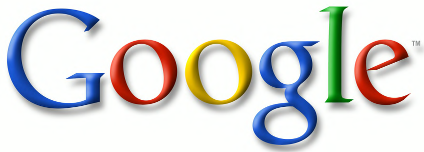


LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL.

LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

DOUZIÈME ANNÉE

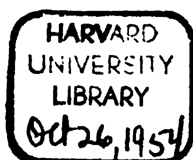
1869

LAUSANNE

BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

Chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve.

1869



Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

ÉTUDES BIBLIQUES.

Méditation sur Colossiens II, 16-23 [1].

DE LA VRAIE PERFECTION ET DE LA PERFECTION IMAGINAIRE DE LA VIE CHRÉTIENNE.

(16) *Que personne donc ne vous condamne au sujet du manger ou du boire, ou sur la distinction des jours de fête, ou sur les nouvelles lunes, ou sur les sabbats,* (17) *Choses qui ne sont que l'ombre de celles qui devaient venir et dont le corps est Christ* [2]. (18) *Que personne ne vous enlève le prix* [3] *par une humilité volontaire* [4], *en offrant un culte aux anges, s'ingérant dans des choses qu'il n'a point vues, enflé de vanité* [5] *par son esprit charnel* [6], (19) *Ne retenant point* [7] *la tête, d'où tout le corps, soutenu et bien uni* [8] *par des liaisons et des jointures, croît d'une croissance de Dieu* [9]. (20) *Si donc, étant morts avec Christ, vous êtes séparés des éléments du monde* [10], *pourquoi donc vous laissez-vous lier par des préceptes comme si vous viviez encore dans le monde?* (21) *Ne mangez, ne goûtez, ne touchez point!* (22) *Toutes choses* [11] *pernicieuses par leur abus, et fondées sur des commandements et des doctrines d'hommes,* (23) *Lesquelles (toutefois) tirent quelque apparence de sagesse de ce culte* [12] *tout volontaire, de cette humilité, et de cette absence de tout ménagement pour le corps* [13], *sans aucun égard à la satisfaction de la chair.*

Nous venons d'apprendre que la loi des rites est abolie: « elle a été clouée à la croix de Jésus-Christ, » avait dit l'apôtre (verset 14); ce titre n'existe plus. S'il en est ainsi, la liberté que St. Paul a apportée aux Colossiens, liberté qui les affranchit des rites et dont ils usent, est une liberté légitime, sur laquelle personne n'a le droit de les condamner: « Que personne donc ne vous condamne, si vous ne l'observez plus, cette loi des rites. » (Verset 16.) Dans d'autres endroits, Paul va bien plus loin; ici il se réduit, il se limite, il ne se prévaut pas de toute sa force et de tous ses droits; au lieu de présenter comme un *devoir* l'abandon de ces pratiques à titre légal, ainsi qu'il le fait ailleurs, il se borne à le présenter comme un droit; il ne dit donc pas, comme dans Gal. II, 18: « Si

[1] Cette méditation inédite de Vinet, la XIIe sur l'épître aux Colossiens, comme celles que nous avons données précédemment, a été rédigée d'après les notes de l'auteur et les cahiers de quelques étudiants.

[2] Ou: en Christ.

[3] Ou: ne prétende vous enlever le prix, ne prétende l'emporter sur vous.

[4] Par une affectation d'humilité.

[5] De vaines pensées.

[6] Par l'esprit de sa chair.

[7] Au lieu de retenir (avec force, constamment).

[8] Compact.

[9] Tire sa croissance selon Dieu.

[10] Si donc vous êtes morts avec Christ aux éléments du monde.

[11] Toutes ordonnances.

[12] Ont quelque apparence de raison à cause de...

[13] Cette dureté envers le corps. (Comp. 1 Cor. IX, 27: « Je traite durement mon corps »).

je rebâtissais les choses que j'ai renversées, je montrerais que j'ai été moi-même un prévaricateur; » — ou, dans Gal. III, 3 : « Etes-vous si insensés, qu'après avoir commencé par l'Esprit, vous finissiez maintenant par la chair ? » —ou, dans le chap. V, vers. 2 de la même épître aux Galates : « Voici, je vous dis, moi Paul, que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien ; » mais ici il se contente de justifier l'avantage de la liberté chrétienne dont jouissent les Colossiens et que lui, Paul, leur a apportée. Pourquoi ne va-t-il pas plus loin ? Peu importe ; il lui est bien permis de présenter la chose une fois comme un devoir et une fois comme un droit ; ici il ne veut que rassurer les Colossiens ; et d'ailleurs, prenons-y garde, il y avait peut-être parmi ces rites quelques usages que, suivant le point de vue où l'on se plaçait, on pouvait conserver ou non, pratiquer innocemment ou ne pas pratiquer ; par exemple, le jeûne. Si l'on en fait un *opus operatum,* si on le regarde comme une prescription légale, ayant en soi de la valeur et du mérite, il est mauvais, il est condamnable, et St. Paul s'élèvera avec force contre une telle pratique ; mais s'il est un exercice d'abstinence, un acte fait par amour pour Dieu et un moyen de grâce pour s'unir plus étroitement à lui dans l'oraison, c'est autre chose, il est recommandable, et St. Paul ne le condamnera pas. C'est ce qu'il faut ajouter pour bien se rendre compte de la liberté dont parle l'apôtre. Quoi qu'il en soit, nous voyons ici que St. Paul veut seulement justifier la liberté chrétienne des Colossiens ; mais les termes qu'il emploie montrent et nous apprennent que ceux qui observaient ces rites non-seulement croyaient faire une chose prescrite, accomplir un devoir, mais encore qu'ils se piquaient et se vantaient d'une perfection plus grande, plus haute, et Paul, en même temps qu'il justifie la liberté évangélique dont jouissent les Colossiens, condamne et réfute la présomption sans fondement des docteurs qu'il a pris à partie ; c'est là le double but de ce passage : il veut non-seulement tranquilliser la conscience des uns, mais dissiper l'illusion des autres, confondre et renverser la présomption de ces faux docteurs. Ainsi il commence par faire disparaître toute l'ancienne loi des rites, il efface jusqu'à la dernière trace des obligations légales, toutes « les fêtes, les nouvelles lunes, les sabbats » (verset 16 et plus bas : manger et boire); il efface toutes ces choses, à titre de lois, car il fait voir (verset 17) « que toutes ces choses n'étaient que l'ombre de celles qui devaient venir, » « l'ombre des biens à venir » (Hébr. X, 1), l'ombre de Jésus-Christ dans le passé, une figure, une prophétie, qui n'avait de valeur que dans l'absence du *corps*, un symbole, un gage d'un avenir maintenant réalisé. Toutes ces choses n'ont plus d'objet, de sens, quand la réalité est pour nous et en notre possession : « Le corps en est Christ » (ou en Christ), dit l'apôtre, et par là il fait voir que les uns, les Colossiens, n'ont pas le tort de la désobéissance, ni les autres, les docteurs, le mérite d'une obéissance plus exacte.

Mais comme ces faux docteurs, en retenant l'ombre, c'est-à-dire la loi, se piquaient d'une obéissance plus exacte (quoiqu'il s'en fallût peut-être qu'ils eussent tout retenu), ils se piquaient aussi d'un zèle plus considérable, d'une dévotion plus empressée, et d'une plus grande humilité que les autres, « en offrant un culte » à des êtres pour qui on ne le leur demandait pas, « aux anges » (verset 18). Au verset 17me, St-Paul a montré que ces obligations de la loi des rites n'existent plus, et de plus, que ces docteurs contredisent l'œuvre de Dieu par leurs observances, qu'observer ceci c'est contredire Dieu, qu'au lieu de mieux obéir, ils désobéissent. Au verset 18e, l'apôtre, ne prenant pas tous ses avantages, s'atta-

que seulement à leur présomption et il ne les combat, pour le moment, qu'en disant simplement « qu'ils s'ingèrent dans des choses qu'il n'ont point vues. » Il est vrai qu'on peut et qu'on doit même croire ce qu'on n'a point vu et offrir un culte à un Etre qu'on n'a point vu; mais si l'on ne voit pas, il faut, au moins, par quelque autre moyen, *connaître*, ce qui est une autre manière, un autre mode de *voir* (ainsi Dieu, on ne le voit que par la foi); il faut, au moins, qu'une autorité nous y engage, par exemple, que la parole de Dieu nous ait parlé de ces choses que nous n'avons pas vues, et que nous en ayons la connaissance par elle. Or, la Bible, notre seule source d'informations sur les choses célestes, ne dit rien d'un culte à offrir aux anges, ce qui est d'autant plus remarquable qu'elle ne parle pas rarement, mais fréquemment des anges, et toujours elle le fait sans rien qui puisse autoriser à rendre une adoration à ces intelligences supérieures; silence accentué, articulé pour ainsi dire, qui est très significatif et qui équivaut à la négation du culte des anges — Puisque ces docteurs n'ont pas vu ces choses et que la Bible n'en a pas parlé, leurs enseignements à ce sujet ne sont donc que de « vaines pensées » dont ils sont enflés, ou « sont enflés de vanités, » et c'est là leur perfection! On pourrait dire que ce sont des rêves; non pas même les rêves d'un cœur touché de piété; car la vraie piété ne rêve point, mais les rêves d'une âme égarée, les imaginations « d'une raison, de l'esprit de la chair, » ou « d'un sens, d'un esprit *charnel.* » — Mais qu'y a-t-il de charnel à offrir un culte aux anges? se dira-t-on, et, en effet, ce mot surprend au premier abord; mais nous savons que l'Evangile appelle crûment « chair » et « charnel » tout ce qui n'est pas spirituel, tout ce qui n'est pas purement esprit, et de plus, tout ce qui n'est pas selon l'esprit, en sorte que les pensées des faux docteurs, quoique subtiles, sont charnelles. Ce rapprochement est précieux; car nous sommes exposés à croire quelquefois que nous nous élevons bien au-dessus de la chair, quand nous nous élevons à des idées raffinées, et que nous sommes bien haut dans nos pensées, à mesure que nous nous perdons dans les spéculations creuses, dans la subtilité et dans les prétentions de la fausse philosophie. Eh bien, fût-ce même les abstrations les plus idéales de la pensée humaine, St.-Paul appelle cela des pensées charnelles : il appelle aussi charnelles les rêveries sentimentales et romanesques, fût-ce même les effusions de la sentimentalité la plus raffinée. C'est d'après le même principe que St.-Jacques, condamnant une sagesse contentieuse, l'appelle, «terrestre, *sensuelle* et diabolique,» (Jacq. III, 15); et, pourtant, il semble qu'il n'y a rien de sensuel dans l'obstination à poursuivre une idée!

L'apôtre poursuit et dit encore des faux docteurs (verset 19): « Ne retenant point (au lieu de retenir) la tête, d'où tout le corps, soutenu et bien uni par des liaisons et des jointures, croit d'une croissance de Dieu. » Au lieu d'aller chercher par delà toutes les limites de la connaissance et des devoirs, des doctrines à suivre et des obligations à remplir, ne vaudrait-il pas mieux « retenir avec force la tête, » c'est-à-dire la vérité fondamentale de l'Evangile, le principal objet de la foi, Jésus-Christ, de qui seul le corps, c'est-à-dire toute l'Eglise, ou toute la doctrine évangélique peut tirer et tire à la fois la cohérence de toutes ses parties, et son accroissement, un accroissement de Dieu ou selon l'esprit de Dieu, une croissance où l'action de Dieu est visible? Ainsi, non-seulement le corps tire son accroissement de la tête, mais encore toutes ses parties, les liens qui unissent bien le corps, viennent de la tête; en sorte que, d'un côté, de Jésus-Christ, la tête, le corps tire ses liens, son caractère compact, et, de l'autre côté, sa crois-

sance, toute sa croissance où la main de Dieu est visible. Que font ces doctrines excentriques, ces excroissances? Ajoutent-elles quelque chose à la force du corps, à l'unité? Contribuent-elles à son développement? En aucune façon; elles ne servent à rien. Le principe de l'unité et de la croissance est la doctrine de Jésus-Christ seul, n'est que dans la foi en Jésus-Christ crucifié; et cette vérité retranchée, ou négligée pour des opinions accessoires, tout se disloque et se dissout. (Comparez Eph. IV, 15, 16, passage correspondant de notre verset 19, presque identique, mais plus explicite).

(Verset 20). Que d'autres, semble dire St-Paul, négligent le corps ou la substance, pour s'attacher à l'ombre ou à la figure, cela se conçoit si, tout en invoquant le nom de Christ, ils appartiennent encore au régime qui a précédé Jésus-Christ, et s'ils ne sont pas encore « morts aux éléments du monde », comme un chrétien doit l'être; mais « vous? Non; vous qui êtes morts avec Christ à ces éléments du monde », pourquoi donc vous laissez-vous lier « de nouveau » par des préceptes comme si vous étiez encore dans le monde ou du monde? — Il est remarquable de voir St-Paul désigner par le mot « monde » ou « éléments du monde » cet attachement à la loi des rites et cette dévotion envers les anges; la première, au moins, de ces deux choses, avait eu sa légitimité, étant établie de Dieu; mais cela ne contredit pas l'apôtre; car, pour ce qui est du culte des anges, il n'a jamais été qu'une fantaisie de l'homme naturel, par conséquent, un élément du monde; et pour ce qui est de l'attachement à la loi des rites, c'est une chose mondaine que d'attribuer à cette loi, aux rites, un sens définitif, une valeur propre, intrinsèque et une existence sans terme, perpétuelle; ce n'est point dans ce sens que les vrais fidèles de l'ancienne alliance étaient attachés à la loi des rites, et ils n'eussent vu, comme St. Paul, dans l'obstination à maintenir l'ombre en présence du corps et la figure devant la réalité qu'une affection du monde, que des éléments du monde. Et puisque c'est dans ce sens que les docteurs attaqués et condamnés par St-Paul s'attachaient à la loi des rites, ou plutôt puisque, en s'obstinant à la conserver après la venue de Celui qui est la consommation des rites, ils niaient par là même ou la vérité ou les conséquences de sa venue, St-Paul a bien le droit de voir dans leur doctrine les éléments du monde, et de déclarer qu'elle doit être repoussée par ceux qui, ayant reçu Jésus-Christ, « sont morts en lui aux éléments du monde. »

Mais (verset 21) voici une chose étrange! C'est que ces sectateurs du monde en sont les ennemis, si l'on en juge par les paroles qui sortent le plus souvent de leur bouche: « Ne mangez point, ne goûtez point, ne touchez point! »

St. Paul ne nie point qu'il n'y ait là « une apparence de sagesse » et les noms de fort grandes choses. (Verset 23.) Car ce sont de grandes choses et des choses sages, une vraie sagesse, que « ce culte tout volontaire, » que « cette humilité, » et que « cette absence de tout ménagement pour le corps » (cette dureté envers le corps), toutes choses dont ces docteurs se vantent et par où ils recommandent leurs doctrines. Comment St. Paul voudrait-il condamner la liberté dans le culte, l'humilité dans la dévotion et dans la religion, et le sacrifice de la chair à l'esprit, la spiritualité, dans la vie chrétienne? Il convient donc que « l'apparence de la sagesse » est là, mais il n'en voit que l'apparence. Car, dit-il (verset 22), en parlant des abstinences recommandées par ces docteurs, « ce sont des choses pernicieuses par leur abus, et fondées seulement sur des commandements et des doctrines d'hommes. » Telle est la réponse de St. Paul: elle ne se rapporte, il est vrai, qu'à une partie des enseigne-

ments dont il s'agit; mais elle s'applique sans effort à tout l'ensemble des idées et des tendances que ces docteurs cherchaient à faire prévaloir. Et puisque le caractère général de leurs doctrines et de leurs préceptes était la prétention à une perfection extraordinaire, puisque l'idée de cette perfection était le principal argument sur lequel ils appuyaient leur hérésie, nous ne nous attacherons pas au seul point de ces doctrines touché par St. Paul dans ces paroles : « Toutes choses pernicieuses par leur abus et fondées sur des prescriptions et des doctrines humaines ; » nous prendrons pour sujet de nos réflexions, cette idée même de perfection qu'ils avaient mise à la base de leurs commandements et qui est le caractère général et le principe commun de leurs enseignements, et nous chercherons à distinguer, par leurs éléments, la vraie et la fausse perfection de la vie chrétienne, en écartant les illusions, les prétextes et les malentendus sur lesquels se fonde la perfection imaginaire et au moyen desquels on réussit à la confondre avec la perfection réelle. Cet examen nous ramènera d'ailleurs aux paroles que, pour le moment, nous n'étudions point, et qui sont renfermées dans le verset 22; car nous aurons à montrer, au sujet de toutes les ordonnances particulières de ces docteurs, qu'elles sont « pernicieuses par leur abus et uniquement fondées sur des commandements et des doctrines d'hommes. » Mais l'explication qu'avant de nous livrer à cette étude, nous avons dû donner de notre morceau, en le parcourant dans un examen rapide, et en suivant St. Paul pas à pas, verset après verset, nous aura préparés à l'explication du sujet lui-même qui s'y trouve traité[1].

[1] Ce sujet est expliqué dans la XIII[e] méditation de l'épître aux Colossiens sur *La perfection fantastique*, d'après les derniers versets et surtout le verset 23. (Voyez cette méditation dans les *Etudes évangéliques* de l'auteur.)

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Un missionnaire en Californie.

PREMIER ARTICLE.

C'est en Californie qu'il faut aller si l'on veut voir la réalisation de cette parole de l'Ecriture qui annonce qu'un temps viendra où une nation naîtra en un jour. Que l'on se reporte en effet à vingt ans en arrière et que l'on compare. Ce pays ne comptait guère alors que 10 à 15000 habitants; il en a 600000 aujourd'hui. San-Francisco n'était qu'une misérable bourgade de 1200 âmes, et c'est aujourd'hui la *Reine du Pacifique*, avec une population de 80000 âmes.

Grâce à l'énervante domination espagnole, la contrée était pauvre et déserte; elle est devenue, sous le gouvernement libéral des Etats-Unis, l'une des plus riches et des plus prospères du monde entier. Longtemps privée de toute importance et sans relations avec le reste du monde, la Californie est maintenant l'un des centres commerciaux les plus importants, et l'avenir semble lui réserver les plus brillantes destinées.

Cette croissance sans précédents et cette prospérité merveilleuse sont dues, on le sait, à la présence dans le sol californien de riches gisements aurifères, qui ont attiré sur cette contrée un mouvement d'immigration que l'on peut comparer à ces grands déplacements humains, dont l'histoire atteste l'influence considérable sur la civilisation de notre globe. On connaît l'histoire de cette découverte de l'or qui devait avoir des conséquences si prodigieuses et aboutir à la création d'un monde nouveau sur les rives du Pacifique. Un jour du mois de janvier 1848, un ouvrier employé au service du capitaine suisse Sutter, lève la vanne d'un moulin établi au bord du Sacramento et

trouve une pépite d'or que le courant du fleuve avait charriée. Cette trouvaille donne l'éveil, et des recherches intelligentes font découvrir des filons aurifères d'une richesse sans égale. Comme une traînée de poudre, la grande nouvelle fit presque instantanément son chemin par le monde, et l'on vit accourir en foule des représentants de toutes les contrées du globe; les habitants de l'ancien et du nouveau monde se ruèrent vers ces champs de l'or, et l'on vit même s'ébranler des peuples dont l'immobilité était proverbiale, tels que les Chinois, les Hindous et les indigènes des îles de la mer du Sud. Cette fièvre de l'or qui, pendant quelque temps, agita notre vieux monde jette sans doute un triste jour sur les côtés les moins élevés de la nature humaine ; et cependant ne peut-on pas affirmer aujourd'hui que cette découverte était voulue par la Providence pour hâter la colonisation et la civilisation de ces immenses contrées?

Ne faut-il pas voir aussi un fait providentiel dans le choix du peuple qui fut appelé à prendre la plus large part dans cette vaste exploitation ? Ce fut en effet à la race la plus entreprenante et la plus colonisatrice qui fut jamais que la tâche fut surtout dévolue. Par un remarquable concours d'événements, les Etats-Unis prirent possession de la Californie en 1847, c'est-à-dire peu de temps avant la fameuse découverte et sans se douter le moins du monde des richesses que renfermaient les territoires qu'ils ajoutaient à leur Union. Ces richesses métalliques qui, aux mains des races hispano-américaines, seraient demeurées improductives ou qui auraient été pour elles, comme précédemment pour l'Espagne, une cause nouvelle d'appauvrissement et de décadence, sont devenues au contraire pour les Etats-Unis la source d'un développement magnifique. C'est que pour eux la découverte de ces richesses n'a été que l'occasion et non le but unique de la colonisation ; ce peuple sage a su trouver dans l'agriculture, l'industrie et le commerce des ressources nouvelles et plus stables, pour le moment où diminuerait la fécondité des gisements. Aussi, ce moment venu, le mouvement de colonisation, loin de s'arrêter ou de se ralentir, s'est contenté de prendre une nouvelle direction, et ainsi s'est trouvée créée définitivement une nationalité vivace et pleine d'avenir.

Les grandes et remarquables qualités de la race anglo-américaine ne suffiraient pas à expliquer la merveilleuse réussite de cette colonisation, si cette race, devenant infidèle à ses meilleures traditions, eût négligé de placer de solides principes moraux et religieux à la base de la civilisation nouvelle qu'elle créait. On put craindre un moment de voir se réaliser cette déplorable lacune, et nous verrons que les excès des premières années parurent justifier ces craintes. Mais ces excès mêmes donnèrent naissance à une œuvre d'évangélisation fort intéressante qui mérite d'être connue; ce sont quelques épisodes de cette œuvre que nous voulons raconter à nos lecteurs. Il nous a paru que cette coopération de l'élément religieux à la naissance d'un peuple méritait d'être étudiée avec quelque soin. Si le moment n'est pas encore venu d'en écrire l'histoire dans toute son ampleur, au moins pouvons-nous essayer d'en raconter quelques incidents.

I

Le peuple qui naquit si rapidement en 1848 et dans les années suivantes sur les rivages de l'Océan pacifique avait singulièrement besoin, par ses origines mêmes, d'être placé sous une influence sérieusement chrétienne. Qu'on se rappelle en effet quelle était la provenance de la plupart de ces émigrants qui se précipitaient au pillage des richesses déposées dans les entrailles de ce sol fortuné. C'était en général la lie des populations des deux mondes. Là se trouvaient en foule les banqueroutiers

de l'Union et ceux qui avaient quelque chose à démêler avec la justice, et qui allaient, sur cette terre lointaine, chercher à la fois l'impunité et la fortune. Là se trouvaient également des voleurs de grand chemin, des faussaires, des assassins, des parricides échappés aux établissements pénitentiaires de l'Australie et qui, après avoir erré d'archipel en archipel dans toute l'Océanie, s'étaient jetés à la curée sur le pays de l'or. Chercheurs d'aventures, utopistes politiques en déroute, faiseurs de projets avortés, hommes désireux de s'enrichir sans travailler s'étaient donnés rendez-vous sur cette terre promise, où il semblait qu'il dût suffire de baisser la main pour ramasser la fortune.

S'apercevant bientôt que le travail des *placers*, s'il était productif, était rude et difficile, ces chevaliers d'industrie qui foisonnaient à San-Francisco principalement s'efforçaient de gagner de l'argent par des moyens plus aisés : ils avaient recours au jeu. On se ferait difficilement une idée du paroxysme qu'atteignit la fureur du jeu pendant quelques années. Voici quelques détails sur ce sujet, écrits de San-Francisco même, en 1849, par un témoin oculaire, M. Patrice Dillon, consul de France aux îles Sandwich : « Il y a actuellement à San-Francisco plus de cent établissements de jeu, où se pressent et se coudoient chaque soir une foule de vagabonds sandwichois, mulâtres, chinois, malais et d'aventuriers de tous pays. tous mécréants de première espèce. Toutes les peuplades du globe ont versé une portion de leur écume dans ce cloaque de l'humanité. Rien de plus étrange que le spectacle offert tous les soirs, après huit heures, par ces maisons de jeu. Au dehors, une foule immense en obstrue les portes; à l'intérieur, les joueurs avides se forcent un passage jusqu'à la table de *monte*, et, dans leur fougue impatiente, en viennent souvent aux mains. Ailleurs, c'est à coups de poing ou de pied que se vident les querelles de cette nature. En Californie, une injure ou même quelquefois un léger froissement sont, à l'instant, suivis d'un coup de poignard ou de pistolet. « Silence, là-bas! crie-t-on de la banque lorsqu'il part un coup de pistolet dans la salle, vous faites trop de bruit, damnés coquins que vous êtes! » Une fois devant la table de jeu, le nouveau venu, qui, la plupart du temps, arrive des mines, déboucle sa ceinture de cuir jaune et lui imprime une légère secousse, après avoir posé un des bouts sur le tapis vert. Plusieurs pépites d'or roulent aussitôt sur la table. *The head manager* (le président) avance une main large et osseuse, s'en empare, les pèse dans une balance placée à côté de lui, puis il en rend la valeur en onces de 85 francs chacune. On joue, la même main vient enlever la pièce; on rejoue, même résultat. Au bout de quinze à vingt minutes, il faut de nouveau détacher la ceinture. Il arrive rarement que le joueur se retire avant que la banque ne l'ait dépouillé, en une seule nuit, du fruit de son travail et de ses privations de plusieurs mois[1]. »

Si tel était l'état des choses dès 1849, on peut s'imaginer ce qu'il dut être un peu plus tard. Le jeu ne tarda pas à agrandir ses sanctuaires et à leur donner des formes monumentales; des orchestres choisis ajoutaient les séductions de la musique à celles du jeu; les banques étaient tenues par des femmes jeunes et belles, qui distribuaient les cartes aux joueurs. Ceux-ci enivrés par le bruit et par le whiskey perdaient la tête, une fois entrés dans le pandémonium, et risquaient des coups de 10, 15 ou même 20 000 francs; plus de 100 000 francs furent plus d'une fois aventurés sur une carte, et le perdant s'exécutait avec bonne grâce, sauf à maudire le lendemain sa coupable folie. Les chefs de ces établissements fai-

[1] *La Californie dans les derniers mois de 1849.* (*Revue des Deux-Mondes*, du 15 janvier 1850.)

saient eux-mêmes d'énormes bénéfices, et il n'était pas rare que leur produit net dans une soirée s'élevât à 100000 francs.

Les émotions fortes que beaucoup d'émigrants demandaient au jeu, la plupart les cherchaient dans l'intempérance. Boire était devenu l'accompagnement obligé des affaires comme des plaisirs; on n'abordait pas un ami que la rencontre ne fût immédiatement suivie d'une invitation à aller prendre, pour me servir de l'expression consacrée, un *drink*, et l'étranger ne tardait pas à s'effrayer du nombre de *drinks* que pouvait ainsi représenter une promenade. Les *bars* ou débits de liqueurs étaient l'une des industries les plus productives de San-Francisco; le nombre de ces débits, d'après un recensement fait en 1853, se montait à un pour quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfants [1]. La contagion de ce vice était telle que bien peu d'émigrants y échappaient, et les mémoires du missionnaire Taylor sont pleins de tristes récits sur ce sujet. Il retrouva adonnés à ce redoutable penchant et complétement abrutis des hommes qu'il avait connus sobres et même pieux, lorsqu'ils habitaient les états de l'est. « Un jour, dit-il, que je traversais l'une des collines de sable qui se trouvent dans les environs de San-Francisco, je découvris Simon S.... couché sous un arbre, les habits en haillons et presque au bord du tombeau par suite de son ivrognerie et des maladies qui en avaient été la conséquence. Je l'exhortai à renoncer à la boisson, à devenir chrétien et à travailler, et, en m'entendant, le pauvre malheureux éclata en sanglots et pleura amèrement; mais il était trop tard, il n'avait plus ni espérance, ni énergie, et était incapable du moindre effort. »

Une fois engagés sur la pente glissante du vice, les pauvres émigrants ne s'arrêtaient guère à moitié chemin, et l'intempérance appelait à sa suite la débauche. Ils n'avaient en général ni famille, ni amis, aucun lien, en un mot, qui les rattachât à cette terre étrangère; l'isolement et l'absence de toute affection étaient pour eux de mauvais conseillers, et il n'existait pas encore en Californie une opinion publique qui pût servir de frein à la vie privée. De là un dévergondage de mœurs sans exemple, auquel participaient toutes les classes de la population, depuis les premiers magistrats jusqu'aux plus chétifs émigrants, sans que la pudeur ou le sentiment des convenances arrêtât personne. Les quelques femmes honnêtes qui avaient accompagné leurs maris en Californie osaient à peine s'aventurer dans les rues.

Nous avons déjà dit, à propos des maisons de jeu, avec quelle déplorable facilité la moindre dispute aboutissait à un coup de pistolet ou de poignard. L'impunité qui était assurée à ces assassinats les rendait journaliers. Ils étaient si fréquents qu'ils n'excitaient plus même la curiosité; on eût dit que la vie humaine n'avait plus aucun prix aux yeux de ces hommes qui si souvent exposaient la leur. Le duel était naturellement fort en honneur dans la société californienne, et c'était à lui qu'on demandait la solution définitive de toutes les querelles. « L'arme la plus employée était le *revolver;* les adversaires placés dos à dos s'éloignaient chacun de cinq pas, se retournaient et faisaient feu jusqu'à ce que l'un des deux fût atteint, ou que les douze coups fussent déchargés. La longue carabine ou *rifle* se substituait parfois au pistolet, ou l'épée. S'agissait-il d'une rencontre entre deux personnages connus, l'heure et le lieu étaient annoncés d'avance par la voix des journaux, toutes les connaissances étaient invitées à y assister, et le drame se dénouait en présence de centaines ou même de milliers de spectateurs. Il arrivait que, pour rendre la fête plus complète, on choisissait

[1] *Les Américains sur le Pacifique*, par M. Ed. du Kailly. (*Revue des Deux-Mondes*, du 1er février 1859.)

pour théâtre du combat quelque point situé de l'autre côté de la rade, et on voyait alors, dès le matin, des *steamers* chargés de curieux se diriger vers le lieu indiqué. Il était rare que l'issue ne fût pas sanglante, même lorsqu'il ne s'agissait que de motifs futiles, comme dans les fréquentes occurences de discussions de journaux [1].»

Ces mœurs brutales et sanglantes éclataient parfois en manifestations d'une sauvagerie hideuse. Certains coquins de bas étage armés jusqu'aux dents s'introduisaient, par exemple, de nuit sur la propriété d'autrui, en expulsaient le légitime propriétaire, puis s'y barricadaient et défiaient toutes les attaques, mettant ainsi à profit la confusion inévitable qui existait dans les titres de possession, à une époque où la société californienne se formait à peine. Le terrain ainsi usurpé devenait l'objet d'une contestation à main armée où la raison du plus fort était toujours la meilleure.

Les malfaiteurs qui poursuivaient d'abord isolément leurs mauvais desseins ne tardèrent pas à s'associer pour multiplier leurs forces et semer autour d'eux la terreur. Ils organisèrent ostensiblement une vaste confrérie, qui se donna publiquement des chefs et adopta quelques signes mystérieux de ralliement. Ces coquins de toute provenance se donnèrent le nom bizarre de *Hounds* (limiers), pour indiquer sans doute que leur but était de faire la chasse aux honnêtes gens. Avec eux le pillage et le vol se faisaient d'une manière systématique et avouée; c'était presque une institution sociale. Malheur à la maison ou à l'établissement qu'ils avaient choisi pour théâtre de leurs exploits; il était dévalisé et pillé sans que la résistance fût possible. On conçoit quelle terreur devait exercer autour d'elle une organisation puissante comme celle-là, dans un pays où les lois étaient encore à l'état embryonnaire; la ville de San-Francisco demeura, pendant l'année 1849, sous le coup d'une perpétuelle crainte. A mesure que l'émigration continuait à apporter son impur contingent de malfaiteurs, les crimes se multipliaient dans une proportion alarmante et prenaient parfois un caractère de grandeur sauvage, de nature à désespérer les âmes honnêtes sur l'avenir d'une telle civilisation.

San-Francisco était alors construite presque entièrement en bois et semblait prédestinée, par sa construction même et par l'incurie de ses habitants, à devenir la proie des flammes. De nombreux incendies vinrent, en effet, pendant ces premières années, réduire en cendres près de la moitié de la ville; quatre sinistres se succédèrent ainsi en neuf mois. L'un des plus terribles fut celui du 4 mai 1850; les pertes subies par la population s'élevèrent à 20 millions de francs. L'on acquit la certitude que la malveillance seule était responsable de cette catastrophe; elle était l'œuvre d'une association de malfaiteurs, qui pillèrent à leur aise au milieu de la panique. Un an après, jour pour jour, de vagues rumeurs annonçaient un nouvel incendie, et un pressentiment sinistre s'était emparé de tous. Le feu éclata en effet pendant la nuit avec une intensité et une fureur dont il est impossible de se faire une idée; les deux tiers de la ville furent anéantis, et le dommage s'éleva à une somme de 60 millions de francs.

Que faisaient les magistrats en présence de ces crimes de toute nature qui éclataient quotidiennement sous leurs yeux? A peu près rien. L'assassinat commis en plein jour demeurait impuni. «Dans le confus assemblage de cette population, où souvent nul lien, nulle relation même, ne rattachaient la victime, je ne dirai pas à une famille, mais à un ami, sa disparition passait inaperçue, et l'impunité était alors d'autant plus assurée que personne ne se souciait, en faisant rechercher le meurtrier, d'attirer sur sa tête la vengeance d'une association dont la dangereuse solidarité n'était que

[1] *Revue des deux Mondes*, du 1er février 1859.

trop notoire. Espérer quelque chose de la justice régulière eût été folie, et mieux eût valu sans nul doute n'en avoir aucune que de voir, comme on le faisait chaque jour, son impuissance et sa corruption démontrées par les simulacres de procédure auxauxquels se livraient les cours de San-Francisco[1]. »

En face des excès inouïs commis par les malfaiteurs californiens, l'indignation publique, longtemps contenue, éclata enfin en février 1851. A la suite d'un assassinat commis en plein jour par deux bandits sur un paisible négociant, dans le but de piller son magasin, une foule immense se rassembla pour enlever les deux accusés aux mains vénales et impuissantes de la justice; elle s'organise en jury et, après une longue séance, aboutit à un acquittement des accusés, reconnus innocents. Si cette conclusion du procès n'était pas ce que la foule avait désiré et si les vrais coupables réussissaient à échapper cette fois à la vengeance populaire, il n'en fut pas toujours ainsi. L'élan était donné, et la population était décidée à substituer désormais sa justice sommaire aux procédures illusoires dont elle était depuis si longtems victime. Un dernier incendie, qui éclata trois mois après et qui réduisit en cendres le quart de la cité fit déborder l'indignation populaire. Un *comité de vigilance* composé d'abord de quatre-vingts membres s'organisa aussitôt; et, pendant plusieurs mois, enleva à la justice régulière le jugement de toutes les affaires criminelles. La manière dont il procédait n'était pas, comme on pourrait le penser, dépourvue de toutes les formes qui sont la sauvegarde de l'accusé. Si la pendaison était au bout de la plupart des verdicts du terrible comité, c'est que la plupart de ces justiciables étaient les pires coquins des deux hémisphères. Cette institution répondait si bien d'ailleurs, à un moment donné, aux nécessités d'une situation exceptionnelle, qu'elle puisa dans l'assentiment populaire la force suffisante pour prendre des mesures de salut public d'un caractère extraordinaire. Elle intima aux vauriens de toute provenance l'ordre d'évacuer la ville dans un délai de cinq jours, et chaque semaine des cargaisons de malfaiteurs quittaient le pays, embarquées de gré ou de force par les soins du comité. Une fois cette œuvre d'épuration accomplie, le comité pensa que sa dictature devait prendre fin, et il rendit à l'autorité régulière les pouvoirs qu'il avait usurpés. Cinq ans plus tard, de nouveaux crimes firent reparaître cette association qui fit preuve encore une fois d'une incontestable vigueur.

[1] *Revue des deux Mondes*, du 1er février 1859.

La possibilité et l'utilité d'une magistrature populaire telle que celle-là montre assez combien grand était le mal qui rongeait au cœur cette société naissante. Il serait facile de multiplier les détails ; mais nous en avons assez dit pour montrer combien ce peuple avait besoin qu'une prédication chrétienne forte et énergique vînt paralyser ses mauvais instincts.

II

Les circonstances tout exceptionnelles faites à la colonisation californienne par la découverte des gisements aurifères menaçaient, on le voit, de créer sur les rives du Pacifique une nation qui eût possédé l'indomptable et conquérante nature du peuple des Etats de l'Atlantique, tout en étant privée de ces forts principes moraux et religieux, qui en sont le contre-poids nécessaire. La terre de l'or risquait de devenir le siége d'une civilisation matérialiste, où le seul culte reconnu eût été celui d'un égoïsme sans frein, et où la passion des intérêts matériels eût jeté l'homme dans tous les excès. En voyant naître et grandir en quelques mois, un peuple formé de l'écume de l'ancien et du nouveau monde, les chrétiens et les philanthropes purent craindre

d'assister à la formation d'une démocratie sans Dieu et sans morale, et ce ne fut pas sans quelque effroi qu'ils suivirent ses premiers ébats.

Mais si les chrétiens, comme tout le monde, furent pris par surprise par cet essor si rapide et si irrégulier, si même ils se laissèrent un moment distancer, ils comprirent bientôt quels graves devoirs leur imposaient les événements survenus dans l'extrême ouest, et ils se mirent en mesure d'y satisfaire. La plupart des grandes églises américaines rivalisèrent de zèle et d'activité dans cette grande œuvre de l'évangélisation de la Californie. Dès le mois de mai 1847, les missionnaires William Roberts et Wilbur, de l'Eglise méthodiste, visitaient San-Francisco, en se rendant dans l'Orégon, leur champ de travail, et ils adressèrent de chaleureux appels à leur Eglise en faveur de cette contrée. La conférence générale de 1848 répondit à cet appel, en décidant que deux missionnaires y seraient envoyés sans retard. D'autres dénominations chrétiennes prenaient de semblables résolutions. Le révérend T. D. Hunt, missionnaire aux îles Sandwich fut le premier pasteur qui s'établit à San-Francisco. Débarqué en octobre 1848, il fut invité par les principaux habitants du lieu à leur servir de chapelain, et il prêcha à ce titre dans la salle d'école jusque vers le milieu de l'année suivante, époque où il organisa une église congrégationaliste. Vers le même moment, le révérend Wheeler organisait de son côté une église baptiste et construisait une chapelle, qui fut le premier lieu de culte protestant élevé en Californie. Les presbytériens de l'ancienne et de la nouvelle école eurent aussi leurs représentants dans le pays dès cette année-là, et les épiscopaux ne tardèrent pas à les suivre. Nous regrettons que l'absence de documents assez complets nous interdise de rendre pleine justice, comme nous le désirerions, aux travaux de ces diverses églises, qui se partagèrent fraternellement cette grande œuvre. Disons seulement ici qu'il régna toujours une vraie fraternité chrétienne entre ces diverses branches de l'Eglise; les épiscopaux seuls, là comme ailleurs, refusèrent de fraterniser avec les autres chrétiens, sous prétexte que leur dogme de la succession apostolique le leur interdisait. Le missionnaire, aux récits duquel nous allons emprunter quelques traits, déclare que, pendant les sept années qu'il passa avec ses collègues de diverses dénominations, il ne se produisit pas une seule note discordante pour troubler l'harmonie de leurs relations mutuelles. Chaque lundi matin, les pasteurs des diverses églises se réunissaient pour s'entretenir de leurs expériences pastorales et pour combiner ensemble quelques œuvres communes. Ces œuvres se réalisèrent et grandirent, puisant une force et une autorité plus grandes dans cette unité d'action d'où elles émanaient.

L'Eglise méthodiste qui a tant fait pour l'évangélisation de l'immense bassin du Missisipi [1], ne pouvait pas rester en arrière dans ce grand mouvement qui poussait les églises vers la Californie. Ses grandes aptitudes missionnaires devaient trouver là leur champ naturel d'activité. Elle ne faillit pas en effet à son devoir, et elle eut sa part dans les difficultés des débuts, comme aussi dans les succès qui les suivirent.

Ce n'est pas cette œuvre d'évangélisation prise dans son ensemble que nous voulons faire connaître à nos lecteurs, mais seulement quelques-uns de ses épisodes, empruntés aux expériences du révérend William Taylor, qui, pendant sept ans, a été prédicateur - missionnaire dans les rues de San-Francisco. Les éditions américaines des deux ouvrages qui racontent ces expériences se sont placées, en quelques années, à

[1] Voir dans le *Chrétien évangélique* (années 1862, 1863, 1864), la série d'articles que nous avons publiée sur *les Prédicateurs-pionniers de l'Ouest aux Etats-Unis*.

plus de trente mille exemplaires, et l'édition anglaise qui a paru, il y a quelques mois, s'annonce comme devant aussi s'enlever rapidement[1]. Un tel succès dit assez que ces livres présentent des éléments d'intérêt peu ordinaires. M. Taylor nous initie aux difficultés de toute nature que rencontra son ministère en Californie, et il se montre à nous surtout comme prédicateur populaire, comme missionnaire en plein vent. C'est principalement sous ce point de vue que nous envisagerons son œuvre, et si elle nous apprend quelles immunités étendues appartiennent en Amérique à la prédication chrétienne, elle nous apprendra aussi à quelle influence féconde elle peut prétendre dans un pays libre.

M. William Taylor était déjà connu comme prédicateur populaire, lorsque la voix de l'Eglise l'appela à aller commencer une mission en Californie. Dans les rues et sur les places publiques de Washington, il avait fait preuve d'un grand talent pour l'évangélisation en plein air, qui exige des qualités si rares. Ce mode d'évangélisation, pratiqué occasionnellement dans les Etats depuis longtemps colonisés, devenait indispensable dans un Etat nouveau où n'existait encore aucun lieu de culte. Les travaux et les succès de M. Taylor le désignaient aux autorités de l'Eglise, comme éminemment préparé à évangéliser cette contrée nouvelle que la Providence ouvrait d'une manière si extraordinaire devant l'activité du peuple américain.

Un jour qu'il passait dans Baltimore-Street, à Washington, dans l'automne de 1848, il fut accosté par un ami qui lui dit que l'évêque Waugh[2] demandait à lui parler. Lorsqu'il fut en présence de l'évêque, celui-ci lui demanda s'il consentirait à aller commencer une œuvre en Californie. Qu'on se rappelle la date, et l'on comprendra qu'il fallait du courage et du dévouement pour accepter un poste dans un pays qui était alors un vrai coupe-gorge, où la seule loi reconnue était celle du plus fort. Bien qu'il eût alors une jeune famille, Taylor n'hésita pas un instant; l'évêque ne s'était pas trompé en comptant sur lui. Outre une piété vive et une foi ardente, il avait dans l'esprit et dans le caractère les qualités qui devaient le faire réussir dans la tâche pleine de difficultés qu'il entreprenait.

Six mois s'étaient à peine écoulés depuis cette entrevue, que Taylor s'embarquait avec sa famille pour San-Francisco. Il emportait avec lui, outre les objets indispensables à un premier établissement, des provisions de bouche pour une année entière, destinées à lui aider à traverser sans trop de peine la cherté exorbitante des vivres qui régnait alors en Californie. Le voyage par le cap Horn, quoique formant le plus long trajet, était moins dispendieux que la route par l'isthme de Panama et moins périlleux que la route de terre à travers le continent américain. La famille missionnaire dut donc faire cet immense détour qui sextuple au moins la distance directe. Cinq mois entiers y passèrent. C'était bien long pour le serviteur de Christ, qui brûlait d'impatience de se trouver au milieu de son nouveau champ de travail. C'était bien long aussi pour ces émigrants qui remplissaient le vaisseau et qui soupiraient après le moment où ils pourraient voir enfin cette terre de l'or, dont l'imagination populaire exagérait les richesses. Une seule fois pendant ce long voyage, on eut des nouvelles de ce pays vers lequel s'élançaient toutes les pensées. Le bruit courait à Valparaiso que la Californie était en proie à l'anarchie la plus affreuse, qu'il n'y avait plus aucune sécurité pour personne, et que les honnêtes gens, y compris le gouverneur et sa famille, s'étaient vus forcés de quitter

[1] *Seven years' Street-Preaching in San-Francisco, California, by the Rev. William Taylor. English edition.* London, 1867. — *California Life illustrated, by the R. W. Taylor. English edition.* London, 1867.

[2] On sait que l'Eglise méthodiste des Etats-Unis a adopté la forme épiscopale.

cette terre maudite. Ces bruits alarmants semèrent l'inquiétude dans les cœurs des passagers ; et le missionnaire lui-même se demanda s'il n'eût pas mieux fait de laisser sa famille à Washington, comme le lui conseillaient ses amis. Cette famille s'était accrue d'un nouveau membre depuis le départ ; Madame Taylor avait donné le jour en plein Océan à une charmante petite fille, à laquelle cette circonstance valut le nom d'Océana.

Le 21 septembre 1849, le navire passait enfin la fameuse *Porte d'or* et jetait l'ancre dans cette baie de San-Francisco, qui est la plus belle du monde et où tiendraient à l'aise toutes les flottes de l'univers. La nuit était venue pendant que l'on manœuvrait au milieu du brouillard, et les passagers durent rester à bord jusqu'au lendemain. Un habitant de la ville qui avait un frère sur le vaisseau obtint la permission d'y monter, et tout le monde s'empressa de l'entourer pour lui demander des nouvelles. Il raconta des choses qui émerveillèrent ses auditeurs. Le pays jouissait, disait-il, de la plus grande paix, et il suffisait de savoir travailler ou jouer pour y faire fortune. Il assurait que les simples commis de magasin gagnaient 200 dollars (1000 fr.) par mois et les cuisiniers 300 (1500 fr.). Quant aux joueurs, c'était l'aristocratie du pays ; ils jouissaient de la considération universelle et faisaient de brillantes affaires. Interrogé par Taylor sur l'état religieux du pays, il lui dit qu'on ne s'occupait guère de religion ; il ne connaissait qu'un seul pasteur qui, voyant que ses affaires marchaient mal, avait renoncé à la prédication et s'adonnait avec passion au jeu. Il paraissait conseiller au missionnaire d'en faire autant ; il lui offrait de lui aider à se débarrasser de sa charpente de chapelle et se faisait fort de la lui faire vendre au moins 10 000 dollars (50 000 fr.)

Ces nouvelles n'étaient pas de nature à encourager un débutant ; Taylor toutefois ne s'effraya pas outre mesure. Le lendemain, il sortit de sa maison flottante pour se faire par lui-même quelque idée du pays et de ses habitants. La ville de San-Francisco était alors un immense campement ; elle ne se composait que de quelques maisons de bois et d'un nombre prodigieux de tentes, habitées par des multitudes d'émigrants qui y faisaient halte avant de partir pour les *placers*, et que la cherté des logements empêchait de se mieux loger. Le chiffre de ces nomades s'élevait alors à 20 000. Après avoir jeté un coup-d'œil sur cette étrange cité, Taylor se mit à la recherche de quelques membres de son église. A la suite de longues démarches, il réussit à en découvrir quelques-uns, et dans le nombre un prédicateur laïque du nom de White, qui habitait, avec sa nombreuse famille, une cabane de bois dont une simple couverture de toile bleue formait l'unique toit. C'était dans ce modeste réduit que se réunissaient chaque dimanche, pour s'édifier et prier ensemble, les quelques chrétiens méthodistes de San-Francisco. Ce petit noyau s'était formé dès 1847, lors du passage du missionnaire Roberts, et s'était renouvelé bien des fois par suite du va-et-vient perpétuel produit par l'émigration ; il comptait une vingtaine de membres à l'arrivée du pasteur qui allait désormais en prendre la direction.

Le premier dimanche qu'il passa en Californie, Taylor prêcha pour le pasteur baptiste qui lui avait fraternellement offert sa chaire, et un petit incident qui survint pendant le service put lui donner un avant-goût des ennuis que lui occasionneraient par la suite certains auditeurs californiens. Il prêchait sur la divinité du Christ, lorsqu'un homme à l'expression rude l'interrompit brusquement en lui criant : « Moi, je n'y crois pas ! moi, je n'y crois pas ! » — « Patience, mon ami, lui répondit Taylor ; laissez-moi finir, puis nous pourrons discuter à loisir. » Comme il continuait à donner

cours tout haut à son mécontentement, on fut forcé de l'inviter à se retirer.

Les jours qui suivirent furent employés par le missionnaire à chercher un logement pour sa famille, qui, grâce à l'obligeance du capitaine, continuait à habiter provisoirement le navire, pour éviter les dépenses tout à fait inabordables de la vie d'hôtel. Mais ce n'était pas chose facile que de trouver une habitation pour une famille dans cette ville qui était devenue le caravansérail de tous les peuples du globe. Taylor fit de curieuses expériences pendant cette semaine de recherches. Le pasteur baptiste qui lui avait cédé sa chaire lui apprit qu'il payait, pour une petite maison contenant cinq ou six pièces, l'énorme loyer de 500 dollars (2500 fr.) *par mois*. A ce taux-là, Taylor calcula que son traitement tout entier ne suffirait pas à lui procurer un logement pour deux mois. Il découvrit une cabane en bois, composée d'un simple rez-de-chaussée, d'une superficie de douze pieds carrés environ, qui, quoique n'offrant qu'une abri bien insuffisant pour l'hiver, eût été en tout cas préférable au grand air; le loyer était de 40 dollars (200 fr.) *par mois*. Il allait se décider à le louer, malgré ce prix exorbitant, lorsqu'il apprit qu'elle avait été retenue par un ministre de l'église épiscopale. Il se mit sérieusement à songer à se bâtir une maison, mais les prix du bois de construction étaient si élevés que la chose lui parut impraticable. Pendant ce temps, les effets du missionnaire et de sa famille avaient été débarqués et transportés à grands frais sur une colline, où ils durent rester quinze jours sans abri en plein air. Cet état de choses ne pouvait se prolonger indéfiniment, et il fallait prendre un parti.

Le second dimanche, les membres de la petite église qui se réunissait dans la cabane couverte de toile bleue se posèrent sérieusement cette question: « Comment trouver un logement pour notre pasteur? Les tentatives faites par celui-ci pendant la semaine disaient assez qu'il fallait renoncer à toute idée de location; la seule voie à suivre était donc de bâtir, et les personnes présentes décidèrent d'ouvrir une souscription dans ce but, séance tenante. Leurs moyens n'étaient malheureusement pas à la hauteur de leur bonne volonté. Une souscription récemment faite en vue de l'érection d'une chapelle avait épuisé les ressources des uns, et quant aux autres, arrivés récemment en Californie, loin de pouvoir donner, ils auraient eu besoin de recevoir. La collecte ne produisit donc que la modique somme de 27 dollars (135 fr.): c'était à peine suffisant pour acheter les clous et les ferrures du futur édifice. Ce résultat eût découragé un cœur moins ferme que celui de Taylor. « Nos perspectives dans ce pays de notre adoption, dit-il lui-même, devenaient bien obscures. Toutefois je ne doutai pas un seul instant que Dieu, qui m'avait envoyé lui-même en Californie, ne me vînt en aide de quelque manière. »

Cette confiance en Dieu ne devait pas être déçue. Un homme généreux, le capitaine Otis Webb, apprenant la situation critique de cette intéressante famille, mit à disposition pour un mois, sans frais, une maison qu'il venait de se construire et dont il eût pu tirer un loyer de 400 dollars (2000 fr.) par mois. La difficulté n'était toutefois que reculée, et la terrible question se posait: « Que faire au bout du mois? » A ceux qui lui disaient: « Allez en avant! la société missionnaire qui vous a envoyé en Californie est tenue de payer vos dépenses, » Taylor répondait qu'il ne l'entendait pas ainsi, que la société était pauvre, et qu'elle ne pourrait jamais entretenir une mission dans ce pays, s'il lui fallait se mettre au niveau des tarifs insensés de la Californie et payer, par exemple, 5000 dollars (25 000 fr.) par an pour un simple logement de pasteur. Une seule voie pratique s'offrait pour sortir d'embarras: « il

fallait se mettre à l'œuvre et se construire un abri. »

A quinze milles de distance de San-Francisco s'étend une forêt de sapins rouges qu'on appelle *the Redwoods*; le 10 octobre, Taylor s'y rendit, la hache sur l'épaule et avec une valise garnie de provisions; il était accompagné par quelques-uns des fils de son ami White et par un émigrant qui s'était offert à lui aider. Il n'était pas facile de tailler des pièces de charpente dans des arbres, dont le bois était très dur et dont plusieurs avaient jusqu'à douze pieds de diamètre. La hache ne suffisait pas toujours pour un tel travail, et il fallut plus d'une fois avoir recours à la poudre. Heureux encore si, après qu'un arbre gigantesque avait été jeté bas, on ne découvrait pas qu'il était impossible d'en tirer parti et que tant de travail avait été fait en pure perte. Une semaine s'écoula sans produire de grands résultats, et Taylor revint passer le dimanche à San-Francisco. Lorsqu'il reprit le lundi le chemin de la forêt, ses compagnons ne purent plus lui prêter leur concours, et il dut, seul cette fois, poursuivre son dur labeur. Il était impossible, quelque grande que fût sa force physique, qu'il ne souffrît pas d'un travail qui était complétement en dehors de son activité ordinaire. Ces travaux en pleine forêt n'étaient pas d'ailleurs exempts de tout danger, et plus d'une fois des ours ou des chats sauvages vinrent errer la nuit autour de sa hutte. Ce qui le soutenait, c'était la pensée que les intérêts seuls de l'Église lui avaient mis la cognée à la main, et c'était aussi l'espérance de pouvoir faire quelque bien aux pauvres bûcherons qui travaillaient comme lui dans la forêt, et avec lesquels il se retrouvait le soir, une fois leur journée finie. Il ne perdait pas une occasion de leur adresser quelques bonnes paroles. Un jour qu'il allait aiguiser son couteau dans la tente d'un bûcheron, il y trouva un homme gravement malade. Il essaya de le rendre attentif aux intérêts de son âme, et les quelques mots d'exhortation qu'il lui adressa suffirent pour mettre le malade tout en larmes. Il avoua au pasteur qu'il avait eu quelque piété précédemment, mais qu'il l'avait perdue, depuis qu'il était en Californie. Taylor pria avec ce malheureux et eut la joie de le voir revenir au Sauveur par une conversion sincère. Il le retrouva trois ans plus tard et put s'assurer qu'il avait persévéré dans la piété et qu'il conservait un souvenir reconnaissant au pasteur qui l'avait rendu attentif à sa misère. Ce premier succès parut à Taylor de bon augure pour l'avenir de son œuvre et remplit son cœur de gratitude envers Dieu.

Au bout de trois semaines d'un travail opiniâtre, le pasteur-bûcheron avait coupé et équarri les bois de construction nécessaires à l'érection d'une maison de deux étages. Il s'agissait maintenant de les conduire au bord de la mer, puis de les transporter jusqu'à la ville. Taylor fit par lui-même une grande partie de ce travail et se fit aider pour le reste. Après avoir été bûcheron, il fut charpentier; mais comme le temps pressait et que la saison froide approchait à grands pas, il fut forcé de prendre quelques ouvriers pour hâter son travail. Qu'on juge du prix fabuleux auquel était montée la main-d'œuvre par ce fait qu'il dut payer 12 dollars (60 fr.) par journée d'ouvrier. Et encore, une grève étant survenue dans la ville, le prix des journées monta à 16 dollars (80 fr.). En face de telles exigences, Taylor se hâta de congédier ses ouvriers dès que le toit de son bâtiment fut posé, et il fit de ses propres mains le reste de l'ouvrage.

Six semaines après avoir accepté l'hospitalité du capitaine Webb, le missionnaire avait une maison à lui, qui, si elle était loin encore d'être achevée, pouvait offrir néanmoins un abri à sa famille. Avec ce bon sens pratique qui caractérise les Américains, il eut soin de réserver dans sa construction deux chambres qu'il put louer et

dont le prix de location devait suffire, au bout de quelques années, à l'indemniser des avances qu'il avait dû faire. Un jardin entouré de palissades complétait fort utilement son petit établissement et devait par la suite, non-seulement nourrir sa famille, mais encore lui fournir un modeste revenu. Les restaurateurs de San-Francisco ne tardèrent pas en effet à s'apercevoir que le jardin du pasteur méthodiste produisait quelques-uns des plus beaux légumes du pays, et ils lui en achetèrent aux prix courants, c'est-à-dire à 10 dollars (50 fr.) pour le contenu d'un seau ordinaire. Toutes choses, il est vrai, se payaient en proportion, et Mme Taylor, ayant voulu se monter une basse-cour, dut payer 18 dollars (90 fr.) pour un coq et deux poules; malheureusement, un maraudeur réussit une nuit à se glisser dans l'enclos et n'y laissa qu'une seule poule de reste; mais, par compensation, les œufs de cette unique poule, se vendant 6 dollars (30 fr.) la douzaine, devaient en peu de temps couvrir toute la dépense primitive. Une vache qu'il fallut également acheter, pour ne pas payer une petite mesure de mauvais lait au prix d'un dollar, devint aussi une source de produit.

Les chiffres que nous avons indiqués donnent quelque idée des prix exorbitants auxquels étaient montés les objets les plus indispensables à la vie. Qu'on nous permette d'ajouter quelques autres indications. La farine se vendait 50 dollars (250 fr.) le baril, les pommes de terre un demi-dollar (2 fr. 50 c.) la livre, les pommes un demi-dollar la pièce, le beurre 2 dollars et demi (12 fr. 50 c.) la livre. La vie en Californie eût été impossible pour le missionnaire, avec ses faibles ressources pécuniaires, s'il n'eût pas eu avec lui des provisions pour une année, et s'il n'eût pas su mettre en œuvre ses talents pour subvenir par lui-même aux besoins de sa famille.

Cet état de choses s'améliora progressivement sans doute, mais il dura néanmoins assez longtemps pour mettre en exercice tous les talents que Taylor trouvait dans sa féconde nature d'Américain. « Il était, par exemple, dit-il lui-même, hors de question de se faire aider par une servante dans les soins du ménage, en un pays où la moindre servante recevait un bien plus fort saline qu'un pasteur tel que moi. Il fallait de toute nécessité que le pasteur et sa femme se servissent l'un l'autre et que tous deux ensemble servissent et leurs enfants et le public. J'ai connu un pasteur président de district en Californie qui de temps en temps relevait ses manches et se mettait bravement à laver son linge, et il s'acquittait de cette tâche tout aussi règulièrement, je vous assure, que de présider ses réunions trimestrielles. J'ai dû moi-même plus d'une fois vaquer à cette occupation; j'ai bien souvent aussi pétri le pain de ma famille, et pour ce qui est des soins culinaires, je crois que je m'y entends mieux qu'à écrire des livres. » C'était lui aussi qui devait, aux approches de l'hiver, aller faire la provision de bois de sa famille dans la forêt voisine. Il dut même un jour faire l'office de fossoyeur. Son collègue de Sacramento ayant eu le malheur de perdre une petite fille pendant une visite qu'il lui fit, ce fut Taylor lui-même qui alla creuser la fosse où l'on déposa les restes de l'enfant.

A la suite du récit des difficultés matérielles sans nombre qu'il rencontra à ses débuts, Taylor ajoute : « Et si maintenant quelqu'un me demandait : Etiez-vous donc un charpentier ou un jardinier pour faire ainsi tant de choses par vous-même, je répondrais : Je n'étais ni l'un ni l'autre, mais j'avais foi en Dieu et j'avais confiance dans la solidité de mes muscles et dans leur aptitude à faire tout ce qui était nécessaire à un établissement dans ce pays où Dieu m'avait envoyé. Je n'eus d'ailleurs aucune souffrance à endurer. Mes travaux comme constructeur de maison ne servirent qu'à m'acclimater, en augmentant mes forces

physiques et en me préparant mieux à supporter les fatigues des travaux missionnaires que j'allais entreprendre. Pour ce qui est du confortable, j'en avais dans ma nouvelle maison plus que beaucoup de mes concitoyens qui vivaient dans de misérables cabanes ou sous des tentes. C'était pitié de voir après une nuit d'orage toutes ces fragiles demeures renversées et gisantes sur le sol et leurs malheureux habitants sans abri. Il y eut de mes collègues dans le ministère qui, bien que venus plus tard que moi, eurent davantage à souffrir. Dieu seul sait combien grandes et variées furent ces épreuves de la vie missionnaire en Californie.»

MATTH. LELIÈVRE.

BIOGRAPHIE.

—

Charles Ritter le géographe.

FRAGMENTS BIOGRAPHIQUES.

Karl Ritter. Ein Lebensbild nach seinem schriftlichen Nachlass, von *Kramer*. Erster Theil, *Halle*, Buchhandlung des Waisenhauses, in-8, 1864.

I

Pestalozzi habitait depuis peu l'antique château que la ville d'Yverdon lui avait offert, en 1805, pour y établir son Institut, lorsqu'y arriva un précepteur allemand, avec ses deux élèves et leur mère[1]. Le précepteur était Charles Ritter, ses élèves, les jeunes Hollweg, de Francfort, d'une famille de haute banque, à l'illustration de laquelle ils n'ont pas peu contribué. Ritter n'était pas un touriste ordinaire. Très désireux de connaître et Pestalozzi, et sa méthode, il fut accueilli avec empressement, et passa huit jours, d'une vraie fête pédagogique, dans la société du chef de cette grande famille et de ses principaux collaborateurs, Niederer, Tobler, Muralt, Krusi. Tous les jours, c'étaient de nouvelles conférences, dans lesquelles l'éducation était envisagée sous des faces diverses. C'était le beau temps de Pestalozzi. Quoique déjà alors son cœur entrevît les germes de dissentiments qui devaient finir par ruiner son œuvre à Yverdon, l'illusion l'emportait encore, et c'était avec plénitude de foi en la puissance de sa méthode qu'il venait, de concert avec Niederer, d'adresser au public un rapport sur l'état de ses institutions. Auprès de lui, Ritter se sentait rempli d'admiration et de respect. Il se voyait en présence d'une nature exceptionnelle, d'une âme grande, dévouée, toute à une idée d'une puissante originalité, et dans laquelle beaucoup de simplicité et d'humilité s'alliaient à une confiance sans bornes dans la grandeur de la tâche entreprise. Transporté dans un monde nouveau, il ne le quitta point sans se sentir élevé et ennobli.

Deux ans plus tard, il renouvela sa visite à Yverdon[1]. «Après avoir voyagé tantôt par la pluie, et tantôt par le soleil, écrit-il à un ami, j'ai revu cet Yverdon, qui m'est si cher, et j'ai été reçu comme un vieil ami de la maison. Parmi les joies en grand nombre que la Providence m'a départies, et dont je ne cesserai de la bénir, parce qu'elles ont été pour moi un sérieux moyen de développement, je mets le plus grand prix à celles que j'ai goûtées de nouveau dans la société de mes nobles amis Pestalozzi, Niederer, Mieg, de Turk, Schmid, d'autres encore qui me sont chers à des degrés divers, unis que nous sommes tous par la poursuite d'un même but, celui de travailler à l'ennoblissement de l'humanité par l'éducation.»

De grands changements avaient eu lieu dans l'institut, mais ces hommes énergiques étaient demeurés les mêmes. Leur sphère d'action avait grandi. Le digne vieillard était toujours un enfant par le cœur et le génie. Plein de feu, il vivait dans une agitation continuelle; son épouse était un modèle de vertu modeste, de délicatesse et de tendresse

[1] En septembre 1807. Voyez page 162.

[1] Il y arriva le 1er octobre 1809. Voyez page 193.

de cœur. «Auprès d'eux, disait Ritter, mes heures passent comme des minutes. Vient le soir; alors assis entre le père et la mère de la grande famille, je partage avec tous nos amis un simple repas. Les plats courent, tantôt à gauche et tantôt à droite, les verres se remplissent, et plus d'un mot spirituel assaisonne ce banquet de l'amitié.

» L'œuvre est devenue colossale, en sorte que son fondateur a peine à l'embrasser du regard. On compte plus de cent cinquante élèves. Les pédagogues, séminaristes ou adultes, parmi lesquels il en est qui desservent déjà des charges dans la société, mais qui tous s'appliquent à l'étude de la méthode, sont au nombre d'une quarantaine. On ne connaît pas le nombre des maîtres. Ajoutez à ce personnel de l'Institut celui d'une école de jeunes filles, celui de deux établissements privés, et le nombre assez considérable d'éducateurs qui, vivant avec leurs élèves au dehors de l'institution, y donnent et y prennent des leçons, et vous aurez quelque idée de ce qui se fait ici.

» Pestalozzi lui-même n'est pas en état de donner, selon sa propre méthode, dans aucune branche, un enseignement. Parfaitement inhabile au détail, il a la vue de l'ensemble; ce qu'il possède, il sait le répandre avec force, avec clarté, et il sait rendre les intelligences aptes à agir selon ses conceptions. C'est avec raison qu'il me disait, parlant de lui-même: «Je ne puis dire que j'aie créé ce que vous avez sous les yeux. Niederer, Krusi, Schmid se riraient de moi, si je me nommais leur maître; je ne sais ni calculer, ni écrire; je ne comprends rien à la grammaire, aux mathématiques, à aucune science; le dernier de nos élèves en sait plus que moi; je ne suis que l'*éveilleur* de l'Institut; je ne suis qu'un instrument de la Providence, et c'est à d'autres qu'il appartient de réaliser ma pensée.»

» Il disait vrai, et cependant sans lui rien ici n'existerait. Il n'a en aucune façon le don de diriger cette grande œuvre et de la gouverner; la voilà cependant qui subsiste. Il a fait à cette œuvre le sacrifice de tout ce qu'il possédait, et, le plus insoucieux des hommes, il ne connaît pas même, à l'heure qu'il est, la valeur de l'argent; il ne pourrait faire un compte, tenir un livre, il livre tout à l'abandon comme un enfant. Il n'a pas même une langue intelligible; il ne parle ni l'allemand, ni le français; il n'en est pas moins l'âme d'une grande société; il l'est dans le sérieux et dans la plaisanterie; son culte du matin, sa prière, sa parole plongeant dans le cœur de ses élèves ont une grande influence. Tous le vénèrent, tous l'aiment comme un père.»

Ritter continue: «Comme Pestalozzi est l'éveilleur, Niederer est le philosophe «du château.» Ce que l'un énonce, l'autre le déduit, mais en suivant sa propre voie. Il ferait honneur aux plus hautes chaires de philosophie; mais pour lui, la philosophie est inséparable de la religion et Jésus-Christ est la sagesse. Sa conversation élève, anime, réchauffe. Tout inférieur que je lui sois en profondeur et en forces, il m'aime, parce que, nonobstant mes protestations, il croit découvrir en moi je ne sais quelle harmonie dont il s'accuse d'être privé lui-même. Il est vrai qu'il ne sait pas résister à l'entraînement de ses pensées, et que, travaillant jour et nuit au point de se rendre malade, il passe sans cesse de l'activité la plus intense à l'énervement. Ses idées le poursuivent. Elles abondent surtout lorsqu'il parle de l'histoire de la religion, de la vie et de la doctrine du Christ, de l'évangile selon St. Jean, de la nature candide de l'enfant, de l'étroit rapport qui unit l'étude des langues avec la psycologie. Il aurait, sur ces sujets, beaucoup à communiquer au public, mais toujours mécontent de son œuvre, il refuse de la livrer dans son imperfection.

» Le plus vigoureux des collaborateurs de Pestalozzi, dans l'œuvre du développe-

ment de la méthode, est le Tyrolien Schmid, dont les enseignements sur le dessin et la géométrie ont été publiés et seront suivis de ceux qui ont l'arithméthique et l'algèbre pour objet. Cette partie des applications de la méthode est la plus avancée. Les élèves de Schmid se jouent avec les problêmes de la géométrie, de la stéréométrie, de la trigonométrie. Lui-même, je l'ai vu dans une classe nombreuse, divisée en quinze ou vingt sections de force diverse, toutes occupées à ces études, surveiller tout, encourager tout, prendre part à tout et tenir tout en haleine, sans que jamais il lui arrivât de commettre la moindre erreur. Notez qu'il a vingt-trois ans, que son caractère est, comme sa science, de fer et d'acier, et que, fils de paysan, il a conservé en un cœur religieux une simplicité enfantine.»

Ainsi s'exprimait Ritter, en 1809, sur l'institut d'Yverdon. On le voit, l'enthousiasme dominait son jugement. Il n'avait pas reconnu chez Niederer, sous la cordialité qui le caractérisa toujours, la prédominance des tendances rationnelles; chez Schmid, sous la rude énergie, les préoccupations d'un esprit absolu. Son séjour à Yverdon avait été trop court pour lui permettre de pénétrer jusqu'aux côtés faibles des hommes et des choses, et l'impression qu'il reçut de ce qu'ils avaient d'excellent fut trop vive pour lui laisser le sang-froid de la critique. Il n'avait pas d'ailleurs, à cette époque, quelque religieux qu'il fût, acquis une connaissance assez éclairée de l'Evangile pour y trouver les bases d'une appréciation saine des infirmités de l'œuvre de Pestalozzi. Peut-être ne lui fut-il pas désavantageux de ne pas avoir pénétré tout d'abord dans le secret de ces faiblesses; l'impulsion qu'il reçut n'en fut que plus forte et plus salutaire; car l'on sait, à n'en pouvoir douter, qu'indépendamment de tout ce qu'il apprit à d'autres égards, ce furent ses rapports avec Pestalozzi qui éveillèrent en lui les intuitions qu'il devait bientôt après porter dans ses études de géographie. Ecoutons ce qu'il nous dit lui-même sur ce sujet[1]:

« J'ai vu mieux que le paradis de la Suisse, j'ai vu Pestalozzi, j'ai appris à connaître son cœur, son génie; jamais, comme dans les jours que j'ai passés auprès de ce noble fils de la Suisse, je ne me suis senti pénétré de la sainteté de ma vocation et de la dignité de la nature humaine. Je ne puis sans émotion songer à cette société d'hommes forts, entrés en lutte avec le présent, dans le but de frayer les voies à un meilleur avenir, et qui trouvent toutes leurs joies, ainsi que leur seule récompense, dans l'espoir d'élever l'enfant à la vraie dignité de l'homme. J'ai vu croître cette plante de grand prix, j'ai vu jaillir la source, j'ai respiré l'air pur qui l'alimentent. J'ai appris à me rendre compte de cette *méthode*, qui repose sur la nature de l'enfant, et qui se développe comme vérité dans la liberté. A moi maintenant de la faire pénétrer dans les domaines de la géographie. Il y a là, entre la nature et l'histoire, une grande lacune à combler.

» J'ai quitté Yverdon bien résolu à remplir la promesse que j'ai faite à Pestalozzi, de porter sa méthode dans la géographie, écrit-il plus tard[2], et déjà je suis heureusement sorti du cahos; j'ai en main le fil conducteur qui va me conduire à une connaissance du globe propre à satisfaire l'esprit et le cœur, à révéler les lois d'une haute sagesse et à servir d'apport, d'un apport qui n'est pas à mépriser, à la physico-théologie.»

Sa promesse, il l'a assurément tenue. Son bel ouvrage sur la géographie comparée est l'exposition d'une science nouvelle. Avant lui, la géographie était une juxtaposition de faits; il l'a transformée en une science organique, dans laquelle s'expliquent les rapports de la condition physique des peuples avec leurs diversités intellectuelles.

[1] Page 256. Il s'adresse à ses amis Zerenner et Guthsmuths.
[2] Page 207.

Sans doute il a été, dans ce qu'il a accompli, débiteur envers plusieurs; il a dû beaucoup entre autres aux grands travaux dirigés par Guillaume de Humboldt, et qui ont fait entrer l'étude des langues dans une voie nouvelle. Mais c'est cependant à Pestalozzi qu'il fait remonter l'impulsion première donnée à son esprit et la principale part à ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre. Quarante ans après son séjour à Yverdon, nous l'avons entendu le déclarer avec bonheur: «Pestalozzi, nous disait-il, ne savait pas en géographie ce qu'en sait un enfant de nos écoles primaires; ce n'en est pas moins de lui que j'ai le plus appris en cette science, car c'est en l'écoutant que j'ai senti s'éveiller en moi l'instinct des méthodes naturelles; c'est lui qui m'a ouvert la voie, et ce qu'il m'a été donné de faire, je me plais à le lui rapporter comme lui appartenant.»

II

Lorsqu'il fit ses premiers séjours à Yverdun, Ritter, nous l'avons dit, n'avait pas compris l'Evangile comme il le comprit plus tard. Elevé à Schnepfenthal, chez Salzmann et au milieu de philosophes de l'école de J.-J. Rousseau, il était entré dans leurs vues: le Christ était pour lui un sage. Niederer lui avait ensuite appris à le considérer comme le seul sage, comme l'idéal de l'humanité. Il en était à ce point de son développement religieux, quand, après treize ans donnés à l'éducation des jeunes Hollweg, et cette éducation achevée, il reprit une fois encore avec ses élèves le chemin de la Suisse romande et vint, vers la fin de 1811, passer avec eux l'hiver à Genève [1].

Ce fut un long enchantement. Cette ville de 25 000 âmes, au sein d'une admirable nature, et dont les relations embrassaient tout le globe, ne tarda pas à lui ouvrir de riches sources d'instruction. Il habitait rue Beauregard, chez Mme Prévost, fille de l'illustre physicien Pictet. Presque chaque jour il avait occasion de voir cet homme distingué. Il suivait ses cours. Pour rien au monde il n'eût manqué une de ses leçons. « Son enseignement, écrivait-il à ses amis, est rapide, lumineux, un modèle en tout. Il est peu de savants célèbres qu'il n'ait connus et qu'il n'ait vus à l'œuvre. Je l'admire surtout lorsqu'il traite les sujets les plus ordinaires, qui sont souvent les plus difficiles, comme de la formation de la rosée, des nuages, des vents, du temps moyen, de l'établissement des fourneaux, des lampes, de la respiration. Mes notes, prises à ses leçons, seront ce que j'emporterai de plus précieux de Genève. Sachez encore qu'il est le plus simple, le plus aimable et le plus serviable des hommes. »

Des relations qui contribuèrent à faire, pour Ritter, de Genève un séjour plein d'attraits, la dernière ne fut pas assurément celle de Mme de Staël. Il la vit souvent à Coppet. « Tout ce qui l'approche, dit-il [1], ne parle d'elle qu'avec enthousiasme, et, plus on la voit, plus elle gagne à être connue. Si elle n'est pas « la plus belle imagination de l'Europe, » elle est sans aucun doute une des plus inspirées *(genialisch)*. Avec cela, elle est d'une grande simplicité et d'une grande bonté de cœur. Quand je reviens de Coppet: « A-t-elle été bril» lante?» me demande-t-on chaque fois. Je l'ai vue brillante, une fois je l'ai vue vraiment sous l'inspiration. Je fus alors saisi comme je ne l'ai jamais été; tous mes nerfs étaient ébranlés jusqu'à leurs dernières extrémités. J'étais sous le charme d'une puissance pareille à celle qu'Alcibiade, dans le *Banquet*, dit avoir été celle de Socrate.

» On avait parlé d'une prédication purement morale, et Sismondi, qui en avait été enchanté, soutenait ne vouloir point d'un discours proprement religieux. A l'enten-

[1] Pages 271 et suivantes.

[1] Page 289.

dre, toute prédication qui reposait sur le sentiment, qui n'a point de principes, devait finir par n'obéir plus qu'à l'imagination et par tomber dans tous les écarts dont les siècles ont, l'un après l'autre, offert de déplorables exemples.

» Ce langage fut l'étincelle qui fit partir l'explosion. Subitement saisie par l'inspiration, Mme de Staël repoussa, de l'accent du triomphe, des vues aussi étroites en religion. Ce fut une succession de raisons, d'exemples, de tableaux. Elle dit l'étroit accord de la religion avec la nature humaine, le contraste de la morale avec la vie et son impuissance à la transformer. La morale peut diriger notre faiblesse, lui servir de guide, mais elle ne saurait faire davantage ; elle suppose une force qui entraîne l'âme et la conduise à l'action. A la religion seule, source vivante de la morale, il appartient de nous élever au-dessus de nous-mêmes, à une existence épurée, agrandie. Renfermée dans les limites d'une simple notion, celle-là ne peut communiquer la flamme et la vie, celle-ci seule pénètre au fond de l'être et soulève l'homme tout entier.

» Mme de Staël conclut en justifiant son besoin d'une prédication religieuse et son éloignement d'un sermon de simple morale. « Eh! fit-elle, l'homme n'a-t-il pas toujours » la morale à son service, et n'est-il pas » suffisant à se l'administrer? Mais qui dit » religion, dit un ennoblissement, une éléva- » tion à Dieu. Le but des assemblées reli- » gieuses doit donc être de nous faire gra- » vir jusqu'à ces sources élevées, d'où l'en- » noblissement découle pour se répandre » dans tous les détails de notre vie. »

» Tout son discours avait été si pressant, si spirituel, si riche en idées, si abondant en applications psychologiques et historiques, que Sismondi, hors d'état de se défendre, ne sut que balbutier : « Voulez-vous » donc qu'il n'y ait pas de morale dans le » sermon ? Ignorez-vous où mène le senti- » ment que la raison ne dirige pas ? » — « Oui, reprit-elle, je veux que la raison y » domine, mais non le raisonnement. »

» Mais comment, continue Ritter, comment rendre un tel entretien ? Comment exprimer ce qui s'échappait en traits de flamme ? » Les principes dans lesquels il avait été élevé différaient peu de ceux de Sismondi. Il n'en avait pas connu d'autres, tandis qu'il dirigeait l'éducation des jeunes Holweg ; et cependant, dans le débat auquel il venait d'assister, il s'était mis, sans hésitation, du côté de Mme de Staël. Son séjour à Genève y avait contribué. Plein de vénération pour les mœurs religieuses de la noble cité ; touché du respect qu'il y voyait régner pour la Bible, pour le nom de Dieu et celui du Sauveur, ému de voir qu'un nombre assez considérable de parents avaient l'usage d'instruire eux-mêmes leurs enfants dans les vérités les plus importantes de la religion, il s'était senti, à son tour, renouvelé dans son intérieur. Plus aussi ce renouvellement s'opérait en lui, plus il se rendait compte des défauts des prédications qu'il entendait. Deux pasteurs avaient surtout fait sur lui une vive impression. L'un passait sa vie au village, à deux lieues de Genève ; vainement on avait cherché à lui faire accepter un ministère en ville et à l'attirer dans la société : Cellérier ne prêchait à Genève que lorsque son tour, ou quelque vocation spéciale l'y appelait. Il était doux, sage, émouvant, tout pénétrant de vie chrétienne. On ne l'entendait pas sans qu'il laissât les cœurs pleins de religieuses émotions. On le vénérait comme un saint, et Ritter estime qu'il le méritait. Seul des pasteurs de Genève, il prêchait l'Evangile en simplicité de cœur. Vaucher ne lui était pas inférieur en éloquence ; très cultivé, il était à la fois plein de chaleur et d'onction. Il était très éloigné du genre déclamatoire, commun en France, mais il parlait à la raison plutôt qu'à l'âme. Ritter l'écoutait avec plaisir ; cependant,

plus il avançait dans la voie chrétienne, plus il lui préférait Cellérier.

III

Ritter ne pouvait habiter Genève sans songer souvent à ses amis d'Yverdon, sans leur écrire et les visiter. Dans la première visite qu'il leur fit, il rencontra au milieu d'eux un jeune Français qui, plein d'enthousiasme pour la Méthode, s'efforçait d'en acquérir une connaissance approfondie et se disposait à en faire le sujet d'un ouvrage considérable ; c'était Julien, de Paris. Tous les jours avaient lieu des conférences, dans lesquelles Julien lisait son manuscrit. Chaque expression était commentée par Pestalozzi, par Niederer, par tous les assistants. La critique était aussi impitoyable qu'était à toute épreuve la patience de Julien. Il faisait, il refaisait son livre. Les pages qui, dans le jour, avaient été soumises à la discussion, il les retravaillait la nuit ; à trois, à quatre heures du matin, on le trouvait encore à l'ouvrage.

Ritter prit à ces conférences un vif intérêt ; mais il dut souvent être frappé de la difficulté qu'avaient à s'entendre des hommes dont, non-seulement l'un parlait, mais pensait en français, tandis que les autres parlaient et pensaient en allemand. Lui-même, il s'était souvent essayé à traduire de l'une des langues dans l'autre ; il y avait toujours échoué. Il avait fini par croire, à tort ou à raison, le génie des deux peuples trop différent pour qu'il fut possible d'y réussir. Sa peine était celle que nous éprouvons à cette heure, où nous cherchons à rendre en notre langue des sentiments et des pensées conçus dans un esprit tout autre que n'est celui dans lequel nous nous mouvons. « Dix fois dans le cours d'une page, disait-il, on se sent, lorsqu'on veut rendre de l'allemand en français, serré, garotté comme dans un corset, ou plongé dans une eau tiède. Le français se préoccupe de la plénitude de la pensée, de sa profondeur et de sa plasticité, bien moins que d'une apparente clarté, d'un arrangement conventionnel, et du soin d'éviter de blesser des oreilles accoutumées à une forme et une cadence particulières. » Plus libre dans ses constructions, l'italien lui paraissait plus propre à servir le génie. Aussi, quoiqu'il ne l'exprime pas, dut-il augurer mal de l'œuvre dictée à Julien. Il était d'autant plus difficile qu'elle réussît, que ceux qui la dictaient s'entendaient toujours moins entre eux. C'est vers ce temps que Niederer, aumônier de l'Institut, se laissa aller à prêcher, en un jour de fête chrétienne, sur les misères dont il était témoin, et qu'il fut interrompu par Pestalozzi, qui le rappela vivement à l'ordre [1].

Cependant, il fut donné à Ritter de passer encore à Yverdon quelques jours heureux. Il s'y était rendu pour célébrer, le 12 janvier 1812, l'anniversaire de Pestalozzi. Ce jour avait rapproché les esprits. La vivacité du vieillard, sa vigueur, étaient extraordinaires. On le trouvait encore à trois heures heures du matin dictant, dans sa chambre sans feu, à deux ou trois secrétaires à la fois, des pensées pleines de verve et d'originalité. Jamais maîtres et élèves ne lui avaient témoigné plus d'amour et de vénération qu'ils ne le firent à son entrée dans sa soixante-huitième année.

Mais ce ne fut qu'une trêve de peu de durée ; la discorde ne tarda pas à reprendre possession du château. Les choses en vinrent à ce point que force fut d'y chercher un remède au dehors. Déjà Niederer et Krusi s'étaient séparés de Pestalozzi. L'Institut semblait pencher vers sa ruine. En ce péril, on conçut la pensée de recourir à de Fellenberg, à Hofwyl, et de lui demander de prendre en main la direction de l'établissement. Fellenberg ne s'y refusa point. Il offrit de se charger de l'école de Pestalozzi, de la faire administrer en bon père de famille, comme une institution *fille* de la sienne, et de la visiter de temps en temps

[1] Pag. 295 et suiv.

en personne, tandis que Pestalozzi lui-même s'occuperait de la fondation d'une école de pauvres et de la publication de ses œuvres. On crut alors qu'il ne restait plus qu'à trouver un directeur auquel on put confier l'institut ainsi transformé, et tous les yeux se portèrent vers Ritter. Il était de retour en Allemagne, tout entier à la géographie. On s'adressa à lui au nom de Fellenberg et de Pestalozzi, dans la persuasion que, « non-seulement il ferait promptement refleurir l'institut, mais qu'il lui assurerait une durée qui dépasserait de beaucoup celle d'une vie humaine. » On supplia. La réponse de Ritter fut ce qu'elle pouvait être. Il avait une vocation; il s'était ouvert une carrière qu'il était d'autant moins libre d'abandonner, qu'il se sentait impropre à la tâche à laquelle on l'appelait; il se dit prêt à se rendre à Yverdon, si sa présence y était nécessaire pour conférer avec ses amis de questions qui ne pouvaient être élucidées que de vive voix; mais il déclarait, en même temps, que jamais il ne se chargerait de la direction que l'on songeait à lui confier. Son refus était d'autant plus motivé que la réunion des deux illustres éducateurs était irréalisable. Elle échoua, après avoir démontré une fois de plus combien Pestalozzi était dépourvu de sens pratique et combien avait été imprudent le contrat qui le livrait à de plus habiles que lui [1].

IV

A l'époque où ces choses se passèrent, Ritter était établi à Gœttingen, tout occupé de la composition de sa géographie. Il était ce même homme qui avait, en toutes circonstances, conquis l'estime de ceux qui l'avaient connu, et cependant il se sentait, depuis son séjour à Genève, bien différent de ce qu'il avait été. Le Christ n'était plus seulement à ses yeux, un sage, un idéal accompli; il était devenu son Seigneur et son Sauveur.

[1] Pag. 285 et suiv.

Il avait pris possession de tout son être. Il en était devenu le centre et l'âme. Peut-être eût-il eu quelque peine à formuler sa foi nouvelle, toute profonde qu'elle était, en une dogmatique arrêtée; jamais il n'éprouva le besoin de le faire; mais la vie de Jésus avait passé dans la sienne; elle animait toute son existence; elle se traduisait en une pureté, en une sainteté, en une bonté toutes nouvelles. Il ne jugeait point. Il ne condamnait point. Il exerçait sur tout ce qui l'approchait une action douce et bienfaisante [1].

Vient le jour où un nouveau charme se répand sur sa vie : il est fiancé. Il le demeurera longtemps, car il n'a à Gœttingen qu'une position temporaire, toute de dévouement à son travail, et, sans fortune, il ne pourra se rapprocher de la personne qu'il aime, qu'alors qu'il aura obtenu, avec une place, les moyens de pourvoir aux besoins d'une famille. En ces circonstances, bien des lettres s'échangeront entre les futurs époux. En voici une qui nous paraît faire connaître Ritter sous une face nouvelle :

« Mes lettres se font longtemps attendre, écrit-il à sa fiancée [2], me le pardonneras-tu? C'est que, quand je t'écris, je voudrais pouvoir être tout entier à toi; mais voici que mes ennuis, et tu ne saurais croire à quel point ils m'angoissent, s'accumulent au moment où je voudrais pouvoir répandre la paix de mon cœur dans celle du tien. Souvent bien des jours se passent avant que je revoie un ciel serein, et la sérénité n'a pas plutôt reparu, que c'est le vieux péché qui ne me permet pas de savoir saisir le moment heureux. Combien tu es plus forte que moi; mais ce n'est pas l'unique chose que j'aie à apprendre à ton école.

» Si nous ne pouvons songer encore à vivre ensemble, nous avons du moins l'espoir de nous revoir bientôt. Ma joie sera

[1] Pag. 362.
[2] Pag. 407.

grande, car mon amour pour toi n'a pas de bornes, et il repose sur la foi la plus pure en toi, en qui m'a béni la Providence. Comme toi des tiennes, je puis te parler de mes fautes, car c'est profondément que j'en ai la conscience et si je ne t'en parle pas, ne va pas croire que j'en sois exempt ou que je me les dissimule ; je ne sais que trop qu'elles sautent aux yeux, et que tout, quand on le voit à la vraie lumière, n'est que vanité, misère et illusion. Mais je ne sais quelle crainte j'éprouve d'exprimer ces choses devant moi-même et devant toi. Il me semble que, renfermé en moi-même, le sentiment de mes fautes m'accompagne plus énergiquement partout, que si, le détachant de mon âme, je le plaçais en quelque sorte hors de moi, et en ma présence. Enveloppé de ce voile sombre, je m'efforce plus constamment d'en sortir, ce à quoi, chère âme, nous ne cesserons de travailler l'un et l'autre. Quand je me mets en présence de tout ce qui est pur, grand et bon, et quand je m'y livre, je me sens plus fort dans la lutte contre moi-même, et je puis davantage pour les autres, que lorsque, pénétré de la pensée de mes imperfections, je chemine en boitant et en me fourvoyant loin de mon but. On échappe à ce qui est bas à mesure qu'on s'élève sur les hauteurs et le mal s'évanouit quand on arrive au sommet.

» Tu parles de vérité, mon amie, bien mieux, tu la sens en toi ; c'est la raison pour laquelle je t'aime autant ; c'est par là que tu as touché mon cœur. Tu veux le bien, et c'est pourquoi ta présence me rend heureux. Je le veux aussi, nous sommes faibles tous deux : eh bien, nous implorerons ensemble le Dieu des miséricordes, et son Fils, notre Seigneur et Sauveur.

» L'amour de soi est la racine de bien des maux ; le dévoûment, le plein dévoûment les fait disparaître. Nos fautes, petites et grandes, proviennent d'une même racine, comme aussi le bien est le germe de tous les biens. Nous savons donc où nous devons tendre. Nous serons fidèles à nôtre meilleure nature, et ne sacrifierons pas à de trompeuses idoles. Ce que le cœur dans sa chambrette et devant l'Eternel, se propose comme pur et vrai, voilà ce qui est bien. Le monde ne nous l'enseignera pas ; aussi voulons-nous nous affranchir de ses suffrages.

» Tu parles d'idéaux, ma bien-aimée ; ne t'en fais pas, ma chère âme ; ils proviennent de notre faiblesse et sont sujets à s'évanouir. Les poëtes ont beau les vanter, elles sont faux or ces créations d'une main qui tente de renouveler l'œuvre des Titans. Elles passent, et ne laissent dans l'âme que des regrets. C'est la vie que nous voulons élever à l'idéal ; il dépend de nous, non de créer le divin, mais de le reconnaître, et par là de nous l'approprier. C'est ainsi que la réalité devient plus féconde qu'aucun de ces idéaux, qui nous échappent alors que nous croyons les saisir. Le grand art, c'est celui de faire du présent l'idéal ; c'est le seul, s'il en est un, et c'est celui auquel nous voulons nous attacher. »

V

Bientôt cependant des appels furent adressés à Ritter de côtés divers et plus d'une place lui fut offerte. L'un de ces appels venait de la grande duchesse de Weimar, qui lui demandait de se charger de l'éducation de ses deux filles, dont l'une est aujourd'hui la reine et l'autre la princesse Charles de Prusse. Ritter crut ne pouvoir répondre mieux à la confiance que lui témoignait la noble mère, ni lui exprimer mieux sa reconnaissance, qu'en lui parlant le langage d'une entière et respectueuse ouverture. Voici quelle fut sa réponse[1] :

« Ignorant complétement ce que sont les entours des jeunes princesses, tout ce que

[1] Pag. 266.

je sais, c'est que le vrai point de départ de leur développement repose dans l'innocence de leur cœur et dans leurs dons naturels. Nous n'avons, ni dans notre science, ni dans notre savoir-faire, le moyen de déposer en elles rien dont elles ne possèdent le germe; mais ce germe existe, car elles sont des créatures de Dieu. Nous ne pouvons que protéger, diriger, éveiller ce que le ciel a mis en terre. Notre première tâche doit donc être de veiller à la conservation de cette innocence et de cette pureté, le charme de leur âge; car c'est de cette source inépuisable que jailliront vérité, foi, tendresse, espoir, énergie, dignité, toutes les vertus aimables et consolatrices, l'ornement de la femme; et c'est à ces vertus, toujours jeunes, ce n'est pas à la science ou à l'art, qui peuvent bien embellir l'existence, mais non donner la noblesse à l'âme, qu'il appartient de faire d'une créature de Dieu la joie de ses alentours, en même temps que de lui donner le bonheur, quelle que soit sa position.

» Le premier devoir d'un éducateur sera donc de protéger l'âme de l'enfant contre tout arbitraire, contre tout ce qui tendrait à comprimer son développement ou à l'exagérer, contre tout ce qui serait de nature à troubler l'innocent essor de cette fleur charmante, qui ne peut prospérer que par un humble abandon à la volonté de Dieu. Tel est le mal que fait une direction arbitraire, qu'il ne peut, plus tard, être corrigé ni par l'instruction fût-elle la meilleure, ni par les efforts, même les plus sincères. Si le devoir de tous est de veiller à la vérité du développement de l'enfant, celui de l'éducateur sera donc tout spécialement de remplir auprès de lui l'office d'un ange gardien. Ce sera sa première obligation.

» Pour qu'il puisse la remplir, et marcher d'un pas sûr au milieu d'une cour brillante, où bien souvent la vérité se cache sous les voiles de l'apparence, il est nécessaire qu'il ait, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, toute la liberté dont il a besoin. Il l'aura, à l'intérieur, par l'appui, tout bienfaisant, de la princesse mère. Il l'aura à l'extérieur, par son indépendance de la cour et d'un monde qui ne pourrait qu'entraver son œuvre. Dévoué à ses élèves et à la princesse leur mère, il ne doit dépendre que d'elle, car ce sera la voix d'un cœur maternel qui sera, avec ses propres convictions, sa règle d'éducation, et non l'opinion du monde. Toujours prêt à rendre compte à la noble et tendre mère de tout ce qui concerne ses filles, à lui exposer avec franchise ses vœux, selon les besoins, comme aussi à suivre ses conseils, à se mettre en accord avec ses pensées, à se confier à ses volontés, il trouvera dans son assentiment la force de supporter toute autre désapprobation.

» Mais pour qu'il puisse combattre avec succès de pernicieuses influences, l'éducateur doit vivre hors du cercle de la cour, de ses distractions dissipatrices et des pertes de temps qu'elle entraîne. Il doit pouvoir se restaurer à sa manière, et renouveler les forces nécessaires à l'accomplissement de sa tâche, en vivant dans la paix de sa famille, de son existence bourgeoise et de ses études; il doit pouvoir alimenter à son foyer l'ouverture et la sérénité, qui lui sont indispensables pour agir sur des jeunes âmes.

» Il faut toutefois qu'il ne soit pas étranger au cercle des compagnes et des camarades de jeu des princesses ses élèves, parce qu'il ne doit pas avoir moins à cœur l'éducation médiate qui se fera par leurs relations dans la vie que celle qu'elles recevront de son enseignement. Il devra donc pouvoir étendre insensiblement sa sphère, d'action, et la généraliser, de manière à se mettre en état d'aider ses royales élèves à comprendre le monde au sein duquel elles occuperont une haute place, et au bonheur duquel elles sont appelées par leur naissance, et par la grâce de Dieu, à se dévouer

tout en trouvant le bonheur dans cette voie mieux que dans toute autre.

« Vient la question de l'instruction, qui présente bien moins de difficultés quand on en a posé la base. De la simplicité d'un cœur tourné vers le bien, conduit par la religion à la conscience de lui-même, et qui se déploie en sens divers dans la science, dans l'art et dans la vie, on arrive par le vrai chemin à savoir, à pouvoir, à agir. Dans cette voie, tout ce qui ajoute à la valeur de l'être humain est, pour son âme, un trésor dans le temps et dans l'éternité. Toute instruction doit, du reste, être sérieuse, aimable et tenir compte de l'individualité de l'enfant. Elle ne doit fléchir sous aucune règle conventionnelle, n'importe que ces règles soient imposées par la tradition, par l'esprit du jour, par les goûts et les systèmes dominants; on ne réussit par l'emploi de ces moyens extérieurs qu'à dresser l'enfant, à le façonner et à le perdre. Aussi le vœu que j'émets, de voir mes élèves entrer en relation avec les hommes cultivés et les nobles femmes qui partagent ma manière de voir, m'est-il très à cœur, comme moyen de pouvoir remplir avec espoir la tâche qui me serait confiée.

» Le troisième désir que j'éprouve est celui de n'être lié par aucun engagement à la place d'instituteur, avant d'avoir appris à en connaître les fonctions et d'avoir acquis la certitude de pouvoir répondre à la confiance que S. A. I. m'accorde sans me connaître personnellement. Le bonheur des princesses ses filles, comme le mien propre, est trop intéressé à ce que cette épreuve soit faite pour que je ne sois pas prêt à la subir. J'ose proposer à cette fin le temps qui courra de Pentecôte à la fin de juillet; il suffira pour m'apprendre à connaître les dispositions de mes futures élèves, pour me permettre de me faire une juste idée des vœux de leur généreuse mère en ce qui concerne l'éducation de ses filles et pour me mettre en état de mesurer l'étendue de ma tâche. La fin de juillet venue, il me paraîtrait convenable que je m'éloignasse pour quelque temps de Weimar, et que j'allasse à Gœttingue attendre d'y recevoir la décision de S. A. I. Elle daignerait, dans le cas où elle serait disposée à sanctionner un premier appel, me donner par écrit mes instructions, ainsi que les conditions qui y seraient attachées.

» Tel serait, à supposer que je n'aie point, par ce que je viens de dire, encouru la disgrâce de S. A. I., le moyen le plus sûr, le plus simple et le plus vrai de satisfaire à tout. Si, m'exprimant comme je viens de le faire, il m'est advenu d'avoir en quoi que ce soit manqué au respect que je dois à Sa Grandeur, je la prie humblement de ne l'attribuer qu'à la nouveauté des rapports dans lesquels je me trouve. Qu'elle veuille accueillir mon langage comme étant l'expression du fond de mon cœur et celle de mon profond dévouement. »

La réponse à cette lettre fut brève et toute officielle; et comme on y relevait le fait que c'était essentiellement à un enseignement que Ritter avait été appelé, il se hâta de déclarer que ce langage, mis en opposition avec les vues pédagogiques qu'il avait manifestées, était à ses yeux un ordre de renoncer à une place, où il n'aurait pas les moyens de satisfaire aux vœux de la grande duchesse héréditaire. Ce résultat était, du reste, celui qu'il souhaitait. Sa répugnance à vivre auprès d'une cour n'avait fait que s'accroître de jour en jour. « Ah! s'il s'agissait, non d'un palais, mais d'une prairie où je pusse m'ébattre à ma guise, combien la proposition m'eût agréé davantage! » écrivait-il à sa sœur. Aussi quand, plus tard, l'appel de la grande duchesse lui fut renouvelé, et dans des termes qui concordaient avec ses vues, n'éprouva-t-il pas de regrets de ce qu'il lui parvint au moment où il venait d'accepter un enseignement dans le gymnase de Francfort.

Mais cette place, non plus, n'était pas de

nature à répondre à ses vœux. Elle lui imposait quinze heures de leçons à donner par semaine. Il devait enseigner les langues, l'histoire, la géographie et même la statistique militaire. Aucune liberté de méthode; à lui de traîner les chaînes de la tradition. Aussi ne respira-t-il librement qu'alors que, grâce à l'intervention de Guillaume de Humboldt et du général de Volzogen, il fut, en 1818, appelé à Berlin.

Dans l'intervalle, il avait publié le premier volume de sa géographie; elle avait fait événement. Il l'avait dédiée à Pestalozzi et jugée avec sévérité. Sans doute, il ne pouvait ignorer que son œuvre avait plus de valeur qu'aucune de celles qui l'avaient précédée dans ce champ de la science, mais il la jugeait en soi, et le pas qu'elle avait fait franchir à la géographie était bien faible, assurait-il. Cependant elle n'avait pas tardé d'attirer l'attention générale et d'être mise à la place élevée où elle est demeurée depuis un demi-siècle. L'Allemagne avait placé ce livre au nombre de ceux dont sa science pouvait concevoir un juste orgueil; car tout ce que l'on savait alors en géographie était embrassé d'un coup d'œil; les vues générales reposaient partout sur des faits bien étudiés, et partout aussi il y avait profondeur, exactitude, sagesse. Un nouvel ouvrage de Ritter, son étude sur l'histoire des peuples européens avant Hérodote [1], avait encore ajouté à sa renommée. Pour lui: « Si les louanges rendaient heureux, écrivit-il à sa sœur en ces circonstances, je nagerais dans le bonheur; mais je ne me sens pas plus heureux à cette heure que je ne l'étais avant qu'on brûlât tout cet encens en mon honneur. »

Mais son appel à Berlin, à un haut enseignement, fut pour lui le sujet d'une vive satisfaction. Il allait lui permettre de vivre entouré de considération, auprès de ses amis les plus distingués, en possession de tous les moyens d'accomplir l'œuvre de sa vie: tous ses vœux étaient comblés. Il entra donc avec bonheur dans cette nouvelle carrière, qu'il allait parcourir durant quarante années, toujours mieux remplies, et fut accueilli avec un espoir qui certes n'a pas été trompé [1].

LOUIS VULLIEMIN.

[1] Vorhalle europæischer Vœlker vor Herodotus.

[1] Ici s'arrête le premier volume de la biographie de Charles Ritter, écrite par son gendre Kramer; espérons que, sans trop de retard, un second volume suivra le premier.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Ce qui fait la vie de l'Eglise.

> Et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde.
> Jean VI, 51.

L'article sur la *Prédication au point de vue de ses résultats*, que M. Aug. Glardon a publié dans le numéro de juillet du *Chrétien évangélique*, a fait quelque sensation. Il a une portée plus grande qu'il ne le semblerait au premier abord, plus grande peut-être que ne l'a pensé l'auteur lui-même. Il ne s'agit plus, en effet, de la meilleure manière de prêcher; ce qui est mis en question, c'est la place et le rôle de la prédication dans les assemblées religieuses, c'est la nature de l'œuvre pastorale, c'est, pour l'Eglise, le moyen de vivre et de remplir sa mission dans le monde. Au fond, il paraît y avoir dans l'esprit de l'auteur une conception de la vie de l'Eglise, différente de celle qui a prévalu depuis la réformation. Il ne demande pas seulement quelques améliorations partielles et accessoires, mais une vraie réforme du culte public; il « appelle de tous ses vœux une transformation du ministère évangélique et une modification de notre constitution ecclésiastique: » abolir le sermon et le remplacer par la

Cène, accompagnée d'exhortations mutuelles; transporter aux réunions du soir, c'est-à-dire au second plan et sous formes d'études bibliques élémentaires, la prédication de la Parole ou l'enseignement chrétien; décharger les pasteurs de ce qui jusqu'ici fut leur principal office et leur donner le loisir de travailler au dehors de l'Eglise, soit par l'évangélisation directe, soit surtout par des conférences, des articles de journaux, des publications diverses, tels seraient les changements à introduire, afin de suppléer à l'insuffisance de la prédication, quant à ses résultats, de vivifier l'Eglise, de surmonter l'indifférence du monde et de répondre aux besoins de l'époque.

On le voit, la question est grave, elle tient au fond des choses. Elle est d'ailleurs tout à fait actuelle: on s'en préoccupe, elle se pose toujours de nouveau; en Allemagne, dans la société pastorale suisse, dans ce journal même à réitérées fois et plus récemment en France, dans les églises nationales, comme dans les églises libres, la prédication, les rapports de la prédication et du culte ont été l'objet de travaux importants, signe certain qu'il y a là un problème à résoudre encore, dans le travail de reconstruction ecclésiastique qui semble être une des tâches de notre époque.

Il est bon que des questions de cette nature soient soulevées et qu'on soit forcé de les aborder directement et par divers côtés. Il faut savoir gré à M. Glardon de les avoir de nouveau posées parmi nous.

Mon intention n'est point de le suivre pas à pas dans son argumentation. Cette méthode tourne trop aisément à la polémique et me répugne. Mieux vaut interroger d'abord et écouter la parole du Maître, avant de combattre les idées d'un frère. D'ailleurs il ne s'agit point ici de M. Glardon et de son intéressant article; il s'agit d'idées qu'il a le mérite d'avoir formulées en propositions claires, positives et pratiques, mais qui ne lui sont pas particulières, et derrière lesquelles il y a des principes et toute une théorie sur le culte et sur la vie de l'église.

Il est à regretter que les propositions faites n'aient pas été rattachées à l'autorité souveraine du Seigneur, à quelque principe dominant et directeur, à quelque parole de l'Ecriture, qui eut servi de centre et de point d'appui au système, et aussi de critère dans les détails: des faits particuliers, des opinions et des expériences personnelles ou locales ne suffisent pas quand il s'agit de réformer l'église. La tradition du passé ne fait pas loi; mais, pour la renverser, il faut s'appuyer sur l'éternelle vérité.

Je crois donc bien faire de placer à la base du présent travail une étude biblique sur Jean VI, 51-64, sur la manducation du corps et du sang de Jésus-Christ dans ses rapports avec la prédication et le culte, étude ancienne déjà et étrangère à toute préoccupation polémique. Quelques retranchements ou modifications, insignifiants quant à l'idée fondamentale, suffiront pour la mettre en rapport avec le sujet en discussion maintenant. Je n'aurai qu'à étendre les applications et à développer les conséquences pratiques du principe obtenu, pour rendre ce rapport plus complet.

Cette marche a bien un inconvénient: elle n'aborde pas directement la question. Mais j'ai deux raisons pour excuse. La première, c'est que je fais ainsi une étude en quelque sorte désintéressée de l'Ecriture, sur ce qui fait en principe la vie de l'église et par conséquent la vie du monde; la seconde, c'est que cette voie conduit pourtant au cœur du sujet qui doit nous occuper, et qu'elle aboutit au principe fondamental dont il ne faut jamais se départir quand il s'agit de l'œuvre pastorale. Ce principe, je l'énoncerai d'emblée, c'est qu'il faut nourrir les âmes de la chair et du sang de Christ.

Je ne viens donc pas plaider la cause du

sermon ou d'un genre de prédication, ou d'une forme de culte quelconque. S'il ne s'agissait que de formes, on pourrait garder le silence, ou du moins ne parler que pour combattre l'importance exagérée que l'on donnerait à des formes. Mais au fond, c'est la prédication elle-même de la parole de Dieu dans l'Eglise qui est en cause : il s'agit de savoir si cette prédication est de première nécessité pour la vie chrétienne et l'office principal du pasteur, ou bien si elle doit être placée au second plan comme un moyen d'action secondaire.

Trois questions se posent : 1° Qu'est-ce qui donne la vie au monde? — 2° Quelle est la place de la prédication dans l'Eglise en général et dans le culte en particulier? — 3° Quel est le principal objet et le premier office du ministère évangélique?

I

Entendons-nous d'abord sur l'idée qu'il faut se faire de la vie dans l'Eglise. Les Juifs demandaient des miracles : nous nous figurons volontiers la vie sous la forme de l'extraordinaire, de nouvelles pentecôtes, de conversions qui frappent, de manifestations apparentes. Mais la vie qui doit se trouver dans le chrétien et dans l'église, c'est tout simplement la vie nouvelle par le Saint-Esprit, cette *vie éternelle* que le Fils de Dieu est venu apporter au monde, et qui, « descendue du royaume éternel de Dieu et descoulant à nous, » comme dit Calvin, se développe sur la terre pour se perpétuer et s'épanouir au delà du tombeau, dans une immortalité glorieuse. C'est la vie de Dieu transportée dans le monde visible et s'y déployant dans les conditions et sous toutes les formes de l'existence humaine. Son nom, sa manifestation authentique en cette forme humaine, c'est, dans le langage biblique, la *justice ;* car la justice consiste dans la conformité à la loi, dans la réalisation de la sainte volonté de Dieu, dans la reproduction en l'homme de ce qui est en Dieu : « Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait ; » or la parfaite ressemblance avec Dieu, c'est la gloire suprême, c'est la vie éternelle. Considérée en son essence, la vie consiste dans l'*amour,* car « Dieu est amour. » Sagesse, connaissance, extases, miracles, les dons les plus brillants, les œuvres les plus éclatantes, tout n'est rien sans la charité. « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie quand nous aimons nos frères. » (1 Jean IV.) L'extraordinaire de la vie chrétienne est celui d'un amour, d'une miséricorde qui n'est point de la terre. La nouvelle naissance est un miracle, mais elle s'accomplit dans le secret des cœurs. Dans la règle, la vie spirituelle se développe, je ne dirai pas paisiblement, car elle a ses crises, ses douleurs et ses luttes, mais peu à peu, sans bruit, souvent dans l'obscurité. La vie éternelle nous est apparue en sa perfection dans la personne de Jésus de Nazareth, dans cette vie toute simple, toute unie, toute humaine, et qui, sauf les œuvres de son ministère, ne se distingue que par sa sainteté et sa charité. Voilà l'idéal qu'il faut avoir devant les yeux quand on parle de vie et de progrès spirituels dans l'église.

J'en viens maintenant à la grande question. Que faire pour obtenir la vie? Que faire pour la donner au monde? — Tout l'enseignement de Jésus dans la synagogue de Capernaüm porte sur ce point unique. C'était à l'époque de la fête de Pâque. Jésus avait, par les mains de ses disciples, rassasié cinq mille hommes avec quelques pains et quelques poissons. Il s'était révélé ainsi comme celui qui donne à manger à ceux qui ont faim, comme la source et le tout-puissant dispensateur de la vie pour les hommes. On ne l'avait pas compris. Le lendemain, quand les foules l'entourent et le pressent à Capernaüm, il s'explique devant elles. Voici le sens du grand miracle : « Je suis le pain vivant, le pain descendu

du ciel, et le pain que je donnerai au monde c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. » La pensée est claire; les Juifs voulaient faire des œuvres pour obtenir la vie; Jésus leur répond : « Non, ce n'est point en faisant des œuvres que vous arriverez à la vie éternelle, car pour faire des œuvres, il faut déjà posséder la vie. La vie est un don de Dieu et ce don est là devant vous: il vous est accordé dans la personne du Fils, qui est descendu du ciel pour donner la vie au monde. C'est en croyant en lui, en recevant sa parole, en le recevant lui-même dans vos cœurs, que vous aurez la vie et que vous pourrez faire les œuvres de Dieu. « Ma chair est vraiment nourriture et mon sang vraiment breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. De même que le Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis à cause du Père, de même aussi celui qui me mange vivra à cause de moi. »

L'idée qui est donc à la base de la doctrine de Jésus et sur laquelle il insiste, c'est que l'homme doit manger pour vivre, et que pour vivre de la vie de Dieu, il faut qu'il se nourrisse, par la foi, de la substance que Dieu lui envoie du ciel. C'est la loi universelle des êtres créés : n'ayant pas en eux-mêmes le principe de leur existence, ils ne subsistent qu'à la condition que leur vie soit constamment alimentée du dehors. Cette nécessité pour l'homme de puiser hors de lui-même la vie de son âme se retrouve dans tous les domaines. Le corps tire de la terre le pain dont il renouvelle ses forces; l'artiste trouve dans les ouvrages de la création les formes et l'idéal dont il compose ses œuvres; c'est dans la contemplation que le poëte s'inspire et ses chants ne sont que l'écho des voix divines qu'il a entendues dans son cœur ou dans la nature: la pensée du savant ou du philosophe ne vit que des idées ou des lois que l'intelligence éternelle a déposées dans le monde physique ou dans celui de l'esprit. L'univers entier est là devant l'homme comme une table richement servie où son âme peut se rassasier de tous les biens qui font sa vie en ce monde.

Mais l'univers, créature de Dieu, ne saurait donner ce qui n'est pas en lui. Image des choses invisibles éternelles, il n'en a pas la substance et la réalité; simple expression de ce qui est en Dieu, il n'est après tout qu'une apparence qui passe. Or l'homme a besoin de vivre de la vie de Dieu, il a soif du Dieu vivant lui-même. C'est pourquoi la Parole qui dès le commencement était avec Dieu, et par qui toutes choses ont été faites, et en qui était la vie, la Parole a été faite chair, apportant ainsi la vie divine du ciel sur la terre et l'introduisant dans l'humanité sous une forme assimilable à notre nature. C'est à ce titre, en sa qualité de Verbe créateur devenu homme, os de nos os et chair de notre chair, que Jésus est pour nous le pain descendu du ciel. S'il donne la vie à l'âme qui se nourrit de lui, c'est que la « plénitude de la divinité habite corporellement en lui » et qu'en le recevant dans son cœur on est par là même « rendu participant de la nature divine. » La substance qui fait vivre les âmes, c'est donc la Parole vivante et éternelle de Dieu, mais cette Parole en tant qu'elle est contenue dans la *chair* du Fils de l'Homme.

Je dis la *chair*, car Jésus insiste sur ce mot avec une intention marquée: c'est sa chair qu'il donne pour la vie du monde. Qu'est-ce à dire? La chair, c'est la matière animée; c'est la substance animale dont est pétrie l'humanité terrestre, c'est l'homme en sa forme actuelle corruptible et mortelle. En parlant ainsi, l'intention du Seigneur est sans doute premièrement d'humilier les prétentions de la pensée humaine, qui voudrait parvenir à Dieu directement, par une voie toute spirituelle et sans douleurs : « corrigeant l'orgueil de notre esprit.... il veut que pour chercher la vie nous nous

arrêtions à sa chair qui est contemptible en apparence[1] ». Mais il y a plus encore, il veut nous dire que cette forme visible, terrestre, matérielle, qu'il a revêtue en la personne de Jésus de Nazareth, que ses souffrances et sa mort, que son humanité actuelle, en un mot, est le moyen de communication nécessaire entre la vie éternelle et notre âme. Donc le Christ qui donne la vie, ce n'est ni le Christ fantôme du docétisme, ni le Christ idée et purement logique des philosophes, ni le Christ tout intérieur des mystiques, ni le Christ dogme ou le Christ morale de certains théologiens; c'est le Christ historique, le Christ des Evangiles et des apôtres, le Christ vivant et personnel, qui est né de la vierge Marie et a souffert sous Ponce Pilate. On ne peut pas séparer l'essence spirituelle et divine du Fils de l'homme de la forme sous laquelle elle nous est donnée. La vie éternelle a été mise en sa chair afin qu'on la puise là : pour recevoir l'un, il faut recevoir l'autre.

Mais est-ce tout? Christ est-il seulement un individu parmi d'autres individus, et sa chair ne continue-t-elle pas de vivre sur la terre? L'Eglise est le corps de Christ et les membres de l'Eglise sont les membres de Christ. Dès lors le sang des martyrs n'est-il pas le sang de Jésus? Et quand le Seigneur a livré au monde ceux qui sont « les membres de son corps, de sa chair et de ses os » (Eph. V, 39), ne peut-on pas dire qu'il a donné sa propre chair en pâture au monde. Car le monde vit de la foi, de la patience et de la charité des chrétiens, c'est-à-dire de Christ vivant dans ses rachetés. Le Verbe divin continue à être la vie du monde en la personne de ceux qui lui appartiennent et en qui il demeure.

Il est à peine nécessaire de dire que les mots... « que je donnerai pour la vie du monde » font allusion à la mort expiatoire du Seigneur ou la supposent. L'expiation est en effet la condition du salut; il fallait que la malédiction du péché fut ôtée pour que la bénédiction pût se répandre sur les pécheurs; il fallait que la barrière de la chair fut brisée pour que la vie du Fils unique de Dieu pût passer dans le reste des fils d'Adam. Mais ici ce n'est pas le côté négatif de la rédemption, la peine subie pour le péché, qui importe et que Jésus met en relief. Il ne s'agit point de la victime offerte à Dieu pour le péché, mais de la chair de cette victime offerte au monde comme substance nutritive, comme « pain de vie » et l'idée qui domine en cet endroit et qui ressort de tout le discours de Jésus est celle du dévouement, de l'immolation de soi-même, par lequel il rassasiera les âmes en justice et leur fera goûter la substance de la vie véritable. Le Fils de Dieu s'est donné déjà quand il est descendu du ciel sur la terre en forme de serviteur; maintenant il consommera le sacrifice: homme, il donnera sa vie pour les hommes; chair, il suivra le chemin de toute chair; il répandra avec son sang l'amour divin, où le monde puisera la paix et la vie; il descendra dans le tombeau, mais pour triompher de la mort, et pour revivre dans les siens en leur communiquant l'immortalité qui est en lui.

Mais que signifie la distinction entre *la chair* et *le sang* sur laquelle Jésus revient plusieurs fois et à laquelle il paraît mettre de l'importance? Y a-t-il là, comme le pense M. Godet, une allusion à l'agneau pascal? Est-ce que le sang est le sang expiatoire, le sang de l'Agneau qui garantit de la mort, tandis que la chair serait son corps, l'aliment qui communique positivement la vie? Mais l'idée de la purification des péchés n'est pas ici sur le premier plan. Jésus ne parle pas du sang comme effaçant les péchés, mais comme donnant la vie éternelle à ceux qui en *boivent*. Or, chez les Juifs, le sang expiatoire n'était jamais un breuvage pour l'homme, il était offert à Dieu, porté dans le lieu très saint ou répandu sur l'autel. Il faut remonter à l'idée

[1] Calvin.

première, fondamentale du sang dans le symbolisme de l'Ancien Testament : c'est dans le sang qu'est l'âme ou la vie ; « le sang c'est la vie. [1] » L'idée même d'expiation par le sang est dérivée de celle-là : Si le sang est offert à Dieu pour faire propitiation, c'est parce qu'il représente une *vie* ou une *âme* pure qui s'offre pour couvrir la souillure du pécheur devant la sainteté divine : « le sang fait propitiation *par l'âme* ou *par la vie*, » dit le code sacré (Lév. XVII, 4). Le sang de Jésus représentera donc, dans notre passage, la vie qui circulait en lui, faisait battre son cœur et animait tout son être. S'il veut que nous buvions de ce sang, c'est qu'il veut que sa vie circule dans nos veines et réchauffe notre cœur, devienne notre vie. L'ancienne alliance ne permettait pas à l'homme de boire du sang, qui était réservé à Dieu seul, signifiant par là que sous la loi l'homme ne pouvait pas participer à la plénitude de la communion avec Dieu : l'Israélite avait soif du Dieu vivant, mais il ne le possédait qu'en figure et en espérance. La coupe de la nouvelle alliance au contraire, c'est la participation au sang du Fils unique de Dieu ! Il a versé sa vie pour nous et il nous la donne en nous disant : « Buvez en tous. » La chair de Christ, c'est donc la substance même du corps de Christ, la partie solide, consistante et organisée de son être, ce qui nourrit et fortifie les âmes, tandis que le sang en est la partie fluide, qui parcourt le corps entier et en opère la nutrition comme porteur et agent de la vie. Différence analogue à celle qui existe entre le corps du soleil et le mouvement de lumière et de chaleur qui est en lui et fait son action au dehors ; entre l'esprit et la pensée ; entre la vérité ou le dogme, qui forme la partie solide et pour ainsi dire matérielle du christianisme, et l'amour, qui en est la partie intime et la vie. C'est ainsi que l'entendait Ignace d'Antioche au commencement du IIe siècle, à un moment où la pensée du vieil apôtre Jean était vivante dans l'Eglise : « Je veux, écrit-il aux Romains, je veux le pain de Dieu, le pain céleste, le pain de vie qui est la chair de Jésus-Christ... Je veux le breuvage de Dieu, son sang, qui est l'*amour incorruptible* et la vie éternelle [1]. »

Mais Jésus semble s'expliquer lui-même sans figure sur ce sujet quand il conclut en disant : « C'est l'esprit qui fait vivre, la chair ne sert de rien ; les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » Les mots « esprit et vie » correspondent à ceux de « chair » et de « sang, » et sont entre eux dans le même rapport. L'*esprit*, c'est l'essence de Dieu, la substance et la réalité absolue, cause et principe de toute existence et de tout mouvement ; la *vie*, c'est l'esprit en activité, se mouvant en lui-même et se manifestant au dehors, c'est l'amour. C'est pourquoi l'âme humaine, née d'un souffle de Dieu, ne peut être alimentée que par l'Esprit de Dieu, dont sa propre substance est tirée, tout comme le cœur humain fait pour vivre de la vie de Dieu ne peut être rechauffé et mis en mouvement qu'au contact de l'amour suprême qui s'est donné au monde en la personne et en la mort du Fils de Dieu.

Il faut « manger » sa chair, il faut « boire » son sang. Jésus répète jusqu'à six fois cette parole ; parole étrange, dure à ouïr, qui fut en scandale aux disciples et en éloigna plusieurs. Elle a une force et une intention qui s'entendent d'elles-mêmes. Manger représente admirablement le mouvement de l'âme qui s'ouvre pour recevoir et savourer l'objet de son désir et pour transformer en sa propre substance une substance qui lui était étrangère mais dont elle vit. L'âme a faim et soif en effet, elle veut manger, parce qu'elle se sent vide ;

[1] Deut. XII, 23 ; Lév. XVII, 14.

[1] Epist. ad Rom. CVII. Ignace, mort en 116, avait été contemporain de l'apôtre Jean et même son disciple, d'après une tradition.

parce qu'en la faisant à son image, Dieu a mis en elle un amour infini, c'est-à-dire une capacité infinie de posséder et de vivre, un besoin que rien en dehors de Dieu ne saurait satisfaire. On dit qu'on mange des yeux ce qu'on aime, ce qu'on souhaite ardemment, ce qu'on veut avoir pour soi. Le premier homme mangea du regard d'abord, puis réellement, le fruit où il croyait trouver la connaissance qui remplirait son âme et le rendrait égal à Dieu. On mange la chair, on boit le sang du Fils de Dieu, quand, avec une âme affamée, altérée de justice, de vie éternelle, on s'empare, on jouit pour soi-même du sacrifice que Jésus accomplit sur la croix, qu'on se repaît de son amour, qu'on y puise la paix, la force, l'espérance, la sainteté, le rassasiement moral en un mot : « quiconque contemple le Fils et croit en lui a la vie éternelle. » — « Mon âme épanche-toi dans la contemplation d'un si grand bienfait.... Vous êtes donc ma victime, ô mon Sauveur, et aujourd'hui que je vous mange, je sais, je sens pour ainsi parler, que c'est pour moi que vous vous êtes offert. Je suis participant de votre autel, de votre croix, du sang qui purifie le ciel et la terre, de la victoire que vous avez remportée sur notre ennemi, sur le démon, sur le monde. Si vous vous êtes offert pour moi, donc vous m'aimiez ; car pour qui donne-t-on sa vie si ce n'est pour ses amis? Je vous mange en union avec votre sacrifice; par conséquent avec votre amour : je jouis de votre amour tout entier, de toute son immensité, je le ressens tel qu'il est : j'en suis pénétré. Vous venez vous-même me mettre ce feu dans les entrailles, afin que je vous aime d'un amour semblable au vôtre. Ah ! je vois maintenant, et je connais que vous avez pris pour moi cette chair humaine; que vous en avez porté les infirmités pour moi; que c'est pour moi que vous l'avez offerte, qu'elle est à moi. Je n'ai qu'à la prendre, à la manger, à la posséder, à m'unir à elle.» (Bossuet, ***Méd. s. l'Evang.***)

S'il est difficile de se rendre compte de l'opération mystérieuse par laquelle l'âme se nourrit de Christ, il est aisé d'en tirer deux conséquences importantes. La première, c'est que Christ n'est pas seulement pour nous un modèle à imiter, un flambeau qui nous éclaire, un idéal qui nous attire et nous élève, une personnalité puissante qui, par sympathie, exerce sur nous une influence bienfaisante et sainte : il est tout cela, mais il est plus encore, il est la substance même de notre vie ; il faut qu'il vive en nous et nous en lui, que son Esprit et sa vie, sa chair et son sang, passent dans notre individualité et l'animent. Une seconde conséquence à tirer du langage de Jésus, c'est qu'il faut toujours de nouveau se nourrir du même pain spirituel. Comme la vie corporelle doit être entretenue par des repas journaliers, ainsi il faut à l'âme qui a cru, une alimentation quotidienne par cette même chair qui a été donnée pour la vie du monde. On parle quelquefois comme si le chrétien, après sa conversion, n'avait plus besoin que d'être exhorté à vivre de la vie qui est en lui. Oui, il faut qu'il agisse, qu'il porte du fruit et qu'il en porte toujours davantage, mais pour cela il faut d'abord qu'il vive et pour qu'il ait la vie et les forces nécessaires à l'action, il faut qu'il soit nourri de la vivante Parole, de l'éternelle Vérité, qui est le pain de l'âme.

L'application à faire des principes précédents au sujet qui nous occupe est simple. Pour qu'il y ait vie dans l'Eglise et, par l'Eglise, dans le monde, il faut que les âmes soient nourries de la chair et du sang de Christ, afin que ce soit une force divine et sainte, la vérité de Christ et l'amour de Christ, qui agissent en elles. Tout le secret est là. La question seulement est de savoir comment aujourd'hui et dans l'Eglise, Christ peut être donné en nourriture aux âmes.

R. CLÉMENT.

La suite à un prochain numéro.

REVUE CRITIQUE.

—

Précis élémentaire de philosophie, par Ch. Secrétan, professeur à l'Académie de Lausanne. *Lausanne*, G. Bridel, 1868, in-12 (gr. in-16).

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* sont en général au courant des idées et de la doctrine de M. Ch. Secrétan. Ils ont plus ou moins pris connaissance de la *Philosophie de la liberté*, si ce n'est dans le livre de *L'idée*, du moins dans sa forme plus populaire du livre *De la raison et du christianisme*, ou dans quelques chapitres plus explicites des *Recherches de la méthode*. Le livre que nous annonçons aujourd'hui peut être regardé comme une introduction à la philosophie de M. Ch. Secrétan, comme un préliminaire de l'œuvre entière du professeur. Car, comme l'a dit fort justement M. F. Buisson, la philosophie de la liberté était un monument qui n'avait pas de péristyle ; on y était transporté sans préparation, et l'on pouvait s'étonner parfois de la nouveauté soudaine du spectacle. En effet, il était souvent difficile de démêler la source d'un dogmatisme si nouveau, et présenté sans avertissement préalable comme une chose qui allait de soi. Or le *Précis élémentaire de philosophie* est exactement le péristyle qui doit nous conduire dans l'intérieur du monument et qui nous l'annonce en nous le faisant pressentir. Il nous explique la raison et le pourquoi des assertions dont le ton dogmatique nous arrêtait et nous étonnait tout à l'heure. Il nous montre le chemin que doit parcourir notre pensée avant de s'ouvrir aux perspectives suprêmes qu'on lui présente, et auxquelles on la fait aboutir.

Toutefois il faut le dire, ce péristyle participe bien un peu du style du monument lui-même. Sa construction et son agencement reproduisent bien un peu l'aspect de nouveauté qui caractérise l'édifice entier : et je crois bien aussi qu'il faudrait presque aller chercher dans l'intérieur du bâtiment lui-même la clef qui doit servir à nous en ouvrir la porte. Pour bien comprendre ce *Précis*, il faut, semble-t-il, avoir déjà quelque habitude de la doctrine complète de l'auteur, ou du moins de sa manière. Certaines thèses qu'on pourrait mettre en doute au premier abord, ne s'expliquent bien que lorsqu'on sait où elles vont nous conduire. Si la pensée est un organisme, selon l'expression de l'auteur, certes on peut à plus forte raison appliquer cette définition à sa propre pensée. Sa doctrine aussi est un organisme, tout se tient de partout, et il est souvent difficile d'y avancer en marchant droit devant soi, il faut en même temps regarder en avant et de côté.

Nous reconnaissons dans ce livre le style habituel de l'auteur ; çà et là ces phrases à demi elliptiques, ces sentences qui font allusion à quelque sous-entendu qu'on dira plus tard ou qu'on ne dira pas, mais qui frappent, qui portent coup et qui dans l'éclair qu'elles lancent font découvrir des perspectives infinies ou pressentir des profondeurs inattendues. Quoiqu'il s'agisse d'un précis élémentaire, il ne faut pas s'attendre à trouver ici cette exposition limpide et un peu diffuse de la psychologie courante, ni cette clarté qui s'achète aux dépens de la profondeur, et qui ne se maintient que parce qu'elle reste à la surface des questions, ou qu'elle évite de les aborder dans leur complexité. Il est facile d'être clair en ne disant que ce qui se comprend de soi-même, et en omettant ce qui est difficile à expliquer. M. Ch. Secrétan n'est pas obscur, loin de là, il est très explicite et très clair relativement au sujet qu'il traite ; mais il est évident qu'il faut être déjà un peu familiarisé avec sa pensée pour en suivre le développement dans le

vêtement uni et serré sous lequel il nous la présente, et peut-être même à cause de ce vêtement qui la serre de trop près. S'il y a de la difficulté, elle est dans les choses mêmes, et nullement dans leur exposition qui est en elle-même simple et précise.

Ce volume est destiné aux élèves qui suivent les cours du professeur; il leur sert de fil conducteur dans l'exposé oral qu'ils entendent, et de résumé pour les leçons qu'ils ont entendues. Les 200 paragraphes qui composent ce petit volume de 300 pages, in-12, d'un texte large, ne forment que l'ourdissage nu et serré d'un tissu auquel une trame variée doit apporter l'ampleur et le moelleux qui lui manquent. Ce sont, pour mieux dire, des dessins au trait qui servent à rappeler un tableau en mettant en saillie la ligne seule, comme meilleur moyen de démontrer l'agencement des groupes et la distribution des personnages. Mais pour nous, le grand public, qui n'avons pas l'avantage d'entendre le professeur développer, accentuer et colorer l'esquisse que nous offre ce volume, nous aurions réellement souhaité qu'on nous donnât quelque chose de plus que le simple trait. Il faut être déjà du métier, quoi qu'en dise l'auteur, pour comprendre ainsi les questions à demi-mot, et pour accepter comme science acquise des thèses ou des résumés qu'on nous présente comme le résultat des développements dont on nous prive. Ce n'est pas facile de marcher ainsi en suivant la crête seule de la montagne, sans avoir un peu de plaine où se reprendre et se reposer en chemin. On arrive sans doute plus vite au but, on ne se perd pas dans les méandres du détail; on voit du même coup d'œil le point de départ et le point d'arrivée. Mais, d'un autre côté, on se prend souvent à hésiter, on se demande si c'est bien là le bon chemin et si en abrégeant on n'a pas omis quelque point de vue qui eût peut-être changé l'aspect des choses. Naturellement l'auteur est là qui vous prend par la main pour vous conduire, mais souvent aussi on est sur le point de lui crier : Arrêtons-nous, de grâce, et respirons. Puis on a comme le sentiment d'avoir oublié quelque chose et l'on est pris du désir de revenir encore sur ses pas avant d'aller plus loin.

Cette allure abrégée est bien dans l'intention de l'auteur. « On verra bientôt, nous dit-il lui-même dans sa préface, que nos paragraphes ont besoin d'être développés par l'amplification, appuyés d'arguments, éclairés par des exemples..... Il m'a semblé que plus de détail gênerait les personnes qui pourraient être tentées d'employer cet ouvrage dans l'enseignement. Dans les limites présentes, ce petit livre ne sera guère pour eux qu'un programme à examiner et, pour nos chers auditeurs de Neuchâtel et de Lausanne, un *Memento*. La simple lecture du *Précis* ne saurait donc représenter pour un commençant un enseignement philosophique élémentaire; mais on se flatte qu'il peut être lu d'une manière suivie par les personnes cultivées, même sans préparation philosophique proprement dite. »

Nous l'admettons ainsi; cela n'empêche pas que nous ne soyons fortement tentés de n'accepter ce précis que comme une pierre d'attente, et qu'il ne nous soit permis d'espérer de la part de l'auteur la publication d'un second livre qui nous donne le développement de la matière dont nous n'avons ici que le résumé. C'est un postulat que nous prenons la liberté de placer sur la conscience du philosophe, en le priant de vouloir bien en prendre note. Au nom de la question soulevée et de la cause engagée dans ces pages si remplies et si condensées, il vaudrait la peine d'y revenir pour les développer et pour déployer à nos yeux la richesse du fonds. Pris dans son ensemble, nous dit l'auteur, ce petit livre, dans l'unité de son plan et l'unité de

son but, est l'ébauche d'une preuve de l'existence de Dieu. Eh bien, l'ébauche demande qu'on l'achève, et le carton qu'on nous présente nous fait désirer de posséder le tableau lui-même.

Le plan et le but de ce livre consistent à partir de la psychologie, c'est-à-dire de l'étude de l'âme humaine, pour s'élever à la métaphysique, c'est-à-dire à la foi en Dieu. L'auteur nous amène à Dieu par l'analyse des trois fonctions qui caractérisent toute l'activité de l'âme humaine, par l'étude des lois de la pensée, des lois du sentiment et des lois de la volonté.

Cette triple analyse nous conduit à la même conclusion, au même résultat : la foi en Dieu.

En premier lieu, la pensée humaine affirme Dieu par la nécessité de sa structure, et l'organisation de ses lois est l'image même de Dieu son auteur.

Ensuite, le cœur, qui a besoin d'aimer et d'admirer, cherche un objet absolument aimable et admirable, et il veut que cet objet soit la véritable réalité.

Enfin la valeur absolue que la conscience attache aux prescriptions de la loi morale nous fait reconnaître en elles l'expression d'une volonté absolue. Comme nous ne concevons la volonté que dans un être personnel, la conscience nous atteste l'existence d'une personnalité suprême à laquelle nous sommes tenus d'obéir, et dont les intentions à notre égard se révèlent à notre conscience par le devoir.

Aussi bien que l'intelligence et le sentiment, la volonté nous démontre l'existence de Dieu par sa loi fondamentale, et complète notre idée de Dieu. C'est à cette souveraine unité que viennent ainsi converger toutes les facultés de notre âme par leur fonctionnement et par leur déploiement régulier.

Les éléments de l'analyse dont nous venons de donner la conclusion se trouvent dans Kant essentiellement. C'est évidemment d'après lui que M. Ch. Secrétan nous expose les catégories de l'entendement et la loi de l'absolu que notre raison trouve en elle comme logique suprême; c'est à Kant qu'il emprunte cet aperçu d'une théorie de l'esthétique et des beaux arts, et surtout cet impératif catégorique de la raison, c'est-à-dire la conscience de cette loi morale à laquelle notre volonté se sent absolument soumise comme règle de sa liberté. Mais dans la conclusion qu'il tire de cette étude et de cette exposition complète et soigneuse de tous ces faits d'observation psychologique, M. Secrétan dépasse Kant, et c'est en ceci que nous touchons à la partie vraiment neuve et originale du *Précis*. Kant n'arrive à Dieu que par un détour, par le détour de l'idée du souverain bien, par la nécessité d'un organisateur suprême qui arrange les choses de manière à faire coïncider la vertu et le bonheur dans une vie à venir. M. Ch. Secrétan conclut à l'existence de Dieu directement, des lois de la raison pure, de l'esthétique et de la conscience morale. C'est là son originalité. Il a poussé l'analyse kantienne au point où elle doit évidemment conduire et où ne l'avait pas amenée Kant lui-même, parce qu'il obéissait à d'autres préoccupations.

Le nœud de toute philosophie se trouve toujours dans ce passage qu'il faut nécessairement opérer de la psychologie à la métaphysique, c'est-à-dire de l'observation des faits et de la loi qui les groupe, à la réalité supérieure et absolue qui les contient et les domine. La grande question est de savoir si nous pouvons opérer ce passage et comment nous l'opérons; car nous avons en premier lieu à dépasser les doctrines insuffisantes du sensualisme ou du positivisme d'Auguste Comte, puis à échapper ensuite à l'idéalisme, soit à l'idéalisme pur de Berkeley, soit à l'idéalisme métaphysique de Hégel ou de M. E. Vacherot.

L'idéalisme nous oppose cette thèse : quel que soit l'objet qui occupe notre pen-

sée, nous ne pouvons pas sortir de la pensée pour atteindre l'objet, l'objet pensé n'est au fond que le produit de notre propre pensée. L'idéalisme prétend que les conclusions auxquelles nous arrivons en appliquant les lois de notre raison à l'analyse de l'intelligence, du sentiment et de la volonté, ne sont que des conclusions purement logiques, purement formelles, mais sans contenu réel. Dans toutes nos pensées nous n'opérons jamais que sur le vide. On pourra sans doute nous accorder que nous raisonnons juste, mais on ne nous accordera pas que notre raisonnement corresponde à la réalité des choses, à un objet extérieur. L'absolu dont nous avons l'idée dans notre raison ne peut jamais être autre chose qu'un absolu idéal, privé de toute réalité.

Le sensualisme de l'école expérimentale, de cette école qui, de nos jours, accapare exclusivement à son profit l'épithète de scientifique, prétendra de son côté que la réalité n'existe que dans le phénomène perçu par les sens, le seul sur lequel on puisse asseoir le contrôle de l'expérimentation sensible, et qu'il n'y a pas d'autre réalité absolue que celle-là. Quant à une réalité qui correspondrait aux lois de la pensée appliquée à une observation portant sur des faits que l'expérience sensible ne peut contrôler, cette réalité n'existe pas. Le positivisme conclut ici, comme l'idéalisme, que nous sommes dupes d'une illusion ; mais, plus conséquent, il juge qu'il est inutile d'occuper la science des idées de cet ordre qui ne sont qu'imaginaires, à l'inverse de l'idéalisme qui, pour sa part au contraire, semble méditer d'autant plus sur ces formes dialectiques qu'elles sont plus vides à ses yeux.

Le matérialisme dit que Dieu n'existe pas, parce qu'il ne tombe pas sous nos sens, et l'idéalisme affirme que Dieu n'est pas réel, parce que notre raison ne peut pas prouver son existence autrement que par l'idée que nous en avons.

Comment donc s'y prendre pour passer de la subjectivité de la pensée à son objectivité, comme on dit en langage philosophique ; comment de la perception d'un objet par les sens ou de sa conception par la pensée pourrons-nous conclure à l'existence extérieure et réelle de cet objet ? Comment, en un mot, sortons-nous de nous-mêmes ?

Nous en sortons tout simplement par un acte de foi d'abord, puis par nécessité morale. Nous croyons au monde des sens et au monde de la pensée par une seule et même opération; nous y croyons parce qu'il faut y croire.

Remarquons que le monde des sens, dont l'existence semble s'imposer à nous directement et comme d'elle-même, ne parvient cependant à notre connaissance que par la pensée elle-même, par les formes du temps et de l'espace, par les catégories de l'être, de la substance, de la cause, du but. Telles sont les idées dont nous revêtons la sensation, afin de la percevoir et d'en porter un jugement quelconque. L'observation du moindre fait d'expérience est une opération qui se passe en nous et évidemment dans notre propre pensée, ce qui ne nous empêche pas d'admettre, sans la moindre hésitation, l'existence d'une réalité extérieure. Ce passage de la pensée intérieure à l'objet extérieur, cette adhésion à la réalité de la chose pensée, qu'est-ce autre chose si ce n'est une croyance, un acte de foi ?

Bien plus, nous possédons dans notre pensée une notion indispensable à toute expérimentation, et qui cependant est complétement à priori ; c'est le principe que les lois de la nature sont immuables. Ce principe est complétement à priori, parce que, s'il s'est établi dans notre esprit par l'expérience, il n'en dépasse pas moins la

portée de l'expérience et qu'il est absolu. Notre expérience ne s'applique que dans une étendue limitée, et elle ne peut comprendre l'absolu. Comment donc savons-nous que les lois de la nature sont immuables? Avons-nous expérimenté toutes les lois de la nature et dans toute leur étendue? Non, et cependant nous admettons ce principe, forcément, parce que sans cela l'observation elle-même deviendrait inutile et toute expérimentation hasardeuse et vaine. Car si je n'étais sûr que la loi que je constate aujourd'hui subsistera encore demain, que m'importerait de m'en enquérir et comment pourrais-je établir la moindre loi? Ici encore, notre adhésion à un principe purement formel, purement logique, à une loi de notre pensée à laquelle nous donnons cependant la valeur d'une réalité objective et extérieure, ne se fait vraiment que par un acte positif de foi à notre raison.

Dans cet ordre de pensées relatives au monde sensible, nous croyons donc à la réalité de l'objet pensé; pourquoi donc cesser d'y croire lorsque cette même pensée se porte sur des objets d'observation interne, sur les faits non plus du monde des sens, mais sur les faits intellectuels purs, sur les faits de sentiment, sur les faits moraux, sur les faits de conscience en un mot? Tout se tient, tout se correspond dans la pensée humaine; on ne peut pas faire de triage, ni opérer de départ dans les objets auxquels elle s'applique. Les mêmes lois, les mêmes procédés la dirigent dans toutes ses opérations, qu'il s'agisse des idées relatives à Dieu, des idées relatives au monde extérieur ou des idées relatives à l'homme lui-même. Puis, par-dessus le tout, les données morales viennent corroborer les données intellectuelles et achever ainsi de leur imposer la réalité la plus impérieuse et la plus absolue.

Les dernières raisons de la logique se trouvent dans la morale, dit excellemment M. Ch. Secrétan. N'est-il pas évident que les réalités extérieures doivent exister si notre action sur elles doit être réelle, et si nous devons en être responsable. Elles constituent la matière et l'objet de toute notre vie morale et rendent seules possible la manifestation des actes moraux. Il n'est pas jusqu'à ce principe de l'immutabilité des lois de la nature qui ne soit indispensable pour que ma responsabilité morale soit réelle. Car enfin pour être responsable de mes actions, il faut que je puisse répondre de leur effet dans le monde réel, et pour en répondre, il faut que je puisse compter sur sa réalité et sa permanence. Je dois à priori connaître le résultat extérieur d'une action que je puis commettre; je dois savoir à coup sûr par les lois de la physiologie que je puis tuer mon prochain, s'il me prend envie de lui porter un coup de poignard, et que, pour ce même fait, je puis être un meurtrier demain aussi bien qu'aujourd'hui.

C'est donc par un acte de foi à la réalité de l'obligation morale et aux réalités qui la conditionnent que nous sortons de l'idéalisme, et que nous sommes en même temps forcés de dépasser le sensualisme; car ni l'un ni l'autre ne peuvent nous fournir la réalité où l'obligation morale doit trouver son point d'appui.

« Les dernières raisons de la logique se trouvent dans la morale; » tel est la pensée fondamentale sur laquelle gravite, je puis dire, toute la philosophie du *Précis*. C'est sur cette base inébranlable que l'auteur fonde toute sa métaphysique. Nous le savions déjà par ses précédents ouvrages; nous possédions déjà cette doctrine qui est à la base de la philosophie de la liberté, mais c'est ici que l'auteur nous en fait pour la première fois l'exposé didactique complet, en nous faisant passer par une suite de déductions rigoureusement enchaînées.

Sur ce terrain de la raison pratique, l'auteur établit l'idéal de la destinée de l'homme. Sa théorie de l'unité de l'huma-

nité, que nous connaissions déjà par les chapitres de la *Recherche de la méthode*, revient ici comme articulation essentielle du système. Le livre se termine par l'exposition de ce que l'auteur appelle la vie absolue, c'est-à-dire la réalisation libre et volontaire de la part de l'humanité de la vie en Dieu, but final de la création, et consommation par la liberté de l'unité suprême, magnifique synthèse réunissant dans l'absolu les éléments épars de l'analyse expérimentale et rationnelle la plus complète.

Nous avons cherché à rendre compte des idées principales du *Précis élémentaire de philosophie;* mais ce que nous ne pouvons pas exprimer c'est le mouvement et l'élan soutenu qui l'animent. D'analyse en analyse, à mesure qu'on avance, on se sent pénétré d'une vibration dont l'harmonie s'accentue peu à peu, jusqu'à produire les accords pleins et consonnants d'une unité complète et vivifiante. Lisez entre autres le chapitre de la Vie absolue. J'allais dire qu'on y sent comme un souffle de poésie; non, c'est mieux que cela, c'est un souffle de liberté émue, austère mais épanouie et infinie dans ses aspirations, un souffle moral, le tout soutenu par les accents d'une raison ferme, sévère et inexorable. Après cela, n'est-ce pas peut-être aussi de la poésie que cette alliance harmonique de la raison, du cœur et de la volonté à la recherche d'une unité finale, d'un idéal supérieur, dans lequel viennent se résoudre toutes les dissonnances et toutes les antinomies de notre vie d'ici-bas.

Dans le fond, le *Précis élémentaire* de M. Ch. Secrétan nous conduit à la foi religieuse. Cette vie idéale, qu'il appelle la vie absolue, c'est ce que le chrétien appelle la sainteté. Est-il besoin de tout ce travail préliminaire à l'unique fin d'arriver à une conclusion si simple et si naturelle pour celui qui se contente de lire la Bible? Non sans doute, mais pour celui qui voudrait se rendre compte de sa foi et la comprendre par la pensée comme un système rationnel, nous ne pouvons lui offrir de meilleur guide que ce *Précis*.

Tout le monde se fait sa philosophie comme il le peut, bonne ou mauvaise. Chacun a son système ou son fragment de système sur les choses, sur la vie, sur le monde, sur sa destinée. Celui qui n'a pas de système s'en fait un qui est négatif, celui qui doute se fait un système du scepticisme. Or, la chose étant ainsi, mieux vaut se faire, s'il se peut, une bonne philosophie, même au prix de quelque effort, que de s'endormir dans une mauvaise. A celui qui se retranche dans sa foi pour échapper à la métaphysique, nous lui dirons qu'il se fait illusion, car la foi est une métaphysique, et inversément une métaphysique n'est pas autre chose qu'un système de dogmes. Métaphysique ou religion, il s'agit toujours du même absolu, il n'y a de différence que dans la méthode.

A. H.-M.

La Palestine ancienne et moderne, ou géographie historique et physique de la Terre-Sainte, par E. Arnaud, membre de la Société asiatique de Paris, etc. Avec trois cartes chromolithographiées. *Paris* et *Strasbourg*, Ve Berger-Levrault et fils, 1868, in-8e de XXIV et 600 pages.

Un livre de géographie a naturellement pour but de faire connaître un pays. Il y a pour cela deux moyens, ou, comme on dit, deux systèmes. En géographie, comme en histoire, il y a la manière colorée, pittoresque, dramatique, et la manière statistique, précise, exacte et scientifique. Il y a les tableaux vivants et les nomenclatures, les voyages et les dictionnaires. L'une donne peut-être une idée plus vraie du pays, l'autre est certainement plus complète. L'une est plus populaire et d'un accès

plus facile ; l'autre appartient aux érudits, et, sous une forme moins captivante, elle instruit davantage, et se prête mieux aux investigations sérieuses.

Aujourd'hui que la Terre-Sainte a été mise par la vapeur et par la diplomatie à la portée de toutes les bourses et de tous les passeports; aujourd'hui qu'une foule de touristes en font chaque année le but de leurs promenades et de leurs pèlerinages, les livres de voyages abondent, dans lesquels on peut trouver des impressions, des descriptions, des émotions, des méditations, le menu des hôtels, le prix des guides, et en général tout ce qui intéresse les *dilettante* pèlerins. Qui ne connaît plus ou moins Jérusalem et les principales routes qui y aboutissent? qui ne connaît Bethléhem, le chemin de Jérico, la mer Morte, Sichem et Samarie, les bords du lac de Tibériade, Nazareth, les sources du Jourdain, et le massif classique des trente ou quarante cèdres du Liban? Voilà ce que nous ont révélé et ce que nous révèlent chaque année les amateurs. Ne soyons pas injustes cependant: en y regardant de près, on trouvera davantage, et nous pourrions citer tel itinéraire, tel voyage en Terre-Sainte qui, sans aucune prétention de savant, nous initie beaucoup mieux que ne feraient de gros volumes, à l'aspect général de la Palestine, et même à certains détails qui sont comme la physionomie du pays. Le rôle de narrateur est dans tous les cas beaucoup plus agréable que celui de compilateur, et si M. le pasteur Arnaud a consciencieusement choisi ce dernier, il faut lui savoir gré de cette abnégation, car il a sacrifié, le sachant et le voulant, la partie la plus intéressante de son travail. Il aurait pu, avec tout ce qu'il possède de notes, et avec tout ce qu'il a fait de recherches, grouper son sujet de manière à le rendre plus vivant, et transporter successivement son lecteur, d'abord sur les trois principales routes qui conduisent du nord au sud, puis sur les quatre ou cinq routes transversales qui mènent de l'ouest à l'est; on aurait ainsi tenu tout le pays et sans fatigue. Il est vrai que la méthode eût été sacrifiée et que le voyageur eût été appelé plusieurs fois à revoir les mêmes lieux, au détriment de l'unité du livre; mais c'est un inconvénient que, même avec la méthode adoptée, l'on ne saurait éviter entièrement.

Quoi qu'il en soit, le livre étant donné, et les deux méthodes ayant chacune leurs avantages, nous aurions mauvaise grâce à discuter une question de préférence. M. Arnaud nous donne un gros et beau volume, le travail le plus complet que nous possédions en notre langue sur la géographie sacrée, et nous ne pouvons que l'en remercier au nom de tous les amis des études bibliques.

L'ouvrage est divisé en quatre parties d'inégale longueur. La première est aussi la plus importante; elle nous donne la géographie historique de la Bible. C'est là que nous trouvons tout ce qui a trait à la géographie du globe avant le déluge, les discussions relatives à la situation du paradis, et du pays de Nod; le tableau de la dispersion des peuples après le déluge, l'Egypte, Canaan, la Phénicie, l'Arabie et les diverses contrées peuplées par les descendants d'Abraham; les campements du désert; enfin la Palestine avec ses différents noms, ses différents possesseurs, et les différentes divisions de son territoire, depuis les jours de Josué jusqu'au temps de Jésus-Christ. Un chapitre supplémentaire donne l'indication des principales routes. Cette première partie, en général, est très bien traitée et forme un tout suivi et instructif.

Dans la seconde, nous avons la géographie physique du pays, l'orographie, l'hydrographie, le climat, etc.

La troisième partie traite de l'histoire naturelle des végétaux, des minéraux, des animaux, et donne lieu naturellement à bien des réserves.

La quatrième partie, enfin, plus ou moins taillée sur l'*Onomasticon* d'Eusèbe et de St. Jérôme, nous présente, dans une première section, la liste de *toutes* les villes et bourgades nommées dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament; et dans la seconde, la nomenclature des principales villes et bourgades mentionnées dans les apocryphes et dans les auteurs des premiers siècles de l'ère chrétienne.

On voit, par cette simple énumération, combien le livre de M. Arnaud est riche et complet. Ce n'est pas seulement la description du pays, c'est encore, pour ainsi dire, l'histoire de sa géographie et des transformations qu'il a subies sous les nombreux régimes nationaux et politiques dont les livres saints nous racontent la succession. Tout y est, jusqu'aux rampes célèbres, jusqu'aux montagnes légendaires, jusqu'aux aqueducs, et le laborieux auteur peut se rendre le témoignage qu'il n'a rien négligé de ce qui rentrait dans le cadre de son travail. Quand on lit la liste des ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet, cartes, voyages, dissertations, monographies, médailles, on comprend que M. Arnaud ait pu faire une ample moisson, et qu'il ait été tenté d'en faire profiter le public français.

Quoi qu'en dise le proverbe: « Abondance de bien ne nuit pas, » il y avait dans la multitude même des sources à consulter un piége pour l'écrivain. Non-seulement il risquait de recueillir sur certains faits des renseignements contradictoires, mais encore il était exposé à la tentation de développer outre mesure certains articles au préjudice de quelques autres. Le manque de proportion est le défaut général des ouvrages qui se composent d'articles détachés, et nous n'aurions pas été surpris de rencontrer quelque chose de ce genre dans le livre de M. Arnaud, mais il a su garder la juste mesure dans tout ce qui concerne la Palestine proprement dite. Quant à son article un peu long sur le Paradis, quant à ses articles un peu courts sur l'Egypte, sur Ninive, et surtout sur Babylone, ils ne font en quelque sorte pas corps avec le livre, et la question des proportions ne leur est pas applicable. On peut en dire autant des vingt-quatre pages consacrées au voyage des Israélites dans le désert; cet épisode si important de l'histoire des Hébreux ne touche en rien à la géographie de la Palestine, et cependant il aurait été regrettable qu'il fût entièrement passé sous silence: c'est un épisode, si l'on veut, mais un épisode qui se justifie par les rapports intimes qui le rattachent à la conquête du pays de Canaan.

Si nous avons dit que la Palestine commence à être bien connue, il n'en résulte pas qu'elle le soit encore entièrement, et chaque année amène de nouvelles découvertes. Ainsi l'on a cru longtemps que, géologiquement, la Palestine appartenait aux terrains jurassiques, et M. Arnaud a pu le dire et l'imprimer après beaucoup d'autres; on sait cependant, mais depuis deux ans à peine, qu'il n'en est rien. Russeger et Lynch en étaient encore à l'ancienne tradition; mais M. Oscar Fraas, de Stuttgart, a prouvé que ces terrains étaient entièrement crétacés, et M. Louis Lartet, le compagnon du duc de Luynes, s'est rangé à cette manière de voir; des études spéciales, faites aux environs de Jérusalem, ont constaté quatre couches différentes de calcaire crétacé. Les basaltes du Hauran et du petit Hermon sont relativement modernes. Enfin le sol des plages soulevées entre la Méditerranée et les montagnes de la Judée, qui n'est recouvert d'aucun humus, et où l'on ne trouve qu'un sable siliceux rougeâtre, rempli de coquilles d'espèces vivant encore dans la mer voisine, appartient probablement en grande partie aux temps historiques.

Les travaux relatifs à la mer Morte se poursuivent également, de manière à met-

tre chaque année en lumière quelques faits nouveaux. Ce n'est que depuis bien peu d'années qu'on a constaté la dépression considérable de la vallée du Jourdain; mais c'est un fait acquis maintenant; le niveau de la mer Morte est d'environ 400 mètres inférieur à celui de la Méditerranée; dès lors il n'y a que les Arabes qui puissent expliquer l'écoulement de ses eaux et de son niveau par des canaux souterrains communiquant avec la Méditerranée et la mer Rouge; mais si des « savants » croient encore à l'existence de ces communications souterraines, M. Arnaud les traite avec beaucoup d'égards, en appelant cela « une *conjecture* qu'aucun fait n'est encore venu confirmer; » car c'est tout simplement une évidente impossibilité. A propos de la mer Morte, nous regrettons que l'auteur n'ait rien cru devoir dire, ni sur ses origines, ni sur la provenance des sels qu'elle renferme (sources souterraines, sources thermales salées le long de la faille où coule le Jourdain; il parle bien de quelques-unes de ces sources dans un chapitre spécial, mais sans indiquer le rapport qu'elles ont avec la salure particulière de la mer Morte), ni sur le rôle probable du brôme dans l'action de ces eaux sur la vie organique, etc. Si nous rappelons enfin que l'on trouve des cyprinodons et des foraminifères dans la mer Morte, seule trace connue d'êtres vivants, c'est pour confirmer ce que nous disions tout à l'heure des découvertes que l'on fait chaque année, et de la nécessité, si l'on veut écrire sur ce sujet, d'être au courant des toutes dernières publications. Nous avons déjà nommé Fraas et Lartet; nous indiquerons encore les travaux du Dr Pierotti, qui ne datent que de deux ans, et celui de Tischendorf, qui vient de paraître. M. Arnaud a bien utilisé la *Palestine actuelle* de M. Pierotti, mais pour l'histoire naturelle seulement, et il aurait pu en tirer aussi grand parti pour la géographie.

Chacun sait que le chapitre Xe de la Genèse est un de ceux dont l'explication présente le plus de difficultés. C'est le tableau de l'histoire des peuples primitifs, issus de Noé par ses trois fils, Sem, Cam et Japhet. Que le lecteur se rassure, nous n'entrerons dans aucun détail. Nous dirons seulement que M. Arnaud nous paraît, dans cette partie de son travail, avoir trop négligé les ressources que lui offrait la science moderne. Il s'en tient presque exclusivement à Bochart, qu'il corrige, modifie et complète, il est vrai, mais en retenant toujours l'ancien système, qui se contente de certaines analogies de noms, et des témoignages des géographes grecs et des pères de l'Eglise. On comprend aujourd'hui l'importance de la linguistique dans cette question, et que c'est dans l'affinité des langues qu'on a le plus de chances de retrouver la communauté des origines.

Contrairement à l'opinion de M. Arnaud, qui est aussi celle de Hengstenberg, de Raumer et de plusieurs savants, nous n'admettons pas les deux Kadès du voyage du désert, et nous croyons que la comparaison du récit de ce voyage dans les différents détails qu'en donnent l'Exode, les Nombres et le Deutéronome, avec la récapitulation sommaire qui en est faite Nomb. XXXIII, 2-49 établit clairement l'identité de Bene-Jahacan, de Kadès-Barné et de Kadès de Tsin. Mais les chiffres vont mal dans un article de revue et nous nous empressons de renoncer à des discussions de ce genre, qui n'auraient d'intérêt que pour quelques spécialistes. Revenons donc à notre volume.

Nous lui reprochons deux choses, qui toutes les deux sont de nature à compromettre son succès : l'une en élevant outre mesure son prix de vente, l'autre en rendant sa lecture et son usage difficile. 1° On y trouve trop de noms hébreux. Sans doute l'auteur a eu la sage précaution de les reléguer dans ses notes; mais on pouvait

presque toujours s'en passer, ceux qui ne savent pas l'hébreu n'en pouvant faire aucun usage, et ceux qui le savent pouvant les chercher dans leur Bible, s'ils en ont besoin. 2° La nouvelle orthographe des noms propres déroutera sans grand profit un grand nombre de lecteurs : ainsi *Chaschemonah* pour Hasmona, *Scekem* pour Sichem, etc. Déjà M. Dahler avait eu le courage de lire *Chubacquq* (Habacuc), *Tsephanyah* (Sophonie), *Yirmeyah* (Jérémie); mais cette tentative n'a pas été couronnée de succès. Nous donnons volontiers gain de cause en principe à ceux qui se mettent ainsi sur la brèche. Mais on connaît les raisons qui ont créé notre orthographe actuelle ; sans doute elles ne sont pas toutes bonnes, mais elles sont fortes, et pour des réformes de ce genre il faut non-seulement des circonstances favorables, mais encore une campagne en règle. Ce n'est pas incidemment qu'on changera ce qui est consacré par l'usage des siècles et de toutes les églises. D'ailleurs, même en admettant, comme nous le faisons, la convenance d'un changement, nous ne pensons pas que la reproduction des noms hébreux en français puisse être rigoureusement littérale. Le fils d'Isaac peut s'appeler en hébreu Iaghaqob, en français nous lui donnerons toujours le nom de Jacob. Chaque langue a ses exigences, et chaque oreille ses habitudes.

Bien que M. Arnaud consacre une vingtaine de pages à la liste des ouvrages bons à consulter pour l'étude de la géographie sacrée, et que dans le nombre il y en ait plusieurs assez modernes, il nous a paru s'en tenir de préférence aux anciens. Il aurait pu tirer quelquefois un meilleur parti des riches matériaux qu'il avait sous la main. Arimathée n'est pas le Ramla actuel, mais Beth-Rima (voy. van de Velde); l'identité d'Antipatris avec Kefr-Saba, le Capharsaba de Josèphe, est loin d'être généralement reconnue. M. Arnaud résout très bien la difficulté de Josué XVI, 2, « de Beithel vers Louz, » mais la difficulté vraie est au verset parallèle XVIII, 14, où nous lisons : « Cette frontière devait passer de là vers Luz, à côté de Luz, qui est Béthel. » Le seul sens possible de ce passage, c'est que le nouveau Luz a été reconstruit dans le voisinage de l'ancien, et qu'il a pris ensuite le nom de Béthel; quant à ses ruines actuelles, nous aimons mieux les voir à Lotz avec Van de Velde, qu'à Beitin avec Mislin.

Citons en passant les incertitudes qui concernent l'histoire naturelle. Lév. XI, 16, le chat-huant et le coucou de nos anciennes versions sont l'autruche et la mouette pour M. Arnaud, comme déjà pour M. de Mestral. Le mot *tsâb*, qui désigne une tortue d'après Martin, signifie taupe selon M. de Mestral et lézard selon M. Arnaud. (Lév. XI, 29.) On multiplierait aisément les exemples de ce genre ; notre but en les mentionnant est surtout de donner quelque idée des difficultés que présente l'explication de l'Ancien Testament en ce qui concerne certains détails matériels, et combien l'on aurait tort de se montrer minutieux dans la critique d'un ouvrage aussi considérable que celui de M. Arnaud.

Ce que l'auteur a voulu nous donner, c'est avant tout une géographie de la Terre Sainte, et un ensemble d'indications aussi précises que possible sur la division du pays et les divers noms que nous rencontrons parfois dans nos lectures. Un grand avantage de son livre, c'est qu'il renferme tous les noms de la Bible ; un second avantage, c'est qu'il rattache les noms anciens aux noms nouveaux, et qu'il donne en même temps l'histoire des endroits les plus connus, reliant le passé au présent par une chaîne aussi continue que les documents permettent de le faire.

Trois belles cartes chromolithographiées accompagnent le volume ; l'une indique les distances en myriamètres, c'est la carte du voyage dans le désert ; la seconde, le plan

de Jérusalem, donne ses indications en pieds anglais; la troisième, la carte de la Palestine, se sert des lieues communes de France, avec les équivalents en milles romains et en chemins de sabbat juif. Ces différents systèmes de mensuration indiquent l'origine des cartes; mais il eût été préférable de s'en tenir à un seul et unique système de mesures; le passage de l'un à l'autre désoriente ou tout au moins incommode le lecteur.

Nous n'avons rien dit du style, parce qu'il n'est pas l'essentiel dans un travail scientifique: cependant il a sa valeur partout, et nous nous reprocherions de ne pas rendre hommage à la manière sobre et correcte de M. Arnaud; il ne vise pas à l'effet, il n'use pas de beaucoup de paroles, mais il exprime clairement ce qu'il veut dire, et il se lit facilement, dans les passages même qui par leur nature sembleraient le moins se prêter à une exposition intéressante.

J. AUG. BOST.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Un projet de loi d'une importance capitale va être soumis aux délibérations du Grand Conseil, c'est celui sur l'instruction publique supérieure. L'article 1er statue que «les établissements destinés à l'instruction supérieure dans le canton de Vaud sont les colléges communaux, les écoles supérieures communales pour les jeunes filles, le collége cantonal, l'école industrielle et l'académie. Le reste du projet est destiné principalement à poser les bases de l'organisation de ces divers établissements.

Les *colléges communaux* peuvent combiner l'instruction classique et l'instruction industrielle ou s'attacher à l'une seulement. Le projet tend à les mettre au niveau du collége contonal pour la solidité des études. On espère obtenir ce résultat au moyen d'une forte centralisation: Les colléges communaux sont placés sous la surveillance de la commission communale d'inspection des écoles, renforcée de deux membres nommés par le Département de l'instruction publique. De plus le projet établit un *inspecteur des colléges*, chargé de la surveillance spéciale de ces établissements et qui veillera à ce que leur marche soit uniforme soit quant au programme des études, soit quant aux méthodes d'enseignement.

Comme les colléges, les *écoles supérieures communales pour les jeunes filles* sont facultatives, c'est-à-dire que les communes peuvent en établir, mais n'y sont point obligées. Ces écoles sont placées aussi sous la surveillance de l'inspecteur des colléges communaux.

Le *collége cantonal* est divisé en sept classes; les élèves y entrent à 9 ans et en sortent à 16. On y enseigne la religion, le français, le latin, le grec, l'allemand, la rhétorique, l'histoire générale et l'histoire suisse, la géographie, l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre, l'écriture, la musique, le dessin, la gymnastique. Le nombre des instituteurs est de dix, plus des maîtres spéciaux d'écriture, de dessin, etc.

L'*école industrielle cantonale* comprend trois divisions: inférieure, moyenne et supérieure, les deux premières renfermant chacune trois classes, la troisième ou la division supérieure partagée en trois sections chacune de deux classes: la section industrielle, la section commerciale ét la section agricole. La durée des études dans chaque classe est d'une année.

L'*académie* comprend: 1° Un gymnase; 2° une faculté de lettres; 3° une faculté de sciences; 4° une faculté technique; 5° une faculté de droit; 6° une faculté de théologie.

Le gymnase se divise en section littéraire où les études durent deux ans, et section scientifique où les études durent un an. Les élèves y entrent à 16 ans, après avoir subi des examens satisfaisants sur ce qui est enseigné dans les colléges ou dans la division moyenne de l'école industrielle. Dans la section littéraire ils se préparent à entrer dans les facultés des lettres, de théologie et de droit; dans la section des sciences, ils se préparent à entrer dans la faculté des sciences et dans la faculté tech-

nique. Cette dernière est proprement une école d'ingénieurs. On y enseigne les mathématiques supérieures, la physique, la chimie, la mécanique, la construction, l'architecture, la comptabilité et la législation industrielle, la géologie et la minéralogie industrielles. L'académie a 21 chaires de professeurs ordinaires, six pour les lettres, sept pour les sciences et la faculté technique, quatre pour le droit et quatre pour la théologie. Des professeurs extraordinaires pourront être appelés à donner des cours. La durée des études est de quatre ans dans les facultés de droit et de théologie, de trois ans dans la faculté technique.

L'académie délivre des diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences; de licencié ès lettres, ès sciences, en droit et en théologie; d'ingénieur-constructeur, d'ingénieur-mécanicien, d'ingénieur-chimiste. Elle pourra aussi conférer le diplôme de docteur.

Nous nous bornons à ces indications générales. Elles suffisent pour faire connaître les dispositions essentielles de la loi proposée. Sans doute la mise en pratique d'une telle loi révélera des difficultés qui ne se présentent pas au premier coup d'œil; mais il faut reconnaître que son adoption constituerait un grand progrès. On le trouvera trop grand peut-être, et on reprochera au projet de dépasser de beaucoup les besoins réels et d'être trop dispendieux. La centralisation est sans doute nécessaire; mais le projet la pousse fort loin, et il peut, ce nous semble, inspirer sous ce rapport des inquiétudes légitimes. La faculté dite technique surprend à côté d'une faculté des sciences, et nous serions tenté de nous demander s'il n'aurait pas été possible de trouver une combinaison qui permît de la rattacher à l'école industrielle plutôt qu'à l'académie. Mais au fond qu'importe? Si l'on établit, sous le nom de faculté technique, une bonne école d'ingénieurs, et que l'on profite dans ce but des ressources que le personnel enseignant de l'académie peut offrir, il ne faudrait pas s'en plaindre et donner aux dénominations adoptées une importance qu'elles n'ont point en réalité. — Nous faisons des vœux pour que le projet traverse heureusement les discussions du grand Conseil.

Des cours publics et des conférences diverses sont annoncés à Lausanne, même en partie déjà commencés. Nous citons le cours d'astronomie populaire de M. le ministre Rapin, les séances sur Jérusalem et la Terre-Sainte de M. Pierotti et les leçons sur les poëtes vaudois par M. Vulliet. — On nous promet aussi des conférences publiques et gratuites de M. H. Germond, pasteur, sur la poésie religieuse en France au XVIIe siècle, de M. Barnaud, pasteur, sur le Père Lacordaire, de M. Fuster, pasteur, sur l'Eglise et l'Etat du temps de Constantin, de M. Godet, professeur, sur la résurrection de Jésus-Christ, de M. Coulin, pasteur, sur la sympathie spirituelle.

Neuchâtel.

La plupart de nos lecteurs sont déjà informés de ce qui s'est passé récemment à Neuchâtel. Nous nous bornerons donc à rappeler sommairement les faits.

M. Buisson, professeur de philosophie à l'académie, avait annoncé pour le 5 décembre une conférence publique sur *une réforme urgente dans l'instruction primaire.* Cette conférence a eu lieu effectivement dans la salle du Grand Conseil, en présence d'un public fort mêlé, et dont une portion considérable ne s'attendait nullement à entendre le discours qui lui fut adressé. En effet, la réforme proposée consiste à bannir des écoles l'Ancien Testament, dont la lecture, dit M. Buisson, ne peut exercer qu'une influence déplorable sur l'esprit et le cœur des enfants. Cette thèse a été exposée et soutenue dans des termes propres à scandaliser tous ceux qui ont quelque respect pour l'Ecriture sainte. Telle a été, en effet, l'impression qu'ont emportée de cette séance une partie considérable de ceux qui y assistaient.

« Rarement, nous dit notre correspondant, la bonne ville de Neuchâtel a éprouvé une indignation pareille à celle qui s'alluma quand on apprit cette sortie. Il fallait une réfutation éclatante, et elle ne se fit pas attendre. Quatre jours après, M. le professeur Godet s'adressait à une foule accumulée dans et autour de la grande salle du gymnase, et défendait avec vigueur la sainteté outragée

de l'Ancien Testament. Le Dieu de l'Ancien Testament est la sainteté même; la loi de ce livre est sainte, et l'histoire qu'il nous raconte est tout entière digne du Dieu saint : telles sont les trois thèses qu'a soutenues M. Godet, en suivant de près son adversaire, et en faisant voir d'une part la grande pensée qui se poursuit et se développe dans l'Ancien Testament, et, d'autre part, la sainteté se produisant partout où l'incrédulité ne voit que scandale. Je ne puis donner une idée de ce discours, où la science et l'esprit étaient au service d'une de ces indignations qui font les orateurs. L'auditoire frémissait sous cette parole puissante, il y avait là l'émotion joyeuse de la vérité vengée ou retrouvée, car on assure que bien des doutes ont été dissipés dans cette soirée, et quelqu'un disait en sortant de là que M. Buisson avait, par ses attaques, rendu le plus grand service à la cause de l'Evangile.

» Quelque nombreux que fussent les auditeurs du gymnase, il y avait bien plus de gens encore qui n'avaient pu entrer dans la salle, ouverte d'ailleurs aux hommes seulement. Aussi M. Godet a-t-il répété son discours au temple du Bas devant un nombre immense d'auditeurs des deux sexes. M. Buisson étant allé répéter sa conférence à la Chaux-de-Fonds, puis au Locle, M. Godet l'a suivi, jour après jour, dans ces deux localités, en ayant soin chaque fois de lire d'abord, d'après le compte-rendu du *National*, le résumé de la conférence tenue d'abord à Neuchâtel par M. Buisson, précaution nécessaire, car à la Chaux-de-Fonds déjà celui-ci avait adouci les passages les plus crus de son discours, et l'on assure même qu'au Locle, il aurait dit : « Quant à nous, *chrétiens*.... » Sur quoi un plaisant aurait fait observer que si ce fils de Voltaire fût allé jusqu'aux Brenets, il n'aurait pas manqué de se déclarer piétiste....[1]

» Deux faits montreront l'effet produit par cette discussion mémorable. M. Buisson, qui donnait un cours de psychologie populaire à un bel auditoire de dames, a vu tout à coup ses auditeurs réduits à deux, en sorte qu'il a cru devoir en rester là ; et jamais la communion de Noël n'a eu à Neuchâtel une affluence comparable à celles des dernières fêtes.

» Il est un autre effet qui pourrait bien être aussi la conséquence de ce qui vient de se passer. Les amis de M. Buisson, voyant que ceux qu'il attaquait avaient l'audace de se défendre, ont crié au cléricalisme, à la persécution, et dans une grande assemblée tenue dans une brasserie, ils ont décidé de travailler activement à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Soit, nous doutons seulement, s'ils réussissent, qu'ils soient les seuls, et surtout les derniers à se féliciter.

» L'attaque de M. Buisson pouvait être repoussée à deux points de vue, comme question religieuse et comme question pédagogique. Aussi M. Godet n'a-t-il pas été le seul à relever le gant, et M. Robert, pasteur à Neuchâtel, s'est chargé de la réfutation au point de vue de l'instruction primaire. Dans une conférence tenue là même où M. Buisson avait proposé la « réforme urgente, » il a montré quelle place appartient à la Bible dans l'instruction et prouvé qu'aucun livre mieux que celui-là n'est propre à intéresser, à instruire et à former au bien les enfants. Cette conférence, répétée aussi dans le temple, a complété la réfutation de M. Buisson.

» Les instituteurs du canton ont aussi, pour leur part, réduit à leur juste valeur des assertions mal fondées, en déclarant par des protestations nombreuses, que ce n'est nullement sous la pression du clergé, mais librement et par conviction qu'ils prêtent leur concours à l'enseignement de l'Histoire sainte dans les heures assignées à l'instruction religieuse. »

Les choses n'en sont pas restées où les laisse la communication de notre correspondant. M. Buisson n'a pas voulu se tenir pour battu, et dans une seconde conférence, annoncée sous le titre : L'*Histoire sainte dans les écoles, réponse à MM. les ministres*, et qui a eu lieu le 8 janvier, en présence d'un très nombreux auditoire, il a essayé de répliquer aux réponses qu'il s'était attirées. Il a déclaré d'abord qu'on l'a mal compris, qu'il n'a point voulu attaquer la Bible dans son ensemble, mais certaines di-

[1] Nous apprenons par le *Journal religieux de Neuchâtel* que M. Buisson oppose un démenti formel à ces deux bruits. (*Réd.*)

rections qui s'y montrent, certains faits, des passages particuliers, et qu'on a transformé mal à propos en question religieuse ce qui n'était qu'une question pédagogique. M. Buisson s'abuse évidemment à cet égard, et sa conférence imprimée montre que c'est lui même qui a transformé la question pédagogique en question religieuse. Son discours est un véritable réquisitoire contre l'Ancien Testament, qui ne peut, selon lui, qu'exercer une influence fâcheuse sur le développement de l'intelligence et de la conscience.

Après ce préambule, M. Buisson a exposé, dans la conférence du 8 janvier, en quoi consiste le protestantisme libéral, il en a esquissé l'histoire et développé les principes. Il a déclaré que son but avait été d'en élever le drapeau à Neuchâtel, ce qui, pour le dire en passant, nous paraît donner gain de cause à ceux qui, d'accord avec M. le prof. Godet, estiment que M. Buisson, sous le nom de question pédagogique, a réellement traité une question religieuse. Nous sommes entièrement de cet avis, et il nous semble que M. Buisson ne devrait pas s'en défendre. Il pourrait dire avec plus de raison que la question pédagogique et la question religieuse sont intimement liées; mais, dans son discours, la seconde a absorbé la première. L'intérêt de la séance était là pour le public tout entier et pour le professeur aussi, puisque son but était de faire brèche à la vieille forteresse de l'orthodoxie et d'y arborer le drapeau libéral.

M. Buisson a donné à ses auditeurs des explications sur les motifs qui l'ont guidé dans le choix du titre de sa première conférence. Il l'a voulu un peu vague (*Une réforme urgente dans l'instruction primaire),* parce que s'il avait annoncé clairement ce qu'il se proposait de dire, les personnes qu'il désirait le plus d'avoir pour auditeurs ne seraient pas venues l'entendre. Il est donc bien vrai qu'une partie des auditeurs sont tombés dans un piége. On a cependant protesté assez haut *qu'il n'y avait eu surprise sous aucun rapport et pour qui que ce soit.*

M. Buisson a terminé en lisant une lettre adressée par lui à M. Godet, dans laquelle il lui propose une discussion publique sur les matières traitées dans sa conférence. Nous n'avons pas sous les yeux le texte de cette lettre, mais les extraits suivants de la réponse de M. Godet en feront connaître l'essentiel :

« .... Vous me demandez d'avoir avec vous une discussion publique sur ces deux thèses que vous avez soutenues : 1° Qu'il ne convient pas de mettre la Bible même entre les mains des enfants ; 2° Qu'il ne convient pas de leur enseigner l'histoire sainte comme distincte du reste de l'histoire générale.

» ... Si je consens à accepter le débat sur le premier point, il aura lieu, d'après votre proposition, de la manière suivante : *Vous lirez vous-même dans la Bible,* me dites-vous, *en les justifiant devant le public, les passages que je vous signalerai.*

» Vous estimez que si je refuse cette épreuve décisive, vous avez le droit de vous étonner qu'on puisse mettre à la disposition des enfants, en leur en recommandant la lecture assidue, un livre qu'on n'ose pas lire tout haut devant un public d'adultes. Et si je refuse de défendre la Bible de cette manière, la discussion portera sur celui des manuels d'histoire sainte qu'il me plaira de choisir. C'est ici que vous rattachez sans doute la discussion sur le second point: la question de savoir s'il convient d'enseigner l'histoire sainte comme distincte de l'histoire générale.

« Quant à la première partie de votre proposition, il n'est pas difficile d'en pénétrer l'intention. Un public de femmes d'un côté ; de l'autre M. Buisson ordonnant à M. Godet de lire tout haut les pages de l'Ecriture Sainte qu'il plaira au premier de lui indiquer.... voilà le spectacle que vous voudriez donner au public. Je ne taxerai pas comme elle le mérite une telle proposition. Je me bornerai à vous faire observer qu'il serait ignoble de ma part de l'accepter.

« En agissant ainsi, je ne crois point me mettre en opposition avec ceux qui, comme moi-même, croient pouvoir placer l'Ancien Testament entre les mains de leurs enfants...

» Du reste, ce premier point n'est pas une question entre nous. J'ai déclaré positivement, en commençant la réponse que je vous ai faite en public, que la question de savoir si l'on doit mettre la Bible entre les mains des enfants était un point sur lequel des hommes également pieux pouvaient dif-

férer d'opinion, et que si vous vous étiez contenté d'émettre vos raisons en faveur de la négative, je les aurais pesées avec soin et n'eusse point songé à les combattre publiquement. Mais il est évident — et les comptes-rendus de votre conférence publiés immédiatement dans le *National suisse* et le *Rationaliste*, aussi bien que votre conférence elle-même, maintenant imprimée, en font foi, — que de pédagogique à son origine, la question s'est transformée entre vos mains en une question religieuse; et tout votre auditoire l'a compris ainsi, aussi bien ceux qui vous ont applaudi que ceux que vous avez si profondément froissés. C'est sur ce dernier point et sur celui-là seul que j'ai estimé qu'il était de mon devoir de vous répondre. Je ne me crois donc nullement appelé à discuter avec vous sur la question s'il convient de mettre la Bible entre les mains des enfants, question que j'ai expressément réservée et qui me paraît pouvoir être résolue en sens divers.

» Quant à la question de l'histoire sainte en général, qui fait l'objet de votre second point, je crois inutile de faire intervenir ici les manuels existants, puisque s'ils sont défectueux, à chaque instant on peut en composer de meilleurs. Deux points seulement me paraissent dignes d'intérêt:

»1° La question de savoir si l'histoire générale appelée *sainte* l'est réellement; par où je demande non s'il y a des faits immoraux.... dans cette histoire, mais si la tendance de l'histoire est de les approuver; en d'autres termes, si Dieu dans cette histoire apparaît comme le protecteur du péché au lieu d'en être le juge. — Je suis prêt à vous répondre à cet égard sur tous les faits qu'il vous conviendra de me citer, et cela point pour point, et en entrant dans les détails comme vous le désirez....

» 2° La question de savoir si l'histoire sainte doit ou ne doit pas avoir une place spéciale à côté de l'histoire générale qu'on enseigne dans les écoles.

» J'accepte d'être interrogé par vous, pendant deux heures, sur ces deux points, devant le public.

» Je pense que vous reconnaîtrez que la base légitime d'une telle discussion, c'est la foi au Dieu personnel, telle que me paraissent l'établir la raison et la conscience.

» Vous m'autoriserez aussi à vous interroger un autre jour sur ce christianisme libéral au nom et pour la propagation duquel vous avez déclaré hier avoir soulevé cette discussion.

» Il sera tenu un protocole exact de la discussion par deux secrétaires, choisis l'un par vous, l'autre par moi, et qui nommeront un président qui surveillera la marche de la discussion, et qui sera tenu de démentir, s'il y a lieu, les correspondances de journaux contraires à la vérité. Le protocole sera publié par nous à frais communs.

» Agréez, etc.

» Neuchâtel, 9 janvier 1869.

» F. Godet. »

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une brochure intitulée: *Le protestantisme libéral aux prises avec le protestantisme orthodoxe, lettres échangées entre M. le ministre Godet et M. le professeur Buisson.* On y trouve, outre la lettre de M. Buisson que nous avons mentionnée et celle de M. Godet, dont nous avons donné la plus grande partie, une seconde lettre ou réplique étendue de M. Buisson, dans laquelle il prend acte du refus de discuter avec lui publiquement, et, comme il le dit expressément, devant des dames, sur la question de savoir *s'il convient de laisser la Bible tout entière à la disposition des enfants.* — Il nous semble que le refus de M. Godet devait être prévu par deux raisons péremptoires: 1° Il avait expressément réservé la question pédagogique, pour s'attacher exclusivement à la question religieuse et pour établir que l'Ancien Testament, taxé d'immoralité dans quelques-unes de ses parties, est saint de tout point et digne du Dieu saint; 2° Les conditions mises par M. Buisson à la discussion qu'il proposait étaient réellement inacceptables, et on peut bien comprendre, en vérité, le vif sentiment d'indignation avec lequel M. Godet s'est exprimé là-dessus.

Si M. Godet a écarté également la discussion sur les manuels d'histoire sainte, c'est qu'une telle discussion ne pouvait pas aboutir. En effet, elle aurait établi que le manuel mis en cause est bien fait ou mal fait, ce qui est d'un intérêt médiocre. Ou bien sous le nom d'un manuel, c'était toujours la Bible que l'on discutait, et par

conséquent il était préférable de poser la question sur son véritable terrain. C'est ce qu'a fait M. Godet.

A son tour, M. Buisson refuse la discussion sur les deux questions proposées par M. Godet. Il faut prendre acte de ce refus, quoiqu'il ne soit pas nettement articulé et que M. Buisson l'enveloppe, et, on peut dire, le dissimule dans une page un peu déclamatoire et très habile.

M. Buisson accepte la discussion sur le christianisme libéral, mais sans y mettre aucune restriction, dit-il. En particulier il ne veut point accepter pour base de discussion la foi au Dieu personnel. « Ce nouveau christianisme, ajoute M. Buisson, se distingue du vôtre, Monsieur le ministre, en ce qu'il déclare sa neutralité, son indépendance absolue entre tous les systèmes de métaphysique... Son originalité est précisément de fonder la société religieuse sur une base *exclusivement* pratique et morale.» L'Eglise libérale ouvre ses portes aux panthéistes aussi bien qu'à ceux qui croient au Dieu personnel. — A la bonne heure, mais nous craignons que sur ce pied il n'y ait pas de terrain pour le débat. Pour le dire en passant, s'il est indifférent d'être panthéiste ou théiste, il le sera apparemment aussi d'être dualiste ou même polythéiste, et voilà une église qui sera sans doute à l'abri du reproche d'étroitesse dogmatique, mais qui ne sera plus une société religieuse. En d'autres termes, si l'Eglise nouvelle n'a point de doctrine, nous croyons qu'elle n'aura point de religion.

Quelques lignes de la lettre de M. Buisson font prévoir l'arrivée de puissants renforts aux représentants du libéralisme : « J'espère, dit-il, que le protestantisme libéral ne remettra pas uniquement à un obscur laïque l'honneur de son drapeau ; qu'au besoin, des mains plus fortes que les miennes viendront le défendre en ce pays, où il est encore si peu connu, et qu'ainsi un jour ou l'autre, et peut-être prochainement, Monsieur le ministre, vous pourrez vous mesurer avec des adversaires plus dignes de vous. » — La prophétie n'a pas tardé longtemps à se réaliser : On nous écrit de Neuchâtel qu'un temple vient d'être demandé pour une série de conférences, par MM. Athan. Coquerel, F. Pécaut, Fontanès, Colani et Réville. Apparemment, ces messieurs ne viennent pas discuter la *question pédagogique ;* il est maintenant assez démontré qu'il s'agit de toute autre chose, et que, dès l'origine, la vraie question est la question religieuse. Nous faisons des vœux sincères pour que cette lutte tourne au profit de la vérité, dissipe les préventions et répande la lumière dans les esprits. La bonne cause est entre bonnes mains. Dieu veuille soutenir ceux qui en ont pris publiquement la défense avec une fidélité courageuse et aussi, nous sommes heureux de pouvoir l'ajouter, avec un si beau succès.— A MM. Godet et Robert se sont joints MM. Félix Bovet et Paroz. Le premier, dans une conférence qui a eu lieu le 12 janvier, a examiné ligne après ligne, dit le *Journal religieux de Neuchâtel,* la brochure de M. le professeur Buisson. Le journal ajoute : « Nous n'avons jamais entendu mettre au service d'une meilleure cause plus de tact, d'aménité, d'esprit, de force et de vraie science... Cette conférence paraîtra comme les autres, nous l'espérons, et chacun pourra ainsi goûter la douce joie qu'ont éprouvée mardi les auditeurs de M. Félix Bovet. — M. Paroz traitera lundi prochain, 18 janvier, le côté pédagogique de la question. »

Disons-le en terminant, si de telles attaques et les discussions qu'elles entraînent ont un côté affligeant, si elles peuvent agiter les esprits, causer du scandale, troubler quelques âmes, elles sont loin de n'avoir que des conséquences fâcheuses, et elles peuvent produire au contraire des effets très salutaires. D'abord, quel que puisse être l'état des esprits, il est bon de le bien connaître, et des faits comme ceux qui se passent à Neuchâtel sont de nature à nous éclairer là-dessus. Nous ne pouvons supprimer ici une observation que la vue de ce qui se passe un peu partout, suggère naturellement. Nos frères nationaux continueront-ils à se féliciter de l'unité qu'ils ont conservée et de nous reprocher de l'avoir rompue? Ce qui se passe en cent lieux divers dans l'Eglise réformée de France, à Neuchâtel, à Zurich, où le synode vient de voter deux liturgies, une pour les orthodoxes et une autre pour les rationalistes, n'est-il pas assez clair? Partout deux peuples différents que le poids de la coutume et de la tradi-

tion maintient seul réunis, qui ne vivent en paix qu'aussi longtemps qu'ils s'ignorent, mais qui se soulèvent l'un contre l'autre du moment qu'ils se connaissent. Obligez-les à vivre ensemble et vous créez des conflits sans cesse renaissants, vous organisez la défiance et la guerre. La séparation, qui certes a bien d'autres avantages, sera certainement favorable à l'unité et à la paix. Voilà ce que les événements contemporains proclament partout à haute voix. Puissent-ils être écoutés sérieusement et bien compris de tous, mais en particulier des croyants.

Quant à la Bible, on ne saurait voir sans douleur les attaques dirigées contre elle; mais il n'en faut rien craindre pour la vérité, pour la foi chrétienne, pour la Bible et en particulier pour la portion de la Bible qui se trouve particulièrement en cause dans le conflit élevé par M. Buisson. Nous connaissons les prétentions du rationalisme, mais nous en connaissons aussi le vide et l'incurable superficialité. Nous ne craignons pas d'appeler la lumière sur l'Ancien Testament; car nous sommes certains qu'il ne peut être traité avec dédain que par des gens qui n'en ont réellement pas l'intelligence, et que mieux on le comprendra, plus clairement aussi on y reconnaîtra la préface nécessaire de l'Evangile, « un conducteur pour amener à Christ. »

Au milieu de ces débats, un serviteur de Dieu des plus distingués, M. Monsell, a été enlevé à son ministère et à l'Eglise. C'est une grande perte et un vide bien sensible dans les rangs de nos théologiens évangéliques.

Berlin.

Janvier.

Les débats qui ont eu lieu le mois dernier dans la chambre des députés me fournissent une occasion naturelle de vous parler des opinions émises ici sur les rapports de l'école et de l'église. La lutte s'est concentrée sur l'organisation des écoles populaires ou élémentaires. Elles ont un caractère confessionnel, c'est-à-dire qu'elles sont ou protestantes ou catholiques; quand elles sont fréquentées par des enfants des deux confessions, les maîtres sont ou catholiques ou protestants, étant toujours sauvegardé le privilége de la confession qui a la majorité parmi les écoliers. Dans les gymnases, le caractère confessionnel est moins accentué; les surintendants ecclésiastiques de chaque confession ont cependant la surveillance de l'enseignement religieux; par exception, le ministre a autorisé l'installation de maîtres juifs dans quelques-uns de ces établissements. L'état a reconnu des écoles juives dans certaines localités. C'est le confessionnalisme dans l'école populaire qui a été attaqué dans la chambre par les membre du parti progressiste et des diverses fractions libérales jusqu'aux conservateurs-libres.

Les journaux avaient ouvert le feu à propos de certaines nominations qui ont déplu aux adversaires du ministre des cultes, M. von Mühler, à propos du conflit qui a surgi entre le conseil communal de Breslau et le ministre par suite du refus de celui-ci de permettre qu'une nouvelle école à fonder dans cette ville n'eût aucun caractère confessionnel et par suite de sa permission d'en faire une école catholique pour satisfaire aux vœux des habitants catholiques. L'agitation remonte même à plusieurs années. Rien d'étonnant à ce que, portée devant la chambre, la question ait soulevé des tempêtes. Elle y est entrée subrepticement à l'occasion du budget du ministre des cultes, que la gauche ne voulait pas voter et qui a fini par être adopté. La chambre présentait un aspect extérieur très animé: c'étaient des mouvements d'impatience, des murmures, des rires ironiques, des paroles violentes à la droite ou à la gauche, des rappels à l'ordre de la part du président; le ministre, qui a eu de terribles chocs à soutenir, s'est fait remarquer par le calme et la dignité de ses répliques, quoi qu'il en soit de leur valeur intrinsèque.

L'opposition voudrait que les écoles populaires fussent, non pas sans caractère religieux, mais sans caractère confessionnel (*confessionslos*), neutres, ni catholiques, ni protestantes; elle accorde que la religion est un élément essentiel dans l'éducation, mais elle prétend que, pour exister et pour être enseignée, elle n'a pas besoin de revêtir la forme de tel ou tel dogme. Un en-

seignement catholique ou protestant dans les écoles où se trouvent des enfants des deux confessions ne saurait qu'engendrer la haine entre les futurs citoyens de l'état et excite actuellement le mécontentement du parti moins favorisé. Il est illogique, disent les libéraux, d'accorder tant d'importance à l'élément confessionnel dans l'éducation d'un enfant et de permettre que, dans des milliers de cas, ce soit une affaire de majorité ou de minorité qui décide si un enfant protestant sera élevé dans une école catholique et réciproquement. Il faut séparer l'école de l'Eglise, laisser aux communes le soin d'administrer leurs écoles, puisqu'elles s'imposent des sacrifices à cet égard, en finir avec la haute tutelle de l'Etat qui les régit par le moyen d'un ministre dont les actes sont par trop arbitraires, vu l'absence d'une loi scolaire précise, dont surtout la tendance ecclésiastique orthodoxe et exclusivement luthérienne nuit à l'union des partis religieux, entrave la marche des idées modernes et les progrès de l'instruction en Prusse. Vous devinez les déclamations auxquelles on s'est livré, une fois sur ce dernier terrain; on aurait dit que la Prusse était retombée dans la barbarie et valait à peine l'Autriche; on avait oublié le mot fameux : « C'est le maître d'école prussien qui à Kœniggrætz a battu le maître d'école autrichien. »

Le ministre a réfuté le principe qu'il puisse y avoir une religion sans dogmes et défendu le système des écoles mixtes; il le considère comme le seul possible et au point de vue de la constitution qui reconnaît et salarie les deux cultes protestant et catholique, et au point de vue de la situation religieuse de la Prusse où vivent côte à côte et souvent très mélangées des populations catholiques et protestantes entre lesquelles il n'existe point les rivalités qu'on prétend. M. von Mühler a repoussé, l'accusation de partialité en faveur du luthéranisme. D'autres orateurs ont légitimé la prédominance de l'élément pastoral parmi les conseillers scolaires, ce dont on s'était plaint.

La discussion, qui se renouvellera lors de la présentation du projet de loi sur les écoles, n'a point eu d'effet immédiat et signalé. Les combattants ont porté des coups dans le vide, les uns attaquant l'état actuel des choses au nom de principes dont la valeur peut être contestée, se livrant à de violentes personnalités contre le ministre, les autres se défendant sur le terrain des faits et de la légalité, montrant que le ministre actuel ne fait que continuer les traditions de ses prédécesseurs.

Le point de départ des deux partis m'empêche de me prononcer positivement pour l'un d'eux; il me semble aussi ne pas contribuer à la solution du problème de l'école. J'ajoute cependant que si du côté des libéraux retentissent de ces théories humanitaires à grand effet, auxquelles nous ne sommes pas étrangers dans nos pays de langue française, il en vient aussi de nobles aspirations pour la liberté de la conscience, la décentralisation du gouvernement et l'autonomie de l'individu. Si dans le parti opposé règne une certaine étroitesse de vues, un dogmatisme parfois rigide, on y discerne toutefois l'esprit et l'influence bienfaisante d'un christianisme évangélique sincère.

Chaque fraction a ses enfants terribles. Que dites-vous du pasteur-député Richter, qui qualifie d'absurde (Unsinn) le beau chant des croisés commençant par les mots: « Schönster Herr Jesu ? » Pour ridiculiser le livre de lecture dont le ministre vient de décréter l'introduction dans les écoles de Hanovre, et qui contient en effet quelques morceaux médiocres, il demande à la chambre s'il est d'une sage politique d'introduire dans un pays désaffectionné à la Prusse un livre se terminant ainsi : « Dans ces temps d'épreuves, donne-nous, ô Dieu, de la constance; » — mais M. Richter supprime ce qui suit : « afin que nous restions fidèlement attachés à ta parole et aux sacrements. » Cela lui a valu de vives répliques, notamment de la part de son collègue dans le pastorat, M. Knak, le même qui, au nom d'un passage mal compris de l'Ancien Testament, a cherché querelle à Copernic et voudrait réformer l'astronomie.

D'autre part, quelle impression doit produire à la longue l'un des principaux champions du parti ministériel, le député Wantrup, une sorte de marquis de Boissy, prussien, qui professe que les gens veulent être gouvernés avec violence, et dont les dis-

cours sont assaisonnés de plaisanteries continuelles? Les dessinateurs du ***Kladderadatsch*** et des ***Guêpes*** peuvent y trouver une abondante matière à caricatures, mais les opposants politiques se plaignent de ce ton de plaisanterie continu d'un homme qui se sait avec le pouvoir et sûr de la victoire.

En dehors de la Chambre, c'est pour ses discours prononcés dans une assemblée populaire sur les écoles, que le prédicateur de la communauté libre a été cité en justice pour offense à la religion. Cette ***freie Gemeinde*** affiche contre le christianisme évangélique une hostilité ouverte; le dimanche, m'a-t-on dit, le prédicateur débite à ses auditeurs, attablés devant un verre de bière, un discours soi-disant philosophique.

Certains articles du budget concernant les dépenses des cultes ont aussi donné lieu à des plaintes dont quelques-unes sont fondées. Plusieurs membres de la gauche ont reproché au ministre ses procédés arbitraires dans l'organisation ecclésiastique des provinces récemment annexées; ainsi, dans l'ancien grand-duché de Hesse, existaient trois consistoires; le ministre les a supprimés pour en établir un à Marbourg, sans consulter, a dit un député hessois parlant au nom de quelques-uns de ses collègues, le vœu des populations. — On a aussi demandé au ministre de hâter l'organisation des synodes; il a renvoyé les mécontents, ce qui ne les a pas satisfaits, au Conseil supérieur de l'église (***Oberkirchenrath***), avec qui la chambre n'a point de relation de corps à corps. — Plusieurs membres ont plaidé en faveur d'une participation plus générale des laïques au gouvernement de l'Eglise; d'autres ont exprimé leurs craintes à cet endroit: il y a tant d'indifférence, d'ignorance, d'incrédulité dans les masses! Le mot de Pascal qui sert d'épigraphe à votre journal me vient involontairement à la pensée, mais retourné: Triste état de l'Eglise, quand elle n'est soutenue que par l'Etat et par les pasteurs!

Comme derniers échos de ces débats, je vous citerai les faits suivants: un meeting du parti progressiste où la séparation de l'école et de l'Eglise, de l'Eglise et de l'Etat a été réclamée; une pétition à la chambre des députés tendant à obtenir pour les six provinces orientales une organisation ecclésiastique analogue à celle qui existe dans les provinces Rhéno-Westphaliennes. Les signataires proposent un ensemble de mesures qui iraient à accorder à l'Eglise le droit de se gouverner elle-même et à la soustraire à la jurisdiction absolue des corps et fonctionnaires nommés par l'Etat. Enfin la députation scolaire de Berlin a résolu de fonder une école mixte où l'enseignement religieux sera donné à part, où les livres n'auront aucune couleur confessionnelle, et dont les maîtres appartiendront aux deux confessions.

H. MOURON.

Espagne.

Le pays où nous allons conduire les lecteurs du ***Chrétien évangélique*** mérite l'attention à bien des titres. Mais ce qui nous y intéresse aujourd'hui tout particulièrement, ce ne sont pas les merveilles de la nature, les trésors des arts et les souvenirs de l'histoire; c'est le témoignage que rendent à l'Evangile quelques disciples de Jésus-Christ, c'est l'œuvre de l'évangélisation commencée et la diffusion de la lumière spirituelle au sein de ténèbres séculaires.

On sait que l'Espagne a été longtemps un pays fermé à toute autre influence religieuse que celle du catholicisme romain. L'esprit qui faisait allumer les bûchers de l'inquisition vivait encore sous ce beau ciel. Quand, il y a quelques années, un petit nombre de personnes, surtout dans le midi, embrassèrent la foi évangélique, on les condamna aux galères, et la reine ne consentit que grâce à une puissante intercession à punir par l'exil seulement des sujets dont tout le crime était de croire de cœur à l'Evangile et de s'être par conséquent détachés du catholicisme romain.

Rien ne paraissait changé dans l'état général des choses au commencement de l'année 1868. L'intolérance n'avait pas diminué, le clergé n'était pas moins ombrageux.

A Malaga, une des grandes villes de l'Andalousie, existait une petite école primaire indépendante, dirigée par un homme d'un certain âge, Ramon de Vargas, et par son fils Julien, instituteur brévété. Celui-ci avait

embrassé avec zèle la foi évangélique. Il avait cherché à acquérir aussi des connaissances nouvelles dans un séjour fait à l'étranger. Nous l'avons connu à Lausanne, où il avait séjourné d'abord, puis à Aigle, dans la maison d'un homme distingué, M. le pasteur H. Martin, que le Seigneur a retiré dès lors.

De retour dans son pays, Julien de Vargas avait naturellement donné à l'école de son père une impulsion nouvelle, et la direction en était devenue aussi évangélique que cela était possible sans enfreindre les lois scolaires en vigueur.

Cette école si modeste devint néanmoins un sujet d'inquiétude pour le clergé. Une visite domiciliaire, faite par un alcade et un prêtre, y fit découvrir un Nouveau Testament d'une édition non autorisée. C'en était assez: Julien de Vargas fut subitement arrêté et mené en prison dans la nuit du 11 au 12 mars. Dès le 13, une enquête s'ouvrait. L'accusé fut interrogé sur la direction donnée à son école et sur sa foi personnelle. Il répondit, nous dit-on, avec sagesse, mais avec fidélité, ne cachant point que l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ était devenu la source où il puisait ses convictions religieuses. Dans sa prison, il demeura plein de confiance en son Père céleste, et plusieurs de ses lettres nous ont profondément édifié. Il écrivait, entre autres, à une fidèle amie de Lausanne, Mme B., en date du 20 avril 1868: « Tout ce que je puis dire, c'est que le Seigneur me fait la grâce de ne pas m'abandonner dans cette prison où je suis enfermé. Jamais je n'ai connu, comme aujourd'hui, les priviléges de ses enfants, et je ressens une force intérieure qui m'était étrangère jusqu'à présent. Rien ne m'inquiète. Je souffre en mon corps, mais mon cœur est tranquille. Le Seigneur entend les prières de ses enfants qui intercèdent pour moi. »

Le procès suivit dès lors sa marche régulière, mais la justice espagnole ne se hâte pas de nos jours, autant qu'autrefois, lorsqu'il s'agit de l'hérésie. Il est vrai qu'ici le jugement n'était pas facile à rendre, nous le reconnaissons, et les juges devaient se trouver dans un singulier embarras. Condamner Vargas uniquement parce qu'on avait trouvé un Nouveau Testament dans son domicile, pouvait paraître difficile après ce qui s'était déjà passé à Malaga et le bruit qu'avait fait dans les deux mondes la prison de Matamoros et de ses compagnons. Un tel jugement pouvait même n'être pas sans danger en présence de l'opposition politique toujours plus menaçante avec laquelle il fallait compter. Le gouvernement espagnol devait donc hésiter à presser la conclusion d'un procès dont il ne pouvait retirer ni profit, ni honneur. Si Vargas eût voulu s'exiler, il aurait trouvé, selon toute apparence, toutes les frontières ouvertes; mais il se sentait exempt de tout crime, et il voulait que son innocence fût constatée.

Peut-être un acquittement eût-il pu être obtenu, si les juges eussent été libres de toute influence. Mais à côté ou au-dessus du gouvernement régulier, il existait en Espagne un pouvoir occulte, implacable, ne reculant devant aucun moyen pour arriver à son but. Ce pouvoir, qui recevait de Rome ses inspirations, régnait sur l'esprit timoré de la reine, gouvernée par son confesseur, le père Claret, homme d'une habileté mondaine, qui rachetait par une orthodoxie étroite et rigide ce qu'il y avait d'excessif dans son indulgence pour les mœurs corrompues de la cour.

Que pouvait attendre Vargas tombé en de telles mains? Il n'appartenait plus à l'Eglise romaine, et, dans le système de la confusion de l'Eglise et de l'Etat, tel que l'Espagne l'avait hérité du moyen âge, quiconque ne faisait plus partie de l'Eglise, était, par ce fait même, un étranger dans son propre pays. Le code pénal dit en effet, art. 136: « L'Espagnol qui apostasiera publiquement sera puni par un bannissement perpétuel. Cette peine cessera du moment où le *coupable* rentrera dans le giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.» Vargas avait donc enfreint la loi de son pays, et il pouvait être légalement condamné.

Les juges subissaient, pensons-nous, deux influences contraires, et cela nous explique pourquoi le procès n'arrivait à aucune conclusion. Aussi, d'un côté, l'école qui avait continué à marcher, malgré l'emprisonnement de l'un de ses instituteurs, était fermée brusquement par l'autorité;

de l'autre, au commencement d'août, Vargas était provisoirement mis en liberté, après avoir fourni caution.

Tel était l'état des choses quand arriva, au mois de septembre, la révolution qui devait changer si profondément la situation du pays. En quelques jours, la reine Isabelle était tombée de son trône et prenait le chemin de l'exil, suivie de son confesseur, de M. Marfori et d'une poignée de serviteurs demeurés fidèles à sa mauvaise fortune. Sa première étape l'amenait à Pau, dans cette ville même où Mme MacEven avait fait instruire, dans la connaissance de l'Evangile, des fils d'Espagnols persécutés pour leur foi.

Il ne pouvait plus être question maintenant du procès de Vargas. Son avocat lui-même, Ed. Palanca, était devenu le président de la junte provisoire de Malaga. Tous les comités révolutionnaires plaçaient partout, en tête de leur programme, la liberté religieuse pleine et entière. Quelques-uns même demandaient ouvertement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire l'égalité absolue des cultes devant la loi. Il est vrai que le gouvernement provisoire n'a point tranché cette question ; il l'a remise à la sagesse des futures cortès constituantes. Mais, de fait, depuis la révolution, la liberté religieuse existe actuellement pleine et entière dans les villes, et, dans les campagnes, elle n'a de limites, parfois, que dans l'autorité que le clergé a su y conserver, et dans l'esprit d'intolérance qui est partout plus ou moins le partage des masses ignorantes.

Dès lors, les regards de tous les amis du progrès se sont tournés avec une sympathie véritable vers l'Espagne. Ils se sont réjouis de voir une révolution accomplie si promptement, avec si peu de sang et surtout si modérée après la victoire. Tout ce qui favorise la liberté doit attirer un cœur chrétien, car la vraie liberté est fille de l'Evangile. Toutefois nous sommes prêts à reconnaître que révolution et liberté sont deux choses bien différentes. Un peuple peut se débarrasser d'un gouvernement despotique et tomber sous une servitude pire que la précédente. L'esprit d'oppression provient du mauvais cœur de l'homme bien plus que de la forme du gouvernement, et nous savons que l'intolérance la plus révoltante s'est exercée maintes fois même dans nos vieilles républiques suisses.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir préjuger l'avenir de la révolution, l'Evangile peut être annoncé aujourd'hui sans entraves en Espagne, et il est évident que les chrétiens évangéliques ne pouvaient pas rester inactifs quand le Seigneur ouvrait un vaste champ à leur activité. En Angleterre, en Hollande, en Suisse, parmi nous à Lausanne, on se préparait également à agir. L'Espagne devint le sujet de nombreuses prières.

Dans notre école de théologie, nous avons six jeunes Espagnols qui se préparent au saint ministère par de solides études, mais aucun d'eux n'est en état de prendre actuellement une part active à l'évangélisation de son pays. La révolution nous avait devancés. Cependant il fallait absolument agir.

A Genève, un jeune homme, originaire de Malaga, Ant. Carasco, venait d'achever ses études théologiques. La nouvelle du changement opéré dans sa patrie le surprit en Hollande, à la veille de son départ pour Berlin, où il comptait suivre encore quelques cours à l'université. Il n'hésita pas, revint sur ses pas, et nous le vîmes à son passage à Lausanne. Il rencontra au milieu de nous un frère étranger qui nous avait déjà précédemment visités. Celui-ci, négociant de profession, avait été préparé à l'évangélisation de l'Espagne par un séjour prolongé dans les républiques du sud de l'Amérique. Déjà, l'année précédente, il avait consacré plusieurs mois à visiter les petites églises évangéliques espagnoles, et ses rapports réguliers, adressés au comité de Lausanne, avaient été pour bien des personnes un puissant moyen d'encouragement. Il se préparait à repartir et Carasco devint naturellement son compagnon de voyage. Ils devaient retrouver en Espagne un ami qui a déjà rendu de grands services à la cause de l'Evangile. Ces trois hommes se complètent si bien que, pour qui les connaît, c'est une joie de les voir travailler de concert. « Carasco sera la bouche, nous écrit modestement l'un d'eux, mon compatriote est la tête, et moi, je serai la main. »

C'est au commencement de novembre

que nos amis prirent congé de la Suisse, accompagnés, on peut bien le dire, de beaucoup de vœux et d'ardentes prières. A la frontière des Pyrénées, ils s'aperçurent déjà du changement qui s'était opéré dans le pays. Une malle qui les accompagnait était remplie de traités religieux en langue du pays et contenait en outre bon nombre d'exemplaires, en traduction espagnole, de l'excellent catéchisme publié, il y a quelques années, par M. Alexis Reymond, l'un des rédacteurs du *Chrétien évangélique.* — « Qu'avez-vous là? » demanda le douanier. — « Des livres. » — « Passez. » Et tout fut dit. Sous l'ancien régime, une provision de tels livres eût fermé à jamais la porte de l'Espagne aux imprudents qui auraient cherché à les introduire avec eux.

Quelques extraits du journal de nos amis serviront à nous faire connaître leur activité et l'état des esprits dans la péninsule. A Saint-Sébastien, ils sont mis en rapport avec un vieillard cultivé. C'est un homme pieux qui possède la Bible et qui la lit depuis bien des années, mais il n'a jamais rencontré un chrétien avec lequel il puisse se trouver en communion fraternelle. Le soir, avant que nos amis se séparent de lui, il s'agenouille et répète d'une voix tremblante l'oraison dominicale dans sa propre langue, et non plus en latin. Chaque soir, il a l'habitude de lire la Bible avec les siens. Il n'avait aucune connaissance du mouvement religieux qui s'est manifesté dans quelques villes, et sa joie fut grande en entendant parler de ce que notre Dieu a déjà opéré dans bien des cœurs. Cette rencontre réjouit singulièrement nos évangélistes. Quand Philippe, le disciple du premier siècle, eut rencontré sur le chemin un homme qui lisait le prophète Esaïe et qu'il se fût entretenu avec lui, il continua aussi son chemin avec joie. (Act. VIII, 39.) — De Saint-Sébastien, nos frères se rendirent à Valladolid, dans l'ancien royaume de Léon. C'est là qu'eurent lieu le 21 mai et le 2 octobre 1559, les grands autodafés qui, ordonnés par Charles-Quint mourant, exécutés par son fils Philippe II (le second même le fut en sa présence) [1], étouffèrent dans les flammes et noyèrent dans le sang la réformation de l'Espagne au XVI[e] siècle. Valladolid possède encore aujourd'hui une université fréquentée par 3000 étudiants. — « Que faire dans cette ville? » — Nos amis consultent le Seigneur. Avant tout, ils forment, à eux trois, une petite réunion de prières dans cette cité qui ne se doute point encore que des messagers du Seigneur viennent de franchir ses portes. Fortifiés d'en-haut, ils se rendent aux abords de l'édifice universitaire, et, là ils commencent une abondante distribution de traités parmi les étudiants. Ceux-ci les reçoivent avec plaisir. Bientôt nos amis sont entourés de toutes parts et chacun paraît avide de s'enquérir de la nouvelle doctrine que contiennent ces petits écrits. Un prêtre même vient à passer, il regarde et ne fait aucune observation. La provision est épuisée; mais nos frères promettent de revenir. On les attend et la distribution recommence. L'un des étudiants accompagne même les étrangers à leur hôtel, il reçoit de leur part un Nouveau Testament et demeure dès lors avec eux dans des rapports suivis.

Les jésuites avaient à Valladolid de grandes propriétés, comme dans la plupart des villes de l'Espagne; mais la révolution les expulsa et leur vaste temple est devenu un local ouvert à quiconque désire y donner des conférences; il s'y tient assez fréquemment le soir des assemblées populaires. Nos amis furent curieux de s'y rendre. Ils y trouvèrent environ 300 hommes, appartenant en général à la classe moyenne de la société, réunis dans un ordre parfait. Deux discours furent prononcés en leur présence. L'un exhortant les auditeurs à l'union et à la concorde dans les circonstances si graves où se trouvait le pays. Le second orateur, fermier dans les environs, homme doué d'une éloquence naturelle et populaire, se déclara partisan d'une répu-

[1] Parmi les condamnés se trouvait Domingo de Roxas, fils du marquis de Poza. Passant devant le trône du monarque, ce jeune seigneur s'arrêta : « Pouvez-vous, sire, dit-il au roi, contempler vous-même les tourments infligés à des sujets innocents? Délivrez-nous d'une mort si cruelle.» — « Non, répondit Philippe aussitôt, moi-même je porterais le bois pour brûler mon propre fils, s'il était un misérable hérétique comme toi. » (M'Crie, édition allemande, pag. 305.)

blique espagnole dans un discours chaleureusement applaudi. Mais quelques étudiants ayant reconnu nos amis, se mirent à les entourer comme des connaissances. Alors ceux-ci, se plaçant près de la porte, distribuèrent un traité à quiconque sortait. Encore ici, chacun les recevait en remerciant. Dans cette seule journée et dans cette seule ville, plus de mille traités évangéliques furent distribués et sans doute lus par un nombre encore plus considérable de personnes.

Encouragés par les dispositions des habitants de Valladolid, nos frères y ont envoyé, à poste fixe, un docteur en médecine, converti depuis peu, et qui avait eu beaucoup à souffrir pour la profession de sa foi nouvelle dans le village où il était établi. Ils le représentent comme un homme rempli d'amour des âmes et prêt à tout sacrifier pour le service du Seigneur. Bientôt après, on lui a adjoint un colporteur pieux, ancien compagnon d'exil de Matamoros, homme capable de répandre la Parole de Dieu et de rendre raison de sa foi.

Mais ce n'est pas le journal de nos frères que nous nous proposons de donner ici; d'ailleurs ils ont mieux à faire que d'écrire beaucoup, c'est pour eux le temps de l'action. Dans ce moment, ils se trouvent encore réunis à Madrid, point central d'où partent, dans bien des directions, des efforts pour faire pénétrer l'évangile dans le pays. Nos frères ont fondé, aussitôt après leur arrivée, une réunion journalière de prières dans la capitale et une classe biblique où la Parole de Dieu est expliquée d'une manière suivie et familière. Ils font imprimer 60 000 traités divers, Carasco préside chaque dimanche, de concert avec Ruet accouru d'Alger, des cultes évangéliques fréquentés seulement, il est vrai, par un public encore fort restreint. Ils se célèbrent encore dans des chambres particulières, en attendant que l'on trouve à louer un local plus spacieux. On a demandé à Carasco de donner des conférences sur «les tentatives de réforme dans l'église» et des professeurs même se disposent à assister à ces séances, dit la *Semaine religieuse* de Genève (N° du 19 déc. 1868). A Madrid se trouve, à côté de nos frères, M. Curie, ancien pasteur en Algérie, puis chapelain de l'ambassade prussienne à Madrid, avant que celle-ci eût un prédicateur allemand. Il a été nommé agent de la Société biblique, britannique et étrangère de Londres et cherche à recruter le plus grand nombre possible de colporteurs. Il a déjà fondé des dépôts de Bibles dans les principales villes du pays, et il en augmente constamment le nombre.

Là se trouvait jusqu'à ces derniers jours, Trigo de Bustamente, que plusieurs de nos lecteurs auront rencontré à la dernière exposition de Paris ou entendu à Neuchâtel ou à Lausanne. A la première nouvelle de la révolution, il a quitté Oran où il travaillait au service du comité de Neuchâtel, il a passé la mer, traversé les provinces du midi, reçu partout l'accueil le plus bienveillant, à Carthagène et à Alicante surtout, et prêché en différents lieux. C'est un homme énergique, zélé, intrépide même au service de son divin Maître, mais d'une santé délicate. Il quittera Oran, mais s'établira dans quelque ville méridionale, plutôt qu'à Madrid. Nous nous rappelons avec quelle confiance, il y a un an, il comptait déjà, pour son pays, sur des temps plus favorables et des jours plus heureux. D'autres encore travaillent avec zèle, mais il vaut peut-être mieux ne pas publier leurs noms à cette heure. Puissent-ils tous ensemble travailler au service du commun Maître, en évitant de mêler à l'évangélisation des questions secondaires ou des vues personnelles, qui, dans les circonstances présentes, menaceraient de détruire toute l'œuvre que le Seigneur a si bien commencée. L'Espagne est grande, il y a place pour tous les ouvriers; puissent ceux-ci tirer de salutaires leçons des expériences faites, dans le temps, en Italie et ailleurs. C'est bien le cas de répéter la prière du Seigneur: «Père saint, garde-les en ton nom.... afin qu'ils soient un, comme nous sommes un.» (Jean XVII, 11.)

Les chrétiens anglais ne pouvaient pas rester en arrière dans ce mouvement en faveur de l'évangile et hésiter à passer par les portes ouvertes à deux battants devant eux. Quelques-uns ont déjà songé à bâtir des chapelles. On a pu lire dans les journaux qu'une concession de terrain, à Madrid même, était accordée dans ce but à un colonel Georges Fitch, dont on a quelque temps confondu le nom avec celui de M.

G. Fisch, pasteur à Paris. Nous ne sommes pas appelés à décider si on ne se hâte pas trop et si de telles mesures ne sont pas prématurées; mais il nous semble qu'aujourd'hui et longtemps encore (si toutefois la liberté actuelle dure longtemps), les efforts doivent se concentrer sur l'évangélisation proprement dite. Travaillons surtout à élever des temples spirituels à la gloire de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ. Quand il y aura des âmes converties en grand nombre, elles sauront bien se grouper et, à mesure que les besoins se feront sentir, les édifices s'élèveront. Nous n'avons pas la moindre inquiétude à cet égard.

Ce qui manque, ce sont bien plus encore des évangélistes capables que des lieux de culte. Voilà les hommes qu'il faut chercher et en faveur desquels les sacrifices ne seront jamais trop grands.

Nos frères qui se trouvent déjà à l'œuvre voudraient être rejoints par d'autres chrétiens évangéliques. Ils voudraient que des artisans habiles et pieux se décidassent à aller en Espagne pour y gagner leur vie du travail de leurs mains, tout en donnant l'exemple d'une conduite digne de l'évangile de Jésus-Christ. Ils voudraient que des instituteurs pieux prissent le chemin de l'Espagne pour aider à la direction d'écoles évangéliques, qui devront certainement se multiplier, si l'on veut agir d'une manière puissante sur l'esprit de la jeunesse. Ils font appel à des candidats au ministère, aux pasteurs qui éprouvent quelque vocation à travailler à une œuvre missionnaire.

Cet appel sera-t-il entendu? Et pourquoi ne le serait-il pas? Déjà nous pouvons annoncer qu'il n'a point été adressé en vain. Un jeune pasteur de notre Suisse française, M. L.-A. Empeytaz, qui a exercé plusieurs années un ministère béni à Sonvillier dans le Jura bernois, appelé par le Seigneur lui-même, s'est mis au service du comité espagnol de Lausanne pour être envoyé là où son activité pourrait être la plus utile. Après mûre réflexion et de nombreuses prières, le comité de Lausanne a accepté l'offre qui lui était faite, avec joie et actions de grâces envers notre Dieu. Notre ami vient de partir après avoir pris congé des chrétiens de notre pays dans de nombreuses assemblées à Lausanne et à Vevey. Il part accompagné de bien des prières. Sa première station sera Barcelonne, où il pourra travailler à l'œuvre du ministère parmi de nombreux étrangers, tout en achevant de se rendre maître de la langue espagnole. Le comité avait songé d'abord à le diriger sur Malaga, d'où nous est venu Matamoros et dont l'église nous a confié les six jeunes gens qui font leurs études au milieu de nous; mais sur le conseil d'amis chrétiens qui se trouvent sur les lieux, il a renoncé, pour le moment, à ce projet, et c'est à Barcelonne que nos prières devront suivre notre cher évangéliste.

Nous ne nous dissimulons point que le comité de Lausanne, en étendant son cercle d'activité, a mis la main à une œuvre importante et s'est chargé d'une grande responsabilité, mais pouvait-il faire autrement? Le Seigneur, abondant en moyens, ouvrait lui-même les portes; il faisait connaître de pressants besoins et il envoyait un ouvrier d'élite. Refuser celui-ci, c'eût été faillir au devoir. « Crois seulement et tu verras la gloire de Dieu, » dit le Seigneur. Oui, nous croirons et nos yeux verront peut-être de plus grandes choses encore.

Et toutefois n'oublions pas que cette œuvre ne doit pas être l'affaire d'un comité ou même d'un petit groupe d'amis chrétiens : elle doit être soutenue par tous ceux qui, parmi nous, sans distinction d'église, considèrent comme un devoir sacré de travailler à l'avancement du règne de Dieu sur la terre. Aujourd'hui, plus que jamais, dans ce moment peut-être décisif pour l'avenir de l'Espagne, les prières des chrétiens sont nécessaires. Leurs prières sont plus nécessaires encore que leur argent et leur or. Une grande lutte est engagée contre le prince des ténèbres; nous ne pouvons y prendre une part directe, mais, comme Moïse sur la montagne, sachons élever nos mains en haut, sans nous lasser. Soutenons ainsi nos frères qui sont au fort de la lutte, aux prises avec un ennemi plus puissant que les Hamalécites du désert; soutenons-les sans cesse de notre intercession, et notre Dieu, l'Eternel des armées, donnera la victoire à son peuple.

R. DUPRAZ.

On veut bien, pour compléter l'exposé qui précède, nous communiquer les faits suivants, tirés des dernières nouvelles reçues à Lausanne :

Un de nos amis de Madrid est retourné à Valladolid, où il a trouvé les affaires dans un état très encourageant. Le médecin missionnaire est en pleine activité, ainsi que le colporteur biblique. Notre ami avait emporté 3 ou 4000 exemplaires de divers traités, qui y sont recherchés avec un empressement remarquable par toutes les classes de la société. En trois jours à peu près toute cette provision était distribuée dans Valladolid ou envoyée dans les villages voisins. De retour à Madrid au bout de huit jours, il recevait dès le lendemain une nouvelle demande de traités. Pour nous donner une idée de l'accroissement que peut prendre l'évangélisation de Valladolid, il nous dit que la première réunion d'édification qu'il y a tenue a réuni 4 personnes, la seconde, 10, la troisième, 50, dont la plus grande partie étaient des étudiants, et même des étudiants en théologie, qui, tous, lui ont témoigné la plus affectueuse confiance. Pour apprécier l'importance de ce dernier détail, il faut savoir que l'université de cette ville compte encore aujourd'hui trois mille étudiants.

Valladolid paraît, à vues humaines, devoir être avec Madrid un des champs de mission les plus importants de l'Espagne. — Mais le mouvement d'évangélisation se propage peu à peu, même dans les parties les plus reculées du pays. — Nous citerons comme exemple, les îles Baléares. Dieu leur avait ménagé de longue main, un messager du salut, qui s'est trouvé tout prêt pour le jour de la liberté. Et les populations de ces îles paraissent avoir été préparées, de leur côté, à recevoir avec avidité ses paroles. Dès le mois de novembre, il a pu visiter un des ports les plus importants, où des foules de plus en plus nombreuses se sont bientôt pressées autour de lui. Sa première prédication, dans une salle préparée exprès, a réuni 29 auditeurs, la seconde 50, et pour la troisième, l'empressement a été si grand, qu'il a fallu abattre une cloison pour pouvoir, du moins, admettre 400 personnes. Mais, en outre, l'escalier, le vestibule, les galeries se remplirent d'auditeurs attentifs. Ceux, en nombre à peu près aussi grand, qui ne pouvaient entrer, environnèrent la maison dans l'espoir de saisir au moins quelques paroles de la bouche de l'évangéliste. On essaya même, sous la direction d'un certain nombre d'anciens auditeurs, de chanter des cantiques chrétiens dont quelques-uns ont été préparés à Lausanne pendant la vie de Matamoros. Après deux heures et demie de prédication et d'exposition de la Parole, cette foule avide n'était point encore lasse d'entendre. — Dans la cinquième soirée seulement, l'évangéliste crut devoir parler des erreurs de Rome, en rattachant ses instructions au vingtième verset du second chapitre de l'Apocalypse. Il insista entr'autres sur le culte de Marie ; et cette idolâtrie en reçut un coup si sensible aux yeux de toute la population, que même les femmes dévotes se demandaient : « Sommes-nous donc réellement dans l'erreur ? » — Les prêtres frémissaient en voyant ce mouvement agiter la population tout entière. « Quand une armée serait entrée dans la ville, le sabre nu, écrit l'évangéliste, elle n'aurait pas jeté une plus grande épouvante dans les rangs du clergé. » Ebranlé dans sa position, il comprit qu'il devait au moins tenter de se défendre. Deux délégués furent envoyés à la réunion suivante, dans le but d'y entamer une controverse en faveur du catholicisme romain. La discussion dura environ une heure et demie. Mais, poursuivis jusque dans leurs derniers retranchements avec la seule arme de la Bible, ils en vinrent, pour se tirer d'embarras, à mettre en doute l'autorité de la Parole de Dieu. La foule en fut si indignée qu'une clameur de blâme s'éleva du milieu d'elle ; et les prêtres, la pâleur sur le visage, n'eurent que le temps de faire une humiliante retraite. — Plusieurs caisses de traités et de Bibles ont été envoyées dans ces îles ; ce qui manque, ce sont des colporteurs. Il s'en trouverait bien quelques-uns ; mais les ressources font défaut pour les mettre à l'œuvre.

Un des traits caractéristiques de l'évangélisation de l'Espagne dans le moment actuel, c'est la multiplicité des efforts qui se font de toute part pour y porter la Parole du salut. Partout où il y avait quelques chrétiens qui prenaient intérêt à l'Espagne,

il se forme des associations régulières, désireuses d'entrer, pour leur part, dans cette vaste moisson. C'est ainsi que la *Société d'évangélisation du Béarn et des Pyrénées* a résolu d'entreprendre aussi une œuvre de mission en faveur de l'Espagne. La commission est composée de pasteurs zélés et pieux, qui ont et qui méritent la confiance générale. On ne peut donc que souhaiter, à cette association, une abondance de bénédictions et de grâces de par le Seigneur.

Cette multitude d'efforts sans lien commun et sans plan d'ensemble, ne porte-t-elle pas avec elle un danger? On peut le craindre. Mais en tout cas, un peu de réflexion fera bientôt comprendre que ce mal, si c'en est un, ne saurait être évité. La grande diversité de pays, de langues, de nationalités et même de vues ecclésiastiques, ne permet pas d'espérer une unité d'efforts, quelque désirable qu'elle puisse être. Mais le mal sera bien amoindri si, à défaut d'unité extérieure, il s'en établit une dans l'esprit qui anime ces diverses sociétés. Qu'elles travaillent dans la paix, dans la concorde, et qu'elles demeurent toutes inébranlablement attachées aux bases fondamentales de la vérité qui sauve. Alors, de la diversité dans les points de vue, il pourra même naître un christianisme plus complet, et par conséquent plus puissant.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

La sainteté de l'Ancien Testament, réponse à M. le professeur Buisson, conférence prononcée à Neuchâtel le 10 décembre 1868, par F. Godet, professeur. — *Neuchâtel*, Delachaux, 1869, gr. in-16.

Notre article sur Neuchâtel fait connaître la substance de cette publication, et, si nous l'annonçons ici d'une manière spéciale, c'est surtout pour en recommander vivement la lecture. Ceux qui liront ce beau discours, plein de science autant que de foi, y trouveront une solide instruction chrétienne. La sainteté de l'Ancien Testament y est défendue avec un talent et une éloquence sérieuse, dignes de la cause à laquelle ils sont consacrés. Nous croyons savoir que la première édition, tirée à 3000 exemplaires, va être épuisée et qu'une seconde édition se prépare. Nous nous réjouissons de cet accueil fait à un si excellent travail.

S. C.

Histoire sainte, à l'usage des écoles protestantes. — Nouveau Testament, par D. Bonnefon, pasteur de l'église réformée d'Alais. — *Toulouse*, 1868, in-12.

Nous recommandons avec plaisir ce petit volume, composé spécialement en vue de l'enseignement de la religion dans les écoles protestantes de la France; nous croyons qu'on peut s'en servir avec fruit dans un cours élémentaire d'instruction religieuse. Cet ouvrage fait suite à l'*Histoire sainte de l'Ancien Testament*, préparée par le même auteur, avec un de ses collègues, M. le pasteur Decoppet; il se divise en deux parties: la première nous présente l'*Histoire de Jésus*, et elle se subdivise en quatre périodes: Préparation de Jésus à son œuvre; Ministère de Jésus pendant la période de faveur publique; Ministère de Jésus pendant la période de lutte; Dénouement de la lutte.

La deuxième partie renferme l'*Histoire des apôtres*, et se subdivise à son tour en trois périodes: De la Pentecôte à St. Paul; Ministère de St. Paul; Fin du siècle apostolique. L'auteur accompagne son ouvrage de notes explicatives, placées au bas des pages, et se rapportant à des institutions ou à des coutumes juives, ou à des passages d'une interprétation difficile; diverses erreurs de l'Eglise romaine sont signalées, en passant, d'après l'Ecriture. Enfin, l'ouvrage renferme quelques gravures insérées dans le texte, illustrant les récits ou les notes.

Nous souhaitons que ce livre trouve un accueil favorable auprès des personnes qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse; puisse-t-il servir à lui faire connaître et aimer le Dieu-Sauveur que nous adorons.

P. D.

Voix évangéliques, par J. J. Hosemann. Nouvelle édition considérablement augmentée. — *Paris*, veuve Berger-Levrault et fils, 1868, grand in-18.

« La lyrique chrétienne est encore à naître chez nous, » disait, il y a quelques années, un homme qui est bien qualifié pour parler ainsi, M. Rosseeuw Saint-Hilaire; et, sauf quelques cantiques nés pendant le réveil religieux, il faut avouer que nous n'avons fourni jusqu'ici que bien peu de représentants à la poésie chrétienne. Il serait intéressant de rechercher les causes de ce fait, soit qu'elles tiennent au caractère national, soit que les circonstances historiques de la Réformation en France y contribuent pour beaucoup. Mais ce n'est pas le moment d'entreprendre cette étude.

Le recueil de M. Hosemann est une 2e édition considérablement augmentée. Parmi les morceaux inédits, les sept psaumes de la pénitence sont, sons contredit, des meilleurs; on ne peut en dire autant de plusieurs des chansonnettes de la fin du volume.

M. Hosemann est un chrétien convaincu, et sa foi est d'autant plus ferme qu'elle a triomphé des doutes et des épreuves intérieures. Il est possédé du désir de la faire partager à ses frères, il confesse courageusement le Christ, il nous ouvre le sanctuaire de la famille chrétienne. On sent tout ce qu'une pensée évangélique féconde, et un si noble but, doivent donner de prix à ces *voix*, auxquelles un caractère d'actualité prête souvent un véritable intérêt. (Ainsi *Ce qu'il faut à la France*. *A M. de Lamartine*, etc.) Nous citons volontiers les deux strophes suivantes:

Il faut la foi ; sans elle on reste sans boussole,
L'homme peut pressentir une divinité,
Mais nul ne connaît Dieu, s'il n'a pas sa Parole,
Elle est le vrai flambeau de notre obscurité.

La croix, la croix, voilà bien plus que la nature,
Le centre lumineux pour notre humanité ;
La divine folie est la sagesse pure,
Je veux jusqu'à la fin marcher à sa clarté.

Toutefois le souffle élevé de la vraie poésie manque parfois dans les pages mêmes les meilleures; on n'y sent pas une pensée féconde et précise, qui entraîne le lecteur. Parfois la phrase est embarrassée, et des expressions impropres ou de dures inversions viennent surprendre et quelquefois choquer le lecteur. Peut-on dire de Dieu qu'il est « un *appoint* à l'humaine misère; » de Jacob, qu'il était « *en butte à Dieu* même? »

Nous nous arrêtons; à quoi bon des critiques trop faciles? Disons en terminant qu'il reste de cette lecture une impression bienfaisante et que ce volume ne peut faire que du bien à ses lecteurs. Au reste, il en est à sa seconde édition, et les bénédictions que Dieu lui a accordées déjà sont une promesse pour l'avenir.

C. CHATELANAT.

Voyage pittoresque d'une dame dans la Suisse allemande, par l'auteur du Voyage pittoresque dans les Alpes fribourgeoises. — *Lausanne*, 1869, gr. in-16.

Dans ce court récit, on trouvera exprimées d'une manière simple et souvent heureuse les impressions que fait éprouver la vue de notre nature alpestre. L'ouvrage est écrit dans un esprit sérieux et chrétien auquel s'associent sans difficulté une familiarité et un enjouement naturels et aimables. La lecture en est agréable et bienfaisante, propre à reposer l'esprit et le cœur.

X.

Choix de cantiques pour les réunions fraternelles. *Lausanne*, Georges Bridel, 1869, in-12 (gr. in-16).

« Ce petit volume, dit l'Avant-propos, a été fait tout spécialement en vue de réunions, grâces à Dieu toujours plus nombreuses parmi nous, dans lesquelles des frères de diverses dénominations aiment à se rencontrer pour *glorifier d'un même accord et d'une même bouche le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ*. Les cantiques sont choisis dans tous les recueils en usage dans la Suisse romande, en tenant compte des buts spéciaux de ces réunions fraternelles. » Nous pouvons ajouter que les cantiques nous semblent très bien choisis, et le petit volume fort bien imprimé.

S. C.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

—

Un missionnaire en Californie.

DEUXIÈME ARTICLE.

III

Taylor, on l'a vu, n'avait pas tardé à découvrir les quelques membres de son église qui habitaient San-Francisco. Cette petite communauté s'était mise à l'œuvre avec un grand zèle avant même d'avoir un pasteur, et lorsqu'il arriva, elle avait presque achevé l'érection d'une chapelle dont il put bientôt faire la dédicace. C'était le second lieu de culte protestant construit en Californie. Quant aux matériaux que Taylor avait apportés avec lui, ils furent expédiés à Sacramento, où commençait au même moment une œuvre d'évangélisation également intéressante.

La chapelle que le missionnaire venait de consacrer au culte devait servir de point de ralliement à la petite église et devenir un refuge ouvert aux âmes pieuses au sein de la corruption de la métropole californienne. Mais Taylor ne pouvait se borner à être le pasteur de ce petit troupeau ; il se sentait appelé à évangéliser les multitudes indifférentes et corrompues qui ne songeaient guère à fréquenter le culte. Or, comment les atteindre, à moins d'avoir recours à l'arme la plus agressive, à celle qui a été la ressource suprême des époques de réveil, la prédication en plein air. Il fallait ou bien désarmer devant le mal ou bien lui livrer bataille sur son propre terrain. Taylor n'était pas homme à s'avouer vaincu avant le combat, et, quelque formidables que parussent les obstacles, il résolut de tenter une grande expérience. Nos lecteurs seront heureux de l'entendre lui-même raconter ce premier essai de prédication sur la place publique.

« Le 3 décembre 1849, j'annonçai à l'auditoire qui se réunissait dans notre petite église, qu'à trois heures de l'après-midi, je prêcherais dans Portsmouth Square, vulgairement appelé la *Plaza*. La plupart des personnes présentes, et peut-être toutes, pensèrent que c'était tenter là une expérience bien hasardeuse, attendu que la *Plaza* était le rendez-vous principal des joueurs, qui formaient dans la ville un parti puissant, et que le dimanche était pour eux le plus occupé des jours de la semaine. La place était alors bordée de maisons de jeu et de cabarets. Les joueurs habitaient les meilleures maisons de la ville et les meublaient avec le plus grand luxe. Chacun de leurs établissements occupait une troupe de musiciens rassemblés à grands frais. On fit à l'un des membres de notre petite église, qui était fort bon musicien, les offres les plus séduisantes, s'il consentait à jouer de son instrument dans une de ces maisons de jeu ; on lui

promit jusqu'à 30 dollars (150 fr.) par soirée ; mais, en bon chrétien, il refusa nettement, quoique à cette époque il fût pauvre et sans ouvrage.

» Les murs de ces maisons étaient ornés de superbes peintures, et les tables étaient couvertes de piles d'or et d'argent ; à l'extrémité de la salle s'élevait l'estrade occupée par l'orchestre ; dans un angle près de la porte se trouvait une buvette où les joueurs se gorgeaient d'eau-de-vie. Ces établissements se remplissaient tous les soirs et toute la journée du dimanche, de gens de tout âge et de toute couleur. Cette classe d'hommes inspirait un tel effroi dans la ville que je n'ai pas souvenir qu'on ait osé à cette époque mettre en arrestation un joueur, même coupable d'assassinat.

» N'y avait-il pas quelque présomption à un pauvre prédicateur tel que moi de vouloir aller se poster au milieu de ce monde-là, pour intervenir dans ses affaires, en faisant retentir à ses oreilles les accents de l'Evangile ? N'était-ce pas vouloir réveiller le lion dans son gîte ? Mes amis me prévinrent que ma tentative serait considérée par les joueurs comme un empiètement sur leurs droits, et ils ajoutèrent que si l'on me tuait, mes meurtriers demeureraient impunis, et que tout se bornerait à entendre dire par la ville : « Les joueurs ont tué un prédi-» cateur méthodiste. »

» Ces avertissements ne m'effrayèrent pas. L'heure venue, je pris avec moi la compagne de ma jeunesse, celle qui ne devait jamais manquer par la suite à ces batailles de ma vie missionnaire, et je me rendis sur la place. Je fis choix pour estrade d'un banc de menuisier qui était placé sur le devant de l'une des plus grandes maisons de jeu de la ville. Un petit incident qui se produisit à ce moment montre à quel point les dispositions étaient mauvaises autour de moi. L'un de mes amis, voulant me mettre à l'abri des rayons du soleil, s'en alla à l'hôtel voisin demander qu'on lui prêtât un parapluie pour le prédicateur. « Nous » n'avons pas de parapluie pour un tel » usage, lui répondit-on ; mais si nous » avions quelques œufs pourris, nous les » lui enverrions plutôt. » Fort heureusement pour moi que l'hôtelier payait ses œufs neuf dollars la douzaine, ce qui lui ôtait la fantaisie de me les jeter à la tête.

» Après avoir confié ma femme aux bons soins d'un frère qui m'accompagnait, j'ouvris mon service en entonnant à pleine voix un cantique d'appel. La nouveauté de la chose produisit une sensation profonde. Les gens se précipitèrent hors de la maison de jeu, et d'autres accoururent de tous côtés, comme si l'on eût entendu crier : Au feu ! Avant que la brise eût emporté les dernières notes de mon cantique, j'étais environné d'une foule compacte, à laquelle je fis connaître à peu près en ces termes l'objet de ma mission :

» Messieurs, si nos amis des Etats de » l'Atlantique, avec les idées qu'ils se fai-» saient de la société californienne quand » je les ai quittés, pouvaient savoir qu'une » prédication va avoir lieu cette après-» midi dans Portsmouth square, à San-» Francisco, ils prédiraient bien certaine-» ment des désordres, de la confusion et » du tumulte. Mais nous qui sommes réu-» nis ici, nous en jugeons tout autrement. » Une chose est certaine, c'est qu'il n'est » personne aimant à voir flotter ce noble » drapeau des Etats-Unis qui est là sous » mes yeux et aimant les institutions qui » s'abritent à son ombre, il n'est pas un » véritable Américain qui ne soit disposé » à écouter avec respect la parole de Dieu » et, au besoin, à maintenir l'ordre pen-» dant qu'elle est prêchée. Messieurs, j'en » suis certain, l'ordre ne sera pas troublé.

» Je m'assure que, pendant ces douze » derniers mois, vous avez été placés » tous en face de cette alternative : ga-» gner ou perdre. Pendant la longue et » ennuyeuse traversée par le cap Horn,

» ou pendant votre voyage plein de fatigue à travers les plaines, ou pendant le rapide trajet par l'isthme, et depuis votre arrivée en Californie, vos pensées et vos calculs ont constamment roulé sur ce même thème : perdre ou gagner. Je voudrais, Messieurs, vous soumettre aujourd'hui une question qui rentre dans votre sujet favori. Je fais appel à toutes vos facultés et à toute votre habileté de calculateurs, pour que nous cherchions ensemble la solution d'un vaste problème. Vous le trouverez énoncé dans le 26e verset du XVIe chapitre de l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon St. Luc. En voici les termes : *Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier s'il perdait son âme?* »

» Chacun des assistants tint à honneur d'être, pendant cette heure au moins, un vrai Américain. L'ordre le plus parfait régna tout le temps du sermon qui suivit, et chaque phrase fut écoutée avec une profonde attention. Ainsi fut reconnu le droit de prêcher en plein air dans les rues de San-Francisco, et ainsi fut établi un précédent de bon ordre pour ces services religieux. Ce sermon fut le premier d'une série de près de six cents, prêchés dans ces rues où se donnaient rendez-vous toutes les croyances, toutes les élucubrations, tous les préjugés qu'apportaient avec eux dans ces contrées nouvelles les représentants de toutes les nations, tant païennes que chrétiennes. »

C'était beaucoup sans doute d'avoir réussi à se faire écouter, une heure durant, par un auditoire californien, en l'an 1849. Mais rien ne prouvait que, pris par surprise une première fois, les auditeurs fussent aussi dociles dans la suite. Pour maintenir et développer ce premier succès, il fallait au missionnaire un caractère plein de courage et un talent plein de ressources. Taylor avait ce caractère et ce talent. Pendant sept années, il sut, non-seulement conserver, mais agrandir considérablement l'auditoire qui, deux fois par dimanche, se réunissait autour de lui, sur l'une des places ou sur l'un des quais de San-Francisco. Il sut faire accepter ses prédications à la population la plus indisciplinée qui fut jamais, à tel point qu'elles devinrent peu à peu une sorte d'institution publique, environnée du respect de tous. Et cette popularité, nous le verrons, il ne l'acheta jamais en sacrifiant la vérité, mais elle fut au contraire la récompense de la prédication la plus franche et la plus incisive.

Les résultats immédiats de son premier service en plein air étaient bien faits d'ailleurs pour encourager Taylor à persévérer dans cette voie. Le soir même de ce premier essai, il eut une foule considérable d'auditeurs au service régulier qui se tenait dans sa chapelle de *Béthel*, comme il l'appelait, et, à la suite de sa prédication, il vit s'approcher de lui quatre de ses auditeurs de la *Plaza*, qui étaient vivement préoccupés au sujet de leur salut. Il eut des services spéciaux tous les soirs, pendant la semaine qui suivit, et eut la joie de voir plusieurs personnes se donner à Dieu. « Notre petite communauté, dit-il, fut grandement encouragée, en voyant que Dieu pouvait et voulait convertir des pécheurs dans ce pays de l'or et du crime, ce qui jusque-là avait paru aussi incroyable aux chrétiens de Californie que la doctrine de la résurrection le paraissait aux Saducéens. »

Renforcée par ces nouvelles recrues, la petite église s'organisa fortement, et ses réunions privées comptèrent dès cette époque jusqu'à quatre-vingts et quatre-vingt-dix membres. Cette petite église était l'image de la société, en ce sens que l'élément féminin y faisait presque complétement défaut, et que, dans des réunions de cent personnes, on ne comptait souvent que deux ou trois femmes. Cette absence presque complète d'é-

pouses, de mères et de sœurs jetait, au dire de Taylor, un certain voile de mélancolie sur les assemblées particulières de ces chrétiens qui, s'interdisant de chercher, comme tant d'autres, des distractions dans les plaisirs mondains, sentaient d'autant plus vivement la privation de la vie de famille. Plus d'une fois le pasteur vit des hommes forts et énergiques pleurer comme des petits enfants à la moindre allusion faite devant eux au foyer domestique qu'ils avaient quitté. Privés de famille, ces chrétiens semblaient chercher une compensation dans une vie d'église plus intime et plus fraternelle, et rien ne peut donner une idée des relations vraiment cordiales qui existaient entre eux. Comme les premiers disciples, ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme.

Ce fut retrempé et fortifié par ces premiers succès que Taylor reparut sur la place publique. Avant de faire connaître à nos lecteurs la nature de ses prédications et leurs résultats, il est naturel que nous leur disions au milieu de quelles circonstances extérieures elles se produisirent.

Ces harangues en plein vent ne manquaient pas d'un certain élément pittoresque qui frappa plus d'une fois les observateurs. Voici en quels termes, par exemple, l'auteur des *Annales de San-Francisco* décrit cette scène.

« Soudain du seuil d'un vieil édifice construit en *adobe* sur la *Plaza*, se fait entendre le chant d'une hymne, entonné d'une voix qui aurait une puissance formidable, si elle n'était pas d'une douceur mélodieuse. Ecoutez, et vous l'entendrez à un demi mille de distance; la *City Hall* en renvoie l'écho au loin. Que dit le prédicateur ? Il parle du chariot aux roues de feu qui emporta le prophète Elie, et je crois vraiment que ce chariot céleste roula-t-il avec fracas sur le pavé de bois de nos rues, ne réussirait pas à couvrir la voix de tonnerre du prédicateur. Cette voix commande l'attention. L'oisif met un terme à ses promenades indolentes et s'arrête pour écouter. Le mineur qui passe avec son chapeau rabattu et ses grandes bottes, prête l'oreille aux accents du culte, et tout aussitôt un monde de souvenirs s'éveille en lui ; il se rappelle le foyer domestique et les bien-aimés qu'il y a laissés ; il pense à ces beaux dimanches pendant lesquels il allait prier avec eux dans la vieille église, tout entourée des tombes de ses ancêtres qu'il pouvait voir de son banc ; il revoit les vieux ormes se penchant gracieusement sous le poids des années et de leur feuillage ; il croit encore entendre la voix cassée du pasteur aux cheveux blancs; et, poussé par tous ces chers souvenirs, il se mêle à la foule compacte qui entoure le prédicateur des rues. Voici le Mexicain au chapeau en forme de pain de sucre, qui sort de sa rêverie et qui, aspirant une dernière bouffée de sa cigarette qu'il jette ensuite par-dessus son épaule, s'appuie paresseusement sur une palissade quelconque et prête l'oreille à des paroles dont le sens lui échappe. Voici John le Chinois, comme on appelle chez nous les habitants du Céleste Empire ; il passe son chemin tout en marmottant quelques mots dans la langue de Confucius ; mais il a aperçu des livres, et comme il a des goûts littéraires, il se mêle à la compagnie, au risque de compromettre l'intégrité de sa longue tresse au milieu de ces « étrangers barbares. » Le Malais est là aussi avec sa coiffure rouge en pointe; il s'arrête étonné et pour un moment oublie peut-être quelque entreprise de piraterie à laquelle il rêvait. L'auditoire est formé ; il a suffi d'un cantique chanté à pleine voix pour rassembler cette foule. Le service religieux se continue par la prière, le chant, la lecture de la Bible et le sermon. Il y a place pour tout le monde, tous peuvent entendre, tous peuvent voir, il n'y a là ni sacristain ni huissier, et

aussi n'en sent-on pas le besoin. C'est un culte vraiment primitif, où tout est sérieux et où rien n'est ridicule. »

En allant attaquer le péché et le vice sur leur terrain, Taylor prenait courageusement son parti des oppositions et des luttes de toute nature qu'il devait y rencontrer. Il eût été insensé de s'attendre à trouver là des auditeurs toujours paisibles et attentifs, et le plus sage assurément était de s'apprêter à tenir tête à l'orage que ne manqueraient pas de déchaîner les mauvaises passions. Ces orages de la place publique éclatèrent souvent dans les commencements, mais l'attitude ferme et résolue du prédicateur suffit toujours à les dissiper. Un jour, pendant qu'il prêchait, une bande de mauvais sujets ayant pour chef un homme à cheval se précipita au milieu de l'assemblée, dans l'espoir d'y jeter la confusion et de chasser le prédicateur; mais la voix de celui-ci ne tarda pas à dominer le désordre, et, par quelques paroles sérieuses il subjugua si bien les agresseurs, que leur chef demeuré sans soldats, dut battre en retraite honteusement. Une autre fois, l'aventure finit mieux encore, puisqu'elle aboutit à la conversion du perturbateur. C'était un mauvais plaisant qui, voulant tourner en ridicule le missionnaire, vint, une lanterne à la main et un parapluie sur la tête, se placer auprès de lui et débiter des sottises, en essayant de contrefaire sa voix d'une manière grotesque. Cette parodie risquait de faire rire l'auditoire fort mélangé de Taylor, et tout autre que lui se fût peut-être laissé déconcerter par les lazzis de ce misérable; mais il ne s'émouvait pas pour si peu, et il eut recours pour contrebalancer l'influence adverse à un moyen qui lui réussit fort souvent. Prêchant sur ces paroles: « Que le méchant délaisse sa voie! » il se tourne brusquement vers son opposant et lui fit, d'une voix puissante, une application directe de son texte. Le pauvre homme qui ne s'attendait pas à une pareille réception se prit à trembler de tous ses membres, et, quand le service fut terminé, il vint en pleurant dire au missionnaire: « Dites-moi ce que je dois faire. Je suis un misérable pécheur, à la fois jureur et ivrogne. J'ai eu une bonne mère, mais maintenant elle est morte. Oh! je crains bien qu'il n'y ait plus d'espoir pour moi! » Le serviteur de Christ s'efforça de conduire cette âme à son Maître, et ses efforts ne furent pas vains.

Les propriétaires de cabarets et de maisons de jeu vouaient naturellement à Taylor une inimitié cordiale. Ils s'apercevaient qu'à mesure que ces prédications populaires se développaient, leurs affaires suivaient une progression inverse. Aussi n'était-il pas de vexations qu'ils n'imaginassent pour mettre fin à ses services en plein air. Fort heureusement qu'ils avaient affaire à un homme qui n'entendait pas renoncer pour si peu à sa mission, et qui avait à sa disposition toutes les ressources d'un esprit fécond et d'une âme énergique. Afin de pouvoir tonner plus à l'aise contre l'intempérance, il vint un jour s'installer à quelques pas de la plus mauvaise taverne de la ville et monta sur une barrique d'eau-de-vie qui se trouvait là. Le cabaretier qui avait toléré ce voisinage dans l'espérance que ce grand concours de gens lui amènerait des consommateurs, s'aperçut qu'il avait fort mal calculé et que l'éloquence du prédicateur était très préjudiciable à son commerce. Aussi lui intima-t-il l'ordre de s'éloigner et de ne plus gêner la circulation devant la porte de son établissement. Le dimanche suivant, Taylor s'établit à une trentaine de pas plus loin, et voici en quels termes, en commençant sa prédication, il expliqua cette mutation à ses auditeurs: « L'homme qui habite cette maison se plaint de ce que j'empêche le libre accès de son cabaret, et me défend de prêcher désormais devant sa porte. Je me l'explique.

C'est un des portiers de l'enfer, et il est tenu de garder libre le passage, afin que ceux qui sont assez fous pour prendre ce chemin, puissent le faire sans obstacles. Ne le trouvez-vous pas bien généreux, cet homme-là ? D'ailleurs un tel homme qui vole à Dieu son saint jour, et l'emploie à une œuvre de destruction et de ruine sociale, ne saurait se résigner à en perdre une seule heure. »

Une parole aussi mordante et aussi libre devait plaire singulièrement aux auditeurs de provenances si diverses qui se pressaient sur la *Plaza* de San-Francisco, et le « père Taylor, » comme on l'appelait, devint bien vite leur homme. Ils prirent volontiers sa défense et firent plus d'une fois chaude réception aux opposants. Un jour qu'il prêchait contre l'ivrognerie qui faisait tant de victimes sous ses yeux, une vieille cabaretière, n'y tenant plus, cria à pleins poumons : « Ne l'écoutez pas ! c'est un imposteur ! il prêche pour de l'argent ! il vous dit des mensonges ! » — « Taisez-vous, la vieille, taisez-vous, lui répondit un des assistants. Nous savons ce qui en est ; votre boutique est en danger ; le père Taylor vous enlève vos pratiques. Quant à lui, nous le connaissons aussi ; ce qu'il nous dit est la pure vérité. » Cette leçon fut accueillie par les rires sympathiques de la foule, et la cabaretière jugea prudent de s'évader. Mais à peine le prédicateur avait-il achevé son discours qu'une nouvelle voix s'éleva de l'une des extrémités de la place : « Cet homme, cria un individu de mauvaise mine, cet homme est un imposteur qui cherche à s'emparer de l'argent du pauvre peuple. » — « Un instant, étranger, lui répondit l'un des assistants, dites-nous donc quelle est votre occupation dans cette ville. » Après s'être fait un peu prier, l'interrupteur répondit : « Je suis un joueur ; je faisais des affaires de premier ordre et je gagnais beaucoup d'argent, avant que ce prédicateur vînt ; depuis qu'il réunit ici le peuple tous les dimanches, je ne puis plus gagner ma vie ! » Les applaudissements ironiques qui accueillirent cette confession prouvèrent au malheureux joueur que ses infortunes n'avaient pas le don d'émouvoir bien fort l'opinion publique, et il jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'en aller cacher ailleurs sa confusion.

Parfois cependant ces défenseurs bénévoles étaient eux-mêmes plutôt embarrassants qu'utiles, surtout lorsque, pour rétablir l'ordre, ils avaient recours à des moyens qui ne pouvaient que propager le désordre. Une fois qu'un ivrogne troublait une assemblée, un marin, qui lui-même était un peu pris de vin, interpella le prédicateur et lui dit : « Capitaine, permettez-moi de donner une bonne volée de coups à ce garnement. Je ne puis souffrir qu'un digne homme comme le père Taylor soit interrompu de la sorte dans l'exercice de ses fonctions. » Et il s'apprêtait à joindre les actes aux paroles ; le prédicateur eut toute la peine du monde à l'en empêcher.

Lorsque ses auditeurs ne savaient pas ou ne voulaient pas se charger de faire la police des réunions, Taylor s'en chargeait lui-même, et sa parole, tantôt émouvante et pleine d'autorité, tantôt un peu sarcastique, réussissait en général à ramener les plus récalcitrants dans les limites du calme et des convenances. Ses principes à ce sujet méritent d'être cités :

« Si vous appréhendez quelques troubles, dit-il, commencez à intéresser tous vos auditeurs au maintien du bon ordre, en en appelant à leur titre de citoyens américains et à leur dignité de gens que vous supposez bien élevés et qui doivent se respecter trop pour se permettre le moindre désordre. Si malgré cela quelqu'un se conduit mal, rappelez-le aux convenances avec quelques paroles bienveillantes ; faites appel à sa raison et à

son bon sens, et s'il a un peu de cœur et n'a pas trop bu, vous ferez de lui ce que vous voudrez. Dans quelques cas, il faut répondre au fou selon sa folie. Un dimanche matin, comme je prêchais monté sur une barrique, un individu s'approcha de moi et, me regardant en face, me dit impudemment : « L'apôtre David a dit qu'il te serait dur de regimber contre les aiguillons. » — « Mon ami, lui dis-je, depuis quand êtes-vous arrivé dans ce pays? » — « J'ai quitté le vieux pays depuis six ans, me répondit-il. » — « Mais depuis quand êtes-vous en Californie ? lui demandai-je. — « Il y a bien deux semaines, » reprit-il, après s'être fait prier. — « J'ai bien vu par votre conduite, continuai-je, que vous devez être depuis peu dans ce pays, puisque vous ne savez pas mieux vous y comporter. Vous paraissez vous imaginer que nous sommes ici un tas de païens, et que vous pouvez par conséquent vous permettre tout ce qui vous passe par la tête. Puisque vous êtes étranger, je vous avertis que la règle en Californie c'est que toutes les classes de la société respectent la prédication de l'Evangile et que nul ne cherche à gêner un prédicateur dans l'exercice de ses fonctions. Celui qui se rend coupable d'une infraction à cette règle s'expose à des désagréments que je vous conseille d'éviter. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que mon interrupteur se le tint pour dit et ne recommença plus.

» Je m'y suis pris autrement quelquefois pour arriver au même résultat. Il m'a suffi dans certaines occasions, pour décontenancer et mettre en fuite mes adversaires, de paraître prendre leur défense à peu près comme suit : « Ne » faites pas de mal à ce pauvre malheu- » reux, mes bon amis, et pardonnez-lui sa » mauvaise conduite. Il est à présumer » qu'il arrive de quelque île sauvage de » l'Océan pacifique et n'a pas encore ap- » pris à vivre. » J'ai remarqué qu'il suffisait d'appeler les regards étincelants de mépris d'une assemblée sur l'homme qui cherche à troubler celui qui parle, pour produire sur le malheureux un effet comparable à celui d'une charge à la baïonnette. Jusqu'ici d'ailleurs, quand j'ai eu à remettre à la raison de tels personnages, j'ai pu le faire de si bonne humeur que je ne me suis attiré aucun désagrément subséquent de la part d'aucun d'eux. »

C'est bien en effet la bonne humeur, l'*humour* dans le sens anglo-saxon, qui domine dans les semonces que le prédicateur californien se voit forcé d'adresser parfois à ses auditeurs turbulents. On a déjà vu qu'il ne reculait pas devant l'apostrophe directe, devant l'argument *ad hominem* sans circonlocutions. Un dimanche, par exemple, que ses auditeurs occupaient toute la rue, un homme d'une apparence chétive, conduisant un cheval qui n'avait guère meilleure mine que lui, tenta de se frayer un chemin au travers du rassemblement. Fort incommodé par le désordre qu'occasionnait cet incident, Taylor s'arrêta un instant pour voir ce qui en adviendrait ; puis, remarquant que l'agitation redoublait, il s'écria : « Voyez ce pauvre homme ! On peut prédire qu'en voulant, comme il le fait, travailler sept jours par semaine, il ne tardera pas à être au tombeau. Un homme ne peut transgresser la loi du repos sans violer en même temps une loi de sa propre nature. Voyez ces joues creuses et livides et ses yeux éteints ! Quel exemple frappant des conséquences de la violation du repos ! Si cet homme ne se réforme pas, il mourra bientôt certainement. Et regardez aussi son pauvre vieux cheval ! Le Seigneur a établi un jour de repos pour ce cheval, mais son maître impitoyable l'en a frusté. Et voyez comme il le frappe ! Tout compté, si cet homme doit mourir comme il vit, je préférerais le sort de son cheval au sien. »

Dans une autre occasion, comme un

bouffon monté sur un âne essayait de troubler une assemblée en lançant sa monture au travers de la foule réunie pour entendre la prédication, Taylor l'interpella rudement en disant : « Cet âne, comme celui de Balaam, a plus de respect pour le service de Dieu que son maître qui, à part les oreilles, est bien certainement le plus âne des deux. » Après avoir raconté ce trait, qui montre à quelle liberté d'allures pouvait descendre le genre oratoire du prédicateur californien, celui-ci ajoute ce qui suit : « Le lecteur pourra se demander comment je réussissais, à la suite d'une telle scène, à retrouver l'équilibre de mon auditoire. J'ai toujours essayé de faire suivre de pareils incidents par les appels les plus solennels. Le contraste subit ainsi produit a amené plus d'une fois les effets les plus étonnants et les plus salutaires. Je considère que ce n'est pas un mince résultat que de réveiller efficacement une assemblée somnolente, pourvu que l'on n'emploie que des moyens légitimes. Mon principe est celui-ci : « Fondre d'abord » le métal et le modeler ensuite. » Avons-nous besoin de rappeler que c'est un Américain qui parle ?

Si c'est un Américain qui parle dans le trait que nous venons de citer, c'est un Américain qui agit dans celui que nous allons raconter.

« Dans l'après-midi du dimanche 18 janvier 1852, rapporte M. Taylor, je prêchais sur la *Plaza*, en prenant pour texte ces paroles du prophète Zacharie : « Tout parjure sera exterminé. » (Zach. V, 3.) Mon discours roula tout entier sur les jurements profanes, l'un des péchés dominants de la Californie. A mes pieds était assis un homme aux formes athlétiques qui, sans être absolument ivre, avait assez bu pour être impudent. A peine eus-je lu mon texte qu'il leva la tête et me dit : « Et maintenant, en avant, monsieur ! »

« Quelques minutes après, il m'interrompit avec un juron et s'écria : « Vous » êtes sûrement un bel homme. Je voudrais bien avoir votre portrait, monsieur. » — « Mon ami, lui dis-je à demi » voix, tenez-vous tranquille, ou bien on » vous fera partir. » — « Et qui donc me » me fera partir ? me dit-il en grommelant. Je voudrais bien voir l'homme ou » même les deux hommes qui pourraient » me faire bouger d'ici. Que quelqu'un » me touche, s'il l'ose ! »

« Contrairement à tout ce que j'ai vu dans des circonstances analogues, personne ne bougea et n'osa mettre la main sur lui. Les gens paraissaient intimidés par ces bravades, et j'appris ensuite qu'ils avaient envoyé quérir un agent de police. J'en étais arrivé dans mon discours à un endroit où je voulais donner un exemple de l'action envahissante et avilissante de l'habitude de jurer et de blasphémer. L'exemple était là sous mes yeux :

« Vous voyez ici, messieurs, m'écriai-je » l'illustration de mon sujet. Voici un » homme doué naturellement de belles » facultés et qui a reçu une bonne éducation, un homme qui pourrait être un » membre très utile de la société californienne, s'il avait suivi les conseils de » sa pieuse mère. Cet homme a eu un » jour une conscience délicate et a joui » d'une bonne réputation. Le premier » blasphème qui soit sorti de ses lèvres » l'a alarmé, et il s'est promis de ne plus » jurer. Mais il est venu en Californie, où » il a fréquenté de mauvaises compagnies, » et maintenant voyez où il en est. Il a » descendu pas à pas le chemin de la dégradation, et le voilà, en ce saint jour » du dimanche, à moitié ivre et venu ici » pour troubler par ses jurements et par » ses blasphèmes, une assemblée réunie » pour le culte. Quel sera le sort de ce » malheureux ? Mon texte dit : Il sera » exterminé ! Mais n'est-ce pas une chose » terrible que de le voir tomber sous le » jugement de Dieu, et en même temps » faire descendre avec amertume au tom-

» beau son pauvre vieux père? Que le » Seigneur aie pitié de lui! »

» Je n'avais jamais vu cet homme auparavant, mais j'appris ensuite que j'avais assez exactement esquissé son histoire. Tant que je parlai de lui, il ne bougea pas; mais ensuite, il se leva et me dit brusquement: « Descendez de là, » c'est maintenant à mon tour de parler! » et, joignant l'action aux paroles, il me saisit au collet pour m'entraîner de vive force. Pour me défendre de cette violence, je lui pris fortement le bras et lui donnai une secousse énergique, puis je le livrai à deux hommes en leur disant· « Emmenez-moi cet homme. Ne lui faites » pas de mal, mais ôtez-le de notre vue. » Pendant qu'on l'emmenait, j'entonnai un cantique, puis je poursuivis mon discours. Cet incident ne servit qu'à accroître mon auditoire et qu'à redoubler l'intérêt avec lequel on écouta la prédication.

» A ceux qui trouveraient téméraire ma conduite dans cette occasion, je dirai que la chose se fit au milieu d'une prédication, et en aussi peu de temps que possible. Je n'avais pas d'autre pensée que celle de continuer mon sermon, en dépit du diable et de ses agents. En résistant à cet homme, je n'eus aucun sentiment de malveillance envers lui, aucun désir de lui nuire, mais simplement l'intention d'achever ma tâche. Il n'y eut rien de prémédité dans mon action; et je rends grâce au Seigneur de ce qu'il me préserva de toute aigreur, de ce qu'aucune des personnes présentes ne put me soupçonner d'avoir d'autres desseins que celui que j'ai indiqué. Bien que mon assaillant eût reçu une bonne commotion et que mon habit eût été déchiré pendant cette courte lutte, l'incident servit seulement à augmenter considérablement la multitude attentive de mes auditeurs, et à empêcher le renouvellement d'agressions de cette nature. »

On ne s'étonne plus, après avoir lu ce récit, de la popularité dont jouit Taylor auprès de ces populations composées alors d'aventuriers intrépides, qui savaient d'autant mieux admirer le courage et la force de caractère qu'ils étaient sans cesse appelés eux-mêmes à déployer de telles qualités. Ces sentiments se manifestèrent un jour d'une manière intéressante. Après la prédication, un inconnu se leva et dit: « Messieurs, vous savez tous avec quelles fatigues et quels succès le père Taylor travaille ici de dimanche en dimanche. Je propose que nous fassions une collecte en sa faveur. Je ne vous presse pas de donner, car je sais que vous êtes disposés à le faire. » Des applaudissements se firent entendre de toutes parts, et une quête fructueuse aurait été faite sur-le-champ si le missionnaire ne s'y était opposé, en déclarant qu'il ne pouvait accepter cette offrande, bien qu'il fût vivement touché des sentiments qui venaient de se manifester. Une collecte qu'il fit un dimanche parmi ses auditeurs de la *Plaza*, pour aider à l'érection d'une chapelle, produisit 400 dollars (2000 francs).

(*La suite prochainement.*)

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Ce qui fait la vie de l'Eglise.

DEUXIÈME ARTICLE.

II

Le Christ est toujours vivant et sa grâce est éternelle, le don qu'il a fait une fois de sa chair se renouvelle tous les jours. Ce n'est même que depuis son élévation à la droite de Dieu qu'il se communique réellement aux siens et qu'il vit substantiellement en eux par son Esprit.

Or, dans l'Eglise, la chair et le sang de Christ sont donnés aux âmes sous trois formes différentes: 1° Réellement et substantiellement, dans la vie des croyants; 2° Symboliquement dans la cène; 3° Sous la

forme analytique de la parole, dans la prédication [1].

Je dis d'abord que c'est par la vie des membres de son corps, des âmes sanctifiées en son nom et pénétrées de son amour, que Jésus-Christ continue à se révéler, à se communiquer réellement, à donner sa chair pour la nourriture du monde. Quand le Verbe éternel a voulu se manifester aux hommes, il s'est fait chair, il a vécu en homme, il a rendu témoignage à la vérité, il a fait sentir en tous lieux l'attrait et la puissance d'une charité divine, il s'est dévoué, il s'est immolé pour les hommes, et c'est encore là la vraie forme, la forme entièrement humaine, de sa manifestation dans l'humanité. Il y a en effet dans les œuvres de la foi, dans les sacrifices de l'obéissance et de l'amour, une réalité spirituelle, une puissance de vie, une vertu divine, qui nourrit et restaure les âmes, qui donne la vie au monde.

On se plaint, non sans raison, des faibles résultats produits par la prédication. Plus d'un lecteur et bien des lectrices se seront écriés en lisant les propositions de M. Glardon: Ah! oui, voilà ce qu'il nous faut! Plus de sermon; mais des exhortations fraternelles, de libres et vivants épanchements, des conférences, des études! Je laisse pour le moment la question du sermon; mais j'ose affirmer que ce qui affaiblit la puissance salutaire de l'Evangile, c'est moins la forme en laquelle il est prêché que la manière dont il est pratiqué, que les inconséquences des disciples et les démentis qui lui sont infligés par la conduite de ceux qui en devraient être la vivante prédication. Si la chaire proclame la loi de Christ dans toute sa spiritualité et que notre christianisme ne s'élève pas au-dessus de l'honnêteté civile; si on prêche le renouvellement par le Saint-Esprit et que notre vie, trop conforme au présent siècle, ne porte pas ce cachet de sainteté, de renoncement et de miséricorde, qui doit marquer la génération des enfants de Dieu, comment les hommes seront-ils amenés à sentir leur péché et à changer de vie? Par qui seront-ils mis en contact et en vivante communion avec le Seigneur, sinon par ceux qui se disent animés de son Esprit? La manière dont les chrétiens observent la Parole de Dieu est pour le monde le vrai commentaire de cette parole, et si nous la prenons au rabais, comment les enfants du siècle la prendraient-ils au sérieux, seraient-ils atteints par elle? Ce dont le monde a besoin de nos jours, ce n'est pas tant d'un autre genre et d'une autre forme de discours religieux, c'est d'une démonstration d'effet et de puissance. Il souffre de scepticisme, plus encore qu'il n'est indifférent. Il est inquiet et il cherche, mais les paroles seules ne le persuadent pas: on fait tant de beaux discours; il lui faut des preuves de fait, et ces preuves ne peuvent être données que par les œuvres des croyants, par les réalités pratiques du christianisme. Ce qui se dit de tous se dit à plus forte raison du prédicateur. Qu'il s'afflige du peu de fruits que la Parole de Dieu porte chez ceux qui l'écoutent, mais qu'il s'afflige d'abord du peu de fruit qu'elle porte en lui-même. Notre mal sera toujours moins dans le dire que dans le faire. On a remarqué qu'en Jésus l'action avait précédé le discours, ou du moins qu'elle avait été le fondement et la partie essentielle de son œuvre rédemptrice. Les Actes parlent des choses que Jésus «commença de faire et d'enseigner» (I, 1): le faire avant l'enseignement.

On m'accusera de tourner dans un cercle vicieux: la question est précisément de savoir comment on produira dans l'Eglise ce christianisme vivant et pratique qui est l'objet de nos vœux à tous. Mais non, il n'y a point de cercle. La vie chrétienne est le produit de deux facteurs également nécessaires. La Parole vivante et efficace de Dieu en est la cause première. Mais il y

[1] La parole est successive,... elle analyse; le rite concentre. Vinet. *Théol. past.* pag. 218.

faut l'obéissance de la foi et l'énergie de volontés régénérées; et nous disons que, pour que la chair et le sang de Christ servent encore à la vie du monde, il est indispensable que les membres de son corps ne reculent pas devant les sacrifices que leur impose la volonté du Père.

Mais j'en reviens à la question. Il s'agit des assemblées religieuses et nous cherchons le meilleur moyen de nourrir les âmes dans ces assemblées. Jésus, avons-nous dit, offre dans la *cène* sa chair et son sang en nourriture aux âmes, et l'on nous propose de remplacer la prédication par ce repas sacré, de revenir ainsi au culte de l'ancienne Eglise.

Il faut reconnaître l'importance de la cène dans la vie de l'Eglise, importance qui dès l'origine lui assigna une place que les Réformateurs lui ont reconnue et que le Réveil tend à lui restituer. Le culte chrétien n'est complet qu'avec elle; elle en est le centre et le point culminant; elle lui imprime un caractère particulier de solennité et d'intimité; elle y met le sceau de Christ. Elle concentre les pensées et les sentiments sur ce qui doit être le grand objet de la foi; elle rend sensible la présence du Seigneur; elle fait toucher, voir et goûter les témoignages de son amour; Jésus y est présent, spirituellement sans doute, mais réellement, substantiellement, comme il est présent dans une assemblée formée en son nom, comme il est présent dans sa Parole, d'une manière active, vivante et vivifiante; mais de plus il s'y manifeste avec toute la plénitude d'un rite qui résume l'œuvre entière du salut dans sa puissante synthèse[1]. La cène en effet rappelle Jésus dans les principaux moments de son œuvre rédemptrice: Jésus sur la croix, mourant pour nos péchés; Jésus dans le ciel, vivant pour son Eglise et en elle; Jésus enfin dans son règne recevant à sa table pour l'éternel banquet ceux qui auront participé à ses souffrances. Elle a même cette propriété admirable que, présentant l'œuvre du salut dans son centre et son unité, que disant à tous la même chose et une seule chose, elle répond en même temps à tous les besoins et s'applique à toutes les situations: elle reprend, elle console, elle humilie, elle relève; elle avertit, elle encourage; elle condamne, elle pardonne.

Dans les églises qui n'usent pas de liturgie et où presque tout dans le culte est laissé à la parole et à la liberté de ceux qui le dirigent, il est d'autant plus convenable d'y donner une bonne place à la cène qu'elle y représente l'élément fixe et objectif, l'élément de la contemplation, de l'adoration silencieuse, de l'entretien immédiat de l'âme avec le Sauveur:

> Que toute créature en ta sainte présence,
> S'impose le silence,
> Et laisse agir ta voix!

Il y a donc là un besoin légitime et senti un peu partout. « C'est un grand mal, disait Ad. Monod, sur son lit de mort, que la communion soit célébrée si rarement dans notre Eglise, et un mal auquel de toutes parts on s'applique à remédier.» Bien des églises y ont pourvu déjà[1].

Mais il y a loin de là à la conclusion que la cène peut remplacer la prédication et qu'il faut supprimer celle-ci dans nos assemblées religieuses. Non-seulement la cène n'exclut pas la prédication, mais elle la suppose, elle l'appelle, elle n'a point de sens ni de valeur sans elle. A quoi me sert le symbole si je n'en comprends pas toute la signification? Comment serai-je nourri du corps et du sang de Jésus dans la cène, si le mystère contenu dans ces éléments extérieurs ne m'a pas été préalablement ex-

[1] « Tout l'Evangile a été concentré dans le mémorial de la cène comme dans un foyer. Un rite ne dit que l'essentiel, mais il le dit avec une force que la parole n'a pas. »

Vinet, *Théol. past.* pag. 213.

[1] Voyez l'excellente publication de M. Guers. *La cène du Seigneur et ses divers aspects*. 1868.

posé? La cène est pour moi la communion de Christ dans la mesure de la foi que j'y apporte; or c'est la prédication qui crée, qui approfondit, qui étend et élargit la foi, qui nous rend ainsi capables de recevoir la nourriture que nous offre la table du Seigneur. Au fait, la cène est encore une parole, une prédication; c'est en parlant aux âmes qu'elle les nourrit. Seulement elle est une parole plus puissante, parce qu'elle est comme le sommaire de toutes les prédications possibles, et qu'elle met sous nos yeux, dans nos mains et dans notre bouche, le grand objet de la parole, le salut. La cène est comme un foyer où la vérité chrétienne se concentre pour rayonner de là et se répandre chez ceux qui s'en approchent. Jésus institua la cène à la fin de son ministère; elle mit le sceau à son enseignement et en fut la clôture et le dernier mot. Ce n'est pas la doctrine du chap. VI de l'Evangile de Jean qui se rapporte à la cène, c'est au contraire la cène qui fut instituée pour donner une forme sensible à cette doctrine et la perpétuer dans l'Eglise.

La cène est un rite, et si le rite, le symbole, est nécessaire dans le culte, il n'y doit pas prédominer. Le ritualisme des églises grecque et romaine ne nous engage pas à entrer dans la même voie qu'elles. Si les réformateurs et Calvin en particulier ont donné trop de place à l'élément intellectuel et didactique dans l'ordonnance du service divin, il faut reconnaître qu'en y faisant abonder l'enseignement et la parole, ils ont marché sur les traces des prophètes et des apôtres. Les premiers chrétiens rompaient le pain dans leurs réunions du soir; ils le faisaient fréquemment, tous les jours dans le commencement; plus tard, le premier jour de la semaine. (Act. II, 42; XX, 7.) Mais dans les écrits apostoliques cet acte joue un rôle peu apparent en comparaison de celui de la parole et du discours chrétien. Au II[e] siècle les assemblées religieuses se divisaient en deux parties: l'une publique, consacrée à la lecture et à la prédication ou exhortation; l'autre, réservée aux chrétiens seuls, consistait dans la célébration, à huis-clos, du mystère de l'eucharistie. Si cette dernière partie était la plus solennelle et la plus intime, la première était pourtant la plus considérable au point de vue du nombre, de la durée et des résultats pour l'avancement du règne de Dieu et pour l'édification.

La parole en effet est le grand moyen du royaume des cieux, le moyen par lequel le Seigneur se communique aux âmes et leur donne la vie. Après avoir institué la cène, Jésus, priant pour ses disciples, qu'il allait laisser seuls dans le monde, dit: « Sanctifie-les par ta vérité, ta parole est la vérité. » (Jean XVII, 17.) Lui-même a prêché, et quand il a donné mission à ses apôtres, il leur a recommandé de prêcher: au dehors la proclamation de l'Evangile à toute créature (Marc XVI, 16); au-dedans, l'instruction: « Vous leur enseignerez à garder toutes les choses que je vous ai commandées. » (Math. XXVIII, 18-20.) Les apôtres ont prêché et enseigné; c'est à cette œuvre qu'ils estiment devoir se consacrer; ils ne demandent pas d'être déchargés de la prédication, ils veulent au contraire être déchargés des soins extérieurs, « du service des tables », pour « vaquer au service de la Parole. » (Act. VI.) Ils déclarent qu'ils n'ont pas été envoyés pour baptiser, mais pour annoncer l'Evangile. » (1 Cor. I.)

Le chapitre XIV de la première épître aux Corinthiens, qu'on a si souvent invoqué contre la forme des assemblées religieuses usitées parmi nous, prouve au moins ceci, c'est que, dans l'église de Corinthe, la parole jouait le rôle principal, et que l'apôtre, voulant réprimer les abus, tend à tout ramener à « la parole d'édification, d'exhortation, de consolation, de connaissance et de doctrine » (vers. 2-6), c'est-à-dire à la prédication. Tous les hommes qui ont exercé une grande influence dans l'Eglise,

depuis St. Paul à St. Augustin et à St. Bernard, depuis Luther à Wesley et à Darby, ont été des prédicateurs. Dans tous les temps la prédication a été la plus grande œuvre de l'Eglise, l'instrument béni de toutes les réformations et de tous les réveils. C'est la gloire du christianisme que cette chaire dressée au milieu des peuples et jusque dans le moindre village pour enseigner aux plus simples « une sagesse qui est parmi les parfaits et que les sages et les princes de ce siècle n'ont point connue, » pour proclamer d'une manière régulière et jamais interrompue l'éternelle vérité qui peut renouveler et sauver le monde.

Mais je plaide pour une cause que personne n'attaque. On ne veut ni restreindre ni abaisser la prédication de l'Evangile; on la veut seulement renouveler en lui donnant une autre forme, on la veut étendre en la transportant de l'Eglise où elle retentit dans le vide, sur la place publique et au milieu des foules. Bien! cette voie est divine. La sagesse élève sa voix dans les carrefours, et c'est des hauteurs de la ville qu'elle convie les hommes au festin qu'elle a préparé. (Prov. VIII.) C'est dans les campagnes de la Galilée et dans les places et les portiques de Jérusalem que l'Eglise a pris naissance. Vous pouvez monter sur la borne du coin ou louer les salles de conférences et les théâtres même pour y annoncer l'Evangile, ce ne sera ni la constitution, ni les autorités de l'Eglise libre qui y mettront obstacle.

Mais la thèse que j'affirme et qu'on a souvent mise en question dans ces derniers temps, c'est que la vraie place de la prédication est dans l'Eglise et dans les assemblées formées en vue de l'édification. Je conviens que la prédication n'est pas le culte et que parler n'est pas adorer; mais j'ajoute qu'il n'y a pas de culte là où la parole de Dieu ne se trouve pas et que par conséquent la prédication de cette Parole est, sous une forme ou sous une autre, partie essentielle du service divin.

Au reste il faut dire aussi que nos assemblées religieuses ne sont pas à proprement parler le culte chrétien et que c'est abusivement qu'on les appelle ainsi. Jamais dans le Nouveau Testament, les mots qui désignent le culte ne sont appliqués aux réunions chrétiennes; on ne dit pas aller au culte, pas plus qu'aller au sermon, on dit: « se réunir, » « se réunir dans l'assemblée, » « se réunir dans un même lieu. » (1 Cor. XI, 17, 18, 20; XIV, 22, 26, etc.) Le culte que Jésus-Christ est venu inaugurer est celui d'une *vie* entière consacrée à la gloire de Dieu, c'est « l'adoration en esprit et en vérité » qui se rend en tous lieux. (Jean IV, 22-23.) « Je vous exhorte, dit St. Paul, à offrir à Dieu vos corps en sacrifices vivants et saints qui lui soient agréables, ce qui est votre *culte* raisonnable. » (Rom. XII, 1.) Le culte formel n'occupe presque pas de place dans la vie de Jésus; mais il dit en entrant dans le monde: « Tu n'as point voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps; c'est pourquoi me voici, ô Dieu, pour faire ta volonté. » (Héb. X, 5-8.) De même il termine sa carrière en disant dans la prière sacerdotale: « Je t'ai glorifié sur la terre; j'ai consommé l'œuvre que tu m'as donné à faire. » Voilà le culte du Fils de l'Homme, voilà le vrai culte du chrétien. Vie de prière et de communion avec Dieu, de dévouement à son service et au bien du prochain; vie où tout acte est saint et où toute la terre est un lieu consacré.

Je ne veux pas disputer sur les mots, mais il est bon de se rappeler que nos heures de prières et nos assemblées religieuses, si elles font partie du culte de l'Eglise, ne le constituent pas. Quand l'Eglise se réunit au nom du Seigneur, c'est pour jouir de sa présence et de sa communion, pour l'entendre et lui par-

ler; c'est pour acquérir conscience d'elle-même et de son unité en Christ; c'est pour s'essayer à chanter les louanges de Celui qui nous a rachetés et se préparer à la vie du ciel; c'est pour s'affermir dans sa très sainte foi et pour s'encourager à la charité et aux bonnes œuvres. Nos réunions sont des agapes spirituelles, où les âmes, nourries à la table du Seigneur, puisent des forces nouvelles pour le servir et le glorifier. Elles ne sont pas le culte, mais des exercices religieux en vue du vrai service divin; elles sont des moyens d'édification. Aussi la seule règle que l'Apôtre donne à leur intention, c'est que « toutes choses s'y fassent pour l'édification. » (1 Cor. XIV, 26.) Ce qui importe donc dans ces assemblées, c'est que les âmes y soient édifiées, fondées et enracinées dans l'amour, affermies dans la foi, nourries de la chair et du sang de Christ, et que le pain de vie y soit rompu tellement « que la Parole de Christ habite en nous abondamment et avec toute sagesse. »

Notre culte ne peut être qu'un fruit de la foi, qui elle-même naît de la prédication et doit être sans cesse nourrie par elle. Nous aimons Dieu parce qu'il nous a aimés le premier, et nous le bénissons parce qu'il nous a bénis. Nos louanges et nos adorations sont un écho de sa Parole; il faut donc qu'elle retentisse d'abord dans les cœurs, pour, de là, remonter au ciel dans les prières et les cantiques de l'Eglise. Dites-moi les compassions de Dieu en Jésus-Christ et je me sentirai pressé de me donner à lui et de glorifier son nom.

D'ailleurs, l'acte d'écouter est déjà en soi un acte de culte, le premier, le plus important, et peut-être le plus difficile et le plus agréable à Dieu. Ecouter, c'est prendre la place qui convient à la créature devant son créateur, au serviteur devant son seigneur, à l'enfant devant son père, au disciple devant son maître; c'est s'humilier soi-même et donner gloire à Dieu; c'est imposer silence aux pensées et aux volontés de notre cœur pour faire place à la pensée et à la volonté du Très-Haut; c'est croire, c'est aimer, c'est obéir. Marie, assise et recueillie aux pieds de Jésus, l'honorait mieux que Marthe avec tout le mouvement que celle-ci se donnait; et le parfum que plus tard elle répandra sur la tête du Maître adoré ne sera que l'expression des sentiments qui sont nés dans son cœur quand elle l'écoutait. Et puis ceux qui écoutent ne sont point passifs dans une assemblée chrétienne. Les actes du culte proprement dits, l'adoration, l'humiliation, l'action de grâce, les élans de l'âme, les entretiens intimes avec Dieu s'élèvent du sein de l'assemblée placée sous l'action de la Parole sainte, bien plus que de la chaire où le prédicateur travaille et s'agite avec sa propre pensée. Le prédicateur parle aux hommes et les fidèles parlent à Dieu dans le sanctuaire de leur conscience. Le prédicateur jette l'encens sur l'autel, mais l'autel d'où le parfum et les prières montent au ciel, c'est l'Eglise elle-même. Passifs en apparence, les auditeurs pieux ne le sont point aux yeux de Celui qui regarde au cœur, et souvent l'expression de leur physionomie montre assez les sentiments et les pensées qui s'agitent au dedans. Ils participent à l'action du prédicateur et s'associent à son œuvre. Organe de la Parole divine, il l'est en même temps de la foi de l'Eglise, car il n'y a rien dans celle-ci qui ne vienne de celle-là. Ce qu'il exprime, c'est ce que croient, ce que sentent, ce que pensent les fidèles: avec lui « ils annoncent les vertus de Celui qui les a appelés à sa merveilleuse lumière, » avec lui ils reprennent, ils exhortent, ils sollicitent, ils consolent. L'important en cette œuvre du témoignage rendu par l'Eglise n'est pas que un ou plusieurs élèvent la voix, mais que celui qui parle exprime bien ce que le Saint-Esprit a mis ou veut mettre au cœur des croyants.

Je conclus que la prédication, loin d'être un hors-d'œuvre dans les assemblées de l'Eglise, en est une partie essentielle; qu'elle y a sa place marquée, nécessaire, centrale, et qu'on ne peut la supprimer sans porter atteinte à l'idée même de ces assembléss. La prédication n'est pas autre chose que la Parole de Dieu mise en rapport avec les circonstances et les besoins du moment; la Parole qui, après s'être faite chair en Christ, se renouvelle par le Saint-Esprit et prend une forme humaine pour nourrir les âmes en vie éternelle.

J'évite à dessein d'employer le mot de *sermon*, parce que je ne veux pas embarrasser la discussion d'une question accessoire et formelle, et que ce qu'on propose d'abolir ce n'est pas de fait tel ou tel genre particulier de discours religieux, mais bien la prédication approfondie, travaillée, préparée. Tout ce que je prétends maintenir, c'est que la Parole de Dieu doit être régulièrement annoncée dans l'Eglise, n'importe sous quelle forme pourvu qu'elle soit solide, vivante, actuelle et propre à édifier le corps de Christ. Sermon, homélie, méditation, explication, étude, exhortation, le nom ne fait rien à la chose. Il y a de pauvres sermons, c'est vrai; on conviendra qu'il y aussi de très pauvres exhortations. Ce qu'il faut aux âmes c'est d'être nourries de la substance de Christ. Donnez du pain à celui qui a faim et de l'eau à celui qui a soif, que vos discours soient des repas spirituels où la Parole de Dieu abonde, et l'on viendra à vous, et vous n'aurez pas travaillé en vain.

Ce n'est pas le moment et je n'ai pas la prétention de dire ici ce que doit être la prédication; mais il faut rappeler à quelles conditions elle donnera la chair et le sang de Christ en nourriture pour la vie éternelle. S'il ne faut pas supprimer le sermon, il y a toujours lieu de l'améliorer, de le réformer même: comme toute pratique religieuse, il tend sans cesse à s'éloigner de ses origines, à délaisser le fond pour la forme; à oublier les préceptes de l'Apôtre pour ceux de la rhétorique; à laisser « la folie de la croix » pour « les paroles persuasives de la sagesse humaine. »

Or « la chair et le sang de Christ, » dans la prédication, signifie quelque chose de substantiel et de vivant à la fois, d'objectif, de solide et fortifiant. *Non diserta sed fortia*[1]. Non pas seulement des idées, des phrases et de l'émotion; mais des faits, des vérités, des pensées venant de Christ, qui donnent à penser pendant la semaine et deviennent lumière pour l'intelligence, aliment pour le cœur, force pour la volonté. On peut supposer un discours chrétien qui touche, qui édifie même, mais sans laisser dans l'âme rien qui la travaille après que l'émotion du premier moment s'est évanouie. Quelqu'un me disait que des étrangers, Ecossais et Américains, avaient fait sur notre prédication en général, l'observation « qu'elle manque de doctrine. » Qu'entendait-on par là?.... Non pas assurément qu'elle n'est point assez évangélique.

Les prédicateurs français du XVII• siècle nous frappent par la vigueur de leur doctrine, par l'autorité de leur affirmation fondée sur la Parole de Dieu, par la richesse, la solidité, la saveur de pensées saisissables et pratiques, puisées dans de fortes études classiques et bibliques. Leur parole était vraiment un *enseignement*, selon le terme employé par les écrivains sacrés à propos de la prédication dans l'Eglise, mais un enseignement plein de chaleur et d'action, une parole nourrissante.

La chair et le sang de Christ dans la prédication, c'est Jésus-Christ lui-même dans sa vie et dans sa mort, dans ses œuvres et dans ses discours, dans son abaissement et dans sa gloire; Christ dans le ciel et sur la terre, dans l'Eglise et dans l'individu, dans la pensée et dans les actes,.

[1] St. Cyprien.

dans les cœurs et dans les faits ; Christ justice du croyant et condamnation du péché, joie de l'âme et crucifiement de la chair, vie en Dieu et mort au monde : St. Paul ne voulait savoir que Jésus-Christ, et Christ remplit en effet sa vie et ses épîtres. Et le grand Apôtre nous montre par son exemple qu'il n'y a ni appauvrissement ni monotonie à ne connaître que Christ comme objet de prédication. Quelle richesse de sujets, d'idées, de développements, d'aperçus dans ses lettres ! Quelle liberté de mouvements et de pensée ! Quelle vérité et quelle hardiesse dans les problèmes abordés ! C'est qu'en Christ réside « la plénitude, » et que par conséquent il n'est rien dans l'univers, aucun objet ni aucune question, qui ne se rapporte à lui, qu'il n'éclaire de sa lumière, qui ne trouve en lui sa place et sa solution. C'est que Christ, dans la plénitude de son humanité. a pris possession de notre nature et de notre terre toute entière, de telle sorte qu'il n'y a rien dans « la chair et le sang », qui lui demeure étranger, et qu'il remplit tout dans l'existence humaine, depuis le berceau à la mort, depuis l'humble travail du manœuvre jusqu'aux nobles occupations de ceux qui gouvernent les peuples ou les esprits, depuis les petites questions de morale qui inquiètent les âmes timorées jusqu'aux grandes questions ontologiques qui travaillent les hautes intelligences. Ce qui est infécond et monotone dans le sermon, ce sont nos systèmes humains, étroits et fermés, nos spéculations vides, notre habitude de tourner dans un même cercle de quelques idées favorites ou familières. Ce qui nous appauvrit, c'est notre négligence à étudier et à exploiter avec la liberté de la foi les richesses du mystère de Dieu dont nous sommes les dispensateurs.

La chair et le sang de Christ, dans la prédication, c'est le Christ immolé pour nous. Tel qu'il nous est offert dans la cène, tel il doit être annoncé dans la chaire. « Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde. » Toute l'œuvre et toute la vertu de la rédemption sont contenus dans le mystère de la croix et des souffrances de Jésus. Sans la croix, l'Evangile a perdu sa force et, par conséquent, la prédication, son efficace régénératrice. Je ne parle point ici d'une théologie particulière de la rédemption, laborieuses et insuffisantes explications qui fatiguent sans nourrir et qui, dans tous les cas, sont déplacées dans la chaire. Je parle de Christ lui-même, « mort à cause de nos offenses et ressuscité à cause de notre justification, » de l'Agneau de Dieu « navré pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités, » de ses humiliations, de son obéissance, de ses douleurs commencées à Bethléhem et consommées au Golgotha et par lesquelles nous avons le salut de nos âmes. Je demande, si dans la chaire et dans la conscience chrétienne modernes, ce grand fait occupe la place qui lui appartient, et si peut-être il n'y a pas là une des principales causes de la faiblesse qu'on reproche à la prédication évangélique. Je pose une question, je demande que chacun l'examine pour ce qui le concerne ; je ne fais pas la réponse. Mais je m'étonne d'une chose : comment se fait-il que les scènes de la Passion, ces scènes si grandes, si dramatiques, si riches d'instructions et d'applications et touchant à ce qu'il y a de plus profond dans l'âme et dans la religion, que ces scènes tant aimées des auditeurs et auxquelles les Evangiles consacrent une place relativement si considérable, soient si rarement méditées dans nos chaires ? Comment se fait-il que nous soyons portés à insister bien plus sur Christ en nous que sur Christ pour nous, c'est-à-dire sur ce que nous devons être et faire comme chrétiens que sur ce que Dieu a fait et fait encore pour nous pécheurs ?

La chair et le sang de Christ, dans la prédication, c'est la vérité de Dieu et la

vie éternelle rendue visible, tangible et présentée sous forme humaine et matérielle; c'est le christianisme en action plutôt qu'en idée. Notre prédication n'est elle-pas, même quand elle se sert d'images, trop élevée ou pour mieux dire trop abstraite, — car elle ne sera jamais trop élevée dans le sens chrétien, — pour être populaire, pour être réellement saisissable et saisissante? Quand la parole divine a voulu se donner, elle s'est faite chair, et nous, qui devons la livrer au monde en la forme sous laquelle elle s'est approchée de lui, nous la faisons remonter dans le domaine de l'invisible d'où elle était descendue. Notre siècle aime les idées générales et les principes abstraits, et il nous entraîne dans cette direction; nous parlons de Christ dans un langage qui n'est pas celui du grand nombre, qui ne le rend pas sensible à l'imagination et au cœur et ne le met pas avec les choses de la terre dans ce contact immédiat et vivant dans lequel il a voulu entrer avec elles. J'ai souvent admiré l'art avec lequel certains écrivains profanes, comme on dit, savent donner un corps à leurs idées, les faire se mouvoir sous nos yeux, et remuer ainsi ce qu'il y a d'intime dans nos âmes. Ce talent n'est pas donné à tous, mais comprend-on assez que la tâche du prédicateur est, après avoir saisi pour lui-même les grandes vérités du salut, de les proposer aux autres sous une forme humaine et populaire et d'en saisir les foules? Mais profite-t-on des ressources qu'offre la Bible, en exemples, en récits, en images, en faits de tout genre, en paroles frappantes? Mais sait-on puiser dans l'histoire de l'Eglise, dans les vertus des saints et dans le sang des martyrs, dans les œuvres, dans les combats, dans les larmes, dans les joies des rachetés, l'aliment spirituel que Christ, toujours vivant dans ses membres, n'a jamais cessé de donner au monde? Mais a-t-on assez étudié la manière d'enseigner du Maître, et comment, pour ne point parler des ses inimitables paraboles, il enferme les vérités les plus grandes et les principes de morale les plus élevés en des détails si précis de la vie réelle, que chacun d'eux vous transporte immédiatement dans une situation déterminée, rappelle un souvenir, parle à la conscience. Le général, l'abstrait dans le discours ne tiennent pas seulement aux habitudes de l'école ou à la forme philosophique qu'affecte volontiers la pensée moderne. On pourrait citer des hommes d'étude et d'analyse, pour qui creuser les questions était un besoin, et qui savaient néanmoins descendre avec la vérité dans les réalités de l'existence journalière pour y trouver l'homme, l'homme véritable, l'homme au milieu de ses affaires et de ses relations sociales, l'homme du foyer domestique, l'homme avec ses affections, ses intérêts et ses passions; de telle sorte que leur parole paraît moins une doctrine qu'une visite de la charité de Christ qui s'approche de nous pour nous consoler et nous reprendre, pour nous révéler les secrets de nos cœurs et nous parler des saintes compassions de Dieu [1]. Le défaut dont nous parlons tient en grande partie, je crois, à l'habitude d'une préparation trop rapide et trop facile. Il suffit de peu d'instants pour rassembler quelques lieux communs de théologie et quelques bonnes réflexions, et d'un peu de talent pour les développer avec une sorte d'éloquence; mais, sans oublier l'œuvre du Saint-Esprit, il faut du temps et du travail pour sonder devant Dieu les mystères de l'âme et les mystères de la rédemption, pour mûrir nos idées, pour les faire arriver au degré de netteté, de simplicité, de solidité, à cette forme concrète et pratique, qui les rend propre à servir de nourriture spirituelle.

[1] Voyez, par exemple, plusieurs des discours de Vinet, ceux qui ont été réellement prêchés: *Le jeûne auquel Dieu n'a point d'égard*, *Les eaux de Siloé*, *Deux conseils de la sagesse*, *Les complices de la crucifixion*, etc.

La chair et le sang de Christ, dans, la prédication, c'est la Parole divine appliquée à l'homme et à la vie toute entière, pénétrant tout, se mêlant à tout pour tout sanctifier; c'est donc la vérité aux prises avec l'homme, avec ses erreurs et ses passions, souvent en opposition avec ce qu'il y a de plus sensible dans les intérêts et les affections des individus, de plus tyrannique dans les idées et dans les mœurs du siècle. Elle donne la vie au monde, mais elle exige le crucifiement de la chair; elle annonce le pardon, mais elle signale, elle condamne le péché et le poursuit de son glaive. Il faut donc qu'il y ait des conflits et des souffrances pour celui qui la prêche. On ne dit pas la vérité en face sans irriter ceux qu'elle contrarie, on ne reprend pas le mal sans blesser, quelque charitablement et avec quelque prudence qu'on le fasse d'ailleurs. Il faut de l'amour, du courage et du renoncement pour dire franchement « à Jacob ses péchés et à Israël ses iniquités. » Notre prédication moderne a-t-elle ce courage et cette charité? Osons-nous reprendre directement ce qui est devant nous et qui doit être repris, et cela aux risques de compromettre notre popularité et de faire des blessures pénibles à ceux que nous aimons et qui nous aiment? Avons-nous la force de mettre le doigt sur la plaie, d'aborder la question délicate, de prononcer le mot qui sera clair et qui fera mal? Ce qui est certain, c'est que, dès que la prédication donne dans le vif, elle réveille l'attention et se fait écouter. Au reste l'application directe, dans la chaire évangélique, apporte aux cœurs plus de joie et d'encouragement qu'elle n'y produit d'irritation; un auditoire chrétien aime la vérité, et il y prend d'autant plus de plaisir qu'elle est mieux adressée et frappe plus juste.

On reproche encore à la prédication du Réveil de ne savoir pas attirer les foules et intéresser les *hommes*, en particulier; de rester étrangère aux préoccupations du public, indifférente aux graves questions qui agitent la société, de n'être pas de notre temps. Placée en dehors du grand courant des esprits, se mouvant dans le cercle des expériences intérieures et de la haute spiritualité, parlant un langage que les hommes n'entendent pas, elle ne doit pas s'étonner si elle voit les foules passer sans s'arrêter et si elle parle dans le désert. Sans aller jusqu'à ce reproche, certainement exagéré, des voix autorisées et dignes d'être entendues réclament cependant pour la chaire évangélique un rayonnement plus étendu, si je puis dire, une attention plus sympathique donnée aux aspirations légitimes du siècle, une intelligence plus profonde et plus large des besoins des temps modernes, une parole, en un mot, plus actuelle, plus variée dans ses applications, plus généreuse ou plus fidèle dispensatrice des trésors de cette vérité qui est donnée pour la vie du monde.

« Le grand apôtre, écrivait naguère le père Gratry, exhorte ceux qui parlent aux hommes à ne point leur parler dans une langue inconnue qui est pourtant un don de Dieu. (1 Cor. XII, 10, 11; XIV, 2, 4.) Qu'est-ce que cette langue-là? Je ne le sais que trop. C'est la parole sacrée, laquelle énonce en effet la doctrine, profère les mystères de l'Esprit, que Dieu comprend, mais que les hommes ne comprennent pas et que personne n'écoute. Oui, les mystères de l'Esprit, les grands mystères du christianisme, il ne suffit pas de les dire en des formules vraies devant Dieu, mais que personne n'entend. L'apôtre et le prophète sont précisément ceux qui ont le don d'interpréter ces obscures et profondes formules et pour chaque homme et pour chaque siècle. Traduire en langue vulgaire la langue mystérieuse et sacrée,... renouveler la parole dans chaque siècle et selon l'éternelle antiquité du vrai, c'est là ce que Saint-Paul appelle interpréter les termes de la langue inconnue. Mais pour le savoir faire, la première

condition, c'est de connaître le temps où l'on vit. C'est de savoir que le Verbe éternel est roi de tous les siècles, et qu'aucun temps, ni aucun peuple, ni aucun homme ne saurait être vide de son inspiration; que tout homme et tout siècle a, en ce moment même où l'on parle, un but, une vocation et une mission que les maîtres de la vie intérieure appellent *l'ordre du moment présent*, et que *cet ordre du moment présent* est la volonté actuelle du Dieu caché, que tout siècle aussi bien que tout homme porte en lui.» Sauf l'exégèse, qui n'importe pas ici, il faut reconnaître la vérité de ces paroles.—Vinet était mieux encore dans la vérité quand, exprimant un désir analogue à propos de la prédication du Réveil, il disait dans son discours d'installation: « L'Eglise serait la grande école des adultes et des petits enfants; ... la religion ferait descendre du haut des chaires dans les sillons de la société, les semences de la civilisation, qui n'est autre chose que la perfection relative de la condition humaine. Gardons-nous de l'engager dans aucune des questions que l'Evangile n'a voulu ni agiter ni résoudre; ce n'est pas à elle à se transporter en la cité, c'est au contraire à celle-ci à se transporter au point de vue de la religion; mais il appartient à la prédication de lui ouvrir les voies, en lui faisant pressentir, en lui rendant visible la sympathie de la religion pour l'homme et l'intelligence qu'elle a de nos vrais intérêts. La prédication, pour cela, n'a pas besoin d'abandonner sa bonne part et de se préoccuper, nouvelle Marthe, de beaucoup de choses diverses; il lui faut seulement bien connaître tout ce qu'enferme « la seule chose nécessaire:» il lui faut compâtir davantage à tous les caractères de l'humanité, n'ignorer pas à dessein de quoi l'homme est fait, ne pas lui donner lieu de croire, par l'uniformité de son accent, par une dignité arrangée, par un ascétisme factice de langage, par la fuite affectée de certains détails et de certaines allusions, en un mot par je ne sais quelle excentricité, qu'elle habite fort loin dans le vide, et que commencer d'être chrétien c'est cesser d'être homme. Il me semble que la religion paraîtrait bien plus chose réelle, prochaine et nécessaire quand on la verrait, comme un sang pur et divin, palpiter partout dans sa vie, et si la prédication nous la faisait sentir vivante, c'est-à-dire humaine[1].»

Il ne s'agirait donc point de porter dans la chaire les questions sociales et politiques, et, avec elles, les passions de la terre; sa mission est plutôt d'en détourner les hommes pour diriger leurs pensées vers le royaume qui ne peut être ébranlé. Le genre que Lacordaire a introduit dans la chaire catholique française ne régénérera pas la France et n'amènera pas à la repentance et à la foi les fils de Voltaire. L'Evangile ne s'occupe directement que des individus; l'Eglise ne peut exercer une action salutaire sur la société que par l'intermédiaire de ses membres; son domaine est celui de la conscience et de la religion, et il est toujours plus nécessaire qu'elle se renferme dans ses propres limites. Mais les choses de la terre viennent la chercher dans ce sanctuaire d'où elle ne doit pas sortir; elles viennent comme d'elles-mêmes se soumettre au jugement de la Parole de Dieu. Chaque auditeur est fils de son siècle et de son peuple; il représente dans l'Eglise les préoccupations de la place publique, les idées, les intérêts, les passions du milieu où il vit, de sa classe, de sa famille, de son parti; si on veut arriver à sa conscience et à son cœur, il faut bien l'aborder par les pensées qui ont pris possession de son âme, en tenir compte, du moins, pour le saisir, il faut le prendre tel qu'il est, en blouse ou en habit noir: l'homme uniquement religieux n'existe pas, c'est un être abstrait et insaisissable. D'ailleurs toutes les questions sociales, politi-

[1] Homil. pag. 603.

ques, économiques, ont un point par lequel elles tiennent à la religion et finissent par y aboutir, on le voit bien de nos jours. Pour que la chaire réponde à sa vocation et attire les hommes, il faut donc, non pas, encore une fois, qu'elle sorte de son domaine et prêche autre chose que Jésus-Christ, mais qu'en le prêchant elle ne semble pas ignorer ce qui se passe dans le monde et se détourner des demandes qui lui sont faites, des questions qui lui sont posées par les circonstances du moment. Rien que Christ et sa croix ; mais Christ répondant à tout, faisant face à tout, donnant à manger à tous ceux qui ont faim, à boire, à tous ceux qui ont soif.

La chair, le sang de Christ, dans la prédication, c'est enfin le prédicateur lui-même se donnant dans sa parole, y mettant sa foi, son âme et son cœur, et nourrissant, si j'ose le dire, son peuple de sa substance spirituelle. Ce qui donne la vie, c'est la vérité sans doute, mais la vérité vivante, émue, animée, sympathique et cherchant les âmes pour s'unir à elles; c'est la vérité vécue par celui qui l'annonce, la vérité devenue chair et sang en lui pour se communiquer aux autres. « Dieu, en instituant la prédication, a voulu un contact de l'homme avec l'homme ; il a attaché à ce contact une mystérieuse et inimitable vertu.... C'est toujours avec sa propre âme qu'on aime, qu'on supplie, qu'on pleure [1]. » On a dit que la prédication est un mystère et un sacrement: on pourrait dire aussi qu'elle doit être un sacrifice, et à coup sûr sa vraie nature est d'être un témoignage; or un témoignage est un martyre. On ne peut pas rendre témoignage à Jésus-Christ crucifié pour nous et à Jésus-Christ crucifié en nous, c'est-à-dire au crucifiement de la chair, sans renoncements et sans souffrances. On sait que la prédication est un travail de l'âme et souvent un travail angoissant, un douloureux enfantement, non point pour la tête, mais pour le cœur. On sait que les discours qui ont le plus coûté et qui ont été arrosés de larmes et de prières sont les plus bénis. On sait que les prédicateurs qui montent en chaire avec un « cœur comme immolé pour Christ, » sont ceux qui convertissent. Un discours qui n'a pas été conçu dans des entrailles émues par les compassions de Christ et qui n'est qu'une œuvre de talent, demeure froid et sans effet sérieux, quelque bien dit, quelque beau, quelqu'émouvant soit-il. Le discours devrait être pour nous comme il l'était pour Jésus, pour St. Paul, l'expression de toute une vie d'amour et de zèle, d'une vie qui veut se répandre et se verser dans les autres. N'est-ce point là, en d'autres termes, ce que disait Jésus: « Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein. Or il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. » (Jean VII, 38.) Mais l'Esprit qui fait sortir l'eau vive du sein d'un homme pécheur, c'est l'Esprit qui nous sanctifie comme Christ s'est lui-même sanctifié pour nous ; c'est « l'Esprit éternel par lequel Christ s'est offert lui-même sans défaut à Dieu » pour la rédemption de nos âmes.

Dans tout ce que je viens de dire, je n'ai point prétendu combattre les idées de M. Glardon. Au contraire, nous nous rencontrons ici dans une même pensée. Ce qu'il veut, en proposant de remplacer le sermon traditionnel par l'exhortation fraternelle, c'est la substitution, dans nos assemblées religieuses, d'une parole libre, vivante, actuelle, pratique, d'une parole sortant du cœur et pénétrant dans les réalités de la vie, à la parole étudiée et froide qui lui paraît caractériser le sermon. J'estime néanmoins qu'il y a là autre chose qu'une question de mot et de forme.

Il ne vaut pas la peine qu'on s'arrête à discuter la valeur du genre sermon. Je ne saurais admettre qu'il soit la cause de tout

[1] Vinet. *Discours d'installation*, pag. 16.

le mal, ni qu'il ait mérité l'anathème dont on le frappe.

« On ne veut pas d'un culte et le sermon est la partie la plus décriée du culte. » Mais ceux qui ne veulent pas du culte, en voudront-ils davantage quand on aura remplacé le sermon par les exhortations fraternelles. Et puis est-il vrai que « le sermon est la partie la plus décriée du culte. » Il me semblait au contraire qu'il en était la partie la plus recherchée, la plus appréciée et trop souvent la seule à laquelle on mît de l'importance. On se plaint des mauvais sermons; mais si on ne profite pas assez des bons, on les goûte et on les aime. Il est bien connu que ce sont les bons prédicateurs qui remplissent les temples et les mauvais qui les vident.

Si le sermon consistait dans « l'antique vêtement de la phrase consacrée, » il faudrait assurément l'abandonner. Mais le caractériser ainsi n'est-ce pas un peu le calomnier, afin d'obtenir plus aisément sa condamnation? Le genre des Réguis, des Rochat, des Monod, des Vinet, des Chalmers, des Spurgeon et de tant d'autres, ne peut-il pas « s'adapter aux libres allures et à la tournure pratique de l'esprit moderne? » Le sermon n'a pas de forme qui lui soit propre; il sait à chaque siècle prendre les allures de son temps. Olivier Maillard ne prêchait pas comme St. François de Sales, ni St. François de Sales comme Bourdaloue, ni Bourdaloue comme Lacordaire. Nous sommes loin de la manière de Calvin, ou même de celle de Saurin. L'ancien moule est brisé. On veut le discours simple, rapide, parlé, familier. Jamais il n'a joui de plus de liberté ; on lui permet tout, pourvu qu'il ne pèche ni contre les lois de l'entendement et du langage, ni contre les saintes exigences du lieu et du moment.

Au fait ce qui caractérise le sermon, c'est la tractation d'un sujet unique au lieu de deux ou trois sujets dans le même discours; c'est l'unité de pensée et de dessein ; c'est la concentration de tous les éléments du texte et de tous les rayons de la vérité sur le point qu'il s'agit d'élucider ou d'inculquer. Ce qu'on y cherche encore, c'est la simplicité et la clarté de l'ordonnance; c'est, dans la contexture, quelque chose de plus lié, de plus serré et de plus fort; c'est une marche allant plus directement au but. Il ne semble pas qu'il y ait là de quoi motiver la proscription du genre, s'il peut réunir d'ailleurs toutes les qualités d'une prédication édifiante, ce qu'on ne songe pas à nier. Le sermon, après tout, n'est autre chose, si l'on y prend garde, que le développement et le perfectionnement logique de l'exhortation, et celle-ci n'est que le sermon en germe et en ébauche. Les reproches qu'on peut faire au discours synthétique ne tiennent pas au genre lui-même, mais à l'exécution. Si le sermon est difficile à suivre et à retenir, parfois long et ennuyeux, diffus et vide, on est exposé au même malheur et à pis encore dans une exhortation non préparée et un peu prolongée.

Mais je ne voulais pas prendre la défense d'un genre dont je reconnais bien les difficultés et les inconvénients quand on s'y astreint. Le principal danger du sermon, à mon avis, c'est la tentation pour le prédicateur, de chercher dans son propre fonds et dans sa propre pensée, la matière de son discours au lieu de la puiser dans la Parole de Dieu; c'est encore la préoccupation de la forme aux dépends du fond [1]. Mais des

[1] Je ne résiste pas au plaisir de citer sur ce point une excellente parole du P. Gisbert de la Compagnie de Jésus : « Les discours de la plupart de nos prédicateurs sont trop unis, dit-il, et par là ennuyants. C'est qu'ils veulent tirer tout ce qu'ils disent de leur propre fonds: ils veulent que tout soit l'ouvrage de leur méditation: en un mot ils veulent créer.... Il n'y a peut-être pas d'abus plus dangereux dans l'éloquence.... Qu'y a-t-il donc dans le discours chrétien qui soit du prédicateur? L'ordre, l'arrangement, les tours, les figures, le style. Sa matière n'est pas de lui..... Il n'est pas permis à l'orateur chrétien d'y mêler la moindre de ses pensées; s'il le fait, il mêle un feu profane

allocutions fraternelles où chacun énoncerait pour l'édification de ses frères les pensées qui lui montent au cœur ne remédieraient pas au mal, et ne donneraient pas une nourriture meilleure au point de vue de la solidité et de la maturité des pensées. Non, le remède n'est pas dans une moindre préparation, mais dans une meilleure préparation, dans une étude approfondie et dans une méditation vivante et prolongée de la Parole de Dieu ; en un mot, dans le travail de la foi. Nous n'en sommes plus, je pense, à mettre en opposition les idées de travail de l'homme et d'action du Saint-Esprit. Dites-nous qu'un prédicateur n'a pas toujours un *sujet* à traiter, que le sermon est un genre difficile et qui ne supporte pas la médiocrité, qu'il donne aisément prise à la rhétorique, etc., etc. Dites-nous que nos églises ont besoin d'être instruites, fortifiées, enracinées, sanctifiées dans la vérité révélée ; qu'il y a dans la Bible, pour celui qui la sonde, une richesse et une variété d'enseignements et d'applications qui n'est pas suffisamment exploitée au profit de l'Eglise. Insistez sur la nécessité de nourrir plus abondamment, plus fortement et plus simplement les âmes de la substance de Christ, de la Parole éternelle. Demandez que les études des Ecritures soient le pain quotidien de nos assemblées d'édification, ce n'est pas moi qui contredirai. Mais ce n'est point là ce que vous demandez en proposant la suppression du genre sermon, vous réclamez de fait la suppression de la prédication elle-même, que ce soit sous forme d'homélie, de méditation aussi bien que de sermon, pour faire place aux allocutions mutuelles d'après le mode plymouthiste. Mais il y aurait les études bibliques dans les réunions du soir.... Certes je n'ai rien à objecter contre de telles études ; je les crois au reste généralement en usage dans les églises libres, autant du moins que les circonstances le permettent. Mais cela ne suffit pas : la Parole de Dieu doit avoir la place d'honneur, au centre de la vie de l'église, dans les assemblées du culte; elle doit y être non-seulement expliquée, mais appliquée, rendue actuelle, transformée en parole vivante, adressée directement à l'auditoire : elle doit y être prêchée.

« Un élément de faiblesse et par conséquent d'impuissance, se trouve, dit-on, dans la nécessité de s'adresser tour à tour à des chrétiens et à des inconvertis rassemblés dans un même auditoire. » Il y a longtemps qu'on a proposé d'avoir des auditoires entièrement distincts, les uns composés d'inconvertis auxquels on adresserait des sermons d'appel, les autres formés de frères auxquels on ne porterait que des paroles d'édification. Cette idée, que je crois particulière à nos temps, a été plusieurs fois exprimée dans des journaux religieux ; on a quelquefois essayé de la réaliser. Elle me paraît fausse, dangereuse et impossible dans la pratique.

Qu'il y ait une différence essentielle entre les vrais croyants et les inconvertis, et que le prédicateur ne doive jamais le perdre de vue, c'est ce qui ne se discute pas entre nous. Que dans une assemblée de culte, on se place sur le terrain de la foi, et, dans une assemblée d'évangélisation sur le terrain de la mission, que la prédication devienne appel à la conversion ou exhortation à la vie chrétienne, suivant que l'auditoire se compose en majorité d'une classe ou de l'autre, cela va de soi et n'est qu'affaire de logique, de bon sens et de tact chrétien.

Mais vouloir réaliser systématiquement et matériellement une distinction qui ne peut être qu'idéale, et séparer absolument la parole d'appel de la parole d'édification,

à un feu sacré ; dès lors il ne parle pas de la part de Dieu, mais de sa part. Ce n'est plus la Parole de Dieu qu'il prêche, c'est la sienne propre. Lorsque le prédicateur ne peut pas dire à la fin de chaque période qu'il vient de prononcer ce que disaient les prophètes : *le Seigneur a parlé ;* il ne prêche plus. »

Eloquence de la Chaire, Lyon 1725, page 171.

est chose aussi imprudente que peu conforme à la volonté du Seigneur. Comment faire le départ entre les régénérés et les irrégénérés? car c'est bien là qu'il en faudrait venir. Faites-en l'essai: placez-vous devant cette assemblée que vous connaissez bien, indépendante ou nationale, n'importe, et mettez-vous à l'œuvre, en idée seulement.... Votre théorie ne tient pas compte des degrés, des nuances, de l'infinie variété et complication des états spirituels, au milieu desquels l'Esprit de Dieu peut seul appliquer la parole avec discernement et sûreté. Mais admettons: voilà une assemblée toute entière composée de croyants; eh bien, dans cette assemblée de croyants, combien d'âmes qui ont besoin d'être réveillées, éclairées sur leur vrai état spirituel, troublées dans leur fausse sécurité, appelées enfin à la conversion: car tous ceux qui disent: Seigneur! Seigneur! n'hériteront pas du royaume des cieux; et nous savons qu'un affreux égoïsme, une avarice aveugle, une volonté rebelle, un cœur impénitent devant Dieu, peut se cacher sous les dehors de la profession chrétienne et de la conversion.

« Celui qui parle ne sait jamais exactement à qui s'adresser, ni sur quel genre de terrain tombe la semence qu'il répand à pleines mains. » — Je crois cependant que les pasteurs connaissent assez bien leurs auditoires, aussi bien du moins que l'apôtre Paul connaissait les lecteurs de ses épîtres. Nous savons toujours que la semence divine tombe sur un cœur d'homme, et si nous connaissons notre propre cœur, nous savons aussi comment il faut parler à l'auditeur le plus inconnu. Répandez la semence comme le semeur de la parabole, comme le Seigneur l'a répandue, elle tombera où elle pourra, mais toujours sur des âmes immortelles, et elle portera son fruit suivant le terrain qu'elle rencontrera. A vous de jeter la semence; à la main invisible et mystérieuse qui dirige tout ici-bas de la porter où il lui plaît. Faisons notre œuvre et laissons au Saint-Esprit de faire la sienne: nous ne comptons pas assez sur cet agent divin. La même parole deviendra appel pour l'un et avertissement pour l'autre, répréhension pour l'un et consolation pour l'autre; absolution pour l'un et condamnation pour l'autre; là, principe de régénération, ailleurs vertu de sanctification; odeur de vie pour celui qui est sauvé, odeur de mort pour celui qui périt.

Je ne méprise point l'exemple des *révivalistes* anglais ou américains, non plus que celui des frères de Plymouth, mais je trouve plus sûr de m'en tenir à l'exemple de Jésus et des apôtres. Ils avaient eux aussi à *appeler* et à *édifier;* mais je ne trouve pas dans leur parole la distinction tranchée à laquelle plusieurs mettent tant d'importance. Le sermon sur la montagne était adressé aux multitudes aussi bien qu'aux disciples, c'était donc un discours d'appel, et pourtant il n'est pas mal édifiant, même pour des chrétiens avancés du XIXe siècle. Le discours du Seigneur dans la synagogue de Capernaüm l'était à des Juifs charnels et grossiers (leur nom est devenu proverbial en ce sens); mais à le lire, à ce langage mystique, qui exigerait, pour être bien compris, une spiritualité élevée, on le dirait être « la viande des forts, » et je pense en effet que cette nourriture, offerte aux foules, ne sera dédaignée par aucun de nous. Les entretiens si intimes, si pénétrants, si mystiques encore, de Jésus avec ses disciples après le souper de la Pâque (Jean XIV-XVI), sont destinés au cercle plus étroit des amis du Seigneur, et je les ai vu toucher, émouvoir profondément et *appeler* avec force les âmes légères des jeunes catéchumènes. Les discours missionnaires de Paul aux païens de Lystre ou d'Athènes m'instruisent et me nourrissent; sa lettre aux chrétiens de Rome a converti des incrédules. Est-ce que les épîtres de Jacques, de Jean, de Pierre ne peu-

vent pas réveiller la conscience et faire naître la foi chez un non-croyant aussi bien qu'édifier un enfant de Dieu ?

Du reste, il est peu à craindre qu'un inconverti se fasse illusion sur lui-même quand on s'adresse aux chrétiens, à moins que déjà il ne se range dans la catégorie des fidèles. Mais alors il n'ira pas se placer parmi les mondains auxquels on adresse *les appels*, et vous trouverez cet homme dans les assemblées d'édification, et c'est bien là que, n'entendant plus que des paroles de paix et des exhortations fraternelles, il ne doutera pas de son droit à l'héritage des saints, et que, sans avoir la robe de noces, il se réjouira à la table des conviés jusqu'à l'heure de l'entrée du roi. D'un autre côté, je ne comprends pas comment les appels adressés aux inconvertis, comment la prédication destinée à humilier les âmes par la connaissance du péché et à les affranchir par la connaissance du pardon, comment l'Evangile, en un mot, pourrait avoir cet effet, qu'en l'écoutant « les chrétiens faibles se laisseront retomber sous le joug de l'esclavage. » La vérité qui convertit est aussi celle qui sanctifie.

Dirai-je toute ma pensée? Je crois que les sermons d'appel, quand on en fait systématiquement un genre à part et distinct du « genre édifiant, » je crois que ces sermons fatiguent et repoussent plus qu'ils ne convertissent. Je connais les appels que Pierre, que Paul adressaient aux Juifs, aux païens et même aux chrétiens de leur temps; je sens ce qu'il y a de sérieux, de fort, de tendre et de douloureux à la fois dans leurs sollicitations, leurs avertissements et même leurs menaces, mais je n'y trouve pas les procédés qu'on semble nous recommander, ces coups redoublés, portés sans relâche sur une certaine classe d'auditeurs. Leurs discours missionnaires me frappent par la dignité, l'autorité calme, la solidité de l'argumentation, bien plus que par la véhémence; ils veulent convaincre, persuader les âmes, non leur faire violence, et c'est par la vérité, la charité de Christ, bien plus que par les terreurs de la loi ou de l'enfer, qu'ils les sollicitent à la conversion et « les contraignent d'entrer, » selon la parole du Seigneur.

J'aurais bonne envie de m'arrêter à la distinction entre « le lait des faibles » et « la viande des forts, » à laquelle on a donné beaucoup trop d'importance chez « les frères de Plymouth. » Je ferais remarquer qu'il n'est pas légitime de fonder tout un système sur une métaphore; qu'il répugne à l'humilité chrétienne qu'un disciple de Christ se range dans la catégorie des forts et dédaigne « le lait spirituel et pur de la Parole de Dieu. » (1 Pier. II, 2.) Mais je me suis déjà trop étendu, et je me contente de rappeler que la distinction entre « faibles » et « forts » entre « lait » et « viande, » est relative aux différents degrés du développement de la foi dans le sein de l'Eglise (1 Cor. III, 1-3; Rom. XV, 1; Hébr. V, 12); en sorte qu'il y a là une raison péremptoire pour que la prédication suppose dans le sein de l'Eglise elle-même cette double catégorie de disciples. Il y aura toujours dans une assemblée chrétienne des âmes ignorantes ou non entièrement fondées et formées en Christ, « des chrétiens charnels, » comme dit St. Paul, et qui ont besoin, non-seulement d'être nourris du lait des petits enfants, mais encore d'être enfantés en Christ et amenés à la vie de la foi. (1 Cor. III, 1; Gal. IV, 19; Eph. IV, 21-24.)

(La suite à un prochain numéro.)

PENSÉE.

Les merveilles de la création peuvent-elles n'être pas l'ouvrage de l'intelligence, puisqu'il en faut tant pour les étudier et pour les comprendre ?

MINUCIUS FELIX.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Les prophètes des Cévennes.

PREMIER ARTICLE.

A l'époque la plus grave des persécutions dirigées contre les protestants par l'odieuse tyrannie de Louis XIV et de ses fanatiques conseillers, d'étranges phénomènes se manifestèrent au sein des populations si cruellement opprimées. Il n'est personne qui n'ait ouï parler de cet *esprit de prophétie* saisissant tout à coup vieillards, enfants, hommes faits, jeunes filles, dans diverses contrées du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, et tout particulièrement dans les villages des Cévennes. On a beaucoup écrit sur cette matière et dans des sens très divers. Catholiques et protestants, amis et adversaires, croyants et incrédules, médecins, savants et philosophes, outre les historiens ecclésiastiques, ont tenté tour à tour d'expliquer le phénomène et d'élucider ce mystérieux sujet. Toutefois la lumière n'est pas entièrement faite. Aucune des solutions données n'est assez pleinement satisfaisante pour qu'il n'y ait plus matière à controverse.

Si nous prenons la plume, ce n'est pas que nous pensions pouvoir donner cette solution définitive tant cherchée, ni même apporter dans la discussion des éléments entièrement nouveaux, mais le sujet nous semble assez sérieux pour que, indépendamment d'une explication irréfragable que nous n'avons pas la prétention d'avoir découverte, il puisse n'être pas inutile de le proposer à la méditation de nos lecteurs. Il se lie à un bon nombre de questions religieuses et scientifiques dont l'importance ne peut échapper à personne.

En cherchant à constater les faits le mieux qu'il nous sera possible, nous nous efforcerons de les dégager, d'une part, des exagérations que les partisans du merveilleux ont pu y joindre, de l'autre, de la défaveur jetée par les jugements des rationalistes sur ceux même qui sont le plus incontestables.

Les faits exposés et commentés par les divers historiens et critiques qui se sont occupés de ce sujet, ont été soigneusement recueillis dans un livre publié à Londres en 1707 sous le titre de *Théâtre sacré des Cévennes ou Récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc,* avec cette épigraphe indiquant clairement le point de vue et la disposition d'esprit de l'auteur : *Nous ne pouvons que nous ne disions les choses que nous avons vues et ouïes.* (Act. IV, 10.)

Cet auteur, ou plutôt cet éditeur, car le livre est bien moins un ouvrage sorti de sa plume, qu'une collection de témoignages qu'il a pris soin de rassembler, était Maximilien Misson, réfugié honorablement connu en Angleterre, comme ayant été précepteur d'un jeune comte d'Arran, de la maison des ducs d'Ormond, et comme ayant publié la relation de ses voyages sur le continent et particulièrement en Italie. Mis en rapport avec les Cévenols réfugiés à Londres, il se sentit appelé à prendre leur défense contre les attaques violentes auxquelles ces victimes de la persécution étaient exposées, et c'est dans le but de les justifier et de rendre gloire à la vérité, qu'il entreprit cette publication qu'il dut bientôt après faire suivre de plusieurs autres.

Le *Théâtre sacré* se compose essentiellement du recueil des témoignages donnés solennellement à Londres sous le poids du serment, par plusieurs de ceux qui avaient joué un rôle important dans les événements qu'ils constatent, ainsi que par d'autres personnes indiquées comme ayant été témoins de faits propres à jeter de la lumière sur la question. On y a joint l'extrait de quelques livres publiés tant par des auteurs plutôt favorables comme Benoist, que par des adversaires déclarés tels que Brueys[1].

[1] Elie Benoist : *Histoire de l'édit de Nantes.* Delft,

Ce livre, on le comprend, est la première et la principale source dans laquelle tous les auteurs subséquents ont puisé les faits sur lesquels ils voulaient exercer leur jugement. Il a pour garanties, quant à la fidélité du récit, le caractère de l'auteur, à l'abri de tout soupçon de fraude, le sérieux et la solennité de l'enquête faite à Londres sur les faits antérieurs, bien récents encore et attestés par un grand nombre de témoins, les faits qui se sont passés à Londres même, en Hollande et en Allemagne, où les prophètes ont continué à prononcer et à écrire leurs révélations. Nous pouvons alléguer encore le témoignage des adversaires qui ont écrit contre les prophètes, tels que l'évêque Fléchier, dans divers mémoires spéciaux, le curé Louvreleuil dans *le Fanatisme renouvelé*, Brueys l'apostat dans son *Histoire du fanatisme de notre temps*, dirigée contre ses anciens coreligionnaires, puis les pasteurs français de Londres, dans un grand nombre de prédications, d'actes et d'écrits sur lesquels nous aurons à revenir. Nous mentionnerons enfin, à titre de garantie, le soin avec lequel de consciencieux écrivains tels qu'Antoine Court et Jurieu, ont cherché à discerner les faits réels en les dégageant de l'alliage et des embellissements que l'enthousiasme et l'imagination des Camisards avaient pu y joindre.

Devenu très rare, le *Théâtre des Cévennes* a été réimprimé en 1847 par M. Ami Bost, alors pasteur à Melun, sous ce titre: *Les prophètes protestants.* Sans rien changer au texte, sinon pour l'orthographe et l'agencement des parties qui le composent, qu'il a cru devoir placer dans un meilleur ordre, le nouvel éditeur l'a fait précéder d'une préface et suivre d'une conclusion dans lesquelles il exprime nettement son opinion sur la prophétie moderne, sur la permanence des dons spirituels dans l'Eglise comme aux temps des Apôtres, et sur la réalité de l'inspiration divine chez les prophètes cévenols. Des notes nombreuses sont destinées soit à confirmer ce point de vue, soit à faciliter l'intelligence du livre lui-même.

1693 à 1695. 5 vol. in-4°. — Brueys. *Histoire du fanatisme de notre temps*. Utrecht 1737, 3 vol. in-12.

Après avoir exposé les faits tels que ce recueil de documents les rapporte, et avoir cherché à nous en rendre compte, nous suivrons le mouvement d'inspiration dans son développement historique après la fin de la guerre des Cévennes; puis en indiquant quelques-unes des considérations générales qui ressortent de ces étranges phénomènes, nous mettrons en regard les diverses solutions proposées jusqu'ici pour les expliquer.

I

«Apprenez, disait Jurieu dans sa troisième *lettre pastorale*, du 1er octobre 1686, apprenez la conduite de nos pauvres frères habitants des Cévennes. L'Edit fut supprimé l'année passée au mois d'octobre. Les pasteurs furent chassés et tout exercice interdit sous de grosses peines portées par la déclaration. Mais ces habitants des montagnes, dès le mois de novembre suivant, commencèrent leurs assemblées secrètes. Et Dieu leur suscita du milieu d'eux des personnes qui, sans étude et sans science, se mirent à la tête de ces assemblées pour les édifier. Je ne vous dirai pas leurs noms, afin de ne les pas mettre en péril. Il y eut un particulier du lieu de V..... à la parole duquel Dieu donna tant d'efficace, qu'après quelques assemblées où peu de gens se trouvèrent, une nuit il eut la joie de consoler plusieurs centaines de personnes. Et ces assemblées continuant presque tous les jours, un jour un peu devant la nuit il se trouva plus de huit cents personnes sur la montagne de Brion près de Caderles. On eut la consolation d'y entendre deux excellentes prières et une prédication, après quoi tous ceux qui avaient eu le courage de résister à la tentation participèrent au sacrement de la cène du Seigneur.»

Ce témoignage contemporain indique clairement au sein de quelles circonstances apparurent les premiers *prophètes*. La persécution la plus violente et la plus odieuse sévissait dans ces infortunées contrées dont les habitants n'auraient demandé qu'à pouvoir servir Dieu selon leur conscience. Avant même la révocation de l'édit de Nantes, les vexations les plus iniques avaient été le prélude de ce qui se tramait dans les conseils du monarque, auquel on avait eu l'art de persuader que l'unification religieuse du royaume entier manquait encore à sa gloire. Faire rentrer tous les hérétiques dans le giron de l'église romaine était une œuvre pie qu'on lui imposait en expiation de ses désordres moraux, et qu'on lui faisait entrevoir comme relativement très aisée. Les résistances inattendues qu'il rencontra de la part de consciences plus scrupuleuses que la sienne, en irritant son orgueil, l'avaient poussé dans une voie de sévérité, sur laquelle ce même orgueil ne lui permit plus de reculer. Les temples abattus, les fermes et les villages occupés par des garnisaires, les enfants enlevés à leurs parents pour être instruits dans le catholicisme, les maisons rasées, les ministres exilés, les prisons et les galères regorgeant de victimes, les gibets, les échafauds, les roues, les bûchers, sur lesquels tant de nobles confesseurs durent sceller leur foi de leur sang, tels sont quelques-uns des traits de ce tableau, que nous n'avons pas maintenant à retracer de nouveau. Cette odieuse tyrannie est assez connue pour que nous puissions en appeler au souvenir indigné et à la sympathie chrétienne de nos lecteurs. Qu'aurait-on pu imaginer de plus propre à pousser à l'exaltation une population pareille à celle des Cévennes, que la suppression des conducteurs spirituels auxquels elle était habituée à donner sa confiance, l'absence de toute instruction religieuse régulière, les souffrances corporelles, les déchirements de cœur, les privations, la vue des supplices, la terreur, les angoisses, la perspective constante d'une mort affreuse?

Tout cela incita les malheureux Camisards à prendre les armes, à repousser la force par la force, à oublier les préceptes évangéliques et le rôle que Jésus assigne aux chrétiens en face de l'iniquité en leur disant: *Ne résistez point au mal, mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre.* (Math. V, 39.)

Nous n'avons pas à raconter l'histoire de cette triste guerre, verge dont Dieu se servit pour châtier les uns par les autres et les persécuteurs et les victimes, en punissant chez les premiers leur cruauté féroce, et chez les autres leur résistance coupable. Quoi qu'il en soit et quelque propres que fussent les circonstances de leur position à expliquer, sinon à légitimer leur conduite, heureux les Camisards, dirons-nous, s'ils se fussent souvenus que *les armes de la guerre* qu'ils avaient réellement à soutenir n'étaient pas *charnelles!* C'est au milieu de ces circonstances douloureuses que se manifesta le phénomène religieux dont elles furent la cause déterminante et que nous avons maintenant à exposer.

« Depuis le mois de juin de l'année 1688, dit l'historien Brueys, jusques à la fin de février de l'année suivante, il s'éleva dans le Dauphiné et ensuite dans le Vivarès, cinq ou six cents religionnaires de l'un et de l'autre sexe, qui se vantaient d'être prophètes et inspirés du Saint-Esprit, qui disaient avoir la puissance de le communiquer aux autres, qui traînaient après eux la populace et commençaient à former en divers lieux des assemblées très nombreuses, qui ajoutaient foi à leurs rêveries. On aurait de la peine à croire ce que j'ai fait dessein d'en raconter, si les choses que j'ai à dire ne s'étaient fraîchement passées à la vue de toute la France, et si les exécutions militaires, les prisons et les châtiments auxquels on fut obligé d'avoir recours pour arrêter la contagion de ce mal, n'avaient

fait assez d'éclat pour en informer toute l'Europe. »

Provenant d'un adversaire passionné, ce témoignage est assurément précieux comme attestation des faits auxquels il se rapporte, et comme aveu naïf des moyens violents de compression que les ennemis du protestantisme ne se sont pas fait faute d'employer, longtemps avant la révolte armée qui put rendre nécessaire le déploiement des forces militaires.

Il y eut en effet, ainsi que le rapporte Brueys, dans diverses provinces du sud-est de la France, comme une épidémie d'exaltation religieuse, dont les premiers symptômes se manifestèrent presque simultanément en des lieux assez éloignés. Cet état d'illumination prophétique, ordinairement accompagné de crises physiques d'une nature plus ou moins violente, se perpétua pendant une vingtaine d'années. Tel il était au début, à l'époque mentionnée par Brueys, tel il se présentait encore en 1707 chez les Camisards réfugiés à Londres et accueillis par Misson. Tandis qu'Isabeau Vincent, la bergère de Crest, faisait entendre dans son village des prédications que beaucoup de gens venaient ouïr avec admiration, tandis d'une autre part, qu'un gentilhomme verrier nommé Du Serre, voyait l'exaltation prophétique se manifester près de Dieulefit, chez un certain nombre de jeunes gens qu'il avait réunis dans le but de les former à être prédicateurs de l'Evangile, en lieu et place des pasteurs expulsés, une petite bergère du diocèse de Castres recevait, bien loin du Dauphiné, une vision qui mettait tout son voisinage en émoi.

Nous ne nous arrêterons pas à énumérer les cas de ce genre qui excitèrent bientôt un vif intérêt chez les populations opprimées et une irritation croissante dans les esprits de leurs persécuteurs. On put en peu de temps compter les illuminés par centaines, et l'on vit l'inspiration se manifester chez des personnes de tout âge, des deux sexes et de toute condition.

« J'ai vu dans ce genre, dit le maréchal de Villars, des choses que je n'aurais jamais crues si elles ne s'étaient passées sous mes yeux ; une ville entière dont toutes les femmes et filles, sans exception, paraissaient possédées du diable. Elles tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues. J'en fis arrêter vingt des plus méchantes, dont une eut la hardiesse de trembler et de prophétiser pendant une heure devant moi. Je la fis pendre pour l'exemple, et renfermer les autres dans les hôpitaux [1] ! »

La chose, toute merveilleuse fût-elle, avait été annoncée à l'avance par des gens qui n'avaient nulle prétention à la prophétie. Ainsi que le rapporte l'historien Rulhières, dans leurs derniers adieux, les pasteurs expulsés avaient dit à leurs troupeaux : « L'orage de la colère nous arrache de votre sein pour nous disperser dans l'exil ; mais en notre absence l'esprit du Seigneur demeurera parmi vous. Jésus sera votre pasteur, ô brebis désolées d'Israël ! Plutôt que de vous laisser sans consolation il vous parlera par la bouche des simples femmes et des petits enfants ! » Les assemblées au désert pour le culte en commun étaient tellement naturelles dans les circonstances où se trouvaient ces populations opprimées, qu'elles eurent lieu partout spontanément. « Ce fut surtout, dit encore l'auteur que nous venons de citer, dans nos provinces méridionales, où la constante sérénité du climat favorisait ces assemblées qu'elles se perpétuèrent. Le jour même de l'interdiction du culte public y avait vu commencer le culte secret. Ces prières dans les bois et dans les campagnes y sont de la même date que les premières démolitions des temples. On avait proscrit un culte avant d'avoir pris soin d'en faire embrasser un autre, et c'est à l'infraction des lois qui proscrivent

[1] *Mémoires de Villars*, pag. 141.

ces assemblées que la France doit de n'avoir pas dans son sein un peuple nombreux, à qui toute religion et toute morale eussent été inconnues; c'est à cette infraction qu'elle doit de n'avoir pas vu se métamorphoser en sauvages et en brigands, sans instruction et sans mœurs, ceux qui avaient formé dans leurs écoles Sully, Turenne et Montausier[1]. »

Mais c'est aussi au caractère anormal de ces réunions de culte que doivent, pour une grande part, être attribués les phénomènes de l'inspiration. Il est aisé de comprendre que les adversaires ne manquèrent pas de chercher à rattacher à la fraude cet état extraordinaire. Voici en particulier ce que l'évêque Fléchier crut pouvoir mettre en avant : « Quoique l'origine de ces mouvements prophétiques, qui commencèrent dans le Vivarais vers le 15 du mois de janvier 1689, n'ait pas été précisément connue, on ne doute pas qu'ils n'aient été inspirés et concertés à Genève. » Puis il affirme que le sieur Du Serre avait apporté de cette ville le don de prophétie, et qu'il l'avait communiqué à sa famille et à un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il enseignait à prêcher en dormant. Brueys, en adoptant ces assertions qui n'ont jamais été appuyées ni par lui ni par d'autres, d'aucunes preuves, renchérit sur la malveillance qui les inspirait, en attribuant à Jurieu la pensée première de l'érection d'une telle école, dont il aurait fourni le dessein en encourageant l'entrepreneur. Bayle, tout ennemi qu'il était de Jurieu, repoussa avec horreur une telle calomnie, et Antoine Court, qui n'admettait pas l'inspiration divine des Camisards, la rejeta de même en disant : « Il est si faux que jamais cette abominable école ait existé, que le fameux Merlat, ministre et professeur en théologie à Lausanne, qui écrivit avec tant d'emportement contre les petits prophètes du Dauphiné, qui les accusa d'être inspirés du démon, qui anathématisa dans un sermon tout son auditoire, s'il ne croyait comme lui; qui se donna tous les soins imaginables pour découvrir si ce n'était pas l'ouvrage de l'imposture ou de quelque dessein, ne dit jamais rien qui pût même faire supposer qu'une telle école ait jamais existé. Quel triomphe pour lui si elle avait été réelle[1] ! »

Mais ce qui nous importe davantage que l'énumération des faits étranges d'illumination prophétique constatés en divers lieux, ou que les explications fâcheuses cherchées par les adversaires des Cévenols, c'est de nous rendre compte de l'état extraordinaire qui se produisait chez ces derniers.

La plupart de ceux qu'atteignait l'extase religieuse étaient peu instruits, comme la généralité de leurs concitoyens. La Bible avait été leur seule lecture, quelques-uns même n'avaient pu que l'entendre, car ils ne savaient pas lire. Ils en citaient de nombreux passages, tirés surtout de l'Apocalypse et des livres prophétiques de l'Ancien Testament. Le français, qui leur était en général peu familier, était employé par eux tous, dès qu'ils parlaient sous l'influence de l'esprit de prophétie. On voyait même des enfants en bas-âge s'exprimer aisément dans cette langue qu'ils n'avaient l'habitude ni d'employer eux-mêmes ni d'entendre parler autour d'eux.

« Ils prient Dieu sans cesse, rapporte un témoin oculaire, et avec un sy grand zèle, qu'il semble qu'ils soient collés à notre Seigneur Jésus-Christ. Ils prêchent fort bien, Moyse, Castanet, Mazel et un nommé François sont les plus habiles. Ils chantent continuellement les louanges de Dieu, et tel ne sçait ny lire ny écrire, en se mettant dans

[1] Rulhières. *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestants en France.* Tome II, pag.105.

[1] *Histoire des troubles des Cévennes.* Tome II, page 7.

leur troupe, qui dans la suitte, en entendant chanter les autres apprend les psaumes par cœur [1]. »

Lorsque l'inspiration les saisissait, c'était ordinairement sous forme d'entretien ou de dialogue entre eux et l'esprit, que la révélation se manifestait aux assistants. Presque toujours le préambule de leurs discours était ceci : « Je te dis mon enfant, ou je te déclare mon enfant, » puis après cela venaient les paroles d'exhortation ou de prophétie qu'ils avaient à faire entendre, et que jamais ils ne s'attribuaient à eux-mêmes, comme si l'origine en eût été dans leur propre fonds.

Leur parfaite bonne foi, quant à cette inspiration d'en haut, est hors de toute contestation. Ils croyaient fermement à l'esprit dont ils se sentaient animés, et lui obéissaient sans réserve et sans aucune hésitation, prêts à tout souffrir sous sa conduite. C'est de cet esprit qu'ils attendaient et pensaient recevoir les directions qui les faisaient agir dans les circonstances de la vie privée, comme dans celles qui concernaient l'ensemble de la population.

« Il faudrait de gros livres, dit l'un d'entre eux, Elie Marion, pour contenir l'histoire de toutes les merveilles que Dieu a opérées par le ministère des inspirations qu'il lui a plû de nous envoyer. Je puis protester devant lui, qu'à parler généralement, elles ont été nos lois et nos guides. Et j'ajouterai avec vérité que lorsqu'il nous est arrivé des disgrâces, ç'a été pour n'avoir pas obéi ponctuellement à ce qu'elles nous avaient commandé, ou pour avoir fait quelque entreprise sans leur ordre. Ça été uniquement par les inspirations et par le redoublement de leurs ordres que nous avons commencé notre sainte guerre. Un petit nombre de gens simples, sans éducation et sans expérience, comment auraient-ils fait tant de choses, s'ils n'avaient pas eu le secours du ciel ? Nous n'avions ni force ni conseil, mais nos inspirations étaient notre recours et notre appui. Ce sont elles seules qui ont élu nos chefs et qui les ont conduits. Elles ont été notre discipline militaire. Elles nous ont appris à essuyer le premier feu de nos ennemis à genoux, et à les attaquer en chantant des psaumes, pour porter la terreur dans leur âme. Elles ont changé nos agneaux en lions et leur ont fait faire des exploits glorieux. Nos inspirations nous ont fait délivrer plusieurs prisonniers de nos frères, reconnaître et convaincre des traîtres, éviter des embûches, découvrir des complots et frapper à mort des persécuteurs [1]. »

« Tout ce que nous faisions, dit un autre témoin, Durand Fage, soit pour le général, soit pour notre conduite particulière, c'était toujours par ordre de l'Esprit. On obéissait aux inspirations des plus simples et des plus petits enfants, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitations, et que plusieurs disaient une même chose. Mais dans la troupe où j'étais, nos chefs, et particulièrement M. Cavalier, étaient doués de grâces extraordinaires, aussi les avait-on choisis à cause de cela ; car ils n'avaient aucune connaissance de la guerre ni d'autre chose. Tout ce qu'ils avaient, il leur était donné miraculeusement sur-le-champ. Dès qu'il s'agissait de quelque chose sur quoi les inspirations n'avaient rien dit, on allait ordinairement au frère Cavalier : « Frère Cavalier, lui disait-on (car il ne voulait point être traité de monsieur, encore qu'il eût cinquante bons gardes et qu'il fût mieux obéi qu'un roi), frère, telle et telle chose se passe, que ferons-nous ? » Aussitôt il rentrait en lui-même, et après quelque élévation de son cœur à Dieu, l'Esprit le frap-

[1] Voyez *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome XVI, pag. 322. Relation par Tolie Rocayrol, de la mission dont MM. Hilt et Vandermeer, envoyés d'Angleterre et de Hollande à Turin, l'avaient chargé auprès des Camisards. Mai 1704.

[1] *Théâtre sacré*, pages 79, 80 et 81.

pait; on le voyait un peu agité et il disait ce qu'il fallait faire. C'était merveille dans les batailles, de le voir le sabre à la main, à cheval et dans de certaines émotions de l'Esprit qui l'animait, courir partout, encourager, fortifier, faire des commandements qui surprenaient souvent, mais qui étaient exécutés à merveille et qui réussissaient de même. Dans les occasions de grande importance, on faisait la prière générale et chacun demandait à Dieu qu'il lui plût d'adresser ses enfants dans l'affaire dont il s'agissait. Incontinent voilà qu'en divers endroits on apercevait quelqu'un saisi de l'Esprit. Les autres couraient pour entendre ce qui serait prononcé. »

La confiance de nos Cévenols en leurs inspirations s'était formée et affermie par l'expérience qu'ils avaient faite à cet égard. « Dans les commencements, nous disent-ils, plus que dans la suite (et la chose paraîtra sans doute bien naturelle), on murmurait quelquefois parce qu'on manquait de foi et qu'on voulait être plus sages que la sagesse même ; et cela arrivait particulièrement aux nouveaux incorporés dans la troupe et à ceux qui n'avaient pas d'inspirations. Serait-il bien possible, disait-on quelquefois, que Dieu voulût qu'on se gouvernât ainsi ou ainsi ? et alors on faisait souvent à sa fantaisie, en supposant que peut-être l'inspiration n'avait pas été bien entendue. Mais on en était châtié, et ceux d'entre nous qui avaient le plus de soumission et d'humilité ne manquaient pas de faire des réflexions sur la faute qui avait été commise. »

C'était bien réellement sur la foi que se basait leur confiance aux inspirations, car, disent-ils encore, « ceux qui critiquent ici sans savoir l'état des choses, auraient eu beau crier que nous avions des inspirations de commande : elles n'étaient pas de commande, mais elles étaient demandées, car nous implorions le secours de Dieu dans le besoin, et sa bonté nous répondait. »

A réitérées fois, les inspirés ont annoncé l'avenir et fait connaître les choses qui se passaient à distance. Elie Marion raconte comment des entretiens secrets qu'il avait eus en Suisse ont été connus de l'un de ses concitoyens.

« Quelques jours après mon arrivée (de Genève), je me rencontrai près de St. Jean de Gardonenques avec plusieurs de nos frères, l'un desquels, nommé Daniel, me raconta au long comment ils avaient su, par une inspiration qu'il avait eue, les circonstances des projets sur lesquels je m'étais entretenu, à Nyon, dans le Pays de Vaud, avec M. Flotard, touchant les secours que l'on avait proposé de leur envoyer. Daniel avait reçu cet avertissement de l'Esprit en présence de plusieurs personnes, et dans le temps même que nos affaires étaient sur le tapis. Si de pareils événements m'avaient été nouveaux, j'aurais dû être bien surpris d'entendre raconter le détail des particularités de cette entreprise, et principalement de certaines choses qui avaient été très secrètes entre M. Flotard et moi. »

Ce M. David Flotard, fils d'un faiseur de cardes du Vigan, avait été employé comme agent du marquis de Miremont dans le but de procurer des secours aux Cévenols. Les promesses qu'il leur avait faites, en 1703, n'avaient pas pu être accomplies. Un autre délégué des alliés, qui leur fut envoyé l'année suivante, ce Tobie Rocayrol dont nous avons déjà parlé, donne dans sa relation des renseignements qui se rapportent directement à notre sujet, en faisant voir que les inspirations n'étaient pas aussi générales et aussi constantes que Marion semble l'établir. Comme Rocayrol disait aux chefs camisards que la flotte envoyée l'année précédente dans la Méditerranée pour leur porter secours n'avait pu aborder, parce qu'ils n'avaient pas répondu aux signaux qu'elle leur avait faits, Roland, qui était le chef principal depuis la capitulation de

Cavalier, Mallier dit Cadet, son lieutenant et confident, et Malplach, son secrétaire, lui répondirent qu'ils n'avaient pas eu le don de deviner que la flotte dont il venait de leur parler fût venue, et qu'ils n'en avaient jamais rien su, que par conséquent ils n'avaient pas pu répondre au signal [1]. » Une révélation sur ce point leur eût été plus utile que celle des entretiens de Marion avec Flotard.

Les blessures que tels ou tels d'entre les frères devaient recevoir dans les combats prochains, la mort de quelques-uns, la délivrance de certains captifs, la réussite ou l'insuccès de telle ou telle entreprise projetée, la trahison de quelques-uns de ceux qu'on avait cru jusqu'alors être fidèles, l'arrivée prochaine des troupes ennemies, voilà quelques exemples de ces choses que l'inspiration annonçait.

Un point important pour nos Camisards, et dont la valeur ne sera pas méconnue, quelque opinion qu'on se fasse sur l'inspiration en elle-même, ce sont les fruits de sanctification qu'ils s'accordent à attribuer à l'esprit de prophétie ou *aux grâces*, selon l'expression qu'ils se plaisent à employer de préférence pour désigner les dons d'inspiration.

« Nous trouvions, dit Isabeau Charras, quantité de merveilleux usages dans cette effusion de l'Esprit de Dieu ; l'horreur pour l'idolâtrie romaine ; le zèle pour la plus pure religion ; le mépris pour le monde et pour ses vanités, dans les jeunes gens comme dans les autres ; l'esprit de réconciliation et de charité ; la consolation intérieure, l'espérance, la joie du cœur ; la haine pour le mal et l'amour pour le bien ; tout cela constamment et sans mélange de choses mauvaises. Il nous semblait que c'étaient des fruits assez excellents des saintes inspirations qu'il plaisait à notre bon Dieu d'envoyer à ceux qu'il honorait de si grandes faveurs, et que c'était un grand avantage à toutes les personnes qui étaient témoins de si grandes choses, qu'ils en fussent aussi rendus participants. »

« Ce sont nos inspirations, dit également Elie Marion, qui nous ont mis au cœur de quitter nos proches et ce que nous avions de plus cher au monde, pour suivre Jésus-Christ et pour faire la guerre à Satan et à ses compagnons. Ce sont elles qui ont donné à nos vrais inspirés le zèle de Dieu et de la religion pure, l'horreur pour l'idolâtrie et pour l'impiété, l'esprit d'union, de charité, de réconciliation et d'amour fraternel qui régnait parmi nous, le mépris pour les vanités du siècle et pour les richesses iniques ; car l'Esprit nous a défendu le pillage, et nos soldats ont quelquefois réduit des trésors en cendres, avec l'or et l'argent des temples des idoles sans vouloir profiter de cet interdit. » — « Elles ont banni la tristesse de nos cœurs, au milieu des plus grands périls, aussi bien que dans les déserts et les trous des rochers, quand le froid ou la faim nous pressaient ou nous menaçaient. Nos plus pesantes croix ne nous étaient que des fardeaux légers, à cause que cette intime communication que Dieu nous permettait d'avoir avec lui nous soulageait et nous consolait. Elle était notre sûreté et notre bonheur. »

Le témoignage suivant de Mlle Sibylle de Brozet se rapporte à des personnes d'une condition sociale plus élevée que le grand nombre de celles dont il est généralement question dans le *Théâtre sacré des Cévennes*.

« Mlle de Vallemont et Mlle de Bagards, mon amie, qui étaient des filles assez du monde, changèrent entièrement leur manière de vivre, aussitôt qu'elles eurent reçu des inspirations. Elles évitèrent leurs compagnies ordinaires : elles ne portèrent que des habits extrêmement modestes, et leur exercice continuel était la prière, la lecture des livres de piété et la conversation des personnes qui leur ressemblaient. »

[1] *Relation de Tobie Rocayrol. Bulletin* tom. XVI. pag. 272.

« Je puis assurer avec certitude, dit Jean Cabanel, comme étant une chose qui m'est particulièrement connue, que les personnes qui avaient reçu les grâces quittaient incontinent toute sorte de libertinage et de vanité. Quelques-uns qui avaient été débauchés devinrent d'abord sages et pieux. Et tous ceux qui les fréquentaient devenaient aussi plus honnêtes et menaient une vie exemplaire. »

« J'ai été plusieurs fois témoin, dit Jacques Bresson, que ceux qui avaient reçu les grâces s'occupaient beaucoup, entre autres bonnes choses, à faire réconcilier ceux qui vivaient mal ensemble : c'était un de leurs premiers soins. Et tout le monde voyait que ce qu'ils faisaient et disaient tendait toujours au bien et en produisait. »

« Il est très notable que partout où cet Esprit de Dieu était répandu, rapporte Jacques Mazel, les personnes qui le recevaient et ceux qui fréquentaient ces personnes-là devenaient comme soudainement gens de bien, ceux même dont la vie avait été auparavant déréglée. »

La sanctification n'était pas seulement aux yeux des Camisards le résultat de l'illumination prophétique, l'état d'inspiration lui-même était étroitement lié pour eux à l'idée d'une vie sainte et pieuse, comme on en peut juger par ce témoignage de l'un de ceux que nous avons déjà cités, Durand Fage : « Je ferai ici quelques autres remarques sur les inspirations. Quelquefois Dieu les envoyait à ceux qui les craignaient, et il les refusait à ceux qui les désiraient. Nous nous imaginions qu'il était du devoir de chaque fidèle de les demander ; mais j'ai rencontré ici (à Londres) des personnes éclairées qui sont d'un sentiment contraire et qui disent qu'il est seulement du devoir de ceux qui ont reçu ces grands dons d'en jouir avec actions de grâces, et aux autres d'en profiter comme de motifs et d'aiguillons à la repentance ; et qu'il y aurait de la témérité à ceux-ci de désirer une chose si mystérieuse et si redoutable, vu la règle générale, qui est de ne demander à Dieu que ce qui est pour sa gloire, sans lui rien prescrire de particulier, principalement quand il s'agit de choses si extraordinaires et si incompréhensibles. Quoi qu'il en soit, je tiens pour très certain que ceux qui sont salutairement visités de cet Esprit qui console et qui fortifie, comme je le suis par la grâce de Dieu, doivent bien se donner de garde de se priver eux-mêmes d'une faveur si douce et dont ils ressentent continuellement des effets si heureux. C'est pourtant une faute dont plusieurs sont coupables, si j'ai été bien informé. On m'a dit que le secret (secret abominable) pour éloigner cet esprit, c'est de s'éloigner de Dieu et de rompre tout commerce avec lui. A la vérité, il y a eu aussi des personnes qui ont été privées de cette consolation à leur grande douleur, sans que leur intention ait été de contribuer à la perte qu'ils ont faite. Fuir le mal et l'avoir en horreur ; aimer le bien et tâcher d'en faire ; mépriser la vanité et toutes les folies du monde ; se rire des moqueurs profanes et chercher la compagnie des gens de bien ; lire la Parole de Dieu et les livres de piété ; fréquenter les saintes assemblées, chanter les psaumes, prier sans cesse ; ce sont les vrais et assurés moyens d'entretenir ce bienheureux Esprit, et il n'y a qu'à faire le contraire de ces choses-là pour l'éteindre. »

Parmi les gens qui, sans être des leurs, ont été à même de se rendre compte de leur piété, nous citerons le baron d'Aigaliers, connu par ses tentatives pour amener la fin de l'insurrection cévenole. « Il faut que je dise ici en passant, lisons-nous dans les mémoires qu'il a laissés, que pendant le temps que je restai avec Cavalier, je fus fort édifié de la dévotion que témoignèrent les frères. C'est ainsi que M. le maréchal, M. de Bâville et tout le monde appelaient les Camisars dès qu'ils eurent convenu de

se soumettre. Je fus bien aise d'entendre les prières de Cavalier, qui demandait à Dieu de le délivrer de faux prophètes. Sur cet article, ajoute-t-il avec une réserve qui nous laisse quelque regret, je m'arrêterai tout court. Ce que j'ai vu parmi ces gens-là m'a fait faire beaucoup de réflexions ; mais je n'ai pas assez de pénétration pour pouvoir me déterminer à juger de certaines choses que j'avoue être au-dessus de ma portée [1]. »

A ces témoignages si concordants, l'on pourrait opposer sans doute les accusations élevées contre les Cévenols par leurs adversaires catholiques, s'efforçant de justifier l'opposition violente dont ces infortunés furent les victimes de la part de leur église persécutrice. Ces accusations, tirées des récits passionnés de Louvreleuil, de Fléchier, de Brueys, et que l'on ne craint pas aujourd'hui même d'appuyer sur le témoignage d'historiens protestants, ces accusations, disons-nous, ne supportent pas un examen sérieux.

Celles qui concernent l'immoralité et auxquelles les adversaires attachent, on le comprend, le plus d'importance, ne reposent que sur des suppositions haineuses, sur des bruits malveillants, recueillis avec avidité par les auteurs que nous venons de nommer, ou par le maréchal de Villars, dont la lutte peu glorieuse qu'il avait à soutenir contre une poignée de paysans explique l'irritation et le dépit. Cette prétendue immoralité, contre laquelle protestent tous les principes religieux des fidèles du désert, est formellement réfutée par le jugement qu'a porté sur eux l'opinion publique dans toute l'Europe, et spécialement dans les contrées qui les ont accueillis comme réfugiés. S'il y eût eu quelque chose de fondé dans les inculpations dont on s'est plu à les charger à cet égard, les adversaires qu'ils rencontrèrent à Londres, si ardents, comme nous aurons lieu de le voir, à les trouver en faute, n'auraient pas manqué de dévoiler ce point si délicat, et leurs pieux amis, en revanche, n'auraient pas pu les soutenir et s'efforcer de les défendre avec tant de dévouement.

Pour donner une idée des soi-disant preuves alléguées par les historiens catholiques, l'une des plus importantes est une prétendue lettre adressée aux Camisards par un synode protestant étranger, pièce vraisemblablement fabriquée par les adversaires, et qui, fût-elle authentique, prouverait seulement que les bruits répandus par la malveillance étaient parvenus au loin. Mais ce synode n'a pas pu être désigné par Louvreleuil, qui, le premier, a transcrit la lettre d'avertissement dans son *Histoire du fanatisme renouvelé*. Avec quel bonheur il eût nommé les églises de Hollande ou de Suisse, s'il eût pu démontrer l'authenticité et indiquer le lieu d'origine de sa pièce !

Un autre exemple montrera encore combien les accusations d'immoralité étaient difficiles à produire contre les Cévenols, tant étaient notoires leur piété, la droiture de leur conduite et la pureté de leurs mœurs. Racontant avec une joie qu'il ne cherche nullement à dissimuler, que quelques jeunes gens des deux sexes avaient été enfermés par les persécuteurs, Brueys insinue méchamment que, pendant leur détention commune, ils auraient « probablement fait autre chose que chanter des psaumes. » Or, toute conscience droite en conviendra, la forme, l'occasion et la nature de cette accusation font bien plus contre le malveillant écrivain que contre les inculpés ; et l'on peut affirmer que s'il eût eu connaissance certaine de faits immoraux à la charge de ceux qu'il poursuivait de sa haine, il les aurait assurément révélés sans réticence.

[1] Les *Mémoires* de Jacob Rossel, baron d'Aigaliers, conservés parmi les papiers d'Ant. Court, ont été publiés par M. G. Frosterus dans la *Bibliothèque universelle*, mars, avril et mai 1866. On ne les connaissait jusqu'alors que par l'usage, large, il est vrai, que Court lui-même en avait fait. (Voy. Peyrat, *Hist. des past. du dés.*, t. II, p. 283, note.)

Si des historiens protestants, ainsi que M. Hippolyte Blanc s'est efforcé de le constater, ont appuyé de leur autorité les accusations d'immoralité portées contre les prophètes cévenols par leurs adversaires catholiques, ce n'est pas tout à fait à la manière dont ce moderne antagoniste le prétend[1]. En compulsant les citations qu'il a faites des ouvrages d'Antoine Court ou de M. Peyrat, on reconnaît aisément que par une tactique dénotant, il faut le dire, plus d'habileté que de bonne foi, M. Blanc attribue à ces historiens, comme étant l'expression de leurs propres opinions, les passages qu'ils ont tirés d'écrivains antérieurs, tels que de la Baume[2], Louvreleuil, Brueys ou la sœur Demerez[3], passages que souvent même ils ont pris soin de souligner, pour en faire remarquer l'absurdité, la malignité ou l'inconséquence sous la plume de ceux qui les ont écrits. De ce qu'ils ne les ont pas formellement et expressément contredits en chaque occasion, M. Blanc conclut en triomphant, qu'ils ont admis les faits que ces passages supposent. A ce taux-là, il est facile de faire dire à un auteur tout autre chose que ce qu'il a dit.

Quant aux accusations tirées des cruautés commises dans la guerre par les troupes des Cévennes, il est aisé de reconnaître l'abus qu'il y a à en faire un si grand état. S'il s'agit de condamner la guerre et ses horreurs, s'il s'agit même de blâmer les victimes de l'oppression d'en être venues à l'horrible extrémité de prendre à leur tour les armes pour repousser de violentes agressions, nous ne serons pas les derniers à le faire, et déjà nous avons formellement énoncé notre opinion à ce sujet. Mais lorsqu'il est question d'un état de guerre, est-il permis d'avoir à l'égard des partis en lutte deux poids et deux mesures, et de condamner si haut dans l'un ce qu'on excuse si aisément chez l'autre? Par une conséquence inévitable de l'état anormal dans lequel l'horrible fléau de la guerre place les adversaires, on peut considérer comme relativement légitimes et juger indispensables beaucoup de choses qui, en d'autres circonstances, seraient des crimes abominables. A qui la faute en doit-elle réellement remonter? Les Cévenols ont usé malheureusement de représailles sanglantes, mais quand ont-ils pris les armes, sinon après avoir été victimes eux et les leurs des plus horribles cruautés? Poussés à bout ils se sont figuré être dans un état de légitime défense; bien plus, ils ont cru cette défense voulue de Dieu. S'ils n'avaient pas le droit de résister à la violence, sur quoi était fondé le droit de ceux qui venaient les massacrer à cause de leur foi? Leur erreur, fût-elle démontrée, peut-elle constituer aux yeux de l'histoire, un état formel d'immoralité? Et est-ce bien à des membres d'une église qui, si constamment, s'est appuyée sur le bras séculier et a persécuté d'une manière si horrible, à jeter la pierre contre des victimes soulevées enfin par la permanence d'une odieuse oppression?

On a fait encore un grief contre les protestants de leur opposition à l'Eglise romaine. On s'est indigné de leur répugnance pour les prêtres, pour les églises, pour les cérémonies, pour les actes du culte qu'on

[1] Hippolyte Blanc. *De l'inspiration des Camisards, recherches nouvelles sur les phénomènes extraordinaires observés parmi les protestants des Cévennes à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle, pour servir à l'intelligence de certaines manifestations modernes*, in-18, Paris 1859.

[2] De la Baume, conseiller au présidial de Nismes, auteur d'une *Histoire des Camisards*, citée par les écrivains subséquents. Il l'avait intitulée *Histoire de la révolte des Fanatiques* et composée en 1707.

[3] Mémoire très fidèle et journal d'une partie de ce qui s'est passé depuis le 11 mai 1703 jusqu'au 1 juin 1705 à Nismes et aux environs de Nismes, touchant les Phanatiques, ou autrement dits Camisards, écrit et envoyé lettre par lettre par madame Demerez, de l'Incarnation, pour lors assistante du grand couvent des Ursulines de Nismes, à révérend père Marc de Saint-Claude, pour lors prieur des Carmes anciens de Clermont en Auvergne. *(Bibliothèque impériale. Supplément français* N° 1335.

voulait leur imposer et substituer au leur. Certes, on avait pris peine à leur inspirer de tels sentiments, et l'on serait en droit de s'étonner de la naïveté que révèle ce reproche à leur adresse, si l'on ne sentait pas qu'il ne peut pas être sérieux chez ceux qui le formulent, mais qu'il n'est qu'une preuve nouvelle de la haine avec laquelle on ne craint pas de se servir de tous les prétextes pour noircir des adversaires qu'on veut à tout prix montrer comme coupables.

Il s'est pourtant trouvé, parmi les catholiques, des hommes dont cette honteuse partialité a révolté la conscience. Nous signalerons comme témoignage frappant à ce sujet les fragments suivants d'un écrit adressé, au moment même de la guerre, aux troupes envoyées contre les Camisards. «Barbares que vous êtes! se peut-il que votre cœur ne se soulève pas contre les atroces inhumanités qu'on vous oblige d'exercer tous les jours sur des femmes, sur des enfants, sur de misérables paysans dont tout le crime est d'être attachés à un culte qu'ils ont sucé avec le lait, et dans lequel ils ont vécu toute leur vie sous la foi d'une infinité d'anciens et d'authentiques Edits qu'il a plu au roi de supprimer sans raison..... Je ne suis point un religionnaire comme vous pourriez vous l'imaginer. Je vous déclare que je suis non-seulement un ancien catholique, mais encore un bon et loyal Français, et que sur ce pied-là j'entreprends de vous tirer des erreurs où vous êtes, en vous faisant apercevoir que les maximes de notre divine et pacifique religion ne nous permettent en aucun endroit des saintes Ecritures de nous servir du fer et du feu pour faire recevoir de force l'Evangile de Jésus-Christ; que ce Dieu tout puissant ni ses Apôtres n'ont jamais usé de tels moyens pour le faire: que c'est un crime de ne pas imiter leur exemple sur cela, et qu'une conduite opposée ne peut venir que d'un esprit d'orgueil, de tyrannie et d'impiété.

»Qu'on ne dise point que les religionnaires ont commencé les premiers ces mêmes barbaries; et qu'ainsi ils méritent qu'on les en punisse: il n'est rien de si faux, et l'on en doit convenir, pour peu qu'on veuille être de bonne foi. Ce n'est qu'après avoir été tourmentés sans relâche pendant vingt ans entiers, dans leurs familles, dans leurs propres personnes et surtout dans leur culte; ce n'est, dis-je qu'après un temps si considérable de souffrance et de désolation, que ces malheureux, réduits au désespoir, se sont enfin portés à se soulever et à user de quelques représailles. Ils ont voulu éprouver, si par une autre voie que celle d'une inutile patience et d'une soumission infructueuse, ils pourraient enfin faire en sorte qu'on les laissât dans quelque repos, et obtenir qu'on mît des bornes à une persécution dont la rigueur extrême ne leur était désormais plus supportable.

»En effet ils ont toujours offert de poser les armes, pourvu qu'on leur voulût seulement accorder une tacite et intérieure liberté de conscience. Peut-on la leur refuser raisonnablement cette liberté? N'est-ce pas les autoriser à se porter, en bonne justice, aux dernières extrémités? On les force non-seulement à supprimer leur devoir extérieur envers Dieu, mais même à faire des actes de religion directement opposés au culte qu'ils croient qu'exige d'eux le divin rédempteur du genre humain, leur suprême roi. Des gens dans ce cas-là, ne sont-ils pas obligés d'obéir aux ordres de Dieu, préférablement à tous les ordres des princes et des potentats de la terre[1]?»

On est heureux d'avoir à consigner cette énergique protestation en faveur de la liberté religieuse et cette justification de la résistance des protestants, de la part d'un

[1] *Mémoires du marquis de Guiscard* (abbé de la Bourlie) *dans lesquels est contenu le récit des entreprises qu'il a faites dans le royaume et hors du royaume de France, pour le recouvrement de la liberté de sa patrie*. Première partie. Delft, 1705.

homme qui n'était pas des leurs et qui affirmait en même temps que «tout ce qu'il y avait de gens de probité, d'honneur et de conscience parmi les catholiques, avaient unanimement condamné les injustes et barbares violences que l'on avait employées pour amener les protestants à abjurer la religion de leurs pères.» Il est à regretter que ces sentiments de justice, s'ils existaient en effet en tant de cœurs, ne se soient pas plus ouvertement manifestés. Peut-être la durée de la persécution en eût-elle été abrégée.

Mais c'en est assez sur ces accusations diverses, qui ne parviendront pas à ternir le caractère de la piété pure et sincère des prophètes du désert. Poursuivons notre étude et cherchons maintenant à nous rendre compte de ces manifestations étranges, à l'occasion desquelles ont été portés, au sein même de l'Eglise romaine, des jugements si différents.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JULES CHAVANNES.

REVUE CRITIQUE.

—

HISTOIRE DE JÉSUS DE NAZARA, par Th. Keim. Tome 1er. — *Zurich*, 1867, in-8° (en allemand).

Le *Compte-rendu* de Genève vient de donner dans son dernier numéro (décembre 1868) l'analyse du *Jésus de Nazara*, de M. le professeur Keim, de Zurich. Le livre lui-même a été fort remarqué dans le monde théologique de l'Allemagne, et il a une importance assez grande pour que le *Chrétien évangélique* puisse consacrer quelques colonnes à son examen.

L'œuvre n'est pas encore complète; il n'en a paru jusqu'ici que le premier volume, consacré en grande partie à la critique des sources et à une introduction historique très détaillée. Dans la narration proprement dite, il ne va que jusqu'à la veille de l'entrée de Jésus dans son ministère. Cependant les préliminaires sont ici d'une assez grande importance, et ils vont assez avant dans le cœur du sujet pour nous permettre de constater, sinon tous les résultats, du moins le caractère propre, le cachet de cette nouvelle vie de Jésus. L'érudition de l'auteur est fort étendue; il a une connaissance approfondie de l'histoire générale de l'époque; il se meut dans les derniers siècles avant Jésus-Christ et dans le premier de notre ère, avec la plus grande facilité. Il y a dans ce premier volume une richesse incroyable de citations, reléguées d'ailleurs au bas des pages; une multitude de détails sur les sujets les plus spéciaux, des discussions lumineuses de problèmes historiques et chronologiques, qu'il résout de manière à intéresser le premier lecteur venu. Toutefois, ce n'est pas un ouvrage d'érudition pure. Le récit est soutenu par des préoccupations philosophiques et religieuses très élevées; l'étude du sujet est, pour autant que nous pouvons en juger, vraiment historique, consciencieuse, point hasardée, objective, comme on dit en Allemagne.

M. Keim n'est pas doctrinaire; il n'a pas de préoccupations et d'arrière-pensée dogmatiques. Dans quelques parties, M. Keim se rapproche de l'orthodoxie, dans d'autres il parle comme l'école de Tubingue, mais cela n'est pas calculé et, s'il a l'air d'hésiter entre les deux partis, la cause en est simplement dans l'individualité de l'historien. En écrivant, il se donne à ses lecteurs, et on remarque bientôt l'intérêt de cœur avec lequel M. Keim nous dit qu'il s'est occupé de son sujet. De là en grande partie aussi l'intérêt que chacun prend à son tour. Hâtons-nous toutefois d'avertir nos lecteurs qu'ils y rencontreront des pensées, des jugements, des procédés de critique qui les blesseront. Mais il faut tenir compte du

milieu où vit l'auteur, se souvenir que l'ouvrage est écrit en allemand, à Zurich, foyer du troisième rationalisme, comme l'appelle Tholuck. A part ces passages mals onnants, qui n'ont d'ailleurs jamais rien de frivole, on trouvera un vrai plaisir à lire ce livre écrit dans un style neuf et original, vif et coloré, présentant quelque analogie avec celui de M. Renan. Ce rapprochement n'est pas forcé; je suis sûr que M. Keim y a pensé lui-même, car il disait, il y a quelques années, dans une critique de la fameuse *Vie de Jésus* de M. Renan, que la seule chose à y apprendre c'était à bien écrire.

L'analogie entre les deux ouvrages ne va pas au delà. Pour tout le reste, l'auteur allemand laisse loin derrière lui l'écrivain français. Il faut voir dans les chapitres parallèles, qui traitent de la personne de Jésus combien entre eux le constraste est frappant. Tandis que chez l'un les aperçus sont superficiels, on sent dans l'étude de M. Keim une recherche assidue, patiente, approfondie, et j'ajouterai pieuse de la personne du Christ. M. Renan arrange plus ou ou moins les choses, M. Keim scrute les textes et s'efforce au moins d'être complet. Le premier traite cette histoire sacrée d'une façon souvent dégagée, presque de haut en bas, en amateur et comme un épisode de voyage, tandis que l'auteur allemand s'occupe des moindres détails avec un soin qui peut sembler excessif, mais qu'on ne saurait trop honorer en pareille matière. Superbe vis-à-vis des adversaires qu'il a dans l'école négative, et pointilleux à l'endroit des orthodoxes, il a toujours pour Jésus-Christ une grande vénération, qui, sans nuire à l'indépendance de ses appréciations, contribue assurément à l'affranchir des jugements stéréotypes de la théologie moderne.

Ainsi, tout disciple de Baur qu'il est, il ne craint pas de se prononcer en faveur de la descendance davidique de Jésus; et il attribue en général aux Evangiles une date bien plus ancienne que les autres théologiens de l'école de Tubingue. St. Matthieu, selon lui, aurait été écrit avant la destruction de Jérusalem; les deux autres synoptiques entre 70 et 100; le quatrième évangile, dont on faisait naguère un produit de la seconde moitié du second siècle, aurait été composé entre 110 et 117.

C'est sur ce dernier évangile cependant que M. Keim se rapproche le plus de la critique négative. Par une démonstration incontestablement habile et fort séduisante, il cherche à prouver que l'auteur du quatrième évangile n'est point l'apôtre Jean. Il faudrait avoir l'érudition et le talent dialectique du savant professeur zuricois pour entreprendre de ses idées une réfutation dans les règles; cependant, nous ne pouvons passer outre sans avoir relevé quelques points faibles de son argumentation.

Les trois bases de son raisonnement sont les suivantes: D'abord l'apôtre St. Jean ne pourrait avoir écrit cet évangile sans avoir passé du camp judéo-chrétien au camp de St. Paul, ce dont il n'est fait mention nulle part. Puis St. Jean l'apôtre n'a jamais été à Ephèse, et enfin le nom de l'apôtre St. Jean ne se trouve nulle part dans le quatrième évangile. Quelques mots seulement sur ce dernier point: Si certains critiques estiment que l'auteur du quatrième évangile montrerait de la vanité dans la manière dont il parle de lui-même, dans le cas où cet auteur serait effectivement l'apôtre St. Jean, il est évident qu'on ne saurait les convaincre; c'est affaire d'impression, mais il est permis d'avoir une impression différente, et le fait est que l'unanimité presque absolue des lecteurs (nous parlons de lecteurs attentifs et sérieux) du quatrième évangile aiment cet anonyme et voient une preuve d'authenticité dans cette révélation, bien discrète d'ailleurs, d'une intimité dont personne ne pouvait aussi bien apprécier la profondeur que le disciple qui en avait été l'objet.

Mais M. Keim cherche à prouver que St. Jean n'a jamais été à Ephèse, que toute la tradition, à partir d'Irénée, est dans l'erreur, et fait ici une confusion entre l'apôtre et un presbytre du même nom qui avait été aussi disciple du Seigneur. Je le répète, cette démonstration est très habile : cependant, on ne comprend pas qu'Irénée ait pu confondre ces deux hommes, quand l'un des deux était un apôtre. S'il s'agissait de gens moins connus, l'erreur serait possible ; mais Irénée avait probablement, outre le témoignage de Polycarpe, celui de l'église d'Ephèse, et il faudrait attribuer la confusion, non plus à un homme, mais à toute une congrégation du IIe siècle, tenue en échec par une hérésie puissante, et qui avait à sa tête des hommes comme Polycarpe. Cela n'est point admissible.

Mais même si le séjour de St. Jean à Ephèse était avéré, dit M. Keim, il ne peut avoir écrit l'évangile qu'on lui attribue sans avoir subi préalablement une transformation depuis le temps où il travaillait à Jérusalem avec les autres apôtres. De judéo-chrétien qu'il était, il faut qu'il ait atteint et même dépassé le point de vue de St. Paul. Voilà qui paraît singulièrement propre à vous fermer la bouche ! Toutefois, en examinant la question, on pourra se demander : Pourquoi donc l'apôtre devait-il être transformé ? Quelle divergence si profonde et si radicale y avait-il entre St. Paul d'un côté et les douze de l'autre ? On a comparé le différend des apôtres entre eux avec celui des chefs de la Réformation : il y a quelque analogie, mais les premiers n'étaient point désunis comme le furent, à Marbourg, Zwingli et Luther ; ils se tendaient la *main d'association*, ainsi que Paul lui-même le racontait aux Galates. Le point en litige était la valeur de la loi mosaïque. Ce devait être en effet une question singulièrement épineuse et propre à éveiller toute sorte de scrupules. Aussi le chef de l'Eglise suscita-t-il un homme exprès pour trancher la question par la pratique et par le raisonnement, et les douze reconnurent l'apostolat de St. Paul, le considérant comme leur associé dans l'œuvre dont le Seigneur les avait chargés. Est-il donc probable que l'effet croissant des prédications de St. Paul ait laissé indifférent le fils de Zébédée, qu'il ait persisté dans les vues un peu étroites des premiers temps, en dépit de la bénédiction que le Seigneur faisait reposer sur cet apôtre ? en dépit de la prise de Jérusalem et de la ruine du temple ? Cela nous paraît être de toute impossibilité, car un changement graduel est fondé ici sur la nature même des choses. La grande difficulté est celle-ci : Comment St. Jean put-il jamais être du parti judéo-chrétien s'il avait le quatrième évangile dans la tête et dans le cœur ? Ce problème n'est point aisé à résoudre, convenons-en ; toutefois, on peut y trouver une solution. Il est une chose qu'on perd trop souvent de vue dans l'étude des apôtres et de leur développement, savoir leur foi commune dans la personne de Jésus. A ceux qui connaissent la foi au Sauveur, il n'en faut pas davantage pour discerner entre les judéo-chrétiens et Paul une parenté prédominante et que toutes les divergences ne sauraient effacer. N'est-ce pas aussi la foi en Jésus qui constituera dans la vie même de l'apôtre Jean l'unité qu'on cherche entre le judéo-chrétien et l'auteur du quatrième évangile. La foi en Jésus est le point central de sa vie et de ses affections ; elle va croissant en importance ; elle l'éclaire de plus en plus, non-seulement sur les faits nouveaux, mais sur le passé, sur les paroles de Jésus ; non-seulement sur celles qu'il avait oubliées, mais aussi sur celles qu'il avait imparfaitement comprises, dont il n'avait pu saisir la profondeur dans les premiers temps, alors que jeté au milieu de la lutte avec les Juifs et le monde, les anciennes institutions avaient encore trop d'ascendant sur lui. La destruction de Jérusalem produisit

sur les apôtres survivants un effet analogue à celui de la mort de leur Maître, et fut un creuset propre à purifier leur foi. — Eclairé et affranchi désormais, St. Jean peut enfin se mouvoir librement au sein de ses souvenirs. A cette époque il en jouit plus que dans la première partie de son apostolat; il vécut dès lors en plein dans la communion de son Sauveur, et fut plus capable qu'auparavant de reproduire son image et de rendre le côté ésotérique de son enseignement et de sa personne.

Toutes les difficultés ne sont pas écartées, mais il n'en faut pas davantage pour montrer que, même vis-à-vis de M. Keim, la prudence est utile et qu'on peut ne pas se rendre à sa dialectique sans mériter d'être accusé de prévention ou de mauvaise foi. Il y a d'ailleurs un piége dans l'érudition et surtout dans la critique approfondie des sources. Le devoir d'être toujours sur ses gardes, de ne se prononcer qu'après mûr examen, rend les précautions et les hésitations nécessaires; mais cela peut devenir une manie: le savant se fait juge de tout, suspecte tout, et sans qu'il s'en aperçoive, son jugement perd de sa simplicité et de son impartialité. Il y a plus d'un exemple de dérivations semblables dans le livre de M. Keim. Ainsi l'auteur voit un trait caractéristique du second Evangile dans l'intention constante de Marc de rabaisser les douze; à l'appui de son dire il cite les passages suivants:

« Ils n'avaient pas compris le fait des pains parce que leur cœur était endurci (VI, 52); vous êtes donc aussi sans intelligence (VII, 18); ô génération incrédule! jusques à quand serai-je avec vous (IX, 19)? mais ils ne comprenaient pas cette parole (IX, 32), » passages dans lesquels il découvre l'intention arrêtée de présenter les disciples sous un jour fâcheux. Mais tous ces versets se retrouvent dans St. Matthieu, et d'ailleurs, comme l'auteur le reconnaît en note, St. Marc met lui-même en relief (IV, 11) la place élevée que Jésus donnait à ses disciples. Qui ne voit que pour arriver là, M. Keim a dû être détourné de la ligne droite par le préjugé que voici: selon lui, St. Marc doit être plus récent que St. Matthieu, et par conséquent il doit porter des traces de cette origine plus tardive, faire par exemple ressortir la grandeur de Jésus, et pour cela rabaisser les douze. C'est une simple pétition de principes.

Avant de terminer, encore un mot sur la naissance de Christ. M. Keim reconnaît en Jésus quelque chose d'extraordinaire, il l'appelle même le miracle par excellence, mais il rejette le récit évangélique de la conception miraculeuse par le Saint-Esprit. Jésus, dit-il, est un être humain supérieur, à la naissance duquel la volonté créatrice de Dieu a coopéré sans supprimer l'ordre naturel. Jésus est donc un enfant d'Adam comme tous les autres, mais dans lequel se trouve aussi quelque chose de nouveau, le complément, l'achèvement de la première création. En un mot Dieu a créé en lui sa parfaite et éternelle image.

Il est à remarquer d'abord que cette théorie est à peu près la même que celle de Schleiermacher, qui considérant Jésus comme la réalisation de l'*homme idéal*, n'admettait pas non plus la naissance miraculeuse. D'un autre côté, en cherchant la cause du caractère unique de Jésus dans un acte exprès du créateur, M. Keim s'écarte de l'école de Tubingue, qui jamais n'attribuerait à Dieu un tel degré d'indépendance. Le professeur zuricois laisse entrevoir la possibilité du miracle: Qui aurait attendu pareil aveu d'un disciple de Baur? Nous ne voulons pas nous livrer à des espérances prématurées, mais n'est-il pas permis de voir dans ce retour une sorte de signe des temps?

Une chose néanmoins nous surprend: Pourquoi M. Keim rejette-t-il les données évangéliques sur la naissance miraculeuse

de Jésus ? Il prétend échapper ainsi soit aux difficultés qui naissent de la comparaison entre le récit de Matthieu et celui de Luc, soit à la doctrine de l'incarnation. Reste à savoir s'il vaut mieux suivre M. Keim que le Nouveau Testament. Voici un être humain, vivant dans les mêmes conditions que les autres hommes et réellement leur semblable. Seulement, et c'est par là que Jésus se distingue et qu'il est vraiment nouveau, il a fait de l'idéal une réalité, il a montré au monde pour la première fois la parfaite charité dans la parfaite vérité, et de plus, il sort de lui une force dont les effets se font sentir en dépit de l'espace et du temps. Comment expliquer ce phénomène ? Nous devons reconnaître qu'il donne lieu à des questions ardues, insolubles même, scientifiquement parlant. Mais il est certain aussi qu'on les multiplie et qu'on en exagère à plaisir les difficultés. On oublie toujours le caractère spécial du sujet, qui, par sa nature même, demeure nécessairement dans une sorte de pénombre comme toutes les origines. D'ailleurs, en présence d'un problème de cette sorte, le critique n'en serait qu'à la moitié de sa tâche, quand il aurait relevé les côtés faibles de l'explication biblique ; il aurait encore à fournir lui-même une solution plus satisfaisante. M. Keim prétend nous en donner une, qui en laissant une certaine place au miracle, ne présente pas les inconvénients qu'il trouve dans les récits évangéliques. Selon lui le caractère exceptionnel et unique de Jésus est l'effet d'une *nouvelle création*. Le Sauveur ne serait qu'un homme dont les facultés et les forces naturelles auraient été dès l'origine rendues très puissantes par une influence spéciale de la divinité. Mais qu'y a-t-il en cela qui mérite le nom de création ? Cet homme extraordinairement doué s'est développé d'une manière normale, et a déployé les côtés divers de sa riche nature. Est-ce dans cette marche conforme à son être que consiste la nouvelle création ? Le mot alors serait pris dans un sens figuré ; car ce n'est pas Dieu qui achève sa création, c'est Jésus qui se développe lui-même. En vérité nous ne parvenons pas à saisir ce que M. Keim a voulu dire. L'explication que l'Ecriture nous donne du caractère surnaturel de la personne de Jésus soulève des problèmes exégétiques et autres ; mais, en faisant de la conception du Sauveur un acte de foi de la part de la vierge Marie, elle sauvegarde les intérêts de la foi, et surtout elle nous explique réellement Jésus-Christ, ce que ne fait pas la théorie de M. Keim. Quelques réserves qu'il croie devoir faire, l'auteur de la nouvelle vie de Jésus fait du Christ un grand génie religieux, qui, tout unique qu'il soit, ne diffère des autres hommes que par un degré supérieur de connaissance spirituelle, d'énergie et de droiture. C'est un être qui peut donner à son sublime enseignement le poids de son exemple, mais il ne sera jamais l'appui dont les âmes ont besoin. Or Jésus veut être pour ses disciples ce que Jehovah est pour le fidèle de l'Ancien Testament, le libérateur, le sauveur, un appui dans la vie et dans la mort. On ne pourrait le nier qu'en contestant l'authenticité de passages originaux (*verba ipsissima*) tels que l'invitation aux âmes travaillées et chargées ; il faudrait aussi accuser les premiers disciples d'une erreur grossière à l'endroit de la dignité médiatrice du Christ. S'il est un fait certain, c'est que Jésus s'est attribué une place à part, une fonction unique dans l'humanité, une œuvre indispensable pour le salut des pécheurs ; et qu'il ne s'est point soustrait à l'adoration de ceux qui se prosternaient devant lui avec sincérité. Comment concilier cette grandeur-là avec une origine naturelle.

Certes, nous ne doutons pas que la plupart des biographes modernes de Jésus n'aient été souvent saisis d'admiration. Chez M. Keim, cette admiration atteint un haut

degré, et communique au style une élévation et une solennité toute particulière. Mais n'y a-t-il pas une distance bien grande entre l'admiration et la confiance? Nous pouvons trouver touchantes les paroles du Sauveur: « Heureux les pauvres, heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, » sans pour cela reconnaître notre pauvreté, et sans nous mettre à la recherche de la parfaite justice. Or il nous semble qu'en général les « vies de Jésus » respirent trop l'admiration et trop peu la confiance dans le Sauveur. La vie de Jésus que nous attendons, s'il est possible de l'écrire, sera l'œuvre d'un homme de génie, savant, expert dans la critique positive et négative, mais qui préalablement se sera non assis seulement aux pieds du Maître, mais prosterné devant lui en disant: mon Sauveur et mon Dieu!

E.JACCARD.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

On sait que la loi sur l'instruction publique supérieure n'a pas encore été définitivement adoptée, et que le Grand Conseil reprendra ses délibérations sur cet objet dans sa session ordinaire du printemps. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce renvoi. Si la loi doit être adoptée, comme nous le désirons, il faut que ce soit sans précipitation et avec une entière maturité de réflexion.

La Société vaudoise en faveur de l'instruction supérieure vient d'allouer une somme de 800 francs à la bibliothèque cantonale pour achat de livres.

Pendant cet hiver, de nombreux cours publics se donnent à Lausanne. Sans parler des séances de l'hôtel de ville, divers cours fort intéressants ont été donnés ou se donnent encore, celui de M. Pierotti sur Jérusalem et la Palestine, celui de M. le ministre Rapin sur l'astronomie, celui de M. Vulliet sur les poëtes vaudois contemporains. — M. Gaberel a donné une séance historique dans le temple de St. François, M. H. Germond deux séances, dans la chapelle des Terreaux, sur la poésie religieuse en France au 17e siècle, M. E. Barnaud une séance sur Lacordaire, et M. Fuster une sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat sous Constantin. M. le professeur Godet aura donné sa conférence sur la résurrection de Jésus-Christ quand ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs et on nous promet encore une conférence de M. le pasteur Coulin. On voit que les moyens d'instruction se multiplient. Le public en profite avec un empressement bien marqué.

M. Ch. Monastier, licencié en théologie de l'Eglise libre, a été consacré au saint ministère dimanche 14 février. M. le pasteur Monastier, père du candidat, officiait. Un auditoire nombreux et recueilli assistait à la cérémonie, qui a été très édifiante à tous égards.

Neuchâtel.

12 février 1869.

Le débat sur l'étude de l'histoire sainte dans l'enseignement primaire paraît terminé dans notre canton. Comme vous le savez, les conférences de M. le professeur Godet et de M. le pasteur Robert-Tissot ont fait justice du réquisitoire violent de M. Buisson contre l'Ancien Testament. Tous les arguments présentés par l'attaque pour soutenir les deux thèses, que l'étude de l'histoire sainte nuit au développement de l'intelligence et fausse les notions morales de l'enfant, ont été renversés par ces deux conférences, dont la première, en particulier, est une étude remarquable au point de vue scientifique du développement de l'histoire d'Israël. Le public de notre pays a été rendu plus attentif que précédemment au sens profondément moral de cette histoire, et a pu voir plus clairement dans ces pages l'action sainte du Dieu vivant. C'est sans doute un beau résultat d'une lutte où les adversaires croyaient trouver un triom-

phe facile. A la Chaux-de-Fonds, M. le pasteur Jacottet a traité la question au point de vue spécialement pédagogique, et, comme il est chargé de donner l'enseignement de l'histoire sainte à une partie des enfants de cette importante localité, il s'est senti appelé à montrer aux parents de ces enfants que l'on peut se livrer à cette étude sans s'exposer aux graves inconvénients signalés par M. Buisson; mais, comme il arrive en pareil cas, le public auquel M. Jacottet s'est adressé était composé entièrement de croyants convaincus; les adversaires n'ont pas jugé à propos d'entendre une réfutation claire, nette, pleine de bon sens et d'érudition. L'étude de M. Jacottet a été publiée. A Neuchâtel même, nous avons encore eu la bonne fortune d'entendre sur ce sujet deux laïques parfaitement autorisés, M. Félix Bovet, dans sa conférence que vous pouvez lire sous le titre : *Examen d'une brochure de M. le professeur Buisson*, a mis au service de la cause de la foi toute la finesse d'esprit qu'il possède à un haut degré : ce sont des pages élevées, spirituelles, décisives, a dit M. de Pressensé, dans la *Revue chrétienne* du 5 février. Après avoir plaidé la cause de l'Ancien Testament, M. Bovet a montré que le Nouveau ne subsisterait pas plus que l'Ancien devant les principes critiques et les scrupules de M. Buisson. Ensuite, examinant la profession de foi du *Christianisme libéral*, telle qu'elle avait été faite par M. Buisson, il a montré qu'elle se résume en deux versets du Pentateuque : « Aimer Dieu et son prochain; » alors, avec une ironie qui eut un légitime succès, il a demandé ce que devient cet Evangile dont M. Buisson veut faire la seule nourriture religieuse de l'enfant et de l'homme. « J'ai tout à l'heure, dit M. Bovet, défendu l'Ancien Testament que l'on me paraissait rabaisser trop devant l'Evangile, je dois maintenant défendre l'Evangile contre l'Ancien Testament que l'on veut y substituer. »

Le second des laïques qui s'est fait entendre est M. Paroz, directeur de l'Ecole normale de Grandchamp, près de Boudry. Pendant toute son activité pédagogique, qui compte déjà de nombreuses années, il a fait reposer sur la Bible l'éducation des jeunes gens qu'il forme pour l'enseignement ; à ce titre, il était naturellement appelé à intervenir dans le débat ; il a eu l'honneur de dire le dernier mot dans cette question importante, et il a fait voir que l'on peut, sans théologie, sans système, mais en se laissant conduire simplement par les vrais besoins de la conscience morale, trouver dans les révélations du Dieu de l'Ancien Testament une instruction sage et progressive, le vrai sens de la loi, le pédagogue qui amène à Christ. La conférence de M. Paroz a été également publiée. Ces petits travaux de circonstance renferment des pages extrêmement précieuses; ils ont entièrement élucidé la question. J'aime à mentionner, à côté de ces études, les pages nettes et vigoureuses que M. de Pressensé vient d'écrire sur ce sujet dans le numéro du 5 février de la *Revue chrétienne*.

Comme je vous le disais plus haut, ce premier épisode de la lutte a eu un résultat favorable, et, si Dieu le permet, l'attaque dont la foi a été l'objet rendra les croyants vigilants et les engagera à s'attacher de plus en plus à toute la Parole de Dieu, cette lumière qui éclaire nos ténèbres. La sympathie du public pour la cause attaquée s'est manifestée, dans ces circonstances, d'une manière réjouissante, et nous garderons toujours l'impression qu'a produite entre autres la vigoureuse réponse de M. le professeur Godet; l'auditoire était vraiment électrisé; c'était le frémissement d'un peuple qui sent que la lutte s'engage autour de ce qu'il a de plus cher et qui est décidé à combattre jusqu'au bout, plutôt que de se laisser arracher ce qui constitue sa vie et sa dignité.

La lutte à l'occasion de l'Ancien Testament n'était qu'un prélude; M. Buisson l'a dit publiquement ; il ne s'agissait de rien moins que planter dans notre pays l'étendard du *christianisme libéral*. C'est encore l'auteur de l'attaque contre le Dieu de l'Ancien Testament qui a inauguré cette seconde phase de la lutte. Mais, fatigué sans doute d'un tournoi où il a rencontré des adversaires bien armés, peu satisfait des dispositions du public de Neuchâtel, qui semble ne pas se trouver trop mal du joug d'une religion *d'autorité*, M. Buisson a appelé un auxiliaire en la personne de M. Félix Pécaut, ancien pasteur de l'Eglise ré-

formée de France, connu depuis 1857 par un ouvrage d'une tendance entièrement négative, *Christ et la conscience.* M. Pécaut a ouvert à Neuchâtel, le 27 janvier, au temple du bas, accordé sans difficulté à un certain nombre de citoyens qui en avaient fait la demande, une série de quatre conférences sur *la religion du miracle et de l'autorité et la religion de la libre conscience.* La première de ces conférences avait attiré environ mille auditeurs; les trois autres ont été données devant une assistance qui comptait au plus quatre cents personnes. Est-ce à dire que l'intérêt n'allait pas en progressant? Dans des débats de cette nature, la foule, qui ne se paye pas de mots vagues, aime à entendre des solutions pratiques, des réfutations qui font crouler avec quelque retentissement les vieux systèmes, des négations triomphantes, un ton solennel et une certaine forme dramatique qui répondent à l'importance de la lutte. M. Pécaut n'est pas un orateur capable de faire impression sur les masses; il s'est contenté de lire, très froidement et à voix basse, des études qu'il a rédigées sans doute à l'adresse d'un peuple catholique dont la conscience est opprimée par l'autorité aveugle. Discutant avec la gravité qui convient au sujet, il a exposé, sans enthousiasme, la doctrine qu'il juge à la hauteur d'un siècle où l'on connaît assez les lois de la nature pour repousser le miracle comme incompatible avec ces lois, indigne de la sagesse de Dieu et propre à détruire la foi plutôt qu'à la produire. La religion de M. Pécaut est celle de la libre conscience; ce n'est pas, il est vrai, cette conscience qui arrachait au péager le cri d'angoisse: O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur; c'est pour M. Pécaut, une conscience intellectuelle plus que morale; le péché, que condamne la justice de Dieu, lui est voilé; dès lors son système incomplet dès le point de départ, se trouve faussé jusqu'au bout. Plus de rédemption et, par conséquent, plus de christianisme; la chaîne n'ayant pas été brisée, n'a pas besoin d'être renouée. Le Dieu personnel que M. Pécaut appelle souvent, il est vrai, le Dieu vivant est tout ce que l'on veut; il ne se laisse pas définir parce qu'il est trop au dessus de nous, ou plutôt parce qu'il ne se donne plus à connaître dès que l'on supprime celui qui nous l'a fait connaître, Jésus, qui nous a appris à l'appeler notre Père et à l'aimer, parce qu'il nous a aimés le premier. Que devient la prière dans un système pareil? Une élévation lyrique, une vague inspiration dont l'objet est incertain. Et Jésus, qu'est-il pour le pécheur? Un homme semblable à nous en toutes choses; il a connu nos imperfections; il a même été imbu de certaines superstitions dont nous avons fait justice, car il avait la faiblesse de croire aux miracles! Cependant M. Pécaut l'appelle le maître; il parle de lui avec une certaine effusion, et sa voix s'anime lorsqu'il expose les pensées sublimes de cette âme dans laquelle l'aspiration religieuse s'est manifestée d'une manière si admirable. Mais, dira-t-on, la Bible que devient-elle? car, enfin, son langage est suffisamment clair et son témoignage sur Jésus est évident; elle nous dit qu'il a été conçu du Saint-Esprit, qu'il est né de la vierge Marie, qu'il a été crucifié pour le salut du monde, qu'il est ressuscité. Il est vrai que la Bible s'exprime ainsi; mais la *religion de la libre conscience* démêle la vérité cachée dans les scories de la superstition. Les réformateurs du seizième siècle ont été inconséquents en ne rejetant pas l'autorité scripturaire. Mais, M. Pécaut oublie-t-il que Luther, qui luttait avec une énergie indomptable contre la religion de Rome, une religion d'autorité, s'il en fut jamais, avait aussi une libre conscience, et que c'est au nom de cette libre conscience qu'il réclamait la Bible, enchaînée jusqu'alors, la Bible qui affranchit de l'esclavage du péché et y substitue la liberté glorieuse des enfants de Dieu?

Qu'est-ce que la religion de la libre conscience va donc édifier sur les ruines qu'elle amasse? Le Dieu des chrétiens, Jésus, la Bible des chrétiens, voilà les ruines; quel édifice nouveau remplacera ce temple détruit des antiques croyances? M. Buisson (page 22 de sa brochure) veut que l'on cherche Dieu dans la nature, dans l'éternelle harmonie des astres, dans la merveilleuse organisation de la fleur ou de l'insecte; c'est une étude plus pédagogique, pense-t-il, que celle de l'Ancien Testament. M. Pécaut nous renvoie aussi à l'étude des lois de la nature, aux inspirations de la li-

bre conscience, et si quelqu'un s'avise de demander autre chose, il est bien difficile à contenter. Il faut avouer que le procédé est radical. Aussi ce *Christianisme libéral* ressemble-t-il singulièrement au spiritualisme de Cicéron. Qu'on lise, dans une des dernières livraisons de la *Revue contemporaine*, deux articles de M. Havet sur Cicéron et le christianisme, et l'on verra que notre jugement n'est pas aussi paradoxal qu'il paraît au premier abord. On prétend nous apporter la lumière et l'on nous replonge vingt siècles en arrière dans les incertitudes du paganisme philosophique ! Faut-il s'en étonner? La conséquence est rigoureuse : si Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine et nous sommes encore dans nos péchés.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur les conférences de M. Pécaut. Il importe davantage aux lecteurs du *Chrétien évangélique* de connaître l'effet qu'elles ont produit à Neuchâtel. L'auditoire qui les a suivies était composé par moitiés égales de croyants et d'hommes qui ne se rattachent à aucun culte; il n'y avait pas de femmes. Les croyants, tout en rendant justice au sérieux et à la gravité de l'orateur, n'ont pas été ébranlés dans leurs convictions, qui sont aussi le fruit des recherches d'une libre conscience éclairée et apaisée par la Bible. Les incrédules d'autre part ont été, dit-on, trompés dans leur attente. Le spiritualisme philosophique et religieux de M. Pécaut a paru à quelques-uns d'entre eux aussi intolérable que le joug de la Bible, et plusieurs ont été bien surpris en apprenant par la dernière conférence que le *Christianisme libéral* a aussi son église, où l'on prie, où l'on chante, où l'on entend des prédications. Tous ces actes de culte ont paru des superfétations à un grand nombre d'auditeurs hostiles au christianisme révélé.

Je crois donc pouvoir dire que cette attaque contre la foi n'a produit aucun mauvais effet ici à Neuchâtel. Nos temples sont remplis, le dimanche, d'une affluence extraordinaire. Nos prédicateurs chrétiens rivalisent de zèle et d'ardeur. L'un des pasteurs de l'Eglise indépendante de Neuchâtel, M. Jules Sandoz, a prêché au temple national le dimanche qui suivit les conférences de M. Pécaut. Son discours sur la divinité de Jésus-Christ (Math. XVI, 16) a produit une impression bénie. M. le pasteur Robert-Tissot a prêché le dimanche suivant, et en développant avec l'éloquence et la puissance chrétienne qui le caractérisent, les paroles de Jésus : *Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin du médecin, mais ceux qui se portent mal* (Math. IX, 12), il a fait un tableau saisissant de vérité de cette conscience chrétienne, dont le contenu est le même au dix-neuvième siècle que dans tous les temps et dont le cri le plus pressant est un appel à la miséricorde du Dieu saint. — D'autre part, l'idéal de vie morale que le *Christianisme libéral* propose est assez élevé pour qu'il soit permis de désirer que tous les indifférents en matière religieuse, les matérialistes théoriques et pratiques, les égoïstes, les hommes frivoles et vains qui sont en si grand nombre dans la société actuelle, apprennent à regarder plus haut et à croire à un ordre de réalités que l'on ne perçoit que par la foi; nous saluerons avec bonheur le jour où cette portion de la société se consacrera, avec le sérieux qui caractérise M. Pécaut, à la recherche individuelle de cet idéal. Ce jour-là ils seront plus près de nous, chrétiens évangéliques, plus disposés à saluer comme leur Sauveur Jésus-Christ qui leur apprendra le chemin étroit de la sainteté. La philosophie antique, comme la loi d'Israël, a été un pédagogue pour amener à Christ; puisse-t-il en être de même aujourd'hui pour ceux qui retournent à cette philosophie ! C'est un progrès moral réel, s'il se soutient, dans la ville de Neuchâtel. Voyez plutôt: il y a quelques années, les libres penseurs de Neuchâtel appelaient M. *Vogt*, qui vint nous enseigner le secret de nos origines; il nous faisait descendre directement du singe, et nous pouvions voir étalés, sur les murs de la salle où il faisait sa leçon, les portraits hideux de nos premiers parents. C'était l'ivresse du matérialisme; à ce dévergondage succède une soif ardente de spiritualisme. Qu'on s'avise maintenant de nier les miracles !

Avant de retourner en France, M. Pécaut a fait une excursion à la Chaux-de-Fonds ; il a parlé dans le temple de cette localité devant 1500 personnes; il paraît qu'un accueil sympathique a été fait à son

discours et qu'il a été acclamé assez vivement à diverses reprises. Cependant, nous savons de bonne source que la majorité de ses auditeurs avait été attirée plutôt par curiosité que par hostilité contre le christianisme. La Chaux-de-Fonds du reste compte un noyau de fidèles qui savent en qui ils ont cru et qui sont bien affermis.

Pendant que M. Pécaut travaillait à Neuchâtel, M. Buisson parcourait le canton pour faire sa profession de foi. Lundi 1er février, il parlait dans le temple de Cernier, au Val-de-Ruz; après avoir entretenu ses auditeurs pendant une heure et demie du sujet à l'ordre du jour, il allait se retirer, lorsque M. Perrelet, pasteur de Valangin, village du même district, demanda à M. Buisson la parole pour exprimer l'impression d'un pasteur orthodoxe sur ce qui venait d'être dit. Il reprit, l'une après l'autre, les thèses du professeur de Neuchâtel, parla avec la simplicité et la force d'une conscience libre et personnelle, et cette noble et opportune défense de la vérité fut bien accueillie de l'assemblée. — Au Locle, le temple ne fut pas accordé à M. Buisson qui en avait fait la demande par les partisans qu'il compte dans cette localité. A tort ou à raison, toutes les autorités, la municipalité, les pasteurs, la commune refusèrent à l'unanimité, de sorte que la conférence fut donnée dans un autre local. A ce propos, permettez-moi de citer quelques lignes du N° 4 du *Progrès, organe des démocrates loclois;* vos lecteurs pourront se faire quelque idée des préventions absurdes que certaines personnes nourrissent dans notre pays contre le clergé, de l'étrange parti que l'on veut tirer contre lui des enseignements du Sauveur, enfin des connaissances bibliques de certains néo-chrétiens. Voici ces quelques lignes :

« Au reste, M. Buisson et ses amis, les pasteurs de l'Eglise libérale française, qui viendront dans notre canton prêcher l'Evangile de la conscience et de la liberté, auraient tort de se plaindre de l'accueil hostile que leur a fait au Locle le monde officiel et orthodoxe. Les disciples ne peuvent pas prétendre à être mieux traités que le Maître ; et, pense-t-on qu'on accordât le temple du Locle au Christ pour y répéter ses anathèmes contre les pharisiens, les prêtres et les riches ? pense-t-on, suivant un mot de M. Buisson dans sa dernière conférence, que, si Jésus revenait sur la terre, aucune de nos églises le trouverait assez orthodoxe pour l'admettre dans son sein comme pasteur ?

» Combien l'étroit esprit de secte dont font preuve les adversaires du protestantisme libéral est éloigné de la doctrine du Christ ! Les chefs de notre Eglise nationale repoussent des hommes qui cependant s'appellent chrétiens comme eux, mais qui n'admettent pas dans toute leur rigueur les dogmes de Calvin ; ils s'écrient, dans leur intolérance hautaine : « Quiconque n'est pas avec nous est contre nous ! » — Jésus, lui, ouvrait fraternellement les bras à tous ceux qui voulaient faire le bien, sans s'informer de leur croyance particulière, et à ses apôtres, qui lui dénonçaient certains disciples hérétiques, il répondit cette parole si libérale et si humaine : « Celui qui n'est pas contre nous est pour nous. » (Marc IX, 40.) Qui a raison, de Calvin ou de Jésus ? »

Il n'y a qu'une faute dans ce raisonnement éloquent, mais elle est capitale : la parole que l'on incrimine comme intolérante n'est ni de Calvin, ni de MM. les pasteurs du Locle, elle est de Jésus. (Luc XI, 23.)

Pendant le séjour de M. Pécaut à Neuchâtel, un comité de libres penseurs, profitant des expériences de l'ancien pasteur de France, s'est occupé de la rédaction d'un manifeste qui vient de paraître sous le titre de *Manifeste du christianisme libéral.* Ce document espère susciter dans la Suisse romande un *Reform-Verein* analogue à celui de la Suisse allemande. Il constate d'abord qu'il se produit à Neuchâtel un mouvement sérieux en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Si l'Eglise se sépare de l'Etat, que deviennent ces hommes qui, bien que n'appartenant que de nom à l'Eglise, font cependant partie de l'Eglise nationale ? Ils ne suivront pas l'Eglise dans son mouvement de séparation, et ils seront condamnés à une attitude pénible, celle de l'hostilité contre la religion, car ils se sépareront de la vie religieuse dont l'Eglise est le foyer. C'est pour recueillir ces éléments rebelles à toute discipline que l'*Eglise libérale* cherchera à s'organiser,

« afin que la séparation ne tourne pas au profit des églises autoritaires.... c'est par la diffusion du christianisme libéral et par l'institution d'une Eglise libérale que nous espérons voir ce problème résolu définitivement dans un avenir plus ou moins éloigné. »

Qu'est-ce que le *christianisme libéral*, d'après le manifeste ? Malgré la répugnance qu'éprouvent les *libéraux* pour toute définition et toute détermination, ils sont pourtant forcés ici de poser un principe :

« Sous le nom de *christianisme libéral*, nous entendons *une religion ayant pour but unique le perfectionnement spirituel de l'homme et de l'humanité.* Qu'est-ce que l'*Eglise libérale ?* c'est *une association volontaire d'hommes qui s'appliquent ensemble à la poursuite d'un idéal moral supérieur à la stricte justice*. Cet idéal, qui suppose la soumission constante et sans réserve à une autorité unique, celle de la conscience, peut se définir : dévouement absolu au bien absolu. Le culte du bien, qui est l'essence de cette religion, s'exprime principalement par l'*amour de Dieu* et l'*amour des hommes.* »

Voilà enfin le mot de Dieu qui n'avait pas encore paru. On peut l'aimer, paraît-il, sans le connaître ; cependant le manifeste éprouve quelque embarras pour faire comprendre cet amour de Dieu ; à la page 6, c'est l'*obéissance à l'ordre universel*. A la page 7, c'est l'*obéissance à la loi du devoir*. Cette attitude équivoque est assez naturelle dans le manifeste, car il faut avouer qu'il est difficile d'engager un matérialiste, par exemple, à aimer un Dieu qui n'existe pas pour lui. On ne dira pas que les matérialistes ne font pas partie de l'Eglise libérale, car le manifeste nous apprend (pag. 9) qu'elle reçoit dans son sein les théistes, les panthéistes, les supra-naturalistes, les positivistes, les matérialistes, même les athées. Il est vrai que la dogmatique est sévèrement bannie de cette Eglise ; mais la pratique morale, l'idéal de vie trouveront-ils à se réaliser facilement dans cette véritable Babel ? Il faut aimer Dieu ; mais ce Dieu qui, dites-vous avec beaucoup de raison, se révèle dans la loi morale, parle-t-il dans la conscience du panthéiste, du matérialiste, de l'athée ? Que ces différentes tendances s'affirment individuellement, rien de plus naturel, rien de plus légitime ; mais qu'elles prétendent vivre ensemble et concourir à un but commun, c'est ce que je ne puis concevoir : ne peut-on pas appliquer à l'Eglise libérale future la parole de Jésus : Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister ? Cette religion, puisque les auteurs du manifeste tiennent à ce mot, s'appelle d'un nom qui ne paraît pas pouvoir s'appliquer dans son vrai sens à toutes les tendances les plus diverses, mais dont le sens s'élargit grâce à l'épithète qui l'accompagne, c'est *le christianisme libéral*. Voici en quels termes le manifeste justifie cette dénomination :

« Si malgré cette largeur de libre examen, nous gardons le nom de christianisme pour une religion qui admet l'absolue liberté des opinions, ce n'est pas seulement afin de constater le lien qui nous rattache au passé religieux de notre race et de notre pays. C'est que l'Eglise libérale s'adresse à la société tout entière et non à quelques esprits spécialement cultivés ; elle s'adressera avant tout au peuple, qui n'a le choix jusqu'à présent qu'entre des églises autoritaires et l'absence de toute vie spirituelle commune. A des hommes et à des femmes qui n'ont eu ni le temps ni les moyens de se familiariser avec le langage de l'abstraction, il faut présenter non une théorie générale, mais un type historique et concret, une personnalité humaine qui soit à elle seule tout un programme vivant. Or nous ne connaissons aucun type plus entier, plus élevé, plus saisissant pour tous les cœurs et pour tous les esprits cultivés ou non, que celui de Jésus de Nazareth, l'initiateur de la seule vraie religion : la religion de la conscience et de la liberté.

» Jésus, fils d'un ouvrier, simple ouvrier lui-même, sentant dans son âme ce Dieu que d'autres cherchaient en vain dans des miracles extérieurs, se proclamant dans le langage de son pays *fils de Dieu* au nom de sa conscience et appelant tous les hommes à devenir *fils de Dieu* comme lui, par l'amour et par la sainteté ; Jésus s'assignant pour mission de sauver les hommes du vice et du péché, faisant luire pour cela devant eux, par sa parole et par sa vie, le plus bel idéal de moralité humaine qu'on pût concevoir, entraînant ainsi vers la sainteté et par la seule force de la sainteté, non pas une élite, mais la masse et le rebut même de l'humanité ; Jésus croyant assez à la puissance du bien sur l'âme humaine pour sentir que son exemple serait décisif et que l'avenir lui appartenait, prêchant avec assurance en termes clairs, populaires et touchants, non-seulement la vertu, mais la recherche ardente de la perfection morale, demandant, commandant la réforme sévère, non-seulement des actes et de la conduite, mais des plus secrètes dispositions du cœur ; Jésus opposant au formalisme étroit de l'orthodoxie de son temps le culte du pur amour en esprit et en réalité ; Jésus vivant avec cette foi constante en sa mission et prêt à mourir pour la féconder de son sang ; Jésus mourant enfin avec la certitude qu'il léguait à ses disciples par sa vie, par sa doctrine et par sa mort, une force qui vaincrait le monde, celle de la foi, celle du dé-

vouement; Jésus souffrant le martyre comme il avait fait le bien, non pas en Dieu mais en homme, sans affecter une impassibilité orgueilleuse, sans cacher ses angoisses et ses défaillances, mais puisant dans sa conscience pleine de Dieu le calme héroïsme de la charité sans bornes; Jésus sur la croix expirant sans une pensée de haine, sans une parole de reproche et en priant pour ses bourreaux, — ce Jésus de l'Evangile en dit plus aux âmes à qui nous le présentons comme notre programme, que les formulaires les plus minutieux : il offre réunis en une seule figure éternellement admirable, sinon tous les traits, du moins les traits essentiels de l'idéal moral dispersés ailleurs et nulle part aussi profonds ni aussi purs. Aussi croyons-nous fermement qu'il n'y a pas un seul homme de bien, — quelle qu'ait été son éducation intellectuelle, sociale ou religieuse, — qui ne soit prêt à répondre par un langage non d'adoration, mais de libre et respectueux assentiment à cet homme qui crie à tous les hommes : *Soyez parfaits!* Juif, catholique, protestant, rationaliste, libre penseur, athée même, tout homme sent sa conscience remuée en face d'un pareil exemple; et c'est cette commotion morale, c'est ce trouble divin, cette toute puissante impulsion communiquée à l'âme, qui est la seule chose essentielle dans la religion. Tous aussi par là même comprendront sans peine ce que veut dire et ce qu'exige une église qui se borne à demander : Voulez-vous prendre Jésus pour modèle, vous inspirer du même esprit qui l'inspira? *Croyez-vous en lui*, c'est-à-dire sentez-vous, quand il vous les montre personnifiées en lui-même, ces réalités invisibles et divines : la justice et la vérité, le devoir et le droit, l'amour et la sainteté? En face de ce maître spirituel, sentez-vous l'horreur de vos fautes, le repentir, la honte, le dégoût du mal, et l'ardent besoin de devenir meilleurs?

» Prendre pour but d'activité l'imitation effective de l'idéal évangélique et par là même l'imitation de tous les hommes d'élite qui avant et après Jésus ont vécu à des degrés divers de la même vie, c'est assez montrer que le *christianisme libéral* ne prétend pas être un *christianisme facile*. La réforme à laquelle il travaille n'est pas un relâchement dans l'austérité de la conduite et dans le dévouement au bien; c'est au contraire un effort pour concentrer sur la vie pratique et sur ses graves devoirs toute l'attention et toutes les forces qui se perdent aujourd'hui dans d'inutiles discussions théologiques ou dans les vaines pratiques du bigotisme catholique, juif ou protestant. »

Voilà, en somme, de belles et magnifiques paroles. Pourquoi faut-il donc qu'elles ne soient qu'une utopie, un rêve généreux? C'est qu'elles ne sont pas réellement évangéliques et qu'elles demeureront *lettre morte*, tant que l'esprit de Jésus, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification, ne les transformera pas en paroles de vie.

La résurrection de Jésus, voilà le fait central du christianisme vivant et véritable; aussi est-ce là le sujet que M. le professeur Godet a traité le 10 février, avec une puissance remarquable, dans le même temple où M. Pécaut a cherché à sceller la pierre du tombeau du Sauveur. — Quelle différence dans l'auditoire! Près de deux mille personnes étaient réunies dans cette enceinte où quatre cents auditeurs à peine suivaient les conférences de M. Pécaut. Quelle différence surtout dans les perspectives qu'ouvrent devant les yeux de leurs auditeurs ces deux penseurs d'élite! Pour M. Pécaut, l'humanité, qui n'a pas connu la vie en Dieu brisée par les misères du péché, ne connaît pas non plus le bonheur du relèvement et de la vie éternelle. M. Godet expose d'une manière saisissante le drame humain dans ses péripéties les plus douloureuses; le dénouement de cette situation tragique serait la mort; mais Jésus descend du ciel; il fait luire la lumière dans les ténèbres; il meurt, mais il brise la pierre du tombeau; avec lui l'humanité se relève; elle espère, elle devient l'Eglise qui repose sur une tombe vide : O sépulcre, où est ta victoire? Avec M. Pécaut, si nous levons les yeux en haut, notre regard ne peut pénétrer la voûte solide qui nous écrase; avec M. Godet, avec l'Evangile vivant, notre regard plonge dans les cieux des cieux!

C'est à la démonstration de ce grand fait historique de la résurrection que M. Godet a consacré sa première conférence. Il a exposé avec équité les arguments négatifs du rationalisme et il les a combattus d'une manière victorieuse par les arguments de la science chrétienne. Qu'à ces témoignages historiques s'ajoute, pour tous les auditeurs de M. Godet, le témoignage intérieur qui seul produit la foi! Alors tous pourront s'écrier avec une joyeuse assurance : *Jésus règne!*

***

Genève.

Février 1869.

Les travaux de notre nouvelle législative ont été inaugurés par des débats du plus haut intérêt, qui ont passionné l'opinion publique, et jeté un grand jour sur la nécessité de séparer nettement l'Eglise de l'Etat.

L'année dernière, on s'en souvient, une loi constitutionnelle destinée à effacer les différences existant au point de vue de l'assistance entre les anciens et les nouveaux Genevois a été votée par le peuple et ratifiée par les chambres fédérales. Dans le désir d'établir une égalité plus complète, un nouveau député, M. Peillonnex, proposa de retrancher de nos lois toutes les pénalités attachées jusqu'ici à la violation du chômage des jours fériés et de proclamer tels les dimanches, l'Ascension, Noël, le Jeûne fédéral et le 31 décembre. C'était demander l'abolition de quelques fêtes célébrées jusqu'à aujourd'hui[1]. La commission nommée pour examiner la proposition présentait son rapport le 20 janvier dernier, en le faisant suivre d'un projet de loi dont la teneur dépassait notablement la proposition qui lui avait été renvoyée. « Persuadée que le principe de la liberté est plus vrai que le chômage forcé, que la liberté n'exclut pas la conviction; que les croyances diverses en matière religieuse sont du domaine de l'individu et que leur pratique ne doit être ni empêchée, ni obligée, » la commission à l'unanimité proposait de *déclarer jours fériés les dimanches, les jours de l'Ascension, de Noël, le premier jour de l'an, le jour du Jeûne fédéral, le 31 décembre, anniversaire de la restauration de la république, et d'abroger toutes les lois et règlements de police interdisant le travail les jours fériés ou jours de fêtes légales.*

Une pétition couverte de plus de 2800 signatures réclamant au nom de la liberté des catholiques la non-prise en considération de la proposition Peillonnex fut lue aussitôt après le rapport de la commission. « Depuis cinquante ans, disaient les pétitionnaires, les fêtes qu'on veut abolir ont été célébrées dans notre canton sans avoir donné lieu à aucun inconvénient. Elles nous sont chères parce qu'elles font partie de notre culte et qu'elles nous sont imposées par l'autorité légitime de l'Eglise. En les supprimant on s'expose à troubler la paix publique. Des citoyens catholiques, des enfants appartenant à ce culte, peuvent ainsi se trouver assujettis à des occupations qui les empêcheront de remplir les devoirs de leur culte. » Les pétitionnaires protestaient encore contre la suppression de la consécration légale accordée jusqu'ici au dimanche, cette fête reconnue et célébrée par tous les cultes chrétiens. Ils terminaient en affirmant que « ce projet de loi était tout à la fois un attentat aux droits acquis, à la liberté des consciences et aux garanties accordées au culte par les lois fédérales et cantonales. »

Une vive discussion s'engagea après cette lecture sur le rapport de la commission, les uns demandant l'ajournement indéfini de la discussion, les autres réclamant la prise en considération immédiate. Malgré les éloquentes adjurations des partisans de l'ajournement, 82 voix sur 85 se prononcèrent en faveur de la prise en considération.

Le 27 janvier la discussion fut reprise. De nouvelles pétitions avaient été déposées sur le bureau du Grand Conseil, l'une émanant du *Clergé du canton de Genève*, l'autre de 70 citoyens. L'une et l'autre protestaient contre le projet de loi de la commission. La première au nom des intérêts catholiques déniait au Grand Conseil le droit d'abolir la sanction légale accordée jusqu'ici à certaines fêtes consacrées par la foi catholique; la seconde concernant plus spécialement la question du dimanche, exposait les vœux d'un certain nombre de citoyens en faveur du maintien des règlements de police tendant à en assurer la sanctification. Nous ne dirons rien de la prétention étrange du clergé catholique à s'appeler *le clergé* du canton de Genève, pour passer aussitôt à la discussion qui s'engagea. D'un côté les partisans de l'Etat

[1] D'après la loi jusqu'ici en vigueur, un protestant habitant une commune catholique ne pouvait travailler les jours de fête religieuse: Fête-Dieu, Assomption, etc.; comme à son tour un catholique habitant une commune protestante devait chômer le jour du jeûne genevois.

chrétien, de l'autre les défenseurs de l'Etat démocratique. D'un côté la résolution bien arrêtée de maintenir toutes les lois et règlements jusque-là en vigueur; de l'autre la volonté de les abolir au nom du principe de liberté. Si d'étranges paroles furent prononcées en cette journée, témoin celles d'un honorable député protestant qui alla jusqu'à prétendre « que l'état étant chrétien, le peuple avait le droit d'empêcher certains citoyens d'accomplir des actes dont la vue froisserait les convictions religieuses de la majorité, » on entendit aussi défendre éloquemment la cause de la neutralité de l'Etat dans les questions religieuses. M. Camperio, en particulier, l'a fait avec une telle hauteur de vue, il a si bien, nous semble-t-il, traité la matière, que nous ne croyons pas abuser de l'hospitalité qui nous est accordée en résumant ici son discours.

M. Camperio se place d'emblée au centre de son sujet, en se demandant, d'une part, ce que doit être l'idée de l'Etat en présence des droits individuels des citoyens, et de l'autre, ce que doit être l'Etat considéré comme pouvoir politique représentant la majorité légale du pays. Avant tout il faut reconnaître que si l'Etat comme corps politique peut donner sa sanction à certaines fêtes dans un intérêt général, il est infiniment moins bien placé pour porter atteinte à l'exercice de la liberté individuelle. Pour faire respecter le règlement qui interdit le travail certains jours de l'année, il faut que l'Etat touche aux droits individuels. Est-ce qu'en mettant sous la garantie de la loi le repos du dimanche, contrairement au vœu de la minorité, on respecte le point de vue de la liberté? Comment concilier cette interdiction avec la constitution cantonale qui ne protége pas un culte seulement, mais tous les cultes sans exception? Si un israélite ouvre son magasin le dimanche, le punirez-vous? Votre principe de l'Etat chrétien vous obligerait à le faire, et pourtant vous ne le ferez pas, vous n'oserez pas déférer ce délinquant au procureur général et le poursuivre devant les tribunaux. Nos mœurs s'y opposent, et chacun sent bien que ces rigueurs dignes d'un autre âge ne profiteraient pas à la cause que l'on veut soutenir.

La sanctification du dimanche sera d'autant plus sérieuse qu'elle devra plus à la conviction et moins à la force matérielle. Essayer de maintenir la vérité par la loi, ce n'est pas lui rendre hommage, c'est l'affaiblir et la compromettre.

Votre voisin travaille le dimanche: il a tort peut-être à votre point de vue. Mais, enfin, n'est-il pas libre? Qu'est-ce qui vous blesse dans cet acte? En êtes-vous responsable et votre conscience vous le reproche-t-elle? Il faut bien en convenir, il y a au fond de tout cela un sentiment que l'on ne s'avoue pas à soi-même et que, faute d'un nom meilleur, il faut bien appeler l'intolérance religieuse. Ce déplaisir que l'on éprouve en voyant une croyance qui vous est chère n'être pas partagée autour de soi, ce désir de la faire respecter en quelque sorte d'office, c'est le principe de l'intolérance, à son premier et à son plus bas degré.

« Votre foi a beau être respectée, vous n'êtes pas satisfait si vous n'appelez pas à son aide l'autorité de la loi. Vous êtes libre et il vous déplaît que les autres possèdent la même liberté. C'est là le fond du cœur humain, c'est un instinct naturel; mais l'équité nous ordonne de le combattre au lieu d'en suivre aveuglément l'impulsion.

» On dit que l'Etat doit être chrétien. Cela veut dire, sans doute, que l'Etat doit avoir une foi religieuse et qu'il doit la professer. Cette idée répond à une période de l'histoire qui a eu sa grandeur et ses désastres. Aujourd'hui, l'Etat ne doit point avoir de religion; il doit accepter, tolérer et protéger toutes les croyances. S'il en est ainsi, et chacun sent qu'il en est ainsi, ceux qui veulent travailler le dimanche seraient-ils donc en dehors de notre droit public actuel? Pourquoi cette étrange prétention d'interposer la loi entre Dieu et leur conscience? Pourquoi les obliger à violer la loi, ou, ce qui est pire encore, à la respecter hypocritement? Pourquoi demander à la législation la sanction d'un dogme chrétien plutôt que celle de tel autre dogme?

» Pourquoi lui demander de punir le travail quand on n'ose pas lui demander de punir la presse incrédule, bien plus dangereuse pourtant à la religion que le fait d'avoir ouvert sa boutique ou rentré son

foin le dimanche matin ? Toutes ces questions, qui restent forcément sans réponse, prouvent la fausseté du point de vue auquel se placent les adversaires de la loi.

» Ils sentent si bien la faiblesse de leur position qu'ils ont recours aux arguments tirés de l'ordre économique. On se prend tout à coup d'un grand intérêt pour la santé et le bien-être des travailleurs, et l'on somme l'Etat d'intervenir à un point de vue hygiénique. Mais ce n'est pas là non plus le rôle de l'Etat, pas plus que ce n'est son rôle d'enseigner d'office aux citoyens la propreté ou la sobriété. Toute cette argumentation ne tend à rien moins qu'à détruire la liberté économique au nom de la liberté religieuse, et la liberté individuelle au nom d'une prétendue liberté économique. On veut sauver la liberté de ceux qui désirent ne pas travailler, et pour cela on ne trouve rien de mieux que de sacrifier la liberté de ceux qui voudraient travailler.

» Ne faites pas, continue M. Camperio, l'homme plus grand et Dieu plus petit qu'il n'est. Ne faites pas intervenir la loi dans les questions religieuses. Ne suivez pas l'exemple du moyen âge, de cette époque où les hommes commettaient cette absurde inconséquence de vouloir venger Dieu et substituer ainsi leur loi à la sienne. Dieu n'a pas besoin d'être vengé ni défendu par le vermisseau qu'il a créé, et quand notre loi essaierait cette œuvre impossible, la pénalité édictée resterait toujours infiniment au-dessous de l'offense à punir. Les violations de la loi divine ne se punissent pas par une amende. Ainsi, en abolissant les règlements qui interdisent le travail du dimanche, on rendra hommage à la puissance de la religion, on supprimera une restriction fâcheuse apportée à la liberté individuelle, et le jour du repos sera plus respecté qu'il ne l'est aujourd'hui, parce qu'il le sera volontairement et librement. »

Après ce remarquable discours, la question principale était vidée. C'est ce que prouvèrent les marques nombreuses d'assentiment à la tribune et dans le sein du Grand Conseil. Le projet de la commission était admis dans ses grands traits, sauf à l'amender dans les détails. Deux séances furent consacrées à ce travail. Un amendement, supprimant toutes les fêtes exclusivement religieuses pour ne laisser subsister comme jours fériés que les dimanches et les fêtes ayant un caractère national, amendement qui aurait eu le double avantage, d'abord d'être parfaitement logique, ensuite d'enlever à la loi tout ce qu'on pouvait objecter contre elle au point de vue confessionnel, fut rejeté par des motifs tout politiques. Sur la proposition de M. Camperio, deux fêtes nouvelles furent ajoutées à celles maintenues par le projet de la commission comme jours fériés, savoir les fêtes catholiques de la Toussaint et de l'Assomption. Avec cette modification et l'adjonction de la réserve des mesures de police nécessaires pour protéger le libre exercice des cultes, la loi fut mise aux voix, et 74 députés contre 6 se prononcèrent pour son adoption.

Malgré les concessions faites aux catholiques et qui ont froissé le sentiment protestant chez plusieurs, le *Courrier de Genève* ne se montre point satisfait. Cette loi, quoique imparfaite, est cependant un grand pas en avant dans la voie de la liberté. A ce point de vue, elle doit être saluée avec joie par les amis du vrai progrès.

Il ne nous reste plus de place pour compléter notre chronique. Signalons cependant l'immense succès qu'ont eu les conférences de M. de Gasparin sur la conscience envisagée dans ses rapports avec la vérité, l'Evangile et le devoir. La salle de la Réformation a été insuffisante à contenir la foule énorme qui voulait entendre la belle et éloquente parole de l'orateur. Des discours comme ceux-là sont une digue plus puissante contre l'erreur que tous les règlements de police et toutes les contraintes des majorités. L'impression produite par ces conférences si nobles et si saines peut se résumer dans ces paroles de Luther à Mélanchton citées par M. de Gasparin : « J'ai vu passer les nuages, rien ne les soutenait, et cependant ils ne tombaient pas; j'ai vu les étoiles, rien ne les fixait au ciel, et cependant elles ne tombaient pas. Confions-nous sans réserve en Celui qui tient les étoiles et conduit les nuages; nous n'avons besoin d'aucun secours humain quand nous avons la bénédiction divine. »

LOUIS RUFFET.

Sur cette grande question du dimanche dont la gravité religieuse et sociale sera sans doute de plus en plus reconnue et ne devrait plus déjà maintenant échapper à personne, nous croyons devoir ajouter quelques réflexions à la communication de notre correspondant. Nous ne songeons pas à le combattre, car nous sommes au fond de son avis, et nous pensons que le Grand Conseil de Genève a pris le plus sage parti. Ce qui est contre la liberté, en pareille matière, risque fort d'être contre la justice, et quant aux intérêts chrétiens, il ne faut pas oublier que « les armes de notre guerre ne sont pas charnelles, mais qu'elles sont puissantes néanmoins pour renverser les forteresses et détruire toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Christ. » Cela dit, nous pouvons ajouter que la question du dimanche, ou si l'on veut du repos hebdomadaire, a un côté social, digne au plus haut degré d'une sérieuse considération. C'est là-dessus qu'insistent très spécialement aujourd'hui les personnes qui ont pris à cœur la question du dimanche et les sociétés qui se sont établies en divers lieux, à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, à Bâle, pour le remettre en honneur ou en recommander une meilleure et plus fidèle observation. On connaît les efforts qui ont été faits à Genève dans ce but et les succès encourageants dont ils ont déjà été couronnés. Les employés de l'administration des postes ont obtenu un dimanche libre sur deux et une demi journée de liberté dans la semaine où ils sont retenus le dimanche. On se souvient du concours ouvert par la Société genevoise d'utilité publique, sur les avantages hygiéniques, économiques et moraux du repos du dimanche et sur les meilleurs moyens de procurer à la société et à tous ses membres les bienfaits de ce repos. On peut espérer sans doute que ce concours produira de bons résultats. Le programme a attiré l'attention de divers journaux. Le *Journal de Genève*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, la *Patrie*, l'*Office de publicité de Bruxelles* ont publié des articles très sympathiques au but que poursuivent les amis du repos du dimanche. M. A. Lombard, dont on n'a pas oublié l'*Appel en faveur d'une association internationale pour une meilleure observation du dimanche,* adressé aux chrétiens des divers pays, membres de l'Alliance évangélique, réunis en conférence à Amsterdam en 1867, vient de réunir ces divers articles dans une brochure intitulée *Le repos du dimanche devant la presse quotidienne*, brochure fort intéressante dont nous recommandons vivement la lecture. Tout ce qui se rapporte à ce grand sujet appelle l'attention de tous ceux qui ont à cœur les intérêts du règne de Dieu et même des simples philanthropes; car il y a bien réellement ici, comme on l'a dit plusieurs fois, une question sociale, une question d'humanité. Au reste ceux qui sentent l'importance du dimanche peuvent aujourd'hui se rapprocher et s'unir pour des efforts communs plus facilement qu'autrefois. La controverse sur le sabbat est à peu près abandonnée, et la question, dépouillée du cortége importun d'idées judaïques, dont on l'avait enveloppée, se dégage et se pose mieux. Sans doute, les différences entre les amis du dimanche subsistent encore, mais elles ne sont plus assez considérables pour nuire à l'action commune. Il est bien à désirer que cette action devienne toujours plus générale et ferme dans l'intérêt de la vie chrétienne et dans celui de la société en général.

Zurich.

Février 1869.

Dans ma première lettre écrite de Zurich, je vous ai parlé de la session d'automne de notre synode et de la liturgie double qu'il a adoptée. Cette décision doit avoir surpris bien des lecteurs, qui y ont vu sans doute un événement d'une portée considérable. Cette impression n'est pas fausse; loin de là. Il est évident que le vote de notre synode porte gravement atteinte à l'antique notion des Eglises nationales, et que loin d'édifier ou de conserver l'institution, il inaugure définitivement une ère de démolition. Cependant l'importance de ce vote est plus grande en théorie qu'en pratique, il doit faire au loin plus d'effet que sur les lieux mêmes. Comme je l'ai déjà remarqué, les journaux de ce canton se sont contentés d'enregistrer le fait, et il ne paraît pas que le peuple ait pris garde aux décisions du

synode. Pourquoi s'en étonner? On savait bien que les pasteurs de la gauche ne lisaient pas la liturgie officielle dans son intégrité, qu'ils la modifiaient, suivant les besoins de leur conscience, et sauf de rares exceptions, le public ne s'en plaignait pas. Selon toutes les vraisemblances, il en sera de même à l'avenir. Pour qui connaît l'état des églises de la Suisse allemande, la décision du synode zuricois s'explique d'une manière assez naturelle. Les pasteurs rationalistes ne sont pas au-dessous du niveau religieux d'une grande partie et sans doute de la majorité du pays. Ce n'est pas d'hier que les églises ont abandonné les antiques confessions de foi, et le rationalisme n'est pas une singularité individuelle de quelques théologiens. La grande majorité des hommes applaudissent aux prédications des représentants de la théologie dite moderne. Les choses étant ainsi, une liturgie double ou multiple a dû paraître une mesure sage et prudente. Bon nombre de pasteurs se trouvaient dans une gêne dont la mesure récemment adoptée les fera sortir.

Ce que nous venons de dire s'applique aux pasteurs rationalistes; quant aux orthodoxes, leur position se trouve désormais singulièrement changée. Naguère en défendant leur point de vue, en demandant un retour à la doctrine de l'Evangile, ils pouvaient en appeler à la liturgie dont la loi prescrivait l'usage encore, quoiqu'elle fût enfreinte ouvertement. Aujourd'hui ce n'est plus possible. Le rationalisme n'est plus de fait seulement, mais de droit dans l'Eglise zuricoise; ou plutôt, l'établissement national a cessé d'être une église chrétienne comme on l'entendait autrefois. Quelques-uns des orateurs de la droite l'ont déclaré hautement, et ils ont voté contre l'adoption de la nouvelle liturgie; d'autres au contraire et en assez grand nombre, après avoir parlé contre le projet, ont passé à la votation du côté de la majorité. La conduite de ces derniers est difficile à expliquer, d'autant plus qu'un des chefs de la gauche avait annoncé ouvertement que, dans le cas du rejet, soixante-dix ecclésiastiques de son bord provoqueraient une séparation. Je ne sais jusqu'à quel point la menace était sérieuse, mais elle témoignait au moins d'une saine appréciation du débat, et dictait, pour ainsi dire, aux orthodoxes la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre pour rester à la hauteur de la situation. Eh bien! non, le fantôme de la séparation a effrayé une fraction assez considérable du parti évangélique; ils ont craint les conséquences d'une rupture: ils ont vu d'avance l'Eglise divisée, et sans tenir compte de la désunion très réelle dont la discussion elle-même fournissait la preuve éclatante, ils ont préféré sauver à tout prix l'unité extérieure. Ils se bercent de l'espoir que tout n'est pas perdu, que, comme l'a dit le professeur Alex. Schweizer, l'Eglise traverse seulement une crise, pour en sortir plus vivante et plus forte; que la double liturgie est un calmant propre à faciliter la transition, qu'on ne tardera pas à revenir à l'unité de la foi, bref qu'une concession commandée par l'état actuel de l'Eglise et qui ne porte pas atteinte à leurs croyances individuelles, n'a rien de contraire à la fidélité de leur profession. Tels sont, croyons-nous les motifs qui ont déterminé la conduite de ces pasteurs orthodoxes: — un avenir prochain sans doute en démontrera la valeur ou le néant.

Du reste ce qui ôte pour le moment à la décision du synode une bonne partie de l'importance qu'elle aurait en d'autres temps, c'est la situation transitoire dans laquelle se trouve le canton de Zürich. La constituante a terminé la discussion du projet de constitution, mais la loi veut qu'il y ait un espace de trois mois entre les deux débats, de sorte que le second aura lieu au mois de mars seulement.

D'autres journaux feront connaître au lecteurs du «Chrétien» le caractère général du projet; permettez à votre correspondant de ne mentionner ici que la partie de la nouvelle constitution qui traite de l'Eglise et plus spécialement de la position de l'Eglise dans l'Etat. — Voici la traduction des articles qui s'y rapportent:

«Art. 67. La liberté des cultes et de l'enseignement est garantie. Les droits et les devoirs civils sont indépendants de la croyance religieuse.

»Les communautés ecclésiastiques règlent les affaires de leur culte librement sous la haute surveillance de l'Etat. Toute con-

trainte vis-à-vis des paroisses, des corporations et des individus, est supprimée.

» L'Etat subvient comme du passé aux frais généraux du culte.

» Pour les besoins purement ecclésiastiques des paroisses, ne sont imposables que ceux des membres de la commune qui se rattachent à la communauté religieuse.»

Le deuxième alinéa de l'art. 68 soumet en outre les pasteurs, comme les maîtres d'école, à une réélection tous les six ans.

Ces articles causeront aux lecteurs du «Chrétien évangélique» qui ne les connaissent pas encore, une surprise agréable. Ils semblent en effet préparer pour un des grands cantons de la Suisse la réalisation de la devise de Cavour: l'Eglise libre dans l'Etat libre. Non-seulement la liberté de conscience et de culte est garantie, mais les idées religieuses, quelles qu'elles soient, ne portent aucune atteinte à l'exercice des droits civils; et surtout les paroisses s'organisent et administrent leurs affaires en pleine liberté. Cependant si vous lisez ces articles une seconde fois, vous serez étonné d'y rencontrer certaines clauses, en contradiction tellement flagrante avec ces principes qu'elles les neutralisent tout à fait. D'abord le terme d'Eglise nationale a été rejeté; nous n'avons plus d'Eglise nationale; — cependant c'est l'Etat qui salarie les pasteurs, et il n'est pas probable que les pasteurs méthodistes ou autres aient part à cette libéralité. Puis qu'est-ce que cette haute surveillance de l'Etat? Il semble difficile qu'elle ne s'étende pas fort loin, le salaire des pasteurs étant maintenu. Enfin, comment concilier l'indépendance des paroisses avec le second alinéa de l'art. 68? Certaines églises voudront nommer leur pasteur à vie: Comment les en empêcher sans violer l'article qui supprime toute contrainte vis-à-vis des paroisses? Evidemment ces paragraphes de la nouvelle constitution pèchent un peu par le manque de logique: Empruntées à des systèmes divers, ces clauses ne sont pas reliées ensemble par des principes, et devront subir un remaniement au second débat, comme beaucoup d'autres articles.

Toutefois la chose n'est pas certaine: le peuple semble rassasié de politique et las d'une révolution légale, qui n'aura pas duré moins d'une année. La constituante l'est bien plus encore. Vers la fin du premier débat, beaucoup de membres avaient donné leur démission; l'assemblée n'était pas toujours en nombre; on sentait que la tâche devenait de plus en plus lourde aux délégués du souverain. Il se peut que, grâce à cette lassitude générale, le projet passe sans grandes discussions et sans subir des modifications importantes. Qu'il en soit ainsi et que le peuple accepte la nouvelle constitution, alors se posera pour l'Eglise zuricoise la grande question *être ou n'être pas.*

N'allons pas trop vite cependant. Les affaires humaines, surtout quand elles sont dans les mains de tout un peuple, ne se règlent pas par des coups de théâtre et par des changements subits. Le plus souvent on use de moyens termes, de demi-mesures, de conciliations provisoires, et le progrès s'opère d'une manière lente et presque imperceptible, comme les rivières de la plaine qui n'avancent que par de longs circuits. Il peut en être ainsi à Zurich pour la transformation de l'Eglise. La constitution une fois acceptée, bien qu'elle garantisse l'indépendance aux paroisses, ce sera le Grand Conseil qui, par habitude, prendra l'initiative de la réforme ecclésiastique, en maintenant par tradition les anciennes institutions légèrement modifiées. Ainsi, au lieu d'un synode clérical, on aura un synode mixte, muni d'une compétence un peu plus étendue que celle du précédent; mais en somme le canton de Zurich aura une Eglise nationale à peu près la même qu'aujourd'hui, et la majorité tant du peuple que des ecclésiastiques n'en demandera pas davantage.

A vrai dire, c'est l'issue qui me paraît la plus probable; mais comme la séparation de l'Eglise et de l'Etat est partout à l'ordre du jour, et que l'homme du mouvement révisionniste dans notre canton, le Dr Sulzer, de Wintherthur, est un partisan déclaré de cette grande idée moderne, il n'est pas impossible que l'autonomie de la paroisse soit réellement admise et que le Grand Conseil abandonne complétement aux communautés religieuses le soin de se constituer. On pressent ce qu'une situation pareille aura de grave pour l'Eglise zuri-

coise et de piquant pour ceux qui suivront de loin les événements. Que vont faire les paroisses dans une occurrence aussi nouvelle? Se constitueront-elles en unités autonomes à la manière des indépendants anglais? ou chercheront-elles à former ensemble un seul corps ecclésiastique comme les églises libres d'Ecosse et d'ailleurs? Parviendront-elles seulement à se constituer? Ne verra-t-on pas se produire ici et là dans l'organisation des paroisses la division profonde qu'il y a presque partout entre les divers partis religieux? Et de quel côté l'Etat se rangera-t-il? Dans les communes où une majorité considérable se décidera pour l'une ou l'autre tendance, il ne se trouvera pas dans l'embarras; il accordera le salaire aux pasteurs de cette majorité; mais si dans une seule et même paroisse, comme à Winterthur, à Meilen ou à Horgen, il n'y a pas de majorité, si deux ou plusieurs partis sont assez forts, assez nombreux pour constituer chacun une communauté religieuse, quelle sera celle de ces communautés qui recevra les secours de l'Etat?

Or les hypothèses que je viens de faire ne sont point chimériques. Les partis sont là et ils savent ce qu'ils veulent. L'introduction de la nouvelle liturgie, loin d'atténuer les différences, ne fera que les accuser davantage; car il est peu probable qu'une fois sur le terrain de la liberté, les pasteurs évangéliques préfèrent encore une ombre d'unité à la profession fidèle de leurs convictions. On peut donc prévoir que si le Grand Conseil ne prend pas les choses en main, nous allons à la rencontre d'une crise difficile, mais, nous aimons à le croire, salutaire à la vie religieuse. Et si le canton de Zurich se charge de faire sur lui-même l'essai des théories nouvelles, espérons que la souveraineté cantonale subsistera encore assez longtemps pour que nos voisins profitent en toute liberté des enseignements que Zurich leur aura donnés à ses risques et périls.

Je m'arrête ici; cependant je ne puis fermer ma lettre sans avoir fait mention de la guerre de plume qui a éclaté en décembre entre l'évêque Greith et les radicaux saint-gallois.

Il s'agit d'un épisode intéressant de la grande bataille que se livrent depuis longtemps, dans ce canton, les ultramontains et les libéraux. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à en raconter l'occasion et les premiers faits.

La *Gazette de Saint-Gall*, un des organes les plus avancés du radicalisme de la Suisse allemande, s'accorde souvent le plaisir de distribuer à l'Eglise romaine coups de lance et coups de poing. Dans un de ses numéros de décembre on lisait entr'autres que l'Eglise romaine faisait cause commune avec le brigandage. M. Greith indigné ne se contenta pas de protester énergiquement contre une pareille accusation jetée à la face de l'Eglise dont il est un des chefs; il porta plainte au Conseil d'Etat, demandant d'office que les autorités civiles prissent la défense d'une des deux confessions reconnues, et poursuivissent juridiquement la *Gazette de Saint-Gall* dans la personne de son rédacteur. Celui-ci répliqua avec énergie, et transporta aussitôt la lutte sur le terrain des questions générales en faisant une charge à fond contre le passé et les principes de l'ultramontanisme. M. Greith, secondé par les journaux de son bord, ne fit pas attendre sa réponse, et de leur côté les catholiques libéraux offrirent leur appui à la *Gazette de Saint-Gall* en publiant une brochure intitulée : *Le petit livre rouge*, qui a fait sensation, mais dont les fidèles disent qu'il est rouge en effet, parce qu'il a honte de ses parents. Toutefois l'élément le plus curieux de cette lutte est le recours que l'évêque ou ses amis ont eu aux assemblées de paroisse. Tous les ecclésiastiques du diocèse engagent par divers moyens leurs ouailles à voter des adresses officielles de dévouement à Monseigneur. Dans quelques communes, la paroisse, tout en flétrissant le langage de la *Gazette de Saint-Gall*, a refusé d'envoyer l'adresse demandée, mais la plupart des curés ont réussi à entraîner leurs paroissiens. Là-dessus les radicaux ont convoqué des assemblées populaires mixtes, auxquelles des hommes influents prennent part et où l'on tâche d'unir toutes les fractions libérales contre l'ennemi commun. — Les choses en sont là. On saura avant peu la décision du tribunal, qui éclaircira peut-être une affaire

que les uns rattachent aux desseins politico-religieux de l'évêque en vue des prochaines élections, et que d'autres considèrent comme un épisode dans la grande lutte moderne entre la foi et l'incrédulité.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

E. J.

France.

Nombre de chrétiens de la Suisse romande aimaient de longue date les *Archives du Christianisme*, ce vétéran de nos journaux religieux, si intimement uni au souvenir vénéré de Frédéric Monod. En s'éteignant au bout d'une carrière d'un demi-siècle, cet organe de nos convictions laissait un vide qu'il importait de combler au plus tôt. C'est ce qu'a tenté après six mois d'intervalle le nouveau journal dont j'annonçais en décembre la prochaine apparition. *L'Eglise libre*[1], qui paraît depuis le 1er janvier, nous a donné déjà assez de preuves de l'élévation de son esprit et du talent de son rédacteur pour que nous osions prévoir pour elle un bel avenir. A vrai dire, nous n'avions pas besoin de preuves; à nos yeux, nul n'était plus capable que M. *Léon Pilatte* de mener à bonne fin une telle entreprise. Un des fondateurs de notre Union et ardent promoteur du principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Pilatte, actuellement pasteur à Nice, est à la fois un excellent prédicateur et un journaliste-né. *L'Eglise libre* trouvera, je l'espère, en Suisse autant et plus d'abonnés que n'en avaient les anciennes *Archives*. Permettez-moi de donner en quelques mots les renseignements indispensables.

Voici comment le programme indiquait le but et la tendance de cette feuille: « Edifier en éclairant nos lecteurs, tel est notre but principal. N'étant pas un journal théologique, à l'usage des savants, mais religieux et pratique, à l'usage du commun des chrétiens, nous éviterons les discussions qui ne seraient pas à la portée de tous, pour rechercher avant tout, dans la doctrine et dans les faits, ce qui peut contribuer à fortifier dans les âmes la foi et la vie chrétiennes. Les polémiques personnelles et irritantes seront soigneusement bannies de ce journal. L'amour chrétien, l'union de tous les disciples et de toutes les églises fidèles trouveront dans l'*Eglise libre* un défenseur. »

Quant à la doctrine de l'*Eglise libre*, c'est la vieille orthodoxie de l'Eglise universelle, dont l'Union des églises évangéliques de France a donné dans sa confession de foi une expression rajeunie et fidèle, cette vieille orthodoxie que déserte et méprise le prétendu libéralisme moderne. « Si nous faisons peu de cas des mots et des formules, sujets de perpétuelles et stériles disputes, nous attachons un prix infini à la substance des choses, aux grands faits de la Révélation et de la Rédemption, qui sont la lumière et la vie même des âmes. »

Les principes ecclésiastiques enfin, le programme les accentue de la façon la plus nette et la moins sectaire: « Ils se lisent clairement dans notre titre. Nous croyons que pour être en toutes choses dans la complète dépendance de leur chef Jésus-Christ, les églises chrétiennes doivent être affranchies de la tutelle de l'Etat. Protectrice ou oppressive, cette tutelle est à nos yeux toujours funeste. Nos sympathies sont donc acquises aux églises qui l'ont rejetée et aux chrétiens qui, la subissant encore, cherchent à s'en délivrer. Aussi, tout en regrettant que nos frères de l'église nationale réformée de France n'imitent pas l'exemple que les églises libres leur ont donné, nous les soutiendrons dans leurs efforts pour maintenir la foi et pour obtenir ces synodes qui sont leur droit, et dont la convocation serait le premier pas vers la solution de difficultés autrement sans issue. »

On le voit, l'*Eglise libre* est proche parente du *Chrétien évangélique*. Elle est sœur aussi de la *Revue chrétienne*, qui, sous la rédaction chaleureuse et distinguée de M. E. de Pressensé, s'est fait une place si honorable dans la littérature périodique. Toutefois par sa nature, sa brièveté, son bas prix, le journal de M. Pilatte peut prétendre à une popularité qui ne sera jamais le fait des revues mensuelles. Il est hebdomadaire et ne coûte que 6 francs par an pour la France, 7 fr. 50 pour la Suisse[1]. Ce

[1] *L'Eglise libre*, archives du christianisme évangélique, paraissant chaque vendredi.

[1] S'adresser à M. le gérant de l'*Eglise Libre*,

prix est d'autant plus modique que, pour se mouvoir librement, le rédacteur de l'*Eglise Libre* s'est soumis au timbre et au cautionnement. Il a donc le droit de parler de tout; mais il n'en abuse pas. Il donne seulement une courte chronique des faits politiques les plus marquants de la semaine, et lorsqu'il est question par exemple des rapports de l'Eglise réformée avec l'Etat, il peut sans crainte faire telle réflexion que les journaux exclusivement religieux n'oseraient se permettre. Il l'a déjà montré à l'occasion de la destitution inexpliquée de M. Jean Monod, ex-directeur du séminaire de Montauban.

On aime dans la patrie helvétique les institutions démocratiques et libérales. On y applaudira donc sans doute à la transformation que subit la *Société évangélique de France*. Depuis un certain nombre d'années, presque toutes nos grandes sociétés religieuses traversent une crise inquiétante. L'intérêt pour elles, vif il y a quelque trente ans, semble se refroidir de plus en plus. Leurs assemblées générales du printemps s'éclaircissent sensiblement. La langueur s'empare de leurs amis, ou du moins elles ne recrutent pas de nouveaux associés pleins de feu comme les fondateurs et les anciens membres. Des personnes opulentes se contentent de donner des sommes sans rapport avec leur fortune. Aussi les collectes longues, multipliées, lointaines, dispendieuses, sont-elles devenues chose pénible, ainsi que la position du trésorier et des directeurs. Plus d'un d'entre eux connaît l'insomnie pendant la période néfaste où il s'agit d'équilibrer un gros budget accoutumé à pencher pesamment du côté du vide. Le déficit, et souvent quel effrayant déficit, — est la triste règle, et l'on s'attend chaque année au *cri de détresse*, devenu chronique et impuissant, malgré son éloquence, à amener les fonds voulus dans la caisse épuisée. D'où vient cet état de choses? Voilà ce qu'il y avait à se demander afin d'appliquer au mal un remède efficace.

Une cause de cette position désastreuse, et en même temps une excuse au bénéfice des protestants de France, c'est certainement le nombre croissant et considérable des œuvres de piété et de philanthropie pour lesquelles on fait appel à leur libéralité. Les collectes périodiques étant devenues beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'étaient au temps du dernier réveil et le chiffre des gens disposés à donner largement pour des buts semblables n'ayant pas augmenté dans la même mesure, les cotisations personnelles se trouvent fort morcelées. Cependant cette cause n'explique pas tout, et il fallait en chercher d'autres.

La tiédeur du public était aisée à nommer. Mais ce qui paraissait moins facile, c'était de rechercher comment on pourrait la remplacer par la ferveur. Les sociétés elles-mêmes n'avaient-elles rien à se reprocher, et leur manière de faire n'aurait-elle pas à leur insu nourri cette indifférence sous laquelle aujourd'hui elles menacent de s'affaisser? Cette opinion prenait possession des esprits sans que les sociétés elles-mêmes crussent devoir s'y arrêter et jeter sur leur organisation un coup d'œil d'impartiale critique. Les imperfections qu'on pouvait signaler revenaient au fond à une seule, celle d'avoir un gouvernement patriarcal et irresponsable. Le comité était tout, la société n'existait pour ainsi dire pas. Lui seul votait les dépenses, prenait les décisions, et, le moment venu de l'assemblée publique annuelle, il rendait compte de ses opérations avec un optimisme auquel l'assistance avait d'année en année plus de peine à s'associer, et il mettait invariablement sur la conscience du public l'obligation de combler le gouffre toujours plus profond du déficit. Enfin, pour clore la séance, on proposait, s'il y avait lieu, quelques noms à l'approbation silencieuse du public, auquel il était moralement impossible, soit de les repousser, soit de hasarder quelque observation. Ainsi avaient lieu les élections. Personne ne se faisait illusion sur leur caractère fictif. En réalité, le comité se recrutait lui-même, sans que les donateurs prissent aucune part effective à la nomination des nouveaux membres.

Une pareille organisation pouvait suffire dans les commencements, lorsque quelques chrétiens courageux se mirent en avant au milieu du sommeil général pour créer les sociétés bibliques, évangéliques et autres; mais elle ne pouvait plus satisfaire aujour-

Nice (Alpes maritimes) ou à la librairie Blanc, Imer et Lebet, à Lausanne.

d'hui, et on n'aurait pu la maintenir qu'au détriment des œuvres mêmes dans l'intérêt desquelles ces sociétés existent. Maintenant, grâce à Dieu, on trouve un plus grand nombre de personnes capables de mettre la main à leur direction. D'ailleurs le besoin de contrôle, de *self government* s'est développé, et si parmi ceux qui soutiennent de leurs deniers une entreprise religieuse, il en est un grand nombre qui ne peuvent ni ne veulent s'occuper directement de son administration, il s'en trouve aussi qui veulent avoir leur part dans la direction, comme il ont leur part dans les sacrifices.

Voilà ce que depuis quelques années plusieurs amis des sociétés religieuses avaient dit nommément à la Société évangélique, cette dernière ayant bien voulu demander des avis sur les réformes qui pouvaient être désirables et praticables. En 1867 encore, dans la conférence spéciale des églises indépendantes de Paris et des environs, un rapport sur ce sujet fut présenté et discuté. Le projet élaboré sembla irréalisable et fut repoussé dans ce qu'il avait d'essentiel ; mais un an plus tard un plan de réorganisation tout à fait analogue était accepté par la Société évangélique, convaincue enfin de la nécessité et de l'urgence de cette réforme. Tout récemment ce plan, mûri et développé, a été communiqué à ceux qu'il peut intéresser, pour se réaliser sans retard.

Le nouveau règlement statue les points suivants : Tout souscripteur pour une somme annuelle quelconque est membre de la société. Outre les simples souscripteurs, la société compte des membres actifs qui participent à la direction générale de l'œuvre. Est membre actif tout souscripteur homme, résidant en France, qui verse en son nom une somme annuelle de 25 fr. au moins et qui déclare adhérer aux principes constitutifs de la société. Ainsi se trouve constituée l'association des souscripteurs, qui jusqu'alors étaient complétement absorbés par le comité tout-puissant. L'idée d'un minimum de don donnant droit au vote, d'abord rejetée comme contraire à l'égalité, a été jugée à plus ample examen équitable et utile. Elle n'offre en tout cas pas grand inconvénient, vu que plusieurs souscripteurs peuvent s'associer pour verser la somme de 25 fr. au nom de l'un d'eux. Les membres actifs, sérieux représentants de tous les amis de l'œuvre, se réunissent chaque année à Paris en assemblée délibérative. Là ils nomment ou renouvellent par quart un comité de vingt membres ; ils examinent en détail la gestion et en résumé les comptes de l'année, et votent le budget de l'exercice suivant. Nous félicitons sincèrement la Société évangélique de France d'être entrée si franchement, avant la plupart de ses sœurs, dans la voie d'une rénovation radicale. Sans doute, vu la haute honorabilité et le zèle dévoué de ses directeurs, le système qui la régissait jusqu'ici n'a pas porté tous les mauvais fruits qu'il donne dans une autre sphère. Néanmoins une erreur ne peut prévaloir longtemps impunément pour la société dont elle est une des bases, et sans ce rajeunissement l'existence de la Société évangélique était peut-être en péril. Désormais tous les griefs auront un lieu, une occasion pour se manifester, les malentendus s'éclairciront, la confiance implicite sera remplacée par un contrôle sérieux et fraternel, le comité ne sera plus que le pouvoir exécutif, toujours important et digne de reconnaissance, mais s'appuyant sur un mandat librement octroyé ; en un mot, tous participeront à l'œuvre commune. Ce sera la république religieuse.

Nous ne nous flattons pas que cette métamorphose aplanisse toutes les difficultés et fasse subitement affluer l'or entre les mains du trésorier. D'autres raisons s'opposent encore à la prospérité des sociétés de ce genre. Pour n'en citer qu'une, on comprend toujours mieux que le devoir de répandre la foi chrétienne incombe aux églises. Ainsi la commission d'évangélisation de l'Union conservera des titres plus spéciaux à notre sympathie et nous imposera une responsabilité plus directe que la Société évangélique faisant appel à tous les chrétiens sans distinction. Le sort de notre propre commission influera plus immédiatement à honneur ou à déshonneur, sur les églises libres de France, au sujet desquelles l'observateur se pose encore cette question : Peuvent-elles vivre, se développer et agir sur les masses ? — Courage ! Les chrétiens de ces églises auront le cœur assez large pour leur commission et pour la société de Paris.

Ils soutiendront sans doute les frères qui, depuis si longtemps sur la brèche, ont bien mérité de la France protestante. Au reste, à nos yeux, le pas actuel mènera tôt ou tard plus loin. Les deux corps dont nous parlons se rapprocheront, se fusionneront, j'imagine. Ce sera au moment béni où les croyants de l'Eglise nationale s'uniront à nous pour former l'Eglise évangélique libre de France. Dieu veuille le hâter et nous le faire voir!

La *Revue des Deux-Mondes* du 1er février mérite d'attirer l'attention de vos lecteurs par le jugement qu'y porte sur ses concitoyens protestants un écrivain autorisé, membre de l'Académie. Mais laissons parler M. le prince *de Broglie* dans son article sur *le christianisme et la société française*.

« M. Guizot, dit-il, n'est pas catholique, tout le monde le sait, et tous les catholiques le regrettent; mais ses lecteurs seraient tentés de croire qu'il n'est pas protestant davantage, sinon par le culte et la pratique, dont ils n'ont pas à s'occuper, au moins par le tour des idées, par la source où ses convictions sont puisées et dont découlent ses raisonnements. Sans offenser une fraction nombreuse et digne d'estime de nos compatriotes, il est permis de dire que *l'esprit de M. Guizot est trop français pour être entièrement protestant* [1].

» C'est le malheur du protestantisme en France d'y être en quelque sorte comme *un étranger récemment naturalisé, et dont la manière d'être et de parler trahit à son insu l'origine.* Cette condition n'est que trop bien expliquée par son histoire et par la longue proscription dont il a été l'objet. Née hors de France, implantée quelques jours seulement parmi nous pour être bientôt violemment expulsée, la réforme n'a pas assez longtemps grandi sur notre sol pour s'y être empreinte de notre génie national. L'Allemagne est son pays natal, son éducation s'est faite à Edimbourg, à la La Haye, à Genève. Elle continue *à penser et à parler comme ses maîtres*. Aussi tout étonne-t-il le lecteur français ordinaire dans un livre de piété ou de théologie protestante, aussi bien les questions qu'on y traite que les solutions qu'elles reçoivent et les termes dont on se sert. Ce ne sont pas là les difficultés qui nous troublent, encore moins les réponses qui nous touchent. Nous voyageons en pays inconnu avec des étrangers qui parlent devant nous de choses que nous ne savons pas. *La langue même dont le protestantisme se sert n'est pas la nôtre*, avec quelque correction et souvent quelque élégance qu'elle soit employée. C'est toujours plus ou moins, comme dans les colonies fondées par les fugitifs de la révocation de l'édit de Nantes, *du français d'émigré*, dénaturé tantôt par le vocabulaire pesant de l'érudition germanique, tantôt par les intonations empâtées de la Suisse romande. Ce défaut d'accord entre l'auteur protestant et son auditeur français, cette surprise des oreilles françaises nuisent au succès des écrivains protestants les plus distingués. Une éloquence aussi rare que celle de M. Adolphe Monod n'a pas suffi pour triompher de ce désavantage et assurer à ce très grand orateur même une célébrité moyenne. De là vient aussi qu'un esprit aussi distingué que M. de Pressensé n'obtient pas encore toute la renommée qu'il mérite. Pour conquérir l'attention générale, il faudrait que les livres protestants ne fussent pas toujours pleins d'allusions à des polémiques très vives engagées au delà du Rhin ou sur les bords du Léman, et dont notre public ne sait pas le premier mot; mais c'est peut-être l'impossible, car, le sort du protestantisme, livré à une grande crise intérieure, se décidant en ce moment sur trois ou quatre champs de bataille dont aucun n'est en France, il est tout naturel que ceux qui lui ont confié leur âme et leur vie aient leurs regards toujours dirigés au delà de nos frontières. »

Cette page est bien mélangée de vérité et d'erreur! Si les grands orateurs et les meilleurs écrivains protestants ont de la peine à percer et à parvenir à une popularité universelle en France, est-ce bien à cause de leur langue défectueuse et de leur caractère exotique? N'est-ce pas plutôt par le fait qu'ils appartiennent à une minorité peu connue, et dans cette minorité à une élite élevée fort au-dessus des préoccupations des masses? Adolphe Monod ou M. de Pressensé disposant de la chaire de Notre Dame, au lieu de parler à l'Oratoire et à la chapelle Taitbout, n'eussent-ils pas acquis un renom plus rapide et plus général?

[1] C'est nous qui soulignons.

D'ailleurs, en accusant les protestants de n'être tout à fait français ni de pensée ni de style, M. Albert de Broglie semble oublier, par une singulière inadvertance, Mme de Staël, sa propre grand'mère, sans parler de Calvin et de Rousseau le Genevois. Ces gens-là, cependant, — on pourrait en allonger la liste, — passent à tort ou à raison pour avoir su le français assez passablement.

Nîmes, février 1869.

CHARLES BYSE.

Berlin.

Février 1869.

J'ai quelques chiffres à mettre sous les yeux de vos lecteurs ; mon excuse est dans leur éloquence. Le dernier rapport officiel sur l'état des paroisses de Berlin contient les détails suivants qui accusent une situation religieuse regrettable. La plus petite paroisse compte 8177 âmes, la plus grande 65 884, puis vient une paroisse de 54 253, une autre de 53 211 âmes et ainsi de suite. Quels lieux de culte possèdent ces immenses paroisses ? Environ 625 000 protestants se rattachent à l'église nationale, or celle-ci ne possède que 62 temples, c'est-à-dire un temple pour 10 000 personnes ; deux paroisses, l'une de 23 673 et l'autre de 16 084 âmes n'ont que des temples provisoires où six à sept cents personnes ont de la peine à trouver place ; une paroisse de plus de 30 000 âmes célèbre son culte dans une salle d'école qui peut contenir tout au plus 3 à 400 hommes et qui n'est libre que le dimanche matin. Les pasteurs ont un champ de travail considérable, mais leur action est paralysée par l'impossibilité de rassembler leurs ouailles. Il leur est en effet impossible de les visiter à domicile ; combien sont-ils pour subvenir aux exigences de la cure d'âmes ? Pour ne pas parler de deux milliers de dissidents avec douze pasteurs, il y a 110 pasteurs pour les 625 000 protestants de l'église nationale, ce qui revient *en moyenne* à un pasteur pour 5600 âmes ; mais la paroisse de Saint-Thomas, par exemple, avec ses 53 211 membres ne possède que trois ecclésiastiques ; c'est la proportion d'un pasteur pour une population équivalente à celle de Lausanne.

Les chrétiens s'inquiètent de cet état de choses. La Société pour la construction de temples s'efforce de porter remède à l'insuffisance des locaux du culte. Il est plus difficile de parer à la pénurie de pasteurs. La création de places nouvelles ou la nomination aux places actuelles est entre les mains du gouvernement ou de la ville ; celle-ci est peu favorablement disposée pour ce qui concerne les affaires religieuses, à moins qu'il ne s'agisse de plaire au parti libéral.

Depuis longtemps il est question de rebâtir la cathédrale, qui ne mérite pas ce nom pompeux ; on semble vouloir se mettre enfin à l'œuvre, des plans sont exposés à l'Académie des Beaux-Arts ; la princesse royale de Prusse est parmi les concurrents. Non, les formes ne sont pas sans importance pour la vie de l'église ; je suis persuadé que si l'église protestante à Berlin possédait l'administration de ses affaires, était habituée à vivre par elle-même, avec les éléments de piété qu'elle renferme, elle remédierait peu à peu à l'indifférence ecclésiastique qu'on reproche à ses membres, à l'abandon spirituel où restent plongées les masses. Je n'en veux d'autre preuve que l'existence dans son sein de la Société évangélique, dont les efforts d'évangélisation méritent toutes les sympathies des chrétiens. Elle possède un vaste local où se donnent des conférences et ont lieu des réunions d'édification, une auberge qui a reçu l'an passé 18 000 hôtes, un hospice où ont logé plus de 1900 personnes appartenant aux classes aisées ; elle vient de fonder une seconde auberge ; elle a organisé de florissantes unions de jeunes gens, d'apprentis, de bourgeois, qui ont pour but le triple développement social, intellectuel et religieux de leurs membres. Les associations bienfaisantes, les œuvres pour la jeunesse abandonnée, pour les pauvres, ne manquent pas ; la mission parmi les Juifs, parmi les païens excite toujours l'intérêt ; il existe une mission pour les cochers de fiacres, les aveugles, des réunions pour les servantes. Malgré cela, l'église n'accomplit pas sa tâche à l'égard des masses, faute de moyens. Chaque année la population de Berlin s'accroît d'environ 10 000 habitants, dont la plupart viennent de la campagne

chercher fortune dans la grande ville, ou y trouver la misère, quelquefois la prison. Ce sont ces malheureux-là qu'il faudrait aller chercher. L'immoralité prend des proportions effrayantes; l'impiété progresse à pas de géant; l'hostilité contre le christianisme évangélique est excitée et entretenue par la presse en général, surtout dans les classes inférieures par une presse populaire de bas étage, à qui la conduite de certains hommes qui se rattachent extérieurement à l'orthodoxie fournit l'occasion de déverser sans discernement sur le christianisme et sur ses indignes adhérents le même mépris; ses rédacteurs ne craignent pas d'user de calomnies, comme le montre une affaire récente qui va se dérouler devant les tribunaux entre un journal de Berlin d'une part, le Consistoire royal de la province de Brandebourg, le Consistoire de l'église française d'autre part, au sujet d'un respectable pasteur accusé d'un acte de brutalité inconcevable dans une bénédiction nuptiale.

L'observation du dimanche est ordonnée par la loi; ainsi il est défendu d'exposer des marchandises ce jour-là. Mais

Il est avec *la loi* des accommodements;

on n'expose pas ses marchandises, on étend un bout de rideau à la fenêtre du magasin, et on les vend. Les employés trouvent cette vie dure; ils ont dernièrement résolu de demander leur liberté le dimanche après midi depuis deux heures. La proportion des personnes qui fréquentent les églises le dimanche varie entre $^1/_{10}$ et $^1/_{12}$ de la population protestante. A la cathédrale, la liturgie se chante avec accompagnement d'un chœur de véritables artistes, la famille royale assiste au service, un ou deux prédicateurs aimés y prêchent; tout cela attire la foule et les hommes sont en assez grand nombre; la majorité de l'auditoire ne se compose pas de ceux qui ont leur place marquée sur les bancs. Aux services du soir s'applique bien la description des assemblées du culte dans notre pays, donnée par M. Rey dans son dernier livre. La voix du prédicateur, les chants de quelques fidèles sont couverts par le bruit des masses qui au dehors roulent leurs flots impurs, courant aux bals, aux lieux de plaisirs.

Je le répète, il y a de la vie dans l'église allemande; j'ai parlé de la mission parmi les juifs: actuellement Berlin compte 2500 juifs baptisés; un seul prédicateur en a baptisé 200; en Silésie 6000 juifs ont passé au christianisme depuis 1815 jusqu'à 1853; mais outre la décadence des mœurs et de la piété, les tendances antisociales des unions d'ouvriers, la corruption de la littérature populaire, que disent les progrès de l'église romaine dans certains districts de l'Allemagne du nord? En Silésie, le nombre des catholiques en est arrivé à dépasser celui des protestants.

Ce qui détourne de la détresse religieuse des générations actuelles l'attention de l'église, en absorbant une partie de ses forces, c'est la lutte qui se livre dans son sein entre les trois partis qui la divisent: les libéraux, les luthériens unis et les anciens luthériens. Les deux extrêmes se font remarquer par leurs procédés acerbes; chacun à son tour subit ses échecs, soit aux dépens de la doctrine, soit aux dépens de la charité chrétienne. A Heidelberg on empêche de tenir des réunions d'édification le consistoire de Hanovre refuse de ratifier la nomination d'un pasteur luthérien parce qu'il doit avoir déclaré lors de sa consécration ne pas avoir d'objection à être placé dans une paroisse unie; le dernier synode livonien refuse d'accorder dans l'église une place légale à l'organisation par diaconies des frères moraves; l'église libre des anciens luthériens, dont l'existence depuis 1847 n'est plus tolérée, mais reconnue, sans l'être publiquement ne peut obtenir cette reconnaissance publique et l'égalité des droits avec l'église unie. Dans ce dernier point se trouve mêlée une question de politique comme dans la plupart des affaires ecclésiastiques.

Grâces à Dieu, le tableau du mouvement ecclésiastique a aussi ses points lumineux. La répugnance pour la séparation de l'église et de l'état n'est que trop générale; tel vétéran dans la lice évangélique la voit venir, s'en afflige et espère que Dieu tirera le bien du mal; cependant il se manifeste en plusieurs endroits un désir sicère de procurer à l'église son autonomie.

Dès 1818 des tendances presbytériennes s'étaient affirmées dans le grand du-

ché de Nassau; en 1849 une commission avait été nommée pour rapporter sur les vœux exprimés par les ecclésiastiques et les paroisses en faveur du gouvernement de l'église par elle-même. Enfin en 1867, sous le gouvernement actuel, le Consistoire pour le district de Wiesbaden a vu le jour; il se propose de réaliser le but de sa création en assurant l'existence et le jeu des différentes activités que possède l'église.

En Saxe, les institutions ecclésiastiques prennent un caractère représentatif qui est accueilli avec joie et développé par les membres des églises; on constate entr'autres de la part des nouveaux députés des paroisses une grande activité, quant à ce qui concerne la nomination des pasteurs. Un synode se réunira pour la première fois cette année.

De Suède arrivent aussi des nouvelles réjouissantes. La *Nouvelle gazette évangélique* a consacré au synode de églises suédoises plusieurs articles dans lesquels je puise quelques détails qui sont dans le courant des idées de cette lettre. Jusqu'ici la direction des affaires ecclésiastiques appartenait en Suède au roi et à la diète. Celle-ci, pendant les vingt dernières années, par suite des circonstances politiques du pays, s'était montrée si peu zélée pour les intérêts de l'église que le besoin d'un synode se faisait de plus en plus sentir. En 1863 fut décrétée la convocation d'un synode de cinq en cinq ans. Il se compose de 30 membres ecclésiastiques et de 30 laïques, ceux-ci élus dans chacun des 30 districts par les membres majeurs de l'église nationale. Ces décisions doivent être sanctionnées par la diète pour avoir force de loi.

A quelques exceptions près, les élections au synode, qui s'est tenu vers la fin de l'an passé, ont été favorables aux partisans du christianisme évangélique. L'assemblée a essayé de porter remède à un abus dont se rendent coupables plusieurs évêques, professeurs, etc., qui sont pasteurs de plusieurs paroisses à la fois, les faisant desservir par des vicaires. Elle a accepté la proposition de la diète permettant des réunions d'édification (conventicules) en dehors des services publics, et avec quelques changements la proposition concernant les mesures à prendre pour rendre les chapitres dignes de leur mission. Ces chapitres ont des attributions étendues : examens des étudiants, discipline, surveillance des écoles, tout cela est de leur ressort. Les pasteurs ne pouvaient jusqu'ici accepter de paroisse que dans leur diocèse natal ; cette mesure vexatoire, qui avait pour but de pourvoir d'ecclésiastiques les cantons reculés du pays et les postes peu recherchés, a été maintenue pour les pasteurs actuels, mais abolie pour les candidats. Depuis 1773 il existe un comité biblique pour la révision de la traduction de la Bible de 1703. Un essai de traduction corrigée du Nouveau Testament a paru il y a huit ans, et quelques années après la traduction de l'Ancien Testament. Le synode a approuvé l'essai en en recommandant la révision au point de vue de la langue. Le manque de pasteurs a aussi attiré son attention ; il a résolu de faciliter les examens aux candidats, mais a repoussé la proposition du professeur Cornelius, qui voudrait créer une sorte de second ordre ecclésiastique en conférant l'ordination à des instituteurs, à des laïques pieux reconnus propres à l'évangélisation et possédant une certaine culture théologique. Les catéchumènes ne seront plus forcés de se présenter à la confirmation et à la cène. N'est-ce pas beaucoup pour un pays où avant de se marier chacun est obligé de communier? En revanche, la coutume d'annoncer du haut de la chaire le dimanche les ventes publiques, les foires de la semaine, n'a pu être abolie. L'activité des laïques dans le champ de l'évangélisation a paru sujette à caution, en tout cas, on croit devoir la soumettre à la direction de l'église.

Ce synode, le premier en Suède après celui de 1543, a réussi à s'attirer le respect général, malgré les moqueries qui ont salué sa réunion. Les tendances parfois trop conservatrices de la majorité de ses membres n'empêchent pas la *Gazette évangélique* de le considérer comme une garantie de progrès futurs dans le sens de la liberté de l'Eglise et d'exprimer ce vœu, auquel nous nous joignons : que les décisions du synode suédois reçoivent non-seulement l'approbation du gouvernement, mais la bénédiction du Seigneur!

H. MOURON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La Révélation, considérée dans son développement historique, conférences par H. C. Ernst Luthardt, traduites de l'allemand, par E. L. Prévot, pasteur. Avec une préface de M. F. Lichtenberger. *Paris*, Grassart, 1867, in-12.

M. Luthardt, professeur à Leipsig, n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Chrétien évangélique*. Plusieurs de ses ouvrages traduits en français, leur ont été déjà recommandés, entr'autres ses *Discours apologétiques sur les vérités fondamentales du christianisme* et ses *Histoires modernes de la vie de Jésus*. Le petit volume dont nous annonçons, un peu tard il est vrai, la traduction, a, lui aussi, été mentionné dans des articles de M. Duby sur l'apologétique chrétienne en Allemagne. Il complète les *Discours sur les vérités fondamentales du christianisme*. Deux chemins se présentent en effet à l'apologète. Il peut, par une étude psychologique, montrer que le christianisme seul satisfait notre âme et donne une solution aux problèmes éternels que se pose l'esprit humain. C'est la méthode de Pascal et Vinet; c'est aussi celle des *Discours apologétiques*. On peut encore suivre la voie historique, faire voir dans les faits et par les faits la réalité de la révélation. Les trois conférences de M. Luthardt n'ont pas d'autre but. Elles nous tracent un tableau rapide de *l'histoire de la révélation de l'Ancien Testament, de l'histoire de Jésus* et de *l'histoire de l'Eglise apostolique*.

Avant la venue du rédempteur, il se fit une double préparation. Au sein du paganisme, l'humanité fut préparée pour le salut; en Israël le salut fut préparé pour l'humanité. — Israël est le peuple de la Révélation. Il n'en est pas moins soumis à la loi du développement naturel de la vie des nations; il traverse successivement l'époque patriarcale, puis celle du particularisme national, pour entrer enfin dans le mouvement général de l'histoire. Mais l'histoire d'Israël et plus qu'un simple développement de sa vie naturelle; une autre puissance s'y manifeste, celle de la révélation. — Dans la période patriarcale, la personnalité d'*Abraham*, qui domine toutes les autres, n'a pourtant d'autre grandeur que celle de la foi, la foi au Dieu de la promesse, non pas seulement au Dieu unique et créateur. C'est à *Moïse* que fut confiée la mission d'élever les Israélites de la vie de famille à l'existence nationale. Il y parvint, grâce à une foi inébranlable et à une volonté de fer. Il fit de son peuple non-seulement un peuple politique, mais le peuple de la religion et et de la Révélation, le *peuple de Dieu*. En Israël la religion absorbe tout, elle règle toute la vie de la nation, aussi bien que celle de l'individu. La loi a un but religieux: éveiller la conscience du péché, nulle part en effet si profonde qu'en Israël, et par là préparer l'avenir. Toutes les productions de la vie sociale ont un caractère religieux. La poésie, le seul des arts qui ait été cultivé avec succès chez les Hébreux, est exclusivement religieuse. La science, même quand elle s'occupe de la nature, est religieuse. L'histoire, qui tient une si grande place dans la littérature du peuple juif, « n'appartient pas véritablement au genre historique, mais au genre religieux; elle a été écrite par des prophètes, non par des historiens. La vie politique est aussi subordonnée à la religion. Les hommes d'état étaient les prophètes. — Israël était donc un peuple dépourvu de toute culture véritable. Tout ce qui enrichit ou embellit la vie terrestre, tout ce qui crée la position d'un peuple et lui donne une place dans la domination générale du monde (l'art, les sciences, la vie politique et l'industrie), manquaient en Israël. On peut l'appeler un pauvre peuple, pauvre et borné dans ce qui a rapport aux productions de l'esprit humain; mais il possède un trésor que ne connaissent pas les autres peuples: le trésor de la religion. Voilà sa richesse! » Plus tard, quand la vie religieuse s'affaiblit et que la nation juive marche à grands pas vers sa ruine, les *prophètes* luttent encore. C'est d'abord *Elie* et *Elisée*, les prophètes de l'action, dont la mission était de « sauver le présent pour l'avenir: » puis *Esaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel*, etc., qui annoncent pour l'avenir des temps meilleurs. Cette armée de prophètes est une appari-

tion unique dans l'histoire, un phénomène sans exemple chez les autres peuples. On ne peut l'expliquer que par la révélation, soit que l'on considère les prophètes eux-mêmes ou les promesses dont ils furent les apôtres.

L'histoire de la Révélation dans l'Ancien Testament est celle d'une espérance dont Jésus-Christ est la réalisation. Jésus est comme l'axe de l'histoire du monde. N'a-t-il pas transformé le monde entier? N'a-t-il pas donné à l'homme comme une nouvelle âme? La seule explication possible de ce fait, c'est que Jésus-Christ est la révélation absolue, le Dieu, le Dieu-homme. — Lorsque les temps furent remplis, Dieu envoya son Fils. La marche de la révélation et le développement naturel de l'humanité se rencontrent, lorsque Jésus fait son entrée dans le monde. Les fruits de l'histoire du paganisme, ce sont: « *les païens craignant Dieu*, » qui ne dédaignaient pas de se rattacher à la synagogue d'Israël, et dans le peuple juif, les fruits de la révélation divine sont ces hommes d'une piété humble et cachée qui attendaient la consolation d'Israël. — Jésus passe son enfance dans la retraite, vivant, au sein de sa famille, dans une atmosphère de piété. Il a suivi le cours du développement humain, mais ce développement n'a pas été souillé par le péché. Jésus est demeuré toute sa vie dans une parfaite communion avec Dieu. Il est une exception au milieu de la corruption universelle de l'humanité. Comment cela se pourrait-il, s'il n'était pas le Fils unique venu du Père? — Vient ensuite son ministère, dont la puissance réside dans sa *Parole*. Jésus a jeté par sa parole les fondements de son royaume, et le point central de sa prédication, c'est lui-même. Il réclame avant tout la foi *en sa personne*, et il se donne comme le Fils de Dieu, au sens le plus élevé de ce mot. Où a-t-il trouvé le droit de parler ainsi de lui-même? Il l'a trouvé dans sa personne; et la preuve qu'il en donne c'est encore sa personne. « On ne peut démontrer le Christ, il doit se démontrer lui-même au cœur du croyant; car Jésus n'a ni connu, ni donné d'autre preuve de lui-même. » Jésus est la révélation de Dieu; car il est la révélation de *l'amour divin*. Il annonce le pardon aux pécheurs, il parle de l'amour de Dieu et veut aussi faire régner la charité parmi les hommes. « En un mot, Jésus-Christ a donné au monde une âme nouvelle, et cette âme c'est l'*amour*. » Mais il ne suffit pas de prêcher l'amour, il faut le réaliser. Jésus l'a réalisé dans sa vie, plus encore dans sa mort; car il s'est offert volontairement en oblation pour nos péchés. « La mort de Christ est le sacrifice de l'amour, que Dieu a accompli dans son Fils.... Elle est la plus haute manifestation de l'amour, la plus sublime révélation de Dieu. » — Le corps meurtri du Seigneur a été déposé dans le tombeau. « Y est-il demeuré?.... Etonnante question, vraiment! Depuis dix-huit siècles la chrétienté vit de *Celui qui est vivant*, et elle demande aujourd'hui s'il vit? »

Les apôtres, obéissant à l'ordre de leur Maître, ont marché à la conquête du monde. Ils n'avaient d'autre arme que la parole de la prédication; cependant « ils ont vaincu le monde et fondé un royaume dont nous sommes obligés de dire qu'il est le plus grand fait de l'histoire et la plus grande bénédiction de l'humanité. » Cette victoire est l'établissement d'une communauté spirituelle dont tous les membres n'étaient qu'un cœur et qu'une âme; comment les expliquer sinon par le don du Saint-Esprit? — Une puissance nouvelle s'est emparée des âmes. « Le monde antique s'était posé deux questions auxquelles il n'avait pas su répondre: Qu'est-ce que la vérité? et quel est mon prochain? La première est celle de Pilate, la question du monde païen. La seconde est celle du docteur de la loi, la question du peuple d'Israël... Le christianisme fut la réponse à ces questions. Et cette réponse s'est trouvée dans la personne même de Jésus-Christ, car Jésus est la vérité et l'amour dans leur expression la plus élevée. En lui les chrétiens ont appris à connaître ces deux trésors: ils ont trouvé la vérité dans la foi et pratiqué l'amour dans la vie... Foi et amour, telle est la vie nouvelle que Jésus apporta dans le monde. » (Pag. 105-116.) Le christianisme a délivré l'enfant d'Israël du joug sous lequel il gémissait, il a ouvert les perspectives les plus glorieuses aux païens qui vivaient sans Dieu et sans espérance; il a apporté non-seulement une religion, mais une morale nou-

velle : par lui la femme a été relevée, ne doit-elle pas, aussi bien que l'homme, hériter de la grâce de la vie ? Les enfants ont repris leur place au sein de la famille, le travail n'a plus été considéré comme un déshonneur, l'esclave est devenu le frère de l'homme libre. — Mais, plus encore que dans ces effets généraux, la puissance de l'Evangile se montre dans les grands caractères qu'il a produits, par exemple dans les trois apôtres qui représentent chacune des périodes de l'histoire de l'Eglise apostolique. Pierre, « l'homme du moment,... aussi prompt à concevoir qu'à agir, caractère bouillant et facilement mobile, a appris à l'école de Dieu, le calme paisible et la douce patience. » Paul ne nous étonne pas moins par l'énergie de sa volonté, que par la grandeur de son esprit, la richesse et la délicatesse de son cœur ; mais tout cela serait demeuré stérile, si cette riche nature n'avait été transformée et renouvelée par la grâce. Jean est un de ces hommes à l'âme profonde, « vivant d'une vie tout intérieure et dans lequel brûle une flamme concentrée, qui quelquefois éclate en tonnerres ;... mais c'est auprès du *Prince de la paix*, qu'il a puisé cette céleste paix de l'âme, qui donne à tous ses écrits ce charme merveilleux d'une douce sérénité et d'une sublime élévation. » Si Jean est le disciple de l'amour, comme Paul est le prédicateur de la foi et Pierre le héraut de l'espérance, « il est un nom que tous ils portent dans leur cœur, c'est le nom de Jésus-Christ. »

Nous voudrions compléter cette analyse par des citations plus étendues. Nous y renonçons. Chacun peut se procurer à peu de frais et lire en peu de temps ces trois conférences, mises à la portée du public français dans une traduction élégante et facile. De nos jours où l'on se perd si volontiers dans la critique de détail, au point d'en méconnaître souvent la vraie signification des faits, on est heureux de revenir de temps en temps aux vues d'ensemble et de contempler en un seul tableau les grands traits des révélations de Dieu. La foi en est affermie, elle sent qu'elle enserre encore dans ses racines un terrain solide, inébranlable. C'est là l'impression bienfaisante que laisse cette course rapide dans laquelle nous entraîne à travers les siècles un guide aussi distingué par sa science que par sa piété.

FRÉD. RAMBERT.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES EVANGILES par W. Kelly. — *I et II, Matthieu et Marc.* — *Paris,* librairie française et étrangère, 1869, gr. in-16.

Sous le nom d'introduction à l'un des livres de la Bible on entend d'ordinaire une étude critique sur l'authenticité de ce livre, la date, le lieu, le but de sa composition. Ce n'est pas ce qu'il faut chercher dans le petit ouvrage dont nous avons sous les yeux le premier volume. Il nous donne une rapide revue de l'histoire évangélique, dans laquelle il recueille avec soin toutes les différences des récits dans le but de les expliquer et de les concilier. M. Kelly est le plus décidé des harmonistes. Il ne peut y avoir de divergences réelles, d'inexactitudes dans les évangiles, « car (c'est ici l'idée mère du livre) ils ne suivaient pas un plan personnel, mais celui que le Saint-Esprit leur avait tracé d'avance. » (Pag. 88.) Les divergences, les omissions, les interversions, sont donc, aussi bien que les coïncidences les plus parfaites, l'œuvre de l'esprit de Dieu. Pour les expliquer, il faut remonter toujours au « dessein spécial de Dieu, qui se manifeste dans chacun des évangiles. » Matthieu, par exemple, cite beaucoup l'Ancien Testament. Pourquoi ? Parce qu'il s'adresse à des Juifs. Il ne tient guère compte de l'ordre chronologique; les discours, les miracles, les paraboles se suivent par groupes successifs. D'où cela vient-il ? De ce que le but de cet évangile n'est pas de raconter seulement la vie de Jésus, mais de faire ressortir la dignité messianique du Sauveur, de montrer qu'il est tout ensemble le Fils de David et Emmanuël, Dieu avec nous. Marc, au contraire, suit exactement l'ordre des temps, il ne paraît se soucier d'autre chose que de nous donner une narration vivante, il ne mentionne rien de ce qui précède la prédication de Jean-Baptiste. Pourquoi? Parce que le but assigné par le Saint-Esprit au second évangile est simplement de nous faire connaître le mi-

nistère de Jésus. Il est donc possible d'expliquer un grand nombre de particularités des évangiles par le but spécial que chacun poursuit. — Le principe exprimé dans ces termes est vrai et il a une très réelle importance, mais il nous paraît que M. Kelly en pousse parfois un peu loin l'application. Ainsi, par exemple, quand il veut expliquer que Matthieu (VIII, 28) parle de deux démoniaques, tandis que Luc et Marc n'en mentionnent qu'un. (Pag. 46 et 169.)

L'auteur défend (pag. 226 et suiv.) l'authenticité d'une portion du dernier chapitre de l'évangile selon St. Marc, morceau sur lequel bien des critiques ont exprimé des doutes. Dans les quelques pages un peu confuses consacrées à ce sujet, son raisonnement revient essentiellement à ceci: Le passage attaqué est une conclusion en parfaite harmonie avec le but qu'a poursuivi le Saint-Esprit dans tout l'évangile, il est donc inspiré et par suite authentique.

Or, il nous semble que si M. Kelly voulait soulever cette question et si « Dieu a fourni un grand nombre de preuves externes et des preuves internes plus convaincantes encore » à la cause de l'authenticité, il aurait mieux fait de nous donner un résumé solide et clair de toutes ces preuves, en même temps que des objections qu'on leur oppose. Cela aurait jeté plus de jour sur la question, sans prendre beaucoup plus de place. On ne sert pas beaucoup mieux les intérêts de la foi que ceux de la science, en faisant intervenir le Saint-Esprit pour trancher les questions de critique.

Signalons encore l'interprétation singulière de certains passages ! Les démons qui demandent la permission d'entrer dans un troupeau de pourceaux, répésentent la conduite finale du peuple juif. « Non-seulement il sera souillé par l'apostasie et l'idolâtrie, mais Satan entrera en lui et l'entraînera dans une ruine irrémédiable. » (Pag. 49.) — La parabole du levain ne doit pas, comme celle du grain de sénevé, figurer l'accroissement du Royaume de Dieu, mais au contraire « l'action de doctrines erronées sur le cœur naturel. » — M. Kelly applique à la parabole du trésor caché dans un champ ce que dit Jésus au sujet de celle de l'ivraie: « Le champ, c'est le monde, » puis il ajoute: « Devons-nous acheter le monde pour gagner Christ? Non, assurément! C'est le Seigneur luimême qui voit le trésor gisant au sein de la confusion et de la ruine;... et pour obtenir ce précieux trésor il achète le monde. De même la perle de grand prix représente l'Eglise que le Seigneur Jésus est venu chercher et sauver. » (Pag. 69.) — A propos de la double multiplication des pains (Matth. VI et VII), où nous voyons qu'on recueillit pour la première fois douze corbeilles de restes, la seconde fois seulement sept, sommes-nous autorisés à dire: « Les nombres symboliques de douze et de sept indiquent que dans la première multiplication des pains l'intervention humaine avait une plus large part, et que dans la seconde, bien que Jésus ait également employé l'intermédiaire des hommes pour la distribution du pain et des poissons, le point principal était de manifester la perfection de son amour et de sa sympathie envers son peuple, quel que fût le degré de son dénûment. » (Pag. 186.)

Ce sont là des défauts réels et il était nécessaire de les relever. Mais après l'avoir fait, il nous sera permis de dire que le livre est instructif et édifiant, et qu'il renferme beaucoup de remarques intéressantes. Nous aimons en particuler à relire les paroles suivantes, qui sont, à elles seules, une excellente introduction à l'étude des évangiles: « Avant tout, ce que nous devons chercher dans chacun des évangiles, c'est le Seigneur Jésus lui-même, sa personne, ses desseins et son enseignement. La lecture des évangiles sera toujours en édification pour les âmes, quand même elles ne seraient pas pleinement affermies dans la grâce; mais nous en recueillerons une bénédiction plus grande encore, si, après avoir été tout d'abord attirés par la grâce de Christ, nous avons été ensuite établis en lui dans une pleine assurance, en vertu de la perfection de son œuvre rédemptrice. Ainsi affranchis, nous nous asseyons à ses pieds pour recevoir ses enseignements, pour le contempler, pour trouver nos délices dans ses voies. »

FRÉD. RAMBERT.

La Bible, conférence prononcée le 26 décembre 1868, par E. Robert-Tissot, pasteur. *Neuchâtel*, S. Delachaux. 1869, gr. in-16.

Cette conférence, provoquée par les attaques dirigées par M. Buisson contre l'Ancien Testament, s'en réfère à celle de M. le professeur Godet, et ne fait nullement double emploi avec elle. M. Robert ne s'attache pas à la conférence de M. Buisson pour la réfuter dans ses détails; « je veux, dit-il, envisager la question de plus haut et d'une manière générale. Je répondrai d'abord aux objections que l'on fait à ceux qui remettent la Bible aux enfants, et je montrerai ensuite son rôle éducatif. » Les deux parties sont d'étendue inégale, toutes deux d'ailleurs très intéressantes; l'auteur s'attache surtout à réfuter les reproches qu'on adresse à la Bible, savoir : 1° d'être un livre immoral; 2° de nuire au développement intellectuel des enfants; 3° de leur inspirer un esprit servile; et 4° d'assombrir leur existence.

M. Robert combat ces objections avec une grande force, et il leur oppose les faits, qui sont certainement très concluants. L'historien prouve en effet avec une puissance irrésistible que la Bible est le plus actif des moyens du développement moral et intellectuel, qu'elle crée des caractères indépendants, des amis de la liberté, prêts à obéir à Dieu à tout prix, et que bien loin d'assombrir la vie, elle est une source de joie et de paix. L'argumentation de M. Robert à ces divers égards a la valeur d'une véritable démonstration. Citons un fragment qui en donnera quelque idée.

« On reproche à la Bible d'attrister les enfants et d'assombrir la vie humaine par ses doctrines de la justice de Dieu, du jugement, de l'enfer.

» Ce n'était pas, messieurs, ce que pensait un citoyen de cette ville, vieux républicain de 1831. Il professait l'incrédulité; mais lorsque la première école du dimanche fut fondée par feu Augustin Favre, il y envoya ses enfants. Un de ses amis, de qui je tiens le fait, ne put s'empêcher de lui exprimer l'étonnement que lui causait cette inconséquence. Eh! répond-il, si je veux qu'ils ne soient pas aussi malheureux que moi!

» C'est qu'en effet la Bible ne rend pas malheureux. Ne confondons pas, s'il vous plait, joie et gaîté, bonheur et plaisir, sérieux et tristesse. La joie, le bonheur, vous le trouvez chez les enfants qui ont cru à la Bible, et chez les hommes qui acceptent sa révélation. Combien de fois n'ai-je pas entendu des adversaires de la Bible, et parmi eux des hommes instruits et même haut placés dans l'administration de l'Etat, me dire : « Je voudrais croire! je voudrais avoir » la foi de ma mère! » D'où vient cet aveu, sinon de la conscience que la Bible donne une paix qu'on ne trouve pas ailleurs?

» Et croit-on sérieusement que le bonheur pour les enfants et pour les hommes consiste à ignorer et à laisser de côté les graves problèmes que la raison voit sans cesse se dresser devant elle? En ne les connaissant pas, les supprime-t-on? La négation de Dieu le tue-t-elle? Vivre sans penser à la mort empêche-t-il de mourir? Est-ce une éducation digne de ce nom que celle qui consiste à présenter aux enfants la vie comme une fête incessante? Est-ce assombrir leur existence que de les préparer aux rudes combats qu'ils auront à soutenir? Ne leur faut-il pas, au contraire, une éducation virile pour qu'ils ne demeurent pas trop au-dessous de leur tâche? Et croyez-vous qu'ils seront bien malheureux quand ils sauront qu'il y a au ciel un Dieu vivant, mais un Dieu qui est leur père; quand on leur aura appris à envisager la mort en face et à regarder à Celui qui est le vainqueur de la mort? J'ai vu mourir des enfants qui savaient qu'ils allaient mourir, et qui se réjouissaient de mourir, parce qu'ils savaient où ils allaient. Dernièrement mourait ici un enfant de six ans qui, pendant sa maladie, disait souvent: « Le ciel! le ciel! Au ciel je serai guéri! » Etait-il donc si malheureux de croire au ciel? » (Pag. 34, 35.)

Plus loin: « Je dis donc, messieurs, et je crois l'avoir établi par des faits: la Bible n'est pas immorale, elle n'éteint pas l'intelligence, elle n'avilit pas les caractères, elle n'attriste pas la vie. On a dit qu'elle *doit avoir* une influence funeste sur la conscience et sur l'intelligence; il est facile de

savoir quelle influence elle doit avoir; il suffit de se rendre compte de celle qu'elle a eue. Ceci n'est point affaire de raisonnement, c'est affaire d'expérience, et l'expérience a prononcé; je conclus donc que les raisons sur lesquelles on s'appuie pour demander qu'elle soit ôtée des mains des enfants et retranchée de leur éducation, ne peuvent pas motiver une telle révolution. » (Pag. 38.)

La conférence, dans son ensemble, est pleine de force, et ce n'est que lui rendre justice, mais c'est en même temps la recommander hautement que de dire qu'elle succède dignement à celle de M. Godet. M. Godet a ouvert la brêche avec une énergie, une vigueur, une puissance dignes en tout point de la grande cause qu'il défendait; après lui a marché une petite troupe vaillante et solide qui a bravement maintenu le terrain conquis.

S. C.

EXAMEN D'UNE BROCHURE DE M. F. BUISSON intitulée : *Une réforme urgente dans l'instruction primaire*, conférence prononcée à Neuchâtel le 12 janvier 1869, par Félix Bovet. *Neuchâtel*, S. Delachaux, 1869, gr. in-16.

Un caractère fort remarqué de cette conférence et très digne de l'être, c'est l'exquise urbanité, l'esprit d'équité et de chrétienne bienveillance qui y règne. Il eût été difficile d'aller plus loin à cet égard, et M. Buisson doit se sentir doublement battu, l'étant en si bons termes. MM. Godet et Robert lui avaient déjà opposé de vigoureuses et solides réponses; M. Félix Bovet achève la réfutation d'une manière qui ne laisse rien à désirer. La douceur de la forme n'ôte rien à la clarté et à la force de l'argumentation dans cet excellent discours. Mais faisons-le connaître par quelques extraits qui en donneront une idée plus précise que nous ne pourrions le faire par une analyse régulière.

« La force de l'intelligence, et surtout la force morale, voilà ce que l'histoire profane nous fait admirer dans ses héros. La Bible, elle aussi, a ses héros, et la force qui les rend capables d'entrer dans les desseins de Dieu et de devenir *ouvriers avec lui* dans son œuvre pour l'humanité, c'est ce qu'elle appelle *la Foi*. Un homme qui sait élever ses regards au-dessus du moment présent, sacrifier ce qu'il voit et ce qu'il tient à quelque chose de lointain, un avantage matériel à l'espérance d'un avantage invisible et immatériel, quel qu'il soit, — un tel homme peut être bien bas, mais il vaut la peine d'entreprendre son éducation. Esaü, bon garçon, sans calcul, sachant regretter le passé plutôt que préparer l'avenir, nous plaît mieux que son frère cadet, intrigant et ambitieux. Mais de quel développement est-il susceptible? Il n'est pas mal, mais il est tout ce qu'il sera jamais, il est tout ce qu'il peut être. — Un caillou bien propre et bien blanc nous plaît mieux qu'un diamant brut et couvert de boue... Patience! lavez le diamant, faites-en tomber la gangue, taillez-le, et il finira par refléter la lumière du ciel! Telle est l'éducation des hommes de foi dans la Bible. « C'est par la foi, dit-elle, qu'on est agréable à Dieu. » Abraham, Isaac, Jacob, David, hommes coupables, — plus que d'autres, dira M. Buisson, — comme tous les autres, dira la Bible, — mais au milieu de toutes leurs faiblesses et dans leurs faiblesses même, grands par la foi! Ce sont là les Alexandre et les César, les Platon et les Descartes de l'histoire sainte; ce sont les conquérants du royaume des cieux, ce sont les hommes qui ont compris la pensée de Dieu!

Plus loin, page 14 :

Il m'est désagréable d'avoir à me trouver si souvent en dissentiment avec M. Buisson, et pour m'en délasser en quelque sorte un instant, j'aime à citer quelques lignes de sa brochure, auxquelles je souscris sans réserve : « Platon, dit-il (pag. 20), » voulant nous faire entendre combien la vie morale est indépendante des conditions extérieures, nous montre le juste accablé de souffrances, » de mépris, de calomnies et de supplices, et veut » qu'en ce moment même et sous ce voile d'ignominie, nous sachions reconnaître en lui le juste, » l'ami de Dieu, le modèle de ses semblables, et » en même temps le plus réellement heureux des » hommes! Cette page sublime ne vaudrait-elle » pas mieux que des centaines d'histoires bibliques, pour apprendre aux enfants à se croire » plus ou moins près de Dieu, non pas d'après le » succès de leurs entreprises, non pas d'après les » indices extérieurs, mais d'après le témoignage » de leur conscience, d'après leur degré d'obéissance au devoir! »

» Oui, certes, je m'associe de cœur à ces paroles. Oui, cette page vaut mieux que des centaines d'histoires bibliques, disons plus, elle vaut mieux que l'Histoire sainte tout entière, — ou, pour parler exactement, que tout le reste de l'Histoire sainte, car c'est dans l'Histoire sainte qu'elle se trouve. Jésus-Christ a réalisé cet idéal, conçu par le plus sublime des sages de l'antiquité, et si nous n'avons pas encore songé à faire lire aux élèves

de nos écoles primaires cette belle page dans Platon lui-même, c'est qu'ils l'ont dans la Bible, et qu'elle y est, non pas seulement comme une fiction, mais comme une réalité. C'est en effet à cette page qu'il faut ramener sans cesse l'attention de nos enfants, c'est cette page qui doit éclairer toutes les autres. Et ici peut-être nous devons tendre, j'en conviens avec M. Buisson, sinon à une réforme, du moins à un progrès, en rendant l'enseignement toujours plus évangélique, en rappelant aux enfants plus souvent encore qu'on ne le fait, ce juste accablé de souffrances et *mis en croix*, — c'est un trait qui se trouve aussi dans le portrait qu'en fait Platon et que M. Buisson aurait pu citer, — ce Jésus-Christ « que les deux Testaments » regardent, l'Ancien, comme son attente, le Nou- » veau, comme son modèle, tous deux comme leur » centre[1]. »

Et, page 19:

« Un seul mot encore, avant de terminer cette première partie, sur un autre reproche que M. Buisson fait à la Bible et qui, je l'avoue, m'a surpris. Il ne peut pardonner au Dieu de l'Exode de se proclamer « le Dieu qui punit l'inquité des » pères sur les enfants et sur les enfants des en- » fants. » Je ne sais si ce Dieu-là, comme le dit l'auteur (page 55), « n'est pas le Dieu de l'Evangile » ni même celui de Socrate, » mais je sais que c'est le seul que nous fassent connaître ce qu'on appelle les lois de la nature et l'histoire. Un père ivrogne a des enfants maladifs, un père paresseux ou dissipateur lègue aux siens la pauvreté ; — ce n'est pas de l'histoire sainte, c'est de l'histoire naturelle. »

Et encore page 25:

« Quoi! Dieu se serait occupé, « de je ne sais quelle bataille, » livrée sous les murs de Gabaon, par deux peuplades asiatiques. Passe encore s'il s'agissait d'une de ces grandes révolutions qui ont été les moments décisifs de l'histoire et qui sont pour l'humanité comme les points de départ de créations nouvelles (la bataille de Marathon ou celle de Poitiers)... Mais savez-vous, messieurs, ce que c'était que la bataille de Gabaon? Il s'agissait de savoir si la peuplade, — petite peuplade, j'en conviens, — de laquelle sortit un jour le christianisme,.... et avec lui le progrès, — si cette petite peuplade, à peine échappée de la servitude d'Egypte, allait être détruite ou rejetée dans le désert, pour s'y perdre dans le grand amas des tribus nomades, sans histoire et sans avenir, ou bien si ce germe trouverait un sol où il pût être déposé, se développer et grandir. Où en serions-nous, Messieurs, sans cette bataille? La bataille de Gabaon est une des plus importantes de l'histoire du monde, dit un savant historien contemporain, qui représente en Angleterre ce qu'on appelle en France la théologie libérale, Stanley.... Quand je me dis, Messieurs, que pour plusieurs d'entre nous sans doute, cette bataille de Gabaon est encore « je ne sais quelle bataille, » je me demande aussi s'il n'y aurait pas une réforme, et même une *réforme urgente*, à opérer dans l'enseignement de l'histoire sainte, non pas dans l'instruction primaire, mais dans l'instruction supérieure. »

[1] Pascal.

Qu'on nous permette une dernière citation. On connaît l'admirable morceau renfermé dans le chapitre XXXIII de l'Exode: Moïse dit: « Je te prie, fais-moi voir ta gloire, et Dieu lui répond: Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, etc. » — Ce passage aurait dû trouver grâce, semble-t-il, devant M. Buisson ; mais qu'est-ce qui trouve grâce devant la prévention?

« M. Buisson ne conclut de cette page qu'une chose, dit M. F. Bovet, c'est « que l'on peut voir » Dieu par derrière et qu'on ne peut pas le voir par devant. » (Pag. 19.) « Que dirait-on d'une » semblable profanation, » — ce n'est pas moi qui » dis cela de sa remarque, c'est lui qui continue, » — si on la trouvait ailleurs que dans les livres saints? » Ce qu'on dirait, Messieurs, je crois le savoir: On dirait qu'une invention pareille, — si c'en était une et qu'elle se trouvât dans le *Timée* ou dans le *Banquet*, — aurait suffi à elle seule pour immortaliser Platon. »

Nous félicitons bien sincèrement l'église de Neuchâtel de posséder dans son sein des hommes prêts à se lever pour repousser une attaque subite et imprévue, et capables de le faire comme l'ont fait MM. Godet, Robert et Félix Bovet. Grâces à eux, disons mieux grâces à Dieu, la levée de boucliers du rationalisme profitera à la cause de la vérité.

S. C.

LA BIBLE EN ÉDUCATION, réponse à la Réforme urgente de M. le professeur Buisson. Conférence donnée à Neuchâtel, le 18 janvier 1869, par Jules Paroz, directeur de l'école normale de Grandchamp. — *Neuchâtel*, S. Delachaux, 1869, gr. in-16.

Voici encore un laïque, comme M. Bovet, un pédagogue instruit et expérimenté, qui a publié naguère un ouvrage important, l'*Histoire de la pédagogie*, et dont chacun conviendra qu'il a le droit d'élever la voix

dans la solennelle délibération ouverte à Neuchâtel. Or, nous l'entendons rendre hommage à la Bible avec une fidélité respectueuse et reconnaissante. Sa conférence abonde en idées utiles et pratiques; mais elle est surtout un témoignage, comme le donne à entendre déjà l'épigraphe choisie par l'auteur : « Je n'ai pas honte de l'Evangile de Christ, puisque c'est la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient.» (Rom. I, 16.) Outre ce caractère général, ce qui nous a particulièrement intéressé dans ce discours, ce sont les faits tirés des souvenirs personnels de l'auteur et de ses expériences pédagogiques : « J'ai lu, dit-il, toute la Bible avec mes aînés, de la première à la dernière page, en la leur expliquant, quand je croyais la chose nécessaire ou utile. C'étaient des enfants de huit à douze ans. Ma femme et une vieille domestique catholique assistaient à cette lecture. Eh bien, je puis affimer que les passages que certaines personnes auraient redoutés ont été pour nous parmi les plus sérieux. » (Pages 37 et 38.)

Quelques-unes des pages de ce genre sont saisissantes :

Expliquez-moi comment il se fait que le voile que les parents, les maîtres, la bible et la nature laissent prudemment sur les yeux des enfants, se trouve à la fin toujours déchiré. Le savez-vous ? Vous l'apprendrez, si vous songez aux petits conciliabules qui se tiennent à voix basse et à l'activité diabolique des bouches impures qui approchent de nos enfants sans que nous puissions les en garantir. Vous l'apprendrez si vous voyagez en troisième classe le soir d'une foire, d'une fête ou d'un dimanche; si vous faites attention aux ignobles dessins et paroles qu'on trouve... jusque sur les murs de nos maisons ! Quand on considère tout cela, on comprend qu'il y a dans notre monde chrétien une propagande diabolique qui fait au profit du mal ce que nous ne savons pas faire dans l'intérêt des bonnes mœurs. Nous avons laissé s'avilir dans la boue des idées toutes morales. Car le péché, c'est ce qui se fait dans les ténèbres, c'est ce qui se pratique en dehors des règles;... ce n'est pas ce que Dieu a établi dans le mystère des lois physiologiques, qui sont au fond des êtres organisés. N'y aurait-il pas là, messieurs, une réforme et même une réforme urgente à faire dans nos procédés pédagogiques ? Mais il ne faut pas discuter cela dans une assemblée ouverte et mixte, et dans l'intérêt d'un système, mais dans une assemblée de magistrats, de pasteurs et d'instituteurs cherchant et voulant uniquement le perfectionnement des bonnes mœurs (pages 45 et 46).

Et plus loin, page 48 :

Jusqu'ici, messieurs, j'ai parlé dans la supposition que nous n'avons, vis-à-vis des enfants, que des précautions à prendre : je n'ai fait que l'hygiène de mon sujet. Mais si plusieurs de nos enfants avaient déjà perdu leur innocence! Si l'hygiène ne suffisait plus et qu'il fallût recourir à la médecine !

Qu'on lise la suite et les lamentables révélations que ses souvenirs personnels fournissent au pédagogue chrétien. Certes, les lecteurs sérieux et attentifs se diront avec St. Paul que la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et avec le Sauveur en appliquant à la Bible ce que Jésus dit de lui-même et de Jean-Baptiste, que « la sagesse a été justifiée par tous ses enfants. »

Ce discours se lie bien aux précédents et sur une question essentielle, celle de l'usage pédagogique de la Bible et en particulier de l'Ancien Testament, il renferme de précieuses instructions. Il nous fait entendre la voix d'un véritable expert opposant les leçons authentiques de l'expérience à des objections sérieuses d'intention sans doute, mais bien hasardées toujours et souvent tout à fait dénuées de fondement.

S. C.

La Bible et l'École, — Vinet et Ed. de Pressensé. *Bâle,* imprimerie Bonfantini, 1868, in-8.

Nous tirons de cette brochure ce qui suit : ce sera la faire assez valoir ; mais nous citons ces pages surtout à cause de leur valeur propre, et parce qu'elles se rapportent si bien au sujet qui préoccupe dans ce moment les esprits :

« L'Evangile a civilisé le monde. Le livre où ses doctrines sont contenues sera toujours le plus grand moyen d'éducation populaire. La Bible, et tout ce qui tient à elle, possède une puissance qui agit sur toutes les facultés, et qui s'adapte merveilleusement à toutes les individualités, à tous les âges, à toutes les positions. Que pourrions-nous donner de mieux à nos enfants ? Gœthe, qui avait senti tout ce que ce livre pouvait être pour l'éducation, a dit : « Ce n'est

» pas le livre d'un peuple, mais le livre des » peuples; plus la culture augmentera, plus » la Bible deviendra le fondement et l'instru» ment de l'éducation. »

«Vinet ce grand penseur, ce scrutateur de la nature humaine et ce profond connaisseur de la littérature a dit: « A peine les premiers progrès de son langage vous ont-ils annoncé la présence de l'hôte immortel dans la maison d'argile, à peine a paru le premier germe de sa nature morale, donnez-lui son Sauveur, il peut déjà le recevoir; ces augustes vérités peuvent déjà offrir une matière au premier travail de sa pensée, le Dieu de la nature ne lui est pas plus tôt accessible que le Dieu de la grâce. Merveilleuse propriété de la religion chrétienne, si profonde et si naïve, c'est un océan, c'est un ruisseau: l'éléphant y nage, l'agneau y passe à gué.

» Ce n'est point dans une suite d'arides sentences que Dieu nous révèle sa volonté et les principes de son gouvernement; c'est essentiellement par des faits. Tout est histoire et tout se rattache à l'histoire dans ce livre qu'il nous a donné. On dit quelquefois que ce livre, antique et oriental, refuse de s'assimiler aux formes modernes de notre pensée. Oh! dans ce livre du genre humain, le local et le temporaire disparaissent dans l'universel. Ne voudrez-vous pas en croire l'enfant? Sans aucune archéologie, il comprend la Bible comme le langage des compagnons de ses jeux. Cette langue des peuples enfants semble faite aussi pour les hommes enfants. Il fait mieux que de la comprendre; ces belles histoires font ses délices.

» Quel livre plus attrayant? quelles histoires plus magnifiques? Quelles merveilles plus éblouissantes? Où la gravité fut-elle tempérée par plus de grâce, la grâce accompagnée de plus de gravité? Où la morale fut-elle mieux mise en action?

» Ce livre tout entier est l'histoire d'une éducation. Education vaste et sublime, celle du genre humain: l'enfant la conçoit sans qu'on le lui dise, comme sa propre éducation. C'est lui-même, lui, pauvre et débile créature, qu'il ose reconnaître pour cet homme collectif dans cet enfant séculaire dont la vie morale, racontée, décrite et prophétisée, s'étend avec une richesse infinie de détail du premier verset de la Genèse au dernier verset de l'Apocalypse.

» De même que les profondeurs de l'homme, les profondeurs de Dieu s'ouvrent complaisamment à son œil enfantin. Il touche de sa petite main les merveilles de l'infini. Dieu a parlé dans toute sa sagesse et toute sa bonté: il entend cette grande voix; la Parole a habité parmi les hommes pleine de grâce et de vérité: l'enfant la reçoit dans sa mémoire, se l'approprie, s'en nourrit; et dans l'immense ignorance de son âge, il sait déjà plus de vérités que les sages de l'ancien monde n'en ont jamais entrevu ni cherché.

» Ah! si vous voulez que les hommes aiment le Sauveur, entretenez-en leur première enfance. Menez-les tout jeunes vers le Crucifié; dites-leur tout l'excès de son amour pour eux; dites-leur qu'il les aima dès avant leur naissance; que, brebis malheureuses, sans berger et sans bercail, il est venu les chercher dans le désert, et qu'il a donné son sang pour pouvoir les ramener dans la céleste bergerie. Vous savez avec quelle difficulté la Vérité divine perce la dure écorce qu'épaississent autour de notre cœur l'exemple du monde, ses joies, ses vanités, sa fausse sagesse; hâtez-vous d'enfermer le christianisme dans le cœur lorsqu'il peut y pénétrer sans peine. Le Sauveur vous a dit de laisser venir à lui les petits enfants; faites davantage encore, conduisez-les dans ses bras et remettez-les à sa garde divine.

» Le christianisme dont nous parlons est celui qui suppose pour chaque individu l'emploi immédiat de la Bible. Le peuple, l'enfance, l'homme de tout âge et de toute condition ne sauraient devenir chrétiens que par la Bible. La Bible est la bibliothèque de chacun des membres de la famille humaine.

» Pour apprécier toute la puissance de culture attachée à la lecture de ces divins écrits, prenons dans le plus pauvre village un enfant d'une portée intellectuelle ordinaire. Que l'horizon de sa pensée est nécessairement borné! Faites-vous une idée de l'indigence, de la raideur, de l'aridité de l'esprit d'un tel enfant: puis ouvrez-lui l'école, qu'il apprenne à lire et qu'il lise la Bible.

» La Bible, elle fut faite pour lui; elle s'est mise d'avance à son point de départ, d'avance elle a appris son langage, pour lui parler; on n'aurait jamais pu faire, en étudiant avec soin l'enfant du pauvre, un livre qu'il pût mieux comprendre. Or, dans ce langage, qui est le sien, qui est celui de la nature, elle lui déclare les plus grandes choses. Dès le début, l'axe de toute vérité philosophique et morale est solennellement posé. Un même point de départ est donné aux pensées de l'enfant et à sa vie. Un mot l'oriente à jamais dans le labyrinthe du monde. Dieu proclamé, la conscience est reconnue, l'immutabilité de la loi du devoir est proclamée. Une fois ce phare élevé sur la route, l'enfant suit à sa pure lueur les destinées de la race humaine. Il assiste, témoin intéressant et intéressé, à l'établissement des premières sociétés. Un drame immense, où toutes les passions fondamentales du cœur humain se montrent dans leur candeur native, se développe à ses yeux ravis. L'imagination et la sympathie s'éprennent ensemble à la vue des péripéties majestueuses et des touchants épisodes de cette immense épopée qui, du seuil du néant au seuil de l'éternité, ne dévie pas un instant de l'unité la plus sévère. Que diriez-vous de l'idée de faire lire dans les écoles populaires l'Iliade et l'Odyssée d'Homère? Laissez, diriez-vous, ce luxe à l'enfance opulente, et même ne le permettez qu'à un âge plus avancé. L'enfant chrétien, presque encore au berceau, balbutie la plus sublime des Iliades; il fait, comme étude de première nécessité, cette lecture de luxe que vous ne permettez qu'à une classe privilégiée. Qu'y a-t-il dans la Bible, qui soit moins fort, moins profond que les épopées d'Homère? Par combien de côtés au contraire ne paraît-elle pas au premier coup d'œil plus inaccessible qu'Homère? C'est pourtant là de quoi nous nourrissons l'enfant chrétien. Certes, c'est bien un phénomène, que le plus auguste monument historique et religieux que possèdent les nations soit le livre d'école de nos petits enfants, et qu'ils le comprennent et qu'ils le goûtent plus que tous les autres livres? Il a pour eux, il a pour le peuple tout l'attrait d'une épopée nationale; ce sont les actions et les destinées de nos ancêtres selon la foi que nous trouvons dans ce vaste poëme cyclique.

» Oui, partout dans ces pages sacrées l'enfant sait qu'il lit son histoire, son passé et son avenir. On ne pense pas assez qu'avec la Bible on met entre ses faibles mains, on place sous ses faibles yeux des trésors de notions vraies sur les rapports de l'homme à la société, sur l'autorité des lois, leur sanction; en même temps que par la partie matérielle du récit, on l'initie à la connaissance d'une foule de détails de la nature et des arts, qu'il eût, de toute autre manière, appris moins facilement et moins volontiers?

» Ce qui me reste à dire étonnera peut-être : cette langue de la Bible dans sa franchise, dans son caractère primitif, est plus propre qu'aucune autre à former celle de l'enfant. C'est bien là qu'il faudrait chercher pour lui les premiers modèles de narration, de description, d'éloquence, quand on n'aurait d'autre but que de lui apprendre à écrire et à parler. La Bible est le meilleur livre de rhétorique de l'homme du peuple. »

Nous voudrions citer aussi les belles pages de M. de Pressensé, qui sont si bien d'accord avec les précédentes, mais ce serait transcrire la plus grande partie de la brochure. Nous y renvoyons donc nos lecteurs.

PENSÉES.

Les bonnes prières, même quand elles n'atteignent pas leur but direct, rejaillissent, à notre insu, par d'autres effets salutaires.

Que les vraies douleurs aient cela du moins de fécond en nous, de nous guérir des fausses et des stériles.

Les hommes faibles, lorsque, poussés à l'extrême, ils prennent enfin une résolution décisive, craignent encore d'en avouer ouvertement le motif.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Les prophètes des Cévennes.

DEUXIÈME ARTICLE.

II

L'état d'inspiration était, avons-nous dit, ordinairement accompagné de crises physiques, de phénomènes extérieurs, qui en étaient en quelque sorte la préparation.

« Depuis le commencement de 1689, pendant sept ans entiers, jusqu'à mon départ (en 1696), rapporte un des témoins, Isabeau Charras, j'ai vu dans le Vellay quantité de personnes de tout âge et sexe, qui tombaient dans des accès d'agitations de corps extraordinaires, pendant lesquels ils disaient diverses choses qui tendaient toujours à la piété, et particulièrement ils exhortaient à la repentance. Ils faisaient des prédictions contre la Babylone mystique et ils assuraient que l'Eglise affligée serait bientôt délivrée. Lorsque ces inspirés prêchaient ou exhortaient en public, leurs agitations du corps n'étaient pas fort grandes et ne duraient pas longtemps, et alors ils parlaient avec beaucoup de feu, de courage et de facilité, en sorte qu'on les aurait pris pour des prédicateurs savants, éloquents et remplis de zèle, quoique bien souvent ce ne fussent que des enfants ou de pauvres simples paysans qui ne savaient seulement pas lire. Mais quand ils prédisaient les jugements de Dieu, et qu'ils disaient certaines autres choses touchant l'avenir, il arrivait presque toujours qu'ils tombaient d'abord à terre. La tête, les bras, la poitrine et le corps entier souffraient quelquefois de grandes secousses, et une certaine difficulté qu'ils semblaient avoir de respirer ne leur permettait pas de parler avec facilité. »

Voici comment Durand Fage raconte ses propres expériences. A l'âge de 21 ans, nous dit-il, il avait été contraint de porter les armes dans la milice contre les Camisards. « Au commencement de février (c'était en 1703) j'eus occasion d'aller au Grand-Galargues; et une fille de vingt-trois ans, Marguerite Bolle, ma parente, étant tombée en extase dans la maison où j'étais, dit entre autres choses en ma présence que l'épée que je portais servirait à détruire les ennemis de la vérité. On souhaita que je fisse quelque lecture de piété après midi; et comme je prononçais ces paroles: « Augmente-nous la foi, » je sentis tout à coup un fardeau sur ma poitrine qui m'arrêta pour un moment la respiration. En même temps des ruisseaux de larmes coulèrent de mes yeux, et il me fut impossible de parler davantage. On ne s'en étonna pas, car on jugea bien ce que c'était. Je demeurai pendant une heure et demie en cet état, et la jeune fille ayant reçu une nouvelle inspiration, elle dit que je pleurais pour mes péchés, ce

qui était vrai. Sur les six heures du soir, comme j'étais dans une autre maison, je fus soudainement saisi d'un frissonnement qui s'étendit sur toutes les parties de mon corps, qui furent aussi dans quelque agitation. La pesanteur sur mon estomac fut moins grande qu'elle ne l'avait été la première fois. Dans cet état, je sentis un souffle agréable qui naissait du dedans de moi, ce qui me surprit, quoique je ne fusse guère capable de réflexion. En même temps ma langue et mes lèvres furent subitement forcées de prononcer avec véhémence des paroles que je fus tout étonné d'entendre, n'ayant pensé à rien et ne m'étant pas proposé de parler. Les choses que je dis furent principalement des exhortations à la repentance et cela dura trois ou quatre minutes. Je tombai incontinent après dans une espèce d'évanouissement, mais cela se passa incontinent et fut suivi d'un nouveau frissonnement, qui ne fit que passer non plus ; après quoi je me trouvai parfaitement libre et dans l'état ordinaire. Mais pendant les quinze jours qui suivirent, j'eus de fréquents soupirs et des tressaillements que je ne pouvais ni prévenir, ni empêcher. »

« Dieu a répandu sur nous des grâces différentes, dit encore le même personnage, et comme il lui a plu de nous envoyer diversité de dons, son bon plaisir a été aussi qu'il y eût non-seulement du plus ou du moins, mais de la variété dans les extases de ceux qui ont reçu de semblables dons. Chaque personne même est diversement agitée, suivant les circonstances et selon la nature des choses qu'elle prononce. Mais tous ceux que l'inspiration fait parler ont ceci de commun, c'est, comme je l'ai déjà dit, que les paroles sont formées dans leur bouche sans qu'ils y contribuent par aucun dessein ; de même que leurs corps sont mus par une puissance qui les domine, et à laquelle ils ne font que prêter leurs organes. Je le dirai encore, je n'agis nullement, en ces deux merveilleuses rencontres, je ne fais qu'obéir et souffrir ce qui agit en moi. A l'instant que mon cœur s'échauffe et que ma chair frémit, j'élève mes pensées à mon Dieu. « Me voici, lui dis-je, Sei» gneur, aie pitié de moi, dispose à ta » volonté de mon corps et de mon âme, » qui sont à toi. » Je m'abandonne, je me livre à lui, et c'est lui, c'est sa vertu grande et admirable qui fait et qui dit ce que l'on voit et ce que l'on entend. Si c'est peu de chose, qu'on en rie, autrement, qu'on y prenne garde. »

« J'ai vu un grand nombre de ces inspirés de tout âge et des deux sexes, dit M. de Caladon, gentilhomme d'Aulas, dans une lettre écrite de Dublin, le 19 mars 1707, j'ai vu entre autres cette pauvre femme dont je vous ai parlé, qui était extrêmement grossière et d'un pays fort sauvage. Son estomac se gonflait, elle se débattait la tête et s'agitait tout le corps. Revenue de ces agitations qui finissaient par quelques sanglots, elle commençait son action. Elle faisait premièrement la prière. Quand les assemblées étaient nombreuses, son inspiration, c'est-à-dire son discours était plus long ; alors elle parlait environ deux heures. Il aurait fallu avoir un cœur de marbre pour ne pas répandre des larmes à des paroles si touchantes. Elle ne savait pas lire, et cependant elle alléguait des passages de l'Ecriture et des versets de psaumes qui cadraient très bien avec son discours. Elle finissait par trois ou quatre sanglots. Ce que je vous dis de cette pauvre femme, j'en puis dire autant de plusieurs autres personnes, qui étaient comme elle. »

Elie Marion rapporte comme suit ce qu'il éprouva lui-même : « Le premier jour de l'année 1703, comme nous nous étions retirés, la famille et quelques parents, pour passer une partie de la journée en prières et autres exercices de piété, l'un de mes frères reçut une inspiration,

et quelques moments après je sentis tout à coup une grande chaleur qui me saisit le cœur, et qui se répandit partout le dedans de mon corps. Je me trouvai aussi un peu oppressé, ce qui me forçait à faire de grands soupirs ; je les retenais autant qu'il était possible, à cause de la compagnie. Quelques minutes après, une puissance, à laquelle je ne pus résister davantage, s'empara tout à fait de moi et me fit faire de grands cris, entrecoupés par de grands sanglots, et mes yeux versèrent des torrents de larmes. Je fus alors violemment frappé par une idée affreuse de mes péchés, qui me parurent noirs et hideux et en nombre infini. Je les sentais comme un fardeau qui m'accablait la tête, et plus ils s'appesantissaient sur moi, plus mes cris redoublaient et mes pleurs. Ils me remplirent l'esprit d'horreur, et dans mon angoisse, je ne pouvais ni parler, ni prier Dieu. Toutefois je ressentais quelque chose de bon et d'heureux qui ne permettait pas à ma frayeur de se tourner en murmure ni en désespoir. Mon Dieu me frappait et m'encourageait tout ensemble..... A mon réveil je tombai dans des agitations semblables à celles qui, depuis ce temps-là jusques à présent, m'ont toujours saisi dans l'extase et qui furent accompagnées de sanglots très fréquents. Cela m'arriva trois ou quatre fois par jour pendant trois semaines ou un mois, et Dieu me mit au cœur d'employer ce temps-là en jeûnes et en oraisons. Plus j'allai en avant, plus ma consolation s'augmenta; et enfin, loué soit mon Dieu, j'entrai en possession de ce bienheureux contentement d'esprit qui est un grand gain. Je me trouvai tout changé.... Et enfin ce fut une nouvelle joie pour mon âme, lorsque après ce mois d'extases muettes, si je puis les appeler ainsi, il plut à Dieu de délier ma langue et de mettre sa Parole en ma bouche. Comme son Saint-Esprit avait mu mon corps pour le réveiller de sa léthargie et pour en terrasser l'orgueil, sa volonté fut aussi d'agiter ma langue et mes lèvres, et de se servir de ces faibles organes selon son bon plaisir. Je n'entreprendrai pas d'exprimer quelles furent mon admiration et ma joie, lorsque je sentis et que j'entendis couler par ma bouche un ruisseau de paroles saintes, dont mon esprit n'était pas l'auteur, et qui réjouissaient mes oreilles. »

Le baron d'Aigaliers rapporte également de la manière suivante le spectacle qu'il fut contraint d'avoir sous les yeux : « Nous prîmes donc parti de rester au château de Durfort, et toute la nuit nous fûmes prêchés et prophétisés. Il entre à minuit dans notre chambre un grand homme armé d'un fusil et deux pistolets, escorté de quatre ou cinq Camisards, qui vient s'asseoir à côté de ma mère, qui était avec cinq ou six femmes, deux ou trois hommes et moi. Nous étions assis dans cette chambre, où il n'y avait qu'un méchant lit, attendant le jour avec impatience, quand tout d'un coup cet homme qui venait d'entrer, après quelques mouvements convulsifs, ou qui paraissaient tels, se laissa tomber sur le pavé avec armes et bagage. Il occupa la moitié de la chambre, où il resta trois bonnes heures à faire des contorsions et des mouvements épouvantables, se tenant à lui-même des discours comme s'il avait été ravi au ciel, d'où il préjugeait beaucoup de malheur sur la terre. »

De violentes agitations dans tout le corps, un poids douloureux sur la poitrine, des gonflements de l'estomac, des étouffements, des sanglots, des torrents de larmes, des frissonnements dans tous les membres, de profondes angoisses, une chaleur brûlante dans la région du cœur, des soupirs, des cris, des évanouissements, des prostrations qui faisaient tomber à terre, des soubresauts violents, tels sont les signes extérieurs qui accompagnaient les crises et en étaient les avant-coureurs et les symptô-

mes dans le plus grand nombre des cas.

Des manifestations sensibles de ce genre n'étaient pourtant pas d'une manière absolue, l'accompagnement obligé de l'inspiration. Jean Cavalier de Sauve rapporte qu'étant en Italie, dans le régiment du marquis de Broglie, où son père lui avait acheté une sous-lieutenance, il eut des inspirations qui étaient exemptes de pareils signes physiques. « Dieu voulut, dit-il, que je reçusse toujours les avertissements de son esprit, mais d'une manière telle que le monde ne s'en apercevait pas. » Le cas était évidemment peu ordinaire, car le jeune officier ajoute : « Qu'on fasse sur cela telles réflexions qu'on voudra, la chose était ainsi. Je suppose que la Providence ne voulait pas m'exposer aux insultes des gens avec qui j'étais. » Il n'en fut pas de même dans la suite et en d'autres lieux, car à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, il lui arriva plusieurs fois d'être fort agité pendant l'extase, comme il l'avait été précédemment.

On est assez naturellement conduit à rapprocher de ces indications données par les témoins des inspirations cévenoles, les scènes de prophétisme rapportées dans l'Ancien Testament, et en parculier celles dans lesquelles Saül joua un rôle. Lorsque *saisi par l'Esprit, il prophétisa* comme Samuel le lui avait annoncé, *ceux du peuple se disaient l'un à l'autre: Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis? Saül est-il aussi entre les prophètes?* Et même après sa réjection, on le voit encore *se dépouiller de ses vêtements, prophétiser en la présence de Samuel à Najoth, se jetant à terre, ayant quitté ses habits de dessus, pendant un jour entier et une nuit.* (1 Sam. X, 10, 11 ; XIX, 23, 24.)

Il peut également y avoir quelque intérêt à rappeler les faits dont le comte de Zinzendorf fut témoin à Budingen, dans le comté d'Ysembourg, au sein de la petite société des *Inspirés*. Appelé par eux à venir les voir, de Berlebourg, où il était en séjour, il trouva comme personnage le plus influent dans leur congrégation un sellier nommé Jean-Frédéric Rock, qu'il eut l'occasion de voir dans un de ses moments d'extase. Cet homme, très calme et réfléchi à l'ordinaire, était, dans ces cas-là, saisi tout à coup d'un ébranlement général ; sa tête se balançait d'avant en arrière avec une incroyable rapidité ; dans cet état il prononçait quelques paroles entrecoupées, que ses sectateurs regardaient comme inspirées et recueillaient avec soin. « Ce spectacle m'effraya, dit Zinzendorf, mais plus la chose me semblait extraordinaire et me répugnait, plus je me gardais de porter un jugement, car je n'ai jamais vu quelle figure faisaient les anciens prophètes ; et puis, de ce qu'une chose produit naturellement sur quelqu'un un effet antipathique, il ne s'en suit point qu'elle soit fausse et qu'on doive la rejeter. » Ajoutons que plus tard le prudent observateur fut conduit à se méfier des inspirations de Rock, et enfin à les rejeter entièrement comme ne s'accordant pas toujours avec la Parole de Dieu. Il n'en continua pas moins à considérer cet homme comme un vrai chrétien, sans pour cela donner créance à ses oracles. « Il ne m'est point prouvé, lui écrivait-il à lui-même, qu'un enfant de Dieu ne puisse pas être égaré par sa raison ou par son imagination. Si je ne croyais à cette possibilité, je devrais admettre la damnation de bien des âmes très pieuses, dont l'histoire rapporte les témérités et les erreurs, toutes choses qui seront consumées, tandis que les âmes elles-mêmes seront sauvées, *toutefois comme à travers le feu*[1]. (1 Cor. III, 15.)

Les judicieuses observations de Zinzendorf au sujet de faits qui ne sont pas sans rapport avec les phénomènes

[1] F. Bovet. *Le Comte de Zinzendorf*, tome I. Page 224.

d'inspiration des Cévenols, nous ont paru dignes d'être consignées comme étant d'un bon exemple et pouvant jeter peut-être quelques lumières sur la question si délicate de l'appréciation de ces phénomènes.

Ajoutons ici quant aux inspirations une indication donnée, il est vrai, seulement par les adversaires des Cénevols, c'est celle d'une hiérarchie entre ceux qui avaient reçu l'esprit de prophétie. Brueys prétend, et il se fonde, dit-il, sur les témoignages concordants des captifs, qu'ils reconnaissaient quatre degrés différents d'inspiration par lesquels il fallait passer pour arriver au grade le plus éminent. Le premier se nommait l'*avertissement ;* ceux qui l'avaient reçu n'étaient considérés que comme des prétendants ou des initiés aux mystères. Le second degré était le *souffle ;* ceux qui en avaient été gratifiés étaient un peu plus respectés que les premiers, mais n'avaient encore aucun pouvoir de rien décider. Le troisième degré ou la *prophétie* donnait à ceux qui en étaient revêtus une autorité redoutable : c'étaient les oracles qu'on consultait et les juges dont on exécutait scrupuleusement et sans hésitation les arrêts. Ceux enfin qui, après l'avertissement, le souffle et la prophétie, avaient été honorés de ce qu'ils appelaient le *don*, étaient parvenus au degré suprême ; mais chose bizarre et passablement contradictoire dans le système de notre historien, on ne les consultait plus, ils s'abstenaient même de prophétiser, soit parce qu'ils étaient trop élevés pour se mêler des affaires de la terre, soit parce que la trop forte haine qu'ils avaient alors, disaient-ils, contre tous les catholiques, les eût tirés de l'état désintéressé où l'on doit être pour prononcer de justes arrêts[1].

Une autre indication provenant de la même origine, représente les prophètes cévenols comme se transmettant de l'un à l'autre par l'insufflation le don de prophétie, en imitant l'action symbolique du Seigneur Jésus soufflant sur ses disciples et leur disant : *Recevez le Saint-Esprit*[1].

Si nous avons cru devoir rappeler ces deux renseignements, c'est que presque tous les auteurs les ont consignés d'après Brueys, mais on ne saurait les déduire ni l'un ni l'autre des nombreux témoignages recueillis dans le *Théâtre des Cévennes*, non plus que des livres donnés comme ayant été écrits sous l'influence directe de l'inspiration. Ni cette prétendue hiérarchie, ni ce soi-disant rite n'étaient admis comme tels par les Camisards.

L'illumination prophétique se manifestait, au rapport de nos témoins, chez des individus de tout âge. L'on a vu en effet un grand nombre d'enfants, même d'enfants très jeunes, saisis par l'extase et prononçant des discours de nature à exciter un profond étonnement chez ceux qui les entendaient, tant par le fond des choses que par la manière dont elles étaient exprimées. Les témoignages à cet égard sont aussi nombreux que parfaitement concordants. Ces phénomènes apparaissaient non pas seulement dans les familles où l'inspiration s'était déjà produite chez les adultes, ce qui les rendrait en quelque sorte moins surprenants, mais dans des maisons dont les chefs étaient très loin d'être favorables à ce mouvement. On cite même le cas du juge maire du Vigan, grand persécuteur, comme ayant eu lui-même plusieurs petits-enfants qui étaient inspirés, ce qui, ajoute le témoin, avait pourtant apporté quelque modération à sa violence[2]. Bon nombre de parents ont fait leur possible pour étouffer l'inspiration qui se manifestait chez leurs enfants, pour la dissimuler et la faire ignorer ;

[1] Brueys. *Histoire du fanatisme*, tome I, pag. 376.

[1] Ibidem, pag. 112.

[2] *Théâtre sacré*, page. 66. Mlle Sibylle de Brozet.

plusieurs ont cruellement persécuté ces pauvres petits êtres.

« L'intérêt mondain, lisons-nous dans les déclarations de Durand Fage, a fait commettre de grands crimes à plusieurs pères et mères de jeunes gens qui avaient reçu les grâces. Car comme les persécuteurs emprisonnaient et ruinaient toute une famille pour un inspiré, on cherchait à se garantir, et on le faisait en contristant l'Esprit. Je parle selon les idées qui nous étaient communes à tous. Je pourrais nommer ici bien des gens que j'épargne parce qu'ils se sont peut-être repentis, qui ont maltraité leurs enfants, de toutes les manières, les voulant empêcher de prophétiser. »

» M. S. du voisinage de Florac, rapporte aussi Elie Marion, m'a dit qu'il avait une fois rencontré dans un coin d'étable une petite fille d'un de ses voisins de sept à huit ans, qui priait Dieu en pleurant. Il lui demanda ce qu'elle avait. Elle répondit qu'elle ne savait où aller, parce que son père la battait quand elle avait des inspirations, mais qu'elle voulait pourtant toujours prier Dieu. M. S. fort ému de cela dit à la petite fille qu'elle n'avait qu'à venir dans sa maison, quand elle sentirait les premières émotions. Elle le fit, et M. S. fut tellement touché des inspirations qu'elle reçut chez lui et en général de l'état de cette petite fille, qu'il fut entièrement convaincu lui et toute sa famille. Il y avait beaucoup de pères et mères qui traitaient ainsi leurs enfants. »

Durand Fage parle encore d'une petite fille de onze ans, fille d'un nommé Dumas du village de Manoblé, qui avait été mise en prison par son propre père à cause de ses inspirations. S'étant échappée, elle était venue se réfugier à St. Laurent de Gouse, où on la cachait de famille en famille et où tous la chérissaient. « Je fus surpris et touché de la manière libre et hardie avec laquelle cette enfant qui ne savait pas lire et était timide en toute autre occasion, se mit tout d'un coup à dire d'une voix douce et assez haute : «Abattez-vous, peuple de Dieu, prosternez-vous humblement devant lui, et que notre aide soit au nom du Seigneur ! » Elle fit une assez longue prière et une exhortation qui dura environ trois quarts d'heure, parlant bon français. Je suis bien certain que cette petite fille n'était pas capable par elle-même, ni de parler comme elle parla, ni de prononcer les choses admirables qu'elle prononça. »

Abraham Mazel rapporte l'étrange conduite d'un curé auquel un malheureux père était allé dénoncer son enfant comme prophétisant. «Faites jeûner votre fils, lui dit le prêtre, vous verrez que c'est un bon remède. » Ce moyen n'ayant pas réussi, le père reçut le conseil de lui donner des coups de bâton lorsqu'il tomberait dans les agitations qui étaient le prélude de ses harangues. Les inspirations n'en continuant pas moins, le curé changeant de système conseilla de recourir aux charmes et ordonna au père de se munir d'une peau de serpent et de la mettre sur l'enfant lorsqu'il prophétiserait. A l'heure de cette expérience, l'enfant violemment agité, censura fortement son père, révéla en présence de plusieurs personnes ce qui avait été dit et fait avec le curé, en ajoutant de redoutables menaces contre les pécheurs endurcis. Le résultat fut tout autre que ce que l'ignorant prêtre avait imaginé; le père frappé dans sa conscience, versa des larmes de repentir sincère, et peu de jours après, dit le témoin, il reçut lui-même les dons de révélation et de prédication, et ce Saul converti devint un puissant instrument pour l'œuvre du Seigneur. Il se nommait Halmède et était de St. Paul la Coste près de St. Jean de Gardonenque. A l'époque de la dernière capitulation d'Elie Marion et d'Abraham Mazel, ses ennemis redoutant son influence dans la contrée, le fi-

rent partir pour Genève avec sa famille. Il s'établit à Etoy près de Morges. Ses descendants acquirent la bourgeoisie d'Arnex au district de Nyon.

Le nombre des enfants inspirés, même parmi ceux qu'on avait enlevés à leurs parents pour les élever dans le catholicisme, étant devenu très considérable (on en compta jusqu'à huit mille tout à la fois dans les Cévennes et dans le Bas-Languedoc), M. de Bâville, intendant de la province crut pouvoir réprimer par la violence ce mouvement prophétique. On en fit fouetter quelques-uns, on alla même jusqu'à brûler la plante des pieds à d'autres, dans l'espoir de leur faire dire par qui ils avaient été instruits. Mais ces rigueurs n'ayant pas abouti, le persécuteur ordonna à MM. les docteurs de la Faculté de médecine de Montpellier, de s'assembler à Uzès, où l'on avait emprisonné une grande quantité de petits enfants, pour les examiner et juger de leur état. Le prononcé de la célèbre Faculté fut assez étrange. Après l'étude attentive de la contenance de ces enfants, de leurs extases et des discours qu'ils émettaient, les docteurs, surpris d'entendre sortir de la bouche de ces petits ignorants des choses qu'il ne semblait pas qu'ils eussent pu apprendre, et de nombreux passages de la Sainte-Ecriture allégués très à propos, ne pouvant reconnaître en eux ni des prophètes, ni des démoniaques, ni des fourbes, ni des visionnaires, ni des malades, se rabattirent sur un terme commode par son vague, et leur donnèrent le nom de *fanatiques*. « Cela fut bientôt fait, dit une des relations où nous puisons ces détails, n'étant pas difficile à faire [1] » Cette épithète de fanatiques eut un grand succès et fut dès lors constamment appliquée aux Cévenols par leurs adversaires tant politiques que religieux.

Ce grand nombre d'enfants inspirés qui se laissaient conduire en prison et maltraiter en priant et en chantant des psaumes, explique également le nom de *petits prophètes* qui, par extension, fut donné à tous ceux de quelque âge qu'ils fussent, chez qui se manifestèrent les phénomènes de l'inspiration.

C'était donc assez ordinairement par des signes extérieurs, par de violents mouvements physiques que se manifestait l'invasion de l'esprit prophétique chez ceux qu'il visitait. On conçoit que la reproduction de ces agitations corporelles, surtout lorsque celles-ci revêtaient un caractère d'uniformité chez un plus ou moins grand nombre d'inspirés, ait pu donner aux adversaires l'idée qu'elles procédaient d'une sorte d'enseignement donné par les prophètes à ceux qui se constituaient leurs disciples, de telle façon qu'elles se seraient perpétuées comme une sorte de rite imposé à quiconque se mettait en rapport avec l'esprit. Nous avons vu que telle était l'accusation portée contre les Cévenols par l'évêque Fléchier et par Brueys. Ces phénomènes tout physiques, se reproduisant avec des caractères analogues chez un grand nombre d'individus, ont été considérés par d'autres personnes comme révélant chez les inspirés une maladie nerveuse épidémique, se répandant de proche en proche et se communiquant soit par une influence morale, soit par le simple contact. Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet.

[1] Voyez *La nécessité de donner un prompt et puissant secours aux protestants des Cévennes.* Londres 1703. M. de Mirville, par une étrange méprise, attribue la relation tirée de cet écrit à Brueys. *Des esprits*, page 151. Une autre notice sur le même fait a été donnée par M. David Flotard, du Vigan. *Théâtre sacré*, pag. 62.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JULES CHAVANNES.

QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Ce qui fait la vie de l'Eglise.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

III

Oui, « c'est une chose bonne et agréable que les frères s'entretiennent ensemble.... c'est là que Dieu a ordonné la vie et la bénédiction à toujours. » Les communications et les exhortations fraternelles sont un élément important et trop négligé de la vie d'église, et le besoin s'en est toujours fait sentir entre les âmes pieuses et vivantes. Mais, dans le tableau qui nous est tracé de la vie des premiers chrétiens, en Actes II, 42, l'enseignement apostolique occupe le premier rang et les relations fraternelles, les mutuels échanges de l'amour chrétien, viennent en seconde ligne : « Et tous ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion, dans la fraction du pain et dans la prière. » C'est que la parole apostolique est le fondement de l'Eglise et la source de la vie chrétienne ; c'est elle qui en nourrissant les âmes de Jésus-Christ, crée et entrétient la communion des cœurs. Les réunions d'édification mutuelle sont difficilement une institution ecclésiastique, elles appartiennent à la spontanéité de la vie religieuse et aux relations privées des croyants. Elles ont besoin pour réussir de n'être pas trop nombreuses et de jouir d'une liberté qui n'est guère possible dans une grande assemblée ; aussi dès que l'assemblée s'étend, le nombre de ceux qui prennent la parole diminue, la parole elle-même prend plus d'ampleur et l'entretien tourne au discours. D'ailleurs tous ne peuvent pas y prendre une part active, si l'activité spirituelle consiste à parler : l'apôtre veut que les femmes se taisent dans les assemblées ; puis quelques-uns seulement sont en état d'édifier, et ces quelques-uns se réduisent le plus souvent à trois, à deux, à un seul. M. G. a visité en divers lieux des réunions plymouthistes formées sur ce type, et il y a toujours trouvé une nourriture solide. Ceci ne prouverait pas encore contre le sermon, attendu qu'un très grand nombre de fidèles trouvent également dans le sermon une nourriture solide. Et puis il nous sera permis de rappeler qu'en pareille matière quelques expériences personnelles et isolées ne suffisent pas ; que l'expérience aurait besoin d'être étendue, prolongée, répétée en des circonstances et en des situations différentes. Il y a lieu de croire que l'expérience universelle ne se prononce pas dans le même sens que notre frère ; que les réunions plymouthistes n'offrent pas toujours et partout une solide et saine nourriture, et que, même dans cette dénomination, on en revient de fait et par la force des choses à une sorte de prédication régulière, dont un seul se trouve chargé, soit par l'effet du don qu'il possède, soit par la position qu'il a prise au milieu des frères. Quoiqu'il en soit, la constitution de l'Eglise libre n'exclut pas de telles réunions ; elles sont dans ses principes et dans son programme ; on croyait au commencement pouvoir marcher dans cette voie ; on l'a essayé presque partout. Je pourrais citer une église où l'essai, après avoir été prolongé pendant des années, a dû être abandonné pour en revenir à l'enseignement pastoral. Et cependant ce n'était pas les hommes capables de prendre la parole et d'enseigner qui faisaient défaut. Il est vrai que ces réunions d'édification mutuelle n'avaient pas été placées dans l'assemblée principale du matin, et je crois volontiers que, pour qu'elles réussissent, il faut en venir au remède héroïque, à l'abolition du sermon et de la chaire.

L'enseignement est libre dans l'Eglise, car l'onction est répandue sur tous (1 Jean

II, 20, 27); mais il ne suit pas de là que tous doivent enseigner dans le culte public: la diversité des dons peut se produire ailleurs, sous d'autres formes et dans d'autres réunions. Que « tout Israël soit prophète, » nous devons le souhaiter; qu'au besoin, anciens et simples fidèles soient appelés à édifier leurs frères par une parole d'exhortation ou par la prière, on l'admet volontiers. Seulement que toutes choses se fassent avec ordre, et qu'on laisse à l'église la liberté de choisir et de fixer l'ordre qui lui paraît le plus avantageux pour son édification! Et qu'on se souvienne aussi de ce mot d'un apôtre: « Mes frères, qu'il n'y ait pas beaucoup de docteurs parmi vous. » (Jacq. III, 1.) L'essentiel c'est que Christ soit prêché; par un ou par plusieurs, n'importe, pourvu que les âmes soient nourries. Rien n'a été prescrit sur la forme de la prédication et sur le nombre des prédicateurs; on ne saurait le répéter assez et maintenir à l'Eglise toute sa liberté sur ce point. C'est à la sagesse chrétienne et à l'expérience de prononcer sur le mode à préférer, et, depuis dix-huit siècles, l'expérience a toujours démontré que pour assurer la prédication régulière de l'Evangile, dans les temps ordinaires, il en fallait charger des hommes reconnus capables d'enseigner et établis pour cela.

On voudrait conserver le pasteur et en même temps le décharger de ce qui fut jusqu'ici son principal office. « Cette transformation du ministère évangélique » en serait la diminution et l'abaissement, peut-être même l'abolition. Le pastorat sans la prédication, c'est un pastorat décapité et auquel on a enlevé sa raison d'être. Qu'est-ce en effet qui distingue le pasteur parmi les anciens, lui assure sa place dans la congrégation et lui donne le droit d'être entretenu par l'Eglise, aux termes de l'Ecriture (1 Cor. IX, 8-14; Gal. VI, 6; 1 Tim. V, 17)? Ce n'est pas un sacerdoce particulier dont il serait revêtu, car il est sacrificateur au même titre que tous les chrétiens; ce n'est pas sa qualité de conducteur ou de surveillant placé à la tête du troupeau, car les anciens ont reçu la même charge, et ils pourraient recevoir l'imposition des mains. Ce qui fait de lui le *pasteur*, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, ce qui fait sa vocation propre et sa charge spéciale, c'est qu'il est le ministre, le serviteur, l'homme de *la Parole*, envoyé, établi pour l'œuvre de la prédication et de l'enseignement religieux, œuvre à laquelle il consacre son temps et ses forces. « Le pasteur n'est autre chose que le distributeur en titre de la parole de Dieu. C'est un homme qui se consacre à rompre aux multitudes le pain de la vérité. C'est un homme qui se dévoue à appliquer, à approprier aux hommes l'œuvre rédemptrice de notre Seigneur Jésus-Christ, en tant que Dieu a résolu de sauver les hommes par la folie de la prédication. Comme Jésus-Christ a été envoyé de Dieu, il est envoyé par Jésus-Christ... Il reproduit tout de Jésus-Christ, sauf les mérites.... Il fait, sous les auspices de la divine miséricorde, tout ce que Jésus-Christ a fait sous le poids de la colère divine. Il continue en paroles, en œuvres et en obéissance, Jésus-Christ [1].» Je me plais à rappeler cette belle et simple définition, parce qu'elle me paraît pleinement dans le sens et dans l'esprit apostolique, et qu'elle signale avec précision ce qui fait l'essence du ministère dont nous nous occupons.

Il ne manque pas de chrétiens qui n'ont pas su voir le ministère de la Parole dans le Nouveau Testament. Il est vrai qu'il n'y est pas formellement institué comme l'avait été le sacerdoce lévitique: point de prétendue succession apostolique constituant un droit, rien sur le mode d'établissement. Jésus-Christ a laissé au Saint-Esprit et à l'Eglise le soin et la liberté de régler suivant les circonstances tout ce qui concerne l'orga-

[1] Vinet. *Théol. past.* pag. 22.

nisation extérieure de la société religieuse. Mais qu'il ait voulu un ministère de la Parole et qu'il l'ait institué en principe, c'est ce qui ressort de l'ordre donné aux apôtres d'annoncer l'Evangile à toute créature et d'enseigner à ses disciples à garder les choses qu'il leur a commandées, et cela jusqu'à la consommation du siècle. (Math. XXVIII, 19-20.) On peut même affirmer que le ministère de la Parole est le seul dont l'origine remonte jusqu'au Maître lui-même. (Actes XIII, 2, 3; Eph. IV, 12.) On remarquera dans le dernier passage cité, que lorsque l'apôtre parle des offices essentiels à la vie de l'Eglise, des hommes «donnés» par le Seigneur «pour le perfectionnement des Saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ,» il ne mentionne que des serviteurs de la parole; les «apôtres,» les «évangélistes,» les «prophètes,» les «pasteurs et docteurs.» Au fait ce que Jésus a institué, ce n'est pas une classe d'hommes, c'est une œuvre, ce ne sont pas directement des ministres, c'est une prédication de l'Evangile et un enseignement de sa parole, qui doit se perpétuer jusqu'à son retour. C'est pour ce service et cet enseignement, qu'il faut des ministres, c'est-à-dire des serviteurs; c'est dans ce but que les églises évangéliques ont établi dans toutes les congrégations ou dans toutes les paroisses des pasteurs «capables d'enseigner.» La prédication est donc la raison d'être du pastorat, et l'abolir, c'est virtuellement abolir celui-ci. Lisez les Epîtres pastorales et voyez avec quelle force l'apôtre recommande la prédication sous ses diverses formes comme le grand et impérieux devoir de ceux qui doivent paître l'Eglise de Dieu: «Prêche la Parole, insiste en temps et hors de temps. Fais l'œuvre d'un prédicateur de l'Evangile, remplis complétement ton ministère. O Timothée, garde le bon dépôt, te détournant des discours vains et profanes, et des objections d'une science faussement ainsi nommée. Retiens le modèle des saines doctrines que tu as entendues de moi. Expose-les à des hommes fidèles qui seront capables d'en instruire aussi d'autres. Tu connais les Saintes-Lettres qui peuvent te rendre sage dans les choses du salut. Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner,.. afin que l'homme de Dieu soit accompli et entièrement formé pour toute bonne œuvre.» Est-il possible de caractériser mieux l'œuvre pastorale telle que les réformateurs l'ont comprise et telle que nous la maintenons aujourd'hui? Et quand l'Eglise irait dire à ses pasteurs: Ne considérez pas la prédication comme votre premier devoir; prêchez le moins possible au contraire, et contentez-vous de présider les assemblées en engageant les frères à s'exhorter et à s'édifier mutuellement, ne se mettrait-elle pas en contradiction directe, avec les prescriptions et les exemples apostoliques, avec la volonté du Seigneur, avec l'idée même du ministère.

On me répondra que le pasteur aurait toujours la direction du culte, les explications bibliques, les écoles, la cure d'âmes, etc... Ce n'est pas assez, parce que ces œuvres, tout importantes soient-elles, ne sont pas l'objet premier et central du ministère, et que, cessant de s'appuyer sur la prédication, elles sont un peu comme des branches séparées du tronc qui les doit porter: la direction d'un culte sans prédication peut être confiée à un ancien; les écoles,.. il y en a qui marchent bien sans le pasteur; la cure d'âmes n'est que la prédication détaillée et appliquée aux individus; quant aux explications bibliques, elles demeurent accessoires si on les relègue aux réunions du soir, elles deviennent prédication et même sermon si on les place dans les assemblées du matin. La chaire, si j'ose encore employer ce mot, est le vrai centre de l'activité pastorale; c'est de là que la parole de la vérité se fait entendre à tout le troupeau, qu'elle fonde son règne et gouverne

les âmes. Un homme, compétent, Albert Knapp, mort pasteur à Stuttgard en 1864, bien connu en Allemagne comme poëte chrétien et l'un des représentants du réveil religieux dans le Wurtemberg, écrivait: « La prédication est la fonction principale du serviteur de Jésus-Christ; c'est par elle qu'il s'accrédite auprès du troupeau, qu'il gagne la confiance dont il a besoin pour l'œuvre pastorale toute entière. Quiconque ne commence pas par se légitimer auprès des consciences comme un dispensateur fidèle et capable de la parole de vie, ne verra pas venir à lui les cœurs qui cherchent le salut. La prédication de la croix, celle de la grâce qui en découle, est le centre de son action et comme le quartier général de sa stratégie spirituelle. Un prédicateur faible ou négligent ne prendra jamais racine dans son église: à son œuvre, il manque le vivant foyer, le cœur et ses pulsations; on ne supplée pas à ce défaut capital par le zèle et le mouvement extérieur ou par la multiplicité des occupations qu'on se donne. Ne pas accorder à notre prédication le temps et les soins qu'elle réclame, pour lui donner en solidité et en vie toute la profondeur dont nous sommes capables, c'est nous priver de la meilleure partie de notre influence sur l'église. Les choses qui coûtent peu se prennent pour ce qu'elles valent, et, dans la chaire aussi, « la main paresseuse appauvrit.»

Mais il y a un motif pour demander «l'abolition du sermon et la suppression d'une partie des devoirs pastoraux au sein de l'église,» c'est qu'on «donnerait ainsi au pasteur du temps pour exercer son ministère *extra ecclesiam*.» — D'abord il est douteux que les églises consentent à entretenir des pasteurs pour leur donner le loisir de faire ce qu'ils jugeront convenable, car en réalité, c'est cela. Puis les églises sentent qu'il y a une œuvre importante à poursuivre dans leur propre sein, qu'elles ont besoin d'être sans cesse nourries et édifiées par la parole de Dieu, que leur prospérité spirituelle et leur existence dépend de là; elles voudront donc que le pasteur travaille tout premièrement à l'œuvre pour laquelle il a été établi, et elles ne comprendront pas que le berger laisse le troupeau qui lui a été confié pour se livrer à des occupations plus ou moins étrangères. Enfin elles craindront peut-être que la permission de négliger le travail de la prédication n'engendre le relâchement dans tout le reste, du moins chez quelques-uns. Les loisirs en effet dégénèrent très facilement en oisiveté, et l'oisiveté est une tentation pour tous les hommes, même pour les ministres. Les hommes de zèle, dévorés du besoin de libre activité, sauront bien, afin de gagner du temps, s'affranchir du lent travail de la composition; mais il faut penser aux natures paresseuses, pour qui la faculté de faire ce qui leur plaît équivaut trop aisément à la faculté de ne rien faire. Il nous est bon de porter le joug et d'être astreints à des obligations régulières, positives, déterminées: cela est juste, moral, salutaire dans toutes les positions. Le devoir de prêcher est un préservatif contre l'abaissement du ministère; les clergés qu'on en a dispensés ne s'en trouvent bien ni au point de vue de l'instruction ni au point de vue des mœurs. Même dans les églises protestantes, il s'est trouvé des pasteurs en trop grand nombre qui ont su se rendre facile le travail de la prédication, mais on n'a pas vu jusqu'ici qu'il y ait à cela grand profit pour l'église, ni que l'activité pastorale y ait gagné à d'autres égards.

Au reste le tableau qu'on nous trace des fatigues, des épuisements, des dégoûts même que produit la préparation du sermon, est décidément trop chargé: il fait tort à l'œuvre et à l'ouvrier. On pourrait croire en le lisant que ce travail consiste principalement à rédiger et à mémoriser. Mais non, il y a, dans la préparation du discours religieux, autre chose et mieux qu'un travail tout formel et stérile de rédaction et de mémo-

risation ; il y a l'étude toujours fructueuse de la Parole sainte, il y a la méditation de cette divine vérité qui élève et restaure l'âme, il y a le contact vivifiant avec la pensée de Dieu ; il n'est pas jusqu'au soin donné à l'expression qui ne puisse avoir son intérêt et son profit, et devenir une œuvre spirituelle : « nous parlons non avec les paroles qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec celles qu'enseigne l'Esprit saint, appropriant les choses spirituelles à ceux qui sont spirituels. (1 Cor. II, 13.) Les âmes compatissantes peuvent donc se rassurer ; elles doivent prier pour ceux qui annoncent la Parole de Dieu, mais elles n'ont pas à s'apitoyer outre mesure à leur sujet. Le travail imposé au prédicateur est sérieux, plus sérieux, plus angoissant parfois qu'on ne le pense communément, mais il ne dépasse pas les forces d'un homme ; il a sa récompense et ses joies ; il finit par être agréable et facile pour ceux qui s'y livrent avec amour ; pour quelques-uns mêmes il devient un besoin, un bonheur. « Rien, dit un prédicateur contemporain, rien ne remplace l'étude attentive, consciencieuse, persévérante d'un sujet ; elle tient plus étroitement qu'on ne pense à la vie spirituelle du pasteur. Sa foi s'y fortifie, son âme s'y retrempe, et je ne sais quelle mâle et bienfaisante joie remplit son cœur lorsque la vérité comprise et comme retrouvée, lui redevient vivante et jeune comme s'il la retrouvait pour la première fois [1]. » — Et puis le travail et la peine ne sont-ils pas la condition commune de l'humanité. Le pasteur n'est pas attaché à la chaîne plus que le magistrat, le négociant, l'employé de bureau, l'ouvrier, etc. Pourquoi se plaindrait-il s'il doit partager la condition de tous et manger tous les jours son pain à la sueur de son visage ? Il est remarquable que le mot employé par St. Paul en parlant des travaux du ministère signifie *prendre de la peine, se fatiguer* [1] : « Il faut que le cultivateur *prenne de la peine*, avant de recueillir les fruits. » — Enfin les conférences et les cours publics, les articles de journaux et les traités, par lesquels on propose de remplacer le sermon, ne se feront pas sans veilles et sans fatigues : leur principal avantage serait sans doute d'obliger à l'étude et au travail de la pensée et de la parole.

Quant au retour périodique et régulier de la prédication, je ne saurais y voir un argument solide contre celle-ci. Eh ! bien oui, nous avons nos bons et nos mauvais moments : la vie spirituelle a ses fluctuations, l'esprit, ses caprices et ses répugnances ; mais en saine morale il n'est pas permis d'ériger en règle de conduite les mouvements irréguliers de la nature. On aura beau faire, il y aura toujours des devoirs à remplir en des moments désagréables, des fonctions qui nous réclameront et où il faudra s'exécuter « qu'on soit disposé ou indisposé, froid ou bouillant. » La raison invoquée contre l'obligation de prêcher à heure et à jour fixes vaudrait également, si elle était bonne, contre la prière, contre le culte, contre l'école du dimanche, contre tout ce qui est obligatoire et réglé ! En elle-même la régularité est bienfaisante, elle est un moyen de subvenir aux infirmités de la chair. En toutes choses, l'ordre est une condition de force et de succès. La périodicité est une des lois de notre nature, et tout particulièrement une des lois de la vie religieuse : elle est d'institution divine.

Personne ne contestera qu'il y ait devoir pour le pasteur à porter son activité d'évangélisation au dehors de l'Eglise, et d'annoncer Christ aux foules qui demeurent étrangères à tout culte. L'Eglise ne subsiste pas pour elle seulement, mais pour le monde. « On n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau,

[1] Eug. Bersier. *Archives du Christ.* — 6 mars 1868.

[1] Κοπιάω. 1 Tim. V, 17 ; 2 Tim. II, 6 ; 1 Thess. V, 12.

mais sur le chandelier, et elle luit pour tous ceux qui sont dans la maison. » Le ministre de Jésus-Christ qui n'a pas l'esprit missionnaire n'a pas l'esprit de son état. Il y a longtemps qu'on le dit sans que nous ayons bien su l'apprendre encore: les serviteurs de la Parole sont des *envoyés*. Ce qu'on nous écrivait, il y a bientôt un quart de siècle a tout son à propos encore aujourd'hui : « A l'incrédulité négative et sardonique a succédé une incrédulité qui croit, un athéisme fervent, un matérialisme enthousiaste... L'impiété de nos jours est une religion ;... ses adeptes forment une Eglise.... Ils prêchent, ils prophétisent... Ils exercent sous nos yeux un prosélytisme ardent, et, ne craignons pas de le dire, un prosélytisme dévoué. Il est vrai qu'ils n'ont pas de paroisses, leurs paroisses sont partout; ni un clergé, chez eux tout le monde est clergé; ni des doyens, mais des apôtres. Tous leurs prédicateurs sont des missionnaires: en un mot, oh! quelle douleur dans ce rapprochement! leur zèle est la contre-épreuve redoutablement fidèle des beaux jours de l'Eglise [1]. »

C'est en effet dans l'amour de Jésus pour les multitudes, dans son désir de les rassembler et de les évangéliser, qu'il faut voir le vrai esprit pastoral et l'origine du ministère. « Et Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Evangile du royaume et guérissant toute espèce de maladie et de langueur parmi le peuple. Et en voyant les foules il fut ému de compassion à leur sujet, parce qu'ils étaient errants et dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur » (Math. IX, 35, 36), et le lendemain il appelait les douze après avoir passé la nuit en prière. Les premiers ministres de la parole furent des envoyés et, s'ils résidèrent de longues années dans le même endroit, ils portaient aussi de lieu en lieu leur témoignage et leur enseignement. Les prédicateurs itinérants ne sont pas une invention moderne. Les églises apostoliques étaient fréquemment visitées par des évangélistes et des docteurs, qui mettaient ainsi en communication les diverses parties du corps de Christ, et le mouvement se continua dans les premiers siècles. On sait le parti que Rome a su tirer au moyen âge et de nos jours encore de ce puissant moyen d'action. Chaque fois que le souffle de Dieu a mis en mouvement les forces endormies de l'Eglise, on a vu la circulation se rétablir et des messagers du salut s'en aller par les villes et les campagnes pour réveiller les âmes. Les anciens Vaudois, la réformation, les Quâkers, le piétisme allemand, les frères moraves, la société de Wesley, comme le réveil dans ses origines, comme le plymouthisme, ont tous eu leurs prédicateurs itinérants. J'aurais désiré que M. G. eût insisté davantage sur ce point; dans les anciennes églises protestantes et chez plusieurs de celles qui en sont nées, les paroisses et les congrégations vivent trop étrangères les unes aux autres, isolées et tournant chacune dans son petit cercle; la circulation ne se faisant pas, il en résulte de l'engourdissement, soit chez les troupeaux, soit chez les pasteurs eux-mêmes. Les relations officielles de l'organisation ecclésiastique ne suffisent pas à entretenir la communion des saints, il faut du mouvement à la vie : il faut des communications intérieures et spirituelles entre les diverses parties pour qu'il y ait accroissement du corps par la vérité et dans la charité ; et c'est au ministère de la Parole qu'il appartiendrait principalement d'établir cette circulation de la vérité dans l'Eglise. (Eph. IV, 11, 12, 15, 16.) Ce sujet mériterait d'être sérieusement étudié. Mais pour entrer dans cette voie, il ne serait point nécessaire de beaucoup innover, ni

[1] Vinet. *Considérations présentées à MM. les ministres démissionnaires.* 1845.

surtout d'abolir le sermon et de faire cesser la prédication dans les églises. Ce n'est pas en éteignant ou en affaiblissant le foyer que le rayonnement deviendra plus intense ou plus étendu au dehors.

Les conférences *religieuses* sont une nécessité de nos temps; de plus en plus elles doivent être considérées comme une des formes de l'enseignement chrétien et comptées parmi les obligations des pasteurs. Que de sujets qui ne vont pas directement à l'édification et qui cependant intéressent la religion! Mais on ne voit pas quelle incompatibilité il pourrait exister entre le sermon et la conférence chrétienne. Les faits seraient là pour démontrer au contraire que les hommes qui approfondissent le plus leurs prédications sont aussi les plus capables de faire de solides et populaires instructions chrétiennes sur les sujets qui ne conviennent pas aux heures du culte. On pourrait craindre que des conférences qui ne seraient pas alimentées par une méditation intime de la Parole divine ne s'éloignassent peu à peu du christianisme lui-même.

Je viens de parler des conférences religieuses, qui rentrent seules dans les attributions positives du pasteur. Quant aux cours ou aux lectures sur la science, l'histoire, la littérature, etc., qu'il en fasse s'il le peut et s'il y est appelé par les circonstances. Ce sera peut-être son devoir, en sa qualité de philanthrope, de bon citoyen, de chrétien, mais non en sa qualité de pasteur: l'Eglise ne saurait lui en faire une obligation. Il est ministre de l'Evangile et non professeur d'histoire, de physique, ou de belles-lettres. Il se pourrait même que tel sujet en ces matières parût convenir peu à l'homme chargé de continuer l'œuvre apostolique; que les études de ce genre le détournassent trop de ces choses dont il doit être « sans cesse occupé » (1 Tim. IV, 15.) Si on prétendait faire de cela un moyen d'évangélisation, je craindrais alors que le public n'y vît des sermons déguisés et qu'il évitât le piége; le monde flaire de loin l'odeur de l'Evangile. Si nous faisons de l'histoire ou de la littérature, faisons-la dans un esprit chrétien sans doute, mais dans un intérêt historique et littéraire, et quand nous voulons annoncer l'Evangile, faisons-le directement, franchement et pour lui-même: on l'accepte plus volontiers de cette façon, et ceux qui désirent l'entendre connaissent les temples et les chapelles.

Décharger les pasteurs de la prédication pour leur permettre de se livrer d'office à une activité littéraire et scientifique dans d'autres directions! L'Eglise ne sortirait-elle pas ainsi du domaine qui lui est assigné pour s'ingérer dans le travail d'autrui? Ne l'accuserait-on pas de chercher à s'emparer de la science, afin de mieux établir sa domination sur l'esprit des peuples? Ne verrait-on pas avec défiance, avec inquiétude, quelquefois même avec colère, le clergé (car pour le monde il y a toujours un clergé) s'efforcer de mettre de nouveau son estampille, — plusieurs diraient son éteignoir, — sur les connaissances que l'humanité s'est acquises par le travail de sa libre pensée? Ne s'attirerait-elle pas l'apostrophe que M. Sainte-Beuve adressait il y a quelques jours aux évêques français à propos de leur levée de boucliers contre les cours publics en faveur des jeunes filles : « Ah! Messieurs les prélats, à commencer par le plus grand de tous, mêlons-nous chacun de ce qui nous regarde, et faisons chacun notre métier: ne parlons, s'il vous plaît, que de ce que nous savons. » Je n'oublie pas que le christianisme est le sel de la terre, que rien de ce qui est humain ne lui est étranger, qu'il aspire à tout pénétrer pour tout sanctifier: « Toutes les choses sont à nous et nous à Christ et Christ à Dieu. » (1 Cor. III, 23.) Mais le christianisme et l'Eglise ne sont pas une même chose. L'Eglise est l'institution exclusivement reli-

gieuse et ses ministres sont établis pour la religion seulement. La tâche du pasteur est de faire des chrétiens; aux chrétiens de porter la vérité dans toutes les sphères de l'activité humaine. Qu'il nourrisse de la parole de Christ le savant, l'artiste, le négociant, l'ouvrier, et nous aurons une science chrétienne, un art chrétien, et le commerce et le travail seront sanctifiés.

Je laisse là l'idée de transformer les prédicateurs en écrivains et de substituer aux sermons des articles de journaux et des traités. Que ceux qui s'y croient appelés écrivent et publient, mais n'en imposons pas le devoir à tous. Nous avons déjà beaucoup de livres, de brochures, d'écrits religieux de toute sorte, qu'on ne lit pas. D'un prédicateur stérile ou ennuyeux on fera difficilement un écrivain intéressant. Jésus n'a pas écrit, il a prêché.

La voie qu'on nous propose conduirait à l'affaiblissement de l'Eglise par la diminution de nourriture saine et forte, à l'affaiblissement du pasteur par la dissipation, je veux dire par la dispersion de son activité. Que deviendraient les assemblées de culte quand elles ne seraient plus soutenues que par les exhortations de quelques frères, ou plutôt, car ce serait l'ordinaire, par l'allocution du pasteur, qui n'aurait consacré à sa préparation que quelques heures, et plus souvent encore, quelques instants de recueillement? Encore quand ce pasteur serait un de ces hommes qui, tout entiers à leur œuvre, étudiant et méditant sans cesse les Ecritures, et « toujours occupés de ces choses, » trouvent toujours aussi dans le riche trésor de leur cœur de quoi nourrir les autres, — mais, d'après le nouveau système, il aurait, outre ses fonctions pastorales, à penser à ses cours, à ses conférences, à son article de journal, il aurait à faire des recherches en sens divers, à lire et à étudier des écrits sur toutes sortes de sujets, à s'inquiéter enfin de beaucoup de choses, qui le distrairaient de la seule chose nécessaire. N'oublions pas le vieux proverbe: Qui trop embrasse mal étreint. Ne faisons qu'une chose, mais faisons-la bien; l'œuvre du ministère est assez grande et assez difficile, elle exige des études assez variées pour qu'on s'y donne sans partage; on y est *consacré* et il faut s'y consacrer en effet. L'unité dans l'action et la concentration des efforts sur un seul point, vous le dites très bien, cher frère, est une condition de force et de succès; la division du travail est le secret des merveilleux résultats de l'industrie moderne. Profitons de l'exemple, et que chacun soit à son travail et s'y applique de tout son cœur: le ministre de la Parole, au service de la Parole; l'ancien, à la direction et à l'administration; le diacre, aux œuvres de miséricorde; l'instituteur, à son école; le professeur, à ses cours; le magistrat, aux affaires publiques, etc., le tout à la gloire de Dieu et selon Christ. Alors l'Eglise vivra de sa vraie vie et le corps de Christ « opérera son accroissement avec une force proportionnée à chacune de ses parties, pour s'édifier lui-même dans la charité. »

Un écrivain politique disait en parlant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat: « Les associations religieuses de notre époque font effort vers l'approfondissement intérieur et non vers la représentation extérieure, et celles d'entre elles qui ne marchent pas dans cette direction, laquelle est un signe des temps, sont mortes et ne peuvent plus être galvanisées par l'Etat. » L'Eglise libre veut obéir à ce mouvement de séparation du siècle, de recueillement en Dieu, de concentration en Christ, où sont poussées aujourd'hui les associations religieuses. Elle croit que par cette position et par une entière consécration à l'œuvre religieuse, elle sera mieux fortifiée pour remplir sa mission dans le monde. Le ministère doit suivre ce mouvement et y contribuer. Ce n'est pas en se répandant au dehors et en se multipliant

en sens divers qu'il travaillera le plus efficacement à la conquête du monde pour Christ, mais c'est en donnant toute son activité à l'édification du corps de Christ, et en la concentrant dans la prédication de la croix. Jésus n'a voulu faire qu'une chose, rendre témoignage à la vérité et fonder ainsi le royaume des cieux.

Et cependant les faits sont là; les résultats obtenus par le sermon ne sont en proportion ni avec la place qu'on lui donne, ni avec la puissance intrinsèque de la Parole divine. Ne revenons pas sur la question du sermon et sur la part qui revient, dans ce défaut de résultats, non à la prédication elle-même et au genre adopté, mais au prédicateur et à la manière dont il s'acquitte de sa charge.

Le discours religieux n'est pas l'unique facteur dans l'œuvre de la conversion et de la sanctification des âmes : il y a l'action de la grâce et de l'Esprit de Dieu, il y a le concours de l'Eglise et de ses prières, il y a surtout la volonté de l'auditeur et sa coopération.

Le peu d'effet de la prédication est la plainte de tous les temps. C'est la plainte des prophètes et du Messie lui-même : « J'ai travaillé en vain, j'ai consumé ma force inutilement et sans fruit..... Israël ne se rassemble point. » — « Qui a cru à notre prédication ? » — « J'ai étendu les mains tout le jour vers le peuple rebelle. » Cet insuccès de la Parole sainte est si bien prévu qu'en envoyant Esaïe, le Seigneur avertit le prophète qu'on écoutera sans comprendre, qu'on regardera sans voir; que tout le fruit de son travail sera d'endurcir le cœur de son peuple, de telle sorte que celui-ci ne se convertira pas et ne guérira pas. (Esa. VI.)

Le Sauveur nous a donné lui-même l'explication de l'inefficacité relative de la Parole divine : « Un semeur sortit pour semer; une partie de la semence tomba sur le bord du chemin..... » Nous savons le reste, et quelle petite portion de la semence porta du fruit. Et plus bas, rappelant la parole d'Esaïe : « Le cœur de ce peuple a été engraissé, ils ont ouï dur de leurs oreilles et fermé les yeux, afin de ne point voir de leurs yeux et de n'entendre pas de leurs oreilles.... » Et ailleurs encore : « Il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été conviés aux noces; mais ils ne voulurent point aller..... » ILS NE VOULURENT POINT, voilà la grande cause du peu de fruit de l'Evangile. C'est une déclaration, une prophétie du Seigneur. Nous sommes avertis : pourquoi s'étonner quand sa parole s'accomplit.

Mais il s'agit là de ceux qui refusent de se convertir, et c'est chez les croyants qu'on voudrait voir des progrès plus marquants, qu'on déplore, hélas! le peu de vie qui s'y montre. Ici encore je renvoie à la parabole du semeur: à ceux qui reçoivent la Parole pour un temps, à ceux chez qui elle tombe parmi les épines. « Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. » Il y a des disciples qui disent :« Seigneur, Seigneur! » qui écoutent la Parole, mais qui ne la mettent pas en pratique. Appelons-en plutôt au souvenir et à la conscience de tout auditeur sérieux. Est-il vrai que la Parole sainte, même sous la forme du sermon, ait perdu le double tranchant de son glaive, que la vérité n'y parle plus à la conscience, que les compassions de Christ ne s'y fassent plus sentir au cœur. Est-il vrai que la voix intérieure, répondant à celle du prédicateur, ne dise plus à chacun : Tu es cet homme-là... il faut... tu dois...? Je crois être du nombre de ces auditeurs, et je sais fort bien que si je n'ai pas mieux connu la vertu de l'Evangile, la faute n'en est pas au sermon, mais à moi. Même dans la bouche de St. Paul, l'Evangile ne convertit que celui qui veut l'être et ne sanctifie que celui qui travaille à son salut avec crainte et tremblement. Changez les formes, faites

des sermons, des méditations, des exhortations, des études bibliques, des conférences, toujours vous aurez affaire avec l'insouciance des âmes légères, avec les résistances du cœur et les faiblesses de la chair, « avec les vains raisonnements par lesquels on s'abuse soi-même pour se contenter d'écouter sans mettre la Parole en pratique. » (Jacq. I, 22.)

Mais enfin est-il vrai que les effets de la prédication soient aussi peu considérables qu'on le dit ?

On voudrait voir des « progrès marquants. » Mais ni l'Ecriture, ni l'histoire, ni notre expérience personnelle ne nous autorisent à attendre des progrès *très apparents* chez ceux qui nous écoutent. Dans l'individu ainsi que dans le monde, le royaume des cieux opère sa croissance comme le levain déposé dans la pâte, comme le grain de semence qu'un homme a planté dans son jardin, c'est-à-dire intérieurement et d'une manière insensible. Passé les premiers jours de la nouvelle naissance, le développement de la foi se fait d'une manière lente et difficile à constater, bien qu'il soit réel. Les progrès du croyant sont ceux de l'homme intérieur qui vit et s'enracine toujours plus profondément en Christ, de l'âme qui mûrit pour le ciel et se prépare pour l'éternité sous le regard de Dieu. D'ailleurs, l'effet produit par la prédication ne se traduit pas nécessairement en ce que nous appelons progrès, dans le langage des hommes ; elle sert à nourrir les âmes, c'est-à-dire à renouveler leurs forces, à réparer leurs pertes, à guérir leurs infirmités : on ne mange pas pour grandir seulement, mais pour vivre. En parlant des succès qu'elle pouvait obtenir auprès des prisonniers, M. Fry disait que c'était quelque chose déjà que d'empêcher un plus grand mal ; de même c'est quelque chose pour le pasteur, si Dieu ne lui donne pas des succès plus encourageants, que d'empêcher les âmes de périr, de soutenir les brebis languissantes, d'encourager et de fortifier ceux qui marchent dans le bon chemin. La vie chrétienne est une lutte ; ses crises sont d'obscurs combats ; ses pas en avant se comptent par les devoirs accomplis bien plus que par de grands triomphes : parvenu au terme de sa carrière, l'apôtre ne se glorifiait que d'avoir « combattu le bon combat et gardé la foi. » — Et puis rappelons-nous que, dans le milieu de civilisation où nous sommes placés, dans la lumière de ce jour du christianisme, qui, malgré tout, éclaire les nations, les conversions et les vies chrétiennes ne se détachent pas d'une manière frappante, comme elles se détachaient dans la nuit et sur le fond ténébreux du paganisme. — On se tromperait enfin quand, dans nos circonstances du moins, on jugerait des progrès de la parole sainte d'après l'accroissement extérieur des églises particulières : la semence se répand au loin sans qu'on sache comment ; elle germe dans les cœurs sans qu'on la voie, et le moment viendra où l'Eglise étonnée demandera d'où lui sont nés tous les enfants qui viendront à elle. Semez, semez avec confiance, la Parole ne retourne pas à Dieu sans effet. L'un sème avec larmes, un autre moissonne avec cri d'allégresse, « et il amasse du fruit pour la vie éternelle, afin que, et celui qui sème et celui qui moissonne, se réjouissent ensemble. » (Jean IV, 36.) La récompense n'est pas promise ici-bas.

Le royaume des cieux est l'œuvre des siècles, il a ses périodes et ses saisons. Il y a un temps de semer, un temps d'attendre, un temps de moissonner. L'arbre fleurit au souffle du printemps, son fruit se forme au soleil de l'été, et la récolte se fait en automne. Ouvriers d'un jour, nous ne comprenons jamais bien le plan de Dieu, ni la place que notre œuvre doit occuper dans l'accomplissement de ses desseins. Nous avons traversé un temps de réveil et même des jours d'agitation, nous vivons mainte-

nant en des temps plus calmes et en apparence stériles. Mais ces jours de calme et de stagnation apparente n'ont-ils pas leur tâche à remplir? N'ont-ils pas à mûrir le passé et à préparer l'avenir? Si le mouvement religeux paraît arrêté un peu partout, le monde lui-même est en travail d'enfantement. Nous sommes dans une période d'incertitude, de doute, il est vrai, mais aussi de discussion et d'élaboration. Outre le bien qu'elles peuvent faire immédiatement, la mission des églises libres, leur principale mission peut-être, est une œuvre de préparation en vue d'un avenir plus ou moins prochain. Est-ce à dire qu'il faille prendre son parti de la tiédeur spirituelle, et se bercer dans l'oisiveté en attendant l'avenir? A Dieu ne plaise! mais cela signifie qu'il ne faut pas perdre courage parce qu'on ne voit pas les résultats immédiats qu'on se figurait, et qu'il faut travailler avec persévérance en s'attendant à l'Eternel.

Cela dit, est-il bien conforme à la réalité des faits de dire que le sermon, ou la prédication en sa forme actuelle, est un moyen usé, désormais impuissant et qu'il faut remplacer? Ne parlons pas de la différence toujours plus sensible qui existe entre les nations où le sermon a régné et celles où il ne fut jamais qu'une chose accessoire, entre les nations protestantes et les nations catholiques: on répondrait que ces choses sont d'un autre temps, et que ce qui fut utile autrefois ne l'est plus aujourd'hui. Le Réveil est de notre temps et son principal instrument fut le sermon, souvent même le vieux sermon en trois points. Alors le discours religieux s'est montré une puissance aussi bien qu'aux jours de la Réformation; on l'a vu opérer des conversions en grand nombre, émouvoir des populations entières. Les âmes sauvées, les chrétiens vivants et actifs, les bonnes œuvres fondées et soutenues par la foi, les écoles chrétiennes, les institutions charitables multipliées, les églises nouvelles, les victoires remportées sur les préjugés et l'erreur, les idées évangéliques popularisées, toute cette vie religieuse, en un mot, qui constitue une ère nouvelle dans l'histoire de l'Eglise, sont autant de preuves que la chaire n'a pas cessé, au XIX[e] siècle, d'être le grand moyen d'action du christianisme; car ce qui a donné naissance à ce travail de renouvellement, et ce qui l'entretient, c'est la prédication proprement dite, avant et plus que toute autre chose, c'est le sermon malgré ses imperfections. Les autres moyens, livres, traités, journaux y ont contribué, mais ils sont venus après et ils sont demeurés accessoires; ils n'ont et ils ne peuvent avoir ni la même autorité, ni la même puissance, ni la même étendue.

Quant aux effets immédiats de chaque discours, ils sont plus nombreux qu'il ne paraît. Les consciences éclairées, les doutes dissipés, les convictions affermies, les cœurs consolés, les bonnes résolutions inspirées, les murmures apaisés, les irritations calmées, les humiliations acceptées, sont de tous les jours et de toutes les heures où la vérité est fidèlement annoncée, telle qu'elle est en Christ. Mais ces fruits bénis se produisent dans un monde caché aux yeux de la chair: le royaume des cieux ne vient pas avec apparence.

Il est vrai que dans le moment actuel l'indifférence est générale, l'incrédulité audacieuse et débordante, le matérialisme envahissant, les entraînements du siècle presque irrésistibles, et cet état général des esprits suffirait à expliquer les difficultés et le peu de succès de la prédication en ce qui concerne les masses. Mais pouvons-nous empêcher à la prophétie de s'accomplir et à l'apostasie des derniers jours de se manifester, comme elle s'est manifestée déjà dans le passé et comme elle se manifestera encore dans l'avenir[1]? N'est-il pas écrit que Jésus-Christ est un signe auquel on contredira, que l'Evangile est odeur de

[1] 2 Thes. II; 2 Tim. III; 2 Pier. III.

mort pour ceux qui périssent? N'y a-t-il pas dans l'histoire des moments qui sont «l'heure de la puissance des ténèbres,» des jours où le Christ paraît succomber et où ses adversaires triomphent? Mais je dis plus: en bien des lieux et notamment dans notre pays l'hostilité ouverte ou la sourde opposition qui se manifestent contre le christianisme pris au sérieux n'est-il point, par réaction, un effet de la prédication de l'Evangile et une preuve de son efficace? Et puis, dans cette opposition, que de préoccupations religieuses, que de graves questions posées, que de sérieux débats autour de la personne de Jésus-Christ! ce n'est pas la foi, mais ce n'est pas non plus la mort: en religion, la discussion vaut mieux que le silence. D'où vient cette fermentation sinon du témoignage rendu à la vérité et des semences jetées dans le monde avant tout par la chaire évangélique?

Que s'il fallait chercher une des causes du peu de résultats de la prédication dans l'état de la conscience religieuse moderne, dans la nature de notre christianisme actuel, dans la prédominance du côté subjectif et sentimental qui semble le caractériser; dans le manque de netteté et de vigueur de sa doctrine; dans l'oubli de certaines idées élémentaires, mais essentielles, sans lesquelles l'Evangile n'a pas de prise sur les âmes, telles que les idées de la sainteté et de la justice de Dieu, de la loi et du jugement, de la crainte du Seigneur et de la haine du mal, du devoir et de la repentance; dans l'absence de ce sérieux moral que l'apôtre avait en vue quand il invitait les chrétiens à « considérer la bonté et la sévérité de Dieu » (Rom. XI, 22); dans ce je ne sais quoi enfin de mou, d'énervé, de vaporeux et de subtil, dans cette espèce de langueur et, qu'on me passe le mot, de chlorose morale, qui n'est que trop commune aujourd'hui, toutes choses qui, dans le christianisme moderne, font un si frappant contraste avec l'énergique calvinisme des vieux huguenots, si, dis-je, il fallait chercher là en partie l'explication du peu d'action de la Parole de Dieu, alors on ne remédierait pas au mal en renvoyant l'Eglise aux exhortations fraternelles, puisque ce serait en appeler encore aux effusions du christianisme subjectif et que celui-ci ne pourrait qu'abonder dans son propre sens. Non, c'est à l'enseignement apostolique, à la loi et au témoignage, et par conséquent à la prédication des serviteurs de la Parole qu'il faudrait demander de réintroduire ou de fortifier dans la conscience chrétienne moderne les éléments religieux qui y sont trop faiblement représentés.

Il ne faut pas oublier une dernière cause qui nuit à la prédication dans nos églises. Par l'effet des circonstances et de la législation, l'Eglise libre se trouve dans une position exceptionnelle au milieu de notre peuple. La plupart de ses congrégations sont peu nombreuses et par cela même n'attirent pas les foules. Une muraille de préjugés les entoure, les arrête et paralyse l'action qu'elles pourraient exercer autour d'elles. D'injustes accusations et des intérêts politiques se joignent à la crainte des hommes et aux traditions nationales pour faire le vide autour d'elles. Mais le sermon est parfaitement innocent de la situation qui leur est faite; on l'abolirait pour le remplacer par des exhortations fraternelles qu'on n'y gagnerait rien, au contraire. Là où les causes que je viens d'indiquer n'existent pas ou agissent avec moins d'intensité, les chapelles s'emplissent, et ce qu'on vient y chercher c'est une bonne nourriture spirituelle, ce sont de bons sermons. Arrive le temps où les barrières qui nous isolent seront ôtées, et, sans attendre de miracles, on peut espérer que, dans les vraies conditions de la liberté, la prédication évangélique pourra aussi déployer son action dans un cercle plus étendu.

Qu'ai-je voulu dans les pages qui précè-

dent? Une seule chose : derrière les propositions qui nous étaient faites, j'ai vu une théorie sur la vie de l'Eglise que je ne crois pas juste, et j'ai voulu la combattre. Il m'a semblé que ce qui était mis en cause, c'était l'enseignement chrétien lui-même, tel que Jésus l'a institué et auquel il a rattaché la promesse d'être toujours avec son Eglise, et j'aurais désiré raffermir sur ce point une conviction que depuis longtemps déjà j'ai lieu de croire ébranlée dans quelques esprits.

Mais je suis loin de prétendre que tout soit au mieux dans la marche actuelle, et qu'il n'y ait ni réformes à accomplir dans la prédication, ni améliorations à introduire dans le culte. J'accède de tout mon cœur à ce principe que « tout dans les congrégations soit organisé en vue de la coopération active de chaque membre au grand travail que le corps se considère comme appelé à accomplir. » L'article de M. Glardon renferme d'ailleurs bien des idées qu'il faut prendre en considération. Les temps nouveaux appellent de nouvelles formes. On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres. Seulement que l'Eglise soit et demeure toujours la colonne et l'appui de la vérité, et que le flambeau de la Parole de Dieu ne cesse pas d'être haut élevé par elle!

R. CLÉMENT.

Rome et la France.

PREMIER ARTICLE.

—

Les espérances du catholicisme et le Concile.

I

A la fin du siècle dernier, Rome appartenait à la France; aujourd'hui, c'est la France qui appartient à Rome. Alors, c'étaient les intérêts de la politique qui dominaient les faits; aujourd'hui, ce sont les intérêts de la religion. A cette époque toutefois, on se crut délivré pour toujours des foudres du Vatican, non moins que de la célèbre Compagnie qui, pendant plus de deux siècles, en avait si souvent dirigé les éclats. C'était antérieur au Concordat français de 1801. Depuis cette rénovation politique de la religion du passé, on sut le pape prisonnier à Savone, à Fontainebleau, et la ville éternelle fut proclamée la seconde de l'Empire, sans que le monde moderne en prît grand souci au point de vue religieux. Le catholicisme, pensait-on, ne s'était relevé de son lit de mort que pour subir le supplice de la décapitation. Cependant, on ne décapite pas un cadavre, et s'il a pu ressusciter une fois, il peut ressusciter encore.

L'histoire offre peu de contrastes plus saisissants et à la fois plus instructifs que celui qui existe entre cette époque et la nôtre. Personne, on le conçoit, ne saurait y être sensible au même point que les hommes âgés qui ont conservé quelques souvenirs personnels de cet ancien temps. Même en 1817, peut-être encore vers l'an 1822, on ne rencontrait, ni à Paris, ni dans aucune des provinces qui nous en séparent, un seul individu portant habit de prêtre ou de moine. Cependant, le comte Joseph de Maistre avait publié en 1809 son fameux livre intitulé *le Pape*; en 1812, l'abbé Lamennais, célèbre plus tard par son *Essai sur l'indifférence religieuse,* avait combattu, dans son écrit sur l'*Institution des Evêques,* les doctrines gallicanes des abbés de Pradt et Grégoire; deux ans après, l'ordre des Jésuites, supprimé quarante ans auparavant, était rétabli par Pie VII rendu à la liberté. C'est ainsi que s'inaugurait une restauration catholique dont le sort jusqu'ici n'a pas ressemblé à celui de la restauration politique vainement tentée par les Bourbons. *Le Pape* de M. de Maistre, il est vrai, n'était pas demeuré sans de promptes et chaleureuses réponses de la

part de quelques membres du clergé français; mais ces réponses mêmes furent pour l'auteur l'occasion d'un nouvel écrit contre les prétentions de *l'Eglise gallicane*, écrit publié en 1821, l'année où mourut l'illustre écrivain. Ce dernier ouvrage, difficile à réfuter par des catholiques convaincus et conséquents, forme, avec l'autre, comme le moderne arsenàl de l'ultramontanisme. Dès lors, tout a concouru pour imprimer à la religion de Rome le caractère que nous lui voyons maintenant; en sorte qu'il est malaisé de décider quelles circonstances y ont le plus servi, du laisser aller de Louis XVIII, du bigotisme de Charles X, du libéralisme philosophique de Louis Philippe, de l'absurde don Quichottisme de la république, ou des ménagements politiques du pouvoir régnant. Quoi qu'il en soit, on ne saurait méconnaître que la force actuelle de l'ultramontanisme ne soit avant tout aux mains de la France; non par les fusils Chassepot seulement, mais par les publications et par l'incessante activité de son clergé. Voilà pourquoi, sans méconnaître ce qui, à cet égard, est digne d'attention dans les autres pays catholiques, c'est de la France surtout que je veux m'occuper.

Parmi ses docteurs, ceux qui me paraissent exercer l'influence la plus considérable, ce sont les RR. Pères de la Compagnie de Jésus. Ils le disent eux-mêmes, et s'ils ne s'en glorifient pas, il est sûr qu'ils en jubilent, joie parfaitement légitime chez des hommes qui se croient prédestinés à sauver leur Eglise; par elle, le christianisme et tout l'ordre social. On ne sait pas encore si tel sera l'effet de leur prodigieuse activité; toujours est-il qu'on le croit à Rome. Leurs succès d'autrefois, avec l'aide il est vrai d'un pouvoir maintenant à moitié paralysé; leur permanence, en dépit des suppressions et des expulsions; leur nombre toujours croissant, surtout au sein de la France, le pays de l'action et des propagandes; leur science incontestable et leur savoir faire devenu proverbial; l'appui servile qu'ils prêtent à la papauté, quand celle-ci les écoute; la position d'humble dépendance qu'ils affectent envers l'épiscopat et leur effacement apparent devant le clergé séculier; la souplesse avec laquelle ils savent en général se plier aux circonstances: tout cela, et d'autres choses encore, expliquent très bien la puissance morale de cette milice spirituelle si fermement enrégimentée.

Ce qui l'explique par-dessus tout, c'est la parfaite orthodoxie des Jésuites. On a pu les croire parfois plus catholiques que tel ou tel pape, mais c'était plutôt le pape qui n'était pas suffisamment de son propre avis. La théologie dogmatique et morale de la célèbre Compagnie n'est ni plus ni moins que le catholicisme du concile de Trente, et il n'y a pas de différence à établir entre ce catholicisme et l'ultramontanisme. C'est ce que bien des hommes pieux en France se refusent à admettre; mais s'il existe encore dans le clergé quelques rares partisans de ces libertés gallicanes que les papes n'ont jamais admises, la grande majorité, dit-on, est ultramontaine, et, dans la minorité, en est-il qui soient prêts au martyre pour la défense de ces libertés prétendues? Bossuet lui-même ne s'y risqua pas. En attendant, les plus prononcés parmi eux dans ce sens, sont obligés de subir les Jésuites et leur ultramontanisme, témoin Mgr. Darboy, laissant prêcher le père Félix à Notre Dame de Paris.

En de telles circonstances, il est d'un intérêt considérable pour tout le monde de connaître l'œuvre des fils de Loyola. Dire ce qu'ils font tous les jours et à toute heure chez les grands de ce monde et jusque dans l'intérieur des palais, ce n'est pas mon affaire; rappeler la part qu'ils ont prise à l'invasion des îles de l'Océanie et plus récemment à la guerre du Mexique, ce serait proprement sortir de la France de

1868, et je veux m'y tenir le plus possible. Je ne parlerai donc pas non plus de notre Sonderbund, lutte qui, pour les deux tiers de la Suisse, fut d'ailleurs une question d'indépendance politique plus que d'indépendance religieuse. Ce qui irait mieux à mon sujet, c'est le fameux *Syllabus*, dont personne ne doute que les RR. PP. n'aient été les inspirateurs ; c'est aussi la proclamation de leur dogme favori, relativement à la sainte femme dont ils sont, par leur institution, les fidèles chevaliers; c'est enfin le futur concile qui s'ouvrira, dit l'encyclique, sous l'invocation de la Vierge Marie, et dans lequel ils se promettent sans doute de jouer un grand rôle. Ce dernier point aura son chapitre à part. Quant aux deux autres, je les passe, pour me borner à des faits qui, moins généralement connus, caractérisent cependant, avec une grande précision, le genre de catholicisme qui se trouve maintenant aux prises avec l'esprit du siècle comme avec nous, et que ses avocats d'office comptent bien imposer un jour au monde entier.

Voulez-vous donc savoir quelles sont les espérances des bons catholiques ? Ecoutez le père Ramière :

« Nous croyons que l'Eglise catholique, la nouvelle Jérusalem, avant d'aller prendre possession dans le ciel, des gloires qui lui sont réservées, remportera sur la terre un plein triomphe, et verra tous les peuples unis et heureux sous son empire. Voilà ce qui est pour nous l'objet d'une complète certitude, qui ne le cède qu'à la certitude des dogmes de la foi. »

Ceci est extrait d'un livre intitulé : *Les Espérances de l'Eglise*. Un autre livre, *le Monde nouveau ou le monde de Jésus-Christ*, décrit en ces termes l'état et la félicité de la terre renouvelée:

« Une paix profonde et féconde durant laquelle les peuples changeront leurs épées en socs de charrue.... la délivrance des opprimés (Polonais, chrétiens d'Orient, etc.) et le soulagement des malheureux (corporations, œuvres de bienfaisance).... les relations d'égalité et de fraternité qui s'établiront dans toutes les hiérarchies, politiques, sociales, et religieuses ;... un développement extraordinaire des connaissances humaines dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel ;.... un grand développement de la richesse publique et privée, et surtout de la richesse agricole ;.... enfin la conversion des Juifs... L'homme alors *sentira* la présence de Dieu, il se *sentira* aux portes du ciel, n'ayant entre lui et Dieu qu'une toile d'araignée pour toute barrière. Il sera donc ravi et transporté. Or, ce ravissement et ce transport; c'est toujours de l'amour... Ainsi tout dans ce monde d'amour si généralement pressenti depuis un siècle.... se traduira en amour : le travail, la souffrance, la science, l'art, la politique même, que dis-je ? la diplomatie ! ! ! (C'est l'auteur qui place lui-même ces points d'admiration.) On ne peut rien dire de plus fort. La diplomatie aboutissant à l'amour des peuples, à l'amour de Dieu, c'est-à-dire à l'amour de la justice et à l'amour des opprimés ! ! ! Une fois cela dit on n'a plus rien à ajouter [1]. »

Si bien ; car j'ai gardé le meilleur pour la fin. Toutes ces merveilles qui, à part quelques excentricités, peuvent à la rigueur être prophétisées selon le texte des Ecritures habilement détournées de leur vrai sens, toutes ces merveilles auront pour effet ou pour cause (c'est ce que je n'ai pas bien compris) « la glorification de la Vierge et des Saints sous le règne de Jésus-Christ, le grand monarque ou l'inspirateur suprême du pasteur universel (le pape) et des chefs du gouvernement. »

Moyennant certaines atténuations et certaines réserves plus ou moins accentuées, le père Toulemont, rendant compte de l'ouvrage, ne se montre pas, du premier coup, trop éloigné de partager les vues de

[1] *Le monde nouveau*, par M. Pierre Pradié, pag. 515-526.

son confrère sur le monde nouveau[1]. L'entente pourtant n'est pas complète. Il y a dans le camp romain ce travail des esprits, mélange d'une vraie foi et d'une imagination souvent excessive, qu'on a pu fréquemment observer au sein de toutes les églises dans les temps fâcheux. La question de la fin du monde et du règne personnel de Jésus-Christ sur la terre y donne naissance à une foule de publications d'un haut intérêt dans cet ordre d'idées. « Les livres, les brochures, dit le P. Toulemont, les articles de journaux ou de revues consacrés à ces questions (par des catholiques) se multiplient en des proportions tout à fait extraordinaires. » Ce sont, par exemple, le *Règne temporel de Jésus-Christ*, étude sur le millénarisme, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, 1868 ; les *Derniers temps*, par M. l'abbé Rougeyron, 1866 ; *Essai sur le livre de Job et les prophéties relatives aux derniers temps*, par M. l'abbé Moglia, 2 vol., 1865; la *Régénération du monde*, opuscule dédié aux 12 tribus d'Israël, par M. Joseph de Félicité, 1860; la *Morale et la loi de l'histoire*, par le R. P. Gratry, de l'Oratoire, 2 vol. 1868; les *Espérances de l'Eglise*, par le P. Ramière, 1861 ; le *Monde nouveau* ou le *Monde de Jésus-Christ*, par M. Pierre Pradié, 1863; le *Mémorial catholique*, etc.

Parmi ces auteurs d'écoles diverses, il en est qui, voyant tout en beau, disent avec Mgr de Ségur, dans son opuscule sur la *Révolution*, page 135 :

« Après avoir annoncé les signes avant-coureurs du dernier combat, Notre Seigneur, au XXIVe chapitre de l'Evangile de St. Matthieu, dit formellement que la consommation viendra quand l'Evangile aura été prêché à toutes les nations. Or, il est notoire qu'il ne reste plus aucun peuple sur la terre à qui l'Evangile n'ait été prêché. Depuis trente ans surtout, la propagation de la foi (catholique) a pris une extension prodigieuse: l'Océanie entière est évangélisée ; nos missionnaires ont pénétré jusque dans le centre de la Haute-Asie, jusque dans le Thibet ; l'évangélisation de l'Afrique, même de l'Afrique centrale, est glorieusement commencée ; les deux Amériques ont été parcourues par les hérauts infatigables de Jésus-Christ. Encore un demi-siècle, moins que cela peut-être, grâce aux révolutionnaires d'Europe, qui chassent au loin tous les ordres religieux et principalement les puissantes légions de la Compagnie de Jésus, et il est certain que l'Evangile du royaume aura été prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin. Je le demande, dit Mgr de Ségur, comment échapper à ce fait, à ces paroles et à leurs conséquences évidentes ? »

Le P. Toulemont y échappe toutefois par de très bonnes raisons ; en sorte qu'il lui est impossible de partager cet optimisme. Il ne saurait, d'un autre côté, se faire l'écho de ceux qui, pensant que l'iniquité est parvenue à son comble et désespérant du présent, se jettent à corps perdu vers le siècle à venir. Les misères de notre époque, sans doute, sont lamentables, et il est facile d'en tracer un sombre et douloureux tableau. Le P. Toulemont lui-même ne s'y épargne pas ; et pourtant, dit-il :

« Est-ce apprécier sainement les choses que de dire avec l'école de la fin du monde : Le mal l'emporte, la foi s'en va ; la grande apostasie est sur le point de se consommer ; tout est perdu ; plus de ressource; plus de remède ; plus d'autre solution possible que l'intervention personnelle du Souverain Juge, qui va venir châtier ses ennemis et venger son Eglise?.... » Consultons l'histoire, « l'histoire impartiale et sincère, celle qui ne connaît pas les partis pris de dissimulation intéressée ; » elle nous dira que « l'Eglise et l'humanité ont déjà passé

[1] *Etudes historiques, religieuses et littéraires*, par des Pères de la compagnie de Jésus. Octobre, 1868.

par des crises tout aussi redoutables, et beaucoup plus redoutables peut-être que celles qu'elles traversent en ce moment. » Les persécutions des premiers siècles et les détestables hérésies qui, de bonne heure, déchirèrent en tout sens l'unité du dogme: l'arianisme; l'invasion des barbares; la lutte de l'Eglise avec les éléments du monde nouveau qu'elle devait façonner. « Je porte mes regards plus loin, dit le P. Toulemont, avec une impartialité pleine de courage, et, ô douleur ! je vois un jour les Théodora et les Marozie trônant à Rome. Je n'ose transcrire ici, même en leur langue originale, les réflexions du grand Baronius sur ces années trois fois néfastes. — Spectacle non moins douloureux ! Je vois encore, et à diverses reprises, l'épiscopat fléchissant presque en masse sous le poids des causes corruptrices, et le clergé presque tout entier rongé par la double plaie de l'incontinence et de la simonie; » avec cela les hérésies du XIIIme siècle (l'âge d'or pourtant); Frédéric II et Philippe-le-Bel; le grand schisme d'occident. « Luther n'a plus qu'à paraître, et bientôt le chef du monde catholique, par chacun des courriers qui lui viendront de tous les coins de l'Europe, apprendra coup sur coup, comme le patriarche d'Idumée, la nouvelle d'un nouveau et immense désastre... Eh bien ! qu'on nous le dise, notre siècle a-t-il vu éclater des catastrophes plus grandes que celles là ? Nos maux présents, nos pertes, nos désastres, nos symptômes sinistres, ne sont-ils pas, à tout prendre, moins redoutables et moins menaçants que ceux qui signalèrent la plupart de ces lamentables époques ? Libre à chacun d'en penser ce qu'il voudra; quant à nous, l'histoire en main, nous croyons que, malgré tout et en dépit de tout, le XIXme siècle vaut encore mieux..... Qu'on voie la France, par exemple, quels progrès accomplis depuis une soixantaine d'années, progrès magnifiques, étonnants, inespérés ! Quelle efflorescence de vie chrétienne et catholique ! Quel essor donné aux missions étrangères par le denier toujours grossissant de la propagation de la foi ! Quel réveil et quel épanouissement des grandes corporations religieuses, sans parler des nouveaux rameaux qui s'élèvent sans cesse sous leur ombrage ! Quelle profusion d'œuvres de tout genre ! Non, la foi n'est pas en décadence parmi nous ! » « L'enceinte des églises, dans les grands centres de population, devient presque partout trop étroite..... La présence d'un homme dans une église, au commencement du siècle, faisait événement; on aurait aujourd'hui trop à faire s'il fallait encore s'en étonner; des étudiants, des militaires confessent hautement leur foi; dans telle de nos grandes villes, non-seulement une magistrature, mais un barreau qui compte en majorité parmi les membres de son conseil des chrétiens pratiquants; un corps de médecins, ce qui est peut-être encore plus rare, où le même calcul donne le même résultat.... » Et si le mal est encore grand partout (or c'est le mal surtout qui frappe les yeux), ne nous hâtons pas d'accuser notre siècle: ni la révolution, ni le journalisme, ni aucun autre agent du même genre, ne sont ici les grands coupables. « Pour les trouver, » il faut remonter beaucoup plus haut, dans ce qu'on appelle *l'ancien régime;* et là, dit notre révérend Père, toujours d'une remarquable hardiesse, « là, sans chercher longtemps, l'on découvre la perverse influence d'une aristocratie corrompue par la cour, celle des monastères flétris par la commende, et aussi, hélas, les lamentables souvenirs des hontes et des scandales du sanctuaire. Ces tristes choses sont bien loin de nous, sans doute; elles n'en ont pas moins laissé sur ces malheureuses contrées une espèce de vapeur empoisonnée, et comme un héritage de malédiction et de mort. Et pourtant, sur plus d'un point, le zèle sacerdotal a déjà accompli des prodiges; le sol com-

mence à reverdir et les oasis s'élèvent au milieu du désert.... »

« Si nos regards se portent sur les autres pays chrétiens, nous y verrons, ce semble, des signes consolants, sinon tout à fait rassurants, à côté des symptômes tristes et alarmants. » L'Italie ne saurait être perdue pour ce catholicisme qui est sa religion plus qu'à aucun autre peuple. « Le vieux sol italien recouvrera son ancienne et proverbiale fécondité. Retrempée par l'épreuve, cette nation si heureusement douée sous tant de rapports, aura réappris la forte discipline des esprits et des caractères, l'intelligence pratique de la lutte et de la vie militante, les puissantes initiatives individuelles et collectives, le vrai *fara da sè* catholique, condition de salut plus que jamais nécessaire pour les sociétés chrétiennes au milieu de notre ère moderne. » Quant « à la Pologne, c'est « pour tous les cœurs catholiques, l'amertume des amertumes, la croix des croix.... N'importe, la prière lui reste... » Mais « sa sœur, longtemps martyre comme elle, l'Irlande... jetée au delà des mers par le souffle des tempêtes, cette graine féconde d'un rameau de l'arbre celtique, est allé porter dans le Nouveau-Monde, au sein de la race anglo-saxonne, des germes salutaires, des instincts moins prosaïques et moins positifs, des aspirations plus idéales, des sentiments plus nobles et plus désintéressés, et par-dessus tout, ce sens naturellement croyant et catholique qui est comme sa vie et le fond de son être. Un jour peut-être, grâce à l'émigration irlandaise, la grande démocratie américaine pourra accomplir, au profit de la cause de Dieu, les immenses destinées qui lui semblent réservées. » Le P. Toulemont confesse bien que, jusqu'ici « les descendants des Irlandais ont fléchi trop souvent après les deux ou trois premières générations; » mais la cause en était au trop petit nombre de prêtres, et ce nombre s'accroît journellement. « L'hérésie protestante, d'ailleurs, non-seulement en Amérique, mais en Europe et partout, est depuis longtemps sortie de son ère conquérante. Tout ce que sa propagande peut gagner sur l'Eglise catholique lui rapporte plus de honte que de gloire; tout ce qui vient d'elle à nous, dit le R. P., c'est presque toujours ce qu'elle a de meilleur. Nul doute qu'elle ne soit en pleine décomposition, ou du moins en pleine et irrémédiable décadence. » Aussi que de convertis illustres l'Allemagne protestante n'a-t-elle pas donnés au catholicisme depuis un demi-siècle! « Plus large encore, on peut le croire sera la place nouvelle que Dieu réserve à l'Angleterre..... Inutile enfin de rappeler, puisque nul ne les ignore, les succès presque sans exemple que l'apostolat catholique a remportés, depuis quelques années, dans la Hollande, autrefois l'un des plus puissants boulevards du protestantisme, et à Genève, cette sombre métropole de l'hérésie calvinienne. »

Le P. Toulemont aurait pu reproduire ici une prophétie de M. de Maistre qu'il avait citée plus haut: « Si l'on vous disait que dans le courant du siècle on dira la messe à Saint-Pierre de Genève et à Ste-Sophie de Constantinople, il faudrait dire: Pourquoi pas? »

« Au risque de scandaliser les admirateurs du moyen âge, continue le P. Toulemont, nous dirons qu'on serait bien embarrassé de prouver qu'il n'y a pas aujourd'hui sur la terre, toute comparaison faite, autant de mérites, autant de vertus, autant de justes, et surtout autant d'âmes qui se sauvent, que dans les meilleurs siècles chrétiens, sans en excepter le XIII[me] siècle. « Il est bien entendu, dit-il dans une note, que quand nous parlons des *âmes qui se sauvent*, nous y comprenons celles qui n'appartiennent que *matériellement* au schisme et à l'hérésie, et qui, d'ailleurs, accomplissent les conditions nécessaires. Ceci est très digne d'attention, au point de

vue où nous sommes. » Sans nier d'ailleurs le caractère exceptionnellement grave des temps actuels, « n'est-il pas évident que l'Eglise catholique » a, elle-même aujourjourd'hui, une force qu'elle n'a jamais sentie à ce degré, ni avec cette extraordinaire intensité ; je veux parler de sa puissante et triomphante unité : unité des fidèles avec leurs chefs, unité des pasteurs avec l'infaillible Pasteur suprême des agneaux et des brebis[1]. Voilà la plus splendide compensation de tous nos maux ! Voilà le symptôme consolateur par excellence ! Voilà enfin le signe assuré de nos victoires et de nos triomphes ! » Et que n'est-il pas permis d'attendre du Concile maintenant convoqué? « Concluons donc hardiment, puisque nous le faisons avec Pie IX, en faveur du sentiment de l'espérance. »

Ainsi s'exprime le P. Toulemont. Un homme qui parle si bien du passé et qui n'est point étranger au temps présent, mérite qu'on l'écoute quand il prophétise l'avenir. On vient d'entendre qu'il fonde une grande espérance sur les travaux du futur concile. C'est donc un sujet à étudier, et nous le ferons en prenant pour guide un de ses savants et honorables collègues.

II

Sint ut sunt aut non sint! « être ce qu'ils sont ou n'être pas. » Ce mot bien connu du P. Ricci, général des Jésuites au moment de la suppression de l'ordre en 1773, semble aussi la devise du catholicisme tout entier. Il se vante de n'avoir jamais varié, et l'on est assez porté à croire qu'une catastrophe plus grande qu'aucune des précédentes, pourra seule le faire cesser d'être tel qu'il est, en lui arrachant son existence même. Cependant, le *sint ut sunt* ne veut pas dire l'immutabilité absolue. Il y a des quantités algébriques qui changent de forme sans changer de valeur. L'institution catholique, ou jésuitique n'importe, on peut employer ces deux expression l'une pour l'autre ; l'institution, dis-je, est construite de telle sorte que, demeurant ce qu'elle est au fond, elle sait se plier aux circonstances dans la mesure nécessaire ; tels ces balanciers formés de divers métaux, qui restent fidèles à eux-mêmes, malgré les variations de la température.

J'en possède un exemple et à la fois une preuve dans les *Etudes religieuses, historiques et littéraires,* par des PP. de la Compagnie de Jésus, livraison d'octobre et de novembre 1868. Deux articles remarquaquables du R. P. Matignon nous font connaître « l'action sociale de l'Eglise dans les conciles. » Ceux-ci, selon le docte écrivain, ne feraient que constater par l'intermédiaire des évêques ce qui est de foi dans les églises, ce qu'elles veulent, ce qu'elles pratiquent, le concile étant une simple assemblée représentative avec mandat impératif, bien que non formulé. Le pape à son tour, sans qu'il ait à cet effet besoin d'une inspiration spéciale, aurait pour suprême fonction de proclamer le résultat de l'enquête, si je puis ainsi dire ; et l'infaillibilité, soit du concile, soit du pape, résulterait de l'infaillibilité, ou, si l'on veut, de l'indéfectibilité de l'Eglise dans son ensemble, selon cette parole de Jésus-Christ : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

En partant de ces données, on s'explique facilement « ce qu'il y a de fixe et ce qu'il y a de variable dans la législation ecclésiastique. »

« La société religieuse, dit le P. Matignon, est divine dans sa fondation, mais elle est humaine, à considérer les membres qui la composent. Parce qu'elle a Jésus-Christ pour auteur et l'Evangile pour code, il est évident que sa constitution prise en elle-même n'est ni perfectible, ni sujette au changement ; que la loi morale

[1] C'est du pape qu'il s'agit : des chrétiens évangéliques pourraient s'y tromper.

qui la régit ne saurait être différente aujourd'hui de ce qu'elle était hier; mais parce qu'elle renferme dans son sein des populations fort diverses, parce qu'elle rassemble, dans l'unité de la foi, des générations qui se succèdent sans se ressembler, dont le caractère, les habitudes, les idées, seront parfois séparées comme par des abîmes, il est clair que le gouvernement de cette société doit avoir un côté essentiellement relatif; que les lois qui lui conviennent à telle époque ne seraient plus, à telle autre, en rapport avec ses besoins; c'est donc à la sagesse de ceux qui sont à sa tête de comprendre ces différences, de sentir ces nécessités et d'y faire droit. — On peut aussi bien être en révolte contre l'Eglise pour vouloir, malgré elle, ressusciter un ordre de choses ancien que pour chercher à faire prévaloir un ordre de choses nouveau. » Ce fut le crime dont se rendirent coupables les Jansénistes, dit notre R. Père, en voulant faire revivre la discipline des premiers siècles, discipline justement mitigée par les pontifes et les conciles, et, aurait-il pu ajouter, sous le souffle des fils de Loyola. « Puis, continue-t-il, que de choses s'accomplissaient jadis sans difficulté, qui deviennent aujourd'hui à peu près impossibles. Combien d'autres seraient mille fois plus onéreuses qu'elles ne l'étaient à l'époque où on les voyait universellement en vigueur.... Il faut tenir compte du milieu social, il faut peser les obstacles, apprécier les résistances de l'opinion, calculer la puissance du courant à remonter, la diminution des forces physiques et des facilités morales dont on dispose.... » Par exemple, « qu'était-ce qu'un hérétique, il y a quelques siècles? Un révolté, un ennemi non-seulement de la société religieuse, mais aussi le plus souvent, de la société civile.... Aujourd'hui, celui qui naît dans le sein de l'hérésie, où sa famille a vécu peut-être depuis trois cents ans, ne ressemble guère à ces sectaires du moyen âge (les Albigeois et les Vaudois), ni même à ces premiers adeptes de Luther et de Calvin. Son état est un malheur bien plus qu'une faute. Et tant que sa bonne foi n'est pas troublée par le doute, au lieu de le condamner, on ne peut que le plaindre. L'Eglise catholique, tout en déplorant ses erreurs, ne saurait donc avoir vis-à-vis de lui l'attitude qu'elle prenait jadis contre ceux qui déchiraient à la fois son sein et celui de la patrie. Aussi voyons-nous les facilités qu'elle met au retour de nos frères égarés, l'indulgence avec laquelle elle les accueille et les admet au bercail, jusqu'à les décorer du sacerdoce; jusqu'à leur confier les dignités les plus hautes et les plus importantes... »

« Les changements qui se sont produits par le passé dans la discipline pourraient présager encore de nouvelles modifications pour l'avenir. Que serait-ce si nous abordions les matières de l'administration proprement dite? Que de règles du droit canonique aujourd'hui inapplicables, parce qu'elles sont en contradiction avec nos mœurs, ou parce que les rapports établis entre la société religieuse et la société civile n'en permettent plus l'observation!..... Nos évêques constatent à chaque pas cette impossibilité; ils sont les premiers à gémir d'un état de choses que la loi ne régit plus et qui se trouve, bon gré mal gré, abandonné en bien des points à l'arbitraire. De là parfois des malaises; de là aussi des récriminations ou des malentendus regrettables. Le code ecclésiastique, rédigé pour une société toute différente de la nôtre, sollicite une révision qui le mette en harmonie avec les nouveaux besoins; selon toute apparence, ce ne sera ni la moindre préoccupation, ni la tâche la plus facile du concile qui doit bientôt se réunir. Quand il n'aurait point d'autre raison d'être, celle-là seule suffirait bien à en montrer l'opportunité, pour ne pas dire la nécessité morale.... La force des choses a détruit presque partout les vieilles institutions;

l'antique édifice est démoli, et jusqu'à présent rien n'a été construit à la place. Si quelque part les cadres existent encore, ne sont-ce pas peut-être des cadres vides ? Or si une organisation nouvelle a pu être essayée, cette organisation n'a-t-elle pas besoin d'une sanction définitive ? »

Voilà ce qui est clair. Si le P. Toulemont, nous l'avons vu, ne craint pas de rouvrir sans beaucoup de ménagements les anciennes plaies de son Eglise, le P. Matignon ne montre pas moins de courage à en dévoiler les difficultés actuelles. Mais où gît le mal ? Nulle hérésie nouvelle ne se manifeste au sein du romanisme, nul schisme patent ne le menace; il entretient plutôt l'espoir de recouvrer bientôt tout ce qu'il perdit anciennement. Ses difficultés, c'est visible et avoué, viennent de son désaccord avec les institutions et les besoins de la société, telle que des révolutions successives l'ont façonnée. Pour y obvier, on n'ira pas jusqu'à forger un christianisme auquel puissent souscrire les incrédules de toute sorte, et l'on restera par ce côté fort supérieur à certaines églises protestantes évangéliques de la Suisse et de la France; mais tout ce que le catholicisme a de flexible, fléchira. Les PP. du concile commenceront sans doute par confirmer les décrets des conciles antérieurs, c'est la coutume, et Rome n'a pas l'habitude de se donner des démentis formels. Peut-être, comme quelques-uns le pensent, définira-t-on l'infaillibilité papale en termes plus catégoriques qu'on n'a osé le faire jusqu'ici, et tout autrement que ne semble l'entendre le P. Matignon. Peut-être ! Mais peut-être aussi que les évêques accourus de toutes parts, constateront la nécessité, l'urgence de certaines concessions, concessions voulues par le monde, consenties par beaucoup de croyants, exigées impérieusement « par la force des choses; » et le pape les proclamera. Ce serait de l'inattendu pour bien des gens, mais non pas pour le R. Père qui me sert de flambeau. Est-ce donc que nous devrions voir en lui un de ces esprits peu sûrs, amis ardents de toute innovation et prenant leurs rêves pour des réalités? Non, les RR. PP. de la Compagnie de Jésus sont des gens prudents, bien informés, et fort peu désireux de se compromettre par des prédictions hasardées. Les personnes qui se croient permis de tenir pour suspect tout ce qui vient d'un certain côté, voudront-elles ne voir dans le discours du P. Matignon qu'une sorte de ruse de guerre, une tactique habile en vue de rassurer l'opinion, pour qui le futur concile n'est que le futur hérault de l'ultramontanisme le plus prononcé? Mais non; tout peut se concilier. Au sein de l'Eglise, la déification toujours plus complète du pape, « Suprême Pasteur des brebis; » à l'extérieur, cette même Eglise cédant aux circonstances et prenant des mesures pour ne plus se heurter contre les exigences de la société moderne, tout en se rattachant plus que jamais à son chef en matière spirituelle. Le dogme se renforce; l'organisation intérieure subsiste; les rapports avec les institutions civiles auront ou sembleront avoir seuls changé. C'est ainsi que l'Eglise et ses plus fermes appuis, les RR. PP. Jésuites, resteront ce qu'ils sont, mais non pas à tous égards tels qu'ils sont.

Avouons toutefois qu'il est interdit aux plus habiles de savoir d'avance ce qui sortira d'une assemblée de cinq ou six cents membres peut-être, laquelle venant, sous la pression de circonstances imprévues, à n'avoir qu'une quarantaine d'assistants, n'en serait pas moins le vingtième concile œcuménique, et le cinquième de ceux qu'aura vus l'ancienne ville des Césars. Avouons encore que si l'événement allait réaliser les prévisions du P. Matignon, ce qui, à mon avis, serait de la part du concile un vrai coup de maître, nous assisterions de la sorte à un spectacle bien merveilleux. Ce serait un changement à vue qui n'aurait

pas eu son égal et qui ne satisferait pas tout le monde. Laissant de côté l'horrible désappointement des catholiques qui ne cessent d'estimer possible et désirable le retour pur et simple au moyen âge, comment d'autres accepteront-ils de la société moderne le principe actuellement élémentaire qu'on appelle la liberté religieuse, et, dans ce principe, ce qu'il y a de plus primordial, la simple tolérance? Voici la réponse :

Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, obligé de se défendre contre certaines accusations du clergé protestant de la Hesse, a publié une brochure dans laquelle il recommande l'*égalité civile* de tous les cultes comme le seul moyen d'obtenir la paix religieuse[1]. Que chaque confession puisse conserver et professer tous ses dogmes sans exception, lors même qu'ils seront en opposition avec ceux des autres confessions civilement reconnues; et que toutes les églises aient la liberté non-seulement de prêcher leur foi, mais aussi de la défendre et de la propager par tous les moyens honnêtes : tels sont les points fondamentaux, selon l'honorable évêque de Mayence. Puis il explique et corrobore tout à la fois sa pensée, en disant : « Si je reconnais le droit de liberté civile à une confession dont je rejette les dogmes, ce n'est pas que je reconnaisse des droits à l'erreur ; c'est parce que je ne reconnais à l'Etat ni le droit ni le pouvoir de prononcer sur la vérité et la légitimité des croyances. » — Je pourrais demander à Mgr de Ketteler s'il n'y aurait pas moyen peut-être d'accorder aux errants quelques droits, sans pour cela légitimer leurs erreurs ; mais il vaut mieux donner à nos lecteurs les réflexions qu'a suggérées au P. Sattler cet exposé de principes.

« L'incompétence de l'Etat à décider dans les matières religieuses, dit-il, ne suffit pas, en thèse générale, pour l'obliger à tolérer toutes les confessions religieuses. Elle ne suffit même pas, par elle-même, pour rendre juste et morale une tolérance égale de tous les cultes. Il est très vrai que l'Etat, par lui-même, n'a aucune des conditions nécessaires pour juger de la vérité des croyances et de la légitimité des cultes. Mais d'abord, Dieu a clairement manifesté la vérité et la légitimité exclusive de la religion catholique. Il a de plus constitué un tribunal suprême, infaillible, pour juger de la vérité des croyances et de la légitimité des cultes. Ainsi l'Etat, en réservant le droit d'existence et de libertés légales au catholicisme, qui seul peut y prétendre en stricte justice, ne se pose pas comme juge, son rôle se borne à appliquer un jugement préexistant, porté par une autorité parfaitement compétente. Il n'y a en cela ni injustice ni excès de pouvoir (!!); les difficultés ne peuvent porter que sur l'opportunité d'une pareille mesure. Mais en face de tout gouvernement hostile à l'Eglise catholique, on peut invoquer avec vérité l'incompétence de l'Etat contre toute restriction apportée à la liberté des cultes. Le catholique le plus sincère peut l'invoquer, non-seulement contre les entraves posées au catholicisme en particulier, mais encore contre les atteintes portées à tout culte légalement reconnu. En voici la raison. L'Etat ne reconnaissant pas les droits de l'Eglise catholique, y étant même opposé par nature ou par intérêt, est naturellement disposé pour l'erreur contre la vérité. Dans le plus grand nombre des cas où il peut juger à propos de restreindre la liberté des confessions, on peut sans injustice le croire incapable de distinguer et de sauvegarder les droits de la vérité, du catholicisme. De ces conditions, il résulte pour l'Etat une incompétence suprême sur tout ce qui touche à la liberté religieuse. Les catholiques ne peuvent lui reconnaître aucun droit à exclure une confession chrétienne de la liberté civile, en tout ou en partie ; agir autrement serait nourrir dans l'Etat la ten-

[1] *Die Wahren Grundlagen der religiösen Friedens.* 1868. 2e édition.

tation perpétuelle des empiétements sur le terrain religieux et des vexations contre le catholicisme en particulier. Quoi qu'il en soit de la loyauté et de l'esprit libéral de tel ou tel gouvernement protestant, ces remarques trouvent une application plus ou moins juste dans la plupart des Etats allemands. Le point de vue sous lequel Mgr de Ketteler envisage la moralité de l'égalité civile des cultes est donc, ce me semble, acceptable et vrai pour les circonstances [1]. »

« Par la force des choses, avait dit le P. Toulemont, et « pour les circonstances, » ajoute le P. Sattler, sans renoncer à signaler ce que la tolérance a foncièrement de peu moral à leurs yeux. Ceci n'est pas très rassurant dans la bouche de personnes qui peuvent toujours se flatter de quelque heureux revirement. Et puis, c'est seulement en faveur des cultes «reconnus,» qu'on accepte, parce qu'il le faut bien, l'égalité civile; mais à qui appartiendra-t-il de reconnaître à un culte le droit d'exister? Est-ce à l'Etat, dont on vient de déclarer l'incompétence en matière religieuse, et si ce n'est pas à lui, à qui donc? Encore remarquez-le, ce n'est pas à l'Etat d'une manière absolue qu'on désire échapper, c'est aux Etats qui ne veulent ou ne peuvent plus accepter l'humble ou si l'on veut la glorieuse condition d'instrument exécutif des décisions de la cour romaine. Il y avait naguère l'Autriche; hier encore l'Espagne; il y a la France, le plus qu'il lui est possible en ces temps de malheur. C'est à ces Etats que certaine encyclique interdisait même la tolérance. Mais ils ne sont pas seuls au monde. Il y a des Etats protestants qui passent à côté des bulles sans y prendre garde, et des Etats mauvais catholiques qui se permettent d'en rire. Aux uns et aux autres, ce sera donc l'égalité civile des cultes que le catholicisme demandera, dans l'intérêt évident de sa propre conservation. Ils sentent, les défenseurs de Rome, qu'il pourrait y avoir contre eux « un juste retour des choses d'ici-bas; » que les arguments par lesquels ils ont « tous, et toujours et partout, » travaillé à l'écrasement du protestantisme, auraient entre nos mains à leur égard une force non moins grande; que c'est même avec leur appui que le papisme fut longtemps et impitoyablement proscrit dans la plupart des pays protestants : ils sentent cela; les choses en sont venues au point que leurs principes les effrayent pour eux-mêmes et, « à raison des circonstances, » ils réclament la liberté et l'égalité civile des cultes. C'est déjà quelque chose, c'est même beaucoup, quand on se reporte par la pensée à ce qu'étaient les vœux, les professions, les actes du clergé romain au temps de François I[er] et de Charles-Quint, de Pie V, de Philippe II et du duc d'Albe, de Louis XIV, de Basville et de Louvois; même à la veille de 1789, ou encore sous la Restauration. C'est beaucoup et cependant c'est peu. Qu'est-ce en effet qu'une liberté et une égalité de circonstance? Qui répondra de ce que pourraient entreprendre les Jésuites et le catholicisme, si, par quelque jugement de Dieu, des officiers de la mort, tels que ces princes et ces papes, retombaient entre leurs mains?

Pourtant, soyons modestes. La plupart de nos confessions de foi du XVI[e] siècle, si ce n'est toutes, imposaient au magistrat le devoir « de réprimer par le glaive les hérétiques. » C'est ce que nos pères avaient appris de l'Eglise qu'ils venaient de quitter ou plutôt qui les avait retranchés de sa communion à cause de leurs prétendues hérésies, puis livrés au bras séculier pour leur entière extermination. Voici toutefois la différence radicale qui, à cet égard, comme à tant d'autres, existe entre les catholiques et nous. Sans prétendre que nous ne comptions plus dans nos rangs aucun adversaire de la liberté religieuse, vu qu'on

[1] *Etudes religieuses, historiques et littéraires.* Août 1868.

n'extirpe pas en une heure l'arbre qui a quinze siècles de végétation, il est sûr que nous avons généralement abjuré les principes d'intolérance de nos prédécesseurs; que s'il est encore des protestants qui ne voient dans l'égalité des cultes qu'un mal nécessaire, le courant actuel des idées, surtout chez les réformés, est de l'envisager comme un acte de justice, tout à l'honneur et au profit de la vérité. En un mot, nous désavouons hautement la barbarie de nos pères, tout en leur conservant le respect et l'amour qu'ils méritent. Les catholiques ultramontains, et même les autres, s'ils ne sont pas dans le camp de la philosophie, le font-ils avec la même unanimité, la même conviction et le même entrain? Rougissent-ils du sang innocent que le fanatisme de leurs ancêtres a versé? Soumettent-ils à révision les décrets des conciles et des papes qui ont allumé tant de bûchers et dressé tant de gibets, comme nous avons révisé le procès de Servet et comme nous disons anathème aux anathèmes de nos anciens docteurs? C'est égal, de même que, rendus plus clairvoyants par de douloureuses expériences, nous avons mieux compris ce que l'intolérance a d'abominable et de contraire à l'Evangile, ne peut-on pas espérer que les catholiques romains s'instruiront à leur tour? Voilà déjà le P. Toulemont qui écrit ces paroles remarquables: « Certes les puissances temporelles ont rendu jadis à l'Eglise des services inappréciables! Mais aussi combien de maux, combien de calamités ne lui ont-elles pas infligés? Presque toutes les hérésies, presque tous les schismes, sans parler d'une foule d'autres fléaux, n'ont pu grandir, se propager et se perpétuer que sous l'ombre de leur protection. Il faut s'arracher les deux yeux pour ne pas voir cela[1]. » — C'est vrai; mais il y a bien d'autres choses qu'on ne veut pas voir, et toutes les erreurs se tiennent par une étroite solidarité. Tant qu'un mot de St. Augustin sera, pour les catholiques, revêtu de la même autorité que les déclarations contraires les plus formelles des Ecritures, et tant que les décrets du pape et des conciles seront à leurs yeux des paroles même de Jésus-Christ, on ne voit pas comment ils sortiront de l'impasse où ils se sont mis.

Oserai-je dire quelle est pourtant mon espérance? Ce catholicisme ultramontain qui a tant de peine à accepter la simple tolérance, en sorte que la seule supposition de la voir établie dans la ville de Rome lui cause des frissons, est peut-être moins loin que le protestantisme évangélique, pris dans sa généralité, d'accepter le mot de M. de Cavour, si ce n'est même d'en provoquer la pleine réalisation. Au fond, ce serait une autre manière de sauvegarder l'idée dogmatique de l'intolérance. Désormais, le crime du « laisser faire » et du «laisser dire» appartiendrait exclusivement à l'Etat. L'Eglise continuerait à protester, et la conscience des papes se mettrait à couvert sous un nouveau *non possumus*.

Il est à remarquer d'ailleurs que le père Félix dans ses célèbres *Conférences*, comme le père Hyacinthe dans les siennes, comme les *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, comme le *Récit d'une sœur*, et généralement comme tous les écrivains les plus dévoués à la papauté, ne se lassent pas de prôner les triomphes de leur cause, ou du moins sa situation particulièrement prospère dans les pays où l'union de l'Eglise et de l'Etat est en voie de dissolution, si déjà le divorce n'est consommé. Ainsi, non-seulement aux Etats-Unis, mais en Irlande, en Hollande, en Belgique, à Genève, et combien ne voudraient-ils pas qu'on en pût dire autant de la Pologne? Ils vont même jusqu'à reconnaître que, dans l'état actuel des choses, mieux vaut aux catholiques d'appartenir à un prince protestant qu'à un prince de leur propre communion. Je

[1] *Etudes religieuses*, etc. Décembre 1868, p. 865.

le crois ; car, si nul jésuite ni aucun prêtre ne peut y avoir l'oreille du souverain, ce qui du reste n'est pas toujours bien vu même des peuples catholiques, le souverain, par compensation, ne saurait songer à exercer son action sur les évêques en matière de foi et de culte. Il se pourrait donc que l'Eglise romaine en vînt avant toute Eglise nationale protestante, à briser les liens de plus en plus faibles qui la retiennent au char de l'Etat. Si la chose arrivait, le pape pourrait ordonner un *Te Deum* qui rachèterait quelque peu celui de Grégoire XIII après la Saint-Barthélemy. Il le pourrait d'autant mieux que l'événement serait, pour son église et pour lui, un honneur qui ne découlerait pas tout entier des « circonstances extérieures » ou « de la force des choses. »

En effet, s'il est un principe actuellement et dès longtemps acquis au romanisme, c'est celui de l'autonomie de l'Eglise et de la non-intervention du pouvoir dans ses affaires intérieures. Il s'en glorifie avec raison, et ses docteurs n'ont pas assez de paroles dédaigneuses pour ceux de nos réformateurs qui acceptèrent l'autorité de l'Etat dans les choses de Dieu, comme pour ces églises nationales qui, disent-ils, par le titre même qu'elles affectionnent, avouent qu'elles ne sont pas l'église appelée par le Seigneur à réunir tous les peuples dans leur sein. Peut-être voudraient-ils, quant au premier point, que l'épée des princes évangéliques ne se fût pas croisée avec celle de Charles-Quint, afin qu'on n'eût compté les victimes que d'un seul côté ! Quoi qu'il en soit, si Rome a pu confier ses intérêts aux rois et aux empereurs, c'est lorsque, s'immisçant elle-même avec autorité dans les affaires des empereurs et des rois, elle confisquait leur puissance au profit de sa suprématie spirituelle. Maintenant que le pouvoir civil lui échappe de partout, que même il lui est le plus souvent hostile, que de la sorte elle ne peut plus gouverner le monde, elle saura se rabattre à ne régner que sur les croyants par les attraits de son culte et le prestige de ses dogmes ; c'est même là-dessus qu'elle compte pour regagner le monde. L'Etat a pu lui être utile jadis ; il lui devient inutile ou en obstacle, sauf pour la conservation du patrimoine de Saint-Pierre, lequel n'est pas un dogme, ils ont la précaution de le dire; pourquoi donc ne pas se séparer à l'amiable, afin de maintenir l'Eglise dans son autonomie, dogme positif cette fois-ci ? Je dis à l'amiable, parce qu'il faudra bien tâcher de conserver quelque part des larges prébendes qui se prélèvent sur le trésor public. Pourtant, qu'à cela ne tienne: l'archevêque de New-York n'est-il pas plus riche que le pape, et le denier de St. Pierre ne deviendra-t-il pas inépuisable ?

A ces considérations on pourrait ajouter que la chose est à moitié faite, par la manière même dont le prochain concile a été convoqué. Un pape, en apparence aux abois, qui invite chez lui tous les évêques de la chrétienté, qui fixe le lieu et le jour sans avoir obtenu ou seulement demandé, que je sache, l'assentiment d'aucun prince européen, pas plus que celui du président Johnson! Un concile oecuménique qui se tiendra sans que, ni rois ni empereurs y assistent en personne ou par leurs ambassadeurs! Nous voilà bien loin des conciles de Constance, de Bâle et de Trente, comme de celui de Nicée en 325, pour ne parler que des trois derniers et du premier de tous! C'est l'Eglise libre. Aux états maintenant de se libérer des charges que le catholicisme a jusqu'ici imposées à leur législation plus encore qu'à leur fisc. Il faut dire que sous ce double rapport, les principes de 1789 ont porté des fruits presque partout, et il n'est pas douteux que le divorce sera facile à accomplir dès que l'épouse le voudra [1]. Plus facile, je le répète,

[1] « Ce divorce que le siècle semble me préparer

et à la fois plus urgent pour les pays catholiques que pour les pays protestants. Ici, les gouvernements ont affaire avec un clergé citoyen qui se plie sans trop de résistance aux prescriptions de la loi; là au contraire une milice enrôlée sous une bannière étrangère à l'Etat, soldats que celui-ci peut faire marcher par moments dans le sens d'une certaine politique, mais qui ont toujours leur vieille cocarde dans leur sac. Mieux vaut les désintéresser tout à fait; en sorte qu'ils aient sous toutes les formes de gouvernement leur pleine liberté d'action, dans les limites du droit commun.

Je permets tout à fait aux personnes qui liront ces pages de n'y voir que les « rêveries d'un solitaire, » lequel pourtant n'a pas l'imagination d'un Jean Jaques Rousseau. Je leur permets surtout de penser que la condition du vrai christianisme dans le monde, ne sera pas améliorée par le fait seul de la pleine émancipation du catholicisme. Je leur permets enfin de douter que je connaisse suffisamment cette église romaine à laquelle je pronostique et même je souhaite toute liberté d'action, avec l'espoir qu'elle se contentera du droit commun. Ce qui pourrait justifier leurs doutes à ce dernier égard, c'est qu'ayant formé le dessein d'exposer ce qu'est l'ultramontanisme régnant, seule forme légitime du catholicisme, je semble hésiter à entrer en matière. Est-ce donc réellement parce que j'ignore[1] ?

avec les sociétés nouvelles, ce divorce, dit l'église catholique par la bouche du P. Félix, que le siècle appelle aujourd'hui par tant de voix retentissantes, moi je ne l'appelle pas, parce que mon idéal à moi c'est l'harmonie de toutes les forces mises au service de la vérité. Mais si je ne l'appelle pas, croyez-le bien, je ne le crains pas non plus. Car ce divorce, s'il vient à se consommer, ne peut être pour moi ni la mort, ni même la défaillance. Et qui sait? peut-être fera-t-il mieux éclater à tous les regards, à ceux des amis et à ceux des ennemis, le miracle de ma vitalité dans l'évidence de ma spontanéité. Et qui sait? Peut-être verra-t-on cette vie, plus dégagée des terrestres entraves et moins voilée par des mains humaines et des alliances temporelles, pousser dans un air plus libre des rameaux plus florissants. » *Conférences de Notre-Dame de Paris en* 1869. Troisième conférence.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Ce *premier article* sera suivi de cinq autres : « Jadis et aujourd'hui, la Vierge et les saints, le P. Hyacinthe et le P. Félix, la Force du catholicisme, l'Avenir. »

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Un missionnaire en Californie.

TROISIÈME ARTICLE.

IV

Mais c'est assez parler des circonstances extérieures au milieu desquelles se produisit la prédication de Taylor. Il est temps que nous étudiions de plus près cette prédication elle-même et que nous recherchions les causes de son grand succès. Et comme rien ne peut mieux la faire connaître que de nombreux extraits, on nous permettra d'être sobre de réflexions et prodigue de citations.

Taylor, on l'a vu, a brisé résolûment avec tout ce qui est conventionnel dans la prédication; il fait plus que mépriser la routine oratoire: il l'ignore. S'il use de la plus entière liberté dans l'ordonnance et la direction de ses assemblées populaires, il se garde bien d'aliéner sa liberté lorsqu'il s'agit de la forme même de sa prédication. Il n'a nul souci de ce qu'on appelle style de la chaire, éloquence de la chaire; le meilleur style pour lui, c'est celui qui exprime l'idée avec le plus de familiarité et d'énergie, et quant à l'éloquence, il ne connaît que celle de la vérité. Liberté pleine et entière, telle est la seule règle oratoire que reconnaisse ce fier Américain.

C'est dire que l'actualité a nécessairement une grande place dans sa prédication, et que nul ne sait aussi bien que lui tirer parti des incidents grands ou petits de la vie de tous les jours. Il ne laisse pas échapper une occasion, et toutes lui servent à mettre en lumière quelque vérité pratique. Les

événements publics qui préoccupent vivement l'attention populaire deviennent pour lui un thème excellent d'exhortations et d'appels. Lors des grands incendies qui dévorèrent la ville de San-Francisco, Taylor alla s'établir au milieu même des ruines fumantes de la cité, et sut emprunter aux scènes de désolation qui l'entouraient des leçons pratiques d'une grande puissance. Le terrible incendie du 3 mai 1851 lui fournit en particulier l'occasion de pressants appels.

« Recherchons ensemble, dit-il à ses auditeurs, pour quelles raisons, à certains moments, le Seigneur semble ainsi vouloir suspendre l'action préservatrice de sa Providence. Nous sommes des agents rationnels et moraux, et Dieu se conduit avec nous d'après des principes moraux. Nous devons donc chercher les raisons de sa conduite, dans notre propre manière de nous conduire à son égard, comme sujets de son royaume. Le Seigneur a usé de miséricorde envers nous dans le passé; il nous a bénis individuellement et collectivement, nul ne saurait le nier. Mais comment avons-nous répondu à sa miséricorde? Regardez plutôt autour de vous dans cette cité, telle qu'elle était hier encore! Voyez de quelle manière le saint jour de Dieu est profané par toute sorte de trafics; il n'y a pas moins de sept cents boutiques ouvertes tous les dimanches dans cette ville. Voyez quels déplorables effets résultent autour de vous du commerce de l'eau-de-vie! Pensez à la débauche et à l'adultère qui s'étalent dans la ville, et songez à ces centaines d'hommes qui fréquentent ces repaires d'infamie, oublieux de leurs épouses confiantes et de leurs intéressants enfants qui sont restés dans les Etats de l'Est. Et vous imaginez-vous que Dieu demeure spectateur indifférent de ces scènes diaboliques? Ecoutez les horribles blasphèmes qui se font entendre continuellement dans nos rues! Je disais ce matin à un homme qui proférait d'affreux jurements tandis que la ville brûlait: « Soyez patient, mon ami, et cessez de jurer. » — « De la patience! me répondit-il, vous parlez de patience, vous, quand la ville est en feu. » — « Mais repris-je, à quoi cela vous avance-t-il de jurer? » — « Ah! me répliqua-t-il, cela fait un peu évaporer les gaz du dedans. » Et maintenant, je vous le demande, de quelle nature doivent être ces gaz qui fermentent dans le cœur de tant de milliers de nos concitoyens, puisque leur simple *évaporation*, comme disait mon interlocuteur, se traduit en horribles blasphèmes contre Dieu? C'est ce gaz-là, mes amis, c'est ce gaz redoutable qui a produit et alimenté le feu qui a consumé notre ville.

» C'est cette inimitié contre Dieu, se manifestant parmi nous sous tant de formes mauvaises, qui tend à « rompre les liens de Dieu et à jeter loin de nous ses cordes. » Mais, pensons-y, lorsque nous rompons les liens moraux qui nous lient à Dieu, nous rompons par le même effort les liens providentiels qui lient Dieu à nous, dans la plénitude de sa miséricorde et de ses soins paternels. Que les citoyens de San-Francisco y prennent garde! Dieu est en pourparlers avec eux. Le désastre de ce jour, quelque formidable qu'il paraisse, n'est que l'annonce d'un « jugement à venir, » comme châtiment de leurs péchés. C'est aussi une mesure disciplinaire destinée à nous amender. Et maintenant, si vous voulez reconstruire votre cité sur une base permanente et sûre, bannissez de vos cœurs ce *gaz* impur. Le seul remède qui puisse le neutraliser et l'éteindre, c'est le sang de Jésus crucifié. L'incendie n'a pu être éteint la nuit dernière, faute d'eau et faute aussi des moyens de s'en servir; mais « la fontaine ouverte à la maison de David pour le péché et la souillure » est abondante et d'un libre accès. « Le sang de Jésus-Christ purifie de tout péché, » et le Saint-Esprit est ici aujourd'hui pour l'appliquer à vos cœurs. Voulez-vous accepter ce remède? Le voulez-vous? »

C'est ainsi que les calamités publiques prenaient une voix dans les prédications de Taylor pour appeler les âmes à la repentance et à la conversion. Les événements de cette nature étaient assez fréquents d'ailleurs dans la vie de cette orageuse cité de San-Francisco, pour fournir au missionnaire de nombreuses occasions de décharger sa conscience. Lorsqu'en février 1851 et à d'autres époques, l'opinion publique fut vivement passionnée par la découverte d'une vaste association de voleurs et d'assassins organisés pour faire la guerre aux honnêtes gens, Taylor sut tirer parti de cette

émotion et faire entendre des paroles de paix à une multitude avide de vengeance. Et quand, à la suite de toutes ces alertes, se formèrent les fameux *Comités de vigilance* qui arrachèrent l'administration de la justice des mains d'une magistrature déconsidérée, il alla s'établir en face même du *Fort-Vigilance*, au moment où les citoyens s'y réunissaient en foule sous l'empire d'une indignation qui éclatait enfin, et il sut leur faire entendre, non les déclamations passionnées d'un tribun avide de popularité, mais les accents graves et sévères d'une prédication de repentance. Choisissant pour sujet la mission de Jonas à Ninive, il établit des rapprochements intéressants entre la situation religieuse des Ninivites et celle de ses auditeurs. Ceux-ci acceptaient volontiers les avis du « père Taylor » sur leurs affaires publiques et ne trouvaient pas mauvais qu'il tirât des événements qui occupaient la cité des leçons religieuses à leur usage. Ils savaient que le prédicateur des rues était un sincère patriote, et que la gloire et la prospérité de l'Union américaine lui tenaient à cœur. Nul ne savait mieux que lui, en effet, lorsque revenaient les grands anniversaires nationaux, faire vibrer la fibre patriotique, parce que nul n'aimait la patrie d'un amour plus désintéressé que le sien.

La prédication de Taylor était admirablement adaptée à la condition sociale et morale de ceux qui l'entendaient, et elle savait se mettre à leur portée en leur parlant leur langage et en les entretenant des sujets qui les intéressaient le plus. Ce n'était pas là une lâche concession faite à la foule dans le but d'atteindre à une popularité frivole; c'était au contraire une adaptation fort sage de la parole évangélique à des besoins urgents. Le courageux mineur qui revenait des *placers* ne devait-il pas comprendre une prédication qui empruntait ses comparaisons aux travaux de sa rude existence, et qui lui disait: « Voulez-vous trouver la sagesse, « cherchez-la comme on cherche des trésors cachés.» Plusieurs d'entre vous reviennent des mines. Vous avez amassé votre trésor, et maintenant vous songez à aller retrouver ceux que vous aimez, et vos cœurs éprouvent à cette pensée de bien douces émotions. Mais si vous deviez trouver votre sépulcre dans les vagues de l'Océan en retournant chez vous, quel besoin vous auriez de religion! Par-dessus toute chose faites-en une bonne provision avant de vous embarquer. Mais, dites-le-moi, comment avez-vous amassé votre or? N'avez-vous pas eu à chercher un gisement, et quand vous l'avez trouvé, n'avez-vous pas eu à creuser profond et à travailler fort? Dans cette recherche laborieuse, vous étiez poussés par le désir, l'espérance, la foi, la détermination, la patience. Si vous voulez devenir chrétiens, c'est de la sorte qu'il faut chercher. Nos efforts ne nous constituent, en vérité, aucun droit à la faveur de Dieu, mais ils sont pourtant une condition indispensable pour arriver au salut qui est en Christ. Le mineur dit: Heureux l'homme, qui a trouvé de l'or, et qui se prépare à retourner chez lui auprès de ses amis! Et nous, nous disons de la part de Dieu: Heureux l'homme qui trouve la sagesse, et qui se prépare à aller au ciel retrouver ceux qui l'y ont devancé!»

Si Taylor savait emprunter des leçons aux événements publics et à la condition sociale de ses auditeurs, il ne s'interdisait pas de faire place dans sa prédication aux petits incidents du jour, qui, en éveillant l'intérêt, étaient susceptibles de recevoir une application religieuse. Quelques traits pris au hasard donneront à nos lecteurs une idée de l'originalité que devait apporter dans ses harangues cet élément d'actualité.

Comme il venait d'indiquer son texte un dimanche, il entendit crier *au voleur*, et il vit son auditoire en proie à une agitation inaccoutumée. Un pauvre Français venait, paraît-il, de voler une paire de souliers à l'autre bout de la place, et la foule se mettait à sa poursuite. Se voyant débordé par le courant, le prédicateur s'écria: «Allons, mes amis, courez attraper cet homme, mettez-le au poste et puis revenez. Je vous attendrai ici, et je donnerai le signal de la reprise de notre culte par le chant d'un nouveau cantique.» La foule lui revint, plus que doublée par cette alerte, qui, loin de nuire à l'effet de sa prédication, lui fournit le sujet d'une intéressante digression: «Messieurs, dit-il, le diable a sûrement joué un mauvais tour à ce pauvre homme, en le

poussant à voler ces souliers. Mais il n'est pas toujours aussi maladroit, et n'occasionne pas toujours à ses serviteurs de pareils désagréments, car il tient à les attacher à ses intérêts et à les mener tout doucement en enfer. Vous méprisez ce pauvre voleur de souliers, et vous oubliez qu'il en est parmi vous qui sont aussi peu scrupuleux que lui, quoiqu'ils réussissent à garder des dehors convenables. La plupart d'entre vous sont coupables du crime horrible de «voler Dieu.» Et sur ce thème, le prédicateur fit entendre quelques paroles profondément sérieuses.

Dans une ville construite en bois, les incendies étaient fréquents, et le prédicateur fut plus d'une fois interrompu par les cris qui appelaient les citoyens au feu. Ces alertes lui fournissaient d'excellents sujets d'exhortations. «Quelle terrible chose que le feu, mes amis! s'écriait-il. Voir en une heure s'anéantir le travail de beaucoup d'années, et de pauvres familles demeurer sans abri et sans secours! Mais, ô mon Dieu, que sont de tels désastres comparés au feu «qui ne s'éteint point,» et auquel seront bientôt exposés mes auditeurs, s'ils ne cherchent pas en Christ leur refuge! » Un jour qu'une fausse alarme avait en un clin d'œil dispersé son auditoire, il disait à ceux qui lui revinrent: «Mes bons amis, comme vous courez vite, dès que le signal d'alarme se fait entendre! Et moi, je viens ici tous les dimanches pousser aussi un cri d'alarme et vous annoncer un danger qui est plus à redouter qu'un incendie qui dévorerait toutes les cités du globe; je viens vous crier: Au feu! au feu! au feu de l'enfer! Et ce feu dévore tant d'âmes, qui y tombent chaque jour! Pourquoi ne courez-vous pas aussi pour y échapper et vous réfugier en celui qui est le Rocher des siècles?»

Un malfaiteur venait-il à passer, accompagné de deux agents de police qui le menaient en prison, Taylor trouvait moyen de rattacher de quelque façon cet incident à son sujet: « Voyez ce pauvre misérable, s'écriait-il. Comme il serait heureux de pouvoir briser sa lourde chaîne et de se mettre en liberté. Mais regardez ce collier de fer qui lui entoure le cou et ces solides menottes qui lui tiennent les mains! Il lui serait impossible de les briser. Eh bien! sous ces pesantes chaînes, cet homme n'est pas plus prisonnier que vous ne l'êtes vous-mêmes, enchaînés par vos habitudes vicieuses et menés en laisse par Satan! »

Ce que Taylor cherchait avant tout par tous les moyens, c'était d'arriver à adapter aussi parfaitement que possible sa prédication aux besoins du peuple étrange qui l'entourait. Cette adaptation n'était pas purement superficielle. Sous une forme vive et populaire, c'était en réalité tout un haut enseignement moral et religieux que le missionnaire californien avait ouvert sur la place publique de San-Francisco. Les vices qui rongeaient cette société naissante étaient démasqués et attaqués de front par cette parole courageuse et pleine de verve, qui ignorait l'art des réticences. Ils défilaient l'un après l'autre, dénoncés à la conscience publique par ce justicier inflexible, et attachés par lui au poteau d'infamie.

Nos lecteurs savent déjà quels ravages épouvantables faisait l'abus des liqueurs fortes au sein de cette société naissante[1]. Ils ne s'étonneront donc pas de voir Taylor diriger toutes ses batteries contre ce vice qui faisait tant de victimes autour de lui, et l'attaquer dans de simples escarmouches comme aussi dans des combats en règle.

Un jour que l'heure du service était arrivée, sans que Taylor eût eu le temps de choisir un sujet, il vit, en se rendant à la Plaza, un pauvre ivrogne, couché dans la boue. Son sujet était trouvé, et il commença ainsi son discours: «Vous trouverez mon texte étendu dans la boue, en face de Jackson House, dans la première rue.» Et, pendant une heure, il tonna contre l'intempérance, à la grande colère des cabaretiers qui étaient installés à quelques pas de lui.

C'était là d'ailleurs un sujet d'une actualité toujours fort grande en Californie, et Taylor ne manquait pas une occasion de l'aborder. Il le faisait souvent d'une manière fort originale. Un jour qu'il avait choisi pour estrade une barrique d'eau-de-vie, qui se trouvait sur l'un des quais de San-Francisco, il commença ainsi son allocution: «Messieurs, j'ai pris pour chaire aujourd'hui, vous le voyez, une barrique d'eau-de-vie. Je suppose bien que c'est la première fois que cette barrique a servi à un but utile.

[1] Voir ce que nous en avons dit, dans notre premier article, N° de janvier, page 12.

Je vous ferai remarquer que le contenu ne peut me faire aucun mal, tant que je le garde sous mes pieds ; et laissez-moi vous conseiller de m'imiter et de mettre sous vos pieds le funeste penchant que plusieurs d'entre vous ont pour cette boisson.»

Toutes les occasions étaient bonnes d'ailleurs pour attaquer cette plaie sociale de l'ivrognerie, et Taylor les saisissait au vol. Tel incident qui défrayait toutes les conversations lui servait de thème, bien qu'il n'eût aucun rapport direct avec ce sujet. Il n'était bruit un jour dans San-Francisco que d'un procès intenté par une dame à la municipalité de la ville ; cette dame avait obtenu du jury dix mille dollars de dommages-intérêts pour la mort de son mari, qui avait perdu la vie en tombant de nuit dans un trou, que la négligence de l'administration avait laissé subsister dans une rue. Cet incident ne pouvait manquer de trouver sa place dans la prédication de Taylor, et le dimanche en effet qui suivit le jugement de cette affaire, il l'aborda en ces termes devant un millier d'auditeurs : «Mon texte en cette occasion sera emprunté au Livre des Chroniques du conseil communal de cette cité. Il se compose d'un arrêté pris lundi dernier par cet honorable corps, aux termes duquel dix mille dollars doivent être payés à Mme Greenough, en exécution d'un jugement rendu par le tribunal. » Lorsqu'il eut exposé, cette affaire, le prédicateur raconta qu'un pauvre ivrogne, après avoir passé sa soirée au cabaret, était tombé dans le port et s'était noyé. Et il demanda s'il ne serait pas également juste d'exiger des dommages-intérêts de la part de la ville qui tolère l'existence de ces «trous d'eau-de-vie,» où tant d'hommes vont chercher la mort. Une fois sur ce sujet, l'orateur dresse un vrai réquisitoire contre les autorités locales qui se font complices de ces désordres, et les faits viennent se ranger d'eux-mêmes sur ses lèvres : «Qui dira combien de centaines d'hommes forts, pères de familles dont ils étaient les uniques soutiens, ou fils de mères qui les aimaient tendrement, sont tombés dans ces antres et y ont péri sans espoir ! Leur nom est légion ! Vous avez tous vu parmi nous l'énormité de ce mal. Est-ce qu'une terrible responsabilité ne pèsera pas sur quelqu'un ? Est-ce que personne ne paiera des dommages pour ces existences sacrifiées ? Interrogez la femme de K. S., dont le mari fut ramassé dans l'un de ces trous hideux, et mené par une nuit sombre et glaciale dans une prison, qui n'est pas à cinquante mètres d'ici, et où on le trouva le lendemain mort des suites de ces excès. Il avait été pourtant autrefois un homme très capable, principal clerc dans l'une des grandes maisons de commerce de l'Est, où sa femme et son enfant attendaient son retour. Interrogez encore la mère du juge B., l'un des plus brillants légistes de notre cité, que plusieurs d'entre vous ont écouté plus d'une fois avec délices. Lui aussi est tombé dans un de ces trous de perdition et y a péri. Qui paiera pour tous ceux-là ? Les autorités de notre cité, dont l'affaire est de protéger la vie des citoyens, en écartant les causes de danger, ignoreraient-elles celle-là ? Mais le moindre enfant de cinq ans sait ces choses. Ne faudrait-il pas leur rappeler leurs devoirs ? Mais, mes bons messieurs, à quoi sert de parler ainsi ? Ces antres sont ouverts et gardés ouverts par la permission et l'autorité de nos magistrats. Leurs enfants tombent chaque jour par ces trappes de l'enfer dans l'abîme ardent, ce qui n'empêche pas ces bons pères de les garder ouvertes, jours et dimanches, du premier jour de l'an jusqu'au dernier. O honte ! » A la suite de cette véhémente sortie contre la coupable incurie de l'édilité franciscaine, le prédicateur termina par un sérieux appel adressé aux chrétiens, aux patriotes et aux philanthropes, destiné à les amener à combattre par tous les moyens honorables cette plaie hideuse de l'ivrognerie.

Le prédicateur, on le voit, ne craignait pas de dresser de vrais actes d'accusation contre ceux qui encourageaient ce vice. On a déjà vu qu'il savait attaquer de front les cabaretiers, sur leur propre terrain. Il lui arrivait parfois de raconter par quels moyens peu honorables ils avaient fait leur chemin et sur quelles ruines quelques-uns d'entre eux avaient édifié leur prospérité. «Voyez, par exemple, disait-il un jour, ce débitant d'eau-de-vie qui habite là tout près. Cette maison qu'il habite et «dont les issues sont les voies de la mort,» cette maison appartenait autrefois à un homme riche et res-

pectable, qui y habitait avec une heureuse famille. Mais le rusé cabaretier prit avantage de la faiblesse morale de sa victime, tout comme le voleur de grand chemin prend avantage de la faiblesse physique de l'homme qu'il dépouille et assassine. Il a depuis longtemps envoyé dans la tombe la carcasse du pauvre ivrogne, et précipité son âme dans l'enfer. Et la pauvre famille est aujourd'hui dans la maison des pauvres, versant sur son sort des larmes plus amères que la mort. Et voilà les brillantes affaires que fait le cabaretier du coin; et voilà ce qu'il ferait à toutes vos familles, s'il le pouvait! « Ce n'étaient pas là des dénonciations malignes ou des invectives lâches, comme on pourrait le penser; la corporation à laquelle s'attaquait cette parole satirique était à ce moment une puissance redoutable dans San-Francisco, et il fallait un vrai courage pour démasquer ses méfaits. Le prédicateur ne cherchait ni le bruit ni le scandale, mais il poursuivait par tous les moyens une réforme radicale des mœurs publiques.

Il savait parfois donner à sa pensée une forme pittoresque et saisissante qui devait plaire à ses auditeurs et les intéresser. Un jour qu'il prêchait sur la *Plaza* en faveur des sociétés de tempérance, il évoqua le souvenir de l'oppression qu'avait supportée le peuple des colonies américaines sous le roi Georges et sous ses lieutenants; puis il mit en regard l'oppression mille fois plus dégradante qu'exercait sur des milliers de citoyens des Etats-Unis le gouvernement despotique du roi *Alcool* et de sa longue suite de lieutenants. Il dépeignit sous des couleurs sombres l'œuvre de dévastation et de mort accomplie par ce cruel tyran: population décimée, bien-être détruit, affections ruinées, familles désunies et dispersées. Puis il demanda à ses auditeurs ce qu'ils feraient si un ennemi envahissait le territoire de la patrie et y faisait de tels ravages: «Vous vous lèveriez comme un seul homme, s'écria-t-il, et vous vous uniriez pour repousser l'ennemi commun. Levez-vous donc aujourd'hui, et, comme autrefois John Hancock et ses invincibles compagnons, venez, vous aussi, signer votre *déclaration d'indépendance*.» Une quarantaine de personnes répondirent à cet appel et prirent, séance tenante et par écrit, l'engagement de ne plus boire de liqueurs fermentées d'aucune espèce.

Les circonstances se chargeaient quelquefois de donner aux exhortations de Taylor un à-propos et une puissance extraordinaires. Un jour, par exemple, on venait l'appeler pour présider au service funèbre d'un malheureux ivrogne qui s'était suicidé, et il profitait de l'occasion pour montrer aux amis du défunt les lamentables résultats de leur funeste passion. «Quelle chose solennelle que de mourir! leur disait-il. Quelle chose horrible que de mourir dans ses péchés! Mais comment décrire l'épouvantable misère qui attend l'homme qui, de sa propre main, se précipite, par une mort prématurée en la présence du Dieu vengeur!... C'est l'abus des boissons fortes qui a amené la mort de cet homme. Et comment en est-il arrivé là? En favorisant son penchant secret. Sûrement il ne songeait pas qu'il finirait de la sorte, mais sa fatale habitude en est venue à le dominer. Ne savez-vous par que les chaînes de l'habitude sont plus fortes que des chaînes d'acier? Et pourtant vous vous forgez chaque jour à vous-mêmes des chaînes qui vous lieront toujours plus étroitement à une destinée infamante. Pourquoi buvez-vous? Pour satisfaire un appétit dégradé, et l'absence de cette satisfaction crée en vous, comme me disait un ivrogne, «une terrible souffrance» qui demande à être soulagée. Et c'est ainsi que, pour vous procurer un plaisir et pour éviter cette souffrance, vous vous abandonnez à votre mortelle passion. Ah! vous ne pouvez vous imaginer où elle vous mènera. Voulez-vous ne pas finir comme ce malheureux? ne touchez plus à vos boissons. Commencez à prier, implorez auprès de Dieu, pour l'amour de Jésus-Christ, le pardon pour votre passé et la grâce qui vous est nécessaire pour vous guérir désormais de votre ruineux penchant. Que le Seigneur ait pitié de vos pauvres âmes! Oh! recevez avertissement en voyant la fin terrible de votre ami, et en pensant à la douleur qu'éprouvera sa pauvre mère, lorsqu'elle l'apprendra. Pour l'amour de vos corps, pour l'amour de vos âmes rachetées à grand prix, pour l'amour de vos familles, fuyez votre passion comme vous essayeriez de fuir, si vous étiez aux portes

de l'enfer, et saisissez-vous de l'unique espérance qui vous reste pour le temps et pour l'éternité, et que l'Evangile vous offre.»

Une occasion analogue fournit au missionnaire californien le moyen d'attaquer sur place un autre vice fort à la mode, le jeu, et cela en 1851, c'est-à-dire au moment où cette fièvre du jeu était arrivée à son paroxysme. Un jour du mois de janvier, on vint lui demander de présider à l'inhumation d'un malheureux joueur, qui la veille avait été tué d'un coup de pistolet dans une rixe survenue dans un des tripots les plus courus de la ville. C'était dans cette maison de jeu même que se fit le service funèbre, et quand Taylor prit la parole, il avait devant lui environ trois cents hommes, la plupart joueurs de profession. Devant un aussi étrange auditoire, il sut se mettre à l'aise et avoir son franc-parler:

«Messieurs, leur dit-il, je m'efforce toujours d'adapter mes discours aux auditeurs que j'ai devant moi. Je ne crois pas me tromper en vous considérant, la plupart, sinon tous, comme joueurs, et c'est à vous en cette qualité que je vais m'adresser.»

Le prédicateur, prit ensuite pour texte cette parole: «Crains Dieu, et garde ses commandements, car c'est là le tout de l'homme,» et, après en voir appelé rapidement aux souvenirs de ses auditeurs et à leurs impressions religieuses d'enfance, il mit hardiment le doigt sur la plaie: «Quelle influence, leur dit-il, vous pourriez exercer en Californie pour Dieu et pour sa sainte cause en travaillant à former une société pure, et à faire ainsi de ce pays un asile heureux et sûr pour vos femmes et vos enfants. Nos fils et nos filles béniraient un jour vos noms, lorsque vous seriez allé jouir de l'éternelle félicité dans le sein de Dieu. Mais hélas! que faites-vous en Californie? Regardez plutôt ce cadavre ensanglanté qui est là devant moi!... Et que dira sa mère? Que pourront penser ses sœurs? Mourir en pays éloigné et au milieu d'étrangers, c'est triste; mourir soudainement et sans préparation, c'est bien plus triste encore; mais mourir à minuit, dans une maison de jeu, tué d'un coup de pistolet, c'est horrible!... Et ce n'est là pourtant que le fruit légitime de cette perpétuelle excitation, de ces désappointements, de cette dissipation qui sont inséparables de ces transactions auxquelles vous vous livrez, et qui sont fatales à vos meilleurs intérêts, pour le temps et pour l'éternité. Et considérez un peu, je vous prie, l'influence de votre conduite sur la société. Tous ceux qui sont peu avisés sont séduits et ruinés par votre exemple. Les enfants eux-mêmes, charmés par la musique qui retentit dans vos salons et par le luxe inouï qui les décore, sont attirés, corrompus et finalement perdus, au grand désespoir de leurs pauvres mères, dont les lamentations vous accuseront un jour devant le tribunal du Dieu juste. Oui, rappelez-vous que «pour toutes ces choses Dieu vous fera venir en jugement.»

Cette courageuse sortie faite contre le jeu dans une maison de jeu fut écoutée avec une attention soutenue. « Ce prédicateur de la Plaza, disait peu après l'un de ses auditeurs, est bien le plus étrange homme que j'aie jamais vu. Il a dit tout au monde contre nous, sans que nous ayons eu le droit de nous plaindre. » Cinq ans plus tard, Taylor retrouvait deux de ses auditeurs de ce jour-là, sur lesquels sa parole avait produit un salutaire effet.

En consentant à présider des services funèbres dans ces conditions, le missionnaire avait pleinement conscience de tout ce qu'il y avait de délicat et de difficile dans une pareille tâche; loin de s'y soustraire toutefois, il l'acceptait avec empressement, comme une occasion favorable de faire entendre de sérieuses vérités. Ces occasions ne se reproduisaient que trop souvent, grâce aux mœurs sauvages qui dominaient alors en Californie, et c'était quelquefois dans des conditions exceptionnellement difficiles. Un jour, par exemple, on l'invita à accompagner à leur dernière demeure les restes d'un officier distingué, avec lequel il avait entretenu d'excellentes relations, et qui avait eu le malheur d'être tué en duel. Les égards dus à une veuve éplorée, et le respect de certaines convenances sociales eussent enlevé toute liberté à bien des prédicateurs ou les eussent enfermés dans un cercle de vagues généralités. Mais le sentiment d'un grand devoir à accomplir pesait sur la conscience de Taylor et lui dicta des paroles de courage et de franchise.

Il rendit hommage d'abord aux belles qualités du défunt, mais il ajouta qu'il avait le regret de ne pas pouvoir dire qu'il fût chrétien. Il raconta alors quelques traits de ses relations avec lui, comment il l'avait eu pour auditeur régulier dans ses services en plein air, et comment il l'avait vu souvent profondément ému sous la prédication de l'Evangile. Une fois même, après un entretien sérieux, le colonel W. lui avait dit avec des yeux pleins de larmes : « Ne m'en dites pas plus long sur ce sujet ; je ne puis le supporter. »

« Ce fut là pour lui, ajouta le prédicateur, le moment de grâce. Le Saint-Esprit touchait les cordes les plus sensibles de son âme et le suppliait de s'approcher de la croix de Christ. Oh ! combien triste je suis aujourd'hui en pensant qu'il n'a pas voulu céder à cette influence bénie et devenir chrétien ! La religion eût fait de lui un homme heureux et utile, et nous n'aurions pas à remplir aujourd'hui un aussi lamentable devoir que celui-ci. Car s'il eût possédé l'amour de Dieu dans son cœur, il ne se fût probablement pas exposé à être provoqué, et, l'eût-il été, il aurait su obéir aux lois d'un code plus élevé que celui auquel obéissent les hommes égarés par le faux point d'honneur. Il eût fait preuve du véritable héroïsme moral en étant fidèle à ses devoirs envers Dieu, envers sa femme et envers la société, et eût confondu cette lâcheté morale qui prétend être courageuse parce qu'elle répand le sang humain. Oh ! s'il avait obéi aux appels du Saint-Esprit, avec quels sentiments bien différents nous nous serions réunis autour de ses restes mortels, quand, dans l'ordre providentiel, sa mort serait survenue. Nous pourrions au moins mêler quelques consolations à la coupe d'amertume de la pauvre veuve. Mes amis, oh ! prenez garde de contrister le Saint-Esprit ! Cherchez le pardon de Dieu pendant que vous le pouvez encore. Jésus-Christ, votre meilleur ami, attend votre réponse à la porte de vos cœurs. Il est plein du désir de vous sauver tous de vos péchés, et il demande seulement que vous y consentiez. »

Si l'intempérance, le jeu et le duel étaient des sujets d'une grande actualité et sur lesquels il fallait souvent revenir, il y avait, pour le prédicateur, d'autres sujets encore également importants à traiter devant un auditoire californien. Dans deux discours consécutifs, il exposa, en 1856, quelques-unes des misères morales qui se rencontraient le plus fréquemment sous ses yeux, et il le fit avec cette originalité particulière à son talent, qui n'excluait d'ailleurs ni le sérieux, ni la puissance. Ces discours prononcés devant un millier d'auditeurs produisirent une certaine sensation. Comme ils renferment de très curieuses études de mœurs et peuvent donner une idée assez juste du genre oratoire de Taylor, on nous permettra de leur emprunter quelques extraits assez étendus.

L'orateur prend pour texte, ou plutôt pour prétexte, l'histoire du démoniaque Légion, et voici de quelle manière originale il réussit à y rattacher un exposé des péchés et des vices spéciaux à la Californie.

« La *Légion* qui habitait le démoniaque de Gadara était sans doute composée d'une grande variété de démons. Tout cœur irrégénéré sert ainsi de réceptacle à des esprits impurs, qui y entrent et en sortent à volonté. La différence entre ce démoniaque de Gadara et ces pécheurs de Californie est qu'il y avait en lui un plus grand nombre de démons réunis que n'en ont généralement ceux-ci. Nous pensons qu'avec l'expérience que lui ont apportée les siècles qui se sont écoulés depuis lors, le vieux « prince de la puissance de l'air » a effectué une parfaite organisation de ses forces, et qu'aujourd'hui, au lieu d'envoyer à l'étourdie toute une légion dans un pauvre mortel, il a une grande variété de divisions, auxquelles se rattachent des démons exercés à remplir leurs fonctions spéciales pour le plus grand honneur du gouvernement de sa majesté satanique. »

A la suite de cette entrée en matière qui lui gagna du premier coup toute l'attention de ses auditeurs, Taylor se mit à passer successivement en revue quelques-unes de ces divisions du gouvernement de Satan, et il le fit avec un talent allégorique qui rappelle un peu Bunyan. Voici d'abord la division de la convoitise :

« Le chef préposé à cette division a un splendide bazar, plus magnifique que le

Palais de cristal lui-même, où il étale le plus éblouissant spectacle de richesse et de splendeur qui soit au monde. L'entrée de ce palais est libre, les portes en sont toujours ouvertes et une cohue de vieillards, de jeunes filles et d'enfants se presse pour contempler « les richesses du monde » et leur gloire. » On ne paie rien pour regarder, mais chacun est instamment invité à acheter une chance à la grande loterie de la fortune. Les murailles de cet immense marché sont couvertes de magnifiques peintures, et sur les colonnes sont inscrites, en lettres d'or, des devises telles que celles-ci: « La fortune est la clef qui ouvre toutes les avenues du plaisir. » — « Etre riche, c'est être honoré. » — « L'argent est le levier qui fait mouvoir à la fois l'Eglise et l'Etat. » On voit, à un certain endroit, l'image d'un vieillard qui adresse ses derniers avis à son fils qui s'embarque pour une vie d'affaires, et voici la recommandation que le peintre a inscrite comme sortant de ses lèvres: « Mon fils, amasse de l'argent, honnêtement, *si tu le peux*, mais avant tout, amasse de l'argent. » Là se tient Mammon faisant toutes sortes d'avances à ceux qui se présentent et concluant des marchés de toute espèce avec tous ceux qui veulent essayer de tenter la roue de la fortune. Là viennent des vieillards qui, au moment où leur soleil s'apprête à se coucher, ne craignent pas de troquer leur honneur et leurs espérances d'avenir contre une chance de fortune. Là viennent aussi d'honnêtes jeunes gens qui, pour l'une de ces chances, consentent à devenir de vils fripons; là viennent des multitudes d'hommes qui consentent à vivre désormais de mensonges et d'extorsions.

» J'ai vu là un homme qui était tellement attaché aux principes de la tempérance jusqu'à l'âge de quarante ans, qu'il n'eût pas voulu arrêter sa voiture devant un débit de liqueurs. Quand il vint en Californie, il fit, lui aussi, son marché spécial dans la grande foire que j'ai décrite; les termes de ce marché, nous les connaissons, hélas! par la manière dont il se conduisit. Il ouvrit un cabaret, et lui-même servit au comptoir. Combien il manufactura ainsi de pauvres ivrognes, l'éternité seule le révélera. Il demeura dans les affaires deux ans, mais sans réussir à faire fortune; comme il s'en retournait dans l'Est, pauvre et désappointé, il mourut à bord, et son corps fut livré à l'océan; quant à son âme, qui peut dire où elle est allée?

» Un autre homme, qui avait été ministre dans l'Est, semblait avoir fait, lui, une sorte de marché conditionnel, car il ouvrit, à proximité des mines, un magasin où l'on ne devait vendre aucune liqueur et qui devait rester fermé le dimanche. Bientôt pourtant il se décida à entre-bailler sa porte *de derrière* pour que ses amis, qui venaient de loin, le dimanche, pussent faire leurs provisions de la semaine. La chose lui réussit si bien que le diable lui suggéra d'entre-bailler la porte *de devant*, en lui disant qu'en principe il n'y avait pas plus de mal à ouvrir celle-là que l'autre, et que si quelque observateur méticuleux du sabbat voulait se plaindre, il serait très facile de lui dissimuler la chose. Cela lui réussit à merveille, et notre homme vit qu'il gagnait à chaque nouveau tour qu'il faisait faire à la roue de la fortune; c'était là ce que nos joueurs de profession appellent « être en bonne veine. » Ce fut alors qu'une nouvelle suggestion diabolique lui souffla à l'oreille: « Et maintenant, si vous ouvriez » vos portes à deux battants, vous seriez » sûr de faire fortune. Vous avez abandonné » le principe, et à quoi sert d'être hypocrite? Un homme doit être courageux, et si » quelque vieux radoteur se plaint, vous lui » direz: Que voulez-vous! on ne peut pas » faire autrement en Californie. » Les portes du magasin s'ouvrirent donc toutes grandes, le dimanche comme la semaine. Mais bientôt Satan suggéra l'idée d'annexer à l'établissement un débit de liqueurs. Cette idée ne plaisait guère à notre homme, mais il avait si bien réussi jusque-là en cédant aux sollicitations qui lui venaient d'un certain côté, qu'il n'osa pas dire non et que la perspective de nouveaux bénéfices le décida à dire oui. Il ouvrit donc son débit, tout en se faisant à lui-même cette réserve qu'aussitôt sa fortune faite, ce qui devait infailliblement arriver au bout de quelques mois, il fermerait son établissement, s'en retournerait dans son pays natal, endosserait de nouveau l'habit religieux et emploierait sa fortune à faire du bien. Le

principe que renfermait cette transaction était celui-ci, que la fin justifie les moyens. Ses bénéfices devinrent si abondants qu'il lui fallut jusqu'à trente paires de bœufs pour apporter les marchandises qui alimentaient son vaste établissement, et plusieurs centaines de vaches pour lui fournir le lait qu'il vendait. Il voyait déjà en perspective « ses troupeaux paissant sur mille montagnes, » lorsque soudain la roue de la fortune tourna en sens inverse. Ses magasins furent brûlés. Les Indiens fondirent sur son bétail et le détruisirent, et au bout de quelques mois il se trouva dépouillé comme les serviteurs de David, auxquels Hanun l'Ammonite fit couper la barbe et les cheveux. Le pauvre homme fut obligé de venir à Stockton travailler rudement de ses mains pour gagner sa vie par des moyens légitimes ; j'ajoute qu'il se repentit sincèrement de ses péchés devant le Seigneur, et que c'est de sa propre bouche que je tiens les faits que je viens de raconter.

» Mais de toutes ces scènes que le palais du prince Diabolos offre à notre vue, la plus déchirante pour le cœur, à coup sûr, celle sur laquelle les anges eux-mêmes versent des larmes, c'est celle que nous offrent ces belles et gracieuses filles de l'Amérique, qui viennent pour la première fois dans cette tumultueuse foire de vanité, le cœur palpitant de joyeuses émotions et de belles espérances et les joues couvertes de la rougeur de l'innocence. Elles contemplent les peintures, lisent les devises, suivent du regard les évolutions de la roue de la fortune, et les chances heureuses de ceux qui gagnent les gros lots. Ces aimables enfants n'ont pas conscience des dangers qui les environnent, et, manquant de conseillers fidèles, sont enchantées de tout ce qu'elles voient. Puis viennent des hommes, à peine dignes de ce nom, qui, ayant en apparence la beauté d'un David et la pureté d'un Joseph, réussissent à gagner l'affection de ces jeunes filles et s'offrent à les conduire auprès du dispensateur des jeux, pour qu'elles puissent, elles aussi, gagner un lot. Nous nous refusons à raconter les détails du marché qui se conclut et à décrire les horribles conséquences qui en résultent pour ces malheureuses jeunes filles, marquées désormais d'une horrible flétrissure, et pour leurs pauvres parents qui mènent deuil sur elles. Quoiqu'en dise le monde, c'est la convoitise, et non l'amour vrai, qui est le roc sur lequel tant de ces existences sont venues se briser. »

Après avoir ainsi introduit ses auditeurs dans le palais de Mammon, et leur avoir décrit, au moyen de symboles faciles ou d'anecdotes frappantes, quelques-uns des dangers et quelques-unes des plaies de la société californienne, le prédicateur arrive à un autre sujet, que la liberté des lois américaines l'autorisait à aborder franchement en pleine place publique.

« Le démon politique, dit-il, est un très important personnage en Californie. Nul collége dans l'univers ne confère autant de grades et autant de titres que lui, bien qu'à l'entendre il méprise souverainement les titres et mette toute sa gloire à servir les intérêts du *cher peuple*. Le forum où il siége a ses murailles décorées de tableaux qui représentent la prospérité du pays ; quant aux devises, elles sont dans le goût de celle-ci : *Vox populi, vox Dei*. Au fond du forum se dresse un comptoir, où se distribuent gratis les meilleures liqueurs du monde ; on fait même déjeuner pour rien ceux qui le désirent. Dans une salle de derrière se font les élections préliminaires. Quelques-uns des plus hauts faits du vieux Lucifer ont été préparés dans ce lieu. Une trappe a été ménagée dans le sol, par laquelle certains hommes se dérobaient mystérieusement le soir ; dans quel but ? Le *cher peuple* l'a ignoré, jusqu'au jour où la police du Comité de vigilance a pénétré dans l'obscur caveau et a découvert que là on manipulait et on remplissait les urnes qui servaient au scrutin. Quand vient le jour de l'élection, le vieux démagogue accommode tout pour les fins qu'il se propose ; il prend grand soin de choisir de *bons juges* de l'élection, et, en dépit de la loi, il s'arrange pour fournir au bon peuple l'avantage d'avoir un débit d'eau-de-vie dans la salle du vote ou tout à côté. Il a d'ailleurs sous la main de nombreux agents pour aider avec habileté à la réalisation de ses plans.

» Comme Californiens, nous devons reconnaître que nous lui sommes redevables de la plupart des fonctionnaires illustres

qui ont occupé une position officielle dans notre nouvel Etat. Nous ne voulons pas insinuer que nous n'ayons pas eu et que nous n'ayons pas encore en place quelques honnêtes et excellents hommes. Une telle insinuation porterait atteinte à la haute sagesse de notre démon politique; il sent trop bien qu'il a besoin de quelques hommes honnêtes pour donner du lustre à son administration. L'absence de cet élément indispensable avait jeté à l'origine un tel discrédit sur ses affaires qu'il n'a pas été fâché de les voir prendre en main par le Comité de vigilance[1]. Peut-être même s'apprête-t-il à se réformer et à répudier ses vieux errements.

« Ne pensez pas, mes amis, qu'en parlant de la sorte nous voulions mépriser et tourner en ridicule les franchises électorales d'un peuple libre; nous voudrions seulement voir le peuple américain rompre toute alliance avec les démagogues et avec les démons; nous voudrions voir nos concitoyens reconnaître et accomplir leurs obligations envers Dieu, dont la miséricorde nous a donné un lot si riche dans un pays libre, avec des institutions scellées du sang de nos pères; nous voudrions les voir substituer une démocratie éclairée à une *rhumocratie* licencieuse; nous voudrions les voir fermer toutes les synagogues de Satan et reconstruire partout les autels du vrai Dieu qui ont été démolis. Nous voudrions voir un autel dressé pour la prière dans la demeure de chaque famille américaine, et tous, depuis l'aïeul aux cheveux blancs jusqu'à l'enfant dont les fraîches joues n'ont jamais rougi sous le poids de la honte, se prosterner ensemble pour adorer Dieu, à chaque lever et à chaque coucher du soleil. Si c'était le cas, nous ne serions plus agités par nos Comités de vigilance qui deviendraient inutiles. Nous serions alors la preuve vivante que « la justice élève une nation, » comme nous prouvons aujourd'hui, à notre honte, que « le péché est l'opprobre des peuples. »

Ce morceau de satire politique nous transporte, cela est évident, dans un tout autre monde que celui où nous vivons. La différence est grande, au point de vue des mœurs politiques étranges et immorales qu'une pareille attaque nous révèle. Mais elle est grande aussi, si nous songeons à la liberté et à la franchise que de telles paroles nous montrent dans la prédication américaine. Avec quelle verdeur et quel courage Taylor dénonce les bassesses et les turpitudes qui règnent dans les régions politiques de la nation ! Ce n'est pas là une immixtion intempestive dans un domaine qui doive demeurer étranger à la chaire, car, outre que ce domaine n'existe pas pour un prédicateur tel que Taylor, il ne touche à la politique que par nécessité. S'il attaque les vices des magistrats, s'il dénonce la corruption électorale, c'est parce qu'il voit là des éléments puissants de démoralisation qu'il faut combattre et extirper à tout prix.

Un homme d'une telle hardiesse ne pouvait pas se renfermer dans un silence prudent en face de certaines plaies sociales sur lesquelles un sentiment exagéré des convenances jetterait un voile. En les abordant dans les discours auxquels nous faisons quelques emprunts, il le fait avec cette liberté et cette franchise que nous lui connaissons. Et c'est surtout ici que ses prédications deviennent de très curieuses études de mœurs.

« Le démon du mariage, dit-il, a su créer en Californie une foule d'unions hâtives et mal assorties, qui ont abouti à beaucoup de troubles et de scandales domestiques et ont donné fort à faire aux hommes de loi, sur lesquels sont tombés en grand nombre les demandes de divorce. Un soir, pendant l'hiver de 1849, deux couples vinrent me demander de les unir en mariage. Je les questonnai de près, et ne trouvant rien qui empêchât leur union, je crus devoir procéder à la célébration. Lorsque j'eus marié le premier couple, j'invitai l'autre à se présenter, mais, à mon grand étonnement, le jeune homme seul se leva, et la jeune fille, interrogée par moi, me répondit : « Je me décide à ne pas me marier ce soir. » Une heure plus tard, je vis entrer la même jeune fille au bras d'un nouveau fiancé, et avec eux plusieurs personnes qui venaient pour servir de témoins. J'objectai vivement à ce mariage qu'on me demandait de conclure, et je fis observer qu'une matière d'aussi

[1] Voir pour cette situation qui nécessita la création des comités de vigilance notre premier article, N° de janvier, pag. 14.

grave importance ne devait pas se faire ainsi à la légère et sans réflexion. Mais on me déclara que les deux aspirants au mariage que j'avais devant moi s'étaient promis l'un à l'autre depuis une année, et que la scène de tout à l'heure n'était qu'un coup de tête ou un accès de coquetterie de la jeune fille. Il paraît que le prétendant authentique était bien celui que j'avais sous les yeux, et qu'ayant rencontré à leur retour de chez moi sa fiancée et son rival, il avait achevé, par des arguments un peu brutaux, de démontrer à celui-ci qu'il fallait renoncer à ses espérances. Puis il avait scellé sa réconciliation avec sa fiancée infidèle en obtenant d'elle que leur mariage se conclût sur-le-champ. Les témoins présents ayant confirmé l'exactitude de ces détails, je dus procéder au mariage.

» Je mariai en 1853 un couple qui me parut fort intéressant; mais trois jours ne s'étaient pas écoulés que les jeunes époux venaient me demander s'il n'y avait pas quelque moyen de rompre la chose. Une autre fois, j'eus à unir des jeunes gens charmants, qui me semblèrent au-dessus de tout soupçon; j'appris pourtant qu'en rentrant au domicile conjugal, ils s'étaient vu accueillis par un homme qui contesta au nouveau marié ses droits prétendus, se fondant sur des droits antérieurs qui lui appartenaient à lui-même. Non content de cette protestation, il roua de coups le pauvre nouveau marié et emmena triomphalement la femme, objet du débat.

» Un jour, comme je suspectais un peu mon monde, je demandai à la dame qui se présentait pour être mariée: « Avez-vous été précédemment mariée, madame » ? — « Oui, monsieur, me répondit-elle. » — « Et votre mari, est-il mort ? » — « Non, monsieur. » — « Qu'est-il devenu ? » — « Il est dans la ville, monsieur. » — « Votre divorce a-t-il été du moins légalement prononcé ? » — « Oui, monsieur. » Je réclamai alors la preuve authentique de ce divorce, et, lorsqu'elle m'eut été fournie, je dus procéder au mariage. Mais, quelques mois après, la même femme vint me trouver, accompagnée d'un certain docteur de la ville, et ils me demandèrent de bénir leur union. « Mais qu'avez-vous donc fait de M. H., votre dernier mari ? » demandai-je à la femme. — Oh ! me dit-elle, il a voulu s'emparer de mon argent, et je l'ai chassé de chez moi, et il s'en est allé dans l'Etat d'Iowa, et je désire maintenant me marier avec le docteur ici présent. » — « En vérité, madame, je ne saurais vous marier, lui répondis-je; je crains même de vous avoir déjà mariée une fois de trop, et je n'ai nulle envie de continuer de la sorte. » Elle me supplia d'y consentir, mais je les congédiai. Je les vis souvent par la suite se promener ensemble, et je suppose qu'ils réussirent à trouver un ministre plus accommodant que moi, qui consentit à les marier.

« Voilà quelques exemples des transactions vraiment étranges auxquelles se livre dans notre pays le démon du mariage. Mais plus tristes encore sont les œuvres du démon qui inspire les infidélités matrimoniales. Le plus sombre chapitre de l'histoire de la Californie est bien celui qui raconte la rupture des liens de la famille, et les plus sombres pages de ce chapitre ténébreux sont celles que souillent des récits d'infidélités à la foi conjugale. Ces pages, on dirait qu'elles sont écrites avec une plume arrachée à l'aile d'un ange déchu et trempée dans une encre faite avec les larmes des femmes abandonnées qui voudraient être veuves et des enfants délaissés qui envient le sort des orphelins.

» Nous ne voulons pas mettre votre patience à l'épreuve en vous présentant un exposé complet des œuvres de mort de ce démon de l'incontinence; nous voulons seulement vous en dire assez pour vous mettre en garde contre lui. Il travaille à exercer son influence corruptrice sur la plupart de ceux qui viennent en Californie privés de leur famille. S'il ne réussit pas auprès de tous, ses succès ont toutefois été extraordinaires et alarmants, principalement auprès de ceux qui, n'ayant pas réussi, cherchent à se distraire de leur insuccès. Quand il parvient à amener un homme à fréquenter de mauvaises compagnies, quand il réussit à le familiariser avec la débauche et à lui faire prendre goût à l'eau-de-vie, il n'a plus de peine à en faire sa proie et à le plier à ses diaboliques desseins. Il accorde une attention toute spéciale aux jeunes femmes, particulièrement à celles qui viennent rejoindre leurs maris

en Californie. Il emploie pour arriver à leur ruine une grande variété de moyens, tels que flatteries, vins fins, splendides présents. Pour cette œuvre de désolation et de mort, il enrôle des officiers du gouvernement, des capitaines de navire, des passagers experts en galanterie. La plupart des femmes qui viennent en Californie s'imaginent qu'elles n'auront pas plus tôt touché ces rivages fortunés qu'elles seront en possession de richesses abondantes et se trouveront lancées dans le plus grand monde. En quittant leurs amis sur la terre lointaine, elles disent volontiers! « Adieu à la pauvreté, adieu au travail et à la peine; nous allons au pays de l'or! » Et plusieurs sont arrivées juste à temps pour entendre parler de la fortune que leur mari venait de perdre, ou pour recevoir la confidence de grandes espérances non encore réalisées. Dans ces conditions, la pauvre femme, qui comptait descendre à son arrivée dans une maison meublée avec luxe, est menée par son mari dans une petite chambre haute ou dans une maisonnette louée dans la ville, ou dans une cabane dans le voisinage des mines. Tout est différent de ce qu'elle attendait. Il faut qu'elle travaille de ses propres mains, ce qu'elle espérait ne plus faire, et cela en l'absence de toutes les facilités dont elle jouissait ailleurs. Rien ne vient remplacer les agréables relations dont elle a dû se séparer, rien que la compagnie de son mari, qui est presque toujours au dehors occupé à ses affaires. Elle voit alors toute la distance qui existe entre l'idéal et la réalité de la vie californienne, et elle est presque disposée à faire retomber sur son mari le poids de son désappointement. Elle devient découragée et irritable, et son mari, ne se rendant pas compte des causes vraies de ce changement d'humeur, s'offense et s'impatiente de ces accès de mélancolie, et il en résulte une série de querelles domestiques, suivies de réconciliations partielles.

» C'est alors qu'apparaît l'agréable, le sémillant, l'honorable M. Mustachio qui, aspirant à devenir l'ami dévoué de la famille, vient de temps en temps passer une soirée, et témoigne une grande sympathie à la pauvre femme. C'est, dit-il, une pitié de voir une femme d'une si rare excellence réduite à une telle corvée. Pour lui témoigner tout son respect, il lui fait hommage de quelques « spécimens d'or » et de quelques bijoux. Dans l'intérêt de sa santé, il lui offre quelques promenades en voiture, avec l'agrément de son mari, qui accepte avec reconnaissance des services aussi désintéressés et qui est bien aise que quelqu'un s'occupe de sa femme, puisqu'il n'a pas le temps de le faire lui-même. Il poussera même la complaisance jusqu'à permettre que ce généreux ami de la famille accompagne sa femme de temps en temps au bal et au théâtre, puisque cela remonte si bien son moral abattu. Ainsi se consomme la ruine d'une famille. Malheur aux pauvres enfants qui sont les témoins et les victimes d'une telle tragédie; car c'est bien là une tragédie, plus terrible que beaucoup qui sont pleines de sang et de carnage. On remplirait des volumes avec les faits connus de tous, qui confirment ce que je viens de dire. »

Nous ne raconterons pas après Taylor ces faits navrants desquels il appuya sa démonstration. Nous regrettons aussi d'être forcés de passer sous silence d'autres pages également énergiques de ce même discours. Qu'il nous suffise de faire connaître par un dernier extrait la conclusion de ce long réquisitoire contre les péchés de la Californie. On verra qu'il y avait quelque chose de plus qu'un moraliste chez notre missionnaire; le prédicateur de l'Evangile reparaît ici dans toute sa puissance.

« Laissez-nous, pour conclure, vous demander ce que vous comptez faire au sujet de toute cette intervention diabolique dont je vous ai parlé. Les faits que je vous ai cités, vous pouvez essayer d'en rendre compte autrement que moi! mais vous ne songez pas à les nier, et ils vous en suggèrent même une foule d'autres, également sombres et détestables.... Et maintenant, où trouverons-nous un remède? Le seul médecin qui puisse nous guérir, c'est celui auquel s'adressa le démoniaque de Gadara. Plusieurs parmi vous ont essayé d'autres remèdes, mais ils n'ont fait qu'empirer. Le médecin que je vous indique n'exige de vous que ceci, que vous alliez à lui sans argent, que vous lui soumettiez votre cas

et que vous vous en remettiez à lui pour votre guérison. Voyez ce possédé qui sort du milieu des tombes pour venir à Jésus, Voyez-le courir et tomber à ses pieds en l'adorant et en criant grâce. C'est un sincère pénitent, soyez-en sûrs. Mais que dit-il : « Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus. » Fils du Dieu très-haut. Je te conjure, au » nom de Dieu, de ne me point tourmenter. » C'est, remarquez-le bien, c'est maintenant le démon qui parle par la bouche du pauvre malheureux. Il n'en est pas moins sincèrement repentant. Son cas nous montre ouvertement cette lutte cachée qui se produit dans votre cœur aujourd'hui même. L'Esprit de Dieu est à l'œuvre dans la conscience de cet homme, et sous cette impulsion il va à Jésus pour implorer sa miséricorde. Mais le démon est aussi à l'œuvre en lui, et c'est sous son influence qu'il crie : « Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus ? » N'avez-vous pas éprouvé mille fois cette guerre intérieure ? Ne sentez-vous pas maintenant que vous devez venir à Christ, et n'éprouvez-vous pas le désir de devenir un chrétien sincère ? C'est l'Esprit de Dieu » qui produit en vous le vouloir et l'exécu» tion selon son bon plaisir. » C'est là le pouvoir d'*attraction* qui vous entraîne vers Dieu. Mais ne sentez-vous pas aussi en vous un courant d'inimitié charnelle « qui » refuse de se soumettre à la loi de Dieu, » et qui se manifeste à vous par une apathie spirituelle, une dureté de cœur, une révolte contre la volonté de Dieu, qui vous feraient crier, vous aussi, à Jésus : « Qu'y a-t-il entre toi et moi ? » C'est là le pouvoir de *répulsion* créé en vous par votre corruption naturelle obéissant à Satan. Pourquoi ne venez-vous pas maintenant à Jésus pour être sauvés ? Vous dites : « Mon cœur est « trop dur. » Cela est vrai ; mais Jésus seul peut y porter remède. Vous ne sauriez pas davantage vous guérir que vous ne sauriez voiler d'obscurité le soleil de midi. Si vous voulez être sauvés, vous devez venir à Jésus comme y alla le Gadarénien. Apportez votre souillure, amenez vos démons aux pieds de Jésus. Il est ici présent cette après-midi, tout aussi réellement qu'il était présent auprès du possédé ; il est ici *maintenant*, dans toute la plénitude de son amour miséricordieux. Il veut vous sauver aujourd'hui de vos péchés et du pouvoir de Satan. »

La prédication de Taylor, on le voit par ce dernier extrait et on l'a vu par d'autres, s'élève bien au-dessus d'un simple enseignement de morale, et le prédicateur ne se borne pas au rôle de réformateur social. Le fonds de sa prédication, c'est essentiellement l'Evangile dans toute sa puissance, et chacune de ses exhortations y ramène. S'il attaque de face les iniquités et les misères qui l'entourent, ce n'est pas pour le malin plaisir de critiquer, c'est afin de démasquer le mal pour mieux lui dénoncer son châtiment ou plutôt pour mieux lui indiquer son remède. Une séve morale énergique circule dans tous ces appels adressés à la conscience. C'est le sentiment du péché que le prédicateur travaille à développer dans les âmes ; au milieu d'une société corrompue, son ministère doit être surtout celui de la repentance. Mais si, comme Jean-Baptiste, il ne se lasse pas de redire : « Repentez-vous, car le royaume de Dieu est proche, » il ne se lasse pas non plus de montrer aux âmes repentantes « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du » monde. » Il sait trop bien qu'il n'y a pas de relèvement moral possible en dehors de Jésus-Christ. En montrant quelques-uns des résultats de l'œuvre de Taylor, nous verrons qu'il obtint des conversions nombreuses et positives, en même temps qu'il contribua pour sa part à l'amélioration de la condition morale du peuple californien.

La forme de cet enseignement était, on l'a vu, aussi indépendante que possible de tout joug ; elle mettait largement à profit toutes les immunités que lui accordaient les mœurs d'un peuple libre, et parfois peut-être elle se ressentait un peu trop du voisinage du forum. Plus d'une fois sans doute, le prédicateur glissa dans la trivialité pour se faire comprendre de ses auditeurs ; mais on ne put jamais lui reprocher de glisser, pour leur plaire, jusqu'à la complaisance et à la servilité. Il sut mettre son enseignement à leur portée ; il ne le mit jamais à leurs pieds. Sa prédication réussit à être ingénieuse, sans cesser d'être puissante ; elle fait sourire souvent, mais en souriant elle ne désarme pas, et elle ne tardera pas à faire pleurer. Elle unit au

grand sérieux à une grande naïveté ; elle sait s'élever jusqu'au pathétique, sans cesser d'être vraie. Tous les genres d'ailleurs viennent s'unir dans la prédication de Taylor, et l'on peut trouver dans les extraits que nous avons de lui des spécimens fort variés. Dans le moule de son discours il jette pêle-mêle, comme des métaux en fusion, les éléments les plus divers, anecdotes, paraboles, tableaux de mœurs, caractères, allusions politiques, exhortations chaleureuses, arguments *ad hominem*, etc ; et de tout cela il sort une prédication étrange parfois, mais vivante et qui ne laisse pas dormir l'auditeur. Entendue ainsi, la prédication devient la forme la plus compréhensive possible ; loin de se renfermer dans un domaine étroitement circonscrit, elle aborde tous les sujets et, selon un mot de St. Paul, « juge de toutes choses. » Cette notion-là de la prédication a cours depuis longtemps en Amérique, et, quoique avec des talents fort divers, c'est celle de Beecher à New-York comme celle de Taylor à San-Francisco. Notre vieille Europe ne semble pas encore toutefois prête à l'adopter. Est-ce faiblesse chez elle ? est-ce force ? nous n'avons pas à l'examiner ici.

MATTH. LELIÈVRE.

(La fin prochainement.)

Le clergé libéral à Naples en 1868.

En 1860, Garibaldi débarquait en Sicile, battait les régiments royaux, passait le détroit de Messine, traversant rapidement les provinces méridionales, arrivait à Naples par le chemin de fer et s'établissait au palais Angri; les Bourbons de Naples avaient cessé de régner. Ces événements si rapides furent accueillis avec joie par la majeure partie de la population ; des prêtres même entrèrent avec ardeur dans le mouvement. Plusieurs d'entre eux, appartenant tous au clergé régulier, accompagnèrent même en qualité d'aumôniers l'aventureuse expédition du grand patriote italien. A leur arrivée à Naples, ils virent leur nombre s'augmenter rapidement, bientôt ils eurent leur importance dans les manifestations populaires de ce temps-là. Ils attaquèrent sans ménagement, dans des prédications populaires, la royauté tombée et le haut clergé qui en était encore l'ami impuissant mais fidèle. Ces prédications furent le plus souvent de véhémentes vociférations entremêlées de véritables pantalonnades à l'adresse de l'administration diocésaine et de la dynastie renversée; elles ne voulaient qu'une chose, exciter contre l'archevêque et le roi l'indignation et le ridicule. Peu à peu les agitateurs comprirent qu'ils avaient assez crié, assez donné à l'effervescence du moment et que le temps d'agir était venu. Ils n'avaient tout d'abord eu d'autre préoccupation que de satisfaire leur colère, ils pensèrent alors qu'on pouvait faire meilleur usage de la liberté. Quelques-uns d'entre eux désiraient une réforme, ils comprenaient que la liquéfaction du sang de St. Janvier, les effrayantes descriptions de l'enfer matériel conçu par l'imagination méridionale et les grossières satires des vices populaires qui alternaient habituellement dans les chaires napolitaines, les pratiques superstitieuses, le nombre excessif des fêtes qui prenaient alors la moitié de l'année avaient contribué à faire le peuple superstitieux, fanatique, grivois et paresseux que l'on trouve étendu sur les murs des quais à Ste Lucie et à la Marine. De ces prêtres, quelques-uns allèrent au protestantisme qui s'affirmait alors et ouvrait des lieux de culte où, pour la première fois depuis les Valdès, retentissait dans la langue italienne la parole évangélique, mais ce ne fut que l'exception. La majeure partie espère une réforme dans le sein de l'Eglise elle-même. C'est pour réaliser cette espérance que se forma la « Società nazionale emancipatrice del sacerdote italiano. » Cette société dut sa formation et son organisation à la vigoureuse initiative d'un prêtre nommé Zaccharo; elle atteignit bientôt dans le royaume le chiffre

de 2500 membres parmi lesquels plusieurs prélats et archiprêtres, bon nombre de députés au parlement et des personnes occupant de hautes positions dans la magistrature, l'administration et l'armée. Un journal, *la Colonna di fuoco,* devint le représentant des principes de la société et prit une position aggressive. Malheureusement, Zaccharo tomba dans le spiritisme et se retira du mouvement.

Alors un dominicain, le père Prota, reprit l'œuvre qu'avait délaissée Zaccharo; sous sa direction l'*Emancipatore cattolico,* qui avait remplacé *la Colonna di fuoco,* devint l'organe vraiment influent du parti.

Le gouvernement voyait de bon œil cette opposition dirigée contre le haut clergé; elle pouvait dans un cas donné lui fournir d'utiles auxiliaires. Aussi aida-t-il pendant un certain temps par une subvention assez considérable la rédaction du journal de la Société. Disons ici quelles sont les réformes demandées par les prêtres libéraux. La liturgie en langue vulgaire, la communion sous les deux espèces, la confession volontaire, la propagation des Saintes Ecritures, la liberté de se marier pour les clercs sont les principaux desiderata du parti. Pour les prêtres libéraux la souveraineté temporelle du pape est un scandale, et quant à sa souveraineté spirituelle, ils ne lui reconnaissent que le droit d'être *primus inter pares,* le premier des évêques. Enfin ils veulent la réalisation de la parole de Cavour, « l'Eglise libre dans l'état libre. » Un concile œcuménique est de toute nécessité pour la réforme disciplinaire de l'Eglise; il doit comprendre toutes les églises épiscopales, car l'église latine n'est pour eux qu'une branche de la grande église catholique qui embrasse l'église d'Angleterre, l'église grecque et généralement toutes les églises où la succession apostolique s'est maintenue. J'ai dit que le gouvernement favorisa tout d'abord le mouvement par des subsides donnés au journal de la Société, il le fit encore d'une autre manière, par le fait de circonstances assez curieuses. Les rois de Naples avaient le privilége de faire administrer par le chapelain général du roi cinq églises qui appartenaient à la couronne, c'était une sorte de petit diocèse dans lequel l'archevêque n'avait rien à voir. Lors de la dissolution des ordres monastiques, de grandes églises attenantes aux couvents furent déclarées églises royales; deux églises jusqu'alors sous la direction exclusive du nonce apostolique subirent le même sort. Le chapelain général du roi qui avait été maintenu, monsignor Caputo, appartenait au clergé libéral; il ouvrit ses églises aux prêtres de la Société émancipatrice qui exposèrent publiquement alors les principes de leur parti. Ces églises immédiatement interdites par l'archevêque absent n'en furent pas moins fréquentées avec beaucoup d'intérêt par un certain nombre de personnes; beaucoup de gens étaient sympathiques à la réforme et voyaient de bon œil le mouvement naissant. Tout marchait donc assez bien lorsque le gouvernement dont les finances étaient malades, retira son subside au journal des prêtres libéraux; mais à ce moment une société anglaise, le « Fond for the italian reformation » offrit au journal un subside mensuel considérable. L'église anglicane voyait avec joie un mouvement qui lui paraissait devoir concourir à l'union de toutes les églises épiscopales, ce rêve partagé également avec tant d'ardeur par l'église russe orthodoxe. Ce subside ne fut pas continué, mais une autre société appartenant à l'extrême « high church, l'Anglo-continental society » vint en aide au journal, mais avec une subvention très inférieure à la précédente. Le « Fond » s'occupa alors d'une œuvre également réformatrice et dont il prit à la fois la responsabilité et la direction. Il confia à un franciscain, le padre da Via Reggio, homme doué d'une grande facilité de pa-

role, d'une vraie habileté dialectique, l'œuvre de vulgariser dans des réunions particulières les principes de la réforme. Ainsi l'œuvre de la Société émancipatrice marchait, et à côté d'elle, le padre da Via Reggio poursuivait un travail analogue et n'était séparé de Prota et de ses amis que par des dissidences plus personnelles qu'appréciables au point de vue des principes.

Cependant le gouvernement italien qui souffrait du désordre dans lequel le départ des évêques avait laissé les diocèses, faisait officieusement proposer aux prélats de retourner à leurs postes. L'archevêque de Naples, monsignore Riorio Sforza, se déclara prêt à rentrer, mais il mit comme condition à son retour à Naples que les églises royales seraient désormais placées sous la direction diocésaine. Il obtint ce qu'il demandait, grâce au préfet de Naples, le marquis Gualterio, qui appuya vivement les prétentions de l'archevêque.

De retour à Naples il y a bientôt deux ans, ce dernier déploya la plus grande énergie et la plus grande habileté. Tous les prêtres en relation avec la société émancipatrice furent ipso facto suspendus de leurs fonctions; mais ils purent rentrer en grâce à la condition de faire pleine et entière rétractation et de reconnaître comme article de foi la souveraineté temporelle du pape. Sur 300 prêtres qui appartenaient à la société émancipatrice dans la ville de Naples, le plus grand nombre traqué par les émissaires de l'archevêque, qui les empêchaient de trouver aucun emploi, fit sa soumission, l'archevêque assura leur subsistance, leur rendit la messe, ce gagne-pain du bas clergé, et tout rentra dans l'état précédent.

Un petit nombre des ecclésiastiques interdits refusa cependant de se rendre; environ 60 prêtres sont encore, à Naples même, membres de la société émancipatrice, parmi eux 40 se sont mariés civilement sans attendre le concile. La plupart s'occupent d'enseignement, quelques-uns ont pris des emplois, tous travaillent pour vivre. Parmi eux il y a sans doute de grandes différences à établir, mais en majorité ce sont des hommes de conviction et sur lesquels on peut compter. Leur journal continue à être rédigé par le père Prota; il a toujours beaucoup d'abonnés. Parmi eux se trouvent un grand nombre de prêtres de la province auxquels on fait parvenir le journal par le moyen d'un intermédiaire, dans la crainte de l'interdiction épiscopale. La société émancipatrice se recrute encore, mais on ne publie plus les noms des nouveaux membres, tout au moins de ceux qui appartiennent au clergé.

Comme on le voit, aucune chaire n'est ouverte aujourd'hui au prêtre franchement libéral, l'action sur la foule est presque entièrement paralysée. L'avenir sera-t-il plus favorable, je n'ose trop y compter, dans un temps très rapproché du moins. La société émancipatrice n'a pas réussi jusqu'ici à former un parti sérieusement appréciable; s'il en était ainsi, ses adhérents auraient éprouvé le besoin de construire une église où l'on réaliserait dans le culte les principes de la réforme, ils n'ont rien fait dans ce sens jusqu'ici. Cependant il ne faut pas désespérer de gens qui n'ont que depuis sept ans le privilége de la liberté; qui peut dire ce qu'ils seront quand ils auront appris à s'en servir.

Pour le moment, le mouvement réformateur est donc presque complétement arrêté, mais le clergé officiel n'en est pas moins miné par un mal dangereux. Ce mal est le scandale que donnent au public un grand nombre de moines que la suppression des congrégations religieuses a jetés dans la vie séculière. Ils sont venus grossir la foule d'immondes aventuriers dont pullulent les grandes villes du sud de l'Italie. Ces prêtres défroqués mènent trop souvent une conduite déplorable, racontent sans pudeur les faits scandaleux dont les couvents furent jusqu'à la fin les témoins et étalent

au grand jour leur incrédulité cynique et presque furieuse; ils ont beaucoup contribué à ébranler l'autorité du clergé.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, le parti catholique est encore fort puissant; l'archevêque de Naples est un homme énergique, habile, fort influent. Les Paulotti (membres de la société de Saint Vincent de Paul) sont remuants, insinuants, ils sont arrivés de nouveau à avoir de l'influence dans les affaires communales, et ont par leur supériorité numérique dans le comité, la direction presque entière des asiles pour l'enfance.

Il est vrai d'autre part que l'instruction progresse merveilleusement, que les superstitions diminuent, qu'un grand courant de vérité parcourt les masses; le catholicisme est menacé d'une destruction certaine, mais lente. Ce que nous regrettons, c'est qu'il ne s'élève pas une nouvelle maison de Dieu où le peuple napolitain vienne adorer le Père céleste en esprit et en vérité. Et le protestantisme direz-vous ? il faut le reconnaître, son influence, tout en étant réelle, n'a pas été jusqu'ici bien étendue: nous en sommes encore au temps où l'on sème avec larmes, ce dont pourront s'assurer quelqu'autre jour les lecteurs du *Chrétien Evangélique*.

J. PETER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

La série des conférences données cet hiver dans les chapelles de l'église libre est maintenant terminée, et nous estimons que le conseil de l'église mérite la reconnaissance de notre public religieux pour ces belles et bonnes séances dont on peut espérer qu'il restera d'excellents fruits. Les deux dernières avaient attiré un nombre d'auditeurs si considérable que les personnes arrivées seulement trois quarts d'heure à l'avance n'ont plus trouvé place et qu'on a entendu se renouveler hautement la plainte qui s'élève depuis longtemps à Lausanne sur le défaut d'une vaste salle pouvant contenir de 12 à 1500 personnes. Une telle salle eût probablement été insuffisante encore pour l'auditoire de M. Godet et pour celui de M. Coulin. On s'est plaint, dit-on, que ces deux conférences n'aient pas eu lieu dans un temple, à Saint-François, par exemple, où il y aurait eu beaucoup plus de place. Mais nous avons peine à croire à de telles plaintes; ce serait trop oublier que si l'église libre peut appeler des hommes distingués à donner des séances à Lausanne, elle ne peut leur ouvrir que ses propres chapelles et non pas les temples dont elle n'a pas les clefs à sa disposition.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que féliciter ceux qui ont eu le privilége d'entendre les deux orateurs chrétiens qui nous ont visités. M. Godet a parlé de la *résurrection de Christ* comme un vrai docteur chrétien et un sincère croyant, dans un discours lumineux, puissant, complet, fortement lié et qui n'a laissé sans réponse aucune des objections des adversaires. — M. Coulin a parlé sur la *sympathie chrétienne* dans une de ses applications les plus importantes et les plus difficiles, c'est-à-dire en tant qu'elle se rapporte à ceux qui sont tombés, particulièrement à ceux qui sont tombés jusque dans la dégradation. Ce discours réunissait d'une manière bien remarquable le caractère oratoire par lequel il se rapprochait du sermon, et celui d'une étude psychologique profonde et délicate. Après avoir entendu M. Godet, on se sentait affermi dans sa foi, et après avoir entendu M. Coulin on était saisi dans sa conscience. Dieu veuille entretenir ces bonnes impressions et les faire fructifier.

On parle d'un projet relatif à l'église nationale, qui aurait une certaine importance soit pour l'académie, soit pour la paroisse de Lausanne. Il s'agirait de porter le nombre des professeurs de théologie à cinq et celui des pasteurs de Lausanne à six. Deux des pasteurs du chef-lieu seraient en même temps professeurs de théologie, et il serait dérogé, en ce qui les concerne,

à la loi commune, c'est-à-dire qu'ils seraient élus par le Conseil d'Etat au lieu d'être nommés par la paroisse sur une liste des quatre plus anciens parmi les postulants. Le traitement de ces *pasteurs et professeurs* serait aussi, si nous sommes bien informé, plus élevé que celui de leurs collègues, soit dans l'académie, soit dans l'Eglise. Nous le répétons, il ne s'agit encore que d'un projet ; mais ce projet nous a paru d'un intérêt assez grand pour valoir la peine d'être mentionné sous toutes réserves.

Neuchâtel.

10 mars.

Je terminais ma dernière correspondance en mentionnant une conférence de M. le professeur Godet sur la résurrection de Jésus-Christ. Vous avez entendu à Lausanne même l'exposition lucide et éloquente de ce fait qui est à la base de notre foi. Nous avons eu l'heureuse fortune d'assister à trois autres conférences données à Neuchâtel par le même orateur, sur les sujets les plus importants et qui intéressent le plus directement la foi. Il faut avouer que M. Godet ne recule pas devant les difficultés, et, pour employer une expression énergique, qu'il ne craint pas de saisir le taureau par les cornes. Il ne nous donne pas une apologétique vulgaire, vague ou timide du christianisme biblique; il y a dans sa manière de défendre et de combattre, une énergie de foi digne des premiers temps de l'Eglise, cette époque de convictions puissantes, où, selon les promesses du maître, le disciple était assisté dans le témoignage qu'il avait à rendre. Pour nous, chrétiens de Neuchâtel, nous sommes reconnaissants envers Dieu de ce qu'il nous a donné un si vaillant champion, et notre vœu, pour ce qui concerne M. Godet, c'est qu'il lui soit donné de rester encore longtemps à ce poste d'honneur, où il combat avec tant de fidélité. Quoiqu'il en soit, il peut éprouver qu'il est soutenu dans la lutte par la sympathie de son ancien troupeau, et le bel auditoire, qu'il avait réuni autour de lui pour sa première conférence, n'a pas fait défaut dans les trois qui ont suivi. Les sujets traités par M. Godet sont, outre *la Résurrection de Jésus-Christ*, — *le Surnaturel*, *la Sainteté de Jésus-Christ*, et *le Témoignage de Jésus sur sa personne*. La place dont je puis disposer ne me permet pas d'analyser, dans leurs détails, ces savants discours, qui seront sans doute publiés; celui qui traitait du *surnaturel* offre des points de vue entièrement nouveaux sur cette question; M. Godet y étudie les diverses apparitions du surnaturel, qui coïncident toujours avec des phases de crise dans l'histoire de l'humanité. La première période du miracle comprend tout le grand travail de la création destiné à préparer la venue de l'homme. La seconde période embrasse toutes les manifestations surnaturelles de l'Ancien Testament, et atteint son terme en Jésus-Christ. La troisième, celle de l'Eglise, s'ouvre avec l'ère chrétienne; c'est celle du renouvellement de l'humanité par l'Esprit. — Dans le discours sur la sainteté, l'orateur établit, par une logique rigoureuse, ce *miracle moral*. Jésus, dit-il, a été un homme éminemment bon, chacun l'accorde; plus un homme vit près de Dieu, mieux il se connaît, plus il se juge sévèrement; Jésus s'accuse-t-il jamais d'un seul péché? n'est-ce pas lui qui jette aux Juifs ce défi : qui de vous me convaincra de péché? En face de ce fait moral unique, il n'y a que deux alternatives: Jésus est un saint parfait, ou il est le plus aveuglé et le plus endurci de tous les hommes. L'incrédulité elle-même a reculé devant cette dernière supposition. Le miracle moral est donc là, certain, évident, indubitable. — Le quatrième discours était une réponse anticipée à l'attaque que M. *Leblois* vient d'essayer contre la divinité de Jésus-Christ.

On a souvent cité la parole si large de St. Paul : « Eprouvez toutes choses, retenez ce qui est bon.» (1 Thess. V, 21.) Ce précepte est d'une parfaite actualité au milieu des débats qui nous agitent; cependant cette épreuve ne me paraît pas devoir être bien longue, même pour ceux qui ont été, je ne dirai pas hostiles, mais indécis jusqu'à présent; la cause a été entendue en débat contradictoire; il faut retenir ce qui est bon, et c'est à quoi nous nous appliquons. Mais, que de rêveries creuses d'un côté, que de réalités vraiment chrétiennes de l'autre ! N'est-ce pas le cas d'appliquer le proverbe:

Nous sommes bien, tenons-nous-y? Lorsque nous verrons quelque chose de mieux que ce que nous avons, un christanisme plus vivant, nous pourrons nous amender; il n'est jamais trop tard, pourvu qu'on le fasse à bon escient.... «Il faut voir venir, comme disait feu M. Töpfer: Si les adeptes du nouveau culte donnent l'exemple de la fraternité, de l'amour, de la pureté, de la charité, on pourra voir; je ne dis pas non; il sera toujours temps alors de brûler sa Bible et de tourner le dos aux entêtés; attendons donc et voyons venir.»

C'est aussi ce qu'exprimait d'une autre manière M. Pétavel-Olliff, ancien pasteur de l'Eglise française de Londres, dans une conférence qu'il a donnée le 6 mars, à la Société d'Utilité publique de Neuchâtel, sur la *loi du progrès*. Vous parlez de largeur, dit-il aux auteurs du manifeste du christianisme libéral, mais l'Eglise neuchâteloise, qui n'a aucune confession, est plus large que vous; avec le meilleur désir de progresser, prenez garde qu'en réalité vous ne reculiez; vous voulez être de vrais disciples de Jésus; mais, ne mutilez pas son enseignement, et surtout, ne renoncez pas à ce qui a fait la vie de Jésus et de son Eglise, le Saint-Esprit. Et personne n'accusera M. Pétavel d'obscurantisme; il a fait la part très belle aux novateurs, trop belle même, nous n'hésitons pas à le dire; il a fait un tableau bien sombre de l'Eglise actuelle; il semble, à l'entendre, que le dogmatisme a tout envahi, et que la vie s'est retirée du sein de la chrétienté; il a parlé de l'état de l'Eglise du XIX[e] siècle, comme l'eût fait un Réformateur du XVI[e] siècle, tonnant contre Rome et le catholicisme. Ne chargeons pas le tableau, dirons-nous à M. Pétavel; il est bon de ne pas imiter le Pharisien de la parabole; il faut que l'Eglise s'humilie sans cesse, c'est là sa véritable attitude; mais, malgré toutes ses misères, elle est encore glorieuse ayant Christ pour son chef, et les œuvres chrétiennes du XIX[e] siècle sont les fruits d'un arbre qui n'est pas mort, et qu'il ne faut pas encore jeter au feu.

Ce traitement sommaire et radical à exercer sur l'Eglise est cependant recommandé par un nouveau champion du *christianisme libéral* qui vient d'entrer en lice à Neuchâtel; c'est M. le pasteur *Leblois* de Strasbourg. Il est arrivé précédé d'une réputation presque effrayante pour nous, pauvres orthodoxes. M. Buisson s'était appuyé, dans l'une de ses conférences, sur l'autorité de ce théologien et d'autres théologiens de Strasbourg, à côté desquels pâlissent nos docteurs chrétiens de Neuchâtel. Il y a plus: M. Leblois est président de consistoire; il doit donc unir la prudence à la science, la sagesse à l'éloquence. Tenons-nous bien!

Ce défenseur du christianisme dit libéral a parlé deux fois à Neuchâtel, au temple du bas, les 5 et 8 mars, devant un auditoire composé des mêmes éléments que celui auquel M. Pécaut s'adressait. Il nous a entretenus, dans sa première conférence, de cette question importante: qu'est-ce qu'un chrétien? Dans la seconde, il a posé, fort maladroitement, le dilemme suivant: Jésus-Christ est-il Dieu ou homme? — Permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais rien entendu ni lu de plus superficiel que l'exposition de M. Leblois. Je vous ai parlé de la gravité de M. Pécaut; il y avait quelque chose d'austère dans cette parole antique qui fait revivre, sous une couleur chrétienne, la sublime folie du stoïcisme. M. Leblois est d'une frivolité inexcusable en matière aussi grave. Je vais vous en donner la preuve: Qu'est-ce qu'un chrétien? demande-t-il à son auditoire: c'est celui qui imite Jésus, car Jésus nous a laissé un exemple afin que nous suivions ses traces. Mais quel est cet exemple? Le voici, soyez attentifs: Jésus a dit: je détruirai le temple. Et c'est sur cette parole faussement attribuée à Jésus par de faux témoins (Math. XXVI, 61; Marc XIV, 58), que M. Leblois fait reposer toute sa déduction ou plutôt toute sa destruction du christianisme biblique. Ce que nous savons, c'est que cette parole était un prétexte imaginé par les Pharisiens pour faire condamner Jésus; ce que nous savons aussi, c'est que la religion de Jésus est le véritable accomplissement de la loi, et non son abolition. (Math. V, 7.) — Ce procédé de M. Leblois, que l'on qualifiera comme on le voudra, nous rappelle la polémique de Voltaire qui, pour confondre ses adversaires, dénaturait les textes, et allait même jusqu'à inventer des textes et des ouvrages d'auteurs, qui n'avaient de réalité que dans son imagination. M. Leblois n'est pas plus heu-

reux en citant Pascal et en lui faisant dire que *Dieu* est une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Qu'Empédocle, dans son panthéisme naïf, appele Dieu une sphère, on le comprend; mais Pascal, ce profond penseur, quel que fût son génie dans l'arithmétique, la géométrie, les mathématiques, n'a jamais rabaissé l'essence de l'Eternel à la mesure de ces sciences.

Dans cette deuxième conférence, M. Leblois nous a donné, sur la personne de Jésus-Christ, les résultats auxquels il est arrivé après bien des travaux, des veilles, des sueurs et des labeurs, ce sont ses propres expressions. Pour M. Leblois, Jésus n'est qu'un homme, et chose surprenante, c'est sur le Nouveau Testament qu'il s'appuie pour prouver la simple humanité de Jésus. Le titre de *Fils de Dieu,* d'après M. Leblois, était souvent donné aux rois chez les Juifs, jusqu'à Achab; depuis Achab il fut réservé aux hommes de bien. Je ne sais dans quelle version on aurait des chances de rencontrer le titre donné aux rois juifs jusqu'à Achab; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est employé nulle part dans le texte original; le cas où l'on appliquait ce titre à un homme de bien devait aussi être fort rare, puisque la dénomination de Fils de Dieu, appliquée à un homme, était considérée comme un blasphème chez les Juifs, ainsi que nous le voyons dans le récit du procès religieux qui fut fait à Jésus. Cependant M. Leblois insiste sur ces prétendues preuves, et pour couronner sa thèse, il entre dans le développement suivant: dans Luc XXII, 70, Jésus déclare qu'il est le *Fils de Dieu ;* voulez-vous savoir le sens qu'on attachait à cette expression? Lisez Luc XXIII, 2, où les Juifs, conduisant Jésus à Pilate, l'accusent de se nommer *le Christ, le Roi.* Encore ici comme dans sa première conférence, M. Leblois s'appuie sur une parole de *faux témoins* qui ne pouvaient espérer la condamnation de Jésus devant le tribunal de Pilate qu'en l'accusant de révolte contre les Romains. Est-ce là une méthode exégétique digne de la grave question soumise par M. Leblois au jugement de la critique? Il est dit aussi, ajoute le théologien de Strasbourg, que Jésus *croissait en sagesse*, ce qui suppose qu'il s'élevait d'un degré inférieur à un degré supérieur. Vous avez raison, M. Leblois, Jésus a été un homme semblable à nous en toutes choses, excepté dans le péché; aucun chrétien ne songe à nier l'humanité de Jésus et à revenir au *docétisme ;* Jésus a eu faim, il a eu soif, il a connu nos souffrances. Mais Luc qui dit que Jésus croissait en sagesse, nous parle dans le même morceau de sa naissance miraculeuse, et au vers. 23 du chap. III, en faisant la généalogie de Jésus, dit qu'il était, *comme on le croyait*, fils de Joseph, ce qui suppose une autre origine. D'ailleurs, nous savons par l'Ecriture que Jésus-Christ, étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu, mais qu'il s'est anéanti en prenant la forme de serviteur et en se rendant semblable aux hommes, etc. (Philip. II, 6 sqq.) M. Leblois reconnaît cependant que de nombreux passages du Nouveau Testament attribuent à Jésus un caractère surnaturel et une origine surhumaine. Mais, dit-il immédiatement, *on a découvert depuis dix ans* que l'Evangile de Jean, où ces passages surabondent, n'a pas été écrit par l'apôtre Jean. Cette découverte, comme l'a fait observer M. Félix Bovet, remonte à Bretschneider, et elle a eu des fortunes bien diverses, puisque M. Renan, dans sa *Vie de Jésus,* 1863, admet l'authenticité de l'Evangile selon St. Jean, authenticité qui n'est pas révoquée en doute par M. Reuss, de Strasbourg, et ces deux noms ne sont pourtant pas entachés d'orthodoxie. L'*épître aux Hébreux* est aussi très catégorique sur la question de la divinité de Jésus-Christ; or, cette épître renferme en elle-même la date de sa composition; elle est antérieure à la ruine de Jérusalem, qui eut lieu, comme chacun sait, en l'an 70, 37 ans après la mort de Jésus. Que devient donc la thèse de M. Leblois, d'après laquelle la première prédication des apôtres ne connaissait pas la divinité de Jésus? Dira-t-on qu'il a été plus victorieux en s'appuyant contre la divinité de Notre Seigneur sur le reniement de Pierre, qui déclare ne pas connaître cet *homme ?* Etrange procédé que celui qui demande à Pierre son opinion sur son maître au moment même où il le renie! Après ces explications qui, malgré

ce que nous en a dit l'auteur, ne doivent pas lui avoir coûté beaucoup de sueurs, M. Leblois s'est perdu dans une excursion d'une longueur désespérante sur la formation des dogmes dans les conciles de l'Eglise catholique: le péché originel, la grâce, toutes ces doctrines émanent de St. Augustin! Cependant M. Buisson s'élevait, il y a quelques semaines, contre l'Ancien Testament parce qu'il renferme, d'un bout à l'autre, ces doctrines de la grâce et de la prédestination. Enfin l'orateur conclut par un grand coup d'éloquence : Si Christ est Dieu, comment peut-il nous inviter à le suivre en portant la croix?

En entendant une telle exposition, dont je n'ai fait en aucune façon la caricature, on se demandait s'il valait bien la peine de venir de Strasbourg pour apporter ce message évangélique, et s'il est vrai, comme l'a dit M. Leblois dans sa péroraison, que l'Europe a les yeux sur nous, il est permis de douter qu'après une ou deux conférences de cette force, elle s'intéresse encore vivement à nos débats.

Du reste, M. Leblois n'a pas eu à attendre longtemps une réfutation. Le lendemain déjà M. Félix Bovet le suivait pas à pas et détruisait l'une après l'autre toutes ses assertions; le surlendemain, M. Godet reprenait le sujet, mais d'une manière positive. Le terrain avait été déblayé par M. Bovet, l'échafaudage de carton avait été renversé, et M. Godet pouvait établir solidement la théorie de la divinité de Jésus à côté de son humanité la plus réelle.

L'*Emancipation*, organe du christianisme libéral, vient de paraître à Neuchâtel; ce sera une publication hebdomadaire dirigée par M. Buisson. L'exposé des principes du journal, que le manifeste avait déjà développés, se résume dans les points suivants:

Une église sans sacerdoce;
Une religion sans catéchisme;
Un culte sans mystères;
Une morale sans dogmatique;
Un Dieu sans système obligatoire.

Programme bizarre quand il s'agit d'une église, et que M. de Pressensé caractérise ainsi dans la *Revue chrétienne* du 5 mars:

« Cette association (l'Eglise libérale de Neuchâtel) prétend, non pas détruire, mais réformer et reconstituer l'Eglise sur sa vraie base. Là est son originalité. Si nous n'y devions voir qu'une tentative nouvelle de l'incrédulité du dehors contre le christianisme, nous ne prendrions pas la peine de la signaler, car elle aurait fort peu d'importance à ce point de vue. Mais il n'en est rien, l'Union libérale de Neuchâtel affiche hautement l'intention de réaliser l'idéal de la société chrétienne, c'est-à-dire d'établir l'Eglise de l'avenir.... Les athées seront reçus au même titre que les autres membres. Est-ce clair? Ainsi il est convenu que les athées sérieux et honnêtes, amoureux de l'idéal, peuvent appartenir à l'Eglise libérale. C'est ainsi que celle-ci compte accomplir la prophétie qui annonce que la Sion de Dieu étendra les courtines de ses pavillons. Qu'il y ait des athées dans le monde, cela s'est vu de tout temps, et le Psalmiste parlait déjà de l'insensé qui dit qu'il n'y a point de Dieu, mais ce qui est neuf et hardi, c'est l'athée reçu de droit dans l'Eglise de Jésus-Christ et pouvant en devenir l'ancien ou le pasteur...... Eh bien, je le répète, de pareilles assertions ne se discutent pas, tant elles blessent le bon sens. Elles tombent sous la risée publique, qui est le seul châtiment qu'elles méritent, car on ne saurait prendre au sérieux cette incroyable invention d'un pandémonium ouvert à toutes les croyances possibles, y compris l'athéisme, et décoré du nom d'Eglise. »

Nous croyons effectivement que l'Eglise libérale de Neuchâtel comptera peu d'adeptes, bien qu'elle ait reçu des lettres d'adhésion de MM. Ath. Coquerel, pasteur à Paris, Réville, pasteur à Rotterdam, et E. Vacherot (de l'Institut). Notre peuple est assez sensé pour ne pas se couvrir de ridicule, et les athées, qui forment un certain nombre chez nous, s'expriment d'une manière assurément fort logique, si elle n'est pas évangélique, en déclarant aux initiateurs du christianisme libéral, que « s'ils veulent être entendus des ouvriers, ils feront bien de laisser là leur tisane chrétienne: pour les hommes il faut du vin pur. » Vous voyez que chez nous l'on marche vite.

* * *

Genève.

13 mars 1869.

La préoccupation du moment, ce sont les réponses à M. Buisson. Nous en avons eu déjà quatre; peut-être nous en viendra-t-il encore d'autres, sous forme de confé-

rences, d'articles ou de brochures. On ne parle guère d'autre chose ; on en a presque oublié les intéressantes conférences de M. Bersier. Parlons-en donc, nous aussi.

Je ne crois pas avoir besoin de vous donner beaucoup de détails sur les deux séances de M. Buisson lui-même ; il s'est borné à lire à Genève, presque textuellement, ses deux brochures ; l'une le jeudi soir, 25 février, à 8 heures, dans la salle du midi du Bâtiment électoral, devant 300 à 400 personnes ; l'autre le surlendemain samedi, au cirque, devant 1500 à 1800 personnes. Il avait été appelé à Genève par la société des rationalistes, qui naturellement se sont portés en grand nombre pour l'entendre ; ils étaient loin cependant de former la majorité de l'auditoire, et au cirque en particulier, les applaudissements, quoique énergiques, partaient de trois ou quatre points distincts où s'étaient groupés trop ostensiblement les membres de la future église, de sorte que l'on pouvait plus facilement constater combien ils étaient peu nombreux relativement parlant. L'impression générale est, ici comme à Neuchâtel, que M. Buisson n'a pas fait une brillante campagne. Une certaine aigreur, quelque chose de passionné, d'irrité, souvent de l'exagération dans les faits, des conclusions trop précipitées, une recherche fiévreuse d'arguments populaires, nuisent à ce qu'il y a chez lui de convictions sérieuses et de réelles capacités. Il pourrait plaire, il pourrait captiver, et l'on éprouve malgré soi une sorte de défiance ; on a le sentiment que ce n'est pas un rationaliste conséquent ni un incrédule bien convaincu ; il y a du malaise dans ses affirmations, de la gêne dans ses attaques contre le christianisme, une sorte de regret mélancolique au souvenir du passé, une crainte vague de l'avenir ; ni paix ni sérénité. Par conséquent pas de force. Je ne veux pas dire qu'il n'ait point fait de mal à Genève. Il en a fait au contraire ; il faut bien qu'il le sache. Il a voulu détruire la foi ancienne et bâtir une église nouvelle ; il a réussi à ébranler, il n'a certainement rien édifié. Ses plaisanteries contre la Bible auront troublé quelques consciences, mais ses appels chaleureux en faveur d'un culte humanitaire ne lui auront pas donné d'adhérents. Voltaire a fait des ruines, mais les St. Simoniens n'ont pu faire une religion ; l'on ne bâtit pas sur le vide.

Quoi qu'il en soit, ces séances ont fait du bruit et l'on y a répondu ; le cirque est devenu une arène. MM. Faure, Paul, Barde fils, Bungener et de Gasparin ont successivement pris la parole. Le premier, comme neuchâtelois, a voulu défendre l'église de son canton contre des accusations fausses, et les intolérants ont menacé d'éteindre le gaz, et réalisé en partie leur menace, pour faire taire l'orateur. M. Paul a parlé dans la petite salle du Bâtiment électoral, dans celle même où avait eu lieu l'agression, et il l'a fait avec courage et talent, devant un auditoire qui était loin de lui être en entier sympathique ; des ricanements et des murmures l'ont à plus d'une reprise interrompu, mais il ne s'est pas laissé désarçonner et il a abordé toutes les questions controversées. Son discours, qui a duré près de deux heures, a provoqué, vers la fin surtout, de fréquents applaudissements. On en trouvera l'analyse dans le N° 10 de l'*Apologiste*.

Puis est arrivé M. le pasteur Edouard Barde de Vandœuvres (le mercredi 5 courant, au cirque). Comme M. Paul, c'est à la première séance du professeur de Neuchâtel qu'il a répondu, et je puis dire que l'impression a été immense. Je laisse de côté la question des applaudissements qui, dans des conférences contradictoires de ce genre, ne signifient presque rien ; ils sont pour les partis une occasion de se compter et de s'affirmer ; on applaudit souvent des phrases sonores qui n'en ont pas toujours pour cela une plus grande valeur ; on applaudit même quelquefois l'orateur pour l'encourager quand il semble faiblir ou perdre le fil de ses idées. Ce n'est donc pas de cela qu'il s'agit, et si M. Barde a obtenu un succès hors ligne, nous ne le mesurons pas aux manifestations bruyantes qu'il a provoquées, mais à l'effet réel qu'il a produit. Il s'est placé résolûment dès l'abord sur le terrain de la religion révélée, sur le terrain de la Bible-Parole de Dieu, et, sans perdre son temps à de timides concessions, il a saisi son adversaire corps à corps ; il l'a suivi, poursuivi dans toutes ses évolutions, le montrant en contradiction avec

lui-même, avec l'histoire, avec la philosophie, lui opposant ses propres aveux et lui rappelant aussi par des citations la morale de ces païens qu'il avait essayé de comparer à la morale de Jésus-Christ. Ce n'est pas le talent de M. Barde, c'est la conviction qui a fait la force de ses paroles, et l'on cite des libéraux bien connus qui n'ont pas craint de donner gain de cause au pasteur de Vandœuvres contre le professeur de philosophie. Cette conférence devant paraître prochainement, je ne m'y arrête pas davantage.

Le surlendemain, vendredi, M. Bungener prenait à son tour la parole et devant un auditoire qui allait grandissant de séance en séance. Il a traité la question de l'Eglise; il s'est appliqué à défendre l'Eglise nationale de Genève contre les accusations d'étroitesse et d'intolérance que M. Buisson n'avait cessé d'élever contre elle et contre l'Eglise réformée tout entière; il a montré combien peu ces églises méritaient le reproche d'être des églises autoritaires, et il a été peut-être un peu loin dans son apologie, au moins quant à la forme et vu les circonstances de la discussion. Mais dans la seconde partie de son discours il a montré que, tout en étant large, aucune église ne pouvait abandonner le drapeau de la foi, et qu'une église sans dogme, était une église impossible, une chimère mort-née. En opposant le catholicisme au protestantisme, il a pu montrer ce qu'était la liberté par rapport au régime autoritaire, qui asservit et fausse les consciences, et les applaudissements presque unanimes qui ont accueilli ses paroles prouvent combien elles répondaient aux graves et tristes préoccupations qui pèsent en ce moment sur notre ville. C'est surtout à propos du célibat des prêtres que ces manifestations ont eu lieu.

On pensait qu'on en avait fini avec les conférences. Mais non. Dès le lendemain une nouvelle affiche annonçait que le mardi suivant (9 courant) M. Ag. de Gasparin répondrait à M. Buisson sur la question spéciale de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette conférence a eu lieu; jamais foule pareille n'avait pu s'entasser dans le cirque; amis et adversaires s'étaient donné rendez-vous pour entendre cette parole chaleureuse et impressive. Les sujets annoncés sont à l'ordre du jour l'un et l'autre et personne ne pouvait douter que l'orateur ne les traitât avec l'intelligence, la largeur et l'élévation dont il a donné tant de preuves. Un des pasteurs de l'église nationale, M. le professeur Hugues Oltramare, devant répondre vendredi prochain (19 courant) à M. de Gasparin, je crois qu'il vaut mieux remettre à une autre fois ce qu'il y a à dire sur ce sujet, et probablement votre correspondant ordinaire vous en rendra compte.

En résumé, la visite de M. Buisson a produit dans les esprits une espèce d'agitation; nos journaux politiques eux-mêmes et ceux de Lyon s'en sont occupés, et cela vaut toujours mieux que l'indifférence. Quand nous ne devrions à M. Buisson que le discours de M. Barde, nous pourrions encore nous féliciter de sa venue, et nous ne doutons pas que le résultat final, et même le résultat actuel, ne soit un redoublement de vie et de zèle chez les uns, de recherches sérieuses chez les autres: chez tous une préoccupation plus grande des choses éternelles. Nous serions injustes envers M. Buisson si nous n'ajoutions pas qu'il a eu, en parlant des besoins de l'âme, de nobles accents; et quand ses partisans l'abandonnent, nous devons constater au moins qu'il tient encore aux chrétiens évangéliques par une communion de cœur contre laquelle, nous aimons à l'espérer, son intelligence se débattra en vain.

J. AUG. BOST.

Berne.

9 mars 1869.

En entendant l'autre soir le missionnaire Waldmeyer, l'un des prisonniers de Théodoros, décrire l'état actuel de l'Eglise d'Abyssinie, je me disais: que n'ont-ils eu jadis, en cette Suisse africaine, une bonne société réformiste, à Gondar des Langhans et des Buisson sur les rives du lac Tzana! Jamais l'œuvre glorieuse des Frumence et des Edèse n'eût subi une dégénérescence aussi complète. En effet, comment des chrétiens tant soit peu vivants se fussent-ils amusés aux stériles débats sur la triple naissance du Christ et à d'autres futiles

questions monophysites, s'ils eussent été en face du programme du protestantisme libéral? Comment le clergé eût-il pu s'adonner à la mollesse et à la sensualité, s'il eût été fustigé par la critique acerbe, impitoyable des hardis novateurs? La négation péremptoire de l'évangile eût rallié toutes les âmes pieuses et les attaques fondées eussent réveillé les pasteurs endormis. Là comme ailleurs se fût vérifiée la maxime de Bacon: « Citius emergit veritas ex errore quam ex confusione.» Une erreur palpable vaut mieux qu'une demi-vérité: de francs ennemis valent mieux que de faux amis!

Ce n'est pas à dire, sans doute, que le protestantisme libéral soit exempt de confusion. Jamais on n'a rêvé pareille tour de Babel que le programme du parti: réunir dans une même *église* athée, juif, chrétien, les faire prier ensemble, chanter ensemble des cantiques, sans qu'ils aient une foi commune, sans aucune unité d'esprit; quelle conception fantastique! La Revellière-Lepaux et ses théophilanthropes voulaient au moins quelques pensées communes, trois ou quatre dogmes bien rationnels.

Malgré cette confusion, le protestantisme libéral est clair dans ses négations; il serait difficile de s'y méprendre: notre Sauveur homme et non pas Dieu, nullement ressuscité, par conséquent mort et sans action personnelle sur le monde; nul œil ne le verra plus; nul ne sera manifesté devant son tribunal. Or toutes les vérités sont sœurs; qui touche l'une, touche l'autre. Après ces négations, que reste-t-il du christianisme? un nom; voilà tout!

Eh bien! de ces erreurs palpables Dieu fera émerger la vérité chrétienne, plus brillante, plus efficace que jamais, si le peuple de Dieu est fidèle en face de cette agression. L'assaut est d'une violence extrême dans notre canton; son audace réside moins dans sa force intrinsèque que dans l'appui manifeste du gouvernement et dans l'assentiment quasi unanime de la presse radicale. Il sera désormais impossible de demeurer spectateur indifférent de la lutte qui devient générale. Il faudra secouer la torpeur qui tue l'église, étudier les questions religieuses, revoir les bases de sa foi. Plusieurs seront entraînés, rompront entièrement avec la Bible et pécheront avec d'autant plus de sécurité. D'autres traverseront de rudes combats; ils crieront à Dieu dans leur détresse, comme jadis Aug. Hermann Franke: « O Dieu, si tu es, révèle-toi à mon âme!» Des chrétiens en chute brûleront leurs idoles secrètes, et ressortiront du creuset plus saints et plus forts que jamais. Bien des illusions s'évanouiront; bien des préjugés se consumeront au feu de la critique qui dévoile nos défauts sans ménagement. La crise actuelle est un jugement de Dieu sur le protestantisme en général, sur les pasteurs, sur les réunions et les œuvres chrétiennes. Tous ont besoin de cette secousse; nous espérons qu'il en résultera beaucoup de bien.

La Société réformiste, non contente de propager ses principes par son organe spécial, et par des articles de journaux politiques, a organisé des conférences et fondé des sections dans plusieurs localités du canton. A Thoune on a décidé d'exclure du culte la lecture du symbole des apôtres. A Langenthal la question de l'enseignement religieux dans les écoles primaires a été discutée. Comme, au dire des « réformistes,» le miracle est impossible et n'a jamais eu lieu, on se demandait comment enseigner l'histoire biblique aux enfants. M. Ruegg, directeur du séminaire des régents, fit accepter l'expédient suivant: dans les classes élémentaires on racontera les miracles *naïvement*, comme des faits. Dans les classes moyennes, on relèvera la signification allégorique; dans les classes supérieures, on déclarera clair et net que ce sont des mythes. Malgré l'opposition du pasteur Vögelin, d'Uster, qui demandait que la *vérité* fût dite même aux petits enfants, l'expédient de M. Ruegg fut acclamé.

Le centième anniversaire de la naissance de Schleiermacher a été célébré, en novembre dernier, à Berne comme dans la plupart des universités d'Allemagne. Notre clergé bernois se partage en trois sociétés pastorales, dont l'une, présidée par M. le Dr Güder, est franchement évangélique, la seconde, présidée par M. le professeur Müller, penche fort vers la gauche tout en cherchant la voie moyenne (« medio tutissimus ibis,») la troisième comprend les réformistes. Chose étrange! les trois

partis ont célébré à l'envi le souvenir du grand théologien berlinois. Les évangéliques ont rappelé ses mérites comme prédicateur de la religion du sentiment. Dans un discours académique, M. le professeur Müller montra l'influence prépondérante qu'il a exercée sur le développement religieux, ecclésiastique et moral de notre siècle. M. Langhans, l'aîné, le représenta comme père de la théologie libérale, prétendant qu'il aspirait à une église sans sacerdoce, à une religion sans dogmes, à un Dieu sans miracles. Son discours, publié dans les *Réformblätter*, est d'une éloquence éblouissante. Il a l'air parfaitement convaincu qu'on n'adorera Dieu en esprit et en vérité qu'après s'être débarrassé des dogmes bibliques qu'il lui plaît d'appeler la *lettre*. « Jetez loin de vous, dit-il, ces béquilles de l'orthodoxie et plongez-vous dans le sentiment de l'infini, de l'immuable; ayez soif de l'éternelle vérité; cette soif est préférable à la possession de la vérité. Que tous ces sanctuaires vermoulus de la *lettre* s'écroulent! Le ciel s'élargira, et l'église, la terre entière redeviendront ce à quoi elles ont été destinées: une maison de prière pour tous les peuples! » Il n'appartient pas à l'homme de juger le fond du cœur du prochain: c'est un domaine secret qui relève de Dieu seul. Cependant je me suis demandé si l'orateur avait réellement essayé d'adorer, non par des élans d'imagination, mais par le cœur? Je voudrais savoir si l'homme pécheur, l'esprit déchu, peut saisir Dieu autrement que par sa parole vivifiée sous l'onction du Saint-Esprit? Essayez, dirais-je à tout homme sérieux, de sanctifier Dieu dans vos cœurs et dites-moi si vous pouvez vous passer de la parole écrite qui est et demeure esprit et vie? Quant à l'adoration poétique, elle provient de l'inspiration humaine, des Muses, du Parnasse, de l'Hippocrène, comme disaient les anciens; tandis que l'adoration en esprit et en vérité est une inspiration du Saint-Esprit. Ce que M. Langhans voudrait substituer à notre christianisme comme une toute récente conquête de la théologie libérale, est-ce autre chose que la religion mystico-panthéiste de l'aimable et malheureux poëte qui vient de s'éteindre à Paris? Qui de nous n'a pas chanté il y a quelque trente ans:

> Encore une hymne, ô ma lyre,
> Une hymne pour le Seigneur,
> Une hymne dans mon délire,
> Une hymne dans mon bonheur!
>
> O qui me prêtera le regard de l'aurore,
> Les ailes de l'oiseau, le vol de l'aquilon? [adore,
> Pourquoi? — Pour te trouver, toi que mon âme
> Toi qui n'as ni séjour, ni symbole, ni nom!....

Etait-ce là une adoration en esprit et en vérité « N'était-ce pas plutôt une ivresse, dont l'arrière-goût était le sentiment d'inanité, de lassitude, de néant? Telle est pourtant l'adoration que l'on nous prône et qui fleurira sur les décombres de l'orthodoxie! Il faut être bien jeune pour parler de la sorte.

En lisant le discours enthousiaste et haineux de notre orateur, je me rappelle involontairement les prophètes de Zwikau et leur chef *inspiré*, Thomas Münzer. L'analogie est frappante. — Luther les appelait Schwarmgeister. « Plus de *lettre*, l'*esprit*, l'*esprit !* » Oui, mais quel esprit? Il y en a de deux sortes!

Citons encore cet autre paradoxe: « Jésus n'est pas né d'une manière miraculeuse; il n'est pas ressuscité corporellement; son corps est resté dans le tombeau; il n'est pas monté au ciel corporellement; il n'en reviendra point pour juger les vivants et les morts; il n'est pas Dieu, ni Fils de Dieu dans le sens de la dogmatique.... Il est plus que tout cela, il est Fils de l'homme ».... Et cet homme bien mort et enterré (notez que ces théologiens n'admettent pas l'immortalité personnelle) fait encore des miracles d'esprit (Geisteswunder): « les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les morts ressuscitent, et bienheureux qui ne se scandalise point en moi, de ce que je suis un simple enfant du peuple, qui n'ai d'autre force que celle qui est à la portée de tous les hommes: la force de la charité. »

Ce galimatias prononcé avec une parfaite assurance, n'a pas manqué son effet. Une section de la Société réformiste s'est constituée à Berne, déclarant une guerre sans quartier aux orthodoxes et aux pié-

tistes que l'orateur taxe de pharisiens hypocrites, ennemis de toute liberté, de tout progrès et de toute lumière. Il ne lui vient pas même à l'idée qu'un orthodoxe soit obligé par ses convictions les plus sacrées de croire un St. Paul, mis à part pour annoncer la vérité au monde, plutôt que les thèses changeantes et les hypothèses hasardées d'une science faussement ainsi nommée. Aucun respect des convictions individuelles dans ce protestantisme *libéral*.

Depuis que la section de Berne est fondée, le parti marche de l'avant avec un courage intrépide. Trois dimanches consécutifs ont vu se réunir trois à quatre cents personnes des deux sexes dans la salle du Grand Conseil pour entendre d'abord M. Emile Vogt, avocat (frère de l'illustre professeur de Genève), démontrer l'origine mythologique du christianisme, affirmant que Jésus était un simple essénien qui ne prétendait nullement être ce que l'apôtre Paul « le second fondateur du christianisme » avait fait de lui, — puis M. Langhans, le cadet, qui s'est efforcé de *prouver* que le récit de la création (Genèse I) avait été composé du temps de David ou de Salomon, tandis que Genèse II datait de l'époque de Jéroboam ! — enfin M. Langhans l'aîné qui a *anéanti* la doctrine *byzantine* de la divinité du Sauveur.

Une nouvelle conférence à Thoune, le 21 février, a complété les statuts de la Société. Après avoir confirmé le côté négatif de l'œuvre, l'extirpation radicale de l'orthodoxie et du piétisme, sources *d'immoralité* et *d'impiété*, on établit le côté positif : travailler au *règne de Dieu* par des conférences scientifiques, par des assemblées de culte avec collectes en faveur des pauvres. Enfin comme vrais fils de l'église bernoise, continuateurs de l'œuvre de Zwingli, ils soustrairont cette église au joug de l'état et de la « hiérarchie ; » ils réaliseront la parole de Cavour : « l'église libre dans l'état libre ; » cette église ne connaîtra aucune différence confessionnelle ; les juifs, les catholiques, les athées s'y trouveront également à l'aise ; alors on rendra à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

On annonce pour dimanche prochain une conférence de M. Buisson.

Ainsi la lutte est engagée : l'attaque est ardente et vigoureuse, et nous sommes heureux de sortir du marasme qui nous étouffe depuis longtemps. L'issue du combat ne nous est pas douteuse : la Bible triomphera ! Les principes réformistes qui regorgent de contradictions, n'auront qu'une floraison éphémère, mais suffisante pour coopérer à la séparation de l'église et de l'état, et réveiller les chrétiens engourdis. Bien des hommes du juste-milieu déploieront des vertus inattendues et réjouiront l'église de Dieu par leur foi.

Quant au peuple, il ne s'arrêtera pas au panthéisme mystique qu'on lui prêche et auquel il ne comprend rien. Ceux qui voudront de la religion ne se contenteront pas de phrases creuses : ils demanderont l'Evangile ; et ceux qui ne veulent point l'Evangile iront au cabaret plutôt qu'aux assemblées du culte réformiste.

Déjà la paroisse de Münchenbuchsée où prêchait M. Langhans, le cadet, à titre de suffragant de son père, s'est débarrassée de lui en déclarant à la visite d'église que sa prédication n'était ni scripturaire, ni édifiante ; les sermons de l'aîné, pasteur à la Waldau n'attirent personne, malgré ses talents incontestables.

Je devrais pouvoir vous dire que, comme à Neuchâtel et à Genève, les croyants opposent conférence à conférence. Jusques ici rien ne s'est fait. Il n'est pas dans la nature bernoise de se hâter. Les églises et lieux de culte sont bien fréquentés ; la vérité y retentit avec plus ou moins de force et, tout en évitant la polémique, on insiste particulièrement sur les doctrines attaquées.

La Société évangélique poursuit son œuvre avec bénédiction ; elle compte environ dix mille personnes dans le canton, qui suivent régulièrement les réunions d'édification qu'elle a organisées par tout le pays. La dernière assemblée générale, au mois d'août, fut magnifique par le nombre et par la tenue des assistants. Un pasteur réformiste qui y prit part, fut frappé du sérieux de ces milliers de campagnards et résolut d'arriver pour son parti à de pareils résultats.

La crise que subit maintenant le protestantisme, la transition difficile de l'église d'état à l'église livrée à elle-même remplit

Rome de joie et d'espérance : ceux qui lisent la *Gazette ecclésiastique suisse* savent avec quelle confiance elle en voit arriver la dissolution prochaine. Elle a aussi peu de sympathie pour les orthodoxes que pour les réformistes et poursuit le piétisme de sa haine et de ses mépris.

Heureux qui au milieu de tant de contradictions, a un cœur affermi par la grâce et peut dire: je sais en qui j'ai cru!

B.

Berlin.

Des renseignements peu exacts m'ont induit en erreur sur un des points que j'ai touchés dans ma dernière lettre. D'après des données officielles, le chiffre des personnes qui le dimanche matin fréquentent le service divin s'élève à environ 12 000. C'est le *deux* et non le *dix* ou le *quinze* pour cent de la population protestante, évaluée à 600000 âmes ; c'est la proportion d'une personne pour douze familles.

H. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

ETIENNE DE GRELLET, évangéliste français au XIXe siècle, traduction libre de l'anglais par G. de Félice. — *Toulouse* 1867, in-12.

Il est bien temps de recommander à nos lecteurs cet excellent petit volume. Etienne de Grellet, français, catholique de naissance, émigré, se trouve conduit à quitter l'Europe pour l'Amérique en l'an 1795. Parti indifférent, sinon tout à fait incrédule, il ne tarde pas à arriver à la foi chrétienne qu'il embrasse avec une ardeur toute particulière. Après sa conversion, il se joint à la société des Quakers, et peu après il se sent « pressé de rendre témoignage à ce qu'il avait lui-même cru et savouré. » Il obéit sans hésiter à cet appel intérieur, bientôt reconnu par ses frères et confirmé par leur adhésion. Dès lors il fait l'œuvre d'un évangéliste avec un zèle qui ne se dément pas ; il parcourt à diverses reprises le vaste territoire des Etats-Unis ; il consacre plusieurs années à prêcher l'Evangile dans les Iles britanniques, et il visite la plupart des pays du continent européen dans des voyages successifs qui le font traverser quatre fois l'Atlantique. Son grand désir était d'amener des âmes à Christ et à la foi ; il s'adresse dans ce but aux pauvres et aux riches, et il trouve en général un bon accueil. Mais si la conversion des âmes était son but essentiel, nous le voyons s'intéresser activement à tout ce qui peut occuper un vrai philanthrope. En Amérique l'esclavage trouve en lui un adversaire aussi ferme et actif que modéré. Dans les divers pays de l'Europe, il s'occupa, de concert avec son ami W. Allen, qui l'accompagna dans une partie de ses voyages, du relèvement des classes dégradées, de l'amélioration du sort des prisonniers, du perfectionnement de l'instruction et de tout ce qui pouvait contribuer au bien de ses semblables. Les rois, les empereurs, le pape lui-même le reçoivent avec une singulière bienveillance, dont il ne manque jamais de profiter pour leur faire entendre la vérité et pour demander quelquefois avec un succès immédiat, la répression de certains abus ou l'introduction de quelque utile réforme. C'est ainsi qu'il parcourt l'Allemagne, visite la Russie, la France, l'Espagne et l'Italie, laissant partout des traces de son passage et de sa chrétienne activité.

Les lecteurs de ce volume se demanderont comment un chrétien humble et sincère a pu se croire autorisé à entreprendre tant de voyages comme si la vaste étendue des Etats-Unis d'Amérique ne suffisait pas à son activité. Il n'y a qu'une réponse à faire : Grellet était parfaitement convaincu qu'il répondait à des appels de l'Esprit de Dieu. On sait l'importance que les Quakers mettent à la lumière intérieure, à l'action de l'Esprit saint dans les âmes. Ils sont attentifs à cette voix intime, et ils parlent et agissent selon ce qu'elle leur suggère. Sans doute ils courent le risque de se tromper en prenant pour des directions de l'Esprit de Dieu les suggestions de leur propre esprit ; mais l'humilité, la simplicité, une piété sincère et dévouée sont de puissants préservatifs. Au reste M. de Félice s'est aussi posé cette question, et nous renvoyons aux pages dans lesquelles il la traite avec autant

de sagesse que de sérieux chrétien, en homme qui en a mesuré l'importance et la gravité.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant quelques lignes de la *note du traducteur* placée en tête du livre, comme avant-propos: « Etienne Grellet, français d'origine, chrétien jusque dans le dernier fond de l'âme, évangéliste par vocation, entièrement dévoué depuis les années de sa jeunesse jusqu'à son heure suprême aux plus grands intérêts de l'Evangile, de l'Eglise et de l'humanité, Etienne Grellet nous offre dans tout le cours de sa carrière de pieuses leçons à recueillir et de saints exemples à suivre. — On pourra n'être pas d'accord avec lui en tout point; mais il faudrait plaindre celui qui, après avoir appris ce qu'il a fait, ne se sentirait pas ému d'une généreuse émulation, et ne se dirait pas devant sa conscience: Que ne suis-je aussi croyant, fidèle et charitable que cet homme-là.»

S. C.

LE CHRISTIANISME LIBÉRAL ET LE CHRISTIANISME DE L'ÉVANGILE, conférence prononcée à Cernier, le 9 février 1869, par A. Perrochet, pasteur. — *Neuchâtel*, S. Delachaux, 1869, gr. in-16.

La discussion porte ici sur deux points essentiels : D'abord, la prétention du « protestantisme libéral » de maintenir le « programme de Jésus-Christ, » en réduisant la religion à l'amour de Dieu et des hommes, puis la thèse que les portes de l'église doivent être ouvertes à tous ceux qui déclarent prendre pour règle de leur vie l'idéal moral que nous a laissé Jésus. Sur le premier point, l'orateur rappelle que les paroles du Sauveur citées comme le sommaire du christianisme sont le sommaire de la loi de Moïse, et il montre que Jésus ne s'en tient nullement à l'enseignement de la morale, mais qu'il revient sans cesse sur ce qu'il est lui-même, sur sa personne. Le Jésus du christianisme libéral n'est point le Jésus des Evangiles, et si on repousse le Jésus des Evangiles, il ne faut pas dire qu'on a la religion de Jésus. L'orateur montre l'impuissance du christianisme libéral. Il insiste sur le péché, il en fait sentir la profondeur par opposition à la superficialité du libéralisme, et il montre que nous avons besoin d'un Sauveur : « Jésus mourant sur la croix, tel est le sommaire de l'Evangile, le centre du christianisme, le fondement de la vraie religion. »

On voit déjà quelles profondes divergences séparent le christianisme libéral du christianisme évangélique. L'orateur les fait ressortir en les opposant :

Ce ne sont pas deux formes d'une même religion, mais deux religions entièrement différentes, qui n'ont de commun que le nom.... Le christianisme libéral a aussi des doctrines, seulement ces doctrines sont toutes négatives, elles sont sur chaque point la contre-partie des enseignements de la Parole de Dieu.

Pour le christianisme libéral, Jésus n'est qu'un homme;... pour nous, Jésus est le Fils unique de Dieu... Nous croyons avec la Bible que Jésus est ressuscité, qu'il est vivant aux siècles des siècles, assis à la droite de Dieu, où il intercède pour nous. D'après le christianisme libéral, Jésus est mort comme meurent les hommes; il vit dans l'esprit de ses disciples par son souvenir, comme une mère chérie vit dans l'esprit de ses enfants, mais il n'est point ressuscité; la résurrection de Jésus-Christ n'est pour les protestants libéraux qu'une légende... La Bible pour les protestants libéraux est un livre comme tous les autres livres; nous, au contraire, nous croyons que la Bible est la Parole de Dieu, écrite par des hommes qui se trouvaient sous l'influence directe du Saint-Esprit.

Enfin, le christianisme libéral pense que l'homme peut arriver par ses propres forces à la sainteté, que le mal n'est qu'une imperfection nécessaire. Nous croyons au contraire que l'homme pécheur et coupable ne peut pas par lui-même accomplir la volonté de Dieu, qu'il ne peut pas racheter ses fautes passées et que la condamnation éternelle repose sur lui. Nous croyons que l'homme repentant trouve dans la mort de Jésus le salut et le pardon qu'il n'aurait pu obtenir d'une autre manière et que, réconcilié avec Dieu par le sacrifice de Jésus-Christ, il reçoit le secours tout puissant du Saint-Esprit, à l'aide duquel il peut marcher sur les traces de Jésus, tendre à la perfection, devenir saint comme Dieu est saint.

Deux religions, deux Eglises. Comment avoir un culte commun quand on est dans une opposition complète sur tous les points. En pareille matière, la minorité ne doit nullement se soumettre à la majorité. Aussi l'orateur conclut-il nettement en faveur de la *séparation de l'Eglise et de l'Etat* comme la seule solution équitable de la lutte en-

gagée, et il déclare désirer cette séparation comme citoyen et comme chrétien :

Comme *citoyen*, parce que ce n'est qu'alors que la liberté de conscience, la première de toutes les libertés, sera pour tous pleine et entière, et que chacun pourra choisir son culte, sans être astreint à contribuer aux charges d'une Eglise dont il ne fait pas partie.

Comme *chrétien*, parce que ce n'est qu'alors que l'Eglise chrétienne, cessant d'être confondue avec la société civile, deviendra ce qu'elle doit être, *une société de croyants*, parce qu'alors seulement elle pourra prendre des mesures efficaces pour se garantir de l'erreur et demeurer fidèle à Jésus-Christ, son unique chef, en étant, comme elle y est appelée, la colonne et l'appui de la vérité.

Quelques réflexions sur la place que le christianisme libéral fait à la prière terminent cet intéressant discours, qui montre bien le vide de la religion nouvelle et en met en évidence la pauvreté.

L'Ancien Testament dans l'enseignement, séance donnée à l'amphithéâtre du nouveau collége de la Chaux-de-Fonds le 4 janvier 1869, par *Léop. Jacottet*, pasteur, à propos de la réforme demandée par M. le prof. Buisson. *Chaux-de-Fonds*, 1869, in-8.

Après avoir établi que la *réforme urgente* demandée par M. Buisson est faite à Neuchâtel où « personne ne peut être contraint d'envoyer ses enfants aux leçons de religion, » l'auteur de ce bon et solide discours fait voir qu'on ne peut songer à séparer l'Ancien Testament du Nouveau en ne conservant que le second dans l'enseignement, parce que le Nouveau Testament se lie tellement à l'Ancien qu'un enseignement sérieux sur l'Evangile est impossible sans recourir à l'économie qui l'a préparé. Puis, abordant le fond de la question, le discours réfute les deux allégations essentielles de M. Buisson, savoir: 1° Que la Bible met obstacle au développement intellectuel des enfants, en faisant voir partout des miracles et une intervention de Dieu; et 2° Que l'Ancien Testament doit corrompre leur conscience, par les exemples d'immoralité qu'il leur présente. — M. le pasteur Jacottet répond à ces assertions d'une manière claire et forte. Il cite de nombreux passages de savants qui rendent hommage à la religion, et son discours, fruit d'une instruction solide, instruit à son tour autant qu'il édifie ceux qui le lisent.

Professeurs et étudiants au quatrième siècle : L'école sans le christianisme, par Th. de Lerber, traduit par James Cornu. — *Neuchâtel*, Delachaux, 1869, gr. in-16.

« Au milieu de la discussion qui s'est élevée chez nous à propos de l'enseignement religieux, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de faire connaître au public de langue française les précieuses informations renfermées dans le charmant opuscule que M. de Lerber a publié à Berne en 1867, et qui ont bien leur portée, s'il est vrai que le passé est le miroir de l'avenir. »

Ce court avant-propos du traducteur, auquel tout lecteur attentif donnera sa pleine adhésion, renferme l'essentiel de ce que nous pourrions dire soit sur la valeur de ce petit ouvrage, soit en particulier sur l'opportunité de sa publication en langue française en présence de la lutte qui s'est engagée à Neuchâtel. L'auteur nous transporte à Athènes au quatrième siècle de l'ère chrétienne, et il nous montre ce qu'était l'école sans le christianisme. Rhéteurs et sophistes, grammairiens et philosophes passent devant nous, et nous voyons en quelque sorte reparaître les temps passés, ranimés par une vivante imagination nourrie et gouvernée par une connaissance approfondie de l'antiquité. Le fond et la forme de l'enseignement, les rapports des maîtres et des élèves, la vie et les mœurs de la jeunesse des écoles, tout nous est mis devant les yeux dans un récit que nous ne voulons pas analyser, parce qu'il faut le lire en entier, tableau vivant et animé, exposé savant et spirituel des temps passés, plein de rapprochements et d'allusions piquantes à notre époque, démonstration sans réplique de ce qu'est l'école sans le christianisme.

Oui sans le christianisme, car quoique l'Eglise eût été adoptée par l'empereur et unie à l'Etat, le paganisme n'en régnait

pas moins sur la multitude. Ecoutons notre auteur là-dessus :

Vous pensez que parce que Constantin-le-Grand, le père du monarque régnant, a embrassé le christianisme depuis trente ans et en a fait la religion d'état, vous pensez que tout le monde est devenu chrétien. Détrompez-vous, le peuple est encore païen. Cependant les chrétiens sont nombreux dans les villes; il y a plus de mille évêchés, les églises reçoivent déjà de magnifique argenterie de la cour, les persécutions ont cessé, des évêques et des professeurs païens s'écrivent de charmantes choses pour se recommander des jeunes gens. Le nombre des chrétiens de nom s'accroît toujours plus. A Antioche, la ville où le nom de chrétien retentit pour la première fois et qui compte plusieurs cent mille habitants, Chrysostôme compte cent mille chrétiens. « Combien y en aura-t-il de sauvés? » s'écrie-t-il. Peut-être cent! Et pourtant l'empire est plutôt païen, la manière de vivre païenne, l'Etat et les employés sont païens, Constantin même porte encore le manteau de pontife romain. La vie publique est païenne, les théâtres et les fêtes publiques sont païennes, partout divination et magie. Mais c'est spécialement l'école qui est entre des mains païennes. De faibles commencements d'écoles chrétiennes scientifiques se trouvent à Alexandrie, à Edesse, à Césarée de Palestine et dans d'autres grandes villes. Examinons maintenant le mode d'enseignement : dans ce but glissons-nous sur la magnifique place de l'Agora. Quelle foule! Athènes est le Paris de l'Orient, il est encore le centre des arts et des sciences. Il est justement midi ; toutes les écoles sortent. Des troupes d'écoliers grands et petits ayant tablettes et styles, des domestiques portant des livres et des parchemins pour messieurs les étudiants qu'ils accompagnent. Des Egyptiens au teint brun, des Athéniens aux yeux brillants, aux cheveux noirs bouclés, des étudiants de la Cappadoce, de Rome, des professeurs de rhétorique dans des manteaux cramoisi arrivant à pied ou à cheval devant l'auditoire, des professeurs de philosophie dans de sombres vêtements s'avançant d'un air majestueux avec leur bâton et leur grande barbe. Mais quel verbiage! Les nombreuses boutiques de barbiers et de parfumeurs, les tavernes et les restaurants de la place du marché se remplissent de maitres et d'élèves discourant ensemble. Singulière chose! 350 ans avant Christ, Démosthènes disait du haut de la tribune : « Quand cesserez-vous, Athéniens, de parcourir l'Agora et de demander qu'y a-t-il de nouveau? Peut-il y avoir quelque chose de plus nouveau que de voir un Macédonien tenir entre ses mains le sort de la Grèce, etc. » 400 ans plus tard, St. Paul, parcourant la Grèce, trouve que les Grecs ne s'occupent que de la recherche du nouveau, et maintenant, après trois siècles, on retrouve encore la même aspiration partout. Du nouveau, du nouveau, soit dans la politique, dans la science ou dans la religion. Je disais qu'il était midi : chacun se rend maintenant au bain, puis au déjeuner et la journée scolaire est terminée. L'après-midi, il n'y a point d'école ni pour les grands, ni pour les petits. C'est ainsi dans tout l'empire romain.

Nous citons encore les lignes qui forment la conclusion de cet intéressant opuscule, où l'auteur a si bien su faire revivre le passé pour instruire et avertir les temps actuels :

Dieu soit loué, dit-il, les écoles de sophistes sont pour toujours fermées. Mais la sophistique a-t-elle disparu?... Et le paganisme? L'empire romain est enfin tombé, mais le paganisme existe encore.....

Le paganisme a dû céder la place dans les écoles à la pure lumière de la vérité. Mais s'il est certain que l'école secoue de nouveau l'autorité de la parole sainte, s'il est indubitable que l'enseignement et que l'éducation se soustraient tous les jours davantage à cette salutaire influence, il n'est pas moins vrai que le paganisme s'installera peu à peu à la place vacante, avec ses mensonges et son immoralité. Sorti du christianisme, ce paganisme-là sera encore beaucoup plus dangereux, beaucoup plus subtil que le premier. Dieu veuille en préserver nos enfants! Nous n'avons qu'un moyen de nous y soustraire, le voici; puissent nos écoles en faire leur profit :

« Fidélité inébranlable à la sainte révélation de notre Dieu, à cette parole *écrite* dans laquelle nous pouvons trouver la parole vivante du Père, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Il est l'Alpha et l'Oméga de toute science, le savant des savants, car il a lui-même créé la raison et la pensée, la science et tout ce qui a vie. A celui qui nous a aimés, qui s'est donné pour nous; à lui soit honneur, gloire, actions de grâces et domination au siècle des siècles! Amen. »

CONTE ORIENTAL, par Ben-Emeth. *Neuchâtel,* Delachaux, 1869. 4 pag. in-16.

Joli récit en style biblique, racontant la lutte engagée par M. Buisson. Il se termine par ces mots: « Et les percepteurs des impôts, et les exacteurs, et les commissaires, et les préposés aux choses de la guerre et les autres tinrent conseil et se dirent l'un à l'autre: « O pourquoi avons-nous fait venir cet Egyptien qui semât la division parmi nous. »

« Et ils étaient fort effrayés, car ils disaient: « Voici, le peuple est mécontent, et

il s'élèvera contre nous et nous ôtera de dessus lui et donnera nos places à d'autres.»

«Et tout le peuple était dans l'attente des choses qui allaient arriver.»

LE COLLIER DE PERLES, par l'auteur de l'*Héritier de Redclyffe*, traduit de l'anglais par M[me] de Witt, née Guizot. — *Paris*, Grassart, 1869, 2 vol. gr. in-18.

L'auteur de ce roman a un but ecclésiastique très manifeste. Disciple du docteur Pusey, il ne veut ni du pape ni de Calvin; il flotte entre deux, inclinant vers Rome plus que vers Genève, et préférant aux mœurs austères des réformés la mondanité élégante et polie que le catholicisme sait si bien allier à une religion dans laquelle les formes occupent la place essentielle. Il va même jusqu'à ridiculiser la piété huguenote dans le tableau qu'il trace des femmes de Montauban : «Elles se montrent dans les rues en robes et en chaperons noirs, avec une fraise majestueuse et un grand éventail, formant entre elles une société particulière, exclusive, pointilleuse et collet monté, d'une dévotion sincère, mais d'une égale rigidité et ne ressemblant pas plus à leurs compatriotes parisiennes que si elles eussent appartenu à une autre nation. La danse était une curiosité inconnue; les cartes et les dés étaient proscrits; il était défendu, sous peine d'amende ou de châtiment corporel, d'assaisonner ses paroles par d'autres jurements que les affirmations élégantes inventées pour l'usage du roi de Navarre; les psaumes de Marot étaient l'unique musique qu'on tolérât.»

Le sujet de ce roman est l'histoire fort compliquée de Béranger de Ribeaumont, qui a été marié à Eustacie Niel de Merle, les deux époux n'ayant pas entre eux deux dix ans d'âge. Les événements les ont séparés peu après leur précoce union; le mari a été élevé en Angleterre dans la foi réformée, tandis que la femme, restée en France, a été instruite dans la foi catholique. A l'âge de dix-huit ans, Béranger retrouve Eustacie à la cour des Valois, et il ratifie devant un prêtre et sous les yeux de Charles IX, l'union qu'il avait contractée dans son enfance. Par là il s'attire la haine d'un cousin qui profite de la Saint-Barthélemy pour assassiner son rival. Béranger, laissé pour mort sur un escalier du Louvre, est rappelé à la vie par un fidèle domestique, qui le ramène secrètement en Angleterre. A peine rétabli, il se met à la recherche d'Eustacie, qu'il retrouve enfin dans le camp des réformés. L'auteur met à nu toutes les infamies dont Catherine de Médicis était l'âme, et promène ainsi le lecteur à travers maints récits révoltants. De plus, le livre abonde en invraisemblances que l'intérêt de la fable ne peut faire oublier.

P. B.

Décès de M. le pasteur Scholl.

Encore un fidèle serviteur de Dieu qui vient d'être rappelé par le Maître! Encore un des rares survivants de la génération du Réveil qui vient de nous quitter! Depuis longtemps la santé de M. Scholl donnait à ses amis de vives inquiétudes. Il avait dû renoncer à ses fonctions pastorales, et chaque jour, pour ainsi dire, voyait empirer son état. Cependant on a pu le rencontrer encore dans les rues, il y a peu de jours, se rendant chez un ami ou auprès d'un malade. Ceux qui ont assisté, il y a trois semaines, à la prédication de M. le pasteur Coulin, n'oublieront pas la belle prière qui la suivit. C'étaient les derniers accents que cette voix aimée, qui avait pendant tant d'années édifié l'Eglise, devait faire entendre dans une assemblée publique. Au commencement de la semaine, notre excellent pasteur et ami sentit redoubler la faiblesse dont il souffrait et il se mit au lit pour ne plus se relever. Mais la paix du Seigneur remplissait son cœur; il était soumis au Maître, calme et doux, pensant aux siens et à ses amis, et il s'est endormi sans combat vendredi 19 mars, à une heure et demie du matin. Nous espérons pouvoir donner prochainement une notice sur la vie de ce zélé ministre de Christ, aussi distingué par les dons de l'intelligence que par les qualités du cœur.

ERRATUM.

Le titre : HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE, a été omis par erreur en tête du morceau : *Rome et la France*, page 156.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

—

Rome et la France.

DEUXIÈME ARTICLE.

Jadis et aujourd'hui. — La Vierge et les saints (introduction).

I

Il y a plus d'un demi-siècle; c'était, je pense, en 1815 ou 1816; l'académie de Lausanne ouvrit pour les étudiants un concours dont le sujet était la *Controverse romaine*. A quoi bon, semblait-il, dans un pays tout protestant, on peut bien le dire, où les pasteurs étaient encore régis par une législation qui leur interdisait le prosélytisme, sauf avec la permission de Leurs Excellences en chaque cas spécial, et où, trois ans après, le gouvernement vaudois ayant résolu de célébrer en même temps que Zurich le troisième jubilé de la Réformation, donna pour instruction aux prédicateurs d'éviter toute controverse? Est-ce que l'académie ne vit là qu'un travail à faire sur un sujet d'archéologie théologique, ou bien les pasteurs et les théologiens qui, à cette époque, avaient la haute main dans ce corps, le doyen Curtat en particulier, eurent-ils le pressentiment de ce qui allait arriver? Genève, ouverte au culte catholique par l'occupation française en 1798; dix ans plus tard, Lausanne, pourvue d'une chapelle romaine, en conséquence d'une loi vaudoise promulguée dans ce but unique, bien qu'elle fût rédigée en termes généraux; l'ordre des Jésuites, restauré tout récemment, nonobstant la suppression prononcée par Clément XIV avec clause comminatoire contre tout pape qui songerait à rétablir cette célèbre et toujours menaçante société; qui sait? tout simplement les écrits de Châteaubriand, lus avec fureur et plus propres à entraîner certains esprits que l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise*, par Bossuet: tous ces faits, ou quelques-uns seulement, pouvaient avoir déterminé l'académie.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que le concours ait offert beaucoup de charmes, car il n'y eut qu'un seul concurrent. Je retrouve dans mes papiers des notes qui remontent à cette époque, et elles me mettent en état de laisser ici la parole à un homme que rendit illustre, surtout, sa controverse avec Bossuet; celui-ci, plus tard, grand évêque, celui-là pauvre ministre exilé en Hollande pour éviter la potence : on comprend qu'il s'agit de Jean Claude, pasteur à Charenton quand l'édit de Nantes fut révoqué. C'est de là qu'il écrivit des *Lettres pastorales* destinées aux malheureuses victimes de la persécution, et ce sont ces lettres mêmes dont je vais résumer une partie, en conservant le plus possible le langage de l'écrivain.

« Nos pères, disait Claude il y a cent quatre-vingts ans, nos pères ont été en droit et en obligation d'examiner l'état de

la religion et de l'Eglise latine tel qu'il était de leur temps. La manière dont cette Eglise se gouvernait depuis quelques siècles leur donnait de suffisants préjugés de la corruption dans la doctrine et dans le culte pour les porter à examiner de plus près la religion. Le gouvernement de l'Eglise, en s'écartant de ce qu'il était du temps des apôtres, était devenu monarchique et les conducteurs s'étaient emparés d'une très grande domination spirituelle; on y avait ajouté la domination temporelle; l'avarice s'y était alliée à l'ambition; les fonctions du ministère étaient négligées; de là une profonde ignorance était répandue partout, la dépravation des mœurs s'en était aussi suivie, surtout à Rome; on rendait au pape des honneurs extraordinaires plus qu'à aucun autre souverain; on lui donnait des noms superbes et impies; on lui attribuait une puissance divine; les papes eux-mêmes s'octroyaient des titres qui révoltent; on leur appliquait les passages qui concernent Jésus-Christ; toute justice résidait en eux et ils ne pouvaient être jugés de personne; ils distribuaient et ôtaient les couronnes; ils exerçaient une autorité absolue sur l'Eglise; ils donnaient des dispenses pour les mariages et les vœux; ils confiaient des charges ecclésiastiques à des enfants, et tout se vendait à la cour de Rome. De si grands déréglements dans l'administration de l'Eglise ne devaient-ils pas faire soupçonner qu'il y en avait dans la doctrine? »

Tel était le gouvernement de l'Eglise avant la réformation. Une connaissance même imparfaite de l'histoire suffit pour se convaincre de la vérité du tableau, et nous avons entendu le P. Toulemont convenir que ces temps furent des temps déplorables. Les choses s'étaient-elles sensiblement améliorées à l'époque de Jean Claude, après trois siècles de protestation; car il ne faut pas oublier que Zwingle, Luther et Calvin ne furent pas les premiers à élever la voix contre tant et de si criants abus? C'est une question qu'il nous est permis de laisser de côté, vu que l'important pour nous est plutôt de bien connaître la situation actuelle. De plus, il serait fastidieux de reprendre un à un les griefs trop légitimes formulés par nos aïeux; aussi ne le ferai-je pas. Quelques-uns de ces griefs seraient d'ailleurs aujourd'hui sans fondement, à ne considérer que les faits. Ainsi, le scandale des riches prébendes et de la crosse épiscopale accordées à des enfants n'est plus possible, et généralement la simonie ne saurait exister et s'étaler comme jadis; ainsi encore si les papes se réservent *in petto* le droit de donner et d'ôter les couronnes, eux qui se disaient le soleil duquel les souverainetés, semblables aux planètes tiraient toute leur splendeur, il faut bien qu'ils supportent les princes mêmes dont ils ont prononcé l'excommunication, et qu'ils reconnaissent l'autorité du sceptre chez ceux qui n'ont été sacrés ni par eux ni par aucun évêque. Les appels devant les cours ecclésiastiques en matière civile sont et demeurent abrogés, « et quel est le lieu, dit le P. Toulemont, où la situation faite au clergé n'ait point subi de modifications, où les causes ecclésiastiques puissent s'instruire et se décider comme on faisait alors (au seizième siècle), où l'évêque ait les mêmes immunités et la même indépendance, où les officialités fonctionnent avec la même solennité et suivent les mêmes lois[1]? » Si d'ailleurs les grands dignitaires de l'Eglise continuent à porter les titres honorifiques d'éminence et de monseigneur, ils ont vu disparaître, avec leur pouvoir temporel, ceux de prince, de duc, de comte, d'électeur; tous ont été médiatisés sauf un seul, l'évêque de Rome. Reconnaissons enfin que l'instruction religieuse des peuples catholiques est moins négligée, sans qu'il nous

[1] *Etudes religieuses*, etc., novembre 1868, page 769.

soit possible pour cela d'accorder au Père Félix [1] qu'ils n'ont, sur ce point, rien à envier aux nations protestantes. Voilà ce qui a été gagné, ce qui l'était déjà du temps de Claude et de Bossuet; mais ce qui subsiste, ce qui n'a plutôt fait que s'aggraver, c'est le reste. Or ce reste, c'est toute une religion, celle que nos pères ont appelée le papisme, savoir l'adoration d'un homme mortel et ses funestes conséquences. Le pape est toujours pour ses adhérents le chef suprême de l'Eglise, le souverain pontife, c'est-à-dire le souverain sacrificateur des biens éternels, le grand pasteur des brebis, prérogatives qui n'appartiennent qu'à Notre-Seigneur; il est même le saint père, titre sous lequel Jésus-Christ invoquait Celui qui est Père dans les cieux [2]. Quant à la puissance divine, on la lui attribue réellement et de diverses façons dans le ciel et sur la terre. Après cela, je ne parlerai pas de l'ambition, de la cupidité, des mœurs relâchées qui furent de tout temps reprochées à la cour de Rome; ce sont matières délicates qu'on ne saurait traiter qu'avec ménagement et en faisant force réserves personnelles. Le P. Toulemont a loyalement confessé devant nous que ces accusations furent longtemps portées avec pleine justice; on assure qu'à cet égard tout s'est fort amélioré et je le crois sincèrement, du moins pour ce qui concerne quelques états mélangés de catholiques et de protestants. Ce qui est digne de remarque toutefois, c'est que les écoles même les moins évangéliques, vantent à qui mieux mieux la piété et les mœurs exemplaires de leurs docteurs, lesquels seraient universellement des saints du premier ordre!

L'Eglise romaine est donc au fond, quant à son gouvernement, ce qu'elle était il y a trois siècles. Dans son trait essentiel, le mal a plutôt empiré, preuve en soit que le pape, en dehors d'un concile proprement dit, a pu proclamer un dogme nouveau, et quel dogme! En conséquence, il ne faudra pas nous étonner de la perpétuité des abus que nos réformateurs y avaient signalés. Pour justifier le procès qu'ils avaient intenté à la religion latine, le pasteur Claude donne une longue liste de ces abus; encore ne parle-t-il que « des caractères de corruption » qui se révélaient par « l'état extérieur » de cette religion. « C'étaient des cérémonies et des observances à l'infini, observances et cérémonies qui, imitées des Juifs et encore plus des païens, avaient introduit toute sorte de superstitions, de fourberies et de négligence pour le vrai culte; c'était la pompe mondaine dont la religion était revêtue; c'était le peu de satisfaction qu'y trouvaient les gens vraiment pieux, les hommes à conscience sincère et alarmée; c'étaient encore des pratiques tellement opposées aux textes les plus clairs, qu'il ne fallait que lire ces textes pour en être frappé; par exemple, la célébration du culte dans une langue étrangère. Il y avait ensuite les subterfuges dont on se servait pour pallier l'adoration des saints et des images; avec d'autres idolâtries, et à la base de tout cela, une théologie et une morale scolastiques pleines de questions vaines, frivoles et pernicieuses. Et les crimes commis envers de prétendus hérétiques! Et les miracles, visions et apparitions légendaires! et les faux écrits et les fausses pièces! et les reliques vénérées jusqu'à leur rendre culte et à s'en servir d'amulettes! Quoi de plus? aux saintes Ecritures, qu'on ne lisait pas et qu'on ne citait guère ou qu'on tordait à plaisir, on avait associé la tradition, en la faisant égale et à certains égards supérieure au Livre de Dieu, grâce à l'infaillibilité qu'il avait convenu à l'Eglise de s'arroger. Quant à la prédication, cette parole qui, si elle est fidèle, peut aussi, bien que dans un sens fort restreint, s'appeler la parole de Dieu, elle n'était desti-

[1] Dans ses *Conférences*.
[2] Jean XVII.

née, semblait-il, qu'à préconiser les saints!

Tels sont les griefs énumérés par le ministre Jean Claude; serait-il absurde de les reproduire aujourd'hui? La bienveillance, ou plutôt l'indifférence de nombreux protestants, aime à se le persuader. Pour ne parler que des bienveillants, qui de nous, aujourd'hui que tout se rapproche et se mêle, qui de nous peut-être n'a pas, parmi ses connaissances et ses amis, et jusque dans sa famille, des personnes qui lui sont chères, encore qu'elles appartiennent au romanisme? Qui est-ce qui, en lisant les livres anciens et modernes de catholiques pieux, éclairés, éloquents et profonds, comme j'en pourrais citer bon nombre, n'éprouve pas une affection toute chrétienne pour des auteurs qu'il n'a jamais vus, qu'il ne verra jamais ici-bas, et avec lesquels ils se sent en communion pour l'éternité, espère-t-il? Avec ces charitables sentiments dans le cœur, nous répugnons à penser que de telles personnes puissent demeurer sincèrement attachées à une église où s'entretiendraient tant et de si grands abus, et des erreurs si funestes au salut des âmes! Mais il faut savoir nous le dire: Oui, ces catholiques-là sont sincères; oui, ils sont cordialement attachés à leur foi et à leurs pratiques, et pourtant tous ces abus subsistent; il en est même qui se sont renforcés depuis la Réformation.

Nous en serions prodigieusement frappés, je n'en doute pas, et touchés jusqu'aux larmes, si nous nous transportions dans les pays où le vieux et le nouveau catholicismes s'étalent librement et largement, comme au Mexique; si nous entrions dans l'horrible intimité de ces brigands italiens qui demeurent catholiques fervents quoi qu'il en soit, non moins que, jadis, tant de princes plus altérés de sang et d'or que les bandits de la Calabre; si enfin nous lisions tous les écrits qu'enfante chaque année la presse dévote de la seule France. Pour moi, je ne suis allé ni au Mexique, ni en Italie; je n'ai pas fouillé les échoppes parisiennes ou lyonnaises des *Bons Livres*, mais par un concours particulier de circonstances, je me suis trouvé avoir entre les mains les célèbres conférences du Père Félix et du Père Hyacinthe, et je reçois depuis un an les *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la compagnie de Jésus. Au moyen de cet important journal, j'ai fait connaissance avec beaucoup de livres. A sa recommandation directe ou indirecte, je me suis procuré les *Récréations dramatiques à l'usage des pensionnats et des maisons d'éducation*, Paris, 1868; la *Régénération de la famille par St. Joseph*, Paris 1868; un *Discours* du Père Hyacinthe *pour la profession de foi catholique et pour la première communion d'une protestante convertie*, Paris, 1868; l'*Evangile précédé de l'Abrégé de l'Ancien Testament, augmenté d'un précis de la doctrine chrétienne et d'un recueil de cantiques*, Paris, cinquième édition à 32 000 exemplaires; puis, ce que nous appellerions un traité religieux: *Pensez-y bien*, ou *Réflexions sur les quatre fins dernières*, Paris, 132 000 exemplaires; enfin, et sur la recommandation de tout le monde, j'ai lu avec un intérêt tout particulier *le Récit d'une sœur*, 17me édition. C'est avec un esprit attentif que j'ai soumis à mon examen ces livres, peu nombreux, mais fort divers. J'ai fait ainsi l'étude du catholicisme moderne, comme un géologue étudie un terrain sur quelques échantillons pris çà et là, et je le déclare avec une profonde douleur, il s'en faut énormément que la vieille Rome soit en marche du côté de l'Evangile: on voit que je me sers des termes les plus adoucis.

Il y a bien dans ma modération, si j'ose le dire, quelque effort de vertu. Quand les catholiques parlent de nous, ils ne ménagent pas les expressions, et l'on serait tenté d'en faire autant. Sans doute il est de mise maintenant que les grands orateurs du ca-

tholicisme, entraînant, je crois, le pape après eux, nous traitent de frères : « frères séparés, frères égarés, » mais enfin nous leur sommes des frères et ils ne nous dénient pas absolument la possibilité d'être sauvés, pourvu que nous soyons de bonne foi dans nos erreurs. On a même généralement remarqué certains hommages rendus au protestantisme par le Rév. Père Hyacinthe dans ses conférences de Notre-Dame, et son *Discours pour la profession d'une protestante convertie* nous en fournira d'autres, avec des correctifs, du reste, plus que suffisants. Mais rien de cela ne constitue la doctrine officielle de l'église romaine, telle qu'on l'enseigne aux peuples, et ce n'est pas ce qu'on va prêchant dans les villages. Prenez, en effet, les catéchismes romains et vous y lirez : « L'Eglise est la société des fidèles qui, sous la conduite du souverain-pontife et des pasteurs légitimes, professent la religion établie par Jésus-Christ et participent aux mêmes sacrements. Il n'y a qu'une seule et véritable église, c'est l'église catholique, apostolique, romaine..... Hors de l'église point de salut[1]. »

Cette église donc, tâchons d'en parler avec calme, était au XVIe siècle, quant à « son état extérieur, » c'est-à-dire quant à « ses cérémonies et à son culte, » ce que le ministre J. Claude vient de nous dire. L'est-elle encore de nos jours ? Pour commencer par où l'illustre réfugié finit, qu'est-ce que Rome et la France, à voir en celle-ci la plus avancée des nations catholiques, ou du moins celle qui se met le plus en avant, qu'est-ce que Rome et la France font des saintes Ecritures, point de départ et norme du culte chrétien, il faut pourtant en convenir ? Les Ecritures, on ne les lit pas. Même un jeune homme qui nous est présenté comme un héros de la foi, le comte Albert de la Ferronnays, déclare les avoir peu lues. Son aimable et brillante amie, Mlle Alexandrine d'Alopeus, élevée dans le protestantisme, les connaît mieux que lui; et soumis à ses directeurs comme il l'était, nul doute qu'il ne les eût étudiées si on l'y avait engagé. Ce n'est pas que la librairie catholique ne prenne quelque peine à multiplier les éditions et les versions des saints Livres ; mais il faut être riche pour se procurer une bible de Vence, en vingt volumes, je crois, ou la magnifique bible illustrée par Doré. L'une dormira dans les bibliothèques, l'autre, déposée sur le somptueux tapis d'une table de salon, fera, par ses gravures, l'admiration des connaisseurs, tout en leur donnant parfois de singulières idées des faits, car un tableau est un commentaire, et que dire si souvent du commentateur ?

Cependant, il n'y avait pas moyen de laisser aux seuls protestants la dissémination du Livre des Livres. C'est pourquoi l'on y a obvié. Mais que va-t-on donner au menu peuple ? A ce menu peuple on présente un menu volume de trois cents pages environ, imprimé en caractères si menus, que, pour les déchiffrer, il faudra savoir lire plus couramment, bien sûr, que ne le fait le gros de la population sachant épeler[1]. Après une préface où l'on fait déposer en faveur des Evangiles, « le grave Pascal, » puis le « sophiste de Genève, » vient, en quarante pages, le résumé de tout l'Ancien Testament, y compris les Apocryphes ; quarante autres pages, à la fin du volume, contiennent la sainte messe en français, quelques psaumes en latin, le précis de la doctrine chrétienne dont j'ai cité tout à l'heure un fragment, et, pour compléter le recueil, trente-deux cantiques sur des airs de vaudeville. C'est au milieu de tout cela

[1] *Précis de la doctrine chrétienne*, faisant suite à l'*Evangile*, 5me édition, à 32 000 exemplaires.

[1] *L'Evangile*, traduction précédemment approuvée par Mgr. Thibault, ancien évêque de Montpellier. 5me édition, 32 000 exemplaires.

que se trouvent les quatre Evangiles au complet. Pour ce qui est des autres livres du Nouveau Testament, on tient moins à les vulgariser et on ne les nomme pas même: ni les Actes des apôtres, qui pourraient faire croire à la suprématie de St. Paul plus qu'à celle de St. Pierre; ni les Epîtres qui parlent de la grâce autrement que Rome et qui ne disent pas un mot de Marie; ni l'Apocalypse, qui peut faire naître des pensées désagréables sur la ville aux sept collines. Disons d'ailleurs que, dans le système romain de la tradition divine continuée, il n'y a guère plus de raison pour remettre au peuple les écrits des Apôtres que ceux des Pères et des docteurs subséquents, l'autorité des premiers n'étant pas essentiellement supérieure à celle des autres, si même ceux-ci n'ont pas été en progrès sous plusieurs rapports. Puis, selon la règle de prudence imposée par l'Eglise à tout traducteur des Ecritures, les *Evangiles*, et même l'*Abrégé de l'Ancien Testament* sont accompagnés de notes explicatives et préventives. Nous, protestants, nous répandons la Bible, toute la Bible, sans notes ni commentaires, et nous ne craignons pas qu'à elle seule elle fasse des disciples du pape. Nous avons même la bonhommie de la donner à ceux-ci dans les versions catholiques, sachant que ces versions, avec toutes leurs défectuosités, peuvent désabuser de beaucoup d'erreurs, et Rome aussi le sait bien. Il lui faut donc des notes qui soient propres à atténuer le danger. Dans les *Evangiles* que j'ai sous les yeux, elles ne sont pas nombreuses, et il peut être utile d'en signaler quelques-unes. Vous y apprendrez, par exemple, que la verge d'Aaron qui fleurit, « est une figure de la très-sainte vierge qui nous donna miraculeusement Jésus-Christ, le fruit béni de ses entrailles; » vous y apprendrez également, à propos de Matthieu, I, 25, et de Luc II, 7, que « c'était une façon de parler des Hébreux d'appeler même premiers-nés les enfants uniques; » vous verrez que Jean-Baptiste ne demandait pas « le simple repentir et amendement de la vie, mais encore l'expiation des péchés par le jeûne et autres actes de pénitence; » vous y verrez que « le Sauveur permet au mari, en cas d'adultère, de se séparer de sa femme, mais non pas d'en épouser une autre du vivant de la première; » ceci enfin, qui me paraît bien énorme: « On dit (remarquez ce *on* dans un commentaire sur une parole de Jésus-Christ), on dit que ce péché (le blasphème contre le Saint-Esprit) est irrémissible..... Mais c'est un dogme de la foi catholique qu'il n'y a aucun péché absolument irrémissible. L'Eglise a reçu sans limitation le pouvoir de remettre les péchés..... »

Que n'y aurait-il pas à dire, après cela, sur les infidélités notoires que se permettent les traducteurs catholiques de la Bible? Par un ordre réputé infaillible, ils acceptent toutes celles de leur Vulgate canonisée au concile de Trente, et cette Vulgate même, ils ne la respectent pas toujours. C'est ainsi qu'ils ne manqueront pas de dire, contre la loi de l'hébreu, que c'est la femme, c'est-à-dire la vierge Marie et non un homme né d'elle, qui écrasera la tête du serpent; puis dans l'Evangile: « Je te salue, pleine de grâce, » version que le texte grec ne saurait permettre; mais tandis que St. Jérôme a dit, parlant des relations conjugales de Joseph et de Marie: ***Et non cognoscebat eam donec peperit filium suum primogenitum,*** ce qui est bien la traduction littérale; ils osent changer un « jusqu'à ce que » en un « quand »: « et il ne l'avait point connue quand elle enfanta son fils premier-né. »

Non contents de disposer ainsi du texte sacré selon les tyrannies de la tradition et sans égard aux lois des langues originales, les catholiques, chacun le sait, usent de libertés inouïes dans l'emploi des paroles qu'il leur convient d'extraire des Ecritures

de Dieu. En citer un grand nombre d'exemples ne me serait pas difficile. Deux ou trois suffiront, et je les prends dans mes dernières lectures. Le P. Chauveau, se livrant avec l'esprit qu'on peut aisément deviner, à l'examen critique des *Pensées* de l'illustre « hérétique » Blaise Pascal, et indigné des appréciations du philosophe janséniste au sujet des défaillances de la raison en matière de foi, lui oppose triomphalement une déclaration de St. Paul, dont il n'extrait que ces quatre mots: *in sapientia per sapientiam*. Or, que dit l'apôtre? « Tandis que dans la sagesse (*in sapientia*) de Dieu, le monde n'a point connu Dieu au moyen de la sagesse (*per sapientiam*), Dieu a bien voulu sauver les croyants au moyen de la folie de la prédication. » C'est-à-dire tout juste le contraire de la thèse soutenue par le P. Chauveau[1]. Un autre écrivain, très haut placé de toute manière, M. le prince Albert de Broglie, dans un livre où il fait preuve de sentiments religieux aussi libéraux qu'il est possible à un fervent catholique, montre de quel bienfait fut, au IV[e] siècle, l'institution toute spontanée de la juridiction épiscopale en matière civile; et, pour faire remonter jusqu'aux temps apostoliques l'idée de l'institution, il nous dit que St. Paul déjà conseillait aux fidèles de soumettre leurs différends à l'arbitrage *de leurs évêques*; c'est moi qui souligne[2]. Eh bien, l'apôtre est si loin de vouloir détourner les évêques, c'est-à-dire les anciens, de leur sphère, purement spirituelle, qu'il dit aux Corinthiens: « Si donc vous avez à prononcer des jugements sur les choses de la vie, faites siéger ceux qui sont *les moins estimés* dans l'assemblée[3], » c'est-à-dire dans l'église. En vérité, M. le prince de Broglie n'a pas vu l'épigramme que renfermait implicitement sa citation. — Et le P. Gratry, autre sommité littéraire! Citant Luc XXII, 25, 26, il supprime les mots qui le contrarient, mots si naturellement applicables au pape, et il met dans la bouche de Jésus-Christ une condamnation en règle contre les rois chrétiens qui voudraient dominer selon le droit païen; puis, et toujours sans penser à celui qui se dit le successeur de St. Pierre, il applique aux princes la menace faite à l'apôtre téméraire qui avait dégaîné son épée[1]. Ceci, sans doute, n'est pas de la force de M. Havet, un autre illustre, qui fait dire à Jésus-Christ, dans son entretien avec la Samaritaine: « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas, et nous, nous adorons ce que nous ne connaissons pas davantage. » Il faut avouer aussi que bien des protestants ne sont pas assez attentifs à ne jamais détourner de leur vrai sens, dans l'usage édifiant qu'ils en font, les textes les plus clairs de l'Ecriture; mais ce ne sont pas eux certainement qui en ont donné l'exemple. Ne serait-ce pas plutôt, depuis Origène, cette église romaine, dont un des organes les plus accrédités, le cardinal Bellarmin, comparait les Ecritures à un nez de cire auquel on donne la forme qu'on veut, et où, pour justifier le culte rendu à St. Joseph, l'époux de Marie, on sait trouver dans l'Ancien Testament ce texte inattendu: *Ite ad Josephum*; « Allez à Joseph[2]! » Il est vrai encore que nos versions ne sont pas absolument irréprochables, la plupart étant calquées sur la Vulgate latine; mais, grâce à Dieu, nulle autorité ne les a placées au-dessus ou seulement au niveau du texte original, et il nous est parfaitement loisible de les corriger.

Il me paraît donc assez avéré qu'il n'y a pas aujourd'hui dans l'église romaine plus de respect pour les Saintes-Ecritures qu'à

[1] *Etudes religieuses, etc.* Juillet, 1868, page 24.
[2] *Le Correspondant*, novembre, 1865, page 547.
[3] I Cor. VI, 4.

[1] *La morale et la loi de l'histoire*, au chapitre intitulé: *La sanction de la loi*, cité d'après le *Correspondant* du 26 mars 1868, page 538.
[2] Gen. XLI, 55.

l'époque de la Réformation ou au temps du pasteur J. Claude. La prétention carrément posée par cette église, c'est d'être elle-même l'interprète infaillible du texte saint, après l'avoir authentiquement parafé; c'est en outre de conférer, elle-même, l'autorité divine à tout ce qu'il lui plaît d'introduire dans ses propres traditions, lesquelles, par ce fait seul, deviennent des traditions apostoliques. De cette manière on se met fort à l'aise. Rien ne sera nouveau; rien non plus ne se perd en fait d'usages, quelque abusifs soient-ils. En certains pays, force sera de supprimer beaucoup de jours fériés, et d'avoir des missels en langue vulgaire pour ceux qui savent lire; mais les fêtes maintenues continueront à se célébrer comme auparavant. Toujours même panégyrique du saint (c'est Dieu qui, dans la Bible, est appelé le Saint); toujours mêmes révérences devant l'image et même coups de fusil (ceci pour remplacer les je ne sais quels signes de joie antérieurs à l'invention de la poudre); toujours enfin la langue latine dans les prières du prêtre et dans les répons de l'assemblée ou de ceux qui servent la messe, je ne sais. Mais il y a des choses que je sais pour les avoir vues. J'assistai jadis par aventure à la célébration d'un mariage dans l'église de St. Germain l'Auxerrois à Paris. Cela se fit au moyen d'une liturgie latine que je ne compris pas moi-même, sauf le *conjungo vos* qui m'avait frappé précédemment dans un sermon de Réguis. C'est que le prêtre, par politesse sans doute pour tout ce beau monde, d'ailleurs fort distrait, lisait avec une rapidité inimaginable. Je me souvins alors, moi profane, d'un couplet dont la naïve malice recouvre beaucoup de vérité:

On nous maria, je crois,
A St. Germain l'Auxerrois.

Pour dire ce *je crois*, il faut que l'impression n'ait pas été profonde; et pourtant le mariage est un des sept sacrements de l'Eglise romaine. — J'ai vu à Baden, en Suisse, une congrégation passablement nombreuse, réunie pour le service de chaque jour après midi. Tous à genoux, le prêtre donnant l'exemple et le mouvement de la cantilène, tous, dis-je, récitaient leurs cinquante *Ave Maria* entremêlés de leur cinq *Pater*, et c'était fini, je pense; car je ne restai pas jusqu'à la fin, bien que ma présence ne me parût pas avoir sensiblement augmenté les distractions. Voilà ce qui fut aux yeux de nos pères un culte peu conforme à l'Evangile. Les choses se passent-elles de nos jours autrement? « Un culte, nous a dit Claude, tout en cérémonies et en observances, un culte plein de pompes mondaines. » Celles-ci, dans les grandes villes toutes catholiques, et à Rome surtout, ne laissent rien à désirer en fait de grand spectacle et de jouissances artistiques. J'en appelle à quiconque visita la ville éternelle lors du jubilé centenaire du prince des apôtres, comme ils disent. Dans les villages et les petites villes, la pompe du culte est ce qu'elle peut être. Encore est-il que la plus pauvre statue de la vierge ou d'une sainte y est couverte d'habits splendides en comparaison de l'humble toilette des femmes qui adorent; on la pare de couronnes et de fleurs, et, dans certaines fêtes, les sapeurs-pompiers, la troupe en séjour, s'il y en a, paradent comme pour honorer un général et tirent des coups de feu comme pour l'arrivée d'un empereur. C'est encore ce que j'ai vu. — J'ai vu également dans une ville italienne frontière de la Suisse, une confirmation faite le jour de la St. Pierre par l'évêque de Côme. Je n'assistai pas à la cérémonie tout entière, et je veux croire qu'elle eut son côté touchant; je me rappelle seulement ce peuple agenouillé devant le prélat sur son passage, pendant que le canon retentissait au travers du son de toutes les cloches; puis, le soir, grande illumination, nulle maison n'ayant manqué à ce devoir religieux, sauf

celle du courageux propriétaire de mon hôtel : il était citoyen des Grisons et protestant. Ajoutons, pour être juste, que la population ne s'en offensa pas ; on n'attendait pas mieux, ou, dirai-je, pas moins de sa part. — Raconterai-je encore ce que j'ai vu, vu deux fois à Einsiedeln ? Ah ! Zwingle! tu pus, il y a trois siècles, y annoncer l'Evangile et prêcher contre les abus de la superstition, le pourrait-on maintenant ? — Mais voici un dimanche passé à Wesen, sur les bords du lac de Wallenstadt. Vers dix heures du matin, un bruit confus et lointain, comme de chants lugubres, se fait entendre. Il approche, et nous nous portons à la fenêtre donnant sur la rue. C'était une procession. Avant qu'elle eût entièrement défilé, un ami avec lequel j'étais en voyage, avait déjà quitté la croisée, et je le vis, jeté sur un canapé et versant des larmes : il n'avait jamais eu sous les yeux un tel spectacle. « Ah ! disait-il, est-ce bien le culte institué par Jésus-Christ? Pauvres âmes ! » Ceci avait lieu en 1833. Rien n'a changé dès lors, partout du moins où les lois permettent cette invasion de la voie publique.

Après avoir dit ce que j'ai vu, j'en reviens à ce que j'ai lu tout dernièrement. Il ne s'agira plus des formes du culte romain, mais des êtres qui en sont les objets : Dieu, hommes ou choses. Or, je suis en mesure d'établir, ce qui du reste n'est un secret pour personne, que, si les catholiques rendent un culte au Père, au Fils et au Saint-Esprit; que s'ils détachent de cette très sainte trinité la Parole faite chair pour l'adorer comme juge et Sauveur, ils rendent aussi leur culte à la Vierge Marie et aux saints, sous toutes sortes d'images, œuvres du sculpteur, du fondeur ou du peintre ; que les reliques de plus reçoivent un culte et même de simples amulettes, telles que les médailles bénies. Je connais parfaitement les distinctions que les docteurs font en théorie. Il y a, disent-ils, un culte de latrie, un culte d'hyperdulie et un culte de simple dulie. Je sais que les conducteurs de l'église prétendent en certains cas ne réclamer que la vénération pour ces saints hommes et ces saintes choses. Je comprends enfin l'importance qu'ils attachent à ces distinctions dogmatiques, attendu que ce n'est pas un faible crime que de donner à d'autres un honneur qui appartient à Dieu seul. Eh bien, je vais mettre mes lecteurs en état d'apprécier, par les faits, la justesse d'une théorie subtile qu'on n'eût jamais imaginée s'il ne se fût agi d'échapper à l'inévitable accusation d'idolâtrie, ou, si l'on veut, de polythéisme.

II

Voici d'abord les *Récréations dramatiques à l'usage des pensionnats et des maisons d'éducation*. Je tiens pour très considérable, s'il faut le dire, la déposition que va nous faire entendre cet humble témoin. Ce n'est pas rien qu'un livre destiné à la jeunesse ; surtout si ce livre doit être appris par cœur, surtout encore s'il renferme des drames qui devront être interprétés par de jeunes garçons ou par de jeunes filles, en se pénétrant des sentiments exprimés par leur rôle. Ce volume, édité par la librairie où se publient les *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, me paraît tout à fait porter le cachet de la célèbre *Compagnie ;* même, et précisément, dans certaines scènes où l'on se moque avec gentillesse de l'ignorance des moines d'autrefois. Il contient dix drames, ayant presque tous pour auteur Mme Gaulle. Sauf deux : « les énigmes de Charles-Quint, » et « le sabre du Prussien, » qui sont là pour servir de petites pièces drôlatiques, tous ont une intention manifestement religieuse. Mais de quelle religion s'agit-il ?

Dans « les couleurs de Marie, » nous avons une petite fille trouvée jadis par des pêcheurs sur le bord de la mer, et recueillie plus tard gratuitement dans le pensionnat

de Mlle Eugénie. Ses humbles et pieux libérateurs l'avaient consacrée à la vierge. Dès lors elle dut porter les couleurs de Marie, qui, jusqu'à un certain âge, sont le blanc et le bleu, si j'ai bien compris. En conséquence, elle s'appelle Albine ; elle tient à sa couleur blanche comme à l'ancre du salut, et elle y demeurera fidèle jusqu'au martyre. Mlle Eugénie avait eu pour amie de pension une dame anglaise qui, après plusieurs années, vient renouveler connaissance. Elle est protestante et se nomme maintenant lady Winthrop. Dans ce pensionnat fort dévot, elle trouve aisément l'occasion de manifester le dégoût que lui inspirent les pratiques du catholicisme; mais il arrive que la jeune Albine, ange de pureté et de bonté, grâce à la sainte vierge sa patronne, n'est ni plus ni moins que la fille de lady Winthrop, échappée d'un naufrage.

—« Oh ! Providence, s'écrie la mère. Oh ! Eugénie, que ne vous dois-je pas? C'est vous qui me l'avez conservée !

— Dites plutôt que c'est Marie.

— Et moi qui la méconnaissais ! Je le confesse et je reconnais son pouvoir miraculeux. Dès cet instant, je suis catholique.... »

Ailleurs, il s'agit encore d'un enfant trouvé, et le fond du récit est donné comme authentique. Un honnête ouvrier nommé Marcel, père de famille, n'a pas de quoi payer son loyer. Il demande une avance à son maître, qui, manquant d'argent lui-même, se voit contraint d'écarter la requête. Mais l'ouvrier et sa famille ont dans le ciel un banquier qui ne renvoie jamais ses clients; c'est St. Joseph. Aussi, regagnant sa demeure le soir, Marcel trouve au pied d'un mur, un petit enfant emmaillotté. Il s'en charge bravement, et sa générosité est bien récompensée, car il y avait de l'argent, et beaucoup, dans les langes de l'enfant. Sur quoi, Marcel : « Je te rends grâce, ô bienheureux St.-Joseph ! » Ceci est le résumé et la leçon de « Une trouvaille dans les rues de Paris. »

Un autre drame encore à l'honneur de l'époux de Marie, patron spécial des pensionnats et des familles. C'est « le Revenant, » en quatre actes. Il y a là un vieux baron qui, se croyant près de mourir, exprime des sentiments fort chrétiens en se disant à lui-même : « Avec quelle sévérité peut-être le souverain Juge appréciera-t-il ce que le monde pardonne si aisément ! Oui, s'il n'y avait d'autres poids dans la balance de la justice que celui de mes propres mérites, j'aurais tout à craindre. Mais on m'a appris dès mon enfance les promesses miséricordieuses du Rédempteur ; que cette pensée est consolante ! » Le baron a deux neveux ; l'un riche par héritage paternel, mais vivant dans le désordre et célibataire ; l'autre, privé de fortune, père de famille et sentant le besoin. Il est sculpteur. On voit dans son atelier le buste d'un maréchal de France, ouvrage commandé et sur lequel Sylvestre compte pour vivre quand le travail sera terminé. Tout à côté, une statue de St. Joseph, faite d'inspiration.

« *Gontier*, un voisin: Inspiration très heureuse, ma foi ! Quelle douceur et quelle dévotion caractérisent en même temps cette belle physionomie ! Eh bien, franchement, ce n'était pas ainsi que je me représentais St. Joseph.

Sylvestre souriant: Comment donc?

Gontier : Je me figurais un bon homme bien simple, mais cette figure modifie mon opinion.

Sylvestre : L'exquise humilité de l'époux de Marie n'excluait pas en lui la véritable grandeur. Comme artiste j'ai dû sérieusement étudier le caractère du modèle dont je voulais reproduire les traits, et je puis vous assurer, cher monsieur Gontier, qu'il dut être un homme d'élite entre tous, celui que Dieu choisit pour être sur la terre le chef et l'appui de la sainte famille.

Gontier : Vous avez raison ; je vous crois,

et vous savez le faire comprendre. Vous avez bien véritablement le sentiment de l'art chrétien... Vous comptez exposer ce beau travail, n'est pas?

Sylvestre : Du moins, je l'espère.

Gontier : Voilà qui établira votre réputation et peut-être votre fortune. St. Joseph vous bénira.

Sylvestre : Il est certain que mon cœur s'élève souvent vers lui pendant que je travaille à son image. L'auguste tuteur de l'Enfant-Dieu a connu des perplexités semblables aux miennes.

Gontier (s'essuyant les yeux): Corbleu, vous m'attendrissez, moi, qui suis un vieux de la vieille! Comment le cœur d'un saint pourrait-il être assez dur pour ne pas vous exaucer? Il vous doit vraiment quelque chose.

Sylvestre : S'il est vrai, ce doit être un bon débiteur; mais je le crois disposé à me payer d'une monnaie qui a cours dans l'autre monde, plutôt que dans celui-ci.

Gontier : L'autre monde... l'autre monde! c'est une fort belle perspective assurément; mais en attendant il faut vivre. »

On voit que si le sculpteur est un croyant, il est moins crédule que son voisin. C'est pourtant celui-ci qui aura raison. En effet, l'oncle qui avait toujours refusé de voir ses neveux, par suite d'une vieille rancune contre leur père, désire enfin de les connaître avant de tester, et leur fait dire qu'il va mourir. Ils arrivent en son château: l'oncle est mort; c'est-à-dire, mort comme Argan dans le *Malade imaginaire.* Epreuve faite, il institue Sylvestre son unique héritier. Après quoi, le baron: « Songeons avant tout à remercier Dieu qui a si bien favorisé vos efforts, et n'oublions pas non plus l'auguste Marie, source de toutes les grâces, ni le glorieux patron St. Joseph, en qui j'ai mis une confiance toute spéciale au plus fort de mon angoisse. Je lui ai fait un vœu que j'ai hâte d'accomplir, en lui élevant un autel dans l'ancienne chapelle du château, que je vais restaurer. — *Sylvestre*: Ah! voilà l'emploi de ma statue! »

Un autel! Eh oui, c'est ainsi que parlent les catholiques, et ce ne sont pas seulement les faiseurs de drames instructifs. Fidèle à mon rôle de simple rapporteur et me bornant toujours à ce qui est de date récente, je vais laisser parler le P. Ch. Daniel, en l'abrégeant toutefois quelque peu:

« L'un des plus grands rénovateurs de l'esprit sacerdotal au XVII[e] siècle, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur du séminaire et de la congrégation du même nom, est, en ce moment, du nombre des serviteurs de Dieu sur lesquels la vénération des fidèles, jointe à la bonne odeur toujours persistante de leurs vertus, attire les regards du saint-siége, qui seul peut les élever au rang des bienheureux et des saints et leur décerner *les honneurs d'un culte public*.... Né à Paris en 1608, mort dans la même ville en 1657, il est Parisien autant qu'on peut l'être et comme on ne l'est plus guère aujourd'hui, à ce qu'on assure. Quelle bénédiction pour la capitale de la France de voir *placé sur les autels* un de ses enfants, le curé d'une de ses paroisses, une belle et douce figure sacerdotale dont les exemples, encore récents et conservés jusqu'à nous par une tradition de famille, sont une leçon si éloquente pour le clergé de cet immense diocèse. Aussi Mgr l'archevêque a-t-il favorisé de tout son pouvoir un dessein si légitime... L'Amérique du nord, que le serviteur de Dieu n'a jamais visitée, mais où il est béni dans la personne de ses enfants, les membres de la vénérable congrégation de Saint-Sulpice, a voulu joindre ses vœux aux vœux de la France; et en apprenant les démarches de Mgr l'archevêque de Paris, les évêques du Canada, au nombre de onze, adressèrent spontanément au souverain-pontife une lettre, en date du 30 juillet 1866, pour solliciter la canonisation de celui dont la sainteté leur semblait, disaient-ils, attestée par de ré-

cents miracles opérés sous leurs yeux. Une autre lettre, revêtue de deux cent dix-neuf signatures, exprimait les mêmes sentiments au nom du clergé de Montréal. Quelques mois plus tard, les archevêques et les évêques des Etats-Unis, au nombre de quarante-six, célébraient à Baltimore un concile national. Ils ne voulurent pas se séparer sans faire parvenir la même prière aux pieds du saint Père. « Nous osons, disaient-ils, concevoir cette espérance, » puisque le cœur de ce digne serviteur de » Dieu a été embrasé d'un zèle si pur et si » brûlant... Son intercession obtiendra sans » doute de la divine miséricorde, pour le » corps entier du clergé, une nouvelle et » plus abondante effusion de l'esprit sacer» dotal. » A l'heure qu'il est, les procédures ordinaires et préliminaires sont terminées. Par ordre du souverain-pontife, on s'occupe de rassembler tous les écrits, soit imprimés, soit encore inédits, du serviteur de Dieu, afin de les soumettre à la congrégation des Rites, qui doit procéder à leur examen avant de statuer sur l'introduction de la cause [1]. »

Si je ne m'étais pas interdit la controverse, je me permettrais de demander aux évêques américains ce qui a pu empêcher le vénérable M. Olier d'intercéder pour eux et leurs prédécesseurs, durant les deux cents ans qui se sont écoulés depuis son trépas; je demanderais à l'archevêque de Paris, dont chacun se plaît à célébrer les hautes qualités, s'il trouve que le clergé de son « immense diocèse » n'est pas suffisamment imbu de « l'esprit sacerdotal, » si peut-être même, à certains égards, il ne l'est pas plus que ne le fut le père des Sulpiciens; je demanderais à Pie IX lui-même s'il est en effet bien convaincu que, sans un décret de lui, nul homme de bien ne peut être béatifié, ni aucun bienheureux, passer au rang des saints? Questions aussi inutiles qu'indiscrètes. Mais ce qui ne fait pas question, c'est le sens vrai, le sens naturel, le sens manifeste des mots que j'ai soulignés dans la réclame du P. Ch. Daniel; c'est aussi le droit de canonisation unanimement accordé aux papes par les Romanistes. Que le droit s'exerce après de sérieuses procédures qui, moins longues, seraient moins coûteuses et feraient plus facilement du bienheureux Nicolas de Flue un saint Nicolas; ou qu'il y ait dans ces procédures plus d'étalage que de fond, c'est ce qui importe peu; l'important est que le nombre des saints à honorer et à invoquer n'a cessé de s'accroître depuis la Réformation, et que rien n'a été diminué du culte qu'on leur rend.

[1] *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, janvier 1868.

Quelques-uns, il est vrai, se sont perdus: « Les protestants, dit M. V. de B. [1], n'ont pas détruit seulement le culte des saints, mais ils sont parvenus à en faire oublier un grand nombre. Et le croirait-on? En France, la Révolution a produit en quelques localités le même résultat. Oui, il nous est arrivé de recevoir pour réponse à une demande de renseignements sur des patrons, que, à la vérité, on lisait leur nom dans le martyrologe de Chastelain, mais qu'on ne savait rien de leur vie, rien de leur culte, que leur mémoire était complétement oubliée. Cependant, si l'on fait des recherches, on parvient toujours à trouver quelque chose et quelquefois beaucoup. » Ceci est dit à propos d'un livre in-4 « imprimé avec luxe, » et publié au Locle en 1868, par l'abbé Jeunet, sous le titre de *Vie de saint Guillaume, chanoine de Neufchâtel*, de 1190 à 1231. « Cette vie, ou plutôt ce mémoire, révèle un saint complétement inconnu hors de la Suisse, dit M. V. de B.; en Suisse même il était presque ignoré, quoiqu'il fût, avant la Réforme, un des patrons de Neufchâtel, et qu'il eût un culte en plus d'un canton. Mais

[1] *Etudes religieuses*, etc., décembre 1868.

les découvertes de M. Jeunet sont plus que suffisantes pour faire établir par la congrégation des rites le *culte* liturgique de St-Guillaume, et c'est ce qui aura lieu bientôt, pourvu qu'on s'y prenne bien pour donner une forme authentique aux copies des documents découverts. »

Il paraît donc qu'à Rome même on ne possède pas un contrôle matricule bien complet des intercesseurs célestes inaugurés dans la longue suite des siècles. Par là, bien des canonisés peuvent se voir condamner à d'ennuyeux loisirs, faute d'adorateurs qui recourent à leur intercession. Il reste assez de saints, toutefois, pour occuper prodigieusement les auteurs de livres et de journaux catholiques, non sans leur causer à l'occasion certains embarras. On présente à l'imitation des fidèles la vie de ces privilégiés du pape; on s'appuie sur leurs dires comme sur parole d'Evangile; on rappelle avec fierté leurs nombreux miracles, la plupart posthumes, comme ceux de M. Olier; mais, par exemple, comment parer les coups qu'ils se portent mutuellement? L'abbé Rouquette vient de publier une *Vie de sainte Clotilde*. Sans épargner les ménagements, il lui arrive pourtant de ne pas dire tout le bien possible de la célèbre épouse de Clovis. Là-dessus le P. J. Noury ne peut retenir quelques reproches assez vifs [1], et l'abbé Rouquette les renvoie bravement à St. Grégoire de Tours son auteur: un saint contre une sainte!

Ce sont surtout les images et les miracles des saints qui donnent beaucoup à faire aux écrivains catholiques. Je demande la permission de m'y arrêter quelques instants, et de renvoyer ces détails au prochain numéro.

[1] *Etudes religieuses*, juillet et septembre 1868.

Un missionnaire en Californie.

QUATRIÈME ARTICLE.

V

Voici un extrait du journal de Taylor qui nous donnera quelque idée de son étonnante activité:

« *1er novembre 1852.* — Hier matin dimanche, je présidai, comme d'habitude, une classe à neuf heures. Je prêchai sur le *Grand-quai* à dix heures, dans notre chapelle Béthel à onze heures, dans l'hôpital de la Marine à deux heures et demie, sur la Plaza à quatre heures et de nouveau dans notre Béthel à sept heures. C'est là mon travail habituel de chaque dimanche. Il peut sembler qu'il dépasse sensiblement les forces ordinaires d'un homme, mais le Seigneur me donne la force nécessaire pour en venir à bout, sans que j'en ressente le moindre inconvénient et sans que ma santé en souffre.»

Il ne faudrait pas croire cependant que l'activité du missionnaire se renfermât exclusivement dans la prédication en plein air. C'était là sans doute son travail de prédilection, et celui en vue duquel il avait reçu du Seigneur des aptitudes spéciales; comme tous ses collègues sortis de la grande école missionnaire du méthodisme américain, il avait un faible très prononcé pour ces assemblées populaires et pour les émouvantes péripéties auxquelles elles donnaient lieu. Et ce fait explique la place proéminente qu'il donne à sa prédication dans ses récits, au point de passer presque complétement sous silence les autres parties de son activité. Il serait injuste toutefois de faire de notre vaillant prédicateur ce que l'on appelle, en terme de pratique médicale, un *spécialiste*, cantonné dans sa partie et inhabile dès qu'il en sort. Il nous semble au contraire avoir réuni les aptitudes diverses qui font l'évangéliste complet, et notre sentiment s'appuie sur tout ce que nous sa-

vons de ses travaux missionnaires en Californie. Pour être moins apparents et moins retentissants que ceux qui eurent pour arène les rues de San-Francisco, ils n'en furent pas moins utiles, et les complétèrent même efficacement.

Pendant un temps assez long, Taylor demeura seul pasteur de son Eglise en Californie, à l'exception de son collègue Owen, de Sacramento, arrivé à peu près à la même époque que lui. Ils dûrent se partager à eux deux la direction spirituelle des petits troupeaux qui se formaient sur divers points du pays et qui réclamaient leurs soins pastoraux. Taylor se chargea de visiter les diverses localités au sud de San-Francisco, tandis que son collègue Owen devait s'occuper des centres de population situés au nord de cette ville.

Par suite de cet arrangement, Taylor dût faire de temps en temps des tournées missionnaires, qui, à cette époque, ne s'accomplissaient pas sans danger ni sans difficultés. Quelques incidents empruntés à l'une de ces courses pourront donner au lecteur une idée de cette partie de l'activité du missionnaire, sur laquelle nous sommes forcé de passer rapidement.

Accompagné par un pieux mineur qui allait rejoindre sa famille, le missionnaire s'embarqua, le 19 janvier 1850, sur un petit *steamer*, en partance pour San-José. Bien que la distance à franchir ne fût que d'une quinzaine de lieues, le prix du passage était de 25 dollars (125 francs), et l'absence de chemins praticables mettait les voyageurs dans la nécessité de recourir à ce dispendieux moyen de transport. Taylor trouva à San-José une petite Eglise méthodiste tout organisée et qui s'était donnée un conducteur spirituel dans la personne d'un laïque pieux et intelligent. La visite d'un pasteur régulier réjouit vivement ce petit troupeau et contribua à affermir sa marche.

Pour continuer leur route, nos voyageurs étaient quelque peu embarassés. S'enfonçant toujours plus dans les montagnes, ils allaient trouver des chemins à peine tracés, constamment coupés par des rivières et des torrents, débordés à cette époque de l'année. S'aventurer à pied dans un tel pays, chargés comme ils l'étaient, c'était impossible, et il leur fallait absolument une monture pour porter leur bagage et leur aider à traverser les cours d'eau. Mais ici reparaissait la difficulté du prix, avec laquelle Taylor commençait à être familier. Le moindre cheval de louage lui eût couté la bagatelle de huit dollars (40 fr.) *par jour*. A ce compte et avec le sens pratique qu'il avait acquis, il calcula qu'il y aurait avantage pour lui à acheter un cheval, sauf à le revendre, une fois le voyage terminé. Son choix, par raison d'économie, s'arrêta sur une monture du plus chétif aspect, dont il paya 80 dollars (400 fr.) Jamais pasteur, à dire vrai, ne fut plus pitoyablement monté. « C'était, au dire de Taylor, un jeune cheval rouge, fort misérable, au poil hérissé, à la crinière arrachée jusqu'aux racines et à la tête branlante. Il était redevable de cette infirmité au fait qu'il avait été traîné, pendant un demi-mille, par une mule, à laquelle il était attaché par le cou; et il fallait en vérité qu'il eût la vie dure pour avoir pu résister à une pareille épreuve.» Dès le premier jour, il faillit noyer ses conducteurs au passage d'une rivière, et ceux-ci, après avoir eu les plus grandes peines à se tirer d'affaire à la nage, durent venir en aide à leur cheval, qui menaçait d'y rester.

Au soir de cette journée, qui commençait mal leur voyage, ils trouvèrent l'hospitalité chez un chrétien nommé Campbell, et Taylor put prêcher dans la soirée à une petite assemblée fort intéressante composée d'émigrants et de mineurs. Le lendemain, il poursuivit son voyage au milieu des sites variés d'un paysage grandiose. Parvenu au sommet de la chaîne de montagnes qu'il avait à traverser, il put contempler avec admiration, à l'est la splendide vallée

toute verdoyante de San-José, et à l'ouest une succession de collines et de vallées fertiles qui vont mourir graduellement jusqu'au bord de l'Océan Pacifique, dont la ligne bleuâtre ferme l'horizon.

A Santa-Cruz, le missionnaire trouva une petite Eglise organisée, qui comptait une vingtaine de membres et était dirigée par quatre prédicateurs laïques, dont l'un, jeune homme fort intelligent, était maître d'école du village et remplissait provisoirement les fonctions de pasteur de la petite communauté. Celle-ci était en butte, au moment où Taylor y arriva, à des querelles intestines qui menaçaient de la diviser, et il fut assez heureux pour y rétablir la paix. Il prêcha dans cette localité à de nombreux auditoires, composés d'émigrants de toute provenance et notamment d'Espagnols, qui parurent recevoir avidement la prédication de l'Evangile. Ces assemblées différaient notablement de celles que Taylor avait à San-Francisco, car à Santa-Cruz, l'élément féminin était largement représenté, la population de ce village étant surtout composée d'émigrants venus avec leurs familles en Californie avant la découverte de l'or. Le missionnaire, qui n'avait eu jusqu'alors en Californie que des convertis hommes, eut la joie de voir enfin des femmes chercher le salut, et put en admettre quelques-unes dans l'Eglise.

En reprenant seul sa route à travers les montagnes. Taylor eut à lutter contre le mauvais temps. Le matin, il avançait parfois au milieu d'un brouillard si dense qu'il perdait constamment sa route, et, pendant la journée, une pluie battante le trempait jusqu'aux os et rendait fort glissants les étroits sentirs où il fallait qu'il passât. A un moment, le cheval perdit l'équilibre et roula sur lui-même en bas de la montagne. Son cavalier, fort heureusement, avait réussi, à se cramponner au bord du chemin, et échappa de la sorte à une mort certaine. Quant au petit cheval, il s'en tira la vie sauve et en fut quitte pour quelques égratignures.

Après avoir échappé, grâce aux jambes de son cheval, à deux Espagnols de mauvaise apparence qui faisaient mine de vouloir l'arrêter, Taylor fut surpris par la nuit en pleine montagne, et s'égara, cherchant en vain sa route au milieu de la boue et de l'eau, où il enfonçait jusqu'aux genoux. Il découvrit à la fin une hutte d'Indiens, gardée par une douzaine d'énormes chiens, avec lesquels il eût une vraie lutte à soutenir. Comme ces Indiens ne paraissaient pas plus hospitaliers que leurs chiens, et que d'ailleurs ils ne comprenaient rien à ce que leur disait Taylor, il continua sa route au milieu des ténèbres et réussit à atteindre Santa-Clara, aujourd'hui ville florissante, mais alors pauvre village sans importance.

Dans la misérable auberge où il entra pour passer la nuit, il trouva la pièce principale remplie par une compagnie d'hommes occupés à jouer aux cartes. Après avoir soupé et après avoir fait sécher ses habits auprès du feu, il entama une conversation avec ces joueurs, et il réussit si bien à les captiver, en leur parlant des sujets qui les intéressaient, qu'ils quittèrent leur jeu pour causer avec lui. Lorsque l'heure de se retirer fut arrivée, il leur dit: « Messieurs, si vous n'y avez pas d'objection, je vous propose que nous ayons ensemble un mot de prière avant d'aller nous reposer. » Ils se regardèrent les uns les autres et le regardèrent lui-même, avec un étonnement profond. Le cabaretier qui se tenait derrière son comptoir, crut devoir intervenir, et espérant sans doute que cette diversion, en prolongeant la soirée, déciderait les assistants à boire un verre de plus, à raison de vingt-cinq sous par tête, il dit: « Je ne vois pas, quant à moi, d'objection à la chose. » — « Dans ce cas, reprit le missionnaire, mettons-nous tous à genoux, comme nous faisions chez nous auprès de nos vieux parents, et demandons au Seigneur sa bénédiction. »

Tous ces joueurs s'agenouillèrent aussi humblement que de jeunes enfants, et le serviteur de Dieu se mit à prier pour eux et pour leurs familles, que plusieurs sans doute ne devaient plus revoir; il demanda au Seigneur qu'il fît la grâce à ces pauvres aventuriers errant en Californie, comme à leurs familles demeurées au pays natal, de croire en Jésus-Christ, de changer de vie et de se préparer à se trouver réunis pour toujours dans le ciel. Nul ne songea à boire davantage ce soir-là, et ils allèrent tous se coucher, paisibles et sérieux, évidemment touchés par ces accents de la prière, si nouveaux pour eux dans ce pays de l'or, mais qui sans doute réveillaient dans leurs cœurs des souvenirs du passé.

Les deux jours qui suivirent, Taylor continua sa route au milieu d'aventures variées et d'intéressantes tentatives d'évangélisation. Il passa la seconde nuit en plein air, dans la compagnie de trois chasseurs, qui avaient allumé un grand feu pour éloigner les bêtes féroces, et qui l'invitèrent à partager leur campement. Ils étaient à moitié ivres, et leurs propos n'étaient pas de ceux que le missionnaire eût préférés; mais il n'avait pas à choisir, et il fut bien heureux de pouvoir partager leur nourriture et coucher à côté d'eux sur le sol, dans une couverture qu'ils lui avaient prêtée. Il essaya aussi, avant de les quitter, de leur adresser quelques sérieuses paroles.

Le lendemain, il regagnait San-Francisco, heureux d'avoir pu agrandir son champ de travail et d'avoir réussi à relier entre elles et à fortifier les petites communautés qui se formaient sur divers points du pays.

Non content d'évangéliser les mineurs dans les rues de San-Francisco, à leur départ pour les *placers* ou lorsqu'ils en revenaient, Taylor s'enfonça plusieurs fois dans les régions aurifères et alla leur porter les exhortations de l'Evangile, sur le terrain même où se passait leur rude et laborieuse existence. Il put ainsi admirer de près cette classe d'hommes énergiques et entreprenants, qu'aucune difficulté ne rebutait, et qui, en quelques années, ont accompli des travaux de géant en Californie, nivelant des montagnes, comblant des vallées, creusant d'immense canaux, jetant d'une colline à une autre des aqueducs gigantesques, faisant subir, en un mot, à la couche terrestre le plus complet remaniement, pour en extraire le métal précieux caché dans ses entrailles. Mais cette admiration pour la vaillante énergie des mineurs était bien compensée par la commisération qu'inspirait au missionnaire le spectacle de la triste condition sociale et morale où ils étaient plongés. Eloignés des influences bienfaisantes du foyer domestique, privés de la compagnie de femmes vertueuses, livrés à un labeur rude et incessant, ils devenaient grossiers et à demi-sauvages, et Taylor fut souvent attristé en retrouvant des hommes, qu'il avait connus autrefois en possession d'une bonne éducation et d'un esprit cultivé, tombés maintenant au niveau intellectuel de leurs vulgaires compagnons et, comme eux, n'ayant d'autres passe-temps que le jeu et le cabaret. On devine ce qu'était un tel peuple au point de vue moral et religieux. Nul frein ne venait dompter ses passions, que les mauvais exemples excitaient sans cesse. « Quand on se rappelle, dit Taylor, que la plupart de ces mineurs avaient été élevés en pays chrétien et qu'un bon nombre même avaient fait profession d'être religieux, on s'étonne de voir combien promptement un peuple chrétien peut retomber dans le paganisme, lorsqu'il est privé du frein salutaire de l'Evangile et de ses influences moralisantes. »

Dans certains districts aurifères, toute trace de christianisme semblait avoir disparu. L'observation du repos hebdomadaire, cette bienfaisante institution sociale que la race anglo-saxonne porte partout avec elle, était complétement négligée ou méconnue. Le dimanche était devenu, dans

toute cette région, le grand jour des affaires et des plaisirs, le jour où tous les comptes se règlaient et où l'on faisait les provisions de la semaine. Il va sans dire qu'il n'était alors question ni de culte ni de rien de pareil.

Taylor raconte que, même en 1855, il lui arriva de voyager une semaine entière dans cette contrée, sans rencontrer sur ses pas un seul chrétien. « Je soupirais ardemment, dit-il, après l'occasion de serrer une main chrétienne et de sentir la chaleureuse sympathie d'un cœur qui aimât Jésus.» Dans une ville située près des mines, il demanda à l'hôtel où il descendit s'il y avait dans la localité quelque personne faisant profession de piété. «Oui, sans doute, répondit l'aubergiste, nous avons notre forgeron qui est un bon chrétien.» — « C'est un saint homme si jamais il en fut, lui dirent d'autres personnes, et il peut servir de modèle à tout le monde.» Hélas! Taylor découvrit bientôt que « ce bon chrétien,» « ce saint homme» travaillait tout le long du dimanche à réparer les outils des mineurs, et n'avait guère de religion que dans ses souvenirs. «Si c'est là le meilleur homme du pays, s'écria-t-il en le quittant, que le Seigneur aie pitié du plus mauvais ! »

A la suite d'une autre semaine de voyage, il rencontra un chrétien plus sérieux que celui-là, mais que sa timidité empêchait de se rendre utile. Ayant voulu avoir quelques moments de prière avec lui, il ne put pas obtenir qu'il consentît à desserrer les dents. De tels chrétiens n'étaient pas ce qu'il fallait pour réveiller la vie religieuse dans le pays. Un certain nombre de mineurs déploraient sans doute la dégradation dont ils étaient les témoins; quelques-uns essayaient aussi de lutter contre le courant et soupiraient après l'établissement d'institutions chrétiennes dans le pays. Malheureusement ils manquaient le plus souvent d'énergie et se laissaient facilement décourager.

Quand le missionnaire arrivait dans un centre aurifère, il était accueilli généralement avec respect, et de nombreuses assemblées se formaient autour de lui. A Long-Bar, un dimanche matin, il prêcha à l'ombre d'un magnique pin, devant un vaste auditoire, dans une localité où jamais encore l'Evangile n'avait retenti. On l'écouta avec attention, mais, lorsqu'il revint l'après-midi au même endroit, ainsi qu'il l'avait annoncé, espérant avoir encore plus d'auditeurs, il n'eut, à sa grande mortification, qu'une vingtaine de personnes. Lorsqu'il en demanda la raison, on lui dit qu'à cette heure-là presque toute la population était ivre et par conséquent incapable d'assister à un culte. Le lendemain, il retrouva ses auditeurs du dimanche matin en possession de leur raison, et si bien disposés envers lui qu'il le prièrent d'accepter une somme de près de cent dollars, comme don en faveur de sa chapelle.

En allant ainsi relancer les mineurs jusque dans la région des *placers*, Taylor s'exposait à se heurter à tous les préjugés et toutes les oppositions. Mais là, comme à San-Francisco, il en venait à bout, à force de courage et de présence d'esprit. Il était rare d'ailleurs que l'opposition revêtît une forme grave; elle demeurait presque toujours à l'état de charivari, sans oser avoir recours à l'attaque directe. La plupart des mineurs, sous leur écorce grossière, conservaient du respect pour les formes religieuses, au point de ne pas tolérer les fauteurs de désordre.

Ces travaux de Taylor dans les *placers* eurent leur utilité. S'ils n'aboutirent pas sur-le-champ à un mouvement religieux étendu au sein de ces populations dégradées, ils frayèrent la voie à d'autres efforts, et bientôt l'Eglise créa des postes réguliers d'évangélisation dans ces régions perdues. La ville de San-Francisco offrait d'ailleurs à Taylor un champ de travail assez vaste pour qu'il y concentrât toujours plus ses efforts.

Le flot de l'immigration amenait tous les jours dans cette grande métropole de nou-

veaux habitants, qu'il fallait évangéliser à tout prix et par tous les moyens. Taylor se multipliait et tâchait de suffire à tout. A part ses services en plein air devenus une sorte d'institution sociale toujours plus respectée, il créait des réunions de diverse nature destinées à les compléter. Il évangélisait de maison en maison, ne craignant pas au besoin de pénétrer dans les bouges du vice et dans les repaires du crime. Il se constitua l'aumônier bénévole des prisons et des hôpitaux, et ses travaux dans cette sphère méritent que nous nous y arrêtions quelques instants.

Voici comment le missionnaire raconte lui-même de quelle manière il entra en relation avec les misères que cachait l'hôpital de San-Francisco, aux premiers jours de la colonisation :

« Vers la fin de 1849, c'est-à-dire peu après mon arrivée, mes yeux s'arrêtèrent, un jour que je traversais Clay-Street, sur une pancarte portant en grosses lettres rouges ces mots : HOPITAL DE LA VILLE. Cette inscription avait je ne sais quoi de sinistre qui me remplit d'une secrète horreur. Ces lettres rouges me faisaient l'effet d'avoir été écrites avec du sang. Voilà donc, me disais-je à moi-même, le sombre entrepôt de la mort ; c'est ici que les aventuriers venus de loin en Californie, hommes jeunes et dans la force de l'âge, sont ramassés et jetés pour périr d'une mort misérable, lorsqu'ils ont le malheur de tomber malades ! C'est ici qu'expirent et sont ensevelis pour toujours leurs brillantes espérances d'avenir, et leurs rêves de fortune et de prospérité ! C'est ici que meurent dans la misère et dans le désespoir des maris, des fils, des frères, à mille lieues de leurs parents et de leurs amis tendrement dévoués ! Ne puis-je pas servir de frère à ces pauvres délaissés et leur parler de cet Ami céleste « qui est plus attaché qu'un frère ? »

« Je ne cacherai pas que cette sorte d'intrusion dans un hôpital inconnu, pour offrir mes services à des malades et à des mourants entassés pêle-mêle, sans distinction de nationalité ou de religion, me parut d'abord comme une croix un peu lourde à porter. Je me décidai néanmoins sur-le-champ à m'en charger, et je puis dire que je n'ai jamais regretté cette résolution. Je pénétrai aussitôt dans l'hôpital, et ayant décliné mon titre, j'exposai au médecin qui dirigeait l'établissement l'objet de ma visite. « J'apprécie volontiers vos motifs, me répondit-il, mais je vous ferai observer, monsieur, que nous avons dans toutes nos chambres des personnes gravement malades, que le moindre bruit incommoderait. Elles seraient sûrement excitées et leur état empirerait si elles vous entendaient chanter ou prier. Je préfère que vous ne visitiez nos chambres que dans le cas où vous seriez expressément demandé par quelque malade. »

Taylor n'était pas homme à accepter facilement d'être ainsi éconduit. Il revint à la charge et insista tant que le directeur consentit, de guerre lasse, à lui donner une autorisation provisoire, se réservant de la retirer, si la moindre réclamation survenait. Le missionnaire se fit immédiatement conduire de lit en lit dans les divers dortoirs de l'établissement. On lui fit d'abord visiter les chambres payantes, les meilleures par conséquent de l'hôpital ; il les trouva si mal tenues, qu'il déclare qu'il lui sembla impossible qu'un homme en santé pût séjourner un court espace de temps dans cette atmosphère impure sans y mourir infailliblement. Il s'arrêta successivement auprès de chaque patient, s'enquérant de l'état de sa santé et de la situation de son âme ; puis, avant de sortir d'une chambre, il adressait collectivement à tous quelques paroles d'exhortation et de sympathie, chantait à demi-voix quelques versets de cantiques, puis priait, en s'efforçant d'adapter autant que possible ses requêtes à l'état des malades présents. Il leur fit également d'abondantes

distributions de traités. Les malades, que personne ne visitait jamais, paraissaient tout étonnés que quelqu'un s'intéressât à eux; plusieurs refusèrent d'abord les traités en disant qu'ils n'avaient pas d'argent, et furent très surpris d'apprendre que la visite du pasteur et sa distribution étaient gratuites. Ils ne pouvaient pas se rendre compte de ce fait étrange que, dans ce pays de l'argent, un homme fût assez désintéressé pour faire quelque chose pour rien.

Le spectacle qui attendait Taylor dans les salles gratuites de l'hôpital était bien autrement lamentable. Dans une sorte de hangard de trente pieds sur quarante de superficie, il vit entassés une centaine de malheureux, dont les grabats étaient aussi rapprochés que possible, laissant à peine entre eux la place pour qu'une personne pût passer. Auprès de ce taudis infect, les chambres de la première catégorie étaient de véritables palais; et Taylor assure que, à cette première visite, un dégoût presque insurmontable lui monta au cœur, au milieu des émanations impures qui viciaient l'atmosphère, à tel point qu'il eut la plus grande peine à y demeurer un temps suffisant pour y accomplir sa tâche.

Il y revint toutefois souvent, et ces visites à l'hôpital devinrent l'une des parties les plus importantes de son ministère. Il put voir de près l'extrême misère à laquelle étaient réduits les malheureux que la maladie forçait à chercher un refuge dans ce réduit immonde qui se décorait du titre pompeux d'*hôpital de la Ville*. La municipalité de San-Francisco, au lieu de prendre sur elle la direction de cet établissement, l'avait livrée par adjudication à un certain médecin, auquel elle payait 25 fr. par jour pour chaque malade incapable de payer lui-même. A ce prix-là, il semble que, malgré la cherté exorbitante de toutes choses, on eût pu soigner convenablement les malades. Mais ce n'était pas là le compte du directeur, qui avait accepté cette entreprise, non dans un but philanthropique, mais par pure spéculation. Tout ce qu'il réussissait à retrancher, en fait de soins, à ses malades, augmentait d'autant ses bénéfices. Il se contentait d'un nombre insuffisant d'infirmiers qui, mal payés, accomplissaient leur tâche le plus mal possible. Livrés entre les mains d'un avide spéculateur, les malades croupissaient sur d'odieux grabats, manquant souvent des soins les plus indispensables. Tel malheureux raconta à Taylor qu'il avait passé des nuits entières rongé par une fièvre ardente et demandant en vain à grands cris une goutte d'eau pour étancher la soif qui le dévorait. Il était pieux heureusement, et ne tarda pas à partir pour ce pays «où il n'y a plus ni cris ni larmes.» Pendant la nuit, il arrivait souvent que des malheureux mouraient, sans que personne s'inquiétât de les assister dans leur agonie. Le lendemain matin, on enlevait le cadavre et on le portait précipitamment au cimetière, sans la moindre cérémonie funèbre. Il était bien rare d'ailleurs que l'on ressortît vivant de cet affreux hôpital, et comment en eût-il été autrement dans cette atmosphère empoisonnée qui eût suffi pour tuer un homme parfaitement sain ? La mort de ses patients n'impressionnait en rien d'ailleurs le directeur de la maison. Un jour qu'on lui faisait remarquer que l'un des malades n'avait reçu aucun soin depuis quarante-huit heures et qu'il se mourait par suite de cette négligence, il s'écria cyniquement: « Laissez-le mourir, et le plus tôt sera le mieux. Le monde peut fort bien se passer de lui, et la ville ne se trouvera pas plus mal de son départ.» L'effronté spéculateur qui parlait de la sorte était capable de tout pour gagner de l'argent, et Taylor ne craint pas de faire peser sur lui les plus graves soupçons, en disant: « J'ai entendu les malades raconter d'épouvantables histoires sur le sort qui attendait dans cette horrible maison ceux qui avaient quelque argent avec eux. Sans attacher une

bien grande importance aux propos de malades naturellement soupçonneux, surtout dans un pareil lieu, je dirai que, d'après ce que j'ai vu moi-même, j'aurais bien eu quelques craintes sur la sécurité d'un homme entrant à l'hôpital avec une somme d'argent sur sa personne, à l'époque dont je parle.» La réputation de cet établissement était si détestable que l'on vit des malades sans ressources refuser de s'y laisser mener, et d'autres qui s'y trouvaient se traîner de nuit hors de leurs lits et fuir dans la rue, préférant expirer en plein air auprès d'une muraille que dans ce cloaque suspect. A la fin, l'autorité intervint, et les choses s'améliorèrent graduellement.

M. Taylor fit des expériences de bien des natures dans les visites fréquentes qu'il fit à cet hôpital. Il déclare que le récit de tout ce qu'il a vu là, pendant sept ans, ferait «un volume si long et dont les peintures seraient si navrantes et parfois si révoltantes pour les sentiments d'humanité de ses lecteurs, qu'ils fermeraient le livre de dégoût ou d'indignation, avant d'en avoir lu la moitié.» Il vit là des malades de toute provenance; les plus nombreux étaient Américains ou Anglais; les Français venaient ensuite; puis les Allemands, les Espagnols, les Suédois, les Russes, les Portugais, les Italiens, les Turcs, les Océaniens, les Chinois, etc. Il entrait en relation avec tous, sans distinction de nationalité ou de religion, cherchant à en sauver le plus grand nombre possible en leur offrant l'Evangile dans toute sa simplicité. Rien d'ailleurs dans sa manière d'agir avec eux ne ressemblait au pédantisme clérical et routinier d'un aumônier de profession. C'était comme un ami et comme un frère qu'il s'approchait du chevet de ces malades qui, sur cette terre étrangère, n'avaient peut-être jamais entendu jusqu'alors une seule parole de sympathie vraie. Il ne croyait pas son devoir accompli quand il leur avait prêché et quand il avait prié avec eux; mais il s'efforçait de leur être utile de toute manière et de leur rendre une foule de petits services. Il lui arriva plus d'une fois d'arracher à l'hôpital de pauvres malheureux qui y périssaient faute de soins, et de les faire transporter chez lui, où sa pieuse femme les soignait en vraie diaconesse.

« J'avais l'habitude dans mes visites, nous dit-il, de parler individuellement à un aussi grand nombre de malades que possible; je m'enquérais de leur état et de leurs besoins à tous les points de vue, corporels et spirituels; j'écrivais souvent, sous la dictée des malades et des mourants, les lettres destinées à faire parvenir leurs derniers messages à leurs familles éloignées; j'allais réclamer à la poste les lettres qu'ils attendaient. Dans les premiers temps même, lorsque les gardes-malades étaient rares, je dus plus d'une fois prendre ce rôle auprès des patients et m'occuper des besoins de leurs corps. J'ai dû souvent donner des médicaments, poser des vésicatoires, soulever ou retourner mes malades, faire leurs lits et fournir aux convalescents quelques douceurs, puisées dans les provisions de Mme Taylor. »

Un tel dévouement devait disposer favorablement les malades à entendre les exhortations religieuses du pasteur qui savait si bien se mettre à leur portée. Après avoir eu, autant que possible, quelques moments d'entretien particulier avec chacun d'eux, il présidait un petit culte dans chaque salle et donnait à sa prédication la forme d'une exhortation douce mais pressante à se réconcilier avec Dieu. Il commençait généralement ces exercices religieux par ces mots: « Si mes frères affligés n'y ont pas d'objection, nous chanterons quelques versets et prierons ensemble. » Une seule fois l'un des malades objecta à ce service, mais il ne tarda pas à être honteux de sa conduite. Plusieurs sans doute affectaient de ne prêter aucune attention aux paroles du prédicateur, et cherchaient même à se dis-

traire en lisant des romans; mais la majorité semblait apprécier hautement ces efforts désintéressés, et les étrangers eux-mêmes, qui ne comprenaient pas le sens des discours, paraissaient néanmoins prendre un vif intérêt à ce qui se faisait, et surtout aux chants.

Dans la multitude des malheureux qui se succédèrent dans les hôpitaux de San-Francisco, pendant les sept ans que Taylor les visita, il ne rencontra qu'un bien petit nombre de chrétiens réels, à peine un sur trente malades. Il calcula qu'un malade sur cinq environ parut donner des signes de repentance sincère, mais qu'un sur vingt seulement fut amené par ses exhortations à une conversion décidée. Si l'on se rappelle que la plupart de ces pauvres gens appartenaient à la classe la plus dégradée de la population californienne et avaient été réduits à l'hôpital par suite de leur inconduite et de leurs excès, on reconnaîtra que de tels résultats ne sont pas à dédaigner, et l'on en comprendra l'étendue en se souvenant que les visites du missionnaire se comptèrent par milliers.

Dans ces visites, il fit bien des expériences douloureuses sur la profondeur de la misère humaine, et il consigna dans ses mémoires des faits navrants.

« On se demande souvent, dit-il, à l'occasion d'un ami défunt : « Comment est-il » mort ? Etait-il préparé ? » Une question plus convenable serait celle-ci : « Comment » a-t-il vécu ? » Dites-moi comment un homme a vécu, et je vous dirai à peu près comment il est mort. Il y a toutefois de rares exceptions à cette règle, et je ne me sens jamais le droit d'abandonner un pécheur, tant qu'il est encore de ce côté-ci de la tombe, car je me rappelle que nous ne sommes pas sauvés par des œuvres de justice que nous ayons faites, mais par la miséricorde de Dieu et par les mérites de Jésus-Christ. Si un homme, même dans l'étreinte de la mort, peut, selon la volonté de Dieu, « croire au Seigneur Jésus-Christ, » je ne connais rien qui puisse l'empêcher d'être sauvé du péché, lavé dans le sang de l'aspersion et ainsi préparé pour le ciel. Mais la difficulté que j'ai rencontrée auprès de milliers de malades et de mourants consiste en ce fait que les habitudes et les principes contractés et affermis par une vie de rébellion contre Dieu demeurent puissants et prédominants à l'heure de la mort, et d'autant plus puissants bien souvent que l'âme est plus affaiblie et plus absorbée, au moment où son abri matériel va se dissoudre. Cette persistance des principes et des habitudes de la vie morale jusqu'au moment de la mort n'est d'ailleurs que l'accomplissement de l'une des lois constitutives de l'esprit humain.

» La fatale habitude qu'ont tant de gens de différer toujours leur conversion, on la retrouve sur le lit de mort aussi bien que pendant la vie.

» Je me rappelle un pauvre mourant que je suppliais de donner son cœur à Dieu. Il me répondit : « Il n'y a rien qui presse en-» core ; je me sens mieux et je serai bien-» tôt complétement guéri. Je ne ressens » aucune douleur ; la seule chose qui me » manque c'est le souffle ; je respire diffici-» lement, mais cela passera bientôt. » Le pauvre malheureux ! tandis qu'il me parlait ainsi, j'entendais dans sa gorge le râle de la mort, et pourtant il s'imaginait n'être pas en danger. Quelques heures après, il n'était plus qu'un cadavre.

» Je me souviens également d'un magnifique jeune homme, originaire de New-York, que je travaillai ardemment à amener à Christ. Après avoir parlé et prié avec lui, je lui dis : « Et maintenant, mon » cher frère, quand essayerez-vous de prier » vous-même et de donner votre cœur à » Dieu ? » — « Je compte bien, me répon-» dit-il, m'occuper de ces choses dans deux » ou trois semaines. » Lui aussi était à l'article de la mort, lorsqu'il me parlait ainsi,

mais il ne s'en doutait pas. Pour moi qui le savais, je continuai à le presser de se préparer, jusqu'à ce que, pour échapper à mes appels, il ramena la couverture par-dessus sa tête. Hélas! peu d'heures après, on étendait sur son corps le linceul de la mort.

» Le jeune C.... M...., ayant été blessé accidentellement, me fit quérir aussitôt, et son désir de me voir était tel que l'on m'interrompit au milieu d'une prédication en plein air, pour me demander de me rendre à l'appel de ce jeune homme qui se croyait mourant. Je le fis, mais lorsque j'arrivai auprès de son lit ensanglanté, il me dit: « Père Taylor, je vous remercie d'être venu, » mais je souffre tellement que je ne puis » ni parler, ni prier maintenant. Revenez, » s'il vous plaît dans une heure; peut-être » alors serai-je un peu soulagé. » Après avoir prié avec lui, je me retirai, mais quand je revins, une heure après, il était au milieu des transes de l'agonie.

» Je me trouvai, en 1850, auprès d'un autre homme qui se mourait du choléra à l'hôpital. Voyant d'un coup d'œil l'extrême gravité de son état, je m'empressai de lui demander s'il avait fait sa paix avec Dieu. « Non, me dit-il, je ne puis pas dire que j'en » sois là. » — « Demandez-vous au Seigneur » d'être apaisé envers vous, et, pour l'amour » de Jésus, de vous pardonner vos péchés? » » — « Non, monsieur. » — « N'avez-vous ja» mais prié? » — « Non, monsieur, jamais » de ma vie. » — « Ne croyez-vous pas du » moins à l'origine divine de la religion et » à la possibilité du pardon des péchés? » » — « Oui, monsieur, je crois à la religion » et je pense que c'est une très bonne chose » d'en avoir. » Il disait cela d'un ton calme et tranquille; le paroxysme de son mal était passé, et l'heure suprême approchait. Rejeté un moment sur les rives de la vie par la vague sombre de la mort, il allait d'un instant à l'autre être repris par le flot tourbillonnant et entraîné dans les profondeurs mystérieuses de l'éternité. Ému par le danger qui le menaçait, je fis tous mes efforts pour faire entrer cette pauvre âme dans l'arche du salut, mais je ne pus pas réussir à obtenir de lui le moindre effort. Courbant une fois de plus sous le joug de l'habitude, il répondit froidement à toutes mes avances: « J'y penserai, j'y penserai. »

» Tout aussi nombreux ont été les cas d'insensibilité et d'indifférence religieuse dont j'ai été témoin dans mes visites d'hôpital. J'ai vu cet état d'esprit se manifester tantôt par un aveuglement et une présomption pleine d'insouciance, tantôt par une sorte d'insensibilité stupide à l'égard des choses de l'âme. Un marin que j'exhortais à se réconcilier avec Dieu sur son lit de mort me dit: « Qu'importe que j'aie de la reli» gion ou non. J'ai toujours vécu d'une vie » honnête comme les autres marins, et je » ne vois pas ce que vous me voulez. » Un jeune homme de bonne apparence, dans les mêmes conditions, me répondit: « Je » n'ai jamais prié et n'ai nulle envie de le » faire. Le Dieu Tout-Puissant peut faire » de moi ce qu'il voudra; je ne m'en mets » pas en peine. » En disant ces mots il se tourna sur son lit, ferma les yeux comme pour dormir et ne se réveilla que dans l'éternité.

» J'en ai vu d'autres secouer l'apathie dont je viens de parler et arriver à un réveil intense de la conscience et à une vive appréhension de l'avenir. Mais, hélas! le plus souvent je les ai vus se couvrir du manteau du désespoir, à travers lequel aucun rayon d'espérance ne pouvait percer jusqu'à leur âme. Un jeune homme, originaire du Michigan, me disait sur son lit de mort, au milieu d'une vraie agonie morale; « Oh! que n'ai-je cherché la religion tan» dis que je le pouvais! mais je l'ai mise de » côté, et maintenant je suis si faible d'es» prit et de corps qu'il est trop tard pour » m'en occuper. » Un autre mourant me disait: « Mes amis sont presque tous pieux

» et j'ai été témoin de plusieurs réveils reli-
» gieux et ai entendu de nombreuses et
» pressantes exhortations à la conversion.
» Comme il m'eût été facile alors de don-
» ner mon cœur à Dieu ! Quel insensé j'ai
» été de n'avoir pas embrassé la piété !
» J'aurais été prêt pour cette heure-ci.
» Mais hélas ! je ne l'ai pas fait lorsque je
» le pouvais, et maintenant que je voudrais
» le faire, je ne le puis plus. »

Dans les réminiscences que M. Taylor nous donne de sa vie d'aumônier, il y a fort heureusement, à côté des douloureux souvenirs que nous venons d'indiquer, des faits et des impressions d'une nature fort différente. S'il échoua souvent dans son œuvre d'amour en se heurtant contre les résistances ou l'inertie du cœur humain, il réussit souvent aussi à faire naître le sentiment du péché dans les consciences de ses malades et à les amener aux pieds du Sauveur. Les récits de morts chrétiennes abondent dans ses mémoires, plus encore que les récits de morts tristes. Nous n'avons pas suffisamment de place pour suivre le pieux narrateur dans ces édifiants souvenirs, auxquels il consacre un grand nombre de pages. On nous permettra toutefois de leur emprunter rapidement quelques traits, qui serviront à montrer quels succès remporta Taylor dans sa mission auprès des malades et quelles joies intimes et pures lui apporta cette œuvre si difficile.

Un jeune homme qu'il visita à l'hôpital en 1850 lui disait, quelques heures avant de mourir : « Je suis prêt à mourir. Je vais aller vers mon bon Jésus. Je vous prie d'écrire à mon oncle William et de lui dire que je m'en vais au repos, et que, puisque nous ne nous reverrons plus jamais sur la terre, je lui donne rendez-vous au ciel et non-seulement à lui, mais à ma tante Marthe, à ma grand-mère et à tous les autres membres de la famille. »

Un jour de la même année, comme il venait de célébrer un petit culte dans l'une des chambres où étaient entassés de nombreux malades, l'un d'eux l'appela près de son grabat, et, moitié souriant, moitié pleurant, il lui dit : « Oh ! que je suis heureux de vous voir ! et quel bonheur de pouvoir entendre un cantique de Sion et l'accent de la prière retentir dans ce lieu de corruption ! » Après avoir résumé en quelques mots son histoire religieuse, il ajouta : « Me voici, loin de mon pays et de ma famille, étranger dans un pays étranger et sur le point de mourir ; mais le sang de Jésus me suffit, et je n'ai aucune crainte de la mort... Je suis heureux, heureux, heureux ! Gloire à Dieu, mon âme est heureuse ! » Quelques moments après, il expirait.

» Ecrivez à ma femme, disait à Taylor un autre chrétien mourant, qu'elle ne manque pas de me rejoindre au ciel, ainsi que mes deux enfants. Dites-lui aussi que je considère cette partie de ma vie passée en Californie comme en étant la meilleure. » — « Eh ! quoi, n'avez-vous donc pas été continuellement malade depuis votre arrivée ici ? » s'écria le missionnaire tout étonné d'un pareil message. — « C'est vrai, répondit le malade, j'ai toujours été malade depuis mon arrivée ici, et j'ai souffert tout sauf la mort ; mais Jésus a tellement rempli mon âme que jamais ma vie n'a été plus heureuse. » A la dernière visite qu'il lui fit, Taylor le trouva à l'agonie et sans connaissance. Il entonna alors à demi voix un cantique que le malade aimait beaucoup, parce qu'il parlait des félicités du ciel. L'agonisant, qui semblait n'être plus de ce monde, revint un instant à la vie en l'entendant ; il ouvrit les yeux et d'un voix faible il suivit le chant, puis il murmura doucement : *Alléluia ! alléluia !* et mourut avec ce cri de triomphe sur les lèvres.

Taylor rencontra un jour au milieu des patients de l'hôpital un pauvre homme, qui lui avoua avoir reçu une éducation religieuse, mais sans s'être converti à Dieu. Cette infidélité le rendait malheureux, et il

s'était persuadé qu'il était trop tard pour se repentir. « Je n'ai aucune confiance dans les repentances du lit de mort, » disait-il à Taylor. Pendant les quelques semaines que se prolongea sa vie, le missionnaire ne cessa de le visiter pour l'engager à croire au Sauveur. Il réussit à l'amener à cet acte de foi suprême qui en fit un homme nouveau. Dans sa joie de néophyte, le moribond demanda à avoir son nom inscrit dans les registres de l'Eglise. Mais le Seigneur lui avait préparé une place dans les rangs de l'Eglise triomphante, et il ne tarda pas à aller l'occuper.

Un jour de l'automne de 1853, Taylor visita l'hôpital, à un moment où il regorgeait de pensionnaires. Après avoir parcouru les rangs serrés des malades, il allait se retirer, quand un infirmier lui désigna la porte d'une écurie, où faute de place, on avait mis un pauvre jeune Allemand, gravement malade. Il découvrit en lui une âme honnête et un cœur droit, mais une grande ignorance quant à la nature de la vraie piété. Avec cette simplicité et cette puissance de persuasion qu'il mettait dans toutes ses paroles, le missionnaire lui exposa le plan évangélique du salut. « Jamais encore, raconte Taylor, je n'avais vu une pauvre âme boire avec une telle avidité la bonne nouvelle du salut. Sa foi semblait me suivre de près et pas à pas, à mesure que je parlais jusqu'à ce que je l'eusse amené au pied de la croix. Là il put contempler Jésus mourant et reconnaître en lui la victime de propitiation immolée pour son péché. Sa foi s'empara de cette expiation sainte et put s'en approprier les fruits. Plein de reconnaissance envers le Sauveur, il s'écria avec un sourire de béatitude incomparable: « O mon Jésus, je t'aime ! » Puis il me regardait en me disant : « Je vous suis reconnaissant d'être venu me voir ! Je ne connaissais pas Jésus, jusqu'au moment où vous êtes venu me parler de mon précieux Sauveur. Je voudrais me rétablir, pour pouvoir en retour faire quelque chose de grand pour vous. » Je lui dis que je me sentais mille fois récompensé en le voyant si heureux. Comme ses forces défaillaient, il me dit encore : « Mon pauvre corps est bien malade et tombera bientôt dans la poussière, mais mon âme est bien maintenant et s'en ira bientôt auprès de mon bon Jésus. » Quelques heures après en effet, son esprit s'en allait auprès de Jésus. »

De telles scènes nous montrent sous un bel aspect la mission de notre prédicateur californien. Cette œuvre d'évangélisation et de consolation se poursuivant dans les hôpitaux, et travaillant à arracher au péché et à la condamnation leurs tristes victimes, nous touche plus encore que l'œuvre plus retentissante de la place publique. Tout y est modeste et caché, mais n'est-ce pas là justement le caractère essentiel d'une œuvre vraiment efficace ? Les conquêtes faites sur le mal dans une sphère pareille ne se chiffrent pas, et les recrues faites pour la foi dans ces domaines de la mort n'accroissent guère les rangs de l'Eglise militante. Mais qu'importe après tout, pourvu que le règne de Christ prenne une plus grande extension ! En se vouant fidèlement à cette œuvre si difficile et si nécessaire, Taylor a prouvé qu'il était quelque chose de mieux qu'un tribun chrétien, qu'il était missionnaire au sens complet et pasteur dans l'âme.

MATTH. LELIÈVRE.

(La fin au prochain numéro.)

PENSÉE.

Pour aimer la patrie d'un amour vraiment élevé, nous devons commencer par lui donner en nous des citoyens dont elle puisse se faire honneur.

SYLVIO PELLICO.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Les prophètes des Cévennes.

TROISIÈME ARTICLE.

III

Suivons maintenant nos prophètes dans une phase nouvelle de leur histoire, après la fin de cette déplorable guerre dans laquelle ils avaient cru devoir s'engager et où, chose bien étrange! l'on vit une poignée de montagnards, sans connaissances militaires et sans ressources matérielles, tenir en échec pendant deux ans les redoutables armées de Louis XIV, et à leur tête successivement trois hommes qui ont figuré parmi les maréchaux de France, Broglie, Montrevel et Villars, puis plus tard encore un quatrième, Berwick.

A la suite des diverses capitulations, obtenues bien plus par la prudence et la sagesse diplomatique de Villars que par sa valeur guerrière, plusieurs des chefs, contraints de quitter le théâtre de la lutte et de s'expatrier, se rendirent dans les divers pays protestants qui leur étaient ouverts comme asiles et où un si grand nombre de leurs malheureux compatriotes les avaient déjà précédés. Après des séjours plus ou moins prolongés à Genève, à Lausanne, en Hollande, et des péripéties diverses, un certain nombre d'exilés des Cévennes se trouvèrent réunis à Londres. C'est là proprement que leur histoire se continue; partout ailleurs ils se sont promptement fusionnés avec le reste de la population réfugiée, sans que rien les signale d'une façon spéciale.

Accueillis d'abord avec intérêt sous l'influence des dispositions bienveillantes dont le gouvernement et le peuple anglais étaient animés envers les réfugiés français, les chefs cévenols, parmi lesquels l'on put remarquer, entr'autres, Elie Marion de Barre, Durand Fage d'Aubays et Jean Cavalier de Sauve, cousin du célèbre colonel, ne tardèrent pas à voir s'élever contre eux une violente opposition de la part de leurs propres compatriotes. Les membres du consistoire de l'une des églises françaises de Londres, nommée l'église de la Savoye, fondée en 1641 par Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, après avoir eu avec les trois Cévenols plusieurs entretiens très bienveillants pendant le mois d'octobre 1706, se mirent, à leur grand étonnement, à parler d'eux en public de la manière la plus désavantageuse. Puis un acte du dit consistoire, accusant les inspirés de fourberie et de blasphème, fut lu publiquement le 5 janvier 1707, dans les trois temples de sa dépendance, procédé qui fut renouvelé le 10 avril suivant, pour un acte du même genre dont copie fut envoyée aux autres églises françaises de la ville. De telles démarches, blâmées par les uns, extrêmement applaudies par d'autres, causèrent à Londres une grande agitation et donnèrent naissance à une multitude d'écrits, en attirant vivement l'attention sur ceux qui étaient les objets de cette ardente polémique, et en donnant à leur état d'inspiration une importance beaucoup plus grande que celle qu'on avait cru devoir y attacher jusqu'à ce moment. Leur adversaire le plus acharné fut le sieur Claude Groteste de la Motte, l'un des pasteurs de l'église de la Savoye, qui prêcha ouvertement contre eux et publia les quatre sermons qu'il avait composés à leur occasion. On fit intervenir l'évêque de Londres dans cette affaire. Le docteur Blackall, depuis évêque d'Exeter, prêcha devant la reine un sermon dont le but était de prévenir des jugements téméraires et d'en appeler à un examen plus sérieux et plus approfondi des phénomènes qui excitaient si vivement la curiosité. Ce sermon fut publié par ordre exprès de Sa Majesté.

Parmi le grand nombre de libelles, de

pamphlets, de jugements divers qui virent le jour à Londres sur ce sujet, nous nous bornerons à mentionner, de la part des adversaires, un libelle anonyme en anglais intitulé *Account, etc.* soit *Relation de la vie et des mœurs des prophètes français, et de la conduite du consistoire de la Savoye*. C'était naturellement une apologie en faveur de ce dernier corps. Les partisans des Cévenols répliquèrent par un écrit intitulé : *Ridiculus mus anatomised, etc.*, c'est-à-dire : *Dissection de la souris ridicule nouvellement enfantée par la plus haute montagne de la Savoye, après une grossesse de quatorze mois*. On voit que l'ironie avait sa part dans cette polémique dont le fond était pourtant très sérieux.

L'agitation ne se renferma pas dans le domaine de la presse littéraire. La population française de Londres, malheureusement excitée par les prédications qu'elle avait entendues, se souleva contre les trois jeunes inspirés, et son indignation se traduisit en mauvais traitements envers leurs partisans. Le Consistoire tenta aussi d'exercer à leur égard la discipline ecclésiastique, ce qui amena de nouveaux orages.

C'est au milieu de ces circonstances émouvantes que Maximilien Misson entreprit de justifier les trois Cévenols et d'écrire en leur faveur. Voici, d'après son propre exposé, comment il fut conduit à le faire.

Lorsque les sieurs Marion et Fage, bientôt suivis de Cavalier, arrivèrent à Londres en septembre 1706, ils se trouvèrent logés dans le voisinage du lieu qu'il habitait. Pendant six semaines environ il résista pour diverses raisons aux sollicitations de différentes personnes qui le pressaient de voir et d'examiner ces jeunes gens dont on lui disait des choses fort étranges. La première fois qu'il les vit, ce qu'il eut lieu d'observer piqua sa curiosité et excita vivement son intérêt, et il ne fut pas éloigné de penser qu'il y avait en eux quelque chose d'extraordinaire. Il désira les revoir, et plus il considéra de près leur état, plus il le trouva digne d'un nouvel examen. Egalement anxieux de découvrir la fraude, s'il y en avait, et de reconnaître la vérité, il mit en œuvre tous ses soins et toute son industrie, et résolut de ne rien négliger pour cette recherche. Il fit venir fréquemment ces gens-là chez lui, les recevant même souvent à sa table, afin de les voir le plus familièrement possible ; et profitant de la facilité que cela même lui fournissait, il leur dressa toutes sortes d'embûches, par des questions préparées à l'avance qu'il proposait à l'improviste et en divers moments, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Il leur parla de la manière la plus sérieuse, pour leur faire sentir l'horreur de l'imposture, s'ils en étaient capables, leur représentant la difficulté où ils se trouveraient de soutenir longtemps un rôle fondé sur le mensonge et le danger d'être traités en criminels devant les tribunaux. Il tint à les voir plusieurs fois pendant leurs accès, consignant toujours avec soin ses observations et transcrivant quelquefois les paroles qu'ils prononçaient dans leurs moments d'inspiration, afin d'avoir ainsi leurs discours de première main, dans leur intégrité. Voulant connaître toute cette affaire dans son ensemble, aussi bien que dans les détails, il s'enquit soigneusement de ce qui était arrivé en Languedoc et en Dauphiné, en interrogeant un grand nombre de personnes venues de ces provinces et pouvant témoigner de ce qu'elles avaient vu de leurs yeux. Il joignit à cette enquête consciencieuse une étude attentive des auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes, qui ont traité de matières analogues au sujet qui le préoccupait, afin de s'entourer de toutes les lumières propres à l'éclairer dans son travail. Diverses personnes de différentes conditions et de tout âge étant tombées, à Londres même, dans un état pareil à celui des trois Cévenols, il profita des observations que ces nouveaux inspirés

lui donnèrent lieu de faire[1]. Il serait difficile, on en conviendra, d'apporter à une étude plus de soins et plus de sérieux.

Le premier résultat de ce long et consciencieux travail de Misson fut la publication de l'ouvrage que nous avons mentionné en commençant, le *Théâtre sacré des Cévennes*, renfermant, comme nous l'avons dit, l'exposé des principaux faits relatifs à l'inspiration si largement répandue dans ces contrées. Il y a quelque intérêt à connaître les procédés employés pour en rassembler les matériaux.

« Lorsque nous nous appliquâmes conjointement, Monsieur Lacy et moi, ainsi parle Misson, à recueillir tous les faits rares et admirables qui composent ensemble cet excellent petit livre, nous apportâmes toutes les précautions convenables, afin de pouvoir faire paraître en tout temps notre exactitude et notre fidélité. Les honnêtes gens qui se présentèrent pour nous raconter ces faits mémorables se produisirent volontairement, sans aucun motif d'intérêt, et nous exigeâmes d'eux ces trois choses: 1° qu'ils ne nous dissent rien qu'ils ne l'eussent vu, ou entendu ; 2° qu'ils rapportassent scrupuleusement la vérité pure et simple, comme étant devant Dieu, en présence duquel on désirerait qu'ils fissent un serment solennel ; et enfin qu'ils ne nous parlassent que de choses dont ils se souvinssent bien distinctement. Ces préalables étant ainsi posés, chacun dit librement à son tour, ce qu'il avait à dire, la plupart en grande compagnie. » — « Quand les plus simples de ces déposants avaient énoncé de leur mieux ce qu'ils voulaient dire, on réduisait le fait au moins de paroles qu'il était possible, sans affecter l'excès d'une naïveté ridicule, et sans s'éloigner aussi beaucoup de leur style, comme on le peut aisément remarquer ; car on a imprimé sur les originaux écrits sur-le-champ, et d'un trait de plume, sans soin ni recherche : c'est pour ainsi dire, le langage de pure nature. On leur lisait trois fois, au lieu d'une, ce qu'on avait écrit, pour s'assurer de leur approbation, et ils paraissaient fort contents de ce qu'on exprimait leurs pensées en aussi peu de paroles. Tous ces mémoires furent ainsi reçus article par article. On donnait aux déposants le loisir de se recueillir ; et en les sollicitant toujours d'être bien attentifs, on relisait à chacun sa déclaration entière. Il témoignait d'être satisfait ; on le faisait signer, et un nombre suffisant de témoins mettaient aussi leur seing[1]. »

Quelque temps après, par surcroît de précautions, MM. Misson et Lacy rassemblèrent une seconde fois toutes les personnes dont ils avaient recueilli les témoignages pour prendre de nouveau leurs déclarations, et celles-ci s'étant trouvées pleinement conformes aux dépositions précédentes, ils les firent transcrire sur papier timbré. Les témoins ayant été appelés à relire attentivement ces copies authentiques et les ayant signées, on procéda devant le juge selon toutes les formes légales à la solennité du serment par lequel ils confirmèrent leur dire.

Le *Théâtre sacré des Cévennes* ayant été l'objet d'attaques violentes et passionnées, en particulier de la part de M. de la Motte, Misson se vit dans le cas de reprendre la plume et publia, tant pour la justification de ses protégés que pour la défense de ce qu'il croyait être la vérité, une série d'écrits qui parurent successivement de 1707 à 1710. Le premier, publié en octobre de l'année même où le *Théâtre sacré* avait paru, est intitulé : *Mélange de littérature historique et critique sur tout ce qui regarde l'état extraordinaire des Cévennois, appelés*

[1] Voyez *Mélange de littérature historique et critique*. Londres 1707.

[1] *Plainte et censure des calomnieuses accusations publiées par le sieur Groteste de la Motte*, Londres 1708. Pages 18 et 19.

Camisards (Londres, 1707, 64 pages). Il fut bientôt après suivi d'un petit écrit renfermant, sous le titre de : *Nouvel Hosanna des petits enfants*, une *Relation des assemblées saintes et admirables que font presque tous les enfants dans la Silésie pour adorer Dieu;* puis l'exposé critique des *Sentiments du docteur Blackall sur les nouveaux prophètes*, et quelques notes mises dans la bouche du libraire. (Avril, 1708, 8 pages.) On vit paraître ensuite des *Réflexions apologétiques de l'auteur du Mélange de littérature, etc., sur un certain rapport scandaleux frauduleusement fait au lord-évêque d'Exeter.* (Août, 1708, 8 pages.) Dans la même année parut également un écrit plus considérable, intitulé : *Plainte et censure des calomnieuses accusations publiées par le sieur Claude Groteste de la Motte contre ceux qui ont reçu les dépositions du Théâtre sacré des Cévennes.* (Londres, 1708, 96 pages.) Nous avons à mentionner encore une lettre que Misson dut adresser au rédacteur des *Nouvelles de la république des lettres*, en avril 1708, en réponse à un article de ce journal, publié au mois de février et contenant une soi-disant *Relation historique de ce qui s'était passé à Londres au sujet des prophètes Camisards.* Toutes ces pièces, d'un style incisif, permettent de se rendre compte de la marche de la polémique soulevée par les adversaires de l'inspiration prophétique, et démontrent que tandis que ces derniers se montraient de plus en plus hostiles, le zélé défenseur de l'innocence des Cévenols était de plus en plus convaincu de ce qu'il cherchait à persuader aux autres.

Un dernier ouvrage, le plus considérable de tous, plein d'une haute érudition, fruit de lectures assidues, fut la clôture de cette série de publications. Il a pour titre : *Sentiments désintéressés de divers théologiens protestants sur les agitations et sur les autres particularités de l'état des prophètes.* (Londres, 1710, 184 pages.) Le titre se complète comme suit : « En opposition avec les idées ou les opinions nouvellement répandues sur ce sujet, dans les écrits de certains docteurs et contre les dangereuses pratiques de ceux qui décident souverainement comme prétendant à l'autorité d'imposer au peuple sans preuves, en tant que maîtres des chaires. » On voit que l'auteur avait toujours en vue les mêmes adversaires, ce qu'il ne craint pas de montrer clairement, en adressant son livre « à MM. les conducteurs de l'Eglise française de la Savoye. » Les agitations des prophètes, la question de la permanence des miracles, celle de la durée du ministère des révélations dans la suite des siècles, après la venue du Messie, et conséquemment dans les temps actuels, celle de l'inutilité prétendue de prophéties nouvelles, celle des prédictions et de leur accomplissement, celle de savoir si le don des miracles et la sainteté des mœurs accompagnent nécessairement le don de prophétie, celles du style et de la diction des prophètes et de leur condition sociale, tels sont les principaux sujets à l'occasion desquels Misson oppose aux allégués de ses adversaires une multitude de citations contradictoires tirées des auteurs anciens et modernes. L'ouvrage est en réalité très curieux et complète bien l'ensemble des écrits que lui a noblement inspirés son désir de justifier ses amis cévenols contre d'odieuses attaques.

Il y a quelque intérêt à suivre dans les journaux de l'époque, la marche de l'opinion à l'égard de ces manifestations étranges dont Londres était alors le théâtre. Quelques lettres adressées de cette ville à l'éditeur des *Nouvelles de la république des lettres*, publiées à Amsterdam, par Jaques Bernard, permettent de se rendre compte des jugements de diverses natures auxquels elles donnaient lieu. « M. Misson, écrivait-on en juin 1707, si connu par son *Voyage en Italie*, vient de donner au public un pe-

tit octavo de 146 pages, intitulé : *Le théâtre des Cévennes*, etc.; première partie. Il s'est fort soigneusement appliqué à examiner l'état de trois jeunes hommes de ce pays-là, qui sont ici depuis environ huit mois, et qui tombent dans de certaines extases, pendant lesquelles ils prononcent diverses sortes de choses qui tendent à la piété. M. Fatio, qui s'est distingué dans l'étude des mathématiques, a publié un recueil des *Avertissements prophétiques*, que le sieur Marion, une des trois personnes dont je viens de parler, a prononcés depuis qu'il est ici. M. Misson soutient contre quelques-uns, que ces gens-là ne sont point imposteurs, et qu'il n'y a en eux ni dessein, ni fraude, ni artifice ; mais il n'entreprend pas de leur donner aucun nom et il déclare qu'il trouve de grandes difficultés dans cette affaire, qui est fort mystérieuse pour lui. Le petit volume qu'il nous donne présentement est un recueil de faits juridiquement attestés par des témoins oculaires en assez grand nombre. J'apprends que la seconde partie contiendra diverses critiques sur ce sujet. Vous pouvez juger par le titre, que le dessein de M. Misson s'étend plus loin que sur les trois personnes qui sont ici. Ceux qui ne croient pas qu'il y ait de véritable inspiration dans ces petits prophètes, et qui, comme vous pouvez facilement le conjecturer, sont en très grand nombre, sont en doute si ce sont des fous ou des fripons, et les sentiments sont assez partagés sur ce sujet. A l'égard de messieurs Misson et Fatio, il y en a qui travaillent à justifier la bonté de leur cœur aux dépends de leur esprit, et d'autres qui sauvent leur jugement et leur esprit aux dépends de la bonté de leur cœur. Ces derniers croient que ces deux messieurs ont trop de bon sens pour pouvoir donner dans toutes ces nouvelles visions, et qu'ils ne font semblant d'être persuadés des nouvelles inspirations que pour faire douter des anciennes; comme ces derniers sont les plus malins, ils sont aussi les plus déraisonnables [1]. »

Le correspondant de Londres écrivait le mois suivant : « Les prophètes Camisards font plus de bruit que jamais. Vendredi dernier, le livre d'Elie Marion fut condamné comme scandaleux et séditieux. Le chevalier Bulkley et M. Lacy, juge de paix, sont leurs grands fauteurs. Ce dernier a des extases prophétiques, aussi bien que plusieurs Anglais et Français. Je crains qu'ils ne fassent une nouvelle secte [2]. »

Il disait encore en septembre : « M. Lacy, gentilhomme anglais et membre de la société pour la réformation des mœurs, a traduit en sa langue le livre de M. Misson et l'a intitulé : *A cry from the desert*, etc., c'est-à-dire : *Le cri du désert.* L'assiduité qu'il a eue pour les Camisards, qu'il croit véritablement inspirés, n'a pas été vaine, puisqu'il a reçu lui-même le don de prophétie. Il a déjà publié un volume de ce qu'il a prononcé dans ses extases; en voici le titre : *The prophetical Warning,* etc., c'est-à-dire : *Avertissements prophétiques de Jean Lacy, écuyer, prononcés sous l'opération de l'Esprit et fidèlement reçus dans le temps qu'il parlait.* » On ajoute que l'auteur rapporte dans sa préface comment il est lui-même tombé dans les extases, les violentes agitations qu'elles lui ont causées, et comment enfin la bouche lui fut ouverte; il proteste qu'il n'a jamais attendu, ni désiré un tel état, qu'il a ardemment prié Dieu de le préserver d'illusions, mais qu'il a dû se rendre à l'évidence. La joie intérieure dont il se sent inondé, la facilité avec laquelle il parle, non-seulement dans sa langue maternelle, mais en grec et en latin, ce qui lui serait impossible en dehors de ses agitations, toutes ces merveilles l'ont convaincu que c'était bien le bras de Dieu qui opérait en lui et qu'elles n'étaient que

[1] *Nouvelles de la république des lettres*, Juin 1707, page 689.
[2] *Ibidem*, juillet 1707, page 111.

les arrhes de quelque chose de plus grand encore qu'il attendait avec confiance [1].

Nous retrouvons ici des phénomènes absolument analogues à ceux qu'on a pu observer dans les Cévennes, et plusieurs personnes à Londres ont été saisies de la même manière que M. Lacy.

En février 1708, le recueil d'Amsterdam publia sur toute cette affaire des prophètes à Londres une relation historique détaillée que nous avons déjà mentionnée. Elle était écrite entièrement au point de vue des adversaires des Cévenols et de leurs amis, probablement par quelqu'un des membres du Consistoire de la Savoye, et elle n'épargnait ni Marion et ses frères, ni MM. Lacy et Misson. Ce dernier se vit appelé à répondre; ce qu'il fit, comme nous l'avons vu, dans le cahier d'avril de la même année.

A côté de ce zélé et dévoué protecteur, se trouvèrent à Londres d'autres hommes disposés à soutenir la cause des prophètes, mais ils le firent plutôt en qualité de disciples et d'admirateurs, qu'à titre d'appréciateurs éclairés et d'observateurs impartiaux. On put remarquer à leur tête, outre le juge Lacy que nous avons mentionné, le célèbre mathématicien Nicolas Fatio, de Duillier [2], originaire de Genève, Jean Daudé, de Nismes, homme de lettres fort savant, et Charles Portalès, dont les noms figurent déjà dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, comme ayant fait solennellement devant le juge Richard Holford, le 1er avril 1707, une déclaration en faveur d'Elie Marion, et ayant témoigné de sa sincérité, de sa droiture, de son bon sens et de la réalité de ses inspirations divines. Dans leur enthousiasme, ils s'appliquèrent à recueillir les paroles prononcées par Marion dans ses moments d'extase, ou selon l'expression qu'ils employaient de préférence, « dans le temps de ses saisissements. » Misson dit en effet qu' « il voulut voir les inspirés bien des fois, pendant les accès ou saisissements que plusieurs appellent improprement extases. » Ce dernier mot lui répugnait. Le résultat de ce travail ou de cette dictée qu'ils croyaient fermement recevoir de l'Esprit de Dieu par l'organe du prophète, fut la composition, puis la publication d'un livre auquel ils donnèrent le nom d'*Avertissements prophétiques d'Elie Marion, l'un des chefs des protestants qui avaient pris les armes dans les Cévennes*, ou *Discours prononcés par sa bouche sous l'opération de l'Esprit et fidèlement recueillis dans le temps qu'il parlait.* (Londres, avril 1707, 178 pages in-8.) Ces discours, formés d'un tissu incohérent d'exhortations religieuses, de pieuses adorations, d'encouragements aux opprimés, de menaces terribles contre les rebelles, le tout en style biblique, furent habilement exploités par les adversaires. Ceux-ci parvinrent même à faire condamner le livre comme séditieux et à en faire exposer les auteurs au carcan [1].

Déclarés coupables par jugement du 28 novembre 1707, Marion, Daudé et Fatio furent « échafaudés » deux jours de suite. On ignore pourquoi Portalès échappa à cette peine. Chacune des victimes portait sur le front un écriteau indiquant le sujet de sa condamnation. Ces écriteaux étaient conçus en ces termes: « Elie Marion, convaincu d'avoir faussement, et avec profanation, prétendu être un véritable prophète, et d'avoir prononcé et fait impri-

[1] *Ibidem*, septembre 1707, page 331.

[2] *Nicolas*, fils de *Jean-Baptiste Fatio* ou *Facio*, que Voltaire appelle un des plus grands géomètres de l'Europe, né à Bâle en 1664, mort en Angleterre en 1753, fut l'ami de Newton, de Huygens et de Jaques Bernouilli. A l'âge de dix-sept ans, il écrivit à Cassini en lui proposant une théorie pour la recherche de la distance du soleil à la terre et des observations sur l'anneau de Saturne. Il eût fait partie de l'académie des sciences s'il n'avait pas été protestant. On lui doit un grand nombre d'observations sur la physique, la nautique et l'astronomie. (Voyez S. Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, tome III.)

[1] Voltaire. *Siècle de Louis XIV*.

mer plusieurs choses comme lui ayant été dictées par l'esprit de Dieu, pour donner de la terreur aux sujets de la reine. » — « Jean Dandé et Nicolas Fatio, convaincus d'avoir maintenu et favorisé Elie Marion dans ses méchantes prophéties, et de les avoir fait imprimer et publier, pour donner de la terreur aux sujets de la reine[1]. » — Le grief final avait, on en conviendra, quelque chose d'assez original et ne devait pas peser bien fort sur la conscience des condamnés.

Ces derniers n'en persévérèrent pas moins dans leur confiance en la vérité de l'inspiration qui les animait, confiance que les opprobres qu'ils avaient à endurer ne faisaient que fortifier toujours davantage. Ils gagnèrent, comme nous l'avons indiqué déjà, un certain nombre d'adhérents parmi les Anglais, mais leurs succès ne furent pas de longue durée. En 1711 ils se crurent appelés à se rendre en Hollande et en Allemagne pour y faire entendre aussi leurs révélations. Dès le mois de juin à celui d'octobre, ils parcoururent ces contrées, s'arrêtant de ville en ville jusqu'à Vienne, Fatio et Portalès recueillant toujours avec un soin scrupuleux les paroles prononcées dans l'inspiration par Elie Marion et par Jean Allut, doué comme le premier du don de prophétie. Leurs « saisissements » étaient à peu près journaliers et étaient accompagnés d'agitations et de crises physiques. Voici, par exemple, le récit donné par eux de l'inspiration que reçut Jean Allut, à Nuremberg le 16 septembre 1711. « Etant saisi de l'Esprit, il se dépouille comme pour se mettre en état de combattre. Il prend une épée nue et en frappe à droite et à gauche, en allant et venant par la chambre. Il jette enfin l'épée et tombe ensuite à la renverse. Et s'étant relevé, il dit : La journée de l'Eternel est une journée de bataille, de combat. La journée du Roi des nations est une journée terrible. Il a mis l'épée à la main pour combattre son ennemi. Il frappe à droite et à gauche. Il a commencé à faire connaître sa colère sur les nations, etc.[1] » Plus loin nous lisons: « O Dieu, plein de miséricorde, qui pourtant veux faire justice sur le méchant, aie pitié de ceux qui te cherchent. Regarde ceux qui gémissent dans un monde d'iniquité. Enlève-les, Seigneur, enlève-les comme une proie à ta grâce, comme une proie à ta domination, afin que tu ramasses ce qui t'appartient[2]. » Plus loin encore: « Que le ciel, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les eaux de la mer, les bêtes des champs, les arbres des forêts, viennent aujourd'hui témoigner de l'infidélité, de l'orgueil, de l'ignorance de la créature que j'avais formée à mon image, dit le Seigneur, créateur de toutes choses[3]. » Ces échantillons peuvent donner une idée du style et de la matière des révélations devant former ce livre, dont l'Esprit indique expressément le titre sous lequel il devra paraître. Jean Allut reçut en effet, le 22 août, à Leipzig, cette inspiration: « Nul homme ne posera aucune pensée de son cœur dans cet ouvrage: *Cri d'alarme, en avertissement aux nations, qu'ils sortent de Babylon, des ténèbres, pour entrer dans le repos de Christ.* Ce sera ici le titre de l'ouvrage que je fais au milieu de vous[4]. »

C'est en effet sous ce titre, auquel ils se conformèrent exactement, que les voyageurs publièrent le livre, fruit des discours recueillis pendant leurs pérégrinations, dont les détails et les phases diverses leur étaient signifiées au fur et à mesure par l'inspiration. Voici entre autres la révélation consignée comme ayant été donnée à Nuremberg, le 24 septembre, à Jean Allut : « Nous partirons lundi. » Ces trois mots

[1] *Nouvelles de la république des lettres.* Février 1708, pag. 136.

[1] *Cri d'alarme*, page 240. — [2] Idem, page 258. — [3] Idem. page 318. — [4] Idem page 171.

sont accompagnés de l'attestation ordinaire des initiales de Fatio et de Portalès. Le lendemain, une indication analogue, mais un peu plus détaillée, fut reçue par Elie Marion : « Vous partirez d'ici lundi prochain sans faute, car ma volonté n'est point que vous y fassiez un plus long séjour. Vous irez à Schwabach, où vous recevrez les ordres nécessaires pour continuer le chemin que je vous ai déjà marqué [1]. » Ramenés de la même manière d'Allemagne en Hollande, c'est là qu'ils livrèrent à l'impression cet ouvrage destiné à conserver les solennels avertissements donnés par leur organe aux nations [2]. Il porte sur le titre, avec la date 1712, cette indication : « Imprimé par les soins de N. F. » (Nicolas Fatio), et à la dernière page cette note : « Achevé d'imprimer le vendredi, 9 février, 1712. »

Un livre analogue, publié deux ans plus tard dans les mêmes conditions, et composé de deux parties formant en réalité deux ouvrages distincts, nous permet de suivre pas à pas les prophètes dans un nouveau voyage accompli pendant les années 1712 et 1713. Après un séjour de quelques mois à Londres, où ils reçurent de nombreuses inspirations, nous les voyons passer par Rotterdam, Amsterdam, Hambourg et Lubeck, pour se rendre à Stokholm, où ils continuèrent à prophétiser du 7 juillet au 1er août 1712. Toutes ces diverses révélations, soigneusement recueillies et attestées par les signatures des quatre amis, Jean Allut, Elie Marion, Nicolas Fatio et Charles Portalès, constituent le premier ouvrage portant pour titre: ***Plan de la justice de Dieu sur la terre dans ces derniers jours et du relèvement de la chute de l'homme par son péché***. C'est au royaume de Suède que s'adressaient particulièrement les avertissements reçus dans les dernières semaines. « Ecoutez maintenant ce qu'a dit le Seigneur, moi l'entendant. J'ai dessein de bénir ce peuple, qui se tient près de la mer du Nord. Et je le bénirai pour vrai, s'il veut prendre garde à ma Parole ; s'il veut s'humilier sous ma main ; s'il veut chercher ma face, non point par la sagesse des hommes, mais par le Christ, le fils de Dieu, par l'esprit de vérité [1]. »

A l'ouverture du second ouvrage, intitulé : ***Quand vous aurez saccagé, vous serez saccagés, car la lumière est apparue dans les ténèbres pour les détruire***, nous trouvons les voyageurs, désignés par l'esprit comme « les quatre piliers de la terre, comme les quatre témoins pris pour être présents (sic) de la fermeté de sa parole [2], » détenus prisonniers à Dirschaw, dans la Prusse polonaise. Arrêtés près de Dantzick, peu après leur arrivée de Stockholm, sous la prévention d'être des espions de Charles XII, ils furent incarcérés par les ordres de Belling, lieutenant-général de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et eurent à supporter pendant plus de huit mois un traitement des plus rigoureux, jusqu'au point d'être privés de la quantité de nourriture nécessaire. Transférés d'abord à Konitz, puis ensuite à Elbing, ils furent enfin relâchés par ordre du roi, pleinement convaincu de leur innocence, mais ils ne purent recouvrer ni leurs effets ni les valeurs dont le général les avait injustement dépossédés [3]. Repartant de Dantzick et ayant reçu l'ordre de se rendre à Halle, où ils devaient trouver des frères, les prophètes laissèrent, par le commandement de l'esprit, sur la frontière de la Pologne et du Brandebourg, un signe contre le roi qui les avait persécutés. Le 9 mai 1713, ils coupèrent dans la forêt un jeune arbre qu'ils plantèrent en terre par les branches, en déclarant qu'avant que le bois fût pourri, le Souverain aurait retranché du tronc de la racine du royaume de

[1] *Cri d'alarme*, page 270. — [2] Idem, page 241.

[1] *Plan de la justice*. page 181. — [2] Idem, p. 75. — [3] *Quand vous aurez saccagé*, page 102.

Pologne le monarque qui était sur le trône[1]. » Traversant la Poméranie, ils se rendirent à Halle, où ils demeurèrent un mois et reçurent d'abondantes révélations formant plus de la moitié de l'ouvrage. Ils s'acheminèrent ensuite par la Bohême et la Moravie jusqu'à Bude, où ils s'embarquèrent sur le Danube pour Belgrade et la mer Noire. Pendant leur passage en Moravie, ils reçurent à Klistoff, le 4 juillet, l'ordre de préparer, pour être placée en tête du livre qu'ils devaient publier, une gravure en taille-douce dont le sujet leur était donné avec le plus grand détail. Une femme presqu'entièrement dépouillée de ses vêtements, et représentant l'Eglise, est tirée des quatre côtés au moyen de cordes liées à sa tête, aux deux bras et à la ceinture. Quatre prêtres tiennent les cordes, savoir un prêtre de Rome, un prêtre grec, un prêtre de Luther et un prêtre de Calvin. Quatre rois, placés chacun dans l'entre-deux des ministres, menacent la femme de leur épée, dont ils sont prêts à la frapper. Les vêtements de celle-ci sont placés aux pieds des prêtres. « Je donnerai, dit l'esprit, intelligence de la signification de cette révélation, afin que le monde sache que j'ai déclaré la guerre aux sanctuaires de la terre, moi l'Eternel des cieux[2]. » Cette gravure, placée en tête du volume, dénote, on le voit, l'opposition que les prophètes nourrissaient contre les clergés de toutes les communions.

Arrivés à Constantinople le 16 août, et y ayant délivré leur message, ils en repartirent au bout de peu de jours sur un vaisseau turc qui les transporta le 30 à Smyrne. De là, prenant passage sur un navire anglais, ils entrèrent, le 3 octobre, dans la rade de Livourne, puis, après leur quarantaine au lazaret de cette ville, ils se rendirent à Rome le 3 décembre. Là était le terme du voyage qui leur était assigné.

On peut être surpris que leur passage dans ces deux grands centres de l'islamisme et du papisme, dans ces deux villes si célèbres au point de vue religieux, Constantinople et Rome, objets constants des préoccupations des interprètes des anciennes prophéties, n'ait pas été marqué d'une façon plus solennelle dans les révélations de ces nouveaux inspirés. Rien ne signale particulièrement les paroles transcrites dans ces deux cités. A Constantinople, les voyageurs paraissent essentiellement préoccupés de ce qu'ils attendaient des destinées du roi de Suède, auquel ils envoient un long message. Les révélations portant la date de Rome forment à peine trois pages du volume, qu'elles terminent brusquement par l'ordre symbolique donné aux prophètes de couper et de brûler une partie de leurs vêtements « en signe qu'au dernier jour, l'Eternel viendra consumer la gloire des vêtements qui revêtent la chair et le sang, c'est-à-dire des vêtements spirituels, cérémoniels, qu'il détruira par le feu de son esprit, afin de revêtir son peuple de la vérité, de la lumière, de l'esprit de vie. »

Après six jours passés dans la ville aux sept collines, ils étaient libres de voyager comme il leur plairait, pour retourner à Londres, d'où l'esprit les avait fait partir près de deux ans auparavant. L'un deux, Nicolas Fatio, était nominativement appelé à se rendre en Hollande pour y faire imprimer l'ouvrage transcrit à la suite des révélations dont ils avaient été gratifiés, comme il l'avait fait déjà pour le *Cri d'alarme*, ainsi que nous l'avons vu[1]. Le livre, dont les deux parties ont manifestement été publiées ensemble, porte à la fin cette note : « Achevé d'imprimer le samedi 4 août 1714. »

Les voyageurs quittèrent donc la ville

[1] *Quand vous aurez saccagé*, page 8.
[2] *Quand vous aurez saccagé*, page 81.

[1] *Quand vous aurez saccagé*, pag. 118. Voyez aussi pag. 20.

papale sans recevoir de l'esprit d'ultérieures indications. Toutefois l'un d'entre eux ne revit pas la terre hospitalière d'Angleterre. Atteint d'une grave maladie à Livourne, où nous les avons vus séjourner, Elie Marion avait été contraint d'y rester après le départ de ses compagnons d'œuvre, et le Seigneur lui fit trouver le 29 novembre 1713 la fin de son pèlerinage terrestre. Aussi son nom ne figure plus avec celui des trois autres, à la fin du volume contenant les paroles qu'il avait prononcées concurremment avec Jean Allut, sous l'influence de l'esprit dont il était si fréquemment animé. Nous ignorons quel fut le sort ultérieur de ce dernier personnage, ainsi que de Portalès. Quant à Fatio, les biographes le représentent comme mort en 1753 à Worcester, sans être revenu de l'enthousiasme que ses amis cévenols lui avaient inspiré.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur cette longue série de paroles prophétiques contenues dans les ouvrages que nous venons de parcourir, une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que dans leurs « saisissements, » nos prophètes ne perdaient jamais de vue la Bible. Un passage, pris le plus souvent à l'ouverture du livre, leur servait de thême, et le discours n'en était parfois qu'une longue paraphrase ou une libre imitation. Toujours ils s'appuyaient sur le saint Livre et n'avaient pas l'air de songer à mettre au-dessus des choses qui y étaient contenues, celles qu'ils pensaient recevoir directement de l'esprit. C'est à ce respect pour la Parole écrite qu'ils durent sans doute d'être gardés de bien des erreurs, auxquelles sans cela ils eussent pu fort aisément être entraînés. Mais avec cela, on ne saurait le méconnaître, leurs prétendues révélations sont bien insignifiantes. Elles semblent dénoter dans leur ensemble une dégénérescence, prélude de la fin de ce phénomène religieux qu'on avait pu observer en particulier dans leurs personnes.

Il y aurait assurément quelque intérêt à chercher quels ont pu être, soit en Angleterre, soit en Allemagne, les vestiges de ce mouvement, dans sa fusion avec le piétisme ou avec les diverses branches du mysticisme, mais ces investigations nous entraîneraient trop loin du sujet que nous avons tenté d'exposer.

Quant aux traces qui ont pu en demeurer en France même, l'histoire ne nous offre rien de bien satisfaisant. On sait que les *prédicants* restés dans les Cévennes après le dernier départ des chefs, furent loin d'être pour Antoine Court des aides réels dans ses efforts pour reconstituer les églises et leur discipline. Il eut au contraire à lutter contre plusieurs d'entre eux. Parmi ceux qui se joignirent à lui et prirent part aux décisions du synode de 1716, Jean Huc et Jean Vesson firent une fin malheureuse, le premier ayant eu la faiblesse d'abjurer et le second étant tombé dans un déplorable fanatisme avant de subir le supplice qui termina leur vie à Montpellier en 1723. Et cependant Jean Huc dit Mazellet, avait été l'un des grands prédicateurs pendant la guerre. Lorsque Rocayrol alla visiter les chefs cénevols en 1704, il eut l'occasion de l'entendre, et voici le témoignage qu'il rendit à son sujet: « Je l'ai ouy prêcher sur ces mots du chapitre VI, v. 20 du livre de Daniel: « Et comme il approchait de la » fosse, il cria Daniel d'une voix piteuse. » Et le roi prenant la parole dit à Daniel: » Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton » Dieu à qui tu sers incessamment, te pour» rait-il avoir délivré des lions? » Ce sermon fut fait en présence des cy-dessus nommés, (les chefs) et d'environ cinq cents personnes de la troupe de Roland, d'une manière sy sainte et sy touchante que plût à Dieu tout le monde l'eût entendu[1]! »

[1] *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, tome XVI, pag. 280 et XIII, pag. 158. Ch. Coquerel, *Histoire des églises du désert*, tome I, pag. 36.

Quelques années plus tard on dut porter sur cet homme un autre jugement.

En France pas plus qu'à l'étranger, l'inspiration ne conserva, après la guerre, ce caractère pur et naïf qui donne un si grand attrait à l'étude des phénomènes qu'elle présente lorsqu'on la voit dans le milieu où le *Théâtre sacré* nous transporte. On peut en juger par le petit nombre de documents qui permettent de suivre le sort de ceux des Camisards qui, s'étant refusés à s'expatrier en profitant des capitulations de leurs principaux chefs, ou étant rentrés en France, ont persévéré dans leur zèle à soutenir une lutte désespérée. Tels sont en particulier les Mémoires que Montbonnoux ou Bonbonnoux, l'un des huit prédicants qui se sont joints en 1715 à A. Court, avait écrits à sa demande et dont il a fait usage dans la rédaction de son *Histoire des troubles des Cévennes*[1].

En rapprochant les récits de cet ex-brigadier de Cavalier, que M. A. Borrel présente comme ayant « relié à la nouvelle Eglise (celle que Court restaurait) la théocratie Camisarde, » des relations de faits parfaitement analogues contenues dans le *Théâtre sacré,* on est forcément conduit à reconnaître qu'il s'agit bien des mêmes événements, du même ensemble de choses, mais que la couleur sous laquelle ces événements apparaissent et le ton du récit ne sont plus exactement pareils. Montbonnoux juge les faits dont il a été témoin et ceux auxquels il a pris part, à un point de vue qui n'est plus celui de ses compagnons réfugiés à Londres. On sent qu'un esprit critique les lui a fait envisager sous une face différente, et cela à tel point que l'auteur d'un ouvrage tout récent sur les Camisards[1] a cru pouvoir conclure du ton même de Montbonnoux, qu'il était, au milieu des insurgés, le représentant d'un parti modéré, luttant contre l'exaltation des chefs et préparant pour l'avenir du protestantisme français un meilleur état de choses. Les faits ne nous semblent point appuyer la justesse de ce point de vue ; l'existence de ce prétendu parti modéré ne se révèle nulle part ailleurs, et les récits mêmes de Montbonnoux, mûrement examinés, ne conduisent pas à la reconnaître. Au moment de la lutte, ce chef camisard n'a point été différent de ses collègues ; il a offert les mêmes signes d'exaltation religieuse ; il reconnaît avoir prêché à une époque où il ne savait ni lire ni écrire ; on a pu constater en sa personne les mêmes phénomènes de l'état extatique qu'ont présentés tels ou tels d'entre les principaux, preuve en soit la circonstance dans laquelle une balle lui ayant grièvement blessé la joue et emporté une partie de la narine droite, il n'en éprouve aucune douleur, et n'eut pas d'autre sensation que celle de la chaleur du sang dont il était couvert ; preuve en soit encore ce qu'il rappelle des ronces sous lesquelles il se cacha et dont il se couvrit, en « les maniant comme de la laine sans s'apercevoir de leurs piqûres : » « Mon insensibilité, ajoute-t-il, était si grande, que m'étendant sous ces ronces, il entra dans mon épaule un morceau de bois si avant que j'eus bien de la peine à l'en tirer, et dont je porterai la marque toute ma vie, sans que j'en ressentisse aucune cuisson. »

Or, nous le demandons, quelle différence y avait-il entre Montbonnoux et les autres chefs camisards ? Ses récits n'auraient-ils pas dignement figuré dans le *Théâtre des Cévennes* à côté des plus frappants ? et s'il

[1] En publiant ces Mémoires, tels qu'ils ont été conservés dans les papiers de l'historien, M. G. Frosterus, professeur à Helsingfors (Finlande), auquel on doit déjà la publication des Mémoires du baron d'Aigaliers, a permis d'apprécier la portée réelle des renseignements qu'ils fournissent, et cela d'une manière plus complète qu'on ne pouvait le faire d'après les citations, bien que nombreuses, qu'en donne l'ouvrage de Court.

[1] *Les insurgés protestants sous Louis XIV. Etudes et documents inédits publiés par G. Frosterus.*

eût été appelé à les produire à Londres, n'eussent-ils pas eu la même couleur que les autres?

D'où peut provenir la divergence qu'on a cru pouvoir constater dans l'esprit de sa relation, sinon de ce qu'il a écrit ses mémoires environ vingt ans après les événements, sous l'influence d'A. Court, avec lequel il travailla pendant douze années[1]? Son point de vue avait bien changé, grâce à cet adversaire de l'inspiration prophétique, puisqu'il va jusqu'à dire de l'un de ses compagnons de périls, Lafont, dont le bûcher de Montpellier témoigna la consciencieuse fidélité, qu'il « s'était érigé en prédicateur, » et même jusqu'à attribuer « l'abâtardissement » de la foi évangélique dans le pays au « fanatisme du réformé visionnaire, » non moins qu'à la « superstition du catholique. »

On pourrait alléguer comme indice de l'influence exercée par A. Court sur Montbonnoux, la manière dont l'historien rapporte son témoignage au sujet de l'épreuve du feu de Clary. Sans accepter toutes les merveilles généralement adoptées sur ce fait, ce témoin, dit-il, « était néanmoins très persuadé que le feu et le temps que Clary y demeura devait l'endommager davantage, s'il n'y avait pas eu dans cet événement quelque chose de miraculeux ou d'extraordinaire. A quels égarements, ajoute Court, ne conduit pas une pieuse illusion[2]! » Ne touche-t-on pas ici comme au doigt l'action progressive de Court sur l'esprit de l'ancien camisard devenu son compagnon d'œuvre?

La manière dont Montbonnoux met en scène ce Claris (c'est ainsi qu'il écrit son nom), son ami intime, qui était évidemment du nombre de ceux que l'on considère comme les exaltés, sans faire mention de l'esprit sous l'influence duquel il parlait et agissait; la remarque qu'il se plaît à faire que Daniel, un autre de ses compagnons, avait eu « pour son malheur une fausse inspiration, » à la suite de laquelle il fut saisi et supplicié à Montpellier; puis certaines expressions quelque peu choquantes, telles que: « *Il était écrit* que nous n'échapperions pas ainsi au danger, » ou « Malheureusement notre *étoile* nous conduisit, » expressions dénotant chez lui une autre culture que celle de sa jeunesse et une modification dans le caractère de sa piété, tout cela tend à faire admettre une influence étrangère qu'a subie Montbonnoux, et dont l'effet s'est fait sentir sur le ton et la couleur des récits qu'il a laissés.

Ces récits, du reste, sans ordre chronologique, ne se rapportant guère qu'aux dangers courus par Montbonnoux lui-même, dans ses efforts pour échapper aux soldats de Berwick et aux agents de Bâville, n'offrent pas un intérêt historique bien réel, d'autant plus que Court en avait donné tous les traits principaux.

Il en est autrement des documents relatifs à Abraham Mazel, à Coste et surtout à Claris, que M. G. Frosterus a publiés dans le même volume. Tirés des *Archives historiques du ministère de la guerre*, et du *Fonds de l'ancienne Intendance du Languedoc*, ces documents officiels et authentiques peuvent servir utilement de contrôle aux récits des historiens et leur fournir un complément précieux, en jetant du jour sur le dénouement de ce long drame sanglant qui se termina en 1710. Trahis par les espions du marquis de Lalande, tandis qu'ils fomentaient dans les Cévennes une nouvelle prise d'armes, Mazel, connu par son évasion quasi miraculeuse de la tour de Constance, Claris célèbre par son épreuve du feu, et Coste marchand d'Uzès, qui recevait de Genève les subventions des amis des

[1] M. A. Borrel le signale comme travaillant de concert avec Jean Bétrine et Rouvière, à entretenir dans les Cévennes le feu sacré de la foi évangélique, en tenant des assemblées aussi fréquentes que les circonstances le permettaient.

[2] *Histoire des troubles des Cévennes* tome I. pag. 448.

insurgés, tombèrent enfin entre les mains de ceux qui, depuis si longtemps, leur tendaient toute espèce de piéges. Le premier et le dernier se firent tuer, après une résistance énergique, sur le toit de la métairie dans laquelle on les avait surpris; Claris, blessé, fut saisi pour terminer sa vie sur l'échafaud. Une lettre de Bâville, du 17 octobre 1710, témoigne de la joie féroce de ce persécuteur sanguinaire, qui, avant de procéder au jugement de l'infortuné tombé seul vivant en son pouvoir, se fit un cruel plaisir d'exposer en public les têtes des deux autres victimes, celle d'Abraham Mazel à Vernoux en Vivarais, et celle de Coste à Uzès.

Les interrogatoires de Claris révèlent d'une part la ruse et l'habileté des juges, de l'autre la bonne foi du prévenu, qui ne recule devant aucun aveu propre à le charger lui-même, tout en s'efforçant de ne compromettre que le moins possible ses amis. Condamné à être rompu vif et roué à Montpellier le 25 octobre 1710, il subit cet atroce supplice avec une fermeté, à laquelle le cruel Bâville et son digne acolyte, le duc de Roquelaure, furent contraints de rendre témoignage, après avoir, l'un et l'autre, reconnu en lui un degré d'intelligence et de capacité, très supérieur à ce qu'ils avaient imaginé.

Les papiers trouvés sur sa personne au moment de son arrestation, offrent un assez grand intérêt, comme spécimen de ce qui circulait parmi les Camisards et servait à leur édification et à leur consolation au milieu de leurs périls constants. Un fragment de sermon, sous forme de dialogue entre un hypocrite et un ministre, sur les dangers de l'apostasie paraîtrait avoir été copié sur l'un des traités venus de l'étranger. Mais un cahier, d'une origine évidemment indigène, renfermait un certain nombre de visions dont la première, portant la date du 15 janvier 1707, est accompagnée de son interprétation donnée, comme la vision elle-même, par le Seigneur. La seconde reçue à Ganges est du 17 avril; la troisième est datée de Nîmes le 15 février 1708, et la quatrième du même lieu le 11 avril; la cinquième est indiquée comme écrite à Massiliargues le 23 novembre; la sixième enfin est du 29 septembre 1709. Aucune signature n'indique le nom du prophète favorisé de ces visions, dont l'orthographe fabuleusement primitive les rattache évidemment à l'un de ces hommes pleins d'une foi naïve, que Montbonnoux dépeint comme sentant leur ignorance, et portant avec eux dans leurs pérégrinations, de cavernes en cavernes un A, B, C, au moyen duquel ils s'efforçaient, à leurs heures de repos, de se mettre en état de lire dans le saint Livre de Dieu. C'est ainsi que Claris et Montbonnoux lui-même sont parvenus à acquérir ce degré d'instruction élémentaire que constatent les mémoires rédigés par le dernier. Claris interrogé sur la provenance de ces divers papiers trouvés en sa possession, répondit qu'il en recueillait de pareils dans tous les lieux où il en rencontrait. Rien n'indique par conséquent que ce fût lui qui eût reçu ces visions. Toutefois elles ont bien été écrites par un même personnage.

Rapprochées de celles que rapporte le *Théâtre sacré des Cévennes*, et des révélations d'Allut et de Marion, les visions conservées par Claris n'offrent pas de différences sensibles quant au fond ; ce sont des encouragements, des promesses de délivrance, de glorieuses perspectives. Eu égard à la forme pour ce qui concerne le style et les expressions, elles sont fort inférieures. On y retrouve toutefois mieux que dans les premières, le caractère propre et le vrai degré de culture des populations du désert; elles n'ont pas subi les modifications de rédaction auxquelles les autres ont été soumises naturellement, par le concours des hommes éclairés qui ont été appelés à Londres à les transcrire et à les publier. Sous

ce point de vue, et comme expression plus naïve des pensées et des espérances religieuses des prophètes camisards, les quelques feuilles conservées dans les pièces du procès de Claris, offrent un véritable intérêt.

A part ces documents, les détails manquent pour suivre avec quelque précision l'inspiration cévenole dans sa dégénérescence, au milieu des circonstances et dans les lieux qui l'avaient vue naître. Nous ne pouvons par conséquent pas en retracer les dernières manifestations.

Ce que nous avons à faire au point où nous sommes maintenant parvenus, c'est de revenir sur les faits et sur les documents que nous avons mentionnés, pour chercher à en tirer quelques considérations générales.

JULES CHAVANNES.

(La suite au prochain numéro.)



NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Lausanne.

Trois élèves de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, MM. H. Laune, S. Lemaire, français, et E. Rapin, ont obtenu le diplôme de licencié à la suite des examens qu'ils ont subis à la fin du mois de mars. Les *thèses* présentées par les candidats étaient intéressantes: Celle de M. Laune avait pour objet *la Rédemption d'après l'Epître aux Hébreux;* celle de M. Lemaire, *l'Epître de St. Paul à Philémon*, et celle de M. Rapin, *l'Authenticité de la 2e Epître de St. Pierre.*

Le synode de l'Eglise nationale est convoqué pour le 27 avril. Il aura à s'occuper du projet de liturgie déjà présenté à l'assemblée dans une session précédente, mais renvoyé à celle qui va s'ouvrir. Ce projet renferme les morceaux qui composaient l'ancienne liturgie; mais plusieurs de ces morceaux ont été modifiés, et ils l'ont été en général d'une manière avantageuse. Nous citerons la liturgie du baptême et celle du mariage. Plusieurs formulaires nouveaux ont été introduits, savoir pour le baptême d'un adulte, pour l'installation d'un pasteur, pour celle du conseil de paroisse, pour l'assemblée de paroisse, pour l'ouverture du synode, pour les visites d'église, pour la consécration d'un temple, pour celle d'un cimetière, pour les funérailles, pour les élections civiques et pour l'installation du Grand Conseil.

Nous nous plaisons à reconnaître que le projet est fort intéressant et que, s'il est adopté, l'Eglise nationale possédera une liturgie plus satisfaisante à bien des égards que l'ancienne. Nous ne sommes pas d'accord sur tous les points avec les principes énoncés ou impliqués dans quelques-uns de ces formulaires, et il en est que le synode ne manquera pas de modifier. Nous doutons que la prière pour les morts trouve grâce devant l'assemblée, avec quelque modération qu'elle soit formulée d'ailleurs. Mais nous ne pouvons que souhaiter l'adoption de ce travail, sauf les corrections qui peuvent être nécessaires.

Le synode de l'Eglise libre aura sa session annuelle ordinaire le lundi 17 mai et les jours suivants, à Lausanne.

Après avoir entendu les rapports des commissions administratives et ceux de quelques églises, et procédé aux élections réglementaires, il s'occupera de la révision de son règlement, et d'un chapitre du projet de liturgie qui lui a été présenté et dont certaines portions ont déjà été adoptées précédemment.

M. Buisson appelé à Lausanne par un certain nombre de personnes, y a répété, dans la salle du Casino, le 7 et le 10 avril, ses deux conférences sur « la Réforme religieuse. » On en connaît le contenu, puisqu'elles sont imprimées l'une et l'autre; nous n'avons donc pas à nous y arrêter. M. le professeur Chappuis a répondu à la première, le 12 avril, dans le même local. Laissant de côté la question pédagogique, relative à l'enseignement de l'Histoire Sainte, il s'est attaché à défendre l'Ancien Testament contre d'injustes accusations et à démontrer que nous possédons dans ce livre

le dépôt des révélations de Dieu, la communication divine de la vérité religieuse dans son origine et ses développements successifs avant la venue de celui dans leqpel s'accomplit la révélation de Dieu, savoir Jésus-Christ. Ce discours, qui a duré près de deux heures, a été écouté avec une attention soutenue, et nous avons lieu de croire qu'il a laissé de bonnes impressions dans les esprits.

Un incident intéressant a clos la séance. Lorsque M. Chappuis eut terminé son discours, M. le pasteur Leuthold se leva et lui adressa de chaleureux remerciements « car, dit-il, vous avez défendu la cause du christianisme et de la révélation, qui est celle de toute l'Eglise chrétienne, dans toutes ses ramifications. » M. Leuthold a exprimé l'espoir que cette même cause serait aussi défendue, de vive voix ou par écrit, par des membres de l'Eglise nationale du canton de Vaud, ecclésiastiques ou laïques. Nous le désirons comme lui de tout notre cœur, non que les attaques de M. Buisson nous paraissent particulièrement redoutables, mais parce que ces attaques fournissent aux croyants une belle occasion de défendre la foi chrétienne et de la présenter sous son vrai jour.

M. Chappuis tiendra, le 23 avril, une nouvelle conférence en réponse à la seconde de M. Buisson.

Genève.

Avril, 1869.

L'agitation théologique, très forte il y a un mois à peine, a fait place à des préoccupations d'un autre ordre. La grève des typographes, suivie de celle des maçons travaillant aux bâtiments académiques, les troubles qui en ont été et en sont encore la conséquence, ont ramené les esprits vers la terre, et c'est désormais la question des salaires plus que celle de la Bible et de son autorité, qui a le privilége de passionner le pays. L'agitation Buisson ne pouvait durer; là où il n'y a pas apostolat, les âmes ne sauraient être profondément remuées. Or c'est un caractère qui a manqué à l'œuvre du professeur de philosophie. Nous n'avons pas à revenir sur ce qui a été très bien rapporté ici même; nous n'avons qu'à compléter le récit, en insistant sur l'une des phases du débat: celle qui a trait à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nos libres-penseurs réclament à grands cris le divorce complet de l'Eglise et de l'Etat. Cette hâte à voir résolue la séparation n'est pas du goût du parti libéral représenté par M. Buisson. Avec l'Eglise d'Etat, le libéralisme pourra se développer à l'aise dans le sein même et avec les ressources de l'institution officielle; il pourra se reconnaître, se constituer en parti, et lorsqu'il aura les reins suffisamment forts pour accepter la lutte, il verra sans inquiétude se réaliser la partie de son programme qui concerne la séparation. Mais jusque-là qu'on se garde de réclamer ce point important. Aujourd'hui la séparation ferait l'affaire des églises obscurantistes, des clergés orthodoxes ; la séparation serait pour ces communautés l'occasion d'un réveil immense du zèle et de la foi. C'est cette partie du discours de M. Buisson, partie applaudie comme d'autres par certains membres du clergé libéral, qui a engagé M. de Gasparin à prendre la parole et à réclamer au nom de la sincérité, de la loyauté, de la vérité la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « Quand de grandes églises nationales servent à abriter une semblable guerre contre l'Evangile, quand le travail de destruction continue, quand la foi des simples est menacée, quand les troupeaux sont livrés tantôt au conflit des prédications alternatives et des doctrines opposées, tantôt à la domination officielle d'une doctrine négative qui règne sans trouble et se propage paisiblement, quand des multitudes d'âmes acceptent ces négations fatales et les acceptent parce que le nom de chrétiens subsiste, parce que l'église enveloppe tout, contient tout, consacre tout, quand un tel stigmate s'attache au front de notre protestatisme, est-il très étonnant que cette pensée naisse d'elle-même et se fasse jour: il faut sortir de là, il faut mettre fin à une situation déplorable, il faut songer au mal que font certaines églises qui, vivant du budjet, peuvent se dispenser de vivre de foi et de vérité »... « On nous parle de se séparer dans dix ans ; nous répondons : demain, s'il plaît à Dieu. On nous parle de la sépa-

ration sans rien définir; nous définissons, nous, et nous disons la séparation pauvre, la séparation sans biens ecclésiastiques et sans budjet, la séparation qui laisse mourir ce qui n'a pas de vie en soi. Nous ne nous enveloppons pas dans ces grands mots à effet, qui se font toujours applaudir et qui n'engagent pas à grand'chose, « l'Eglise libre dans l'Etat libre; » nous voulons les conséquences avec le principe, et c'est bien sous le régime du système volontaire, sous le régime des sacrifices individuels, du labeur quotidien, de la lutte pour grandir et pour vivre, que nous vous convions à vous placer avec nous. »

Cette revendication éloquente de la séparation au nom de l'Evangile, et pour l'Evangile, que nous n'analysons pas, puisqu'elle vient de paraître[1] en brochure et que tous nos lecteurs voudront la lire, suscita de chauds applaudissements et de bruyantes protestations dans l'immense assemblée qui se pressait au dedans et au dehors du cirque. M. le professeur H. Oltramare a répondu à M. de Gasparin, au nom de l'Eglise nationale. Sa défense a été accueillie par de frénétiques applaudissements. C'est dans le cirque aussi qu'il a tenu à parler. M. de Gasparin avait exposé le principe de la séparation, sans faire aucune application locale. M. Oltramare a défendu l'Eglise nationale de Genève. Ici, tout est pour le mieux: « Qu'on aille parler de séparation en France, c'est bien, c'est le lieu; mais à Genève! c'est se tromper singulièrement d'adresse. »

N'avons-nous pas « l'Eglise libre dans l'Etat libre? » Qu'est-ce donc qu'on réclame? Non pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais leur divorce. Ce mot fameux du comte de Cavour « l'Eglise libre *dans* l'Etat libre » est trop peu au gré des réclamants, il leur faut l'Eglise libre *hors* de l'Etat libre. Et pour arriver à ce divorce, objet de tous leurs vœux, il n'y a qu'un chemin, c'est l'anéantissement de notre Eglise nationale. Ils ne veulent pas plus d'une Eglise nationale indépendante, qu'ils ne veulent d'une Eglise nationale reconnue. Leur vrai désir, comme leur idéal, c'est le morcellement de l'Eglise nationale en églises vivant à part, et ayant chacune son drapeau dogmatique; puis, comme l'a dit M. de Gasparin, « ce que est viable vit, et ce qui n'est pas viable meurt. » — M. Oltramare ne veut ni de ce morcellement, ni de cette indépendance. La société doit sauvegarder trois choses: la religion, l'instruction, la propriété. Or dans la société, dès qu'une chose est officiellement reconnue d'intérêt commun et public, elle se paie avec les deniers de l'Etat. Que le contribuable veuille donc ou ne veuille pas de l'Eglise nationale, il doit la payer. Veut-il de la dissidence, qu'il la paie aussi. « Votre fils s'en va faire son camp; l'Etat lui offre la nourriture comme à tous les citoyens; mais c'est un garçon délicat, cette nourriture trop grossière ne lui va pas, et il s'exclut de la gamelle commune. Il est libre. Mais s'il veut du mieux, qu'il le paie. C'est tout simple, « les dissidences se paient. » C'est parce que l'Etat gouverne des hommes, que lui ressortissent nécessairement l'instruction et la religion, ces intérêts primordiaux et vitaux de l'homme. «Si l'Etat était appelé à gouverner des ânes, il n'aurait pas besoin d'instituer pour eux des tribunaux, des écoles et des églises; un fouet et des chardons suffiraient. » Voilà le principe.

On a reproché aux Eglises nationales leur tiédeur, leur indifférence, des convictions ternes et effacées, de l'incrédulité et même des mensonges de situation. N'y a-t-il donc, dans leur sein, ni foi, ni piété, ni âmes converties et sanctifiées? Eh quoi! les églises libres ne renferment-elles donc que des chrétiens d'élite? Ces plaies qu'on nous signale sont communes à toutes les églises; les églises libres en ont de particulières et de particulièrement graves. Dans les églises indépendantes ou libres, il n'y a pas de liberté. Voulez-vous être membre de l'Eglise libre, on vous dira : « Signez la confession de foi; sinon, non; » et dès que vous ne croirez plus à tel ou tel dogme, sous telle ou telle forme, il faudra quitter cette église et sortir. Cela sent la servitude. Un second inconvénient, c'est l'aristocratie de l'argent dans l'Eglise. Le riche est en haut, le pauvre en bas. Enfin, une plaie du système, une véritable plaie, c'est qu'il fait la part du feu. Le système ne s'in-

[1] *Le christianisme libéral et la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, par le comte A. de Gasparin.

quiète pas de tout ce *vile pecus* qui ne croit à rien. L'idéal de M. Oltramare est plus haut. Point de division religieuse consacrée comme un état normal; point d'enchaînement de la liberté par les confessions de foi; point d'aristocratie d'argent dans l'Eglise; point de part du feu, mais l'unité, ce spectacle généreux et grandiose, si cher au cœur républicain, d'une nation entière unie par le lien religieux en même temps que par le lien social : un seul berger, un seul troupeau! L'Eglise, M. Oltramare la veut pour *tout le monde*, riches et pauvres, grands et petits, croyants et mécréants; il veut que tous y puissent faire les mêmes choses : baptiser leurs enfants, assister au culte, prendre la cène, se marier, sans payer un sol, sans avoir un cadeau à faire au pasteur, sans dépendre de la bourse de personne. L'Eglise nationale de Genève réalise cet idéal. Dans cette Eglise bien-aimée, il n'y a que des ministres fidèles qui prêchent sans réticence et à bouche ouverte tout le conseil de Dieu.... donc : « Vive l'Eglise nationale de Genève! [1] »

Nous avons analysé, nous ne réfutons point. Au reste, le silence s'est fait sur cette question comme sur les autres.

Nous n'avons rien dit des remarquables conférences de M. le pasteur Bersier, sur la morale indépendante. Il est juste cependant de signaler à nos lecteurs ces solides et éloquents discours qui nous promettent un livre du plus haut intérêt, et qui ont révélé dans le prédicateur si distingué que nous connaissions déjà, un penseur qui honore le protestantisme de langue française.

Un douloureux coup vient de frapper l'Eglise et la Société évangélique de Genève. M. Louis Quiblier, ancien de cette Eglise et secrétaire de la Société évangélique, vient d'être enlevé à ses nombreux amis, à l'âge de 48 ans. S'il n'avait défendu qu'on fît son éloge, nous aurions à dire ici quel membre pieux, actif et fidèle, l'Eglise évangélique a perdu en lui. Ses amis le pleurent et le pleureront longtemps; c'est le plus beau témoignage qu'on puisse lui rendre sur sa tombe encore ouverte.

LOUIS RUFFET.

[1] *La séparation de l'Eglise et de l'Etat*, par H. Oltramare.

Zurich.

Avril 1869.

Aujourd'hui le canton de Zurich se trouve dans une situation provisoire. La constituante a terminé, la semaine dernière, le second débat du projet de constitution, qui sera soumis à la votation populaire le 18 avril. On ne donne pas aux citoyens beaucoup de temps pour peser et mûrir leur vote, on a hâte d'en finir. Le canton de Thurgovie, qui a commencé sa révision totale plusieurs mois après Zurich, vogue depuis quinze jours déjà sous sa nouvelle voilure. D'ailleurs de trop longues réflexions rendraient dangereux le mode de votation en bloc, auquel s'est arrêtée la constituante.

Comme les abonnés du « Chrétien » connaîtront le résultat de la votation avant de lire ces lignes, je pourrais me dispenser de les écrire; mais certains passages de ma dernière lettre me font un devoir de revenir sur un point, qui n'est pas sans importance. Le peuple du canton de Zurich n'est point indifférent à l'avenir de l'Eglise nationale, comme je le croyais alors. Il ne s'est pas hâté dans ses manifestations, mais trois ou quatre semaines avant l'ouverture du second débat, nous avons assisté à un mouvement prononcé en faveur de l'Eglise nationale, soit dans le clergé, soit dans les paroisses. Comme les démarches qui ont été faites, ne sont pas restées sans influence sur la constituante, il est, ce nous semble, utile d'en dire ici quelques mots.

C'est dans le district d'Affoltern que cela a commencé. A l'instigation de leurs pasteurs, quatre ou cinq paroisses ont voté, sans longs débats, une pétition adressée à la constituante et demandant le maintien de l'Eglise établie. D'autres communes ont suivi leur exemple; ailleurs les conseils de paroisse l'ont signée de leur chef, si bien qu'à la fin une partie notable du pays s'était prononcée très nettement contre l'article 68 du premier projet.

D'un autre côté, trois chapitres ayant demandé une séance extraordinaire du synode, le Conseil ecclésiastique l'a convoqué pour le 10 mars, et a présenté un projet d'adresse qui a été adopté par ce corps à la presque unanimité.

Comme dans la discussion de l'art. 67, la constituante a tenu compte des vœux des

pétitionnaires, — nous verrons plus loin en quelle mesure, — on ne peut douter que le mouvement en faveur de l'Eglise nationale n'ait eu son point de départ dans un sentiment réel et sérieux. Le parti avancé, qui se disposait à renverser l'antique institution, n'aurait pas fait de concession, s'il n'avait reconnu qu'une grande partie du peuple refusait de le suivre. Le clergé seul eût-il parlé, on ne se serait pas gêné pour le satisfaire: car il n'est pas en haute estime auprès des meneurs démocrates, qui prétendaient ouvertement que les pasteurs combattaient *pro aris et focis*, poussés par leur intérêt personnel. D'ailleurs on ne voyait pas dans la conduite du clergé les effets d'une forte conviction. La séance même du synode a manqué de vigueur et d'enthousiasme pour la cause dont il s'agissait. L'assemblée avait à se prononcer sur deux points principaux : la reconnaissance de l'Eglise nationale par l'Etat, et la révocation facultative du pasteur par la paroisse, qu'on désirait substituer à la réélection périodique de six en six ans, proposée par la Constituante. Je ne m'arrêterai pas à ce dernier point, qui ne présente pas une grande importance et sur lequel d'ailleurs la pétition du synode est restée sans effet. Quant au premier, la plupart des orateurs se sont prononcés pour le principe de l'Eglise nationale; mais un très petit nombre seulement ont montré quelque vivacité. Leur point de vue en général était peu élevé, et ceux qui prenaient les choses de plus haut, le faisaient dans l'esprit et les tendances particulières de leur parti. Les partisans de l'école moderne voulaient à tout prix l'Eglise nationale dans l'intérêt de la liberté illimitée d'enseignement; quelques pasteurs orthodoxes, en bien petit nombre, auraient mieux aimé admettre le projet de la Constituante, que d'avoir une église nationale sans couleur évangélique. Bien que la grande majorité ait voté l'adresse proposée par le Conseil ecclésiastique, au fond il y avait peu d'accord; en demandant le maintien de l'Eglise nationale, les partis divers ne voulaient que s'assurer le champ clos où doit se vider la grande querelle des orthodoxes et des rationalistes, et dont chacun espère rester maître dans l'avenir.

Non! si la Constituante est revenue en arrière, il faut l'attribuer bien moins aux efforts assez froids du clergé qu'à l'initiative de quelques localités.

D'abord un fait intéressant c'est que toutes les assemblées de paroisses qui ont été convoquées pour se prononcer sur la pétition l'ont adoptée, et toujours à une grande majorité. Nulle part, que je sache, il n'y a eu de discussion proprement dite: mais cela ne diminue pas l'importance de ces manifestations. Au contraire, cela prouve que la question d'église n'existe pas même dans le canton de Zurich, et que les partisans réfléchis de la séparation complète ne sont encore qu'une faible minorité. D'un autre côté, nous ne considérons pas cette manifestation du peuple zurichois, comme une garantie du principe national dans le domaine ecclésiastique; pas plus que l'ovation dont les ouvriers de Saint-Gervais ont honoré le discours de M. Oltramare n'arrêtera à Genève le cours naturel des événements. Que nos paroisses allemandes fassent des pétitions, que les ouvriers genevois applaudissent au « Vive l'Eglise nationale » du savant professeur, on n'en conclura qu'une chose, c'est que les masses ne sont pas encore à la hauteur des circonstances, qu'elles ne comprennent pas le principe, qu'elles ne songent qu'aux sectes et ne voient que les inconvénients de la séparation. Peut-être même les Zurichois qui ont pris fait et cause pour l'Eglise nationale et qui sont la partie la plus sérieuse de la population, croyaient-ils moins choisir entre deux formes d'église qu'entre la religion et l'incrédulité. S'il en était ainsi, nous ne pourrions qu'approuver la pétition.

Nous disions plus haut que ce mouvement n'a pas été sans influence sur la constituante. L'article en question a donné lieu à un nouveau débat et à une votation très compliquée, à cause des nombreux amendements qui avaient été proposés. De ce long et pénible travail est sorti un article 63 dont voici le texte :

« La liberté des croyances, des cultes et de l'enseignement est garantie. Les droits et les devoirs civils sont indépendants de la profession de foi. »

« Toute contrainte vis-à-vis des paroisses,

des corporations et des individus est interdite. »

« L'Eglise nationale évangélique et les autres corporations ecclésiastiques ordonnent leur culte librement, sous la haute surveillance de l'Etat. »

« L'organisation de l'Eglise nationale, la liberté de conscience étant réservée, est déterminée par la loi. »

« L'Etat se charge, comme par le passé, des frais généraux du culte. »

A l'art. 64, la réélection périodique des pasteurs de six en six ans est maintenue.

Si l'on compare la teneur actuelle de l'article avec ce qu'il était dans le premier projet, on remarquera aisément les changements qu'on y a faits. Dabord, tandis que l'église évangélique, maintenue, il est vrai, de fait, n'était pas même nommée, et se trouvait placée au même niveau que toutes les autres corporations religieuses, elle est maintenant reconnue par l'Etat comme Eglise nationale. Elle sera sans doute plus ou moins transformée; le Grand Conseil lui donnera peut-être une organisation plus démocratique, un synode mixte, nommé directement par le peuple, et dont la compétence sera limitée par l'«initiative,» et le « referendum; » mais enfin son existence ne sera plus mise en question.

En second lieu, tandis que, d'après l'ancien projet, l'église, comme toute autre corporation religieuse, aurait été libre de se donner l'organisation qu'elle aurait voulu, le nouvel article la fait rentrer paternellement sous la domination d'une loi spéciale. Ce n'est plus la société religieuse qui s'organise elle-même, c'est la société civile qui préside à son renouvellement.

En outre, la constitution garantissant la liberté d'enseignement, l'église zuricoise n'aura plus de croyance officielle, plus de de doctrine. Sa seule sauvegarde sera désormais l'opinion publique ou l'esprit des paroisses, qui, ayant le droit de réélire ou de déposer leurs pasteurs tous les six ans, pourront ainsi affirmer leurs croyances. Voilà, ce me semble, l'idéal d'une église nationale démocratique. Nous verrons avant peu quel est l'esprit chrétien du peuple zurichois.

Enfin, il résulterait de cet article, si la constitution est adoptée, que la lutte entre les partis théologiques, loin de diminuer, deviendra de plus en plus vive. Une séparation des tendances aurait placé tout le monde sur le terrain de la vérité; mais cette union forcée d'intérêts et de vues si contraires, poussera chaque parti à mettre son influence dans l'église au-dessus de toute autre considération, et imprimera à la lutte un caractère d'aigreur et de compétition toujours plus marqué.

Si donc le projet de constitution est adopté par le peuple, nous prévoyons pour l'église zuricoise des jours pénibles. Quelle que soit la nouvelle organisation, elle n'obviera pas aux inconvénients d'une fausse position. Ce mélange de liberté illimitée et de tutelle, cette église évangélique garantie par l'Etat, mais sans doctrine, sans confession de foi; cette organisation d'un corps dont les membres peuvent se soustraire à toute obligation, tout cela renferme trop d'éléments contradictoires pour qu'on puisse se réjouir de la transformation projetée.

Les Suisses allemands sont conservateurs, modérés, cela est vrai; ils ne se hâteront pas de tirer les conséquences pratiques des principes posés. Mais comme dans les temps actuels la vie religieuse tend à s'accentuer, il est probable que le canton de Zurich ne tardera pas à souffrir des vices de la nouvelle constitution.

Sera-t-elle adoptée? Nous ne le savons pas; et nous ne croyons pas que personne puisse le prédire à coup sûr.

Agréez, etc.

E. JACCARD.

Espagne.

Quand nous considérons attentivement ce qui s'est fait pour l'évangélisation de l'Espagne, dans les trois premiers mois de cette année, nous trouvons de nombreux motifs d'encouragement pour les amis du règne de Dieu. Il est vrai que les événements politiques prennent un caractère menaçant et que la réunion des cortès n'a pas produit l'apaisement des passions que l'on était en droit d'en attendre. La lutte des partis a recommencé plus vive que jamais: les soulèvements sont à l'ordre du

jour dans le midi, tandis que les bandes légitimistes sont prêtes à envahir le nord. La réaction absolutiste et le règne de la terreur révolutionnaire paraissent également possibles et redoutables, car sous l'un ou sous l'autre de ces régimes, la propagation de la Parole de Dieu deviendrait impossible. Mais précisément dans de telles circonstances, chacun sent qu'il faut se hâter de travailler tandis qu'on le peut encore et mettre à profit la liberté religieuse si complète dont on jouit maintenant. Aussi les chrétiens évangéliques n'ont cessé de répandre une immense quantité de traités religieux; et, certains livres de la Bible, imprimés séparément, les Evangiles entre autres, sont lus par des foules toujours plus considérables.

Il n'y aura bientôt plus une ville en Espagne, grande ou petite, qui n'ait été visitée par quelque colporteur de la Parole de Dieu et partout ceux-ci ont trouvé un accueil plutôt bienveillant. A Madrid, M. L., un chrétien anglais, a loué dans la Carera de S. Géronimo, la vitrine d'un chapelier pour y exposer publiquement des évangiles et des traités. Il s'y tient lui-même, à côté d'une petite table chargée de ses livres, et il en a un débit vraiment très encourageant. Jeudi, 11 février, jour de l'ouverture des cortès constituantes, il a vendu, nous écrit-on, 3000 Evangiles et un nombre presque aussi considérable d'épîtres de Pierre et de traités. Dans certains jours ordinaires, il vend jusqu'à 500 exemplaires de ses petits livres. La bénédiction de Dieu repose visiblement sur l'œuvre de cet homme dévoué, qui apporte à son travail la persévérance qui caractérise si avantageusement les chrétiens de son pays.

Tout le monde a entendu parler de l'assassinat du gouverneur de Burgos, accompli à la fin de janvier, au milieu de la cathédrale, en présence du corps des chanoines et aux cris de : *Vive la religion !* Nos amis ont voulu que l'Evangile fût mis à la portée des habitants fanatisés de cette ville. M. A. se sentit intérieurement poussé à s'y rendre pour y colporter la Parole de Dieu. On chercha de divers côtés à le dissuader d'accomplir ce projet. Quelques amis de Valladolid lui parlaient de leurs sombres pressentiments, mais notre frère n'est pas un de ces hommes que retienne la crainte du péril, quand une fois son devoir lui paraît clairement indiqué par le Seigneur. « N'est-ce pas, répondait-il, là où les ténèbres sont le plus épaisses que la lumière doit être apportée; n'est-ce pas là où la peste sévit avec le plus de violence que doit accourir le médecin porteur d'un remède infaillible ? »

Un Espagnol de Madrid, nouvellement converti, s'offrit à l'accompagner. Le premier jour de leur arrivée, ils ne purent que chercher à reconnaître l'état des esprits, car le courage n'exclut pas la prudence. Les quelques personnes pour lesquelles ils avaient des lettres de recommandation étaient toutes effrayées ou absentes. Le second jour, cependant, notre frère, M. A., découvrit les traces du passage de M. Greene, cet homme plein de foi que nous avons entendu cet hiver à Lausanne, et puis Dieu le mit en rapport avec trois amis habitant Burgos. Tous ensemble, ils se mirent dès le troisième jour, à faire une distribution publique de traités dans les parties les plus fréquentées de la ville. Quelques personnes refusaient les petits livres qu'on leur offrait, mais ce fut le petit nombre, et personne ne proféra un seul mot d'insulte. Bientôt nos amis se portèrent aux baraques où se trouvait la garde civique. L'officier qui commandait le poste les accueillit très favorablement, et se chargea lui-même, avec la plus grande obligeance, de distribuer des traités parmi ses soldats. Peu après, notre frère A. put même réunir un certain nombre de ces derniers dans un établissement voisin de la gare et leur lire quelques portions des saintes Ecritures, en les accompagnant d'exhortations sérieuses. Dès lors on vend à Burgos des livres évangéliques dans une des principales rues de la ville. L'Eternel a gardé son serviteur, selon la confiance qu'il en avait quand il nous écrivait : « Un chien ne remuera pas la langue contre Israël. (Ex. XI, 7.) J'ai le sentiment parfaitement clair de la présence de Dieu avec nous. »

Dans le courant de mars, le colporteur F. qui a remplacé M. A. à Burgos, écrivait à celui-ci : « Envoyez-moi tout de suite vingt Bibles, car j'ai vendu toutes celles que j'ai

apportées de Valladolid. J'ai distribué les 3000 traités du dernier envoi. Expédiez-m'en davantage. L'ingénieur pour lequel vous m'avez donné une lettre est très utile pour la distribution des traités. Il serait imprudent d'avoir des réunions le soir, car je suis surveillé, mais je tâcherai de continuer à en tenir dans la journée. » Des mesures sont prises pour soutenir cet évangéliste, qui travaille à un poste qui est particulièrement exposé à l'opposition. On compte à Burgos 3000 membres du clergé sur une population de 30000 âmes : un ecclésiastique sur dix habitants!

Deux traductions de la Bible ont cours en Espagne : d'abord celle de Cypriano de Valera, ancienne et très exacte [1], puis celle qui porte le nom de Scio, et qui a été faite, non sur le texte original, mais d'après la Vulgate. La société biblique britannique et étrangère avait cru pouvoir répandre cette dernière, dans l'espérance qu'elle trouverait un accès plus facile auprès des catholiques. Le général anglais Alexandre s'est ému de ce qu'il estime une concession coupable faite à l'erreur. On se souvient que ce digne chrétien, qui assistait aux conférences de l'Alliance évangélique de Genève en 1861, prit le premier la généreuse initiative de faire des démarches auprès du gouvernement espagnol en faveur de Matamoros et de ses compagnons de captivité. Ces démarches renouvelées un peu plus tard aboutirent à la députation générale de 1863. Certes, il a bien le droit d'être entendu dans tout ce qui se rapporte à l'évangélisation d'un pays auquel il a donné de pareils gages d'attachement. Il invita les chrétiens évangéliques à protester hautement et énergiquement contre l'emploi en Espagne, de la traduction de la Bible par Scio, « vu qu'elle contient des erreurs capitales sur un grand nombre de points de doctrine, » dit-il dans une circulaire imprimée. Nous croyons que la Société biblique a soumis à un sérieux examen cette protestation et qu'elle y fera certainement droit, si elle reconnait le bien fondé des observations de l'honorable général.

En France aussi, il y a quelques années, on avait voulu répandre la version catholique de Sacy, de préférence à nos versions nouvelles d'Ostervald et de Martin, dans l'espérance qu'elle pénétrerait plus facilement dans les campagnes. On reconnut aussitôt qu'on faisait fausse route. Les compromis ont rarement facilité les progrès du règne de Dieu : les chrétiens devraient enfin le savoir. Quand nous cédons quelque chose de la vérité, les adversaires croient aussitôt que notre besoin d'accommodation est un fruit de la peur et ils mettent une nouvelle ardeur à leurs attaques. Du reste, on espère que bientôt la Bible espagnole pourra légalement être importée dans le pays et bien des difficultés seront ainsi levées. L'ambassadeur américain a reçu une réponse favorable à la demande qu'il a faite de pouvoir introduire la Bible en Espagne. Nous avons même lieu d'espérer que bientôt on y pourra faire pénétrer, non-seulement la Bible, mais des ouvrages évangéliques de toute nature, imprimés à l'étranger.

Cependant, si l'œuvre du colportage a pris un très grand développement dans ces derniers mois, elle n'est pas la seule qui occupe l'activité de nos amis.

Le pasteur Empeytaz s'est établi à Barcelonne, dès le commencement de janvier. Jusqu'à présent, c'est surtout aux étrangers qu'il a dû s'adresser, en attendant qu'il puisse se servir, pour la prédication, de la langue du pays ; mais il n'est pas resté sans rapports avec des Espagnols. Il est revenu en Suisse chercher sa famille, qui va se fixer auprès de lui. Les chrétiens de Lausanne l'ont entendu, dans une réunion publique, le 31 mars, leur faire part des expériences qu'il a déjà faites. Son humilité et sa franchise lui ont gagné les cœurs, et son nom ne sera pas oublié dans les prières des enfants de Dieu.

Nous avons raconté précédemment le premier essai de colportage fait à Valladolid (*Chrét. Evang.*, 1869, pag. 59 et 60). Au com-

[1] Valera publia son Nouveau Testament à Londres en 1596, et la première édition complète de sa Bible espagnole à Amsterdam en 1602. Jean Diodati, le traducteur de la Bible italienne, écrivait, le 1er mars 1637, au synode français d'Alençon : « La nouvelle traduction espagnole de Cypriano de Valera a produit en Espagne des effets incroyables. Non moins de 3000 exemplaires ont pénétré, par des voies secrètes, jusque dans le cœur du royaume. »

mencement de janvier, A. Carrasco s'est rendu dans cette ville et a prononcé, dans l'ancien temple des Jésuites, trois conférences publiques sur la liberté religieuse. Dans la troisième, il a démontré, en présence de 4000 auditeurs, les funestes conséquences qui ont découlé, pendant des siècles, de l'union intime de l'Eglise et de l'Etat. C'est à la suite de cette conférence qu'une vieille femme, tout émue, s'approcha de l'orateur, et, lui saisissant la main, s'écria : « Que Dieu vous donne 50 années de santé dans la langue, pour que vous puissiez dire longtemps d'aussi bonnes choses ! » Naturellement, la curiosité est un des éléments principaux qui attirait cette multitude autour de la chaire du prédicateur, cependant plus d'une âme cherche la vérité. M. A. écrit en date du 12 mars : « Les nouvelles de Valladolid sont des plus encourageantes ; les habitants désirent avoir un temple pour célébrer le culte évangélique et ils demandent un pasteur. Si seulement nous en avions un à leur envoyer[1]. Don Casimiro Garcia, le médecin missionnaire, déclare qu'il se sent incapable de diriger plus longtemps ce mouvement religieux, n'ayant pas l'expérience et les dons nécessaires. » Il faut, en effet, bien plus que de la piété pour fonder et surtout pour diriger une église.

A Malaga, les réunions continuent sous la direction d'un ancien prêtre déjà âgé, qui a appris à connaître la vérité et qui l'enseigne selon la mesure des dons qu'il a reçus du Seigneur. De nouvelles personnes sont encore ajoutées à l'église. Dernièrement, comme le service religieux touchait à sa fin, un homme d'environ 35 ans se leva du milieu de l'assemblée pour aller se mettre à genoux devant le pasteur, suppliant celui-ci de l'admettre dans l'église, parce qu'il désirait adorer Dieu comme il voyait qu'on le faisait autour de lui. Il était si ému que sa voix était entrecoupée de sanglots. On peut être ignorant de bien des choses et être agréable à Dieu, qui regarde avant tout au cœur.

[1] Nous chercherons toujours plus, à Lausanne, à en préparer. Aux six jeunes espagnols qui font des études théologiques parmi nous s'en ajouteront, s'il plaît à Dieu, bientôt deux nouveaux, venant de Séville, qui sont fortement recommandés par un chrétien anglais digne de toute confiance.

Le local de culte, qui peut contenir 150 personnes, est habituellement insuffisant. Les autorités, bienveillantes depuis la révolution de septembre, envoient chaque dimanche deux agents de police pour maintenir l'ordre parmi les personnes qui veulent entrer. Julien de Vargas a pu rouvrir son école de garçons, dans un local nouveau ; on a essayé d'y adjoindre une seconde école pour les jeunes filles, placée dès le 1er février sous la direction d'une jeune maîtresse espagnole nouvellement arrivée à la connaissance de l'évangile. Mais les temps agités que traverse l'Espagne en général et l'Andalousie en particulier, paraissent peu favorables à l'instruction de la jeunesse, qui est pourtant si nécessaire si l'on veut assurer l'avenir des églises.

C'est toujours à Madrid qu'est le centre de l'activité évangélique. Il s'y est fondé, le 24 novembre 1868, dans la maison de M. Curie, un comité central de « l'église évangélique espagnole, » à la tête duquel se trouve, comme président, J. Vizcarrondo, littérateur distingué. Ce comité compte, à côté des Espagnols, quelques étrangers parmi lesquels nous voyons le nom d'un compatriote, M. Aug. Bugnot.

Le culte public a été inauguré à Madrid le 24 janvier par M. Ruet, l'ancien pasteur de Gibraltar, à peu près dans la forme des services religieux de notre pays (invocation ; chant de « Grand Dieu, nous te bénissons ; » lecture des dix commandements ; confession des péchés ; chant ; lecture de la Bible ; prière ; prédication ; chant ; prière et bénédiction.)

Après de violentes attaques des journaux ultramontains, le bruit s'était répandu que le 31 janvier, il y aurait des désordres, que l'on tuerait le prédicateur, etc. Il faut dire que c'était peu de jours après le meurtre commis à Burgos. Un chrétien évangélique se rendit auprès de M. Rivero, le syndic de la ville (actuellement président des cortès), homme sincèrement libéral. Celui-ci rassura notre coreligionnaire et lui promit que la liberté religieuse serait pleinement respectée. Carrasco devait prêcher ce jour-là. A son arrivée dans le lieu de culte, il vit que l'autorité municipale avait envoyé neuf officiers des volontaires pour le maintien de l'ordre. Ils s'étaient distri-

bué la surveillance des escaliers, des portes et de la salle ; l'un d'eux stationnait même au pied de la chaire. Une foule immense d'auditeurs attendait et, dans l'assemblée, on pouvait même distinguer bon nombre de dames avec leurs filles, qui n'avaient pas craint de s'exposer au danger pour venir entendre une prédication évangélique. Le calme le plus parfait ne cessa de régner pendant la durée du service. Dans l'après-midi, les autorités prirent les mêmes mesures de précaution, et l'ordre fut le même, quoique la foule eût encore augmenté depuis le matin. Un chrétien évangélique qui demeure près de la chapelle, voyant combien de gens s'en retournaient faute de place, prit tous ses traités et en distribua non moins de 1300, nous dit-on, aux personnes qui n'avaient pu entrer dans la salle de culte. Le 7 février, malgré le carnaval et les masques qui attirent d'habitude les foules sur la promenade du Prado, le nombre des auditeurs fut aussi considérable que le dimanche précédent. Il y a ici, nous l'espérons, plus qu'une curiosité passagère, et nous supplions le Seigneur de ne pas permettre que sa Parole, fidèlement annoncée, retourne à lui sans produire des effets bénis.

Un proverbe espagnol dit «qu'il n'arrive point de mal sans qu'il puisse en découler quelque bien;» le comité de Madrid a pu, tout dernièrement, reconnaître la vérité de cet adage, qui n'est au fond qu'une variante de la parole de Paul aux Romains VIII, 28. Forcé par l'opposition d'un propriétaire de renoncer aux locaux où se célébrait le culte, il a trouvé une grande salle, bien mieux située, qui peut contenir 800 personnes au lieu de 200. Plus tard, on espère bien pouvoir élever un temple évangélique à Madrid; des fonds ont même été recueillis en divers lieux, dans ce but, mais le terrain concédé par la municipalité a été réclamé par un citoyen comme lui appartenant, et le nouvel emplacement n'a pas encore été définitivement désigné.

A côté des prédications du dimanche, il y a, à Madrid, une classe biblique pour les jeunes gens, à l'instar de ce qui se fait en Angleterre, et de nombreuses réunions religieuses ayant un caractère plus familier.

Mais peut-être nous étendons-nous trop sur ce sujet. Nous racontons ce qui nous réjouit, mais notre foi est si faible que nous craignons toujours de faire naître des espérances exagérées et de provoquer ainsi des déceptions pour plus tard. Si donc nous avons donné ici autant de détails, c'est parce que nous savons que notre article précédent a été lu dans plusieurs réunions du soir et que nous espérons que celui-ci n'en sera pas moins l'occasion de nombreuses et ferventes prières. Certes les prières sont plus nécessaires que jamais.

En effet, l'opposition du clergé romain et de ses amis a atteint un haut degré de violence et se traduirait bientôt en voies de fait, si le Seigneur retirait un seul instant la main puissante dont il protége les siens.

Un journal, «El Correo de Andalucia,» après avoir dit que les protestants ont arraché six livres de la bible et mutilé deux autres, continue par cette apostrophe: «Vous n'êtes donc pas chrétiens, et votre bible n'est pas celle de Dieu. Vous voulez pervertir, avec une ridicule hypocrisie, la foi de nos pères, mais vous serez arrêtés dans votre marche hérétique par la volonté de fer des fils de l'église. Comme celui qui écrit ces lignes, ils n'abandonneront pas leur glorieuse entreprise, ils ne craindront ni les fatigues, ni les sacrifices jusqu'à ce qu'ils puissent s'écrier en triomphant : Voilà le protestantisme démasqué! Dans l'ordre scientifique, il est la négation de la vérité; dans l'ordre moral, la corruption des mœurs et dans l'ordre religieux, l'athéisme.»

Ce n'est là qu'un article de journal, dira-t-on, qui prouve tout au plus que la presse est libre en Espagne. Cela est vrai, mais c'est aussi l'expression de la pensée de milliers de pauvres êtres humains qui ne savent que les mensonges dont on les a nourris dès leur plus tendre enface. Nous éprouvons une sympathie profonde pour ces malheureux ignorants[1]. Mais n'est-ce pas aussi la

[1] Il faut toujours se souvenir en parlant de l'Espagne que toute libre pensée y a été étouffée pendant des siècles. Les persécutions y ont dépassé tout ce que l'imagination peut se représenter. Llorente, dans son histoire critique de l'Inquisition, prétend qu'en Espagne de 1483 à 1808, le nombre des victimes humaines brûlées vivantes a été de 31 912 et celui des victimes brûlées en effigie de 17 659, sans compter toutes les autres personnes

pensée d'un grand nombre de prêtres et même de membres du haut clergé espagnol?

L'archevêque de Valladolid a publié, en date du 10 janvier 1869, une lettre pastorale pour mettre en garde ses paroissiens contre les «erreurs propagées par les protestants.» Cette lettre peut se résumer dans les quatre propositions suivantes: Les protestants sont ignorants; l'intérêt est le mobile de leurs actions; ils falsifient les saintes Ecritures; il n'y a jamais eu de martyrs parmi eux et il ne peut pas y en avoir.

Carrasco a vigoureusement relevé l'attaque dans une lettre également publique, que nous voudrions pouvoir citer tout entière. « Soyons chrétiens, s'écrie-t-il en la terminant, mais non romains; chrétiens comme le furent les apôtres et les premiers disciples. Séparons notre sainte et noble cause de l'église romaine, qui est destinée à périr, parce qu'elle a contre elle deux adversaires dont la puissance est irrésistible: la Parole de Dieu et la liberté.»

Nous croyons aussi que l'église romaine est destinée à périr, comme tout ce qui est contraire à la Parole de Dieu, mais il serait téméraire de vouloir lui prédire une ruine prochaine. A quoi bon se bercer d'illusions? L'église romaine est sans doute vivement attaquée en Espagne et de toutes parts, ses prêtres sont généralement méprisés ou haïs dans les villes, mais le papisme a une puissance dont on ne tient pas suffisamment compte. Il répond parfaitement aux besoins de tous ceux qui veulent des formes de culte, mais une religion qui n'engage point la conscience. C'est ce côté tout humain du catholicisme qui est le grand élément de sa force en Espagne et qui lui gagne des partisans secrets dans bien d'autres contrées.

Il ne lui sera porté un coup fatal que lorsque le sentiment du péché se réveillera dans les masses et que beaucoup de gens, parmi elles, se poseront la grande question de la vie: Que faut-il que je fasse pour être sauvé? Alors la haine contre l'église romaine sera peut-être moins accentuée, mais les âmes, n'y trouvant plus de quoi satisfaire leurs besoins nouveaux, se détourneront d'elle pour embrasser l'évangile qui, seul, enseigne au pécheur le chemin assuré du salut et le nom qui sauve parfaitement. Dieu peut, par son Saint-Esprit, faire naître dans les cœurs ce besoin de salut qui seul rendra possible la victoire sur l'église romaine. Et pourquoi ne le ferait-il pas, si les chrétiens le lui demandent avec foi?

Nous avons déjà vu des choses merveilleuses s'accomplir sous nos yeux, en moins d'une année; on n'y peut penser sans actions de grâce; mais notre Dieu peut nous en préparer de plus grandes encore, comme aux jours de la Réformation, comme à la première Pentecôte.

R. DUPRAZ.

P. S. La nouvelle salle destinée au culte évangélique, à Madrid, a été ouverte le 21 mars, dimanche des rameaux. Une inscription extérieure indique la destination de l'édifice. Près de 700 personnes ont assisté à l'inauguration faite le matin et plus de 1000 au service de l'après-midi. Le jour de Pâques, après une prédication de Carrasco, la cène du Seigneur fut distribuée à une cinquantaine de personnes qui avaient été préparées à cet acte par un service spécial célébré la veille. Le reste de l'assemblée assista, avec un profond recueillement à ce repas solennel institué par le Seigneur pour ses disciples. Des journaux espagnols ont remarqué avec raison que, depuis le règne de Philippe II, c'est la première fois que la cène se célèbre ainsi publiquement en Espagne en dehors de l'église romaine.

R. D.

Angleterre.

Avril, 1869.

Le *Reform bill* de 1867 n'a pas beaucoup changé le personnel de la Chambre des communes. Il y a un certain nombre de nouveaux membres, mais qui appartiennent en général aux mêmes classes que leurs prédécesseurs. Dans le personnel du gouvernement, le changement est assez marqué; l'élément bourgeois semble y prédominer. Entouré d'hommes éminents comme

condamnées à des peines plus ou moins rigoureuses. Ces chiffres sont si élevés qu'on aimerait à les croire exagérés. Llorente était à même d'être bien renseigné, ayant été lui-même un agent de l'inquisition.

Goschen, Baxter et autres, se trouve le *Cotton-lord*, John Bright, dont les paroles mâles, brûlantes, mais en même temps profondément chrétiennes, enchaînent l'attention de la Chambre des communes et remplissent les tribunes d'une foule de personnages les plus nobles du royaume. Il est vrai que le nom même de Bright excite de l'effroi chez le clergé anglican, ainsi que chez tous les vieux conservateurs; il est pour ces hommes retardataires l'incarnation même de la révolution et du sacrilége. M. Gladstone, à lui seul, suffirait déjà, selon eux, à ruiner l'église; mais M. Gladstone et M. Bright ensemble couvriront, pensent-ils, le pays d'un vrai déluge de romanisme et de démocratie. Les nobles institutions du passé disparaîtront l'une après l'autre; nous nous trouverons avant peu en pleine Amérique, et ce qui est encore pire, les droits de la propriété seront tellement compromis par ces révolutions, qu'il n'y aura plus de rempart contre l'invasion du communisme.

Mais si, d'un côté, le simple quaker inspire une telle haine et une telle crainte à quelques-uns, le pays le salue avec empressement comme un soutien pour M. Gladstone dans l'exécution de son beau projet pour l'abolition de l'Eglise nationale en Irlande, et comme un de ces politiques réformateurs dont le pays a grand besoin en ce moment pour diminuer, sinon réparer entièrement ses torts envers l'île d'Erin et pour en guérir les misères. Lord Derby avait dit, il y a quelque temps, que si jamais Bright devenait membre du gouvernement, la reine ne le recevrait pas, ou qu'elle ne lui ferait qu'un accueil purement d'étiquette. Heureusement pour Bright et pour le pays, la reine lui a fait l'accueil le plus cordial. Elle l'a même dispensé de la cérémonie de la génuflexion devant elle et du baisemain, cérémonial auquel, en sa qualité de quaker, des motifs de conscience l'empêchaient de se soumettre. Il a dit lui-même au maître des cérémonies au moment où il allait entrer dans la salle du trône: « Je ne me prosterne que devant Dieu. » Et lorsque les portes se sont ouvertes, on vit la reine venir au-devant de M. Bright, lui tendre ses deux mains et lui exprimer le plaisir qu'elle éprouvait à le voir et à l'accepter comme un des membres de son gouvernement.

Mais si le personnel de la Chambre des communes n'est pas beaucoup changé, il est bien évident qu'un esprit plus large et plus indépendant que celui qui a régné précédemment dans cette assemblée, la dirigera à l'avenir dans la discussion des affaires du Royaume-Uni, même dans la politique extérieure. On a déjà pu le constater dans les débats auxquels ont donné lieu des mesures importantes ayant pour but l'extension de l'égalité religieuse, et dont je voudrais parler si le temps et l'espace me le permettaient. Mais c'est dans la discussion mémorable qui vient d'avoir lieu sur l'église irlandaise que cet esprit de largeur s'est fait jour avec éclat. Les discours des orateurs libéraux ont démontré que l'on commence à sentir l'urgence de la question religieuse et qu'on désire la discuter sans passion, d'une manière raisonnable et intelligente. De plus la majorité de 110 voix en faveur de la seconde *lecture* du bill de M. Gladstone sur la suppression de l'église anglicane en Irlande comme établissement national, est la preuve la plus éclatante que la voix du peuple ne s'est pas fait entendre en vain dans les dernières élections. Il est bien encourageant pour les non-conformistes de voir qu'après bien des années de labeurs, de conflits et de souffrances même, leur grand principe que le magistrat civil n'a pas à se mêler des affaires religieuses, excepté dans le cas où les doctrines ou le culte seraient en contradiction flagrante avec les lois de la moralité et de l'ordre social; il est encourageant, dis-je, de voir que ce principe commence à attirer l'attention des hommes politiques les plus éminents. Il est à croire que le jour n'est pas très éloigné où la nécessité d'une séparation complète entre l'Eglise et l'Etat sera la conviction arrêtée de tous les esprits éclairés parmi nous. Si quelques-uns paraissent hésiter, s'arrêtent et même reculent, on les verra plus tard s'avancer d'un pas ferme, malgré tous les intérêts de famille et tous les attraits et le prestige d'un culte ancien, vénérable, et qui plus est, *fashionable*. M. Gladstone lui-même, je n'en doute pas, adoptera la maxime de Cavour: *L'Eglise libre dans l'Etat libre.*

Pour le moment il s'occupe de la manière la plus sérieuse et la plus sage de la dissolution de l'église irlandaise. Le *bill* proposant les changements à introduire dans ce compartiment de l'Eglise anglicane a été salué comme une mesure équitable et pratique, non-seulement par la majeure partie de la Chambre des communes, mais aussi par tout le parti libéral dans les trois sections du Royaume-Uni. Le parti conservateur même a été frappé d'admiration par la manière habile avec laquelle M. Gladstone a résolu la foule de questions difficiles et délicates qui ont dû se présenter à lui. Le clergé, qui, à quelques exceptions près, persiste à croire que M. Gladstone est un jésuite déguisé et l'ennemi déclaré du protestantisme, a été désappointé, il me semble, en voyant qu'il a su éviter tant de piéges où l'on s'attendait à le voir tomber. Je sais que le *Chrétien évangélique* n'est pas un journal politique; mais cette question irlandaise est tellement liée à la question religieuse en général et à celle de l'égalité religieuse, que je me sens autorisé à faire part à mes lecteurs des détails principaux de ce bill, ainsi que de quelques-uns des incidents du grand tournoi parlementaire qui a suivi sa présentation. La Chambre ayant accepté le principe du bill, en va discuter bientôt les nombreux détails. Il est probable que quelques articles seront modifiés, mais, à part cela, il est presque certain que le bill sera renvoyé tel quel à la Chambre des lords.

Le bill statue que, à dater du 1er janvier 1871, l'église irlandaise cesse d'être une église établie, c'est-à-dire que l'Etat cesse d'être le patron de cette église. Les cours ecclésiastiques seront abolies, les lois ecclésiastiques n'auront plus de valeur, les corporations ecclésiastiques seront dissoutes, et les évêques ne siégeront plus dans la Chambre des lords. Jusqu'à présent un certain nombre d'évêques irlandais ont joui de ce privilége.

Quant aux fonds dont elle dispose, l'église cessera de les posséder dès le moment où le bill aura reçu la sanction royale, et une commission sera nommée pour s'en occuper.

On croit, — peut-être devrais-je dire: on espère, — qu'aussitôt le décret d'abolition signé, les évêques, le clergé et les notables se rassembleront pour réorganiser l'église et pourvoir à son gouvernement. En ce cas, la commission royale transmettra immédiatement à cette église libre les fonds particuliers qui, depuis un certain nombre d'années, ont été donnés ou légués à l'église irlandaise. M. Gladstone dit que la valeur de ces fonds monte à la somme de L. 500 000 (12 500 000 fr.). D'un autre côté, la fortune publique, officielle, de l'église s'élève à la somme de Liv. 15 500 000 (387 500 000 fr.), dont M. Gladstone propose d'affecter à peu près la moitié, ou L. 8 000 000, en dédommagements aux évêques, au clergé et à quelques autres personnes officiellement attachées à l'église, pour la perte de leurs bénéfices, au collége catholique de Maynooth, dont la subvention annuelle sera supprimée, et aux presbytériens, qui ne recevront plus le *regium donum*.

Il resterait ainsi une somme de L. 7 millions 500 000 (187 500 000), que M. G. propose d'affecter à des établissements publics de charité, à des hôpitaux, à l'entretien d'asiles pour les aliénés, les sourds-muets et les aveugles, à des écoles de gardes-malades, etc. Par ce moyen, le *county-cess*, taxe levée sur les petits fermiers, sera ou aboli ou considérablement diminué. C'est cette partie du bill qui a excité le plus de surprise. Le parti conservateur croyait que sur cette question de l'emploi des fonds tombés aux mains de l'Etat, celui-ci après avoir dédommagé tous ceux qui en étaient en quelque sorte les bénéficiaires, ne tarderait pas à succomber à la tentation d'en détourner quelque partie. Il est heureux qu'on ait pu découvrir un moyen d'affecter tous ces biens à un emploi contre lequel personne ne peut avec raison s'élever. Le bill entier est une preuve du tact, du bon sens, de l'habileté administrative de M. Gladstone; mais ce sont surtout ces derniers articles qui ont été envisagés par la grande majorité du pays, comme faisant de cet acte législatif une œuvre de main de maître.

Je dois ajouter que les édifices du culte, seront donnés à la nouvelle église, que l'Etat s'engagera à maintenir douze grandes églises ou cathédrales, comme monuments

nationaux. Les détails innombrables du bill donnent lieu à beaucoup de discussions et en particulier celui qui se rapporte à Maynooth, mais on espère que le bill sera renvoyé avant la fin de la session à la Chambre des pairs. Est-ce que cette Chambre osera le rejeter et se mettre ainsi en opposition directe avec la volonté bien arrêtée de la majorité de la nation? C'est là la question que tout le monde se pose. On dit que les évêques s'abstiendront de voter là-dessus, et qu'ainsi le bill passera. Il est assurément de l'intérêt de la Chambre des lords d'accepter sans trop de résistance un plan si juste et si modéré. Rejeter le bill, ce serait mettre en péril sa propre position comme Chambre et empirer l'état de l'Eglise irlandaise qui depuis longtemps est vouée à l'abolition.

Il m'est impossible de donner une idée complète du débat sur cette question, lequel a duré quatre jours; mais je tiens à dire que le principe même des églises d'Etat a été discuté comme il ne l'avait jamais été auparavant dans notre Parlement, et que le système volontaire, le principe des églises libres, a trouvé des avocats éloquents, parmi lesquels la première place appartient à M. Bright. Le Dr Ball, le représentant de l'université de Dublin, s'étant attaqué à ce système, M. Bright lui a répondu en citant l'Eglise libre d'Ecosse. Entre autres choses, il a dit que depuis que les 500 pasteurs ont quitté, il y a 25 ans, l'Eglise établie en Ecosse, l'Eglise libre a contribué pour une somme de plus L.8 000000 (200000000 fr.) à l'entretien de ses pasteurs et de ses institutions. M. H. Richard, autrefois pasteur congrégationaliste et depuis bien des années le secrétaire dévoué de la *Pence Society*, a pris la parole pour la première fois dans le courant de ce débat. Il a cité le cas des pauvres non-conformistes du pays de Galles, où il a été élu membre du parlement; il a pu constater que depuis 1851, ils avaient fait bâtir 630 chapelles nouvelles avec des places pour 296 000 personnes, et qu'ils avaient dépensé de la sorte Liv. 802 000 (20 050 000 fr.). Est-ce que les riches protestants irlandais ne pourraient pas faire de même?

Le *Record* a avancé des arguments dont les amis de l'Eglise nationale se sont servis en sa faveur. Quelques orateurs anglicans ont plaidé pour les églises établies en alléguant qu'elles sont utiles pour restreindre les excès du zèle religieux, et M. Disraéli est allé jusqu'à dire que leur grande utilité c'est de servir de refuge à ceux qui sont mécontents des diverses sectes. Il est certain, d'après l'aveu même de ses amis, que la cause des églises nationales a été plaidée d'une manière très faible par les orateurs opposés à M. Gladstone. Et en effet le système des églises d'état devient tous les jours tellement difficile à soutenir, que bien des voix s'élèvent pour demander la délivrance de l'Eglise. Le *Church News* dit que beaucoup de personnes en Angleterre seraient bien aises d'échanger leur perspective ecclésiastique contre celle qui va s'ouvrir devant l'église irlandaise. « Le *Pall-Mall Gazette*, journal politique pas trop bien disposé pour la religion, dit que la raison pour laquelle le système volontaire fait des progrès, c'est que la foi aux systèmes théologiques en général s'en va, et qu'en conséquence on ne veut plus accorder une autorité et une dignité prééminente aux avocats d'un système quelconque. » Ces paroles méritent d'être remarquées, car elles expriment, on ne peut pas en douter, l'opinion d'un nombre croissant d'hommes politiques qui se rattachent pour le moment à l'Eglise anglicane parce qu'elle est respectable et qu'elle est patronée par l'Etat, mais qui n'ont aucune confiance en sa valeur ou sa vérité.

Il est évident, si l'on considère bien la portée de cette grande discussion, que nous sommes à la veille de changements radicaux dans les rapports entre l'Etat et les églises. Le principe sur lequel l'Eglise anglicane repose semble être déjà abandonné. C'est là un grand pas en avant. Aussitôt qu'on cessera de croire qu'en séparant l'Eglise de l'Etat on détruit le caractère chrétien de la nation, on verra bien des personnes se ranger du côté des églises libres. La confusion d'idées qui a régné sur ce sujet a empêché beaucoup de personnes d'examiner la question de l'égalité religieuse. Mais aujourd'hui la vérité se propage, et je crois que les paroles suivantes de M. Gladstone prononcées vers la fin de son dernier

discours sont prophétiques à l'égard de toutes les églises nationales. « Comme l'horloge avance rapidement vers l'aurore (on discutait après minuit), ainsi s'écoulent les années, les mois et les jours réservés à l'Eglise établie en Irlande. » Et plus loin : « Cette controverse se hâte vers sa fin. »

Le 8 avril un grand *meeting* doit avoir lieu à Dublin au sujet de l'Eglise. Ce sera une assemblée représentative, composée des délégués des synodes provinciaux. On croit qu'il y aura environ 500 délégués dont la moitié seront *laïques*. Il est à craindre qu'au lieu de se dévouer à la tâche de poser les fondements d'une grande église libre, ils ne se contentent de protester d'une manière violente, c'est-à-dire irlandaise, contre l'*inévitable*. C'est là ce que font les synodes provinciaux en ce moment.

L'évêque d'Oxford semble désirer que la discussion sur l'Eglise irlandaise se termine au plus tôt. Il craint l'effet de débats tels que celui qui vient d'avoir lieu dans la Chambre des communes, lequel a roulé sur le nationalisme et l'utilité de l'union de l'Eglise avec l'Etat. Qu'il est sage! Il a grand'peur de discours comme celui que lord Monk a prononcé en réponse au discours de la reine lors de l'ouverture du Parlement. En sa qualité de ci-devant gouverneur du Canada, lord Monk pouvait parler de l'effet heureux qu'a exercé sur l'Eglise anglicane, dans cette partie de l'empire britannique, l'indépendance absolue dont elle jouit depuis qu'elle n'est plus une église d'Etat. Il a dit aussi qu'il pressent un bel avenir pour l'Eglise anglicane en Irlande, lorsque, délivrée de sa fausse position vis-à-vis de la majorité de la nation et de l'opprobre de l'injustice qui s'y rattache à présent, et remplie d'ardeur par la conscience qu'elle aura d'avoir à se maintenir elle-même, elle pourra présenter au peuple sa pure doctrine, sa vie dévouée (*pious practices*) et ses rites vénérés.

L'étendue de ma lettre ne me permet pas de parler aujourd'hui de plusieurs *bills* concernant les droits des dissidents.

Je terminerai en disant que la loi contre les ritualistes est impuissante à les empêcher de prêcher leurs opinions romanistes et de célébrer le culte avec une foule de cérémonies que l'on est tenté d'appeler puériles. Le dimanche de Pâques, leurs églises étaient remplies de fleurs, les robes des officiants étaient magnifiques, et un grand nombre de cierges brillaient sur l'autel. Dans la paroisse de *Saint-Georges in the East* à Londres, une longue procession a traversé les rues en faisant *les stations pénibles du chemin de la croix*. La cérémonie a duré 3 ou 4 heures, car à chaque station on faisait des allocutions. La population ignorante et dégradée de ce quartier a regardé l'affaire tout tranquillement, même avec un certain recueillement. En présence de ces excès ritualistes, peut-on s'étonner d'apprendre que plus de 2000 personnes ont quitté pendant l'année 1868 l'Eglise anglicane pour entrer dans l'Eglise romaine.

R. S ASHTON.

Etats-Unis.

Nous voici en retard avec les Etats-Unis, sans que ce soit entièrement notre faute. Ce pays, qui a eu le privilége d'attirer la vive attention du public pendant huit années consécutives, rentre toujours plus dans cette heureuse condition où on fait peu parler de soi.

C'est peut-être le moment de rappeler une dernière fois les grandes leçons que le Nouveau-Monde a données à l'ancien, au risque de ne pas le rendre plus sage. Une revue française les résumait dernièrement en ces termes :

« Depuis huit ans cette courageuse nation, éprouvée par toutes les misères d'une guerre civile épouvantable, et par toutes les difficultés d'une transformation plus pénible encore que la guerre, n'a montré aucune hésitation dans ses desseins, aucune lassitude dans sa volonté, aucune défaillance dans sa foi. La révolution qu'elle a accomplie est la seule dont on puisse dire qu'elle n'a jamais renié ses propres maximes et qu'elle ne s'est pas perdue par ses excès. Les plaintes, les désordres, les flux et les reflux des agitations populaires en ont souvent troublé la surface, mais sans jamais en arrêter le cours. Les accidents n'y ont eu aucune part. On eût dit un de ces courants sous-marins que ne retardent même pas les tempêtes. Cette démocratie

licencieuse et tumultueuse a montré une persévérance, une régularité dans l'effort, une énergie morale inébranlable dont aucun obstacle n'a triomphé. »

Le grave conflit entre le président et le congrès n'a pas été la moindre des épreuves. Que de fois les publicistes européens, jugeant de l'Amérique par ce qui se passe chez nous, n'ont-ils pas annoncé que, de part ou d'autre, on tomberait dans quelque illégalité flagrante! Mais la patience a égalé la fermeté inébranlable avec laquelle on poursuivait son dessein. Tout s'est dénoué légalement et pacifiquement. On prétendait que la lutte allait recommencer entre le nouveau président et le nouveau congrès; mais jusqu'à présent rien n'indique la réalisation de ces prévisions. Grant, dont l'élection avait été plutôt subie que cordialement acceptée par les radicaux d'entre les républicains, a eu le bon esprit de s'assurer le concours de plusieurs hommes appartenant à cette fraction du parti. Tout porte à croire que sous l'administration pacifique et sage de ce général, les Etats-Unis pourront réparer promptement leurs pertes et voir renaître la prospérité inouïe qui, avant la guerre, en faisait un objet d'envie pour le monde entier.

Le dernier congrès, avant de se séparer, a mis fin à une inconséquence qui aurait pu compromettre l'honneur du Nord. On sait que plusieurs Etats, après avoir imposé au Sud le suffrage universel des nègres, s'étaient refusés à l'accorder chez eux. Les ardents du parti républicain demandèrent, lorsqu'il fallut choisir un président à la fin de l'été dernier, que cet article figurât dans le programme électoral. Les hommes prudents s'y opposèrent avec succès, de peur de compromettre l'élection de Grant. Mais la victoire a été si décisive qu'on s'est hâté d'accomplir cette dernière réforme. Les deux branches du congrès viennent de rédiger un amendement à la constitution, en vertu duquel les nègres jouiront des droits électoraux dans *toutes les parties de l'Union*. Ce dernier progrès couronne dignement l'œuvre de l'abolition. On voit qu'après tout il ne s'est pas trop fait attendre. Les choses ont marché aussi vite qu'on pouvait l'espérer dans ce Nouveau-Monde où règnent la vapeur et le télégraphe.

Il est bien vrai que la ratification d'une majorité des Etats est indispensable pour que cet amendement obtienne force de loi, et il est probable qu'elle se fera un peu attendre. Toutefois le résultat final paraît assuré. Les hommes éclairés, les chefs de file sont convaincus de l'opportunité de la mesure; il ne s'agit que de ménager l'opinion publique, en ne brusquant pas trop ouvertement les préjugés du peuple, c'est-à-dire du souverain.

Ce besoin excessif de ménager l'opinion publique a même, à la onzième heure, fait fléchir le congrès sur un point qui a bien son importance. L'amendement primitif, déjà voté par une des chambres, portait qu'il était interdit de refuser, pour cause de couleur, le droit de voter ou de remplir des *fonctions publiques*. Cette dernière clause a dû être sacrifiée pour amener l'accord final des deux branches du congrès. Les Etats qui interdiront aux nègres l'accès des fonctions publiques n'auront donc pas la main forcée par le pouvoir fédéral. C'est là une dernière consolation qu'on n'a pas eu le courage de refuser aux vaincus de ces dernières années. Mais les mœurs pourraient bien devancer les lois. On a déjà tant fait pour les nègres qu'il semble bien difficile de leur fermer l'accès aux fonctions publiques dès qu'ils se montreront réellement dignes de les remplir.

A en juger par certains renseignements, ce moment ne serait pas éloigné. Un voyageur qui a parcouru le Sud a rapporté les meilleurs témoignages sur le compte des nègres. D'après l'avis d'un homme intelligent, parmi eux les choses iraient beaucoup mieux qu'il n'avait osé l'espérer. Les ouvriers laborieux ont le dessus et ils mettent hors la loi les paresseux et les pillards. C'est surtout dans la Caroline du nord que la condition des affranchis est prospère. Le gouverneur de l'Etat se déclare satisfait de la marche actuelle des choses, tout en espérant mieux encore pour l'avenir. L'agriculture et l'industrie, qui devaient être ruinées par suite de l'abolition, entrent dans une phase de prospérité que rien ne pourra compromettre. Dans la Caroline du sud, le travail des nègres a

produit pendant l'année dernière 250 000 balles de coton, c'est-à-dire seulement 50 000 de moins que la plus belle récolte qu'on ait jamais faite dans cet Etat. Quant au résultat financier, il n'avait jamais été aussi beau, grâce au prix élevé du précieux textile. Le gouverneur estime le revenu de la récolte du coton et du riz pour l'année dernière à la somme de trois millions de dollars (quinze millions de francs). Peu à peu les nègres achètent des propriétés et se transforment ainsi en citoyens paisibles. Ajoutons que si l'on s'est montré injuste à leur égard sur un point important, il ne manque pas d'esprits entreprenants pour demander de nouvelles réformes. Si le nouveau président avait le courage d'appeler des nègres à des fonctions fédérales, cet exemple venant de haut ne manquerait pas d'imprimer une vive impulsion à l'opinion publique. Quoiqu'il en soit, avant que l'égalité politique fût votée, les impatients réclamaient déjà l'égalité sociale au nom de la morale et de la religion. Tout porte à croire que les partis politiques se montreront assez accommodants à l'avenir. Comme les nègres disposent de bon nombre de votes électoraux, on ne sera pas moins zélé à cultiver leur amitié que celle de leurs rivaux, les Irlandais.

Un journal va même plus loin. Il demande la fusion des deux races par le mariage, ou, comme on dit de l'autre côté de l'Atlantique, l'*amalgamation*. Cette fusion, en déracinant tous les préjugés de couleur, rendrait les plus grands services sous le rapport physiologique. On affirme qu'elle est fondée dans cette loi générale qui veut que chacun se complète en cherchant son contraire. Non-seulement les nègres auront leur Hélène, mais elle fera, avant peu, l'admiration des blancs. Les Salomons du Sud ne tarderont pas à répéter les paroles du *Cantique des cantiques*. Les faits, ajoute-t-on, parlent assez haut à l'appui de notre thèse. Desdémone et Othello n'étaient-ils pas fortement épris l'un de l'autre, malgré la différence de la couleur? Ne voyons-nous pas déjà nos jeunes é égantes recourir à la frisure pour donner à leurs cheveux cet apprêt que ceux des négresses possèdent naturellement? Que voulez-vous! ces futilités de la mode sont précieuses dans les mains de Dieu pour nous guérir du préjugé de la couleur.

Au surplus, à quoi bon raisonner? Les unions de ce genre existent déjà en assez grand nombre. Ceux qui en connaissent, affirment qu'elles ne sont pas moins heureuses que d'autres, et qu'on ne parle pas d'incompatibilité d'humeur plus souvent qu'ailleurs.

Voilà où l'on en est. S'il y a encore un progrès à accomplir, il ne peut s'effectuer que dans cette direction. Les personnes compétentes assurent que cette amalgamation rendrait un grand service à la race anglo-saxonne. Le climat de l'Amérique, le genre de vie qu'elle y mène paraissent avoir provoqué un certain affaiblissement chez ces hommes ardents, occupés à faire la conquête de ce vaste continent. Un appoint de sang noir viendrait heureusement contrebalancer ces influences, en même temps qu'il doterait les blancs de plusieurs qualités précieuses qui leur font défaut.

Ainsi naîtrait une fusion des Africains et des Américains qui permettrait de disputer avec succès les Etats-Unis aux Asiatiques en train de s'établir en grand nombre au delà des montagnes Rocheuses. L'encombrement de la Chine et l'attrait des salaires élevés qu'offre la Californie ont déjà déterminé un fort mouvement d'émigration. Les vaisseaux à voile ne suffisent plus pour traverser le Pacifique; il s'établit des lignes régulières de *steamers*. La Californie compte déjà 75 000 Chinois, qui apportent leur religion, leurs mœurs, et entreront avant peu en pleine et entière jouissance de tous les droits de citoyens. Le public religieux, préoccupé de ce fait, qui pourrait avoir les plus graves conséquences pour cette portion des Etats-Unis, s'est déjà mis vigoureusement à l'œuvre. Les méthodistes ont pris les devants en établissant des écoles du dimanche pour les enfants chinois dans toutes leurs églises, à St.-Francisco. L'entreprise poursuivie avec beaucoup d'enthousiasme paraît promettre d'heureux résultats. Au bout d'un mois on comptait déjà environ 500 enfants, et leur nombre va en augmentant de semaine en semaine. Des écoles du même genre sont ouvertes dans plusieurs villes importantes. D'autres dénominations évangéli-

ques ont pris des mesures pour marcher sur les traces des méthodistes. L'œuvre est sous la direction d'un missionnaire qui a déjà passé dix ans en Chine.

C'est ainsi que les Américains des Etats-Unis, fidèles à toutes leurs traditions, ne manquent jamais de recourir aux moyens religieux pour parer à tous les dangers qui menacent l'avenir de leur civilisation. Aussi tout autorise à penser que la question religieuse qui, comme chacun sait, a joué un rôle décisif dans les événements de ces dix dernières années, acquerra de jour en jour une importance plus grande. Tous ceux qui connaissent les Etats-Unis se disent que leur avenir dépendra du rôle plus ou moins prépondérant que le christianisme continuera à jouer.

Ce fait donne une importance incontestable aux mouvements dans le sein des églises qui semblent vouloir se modifier en vue d'éventualités nouvelles.

Le besoin de rapprochement entre les presbytériens des deux écoles, sans avoir diminué, a rencontré des difficultés qui pourraient bien retarder la fusion, et, en tout cas, amener quelques évolutions importantes. Dans les deux camps, les partis extrêmes n'accepteront pas le compromis de bonne grâce. Les plus avancés d'entre les presbytériens de la nouvelle école, surtout dans l'ouest, paraissent vouloir se joindre aux congrégationalistes, qui représentent l'indépendance puritaine convenant tout particulièrement aux allures et à l'esprit d'un peuple habitué à faire ses affaires lui-même, dans tous les domaines. Les plus conservateurs d'entre les presbytériens de l'ancienne école se joindraient, dit-on, à l'église réformée hollandaise. Celle-ci a encore conservé la liturgie, la robe noire et le rabat qui, en Amérique, ne se trouvent que chez les épiscopaux. Il est vrai que jusqu'à présent cette église n'a pas franchi les limites de l'état de New-York, fondé par des Hollandais. Mais en vue de l'avenir qui semble lui être réservé, elle a dernièrement fait subir quelques modifications à son nom pour faire oublier son origine européenne et devenir plus franchement américaine.

L'Eglise épiscopale des Etats-Unis éprouve le contre-coup des agitations de l'Eglise anglicane. Tout semble indiquer que les ritualistes ne sont pas moins puissants en Amérique que dans la Grande-Bretagne. Une convention tenue vers la fin de l'automne à New-York ne laisse plus aucun doute. Elle a repoussé toutes les propositions demandant l'abolition du règlement en vertu duquel on avait censuré des pasteurs ayant prêché dans des églises non épiscopales. On n'a pas rejeté avec moins d'ensemble toutes les mesures destinées à apporter quelques restrictions aux entreprises des ritualistes. Les membres appartenant au parti évangélique ont été traités sans le moindre ménagement : l'esprit de Rome paraît devoir l'emporter.

On se demande ce que feront les hommes évangéliques assez nombreux qui jusqu'à présent ont protesté en vain contre toutes les innovations renouvelées du papisme. Trois voies paraissent ouvertes devant eux. Ils peuvent rester dans le sein de leur église, à condition de s'armer de résignation et de patience ; non-seulement on n'aura pas égard à leurs protestations, mais ils seront traités sans le moindre ménagement. Ils doivent accepter toutes les conséquences du mal sans pouvoir y apporter le moindre remède ; il faut qu'ils entendent la majorité traiter toutes les églises protestantes comme des sectes et leurs pasteurs comme des intrus, tandis qu'elle fraternise avec Rome et lui fait les emprunts les plus caractéristiques.

Dans le cas où les membres du parti évangélique ne pourraient renoncer à exercer la moindre influence dans le sein de leur dénomination, ils pourraient en sortir pour se joindre, suivant leurs affinités, aux autres églises évangéliques qui seraient très heureuses de les accueillir. Mais les habitudes prises, les goûts, rendent cette solution peu probable. Les ministres épiscopaux sentent qu'ils ne se trouveraient jamais parfaitement à l'aise parmi les presbytériens ou les congrégationalistes.

Reste la troisième alternative. Il faudrait sortir en corps de l'établissement épiscopal rongé par le ritualisme et fonder une nouvelle église épiscopale évangélique. On pense qu'un nombreux public religieux, attaché à la fois à la liturgie et à l'Evangile, se rangerait autour des épiscopaux dissi-

dents et que bientôt ils se trouveraient à la tête d'une dénomination qui aurait un bel avenir. Bien que cette solution fût de nature à nuire aux églises déjà existantes, en diminuant le nombre de leurs prosélytes, on paraît croire qu'elle serait la plus favorable aux progrès de la cause évangélique dans les Etats-Unis.

Mais ici se présente une difficulté qui menace d'être insurmontable. Il faut savoir que, pour si évangélique que soit d'ailleurs un épiscopal, il est fermement attaché à la succession apostolique. Vous ne lui ôterez pas de l'esprit que ses ministres d'aujourd'hui sont les successeurs directs et seuls légitimes des apôtres, grâce à une suite de consécrations toujours authentiques, qui ont eu lieu de génération en génération. L'historien Macaulay, qui s'y entend, a eu beau dire qu'il serait impossible de suivre une chaîne non interrompue de consécrations authentiques de nos jours jusqu'à la Réformation; on prétend remonter jusqu'aux premières années du christianisme. Et qui plus est, on maintient qu'il ne peut exister de vraie église sans évêque. Or voici la grosse difficulté. Il ne se trouverait pas dans tous les Etats-Unis trois évêques disposés à se mettre à la tête d'un mouvement épiscopal dissident et à conserver ainsi à cette église son caractère apostolique, en transmettant la succession à de nouveaux pasteurs qu'ils consacreraient. Le mal est donc grand; il est probable qu'il sera sans remède: la forme emportera le fond. Au lieu d'une crise salutaire qui pourrait sauver le malade, on aura la continuation du *statu quo*. L'église épiscopale court le danger de perdre toujours plus son caractère évangélique pour devenir l'asile de l'aristocratie et du beau monde dans un pays où la religion est trop bien portée pour qu'on ait l'air de vouloir s'en passer.

Loin de mettre un terme aux luttes intestines, cette solution menace de les perpétuer et de les rendre plus passionnées. Dans quelques diocèses où le parti évangélique dispose de la majorité, on paraît résolu à aller de l'avant. Ainsi dès que quelques pasteurs ont été censurés officiellement pour avoir prêché dans des chaires presbytériennes ou méthodistes, d'autres épiscopaux, ne tenant nul compte de cette décision, ont prêché dans ces mêmes chaires. Un évêque nouvellement élu s'est même prononcé énergiquement contre les ritualistes dans son sermon d'installation. « L'Eglise, a-t-il dit, n'a pas besoin d'idolâtres des symboles sacramentels, ni d'hommes du moyen âge égarés dans le dix-neuvième siècle, prêts à déclarer que tout le christianisme occidental est en état de chute, sauf le papisme. » Et voilà comment cette fameuse succession apostolique, dont on fait tant de cas, réussit à sauvegarder l'unité! Cet état de choses menace de se prolonger jusqu'à ce que les ritualistes, non contents d'avoir paralysé leurs antagonistes, se croient assez forts pour les expulser.

Il est assez curieux de voir l'accueil que Rome fait à toutes ces avances. Les ritualistes ont beau déclarer qu'ils sont la seule vraie église avec les grecs et les papistes; ceux-ci entendent autrement les choses. Pie IX a bien invité les évêques d'Orient au futur concile, mais il a dédaigneusement classé les anglicans parmi les pauvres sectes protestantes, dont ils font eux-mêmes si peu de cas. Les journaux ritualistes ont eu beau réclamer, les rieurs n'ont pas été de leur côté.

On comprend qu'une église qui est dans la fausse position des épiscopaux, ne doit pas être très propre à ce prosélytisme agressif et constant qui est la principale ressource pour maintenir les églises évangéliques d'Amérique.

Pour hâter cette œuvre importante entre toutes, l'évangélisation du pays, quelques personnes se sont avisées d'un procédé qui ne manque pas d'originalité, du moins, de l'autre côté de l'Atlantique. On est quelquefois fatigué d'entendre répéter que les Américains sont en voie de nous devancer à tous égards. Aussi y a-t-il quelque soulagement à voir que les défaillances ne leur sont pas absolument étrangères. Et puis, quand ils font tant que de reculer, ils ne s'arrêtent pas à moitié chemin. Il s'agirait, pour le moment, d'effectuer un mouvement en arrière, et cela dans une direction que la force des choses nous oblige tous les jours à abandonner. On ne s'en douterait guère, mais enfin tout le monde ne sera pas fâché de l'apprendre, quelques rares Américains, connaissant moins l'histoire que leur Bible, soupirent après quelque chose comme l'Etat chrétien. Il s'agi-

rait même d'adresser au congrès une pétition dans ce sens.

Rappelons que la constitution des Etats-Unis ne fait aucune mention de Dieu. La seule allusion à Jésus-Christ se trouve dans sa date, qui est celle de l'ère vulgaire, *Anno domini.* Sans cela on pourrait croire qu'elle est destinée à une nation en dehors de la chrétienté.

Depuis un certain temps, quelques personnes trouvent cette omission, non-seulement étrange, mais criminelle; elles y voient une profession pratique d'athéisme, et elles proposent un amendement à la constitution. L'origine divine du gouvernement civil serait reconnue. L'Etat serait proclamé personne morale appelée à adorer Dieu comme la famille. On ajouterait que Dieu s'est manifesté par Jésus-Christ auquel il a donné le gouvernement des nations; que la Bible est l'autorité suprême en religion et que toutes les constitutions doivent être d'accord avec elle, dans leurs principes moraux.

Grâce à ces adjonctions, la théocratie dont nous voyons l'agonie dans nos contrées, irait refleurir, non point dans le pays des mormons, mais à Washington même, où jusqu'à présent elle n'a pas pris pied.

Rien n'indique que cette tentative d'innovation doive aboutir. Ses avocats ont beau se faire petits en disant qu'elle n'entraînerait aucun *test* religieux pour l'admission aux fonctions publiques; qu'elle ne tendrait nullement à ramener l'union de l'Eglise et de l'Etat. La répulsion est générale et profonde. Les hommes qui professent le christianisme le plus décidé ne sont pas les moins zélés à repousser cette idée. A la vérité, on ne serait pas fâché que les fondateurs de la république eussent fait mention du nom de Dieu dans la constitution, mais l'omission est aujourd'hui irréparable. On ne peut songer à braver les clameurs qui s'élèveraient contre toute tentative d'unir l'Eglise et l'Etat, et de porter atteinte à la liberté religieuse la plus absolue. Il faut se garder de favoriser un mouvement qui, bien loin d'aboutir, ne manquerait pas de provoquer une réaction contre le christianisme et l'Eglise.

Est-ce à dire qu'on ait le droit de flétrir les Américains du nom de peuple d'athées? Nullement! mais il n'appartient pas à la loi de rendre une nation religieuse; on ne saurait décréter les convictions, ni imposer les vérités morales. Un pareil amendement constitutionnel ne changerait pas un seul cœur; et qui pourrait croire qu'on se concilierait la faveur divine par de pareilles formalités? L'Eglise peut s'humilier à la pensée que les grandes vérités évangéliques ne sont pas des lois nationales. Mais il est un moyen préférable à l'agitation politique pour leur assurer la prépondérance. La bonne manière de confesser Jésus-Christ, c'est de faire pénétrer ses principes et son esprit dans notre vie de tous les jours. En attendant, gardons-nous bien de couronner d'une coupole sacrée un édifice composé de matériaux mal liés entre eux. Essayons de rendre tout le peuple chrétien; ce sera plus pratique que de se borner à graver le nom de Dieu, serait-ce même sur le dôme du Capitole, à Washington. Les Américains sont toujours les mêmes: en religion comme en tout le reste, ils savent sacrifier l'apparence à la réalité. Voici un nouvel exemple de ce que nous avançons.

On sait que cette absence de toute reconnaissance du christianisme par la constitution fédérale et celles des divers Etats, a imprimé un caractère particulier aux écoles primaires soutenues par les communes. La religion en est officiellement exclue, bien qu'en réalité son influence soit plus générale et plus profonde que dans maint pays où la place d'honneur lui est réservée, dans le programme. Les écoles sont censées ne donner que l'instruction séculière, tandis qu'il appartient à l'Eglise d'instruire dans la religion les enfants de ses ressortissants.

Les catholiques n'ont cessé de protester contre ce mode de faire; ils soutiennent que pour être efficace, l'instruction religieuse doit se mêler à tout. Quelques protestants partagent la même manière de voir. Mais comme, sous peine de mécontenter tout le monde, les écoles de l'Etat ne sauraient revêtir un caractère religieux, la position devient difficile. Les catholiques vont jusqu'à protester contre la simple lecture de la Bible, sans aucune explication, qui se fait dans les écoles de certains Etats. Ils demandent, d'accord avec quelques rares

protestants, que l'Eglise ait ses écoles à elle. Mais ici la difficulté redouble. Il faut savoir, en effet, qu'aux Etats-Unis, le budget des dépenses pour les écoles est illimité ; on lève chaque année un impôt spécial, suivant les besoins, exactement comme ailleurs pour le Chassepot et autres engins. Or, comment songer à répartir équitablement entre les diverses sectes le produit de cet impôt suivant le nombre et la fortune de leurs membres ? La chose serait praticable qu'il est fort douteux que l'Etat consentît à lever de l'argent pour en laisser l'emploi aux sectes diverses. Il est donc probable que le régime actuel, en possession de l'approbation méritée de l'immense majorité de la population, résistera aux attaques dont il est l'objet. Plus la grande république s'étendra, plus elle éprouvera le besoin de donner une éducation séculière aux enfants. On parle même, pour enlevér tout prétexte aux objections des catholiques, de supprimer la lecture de la Bible.

Aussi longtemps que le pays demeure en fait religieux, ce régime répond à tous les besoins. Il ne deviendrait dangereux que si un esprit hostile au christianisme s'introduisait dans les écoles publiques. Pour prévenir ce danger, les églises diverses n'ont qu'un seul moyen : conserver à l'Evangile par leurs efforts incessants, l'influence prépondérante qu'il n'a cessé d'exercer, dès le début, sur la civilisation du Nouveau-Monde.

Mais il existe un danger plus grand. Il n'est pas rare d'entendre déplorer les fâcheuses conséquences qui résulteraient de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise se trouverait, dit-on, tellement affaiblie par cette révolution, que la société risquerait de lui échapper pour retomber dans le paganisme. Il en est tout autrement en Amérique. Le régime de la séparation a si bien profité à l'Eglise que sa prospérité même constitue pour le moment son plus grand péril. De divers côtés on se plaint de l'invasion de la mondanité. Elle se manifeste non-seulement par les extravagances du luxe, qui gagnent les personnes professant le christianisme, mais aussi par l'importance exagérée que les églises mettent à avoir de magnifiques édifices, rivalisant pour l'architecture avec ceux du moyen âge et les laissant de beaucoup en arrière pour ce qui est du comfort. Les méthodistes eux-mêmes se laissent entraîner par le mouvement. Oubliant que leur préoccupation des pauvres et des petits a jusqu'ici fait leur force, ils en viennent à considérer les pierres du temple comme devant jouer un rôle important dans l'édification de l'homme intérieur.

Sans doute, c'est là une conséquence inévitable de la grande prospérité matérielle qui, pour quelques individus, a plutôt été augmentée que diminuée par la guerre. Mais ce qui prouve que la religion est atteinte, c'est que les œuvres vraiment spirituelles (missions intérieures et extérieures) ne se développent pas dans la même proportion que la prospérité matérielle de la nation et des sectes. En Amérique comme ailleurs, l'Eglise sera-t-elle condamnée à mesure qu'elle s'étendra et s'enrichira, à voir diminuer l'intensité de sa vie spirituelle ? Que ceux qui redoutent de la voir réduite à la besace se rassurent. Le danger est ailleurs. Il n'y a pas encore un siècle que les églises en Amérique vivent de ce régime et déjà les funestes effets d'une trop grande prospérité se font sentir. Il est heureux de pouvoir se dire que l'histoire ne se répète pas. Sans cela on pourrait se demander si les églises américaines, affaiblies par trop de bien-être matériel, ne risqueraient pas un jour de céder à une tentation semblable à celle que Constantin mit sur les pas des chrétiens des premiers siècles. Mais les sectes seraient là pour mettre un obstacle invincible à de tels projets, si tant est qu'ils puissent se produire. On a beau vouloir diminuer leur nombre par des fusions, il en restera toujours assez pour que la liberté religieuse s'impose par la force même des choses. On n'aura donc jamais en Amérique quelque chose qui rappelle de près ou de loin l'union de l'Eglise et de l'Etat. Le seul danger, c'est de voir l'Eglise ne plus être à la hauteur de sa mission par suite même de sa trop grande prospérité. N'oublions pas, toutefois, que l'esprit souffle où il veut. Si les grandes églises venaient à s'endormir au sein des richesses, il ne manquerait pas de s'en élever de nouvelles. Grâce à la liberté religieuse la plus complète, l'œuvre constante de la Réformation, pourrait se poursuivre.

On a cru un instant que le public religieux de l'Europe serait appelé avant peu à aller voir de près ces églises et cette civilisation si étranges. L'*Alliance évangélique* devait tenir une assemblée générale à New-York l'automne prochain. Tout était déjà prêt pour une réception digne de la grande république, lorsque le comité américain, cédant aux instances venues d'Europe, a dû, à son grand regret, renvoyer cette réunion à une époque plus éloignée. Le Nouveau-Monde aura donc plus tard cette assemblée qui, autant que la nature du protestantisme le permet, sera le pendant du concile catholique qui doit se réunir à Rome vers la fin de 1869.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Les prophètes des Cévennes.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.

IV

Il est d'abord à remarquer que l'idée du merveilleux, ou plutôt du miraculeux, de l'intervention immédiate du Seigneur était, déjà avant l'apparition du prophétisme, répandue chez les populations persécutées. Plus celles-ci se voyaient en proie à la tyrannie de leurs oppresseurs et sentaient qu'elles n'avaient aucun secours à espérer de la part des hommes, plus aussi leur foi tendait à regarder en haut et à attendre leur délivrance du bras même du Tout-Puissant. On sait combien souvent les malheureux opprimés, privés de la liberté de servir Dieu publiquement selon les usages si chers à leurs cœurs, furent transportés d'admiration et d'une sainte joie, en croyant ouïr dans les airs des voix harmonieuses, plus belles, plus pures que celles des humains, chanter les psaumes dont la mélodie se liait aux plus précieux souvenirs de leur enfance. Des faits nombreux, observés dans des contrées très diverses, attestés par une foule de témoins, même par des adversaires, concouraient par leur répétition, à accroître ce sentiment de l'intervention céleste, et à prédisposer les populations à attendre des dispensations surnaturelles. Aussi lorsque le prophétisme commença, on fut aisément enclin à croire à son caractère divin plutôt qu'à douter de sa réalité et de la légitimité de son origine.

Une autre observation à joindre à la précédente se rapporte au type général du peuple cévenol, tel qu'il ressort de la nature même des prédications et des révélations émanées de la bouche des prophètes de toute condition et de tout âge. Tout y rappelle le ton et l'esprit de l'ancienne dispensation, et l'on retrouve à peine dans quelques-unes des prophéties le caractère vraiment évangélique. En lisant les discours des inspirés tels que les témoins les ont recueillis et rapportés, en considérant les décisions prises par les chefs et les actes qui en sont la suite, on pourrait presque se croire transporté au temps des Juges d'Israël. Des menaces terribles, l'énoncé constant des jugements de Dieu contre les impies, voilà ce qui fait le fond de chacune des révélations sortant de la bouche des prophètes. Toujours le caractère de l'Ancien Testament, tel que le manifestaient dans des circonstances qui n'étaient pas sans analogie, les covenantaires d'Ecosse sous leurs chefs puritains. La couleur évangélique est singulièrement effacée. Doit-on attribuer ce fait à la nature de l'instruction religieuse que ces populations avaient reçue précédemment, ou plutôt à la circonstance que né et développé le plus souvent au sein des horreurs de la guerre, le prophétisme était naturellement poussé à chercher dans les souvenirs des combats d'Israël une justification et un encouragement pour l'ordre

de choses qu'il avait sous les yeux? On pourrait s'attacher à cette dernière hypothèse, quand on voit qu'après la guerre finie, l'esprit prophétique eut bientôt cessé de se répandre et ne se manifesta plus que chez quelques individus isolés, pour s'éteindre enfin tout à fait.

Il serait intéressant de faire ici un certain nombre de rapprochements et de rechercher si, des manifestations analogues prenant naissance au milieu d'un peuple vraiment imprégné de l'esprit de l'Evangile, la couleur évangélique ne se montrerait pas plutôt que le ton de l'ancienne alliance, même dans les aberrations de ceux que l'exaltation pousserait à prophétiser. Il est à regretter sous ce rapport que les détails conservés sur ce qui se passait il y a un quart de siècle en Suède, ne soient pas plus circonstanciés et ne permettent pas mieux de déterminer la couleur religieuse des prédications des *Ræstaer's* et des *Læsareprestex* persécutés aussi par les autorités civiles et par les chefs de l'Eglise établie pour des faits d'inspiration et de prédication qui offrent de grandes analogies avec ce qu'on a pu observer chez les prophètes camisards.

Nous éprouvons le même regret au sujet des phénomènes signalés chez les Irvingiens et chez les Quakers trembleurs ou Shakers, en réservant toutefois ce qui, dans les étranges manifestations observées parmi eux, tient à une véritable mise en scène et constitue en fait une sorte de rite, de forme voulue et cherchée, que rien ne rappelle chez nos Cévenols. Les grands mouvements qui marquent en général les réveils d'Amérique offrent ce dernier caractère, et ne peuvent par conséquent pas non plus être mis exactement en parallèle avec les faits d'inspiration qui nous occupent, faits dans lesquels la spontanéité est manifeste, à un très petit nombre d'exceptions près.

Des phénomènes analogues se sont produits aussi chez les frères Moraves. Leur histoire présente en grand nombre des cas d'inspiration, soit chez les chefs, soit chez les simples fidèles. La manière dont leur Eglise a accueilli en général les uns et les autres, a influé sur le mode de propagation et sur le développement de cette tendance. Malgré leurs excentricités propres, la sagesse, l'esprit de discernement et la vraie piété de ceux qui dirigeaient le mouvement ont contenu celui-ci dans des bornes qui ailleurs et sous une autre influence auraient aisément pu être dépassées.

Mais les circonstances qui ont accompagné l'un des réveils les plus remarquables dont ait été favorisée notre patrie, donnent lieu à des réflexions plus importantes encore pour nous, précisément parce que ce champ d'observation est plus en rapport avec celui dans lequel nous nous mouvons. Nous voulons parler du réveil religieux qui se déclara vers 1818 dans le canton de Schaffhouse et particulièrement dans la paroisse de Buch, sous le pastorat du pieux David Spleiss. Là, à la suite des onctueuses prédications de ce digne serviteur de Dieu, on vit certaines manifestations extérieures se produire comme témoignages de profondes impressions religieuses et accompagner des conversions bien réelles. C'est ainsi qu'une femme touchée dans son cœur et sentant un impérieux besoin de « se dépouiller du vieil homme, » se mit tout à coup au milieu de ses occupations de ménage, à faire avec rapidité les mouvements d'une personne qui se dépouille de ses vêtements, disant à son mari surpris et inquiet de cette pantomime, qu'elle sentait de moment en moment son âme se purifier et s'alléger, et l'engageant à prier et à se réjouir avec elle. D'autres personnes en grand nombre saisies du sentiment de leurs péchés, furent sujettes à des symptômes nerveux et tombaient en syncope pendant la prédication ou exprimaient leurs sentiments en se jetant à terre et en se frappant violemment la tête contre le sol, enlevant leurs bras au ciel et criant au Sauveur de venir à leur aide, ou

en se livrant à d'autres actions symboliques. Les enfants eux-mêmes semblaient tomber dans une sorte d'extase, lorsque le maître d'école, bien que très opposé à ces manifestations, leur donnait la leçon de religion ou lisait la Bible. N'y avait-il pas là tous les éléments d'une agitation épidémique pareille à celles qu'on a observées en 1708 chez les enfants de la Silésie et particulièrement dans le duché de Liegnitz, et à d'autres époques en bien d'autres lieux différents?

A quoi peut avoir tenu l'apaisement de ces tendances si marquées à l'exaltation et de ces symptômes de l'état extatique en voie de se développer de proche en proche avec énergie? Il est impossible de ne pas attribuer, sous la bénédiction de Dieu, l'heureuse issue d'une crise aussi menaçante, à la sagesse du pieux pasteur, premier instrument du réveil, et à la prudence des autorités civiles qui ont été appelées à intervenir. Le contraste de la conduite de ces dernières avec celle d'autres magistrats qui, dans des occurrences semblables, ont agi d'une façon tout opposée, peut jeter beaucoup de jour sur les résulats si différents que l'on a pu observer en d'autres temps et en d'autres lieux.

Que fit Spleiss en particulier, en présence de ce mouvement religieux qui remplissait son cœur de joie et aurait pu si aisément l'entraîner lui-même et le faire tomber dans quelques excentricités? Conservant tout son calme, il s'efforça de discerner si quelque élément impur ne se serait point mêlé à cette agitation extraordinaire, et s'il ne s'était rien passé de répréhensible au milieu de cette effervescence religieuse, et il eut la joie de se convaincre que l'ordre et la décence n'avaient pas cessé de régner parmi les nouveaux convertis. Contenant par sa tenue calme et digne les témoignages excessifs de l'affection et de la reconnaissance dont il était l'objet, il sut par une sage et continuelle vigilance faire peu à peu rentrer les esprits dans le calme et empêcher qu'aucun excès ne vînt dénaturer le réveil.

Que fit à son tour le consistoire de Buch au milieu de l'agitation de toute la paroisse? Bien loin de s'opposer à ce que tentait le pasteur, il fut unanime à penser qu'il fallait non point arrêter le mouvement, mais s'efforcer de le diriger avec amour et douceur, afin d'apaiser et de fortifier les esprits agités. Chacun des préposés concourut avec zèle à cette œuvre de sagesse, et le résultat fut que cette prudence dans la conduite des âmes fit rentrer le torrent dans son lit, sans arrêter en rien l'effusion extraordinaire de l'Esprit de Dieu. La paroisse entière fut sous une sainte influence, et la conduite de ceux-mêmes que le réveil n'avait pas saisis fut transformée.

Que fit enfin l'autorité? Malgré les dénonciations passionnées du Synode poussé par l'esprit rationaliste de ceux qui le dirigeaient, le Petit Conseil de Schaffhouse fit publier une proclamation rappelant le sage avis de Gamaliel. Il y disait entr'autres: «qu'ayant observé avec attention les mouvements qui se produisaient dans différentes paroisses du canton, et se réjouissant de la vivification du sentiment moral et religieux, il n'avait pas cru devoir chercher à réprimer ce mouvement dès qu'il s'y était manifesté quelque exagération. N'ayant pas l'intention de gêner les convictions de ses concitoyens il voulait attendre de voir où conduirait cette fermentation, avant de porter un jugement à son sujet, vu que le temps et l'expérience peuvent seuls décider de la valeur de ce qui se passe, et qu'en étouffant ce réveil on risquerait d'arracher avec l'ivraie beaucoup de bon grain.»

Cette modération fut justifiée par les résultats; au bout de quelque temps les symptômes nerveux disparurent, l'agitation des esprits se calma, la vie reprit son cours normal, et les fruits de justice, de paix, de pié-

té se dégagèrent de toutes les exagérations dont leurs premiers développements avaient été accompagnés [1].

Nous nous sommes arrêtés quelques instants sur ces faits, en raison des circonstances tout particulièrement favorables qu'ils présentent, et dont ressortent évidemment les deux questions suivantes :

1° Que serait-il advenu à Schaffhouse si, au lieu de Spleiss, il se fût rencontré un pasteur rationaliste s'efforçant d'étouffer le mouvement religieux, ou si l'autorité se fût montrée persécutrice, ou encore si le pieux instrument du réveil fût tombé lui-même dans l'excentricité et eût contribué à exciter l'agitation, bien loin de la calmer avec sagesse ?

2° D'une autre part que se serait-il passé dans les Cévennes si, en face du mouvement extraordinaire qui se manifestait, il se fût trouvé là un Spleiss plein de discernement chrétien et des autorités sages, justes, éclairées et bienveillantes comme celles de Schaffhouse ?

Les faits eussent été vraisemblablement en chaque endroit l'inverse de ce qu'on les a vus.

Une chose assurément digne d'attention et qui peut contribuer à faire ressortir le caractère exceptionnel de l'époque du prophétisme cévenol, c'est que les assemblées du désert de la période subséquente n'ont plus présenté des phénomènes analogues. Et cependant les circonstances extérieures n'étaient-elles pas à bien des égards les mêmes ? Les lieux déserts où l'on devait se rendre, les cavernes qui servaient de refuge et de lieux de culte, l'obscurité, le mystère dont on s'entourait, les fatigues du voyage, les dangers constants qu'on avait à courir, les terreurs habituelles de ces foules sans cesse menacées par les troupes, les douleurs des séparations forcées, tout cela n'était-il pas éminemment propre à entretenir l'excitation nerveuse, à laquelle on a cru pouvoir attribuer le prophétisme ? Et cependant cet état de choses change du tout au tout, dès qu'Antoine Court parvient à reconstituer les églises sous une forme régulière. Il y a là une coïncidence remarquable.

On sait que dès 1713 ce pieux jeune homme, sans autre mission que celle qu'il tenait de sa foi, se sentit appelé à relever le zèle des protestants ses frères, et à réorganiser l'Eglise que l'anarchie intérieure et la persécution du dehors avaient en apparence entièrement ruinée. Parcourant d'abord le Vivarais, puis les Cévennes et le Bas Languedoc, il parvint avec l'aide du Seigneur qui était sa force, à rassembler de petites congrégations, à leur faire entendre la Parole du salut, à rétablir au milieu d'elles une sorte de discipline. En 1715, à peine âgé de dix-neuf ans, ce fidèle et courageux missionnaire fut placé à la tête de l'Eglise de Nismes, et sentant le besoin de lutter contre les dangers de l'ignorance des *prédicants*, demeurés seuls conducteurs des âmes, il les convoqua le 21 août en une sorte de Synode, où lui furent dévolues les fonctions de président et de secrétaire. Cette assemblée préparatoire nomma des anciens, interdit la prédication aux femmes, fixa comme règle unique de la foi la Sainte-Ecriture, et repoussa la prétention à des révélations immédiates. Ainsi se trouva formellement condamné sous sa dernière forme le prophétisme dont les abus étaient devenus évidents. Les actes des deux Synodes réunis le 22 août 1716 en Dauphiné et le mars 1717 en Languedoc, confirmèrent le retour à l'ancienne discipline, rétablirent le culte régulier, autant que les circonstances le permettaient et insistèrent fortement sur la nécessité du culte domestique. Un peu plus tard Court parvint à fonder le séminaire de Lausanne, destiné à fournir aux églises qui renaissaient de leurs cendres les pasteurs vraiment qualifiés qui leur étaient nécessaires.

[1] Voyez pour des détails ultérieurs *Feuille religieuse* de 1868, N° 4.

Le zélé réformateur des églises rencontra bien comme cela était inévitable, des oppositions de la part de quelques-uns de ces hommes dont il cherchait à combattre les erreurs ; on lui donnait le nom de *fléau des prophètes*, on l'accusait même de faire la guerre à Dieu ; mais bientôt ces résistances s'évanouirent, les derniers vestiges du prophétisme disparurent sous l'influence d'un ministère régulier, et la parole écrite reprit la place qu'elle avait eue chez les protestants de France avant l'ère funeste des persécutions.

Si donc la restauration de la discipline explique en quelque mesure la cessation du mouvement prophétique, les circonstances douloureuses au sein desquelles il avait pris naissance chez le peuple cévenol ne suffisent pas à rendre raison de son origine ; elles n'en sont pas la cause directe, la cause efficiente, puisque des circonstances analogues s'étant produites bien souvent en d'autres temps, en d'autres lieux, les mêmes effets ne se sont pas renouvelés. M. Michelet se demande à cette occasion avec surprise pourquoi l'inquisition d'Espagne, si cruellement persécutrice, n'a pas amené chez ses victimes ce renversement de la vie nerveuse qui se montra chez les Cévenols[1].

La cause de cet état d'inspiration prophétique, il faut donc la chercher ailleurs. Or si nous consultons les principaux historiens sur ce sujet si propre à exciter l'intérêt, nous serons certainement frappés de la manière dont ils en parlent. Tous, même ceux qui font profession d'être les plus désintéressés dans la question, s'expriment de façon à démontrer qu'il y a là pour eux quelque chose d'inexpliqué, dont leurs théories ne suffisent pas à rendre pleinement compte. Qu'on en juge d'après un petit nombre de citations tirées d'auteurs dont les principes philosophiques et religieux sont à coup sûr bien loin d'être identiques.

Ouvrons d'abord, en nous en tenant aux plus modernes, le grand et bel ouvrage de M. Henri Martin sur l'*Histoire de France*.

« Vers la fin de 1700, dit cet historien, *l'esprit prophétique* qui avait soulevé le Vivarais en 1689, reparut dans les Cévennes. Le sombre enthousiasme qui couvait dans ces montagnes fit explosion par d'étranges phénomènes.... On voyait se reproduire, à l'entrée du dix-huitième siècle, les faits extraordinaires qui ont environné le berceau des religions[1].

» Le dix-septième siècle, dit à son tour M. Michelet, peut se vanter d'un fait original, unique et inouï, qu'on ne vit pas avant, qu'on ne vit pas après. C'est que tout un grand peuple de la France méridionale tomba malade de douleur, frappé d'extases et de somnambulisme. Femmes, filles, enfants sanglotaient dans les convulsions, prêchaient la pénitence, voyaient des choses parfois très éloignées et parfois à venir. Les faits sont constatés, indubitables, et quoique étonnants, naturels, fort peu miraculeux. C'est le somnambulisme aggravé par l'horreur d'une situation unique, par l'anxiété habituelle, et devenu une condition de race. De là cette précocité étonnante de prédication[2]. » Nous nous bornons à citer.

Ecoutons après cela M. A. Borrel, l'historien de l'église de Nismes :

« L'histoire des *prophètes cévenols* renferme des traits d'une nature si extraordinaire, qu'il ne faut ni les tourner en ridicule, ni les accepter pour vrais avec trop de facilité. » Plus loin il parle « de l'ardeur des *prophètes*, » comme étant « qualifiée dans nos temps modernes si positifs et si froids, de fanatisme et d'extravagance, » ce qui laisse place dans sa pensée pour une autre

[1] Michelet, *Louis XIV et la Révocation de l'édit de Nantes*, page 397.

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, tome XIV, page 399.

[2] Michelet, *Louis XIV et la Révocation*, pag. 395.

appréciation qu'il n'a pas énoncée formellement et en détail [1].

D'après M. Peyrat, l'insurrection était excitée dans le Languedoc, « non par quelque orateur rustique, mais par un *esprit extraordinaire*, esprit né des douleurs des temps, et que ces peuples avides de consolations prirent pour un esprit céleste, l'esprit de l'Eternel lui-même.» — « Ils s'égaraient dans cette région mystérieuse où l'âme éperdue trouve l'extase, la vision du monde invisible, la contemplation même de Dieu.» — « L'esprit prophétique qui, dans la dernière guerre, avait soulevé le Vivarais, reparut tout à coup dans les Cévennes. Depuis la mort de Gabriel (Astier) cet esprit mystérieux, quoique apaisé, ne s'était jamais complétement éteint dans le Vivarais; des champs de bataille il était rentré dans le foyer, et le libérateur n'était plus que le consolateur domestique. » — « Evidemment la faculté de Montpellier entendait que les Cévenols étaient cataleptiques; mais, en indiquant la maladie (sous le nom de fanatisme) elle n'en expliquait point les phénomènes, restés jusqu'à ce jour inexplicables [2]. »

Citons enfin M. Puaux. « Ce n'est pas sans appréhensions que nous avons vu s'approcher le moment où nous serions appelé à faire le récit de l'une des époques les plus dramatiques et les plus extraordinaires de l'histoire du protestantisme français. En effet les événements changent tout à coup de nature, et l'ordre des choses dans lequel nous nous sommes jusqu'ici trouvés, fait place à un ordre nouveau. » Puis après avoir rapporté les témoignages des adversaires les plus prononcés, et en particulier celui de Brueys, le consciencieux historien ajoute : « Nos lecteurs sentiront par tous ces témoignages que nous allons entrer dans le domaine du merveilleux, sans sortir cependant de celui de l'histoire ; quant aux explications à donner du passage des choses ordinaires aux extraordinaires, nous avouons humblement sur plusieurs points notre insuffisance; car si nous n'avons pas la faiblesse de tout croire, nous n'avons pas la prétention de tout expliquer [1]. »

[1] A. Borrel, *Histoire de l'église chrétienne réformée de Nismes*, pag. 97 et 108.

[2] Nap. Peyrat, *Histoire des pasteurs du désert*, tome I, pag. 179, 190, 260, 281.

Ces citations que nous pourrions aisément multiplier, rappellent les paroles de St. Augustin à l'occasion de faits dont il avait été témoin et qui semblent avoir été fort analogues à ceux qui nous occupent maintenant. Dans l'impossibilité où il était de se les expliquer d'une façon satisfaisante, il avoue humblement qu'il aimerait beaucoup mieux entendre quelqu'un lui en exposer la nature et les causes que d'être appelé lui-même à en rendre compte [2]. Elles suffisent sans doute à montrer combien la question est loin d'être aujourd'hui parfaitement élucidée. Nous en trouverons encore la preuve dans l'examen des explications que l'on a tenté de donner du phénomène de l'inspiration.

V

Les diverses solutions proposées peuvent se rattacher à l'un ou à l'autre des cinq points de vue suivants :

1° Celui des inspirés eux-mêmes, qui attribuaient sans hésiter toutes ces manifestations à l'Esprit de Dieu se communiquant directement à ceux qui étaient les objets de sa grâce, selon cette parole du prophète Joël: « Vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieil-

[1] Puaux, *Histoire de la réformation française*, tome VI, pag. 176, 178. L'auteur se défend encore dans son dernier volume, « de la faiblesse de tout croire et de la manie de vouloir tout expliquer, » tome VII, pag. 38.

[2] *Istarum visionum et divinationum causas et modos investigare, si quis potest, certoque comprehendere, eum magis audire vellem, quam de me expectari, ut ipse disseram.*

(Augustini, *De Genesi* ad Liter. L, 12.)

lards auront des songes; et même en ces jours-là je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes. » (Joël II, 28, 29.)

2° Celui des adversaires de l'époque, qui voyaient dans ces phénomènes dont ils ne pouvaient songer à nier la réalité, l'œuvre de Satan.

3° Celui des mystiques du siècle passé, attribuant l'inspiration aux âmes des décédés, capables, selon eux, de se mettre en communication intime avec les vivants, et de poursuivre ici-bas leur activité propre au moyen de l'âme et des organes de ces derniers.

4° Celui des physiologistes modernes qui pensent reconnaître dans les phénomènes de l'inspiration une maladie mentale, jointe à des crises épileptiques ou cataleptiques, à laquelle ils donnent le nom de *théomanie*, ou qu'ils expliquent par le moyen du somnambulisme et du magnétisme animal.

5° Enfin, celui des incrédules qui, sans examen aucun, sans étude quelconque, se bornent à nier les faits et à n'y voir que pure supercherie.

Ce dernier point de vue ne mérite assurément pas de nous arrêter. Les faits ont été constatés d'une manière trop positive, attestés par un trop grand nombre de témoins de toute espèce, contrôlés pendant trop longtemps, soit devant les magistrats, soit en présence de populations entières, pour que le scepticisme puisse avoir ici voix en chapitre, et nous pouvons laisser de côté ces dénégateurs obstinés que Bayle le sceptique déclare « indignes même d'une réponse. »

Le second point de vue ne nous arrêtera guère davantage. Les adversaires catholiques en attribuant au pouvoir du prince des ténèbres les faits extraordinaires qui se passaient sous leurs yeux, attestaient par là même la réalité de ces faits, de la même manière que les ennemis du Seigneur reconnaissaient celle des miracles qu'il opérait en leur présence, en disant que s'il chassait les démons hors des possédés, c'était par *Béelzébul le prince des démons*. Ils ne songeaient pas plus à nier les phénomènes d'inspiration dont ils étaient les témoins que n'y pouvaient penser les inspirés eux-mêmes; seulement au lieu d'y reconnaître, comme ces derniers, l'influence de l'esprit de Dieu, ils croyaient pouvoir les condamner comme procédant d'une origine infernale. Ce système a été de nouveau soutenu de nos jours par de fervents catholiques, et en particulier par M. de Mirville dans son curieux ouvrage sur les esprits[1], ainsi que par M. Hippolyte Blanc dans son livre déjà cité sur *l'Inspiration des Camisards*. Voici les conclusions de ce dernier auteur: « Des phénomènes prodigieux se sont manifestés chez les Camisards; ces phénomènes sont certains; la médecine est impuissante à les expliquer; ils sont dus par conséquent à une cause surnaturelle; mais à coup sûr le Saint-Esprit n'en est pas l'auteur. » Puis comme s'il avait besoin d'une autre plume que la sienne propre pour articuler la conclusion finale, M. Blanc ajoute en note le dilemme suivant de M. Bost: « Les faits surnaturels de cette histoire *sont si bien constatés*, que si l'on ne veut pas y voir le doigt de Dieu, il faudra y reconnaître l'agence de Satan. »

Nous n'avons pas besoin sans doute de réfuter une opinion que la piété sincère des persécutés repousse à elle seule d'une façon suffisante. Cette fermeté de foi qui les faisait endurer les souffrances et persévérer jusqu'à la fin, leur fidélité inébranlable à l'Evangile, leurs prédictions mêmes nous les révèlent comme accomplissant toute autre chose que l'œuvre de l'ennemi du règne de Dieu. Et que devient entre les mains d'un catholique l'argument princi-

[1] Eudes de Mirville. *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*. Mémoire adressé à l'Académie. In-8, Paris 1854.

pal tiré des cruautés commise sà la guerre? N'est-ce pas une arme à deux tranchants qui se retourne avec énergie contre lui? Comment les atrocités dont les troupes de Louis XIV, les magistrats, les prêtres se sont rendus coupables pourraient-elles attester la sainteté de la cause catholique, si les représailles des Cévenols révèlent chez eux l'action de l'esprit du mal?

La solution mystique ne nous occupera pas non plus longtemps. Les rapports qu'elle suppose, soit pendant la vie présente, soit après la mort, entre l'âme humaine et le prétendu *esprit astral*, le genre de communications qu'elle admet entre nous et le monde invisible, ouvrent une trop grande porte à l'imagination et sont trop peu conformes aux données de l'Ecriture pour que nous pensions nécessaire de réfuter expressément les théories sur lesquelles elle repose.

Restent donc seulement les deux autres alternatives, comme méritant d'être sérieusement examinées. Ou bien les prophètes cévenols étaient dans le vrai en se croyant directement sous l'influence et la conduite du Saint-Esprit, et nous nous trouvons pleinement avec eux dans la sphère du surnaturel et des dons miraculeux; ou bien ils étaient en proie à une véritable hallucination produite par un état maladif, né lui-même d'une épidémie, d'une sorte de contagion, et nous avons à nous placer, pour les observer, dans le domaine de la physiologie ou dans celui de sciences dont le champ, la marche et le développement sont loin d'être encore parfaitement déterminés.

A l'égard de ces deux alternatives quelques observations générales ne seront sans doute pas hors de propos.

S'il s'agit de communications directes, immédiates de l'Esprit de Dieu, s'il est question de l'élément mystique dans nos rapports avec notre Père céleste, nous qui faisons profession de croire à la légitimité et à l'efficace de la prière, pouvons-nous sans témérité mettre des bornes à l'influence et à l'action de cet esprit que Jésus s'est plu à répandre dès les temps des apôtres sur tous ses enfants en tous lieux, et qu'il a si solennellement promis *à tous ceux qui le demandent?* Pouvons-nous, en face des divines promesses de notre Maître, faire le départ exact, irréfragable entre l'action ordinaire et l'action extraordinaire du Saint-Esprit dans les cœurs et dans le monde, entre les dispensations que nous appellerons providentielles et celles auxquelles nous devrons réserver le nom de miraculeuses? Avons-nous le droit de le faire? En avons-nous la possibilité?

Lequel d'entre les chrétiens n'a pas fait dans son for intérieur l'expérience de quelqu'une de ces dispensations qui semblent tenir de bien près à la sphère extraordinaire? lequel, à tel moment donné, n'a pas reçu quelqu'une de ces réponses venues d'en haut, tellement directe, tellement spéciale qu'elle pouvait donner l'idée de l'intervention immédiate, de la présence sensible du Seigneur? Sur quoi pourrait-on se fonder pour prétendre qu'un degré de plus dans cette intervention directe ne fût pas possible? Et si par notre faute peut-être, par notre négligence, par notre incrédulité, nous n'avons pas reçu, discerné, perçu plus souvent de pareilles grâces ou de plus précieuses encore, sommes-nous fondés à dire que Dieu ne les accordera plus? Oserions-nous prétendre qu'une âme plus pieuse, qu'un cœur plus simple, qu'une foi plus confiante, ne pourrait pas goûter plus que nous ne nous sentons nous-mêmes capables de le faire, les ineffables douceurs de la communion du Sauveur? Oserions-nous le faire en présence des magnifiques promesses faites à la prière, lorsque le Seigneur nous affirme que « si nous avions la foi et que nous ne doutassions point, » nous pourrions dire à une montagne de « quitter sa place et de se jeter dans la mer, » ce qui s'accom-

plirait à l'instant même (Matth. XXI, 21), ou lorsqu'il nous ouvre cette sublime perspective: « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, et il en fera même de plus grandes que celles-ci, parce que je m'en vais à mon Père ? » (Jean XIV, 12.)

Et si l'on croit pouvoir mettre en avant comme une objection sérieuse, le fait que plusieurs des manifestations étranges qui nous occupent étaient évidemment accompagnées d'un état maladif, serait-on bien en droit d'en conclure la nullité de leur caractère religieux? Si même il était démontré que, dans certains cas donnés, elles eussent prêté à l'abus, pourrait-on tirer de là des inférences fondées contre l'usage légitime? L'abus lui-même, si abus il y a, ne suppose-t-il pas au contraire un usage sain, sans l'existence duquel il ne pourrait pas se produire? Les enseignements de St. Paul n'indiquent-ils pas clairement, en regard des abus qu'il signale chez les chrétiens de Corinthe, un usage légitime de *dons spirituels* qui n'étaient pas réservés aux seuls apôtres, mais que tout membre de la congrégation pouvait recevoir *pour l'utilité commune*? (1 Cor. XII, 7 et XIV en entier.) Et n'y a-t-il pas lieu de faire remarquer ici en passant que, malgré les graves abus qu'il relève, il ne vient pas à la pensée de l'apôtre d'attribuer les dons et leurs manifestations à une autre origine qu'à celle de l'esprit de Dieu?

« L'extase, dit M. Peyrat, est incontestablement un état réel de l'âme. Phénoménale aujourd'hui, elle était ordinaire dans l'enfance du genre humain, aux premiers jours du monde, alors que Dieu aimait à s'entretenir avec l'homme innocent sur le sol vierge de la terre. C'était comme un sixième sens, une faculté surnaturelle, au moyen de laquelle Adam contemplait l'invisible, conversait bouche à bouche avec la sagesse éternelle et, comme un enfant près de sa mère, vivait près de son créateur, dans les délicieux bocages d'Eden. Mais après le grand péché, le ciel se ferma, Dieu ne descendit presque plus vers l'homme déchu; son sens divin lui fut ravi, et le don prophétique ne fut quelquefois accordé qu'à des messagers extraordinaires chargés de lui porter des paroles de menace bien plus que d'amour[1]. » Cette théorie qui, indépendamment d'hypothèses et d'assertions fort contestables, porterait la question sur un terrain bien délicat, ne paraît pas avoir été admise par l'historien d'une façon sérieuse, car elle se concilie difficilement avec l'opinion qu'il a formellement soutenue que les Cévenols étaient dans l'illusion en prenant l'esprit prophétique dont ils étaient animés pour l'esprit même de l'Eternel. Mais nous avons dû la signaler comme l'un des points de vue sous lesquels la question du prophétisme a pu être envisagée.

Observons encore que les prédicateurs de l'Evangile font bien formellement profession de croire à l'inspiration, lorsqu'ils la réclament pour eux-mêmes, en demandant à Dieu de les guider par son Saint-Esprit, de les préserver d'erreur, et de faire pénétrer leurs paroles comme étant la vérité révélée, dans les cœurs de ceux qui les écoutent. Serait-ce de leur part une vaine forme de langage? S'ils croient à l'influence directe de l'Esprit en leur faveur, lorsqu'ils préparent leurs prédications et lorsqu'ils prêchent, n'est-ce pas une inconséquence d'en nier la possibilité chez les autres et dans des circonstances différentes?

Il serait donc pour le moins téméraire de conclure *a priori* contre la réalité d'une intervention directe et immédiate de Dieu dans les phénomènes d'inspiration des prophètes cévenols.

Toutefois cette intervention ne nous semble pas pouvoir être admise comme étant l'explication pure, simple et pleinement satisfaisante de ces phénomènes. Sans entrer dans de plus amples détails, nous pensons

[1] *Histoire des pasteurs du désert*, tome I, pag. 179.

avec M. de Gasparin que les agitations nerveuses et les convulsions qui accompagnaient les extases prophétiques d'un côté, et le recours aux armes charnelles et les sanglantes représailles des Camisards de l'autre, empêchent d'attribuer leurs inspirations à de vrais dons miraculeux provenant directement et par la volonté expresse du Seigneur, de l'action de son Saint-Esprit. Ce n'est pas ainsi que celui-ci agissait chez les apôtres.

Une solution proposée par M. le professeur Frosterus, que semblerait recommander son caractère en quelque sorte intermédiaire, ne nous paraît pas non plus propre à être généralement adoptée. S'élevant contre les explications purement physiques, il réclame pour le spiritualisme la part principale, la part essentielle dans les phénomènes d'inspiration. « Qu'il y ait ici quelque chose hors des proportions ordinaires des actions humaines, ainsi s'exprime le savant auteur, aucun des investigateurs sérieux n'a osé le nier, à l'exception peut-être de A. Court, qui, tout en rapportant les faits, cherche autant que possible à en atténuer l'importance. Mais leur attribuer pour cause suprême la manie, le délire, ou une maladie spéciale et épidémique du système nerveux, ou bien ramener toutes les manifestations des vertus extraordinaires des Camisards à un état magnétique très intense, n'est-ce pas tomber sous l'empire d'un matérialisme aveugle, en facilitant l'intelligence de quelques détails, mais en fermant les yeux sur l'essence même des faits, sur le grand *principium movens ?* Selon nous, il n'y a que le spiritualisme par excellence, qui puisse prêter un appui pour la solution de ces questions ardues, dont quelques-unes toutefois resteront enveloppées d'une certaine obscurité. »

« Les souffrances inouïes des Camisards les ont dégagés de la terre. Celle-ci, avec tous ses biens, avait disparu sous leurs pieds. Seul, le monde invisible s'offrait à leurs esprits agités et remplis d'un désir insatiable. Ils s'y retrempèrent, pour ainsi dire, ils entendirent des voix célestes, auxquelles, êtres faibles et humains qu'ils étaient, celles de leurs propres passions, il faut le dire, venaient bien souvent se mêler. Mais de cet état d'exaltation, de cette existence moitié humaine, moitié surhumaine, pour s'exprimer ainsi, naquirent des forces jusque-là inconnues, des facultés extraordinaires ; leurs manifestations, accompagnées inévitablement de l'ébranlement ou de la surexcitation des organes physiques, étaient fort souvent celles de l'extase magnétique, ou même du délire. A cet égard, sans doute, il y a moyen de s'entendre avec les naturalistes et d'admettre leurs arguments; seulement la première impulsion ressortissait uniquement au domaine spiritualiste qui prime les autres. »

Et ce qui confirme aux yeux de M. Frosterus le caractère élevé que « malgré leurs égarements, il est impossible de ne pas reconnaître aux Camisards, » c'est la mission providentielle qu'ils ont été appelés à remplir en regard des destinées du protestantisme français. « Sans cette réaction extrêmement énergique, franchissant souvent ses bords, mais source féconde d'une vie religieuse pleine de sève, c'en aurait été fait du calvinisme, serré de près par les persécutions et étouffé sous les intérêts mondains[1]. »

Serait-ce être bien sévère ou bien inintelligent, de dire que cette explication a l'inconvénient ou plutôt le défaut de ne rien expliquer? Ce spiritualisme poussé à un degré extrême, qui aboutit à des effets magnétiques ou même au délire, en donnant naissance à des forces jusque-là inconnues et à des facultés extraordinaires, est-il bien dans la réalité des faits, et rend-il raison des phénomènes divers que l'histoire des Camisards a fait passer sous nos yeux? L'action de Dieu, que le spiritualisme ne

[1] *Les insurgés protestants, etc.* pag. 64 à 66.

peut méconnaître, n'est-elle pas ici par trop effacée, sinon tenue pour nulle et non avenue? L'influence de la Parole écrite, si prépondérante dans la population des Cévennes, ne demeure-t-elle pas trop dans l'ombre? Comment la préoccupation absolue des choses invisibles pouvait-elle pousser à la résistance, et même à une résistance armée contre les pouvoirs terrestres? Comment un principe si relevé pouvait-il être dominant chez les enfants en bas-âge? Telles sont quelques-unes des questions que la théorie du professeur d'Helsingfors ne parvient pas à résoudre. Il en est bien d'autres à l'égard desquelles elle demeure insuffisante.

Quant au point de vue physiologique ou scientifique sous lequel un assez grand nombre d'auteurs se sont appliqués à envisager la question, nous avons aussi quelques remarques générales à présenter.

Et d'abord peut-on dire que la science soit vraiment parvenue à rendre compte des phénomènes du genre de ceux qui nous occupent aujourd'hui? A-t-elle dit son dernier mot à leur sujet, et ses explications sont-elles réellement et pleinement satisfaisantes? Les rationalistes en particulier se sont-ils montrés vraiment philosophes? Y a-t-il eu de leur part un examen sérieux et attentif des faits sur lesquels devait porter leur jugement? On a bientôt dit : « C'est de l'extase. » Mais ce mot est-il lui-même une explication suffisante? Il est aisé de dire : « Ce sont des visionnaires, des hallucinés, des victimes de leurs propres illusions. » Il n'est pas impossible, sans même remonter jusqu'aux sibylles sur leurs trépieds, ou sans amener en cause les derviches hurleurs de Constantinople, de faire de curieux rapprochements, d'énumérer les François d'Assise, les Sainte Thérèse, les Sainte Catherine, de signaler les Flagellants, les convulsionnaires du tombeau du diacre Pâris, de citer Jeanne d'Arc et ses voix, et bien d'autres personnages chez lesquels on a pu observer d'étranges phénomènes. Mais l'état extatique lui-même, son origine, ses progrès, ses développements, ses défaillances, son caractère contagieux, tout cela est-il réellement connu, analysé, classé, soumis à des déductions vraiment scientifiques? C'est ce dont tous les travaux que nous avons sous les yeux sont loin de donner une pleine certitude.

D'une autre part le rapprochement fait par divers auteurs entre les phénomènes de l'inspiration cévenole et ceux que présente le magnétisme animal [1], l'identification proposée entre l'influence communicative de l'esprit de prophétie et le fluide moteur des tables tournantes, frappantes, dansantes et obéissantes [2], l'essai d'explication tenté dans cette sphère encore bien nébuleuse, tout cela repose-t-il sur des bases scientifiques assurées? Explique-t-on comment l'épidémie produit sans préparations aucunes, sans passes magnétiques, sans aucun des moyens employés par les magnétiseurs en titre, les même effets que dans leur pratique, ceux-ci obtiennent par de telles préparations? L'état maladif que l'on constate dans le somnambulisme produit par la magnétisation, et qui doit être transmis à l'opéré par l'opérateur, le constaterons-nous également chez ceux qui parviennent à faire mouvoir et répondre les tables? S'il s'agit ici en réalité d'un fluide transmissible et agissant, doué d'une puissance physique parfois considérable, puisqu'on a vu, dit-on, des meubles très lourds exécuter sous son influence seule des sauts prodigieux et de véritables danses, explique-t-on par quels procédés l'opérateur ou plutôt les opérateurs (car la chaîne humaine formée pour faire mouvoir les tables en comporte nécessairement plusieurs), deviennent ainsi dans leurs personnes quelque chose d'analogue à une pile

[1] Alfred Dubois. *Les prophètes cévenols*, pag. 36.
[2] Ag. de Gasparin. *Les tables tournantes*, tome II pages 45 et 434.

voltaïque ou à une machine électrique, déployant une force que ces instruments de physique n'émettent qu'à certaines conditions bien déterminées? Et quand on voit les auteurs qui ont tenté d'écrire sur ces matières, attribuer les effets observés, les uns à un fluide, le fluide *hémato-nerveux*, d'autres aux vibrations, aux ondulations, ou à un état particulier de la matière, d'autres encore à un agent inconnu auquel ils se bornent prudemment à donner le nom de *force;* quand d'autres parlent de l'éther organique, du principe vital, du tellurisme, du sidérisme, de la biologie, n'est-il pas permis de demander, au point de vue scientifique, quelque chose de plus précis et de mieux arrêté, et d'attendre du moins encore quelques travaux ultérieurs, pour constater les progrès avérés et les droits irréfutables de la science sur un sujet si délicat? « Les savants naturalistes, en guides maladroits, dit à cet égard M. Frosterus, nous laissent à mi-chemin et ne donnent point le dernier mot de l'énigme; ils ne font que nous rappeler le profond mot du poëte anglais, qu'il y a bien des choses entre le ciel et la terre dont notre érudition ne se doute point. »

Le point de vue médical n'a pas mieux réuni les opinions de ceux qui l'ont considéré comme le seul admissible. Tandis que l'un des plus autorisés des aliénistes, le docteur Calmeil, rapporte la *théomanie extatique des Calvinistes* à l'hystérie pour les cas les plus simples et à l'épilepsie pour les cas les plus graves[1], M. Figuier résumant les diverses conclusions de ses devanciers dans cette étude, estime que « l'illuminisme extatique des prophètes cévenols était le résultat d'une affection pathologique ayant son siége soit dans le cerveau, soit dans les autres centres nerveux. » Mais l'on ne peut selon lui, « faire rentrer cet état essentiellement épidémique par sa nature dans aucune des affections précises de notre cadre nosologique, c'était une affection *sui generis* d'une nature spéciale comme les causes qui l'avaient engendrée. » Quant au nom par lequel on doit la désigner, l'habile vulgarisateur de la science estime « qu'il faut s'en tenir à celui de *maladie des trembleurs des Cévennes*, qui a l'avantage de ne rien préjuger concernant sa nature[1]. »

« L'homme, dit de son côté le docteur Bertrand, est susceptible de tomber dans un état particulier que l'on peut désigner sous le nom d'*extase;* cet état, le même qui s'observait chez les possédés des siècles précédents,.... n'est pas une maladie proprement dite.... Une exaltation morale portée au plus haut degré y prédispose éminemment,... et cet état ne cesse de se reproduire journellement sous nos yeux, dans les traitements des magnétiseurs, où il se maintient ignoré ou méconnu de nos savants depuis quarante ans[2]. » Il est à remarquer que pour le docteur Bertrand, l'extase n'est pas, comme on l'entend généralement, le degré supérieur, l'exaltion suprême de l'état magnétique, mais bien l'état magnétique lui-même dans tous ses degrés et dans toutes ses manifestations, même les plus simples.

Nous en demandons pardon aux docteurs et au savant, mais il y a manifestement dans leurs explications, comme dans plusieurs de celles auxquelles nous venons de faire allusion, quelque chose qui ressemble un peu trop à la théorie d'Argan sur l'opium, qui fait dormir parce qu'il y a en lui une vertu dormitive; *virtus dormitiva quæ facit dormire.* Expliquer l'extase par l'extase, se contenter de faire de stériles rapprochements entre des phénomènes également peu connus et soustraits jusqu'ici à une solution vraiment acceptable au point de vue scientifique, ou mettre l'illuminisme extatique dans une catégorie entièrement isolée, n'est-

[1] Calmeil. *De la folie*, tome II.

[1] Figuier. *Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, tome II, page 397.

[2] Bertrand. *Du magnétisme animal en France*, page 447. Alf. Dubois. *Les prophètes cévenols*, page 147. Eudes de Mirville. *Des esprits, etc.* page 171.

ce pas en réalité se payer de mots et voiler sous de vaines apparences l'absence d'une explication satisfaisante? Et ne serait-on pas réellement plus près de la vérité, quand, au lieu de se faire illusion à soi-même par des théories hypothétiques, on se bornerait à constater les faits, à les réunir, à les mettre en regard, et à attendre la solution qu'amènera plus tard l'étude comparée d'observations consciencieuses?

Les phénomènes du genre de ceux qui nous occupent gagneraient, pensons-nous, à être étudiés sous un point de vue plus général qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, en remontant à ce qui semble leur être réellement commun à tous. L'état des individus atteints du somnambulisme naturel, de ceux qui ont subi la crise à laquelle on donne le nom de sommeil magnétique, des convulsionnaires de Saint-Médard, des extatiques des divers siècles, tout comme celui de nos inspirés des Cévennes, devrait être observé d'une manière plus rigoureuse, sous le point de vue des rapports entre le physique et le moral chez ceux qui y sont soumis. Cet état, appelé *sommeil magnétique* par les uns, *extatique* par d'autres, *nerveux* par d'autres encore, et pour lequel on a proposé le nom *d'hypnotisme*, ne se présente-t-il pas comme une sorte de milieu entre la veille et le sommeil, participant de la nature de l'un et de l'autre, et constituant en réalité une condition anormale, ayant pour effet de déranger temporairement en quelque degré l'harmonie entre le physique et le moral, et de donner naissance à des perturbations réelles plus ou moins graves? C'est là du moins ce qui semble ressortir également de tous les faits signalés.

Cette modification de la condition normale des relations du corps et de l'âme, quelles qu'en puissent être la cause ou les causes, que nous ne cherchons point à pénétrer maintenant, donne la clef des phénomènes nombreux qui ont pu être observés, tels qu'une pénétration plus vive de l'âme dans le monde spirituel, et une insensibilité relative du corps, à l'égard des coups, des brûlures, etc. Tous les soi-disant magnétiseurs signalent dans les sujets soumis à leurs opérations, un développement marqué des facultés intellectuelles produisant ce qu'ils appellent la seconde vue, ou la pénétration des pensées, de même qu'une modification des facultés physiques qui, dans certains cas paraîtront engourdies (insensibilité), et dans d'autres considérablement développées (ouïe plus subtile, etc.). Des faits analogues ont été, dit-on, observés dans les opérations relatives aux tables tournantes, et dans les hallucinations produites par les spiritistes. Or c'est cet état même que nous voudrions voir étudier avec soin, indépendamment de toute cause à laquelle on croit pouvoir l'attribuer, en le dégageant des accessoires qui l'entourent et si souvent le défigurent dans les faits constatés par les annales de la sorcellerie, de la possession, du magnétisme, du spiritisme, tout comme par l'histoire religieuse.

Il nous semble qu'une pareille étude portant sur un état anormal, se présentant dans des circonstances très diverses, dans des milieux très différents, pourrait par cela même jeter quelque jour sur l'influence réciproque du physique et du moral dans l'être humain. On pourrait chercher quel est dans cet état le rapport de l'âme avec la foi qu'elle a reçue, avec le milieu religieux dans lequel se sont formées ses convictions, avec les impressions d'enfance qu'elle a subies. On pourrait étudier l'hypnotisme dans les circonstances où il se montre contagieux, dans les cas nombreux où il est éprouvé simultanément par plusieurs personnes, dans les hallucinations collectives de l'ouïe et de la vue dont on a pu citer bien des exemples. On pourrait se demander aussi et chercher à reconnaître si les communications de l'Esprit de Dieu ne sont pas probablement modifiées, troublées, dénaturées en quelque mesure par

cet état anormal, et d'une autre part si, en certaines circonstances et selon l'état moral du sujet, l'influence mauvaise des esprits de ténèbres ne pourrait pas trouver dans cet organisme troublé un milieu favorable à son action.

La haute importance qu'il y aurait à étudier l'hypnotisme en lui-même, ressort du caractère éminemment subjectif de celui-ci. On a beau établir que le somnambulisme apparaît à la suite de certains procédés, par l'effet de mouvements appelés « passes magnétiques, » on en vient bientôt à dire que sans contact d'aucune sorte, par un simple acte de volonté, le magnétiseur endormira son sujet. On avoue que la volonté d'un côté, l'imagination de l'autre, ont une grande part dans l'apparition des phénomènes de la magnétisation. « On a vu, nous dit un des partisans les plus convaincus du fluide magnétique, on a vu des personnes entrer en somnambulisme, sans qu'elles fussent le moins du monde magnétisées, et uniquement parce qu'elles croyaient l'avoir été [1]. » Une foule d'observations viennent confirmer cette assertion. Tel malade ne s'est-il pas endormi au simple contact d'un mouchoir ou d'un gant envoyé par le magnétiseur auquel il avait donné sa confiance ? Et tel docteur ne croyant aucunement au magnétisme, ignorant entièrement l'art des passes, n'a-t-il pas vu son malade tomber dans l'hypnotisme le mieux caractérisé, à la suite de quelques mouvements faits au hasard ou même sous la seule influence de son regard fixement porté sur lui?

Bien des faits analogues conduisent à reconnaître que ce genre de sommeil a, comme nous le disions, un caractère essentiellement subjectif, que la cause immédiatement productrice en est dans le malade lui-même, en sorte que, sans en avoir conscience, sans s'en rendre compte, c'est lui en réalité qui opère sur sa propre personne. Il s'endort, au propre sens, au sens réfléchi du mot, avec la persuasion qu'on l'endort.

[1] Alfred Dubois. *Les prophètes cévenols*, page 88.

L'avantage qu'il y aurait à élever la question dans ce domaine supérieur d'études psychologiques, d'observations générales indépendantes de tout système, de haute impartialité, serait en particulier de lever une difficulté considérable, celle de la limite à tracer entre les faits qu'on est disposé à admettre sur le témoignage des témoins et ceux qu'on se refuse à accepter malgré ce même témoignage. Il n'est pas un auteur qui ne démontre la gravité de cette difficulté par les procédés mêmes auxquels elle l'a conduit. Tel d'entre eux, enclin à recevoir ce qui lui paraît formellement attesté, recule devant la langue française parlée par des paysans qui n'en ont pas l'habitude, tel autre s'arrête devant les discours suivis et scripturaires prononcés par des enfants en bas âge, tel autre devant les balles du fusil, et les armes demeurant sans effet sur les corps de ceux qui en sont atteints, tel autre devant les lumières brillant dans le ciel ou le chant des psaumes; tel autre se refuse à croire aux résultats de l'épreuve par le feu de Clary. Chez plusieurs, tels que M. Figuier par exemple, il est impossible de discerner ce qu'ils admettent comme réel et ce qu'ils repoussent comme apocryphe, pas même au sujet des faits que les adversaires les plus ardents, tels que Brueys, Fléchier, Louvreleuil, n'ont pas songé à contester.

Il est difficile assurément de faire rentrer tous les points sur lesquels ont porté les récits conservés dans le *Théâtre sacré des Cévennes,* dans la catégorie des faits physiques ou moraux tout ordinaires, mais quand ces récits sont faits par les mêmes témoins, avec la même bonne foi, et sont accompagnés des mêmes preuves, le choix que l'on se permet de faire entre eux n'a-t-il pas un caractère évident d'arbitraire, et le procédé de ceux qui s'y livrent n'est-il pas fort peu philosophique en réalité?

Ce procédé dénote, on ne peut le mécon-

naître, même chez les plus sincères, des opinions préconçues, des idées accessoires, la crainte peut-être inconsciente des conséquences auxquelles on pourrait être conduit, celle de donner prise aux adversaires, ou d'ouvrir la voie à la superstition, ou telle autre analogue. Nous l'avons entendu et cela avec insistance, de la part de l'un de nos historiens les plus respectables, et n'exprime-t-il pas la pensée d'un grand nombre? « Si l'on n'a pas la prétention de tout expliquer, on n'a pas non plus la faiblesse de tout croire. » Mais sur quelle base établit-on le choix à faire? et où se posera la limite de cette *faiblesse* dont on se défend? Il y aurait moins d'inconséquence à tout rejeter, mais aucun auteur n'a pris le parti héroïque de récuser absolument et en tout le témoignage des Cévenols. Ceux même qui n'hésitent pas à attribuer leur état prophétique à une véritable aliénation d'esprit sont contraints de reconnaître dans ce genre de folie quelque chose de tout à fait spécial et des phénomènes auxquels ils donnent eux-mêmes la qualification d'*étranges*.

Si l'on arrivait à reconnaître scientifiquement dans l'hypnotisme un état anormal des facultés humaines, bien des faits extraordinaires pourraient être admis, du moins comme possibles. Quoique demeurant inexpliqués, ils n'en seraient pas moins bons à recueillir pour être rapprochés d'autres qui, par leur réunion et les comparaisons auxquelles ils donneraient lieu, ouvriraient peut-être la voie à une théorie acceptable. Un système dans le genre de celui dont nous entrevoyons la réalité, offrirait l'avantage de réunir, de grouper, de concilier nombre de phénomènes observés dans des temps divers et dans des circonstances différentes et d'établir entre eux une sorte d'unité vraiment scientifique.

Telle sera la conclusion à laquelle nous nous arrêterons, en appelant, tant sur les faits qui viennent d'être spécialement l'objet de notre étude, que sur les phénomènes quelconques qui peuvent avoir avec eux quelque analogie, des recherches et des réflexions sérieuses, plus sérieuses que celles auxquelles ils ont donné lieu jusqu'à ce jour. On ne peut le nier, il règne sur ces sujets, même chez les hommes les plus compétents, un vague et une incertitude que plusieurs avouent franchement, et que laissent entrevoir toutes les théories des autres. Que les philosophes et les naturalistes veuillent bien porter leur attention sur ces matières. Elles en valent la peine. Ne touchent-elles pas de près à la connaissance réelle de l'homme et à celle de ses rapports avec le monde invisible et par conséquent avec Dieu?

JULES CHAVANNES.

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

Un missionnaire en Californie.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE.

VI

On vient de voir déjà quelques-uns des résultats de l'œuvre de Taylor, dans une sphère spéciale de son activité. Il nous reste à indiquer les résultats de son œuvre générale d'évangélisation, en montrant quels fruits elle porta.

C'était déjà un grand succès d'avoir obtenu des premiers colons californiens une attitude décente pendant la prédication de l'Evangile en pleine rue, et ce succès, comme nous l'avons dit, alla sans cesse grandissant durant les sept années que Taylor passa à San-Francisco. Non-seulement nul ne songea bientôt plus à l'inquiéter, mais ses assemblées ne tardèrent pas à conquérir l'estime et presque la bienveillance de tous. Elles devinrent une sorte d'institution publique, garantie par ce respect pour les

choses religieuses, qui est une vertu native de la race anglo-saxonne.

Un tel résultat n'était pas absolument négatif, et il faut bien en faire un peu honneur à l'énergie et à la foi du prédicateur. Mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'il eût refusé de s'en contenter. Le rôle de prédicateur populaire, couru par les foules, ne lui paraissait pas assez grand pour satisfaire son ambition. Il aspirait, non à retenir au pied de sa tribune populaire les masses frémissantes d'admiration, mais à amener les cœurs et les volontés à l'Evangile et au Dieu de l'Evangile. Aussi sa prédication ne se bornait-elle pas à charmer l'auditeur ; elle cherchait à le toucher et à le vaincre. Et que de fois elle sut y réussir ! Que de fois la foule laissa passer l'heure du repas, oubliant ses besoins matériels plutôt que de quitter son prédicateur ! Que de fois la puissante intervention du Saint-Esprit se fit sentir au milieu de ces réunions si mélangées ! Que de fois, en entendant le serviteur de Dieu, de pauvres marins endurcis ou de pauvres mineurs indifférents éclatèrent en sanglots et lui demandèrent de leur indiquer la voie du salut ! On vit se reproduire sur la Plaza de San-Francisco les scènes dont Whitefield ou Wesley avaient été témoins sur les places publiques de Londres. A peine le chant de la doxologie finale était achevé qu'un groupe d'auditeurs que la prédication avait remués se formait autour de Taylor, pour lui demander de nouvelles explications, pour lui raconter des expériences ou pour réclamer ses prières. Il se trouvait là en contact avec des âmes profondément ignorantes, mais bien disposées, qu'il conduisait au Sauveur.

Un jour, c'était un pauvre matelot qui, après le service, demanda à avoir quelques mots d'entretien « avec le capitaine : » c'était ainsi qu'il appelait le prédicateur.

— Je voudrais que vous m'instruisissiez, lui dit-il d'un air un peu embarrassé. Ma mère était une pauvre veuve qui, ne sachant que faire de moi, m'envoya à la mer lorsque je n'étais qu'un petit garçon ; j'y suis demeuré depuis lors. J'ai maintenant trente ans et n'ai jamais reçu d'instruction. Je demande donc à Votre Révérence de m'instruire.

— Ne vous a-t-on pas enseigné tout au moins à boire des liqueurs fortes, lui demanda le missionnaire.

— Oh ! oui, j'en prends bien une goutte de temps en temps.

— Et n'avez-vous pas appris aussi à jurer ?

— Oh ! oui, monsieur, j'ai été un très méchant homme ; mais maintenant je viens vous demander de m'apprendre à être un homme bon.

Le missionnaire s'efforça alors de lui dévoiler son état spirituel et de le rendre attentif à sa misère morale ; il le pressa de renoncer à ses mauvais penchants, et de chercher le pardon aux pieds du Sauveur.

— Je remercie Votre Révérence pour ce bon conseil, répondit le pauvre Irlandais, et je m'efforcerai dès cette heure de faire ce que vous m'avez dit.

Il revint quelques instants après et dit à Taylor :

— Votre Révérence me pardonnera, mais j'ai pensé à une autre chose sur laquelle je voudrais une explication. J'ai entendu dire que la Bible nous commande, si l'on nous frappe sur une joue, de nous tourner et de présenter aussitôt l'autre. Est-il vrai qu'elle dise cela ?

— C'est là en effet, lui répondit le pasteur, ce que Jésus enseigne à ses disciples; mais c'est là une leçon difficile à apprendre pour vous maintenant. Si vous faites ce que je vous ai dit et si vous priez Dieu, au nom de Jésus, de vous pardonner vos péchés, vous en viendrez à aimer Dieu tellement, en retour de sa grande miséricorde pour vous, que vous n'aurez plus aucune envie de frapper votre ennemi. Vous sentirez que, comme Dieu vous a pardonné tant

de milliers de péchés, vous pouvez aussi pardonner à ceux qui vous ont offensé. Et vous serez si désireux d'amener tout le monde à Jésus, que vous voudrez prier pour vos ennemis, afin qu'ils obtiennent, eux aussi, le pardon de Dieu.

— Mais, reprit-il, si quelqu'un me frappe ce soir, en retournant chez moi, que dois-je faire?

— Ne vous en mettez pas en peine, lui répondit Taylor ; si vous faites paisiblement votre chemin, en ne vous occupant que de vos propres affaires, personne ne vous cherchera querelle. Et si vous cherchez sérieusement Dieu, comme vous m'avez promis de le faire, il prendra soin de vous et ne permettra pas qu'une telle tentation vienne vous arrêter.

— Mais supposez qu'on vienne me frapper ce soir sur la joue, continua le pauvre marin que cette idée préoccupait vivement, je devrai donc me tourner et offrir mon autre joue ! Ah ! cela est rude à faire !

Le missionnaire s'efforça de lui faire comprendre qu'il fallait apprendre une chose à la fois, et ne pas faire comme l'enfant qui, incapable encore de déchiffrer ses lettres, veut commencer par les leçons les plus difficiles de son livre de lecture. Cet entretien lui révéla toutefois une âme bien disposée, quoique fort ignorante, et il montre à nos lecteurs à quelle classe de personnes Taylor avait affaire. Des conversions solides et nombreuses parmi ces marins de passage en Californie vinrent souvent lui prouver que, sous ces rudes écorces, il y avait parfois des âmes que Dieu préparait au salut.

Un dimanche de l'automne de 1850, comme Taylor prêchait sur la Plaza, un marin suédois fut attiré par les chants, et prêta une attention soutenue à la prédication. La parole de vérité qu'il entendit ce jour-là remua son cœur, et voulant entendre de nouveau le serviteur de Dieu, il le suivit pour voir où il habitait. Ayant découvert l'église où il prêchait habituellement, il ne manqua pas de s'y rendre le soir même. Ce soir-là, le pasteur invita les personnes disposées à chercher le Seigneur à s'avancer au premier banc pour réclamer les prières de l'Eglise. Un ancien militaire se leva aussitôt et vint s'y placer ; lui aussi avait été réveillé par le service en plein air de l'après-midi. Quant au pauvre Suédois, il eût bien voulu l'imiter, mais il se sentait retenu par un étrange scrupule : « Si je vais me placer sur ce banc, on croira, se disait-il, que je suis un voleur, et je n'ai rien volé de ma vie. » Il se rappelait que, dans son pays natal, lorsque quelqu'un s'était rendu coupable d'un larcin, il devait, après l'expiation légale de sa faute, venir ainsi se placer au premier banc dans l'église, faire devant toute l'assemblée la confession publique de son délit et prendre l'engagement de s'amender. Le marin suédois croyait qu'il s'agissait en Californie d'une pénitence de même nature, et l'on conçoit son hésitation devant une pareille démarche.

Deux jours plus tard, toujours obsédé par des besoins religieux grandissants, il se rendit dans une assemblée de chrétiens et leur dit : « Mes chers amis, je suis aveugle, je ne puis voir. Oh ! combien ces ténèbres qui enveloppent mon âme sont épaisses ! Je sens que je suis un misérable pécheur, et je crains qu'il n'y ait pas de pardon pour moi. Vous qui êtes près de Jésus, je vous supplie de lui parler pour moi. Je suis si loin de lui qu'il ne m'entendrait pas, mais si vous lui parlez pour moi, il vous entendra et aura pitié de moi. » On l'encouragea, on pria avec lui, et, peu de jours après, le pauvre marin suédois devint un heureux et sincère disciple du Sauveur. Sa ferveur et sa piété édifièrent souvent par la suite la petite église de San-Francisco, et Taylor lui rend ce témoignage que bien des fois il s'est senti rempli d'admiration et de reconnaissance envers Dieu,

en entendant de ses lèvres le récit touchant de ses expériences chrétiennes comme aussi les remarques pleines d'intelligence et d'originalité qu'il faisait sur ses lectures de l'Ecriture Sainte.

Ce n'étaient pas seulement les grossiers préjugés de l'ignorance que Taylor avait à combattre et à déraciner chez ceux que la prédication avait touchés. Dans ce ramassis d'hommes de toute provenance qui formaient la population de la Californie, la vérité devait se heurter souvent à toutes les préventions que font naître dans l'esprit les genres d'éducation les plus divers. Telle âme angoissée se débattait sous les étreintes terribles d'un fatalisme plein de sophismes et de périls ; il fallait alors que le serviteur de Christ prît une à une toutes ces objections d'une conscience qui se croyait réprouvée, et lui montrât que l'existence même de ces craintes prouvait leur fausseté ; cette lutte corps à corps avec les sophismes d'une intelligence faussée n'était pas sans issue, et le pasteur avait la joie d'amener cette âme aux pieds du Sauveur. Telle autre s'était égarée dans les rêves dangereux de l'universalisme ; mais une prédication puissante de Taylor, écoutée d'abord d'une oreille distraite, puis avec une attention croissante, avait renversé, comme un échafaudage léger, tout ce système laborieusement élevé ; l'universaliste, sentant le terrain qu'il avait cru solide, lui manquer sous les pieds, devint un chrétien sincère, et Taylor le retrouva plus tard, vivant d'une vie nouvelle et glorifiant le Seigneur par sa conduite.

Mais les égarements de la conduite, plus encore que ceux de l'intelligence, offraient un obstacle formidable à la conversion de ceux qu'évangélisait Taylor, et cet obstacle il fallait l'aborder de front et le surmonter. Cette tâche difficile ne découragea pas sa foi, et il prouva qu'il était à la hauteur des devoirs qu'elle lui imposait. Il faut que nos lecteurs nous permettent d'emprunter aux mémoires de notre missionnaire encore un trait qui le leur montrera en présence de l'un des cas les plus embarrassants qui se soient présentés jamais à un pasteur chrétien. Cette page leur rappellera aussi à quelles influences démoralisantes il fallait alors en Californie disputer les âmes.

On se souvient du discours sur les péchés de la Californie, dont nous avons donné de longs extraits, et notamment de la partie qui traite des infidélités conjugales [1]. Parmi ceux qui l'entendirent se trouvait un homme d'une culture distinguée, que la parole du prédicateur remua profondément. Il vint, deux jours après, lui demander un entretien particulier, pour lui faire part de sa situation.

« Je n'en ai jamais fait part à personne, lui dit-il en sanglotant, mais, depuis que je vous ai entendu, je me trouve dans une telle détresse intérieure que j'ai senti le besoin de vous ouvrir mon cœur. J'ai marché un quart d'heure devant votre maison, me demandant si je devais entrer ; mais une voix semblait me dire : Si tu n'entres pas, tu sera éternellement perdu. Me voici donc, mais nul homme ne peut savoir ce que je souffre, quoique mes souffrances ne soient rien en comparaison de celles que je mériterais.

» Père Taylor, poursuivit-il après un moment de silence, la confession que je vais vous faire est la plus humiliante possible pour moi, et que ne puis-je l'effacer pour toujours de mon souvenir et du livre de Dieu ! J'ai commencé par être ministre de l'Evangile. Je jouissais alors des privilèges de la piété, et je m'efforçais de mener une vie sainte. J'étais heureux, et pourtant, il y a six ans, j'abandonnai ma pieuse femme et mes deux enfants pour venir en Californie. Je m'y fis avocat, je perdis ma piété, je gagnai beaucoup d'argent et ne tardai pas à me livrer au jeu. Bientôt je séduisis une

[1] Voir notre troisième article, numéro de mars, pages 179 et suivantes.

femme mariée et partis avec elle. Son mari vint à mourir, et moi, de mon côté, fatigué d'écrire des mensonges à ma femme, je cessai de correspondre avec elle, et, ne recevant plus de ses nouvelles pendant une année entière, j'en conclus qu'elle était morte et je me hâtai de me marier ici avec la femme que j'avais séduite. J'appris ensuite que ma supposition n'avait aucun fondement et que ma vraie femme vivait toujours dans l'Est avec nos enfants. D'autre part, ma nouvelle épouse m'a donné trois enfants. Elle connaît ma vraie situation et en souffre beaucoup, car elle a un cœur sensible et voudrait devenir pieuse. J'en ai vivement souffert moi-même, et, dans ma détresse, j'ai essayé de m'étourdir par la boisson, mais mon état n'a fait qu'empirer. J'ai eu souvent l'idée d'avoir recours au suicide pour mettre fin à mes angoisses intérieures, mais la mort m'effraie, car, malgré ma dégradation, j'ai conservé ma foi en la Bible et je redoute ce qui suivra la mort. Je voudrais chercher le pardon de mes péchés auprès de Jésus, mais je ne sais comment m'arracher à une situation mauvaise et très compliquée, de telle sorte que je crains bien que ma pauvre âme ne soit perdue. Si vous voyez quelque issue à ma situation, dites-moi ce que je dois faire. Ma femme dont je suis séparé est une femme pieuse et a toujours été pleine de bonté envers moi. D'un autre côté, j'aime la femme avec laquelle je vis; elle m'aime aussi, et nous pourrions vivre heureux ensemble, si nous étions légalement mariés. Mais je suis disposé à me soumettre à tout au monde pour arracher mon âme à cet enfer intolérable que je porte en moi. »

Cette confession, qui montrait à Taylor combien il avait touché juste, en parlant de certaines plaies sociales de la Californie, le mettait en présence d'un grand pécheur sans doute, mais d'un pécheur pour la conversion duquel toute espérance n'était pas perdue. Il lui demanda de rompre sur-le-champ avec les relations coupables qu'il entretenait. « Avant toutes choses, lui dit-il, vous devez vous rappeler que la femme que vous avez délaissée dans l'Est est votre seule femme légitime, et d'un autre côté vous ne pouvez pas non plus oublier que la femme qui a cru vous épouser légitimement a droit à ce que vous pourvoyez désormais à ses besoins et à ceux de ses enfants. » Il s'engagea à suivre fidèlement ces conseils, et ne tarda pas en effet à sortir de la situation anormale où son oubli de Dieu l'avait jeté. Lorsqu'il revit Taylor, il put lui dire:

« J'ai écrit à ma femme et lui ai raconté toute ma conduite et tous mes égarements. Je lui ai dit que j'ai tellement trahi sa confiance et déshonoré le nom qu'elle porte, que je me sens indigne d'elle et que je suis prêt, si elle désire solliciter un divorce, à lui fournir contre moi toutes les preuves de ma culpabilité ; mais j'ai ajouté que si, malgré tout ce qui s'est passé, elle désire rester ma femme, je suis prêt à prendre tous les arrangements nécessaires pour assurer l'avenir de ceux que je laisse ici, et à aller ensuite la retrouver et vivre avec elle. J'ai fait tout cela avec le consentement de celle qui a été ma seconde femme ici. Je remets toute cette affaire entre les mains de Dieu. Je crois que Dieu a pardonné mes égarements et m'a reçu en grâce ; je me sens en paix avec lui, et j'ai la confiance que je trouverai le bonheur en me soumettant à sa volonté. »

Cette conversion fut radicale, et, à elle seule, elle nous semble montrer d'une manière bien frappante la grande utilité de cet enseignement public de l'Evangile que Taylor avait ouvert au sein de l'une des cités les plus corrompues du monde. Grâce à ses efforts persévérants, l'on put entendre, tout à côté des bruyantes clameurs du mal, l'affirmation courageuse du bien. Et qui peut dire pour combien d'âmes égarées par les mauvaises inspirations de l'éloigne-

ment, cette parole fidèle fut ainsi une planche de salut au milieu du naufrage! Qui peut dire aussi combien de volontés hésitantes se sentirent raffermies, en retrouvant dans ce pays lointain les influences salutaires de la prédication chrétienne!

En fondant sur des bases solides une Eglise vivante et en lui recrutant sans cesse de nouveaux membres par une évangélisation hardie, Taylor fit, non une œuvre de parti ou une œuvre ecclésiastique, mais une œuvre patriotique et surtout chrétienne. Il nous est donc permis d'attribuer une large part, dans la transformation sociale et morale qui s'est opérée en Californie, aux travaux désintéressés de notre vaillant missionnaire, et, après avoir montré quelques-uns des résultats individuels de cette œuvre, nous pouvons revendiquer pour elle des résultats plus généraux et bien remarquables.

La Californie n'est plus en effet aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt ans, et jamais, dans un si court espace de temps, il ne s'est accompli une métamorphose aussi complète. Nos lecteurs se rappellent le tableau, nullement chargé, que nous leur avons présenté de l'état social et moral du pays, au lendemain de la première colonisation [1]. Il nous reste à leur dire que tout a changé de face depuis lors, et que la Californie, loin d'être une sorte de coupe-gorge comme aux débuts, est devenue une contrée pouvant rivaliser, au point de vue de la civilisation, avec les autres Etats de l'Union américaine. Dix ans ont suffi pour amener ce changement, et les voyageurs qui visitent ce pays ne reviennent pas d'étonnement, en y constatant tant de progrès accomplis en si peu de temps. Voici, par exemple, le témoignage d'un savant distingué, M. L. Simonin:

« Je m'attendais, en 1860, à retrouver dans l'Eldorado la loi de Lynch en permanence, et ces *squatters* sauvages qui, le *revolver* à la main, vont s'emparer du terrain d'autrui. J'ai vu un Etat heureux et tranquille, des routes sûres, des voies maritimes et fluviales sillonnées de navires, partout des usines et des mines en activité et un progrès industriel qui eût étonné un Anglais lui-même, partout l'agriculture florissante, et avec elle le commerce et la marine. D'autre part, le mouvement moral et social de cette lointaine contrée dépasse tout ce qu'on pouvait attendre [1]. »

Pour ce qui est de la sécurité matérielle dont on jouit dans ce pays, voici ce qu'en dit le même voyageur:

« Je me disais avant de partir: le premier venu, dans ces *placers* de Mariposa, dans ces déserts lointains, pourra me jeter une corde au cou et me pendre... Je me suis trouvé seul, au milieu des bois, environné d'Indiens, dans une petite cabane qu'on aurait pu enfoncer d'un coup de poing et dont la porte même ne fermait pas. Tout le jour j'étais absent. Il me fallait aller aux mines surveiller des ouvriers, donner des ordres. Jamais personne n'est entré chez moi, jamais la porte n'a été ouverte. J'ai pu tout laisser au logis, argent, vêtements, on n'a rien pris, rien emporté [2]. »

Nous n'avons pas à raconter ici les progrès merveilleux accomplis en si peu d'années par ces populations. Disons seulement qu'ils ont dépassé toutes les prévisions les plus ambitieuses. L'instruction publique reçoit les plus grands soins et a pris le plus bel essor. Il existe de grands établissements d'instruction supérieure, dont deux, l'Université du Pacifique et le Collége Wesleyen à San-Francisco, reconnus par l'Etat, se rattachent à l'Eglise méthodiste. Les écoles primaires, au nombre d'un millier environ, reçoivent gratuitement cent cinquante mille enfants, c'est-à-dire à peu près tous

[1] N° de janvier, pag. 10 et suivantes.

[1] La Californie en 1860. *Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril 1861.

[2] *Le Mineur de Californie*, par L. Simonin. Conférence faite à l'Asile de Vincennes. Paris, 1866.

les enfants en âge d'y aller. L'éducation qu'ils reçoivent est très complète, et embrasse les mathématiques, l'histoire, la géographie et les éléments des sciences.

La presse est très développée. La seule ville de San-Francisco comptait, il y a dix ans, une trentaine de journaux, et ce chiffre a sans doute suivi la progression de la population qui a plus que doublé depuis lors.

Pour ce qui est du mouvement religieux dont nous n'avons raconté qu'un épisode, il est aussi large que possible. « Si la liberté de la presse et la liberté de la parole sont respectées aux Etats-Unis, dit M. Simonin, la liberté de conscience a été également admise de la façon la plus large dans un pays qui n'a jamais compris qu'il y eût une religion d'Etat. De cette liberté est résulté en Californie un mouvement religieux très prononcé, et non moins intéressant à étudier que le mouvement intellectuel. La liberté de conscience, accordée à tous indistinctement, a provoqué l'érection d'une foule d'églises de toutes les sectes connues. Les unitaires, les baptistes, les congrégationalistes, les épiscopaux, les méthodistes, les presbytériens, pour n'en pas citer d'autres, ont de nombreuses églises en Californie, et San-Francisco en possédait déjà plus de quarante en 1860. Les luthériens allemands ont en outre leurs temples, les catholiques leurs chapelles et églises, les Juifs leurs synagogues, enfin les Chinois ont leurs pagodes. Il y adorent à leur aise Bouddha et Confucius. Dans la pagode de San-Francisco, comme dans celles du Céleste-Empire, les monstres les plus hideux, les plus grotesques caricatures semblent s'être donné rendez-vous. Les mormons n'ont pas manqué à l'appel dans ce mélange bizarre de toutes les religions[1]. »

Le voyageur français constate ensuite avec étonnement que les Californiens « se montrent sur l'observation du dimanche d'une sévérité toute puritaine. A San-Francisco surtout, la loi du sabbat est presque aussi rigide que dans les Etats-Unis de l'Atlantique ou en Angleterre... La plupart des boutiques doivent encore être fermées le dimanche après dix heures du matin, sous peine d'une forte amende. Les théâtres, les amusements bruyants sont aussi défendus ce jour-là[1]. » Que l'écrivain français se plaigne de cet état de choses « qui n'est plus, d'après lui, en rapport avec nos mœurs, » nous nous l'expliquons sans peine, mais on nous permettra de faire remarquer quels progrès immenses dénote ce simple fait, quand on se reporte à l'état de cette société, il y a vingt ans, au moment où toute loi humaine ou divine était ouvertement foulée aux pieds.

Ce peuple a donc remarquablement grandi socialement, moralement et religieusement. Ce n'est plus une agrégation d'éléments hétérogènes ou un campement mal assis de tribus nomades ; c'est un peuple, vivant d'une vie nationale très intense et ayant sa physionomie distincte au milieu des divers Etats de l'Union. Son étoile, pour être l'une des dernières venues sur le noble drapeau des Etats-Unis, n'en brille pas d'un éclat moindre que les autres. L'attachement de la Californie au gouvernement fédéral a su, à l'heure de la crise, se montrer aussi ferme et aussi inébranlable que celui des plus vieux Etats du Nord. Après avoir donné à Lincoln la majorité de ses votes, elle a refusé de prêter l'oreille aux avances des Etats à esclaves qui espéraient l'entraîner dans leur scission, en faisant miroiter à ses yeux la perspective d'une confédération du Pacifique, dont elle eût été la puissante métropole. Elle a su s'imposer de grands et patriotiques sacrifices pour la cause de l'Union, et elle a versé des millions dans les caisses du gouvernement pour contribuer aux charges d'une guerre, dans laquelle elle ne semblait être qu'indirectement intéressée.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril 1861, pag. 588.

[1] *Ibid.*, pag. 589.

La ville de San-Francisco, à elle seule, envoya en une fois à la Commission sanitaire des Etats-Unis, l'offrande magnifique de deux millions de francs, destinés à soulager les blessés.

Nous n'avons nulle intention de surfaire la part qui revient à notre humble missionnaire dans cette transformation morale de la Californie. Qui oserait dire pourtant que cet apostolat de sept ans sur la place publique n'a pas contribué en quelque chose à amener ce résultat? Ce qui est certain, c'est que tous les esprits éclairés et impartiaux du pays rendent un témoignage unanime à cette œuvre de foi et de dévouement, et reconnaissent qu'elle a fait un bien incalculable. Voici, par exemple, un extrait d'une lettre d'un honorable membre de la Législature de la Californie, le sénateur Flint, adressée en 1856 à M. Taylor, au moment où il s'apprêtait à publier la première édition de son livre. Cet extrait montre en quelle haute estime sont tenus les travaux de l'infatigable évangéliste:

«Ce fut un dimanche matin de l'année 1849 que j'arrivai en Californie, par un *steamer* venant de l'isthme de Panama. Après avoir débarqué, je traversai Portsmouth-Square, qui était à cette époque le grand rendez-vous des citoyens de la métropole naissante. La place était alors entourée de trois côtés par des édifices qui servaient à la fois d'hôtels et de maisons de jeu; cette dernière profession était considérée en ce temps-là comme parfaitement honorable. Au quatrième côté de la place se trouvait un édifice en *adobe*[1], sur les degrés duquel se tenait un prédicateur qui prêchait sur ce texte: «La voie du transgresseur est rude.» Et ce prédicateur, c'était vous-même, mon cher monsieur Taylor.

»Je n'oublierai jamais cette scène. Tout autour de vous, se trouvaient des maisons de jeu, dont chacune avait à ce moment son orchestre en pleine activité. Des flots de peuple entraient dans ces établissements et en sortaient sans discontinuer; des fortunes entières s'y engloutissaient d'heure en heure, et l'on entendait monter de ces repaires d'infamie d'horribles blasphèmes et des imprécations épouvantables; il me semblait assister au déchaînement et aux ébats d'un affreux Pandemonium. Au sein de cette cohue, je vous entendis prononcer, avec un accent qui me parut prophétique, les paroles suivantes, qui depuis lors se sont pleinement réalisées: «La puissance de Satan » semble à cette heure parvenue à son apogée, de quelque côté que se tourne mon » regard. Mais, aussi sûr qu'il y a un Dieu » dans le ciel, nous renverserons les tables » de jeu dressées par le prince des ténèbres; » et j'ai cette foi inébranlable en mon Maître, « que le jour vient où, sur cette place où ma » voix se perd au milieu des moqueries, je » verrai balayés et détruits tous ces repaires d'iniquité qui m'environnent.»

»Six années ont passé depuis que je vous entendis prononcer ces paroles prophétiques et quel merveilleux changement s'est accompli depuis lors! Ce même Portsmouth-Square, lorsque revient le dimanche matin, est couvert de femmes et d'enfants qui se rendent paisiblement dans quelqu'une des nombreuses églises du voisinage. Une grande métropole s'élève de tous côtés, et la civilisation et le christianisme se donnent la main pour y former un peuple grand et heureux.»

Les progrès si merveilleusement rapides de la Californie depuis vingt ans ne sont, on peut l'affirmer, que le point de départ de progrès plus merveilleux encore[2]. Lors-

[1] Construction en lattes et en terre, à la façon mexicaine.

[2] On risque toujours d'être inexact, quand on parle de la statistique d'un pays dont la croissance est si rapide. C'est ainsi, par exemple, que nous avions donné, dans notre premier article (pag. 9) une population approximative de 80 000 âmes à la ville de San-Francisco. Ce renseignement, emprunté à un document ancien déjà de quelques années, n'est plus exact aujourd'hui. Il résulte en

que le grand chemin de fer qui doit relier New-York à San-Francisco sera achevé, et que l'on pourra en sept jours traverser tout le continent américain, l'importance de la *Reine du Pacifique* grandira dans des proportions considérables; elle deviendra le grand entrepôt commercial du monde, car elle se trouvera placée sur la route la plus directe de Paris à Canton. Son influence civilisatrice sur les populations de l'Océanie et de l'extrême Orient pourra être féconde, et contribuer efficacement au relèvement de ces peuples.

Cette influence fort heureusement s'appuiera, nous en avons la confiance, sur l'Evangile; et la civilisation qui réchauffera ces contrées sera chrétienne. Les deux foyers d'où rayonneront sur les peuples du Pacifique la lumière et la vie, ce sont Sydney et San-Francisco, et ces deux métropoles représentent deux civilisations profondément pénétrées de l'esprit chrétien. Ce fait seul doit nous remplir de confiance par rapport aux destinées qui attendent ces populations lointaines. La race anglo-saxonne a évidemment une grande mission au point de vue de l'évangélisation du monde, et ses progrès envahissants doivent, à ce point de vue, nous pénétrer d'une vive joie.

La Californie spécialement, par suite de la grande variété de races et de populations qui se donnent rendez-vous sur son sol, nous paraît appelée à inaugurer une évangélisation d'une nature nouvelle et féconde. Les travaux de Taylor et d'autres missionnaires ont amené la conversion d'hommes appartenant aux nationalités les plus diverses, Européens, Asiatiques, Océaniens, et plusieurs des ces hommes, retournant dans leur pays natal, ont pu y porter les germes de l'Evangile. Que l'on suppose ce fait se reproduisant par la suite, sur une échelle beaucoup plus vaste, et l'on comprendra toute la portée qu'il peut avoir au point de vue de la dissémination de la vérité chrétienne.

C'est surtout à l'égard de la Chine que la Californie paraît avoir une mission spéciale. On ignore généralement combien considérable a été l'immigration chinoise dans ce pays. Elle s'élève déjà à 60 000 âmes, et grandit tous les jours. Les habitants du Céleste-Empire sont venus en Californie, attirés d'abord par les mines d'or, et désireux de retourner dans leur pays, une fois leur pécule amassé. Mais ils ont pris goût à leur nouvelle existence; la perspective des gros bénéfices les a retenus, et on les voit tous les jours davantage prendre racine sur le sol de leur nouvelle patrie. La plupart sont de simples manœuvres; le chemin de fer du Pacifique en occupe, à lui seul, 10 000. Mais ils réussissent d'ailleurs dans les branches les plus diverses du commerce. Les dernières nouvelles nous apprennent que cette immigration chinoise grandit prodigieusement, et que ce ne sont plus seulement les classes misérables de la population entassée de la Chine, mais aussi les classes instruites, qui viennent s'établir en Californie.

Une œuvre d'évangélisation intéressante à déjà commencé parmi ces Asiatiques. Les presbytériens, les congrégationalistes, les méthodistes, les baptistes ont fondé des églises et des écoles pour eux, et des résultats réjouissants ont été déjà obtenus. Nous n'avons pas à en parler ici. Disons seulement que la Californie pourra devenir, avant peu, une pépinière d'évangélistes et de missionnaires chinois qui, après avoir été convertis et formés en Amérique, seront aptes à évangéliser leur pays natal. On remarque déjà que les Chinois sont bien plus accessibles à la prédication de l'Evangile en Californie qu'en Chine; et les résultats obtenus parmi eux font concevoir les plus belles espérances.

effet du dernier recensement à nous connu, que la métropole du Pacifique comptait en 1865, une population de 112 700 personnes. En cinq années, cette population avait doublé, en dépit de la guerre. Il est donc permis de penser que ce chiffre même est de beaucoup dépassé aujourd'hui.

« Que l'on prenne la peine, dit M. Taylor, de peser les faits, et l'on arrivera à cette conviction, que la sage et miséricordieuse Providence de Dieu n'a permis cette découverte de l'or, que pour attirer, comme par un aimant tout puissant, les nations les plus diverses dans ce pays et les enrichir, non pas d'or, mais de piété et de religion. Et peut-être que, lorsque ces étrangers auront acquis la connaissance de notre langue et quelques notions chrétiennes, une nouvelle Pentecôte descendra sur eux, et que, par milliers, ils verront et expérimenteront les « choses magnifiques de Dieu, » et pourront retourner dans leur pays, pour proclamer à leurs compatriotes dans leurs propres langues, la bonne nouvelle du pardon par le sang de Christ. Il résulte pour moi d'un examen attentif des faits et de la situation exceptionnelle faite à la Californie par ses rapports réguliers avec la Chine, le Japon et l'Océanie, que ce pays est aujourd'hui, dans les desseins de la Providence, le champ missionnaire le plus important qui soit sous le soleil. »

Nos lecteurs penseront sans doute avec nous, qu'à ce beau champ missionnaire il n'y a qu'à souhaiter beaucoup de serviteurs de Dieu aussi pieux et aussi dévoués que celui que nous avons essayé de leur faire connaître.

MATTH. LELIÈVRE.

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

Rome et la France.

TROISIÈME ARTICLE.

La vierge et les saints (suite).

Il est sûr que le culte des images a dû suivre le culte des saints. « A qui me feriez-vous ressembler, » disait l'Eternel à l'ancien peuple? Tant que l'adoration chrétienne ne s'est portée que sur celui qui est Esprit et qui veut être adoré en esprit; j'ajoute même, tant qu'on ne lui offrit des prières que par la médiation de Jésus-Christ lequel veut être honoré comme on honore le Père qui l'a envoyé, savoir donc par un culte en esprit, il n'y avait ni portraits, ni statues possibles. Rien de cela non plus n'était nécessaire pour des âmes formées, par la sainte Parole, à penser aux choses qui sont en haut, où Christ est assis à la droite de la majesté céleste. Dieu en Jésus-Christ, Dieu par Jésus-Christ, tel était l'unique objet du culte pour les cœurs dont Jésus-Christ avait fait son temple, tel il est encore aujourd'hui. Quand sont venues en des temples de marbre, les images des saints, il en a bien fallu pour le Dieu de toute sainteté; de peur que, par leur absence, il n'eût l'air d'avoir cédé le terrain à de nouveaux dieux. Mais à l'origine, ce sont bien ces dieux nouveaux qui réclamèrent les premiers portraits et les premières statues. De là sont nés à l'infini les produits d'un art qu'on ose appeler l'art chrétien.

« Quand St. Grégoire-le-Grand (au VI[me] siècle) disait que les images sont les livres des gens illettrés et une sorte d'écriture à l'usage de ceux qui ne savent pas lire, il donnait en un mot la raison profonde du respect que l'Eglise catholique a toujours professé pour l'art religieux et des anathèmes dont elle n'a cessé de poursuivre les iconoclastes anciens et nouveaux, depuis Léon l'Isaurien jusqu'à Wiclef et Calvin. » Celui qui a écrit ces lignes, le Rév. P. Ch. Daniel, avoue pourtant que, de nos jours, les « verrières d'une nef, » ou « les sculptures d'un portail, » sont pour le peuple, même pour l'homme « qui lit son journal, » un livre fermé, une langue perdue. « Au savant lui-même, c'est toute une étude, longue et ardue, que de remonter, à travers un symbolisme mystérieux et souvent sub-

til, jusqu'à la pensée des vieux maîtres imagiers [1]. »

Aussi la théologie catholique compte-t-elle une science généralement peu étudiée parmi nous : l'iconographie, ou plutôt l'iconologie. Le P. Ch. Daniel exprime le vœu que cette science soit plus cultivée par les théologiens, afin qu'au moyen d'une discipline exercée sur les artistes, on n'ait pas fréquemment sous les yeux, et dans les temples mêmes, des représentations de faits impossibles ou peu avérés. Passe encore pour les moines du mont Athos, qui, voulant peindre un sujet de sainteté, ouvrent leur *Guide de la peinture,* et y trouvent des indications comme celles-ci : St. Cyprien, vieillard, barbe arrondie ; suivant d'autres (cet *ad libitum* est joli !), suivant d'autres, jeune, chauve, barbe séparée en deux ; St. Maurice, cheveux gris ; St. Léon, chauve, barbe jonciforme, etc. Oui, passe pour cela, dit le P. Daniel ; mais que penser de ces Jean-Baptiste qui versent sur la tête du Sauveur quelques gouttes d'eau recueillies dans une coquille ? Que dire de cette vierge Marie qu'un Hyppolite Flandrin lui-même fait voir reposant sur un lit après la naissance de son fils, nonobstant la foi catholique si bien exprimée par Bossuet : « Il sort comme un trait de lumière, comme un rayon de soleil ; sa mère est tout étonnée de le voir paraître tout à coup ; cet enfantement est exempté de cris comme de douleur et de violence : miraculeusement conçu, il naît encore plus miraculeusement. »

C'est à l'étude de cette science que paraît s'être adonné le P. Ch. Cahier, de la Compagnie de Jésus. Il y est devenu tellement habile que, sur une des branches seulement de ce vaste savoir, il a publié deux volumes grand in-4°, à deux colonnes. L'ouvrage a pour titre : *Caractéristique des saints dans l'art populaire, énumérée et expliquée* [2]. Le nombre des saints à invoquer s'étant fort multiplié, et par là même celui des images à vénérer, il a bien fallu trouver quelque moyen de les reconnaître dans la foule, et du premier coup d'œil. C'est à quoi l'on a visé en accompagnant chaque image de certains attributs qui *caractérisent* le saint ou la sainte. Tout le monde sait que le gril est la caractéristique de St. Laurent, par exemple ; mais combien de catholiques, et même de docteurs, auxquels le livre du P. Cahier apprendra bien des choses qu'ils devraient savoir, semble-t-il, pour que les images servent à leur édification, selon le programme de Grégoire-le-Grand ? Pour nous, protestants, presque tout y est nouveau, et j'ai lieu de croire que mes lecteurs me sauront gré de les introduire quelque peu dans cette étude sur les pas du P. Daniel.

« Rien de plus connu, dit-il, que la manière de représenter St. Jean l'évangéliste, tenant une sorte de calice surmonté d'un petit serpent ou dragon. Le moyen âge a légué cette caractéristique à la Renaissance de qui nous l'avons reçue à notre tour, et elle est si universellement consacrée que personne ne s'étonne de la retrouver dans les compositions les plus modernes et les plus exemptes d'archaïsme. Est-il néanmoins beaucoup de personnes qui se rendent un compte parfaitement exact du symbolisme de ces deux objets, le serpent et le calice ? Quel est d'abord ce calice ? Est-ce la coupe eucharistique, celle où nous puisons le sang de l'Agneau divin ? Ou bien serait-ce par hasard le calice douloureux dont Notre Seigneur parlait à Jean et à Jacques, son frère, lorsqu'il leur demandait : « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ? » Et ce serpent, quel est-il ? Est-ce le serpent d'airain, figure du Sauveur ? Le dragon prêt à dévorer le fruit de la femme, tel que Jean l'a vu dans l'Apocalypse ? Rien de tout cela. Ce n'est ni dans l'Apocalypse, ni dans l'Evangile qu'il faut chercher le mot de l'énigme, mais

[1] *Etudes religieuses*, etc. Sept. 1868.
[2] Paris, Poussielgue, frères, 1867.

dans la *Légende dorée*, où nous apprenons que Jean, à Ephèse, s'étant soumis à l'épreuve d'un breuvage empoisonné, afin de convaincre les infidèles de la vérité de la religion chrétienne, fit le signe de la croix sur la coupe et la vida ensuite à la vue de tout le peuple sans qu'il lui arrivât aucun mal. Ainsi se vérifiait la promesse faite par Jésus-Christ à ses disciples. (Marc XVI, 18.) L'animal venimeux est donc là pour figurer le poison qui, sans cet ingénieux symbolisme, n'aurait jamais pu se révéler à l'œil du spectateur. On lit quelque chose de semblable dans l'histoire de St. Benoît de Norcia[1], le grand fondateur de l'ordre monastique en occident. Les moines de Vicovaro, après l'avoir élu pour supérieur, le trouvèrent trop exigeant et résolurent de se débarrasser de lui par le poison. Mais le saint ayant béni la coupe avant de la porter à ses lèvres, elle se brisa entre ses mains et répandit son contenu. Aussi lui donne-t-on, soit un verre fêlé dont la liqueur s'échappe, soit un calice d'où sort un serpent, comme signe du breuvage empoisonné. »

Il est sûr que si l'inventeur de la légende a voulu glorifier le saint, il ne pouvait mieux s'y prendre pour le faire aux dépens de ses propres moines! mais passons.

« On voit, continue le P. Daniel, que les saints, « à raison de leur éminente noblesse, ont des armes et un blason. » Telle est « l'étrange caractéristique » de St. Louis Bertrand : « un pistolet d'arçon dont le canon est remplacé par un crucifix. » Les actes de sa canonisation attestent que le saint ayant prêché contre les scandales donnés par certains personnages influents, un seigneur espagnol crut se reconnaître dans le portrait tracé par le prédicateur et fut pris d'une furieuse colère. En conséquence il se promit de mettre fin à des avertissements si désagréables pour un homme de qualité. Ayant donc attendu le missionnaire[1] sur une route peu fréquentée, il poussait vers lui, le pistolet à la main, afin d'assouvir sa vengeance. Mais comme il abordait l'homme de Dieu avec bonne intention de faire feu sur lui, la batterie manqua son coup. Le saint, averti par le bruit, se retourna tranquillement vers l'agresseur, et sur un signe de croix qu'il fit pour toute défense, le gentilhomme trouva le canon de son arme changé en crucifix. La foi se réveillant alors dans son cœur enragé, le noble assassin se jeta contrit à bas de son cheval et tomba baigné de larmes aux pieds de celui qu'il avait pris pour ennemi. Celui-ci le consola, se chargea de le réconcilier avec Dieu et lui accorda tout pardon, moyennant qu'il s'engagerait à n'en rien dire avant trente années. Or, ce terme montra que le saint joignait le don de prophétie à celui des miracles, car il marqua ainsi justement l'époque où le gentilhomme fut appelé en témoignage lorsque on rassemblait les documents juridiques pour la canonisation de St. Louis Bertrand. »

Après avoir cité ces paroles de son confrère Cahier, le P. Ch. Daniel se sent évidemment mal à l'aise; mais comme tant d'autres, il se tire d'affaire par une théorie où se trouvent des aveux dont il est bon de prendre note.

Persuadé du pouvoir infini de Dieu, le biographe des saints « ne s'étonne pas à l'excès du miracle, et s'il ne lui demande pas toujours ses preuves..... c'est qu'il aurait vraiment trop à faire....; d'autre part, vient-il à constater que tel ou tel miracle s'est introduit dans la légende par la porte dorée de l'imagination populaire, il se garde bien de crier à l'imposture et au scandale. Oh! non, l'erreur est souvent bien innocente; et si elle témoigne, chez ceux qui

[1] Mort en 543.

[1] St. Louis Bertrand était de l'ordre des Frères prêcheurs, cet ordre rétabli en France par le célèbre P. Lacordaire.

la répandent, d'un trop grand amour du merveilleux, elle a pu, dans bien des cas, s'accréditer sans mensonge. » Ainsi en est-il des saints portant à la main leur tête séparée du tronc. Le P. Cahier, « après en avoir nommé plus de quatre-vingts, a dû renoncer à en dresser la liste complète. » Il y en a tant en effet, qu'on les désigne sous le nom générique de *céphalophores* [1]. « Les anciens et les nouveaux Bollandistes, d'accord avec Benoît XIV, ne reconnaissent pas dans cette représentation si répandue, dit le P. Ch. Daniel, un titre sérieusement historique. » C'est « tout simplement la traduction naïve et parlante d'une pensée de St. Jean Chrysostôme: Comme les guerriers qui montrent au prince les blessures reçues dans la bataille, en preuve de leur féal service, les martyrs, se présentant avec la tête entre les mains, peuvent réclamer du roi des cieux tout ce qu'ils désirent. » Ainsi, « la bonne foi des artistes primitifs est sauve, ils n'ont tendu aucun piége à la simplicité des regardants. Mais il est arrivé qu'après les désastres, soit du VIme, soit du IXme siècle, ou de toute autre époque féconde en invasions et en ravages, les actes originaux (de canonisation) étant perdus, des annalistes, plus zélés qu'instruits, ont voulu les refaire de toutes pièces à l'aide des peintures et des sculptures de « leurs églises et de leurs cloîtres. » On conçoit donc que les légendes locales se soient enrichies d'une foule de saints *céphalophores* et que les offices même de l'Eglise (notez bien ce point-ci) aient pu répéter, comme certain missel d'Amiens (1520), dans la prose des saints Fuscin et Victoric:

> Suis uterque manibus
> Caput erexit proprium [2]. »

Cette savante explication me paraît fort judicieuse. Je l'admets volontiers pour mon compte et nos réformateurs ne disaient pas mieux. Mais cette explication, il faudrait la donner aux bons bourgeois de Saint-Denis et des autres localités, si nombreuses, qui ont pour patron quelque saint *céphalophore* ; il faudrait, prenant le fait dans sa généralité, étendre l'explication à des milliers et à des dix milliers de miracles attribués aux saints sur la foi « des vieux imagiers, » soit qu'ils aient interprété les pensées de quelque Chrysostôme, ou qu'ils aient simplement traduit les fantaisies « dorées » de la multitude; il faudrait ainsi détromper des millions de trop crédules adorateurs et vouer à la destruction ces trompeuses œuvres de l'art. C'est ce qu'on se « garde bien de faire, » car ce serait renouveler l'hérésie des iconoclastes ! A la bonne heure, mais qu'on veuille bien nous reconnaître le droit de prononcer, aujourd'hui comme il y a trois cents ans, que le culte des saints a pour fondement de « faux miracles, de faux écrits, de fausses pièces, » selon l'acte d'accusation reproduit par le pasteur de Charenton.

Protestants et catholiques pourront trouver que je m'arrête beaucoup trop à exposer le petit côté de la question romaine. Pas tant petit, en vérité; preuve en soit la place qu'il occupe dans un journal tel que les *Etudes religieuses, littéraires et historiques*. Les Pères Toulemont, Matignon, Daniel, Chauveau, Sommervogel, Secchi et leurs honorables collaborateurs ne sont pas, croyez-le bien, des moines du moyen âge, des frères Ignorantins, hostiles à la vraie science et à la saine philosophie. Ecrivains expérimentés, leur plume s'exerce avec un grand bonheur d'expression et une parfaite vérité sur beaucoup des questions à l'ordre du jour. Signalerai-je, dans le seul cours de l'année 1868, des articles de fonds très solides sur « le dogme de la Providence, » sur « le rôle et le caractère de la peine, » sur « la Bible et la science, » sur « les monuments de l'âge de pierre » et

[1] Les *porte-tête*.

[2] Chacun d'eux, de ses propres mains, releva sa propre tête.

sur « l'ancienneté de l'homme, » sur « le soleil et les étoiles fixes, » comme aussi sur « l'éclipse du 18 août? » Non, les RR. PP. Jésuites, rédacteurs des *Etudes*, ne sont pas des esprits rétrogrades, même en religion, comme le sont M. L. Louis Veuillot et ses associés. On a pu en juger par quelques-unes de mes citations. Mais ces citations mêmes prouvent que, pour ce qui tient à l'essence du romanisme, c'est toujours le *sint ut sunt aut non sint.* Tout atteste d'ailleurs la parfaite sincérité des pensées qu'ils expriment; en sorte qu'ils ont bien en vue, selon leur devise, de faire prévaloir ce qui leur paraît *le plus* à la gloire de Dieu : *Ad majorem Dei gloriam*, a dit leur fondateur. C'est donc pour la plus grande gloire de Dieu que, tout au travers d'articles pleins de bonne science, ils prennent sous leur protection le pouvoir miraculeux des rois de France dans la guérison des écrouelles [1] et la divinité de la mission de Jeanne d'Arc [2]; qu'ils ne laissent passer aucune nouvelle vie de quelque saint ou de quelque sainte sans la recommander à la dévotion de leurs abonnés; qu'ils s'évertuent à partager l'œuvre expiatoire de notre rédemption entre la vierge Marie et Jésus-Christ [3], et à placer dans la vie religieuse des couvents l'idéal du bonheur [4]. C'est aussi pour la plus grande gloire de Dieu que, nonobstant ce qu'on peut appeler la largeur de leurs vues (car, en fait de mesures, tout est relatif), les RR. PP. ne laissent pas de pousser fortement au culte de la vierge et des saints. Ce n'est pas là pour eux un des petits côtés du romanisme, et je suis de leur avis. Par où je me joins à la pensée de M. Fréd. de Rougemont qui, expliquant l'Apocalypse, tient pour faits capitaux dans l'ordre de la prophétie, celui qui permit au monde d'envahir l'Eglise, et celui où l'Eglise, devenue, de la sorte, une avec le monde païen, consacra dans un concile le culte des images et des reliques, pour faciliter le culte de la vierge et des saints [1].

[1] Mars 1868.
[2] Mars 1868.
[3] Septembre 1868.
[4] Octobre 1868.

Le culte de la vierge et des saints! Est-ce bien un véritable culte; et ne devons-nous pas équitablement accepter les explications des catholiques sur ce point? Il est vrai que, dans leurs prières imprimées, ils ont soin d'éviter le mot *adorer* quand il ne s'agit pas de la divinité directement; toutefois, qui dit *culte*, dit tout, ce me semble. D'ailleurs, consultons les faits, les faits même les plus récents. Qu'avons-nous sous les yeux? Des temples dédiés aux saints et à la vierge, comme il en est que l'on dédie à la Trinité; des saints et des saintes auxquels on consacre sa personne en leur vouant un amour sans réserve, qu'on prend pour patrons, c'est-à-dire pour divins protecteurs d'un pays, d'une ville, d'une famille et de soi-même avec une confiance illimitée; des morts enfin qu'on place « sur les autels, » non pour les immoler apparemment, ni pour en faire hommage à Dieu, mais pour les invoquer! Si bien que, dans le sacrement catholique le plus solennel, à l'introduction de la messe, chaque fidèle doit prononcer ces paroles: « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bien-heureuse Marie toujours vierge, à St. Michel archange, à St. Jean-Baptiste, aux apôtres St. Pierre et St. Paul, à tous les saints et à vous, mon père (le prêtre), que j'ai beaucoup péché par pensée, par paroles et par actions: par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge, St. Michel archange, St. Jean-Baptiste, les apôtres St. Pierre et St. Paul, tous les saints, et vous, mon Père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu. » — Et afin de préciser ce culte encore mieux, je lis à la dernière page du traité: *Pensez-y bien,*

[1] Les *Etudes* de mes RR. PP. citent quelque part M. de Rougemont; mais c'est son *Homme primitif*, et non pas son *Apocalypse*.

tiré à 32000 exemplaires, une prière de St. Bernard, que tous les lecteurs sont invités à faire en vue de leur salut, avec un appoint de trois cents jours d'indulgence : « Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'il est inouï que personne qui ait eu recours à votre protection, qui ait imploré votre secours et réclamé vos suffrages, ait été délaissé. Animé de cette confiance, je recours à vous, ô Vierge, mère des vierges! je viens à vous, je me prosterne à vos pieds, gémissant sous le poids énorme de mes péchés ; ne méprisez pas mes paroles, vous qui êtes la mère de la Parole incréée, mais *écoutez-les* avec bonté et *daignez les exaucer*. Ainsi soit-il. » Voilà qui est clair. Si ce n'est pas là de l'adoration directe, qu'est-ce qu'on entendra par l'adoration? La confession de la messe et la prière de St. Bernard, l'une comme l'autre, supposent évidemment chez les médiateurs célestes à qui l'on se confesse et qu'on invoque, l'omniprésence, l'omniscience et l'omnipotence, qui n'appartiennent qu'à Dieu. Quand on soumet cette remarque aux docteurs de l'Eglise, ils donnent une explication qu'on ne croirait pas possible si on ne l'avait lue et relue dans leurs écrits. Non, disent-ils, la Vierge et les saints ne sont pas présents partout, ils ne savent pas tout, et par eux-mêmes ils ne peuvent rien ; mais c'est Dieu qui les informe de nos oraisons et qui nous exauce par leur ministère. En vérité ! Mais, ni le Missel, ni St. Bernard n'ont l'air de connaître cette sorte de protocole, et ne pourrions-nous pas dire, sans crainte de nous aventurer, qu'il n'y a probablement pas un catholique sur mille qui entende la chose de la sorte ? Autrement, le simple bon sens avertirait que, la médiation des saints étant admise, il serait plus naturel, plus révérencieux, plus convenable, dirai-je, et plus honnête, bien qu'absurde, de demander à Dieu directement d'inviter ses serviteurs célestes à le prier pour nous, plutôt que d'attendre qu'il le fasse sans que nous daignions seulement le lui demander.

A l'invocation des saints se rattache la confiance en leurs images et en leurs reliques, avec toutes les génuflexions que chacun sait. Ces images, dit-on, ne sont destinées qu'à nous rappeler les saintes âmes vers lesquelles les yeux de notre foi doivent se porter, et qui ne peuvent qu'être sensibles aux honneurs que nous leur rendons: rappelez-vous le St. Joseph de Sylvestre [1]. Mais, ici encore, il faudra que Dieu dise à la Vierge et aux saints que tel ou tel contemple leur image. De plus, est-il bien sûr que la pensée de l'adorateur aille plus loin et s'élève plus haut que l'idole elle-même? Un missionnaire protestant, né catholique dans un village du canton de Genève, me disait un jour: « L'église de notre commune possédait un assez pauvre portrait de la Vierge, ornement de la chapelle où les enfants de l'école allaient s'asseoir. Or quand ma conscience me reprochait quelque faute, je n'osais pas regarder la sainte Vierge, dont les yeux me semblaient lire au plus profond de mon âme. Mais je vous le déclare, monsieur, ma pensée et mes terreurs se concentraient tout entières sur l'image. » Ainsi l'œil de la Vierge remplaçait l'œil de Dieu, et le tableau, c'était la Vierge même. Ce jeune homme, je vous assure, ne manquait pas d'intelligence ; il avait été amené au Seigneur par quelques lectures furtives dans le Nouveau Testament de son jeune maître; mais s'il était resté, toute sa vie, dévôt comme dans son enfance, qu'eût été sa dévotion? Par ménagement, je ne la qualifie pas ; car c'est précisément celle des masses en tout pays catholique.

Ce culte de Marie et des saints, avec son accompagnement obligé de reliques et d'amulettes, va s'affermissant et se développant de jour en jour. Un seul fait dit

[1] Dans notre numéro du 20 avril, pages 210 et 211.

beaucoup; c'est que, en l'année 1867, il a été frappé à la monnaie de Paris CINQ MILLIONS SEPT CENT DOUZE MILLE SIX CENT VINGT-NEUF médailles saintes, dont le commerce est assez lucratif. Voilà pour les amulettes; quant aux reliques, chacun sait qu'il s'en trouve en telle quantité qu'on veut dans les sépultures romaines, dans la Terre-Sainte et ailleurs. Pour ce qui concerne l'honneur religieux rendu à Marie et aux saints, le P. Newmann, écrivant à son ancien ami le Dr Pusey, n'a rien dissimulé. Il avoue que le culte de la Vierge a fait de constants progrès depuis son origine, et que cette origine ne date pas des apôtres: il approuve ces progrès et il s'en réjouit. Il reconnaît aussi que le culte de St. Joseph, peu pratiqué jusqu'ici, commence à prendre faveur. On pouvait s'y attendre, dirai-je, d'après la loi catholique du développement. Après avoir fait pour Marie l'impossible, on ne voit pas de nouveaux honneurs à lui décerner. Pourtant, il faut du nouveau à la dévotion du monde catholique, et surtout de la France. Or, quoi de plus opportun que de pousser St. Joseph? C'est le patron naturel des ouvriers, parce qu'il fut charpentier; il est celui de la famille, parce qu'il fut le père nourricier de Jésus-Christ. Les ouvriers! la famille! c'est le cri du jour. Le catholicisme y a répondu comme il le fit dans tous les siècles: St. Joseph sera populaire, plus que nul autre. Nous en avons vu quelque chose dans les *Récréations dramatiques* de Mme Gaulle; mais ce qui vaut mieux, c'est le fort volume in-18 intitulé: « *La régénération de la famille par St. Joseph.* Mois de mars à l'usage exclusif des pères et mères, par Louis Barthès [1]». Arrêtons-nous-y quelques instants.

C'est St. Joseph lui-même qui raconte sa vie et en utilise toutes les circonstances pour inculquer au disciple qui l'écoute dévotement d'excellentes leçons sur les devoirs si variés de la vie de famille. L'auteur y ajoute, en note, des réflexions, des renseignements, des discussions qui ne pouvaient pas convenablement sortir de la bouche d'un saint du paradis; ainsi, des indications bibliographiques, et la critique du code Napoléon sur le régime dotal. Mais, direz-vous, la vie de St. Joseph doit être bientôt racontée, tant les Evangiles le mettent peu en évidence. Vous vous trompez. Sur les trente-et-un discours destinés à être lus dans le mois consacré à l'époux de Marie, il en est vingt-quatre où se déroulent successivement les faits de cette histoire, « depuis la conception de St. Joseph, dit M. Barthès, jusqu'à son triomphe dans le ciel. » Et quelles sont donc les sources où il a puisé? Il va vous le dire. Ce sont « les saintes Ecritures, la tradition, les mœurs de l'époque et les révélations les plus accréditées. » Ces révélations, à leur tour, sont celles de Ste Gertrude, de Ste Thérèse, de Ste Marie d'Agréda, et d'autres encore que leur canonisation rend dignes de toute créance. Au moyen de quoi nous apprenons sur Joseph une foule de circonstances dont l'Evangile ne fait pas mention, et celles que l'Evangile rapporte sont reproduites avec tous les travestissements nécessaires. L'auteur de « la régénération de la famille par St. Joseph, » est un homme instruit et pieux; son orthodoxie catholique me paraît incontestable; mais que dire de sa foi, si ce n'est qu'elle est bien voisine de ce qu'on désigne par un autre mot? Il ne recule devant aucune absurdité, pas même devant la merveille du bœuf et de l'âne se prosternant devant Jésus, une de ces légendes pourtant que le P. Cahier se permet de révoquer en doute, et qu'on ne laisse pas de placer sous les yeux des fidèles dans une foule d'églises.

L'étude du livre de M. Barthès n'est pas propre seulement à satisfaire la curiosité. Comme dans les Evangiles apocryphes, on y voit l'énorme distance qui sépare la légende d'avec l'histoire. Ici, rien que ce qu'il

[1] Paris, librairie de Joseph Albanel. 1868.

faut; là, un luxe d'inventions étranges. Là, le pain de vie qui nourrit l'âme; ici, des préparations raffinées qui ne font qu'amuser les yeux et le palais. Ici, tout pour la gloire de Dieu; là, tout pour l'honneur de l'homme. On y voit aussi sur quels fondements misérables le culte romain élève chaque jour de nouvelles assises. Le faîte à atteindre, le couronnement de l'édifice, (je n'invente rien), c'est d'avoir à invoquer, dans le ciel, à côté de la très sainte Trinité, une trinité humaine, à savoir Joseph, Marie et Jésus: la sainte famille. Jusqu'à ce jour, Jean-Baptiste marche en tête de tous les saints, parce que le Seigneur l'a proclamé le plus grand entre les hommes. Par là, St. Joseph s'est vu privé, très mal à propos, de la place qui lui revient de droit. Son nom devrait figurer dans le canon de la messe, et M. Barthès m'a appris que le pape attend le vœu d'un certain nombre d'églises pour faire cette innovation. Ces vœux arriveront, du moins on y prend peine, ne fût-ce qu'au moyen du *Propagateur de la dévotion à St. Joseph*, journal périodique à 2 fr. 50 l'an, qui se tire déjà à plus de vingt mille exemplaires. Il y a, en outre, les ouvrages du P. Huguet, et d'autres assurément. M. Barthès compte bien concourir au succès pour une grande part, et je crois qu'il a raison. On peut même regarder l'affaire comme faite, tant sont évidents les titres de Joseph aux honneurs suprêmes.

Laissant de côté les événements variés de sa carrière terrestre, ne relevons que ce qu'il raconte lui-même sur sa mort et sur ce qui s'en suivit. Devenu très âgé, il eut une longue et cruelle maladie, « comme il a été révélé à des saints. » Consolé par Marie et par Jésus qui, alors âgé de moins de trente ans, lui révéla tout le mystère qu'il devait plus tard accomplir sur la croix, il mourut plein de jours et de mérites devant Dieu et devant ses anges; il s'endormit après avoir béni Jésus et Marie, et il reçut de son fils même les derniers devoirs de la sépulture. »

« Comme vous pouvez le penser, continue Joseph, le jugement qui suivit immédiatement ma mort fut des plus favorables... Mais le ciel n'étant pas encore ouvert, je fus envoyé dans les limbes pour y être l'heureux précurseur de Jésus-Christ. Mon arrivée dans ce lieu fut une véritable fête. J'y étais précédé et accompagné par des anges qui proclamaient mes titres d'époux de Marie et de père nourricier de Jésus; et les âmes des saints de l'ancienne loi, venant à ma rencontre, me félicitèrent et me demandèrent des nouvelles du divin Rédempteur et de son immaculée Mère. Je satisfis ces saintes âmes et je déroulai devant elles le plan admirable de la rédemption, et, ensemble, nous adorâmes la sagesse, la force de Dieu, et louâmes son infinie miséricorde. Mais si ce jour fut beau dans les limbes, comment peindre celui qui le suivit quelques années plus tard, quand l'âme du divin Triomphateur descendit..... jusqu'à nous..... Quelle joie! quelles félicitations! quelles actions de grâce! quel amour! quelles adorations! En ma qualité de père nourricier du Sauveur, mon âme fut la première à venir au-devant de celle de Jésus, et à recevoir ses divins embrassements. Puis ce furent trois jours de ravissements et de fêtes dans cette demeure alors si fortunée.... »

Joseph rappelle ensuite au disciple qui l'écoute ce qui est écrit en St. Matthieu[1] des saints qui ressuscitèrent après la mort de Jésus.

« Inutile de vous dire, ajoute-t-il, que je fus du petit nombre de ceux qui reçurent cette insigne faveur, faveur que mon Jésus ne pouvait accorder à d'autres, et me refuser à moi, son fidèle père nourricier. »

Ressuscité, la première chose que fit Joseph, ce fut d'aller avec Jésus consoler la Mère des douleurs. Dès lors, il est dans

[1] Math. XXVII, 52.

le ciel où son trône est à côté de ceux de Jésus et de Marie.

« Là, sur ce trône si magnifique, dit-il, le Père éternel me glorifie comme ayant été son noble représentant auprès de Jésus; le Saint-Esprit, comme son lieutenant fidèle auprès de la Vierge immaculée; le Verbe incarné, comme l'époux véritable de sa très sainte Mère. Là, Jésus se plaît à ne me rien refuser quand je le prie pour mes serviteurs. Là enfin, tous les anges et tous les saints me rendent honneur et me félicitent éternellement de ce que j'appartiens de si près au Roi et à la Reine des cieux, à Jésus et à Marie. »

Après une telle apothéose, il n'y a pas à s'étonner des litanies qui ouvrent le volume:

« St. Joseph, image du Père céleste..... chaste époux de la Reine des vierges.... qui êtes cet homme parfait qui n'a point péché par ses paroles,..... dont la vie fut une oraison et une contemplation continuelles,..... qui êtes établi sur la maison de Dieu, et qui êtes un fidèle dispensateur des trésors de la miséricorde divine,..... qui êtes un père pour tous les chrétiens, un soutien pour les faibles, un consolateur pour les affligés, un asile pour les pénitents, une solide espérance pour tous, priez pour nous. »

On ne s'étonne pas non plus que le Saint-Père, Pie IX, ait « enrichi » de 300 jours d'indulgence » le *Memento* que voici, tel que M. Barthès l'a traduit du texte italien:

« Souvenez-vous, ô très chaste époux de la vierge Marie, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont invoqué votre protection et imploré votre secours, soit resté sans consolation. Plein de confiance en votre pouvoir, je viens en votre présence et me recommande à vous avec ferveur. Ah! ne dédaignez pas mes prières, ô vous qui êtes appelé Père du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il. — Jésus, Marie, Joseph, je vous offre mon cœur, mon esprit et ma vie. — Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. — Jésus, Marie, Joseph, accordez-nous, à nous tous qui honorons votre sainte famille, la grâce de vivre et de mourir en paix en votre sainte compagnie. »

On ne s'étonne pas enfin de trouver dans la prière d'action de grâce qui termine l'entretien pour la veille du mois:

« O très saint Joseph, je me réjouis et vous félicite de ce que le Saint-Esprit travaille activement et efficacement à répandre et augmenter dans tous les cœurs chrétiens un saint attrait et une salutaire dévotion pour vous. Dans les premiers siècles de l'Eglise, Dieu a semblé vouloir cacher votre gloire et votre puissance, afin de nous ménager sans doute une plus abondante distribution de vos mérites dans ces temps malheureux et pervers, où l'enfer a reçu contre nous et contre l'Eglise plus de liberté et de force que jamais. Aussi c'est à vous que Dieu nous dit d'aller: *Allez à Joseph*..... »

Ce n'est pas sans une vraie douleur, je prie mes lecteurs de le croire, que j'ai laissé ma plume retracer tant de paroles de profanation. Je ne voudrais pas les avoir écrites; comment aurais-je pu prendre plaisir à les transcrire? Oh! malheureuse Eglise du pape! oh! aveugles, coupables conducteurs d'aveugles! Quel culte! et quel lamentable fruit d'une dévotion parfois aussi profonde que sincère! Oui, c'est fort triste assurément, diront peut-être quelques bons esprits; mais le tableau que vous venez de mettre sous nos yeux est celui des dévotions populaires, dévotions que ne pratiquent pas les catholiques à la fois éclairés et pieux. Ah! je le sais, tandis qu'un même Evangile devrait être annoncé aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants, aux maîtres et aux domestiques, les

prêtres de Rome accordent prudemment à certaines personnes une grande latitude; mais leur disent-ils que plus ils en feront usage, plus ils approcheront de la perfection? Je sais qu'ils se donnent parfois des airs de mécontentement à l'endroit des superstitions vulgaires; mais enfin les tolèrent-ils oui ou non, et ne redisent-ils pas en leur cœur flegmatique le mot attribué à Léon X: *Si quis vult decipi, decipiatur* [1] ? Et enfin, quand une âme se porte vers la dévotion, qu'il s'agisse même des personnes du plus haut rang, y a-t-il quelque différence essentielle entre leurs pratiques et celles du peuple? Existe-t-il réellement des superstitions auxquelles on ne les voie pas rendre hommage?

Avez-vous lu le *Récit d'une sœur?* Si non, je vous engage à le faire. Ceux qui voient dans ce livre une œuvre de propagande pleine de danger pour les protestants, ne font pas l'éloge, je ne dirai pas de la fermeté de nos convictions, mais du discernement dont nous sommes capables. En quoi ils ne se trompent pas, c'est de nous attribuer assez de littérature pour goûter les charmes de ce style, et assez de culture morale pour apprécier la beauté de caractères à la fois si aimables et si sympathiques. Mais au point de vue religieux, qu'est-ce que Mlle Alexandrine d'Alopeus par la conversion de laquelle nous devions être poussés à nous convertir au romanisme? — une jeune et belle protestante qui, formée à des habitudes religieuses et priant Dieu par la seule médiation de Jésus-Christ [2], est d'ailleurs toute aux plaisirs du cœur et de l'imagination. Dès son enfance elle s'était sentie de l'attrait pour le catholicisme [3], moins le pape [4]; mais bientôt elle croit à l'intercession des saints [5], et elle finit par accepter le pape et sa religion pour n'avoir pas un autre Dieu et un autre ciel que son mari passionnément aimé, et que la famille de la Ferronnays, fort digne de L'être. Cette famille tout entière est la famille catholique par excellence; famille haut placée, mise en rapport par ses lectures et par ses voyages avec une foule d'hommes et de choses nobles, et comptant parmi ses intimes le comte de Montalembert, les abbés Martin de Noirlieu, Gerbet, Dupanloup et le Père Ravignan. Voilà, je pense une société d'élite! et ces messieurs furent tous du plus au moins les initiateurs du jeune comte Albert de la Ferronnays, le héros chrétien de tout le livre. Eh bien, me bornant à ce qui est essentiellement de mon sujet, que sont les dévotions des personnages de ce drame d'ailleurs si touchant?

Elles ont leurs beaux côtés, et qui donc pourrait s'y montrer insensible? Mais serait-il interdit de se souvenir que, selon l'Ecclésiaste, « les mouches mortes font puer et fermenter l'huile du parfumeur? » Une grande dévotion, c'est la visite aux églises. On fait sans doute le signe de la croix en entrant, après avoir touché de ses doigts l'eau bénite; s'il se célèbre quelque office à ce moment, on s'agenouille avec respect; puis on se promène en admirant les œuvres d'art dont les églises, surtout en Italie, sont si magnifiquement ornées, et c'est à St. Pierre de Rome, en particulier, que cette dévotion ira jusqu'à l'extase. Il faut avouer que nos temples protestants, « nus et froids comme des tombeaux, » disent les catholiques, ne se prêtent pas à ce genre d'exaltation. Mais passons aux détails, et puisqu'il s'agit ici d'un « Récit » sous forme de journal, prenons-en des fragments, sans les lier entre eux d'aucune manière.

Le 21 septembre 1833, Mlle Eugénie de la Ferronnays et madame sa mère, montent à genoux *la scala sancta* à Rome, « pour Alexandrine. » « Cela nous a fait plaisir, écrit Eu-

[1] Qu'il soit trompé, celui qui désire de l'être.
[2] *Récit d'une sœur*, tom. Ier, pag. 108 et 191 de la 17e édition.
[3] Ibid., 128.
[4] Ibid., 328., 346.
[5] Ibid., 328., 356.

génie, de faire complétement un acte de pèlerin. J'ai fait ce que j'ai pu pour être aussi humble qu'eux [1]. »

A deux jours de là, une sœur cadette, Mlle Olga de la Ferronnays, va faire sa première communion. Elle est fort belle, et sa toilette ne l'était pas moins. Sur quoi sa sœur Pauline, Mme Augustus Craven, écrit dans son journal : « Les anges que notre Olga aime et *prie* tant pouvaient la regarder avec complaisance s'embellir, car c'était bien pour Dieu. »

Le 26 décembre, à Pise. Journal d'Alexandrine. « Ce matin, mon Albert chéri a communié dans l'église de St. François, devant l'autel de Ste Philomène, où on fait une neuvaine pour lui. » De son côté, Albert écrit à son père : « Le bon moine que j'ai questionné sur l'histoire de la sainte n'est pas fort. Il n'a répondu que vaguement à mes questions. » — Je le crois bien ; car il s'agissait d'une sainte très apocryphe, « d'une martyre inconnue jusqu'alors, » dit en note Mme Augustus Craven, » et dont les restes avaient été si singulièrement rendus à la vénération des fidèles. » Le moine donc se montrait, dans son hésitation, un homme de grand sens. Quant au pauvre malade, il termine en disant : « Je n'en prierai pas moins Ste. Philomène d'offrir mes prières au Seigneur en les joignant aux siennes. Cette voie est meilleure que si je m'en chargeais seul [2]. »

Le 6 mars 1836, les religieuses de la Visitation de Venise avaient envoyé à M. Albert de la Ferronnays, alors à l'extrémité, une relique de St. François de Sales. Sa jeune épouse, qui n'avait pas encore mis de côté la Bible, avait ouvert ce jour même « par une sorte de superstition, dit-elle, un petit livre de textes, » et elle y avait vu pour le 6 mars ces mots : « Il n'a point méprisé ni dédaigné l'affliction de l'affligé. »

Le soir, elle dit à son cher malade que le remède prescrit par le docteur Brera lui avait fait du bien. « Non, reprit-il avec un délicieux sourire et baisant la relique de St. François de Sales, voilà ce qui m'a fait du bien [1]. » — C'est ici qu'il y avait décidément de la superstition ; mais on n'a pas l'air de l'apercevoir.

Le 15 mars, M. de Montalembert envoie à Mme Albert de la Ferronnays un chapelet et il lui écrit : « Puisse-t-il vous inspirer souvent la pensée de vous abandonner tout entière à la tendre pitié de la Mère des douleurs, Consolatrice des affligés, Salut des infirmes [2]. » Et cette jeune dame n'était pas encore catholique.

Le 4 mai 1838, Mme de la Ferronnays, la mère, écrit à sa belle-fille, veuve et catholique depuis deux ans : « J'ai à cause de vous une dévotion toute spéciale à cette sainte veuve (Ste Monique); je veux la mettre bien dans mes intérêts et m'en faire une protectrice attentive, pour vous transporter tout ce qu'elle m'accordera [3]. »

En 1842, cette mère de famille si respectable et déjà si éprouvée, a le malheur de perdre sa charmante fille Eugénie, qui s'en va mourir presque subitement à Palerme, loin des siens. « Les anges du ciel, écrit-elle à sa fille aînée, ont pensé que nous n'aurions pas de forces suffisantes pour recevoir aussi ce dernier coup. Ils l'ont menée à l'écart pour nous la prendre, cette bien-aimée... Unissons-nous pour prier ; ne quittons pas le pied de la croix, Dieu et la sainte Vierge nous aideront [4]. » — Mettez Dieu au lieu des anges ; le Seigneur au lieu de la sainte Vierge, et vous aurez un langage évangélique et vrai ; mais ce ne sera plus le catholicisme romain.

Eugénie était morte sans le secours d'aucun prêtre. Cela n'empêche pas l'abbé Gerbet de certifier qu'elle est allée au ciel [5],

[1] *Récit d'une sœur*, tom. Ier, pag. 188.
[2] Ibid., pag. 224.

[1] *Récit d'une sœur*, tom. Ier, pag. 362.
[2] Ibid., pag. 379.
[3] Ibid., tom. II, pag. 188.
[4] Ibid., pag. 322.
[5] Ibid., pag. 323.

petite inconséquence justifiée sans doute par quelque décision dogmatique de l'Eglise. Dans cette persuasion, Mme Pauline Craven écrit à sa belle-sœur Alexandrine, le 2 janvier 1843 : « Que nous fassions tous la volonté de Dieu, que nous l'aimions toujours plus, que ta mère devienne catholique, ainsi que ton cher petit frère et sa femme. J'ai demandé cela (à Dieu ? non, mais) à Eugénie et à Albert pour mes étrennes [1]. » — Et voilà comment, sur une pente, on glisse jusqu'au bout. Si l'on rend un culte à des saints inconnus, pourquoi pas à des saints qu'on a vus et tendrement aimés ? Ne pensez pas d'ailleurs que ce soit une affaire de superstition féminine. L'abbé Gerbet dit à Alexandrine de continuer de prier pour Lamennais (en chute) et de le recommander à Albert, mort depuis plus d'une année [2].

Je pense que la démonstration est complète. Les superstitions du culte romain ne sont pas à l'usage seul du vulgaire ignorant. Ce n'est pas parmi les gens incultes seulement ou parmi les habitants des cloîtres qu'elles s'exercent. Et si l'on en voulait une preuve toute récente, voyez la mort de M. Berryer. Le 17 novembre, il venait de se confesser, et « comme le prêtre allait tracer l'onction sur la poitrine du malade, celui-ci, faisant lui-même les apprêts, cherche avec une sorte d'anxiété, une médaille qu'il portait au cou : « Où donc est ma médaille ? » Je veux ma médaille ! » La sœur garde-malade cherche et retrouve enfin la médaille égarée. Il la prend aussitôt, la regarde et la baise sur les deux faces avec une joie et une piété d'enfant. » Le roi de la parole, comme on a nommé M. Berryer, avait alors toute sa connaissance. Huit jours après, celle-ci « était devenue vague et intermittente. » Cependant, il put réciter lui-même le *Salve regina*, et à ces trois dernières invocations : *O clemens, o pia, o dulcis virgo Maria,* il étendit ses mains, et sa voix devint suppliante. (?) Peu avant, « il venait de dire à un noble et pieux ami : « Sans désirer la mort, je ne la crains point. Mon confesseur a dit à St. Pierre de m'ouvrir les « portes du paradis [1]. » L'auteur de cette nécrologie, le R. P. de Ponlevoy ne cache pas que M. Berryer fut loin d'être pendant sa vie un catholique pratiquant ; il n'en termine pas moins par ces paroles du comte de Maistre : « O sainte Eglise (du Pape) ! les grands hommes t'appartiennent. » — Oui ; mais à quelles conditions ?

Misères ! pauvreté ! s'écriera-t-on. Toutefois, ne trouvent-elles pas grâce devant vos yeux quand vous entendez ces catholiques éminents de la famille La Ferronnays résumer leur christianisme en ces quatre mots : « Se repentir, croire, aimer, espérer ? » Ah ! certes, il n'y a pas que cela chez eux qui m'ait intéressé et édifié ; mais ces quatre mots, je sais ce qu'ils signifient dans les Ecritures ; ont-ils le même sens dans la bouche des catholiques fervents ? Le sentiment du péché et de la grâce, la pensée de Dieu, l'espérance de l'éternel repos dans son sein, ne sont pas absents de leur âme : y occupent-ils la première et, à certains égards, l'unique place ?

Je m'arrête, et j'ai été bien long. Il fallait mettre au grand jour ce qui caractérise le culte romain, ce culte qui exerce sur certaines personnes tant de séduction. Il le fallait surtout avant de dire comment les grands orateurs de cette religion, le prenant de très haut, préconisent ce catholicisme même que nous venons de voir en quelque sorte fonctionner sous nos yeux et qu'ils se gardent bien de présenter dans toute sa crudité. Au surplus, en entendant le P. Hyacinthe, et surtout le P. Félix, parler du protestantisme, nous connaîtrons toujours mieux ce qui fait le fond de la pensée catholique. Ce sera le sujet de l'article suivant.

[1] *Récit d'une sœur*, tom. II, pag. 336.
[2] Ibid., tom. II, pag. 124.

[1] *Etudes religieuses*, etc., décembre 1868.

REVUE CRITIQUE.

—

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION EN EUROPE AU TEMPS DE CALVIN, par J. H. Merle d'Aubigné. Tom. V, *Angleterre, Genève, Ferrare*. *Paris* 1869, in-8.

Ce volume m'est arrivé au moment où j'achevais de lire l'*Histoire des variations*. L'œuvre de Bossuet, qui me rappelait à chaque page celle de M. Merle d'Aubigné, avait fait naître en moi bien des réflexions. Toutefois l'aigle de Meaux ne m'avait point emporté dans son vol impétueux et jeté haletant aux pieds de Pie IX. Son argumentation, si puissante il y a deux siècles, perd de nos jours toute sa force. Elle vient se briser contre l'évidente décadence des nations catholiques et la grandeur croissante des nations protestantes. L'histoire elle-même prépare ainsi sous nos yeux et s'apprête à prononcer sa sentence suprême contre la papauté et en notre faveur. Mais au siècle de Bossuet, elle semblait rendre un arrêt contraire. Le monde protestant était à l'agonie. L'Allemagne avait été saignée à blanc par la guerre de trente ans. Les peuples scandinaves étaient rentrés dans la profonde obscurité d'où Gustave Adolphe avait un instant fait sortir la Suède. On aurait pu croire que l'Angleterre ne résisterait pas aux violentes convulsions de la révolution et de la guerre civile. La Hollande, qui seule était paisible et prospère, avait été vaincue par Louis XIV. Tous ces peuples luthériens ou calvinistes étaient d'ailleurs aux regards de Bossuet, comme frappés de stérilité. A Paris personne ne connaissait ni Shakespeare ni Milton; Grotius était mort à demi catholique; Bayle était un libre-penseur; Leibnitz se prêtait à négocier la paix entre Rome et l'hérésie, et Jurieu, ni Basnage, ni même Claude n'étaient de force à lutter avec l'auteur de l'*Histoire des Variations*. Si l'Espagne et l'Italie penchaient vers leur déclin, leur obscurcissement était amplement compensé par la splendeur de la cour de Louis XIV. Aussi sent-on à chacune des paroles de Bossuet son inébranlable conviction que la bataille est gagnée, que Rome a pour elle le droit et le succès, et que les protestants qui persévèrent dans leurs erreurs, sont ou des sots ou des fanatiques.

Qu'aurait dit Bossuet sur son lit de mort s'il avait pu prévoir que dix-sept ans plus tard, un français catholique, un magistrat, un noble, le baron de Montesquieu n'accorderait plus à l'église infaillible et impérissable de Rome que cinq siècles d'existence? L'auteur des *Lettres Persannes* a même fait suivre cette sinistre prédiction d'une autre plus humiliante encore: il a dit que les nations protestantes, de beaucoup inférieures aux nations catholiques pendant les beaux temps de l'Espagne, leur faisaient de son temps équilibre, et qu'elles ne tarderaient pas à s'élever au-dessus d'elles. Aujourd'hui chacun donnera raison à Montesquieu; chacun reconnaîtra avec joie ou avec douleur qu'en Europe comme en Amérique les peuples réformés et germaniques l'emportent sur les peuples latins soumis au joug spirituel de Rome. La foi de Bossuet est devenue un acte d'héroïsme; pour croire avec lui à la papauté il suffisait de son vivant d'ouvrir les yeux; aujourd'hui il faut les fermer, et espérer en quelque immense révolution future que rien au monde ne fait présager et dont tout démontre même l'impossibilité.

Au reste la polémique de Bossuet est à tout prendre d'une grande faiblesse. Dépouillons-la de tout le prestige d'une éloquence qui est au service de l'erreur: Que demeure-t-il de tout ce plaidoyer? quelques faits choisis, groupés et utilisés avec infiniment d'habileté. Ces faits sont les fautes des réformateurs dans leur vie publique ou privée, et leurs variations

dans leurs formules théologiques. Mais ces fautes étaient des pécadilles à côté des crimes nombreux des Borgia, et ces formules n'ont plus pour nous qu'un intérêt historique. Car nous sommes revenus à la simplicité et à l'humilité de la foi primitive. Nous acceptons les faits de la révélation sans prétendre en posséder l'adéquate intelligence, et sans transformer en des dogmes absolus l'interprétation scientifique que nous jugeons la meilleure. Nous ne confondons plus la révélation divine avec la philosophie humaine, la foi de l'Eglise avec la théologie de l'école. Les Ecritures nous sont pour le moins aussi sacrées qu'elles l'étaient pour les réformateurs; mais nous nous rendons mieux compte de l'insondable profondeur des saints mystères, et des progrès constants que les églises et les individus peuvent faire dans la science des choses divines.

En opposant aux protestants leurs variations, Bossuet oubliait que son église avait, elle aussi, varié. Il est vrai qu'elle ne l'a fait qu'une fois; mais son unique variation a été une effrayante perversion. Aux temps de Constantin et de Théodose elle est devenue, par son intolérance, persécutrice à la façon des Néron et des Dioclétien et, par son culte des saints et des images, idolâtre à la façon des peuples païens qu'elle était censée convertir à la religion toute spirituelle du Christ. Après avoir commencé par l'esprit, elle a, comme les Galates, fini par la chair. Cette profonde altération a produit d'innombrables conséquences, plus funestes les unes que les autres, qui ont apparu successivement dans la suite des siècles, et dont la plus récente est le dogme de l'immaculée conception. Toutes ensemble, ces erreurs, que nous serions en droit d'appeler des variations, sont la preuve de l'immuable persévérance que Rome a déployée dans le plein développement de sa perversion. Nous reconnaissons d'ailleurs qu'elle n'est pas allée jusques à renier Jésus-Christ et sa divinité. Elle a mêlé les ténèbres à la lumière sans l'éteindre. Elle a obscurci et souillé la vérité révélée, mais elle ne l'a pas rejetée.

Il est cependant un argument de Bossuet qui m'avait ébranlé et qui atteignait M. Merle d'Aubigné: « Les premiers chrétiens se laissaient conduire comme des agneaux à la boucherie; les réformés ont accepté, recherché l'appui des princes et même sont descendus sur les champs de bataille. Disciples d'un Sauveur qui est esprit, ils ont pris les armes de la chair, et ils devaient périr par les armes. »

Ce reproche est sans doute souverainement déplacé dans la bouche d'un homme tel que Bossuet, qui faisait aux princes catholiques un devoir de la persécution, et qui fut l'un des principaux instigateurs de la révocation de l'édit de Nantes [1]. Ce n'est pas aux tyrans à prêcher la débonnaireté à leurs victimes. Bossuet d'ailleurs passe sous un complet silence les martyrs réformés dont Crespin nous a conservé les *actes*, et qui ne le cèdent en rien à ceux de la primitive Eglise. Mais, à en croire l'auteur de l'*Histoire des Variations* (et ni Basnage ni Jurieu n'ont osé le contredire), la Réforme se serait établie dans le midi de la France, dans le Béarn, à Nismes, par des moyens qui dépasseraient en violence et en cruauté les fameuses *Dragonnades*. Je rappelle que Montaigne, dans son château, redoutait autant l'approche des bandes réformées que celle des bandes catholiques. Or, si aux aveugles fureurs des guerres de religion, on ajoute les votes populaires décidant à quelques voix de majorité de la religion du pays, les meurtres juridiques et les divorces de Henri VIII, le langage violent de Luther et de Calvin, les dissensions des églises protestantes, leurs variations de doctrines, la scholastique aride et morte des cent cinquante années qui ont suivi la mort

[1] Schæffer. *Essai sur l'avenir de la tolérance*, pag. 92, sqq.

des réformateurs, on peut se demander avec tristesse, quelle est donc la part de Dieu dans l'œuvre de la Réforme.

Cette part, c'est la foule immense de nos humbles et courageux martyrs. Cette part, ce sont les saintes Ecritures reprenant leur autorité suprême et redevenant le livre de toutes les familles pieuses ; c'est la doctrine chrétienne ramenée au salut gratuit, à la vraie foi, à la repentance, au pardon, à la nouvelle naissance. Cette part, c'est le témoignage rendu par l'Esprit saint à la Bible expliquée par Luther et Calvin ; c'est l'épurement des mœurs privées et publiques, qui nous a valu le glorieux sobriquet de *puritains ;* c'est l'éveil de la *piété* qui, aux temps de Spener et de Wesley, s'est ajoutée à la *vérité* retrouvée par nos réformateurs ; c'est dans notre siècle la *charité* s'ajoutant à son tour à la piété et à la vérité et se manifestant par les œuvres innombrables de la mission étrangère et intérieure. Cette part est si grande et si belle que nous pouvons hardiment avouer à Bossuet celle qui revient à l'infirmité humaine.

Mais nous n'accepterons pas l'identité qu'on veut établir entre la Réforme et l'Eglise primitive. Les premiers chrétiens créaient, les réformateurs restauraient. Ceux-là arrachaient une à une des âmes au monde païen et donnaient naissance à une société nouvelle, qui devait succéder à l'ancienne. Ceux-ci trouvaient la société nouvelle toute formée et, après de longs siècles pendant lesquels elle s'était de plus en plus corrompue, l'épuraient et la ramenaient à son premier état. Ils ne prétendaient point que l'Eglise fût devenue un nouveau monde païen et qu'ils dussent la créer de nouveau de toutes pièces. Cette prétention est celle des petites sectes dissidentes qui veulent à côté et en dehors du grand torrent de la vie chrétienne faire jaillir du sol des sources nouvelles, qui seraient le vrai fleuve. Ils ne voulaient pas davantage détourner une partie des eaux du vieux fleuve pour les faire couler dans un lit nouveau : c'est la prétention des libres-penseurs de tous les âges. Les réformateurs mettaient un crible tout en travers de la rivière, qui devait continuer à couler dans son ancien lit, mais purgée de toutes les immondices qu'elle charriait depuis des siècles dans ses eaux. Aussi ne se bornaient-ils point à dire à chaque individu en particulier : « Tu es esclave du péché ; vas à Christ qui t'affranchira. » Ils s'adressaient à tous leurs coreligionnaires à la fois, aux multitudes, aux cités, aux nations, et leur disaient : « Jugez d'après les Ecritures, dont tous reconnaissent l'autorité, jugez les indulgences, la messe, la prêtrise, la papauté : vous êtes esclaves, reprenez vos droits et reformez toutes vos institutions ecclésiastiques. » Tout en convertissant les âmes ils affranchissaient la société spirituelle d'un joug antiscripturaire et illégitime. Leur œuvre immédiate était à la fois sociale et individuelle. Mais ils avaient pour ennemis de bien autres prêtres que les Flamines du Jupiter capitolin. Les évêques s'appuyaient tous sur le pape, le pape avait pour alliés tous les princes, et les princes et le pape avaient pour étouffer la Réforme des armes dont les Césars de Rome ne s'étaient pas avisés : les tribunaux de l'inquisition et les intrigues des Jésuites. Contre les Loyola et les Torquemada aidés des ducs d'Albe, la patience de l'agneau aurait abouti à l'extermination radicale des réformés et à l'extinction absolue de la foi évangélique. Il fallait que les peuples qui étaient revenus en masse au vrai christianisme, défendissent par tous les moyens légitimes leur religion, leur liberté et leur vie. Que si, en prenant les armes, ils ont enfreint l'ordre de Jésus-Christ, ce n'est pas à un Bossuet à le leur reprocher.

M. Merle d'Aubigné n'a pas le moindre doute sur l'indissoluble union de l'Evangile et de la liberté politique. « Ces deux

saintes causes ne doivent jamais être séparées; le réveil politique d'un peuple ne peut aboutir qu'autant que le réveil des consciences vient prévenir de funestes désordres. » (Pag. 324.) Cette conviction est peut-être ce qui distingue le mieux notre illustre compatriote de tous les historiens antérieurs de la Réforme. Il nous montre comment à Genève la liberté a préparé à l'Evangile sa demeure: on dirait une harmonie préétablie de Dieu entre ces deux puissances. En Angleterre Dieu fait sortir le bien du mal: il s'est servi d'un tyran pour affranchir du joug de Rome l'Eglise nationale au moment même où Tyndale y propageait la vérité biblique. En Hollande nous verrions la liberté naître de la foi, la vie spirituelle y étendre son action victorieuse dans le domaine politique, l'Eglise nouvelle y enfanter une nouvelle nation.

Mais ici s'offre à nous la question si grave et si délicate de l'absorption de l'Eglise par l'Etat, chez la presque totalité des peuples protestants. M. Merle d'Aubigné revient en plusieurs endroits de son tome Vme sur ce problème difficile. Il repousse avec force l'opinion de Rothe: que la société religieuse doit dans la suite des siècles se fondre complétement et disparaître dans la société civile, et que la Réforme était le premier pas vers ce résultat final. (Pag. 519.) D'après M. Merle, le gouvernement de l'Eglise par l'Etat chez les peuples protestants, ou la césaropapie, n'a été qu'un « expédient temporaire. » Cette forme, dit-il encore, « valait mieux que le gouvernement de l'Eglise par le clergé, qui est le plus dangereux de tous et qui enlève d'habitude la liberté, la spontanéité, la foi évangélique et la vie. » (Pag. 35). La césaropapie s'expliquerait par le petit nombre de chrétiens assez éclairés pour fonder l'autonomie de l'Eglise. (Pag. 34). Cette explication ne nous satisfait pas entièrement, et nous demandons à nos lecteurs la permission de leur en soumettre une autre, que nous exposerons le plus brièvement possible.

Avant Jésus-Christ, dans le monde ancien, chez les Hébreux comme chez les païens, il n'existait pas de société religieuse distincte de la société civile et politique. Le culte avec le sacerdoce formait une partie intégrante de l'Etat, et tout citoyen était par sa naissance l'adorateur du Dieu ou des dieux de sa patrie.

Jésus-Christ apparaît. Il distingue avec une admirable précision le spirituel et le temporel par sa mémorable parole: « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César, » et il fonde par le don du Saint-Esprit un peuple d'hommes spirituels et régénérés, de toute race et de toute langue. L'Eglise est une création nouvelle qui se fait sa place au milieu des vieilles nations et des vieux Etats. L'antique confusion de la religion et de la politique a pris fin; la loi mosaïque a fait son temps; l'ancienne Alliance est abolie parce qu'elle était accomplie.

Les apôtres comprirent fort bien la pensée de Jésus-Christ, comme l'attestent entr'autres le concile de Jérusalem et toutes les épîtres de St. Paul. La loi du Sinaï n'était pour eux que le précepteur qui devait conduire les Juifs au Messie et, son œuvre accomplie, disparaître. Par l'Evangile toutes choses étaient faites nouvelles.

L'Eglise primitive fut pendant trois siècles maintenue sur l'étroit sentier de la vérité par la force irrésistible des choses. L'Etat était païen, il voyait l'Eglise de mauvais œil, il la persécutait, il tentait de l'extirper. Faible selon la chair, résignée à souffrir et mourir, elle formait une société toute spirituelle, qui n'avait absolument aucune attache avec la société politique.

Le monde change de face par la conversion de Constantin: l'Etat devient chrétien et bientôt les nations en masse entrent dans l'Eglise. Il se forme un nouvel Israël, la chrétienté.

Cet Israël chrétien ne revient point au mode de vivre de l'antiquité ; il ne se replonge pas dans la primordiale confusion du temporel et du spirituel. L'Eglise conserve sa pleine autonomie, son alliance avec l'Etat ne porte point atteinte à son indépendance. Elle continue à se régir par ses propres lois, à avoir ses synodes et ses conciles. Mais elle perd le sentiment distinct de sa nature toute spirituelle ; elle ne se souvient plus qu'elle est une création de Jésus-Christ ; l'Ancien Testament, qui avait été aboli, reprend son autorité et devient l'égal du Nouveau. Les prêtres du Christ s'assimilent aux souverains sacrificateurs de Jéhova ; les lois mosaïques relatives au sacrilége s'appliquent aux hérétiques ; la persécution religieuse est érigée en un devoir sacré, et les princes chrétiens sont tenus d'imiter les pieux rois d'Israël renversant les idoles et faisant périr les idolâtres. Nous voyons ainsi l'Eglise et l'Etat rester distincts conformément à la volonté de Jésus-Christ ; mais l'esprit qui les anime n'est plus celui de la Pentecôte. C'est celui de l'ancienne Alliance qui avait fait son temps, et il leur met aux mains les armes de la chair.

Arrive la Réforme. Luther, le plus spirituel, le plus évangélique des réformateurs, remet après plus de mille ans en pleine lumière l'opposition entre la société religieuse et la société politique, et le devoir sacré de la tolérance[1]. Mais le siècle n'était pas mûr pour ces vérités, qui n'ont été comprises des protestants eux-mêmes que dans ces derniers temps. Ce que la Réforme n'a pas réformé, c'est l'égale autorité des deux Testaments, leur valeur égale, leur égale inspiration, et le plus sévère, le plus juste reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir dépouillé l'Eglise de son autonomie en la laissant se confondre avec l'Etat.

Je veux bien que, dans les pays où le peuple tout entier se déclarait pour l'Evangile, et de bonne foi se croyait vraiment chrétien, il eût été difficile d'établir une séparation tranchée entre l'Eglise et l'Etat. Mais il n'eût pas été cependant impossible de créer des synodes indépendants des grands-conseils, et de protester contre les peines correctionnelles et criminelles infligées aux délits de religion. Nos réformateurs, par leur inintelligence de la vraie nature de l'Ancien Testament, crurent, comme les catholiques romains, que le premier devoir de l'autorité civile est de protéger par l'amende, la prison et le glaive l'Eglise contre ses membres rebelles ou hérétiques. Sur ce point-là Farel (pag. 523) ne pensait pas autrement que ne le fit après lui Bossuet ; Calvin, pas autrement que Mélanchton. Luther lui-même ne demeura pas fidèle à ses principes. L'homme vraiment évangélique était ici le malheureux Castellion.

Au reste, la constitution ecclésiastique et politique des protestants varie beaucoup selon l'extension et la puissance de la Réforme dans chaque contrée.

En France, où ils étaient en minorité et où l'Etat était resté catholique, leur position fut, par la force des choses, la position normale de la primitive Eglise. Ils eurent leurs synodes, leurs consistoires, leur discipline spirituelle. L'Etat ne tenait compte d'eux que pour entraver leur liberté et les persécuter. L'esprit de la nouvelle alliance se manifesta d'ailleurs dans leur constitution par la large place qu'on y a faite à l'élément laïque.

A Neuchâtel comme en France, le prince est demeuré fidèle à Rome, et l'Etat ne peut se confondre avec l'Eglise. Mais le peuple tout entier a embrassé la Réforme, et l'autorité communale vient en aide à l'Eglise pour la répression des délits de religion. D'ailleurs, contrairement à ce qui se fait chez les protestants de France, l'église de Farel est gouvernée par ses pasteurs seuls

[1] Voyez Schæffer, pag. 147-167.

sans le concours des laïques. Il me serait peut-être permis d'ajouter qu'elle ne mérite pas tous les reproches que M. Merle d'Aubigné adresse aux églises cléricales, et que cette forme de gouvernement ecclésiastique vaut au moins la césaropapie.

En Angleterre, ce sont les souverains, c'est Henri VIII, ce sont Edouard et Elisabeth qui donnent d'en haut à la nation réformée sa confession de foi, son culte et son clergé. Ici peut-être doit-on dire avec M. Merle que les vrais chrétiens se sont trouvés trop peu nombreux et trop faibles pour s'opposer à l'omnipotence de l'Etat et lui imposer une église autonome. C'est pourtant ce que plus tard les *Dissenters* ont su faire dans de certaines limites.

Sur le continent, les confessions de foi sont sans doute l'œuvre des réformateurs et des théologiens ; mais partout l'Etat intervient et s'empare du gouvernement de l'Eglise. Nulle part la césaropapie ne fut plus complète et plus tyranique que dans nos républiques suisses. On y a vu, on y voit encore des grands conseils trancher en aveugles, mais en juges souverains, des questions théologiques, et persécuter les dissidents à la manière des Louis XIV et des Innocent III. Aussi est-ce de la Suisse et du canton de Vaud qu'est sortie l'éclatante protestation de Vinet contre l'asservissement de l'Eglise. Le lecteur sait assez que je n'accepte point toute l'argumentation de Vinet ; mais en battant en brêche la confusion de l'Eglise et de l'Etat, il a certainement été parmi nous le vrai réformateur de la Réforme.

Il est plus que temps de parler en détail à nos lecteurs du nouveau volume que vient de publier M. Merle d'Aubigné. Il y poursuit l'histoire de la Réforme en Angleterre. Nous le retrouvons ici distinguant de la manière la plus heureuse l'œuvre d'Henri VIII et celle de Tyndale. Il nous montre l'Evangile réveillant par la lecture de la Bible la vie spirituelle dans les cœurs, tandis que, à la cour, Anne Boleyn favorise la Réforme et que le roi sécularise les couvents. Les seules critiques que je me permettrais d'adresser à l'auteur, porteraient sur ses préoccupations d'apologiste. A sa place, je n'aurais pas pris tant de peine pour blanchir Cranmer (pag. 28, 69, 253, 292), qui, au dire de Bossuet, est monté sur l'échafaud ayant dans sa poche deux professions de foi, l'une catholique pour le cas où on lui ferait grâce de la vie, l'autre protestante pour le cas contraire. Je n'aurais pas vu le grand principe du sacerdoce universel engagé dans la visite des églises confiée au laïque Cromwel par le despotique Henri VIII. (Pag. 107.) Je n'aurais pas insisté sur les « petites pratiques » de dévotion de Th. More : s'il péchait par trop d'austérité, ne péchons-nous pas peut-être par le défaut contraire ? Enfin, je n'aurais pas tenté de justifier la papauté de Henri VIII au moyen de textes (pag. 65) qui seraient la condamnation de tout ce que l'auteur nous dit des usurpations de ce tyran.

Mais ces quelques critiques de détail sont mille fois contrepesées par la noble et franche impartialité avec laquelle M. Merle d'Aubigné raconte la mort de Catherine et le martyre de Fischer et de More. Que tous les Audins et les Ségurs de la papauté, sentant la faiblesse de leur cause, se croient obligés de calomnier nos réformateurs pour triompher de nous : nous les plaignons plus encore que nous ne nous plaignons d'eux. Pour nous tous, nous sommes avec M. Merle d'Aubigné si certains de la vérité de notre Evangile, que nous nous faisons un vrai plaisir de rendre pleine justice à nos adversaires. Nous nous réjouissons de voir retracer avec autant d'amour la triste et belle fin de Th. More que celle d'Anne Boleyn. Car nous savons que la piété la plus intime peut se concilier avec de grandes erreurs.

La dernière moitié du tome V nous trans-

porte à Genève et à Ferrare. Si, dans ses précédents livres sur l'histoire de la Réforme à Genève, l'auteur marchait un peu lentement au gré de plusieurs de ses lecteurs et faisait parfois des héros de cette cité un éloge trop emphatique, ici son patriotisme est d'une parfaite modestie, et les événements se précipitent, de plus en plus palpitants d'intérêt. C'est la grande dispute qui amène l'abolition de la messe et du culte des images. C'est l'expédition aventureuse des Neuchâtelois marchant par les sommets du Jura au secours de Genève. C'est l'arrivée de Nægeli et la destruction de tous les châteaux des gentils-hommes. C'est le séjour de Calvin à Ferrare et la scène si pathétique de son arrivée à Genève, où Farel le contraint à rester. Ces récits, joints à ceux du martyre de Thomas More, de la mort d'Anne Boleyn, de celle de Tyndale, et de la suppression des couvents d'Angleterre, donnent au tome V un attrait tout particulier.

Nous ne poserons pas la plume sans dire un mot de la préface où l'auteur repousse les critiques que quatre ou cinq écrivains protestants ont tout à coup et de tous les points de l'horizon décochées contre lui comme autant de flèches acérées. Cet accord fortuit a dû impressionner douloureusement M. Merle d'Aubigné qui dans sa longue carrière n'avait recueilli pour ainsi dire que des éloges. On dirait presque que notre génération se fatigue de la gloire de notre illustre compatriote, et que, l'ostracisme n'étant pas dans nos mœurs, elle veut au moins lui faire sentir sa lassitude par des procédés quelque peu rudes. Toutefois ses adversaires eux-mêmes sont contraints d'avouer «qu'à lui revient la gloire d'avoir, le premier, fait connaître en France le siècle de la Réformation.» Pour nous, il nous semble qu'il y a place pour chacun dans ce champ du vaste domaine de l'histoire. M. Herminjard fait une œuvre de science et d'érudition qui perdrait tout son prix à être moins riche, moins complète, plus populaire. Nous ne saurions assez l'encourager à poursuivre ses travaux, qui seront pour tous les siècles futurs d'un prix inestimable. Mais rassembler, expliquer, critiquer les matériaux de l'histoire, ce n'est pas en construire l'édifice. Si l'histoire est une science, elle est aussi un art, et l'historien artiste doit ressusciter le passé, le faire revivre sous nos yeux, nous en faire partager les émotions et les surprises. C'est à cela qu'excelle M. Merle d'Aubigné. A-t-il toujours bien compris les textes morts dont il tire ses vivantes scènes? Il ne le prétend certainement pas lui-même; car le chrétien moins que tout autre se croira impeccable et infaillible. Mais sans vouloir nous ériger en juge du débat, nous dirons pourtant que parmi toutes ces critiques il en est de si étranges qu'elles se réfutent d'elles-mêmes à première vue. D'autres nous paraissent réduites à néant par l'auteur avec une certaine vigueur, et celles dont il reconnaît la vérité ou qu'il ne réussit pas à détruire, sont si peu nombreuses, que sa gloire loin d'en être atteinte ne peut qu'en être affermie. Il n'est peut-être aujourd'hui en France aucun historien qu'avec une critique aussi sévère on eût surpris aussi rarement en faute. Que M. Merle d'Aubigné poursuive donc en paix ses travaux. Un ou deux volumes, nous dit-il, termineraient son *Histoire*. Dieu veuille soutenir ses forces et prolonger ses jours jusqu'au terme de ce grand et bel ouvrage!

FR. DE ROUGEMONT.

La Bible dans l'Inde : Vie de Jezeus Christna, par Louis Jacolliot. *Paris*, librairie internationale, 1869, in-8.

Ce n'est pas seulement de nos jours que les assimilations les plus audacieuses et les plus étranges de croyances, de préceptes moraux, de personnalités et d'actes his-

toriques, ont été essayées par les adversaires du christianisme. L'apologétique chrétienne a toujours eu à repousser deux systèmes d'attaque. Par l'un le christianisme est battu en brèche comme la forteresse du despotisme, de l'intolérance, de la superstition, dont on réclame la destruction; par l'autre, on tente de le discréditer en y reconnaissant un caractère d'élévation, dont on le dépouille aussitôt comme d'une possession illégitime, fruit du larcin ou d'un emprunt déguisé. C'est ainsi que les uns veulent vider le sanctuaire que les autres s'efforcent de renverser. Que le fidèle, disent-ils, apprenne à voir dans l'édifice où il salue un plan divin, la simple conception du génie, moins encore, l'habileté éclectique des docteurs. Par suite de cette révélation, les éléments multiples, hétérogènes même, que la foi tenait agrégés, se disjoindront fatalement comme les molécules d'un corps organisé, que la force vitale a cessé de maintenir dans l'harmonie de l'unité. Raisonnement logique assurément: aussi a-t-il inspiré déjà maintes fois les adversaires du christianisme, séduits par les avantages de cette introduction d'une pédagogie érudite dans la polémique.

Il était cependant réservé à notre époque d'entendre décréter le caractère humain du christianisme dans une accusation formelle de plagiat. C'est que si la controverse avait autrefois la critique philosophique pour arme ordinaire, notre temps a mis à sa disposition une arme dont le fil n'est pas encore aussi émoussé, savoir la critique historique. L'impiété qui, jusqu'à nos jours, avait attaqué l'Evangile, surtout au nom de l'esprit humain, a pu l'attaquer, en renonçant à l'abstraction, au nom de l'esprit de sociétés humaines particulières, méconnues depuis longtemps, mais que la science moderne a remises en lumière. On en proclame l'infériorité auprès des religions antiques, qui ne sont plus envisagées dans une synthèse devenue malaisée, mais isolément, en le signalant comme une mosaïque dont chacun des vieux cultes a ses champions pour revendiquer à son profit toutes les pièces. Les thèses qui présentaient le christianisme comme un rejeton de l'Essénisme ou comme une émanation de l'enseignement de Philon, ont fait place à d'autres propositions inattendues. On assigne pour berceau à l'Evangile les écoles sacerdotales de l'Egypte ou de l'Inde, ou bien on le rattache au Mazdéisme perse: tantôt cette filiation est donnée comme directement opérée, tantôt on y admet l'intermédiaire du Mosaïsme. L'illégitimité de la revendication se trahit déjà dans le fait seul du nombre des prétentions contradictoires.

Nous ne voulons pas nier que le christianisme ait retenu certains éléments métaphysiques et moraux qu'il a jugés à sa convenance dans le paganisme, de même qu'il a fait quelquefois contribuer à l'ornement de ses édifices des fragments d'art profane. Selon nous, il a usé en cela de son droit. Institution du Verbe humanisé, dirons-nous avec Justin le martyr, il a utilisé de la sorte ce qui était l'œuvre du Verbe dans l'humanité antérieurement à la révélation définitive. Avant le Christ, la vérité était en ce monde, comme ces cours d'eau souterrains, soupçonnés ici, perçant là le sol d'un maigre filet, partout sans action bienfaisante; Jésus a réuni ces courants épars, les faisant jaillir et couler en fleuve abondant, et appelant tous les hommes sans exception à s'y désaltérer. Au fond, dans le Christianisme, Jésus est seul une vérité absolument nouvelle, mais il est la vérité essentielle. Supprimez-la, l'histoire des religions de l'antiquité nous montre ce que deviennent les autres. Pourtant si le monde devait répudier cette vérité ou la laisser se perdre, la leçon de l'avenir serait plus frappante encore: ce serait en effet le retour de la nuit antique, mais cette fois sans astres et sans espoir d'aurore.

L'ouvrage dont nous avons transcrit le titre en tête de ces lignes est un de ceux qui tendent à réaliser pour l'humanité ce sombre avenir, car il fait table rase des principes qui éclairent seuls le monde. L'auteur, il est vrai, n'entrevoit pas ce résultat : animé d'un ardent amour de la vérité et de la liberté, il se donne au contraire la mission de combattre l'erreur et l'oppression sous lesquelles les peuples gémissent toujours et d'affranchir définitivement ses semblables. Ne lui demandez ni qui il est, ni de quels moyens il dispose pour oser entreprendre l'achèvement d'une œuvre que beaucoup, et des mieux qualifiés, ont encore si peu avancée : il s'abrite derrière un texte de Manou, le législateur de l'Inde. « De même que le dernier soldat d'une armée peut quelquefois d'une flèche embrasée détruire la plus solide forteresse de l'ennemi, de même l'homme le plus faible, quand il se fait le champion courageux de la vérité, peut renverser les plus solides remparts de la superstition et de l'erreur.» (Pag. 384.) Ce révolutionnaire est un athlète farouche de la libre pensée. Le tyran qu'il supporte impatiemment, et dont il veut briser le sceptre exécré, c'est le despotisme religieux, non-seulement dans l'ordre temporel, mais surtout au point de vue spirituel. Européen domicilié dans l'Inde, il a vu et entendu beaucoup de choses dans ce pays, même des choses que nul autre n'a jamais vues ou entendues. A qui, par exemple, le vent en murmurant dans les feuilles des arbres a-t-il jeté encore les noms de Zeus, Jehova et Brahma ? (Pag. 7.) En résumé, il a trouvé au pied de l'Himalaya la source de toutes les religions de l'antiquité classique et de l'Europe moderne, claire et limpide à l'origine, aujourd'hui aussi troublée que les mille canaux qu'elle a formés, et il a pensé qu'il n'y aurait qu'à divulguer cette découverte pour éloigner de cette eau funeste tous ceux qui lui attribuent une vertu vivifiante, parce qu'ils s'imaginent qu'elle découle du ciel. Laissons-le parler :

« L'Inde est le berceau du monde, c'est de là que la mère commune, en faisant rayonner ses fils jusque dans les contrées les plus occidentales, nous a légué à tout jamais, comme signe de notre origine, sa langue et ses lois, sa morale, sa littérature et sa religion..... Mais ce n'est pas tout : les tribus émigrantes avec leurs lois, leurs usages, leurs coutumes et leur langage, emportèrent également leur religion..... Aussi, en remontant à la source, retrouvons-nous dans l'Inde toutes les traditions poétiques et religieuses des peuples anciens et modernes, le culte de Zoroastre et les symboles de l'Egypte, les mystères d'Eleusis et les prêtresses de Vesta, la Genèse de la Bible et ses prophéties, la morale du philosophe de Samos et le sublime enseignement du philosophe de Bethléem. Ce livre vient vulgariser toutes ces vérités, qui ne s'agitent aujourd'hui que dans les sommets de la science ;.... c'est l'histoire de la révélation religieuse transmise à tous les peuples, dégagée le plus possible des fables qu'y ont ajoutées l'ignorance et la soif de domination des lévites de tous les temps. » (Pag. 4, 5, 6.)

Ainsi, toute société politique et religieuse provient de l'Inde ; le Mosaïsme et le Christianisme ne font pas exception à cette loi générale : telle est la thèse dont le livre de M. Jacolliot est le développement. Ce livre est partagé en quatre parties ; la première signale l'action de l'Inde sur l'antiquité païenne ; la deuxième étend sur la législation mosaïque cette influence à laquelle la troisième et la quatrième soumettent les récits de la Genèse et du Nouveau Testament. Quoique exposée sous une forme absolue, cette triple affirmation reste entièrement contestable : elle ne résiste pas un instant à une critique sérieuse, qui peut même se passer des ressources d'une science exceptionnelle. Rien de moins scientifique, en réalité, que cet ouvrage, malgré le luxe de citations qui s'y étale et l'allure tantôt dégagée, tantôt doctorale du ton. Quiconque est initié à la connaissance du vieil Orient et à celle de l'Inde en particulier, reconnaîtra bientôt que le fond en est aussi pau-

vre que le style en est prétentieux. L'auteur se montre entièrement dénué de sens critique : il semble avoir jugé superflu d'examiner la provenance des documents qu'il avait sous les yeux et d'en opérer le classement; il rapproche et identifie, avec une insouciance magistrale des temps et des distances, tout ce qui lui semble offrir quelque analogie. En un mot, appuyée sur des anachronismes audacieux et des assimilations forcées, son œuvre demeure en définitive une assertion non justifiée.

M. Jacolliot se moque des savants qui prenant l'Egypte pour champ d'étude « creusent des fossés et retournent du sable » pour établir la priorité de ce pays dans l'histoire de la civilisation. Est-il mieux fondé à appeler l'Inde « la mère du genre humain et le berceau de toutes nos traditions » (Pag. 18.), ou à soutenir qu'étudier l'Inde, c'est recourir aux sources de l'humanité ? » (Pag. 21.) D'après son système qu'il déclare fondé sur la comparaison des livres des peuples divers, des bords de l'Océan indien à ceux de l'Atlantique, religions, langues, institutions politiques, littérature, histoire, tout trahit la copie souvent servile des créations du génie indien. Eh bien, M. Jacolliot se trompe. C'est dans son imagination et non dans les ouvrages indiens qu'il a puisé le principe de cette prétendue révélation historique. Nous ne lui contestons pas une certaine connaissance de l'Inde et nous admettons volontiers qu'il possède outre la langue sanscrite, cette langue tamoule, que nous nous étonnons seulement de l'entendre désigner « comme la langue savante actuelle de l'Inde » (Pag. 16.), attendu que même dans la partie méridionale de la péninsule, la seule où elle ait jamais été en usage, elle s'efface encore comme langage sacré devant l'antique prééminence du sanscrit et de ses dérivés. En revanche, nous puisons dans son ouvrage, d'excellents motifs de penser qu'il aurait beaucoup à recueillir dans le vaste domaine de la mythologie et de la philologie comparées. Il est évident que les notions les plus générales de la science moderne, vulgarisées dans le pays auquel l'auteur appartient, par Messieurs Maury, Vivien Saint-Martin, Pavie et d'autres, et déjà même rendues accessibles à l'enfance par le Manuel de M. Lenormant, ne lui sont point parvenues jusqu'à Chandernagor, localité d'où sa préface est datée. M. Jacolliot ne saisit point les vrais rapports intérieurs de la portion de l'humanité dont il s'occupe. Il est vrai qu'une étroite parenté lie les uns aux autres presque tous les peuples répandus sur le sol de l'Asie et de l'Europe depuis l'Himalaya jusqu'aux Iles Britanniques. On a constaté par des procédés différents, mais qui ont abouti à une conclusion identique, que les Aryas dominateurs de l'Inde, les anciens Perses, les Pélasges de la Grèce et de l'Italie; les Celtes, les Germains et les Slaves sont de la même famille : ainsi s'expliquent les rapports de conformation physique, de langage et de traditions qui unissent encore les nations issues de ces vieilles sociétés. Cependant, bien loin d'être le berceau commun de tous ces peuples, l'Inde a reçu au contraire la dernière des émigrations, qui, parties toutes de l'Asie centrale, ont déterminé l'existence de ces états anciens et modernes dont l'histoire se confond, pour ainsi dire, avec l'histoire de la civilisation. Saluons dans la société indienne organisée par les Aryas au milieu de populations indigènes, une sœur des autres sociétés, mais en cherchant au sud de l'Hindou-Kouch, la demeure primitive de nos ancêtres qui s'élevait au nord de cette chaîne, ne reportons pas le titre et les droits de l'autorité paternelle sur le plus jeune des membres de la famille.

M. Jacolliot ignore cette jeunesse relative de la civilisation indienne. A travers quel prisme trompeur a-t-il donc lu les écrits des savants de toutes les nations

dont il cite les noms et dont il invoque l'autorité? (Pag. 16, 17, 48.) Là où les hommes les plus compétents dans ces questions hésitent, il décide sans appel. C'est ainsi qu'il nous apprend que les lois de Manou, ce règlement universel de la société brahmanique, ont été codifiées trois mille ans avant l'ère chrétienne. (Pag. 23.) Etrange assertion, qui reporterait encore plus loin de nous la composition des livres sacrés de l'Inde, les Védas, et obligerait à prêter quelque attention aux assurances des Brahmanes que ces livres sont antérieurs à la création. On ferait remonter avec plus de vraisemblance la rédaction du code Napoléon à l'époque où les tribus des Francs erraient sans nom distinct dans les forêts de la Germanie. En l'an 3000 avant Jésus-Christ, les états de Ninive et de Babylone existaient et une dizaine de dynasties avaient déjà régné sur l'Egypte; mais il s'en faut que les Japétides, les Aryas de l'histoire asiatique, les Indo-Européens de la science, aient des titres historiques aussi vénérables. A cette époque les branches primitives de la famille vivaient encore d'une vie commune dans les hautes vallées de l'Iaxartes et de l'Oxus. L'établissement des Aryas sur l'Indus peut être reporté à l'extrême date du vingtième siècle; alors la fondation des états brahmaniques remonterait environ au quinzième : or, c'est précisément cette société nouvelle des Aryas passés des habitudes nomades à une existence sédentaire, et professant une religion élaborée, avec les éléments de celle qu'ils avaient introduite dans l'Inde, que suppose en en posant les règles, le code de Manou.

On s'étonnera moins après cela des autres hardiesses de M. Jacolliot. Néanmoins, ceux qui ont cru voir dans le Brahmanisme de l'Inde et le Mazdéisme perse, deux rameaux issus d'un même tronc pour se développer à l'opposite l'un de l'autre, n'entendront pas sans surprise M. Jacolliot leur présenter Zoroastre comme un transfuge des temples de l'Inde (Pag. 100.), déclarer que les livres sacrés du Mazdéisme sont une réminiscence des Védas (Pag. 103.) et enfin que le réformateur de l'Asie centrale est postérieur au Bouddha. (Pag. 116.) En vérité on ne réfute de pareilles aberrations qu'en les mentionnant. C'en est assez pour montrer à quel point l'auteur est autorisé à s'écrier : « On aura beau s'agiter, discuter, nier, on ne renversera pas, nous osons le soutenir, cette influence de l'Inde sur le monde. (Pag. 114.) »

Nous passons à une des affirmations particulières de M. Jacolliot. « La civilisation hébraïque n'a été comme toutes celles des temps anciens, qu'un reflet de l'Inde, qu'un souvenir de cette patrie commune. (Pag. 117.) » Signalons d'abord comme réservé à un succès certain d'hilarité, le chapitre philologique relatif au rapprochement des noms de Zeus, Jezeus, Isis et Jésus. Les tours de force en chronologie auxquels nous avons assisté y font place à de non moins remarquables exercices en linguistique. Qu'on en juge. « Pour quiconque s'est occupé d'études philologiques, Jéhova dérivé de Zeus est facile à admettre. » (Pag. 125.) Il ne s'agit en effet que de substituer un *Z* au *J* initial, de supprimer le *va* final et de modifier enfin le mot *Zeho* ainsi obtenu. (Pag. 126.) L'auteur ajoute que les hommes de science trouveront sans doute que les étymologies dont il fait part à ses lecteurs ne brillent point par le mérite de la nouveauté. Nous ne sommes point de cet avis : Méthode et conclusion tout est bien réellement nouveau dans sa linguistique.

C'est sous forme de dialogue que débute l'attaque contre le Mosaïsme :

« Je disais un jour à un rationaliste, au début de mes recherches : je suis persuadé que Moïse a dû tirer sa Bible des livres sacrés des Egyptiens, qui eux-mêmes les tenaient des Indiens. — Il faudrait des preuves me répondit-il. — Mais, con-

tinuai-je, ne savez-vous pas qu'il a été initié par les prêtres à la cour de Pharaon ? N'est-il pas logique dès lors de croire qu'il s'est servi des connaissances qu'il avait acquises quand il a voulu donner des institutions aux Hébreux.— Il faudrait des preuves. — Le considérez-vous donc comme un envoyé de Dieu ? — Non, mais des preuves ne nuiraient pas..... — Pensez-vous que si un Européen était appelé à donner des lois et un culte à une des tribus sauvages du centre de l'Afrique, il lui viendrait à l'esprit d'inventer ce culte et ces lois, au lieu de se servir des connaissances acquises dans sa patrie, tout en les modifiant et en les adaptant à la taille du peuple qu'il voudrait régénérer ? — Cette opinion serait certes peu logique. — Eh bien, alors..... — Votre raisonnement est juste. »

Nous ne serons pas d'aussi facile composition que l'interlocuteur de M. Jacolliot ; nous ne nous paierons pas d'une argumentation qui ne repose que sur la persuasion, quelque énergique qu'elle soit, de celui qui l'emploie. Au surplus l'auteur de la *Bible dans l'Inde* finit par se décider à donner les preuves réclamées. Comment douter désormais que la société hébraïque organisée par Moïse ait été la pure reproduction de la société égyptienne et indirectement de la société indienne ? Voyez donc. L'Egypte avait une population partagée en quatre castes ; Israël se divisa en douze (l'auteur veut bien nous avertir qu'il a en vue les douze tribus). (Pag. 147.) En Egypte « le culte est basé sur la superstition ; » Moïse eut « le mérite d'oser contrairement à tous ses devanciers proclamer l'unité de Dieu à la face de la nation. » (Pag. 150.) Le système pénal inauguré par Moïse ne fut pas la représentation exacte de celui de la terre d'Egypte ou de l'Inde. (Pag. 154.) Ainsi M. Jacolliot se charge lui-même de nous montrer que tout ce qui est fondamental diffère entre ces deux civilisations dont il a entrepris de nous démontrer l'analogie.

Le livre consacre quarante pages (162 à 202) à la comparaison des mœurs et des coutumes de la Judée avec celles de l'Inde. Nous n'y trouvons la mention d'aucune de ces dissemblances qui ont frappé tous ceux qui ont étudié, en les comparant, la société sémitique et la société aryenne. M. Jacolliot s'étend longuement sur des considérations plus favorables à sa thèse, par exemple sur l'interdiction de la chair de certains animaux et sur le système d'impuretés légales corrigées par des ablutions et des sacrifices qu'il constate également dans l'Inde et en Palestine. Cependant nous n'avons pas besoin de défendre l'originalité de la législation mosaïque, même sur ce point. Dans la page où le grand Israélite est accusé une fois de plus « de s'être borné à recopier Manès et les institutions égyptiennes, dont l'origine orientale est incontestable » (pag. 179) ne lisons-nous pas que « tous les peuples de l'Asie » durent se soumettre à de pareilles coutumes, que partout sous les chaudes latitudes, « la religion prit l'hygiène sous sa sauve-garde, » etc. M. Jacolliot nous a encore prévenu.

Moïse n'est pas seul accusé d'avoir introduit dans la société hébraïque en l'organisant, l'esprit de l'Inde par l'intermédiaire de l'Egypte ; « la révélation hébraïque n'a rien révélé. » (Pag. 225.) M. Jacolliot retrouve les récits de la Genèse dans les livres indiens, entre autres l'histoire d'Adam et d'Eve dans la légende d'Adima, le premier homme, et d'Heva la première femme, confinés par le souverain du monde dans l'île de Ceylan et qui pour leur malheur transgressèrent l'ordre divin en passant sur le continent. « Que dire de cette légende ? » s'écrie l'auteur. (Pag. 237.) Une chose fort simple ; c'est que cette légende n'est nullement brahmanique. M. Jacolliot ne l'a trouvée ni dans les Védas, ni même dans les Puranas, commentaires des Védas, mais dans les ouvrages du brahmane Ramatsariar, estimés, sans doute dans la religion brahmanique, mais dont la science européenne pas plus que l'orthodoxie indienne n'élèvera pas l'autorité au niveau de celle des livres

sacrés de l'Inde eux-mêmes. La légende d'Adima et d'Heva est une importation chrétienne transformée comme plusieurs autres selon la mode indienne : l'assimiler aux traditions consignées dans les vieux écrits du brahmanisme, ce serait imiter l'erreur qui accorderait dans le christianisme la même importance aux récits évangéliques et aux légendes religieuses composées au moyen âge sur quelque croyance d'extraction païenne.

Un réquisitoire en règle contre M. Guizot à qui notre auteur, libre-penseur, fait le singulier reproche « d'avoir une libre pensée à lui » (pag. 245) prend place dans un parallèle entre le type de la femme dessinée dans les Védas et le caractère de la femme biblique. (Pag. 246.) Tout le mérite de celle-ci, dirons-nous sommairement pour ne pas reproduire par une citation certaines expressions de ce parallèle, s'efface d'après l'auteur, devant la vertu et la dignité de celle-là. Il ne s'aperçoit pas qu'il creuse un abîme nouveau entre deux sociétés qu'il a liées par d'intimes rapports. M. Jacolliot cite à cette occasion un grand nombre de gracieux fragments de littérature indienne en faveur de la compagne de l'homme. Ne sait-il pas aussi bien par le témoignage de cette littérature étudiée dans son ensemble que par celui du tableau de la société indienne contemporaine qu'il a sous les yeux, que si un texte relatif à la femme a eu une action réelle sur la civilisation de l'Inde, c'est celui, adopté de nos jours par le Mormonisme avec toute ses conséquences, qui n'assigne à la femme aucune valeur propre et reporte sur elle le seul mérite de son époux, à la volonté duquel elle doit absolument se plier. En effet « fût-il le dernier des misérables, il est une divinité pour elle. » Tel est le langage de Manou lui-même dépourvu ici de ces fleurs de la poésie indienne qui ont enivré ailleurs M. Jacolliot de leur parfum.

Arrivons à la partie principale de l'ouvrage, celle où l'auteur nous demande de reconnaître dans le Christianisme l'imitation d'un des cultes particuliers entre lesquels le Brahmanisme s'est divisé dans l'ère moderne, le Krichnaïsme. Disons auparavant ce qu'était Krichna dont M. Jacolliot écrit le nom *Christna*, au mépris du sens du mot, mais dans l'intérêt de sa dissertation. Petit roi d'un des états de l'Inde, longtemps avant notre ère, Krichna paraît avoir passé la première partie de son existence dans des récréations rustiques et sensuelles, et avoir été fort occupé pendant la seconde à défendre son royaume envahi. Parvenu à un âge très avancé, il mourut sous la flèche d'un chasseur imprudent, ou peut-être simplement de vieillesse. Cette vie n'offre en un mot rien d'extraordinaire. Comment alors ce personnage secondaire de l'histoire de l'Inde a-t-il été élevé au rang des êtres les plus éminents de la mythologie brahmanique, et est-il demeuré la divinité la plus populaire de l'Inde contemporaine ? Ce n'est pas le lieu d'expliquer cette transformation. Voulons-nous connaître le Krichna historique ; adressons-nous au poëme du Mahabharata dont tous les passages représentant le roi de Mathura comme un dieu sont des interpolations faciles à éliminer, sans que le récit en souffre. Quant au Krichna, dieu de la secte à laquelle il a transmis son nom, c'est le Bhagavad-Purana, livre qui glorifie Vishnu manifesté en ce personnage royal qui nous le fera connaître. Pour la commodité des recherches, l'illustre Burnouf a fait une traduction française du livre. C'est une des sources où l'érudition de M. Jacolliot s'abreuve. Nous lui concédons en conséquence le droit de rapprocher plusieurs épisodes de la légende du dieu indien, de faits correspondants dans l'Evangile, et de signaler la coïncidence parfois frappante, des récits. Nous ne sommes pour notre part surpris que d'avoir à lui révéler le motif tout naturel de cette

relation. Le Bhagavad-Purana est pénétré d'infiltrations chrétiennes. Ce n'est pas un des antiques monuments de la littérature sanscrite : son origine n'a rien d'obscur, il a été composé au XIII[e] siècle de notre ère par Vâpadêva qui habitait la ville de Devagiri, aujourd'hui Deuletabad, c'est-à-dire à une époque bien postérieure à l'entrée dans la péninsule de chrétiens sectaires, surtout Nestoriens, qui fuyant la persécution de l'orthodoxie triomphante, apportèrent au milieu des populations indiennes des traditions chrétiennes que la religion brahmanique exploita. Ainsi les pieuses femmes Nichdali et Sarasvati qui parviennent malgré la foule et l'opposition des amis de Krichna, à s'approcher du divin personnage pour lui répandre des parfums sur la tête, ne trouvent pas comme la pécheresse auprès de Jésus, le pardon de leurs fautes, mais la cessation d'une stérilité frappée d'opprobre par le sentiment indien. C'est là un fait acquis à la critique, bien que M. Jacolliot semble tout à fait l'ignorer. Mais qui le croirait? Le Bhagavad-Purana dont il utilise les récits, ne lui est pas plus connu ; c'est au Bhagavad-Gita, célèbre poëme philosophique intercalé dans le poëme du Mahabharata, et renfermant l'enseignement de Krichna, mais muet sur son histoire, qu'il rapporte les citations du Purana (Pag. 264, 292, etc.), inadvertance qui a du reste son avantage pour la thèse soutenue, car elle dote les traditions sur Krichna d'une antiquité supplémentaire des vingt siècles environ qui séparent le poëme du commentaire théologique.

« *Il est incontestable pour nous*, écrit M. Jacolliot, que Jésus.... se prépara à la mission qu'il s'était donnée.... *La vérité est* que le Christ pendant cette période de temps, étudia en Egypte, *peut-être* même dans l'Inde, les livres sacrés,... et cela avec les plus intelligents de ses disciples, qu'*il dut* s'adjoindre dans le courant de ses pérégrinations. Et *c'est ainsi* que Jésus connut les les traditions primitives, et étudia l'œuvre et la morale de Christna dont il s'est inspiré dans son enseignement et ses prédications familières. (Pag. 348.)

On reconnaît dans les mots soulignés la manière d'argumenter avec laquelle M. Jacolliot nous a familiarisés. Nous n'insisterons pas sur cette assimilation de l'enseignement « du philosophe de Bethléem » avec une doctrine indienne où l'idée religieuse pactise avec toutes les faiblesse humaines.

De même que Jésus avait dérobé le Krichnaïsme pour en faire le christianisme, ses disciples ont composé sa figure traditionnelle d'après le type du dieu indien. « Quoi ! me dira-t-on, continue M. Jacolliot, les évangélistes ne sont donc pour vous que des imposteurs ? Ce n'est point là ma pensée. Je soutiens seulement que ces hommes agirent dans un but honorable sans doute et pour assurer le succès de leur mission. » (Pag. 351.) Et un peu plus loin M. Jacolliot nous explique leur conduite. « Le monde n'était pas encore préparé à une régénération complète. » (Pag. 356.) Après quoi il conclut : « Voilà la vérité sur ces hommes dont on ne saurait trop admirer l'intrépidité et le dévouement,.... voilà le sillon qu'il faut creuser. Peut-être ne ferai-je point la lumière aussi claire qu'elle m'apparaît.... » (Pag. 356.)

Nous nous arrêtons. Ces derniers mots nous expliquent le livre avec ses méprises, ses erreurs, ses réticences, etc. Ne sommes-nous pas tombé dans un piége en approchant le flambeau de la discussion historique d'une œuvre que son auteur n'a peut-être considérée que comme une machine de guerre contre des idées qui lui sont antipathiques, en vertu de cet axiome vulgaire, qu'à la guerre tous les moyens sont bons, l'essentiel étant de réussir. M. Jacolliot a-t-il voulu nous inculquer aussi la vérité au moyen du mensonge? Nous ne savons ; mais dans tous les cas nous croyons avoir

le droit de lui rappeler cette sage sentence du philosophe Narada à laquelle il renvoie lui-même ses contradicteurs. (Pag. 325.) « Il faut étudier pour savoir, savoir pour comprendre, comprendre pour juger. »

F. MARTIN-ARZELIER.

VARIÉTÉS.

Hommages éclatants rendus récemment à la Bible.

Les saintes Ecritures ne sont pas aussi près que certaines personnes le croient, d'avoir accompli leurs divines destinées. Deux faits assez récents ne seront pas sans intérêt, je crois, pour les lecteurs du *Chrétien évangélique*. L'un de ces faits vient de se passer à Paris; l'autre a eu pour théâtre la ville de Baltimore aux Etats-Unis.

Dans une conférence éclatante d'esprit et de bonne humeur, forte de saines pensées et sous cette forme élégante et correcte où l'on reconnaît l'académicien, M. Augustin Cochin a raconté devant un nombreux public la vie et la mort glorieuse du président Lincoln, « ce grand homme, » a-t-il dit, et, mieux que cela, « ce brave homme. » Or, selon M. Cochin, trois livres ont fait du charpentier, batelier et commis meunier Abraham Lincoln, l'homme à part que nous connaissons. Ces trois livres furent la *Vie de Washington*, le *Commentaire des lois anglaises* de Blackstone et par dessus tout, la *Sainte Bible*. Washington forma l'homme de la patrie; Blackstone, l'homme du droit; la Bible, l'homme du devoir, et c'est cet homme, trois fois excellent, qui, de naissance si obscure, est devenu si illustre. Mais, dit M. Cochin, s'il fut physiquement le fils de Thomas Lincoln et de Nancy Kauks, il eut moralement pour père Washington et pour mère la Bible.

De la Bible elle-même l'honorable académicien ne nous dira pas tout ce qu'elle est pour le pécheur qui marche à la rencontre du Dieu très saint avec une conscience accusatrice; voici pourtant comment il s'exprime, lui, catholique romain prononcé, sur cette Bible que des fils ingrats de la Bible osent proposer à nos mépris: « Nous ne nous faisons pas, messieurs, dans nos pays civilisés, dans notre existence un peu raffinée, une idée suffisante de l'influence que peut avoir la lecture de la Bible sur un enfant de vingt ans au milieu des solitudes du nouveau monde. Mais figurez-vous que vous êtes vous-mêmes en face de la nature avec ce seul livre. Oh! comme il reprend sa splendeur incomparable, ce seul livre! Il est précisément celui de la vie primitive; il porte le reflet de la vie nomade et de la vie civilisée; il est à la fois le livre des patriarches, des monarques et aussi le livre des petits, des fugitifs, des exilés; il parle toutes ces langues à la fois, tantôt avec une inimitable passion, tantôt avec la simplicité la plus rude la plus incorrecte, la plus familière et tous ces transports de passion, toutes ces inspirations primitives sont jetées dans le cadre d'une histoire qui est l'histoire d'un peuple avec ses faiblesses, ses grandeurs, ses vices, ses vertus, et je trouve assise et radieuse au milieu de ce peuple l'idée magnifique de ce Dieu d'Israël, si antique et toujours si nouvelle que tous les travaux de la philosophie, tous les progrès de la civilisation n'ont pu ni en effacer la trace, ni en égaler la splendeur! » — Pour M. Cochin, comme pour la généralité des catholiques, la Bible c'est l'Ancien Testament, lequel sans aucun doute n'avait pas servi seul à l'éducation chrétienne d'Abraham Lincoln, mais la citation n'en est que plus opportune.

Le second fait est d'une autre nature et n'a pas une moindre valeur. Il est plus ancien, mais c'est depuis peu qu'il est livré à la publicité [1]. Un concile *plénier* ou *national*

[1] *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, par des Pères de la Compagnie de Jésus, avril 1869.

s'est tenu à Baltimore en 1866. Quarante-six évêques américains y prirent séance. De là sont sortis un grand nombre de décrets ayant généralement trait à la discipline. Soumis au Pape, ces décrets ont été la plupart confirmés et ils sont ainsi devenus des lois de l'Eglise catholique aux Etats-Unis. Les passer en revue après le P. Matignon serait à plusieurs égards chose fort instructive; on y pourra revenir. En ce qui concerne les Saintes Ecritures, « nous remarquons, dit le R. P. jésuite, la sollicitude des évêques pour mettre aux mains des fidèles une version de la Bible en langue vulgaire ; ils recommandent à cet effet la traduction de Douai (en anglais), déjà approuvée et mise en circulation par leurs prédécesseurs. Loin de s'opposer à ces efforts, la congrégation de la propagande, dans la réponse qu'elle adresse à l'archevêque de Baltimore avec la révision des actes du concile, appuie fortement sur la même nécessité ; elle demande au prélat de collationner de nouveau les différentes éditions, et de s'aider des autres traductions catholiques, s'il en existe (!), afin qu'on parvienne à avoir en anglais un texte fidèle, irréprochable de tous nos livres saints et que cette version se répande dans tous les diocèses de l'Amérique. Voilà certes une réponse péremptoire à ceux des protestants qui reprochent encore au catholicisme d'interdire partout et toujours cette lecture au peuple chrétien. » — Que dites-vous de cette réponse péremptoire? Elle avoue péremptoirement, ce me semble, que le catholicisme interdit au peuple chrétien, si ce n'est partout, du moins en certains pays, si ce n'est toujours, du moins en certains temps, la lecture des saints livres. Or, il nous sera toujours permis de demander comment il se peut faire qu'une église de Dieu ait reçu de Dieu même le droit d'interdire au peuple de Dieu les Ecritures de Dieu, ne fût-ce qu'un jour et sur le plus petit coin du globe? Mais voici venir la libre Amérique, le pays du bon sens et de la Bible, et, avec la permission de Rome, une version en langue vulgaire sera mise aux mains des fidèles! Il faut en bénir Dieu et répéter que les destinées de la Bible ne sont pas arrivées à leur terme, ce qui serait hélas! aussi le terme des vraies grandeurs dans l'humanité.

L. BURNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Le Synode de l'Eglise nationale, dans sa session extraordinaire des 27 et 28 avril, s'est occupé d'objets d'une importance capitale. D'abord, il a adopté le projet de liturgie qui lui était présenté par sa commission, en chargeant celle-ci d'y apporter quelques changements de rédaction. Ce projet n'est pas identique avec celui dont nous avons parlé dans notre numéro d'avril ; la commission avait modifié en plusieurs points et amélioré encore le projet primitif. Nous désirons que le gouvernement, puisqu'il est appelé par la loi à intervenir dans les choses de cet ordre, ce que nous ne pouvons d'ailleurs que regretter, donne son approbation à ce recueil, lequel demeure à l'état de projet jusqu'à ce que l'autorité supérieure ait prononcé. — Du reste le Synode, fidèle aux traditions de l'Eglise nationale du canton de Vaud, a définitivement refusé aux pasteurs la liberté de substituer une prière de leur choix à la prière liturgique qui se place avant le sermon.

L'assemblée s'est occupée en second lieu d'un règlement concernant le culte. Ce projet renfermait un article statuant que le gouvernement ne pourrait faire lire en chaire que des pièces concernant la religion. Il paraît que cette disposition dont nous ne connaissons pas les termes précis, mais dont nous croyons avoir indiqué fidèlement l'esprit, a déplu en haut lieu, et le Synode a été informé que le règlement ne serait pas approuvé si elle était conservée. Il a fallu en passer par là et supprimer l'article, si dure que la chose parût à quel-

ques membres de l'assemblée et si vives qu'eussent été d'abord les protestations soulevées par la communication du gouvernement. — On se souvient que les pasteurs qui, en 1845, refusèrent de lire en chaire une proclamation politique, se fondaient sur le texte précis d'une loi de 1832, règlant les divers modes de promulgation des lois et statuant entr'autres que le Conseil d'Etat pouvait faire publier en chaire « des actes ayant rapport à la religion ou à quelque solennité religieuse. » Le procès fait à ceux qui avaient refusé d'obtempérer à une injonction illégale, et leur condamnation à divers peines, par voie administrative, quoiqu'ils eussent été absous par les classes, amenèrent la démission de 153 pasteurs et ministres, le 12 novembre 1845. Le gouvernement n'a pas oublié ces faits, et il ne veut pas être embarrassé à l'avenir par des textes gênants. Il veut bien être le protecteur de l'Eglise, mais non pas contre lui-même. Et il y aura toujours quelques occasions où dans ce mariage inégal et mal assorti, l'époux élèvera la voix et où il faudra se soumettre bon gré ma gré, si l'on veut rester au logis. — Certes, nous sommes parfaitement convaincu que nos frères nationaux estiment avoir de bonnes raisons pour subir des inconvénients qu'ils ne peuvent se dissimuler sans doute. Si nous en avons parlé, ce n'est pas pour les mettre en cause, mais pour montrer par un exemple récent le défaut capital du système.

Enfin, le Synode s'est occupé de la question du catéchisme. Le concours ouvert précédemment a provoqué la rédaction de plusieurs projets. Deux de ces essais seront imprimés par ordre de l'assemblée, qui a décidé néanmoins d'ouvrir un nouveau concours.

La société en faveur de l'instruction publique supérieure dans le canton de Vaud, a eu son assemblée générale ordinaire lundi 3 mai. Le nombre des membres de l'association est aujourd'hui d'environ 445. Les recettes ont été de 2250 francs, les dépenses, dont le principal article consiste dans un don de 800 fr. à la bibliothèque cantonale, se sont élevées à 1100 fr. Après avoir renouvelé son comité, l'assemblée a adopté une adresse au Grand Conseil pour recommander l'adoption du projet de loi sur l'académie. Puis, sur la proposition d'un de ses membres, elle a donné à son bureau les pouvoirs nécessaires pour se mettre en rapport avec la société pour l'instruction supérieure qui existe à Genève, et s'il y a lieu, avec les sociétés de même genre qui pourraient se former dans d'autres cantons de la Suisse romande.

Mardi 11 mai a eu lieu, dans la grande salle de la bibliothèque cantonale, la cérémonie de l'installation du corps enseignant de l'Ecole normale. M. Ruchonnet, chef du département de l'instruction publique et des cultes, a prononcé un discours fort remarquable, au dire de ceux qui ont eu le privilége de l'entendre, discours dans lequel il a insisté particulièrement sur la loi du progrès qui est la loi de l'humanité! C'est à cette loi que la récente réorganisation de l'école a voulu satisfaire. — Nous sommes d'accord avec l'honorable magistrat, et nous voudrions pouvoir l'être sans réserve. Mais peut-on envisager comme un progrès la disposition de la loi d'après laquelle on ne peut être admis à l'école normale que si l'on est membre de l'église nationale? Est-ce là une disposition libérale, et qui fasse honneur à l'école et au pays? Et ne serait-il pas digne des amis du vrai progrès et de la liberté, de travailler à l'abolition de ces dispositions exclusives et intolérantes qui sont de vraies taches sur de belles et utiles institutions?

Les conférences en réponse à M. Buisson se sont succédées dans la grande salle du Casino. M. Chappuis, dont nous avons mentionné la première, en a tenu une nouvelle, le 21 avril, en réponse à la seconde de M. Buisson, dont le contenu est reproduit dans la brochure intitulée: *Principes du christianisme libéral*, et au discours de M. le pasteur Réville, véritable réquisitoire contre l'orthodoxie, prononcé la veille dans la même salle. Dans cette conférence, M. Chappuis a combattu M. Buisson sur trois points essentiels, dans lesquels lui ont paru pouvoir se résumer les vues du christianisme libéral, savoir:

1. Le rejet de toute autorité, en matière

de foi, au nom de la liberté absolue de pensée et de conscience.

2. La négation de l'importance du dogme, négation fondée sur le principe que le christianisme est essentiellement moral, qu'il consiste à aimer Dieu par-dessus tout et les hommes comme soi-même.

3. L'établissement d'une église large, accueillant tous ceux qui veulent réaliser l'idéal moral, quelles que soient d'ailleurs leurs vues théologiques, qu'ils soient trinitaires ou unitaires, panthéistes, théistes, ou même athées.

M. Chappuis a cherché à établir, sur le premier point, que l'idée de la liberté humaine appelle celle de l'autorité. Nous ne sommes pas libres d'une liberté absolue; nous le sommes comme peuvent l'être des créatures, c'est-à-dire sous la dépendance de Dieu; sa volonté est notre règle, nous devons nous conformer à sa loi et la morale est une obéissance. Nous jouissons de notre liberté quand nous marchons dans cette voie. S'en détourner c'est tomber dans l'esclavage des instincts et des convoitises, ce qui est l'état de l'homme pécheur, c'est-à-dire l'état des hommes en général, jusqu'à ce que Christ les ait rendus à la liberté.

Sur le second point, M. Chappuis a établi que la morale est avec le dogme dans un rapport nécessaire et indissoluble. Il en a appelé à l'histoire: il y a une morale païenne et une morale chrétienne, une morale du panthéisme et une morale du théisme, on peut même distinguer à quelques égards la morale du catholicisme de celle du protestantisme. Cette influence des doctrines religieuses sur la vie est si profonde et si constante que l'on peut dire à coup sûr : telle doctrine, telle morale. »

Par rapport à l'Eglise, M. Chappuis a fait ressortir la contradiction qu'implique l'idée d'une église ouverte à toutes les doctrines, y compris même l'athéisme. Il a montré ensuite que les *Libéraux* ne peuvent pas demeurer dans les églises existantes où on lit le *credo* qu'ils rejettent, que ce serait manquer à la sincérité, et qu'il ne leur reste qu'à fonder une église nouvelle d'après leurs propres principes. Cette expérience, intéressante pour tout le monde leur serait très utile à eux-mêmes tout d'abord; car ils ne tarderaient pas sans doute à reconnaître que leur église n'est pas viable et qu'elle devrait être fondée sur de tout autres bases pour pouvoir subsister.

Nous avons cru devoir nous arrêter quelque peu sur ce discours dont il n'a pas été rendu compte d'une manière suffisante. Il en est autrement des conférences de MM. Guinand et Durand dont on trouve un résumé fort bien fait dans *l'Estafette,* numéros du 29 avril et du 14 mai. Nous nous bornerons à dire qu'elles ont été excellentes, chacune dans son genre, et qu'elles ont fait une sérieuse impression. L'auditoire a témoigné à plusieurs reprises sa sympathie pour les idées que soutenaient les deux défenseurs du christianisme, assez différents l'un de l'autre, mais l'un et l'autre fermes dans leur foi à la révélation de Dieu dans l'Ecriture sainte, révélation qui s'accomplit en Christ, le Fils de Dieu, le médiateur entre Dieu et les hommes, l'auteur du salut. Le discours de M. le pasteur Durand en particulier nous a paru distingué sous tous les rapports, plein de force et d'élévation.

Neuchâtel.

10 mai 1869.

L'attaque dirigée contre le christianisme biblique a été portée de Neuchâtel à Genève et à Lausanne; dès lors Neuchâtel, qui avait eu le privilége d'attirer tous les regards, partage maintenant cet honneur avec les deux autres cantons protestants de la Suisse romande. Cependant nous avons les prémices de ce que l'on offre à la Suisse française; c'est ainsi que M. Réville, dans son voyage missionnaire, s'est arrêté d'abord à Neuchâtel. L'impression qu'il a produite chez nous n'a pas répondu à l'attente que pouvait exciter un homme très connu des lecteurs de la *Revue des deux mondes*, par l'élégance de son style, la netteté de ses vues et la franchise de ses négations. Sa première conférence a été une attaque sans mesure ni portée contre une prétendue orthodoxie hargneuse et de mauvaise humeur que nous ne connaissons pas. Dans la seconde conférence, l'orateur a cherché à détruire l'effet produit par l'excellente exposition de M. le professeur Godet sur la

résurrection de Jésus-Christ. M. Réville a traité dédaigneusement la question du surnaturel et il a voulu expliquer la croyance à la résurrection dans la primitive Eglise par une hypothèse des *visions* dont M. Godet, quelques jours après, a donné la réfutation d'une manière définitive. Si, en général, il est plus facile de détruire que de reconstruire, dans le cas particulier, il est infinement plus difficile de détruire, par des hypothèses, le fait de la résurrection de Jésus-Christ, que de l'établir, en lui donnant sa place et sa signification, par des raisonnements dont la conscience humaine légitime l'autorité.

— Le moment de l'année favorable aux conférences est passé; la lutte se poursuit dans des brochures et dans des écrits périodiques. L'organe du rationalisme à Neuchâtel, *l'Emancipation,* tout en affectant dans la forme un certain respect pour le clergé de notre pays, tend cependant à le rendre odieux en lui imputant, par exemple, une disposition à vouer les adversaires de la foi aux peines éternelles. Ce sont des armes peu loyales, qui peuvent produire un moment leur effet sur des lecteurs prévenus ou peu éclairés, mais qui se brisent dans la main de ceux qui les emploient et finiront par les blesser. Le clergé de Neuchâtel ne s'arroge d'autre autorité que celle de la Bible. « Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie. » Voilà une déclaration qui n'a pas été faite par le clergé de Neuchâtel, elle se lit dans l'Ecriture. Qu'on l'attaque, à la bonne heure! Qu'on discute les textes, qu'on fasse de la vraie critique scientifique, mais que jusqu'alors on laisse aux hommes ce qui appartient aux hommes, et à Jésus ce qui appartient à Jésus. Du reste, on conçoit facilement la cause des colères qui fermentent contre le clergé neuchâtelois: il est uni, non par une formule de concorde, mais par le lien d'un libre et unanime respect pour l'Ecriture, base de la foi évangélique. Voilà cinquante à soixante ecclésiastiques de tout âge, sortis des diverses classes de la société, ayant séjourné plus ou moins longtemps dans des universités qui ne sont point des *nids de piétistes,* n'ayant subi aucune inquisition religieuse dans les examens qui leur ouvrent la carrière du ministère, et pas un ne varie sur l'un des faits essentiels du christianisme, tels qu'ils sont réunis dans le symbole des apôtres! Cependant la croyance à ce symbole ne confère ni honneurs, ni dignités, ni faveurs de l'Etat ou des particuliers. Qu'on explique donc ce fait de l'union des pasteurs dans la foi, en présentant la vraie raison, et alors les théologiens de l'*Emancipation* et du *National Suisse* pourront chercher à éclairer de leurs lumières ces hommes d'un autre âge, qui ont la simplicité de croire en Jésus-Christ. En attendant, comme il ne paraît pas probable d'opérer une conversion dans le clergé de l'Eglise neuchâteloise, et qu'on veut cependant, comme je vous l'écrivais précédemment, introduire les nouvelles doctrines dans notre Eglise, il faudra bien faire appel, à l'occasion, à des ecclésiastiques étrangers. Le *National Suisse* a lancé, dans un de ses derniers numéros, le programme pratique que les libres penseurs devront suivre quand le moment sera venu. Au point de vue du *droit,* il n'y a rien à dire; dans une démocratie, les fonctionnaires de l'Eglise nationale sont nommés par le suffrage universel. Mais, que feront les croyants? Se sépareront-ils d'une Eglise nationale qui ne leur offrira plus de sécurité? Il n'y a pas autre chose à faire, bien que les difficultés dans la pratique paraissent grandes, surtout parmi les populations agricoles. Mais, si les chrétiens se laissent conduire par leur divin chef, bien des obstacles, qui semblent se dresser maintenant, seront applanis. La vie chrétienne se réfugiera dans de paisibles communautés, libres de tout lien avec l'Etat; l'Eglise nationale subsistera quelques années sans doute, s'ouvrant à tous ceux qui voilent, sous le nom de libre pensée, leur indifférence ou leur scepticisme.

Le besoin d'une union toujours plus intime entre les croyants a provoqué, le jour de l'Ascension, à Pierre-à-Bot, au-dessus de Neuchâtel, une réunion fraternelle de prière et d'édification. Sur une verte prairie, vaste hémicycle fermé par une forêt de hêtres et de sapins, plusieurs centaines d'hommes et de femmes écoutaient, dans un religieux recueillement, les paroles évangéliques de conducteurs spirituels dont l'autorité morale n'a fait que grandir par

la lutte. Un frère de Genève, M. Max Perrot, qui avait assisté au débat public de M. Barde et de M. Buisson, nous apporta son impression: Dieu, nous dit-il, a été glorifié par son serviteur. — Une observation à propos de ce débat public. Vous savez que le défi avait été jeté à M. Godet, mais sur des bases inacceptables; celui-ci indiqua à quelles conditions il entrerait en champclos. M. Buisson ne voulut rien entendre, et ses partisans ne s'abstinrent pas de répéter, à qui voulait l'entendre, que M. Godet avait reculé. Comment se fait-il donc que le débat de Genève n'ait pas eu lieu dans les conditions qui avaient été requises ici? Y a-t-il deux mesures, une pour Neuchâtel, l'autre pour Genève? N'est-il pas évident que la condition *sine qua non* posée par M. Buisson n'était qu'une injure à l'adresse d'un homme que l'on voulait provoquer sans oser engager la lutte avec lui?

Une puissante intelligence s'est éteinte à Neuchâtel, il y a quelques jours. M. le professeur Prince a succombé à une longue maladie qu'avait aggravée le sentiment douloureux de l'injustice dont il a été l'objet. Ce philologue éminent, dont l'enseignement se distinguait par la profondeur de la pensée et l'élévation morale, avait été jugé indigne d'occuper une chaire à la nouvelle académie de Neuchâtel. Les hommes clairvoyants voyaient déjà dans cette exclusion le premier coup de feu de la campagne politique et rationaliste dont nous suivons maintenant les péripéties.

***

Genève.

Avril, 1869.

Contrairement aux prévisions que nous exprimions dans notre dernière correspondance, l'agitation théologique qui semblait si complétement étouffée par les préoccupations sociales, a pris depuis un mois une intensité nouvelle. Il est à supposer qu'elle ne cessera pas de sitôt désormais, car ce n'est plus aujourd'hui la voix d'un enfant terrible du libéralisme que nous avons entendue, mais celle d'un professeur distingué, de l'un des hommes les plus considérables du clergé genevois. L'état réel des choses se montre de plus en plus clairement tel qu'il est, et un certain public, ébloui jusque-là par une apparente unité de doctrine, entre les conducteurs du troupeau peut voir désormais l'abîme qui les sépare. M. le professeur Cougnard s'est chargé d'éclairer quiconque veut l'être. Dans une prédication-manifeste, prononcée deux fois, à Saint-Gervais d'abord, puis dans la cathédrale de Saint-Pierre, il a franchement arboré le drapeau du christianisme libéral, si franchement que M. Buisson a pu dire dans son journal l'*Emancipation*, qu'il existe un accord complet de vues entre lui et le savant professeur. Regrettons-nous que la vérité soit hautement proclamée, que les positions se dessinent et que les illusions se dissipent? Non, certes, au contraire, nous nous en réjouissons, et nous croyons que tout le monde y gagnera.

Analysons rapidement le discours de M. Cougnard :

Détournant de leur sens propre ces paroles du Sauveur dans Luc XIV, 23: «presse les d'entrer,» le prédicateur les prend pour point de départ d'une série d'appels adressés à ceux que certaines préventions dogmatiques, certains griefs retiennent sur le seuil de l'Eglise. Il veut répondre à leurs objections, dissiper leurs préventions, leur prouver que l'Eglise nationale «est une bonne mère, ne faisant point de jalousie et offrant à tous ses enfants une place égale à sa table, sur ses genoux et dans son cœur.»

Quelles peuvent être ces objections? — «Si nous entrons, nous dit-on d'abord, il faudra soumettre notre esprit et faire violence à notre raison pour admettre des choses qui ne nous semblent point vraies. Or, croire ce qui semble faux nous est absolument impossible.»

«Je crois bien que cela est impossible, répond le prédicateur!» S'interdire d'examiner certains faits et de les juger, se renfermer obstinément dans l'irréflexion en face de certains dogmes, éviter de s'interroger soi-même sur ces points-là de peur de faire dans son esprit de fâcheuses découvertes, c'est la suprême ressource d'une âme timorée qui doute de sa foi et qui aime mieux ne plus penser que de penser mal;

c'est pratiquer la pensée limitée qui est à l'autre ce que le vol de l'aigle en cage est à l'essor du roi des airs planant dans l'immensité.... Mais est-ce là ce que l'on vous demande?.... Si telles étaient les conditions de la foi, si telle était nécessairement l'atmosphère d'une Eglise chrétienne, bien loin de vous engager à y rester, je vous prendrais par la main et vous entraînerais dehors, car pour moi, grâce à Dieu, la foi n'est pas l'asphyxie! »

Mais ouvrons le « livre vénérable, le livre des origines » où retentit l'écho de la voix du Maître, que proclame-t-il partout, en termes catégoriques? « la loi de la liberté! » Jésus appelle à lui non des esclaves, mais des amis; Paul l'héroïque missionnaire, « le grand inspiré, sans lequel le christianisme se fut peut-être enseveli dans une secte obscure » veut pour lui, veut pour tous l'émancipation, la liberté! Il veut que dans ses propres églises chacun puisse penser autrement que lui sur les questions les plus capitales: « Vous êtes libres, vous êtes libres, crie-t-il sans cesse, ne vous laissez pas replacer sous la servitude! « Venez donc à nous, frères, si vous voulez être libres, mais libres pour être religieux, libres pour adorer, pour aimer, pour vous confier. Si c'est lui l'humble et sublime Galiléen qui vous touche, qui vous attire... qui vous fait aspirer à l'unité filiale et éternelle avec Dieu, c'est Jésus de Nazareth qui vous dit: Venez, entrez! »

Mais n'y aurait-il pas une tendance qui put exclure de l'Eglise? Oui, mais une seule, cette tendance positive qui veut constater Dieu, vérifier la survivance de l'homme, démontrer le devoir, palper, pour ainsi dire, les résultats de l'adoration, de l'amour. « Tout dans notre culte et dans nos affirmations suppose un contact réel, une rencontre effective de l'âme avec un monde supérieur; tout suppose qu'il existe un organe invisible, à la fois divin et humain, par lequel Dieu a conscience de moi et moi conscience de Dieu. O vous qui ne sentez pas au fond de votre être ce lien vivant avec l'Esprit, nous ne vous excluons pas, mais vous serez ici comme un sourd et un aveugle. »

Plut à Dieu que l'Eglise n'exclût que par l'élévation de son point de vue ceux qui ont l'intention de se joindre à elle, mais elle oublie trop que là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté. « Elle exclut sinon officiellement, du moins très effectivement, des âmes qui sont émancipées, fort émancipées, cela est vrai, mais qui ne le sont pas par frivolité ou par incrédulité, qui le sont au contraire grâce aux progrès et à l'intensité de leur vie spirituelle. » Ces âmes vous inquiètent... Mais Paul, c'était un faux frère, un hérétique, et il l'était précisément parce qu'il avait compris mieux que les autres l'éternelle hérésie, l'Evangile. « Oui, *la religion sans dogmes formulés, sans formes prescrites, sans loi ni discipline;* la religion qui plonge ses racines, non dans les traditions, mais dans la conscience, et qui conduit l'homme à Dieu, non sans appui mais sans lisières; la religion qui unit le fidèle à la *personne morale* de Jésus, à la vie éternelle qui est en lui et qui ne cherche que cela dans les évangiles, cette religion, hélas, est encore une hérésie, un scandale dans la plupart des églises. Mais elle est l'esprit vivifiant dans le sein de la chrétienté. Partout où on l'a étouffée, la sainte hérésie, la vie s'est retirée, le corps de Christ s'est putréfié! Oh non, ne restez plus dehors, libres enfants du Père, nobles âmes, hardie et sainte avant-garde, vous qui étudiez, mais qui croyez, qui réfléchissez mais qui aimez, qui critiquez mais qui adorez; *vous qui rendez le dogme aux Grecs et la loi aux Juifs,* mais qui embrassez avec amour le crucifix, venez, entrez, nous avons besoin de vous et vous avez besoin de nous. »

Une seconde objection: « Ce qui répugne à certaines âmes, ce n'est pas seulement la soumission d'esprit qu'on voudrait leur imposer, c'est encore la vie pieuse telle qu'elle est généralement comprise: A quoi bon ces pratiques, ces minuties dévotes, ces retranchements arbitraires, ce piétisme austère et méticuleux? Tout cela, c'est de la servitude et la servitude ne relève pas. »

C'est vrai, mais est-ce là ce que demande l'Evangile? Non: aucune forme de piété n'y est prescrite ni recommandée; aucun retranchement n'y est demandé ni conseillé! Chacun est pleinement autorisé à faire tout

ce qui lui semble propre à l'édifier et à le sanctifier. Ces principes qui confondent toutes nos idées de règle et de discipline, sont appliqués par Jésus avec la logique la plus rigoureuse; et après lui nul ne les a plus hautement proclamés que Paul. Je dirai donc à ceux qui hésitent à la porte : Entrez! soyez pieux et saints à votre manière, faites ce que vous croyez bien, abstenez-vous de ce que votre conscience condamne. Vous êtes libres, mais vos frères le sont aussi: respectez leurs dévotions et leurs scrupules. « Ne jugez point afin de n'être point jugés. »

Serait-ce certain usage de la prière qui vous répugne? Mais vous voulez bien prier, n'est-ce pas ? Il vous faut un Etre réel, vivant, qui entende chacun de vos soupirs, qui soutienne chacune de vos faiblesses; un Père à qui vous puissiez demander le pain quotidien.... Si c'est là ce qu'il vous faut, venez, entrez! priez avec nous, priez quand vous voudrez, priez comme vous voudrez !

Serait-ce certaine idée et certain usage des Ecritures qui vous déplaisent et ne soit point selon vos lumières; mais vous ne voulez point rejeter le Livre, n'est-ce pas ? Ces psaumes, tout parfumés de poésie; ces nobles figures des prophètes et leurs rêves grandioses; ce Jésus si humble, si saint, ses incomparables sentences; ce Paul, apôtre et tisserand, se donnant tout entier et n'acceptant un morceau de pain que dans la détresse; ces épîtres si vivantes, si vraies... tous ces êtres, toutes ces pages, vous les aimez, vous les admirez... après tout c'est là que se trouvent les paroles de la vie éternelle, n'est-ce pas? Eh bien si vous y trouvez cela, venez, entrez! *Le Livre vous dit lui-même : « Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon. »*

Certains retranchements vous effraient-ils? Mais vous entendez prendre la moralité au sérieux? Eh bien, venez, et vous nous montrerez comment on peut joindre à la piété le goût des arts, les distractions honnêtes et la vie sociale telle que le siècle l'a faite.

Enfants de la Réforme, les circonstances sont graves. Nous traversons un temps qui marquera dans l'histoire des idées. Le levain est dans les âmes; il se fait un sourd travail dans les intelligences. L'Eglise a quelque chose à faire. Si elle comprend les besoins présents, si elle y répond, elle peut faire un bien immense. Pour cela il faut qu'elle attire à elle et qu'elle se rattache solidement tous les cœurs purs, tous les esprits qui s'intéressent à la vérité. Quel bonheur pour notre patrie, si toutes les âmes larges et tolérantes pouvaient s'unir dans la maison de Dieu, dans la maison commune, et recevoir là en toute liberté la pâture chrétienne qu'elles réclament! Notre Eglise pourrait si facilement n'être une marâtre pour personne! Elle est une bonne mère! Quand on est venu proposer de lui ôter son domaine et sa maison, de la jeter à la rue comme une mendiante, votre cœur filial a bondi; vous vous êtes écrié : Notre mère est chez elle et elle y restera! Ah c'est que notre Eglise!... après tout, on en est fier. Pour réunir autour d'elle ses enfants. elle n'a qu'un mot à dire : Toute à tous! et ce mot elle le dira!.... »

Ce discours a réjoui ou attristé bien des cœurs. A mesure que les jours s'écoulent depuis qu'il a été prononcé, que l'on cherche sous le charme des paroles, les vérités que ce manifeste renferme, on sent davantage que le cri de guerre a retenti et que la lutte a commencé. De remarquables brochures ont déjà paru, d'autre se préparent. Nous signalerons à nos lecteurs celle de M. Max. Perrot, la première en date, écrite avant la prédication de M. Cougnard, mais à laquelle ce discours a donné une singulière actualité, intitulée : *La vérité toujours, mais surtout maintenant ! partout, mais d'abord dans l'Eglise !* et qui pose au clergé de Genève *quinze* questions auxquelles, on n'a pas répondu jusqu'ici; celle de M. G. Cramer, sous le titre de *La religion sans foi ni loi,* avec cette devise.... « le dogme aux Grecs... la loi aux Juifs ».... réponse pleine d'éloquence et de force à l'invitation « entrez ! » de M. le professeur Cougnard et qui dissèque avec une rare habileté le discours si habile du professeur; enfin la lettre à M. le professeur Cougnard, d'un notaire de notre ville, l'honorable M. Gampert, membre de l'Eglise nationale, véritable instruction judiciaire qui met à nu les contradiction étranges, l'opposition absolue qui existe entre les principes du discours et les ensei-

gnements du Nouveau Testament. Jusqu'ici les membres évangéliques de la vénérable compagnie ont gardé le silence; faisons une exception toutefois pour M. le pasteur Gaberel qui dans une lettre fort aimable du reste, a reproché au professeur l'absence dans son christianisme de deux vérités capitales, l'expiation et la résurrection.

C'est au milieu de ce soulèvement des esprits qu'à eu lieu la discussion publique sur l'*emploi de la Bible dans l'enseignement primaire* entre le pasteur Barde fils et M. le professeur Buisson. Jamais la salle de la Réformation n'avait renfermé un public plus considérable. Près de trois mille personnes ont assisté à cette joûte si nouvelle pour nous. Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail des attaques et des réponses. Cinq récits ont fait l'objet des observations de M. Buisson : la chute, le sacrifice d'Abraham, l'emprunt prétendu fait par les Israélites aux Egyptiens de vases d'or et d'argent, les deux sanctions différentes données dans l'Exode et dans le Deutéronome au quatrième commandement, enfin les massacres des Cananéens, et des Israélites entr'eux, en exécution d'ordres émanés de l'Eternel. M. le pasteur Barde a répondu souvent avec beaucoup de force, toujours avec sérieux et même avec éloquence aux observations de son adversaire. Il était difficile dans une joûte de ce genre d'aller jusqu'au fond des objections; du reste, il n'y avait pas entre les deux combattants de base commune, M. Buisson ayant refusé de se prononcer sur l'idée qu'il se faisait de Dieu, du péché et de la vie éternelle. Nous croyons pouvoir dire que dans la première partie du débat, M. Barde a été bien supérieur à son adversaire.

Dans un *second acte*, M. Barde a posé des questions à M. Buisson, sur l'usage du Nouveau Testament, sur la personne de Christ, sur sa résurrection. A cette occasion le professeur de Neuchâtel a fait preuve de la plus grande franchise. Il a carrément nié la naissance surnaturelle de Christ, sa divinité, sa résurrection, et a largement profité de la parole qui lui était donnée pour exposer les principes du christianisme libéral. Quelques-uns ont trouvé M. Barde faible dans l'attaque. Nous nous demanderons au contraire, s'il n'y avait pas là de sa part une tactique habile pour amener son adversaire à se démasquer entièrement et à exposer devant ce public immense jusqu'où l'on doit logiquement aller, lorsqu'on rejette la foi à l'autorité des Ecritures et à Jésus-Christ « notre Seigneur et notre Dieu. » On ne nous demandera pas quel a été le résultat de cette lutte. Nous l'ignorons. Des deux parts on a applaudi à outrance. Si les applaudissements ont été plus nourris du côté des partisans de M. Barde, nous devons dire que cette séance a prouvé une fois de plus que nous aurions tort de nous endormir, que l'incrédulité ou le libéralisme comptent dans notre ville de chauds et nombreux adhérents. Plus que jamais donc la question de la séparation doit se poser. Cette correspondance en démontrera sans doute l'incontestable opportunité.

Nous aurions voulu pouvoir rendre compte de l'assemblée générale de l'église évangélique qui a eu lieu le dimanche 9 mai, et qui a montré une fois de plus qu'une église *peut* vivre et *doit* vivre, sans le secours de l'Etat, mais nous remettons ce compte-rendu à plus tard, ne voulant point abuser de l'hospitalité qui nous est offerte.

LOUIS RUFFET.

France.

Depuis ma dernière lettre, l'*Eglise libre* a vaillamment poursuivi sa carrière, et l'on peut dire qu'elle a déjà conquis une place distinguée dans le journalisme protestant[1]. Le talent si original, le style incisif et coloré du rédacteur prêtent à ses articles un charme particulier. Ce n'est pas que M. Pilatte cherche à « contenter tout le monde et son père. » Il a pour cela des convictions trop énergiques et une trop mâle franchise. A l'occasion, il dit aux gens leur fait avec courtoisie sans doute, mais plus carrément qu'on n'a coutume de se le per-

[1] Malgré certaines circonstances défavorables, elle a promptement dépassé le chiffre de mille abonnés. C'est beaucoup, vu le petit nombre des lecteurs sérieux protestants, vu aussi la multiplication des journaux religieux. — On s'abonne pour cinq francs, l'année étant un peu avancée et les premiers numéros épuisés.

mettre aujourd'hui entre chrétiens évangéliques. On pense, en effet, qu'en présence de l'ennemi commun il faut laisser à l'arrière plan les questions qui divisent encore les orthodoxes. C'est ce point de vue archiprudent qui a fait blâmer, bien à tort selon nous, M. A. de Gasparin d'avoir proclamé ses principes ecclésiastiques à l'occasion du christianisme libéral, dans sa courageuse conférence du 9 mars. « Question de dogme, question d'église, je ne parviens pas à les distinguer ici, — dit l'orateur dans sa préface, — tant elles se confondent à mes yeux dans la question unique de vérité. » M. Pilatte voit également qu'on ne peut sortir de la crise actuelle sans vider la question d'Eglise. Aussi l'aborde-t-il intrépidement, en osant descendre sur le terrain des faits et déclarer sans ambages à nos frères de l'Eglise officielle ce qu'il pense de leur position. Ce qu'il en pense, vous pouvez en juger par cette épigraphe caractéristique, empruntée à M. le professeur Pédézert de Montauban : « Une révolution ecclésiastique, voilà le devoir ; reste à savoir si les âmes sont assez hautes pour l'accomplir. » Les lignes suivantes donneront du reste une idée de la fraternelle vivacité des avis de l'*Eglise libre* :

» Nous sommes en droit de retourner contre le parti évangélique le discours qu'un de ses chefs adressait l'autre jour aux libéraux :

« Hé quoi ! pour une question de patro-
» nage en Ecosse, pour une question de
» mandements politiques dans le canton
» de Vaud, des pasteurs évangéliques ont
» noblement quitté des églises établies, »
et vous reculez quand tous les droits de l'Eglise sont méconnus !

» C'est le cas de vous rappeler vos propres paroles : « Une révolution ecclésiastique, voilà le devoir... » Mais le cœur a manqué et manque encore pour la faire.

» Hélas ! dirons-nous à notre tour, la foi leur manque... l'ambition leur manque..., Ils ont le désir, non la force des grandes choses. Ils veulent et n'osent... Ils restent tristement partagés entre la pensée libre et la conduite asservie...

» Vous dites aux libéraux : « Qu'ils se réunissent, qu'ils s'entendent, qu'ils se décident, qu'ils prononcent le *non possumus* de la liberté ! » Que ne le faites-vous vous-mêmes ! Que ne suivez-vous ces nobles conseils ! Vous avez avec vous la vérité, vous avez la foi, ayez aussi le courage, et montrez-vous des hommes et des chrétiens.

« Vous croyez qu'un synode général serait un remède souverain à tous les maux de l'Eglise? Qui vous empêche de l'avoir ? La loi, dites-vous ? Mais elle se tait. La volonté du pouvoir? Elle cédera devant votre droit, si vous savez le revendiquer. »

Là-dessus, dans une série d'articles, M. Pilatte étudie la fameuse loi de germinal, et fait voir sans peine de combien de fers elle charge la noble Eglise réformée, tout en prétendant lui octroyer la liberté. D'abord, contrairement à l'esprit de l'Evangile et aux anciennes franchises protestantes, *nul ne pourra exercer les fonctions du culte, s'il n'est Français*. Ensuite, les synodes promis et jamais accordés, devront se soumettre à toute sorte d'autorisations préalables et de mesures vexatoires. *Toutes leurs décisions, de quelque nature qu'elles soient, seront soumises à l'approbation du gouvernement*.

» Sont-ils assez humiliés, sont-ils assez avilis avant même d'exister, ces synodes dans lesquels tant de gens se persuadent naïvement que gît le salut de l'Eglise réformée ?

» Supposez qu'on les laisse se réunir. Sans lien, sans rapports les uns avec les autres, que feront-ils? Ici nous aurons un synode rationaliste, là un évangélique, ailleurs il sera divisé, sans qu'il se trouve au-dessus de cette confusion une autorité souveraine qui la fasse cesser.

» Je me trompe : cette autorité existe, l'Eglise réformée a un chef, un maître, un centre d'unité, un pape, juge de la foi, juge de la discipline, juge de tous les intérêts de l'Eglise réformée. Présentement, c'est M. Baroche. Il l'est sans les synodes, il le serait avec les synodes.

» A quoi bon alors faire mouvoir un rouage inutile ? Toute la législation sur la matière fait des synodes une superfétation ; aussi le décret de 1852 les a-t-il absolument passés sous silence. Ils étaient morts avant de naître, de par la loi de germinal ; le décret de 1852 les a enterrés.

» Ce qu'il faut à l'Eglise réformée, ce ne sont pas *des* synodes, tribunaux isolés, sans législation, sans autorité, sans cour suprême qui mette un terme à leurs différends; c'est le *Synode national*, la représentation de toutes les églises, seule autorité à laquelle elles puissent obéir sans se renier elles-mêmes.

» .... Que dire maintenant de l'ingérence cavalière de Napoléon I[er] dans le reste du culte? On a vu avec quelle désinvolture il ordonnait des *Te Deum* pour sa naissance, son couronnement, ses batailles, allant même jusqu'à imposer pour texte de leur sermon aux ministres de l'Evangile *la gloire des armées françaises!!*

» L'énormité de ses prétentions a-t-elle au moins rencontré quelque résistance? Jamais, que nous sachions. O vieux chrétiens huguenots, où étiez-vous, quand on traitait de la sorte votre Eglise réformée? »

Mais je m'arrête. On comprendra, par de telles citations, combien le nouvel organe de nos Eglises évangéliques est de nature à jeter du jour sur le grand problème que nous avons résolu pour notre compte, mais que tous les autres journaux protestants de France évitent d'un commun accord[1] malgré l'urgence de sa solution. On comprendra aussi l'intérêt d'une pareille discussion, quand elle sait comme ici, se maintenir dans les sphères élevées où les personnalités ne sont plus en jeu. Les partisans du *statu quo* ont naturellement libre carrière dans les colonnes de l'*Eglise libre*. L'un d'eux, pasteur national, a exposé clairement le point de vue régnant, celui de l'*opportunité*, opportunité qu'on n'a pas su voir en 1848 et qu'on ne reconnaîtra, je le crains, que lorsque l'Etat, ou le peuple ameuté, retranchera à l'Eglise sa subsistance. Ce pasteur anonyme, un des plus excellents et des plus distingués de son pays, à ce que nous dit M. Pilatte, introduit son argumentation par cette proposition paradoxale et, à mon sens, énorme: « Quant à moi, qui l'admets en *principe* (la séparation), je la regarderais en ce moment comme une *lourde faute*, comme une *duperie*. » Ai-je bien lu? Un *principe* appliqué à certain moment deviendrait une *lourde faute*, une *duperie*. Les principes ne sont-ils donc plus affaire de conscience, ou bién la conscience à son tour ne serait-elle pas une duperie et la source de lourdes fautes? Des convictions que l'on garde dans sa tête, des principes que l'on prend son parti de ne pas réaliser de toute sa vie combien cela coûte peu! Qui ne s'accorderait, à ce taux-là, le luxe des principes les plus austères? Et comme la vie privée serait commode, comme le sentier étroit serait élargi, si partout, ainsi que sur le terrain de l'Eglise, les principes n'engageaient à rien : vérité et théorie, lourde faute et duperie! Ce langage est trop naturel, il est trop sage, me semble-t-il, pour s'allier avec la folie du Christ, cette folie qui seule peut relever l'Eglise comme elle doit sauver le monde.

Je signalerai une autre série d'articles due à la plume élégante de l'un des collaborateurs les plus zélés de *l'Eglise libre*, M. Luigi. Ce sont des *Causeries sur l'Essai de Vinet*, ou une exposition vive et populaire des principales idées émises par notre maître à tous dans son classique ouvrage sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette étude est vraiment à l'ordre du jour, et il faut espérer qu'elle engagera plus d'un homme sérieux à prendre directement connaissance du livre qui a traité la question si magistralement. Au reste, il est permis de croire que l'influence de notre illustre penseur vaudois va grandissant en France. Je fus surpris, il y a quelque temps, d'entendre un homme très éclairé accuser les Suisses de ne pas estimer Vinet à toute sa valeur, et exprimer l'opinion que les Français lui accordent une plus haute place dans leur admiration. C'est effectivement Vinet qui a ouvert la voie à la théologie et à l'Eglise de notre siècle, dans les pays de langue française. Puissent-elles y marcher!

Les grandes assemblées annuelles du printemps se sont réunies sous une impression douloureuse. L'un des hommes qui y jouaient d'ordinaire le rôle le plus brillant, M. L. *Rognon*, pasteur de l'Eglise réformée de Paris, a été enlevé le 15 avril, par une maladie foudroyante qui, depuis quelques jours paralysait ses facultés. Cette perte

[1] Je n'ai pas besoin d'excepter la *Revue chrétienne*. Elle n'est pas un journal.

est grande et vivement sentie. M. Rognon était à plus d'un titre un des hommes les plus éminents du clergé réformé français. A une pensée profonde et subtile, il joignait une parole admirablement riche, élégante et pure. Ses convictions accentuées dans le sens d'une orthodoxie savante, son caractère ardent et la puissance de son esprit en avaient fait, on le sait, un des principaux adversaires du parti rationaliste. Sa piété, d'un genre particulier, semblait se rattacher aux temps antérieurs au réveil. A Montpellier où, avant Paris, il exerça pendant cinq ans le ministère, il a laissé de profondes traces. Il avait des amis dévoués, auxquels se révélaient les côtés affectueux et tendres d'un cœur peu expansif et d'un caractère où prédominait l'énergie. M. Rognon était un homme fort dans toute l'acception de ce terme, et la mort l'a moissonné à l'âge du plein épanouissement de ses belles facultés: il avait 43 ans. M. Guizot lui a consacré une page éloquente dans le *Journal des débats*. Ces deux esprits étaient faits pour s'entendre: hommes de foi et d'autorité, nobles, inflexibles, tranchants avec le relâchement du siècle, orateurs et hommes d'action, M. Rognon rendait compte des Méditations de M. Guizot aux lecteurs de la *Revue chrétienne*. Qui eût pensé que le vieillard écrivait l'éloge funèbre du contemporain de son fils ? — Chose singulière! ce pasteur si justement remarqué n'acceptait pas, j'allais dire ne comprenait pas le principe de la séparation des deux pouvoirs; les Etats-Unis, où il est appliqué sans réserve, étaient pour lui un épouvantail. Il était, à cet égard, aux antipodes de M. Laboulaye et de M. de Pressensé. Seul, ou peu s'en faut, il était national en théorie comme en pratique. On peut le considérer comme le dernier champion de l'union de l'Eglise et de l'Etat. En cela il n'était pas de son époque. Je me hâte d'ajouter que ses vues arrêtées sur cette matière ne l'empêchaient pas d'entretenir des rapports très fraternels avec ses collègues de l'Eglise libre. Mes souvenirs personnels en font foi.

Quant aux séances des *sociétés religieuses*, je ne relèverai que ce qui concerne la *Société évangélique de France* et la réorganisation démocratique qu'elle avait annoncée. La première assemblée délibérative comptait trente-neuf membres présents et les délégations portaient le nombre des voix à 48, beau chiffre pour un début. La séance intéressante et animée, s'est prolongée au delà de minuit. Un point a soulevé une assez grave discussion. Il s'agissait de savoir si on voterait le budjet dans son ensemble ou par chapitres. Ce second mode eût rendu le contrôle beaucoup plus sérieux ; le premier a prévalu, grâce aux termes du règlement. Certains membres, il est vrai, entre autres M. Henri C. Monod, correspondant de l'*Eglise libre*, se sont plaints de ce que ce règlement, rédigé par le Comité lui-même, n'eût pas été d'abord discuté par l'assemblée, considérée comme constituante. Nous regrettons pour notre part que le comité n'ait pas suivi cet avis, évidemment plus libéral, plus conforme aux vœux qu'on cherche à satisfaire. Sachons lui gré, pourtant, d'être entré dans la voie des réformes. Hors de là, point de salut pour les sociétés religieuses ou politiques. Le budjet voté s'élève à 114 805 francs. Sauf quatre membres démissionnaires, qu'il fallut remplacer, l'ancien comité fut réélu. L'assemblée ne s'est donc pas montrée trop révolutionnaire.

Dans la séance publique, de bonnes nouvelles furent données de l'œuvre de la Société. Des mouvements religieux assez considérables se manifestent sur plusieurs points. Les recettes de l'exercice se sont élevées, grâce à des legs importants, à 180 mille francs environ ; les dépenses à 134 000. Néanmoins le gouffre n'est pas comblé : il reste un vieux déficit, pour ne pas dire l'éternel déficit.

Les *conférences pastorales* paraissent avoir offert leur intérêt habituel. Par une coïncidence qui n'était pas cherchée, nationaux et indépendants, dans leurs réunions spéciales, ont traité la question des améliorations à introduire dans le culte. Les deux rapporteurs, MM. Dhombres et Bersier, ont exprimé des désirs analogues et quelque peu anglicans. — Dans les conférences générales, M. le professeur C. Waddington, de l'Institut, a introduit une discussion pleine d'un haut intérêt sur *l'Eglise chrétienne et l'athéisme contemporain*.

Deux conférences, — il est fâcheux que ce mot ait plusieurs sens, — c'est-à-dire deux discours ont été prononcés à l'Oratoire du Louvre par M. C. Bois, professeur d'hébreu à Montauban, l'un sur ***rédemption et liberté***, l'autre sur ***l'Eglise***, également au point de vue de la liberté et en opposition aux trois idées du camp qui se nomme libéral. Dans cette dernière conférence, l'intéressant orateur, porté par la logique, s'est élevé jusqu'au point de vue de Vinet, et a salué de ses vœux le jour, prochain peut-être, de la séparation. Par malheur, il est aussitôt redescendu de cette hauteur pour recommander de ne pas appliquer le principe, ou du moins d'attendre passivement sa réalisation. Notons qu'à Nîmes, où ces conférences avaient été faites peu auparavant, des applaudissements spontanés partirent de l'auditoire à l'ouïe de la déclaration si franche de M. Bois en faveur de la liberté de l'Eglise. Décidément le vent souffle dans cette direction.

Nous avons eu ici, dans le local de l'Union chrétienne de jeunes gens, d'autres conférences encore, suivies également par un public nombreux et sympathique. En voici les titres : ***Christianisme et théisme***, par M. Babut, en réponse à M. Pécaut; ***mode d'enseignement de Jésus***, par M. Byse; ***le cerveau et la pensée***, par M. le Dr Castan; ***Ambroise Paré***, par M. Puaux; ***Réponse à quelques objections faites au christianisme au nom de la science***, par M. Faucher; enfin ***Histoire du miracle dans l'Ancien Testament***, par M. Fr. de Rougemont, saisi au passage, et assez aimable pour accéder à la demande qui lui fut faite. Plusieurs de ces séances. surtout les deux dernières, ont dû produire une excellente impression apologétique sur les esprits cultivés ou douteurs. — Je ne cite pas le sujet des conférences libérales, où M. Pécaut a ouvert le feu. Cet aperçu suffit pour faire voir que Nîmes n'est pas resté inactif. Toutefois cette animation oratoire n'a rien été au près des débats de Neuchâtel et de Genève. Partout le combat, plus ou moins vif, mais toujours grave.

Nîmes, 11 mai 1869. **CHARLES BYSE.**

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

SYNONYMES DU NOUVEAU TESTAMENT, par R.-C. Trench, docteur en théologie, archevêque de Dublin. Trad. de l'anglais par C. de Faye, past. *Bruxelles*, C. Muquardt, édit. et H. Mouron ; *Paris*, Grassart et Meyrueis, in-8.

Les savants et les théologiens de l'Angleterre sont connus pour le soin scrupuleux avec lequel ils savent appliquer à l'étude des textes bibliques originaux, leurs connaissances philologiques en grec et en latin. Les noms des Middleton, des Clarke, des Sharp et de bien d'autres sont là pour le prouver. Rien n'égale la patiente précision de leurs recherches, et quand ils sont sur la trace d'une difficulté, peu importe laquelle, on les voit subordonner tout le reste à la solution qu'ils poursuivent. Un simple article, une préposition, la nuance exacte d'un mot, d'un verbe, d'un substantif, ils mettront à le déterminer cette persévérance qui, dans d'autres domaines, est également le caractère distinctif de leurs compatriotes. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la chaleur avec laquelle ils préconisent les résultats obtenus, alors même que pour un observateur superficiel ces résultats ne paraissent pas toujours justifier suffisamment cet enthousiasme. L'auteur et le traducteur du livre que nous annonçons comprennent combien les dispositions morales l'emportent sur la science proprement dite, et ils font à cet égard toutes leurs réserves; mais cela dit, ils n'hésitent pas davantage à proclamer, — le traducteur : « que l'étude fondamentale, pour un interprète des Saintes Ecritures, c'est l'étude intelligente et consciencieuse des mots ; » — l'auteur : « il est peu de choses qu'un professeur doive s'efforcer de produire chez le jeune homme au même degré que l'enthousiasme pour la ***grammaire*** et le ***lexique***. »

Cet enthousiasme est moins répandu dans les contrées de langue française; cependant on ne peut trop insister sur une rigoureuse exactitude philologique et sur la nécessité de distinguer toujours, et avec plus de soin qu'on ne l'a fait souvent jusqu'ici, certains termes qui signifient à peu près la même chose, sans pouvoir cependant être confondus l'un avec l'autre; ***grâce*** et ***miséricorde***, par exemple ; ou ***vérité*** et ***sincérité*** ; ***envie*** et ***jalousie*** ; ***orgueil*** et ***vanité*** ; ***esclave*** et ***serviteur***, etc.

On sait combien, même dans notre langue, un mot peut être employé dans des sens différents. Qu'est-ce par exemple que la ***grâce***, la ***chair***, le ***monde***, l'***esprit***? Plusieurs de ces mots ont un sens bon et un sens mauvais; le mot ***chair*** lui-même, qui est le plus compromis de tous, se prend quelquefois dans un sens favorable, (*cf.* Ézéch. XXXVI, 26: Je vous donnerai un cœur de chair.) Le contexte sert presque toujours à déterminer le sens : mais il est évident aussi que la difficulté augmente si le mot grec, qui a déjà lui-même plusieurs significations, n'est pas traduit très exactement. Il est peu de personnes qui n'aient

éprouvé plus d'une fois une certaine hésitation en voyant nos versions employer tantôt un mot tantôt un autre; mais cette perplexité augmenterait certainement si elles connaissaient les secrets du grec, et si elles savaient que le même traducteur traduit le même mot de deux manières différentes (amour et charité), et qu'en outre il traduit par le même mot des mots grecs différents (aimer).

Il y a plus encore, et c'est sous ce rapport tout particulièrement que le dictionnaire de M. Trench nous paraît destiné à rendre de grands services. Plusieurs synonymes grecs se distinguent chez les auteurs profanes par des nuances nettement caractérisées; ainsi par exemple l'un a un sens plus élevé, plus spirituel; l'autre un sens plus matériel et plus vulgaire; eh bien, chose remarquable, dans le Nouveau Testament ces nuances existent encore, mais elles sont souvent pour ainsi dire transposées, et c'est le mot vulgaire qui est employé pour exprimer la pensée la plus élevée. Un exemple fera mieux comprendre ce que nous voulons dire: les deux mots ***bios*** et ***zoè*** signifient l'un et l'autre ***la vie***; on les retrouve dans nos composés français ***biographie*** et ***zoologie***, où l'on peut aussi reconnaître la nuance qu'ils doivent avoir en grec; l'un c'est la vie intelligente, une vie d'homme; l'autre la vie physique, la vie animale. Aristote et Ammonius établissent cette distinction, de laquelle résulte clairement la supériorité morale du mot ***bios***. Or dans le Nouveau Testament c'est le mot ***zoè*** qui est toujours employé en parlant de la vie éternelle, de la vie spirituelle, de la vie cachée avec Christ en Dieu, tandis que ***bios*** ne se dit que de la vie terrestre, des moyens de vivre, de la manière de vivre, etc. Comment s'explique ce changement de signification? Demandez-le au docteur Trench; nous n'avons pas à le reproduire ici; nous n'avons autre chose à faire qu'à montrer l'utilité de son livre, par les difficultés qu'il soulève et par la nature des problèmes qu'il s'est occupé de résoudre.

Dans ce passage: « Simon ***m'aimes***-tu? ....***pais*** mes ***brebis***, » deux mots différents sont employés pour ***aimer***, deux pour ***pais***, et deux pour ***brebis***. Il n'y a pas de difficulté pour ce dernier mot; nos versions mettent ***brebis*** et ***agneaux;*** les versions latines mettent ***oves meos*** et ***oves meas***; bien ou mal, on s'en tire. Mais comment exprimer en français la différence que le grec met entre les deux mots que nous rendons par paître? Il y en a une, mais elle est si difficile à rendre que ceux qui ont voulu marquer la nuance, n'ont pu s'entendre entre eux et vont même jusqu'à se contredire; ainsi la version de Lausanne a dans ces trois versets: « fais paître, pais, et fais paître, » tandis que Rilliet traduit au contraire: « pais, fais paître, et pais. » Reste enfin la nuance du verbe ***aimer*** qui dans cette riche, exacte et logique langue française, s'applique aux aliments comme aux hommes, aux hommes comme aux femmes. et à la créature comme au Créateur. Nous renvoyons aux synonymes de Trench ceux qui voudront en savoir davantage.

Ce n'est pas à dire que M. Trench nous paraisse avoir complétement résolu toutes les difficultés, mais dans les cent et quelques synonymes qu'il étudie, on peut affirmer qu'il a dit tout ce qu'il y avait à dire, et les exemples qu'il cite sont singulièrement riches et instructifs. On est surtout frappé de ce fait que l'Eglise chrétienne a eu dès les premiers temps sa langue à elle; le grec profane, la plus belle peut-être des langues humaines, ne lui suffisait pas pour exprimer les sentiments nouveaux que le christianisme apportait dans le monde, et sans parler des mots créés pour exprimer des idées entièrement nouvelles, c'est une chose digne de remarque que la création de mots nouveaux pour exprimer des sentiments connus, ordinaires, mais transformés entièrement par l'esprit de l'Evangile; ainsi le mot ἀγάπη, ***amour***, que le paganisme n'avait pas connu. Les mots ***conversion, repentance, humilité,*** etc., ont également une toute autre portée.

En résumé, le volume que nous annonçons comble une lacune importante dans notre littérature religieuse; il contribuera nous l'espérons, à rendre de plus en plus précises les traductions du Nouveau Testament; il fera mieux comprendre le texte sacré; il sera pour ceux qui étudient la théologie un guide sûr et précieux, et tous ceux qui s'en serviront se joindront à nous pour remercier M. C. de Faye de l'avoir mis à leur portée. La traduction est faite avec soin, et le volume est digne de ces belles imprimeries belges qui semblent prendre à tâche de continuer la dynastie et les traditions des Plantin.

Nous remercions également M. Durand de Liége pour la traduction des deux articles de M. Reuss, sur l'Hellénisme, qu'il a mis en tête du volume, comme un commentaire explicatif des différences qui existent entre le grec profane et le grec du Nouveau Testament.

J.-AUG. BOST.

LE CHRISTIANISME LIBÉRAL ET LE CHRISTIANISME DE L'ÉVANGILE, conférence prononcée à la Chaux-de-Fonds le 15 février 1869, par J. Courvoisier, past. *Neuchâtel*, Delachaux, 1869, gr. in-16.

La religion de Dieu et la religion de l'homme, réponse à la profession de foi du christianisme libéral, conférence donnée au temple du Locle le 11 février 1869 par P. Comtesse, pasteur. *Neuchâtel*, Delachaux, 1869, gr. in-16.

Réflexions sur les principes du christianisme libéral, en réponse à la seconde brochure de M. le professeur Buisson. *Neuchâtel*, J. Sandoz, 1869, gr. in-16.

La loi du progrès, par E. Pétavel-Olliff. *Neuchâtel*, Delachaux. *Paris*, Grassart, 1869, gr. in-16.

Sagesse et folie, dialogues neuchâtelois sur le manifeste du christianisme libéral, par Fréd. de Rougemont. *Neuchâtel*, Delachaux, *Paris*, Grassart, 1869, gr. in-16.

L'histoire sainte dans l'enseignement primaire, conférence faite au cirque de Plainpalais, à Genève, le 4 mars 1869, en réponse à M. le prof. Buisson, par Ed. Barde, pasteur. *Genève* et *Bâle*, H. Georg, 1869, gr. in-16.

Origine du christianisme libéral, conférence populaire écrite par A. Massé. *Genève* et *Neuchâtel*, 1869, gr. in-16.

Le christianisme libéral et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, réponse à M. le prof. Buisson par le comte Ag. de Gasparin, conférence donnée à Genève le 9 mars 1869. *Lausanne*, Blanc, Imer et Lebet, 1869, gr. in-16.

Contrastes (*Genève*), imprimerie Trivier, 1869, 4 pages in-8°.

La vraie question à propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. *Genève*, imprimerie Trivier, 1869, in-12.

Lettre respectueuse d'un agriculteur au comité du christianisme libéral de Neuchâtel. *Lausanne*, Bridel, 1869, gr. in-16.

Les deux piliers du christianisme libéral, conférence prononcée à Bienne le 19 avril 1869, par Aloys Berthoud. *Bienne* 1869, gr. in-16.

Ces douze opuscules n'épuisent pas la liste des écrits publiés en réponse à M. Buisson. Il en est plusieurs qui ne nous ont pas été adressés; il en est quelques-uns, comme les *conférences apologétiques* de M. le prof. Godet, dont nous nous réservons de rendre compte plus tard. Ceux dont nous venons de donner les titres s'associent aux conférences de MM. Godet, Robert, Bovet, Paroz, Perrochet, Jacottet, aux écrits de M. Th. de Lerber et d'autres auteurs que nous avons annoncés dans nos numéros de janvier, février et mars. Nous ne pouvons songer à analyser chacun de ces écrits et à donner de chacun d'eux un compte rendu spécial, même sommaire; mais nous nous faisons un devoir de les signaler à l'attention de nos lecteurs. Nous pouvons les recommander tous comme intéressants et instructifs. Parmi ceux qui nous ont le plus frappé, nous signalerons les conférences de MM. les pasteurs Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds, et Barde, à Genève. Les *Dialogues neuchâtelois* de M. de Rougemont sont au premier rang parmi les écrits auxquels la controverse actuelle a donné lieu. Ils sont aussi solides que piquants, pleins d'esprit et de verve ; ils montrent clairement les contradictions étranges qui abondent dans le *Manifeste du christianisme libéral*, dont les principes sont analysés et réduits à l'absurde de main de maître. Nous signalons aussi la conférence de M. de Gasparin. Nous ne partageons nullement l'avis de ceux qui ont trouvé mauvais que M. de Gasparin traitât la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette question avait été posée par M. Buisson lui-même; l'importance capitale n'en peut plus être contestée depuis que tout le monde s'en préoccupe; l'opportunité en est manifeste à Genève et à Neuchâtel plus qu'ailleurs, puisque les Grands-Conseils des deux cantons en ont été nantis, et quant à la différence de vues qui existe à cet égard entre les chrétiens, nous n'y voyons qu'un motif de plus de chercher à s'entendre, c'est-à-dire de conférer ou de discuter. La présence d'un adversaire commun ne change rien à cet état de choses. L'opuscule de M. de Gasparin est d'ailleurs très bon comme traité populaire et religieux sur la matière. Enfin avec les conférences de MM. Comtesse et Pétavel, le petit écrit de M. Trivier intitulé, *La vraie question*, nous devons mentionner la *Lettre respectueuse d'un agriculteur au comité du christianisme libéral*, opuscule spirituel et solide, dont l'auteur sait évidemment tenir une plume aussi bien que les cornes de la charrue, et *Les deux piliers du christianisme libéral*, conférence tenue à Bienne par M. Aloys Berthoud, dans laquelle on rencontre non sans plaisir une conviction ferme, une discussion franche et sans détour, avec un esprit lucide, jeune et courageux, regardant en face ses adversaires et leur tenant un langage empreint d'une franchise qui ne recule pas devant le mot propre, fût-il un peu vif, mais qui est toujours unie à une vraie bienveillance.

S. C.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE DES RELIGIONS.

—

Le Brahmanisme.

PREMIER ARTICLE.

On peut condenser en deux périodes l'histoire religieuse de la société indienne embrassant les siècles écoulés depuis l'entrée dans la vallée de l'Indus, du peuple qui allait présider aux destinées de la grande presqu'île ouverte devant ses pas, jusqu'à la révolution opérée par le bouddhisme au VI[e] siècle avant notre ère. La première période nous offre la religion des Indiens comme un polythéisme naturel aboutissant à un monothéisme panthéiste ; la seconde nous fait assister à la perte de l'idée monothéiste dans un nouveau polythéisme difficile à distinguer d'un grossier fétichisme. Ainsi les fleuves de l'Inde d'abord faibles ruisseaux roulent leurs eaux dans un lit toujours plus large et finissent par s'anéantir dans les bouches d'un estuaire dont aucune ne garde le nom même du fleuve. Au point de vue historique, le second de ces âges est celui des luttes intestines, le premier a vu la jeunesse de la société : le temps de la splendeur de la nation appartient à la fin de l'une des deux époques et au commencement de l'autre. Ce sont les Védas, livres sacrés par excellence, qui doivent nous révéler la première de ces périodes ; la plupart des autres ouvrages vénérés du brahmanisme appartiennent à la seconde. La toute puissance de la caste des Brahmanes qui la caractérise nous permet d'attribuer à celle-ci le nom de brahmanique ; nous donnerons à celle-là le nom de védique.

Nous allons ainsi examiner la pensée religieuse de l'Inde, en portant surtout notre attention sur les deux moments les plus intéressants de l'histoire de la société indienne, son adolescence et sa maturité.

I

Le védisme.

La tradition rapporte que les Védas révélés par le Dieu unique Brahm et conservés dans la mémoire des générations, ont été arrangés dans leur état actuel par un sage qui reçut le nom de Vyasa, c'est-à-dire le Compilateur. Bien que rédigés, comme cette tradition le constate, à une époque relativement rapprochée de l'ère chrétienne, les Védas exposent la religion des Indiens à leur arrivée sur l'Indus et le développement de cette religion dans les premiers âges de la nationalité indienne. Ces Védas se partagent en quatre ouvrages, le Rig-Véda, recueil d'un millier d'hymnes ou d'invocations ; le Yadjour-Véda, sorte de rituel ; le Sama-Véda qui tient de la nature des deux premiers, et enfin l'Atharvana-Véda, compilation d'exorcismes et d'imprécations qui n'a été mise que tardivement au nombre des livres sacrés, puisque le législateur Manou, en citant l'Atharvana ne lui donne point le titre de Véda et fixe à trois le nombre des œuvres sacrées. Le recueil dans l'ensemble se nomme le Véda, c'est-à-dire la science même.

Toutes les parties de cette quadruple collection vraiment considérable de tout ce que renferme une littérature religieuse, ne sont pas du même temps. Le Rig-Véda est le plus ancien des quatre ouvrages ; il contient à défaut d'histoire politique, exercice viril de l'intelligence inconnu à la haute antiquité, un exact tableau de la société indienne au début. C'est donc dans ce livre que nous allons chercher les souvenirs de la jeunesse du brahmanisme, le védisme.

A une date qui ne saurait être précisée avec certitude, mais selon toutes les probabilités dans l'intervalle compris entre le vingtième et le dix-huitième siècle avant notre ère, les tribus d'un peuple pasteur s'arrêtaient sur la rive droite du Sindh ou Indus, les unes s'y fixaient définitivement, les autres franchissaient le fleuve, et, avant de pénétrer dans l'intérieur du pays, s'établissaient dans les plaines coupées de cours d'eau formant la contrée appelée aujourd'hui Pendjab et mieux nommée le Pantchanada, en préférant l'ancienne appellation sanscrite à l'équivalent persan. Les légendes et les histoires de la Grèce connaissent ce peuple sous le nom d'Indiens qui, après avoir désigné seulement les riverains de l'Indus, fut étendu par les peuples étrangers à tous les habitants de la contrée, jusqu'à l'extrémité de la péninsule. Le véritable nom de l'Inde à cette époque est Aryavarta, c'est-à-dire la contrée des Aryas, et ce nom, le pays le doit à ces nomades que nous venons de voir y pénétrer et qui s'appellent eux-même les Aryas, c'est-à-dire dans leur idiome, le sanscrit, les hommes nobles, respectables.

D'où venaient les Aryas? Les investigations de la science ont répondu dans le silence des annales. Il faut chercher la plus ancienne habitation de ce peuple qui a presque monopolisé l'histoire comme le nom de l'Inde, vers les régions arrosées par l'Iaxartes et l'Oxus, au pied du Belour-Tag et de l'Hindou-Kouch, en un mot l'antique Bactriane. C'est le lieu où convergent les traditions de la plupart des peuples que l'œil peut suivre encore sur la carte du monde depuis Ceylan jusqu'à l'Irlande. Après le départ des émigrations qui jetèrent vers l'Europe les tribus des Pélasges, des Celtes, des Germains, des Slaves, etc., les Aryas furent astreints à une nouvelle division qui amena la formation de l'état indien. Une lutte religieuse, politique, a été signalée comme la cause probable de cette émigration. Résistant à la réforme de Zoroastre dont le nom était flétri par eux dans des hymnes compris dans le Rig-Véda, les Aryas qui atteignirent l'Indus seraient venus poursuivre hors des plaines de la Bactriane l'existence pastorale de leurs ancêtres. Ils auraient en même temps conservé l'antique culte des Devas, divinités proscrites avec eux. Sur les deux rives de l'Indus étaient des nations appartenant à la famille des Coushites, parfaitement désignées par Hérodote sous le nom d'Ethiopiens asiatiques qui signale leur étroite parenté avec les Ethiopiens proprement dits, passés d'Asie en Afrique, au temps de la VI[e] dynastie égyptienne, c'est-à-dire environ quarante siècles avant notre ère. Ces Coushites durent céder graduellement le sol aux nouveaux venus qui n'accordaient que le rang le plus infime à ceux des vaincus qui se rattachaient à la nouvelle société organisée à la suite de la conquête. Les tribus qui ne franchirent pas le fleuve occupèrent les belles provinces qui forment aujourd'hui l'Afghanistan, refoulant la population dépossédée vers le rivage stérile de la mer, le Beloutchistan actuel. Sans accepter quelqu'une des sectes brahmaniques entre lesquelles se partagèrent leurs frères de l'autre rive de l'Indus, ni le mazdéisme des Perses qui les assujettirent, leurs descendants gardèrent le culte védique, non sans altérations toutefois et sans quelques protestations, jusqu'au jour où ils embrassèrent le bouddhisme qui domina

parmi eux sous les rois grecs successeurs d'Alexandre, et que l'islamisme étouffa sous des ruines. Quant aux Aryas qui passèrent sur la rive gauche de l'Indus, ils eurent pour adversaires sous des noms divers conservés dans le Rig-Véda, une population de laquelle descendent la plupart des peuplades du nord de l'Inde connues sous l'appellation générale de Djats, inscrite d'ailleurs presque sans altération, dans quelques-uns des chants sacrés. Les fils des Yatavas ont gardé la langue et la religion imposées à leurs ancêtres, mais le type originel reparait chez eux toujours plus pur à mesure qu'on remonte dans le haut pays jusqu'au Tibet. Il ne faudrait pas confondre ces Coushites de l'Inde septentrionale avec d'autres peuples habitant à cette époque le midi de la presqu'île, le Dekkan, et qui comme diverses peuplades nègres, établies dans cette région, subirent beaucoup plus tard la domination aryenne s'étendant progressivement sur toute la contrée. Les descendants de ces peuples parlent le tamil. Cette langue prouve suffisamment leur parenté avec les peuples de la famille tartaro-finnoise en touranienne, moins éloignée de la famille aryenne qne celle des Coushites appartenant à la race chamite.

Nous avons insisté, sans croire nous livrer à une digression, sur cette ethnographie générale de l'Inde ancienne qui doit faciliter notre travail. Dans ce pays qui n'a jamais eu d'histoire proprement dite, les questions de ce genre composent le fond même de l'histoire. Tout se concentre dans les rapports ou les oppositions d'origine, de langues, de cultes, d'usages, etc., tels qu'on peut les reconnaître dans les anciens textes ou les constater encore par l'observation.

Dans le tableau de la société aryenne, aisé à composer d'après le Rig-Véda, on aimerait à insérer le détail des usages qui se rapportaient aux grandes époques du passage de l'homme sur la terre, la naissance, le mariage et la mort. Les rites funéraires sont les seuls que le recueil ait conservés. Voici quelques strophes vraiment remarquables de l'hymne usité dans cette circonstance :

« Pars, disait l'officiant s'adressant tour à tour au défunt, aux dieux et à la terre, va par l'antique chemin qu'ont suivi les pères ! tu verras les dieux Yama et Varouna, rois de nos offrandes..... Affranchi de péché, parviens à ta demeure, revêtu de lumière, échappant aux deux chiens dévorants..... Que l'œil retourne au soleil, le souffle à l'air, le corps à la terre et à l'eau, et que les membres se mêlent aux plantes. Mais l'essence éternelle, ô Agni, réchauffe-la de ta chaleur, éclaire-la de ta splendeur, porte-la doucement vers le séjour des justes, vers la demeure des pères..... Va vers ceux qui ont lutté dans les combats, qui sont morts en héros, qui ont offert mille sacrifices ; vers ceux qui ont fait le bien, qui ont aimé le bien, qui ont espéré le bien..... Descends maintenant dans la terre, cette mère large et bonne qui s'étend au loin. Toujours jeune, qu'elle soit douce comme un tapis pour celui qui a honoré les dieux par ses présents !... O terre, soulève-toi ! Ne le blesse pas, sois pour lui prévenante et douce ! O terre, couvre-le comme une mère son enfant, d'un pan de ton vêtement !.... »

Les rites des funérailles témoignent qu'une grande modification avait été accomplie chez les Aryas dans le mode de sépulture : ils s'étaient séparés de l'ancienne coutume retenue par les Perses, qui livraient aux bêtes le mort, et, paraît-il, quelquefois le mourant. Toutefois le nom de Forêt-des-Pères que le cimetière a retenu dans l'Inde est comme une médaille des jours où les ancêtres des Indiens étaient après la mort exposés dans les lieux solitaires.

Nous savons par des témoignages étrangers au Rig-Véda qu'aux temps les plus reculés, on immolait chez les Aryas une vache à la réception du fiancé dans la maison dont les habitants l'adoptaient. Aux temps védiques cet usage était abandonné ; seulement la forme en était symboliquement maintenue. La vache était relâchée à la sollicitation de l'époux qui l'amenait dans sa demeure. C'était la dot de sa compagne, lit-

téralement en sanscrit « le don de la vache.» L'union des mains des époux, accompagnée de la récitation des formules traditionnelles, en présence du chef de famille ou de celui qui était investi du sacerdoce, et la présentation à l'épouse de l'eau et du feu à la porte de l'habitation de l'époux, symbolisaient déjà le mariage en en proclamant le caractère libre et moral.

La religion des Aryas nous apparaît dans le Rig-Véda comme un polythéisme naturel. On a attribué au langage de la société primitive aryenne, langage poétique à cause de sa simplicité même, un rôle important dans la formation de la mythologie de cette société. L'esprit de ces hommes aux impressions vives se serait laissé abuser par les mots mis au service d'idées autres que celles pour lesquelles ils avaient été créés. Par exemple, à force de dire: le soleil se lève; on se le représenta comme un personnage à figure humaine pouvant abandonner une couche de repos. Comme lancée dans cette voie, l'imagination ne s'arrête pas, vous voyez déjà l'Aurore ouvrant au dieu les portes de son palais, les Heures menant son char, etc. Cependant en reconnaissant que le langage a facilité la formation des mythes, nous pensons que la vraie source en est ailleurs, dans l'âme même de l'homme, là où réside le sentiment confus et indestructible de l'infini. Il faudrait être aveugle ou étrangement prévenu pour ne pas distinguer dans la mythologie védique les éléments métaphysiques et moraux que toute mythologie possède au moins à l'état rudimentaire. Entre ces éléments l'instinct, sinon le sentiment réfléchi, de l'unité divine est évident. Malheureusement la tournure du génie de la famille aryenne, fortement accusée chez les Aryas de l'Inde, les porta à revêtir d'une existence individuelle la personnification des attributs et des manifestations de l'être absolu, et aussi à transformer en actes toutes les relations que la conception religieuse établissait entre ces personnages qui n'étaient que des abstractions déterminées. Ce fut cette tendance qui empêcha plus tard le monothéisme professé dans le sein de la caste sacerdotale de s'implanter dans la masse de la population indienne. L'islamisme naturellement si inflexible dut même s'y plier. Nous pouvons donc en faire sortir le védisme, aussi bien au moins que de la transformation du monde matériel en une sorte d'humanité opérée directement par l'imagination ou déterminée par le langage. Toute cette mythologie indienne, simple dans ses principes, mais prodigieusement complexe dans son développement est à la mythologie grecque avec laquelle l'instruction classique nous familiarise, ce que l'Himalaya est à l'Olympe: des deux rameaux emportés de la mère-patrie par les conquérants de l'Inde et par les Pélasges, l'un est devenu une forêt luxuriante comme les jungles du Bengale, l'autre a formé un bois sacré plein de fleurs et de fruits, comme ceux de l'Arcadie et de la Thessalie.

Les êtres divins, les Devas du panthéon védique cèdent le premier rang à Indra, dieu de l'éther. C'est lui qui brise et déchire le nuage représenté ordinairement sous l'allégorie d'Ahi, le serpent; qui délivre à coups de foudre les eaux prisonnières et leur ouvre de larges issues vers la terre où elles apportent la fraîcheur et la fécondité. Toujours combattant et toujours victorieux dans les régions aériennes, Indra devait être la divinité favorite d'une nation belliqueuse: il est en effet aussi le dieu des batailles. Dans ce cas, son ennemi ne change pas, c'est toujours le serpent, mais alors le dieu-serpent des adversaires de son peuple, auquel, à s'en rapporter à la mythologie comparée, presque toute l'humanité rendait un culte à l'époque lointaine où cette étude nous transporte. L'exécration des Aryas pour le serpent était d'ancienne date. Avant de le rencontrer dans les sanctuaires des Coushites, ils l'avaient

vu vénéré par les populations touraniennes voisines de l'Aryane, où elles pressaient déjà les peuples aryens qu'elles ont fini par y supplanter. Enfin au sud du pays dont ils ébauchaient la conquête, ils allaient le retrouver entouré des hommages des peuples dravidiques, aussi d'origine touranienne. C'est assez pour expliquer le rôle de cet animal dans la mythologie védique, dans un temps où les dieux d'une nation étaient facilement assimilés avec la nation elle-même. Par un motif analogue, l'organisateur du mazdéisme accepta le serpent comme représentant de l'esprit du mal.

En résumé, Indra, dieu de l'abondance et de la victoire, est le Dieu-suprême des pâtres guerriers des bords de l'Indus. L'hymne suivant lui reconnaît ce caractère élevé.

« Le dieu qui est né le premier et qui justement honoré, a par ses œuvres justement honoré les autres dieux ; qui par sa force et sa puissance fait trembler le ciel et la terre ; peuples, c'est Indra.

Celui qui a consolidé la terre ébranlée, qui a frappé les nuages soulevés, qui a étendu les espaces de l'air et affermi le ciel ; peuples, c'est Indra.

Celui qui a ranimé tous les êtres, qui a renvoyé dans sa caverne le vil Assoura, qui tel qu'un chasseur, vainqueur d'innombrables ennemis, s'empare de leurs dépouilles ; peuples, c'est Indra.

Celui à qui appartiennent les chevaux, les vaches, les bourgs, les chars, qui a produit le soleil et l'aurore et qui conduit les ondes ; peuples, c'est Indra.

Celui qui donne la victoire aux combattants, que les guerriers appellent à leur secours, qui a tout formé à son image et qui communique le mouvement aux êtres inanimés ; peuples, c'est Indra.

Celui qui n'est méchant que pour frapper sans relâche le pécheur et l'impie, qui ne saurait pardonner à l'insolence, et qui terrasse le Dasyou (indigène de l'Inde) ; peuples, c'est Indra.

Celui qui couvre de sa protection l'homme que recommandent ses libations, ses offrandes, ses hymnes, ses prières, qui se sent exalté par nos sacrifices, notre soma (liqueur des libations sacrées), nos dons ; peuples, c'est Indra.

Dieu invisible, tu accorderas l'abondance à l'homme qui te fait des libations et des offrandes, car tu es juste. Puissions-nous, Indra, être tes amis, avoir la fortune en partage et renouveler chaque jour nos sacrifices. »

Telle est l'idée que les Grecs et les Romains se faisaient du premier de leurs dieux, dont Ennius parle en ces termes :

Aspice hoc sublime candens quem invocant omnes (Vois ce ciel flamboyant que tous nous invoquons),

considéré tantôt comme principe de vie environnant le monde et le pénétrant pour l'animer, tantôt comme une personnalité maîtresse des êtres.

Près d'Indra se tient Varouna, une des plus vieilles divinités de la famille aryenne, l'Ouranos des Pélasges qui avaient retenu avec le nom du Dieu une de ses significations originaires, le firmament. Plus tard au contraire quand les Aryas connurent les mers environnant l'Inde comme le firmament enveloppe la terre, Varouna prit l'empire des eaux. Mais lorsque toutes les nations aryennes étaient encore voisines les unes des autres, Varouna était le dieu qui embrassait tout, l'étendue. Toutes les croyances relatives à la vie et à la mort étaient concentrées en lui. Dans le firmament, il dirigeait les temps et les êtres ; dans l'abîme, il étranglait au moyen d'un lacet les temps et les êtres. Il était accompagné de deux chiens répondant au même nom de Sarameya, représentant l'orient et l'occident, l'aurore et le crépuscule, le jour et la nuit. On les retrouve dans l'Orthros et le Kerberos de l'antiquité hellénique qui en a maintenu le nom à son Hermès, originairement divinité du crépuscule lui-même.

C'est la personnalité de Varouna envisagée sous un de ses noms, celui d'Assoura, qui a donné au mazdéisme des sectateurs de Zoroastre, son Dieu Ahoura-Mazda. Dans l'Inde au contraire Indra usurpa l'empire sur Varouna, passé en quelque sorte à l'ennemi, comme Zeus Pater ou Jupiter

s'empara violemment après Kronos ou Saturne du domaine d'Ouranos. L'idée d'une individualité mieux définie s'épanouit chez ces nouveaux princes des dieux, plus accessibles à la pensée et au sentiment que le mystérieux Varouna-Ouranos avec sa splendeur insaisissable, infinie. Varouna dut même partager le monde inférieur. Le cœur de l'abîme lui fut encore enlevé en faveur d'un dieu identifié avec lui dans le Rig-Véda, Yama. Ce dernier fut l'Aïdès, le Pluton de l'Inde comme Varouna en resta le Poséidon, le Neptune. Quand on isola ainsi Yama de Varouna, les deux chiens s'attachèrent de préférence au roi des Pitris ou Mânes, qui demeurà aussi en possession du terrible lacet. « Que les deux chiens de Yama, dit le chantre de l'hymne funéraire du Rig-Véda, aux larges naseaux, au poil fauve, les insatiables, les deux messagers qui rôdent chez les hommes, me laissent encore aujourd'hui voir le soleil et vivre heureux. » Mais le plus ordinairement à l'instar du dieu qui lui correspond dans la mythologie gréco-romaine, le sombre dieu n'a qu'un seul compagnon qui perd même sa forme animale pour devenir sous une apparence humaine l'exécuteur ordinaire des volontés de Yama, un véritable Hermès indien.

Un hymne à Varouna nous enseigne que le sens moral était loin d'être étranger à la piété aryenne. Parmi les invocations ordinaires qui réclament l'opulence, la victoire, de l'or, des chevaux, des vaches, et même « la beauté du corps ; » la miséricorde divine est ici invoquée avec une touchante humilité.

« Ne me laisse pas encore, ô Varouna, entrer dans la maison de terre. Aie pitié, Dieu puissant, aie pitié de moi.

C'est par manque de force, Dieu fort et puissant, que j'ai été poussé sur le mauvais rivage. Aie pitié, Dieu puissant, aie pitié de moi !

Ton adorateur a été altéré, quoiqu'il fût au milieu des eaux. Aie pitié, Dieu puissant, aie pitié de moi. »

Ainsi le progrès du temps et de la raison amenaient les Aryas à des aspirations morales et pures. Dans un autre hymne, le poëte dit encore à Varouna. « Frappe et chasse au loin le mal en le détournant et écarte loin de nous le péché accompli. » Le dernier mot de la foi védique est enfin dans ce vers adressé aux dieux bienfaisants, les Adityas (personnification des diverses énergies du soleil) : « Je suis sans doute coupable envers vous de bien des fautes, mais vous m'aimez comme un père aime le fils qu'il a perdu. »

Le troisième des grands dieux des tribus conquérantes de l'Inde, c'est Agni, dieu du feu, le feu lui-même. Il est non-seulement une divinité, mais le messager de tous les sacrifices offerts aux autres divinités. Tantôt il lance ses flammes meurtrières contre l'ennemi des Aryas, qui lui crient : « Comme un guerrier armé d'une massue, ô toi qui es entouré de rayons brillants, écrase de toutes parts nos vils adversaires ! » Tantôt il porte sur ses flammes, comparées à des flèches, les vœux des mortels aux autres dieux. Le voici dépeint dans un hymne :

« Les lueurs du matin commencent à poindre et à se lever. A la voix de Vavri (auteur de l'hymne), le Dieu se réveille sur le sein de sa mère, il ouvre les yeux.

Les hommes qui te savent vigilant invoquent ton nom et entretiennent ta force. Ils se confient en toi comme les guerriers dans une enceinte fortifiée.

Les fidèles, avec leurs douces libations, font grandir la lumière de ce dieu, dont les rayons éblouissent. Avide de nos offrandes, orné de nos hymnes, Agni lève son cou doré.

Comme un lait désirable, nous l'avons tiré du sein de sa mère, il se trouve entre les deux grands parents de la nature (le ciel et la terre, en grec Zeus-Pater et Gè-Méter), s'engraissant de nos libations, brûlant, invincible, immortel, ennemi terrible.

O radieux Agni, apparais te jouant sur la cendre et agité par le vent ! Qu'elles soient victorieuses, ces flammes aiguës, effilées, qui se dressent sur le foyer. »

Ne semble-t-il pas voir celui qui pro-

nonce ces stances présenter son offrande au milieu des flammes allumées par le frottement du bois sec? Il la contemple avec une joie confiante s'élevant dans les airs. Comme les images se succèdent dans son esprit! Il sent le voisinage des divinités accourues pour se nourrir de l'oblation sur le tertre de gazon, environné de la famille ou de la tribu pieusement recueillie.

A côté d'Agni prend place un dieu dont l'origine se perd comme la sienne dans les profondeurs de la mythologie aryenne, le dieu Soma du Véda, Haoma de l'Avesta, placé ainsi au premier rang dans les institutions religieuses des deux nations indienne et perse. Si Agni, représenté par le feu, est l'élément igné, Soma, représenté par le suc fermenté de l'*asclepias acida* et de l'orge, mêlé au lait de vache, est l'élément liquide, tous deux étaient unis dans le sacrifice que Soma personnifie aussi bien qu'Agni. La flamme de l'autel, produit de l'union d'Agni et de Soma, symbolisait le monde; bien plus, elle le conservait, car un nouveau courant de vie s'échappait alors dans le chaos. Le sacrifice aryen conserva dans les âges suivants sa haute signification. Un des plus importants livres de la théologie brahmanique, le Vishnou-Pourana, enseigne que le monde est sans cesse alimenté par les offrandes. Si l'homme, ajoute-t-il, méprisait les dieux en n'employant qu'à son usage les produits de ses troupeaux et de ses champs, si la fumée de l'autel cessait de s'élever dans l'air, il ne se formerait plus de pluie bienfaisante et le dévorant serpent redeviendrait maître de la nature.

Rien n'égale la passion des Aryas pour le Soma; ils appellent les dieux à partager avec eux ce breuvage que leur ont légué leurs ancêtres, les Pitris; ils n'oublient jamais que ce breuvage est une divinité. Peut-être dans l'Aryane, Soma représente-t-il l'ivresse matérielle; mais dans le Rig-Véda, il est la source d'une exaltation guerrière et religieuse, d'une sainte ivresse.

C'est aux divinités principales, Agni uni à Soma, à Varouna, et surtout à Indra, au temps où nous nous plaçons, qu'on offrait le sacrifice du cheval, cérémonie solennelle restée longtemps en honneur dans la société indienne. Les sacrifices humains retenus par les Celtes, avant-garde des colonnes d'émigration de la famille aryenne, firent-ils partie des anciens rites de cette famille? On peut le croire, mais à l'époque védique ces sacrifices étaient remplacés par ceux du cheval et par des cérémonies allégoriques comme celle décrite dans le Yadjour-Véda où cent quatre-vingt personnes de tribus différentes liées au poteau fatal sont délivrées après le chant de l'hymne d'immolation. Il y a dans les livres brahmaniques des légendes qui ont pour but d'expliquer la substitution déjà ancienne du cheval à l'homme. Ainsi Dadhyang, victime humaine à tête de cheval, c'est-à-dire cheval substitué à l'homme, enseigne la doctrine de l'immortalité. Ce trait fait songer aux rites des Germains, dans lesquels on tenait entrebâillée la bouche des chevaux immolés, quand la tête était séparée du tronc, comme si l'on attendait d'eux quelque révélation. Du reste il serait long d'énumérer les mythes saillants où le cheval est substitué à l'homme en sacrifice, dans les mythologies particulières de la famille aryenne. Le sens de ces mythes comme celui du dévouement des jeunes cavaliers fermant les gouffres en s'y précipitant (Anchouros en Phrygie, Curtius à Rome, un autre encore dans la ville aryenne de Khoten au Turkestan chinois), est le rachat de l'abîme, de la mort, et se rapporte par conséquent à la croyance à l'immortalité. Amenée au respect de la vie humaine, la foi religieuse se rejeta sur l'immolation du plus noble des serviteurs de l'homme, le cheval, dont la demeure vulgaire est encore, selon l'opinion d'une nation aryenne, les Perses, un asile plus sacré, plus inviolable que le foyer de la maison. La victime

était-elle donc à plaindre? Le poëte du Rig-Véda qui trace minutieusement aux sacrificateurs leurs devoirs dans cette importante cérémonie, leur désignant l'endroit où ils frapperont, surveillant la cuisson de la chair, etc., s'indignerait de ce doute. Il adresse au cheval ces consolantes paroles: « Tu ne meurs pas, tu ne souffres pas, tu vas aux dieux par un chemin facile. »

Ces paroles jettent quelque clarté sur le caractère des sacrifices humains du vieil âge. Ils furent surtout une aberration de l'esprit religieux. N'y voyons pas seulement une expression terrible de la haine et de la vengeance nationales, ni une distraction d'une société cruelle, quelque influence que ces sentiments aient pu avoir dans l'institution et sur la durée de cette coutume. D'après les idées admises, la victime représentant l'assistance jouissait surtout du mérite du sacrifice étendu à tous dans une moindre mesure. Elle obtenait promptement et sûrement l'immortalité, en aidant celui qui offrait le sacrifice dans l'accomplissement de sa destinée. Dans un conte slave, plein de la trace d'anciens mythes aryens, le cheval du héros Niezgwinek se fait tuer deux fois par son maître pour être plus propre à l'aider dans ses entreprises, et le héros lui-même ne devient l'époux d'une divinité, qu'après s'être laissé couper par elle en morceaux. Sacrificateurs et victime devaient s'entendre. Un chant celtique placé dans la bouche d'un de ces infortunés immolés selon les rites druidiques, au milieu du cromlech et devant le dolmen, est même presque un chant de fête. « Ma langue dit la victime, dira mon chant de mort, au milieu du cercle de pierres qui enferme le monde. C'est la fête autour des deux lacs; un lac m'environne et environne le cercle, et ce cercle est dans un autre cercle formé de fossés profonds. Une belle grotte est devant moi, de grandes pierres la recouvrent. Le serpent s'avance dehors en rampant vers les vases des prêtres, du prêtre aux cornes d'or. Les cornes d'or dans sa main; sa main sur le couteau; le couteau sur ma tête. » Dans la foule plus d'un enviait le sort de la victime, homme ou animal. Aussi la piété brahmanique fidèle aux anciennes traditions n'a reculé en aucun temps devant l'immolation volontaire. Le suicide religieux a toujours ses fanatiques dans l'Inde.

Il est des dieux qui pour ne tenir qu'un rang secondaire dans le védisme, sont néanmoins fréquemment célébrés dans le Rig-Véda. Tels sont Sourya, les Marouts, Ushas, etc.

Sourya, le soleil, nommé aussi Savitri, a inspiré d'une manière brillante les chantres védiques, qui le représentent « atteignant de ses bras d'or les frontières du ciel » et lui demandent « le bonheur pour aujourd'hui, le bonheur pour demain, le bonheur pour chaque jour. » Le mieux inspiré est celui qui lui a adressé les stances suivantes imprégnées d'un amour vrai de la nature et de l'humanité.

« Que le divin Savitri conserve notre vue!...
Que la clarté de notre œil dirige notre corps!
Que nous puissions jouir du spectacle de ce monde!...
Que nous puissions te voir, ô admirable Sourya!
Que nous puissions contempler nos semblables! »

Les Marouts sont les vents, surtout ces impétueuses raffales qui se précipitent des flancs des montagnes sur les plaines desséchées. Roudra, l'ouragan dévastateur des tropiques est leur père. Un hymne remarquable par le tour et la vivacité des pensées leur est adressé.

« Enfants de Canwa (auteur de l'hymne), célébrez la puissance des Marouts que transporte un char brillant, puissance rapide et inattaquable dont vous ressentez les effets.
Ils viennent de naître, brillants de leur propre éclat.
Voyez leurs armes, leur parure, leur char traîné par des daims! Entendez leurs clameurs.
Ecoutez! C'est le bruit du fouet qu'ils tiennent dans la main; c'est le bruit qui dans les combats anime le courage.....

Marouts, contre votre marche sans frein l'homme ne peut résister; les collines et les montagnes s'abaissent devant vous.

Sous vos pas redoutables la terre tremble de crainte, comme un roi accablé par l'âge.

Les Marouts répandent le son comme on répand la libation. Leur souffle élargit le ciel, et la vache entre jusqu'aux genoux pour se désaltérer dans l'eau qu'ils font tomber.

Voyez-vous ce nuage long et épais, fils de l'onde? Il semble invulnérable, mais les Marouts savent le chemin qu'il faut prendre pour arriver à lui et l'ébranler.

Accourez, portez ici vos pas rapides. Les enfants de Canwa vous attendent avec leurs offrandes, et vous serez contents. »

Mais de tous les hymnes de la collection, nuls ne sont plus poétiques et plus sérieux que ceux qui ont pour objet Ushas, l'aurore. Au matin, la reconnaissance s'unissait dans l'âme de l'Arya, échappé aux périls et aux craintes de la nuit, à la joie de revoir la lumière. Aussi est-ce avec une incomparable splendeur d'idées et d'impressions qu'il s'adresse à la déesse qui, comme le dit un chant, « sans faire exception pour personne, et montrant au petit et au grand sa forme élégante et légère, monte sur son char pour semer des bienfaits sur sa route. » N'est-ce pas elle qui ramène avec la lumière « la parole et la prière, » ces deux attributs de l'homme, dans lesquels l'esprit des Aryas a reconnu la dignité de l'espèce humaine. Quelques strophes d'un de ces hymnes à Ushas étonnent par la sublimité de la pensée védique, planant au-dessus des apparences extérieures.

« L'aurore, messagère de clarté, s'élance, étincelante de blancheur, là où la nuit sombre a preparé sa route; unies par la naissance, permanentes, successives, toutes les deux parcourent le ciel en variant leurs couleurs.

Elle suit la voie des aurores précédentes, elle précède les aurores qui la suivront, cette lumière dont l'éclat réveille tout ce qui vit et ranime tout ce qui est mort.

Ils ont passé ici-bas les mortels qui virent jadis briller l'aurore; c'est pour nous qu'elle brille maintenant; ceux qui la verront briller dans l'avenir passeront aussi.

Depuis les temps anciens son éclat est le même: aujourd'hui abondante en bienfaits, elle nous a manifesté le monde. C'est ainsi qu'elle luira sans cesse, exempte de vieillesse, immortelle, portant au loin sa splendeur. »

La poésie de l'antiquité n'a rien produit de supérieur à ce fragment. Ushas, l'aurore védique, rejette dans l'ombre son image affaiblie, la gracieuse Eos « aux doigts de rose, » de la poésie pélasgique.

Quelques hymnes du Rig-Véda parlent de l'âme universelle qui, « alors que tout était confondu, reposait dans le vide et dont la pensée fit jaillir l'univers; » d'autres s'adressent à des abstractions consacrées par l'apothéose, la Parole, la Bienfaisance, etc. Ces chants n'appartiennent plus à l'époque proprement védique. Ils sont l'indice des notions nouvelles qui se sont formées dans l'âme des descendants de ces nomades qui s'adressaient aux astres et aux éléments dont l'influence favorable ou funeste leur semblait présider à la vie, et qui groupaient ces êtres personnifiés autour de la personnification de l'éther qui les enveloppe. Le vieux polythéisme naturel aryen cède la place à un nouveau système religieux. Plusieurs siècles se sont déjà écoulés depuis le passage de l'Indus, « depuis qu'Indra, par sa grande puissance, a mis au nord le fleuve qui était à l'orient; » pendant ce temps, la conquête de l'Inde s'est faite en partie. Les poëtes n'en ont rien dit; ils ont nommé, tantôt un prince, tantôt une ville, mais ils ont préféré chanter leurs dieux et les prier que de composer l'épopée de la gloire nationale. Ainsi, dès le début de son histoire, l'Inde se montrait plus préoccupée de sa religion que de ses intérêts matériels; elle mettait au service de sa foi l'enthousiasme de sa jeunesse avant de lui consacrer les méditations de sa maturité.

Un syncrétisme inévitable dans l'établissement d'un peuple vainqueur au milieu de nations soumises, se forma entre la religion védique et le culte des Coushites. Le Véda nous offre à l'arrière-plan quel-

ques divinités d'emprunt qui progressèrent dans l'Olympe brahmanique. On a remarqué qu'en le combinant avec le génie des Chamites, premiers fondateurs d'empire dans l'Asie et premiers navigateurs des mers qui en baignent le littoral, le génie aryen en avait partout agrandi la sphère et élevé les vues. Peuples matérialistes, les Chamites, quoique parvenus promptement à un degré de civilisation technique dont les Aryas et les Sémites étaient restés encore bien éloignés, ont dû au contact de ces derniers, dans l'Inde comme ailleurs, des croyances plus spirituelles et une morale plus pure, dans leurs religions révoltantes d'atrocité et d'obscénité. La bénédiction spéciale aux races japhétique et sémitique a tourné ainsi au profit même des déshérités.

Passons maintenant des temps védiques à ceux que la prépondérance des Brahmanes nous permet de nommer brahmaniques, puisque, de ministres officiants vivant de la générosité des chefs et des familles de la tribu, ils grandirent en influence au point de façonner la société nationale selon leurs idées et conformément aux intérêts de leur corporation.

F. MARTIN-ARZELIER.

MORALE CHRÉTIENNE.

La liberté et la grâce.

LETTRES ÉCRITES A PROPOS DU LIVRE DE M. DE GASPARIN SUR LA LIBERTÉ MORALE.

Cher lecteur !

Je m'enhardis jusqu'à soumettre à votre appréciation les lettres ci-jointes, et je m'empresse, en vous les communiquant, d'écarter de votre esprit une fâcheuse préoccupation.

Il pourrait vous sembler impossible de rencontrer aujourd'hui deux personnes, prêtes à remplir leur papier de dissertations aussi longues sur un sujet aussi transcendant que celui de la liberté morale. Ne vous fiez pas à cette impression. Notre siècle est bien matériel, bien sceptique, bien mauvais, mais il possède, et en grand nombre, j'en suis certain, des intelligences méditatives, obsédées par les problèmes angoissants de la vie présente et de notre destinée. Hé ! cher lecteur, vous-mêmes n'en seriez-vous point ?

Lisez donc sans arrière-pensée ces pages que je vous adresse comme un ami à un ami. Voici l'été. Heureux celui qui peut, sur la montagne, ou dans la retraite des fraîches vallées, passer quelques jours de loisir et de repos ! On se recueille alors, et de graves pensées montent aisément au cœur. Puissiez-vous, du moins, en trouver ici qui vous captivent; en trouver même qui élèvent votre âme à l'auteur de tout don parfait !

Votre affectionné

C. PRONIER.

---

*M. C*** à M. P****

. . . .

Il m'est impossible, cher ami, de fermer cette lettre sans te dire quelle jouissance me procure un livre que certainement tu connais « La liberté morale, » par M. A. de Gasparin. Quelle verve ! Quel entrain ! Comme tous ces chapitres marchent avec vaillance au but qui leur est prescrit ! As-tu remarqué le tableau des civilisations de l'Orient et de l'Occident ? Qu'il est vivant ! Et le chapitre sur le boudhisme ? Et la fin de celui qui est consacré aux Romains ! Il y a là, ce me semble, une connaissance étendue des faits, en même temps que la plus nerveuse éloquence ! Et néanmoins comme tout cela est simple, rapide, français ! Un alle-

mand ne se serait pas dispensé d'employer, pour développer son affaire, tous les mots techniques d'un vocabulaire qui n'est pas mince; au besoin il en aurait inventé. M. de Gasparin n'a rien, dans sa manière, de la pédanterie qu'affectent aujourd'hui tant de nos bons écrivains. Je dirais qu'il parle comme tout le monde, s'il ne parlait mieux que personne. Aussi l'ai-je lu, sache-le bien, avec enthousiasme! Je me suis senti transporté par la pensée, non moins que par la virilité du style. Cet ouvrage est tonique; le lire, c'est pour moi prendre un bain d'air pur sur la montagne; j'en suis restauré; je bénis Dieu, et reprends le manche de la charrue avec un nouveau courage.

Mais toi, citadin, enfoncé dans tes études de philosophie, tu ne peux savoir quel plaisir éprouve un pasteur de campagne, quand il met la main sur un bon livre, solide pour le fonds, franc du collier, vif d'allures. Aussi, comme je te vois sourire de mon enthousiasme, je te quitte.

Adieu. Ne tarde pas à m'écrire,

ton C***

---

*M. P*** à M. C****

Mon cher ami.

Ton affaire est arrangée........

Je n'ai pas ri de ton enthousiasme à propos de la liberté morale. L'enthousiasme me plaît. Vous lisez moins que nous à la campagne; je le crois puisque tu le dis. Voilà pourtant sept ou huit volumes sur ma table, y compris l'objet de tes admirations. Je n'y ai pas encore touché. Mes occupations, mes travaux, mes devoirs de société, mes affaires,... ou plutôt, soyons franc, en conscience je n'ai pas grande envie de lire le livre de M. de Gasparin. Tour à tour il m'attire et me répugne. Ce titre, «La liberté morale» me plaît et me déplaît tout ensemble. Quel admirable sujet! Tous les problèmes s'y concentrent, celui de la destinée humaine, celui du péché, celui de la grâce. Le mot que nous cherchons tous, philosophes ou chrétiens, sans avoir pu l'articuler, doit être écrit là. Voilà ce qui m'attire, et du même coup me fait reculer. Il en faut de l'audace, pour écrire sur un tel sujet, avec l'espoir d'être goûté. Qui peut prétendre à résoudre l'énigme? Depuis que le monde est monde, les observateurs les plus sérieux de la nature humaine, les plus sincères poursuivants de la vérité ne sont-ils pas venus se briser à l'écueil de la liberté, ou plutôt s'abîmer dans ce gouffre sans fond, eux, et toute leur sagesse? Que peut-on dire qu'ils n'aient déjà dit? Quelle solution nous offrir, qui n'ait été cent fois mise en pièces par la critique, réduite en poussière, jetée au vent? Et j'irais toucher à ces volumes où, je le sais d'avance, je ne lirai rien qui me satisfasse! Non, je ne renouvellerai que par devoir, mes angoisses d'autrefois. Que d'autres, s'ils s'y plaisent, s'acharnent à mettre d'accord la prescience de Dieu et la liberté de l'homme, le péché héréditaire et la responsabilité personnelle, la prédestination et la foi libre; ce n'est pas mon affaire, je n'y veux plus penser.

Après un tel monologue, prévois, mon cher, si tu le peux, quand je lirai tes volumes vert-pâle. Ton enthousiasme... Heureux es-tu de l'éprouver en face de ces mots dont la majesté me fait peur «liberté morale.» Du style, de la verve, de l'entrain, de l'élévation, hé! sans doute. Je connais les ouvrages du comte et de la comtesse de Gasparin, mais ces qualités littéraires ne suffisent pas pour dissiper mes appréhensions, en ce moment du moins.

Parlons d'autre chose. . . . .

---

*M. C*** à M. P****

. . . . Encore un service à me rendre, cher ami.

Il m'est arrivé de recommander au public, par une courte notice, les ouvrages qui m'ont vraiment saisi. Voici quelques lignes

sur celui de M. de Gasparin. Demandes-en l'insertion, s'il te plaît, au Journal de ***. On ne t'y refuse rien. Quant à toi, timide, prends pour ton compte l'exhortation par laquelle je termine. Je te l'adresse solennellement.

Adieu! quand viendras-tu me voir?

ton C***

— Orateur puissant, auteur fécond, sympathique par la franchise de ses convictions, la loyauté de son caractère, et l'élévation de sa pensée, M. de Gasparin est bien connu de nos lecteurs. Il serait superflu de leur rappeler «Un grand peuple qui se relève» ou «La famille,» ce livre charmant qu'on ne peut oublier.

Le sujet que traite l'auteur dans les deux volumes que nous avons sous les yeux devait lui plaire. «Je suis, dit-il, de ceux qui ne savent parler que de ce qu'ils aiment.» — On respire partout dans ces pages brillantes l'amour de la liberté. L'auteur en a su parler parce qu'il l'aime. Son livre n'est pas profond comme une dissertation philosophique, mais il n'en a pas les froideurs. N'y cherchez point un traité du libre arbitre, semblable à celui de Bossuet, une métaphysique abstruse comme celle de Schelling, un système complet de philosophie comme dans Charles Secrétan. Les discussions interminables sur la conciliation de la prescience divine et de la liberté humaine, de la grâce et du libre arbitre, en sont absentes. M. de Gasparin a traité son sujet d'une façon populaire. Tout dans son livre est chaud, cordial, familier, vivifiant. Un premier volume définit la liberté, et par un exposé, trop long peut-être, des civilisations antiques, établit que le principe païen consiste à exclure en matière de croyance toute recherche individuelle de la vérité, toute conviction franche, forte, exclusive de son contraire. Jésus a scindé l'histoire en deux, quand il a dit: «Je suis venu pour rendre témoignage à la vérité.» L'Evangile est tout liberté, liberté dans ses dogmes, liberté dans son ordre ecclésiastique, liberté dans son influence sociale. Il a affranchi l'individu des servitudes païennes. Mais que de chaînes à briser encore! Le second volume de M. de Gasparin énumère en des pages piquantes tous nos esclavages, signale les causes de liberté, et se termine par un portrait de l'homme libre qui fera, je m'assure, tressaillir jusqu'au fond les âmes généreuses.

Tel est en somme ce nouvel ouvrage. Une sèche analyse, hâtons-nous de le dire, ne lui rend pas justice.

Nous espérons toutefois qu'en un temps où la morale est l'objet d'une si vive attention, ces quelques mots suffiront pour susciter des lecteurs à ce beau livre de morale. Les plus difficiles y trouveront des pages éloquentes à admirer; tous pourront se sentir encouragés par cette lecture, dans le combat que nous devons tous livrer au mal et à la servitude. Qu'ils ne le laissent donc point passer, sans le lire avec l'attention qu'il mérite.

C***

M. P*** à M. C***

Insertion promise dans le numéro prochain. A ce qu'il paraît ton livre favori ne ressemble point à d'autres. Tant mieux: Je me familiarise avec l'idée de le lire. Tu serais bien surpris si j'allais partager ton enthousiasme. Et pourquoi pas?

Adieu! — Ton P***

Le même au même.

. . . .

A propos, je lis tes volumes vert-pâle. C'est R. qui m'en a persuadé. Voici comment:

On en discutait l'autre soir chez M. X***. Plusieurs invités qui, comme moi ne les

avaient pas lus en parlaient avec une impertinence choquante. Notre ami R. qui se croit savant, parce qu'il est hétérodoxe, enfoncé depuis peu dans l'étude des religions orientales, a été, lui, d'un pédantisme rare. Il n'avait lu que la première moitié du premier volume, et d'un ton doctoral: «impossible, disait-il, de pousser plus avant. C'est trop superficiel. Hé quoi, voilà un auteur qui a tout pour lui, le rang, le talent, le loisir, la fortune, et au lieu d'entreprendre, comme d'autres, des travaux originaux, propres à faire progresser la science des religions, il va piller des ouvrages de seconde et troisième main, jusqu'à Brunel, naguères démoli par la *Revue de Théologie!* C'est honteux!» Et là-dessus, toujours du ton tranchant que tu lui connais, une charge à fond sur les amateurs qui se donnent l'air de posséder la science universelle. On devrait mettre leurs livres hors la loi de la science. Ce ne sont que des perroquets bavards. Mais, il faut le dire à la honte de l'humanité, les travaux originaux restent inconnus: les feux d'artifice seuls réussissent. Jetez des étincelles, vous voilà grand homme, pourvu, ajoutait-il, qu'on soit orthodoxe......... Il continuait et n'aurait pas de si tôt mis fin à cette boutade, aussi injuste qu'inconvenante, si l'on n'avait servi le thé. Son zèle en fut amorti. M. V. grand admirateur de M. de Gasparin voulut bien, non sans malice, à ce que j'estime, renouer la conversation, mais nous nous interposâmes de peur que la chose ne tournât à l'aigre. Plusieurs dames au reste m'assurèrent que le deuxième volume de «La liberté morale» était fort beau. De retour chez moi je réfléchis à cet incident; je me dis que la mauvaise humeur de notre ami R. pouvait bien passer pour un témoignage rendu à l'excellence du livre. Je résolus de le lire; je le lis. Et voilà, mon cher, comment grâces aux attaques d'un ennemi je satisfais au vœu du meilleur de mes amis. — Attends. Je te promets de te communiquer mes impressions; mais je prévois une longue étude; ne t'impatiente pas.

Nous aurons, s'il plaît à Dieu, l'hiver prochain un cours, etc., etc.

. . . .

Tout à toi, bien cher,

P***

Le même au même.

Me voici, cher ami, la plume à la main, prêt à remplir ma promesse. Ce n'est pas un billet que je t'écris. Un billet, quand il faudrait un livre! Impossible. Arme-toi donc de patience; je vais disserter, mais disserter avec un sentiment des bornes étroites de notre raison, que la lecture du livre de M. de Gasparin, précédée, accompagnée, suivie de plusieurs autres lectures n'a fait que rendre vif et profond. — Bossuet, Schelling, nommés dans ta notice, je les ai relus. Tu pourrais voir sur ma table, un petit volume imprimé à Wittemberg en 1526. C'est sous la même couverture les deux traités d'Erasme et de Luther sur la liberté. Tous deux sont beaux, surtout le dernier, écrit avec une impétuosité d'éloquence, une ardeur de foi et une finesse de dialectique éblouissantes. Un peu plus loin un gros in-folio. Ce sont les petits traités de M. J. Calvin, translatés en français, édition de 1566. — Je n'ai pas eu le courage de lire les dix livres de Pighius, ce théologien romain à qui Calvin répondit dans son traité du libre arbitre. Je me suis contenté de parcourir le livre de Luthardt sur le même sujet et celui de Schweizer, sur les dogmes essentiels du protestantisme dans l'Eglise réformée, pour rafraîchir dans ma mémoire l'histoire générale des débats théologiques modernes sur le sujet. Jules Simon, le père Gratry, Secrétan, Naville, bien d'autres encore de diverses écoles m'ont passé sous les yeux, tant allemands que français. En suis-je beaucoup plus avancé pour cela? A vrai dire quand j'y réfléchis, je me sens le cœur gros; je suis

prêt à dire avec l'amertume de l'Ecclésiaste. « Où il y a abondance de sagesse, il y a abondance de chagrin, et celui qui s'accroît de la science s'accroît du chagrin. Vanité des vanités ! »

Mais tu vas m'accuser de timidité. En avant.

Le problème des problèmes est celui de notre destinée. Le résoudre, c'est le commencement ou le but de toute philosophie. Que doit être l'homme pour répondre à sa fin ? Telle est la question. Jouffroy la posait au début d'un cours de morale, M. de Gasparin dans un livre de morale ne pouvait la passer sous silence. Après avoir lu son ouvrage tout entier j'essaie de formuler la pensée du vaillant auteur sur ce point. Ce n'est pas difficile. Il l'exprime deux fois, en ses premières pages et en ses dernières. L'homme est fait pour la liberté ; sa destinée, sa fin est d'être libre.

Mais c'est ici qu'il s'agit de se bien entendre. La liberté est la fin de l'homme, voilà qui est bientôt dit. Le difficile est de déterminer sans équivoque possible le sens de cette expression. Employée par tous les partis, elle est comprise d'autant de façons qu'il y a de systèmes philosophiques au monde. Moi aussi je crois que l'homme doit devenir libre. Mais qu'est-ce que cette liberté? Comment la figure de l'homme libre se dessine-t-elle à vos yeux? La liberté est un vase vide ; on y peut verser un vin généreux ou le plus détestable poison ; c'est aussi un foyer; une flamme vivifiante y va briller, dissipant l'ombre et réchauffant notre hiver, mais l'incendie y peut couver sous la cendre... Voilà la liberté, qu'y mettez-vous?

Il serait moins facile de dire ce que M. de Gasparin n'y met pas que ce qu'il y met. Tu as signalé avec raison la dernière partie de son ouvrage. Elle illumine tout le reste. Il faut cependant se rappeler l'ouvrage tout entier pour comprendre à quel point s'unissent dans la pensée de notre auteur la liberté et la vie morale. Au fait il n'en pouvait être autrement dès qu'il voulait consacrer ces deux volumes à la « liberté *morale*. » Les traités catholiques de philosophie, distinguent d'ordinaire trois sortes de liberté, — liberté morale, métaphysique et physique. La première est, disent-ils, le pouvoir de choisir entre le bien et le mal moral, entre la vertu et le vice ; la liberté métaphysique est purement et simplement, le pouvoir de choisir, abstraction faite de la qualité quelconque de l'objet; la liberté physique est le pouvoir de réaliser par des actes extérieurs les déterminations intérieures de la volonté [1]. C'est tout autrement, pour ma part, que j'entends la liberté morale, et M. de Gasparin l'entend aussi tout autrement. Rappelle-toi comment il la définit. « Un homme a la liberté morale, quand » il est maître chez lui, dans son âme ; quand » il ne trouve pas là quelque tyran, con» voitise, peur ou vice, pour lui imposer son » joug [2]. » Rappelle-toi surtout comment cette définition se déploie dans les pages, qui suivent. Point de vraie liberté morale chez l'homme où n'existe encore que la froide notion du devoir. Il faut aimer pour être quelqu'un; pour être libre il faut se dévouer à la vérité. — La liberté ne saurait grandir que dans le cœur où vit l'espérance de l'immortalité personnelle et bienheureuse, dans la société où le Dieu qui aime est connu, là où l'on croit à la vérité, où l'homme respecte l'homme, où la famille fleurit. « L'homme libre ne subit le joug ni » de son parti, ni de ses ancêtres, ni des » circonstances, ni de ses passions, ni de » ses intérêts. » — Il résiste à toute espèce de tyrannie. Rien de plus dur que d'être seul de son opinion ; l'homme libre sait affronter les terreurs de cette solitude. Il est résolu, actif, joyeux, sensible aux misères

[1] Voyez Compendium philosophiæ ad usum seminariorum, auctore M*** etc. T. III. Ed. 7me pag. 117.

[2] *Liberté morale*, Tom. I. pag. 4.

de ses compagnons de voyage, tendre aux petits, généreux pour les opprimés, libérateur et protecteur des faibles. — Que sais-je enfin? Rassemble dans ton esprit, s'il est possible, toute la force et la tendresse, tout ce qui fait la grandeur du caractère et la joie de l'âme, un dévouement énergique et pieux, avec l'essor puissant de toutes les facultés, tu n'auras encore qu'une faible idée de la liberté morale.

« Liberté, bonheur, devoir, sainteté, sublimes synonymies de l'âme, » s'écrie M. de Gasparin. C'est vrai, être libre c'est être saint ; être libre, c'est aimer Dieu et la vérité d'un amour exclusif et sans réserve, c'est se donner joyeusement à ses frères, pour la gloire de Dieu et de la vérité. Etre libre, c'est être volontairement asservi, mais comme dit l'apôtre « asservi à Dieu pour appliquer nos membres à la justice. » L'homme qui réaliserait cet idéal remplirait par là même sa destinée.

Peut-on dire mieux sur ce grand sujet? Est-il possible d'imaginer une fin plus grande et plus noble que celle-là? Toujours trompé, jamais las de poursuivre avec espérance, la lumière dont il a besoin, notre cœur cette fois n'est-il pas satisfait, comme notre conscience et notre raison? Il me le semble ; et quand nous aurons ajouté avec l'Ecriture que cet idéal de l'individu, est également celui de la famille et de la société, quand nous aurons vu dans le monde un vaste ensemble d'êtres, destinés à accomplir avec joie, chacun à la place qui lui est assignée, la volonté du Père céleste, unis tous à lui pas l'amour, et tous unis les uns aux autres par une mutuelle charité, que pourrez-vous, ô philosophes, demander de plus? que pourrez-vous, chercheurs de sytèmes, inventer de meilleur?

Mon cabinet d'étude est situé, tu le sais, au quatrième étage d'une haute maison. Deux fenêtres éclairent ce réduit, trop hautes pour qu'assis devant mon pupitre, je puisse en levant les yeux voir les campagnes, et là-bas les monts qui bornent l'horizon. Je ne puis voir que l'étendue. Tantôt c'est l'azur paisible et profond d'un ciel découvert, tantôt des nuages y flottent ramenés lentement par le souffle du midi. J'aime à plonger mes regards dans l'espace. Qu'il me paraît infini, puissant et doux! L'autre jour le soleil brillait; je venais d'achever la lecture de nos volumes; M. de Gasparin m'avait d'un pied alerte, conduit sur les hauteurs; je l'avais suivi et levant les yeux vers les profondeurs du ciel, il me semblait, comme autrefois à St. Augustin, y voir apparaître, brillante et sainte, brillante de sa charité, sainte comme Jésus lui-même, la ville de Dieu, demeure éternelle des hommes libres, obéissants dans la charité. Oh! qu'elle est belle cette cité céleste! Qu'il sera magnifique le jour où la liberté régnera dans toutes les âmes! Y peut-on penser sans tressaillir de joie, et sans s'élancer avec un chant de triomphe au-devant du chef qui a dit « Je viens bientôt? »

L'auteur qui réveille en moi de tels sentiments, me ravit. Il semble que M. de Gasparin ait pris à tâche, — et quelle tâche excellente! — de retracer à notre génération fatiguée l'idéal qu'elle oublie. Il lui dépeignait il y a peu d'années celui de la vie domestique; il lui dépeint aujourd'hui celui de l'homme libre. — Soyez libres, soyez saints, nous dit-il. — Cet appel, étrange en nos jours, ne manquera pas de faire sourire les railleurs, mais il atteindra quelques consciences. Il y aura des réveils au fond des âmes paresseuses qui s'endormaient dans leur lâcheté. Quelques têtes courbées se redresseront.

Mais.... il y a toujours des mais.... que feront ceux, et ils sont nombreux, à qui cet idéal est depuis longtemps familier? Soyez libres, soyez saints, — ah! diront-ils, nous le voulons. Ce qui nous manque, ce n'est pas de savoir à quoi nous sommes destinés. Non, votre idéal, il nous hante, il nous poursuit, il nous accable. Nous ne pouvons sans une

émotion pleine de désir, contempler la glorieuse vision que vous évoquez, mais nous ne pouvons non plus, sans une mortelle angoisse, sentir l'impuissance où nous sommes de la réaliser. « L'esprit est prompt, mais la chair est faible. » Quel remède nous offrez-vous pour la guérison de notre faiblesse? A quelle énergie faites-vous appel, pour que nous entrions, nous esclaves, dans le chemin de la liberté, que nous y marchions avec assurance et devenions ces saints bienheureux dont vous faites resplendir devant nous l'inaccessible perfection?

Cette question est assez naturelle, il faut l'avouer. Elle l'est d'autant plus que M. de Gasparin a dressé le rôle de toutes nos servitudes avec une juste sévérité. Au lieu de porter au titre « La liberté morale, » son livre pourrait s'appeler « nos servitudes. » Quelques lueurs vacillantes de la liberté font un pénombre des ténèbres de l'esclavage païen; ces ténèbres sont pourtant immenses. Des millions d'hommes s'agitent aux derniers confins de l'Orient; empires gigantesques, plus vieux que l'histoire, peuples courbés jusqu'en terre par des systèmes destructeurs de toute individualité, pères de civilisations étouffantes. Comment un brahmine, un boudhiste, un chinois sceptique pourraient-ils être libres? Et plus près de nous, ces Grecs et ces Romains, amis de notre jeunesse, éprise d'héroïsme politique, étaient-ils en réalité plus libres que les nations de l'extrême Orient? — Non. Eux aussi, ils professaient le polythéisme et doutaient de l'immortalité personnelle. Leurs religions étaient nationales; ils n'avaient pas foi dans la vérité. Ils étaient donc esclaves. Toute l'antiquité païenne le fut avec eux. Ses représentants les meilleurs ne font point exception. Quant à nous, fiers d'être mieux instruits, prenons garde aux agents corrupteurs qui sont en activité dans nos sociétés modernes. Ils sont nombreux et puissants. Le panthéisme et le matérialisme sont des travailleurs persévérants qui minent sous nos pieds le fondement des croyances et le sol de la liberté. La littérature en est l'instrument. Il est des livres de liberté, il est aussi, et bien plus aimés, des livres de servitude, des traditions d'esclavage. Contre de telles influences qui pourra lutter avec l'espoir du succès? Ne sont-elles pas irrésistibles? Elles prennent l'homme au berceau, et l'accompagnant durant toute son éducation et toute sa vie ne l'abandonnent qu'à la tombe. Quelle énergie surhumaine ne faudrait-il pas déployer pour leur échapper! — Et ce n'est pas tout. Les positions, la nécessité de gagner son pain, la mode, les exemples funestes, comment en suspendrez-vous la persévérante action? Et comment vous, individu, vous délivrerez-vous de vos passions? « La corruption du cœur explique seule la perversion des idées. » Par delà toutes les doctrines et toutes les influences extérieures de servitude, il y a la cause, et cette cause est en nous. Notre cœur est corrompu, voilà pourquoi nous sommes esclaves. Il faut, pour être libres, que nous soyons délivrés de nous-mêmes, de notre égoïsme, de notre dureté, de notre soif des bienveillances et du succès, de la vénération des coteries, du respect des idées reçues, de l'inquiétude et de l'ennui, de l'amour de l'argent, de l'ambition, de la mondanité. Tous ces tyrans nous tiennent si bien sous leur joug que nous les aimons. Pour nous soustraire à la liberté nous sommes capables de nous précipiter dans l'esclavage, que dis-je, nous nous y précipitons. Cette même liberté qui nous ravit en théorie, nous épouvante en pratique; c'est notre plus grand ennemi.

Voilà qui est honteux, mais voilà qui est vrai. Tout semble conspirer pour enchaîner l'individu. Lui-même il conspire contre lui-même. Or, en face de ces puissances armées contre lui, qu'est-il? un vermisseau; jamais ses aspirations ne le défendront avec succès contre ses passions. Guérissez-nous, dirai-je donc à M. de Gasparin, ah! guérissez-

nous de l'amour de la tyrannie? Quand vous aurez mis entre nos mains un remède salutaire, — quand vous aurez, à nous qui combattons, trop joyeux parfois d'une victoire passagère, plus souvent découragés d'une lutte incessante et vaine, quand, dis-je, vous nous aurez fait voir l'inébranlable point d'appui nécessaire à notre faiblesse, nous nous réjouirons. Mais déployer devant nous l'idéal de la liberté pour énumérer ensuite nos invincibles tyrans, c'est cruel.

Parmi les causes de liberté, pourquoi n'avoir pas simplement prolongé ce premier chapitre que vous avez intitulé Dieu? Ce qu'il me faut, en effet, pour me rendre fort, c'est Dieu, rien de moins: « Si Dieu est pour moi, qui sera contre moi? » Dites-moi donc que Dieu m'aime, qu'il combat avec moi, écoute mes prières et ne m'abandonnera jamais; dites-moi que Jésus-Christ est mon rédempteur, éternel garant de mon salut éternel; dites-moi que l'Esprit saint veut me soulager dans mes faiblesses, et, lui, le fort et le puissant, combattre avec moi les influences asservissantes du dehors et les passions qui sont dans mes membres; dites-moi qu'il m'a donné des frères plus expérimentés que moi dans la vie spirituelle, pour prier parfois avec moi, me soutenir dans mes défaillances, me consoler dans mes défaites et m'encourager; dites enfin qu'il est des moyens de grâce par la vertu desquels Christ veut communiquer la force divine à mon âme; voilà de quoi notre cœur a besoin; il ne sera pas rassuré à moins en présence de l'innombrable armée d'ennemis qui nous enveloppent. « Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point, disait l'Eternel à Josué, » — et Paul contemplant la grâce et l'amour de Dieu manifestés dans la croix libératrice de Jésus, s'écrie: « Nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés! »

Tu me comprends, cher ami, je ne dis pas que M. de Gasparin ait oublié ces rassurantes promesses. — Oh! non! d'un bout à l'autre de son ouvrage, on peut le dire, elles sont là. — Oui! mais trop latentes, trop sous-entendues, oui, mais pour les initiés à l'Evangile et à la foi de l'auteur. Ce qui m'a manqué dans son livre, et j'en suis le premier surpris, c'est ce qui seul rassure et fortifie. — La grâce, sois-en convaincu, est la source unique et toujours ouverte de la force morale. Il n'y a d'hommes en marche vers la liberté, que les âmes sauvées par la foi en l'amour gratuit de Dieu et en ses promesses. Hors de nous, Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié; en nous, le Saint-Esprit travaillant à détruire toutes les tyrannies qui nous corrompent, telles sont les vraies causes de liberté. Je ne connais rien hors de là qui puisse, jusqu'au bout, soutenir notre volonté dans le rude combat de la vie.

Mais je m'arrête. L'éclat des étoiles que je vois briller au ciel et le grand silence de la nuit avancée m'avertissent qu'il est tard. Oh! prions, prions! Le chemin de la vie tend en haut, dit l'Ecriture, mais ce chemin serait impraticable pour nous, coupables et faibles, si nous n'y trouvions à chaque pas le sang du Libérateur, si la puissance du Saint-Esprit ne nous attirait sans cesse vers les sommets où se respire l'air de la liberté.

Adieu! ton P***

M. C*** à M. P***

Merci, cher ami, de cette grande lettre. Elle contraste agréablement avec les pancartes officielles, billets d'affaire, réquisitions de pauvres, etc., dont je suis assailli. Je ne me plains pourtant point de cet assaut; ne va pas le croire!

Celui qui critique doit néanmoins s'attendre à être critiqué. Une observation à l'adresse de ta lettre.

M. de Gasparin a signalé le but auquel

nous devons marcher. Tout son livre est calculé pour réveiller en nous les plus hautes aspirations et les meilleures. Je plaindrais l'homme qui, parvenu au point final, n'aurait pas senti vibrer dans son âme certaines cordes qu'aucune main peut-être ne sait toucher mieux que celle de notre auteur. — Jusque-là, je suis de ton avis. Mais, sois juste, cher ami, et ne te défie pas de mon admiration. Ta critique est-elle fondée ? Tu reproches à M. de Gasparin de peindre en traits vigoureux les misères de l'humanité et la toute-puissance de nos ennemis sans nous dire où est le remède, où est la force victorieuse du péché. Mais as-tu donc bien lu ? Toute une partie du second volume est intitulée « Causes de liberté. » Et dans la première, ne vois-tu pas l'Evangile, doctrine de liberté, exposé asez amplement pour que personne n'ait le droit de dire à l'auteur « vous l'avez oublié ! »

Franchement, le livre de M. de Gasparin ne mérite pas le grave reproche d'avoir mis des sourdines à la doctrine du salut par grâce. En plus d'une page, spécialement au second volume, page 30, les affirmations chrétiennes sont bel et bien accentuées.

Retire donc ta critique, mon cher, et nous serons parfaitement d'accord.

Adieu ! Ton C***

HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE.

Rome et la France.

QUATRIÈME ARTICLE.

Le Père Hyacinthe et le Père Félix.

Dès la troisième ligne du seul discours que je veuille examiner[1], le Père Hyacinthe oppose nettement le catholicisme au protestantisme comme la lumière est opposée aux ténèbres. Non pas au protestantisme rationaliste, notez-le bien, mais au protestantisme même de ceux qui, « doués d'une noble nature, cherchent la vérité dans l'amour et l'amour dans la vérité; » qui, baptisés d'un baptême « dont l'Eglise catholique reconnaît la validité et l'efficace, » dit l'orateur, ont trouvé dans l'Evangile ce qui au fond sauve les âmes catholiques; qui enfin connaissent et pratiquent la prière, « ce langage par excellence de l'âme à Dieu et de Dieu à l'âme, commerce personnel et direct du plus humble chrétien avec son Père qui est dans les cieux. » Telles ne furent pas, ce me semble, les prières des Laferronays; mais telles avaient été celles de la néophyte, dans le temps où elle se disait « puritaine. » Que lui manquait-il donc alors ? C'est le Père Hyacinthe qui pose lui-même la question, et voici la réponse:

« Je me souviens d'une parole que vous me disiez, encore protestante: « Vous, » moine, et moi, puritaine, nous sommes » pourtant du même sang royal ! » Vous disiez vrai, et non point parce que vous étiez puritaine, mais parce que, quoique puritaine, vous étiez chrétienne; nous étions tous deux du sang royal et divin. Vous étiez enfant de la famille comme moi, mais votre berceau, dans une nuit d'orage, avait été transporté par des mains imprudentes loin de la maison paternelle. Cette maison, dont vos yeux n'avaient pu garder l'image, dont vos lèvres ignoraient le nom, vous la redemandiez par vos larmes, par vos cris, par tous les élans de votre âme. Ce qui vous manquait, ma fille, c'était de la retrouver, de pleurer à son seuil, d'embrasser ses vieux murs et d'y

[1] *Discours pour la profession de foi catholique et pour la première communion d'un protestant converti*, prononcé par le R. P. Hyacinthe, carme déchaussé, dans la chapelle des Dames de l'Assomption, à Paris, le 14 juillet 1868.

habiter à jamais! — Vous la retrouvâtes à Rome, dans ce temple de St. Pierre, le plus vaste et le plus splendide que l'homme ait élevé à son Dieu, mais vaste et splendide surtout aux yeux de la foi et parce qu'il est l'image de la société universelle des enfants de Dieu sur la terre: « Afin que » les enfants de Dieu, qui étaient disper- » sés, soient réunis en un seul. » (Jean XI, 52.) Venue de la grande dispersion des âmes qui est l'œuvre de l'homme dans le protestantisme, vous contempliez enfin leur unité suprême, qui est l'œuvre de Dieu dans le catholicisme. Emue subitement et jusqu'au fond de l'âme, vous cherchiez autour de vous, — c'est votre touchant récit que je répète ici, — vous cherchiez un prêtre de votre langue, non pour vous confesser,— vous en ignoriez la nécessité, — mais pour lui dire votre joie d'avoir enfin trouvé ce foyer de l'âme, ce *chez moi*, ce *home* sacré, si cher à votre race, et plus nécessaire dans l'ordre religieux que dans l'ordre domestique. »

Voilà comment la dame protestante avait passé des ténèbres à la lumière. Veuve, « jeune encore et mère d'un orphelin, » elle avait choisi pour le jour de sa première communion dans l'Eglise romaine, le jour anniversaire de la mort de son mari. Maintenant sont venues ses noces mystiques, lui dit le P. Hyacinthe:

« Qu'il est beau dans son sang et à travers vos larmes, cet époux du Calvaire, et comme il était bien fait pour vous, ma fille! Ce n'est plus seulement « la patience souriant longuement à la douleur[1], » c'est l'amour s'enivrant de la souffrance et se reposant dans la mort. Il me souvient du jour où je vous reçus pour la première fois au parloir de mon humble couvent: le crucifix catholique était déjà sur votre poitrine, et vers cette autre croix suspendue au mur et qui présidait à notre entretien, vos yeux se levaient par moments, pleins de rayons et de larmes, avec une expression qui disait toute votre âme, tout ce qui lui manquait encore, tout ce qu'elle pressentait déjà. — Je ne voudrais rien exagérer, et surtout je ne voudrais offenser personne, mais ne puis-je pas dire que la sphère où se meut d'ordinaire la piété protestante est le divin, plutôt que Dieu lui-même? C'est la conscience, avec cette forte trempe tout à la fois évangélique et personnelle, c'est le respect du vrai, le goût instinctif des choses morales, religieuses. Tout cela, c'est ce que j'ai appelé le divin, ce n'est pas Dieu: c'est le glorieux rayon du soleil, ce n'en est pas le disque éblouissant. Où donc est le tressaillement de l'âme au Dieu vivant? Où est le commerce habituel du cœur et des œuvres avec le Verbe fait chair, et ces larmes répandues, comme Madeleine, à ses pieds, et cette tête renversée, comme Jean, sur son cœur, et tout ce que le livre de l'*Imitation* nomme si bien l'amitié familière de Jésus? Où est enfin, pour tout dire en un mot, cette présence réelle qui, du sacrement, comme d'une source cachée, s'écoule pareille à un fleuve de paix sur toute la journée du vrai catholique, pour la réjouir et pour la féconder? — Cet Emmanuel, ce Dieu avec nous, il vous attendait dans notre Eglise et dans ce sacrement qui vous attirait avec tant de puissance alors même que vous n'y croyiez qu'à demi. Vous n'aviez trouvé dans votre culte, comme dans l'antique synagogue, que des figures et des ombres; elles vous parlaient de la réalité, mais sans la contenir, elles allumaient votre soif, mais sans l'étancher: éléments infimes et vides, qui n'ont plus leur raison d'être après que le voile du temple a été déchiré et que les réalités éternelles sont à découvert. Les choses anciennes ont passé, les choses nouvelles sont venues. Oh! bienheureuse êtes-vous d'être introduite enfin dans la salle des noces de l'Agneau! »

Ces noces librement consenties par l'é-

[1] Shakespeare.

pouse, l'introduisent dans la noble carrière du sacrifice et de la lutte:

« Vous m'avez dit, me racontant votre âme, avec ses haines comme avec ses amours: « J'ai haï ces trois choses: l'escla- » vage, l'Eglise catholique et l'immoralité.» De ces trois haines une seule vous reste. L'esclavage n'est plus..... et pour l'Eglise catholique, quand vous l'avez connue, vous avez retourné votre haine en amour. Vous l'avez épousée pour lutter efficacement avec elle contre le dernier ennemi. Maintenant, c'est dans la fermeté de ses dogmes remplaçant le sable mouvant où chancelaient vos pas, c'est dans la fécondité de ses sacrements se substituant à la stérilité de votre culte, c'est sous la direction de sa hiérarchie et dans la force de son unité, que vous allez combattre la double immoralité qui nous déshonore : l'immoralité de l'esprit.... et l'immoralité du cœur, celle qui corrompt les sens comme la première corrompt la pensée ! Ces deux immoralités sont sœurs, l'une s'attaque à la virginité de la foi, l'autre à la virginité de l'amour, et toutes deux ont reçu pour ennemi particulier la femme[1]. »

Voilà, redisons-le, comment l'Américaine est sortie des ténèbres pour entrer dans l'admirable lumière du Très-Haut! Elle aima l'Eglise catholique dès qu'elle la connut mieux, et ceci nous conduit à une dernière citation:

« Ah! pourquoi faut-il que sur ce noble sol des Etats-Unis, notre Eglise soit encore, je ne dis pas inconnue, mais méconnue de tant d'âmes? Plût à Dieu qu'elle fût seulement inconnue! Un apôtre nouveau irait invoquer sur ces bords le Dieu que Paul invoquait devant l'Aréopage, l'Eglise qu'ils aiment dans son idée sans la connaître dans sa réalité; et, libre de préjugés, la sérieuse Amérique l'accueillerait mieux que la légère Athènes. Mais on croit nous connaître, et l'on nous voit à travers de telles ignominies, que notre nom n'excite que le dégoût ou la haine. Combien dureront encore ces malentendus séculaires? et quand Dieu commandera-t-il enfin que le mur de division s'écroule? Du moins il dépend de nous de préparer ce jour si désirable en nous rapprochant les uns des autres, non pas sans doute par des concessions doctrinales qui seraient criminelles si elles n'étaient chimériques, mais par l'abandon de nos préjugés réciproques devant la réalité mieux connue et par la formation de ces relations bienveillantes où l'estime et la charité peuvent unir déjà ceux que la diversité des croyances sépare encore. Pour moi, c'est mon vœu le plus ardent, et à mesure que j'apprends à connaître la situation des choses religieuses en ce siècle, ce sentiment revêt un caractère plus vif et plus pressant. Puis donc que voici le temps où le jugement doit commencer par la maison de Dieu, sachons donner l'exemple, nous catholiques romains; levons-nous résolûment et tendons une main loyale à nos frères séparés et pourtant bien-aimés. »

Je m'imputerais à crime de mettre en doute la parfaite loyauté du P. Hyacinthe, non moins que la sincérité de ses vœux. Son cœur chrétien le porte à nous faire des avances fort remarquables. Il voit chez nous le bien à côté du mal. Il avoue qu'il y a, de part et d'autre, de malheureux préjugés; mais a-t-il raison d'attribuer les nôtres à l'ignorance de ce qu'est le romanisme? Peut-être n'a-t-il pensé qu'aux Etats-Unis. En tout cas, il lui plaît tout naturellement de ne mettre en saillie que les traits par lesquels son Eglise peut séduire certains protestants, et ceux-ci y entreront sans se rendre compte de tout ce qu'ils acceptent et de tous les engagements qu'ils prennent. Il plaît aussi à cet excellent Père Hyacinthe, de lire l'histoire à la manière des catholiques; car si nous

[1] Gen. III, 15. (Passage fondamental toujours cité à faux par tous les catholiques, qui ne lisent l'hébreu que dans leur version latine.)

racontions toutes « les ignominies » avérées de leur Eglise, en des faits qui sortent immédiatement de leurs principes, on comprendrait pourquoi cette Eglise n'excite en nous que le « dégoût; » pourquoi nous plaçons les ténèbres ailleurs que le Père Hyacinthe; pourquoi enfin nous estimons qu'il fait plus clair et que l'air circule plus largement dans nos chambres hautes, que sous les voûtes colossales de St. Pierre de Rome, avec leurs nuages d'encens.

Toutefois, et puisque le Père Hyacinthe estime que son Eglise ne peut que gagner à être mieux connue, continuons notre étude, et passons au R. Père Félix.

Cet illustre prédicateur, membre de la compagnie de Jésus, est depuis une quinzaine d'années, le grand conférencier de Notre Dame pendant le carême, comme le Père Hyacinthe, carme déchaussé, l'est depuis peu pour les semaines de l'Avent. Orateur, et il faut bien qu'il le soit pour conserver si longtemps un auditoire de quatre à cinq mille hommes, le Père Félix ne saurait être à tous égards présenté comme un modèle d'éloquence. On peut trouver que chez lui la déclamation fait souvent tort à l'argumentation; que ses développements ressemblent trop à des amplifications de collége: plus de phrases que d'idées; que s'il a beaucoup de mots à effet, il n'a pas en abondance de ces pensées qui vont jusqu'au cœur; que son ton n'a pas toujours cette dignité vraie qui sait se baisser sans s'abaisser; bref, il pourrait être l'objet d'une critique littéraire dont je m'abstiens. Non sans quelque regret toutefois, car j'aurais à relever bien des pages vraiment excellentes, et pour le fond et pour la forme.

Je ne possède que les sept dernières années du Père Félix. C'est la continuation d'une longue apologie dont le thème général se résume dans ce mot si fort à l'ordre du jour: « le progrès, » le progrès par le christianisme, le progrès impossible sans la foi. Mais qu'est-ce que le christianisme? Qu'est-ce que la foi? Jusqu'à la dernière année, vous auriez pu lire les conférences sans voir très nettement à quoi l'orateur voulait en venir. Vous auriez bien remarqué qu'il se faisait dans son discours une confusion, involontaire ou consciente, n'importe, entre ces quatre termes: la religion, le christianisme, le catholicisme et la foi; je pourrais même ajouter le Pape ou l'ultramontanisme. D'habitude, il identifie toutes ces choses, ou du moins il ne les distingue pas avec une suffisante clarté quand il le faudrait. De là résulte qu'on se voit dans l'impossibilité d'affirmer ou de nier avec lui, telle assertion étant vraie ou fausse suivant qu'il s'agit, par exemple, du christianisme ou du catholicisme. Et la foi dont il parle, est-ce la foi ecclésiastique ou la foi divine? « La foi ecclésiastique ou catholique, dit le Père Matignon, embrasse seulement les vérités définies par l'Eglise; la foi divine s'étend à toutes les vérités clairement renfermées dans la révélation, l'objet de cette foi étant plus ou moins vaste selon la nature des esprits et leur degré de clairvoyance[1]. » Or on conçoit qu'il est bien des cas où il importe de ne pas prendre l'une pour l'autre.

Depuis cette année enfin il n'y a plus de doutes possibles. Il s'agissait du « progrès par la religion. » Après deux conférences intitulées: « Décadence par l'athéisme; » vient une troisième conférence sur « ce que doit être la religion pour réaliser le progrès. » Naturellement la réponse est qu'elle doit revêtir tous les caractères que les catholiques se plaisent à revendiquer pour leur seule Eglise. Ce dernier mot devient ainsi l'équivalent des mots christianisme et Evangile. Le terrain étant donc préparé et la partie faite aussi belle qu'il se peut, on nous montre, dans une quatrième conférence, « les religions non chrétiennes devant le progrès, » et il est sûr qu'elles n'y font pas belle figure. Enfin, les

[1] *Etudes religieuses, etc.* Août 1868, pag 171.

deux derniers discours somment les religions protestantes et les religions chrétiennes schismatiques de comparaître, elles aussi, devant le progrès. Mais leur procès est déjà jugé, car il est clair que ces religions ne sauraient être le christianisme pur et sans tâche que réalise si bien l'Eglise de Rome.

Des religions schismatiques, c'est à l'Eglise russe que le Père Félix a réservé ses plus rudes assauts, vu sans doute l'hostilité invétérée des Eglises d'Orient contre le Pape et le moindre espoir d'une réconciliation. Toutefois, c'est avec une grande véhémence que, passant à l'anglicanisme, il lui reproche de ne se maintenir que par la force des lois et d'accepter la suprématie de la Reine et de son Parlement. Une ou deux citations, pour qu'on juge du ton et de la vérité des couleurs.

« Qu'est devenue dans votre sein, ô chrétienne Albion, cette fécondité qui produisait des saints, comme votre terre les moissons ? Je ne veux ni le nier ni le taire. Vous avez porté loin avec le nom de l'Angleterre le nom de Jésus-Christ ; vous avez envoyé des missionnaires à toutes les îles de l'Océan touchées par la proue de vos navires. Mais quels missionnaires ! Un honnête homme, bourgeois ou gentilhomme, aimant les voyages et le bien vivre, monte avec une femme et des enfants sur un vaisseau de l'Etat. Il s'en va, couvert du drapeau et de la puissance d'un grand peuple, aux rivages de l'Inde, de la Chine ou du Japon, consommer un revenu qui suffit à l'aisance et souvent même à l'opulence ; et cela, à la charge de semer sur ces terres lointaines les feuillets d'un livre, que les vents portent je ne sais où. Et, quelques années passées dans ces pérégrinations soi-disant apostoliques, le missionnaire, à qui sa mission n'interdit pas de faire fortune, revient en Angleterre, portant dans sa cassette des rapports magnifiques et quelquefois des millions plus magnifiques encore. Eh bien ! avec de tels apôtres que faites-vous ? Vous créez peut-être beaucoup de sujets à l'illustre Reine qui commande à votre triple empire ; mais combien de sujets donnez-vous réellement à Jésus-Christ à qui appartiennent sur toute âme l'empire et la domination ? »

Nous retrouverons plus tard les mêmes accusations formulées en termes généraux contre le protestantisme tout entier. Cela dit, et après quelques pages dont on peut maintenant entrevoir la teneur, l'illustre orateur termine par ces mots ce qui concerne l'anglicanisme :

« Ah ! la vraie catholicité, aujourd'hui plus que jamais, vous appelle et vous tend les bras. Le Père du monde (il s'agit du Pape) ; le Père du monde, du haut de son trône ébranlé par la tempête, vous regarde avec amour, et il vous dit, à vous aussi : « mes enfants. » Ah ! vous reviendrez au Père, en revenant à la Mère (cette fois, il ne s'agit pas, comme bien souvent, de la Vierge Marie). Cette mère toujours tendre, elle garde l'indéfectible mémoire de son cœur qui ne sut jamais haïr ; elle se souvient des générations de saints qu'elle-même a semées sur votre terre illustre. Vous les fils de ces saints, vous reviendrez à cette mère. Fils de la religion anglicane, songez à ceci : depuis bientôt trois siècles, vous, vos prêtres et vos évêques, vous roulez dans un cercle doublement vicieux où la contradiction s'enchaîne à la contradiction, et où la division renaîtra sans cesse de la division. Cette contradiction ne peut durer toujours ; et vous briserez ce cercle qui tient vos âmes captives. Déjà j'entends des milliers d'âmes, et des plus grandes, qui crient du milieu de vous : Sortons, sortons de ce cercle où notre foi est à l'étroit, et où notre christianisme étouffe : à Rome, à Rome ! Voici venir le grand déluge des erreurs et des négations qui montent, montent toujours comme la marée au rivage. Entrons dans

l'arche, si nous voulons échapper dans son sein au cataclysme dont nous sentons tous les approches. Oui, revenez là ; et puis mettez votre main de puissance catholique dans la main de la France catholique ; et vous verrez ce que pourront, pour le progrès universel du monde entier, ces deux grandes puissances appuyées au même centre, et portées par le même souffle. »

Il faut croire assurément que le Père Félix n'entend parler ici que de puissance morale ; mais en s'expliquant plus catégoriquement, il aurait évité qu'on eût l'idée de le ranger parmi les hommes pour qui le XIIIme siècle est l'âge d'or du christianisme. Quoi qu'il en soit, passons au réquisitoire plus général qu'il dresse contre « les religions protestantes, » et ne craignons pas d'entrer dans quelques détails.

En tête de sa sixième conférence, le P. Félix résume ainsi la précédente :

« Messieurs, nous avons reconnu que le protestantisme, comme tel, ne réunit aucune des conditions que doit réaliser et des caractères qui doivent distinguer la religion appelée par la Providence à donner à l'humanité son impulsion vers le progrès. Considérées en elles-mêmes, toutes les religions chrétiennes, dites, de leur nom légitime, *protestantes*, sont convaincues d'insuffisance : sans vitalité, sans fécondité, sans organisation, sans unité, sans catholicité, sans sainteté, elles ne répondent pas à l'idéal que nous nous formons d'une religion vraiment capable de marcher à la tête de l'humanité nouvelle. »

Et au début de la conférence précédente, il avait dit :

« Aujourd'hui, messieurs, dans le christianisme, il n'y a plus guère qu'une hérésie sérieuse, la grande et multiple hérésie du *protestantisme*. Appuyée sur de grandes forces politiques et sur de grandes ressources matérielles, cette hérésie ne dissimule pas l'ambition d'envahir le royaume total de la chrétienté, et de créer, en réunissant ses vastes tronçons, la puissance religieuse appelée à prendre possession de l'humanité dans le présent et à la guider dans l'avenir. Je vais essayer de montrer, avec une impartialité absolue, que cette ambition de la part du protestantisme est parfaitement chimérique et absolument illusoire. Je ne voudrais pas mettre dans ce discours un mot amer pour nos frères séparés ; j'y veux mettre à la fois toute ma conviction et tout mon amour ; et j'atteindrai mon but, si je parviens à y unir d'une union forte et douce la vérité et la charité, le respect et la liberté. »

Il y a dans cette citation, non moins que dans les autres, bon nombre de mots qu'on serait tenté de souligner ; par exemple, cette « impartialité absolue, » que l'orateur, en bonne conscience, je le crois, ose si positivement se promettre. Mais je veux me maintenir dans mon office de rapporteur, me confiant en la perspicacité des personnes qui me liront. Je continue donc mes extraits. Nous avons d'abord une définition ; très bonne manière de procéder :

« Je comprends sous le nom générique de protestantisme, dit le P. Félix, tout ce qui, en se rattachant religieusement par quelque côté à la révélation chrétienne, *proteste*, dans une mesure quelconque, contre l'autorité de l'Eglise catholique et en appelle à l'Ecriture, comme à l'unique source de révélation et de vérité chrétienne. Ainsi compris, le protestantisme apparaît en face du catholicisme, vaste en proportions ; véritable Briarée religieux, aux cent bras toujours levés, prêts à frapper ce qu'il appelle la grande prostituée de l'Apocalypse, l'Eglise catholique. »

Mais pour arriver là, et faire ainsi la conquête du monde, il faut être pourvu d'une vitalité que le protestantisme ne possède pas.

« La vie marche, elle marche par elle-même et sous sa propre impulsion, car elle est le mouvement. Je vois bien que vous

marchez ; oui, vous êtes dans le mouvement : je me trompe, vous êtes dans l'agitation ; vous faites des œuvres de propagande, dont le bruit remplit le monde. Soit, mais ce mouvement d'où vient-il ? Quel est le souffle qui fait éclore ces œuvres ? Où gît la force qui vous meut et qui vous fait marcher ? Ah ! soyez sincères ici, et faites votre confession. Derrière vos mouvements j'aperçois des gouvernements ; derrière votre propagande, je découvre la puissance, et au fond de vos œuvres, je sens la main des politiques. Est-ce là ce que vous appelez vivre religieusement ?

» La vie qu'il faut à la religion, c'est une vie toujours jeune, une vie qui ne connaît pas la flétrissure de la vieillesse. Eh bien ! dirons-nous ici à tous les protestantismes encore vivants, regardez-vous, vous-mêmes : quand a sonné l'heure de votre naissance ? Quel âge avez-vous ? A partir de vos premiers fondateurs, vous vivez votre IVe siècle ; c'est beaucoup pour la vie d'une hérésie ; la plupart n'ont eu la vie ni si dure ni si longue. Mais trois siècles passés, on dit que vous êtes vieux, et que la fleur de la jeunesse s'est flétrie sur votre front. Vous avez eu une jeunesse ; vous avez eu une maturité, et souffrez qu'on vous le dise, vous avez passé l'âge ; et l'agitation que vous vous donnez pour vous rendre l'apparence d'une jeunesse évanouie, ne nous fait sur ce point aucune illusion. Sous ce rapport, les religions humaines ressemblent à certaines natures décrépites : les efforts qu'elles font pour se rajeunir ne mettent que mieux en évidence la réalité de leur vieillesse.

» La vie de la vraie religion, c'est la vie toujours féconde : où sont les témoignages authentiques de votre fécondité religieuse ? Où sont les générations de chrétiens sorties de vos entrailles ? Où sont les millions de païens enfantés par vous au royaume de Jésus-Christ ? Vous avez des missions et vous avez des missionnaires ; qui pourrait l'ignorer, lorsque chaque année vous faites redire, par tous les échos du monde, le nombre de stations établies, de vos écoles fondées, de vos Bibles distribuées ? Mais, phénomène prodigieux : partout (ce sont les vôtres qui mille fois en ont fait l'aveu) les résultats obtenus, j'entends les résultats vraiment surnaturels, font aux moyens déployés, et aux millions dépensés un contraste solennel. Un pauvre missionnaire (catholique), avec une humble aumône et un dévouement héroïque, crée des générations de chrétiens. Vous, avec le drapeau national sur vos têtes et des millions dans vos mains, que faites-vous pour étendre le royaume de Jésus-Christ ? Vous portez la faucille dans la moisson du prêtre catholique ; ce qu'il arracha au paganisme, à force de dévouement et de sacrifice, vous travaillez, vous, à l'arracher de l'Eglise : et, grâce à des moyens qu'on n'oserait toujours avouer, vous arrivez souvent à ce résultat illustre : avec de mauvais enfants de l'Eglise, faire d'excellents disciples de la Réforme. Est-ce là ce que vous nommez votre fécondité apostolique ? est-ce là le signe suprême de votre force et de votre vitalité ? Qu'est-ce que cette énergie, qui semble ne pouvoir se déployer que contre des frères, et qui s'épuise à sauver ceux à qui, de votre propre aveu, le royaume du ciel n'est pas fermé ? Ou bien qu'est-ce que cette vitalité qui éclate à jeter au vent les feuilles du livre sacré, même sur les théâtres les plus profanes ? Est-ce qu'il faut dans son sein l'impulsion d'une vitalité prodigieuse, pour venir dans nos expositions universelles, distribuer à ceux qui en veulent, et même à ceux qui n'en veulent pas, des millions de St. Matthieu, de St. Luc, de St. Marc ou de St. Jean, ou même pour les envoyer sur les ailes de la vapeur inonder de leurs fragments épars les plus lointains rivages ? »

Si le P. Félix allait être un de mes lecteurs, il ne pourrait pas me reprocher de

fonder ma force sur des citations tronquées, comme il ne conclurait pas, j'espère, de l'absence de tout commentaire, que j'accepte les faits allégués par lui. Il a contre les protestants de perfides insinuations qu'il faudrait flétrir ainsi qu'elles le méritent; mais qu'est-ce en comparaison des légèretés qu'il se permet à l'égard des saintes pages du volume sacré? Au fond, je plains le père Félix plus que je ne m'indigne. Fidèle aux principes de son Eglise et aux habitudes de son ordre, pourrait-il faire autrement? N'a-t-il pas de prime abord franchi toutes les limites, en déclarant hérétiques les chrétiens qui « en appellent à l'Ecriture comme à l'unique source de révélation et de vérité chrétienne? »

Après la longue diatribe qu'on vient de lire sur notre manque de vitalité, le P. Félix nous reproche de laisser les catholiques seuls aux prises avec le panthéisme, le matérialisme, le scepticisme, le positivisme et l'athéisme; puis, retournant en arrière, il nous demande ce que sont nos missions sans martyrs. Il voudrait à vrai dire, que nous pussions compter ceux-ci par millions; peut-être encore que, pressé de s'expliquer, il dirait que les fausses religions ne sauraient avoir de vrais martyrs. Cela fait, et passant à la seconde partie de sa conférence, il s'étonne que nous osions appeler du nom d'organisation ecclésiastique, les frêles échafaudages dressés par nos débiles mains. « Vous ne sauriez, dit-il, créer une rose vivante, et vous avez la prétention de créer une Eglise vivante? Mais qu'êtes-vous donc? et de qui avez-vous reçu, hommes que vous êtes, cette puissance essentiellement divine dans son origine et sa constitution? » — Le protestantisme organisé n'est, au dire de l'orateur, qu'une grossière inconséquence; car, selon la loi du libre examen, « il est face à face de chaque fidèle vivant avec un livre mort. » Ainsi donc: « Arrière l'organisation, arrière la hiérarchie, arrière les autorités, arrière les intermédiaires de quelque nom qu'ils se nomment et de quelque prestige qu'ils se couvrent. Ah! s'il nous faut accepter ces simulacres de hiérarchie et ces contre-façons d'autorité, eh bien! revenons à notre point de départ; allons à Rome, allons à Rome: retournons à notre grande hiérarchie, et à notre visible autorité! Ainsi parle avec le bon sens, à qui consent à l'entendre, le vrai génie du protestantisme fidèle à son principe. Par cette raison cachée au fond des choses, et qui, tôt ou tard, finit par triompher, il pousse ses disciples conséquents sur les pas de l'irrésistible logique, ou dans les bras du catholicisme ou dans le sein dévorant de l'individualisme. Oui, messieurs, pour échapper à l'inconséquence, force est ici de suivre la logique et de la suivre jusqu'au bout: catholicisme total ou individualisme absolu; si vous ne tournez à l'extrême droite, vous tournerez à l'extrême gauche. Il faut retourner au catholicisme, c'est-à-dire au christianisme social, organique, autoritaire; ou bien il faut aboutir à l'individualisme total, absolu, solitaire. Il faut donc que, dans votre christianisme, il n'y ait plus un homme religieusement relevant d'un autre homme; il faut aller jusqu'à cette frontière, où l'individualisme évangélique vient se confondre avec le rationalisme philosophique. Ou, si arrivés là, vous gardez encore, avec le nom de chrétien, et avec un débris de l'Evangile, un reflet de Jésus-Christ et un semblant de christianisme, force vous sera d'effacer de votre religion individuelle et solitaire, le signe que Jésus-Christ a donné aux siens pour les faire reconnaître, le signe radieux de l'unité. »

C'est à cet endroit surtout, que triomphe le P. Félix, car il est clair que nous ne saurions posséder l'unité au sens catholique de ce mot; à moins qu'on ne nous permette de penser que chacune de nos Eglises particulières possède l'unité, tout

aussi bien que l'Eglise particulière du romanisme, le nombre des adhérents faisant peu à la chose. Il est donc facile de deviner la nature des arguments développés par le P. Félix; pourtant, on peut être curieux de voir, par échantillon, comment il les tourne.

« Pour accorder et unir ensemble trois intelligences contemplant des choses obscures, trois raisons humaines discutant sur le mystérieux, il faut une autorité, une autorité vivante. Qu'est-ce donc quand il s'agit d'unir des millions d'intelligences dans l'affirmation des mêmes dogmes et dans la croyance aux mêmes mystères? Toute unité est fille d'une autorité; elle est l'œuvre de l'auteur, qui crée l'unité de son œuvre en créant l'œuvre elle-même. Vous avez brisé l'autorité; l'unité devait se briser avec elle et vous laisser sur ses débris dans le chaos de l'universelle division, résultat fatal de l'individualisme religieux. — Tel est le mal du protestantisme accusé par les protestants eux-mêmes; mal si profond pour le moment, et si menaçant pour l'avenir, que, de tous les points du monde où la réforme a posé son pied, un même cri s'échappe: Il faut refaire l'unité, la division nous tue. Et voilà que les disciples de la division s'en vont, dans des simulacres de conciles, évoquer des simulacres d'unité de toutes les sectes qui portent le nom du Christ, c'est-à-dire unité de toutes les séparations et de toutes les divisions; unité par l'embrassement fraternel de toutes les erreurs individuelles; unité par l'accord factice entre toutes les discordances réelles; unité par la tolérance universelle de toutes les négations. Disciples du Christ, ont-ils crié partout, vous tous qui, de tous les points de la terre et à tous les vents du ciel, portez l'honneur de son nom, rassemblez-vous, formez un seul troupeau, un seul bercail, la grande et universelle communion; et pour que sans obstacle l'unité se réalise, supprimez tout ce qui vous sépare. Donc plus de profession de foi; plus de symbole exclusif; plus d'anathème pour personne; croyez tout ce que vous voudrez, et il n'y aura plus de division: doutez, niez, affirmez librement et embrassons-nous fraternellement. Et voilà l'unité, ô mon maître, que l'on a rêvée pour le royaume des âmes fondé par votre parole: l'unité dans la négation, l'unité dans le néant! Ah! frères désunis, vous avez perdu le sens de cette prière: qu'ils soient un. »

Sans l'unité, entendue au sens romaniste, il ne saurait y avoir de catholicité au sens que Rome entend; c'est ce qui coule de source. Je laisse donc de côté ce quatrième point de la conférence et je passe à celui qui débute par ces questions:

« Et maintenant, dirai-je à mes frères les protestants, si vous n'êtes pas la religion vivante, organisée, une, catholique, êtes-vous la religion sainte par excellence, sainte dans un degré supérieur, sainte jusqu'à l'héroïsme, sainte au point de pouvoir donner, par l'ascendant de vos principes et de vos exemples, aux multitudes, le nécessaire de la vertu, et à une élite de vertueux, l'auréole des saintetés éclatantes? »

C'est là naturellement ce qu'est la religion du pape et des Jésuites. Mais nous, en niant l'obéissance due au père suprême de la catholicité, » en prêchant la doctrine de la justification par la foi et en faisant procéder le salut de la libre et pure grâce de Dieu, « dogmes aussi antipathiques à l'humanité, dit le P. Félix, que contraires au christianisme, » nous avons « fermé les grandes sources de la vertu, humilié les âmes sous le règne de la fatalité, et supprimé d'un même coup et la liberté humaine et la liberté divine! » Puis, par la suppression de « deux sacrements illustres, » nous avons anéanti « la confession où le pécheur pleure ses fautes, et la communion où le chrétien embrasse avec son Christ l'idéal vivant de toute perfection, » comme par l'abolition des couvents, nous

avons « anéanti sous leur forme la plus héroïque, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance volontaires, ces trois belles fleurs de vertus écloses au souffle du plus pur christianisme. » Quoi de plus, nous avons « renversé l'autel, ou sur l'autel encore debout » nous avons « éteint le feu du perpétuel sacrifice, et par là » nous avons « étouffé du même coup le foyer où les cœurs généreux venaient puiser la sainte ambition du sacrifice, de l'héroïsme et du martyre! »

« Vous disiez que vous veniez nous réformer, nous purifier, nous relever, nous réformer dans nos mœurs, nous purifier de nos souillures et nous relever de nos chutes? Et que pouvaient cependant ces enseignements d'un côté et ces destructions de l'autre, si ce n'est dégrader, souiller ou abaisser davantage? Ah! convenez du moins que si l'ambition de la vertu et l'essor vers son idéal étaient au fond de vos âmes, ils n'étaient pas au fond de vos doctrines, et que vos fondateurs eussent-ils été des saints, leur parole seule nous eût empêchés de nous faire à leur image. — Eh bien, Messieurs, qu'en pensez-vous? ces grands réformateurs étaient-ils des saints?»

Ici apparaissent, comme de coutume, les terribles noms de Luther et de Calvin, « ces saintetés si compromises devant l'histoire, » de Luther surtout, que le P. Félix place quelque part côte à côte avec Mahomet en fait de sensualisme; puis il conclut par ces paroles qui durent être d'un grand effet sur un auditoire bien disposé:

« Ce qu'il y a de sanctifiant dans vos doctrines religieuses ou dans votre culte religieux, osons le dire, ce n'est pas ce que vous avez inventé contre nous; non, c'est ce que vous avez hérité et retenu de nous. Mais ce qui vient de vous, ce qui vous distingue doctrinalement et religieusement, l'œuvre propre de votre génie humain en révolte contre l'œuvre divine, ah! je le publierais devant le ciel et la terre; je le jurerais, la main étendue sur cet autel, non, ce n'est pas la réforme et le progrès dans la sainteté; c'est le point d'arrêt de la sainteté chrétienne; c'est le germe de la décadence morale, et avec elle le germe plus ou moins fécond de toutes les autres décadences. »

C'est par ces mots que le P. Félix passe au dernier point de son discours, où, reprenant tout ce qui précède, il établit que le protestantisme ne saurait être d'aucune sorte la religion du progrès. Fatigués, non moins que moi, de tant de citations, mes lecteurs me sauront gré de ne leur donner ici que le sommet des choses.

Quel progrès la religion réformée, en tant que religion réformée, a-t-elle réalisé elle-même et par elle-même? Est-ce le progrès moral, base et condition de tous les autres? Non. Est-ce le progrès matériel et économique? On pourrait le penser; mais au fond, c'est encore non qu'il faut dire : voyez, en effet, la Belgique et la France. Est-ce le progrès dans la philosophie et dans la science? Peut-être; mais pour mener à l'incrédulité, ce que ne font pas la philosophie et la science catholiques. Est-ce le progrès dans l'art? Le monde entier dit non, tout d'une voix. Est-ce le progrès social? Non, non, bien au contraire, car c'est le despotisme que la réforme a enfanté, en niant la liberté morale de l'individu. Est-ce enfin le progrès religieux lui-même? La réponse est contenue dans tout ce qui précède: elle est que le protestantisme, loin d'être une œuvre de progrès, n'est qu'une œuvre de dissolution; ses adhérents mêmes le proclament et s'en lamentent.

« A quoi servirait d'ailleurs d'envelopper de voiles trompeurs une décomposition qui se trahit par elle-même, et qui éclate aux regards même les moins attentifs? Depuis le protestantisme le plus formaliste jusqu'au protestantisme le plus transcendant et le plus idéaliste, depuis les confins du mormonisme le plus grossier jusqu'aux

extrêmes limites du mysticisme le plus vaporeux ou du rationalisme le plus aérien, la décomposition se poursuit; la religion (protestante) se dissout, et les ennemis même les plus acharnés de la religion vivante (catholique) sont frappés de ce travail de dissolution qui gagne de proche en proche, et jusqu'à son fond le plus intime, cette religion cadavre. »

Cadavre, soit; encore serait-il bon de ne pas oublier la définition qu'on a donnée du protestantisme, tout incomplète qu'elle est. Alors on ne lui ferait pas l'injure de voir dans le mormonisme une de ses subdivisions, pas même dans le rationalisme, ni l'un, ni l'autre n'en appelant à « l'Ecriture comme à l'unique source de révélation et de vérité chrétienne. » Ou bien nous serions obligés de voir à notre tour dans le Saint-Simonisme, dans le Fourriérisme et autres folies, des fils, légitimes ou non, du romanisme. Toujours est-il que le P. Félix va nous lancer un dernier trait de sa façon. « Avec la puissance des millions et de hautes protections, dit-il, le protestantisme contemporain peut bâtir beaucoup d'écoles, élever beaucoup d'églises, acheter beaucoup d'âmes: qui en doute? Mais avec tout cela on ne rend pas la vie à ce qui porte le germe de la mort. »

Les catholiques sans doute bâtissent leurs temples et leurs écoles sans argent et sans or! Quant à acheter des âmes, nous ne les en aurions peut-être jamais suspectés s'ils ne nous en avaient pas si indignement crus capables. Mais je m'étais promis d'exposer et non de contredire; je ne veux pas trop me démentir. Mon but d'ailleurs est beaucoup moins d'éclairer les catholiques romains, lesquels ne me liront pas, que de donner à mes frères évangéliques réformés la juste mesure du mépris qu'inspire leur foi et des attaques dont elle est l'objet, non de la part de quelques curés ou de quelques moines ignorants, en quelque lieu écarté; mais à Paris, par un grand orateur, parlant à un immense auditoire dans une superbe basilique, en présence assez souvent d'un archevêque justement honoré et de plusieurs autres prélats plus ou moins illustres.

Il fallait qu'à nous aussi le catholicisme fît entendre ses deux grands orateurs pour que nous vissions bien de quel esprit il est animé contre ceux qui répudient ses erreurs. Du reste, nulle différence essentielle entre eux et les savants rédacteurs des *Etudes religieuses, historiques et littéraires*; cela se comprend. Et si l'on compare aux *Etudes*, le *Correspondant*, recueil périodique bimensuel qui se publie sous les auspices plus libérales et avec la collobaration de MM. Albert de Broglie, de Montalembert, Dupanloup, de Margerie, on arrive au même résultat. Hormis quelques paroles qui ne manquent pas tout à fait de bienveillance, les libéraux du catholicisme tiennent évidemment à tracer d'un crayon bien noir la ligne profonde qui les sépare de nous; il n'y a que les Jansénistes qu'ils traitent encore plus mal.

Cette espèce d'enquête terminée, il n'entre pas dans mon plan de réfuter les attaques de nos honorables adversaires, et mes lecteurs ne me le demandent pas. Ils savent mieux que les auditeurs du P. Félix à quoi s'en tenir sur l'état actuel et sur l'esprit véritable du protestantisme vivant. User de représailles serait plus admissible, attendu que ce serait demeurer dans la simple exposition des faits. Je pourrais donc mettre en question et l'unité, et la catholicité, et la prétendue sainteté du romanisme, en consultant à ce triple égard l'histoire contemporaine et une autre histoire que les prétentions du catholicisme à la perpétuité ne lui permettent pas de répudier, à savoir celle des siècles précédents; je pourrais demander compte aux catholiques, et aux Jésuites en particulier, des procédés qu'ils mettent en œuvre dans leurs missions et des protections qu'ils sa-

vent se procurer pour assurer leurs succès; je pourrais vérifier leurs statistiques et ne pas leur permettre d'y introduire comme de réels chrétiens les prétendus millions de païens baptisés par eux; je pourrais, renversant leurs appréciations et me fondant sur des faits bien connus de nous, prétendre qu'on obtient plus facilement, avec de mauvais enfants de la Réforme, d'excellents fils du pape, qu'avec de mauvais catholiques de bons protestants; je pourrais essayer de les faire rougir de l'immoralité, de l'athéisme, de l'ignorance qu'ils acceptent partout, s'ils ne les fomentent, pourvu qu'on se montre fils soumis de l'Eglise et fidèle à ses rites; je pourrais en conséquence me rire de leur soi-disant unité, comme des reproches qu'ils nous font d'empiéter sur leur terrain, ce qu'ils ne font sans doute jamais! C'est leur droit, pensent-ils, parce qu'ils possèdent la vérité et que nous sommes des hérétiques. Je pourrais donc, pour conclure, leur demander au nom de quelle autorité et de quel droit ils osent prendre ce ton de hauteur avec des hommes dont « la piété se meut dans le divin,» nous a dit le Père Hyacinthe, et qui, selon la définition du Père Félix, « en appellent à l'Ecriture comme à l'unique source de révélation et de vérité chrétienne? » Mais laissons de côté les récriminations et rentrons dans le libre courant de notre étude.

Les Molokans ou chrétiens spirituels russes.

I

Pendant longtemps l'Eglise russe est restée un monde fermé aux regards de l'occident. Séparée depuis des siècles des autres communions chrétiennes, protégée par le silence même dont elle s'enveloppait, cette église se dérobait à toute investigation étrangère. De vastes steppes de difficile accès, une frontière surveillée par une police ombrageuse, une langue enfin peu connue au dehors, formaient autour d'elle une barrière matérielle qui rendait plus impénétrable encore celle élevée par les préjugés réciproques et par l'habitude de l'éloignement. Mais aujourd'hui toutes les barrières s'abattent, les distances disparaissent, aucun peuple ne saurait demeurer isolé dans le grand mouvement social qui nous emporte. L'empire des czars lui aussi est entraîné par cette attraction supérieure que les masses humaines exercent les unes sur les autres. Nous commençons à le voir de plus près et partant à le mieux comprendre. Cela est vrai surtout au point de vue religieux.

Diverses publications, la plupart de source russe, mais faites en vue des églises occidentales, ont contribué depuis quelques années à ce résultat. Il est inutile de les rappeler. Le *Chrétien évangélique* les a déjà signalées en grande partie à l'attention de ses lecteurs dans une série d'articles justement remarqués, dus à la plume de M. Jules Chavannes[1]. Un consciencieux travail de M. Fréd. de Rougemont, rédigé pour les conférences de l'Alliance évangélique à Genève et publié dès lors en brochure séparée, les a de même mises à profit en y joignant des renseignements inédits intéressants[2].

Un ouvrage plus récent enfin dans lequel M. le pasteur Boissard nous donne le résultat de patientes recherches, poursuivies pendant un séjour de dix ans en Russie, nous initie à l'histoire ecclésiastique de ce grand pays en joignant à ces savants récits les

[1] Etudes sur l'Eglise grecque ou orientale, par Jules Chavannes. Voir *Chrétien évangélique*, 1859, pag. 321, 345 et 369; — 1860, pag. 585 et 617; — 1862, pag. 441 et 473.

[2] *La Russie orthodoxe et protestante* par Fréd. de Rougemont. Genève et Bâle, 1868.

appréciations d'un investigateur aussi bienveillant que parfaitement instruit[1].

Grâce à ces informations la lumière se fait sur des points naguère obscurs, et les jugements erronés se corrigent peu à peu. Un fait entre autres nous frappe. Si précédemment on était disposé à se figurer l'église orthodoxe comme un tout homogène conservant dans sa constitution quelque chose de l'immobilité de l'Orient, mais offrant aussi en échange l'imposante unité de croyances traditionnelles cimentées par le temps, on sait maintenant que l'édifice est bien moins compacte qu'on ne se l'imaginait. De profonds déchirements se cachent sous le vernis officiel qui s'efforce de les dissimuler. En vain l'Eglise patronée par l'état affecte de se présenter comme embrassant toute la nation; les dissidents lui contestent énergiquement cette prétention, et pour ne point compter dans les cadres administratifs, ils n'en ont pas moins conscience de leur force. Réduits à agir dans l'ombre et plus soigneux de se soustraire aux regards des fonctionnaires publics que de se produire à grand bruit, ils attendent leur heure. Au premier abord, ces divergences confessionnelles disparaissent pour l'étranger dans le fond commun de patriotisme religieux qu'on retrouve chez quiconque est né sur le sol de la sainte Russie; on n'aperçoit que les traits généraux du caractère national plus ou moins fortement réfléchis dans les tendances même opposées de la piété slave, mais sous cette surface uniforme on ne tarde pas à découvrir de graves dissentiments, et les observateurs compétents s'accordent à en constater l'importance.

Un terme général désigne tous ceux qui ont rompu avec le culte légal. Ils forment ce qu'on appelle le *Raskol* ou la dissidence. Cette expression, il est vrai, est très élastique et rapproche des sectes diverses qui n'ont d'autre affinité que leur hostilité à l'église établie. Mais, quelque inconsistant que soit un tel lien, n'est-ce pas un fait considérable que l'existence d'une opposition ecclésiastique dont les fractions réunies comprennent une très forte partie des classes populaires? Les estimations statistiques peuvent laisser une grande incertitude sur le nombre des Raskolniks; et en effet, ne reposant guère que sur des appréciations individuelles, elles s'écartent beaucoup entre elles. Si les unes élèvent ce chiffre à plus de trente millions, les autres le font descendre jusqu'à cinq millions seulement. Il est probable que le chiffre réel doit se chercher entre ces deux extrêmes, mais même en s'en tenant aux évaluations les plus basses, il n'en resterait pas moins que les dissidents russes constituent déjà aujourd'hui une minorité avec laquelle il faudra tôt ou tard compter.

Sans doute, la plupart d'entre eux ne sont que de simples schismatiques qui sous le nom de Vieux croyants retiennent tous les dogmes de l'église mère et se bornent à avoir un clergé indépendant. Leur scission, provoquée, il y a deux siècles, par de pures controverses rituelles, n'aurait peut-être pas une portée bien grande si en se compliquant d'une opposition politique elle n'entretenait une sourde fermentation contre toutes les institutions de l'empire. Le mécontentement social avive l'animosité religieuse. De plus, à côté de ces dissidents orthodoxes, s'en rencontrent d'autres qui protestent non-seulement contre le clergé offi-

[1] *L'Eglise de Russie*, par L. Boissard. Paris 1867, 2 vol.

On peut consulter encore avec fruit sur le même sujet les ouvrages suivants:

Théologie dogmatique orthodoxe par Macaire, évêque de Vinnitza, recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, traduite par un Russe, 3 vol.

Choix de sermons et discours de S. Em. Mgr. Philarète, métropolitain de Moscou, traduit par A. Serpinet. 3 vol.

L'Union chrétienne, feuille religieuse hebdomadaire publiée depuis sept ans à Paris sous la direction de M. l'abbé Guettée, docteur et prêtre de l'église russe.

ciel, mais encore contre toute hiérarchie cléricale et qui se ramifient en diverses sectes ayant chacune ses doctrines particulières. Se recrutant parmi des populations ignorantes et malheureuses, quelques-unes de ces sectes sont tombées dans les aberrations les plus déplorables et se livrent à des pratiques qui témoignent d'un étrange dérèglement d'esprit. Elles ne peuvent inspirer qu'une profonde compassion, et l'on se ferait de singulières illusions en espérant des succès de leur propagande une rénovation de l'église d'Orient.

Nous ne nous étonnons pas que ceux qui rêvent un bouleversement révolutionnaire en Russie signalent avec une certaine attente ces manifestations d'indépendance même malsaines d'un peuple naturellement religieux. Ils croient y voir les gages d'une crise prochaine. Ils estiment que toute insurrection quelle qu'elle soit leur prépare le terrain. Mais leurs intérêts et leurs préoccupations ne sont pas les nôtres, et c'est à un autre point de vue que nous avons à nous placer. Pourtant, on ne peut le nier, c'est un symptôme sérieux qu'une telle effervescence sectaire. Il y a là comme un travail de décomposition qui se fait dans le sein de l'église grecque et qui trahit un malaise secret. On dirait une certaine décrépitude et en même temps un vague besoin de vie nouvelle. Ce qui mérite attention surtout c'est que c'est le peuple qui se remue; ce ne sont pas des docteurs ou des théologiens qui l'appellent à intervenir dans leurs débats; les petits et les ignorants, laissés à leurs seules ressources, se mettent d'eux-mêmes en mouvement et se passent au besoin de conducteurs: de là souvent chez ces pauvres gens des conceptions bizarres ou monstrueuses qui dénotent le manque de culture, le défaut d'équilibre moral, mais en même temps une forte vitalité et plus d'indépendance spirituelle qu'on ne s'y attendrait.

Qu'un tel état de choses préoccupe le gouvernement russe, cela se conçoit. En suite d'une enquête faite par ses ordres, de volumineux rapports adressés au cabinet impérial ont constaté combien les plaies sont inquiétantes. Les résultats de cette enquête devaient naturellement demeurer ignorés du public, mais quelque fermés que soient les cartons ministériels, il ne le sont pas si bien, paraît-il, qu'une main indiscrète n'ait su s'y insinuer et en dépouiller le contenu. Ces documents, publiés à Londres par M. Kelsieff dans le texte original [1], sont d'autant plus importants que leur origine officielle rend leurs informations plus sûres. L'impression qu'ils laissent est celle que nous avons exprimée. La plupart des sectes qui s'agitent en dehors de l'orthodoxie grecque ne contiennent guère aujourd'hui que des ferments délétères; elles ne sauraient avoir qu'une action dissolvante et elles disparaîtront certainement en grande partie à mesure que s'élèvera le niveau intellectuel de la nation. Cependant on peut présumer aussi que l'esprit d'émancipation qui leur a donné naissance leur survivra et arrivera à se faire sentir dans le domaine religieux par des manifestations de meilleur aloi que celles qu'on peut encore constater. Cette conclusion n'est pas une supposition gratuite. Elle se justifie par des faits actuels.

Parmi les différentes classes de dissidents dont l'antagonisme au culte officiel est le plus accentué, il en est une en effet qui occupe une place à part et qu'il serait injuste de confondre avec ces Raskolniks aux tendances essentiellement subversives que nous venons de mentionner: c'est la secte des Molokans. Dédaignés du parti révolutionnaire qui ne voit en eux que des rêveurs plongés dans des spéculations religieuses, ils ont d'autant plus droit à notre intérêt qu'ils se présentent à nous dégagés de tout système politique, et ne veulent être autre chose que des chrétiens. Les gages de fidé-

[1] Kelsieff. *Sbornik pravitelstvennich sviédénié o Raskolnikach.* London 1862.

lité qu'ils ont donnés à leurs convictions, depuis plusieurs générations, à travers toutes les persécutions auxquelles ils ont été en butte de la part du clergé, prouvent qu'ils puisent leur force ailleurs que dans un mécontentement éphémère ou dans une exaltation fébrile. On sent à la modération même de leur langage une foi réfléchie. Ils ne revendiquent qu'une chose, le droit d'obéir à leur conscience, et ils le réclament avec la dignité que donne, sous l'oppression, même aux plus chétifs, la souffrance pour la justice. Cela seul suffirait déjà pour leur concilier notre sympathie, mais ce qui ne les distingue pas moins avantageusement c'est une supériorité intellectuelle et une profondeur de pensée qu'on est surpris de rencontrer chez des hommes illétrés. Nous en trouvons la preuve dans un document remarquable. Il y a trois ans, a paru à Genève une brochure anonyme destinée à réfuter les accusations entretenues par l'ignorance contre les Molokans, en donnant un exposé raisonné de leur croyance[1]. Des renseignements dignes de confiance nous autorisent à y voir l'expression authentique sinon officielle de leur foi religieuse. Cet opuscule est en russe, mais une traduction manuscrite, obligeamment mise à notre disposition, nous permet d'en faire usage, et, si nous en jugeons par notre impression, les emprunts que nous allons lui faire ne seront pas sans intérêt pour quelques-uns au moins des lecteurs du *Chrétien évangélique*. Sans doute, on peut relever dans cette profession de foi bien des propositions d'une hardiesse étrange, plusieurs de ses doctrines alarmeraient parmi nous les âmes pieuses, nous sommes les premiers à en convenir; cependant on y sentira aussi, nous le pensons, un souffle spiritualiste puissant, et mieux encore une saveur morale qui ne se puise qu'aux sources vivantes de l'Evangile. Du reste, comme notre intention est de faire connaître une secte ignorée, importante surtout par la position qu'elle occupe et par les jours qu'elle nous ouvre sur le milieu dans lequel elle a pris naissance, bien plus que de débattre contradictoirement la valeur de ses dogmes, nous nous bornerons à des citations textuelles de l'écrit apologétique que nous venons de mentionner, laissant à chacun le soin de les apprécier. Nous nous efforcerons seulement de choisir ces citations de manière à faire ressortir les points saillants de la doctrine, objet de notre étude, et à en retracer les grandes lignes dans un résumé fidèle.

Mais, avant de nous engager dans ce travail, quelques éclaircissements historiques sont nécessaires. D'où viennent ces Molokans, dont le nom même est à peu près inconnu en dehors de la Russie? Leur origine, assez obscure d'ailleurs, remonte, paraît-il, à la seconde moitié du XVIme siècle et se rattache par des chaînons intermédiaires, un peu ténus il est vrai, au grand mouvement religieux qui avait ébranlé tout l'occident, une ou deux générations auparavant. Les Molokans seraient ainsi antérieurs en date à la principale explosion du Raskol, celle des vieux croyants, qui eut lieu seulement un siècle plus tard, à l'occasion de la révision des livres liturgiques par le patriarche Nikone, en 1655. Cela explique en partie la position bien tranchée qu'ils occupent dans la dissidence. Nous savions déjà d'une manière générale que la commotion causée par la Réforme avait fait sentir ses contre-coups au loin et que le flot soulevé par le souffle de Luther avait, en retombant sur l'Europe centrale, poussé quelques vagues mortes jusque dans les eaux immobiles de l'église gréco-russe, mais nous en avons trouvé la confirmation positive dans la notice placée par M. Kelsieff en tête du recueil de documents officiels dont nous avons parlé plus haut. Nous y voyons qu'en 1552 trois moines prêchaient la réforme à Witebsk en Lithuanie et passaient

[1] *Viéroispoviedanie Douchovniche Christiane*. Geneva, 1865.

des paroles à l'exécution en brisant les images. Cependant la population s'étant ameutée contre eux, ils durent fuir et chercher un asile dans l'intérieur du pays. L'un d'eux, Théodore, mourut à l'âge de 80 ans; le second se mit sous la protection du prince de Sloutsk; quant au troisième, Thomas, il exerça son ministère pendant dix ans encore dans une chapelle russe de Polotsk, jusqu'à ce que, cette ville ayant été prise par Jean-le-Terrible, il fut condamné par le vainqueur à être noyé comme hérétique et comme traître. Leurs partisans, qui entretenaient des relations secrètes avec la Russie du nord, se maintinrent assez longtemps en Lithuanie. Plus tard, dans le siècle suivant, des étrangers protestants exercèrent dans leur patrie d'adoption une action religieuse qui ne fut pas sans importance, entr'autres un nommé Babilas, qui, selon les chroniques du temps, « était de religion luthérienne, avait étudié dans la célèbre université de Paris, était expert en rhétorique, logique et philosophie, et possédait également bien le latin, le grec, l'hébreu et les langues slaves, » et des Russes eux-mêmes leur prêtèrent leur concours. Quelques-uns de ces derniers faisaient de la propagande calviniste à Moscou sous le règne de Pierre-le-Grand, profitant de la faveur dont jouissaient les étrangers, et cela, peut-on croire, non sans succès, puisque le patriarche moscovite, Etienne Jaworsky, crut devoir les combattre publiquement en écrivant contre eux sa « pierre de la foi. »

Il serait difficile de dire jusqu'à quel point ces infiltrations protestantes pénétrèrent dans un terrain, nous devons le reconnaître, peu préparé à les recevoir. C'étaient des germes exotiques qui, apportés dans un sol plus rude, n'étaient guère cultivables qu'en serre-chaude; des fruits mûris sous un autre climat qui ne devaient être goûtés que par des esprits possédant déjà un certain raffinement. Pourtant l'enseignement de la réforme, même dans ce qu'il offrait de spécial au développement des races germaniques, n'affirmait-il pas des vérités trop purement évangéliques pour rester entièrement stériles en quelque lieu qu'elles tombassent, et quelques-unes de ces semences n'auraient elles pas pu lever au sein des populations slaves tout en subissant, en suite de cette nouvelle acclimatation, des transformations plus au moins importantes?

Ce qu'il y a d'incontestable c'est que c'est de l'époque où se passaient en Lithuanie les faits rapportés ci-dessus que les Molokans datent leur existence. Voici en effet ce que raconte leur tradition : Sous le règne du tzar Ivan-le-Terrible (1533-1584), arriva d'Angleterre à la cour de Moscou un médecin, dont le nom est aujourd'hui oublié. Protestant, il était regardé par la foule crédule et ignorante comme un hérétique et un antéchrist; on l'appelait « le Maudit, » et, à son approche, l'homme du peuple fermait en toute hâte les portes de sa maison. Ayant fait connaissance d'un seigneur, propriétaire dans le gouvernement de Tamboff, il avait coutume dans ses visites de s'entretenir avec lui de sujets religieux et en particulier de la Bible, dont la lecture n'était possible alors en Russie qu'au haut clergé. Ce seigneur avait un serviteur de confiance, homme intelligent et avide d'instruction, Mathieu Seminoff, qui prêtait attentivement l'oreille à tout ce que disait l'étranger et le retenait soigneusement dans son cœur. Le serviteur, devançant son maître dans le royaume de Dieu, saisit avec joie la vérité qui se découvrait à son âme. Bientôt il renonça aux pratiques de son église et entr'autres au culte des images; il se procura une bible slave, et, n'écoutant que son zèle, se mit à engager ses proches à adorer Dieu en esprit et en vérité. Son ardeur ne pouvait manquer d'attirer sur lui la persécution. Dénoncé aux autorités, il mourut martyr; il fut condamné à être roué vif. Mais c'était déjà trop tard pour arrêter l'œuvre de ce cou-

rageux confesseur. Son sang ne servit qu'à la féconder par une consécration sainte. Quelques-uns de ceux qu'avait gagnés sa parole, serfs du même seigneur, étant revenus dans le gouvernement de Tamboff, leur lieu de naissance, y répandirent leurs croyances à l'aide d'une Bible, qu'ils avaient apportée avec eux. Cependant, là aussi, malgré leurs précautions, la lourde main du clergé s'appesantit sur eux. Plusieurs eurent à subir le knout et les travaux forcés ; mais leurs disciples continuèrent à faire des prosélytes en secret, en sorte que leur nombre s'accrut toujours, malgré toutes les entraves. Leurs assemblées avaient lieu dans leurs pauvres demeures, simples maisons de bois, construites de poutres superposées, équarries à la hache, comme celles de tous les paysans russes, et sans revêtement lambrissé à l'intérieur, les interstices restant ainsi apparents. A genoux, durant leurs prières, la face ordinairement tournée par recueillement du côté des parois, ils étaient un objet d'étonnement pour ceux qui les voyaient dans cette attitude, gens superstitieux, qui s'imaginèrent qu'ils adoraient les fentes de leurs chambres grossièrement cloisonnées et leur donnèrent le surnom de Stchelniki ou adorateurs des fentes. L'épithète de Molokans ou de buveurs de lait, par laquelle on les désigne plus communément aujourd'hui, était de même à l'origine un terme flétrissant qui leur fut appliqué parce qu'ils ne se soumettaient pas aux abstinences de l'église orthodoxe et enfreignaient le carême en se permettant un aliment interdit. Quant à eux, ils s'appelèrent Douchovnii Christiane ou Chrétiens spirituels.

Du gouvernement de Tamboff ils se répandirent avec le temps dans d'autres provinces encore de l'empire. Traqués par l'autorité, obligés de fuir, emprisonnés, exilés en Sibérie ou dans les contrées transcaucasiennes, ils portèrent leurs doctrines avec eux. Chaque Molokan en effet ne tardait pas à devenir le centre d'une nouvelle congrégation clandestine recrutée par l'ascendant de ses fortes convictions. C'est ainsi que Semen Oukleine groupa autour de sa personne dans le gouvernement de Voronége, dans celui de Saratoff et chez les Kosaques du Don un grand nombre de disciples qui prirent de lui le nom de Semenovtsi. C'est ainsi encore que Esaïe Kriloff exerça une action semblable sur la ligne du Caucase et au delà du Volga, Pierre Dementieff dans les gouvernements de Nijni Novgorod et de Wladimir, Moïse Dalmatoff dans celui de Kasan. On voit par ce simple exposé combien cette propagande laïque et toute populaire était active. La condition sociale de ces prédicateurs spontanément missionnaires leur facilitait l'accès des classes les plus humbles avec lesquelles ils se trouvaient journellement en contact. Hommes du peuple, comme ceux auquels ils s'adressaient, ils leur parlaient leur langage ; ayant les mêmes habitudes d'esprit et les mêmes intérêts, ils n'avaient pas besoin pour se mettre à leur portée de paraître user d'une indulgente condescendance ; ils ne leur inspiraient ni défiance, ni contrainte, et pourtant en même temps ils leur commandaient un respect religieux par la pureté de leur vie. Cela, je pense, nous explique leur succès et la persistance de leur prosélytisme, tandis que d'autres influences plus évangéliques, mais plus aristocratiques aussi, ne parvinrent pas à descendre dans les masses et demeurèrent sans fruits apparents.

Aujourd'hui, les Molokans se trouvent épars dans les provinces centrales de la Grande-Russie et en particulier sur les rives du Volga. Des évaluations un peu précises de leur importance numérique nous font défaut ; nous savons seulement qu'ils se comptent par milliers. Tous les efforts pour arrêter leur propagande sont demeurés inutiles. Les moyens violents n'ont cependant pas été épargnés. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait pour ren-

contrer des témoins de leurs épreuves qu'à visiter en particulier les prisons de Moscou. Il suffisait d'un premier regard pour les reconnaître, ennoblis par leurs souffrances, dignes et calmes au milieu des autres détenus, ayant conscience de leur bon droit et embarrassant souvent par leur vivante piété les aumôniers chargés de les convertir. Depuis l'avénement au trône d'Alexandre II, ces actes de rigueur ont pris fin, et la liberté de conscience accordée par ce souverain aux dissidents de son empire n'honorera pas moins son règne que les décrets civilisateurs par lesquels il a assuré l'émancipation des serfs attachés à la glèbe. Le vif sentiment de gratitude envers le tzar, exprimé par ces humbles persécutés à l'occasion des franchises religieuses dont ils jouissent maintenant, nous donne la mesure des souffrances par lesquelles ils les ont achetées. « Alexandre II, lisons-nous dans l'écrit qui nous guide, nous apparaît comme un souverain inspiré d'en haut, envoyé de Dieu pour bander nos plaies. Avec son règne une ère nouvelle a commencé pour nous comme pour toute la Russie. Les paysans sont affranchis d'une servitude inique, contraire à la volonté de Dieu, qui a créé les hommes à sa ressemblance, égaux et frères ; nos mariages sont validés, nos femmes et nos enfants reconnus légitimes ; depuis 1858 nous sommes protégés par un règlement contre l'immixtion des prêtres dans notre culte ; enfin, en vertu d'une circulaire datant de 1861, toutes les écoles publiques sont ouvertes à nos enfants. Pour tout cela nous élevons nos actions de grâces au Roi des rois et nous le prions d'incliner le tzar à poursuivre la réalisation de ses pensées bienfaisantes. »

Que les Molokans soient encore néanmoins exposés à bien des vexations de la part d'autorités locales, peu empressées à entrer dans les vues libérales de l'empereur, cela se comprend aisément : on ne passe pas en un jour au régime de la tolérance, et il ne suffit pas d'un décret pour la faire entrer dans les mœurs. D'injustes inculpations pèsent d'ailleurs sur ces hommes inoffensifs ; habilement exploitées par le clergé, elles les tiennent en suspicion auprès de fonctionnaires prévenus. « On nous accuse, s'écrie leur défenseur, d'être des ennemis de l'Etat, de soustraire les criminels à l'action des lois, d'user de faux passeports et de fabriquer de la fausse monnaie. Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait parmi nous ni fourbes, ni gens de mauvaise foi ; — il s'en trouve malheureusement partout, — mais nous n'avons garde de les justifier. Il est absurde de supposer que de coupables falsifications puissent faire partie d'un enseignement qui ne veut d'autre base que la parole de celui qui a condamné toute fausseté et tout mensonge. Quant à l'imputation de dérober aux autorités ceux qu'elles poursuivent, si, dans les temps de persécution, nous avons souvent caché et dirigé sur des lieux sûrs nos frères menacés, il ne s'en suit pas que nous protégions des malfaiteurs. Obéir aux autorités et les respecter est un des préceptes de notre foi, car nous nous souvenons de la recommandation de l'apôtre : soyez soumis à tout établissement humain, à cause du Seigneur, mais en matière de foi nous ne reconnaissons de maître que Dieu seul. »

Ces déclarations du reste sont superflues Tous ceux qui se sont trouvés en rapport avec les Molokans et qui les ont vus de près, sans parti pris, rendent témoignage à leurs bonnes mœurs. Le sérieux de leurs croyances se reflète dans leur vie et, comme partout, exerce une heureuse influence même sur leur condition sociale. Leurs villages se distinguent par un aspect d'aisance qui accuse une certaine prospérité. Appartenant tous à la classe des paysans, ils exercent de préférence diverses industries ou s'adonnent à de petits négoces. Probes, honnêtes, ils jouissent de l'estime de leurs voisins, qui reconnaissent

leur supériorité morale. Haxthausen ajoute, il est vrai, dans son ouvrage sur la Russie [1], qu'on leur reproche d'être dissimulés; mais cela s'explique aisément quand on tient compte des souffrances qu'ils ont endurées. Rendus défiants par la persécution, ils se tiennent sur leurs gardes et ne s'ouvrent qu'avec prudence sur leurs croyances devant ceux dont ils ne sont pas sûrs. Forcés de rechercher le mystère, on leur en a fait un crime. C'est le seul dont on puisse les charger. Ils sont amis de l'ordre et de la paix, doux de caractère, d'une sobriété remarquée; ils ne s'enivrent jamais, ce qui n'est pas un mince éloge dans un pays où l'eau-de-vie est le plus grand obstacle au relèvement des classes laborieuses. Leur indépendance d'esprit a lieu de surprendre quand on songe à leur manque de culture. La plupart d'entr'eux ne savent ni lire, ni écrire, mais, comme tous les paysans aujourd'hui dans l'empire russe, ils se montrent avides d'instruction. Du reste ils connaissent parfaitement la Bible, dont ils se nourrissent dans leurs cultes. Les colporteurs de livres saints en font foi et ne peuvent assez se louer de l'accueil qu'ils reçoivent de leur part. Nous pourrions le prouver par des récits touchants, mais nous avons hâte, après ces considérations préliminaires déjà longues, d'arriver enfin à l'objet principal de cette étude, en laissant les Molokans eux-mêmes nous exposer leur doctrine.

FRANÇOIS DUMUR.

(La suite au prochain numéro.)

[1] *Etudes sur la situation intérieure, la vie nationale et les institutions rurales de la Russie*, par le baron A. de Haxthausen. *Hanovre*, 1847.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Synode de l'Eglise libre du canton de Vaud.

La vingt-quatrième session du Synode de l'Eglise libre vaudoise qui s'est tenue à Lausanne, du 17 au 21 mai écoulé, sous la présidence de M. Deramern, a fourni à cette Eglise une nouvelle occasion de juger de sa marche, de reconnaître ses lacunes comme aussi les bénédictions dont elle a été l'objet. Voici, d'après les rapports des commissions administratives, quelle est sa situation actuelle.

Pendant les deux années qui viennent de s'écouler, les vides amenés, soit par la mort, soit par des départs, ont été comblés, et une augmentation de vingt-quatre membres s'est produite. La liste des pasteurs et ministres de l'église a perdu les deux noms vénérés de MM. Germond, père, et Scholl; elle en a gagné deux, ceux de MM. Tophel et Charles Monastier, l'un pasteur à l'Oratoire d'Yverdon, l'autre évangéliste à Bulle. Six anciens ont été retirés de ce monde. En 1867 et 1868, 239 baptêmes ont été célébrés, 84 mariages bénis; durant l'hiver dernier, 497 catéchumènes ont reçu l'instruction religieuse de nos pasteurs, et les écoles du dimanche, dirigées par des membres de l'Eglise, s'élèvent à 123.

Nos cinq écoles primaires ont réuni, cette année, 225 élèves, dont les parents appartiennent dans une très forte proportion à l'église nationale. La faculté de théologie comptait, à la rentrée d'octobre, 65 étudiants inscrits, dont 15 ont achevé le cycle des cours sans avoir fait tous leurs examens, ou leurs dernières épreuves pour la licence. Sur ce nombre, 36 sont Vaudois, 5 Neuchâtelois, 16 Français, 6 Espagnols, 1 Canadien et 1 Syrien. Depuis le Synode de 1868, 7 élèves ont obtenu leur diplôme de licencié en théologie.

Le nombre des stations d'évangélisation n'a pas varié; quelques-unes sont en voie d'accroissement et s'affermissent. Les semailles se continuent; des fruits apparaissent de temps à autre, çà et là. Il en est, sûrement, qui germent et se montreront plus tard; d'autres ne seront connus qu'au jour où la lumière se fera sur toutes choses.

Les finances de l'église sont dans un état prospère, grâce à un legs généreux de M[me] Eynard, car l'exercice de 1868 accuse une légère diminution sur celui de 1867, quant

aux contributions des églises. Cette diminution doit être attribuée, non à un ralentissement de zèle et de dévouement, mais au fait que plusieurs membres et amis généreux de l'église sont morts ou ont changé de domicile. Le synode s'est hâté de donner une destination au boni qui existe actuellement dans la caisse de l'église en élevant de 1800 à 2000 francs le traitement des pasteurs, dès 1870. De cette manière, les églises ne seront pas tentées de diminuer leurs contributions; elles se sentiront poussées, au contraire, à les augmenter et, par là même, à développer en elles l'esprit de sacrifice qui est tout ensemble le fruit de la foi et un moyen de la faire croître.

Mentionnons ici un fait réjouissant. Une cinquième édition de notre recueil de Psaumes et cantiques est sous presse. La précédente édition, tirée à 10000 exemplaires, s'est épuisée dans l'espace de moins de cinq ans. Evidemment, ce recueil remplit son but et il est apprécié. Il est en usage dans les églises françaises de Beyrouth, Milan, Naples, Gênes, Menton, Nice, Bâle et Zurich; il va être introduit dans celle de Londres.

Que conclure de ces données, relativement à la vie de l'église et à sa marche dans son ensemble? Dieu continue visiblement à faire reposer sur elle sa bénédiction; il n'a pas cessé de lui *préparer de bonnes œuvres pour qu'elle y marchât.* Mais sa force expansive, son activité et ses progrès, dans l'amour, ne sont certainement pas ce qu'ils pourraient et devraient être. Le rapport de la Commission synodale l'a rappelé, et chacun l'a senti. Notre église a besoin de lutter contre le sommeil et la tiédeur. Aussi, le mot d'ordre de notre dernier synode revient-il à ceci: *Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez hommes, fortifiez-vous.* (1 Cor. XVI, 13.) Il aura été porté dans nos troupeaux; plaise à Dieu qu'il y trouve un puissant écho!

Au reste, si cet appel résulte des bénédictions et des lacunes qui ont été signalées, il ressort également de quelques faits qui se sont produits dans le cours du Synode et dont il nous reste à parler.

Mentionnons en premier lieu la lettre de deux élèves de notre faculté, Paul Berthoud et Ernest Creux, qui demandent à être envoyés directement par notre église dans le champ des missions. Plus d'une fois la question d'une mission, entreprise par l'église libre, s'était posée. La lettre de nos jeunes frères est venue sans doute en hâter la solution. Ne fallait-il pas, en effet, la considérer comme un signe donné d'en haut à l'église pour qu'elle entrât dans une voie nouvelle? La discussion qui a eu lieu a montré que c'était bien là la pensée de la grande majorité des membres du Synode. Cependant cette question en renferme un grand nombre qu'il importe d'étudier avec soin, et elle soulève plus d'une difficulté. Aussi a-t-elle été renvoyée à l'examen d'une commission de sept membres, qui rapportera au Synode extraordinaire, décidé pour l'automne prochain. D'ici là de nombreuses prières ne manqueront pas de s'élever vers le maître de la moisson, dans toutes nos églises, pour cet objet si grave et si important.

Un autre fait a produit une excellente impression sur l'assemblée et lui a apporté de nouveaux motifs d'encouragements. La Commission synodale avait eu l'heureuse pensée d'inviter personnellement plusieurs pasteurs et professeurs d'églises nationales, connus par leur attachement aux doctrines évangéliques et par la part qu'ils ont prise à les défendre. MM. Godet, Robert-Tissot, Barde et Küpfer, qui avaient répondu par leur présence à cette invitation, ont parlé tour à tour des résultats de la lutte qui s'est engagée aujourd'hui avec une vivacité particulière entre les chrétiens évangéliques et les libres penseurs, dans les cantons de Neuchâtel, de Genève et de Berne. Si les efforts du libéralisme ont fait du mal, ils ont fait beaucoup de bien aussi; d'abord en réveillant l'attention des masses sur les choses religieuses, ensuite en dessinant d'une manière précise les situations, puis en rapprochant les chrétiens de dénominations différentes (le synode en avait une preuve vivante sous les yeux). Ils ont aussi posé, d'une façon toute particulière la question de la séparation de l'Etat et de l'Eglise. Ç'a été un beau moment que celui où le Synode, après avoir entendu, un jour, MM. Barde et Robert, s'est associé à la prière de l'un de ses membres et a entonné d'un même

cœur: *C'est un rempart que notre Dieu, etc.*

La voix des églises indépendantes s'est aussi fait entendre. MM. Fisch, de l'Union des Eglises libres en France; Ruffet de l'Eglise indépendante de Genève; Monnerat et Kleinhans, délégués des Eglises libres de Neuchâtel et de Berne, ont donné d'intéressants détails sur la marche des troupeaux qu'ils représentaient et sur leur situation au sein du mouvement actuel. — Leurs salutations fraternelles avaient, cette année, un prix tout particulier: il fait bon se sentir en communion avec ses frères dans les temps d'orage. Les discours de tous les délégués ont certainement fortifié la conviction que les églises qui ont voulu être indépendantes de l'Etat n'ont pas fait fausse route.

Enfin Dieu préparait à notre Synode un avertissement des plus solennels. Au moment où M. le Dr Huc-Mazelet, de Morges, lisait le rapport de la Commission des études, il a été frappé soudain et a expiré au bout de quelques instants. Il laisse un grand vide dans l'Eglise, en général, et dans le troupeau de Morges, en particulier. Artiste, philosophe, érudit, praticien distingué, intelligence ouverte à tout, d'un cœur excellent, d'un commerce facile et agréable, notre frère M. Mazelet était un de ces hommes que l'on remplace difficilement. — Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien souvent la Commission des études a été éprouvée dès son origine, en perdant successivement les André Gindroz, les Berger, les Jean Panchaud, les Solomiac, les Troyon, les L. Bridel, dans la pleine maturité de leurs beaux dons. C'est là sans doute une écharde que Dieu entretient dans le corps de l'Eglise, pour l'empêcher de se glorifier dans les hommes et afin de lui apprendre à mettre en pratique et sous toutes ses faces, le principe de l'entière dépendance de Christ, seul chef de l'Eglise.

Le Synode s'est ouvert par une prédication de M. Colomb, ancien pasteur, sur Jean XXI, 15-17. Mettant la question: *m'aimes-tu?* en regard de l'ordre: *pais mes brebis,* adressé par trois fois à l'apôtre Pierre, notre vénérable frère s'est attaché à montrer que, pour paître fidèlement les brebis du Seigneur, il faut que notre conscience nous rende le témoignage que nous aimons Jésus: Parole à propos, assurément, et pour les pasteurs et pour tout témoin de Jésus-Christ, dans la situation actuelle de l'Eglise.

Le Synode a renvoyé à l'étude de la Commission synodale, la question d'un ministère itinérant à créer pour nos églises, et à une commission spéciale une motion tendant à examiner s'il ne conviendrait pas de fixer un âge de retraite pour les pasteurs et les évangélistes. Il a en outre décidé qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, à fonder une école normale pour préparer des instituteurs libres.

Le mardi soir, un nombreux auditoire était réuni dans la chapelle de Martheray, pour entendre la belle conférence de M. Godet, sur *la divinité de Jésus-Christ.* Le culte de cène du jeudi soir, présidé par M. Naef, a été sérieux et recueilli; c'était bien le culte d'une famille en deuil, s'humiliant devant la croix en y cherchant la vie et la paix.

J. F.

Lausanne, 17 juin 1869.

Hier au soir, à huit heures, une assemblée nombreuse était réunie dans la chapelle des Terreaux pour y entendre M. Antonio Carrasco qui, depuis le mois de novembre dernier, s'efforce de faire connaître l'Evangile en Espagne et à Madrid en particulier. Une longue prison, puis une sentence d'exil de plusieurs années, dont il sut profiter pour faire à Genève, avec distinction, de solides études de théologie, l'activité qu'il vient de déployer dans sa patrie, sa récente consécration au saint ministère; enfin, l'intérêt profond qu'excite partout la situation religieuse de la péninsule ibérique; toutes ces circonstances expliquent l'affluence considérable et l'attention soutenue des auditeurs du jeune ministre espagnol.

Dans une revue rapide, pleine de vie et de détails intéressants, nous l'avons entendu, avec une joie aussi pure que profonde, nous parler de ce petit troupeau de Madrid qui ne comptait d'abord que treize personnes et qui maintenant s'élève jusqu'à mille; de cette cène du Seigneur solennellement célébrée, de cette pauvre femme

pleurant sur ses péchés, de ce capitaine refusant de commander un détachement le jour de la Fête-Dieu, afin de n'avoir pas à s'agenouiller, contre sa conscience, devant la procession du saint sacrement. Puis, nous associant aux sentiments de reconnaissance de l'orateur, nous avons admiré avec lui l'activité prodigieuse avec laquelle la Société biblique britannique et étrangère a répandu la Parole de Dieu dans sa totalité ou en parties détachées, par centaines de milliers d'exemplaires, et vu d'avance, en bénissant Dieu, le désert fleurir sous l'influence de cette rosée d'en haut.

A Valladolid, notre ami a eu le privilége de défendre, dans « *le temple de la liberté,* » jadis temple des Jésuites, la liberté la plus précieuse, celle de la conscience, devant un auditoire de plus de deux mille personnes. Mais, très bref sur tout ce qui concerne son activité personnelle, il s'est principalement attaché à faire ressortir l'aspiration générale de son pays vers une rénovation religieuse ; il a insisté sur les protestations énergiques qui se sont élevées au sein des Cortès contre l'oppression des consciences, mentionnant ce fait significatif entre tous, de huit cents télégrammes, de cinq mille lettres de félicitation envoyées à M. Castellar, et du droit de bourgeoisie qui lui a été concédé par cent villes, comme hommage de leur reconnaissance pour son discours sur la liberté des cultes.

M. Carrasco nous a conduits tour à tour à Cordoue, à Séville, à Malaga, à Barcelonne et à Burgos. Dans chacune de ces villes, une œuvre chrétienne est commencée, quelques ouvriers s'y emploient avec ardeur, et bien des cœurs répondent à leur zèle. Mais le cri parti de tant d'autres lieux privés de la connaissance de l'Evangile, ce cri que le Macédonien fit autrefois entendre aux oreilles de Paul dans une vision nocturne : « Passe en Macédoine, et viens nous secourir, » demeurerait-il sans réponse ? Non, nous avons la certitude qu'il y sera répondu partout où il s'est fait entendre. Telle est notre confiance en celui qui a dit : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés, » en celui qui, de ses ennemis même les plus décidés, peut faire ses serviteurs les plus actifs et les plus dévoués.

Prions, comme nous l'a répété notre frère, prions beaucoup celui qui seul peut les bénir. Ces prières, la continuation d'efforts qui constituent un de nos plus excellents priviléges, un redoublement de zèle et d'activité pour l'Espagne, tel sera, nous le demandons à Dieu, le résultat de cette soirée, qui a créé pour les uns et fortifié pour les autres un lien personnel d'affection chrétienne pour notre frère Carrasco, et qui nous a si vivement rappelé la lumière d'en haut se levant sur le peuple naguère assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

C. COTTIER.

Genève.

Juin 1869.

La crise religieuse par laquelle passe l'Eglise nationale gagne chaque jour en intensité et en profondeur. Toute autre préoccupation a disparu. Ni les séances de notre Grand Conseil actuellement réuni, ni les affiches de l'Internationale, ni les rixes fréquentes qui sont la conséquence de la grève persistante des typographes ne sont capables de détourner de la question religieuse l'attention de toutes les classes de la population. Partout, dans les cafés, dans les cercles, dans les rues, on parle de religion. Deux éditions du discours « Entrez » de M. Cougnard ont été enlevées en peu de jours ; une troisième, à bon marché, vient d'être mise en vente. Aucune protestation officielle des corps ecclésiastiques n'a paru jusqu'ici. Le désarroi, dit-on, règne dans le Consistoire aussi bien que dans la vénérable Compagnie. Nous avons eu néanmoins deux remarquables discours-manifestes, prononcés par deux des pasteurs les plus distingués du parti évangélique, MM. Barde et Coulin devant un public considérable. L'affirmation franche, courageuse s'est fait entendre dans les chaires même d'où était partie la négation. L'un et l'autre de ces discours ont paru, celui de M. Coulin sous le titre : *Ceux qui ont cru ;* — celui de M. Barde sous le titre : *Où faut-il entrer et comment ?*

Tandis que M. Coulin s'attache à la définition la plus élémentaire de l'Eglise *la multitude de ceux qui ont cru* (Act. IV, 32.), M. Barde se plaçant en face de M. le

professeur Cougnard, a pris le même texte que lui : « Presse-les d'entrer, » pour en donner une interprétation plus conforme à l'esprit général de la parabole auquel ces mots appartiennent.

M. le professeur Cougnard n'a point voulu demeurer sans mot dire sous le coup de ces deux discours. Il a tenu aussi à répondre à la nuée grossissante de brochures que son appel a suscitées. Il l'a fait dans une prédication encore inédite, prononcée à Saint-Gervais le 6 juin. Nul ne l'accusera désormais de voiler sa pensée. Avec une sorte de franchise brutale, il a nettement articulé sa doctrine, qui n'est autre chose que la religion naturelle ou la profession de foi du vicaire savoyard. Il se réjouit de la lutte engagée, elle mettra en pleine lumière la religion du Maître, du charpentier de Nazareth, religion qui n'est autre que *celle du bien*.

« Si l'on nous demande une définition du christianisme, nous dirons : c'est la religion du bien, la religion, non le code ; car la loi du bien se rattache au Dieu de l'univers par la voix de la conscience, impératif catégorique qui émane de Dieu. Le chrétien, c'est celui qui pratique le bien. Est sauvé, est converti quiconque veut d'une volonté ferme et énergique renoncer au mal pour faire le bien. » Si l'on objecte à l'orateur la difficulté de la tâche, l'impossibilité pour l'homme réduit à ses propres forces de faire et de vouloir toujours le bien, il répond que « le Dieu de Jésus, notre Père, est un Dieu de pardon et de miséricorde, qui sait de quoi nous sommes faits. De même que le repentir *couvre* toutes les fautes passées, la volonté du relèvement couvrira à son tour les fautes accidentelles et inévitables. »

Ajoutons cependant, pour bien rendre l'esprit de ce discours, qu'il était animé d'un souffle moral très élevé, et que peu de prédications plus que celle-là nous ont fait sentir la nécessité absolue d'un Sauveur.

Une pétition adressée au Consistoire et lue à ce corps dans sa séance du 1[er] juin demande que la liturgie de l'église de Genève soit mise en accord avec les aspirations nouvelles qui se font jour dans son sein, par la suppression de la lecture du *Symbole des apôtres*. Les pétitionnaires se fondent sur ce que le *Credo* ne représente ni la foi de leurs pasteurs, ni celle du peuple protestant de Genève ; que nul ne pourrait le signer en le prenant dans son sens réel et historique. Ce qui les choque surtout, c'est la descente de Jésus aux enfers, la résurrection de la chair et la communion des saints. Ils demandent donc, non pas tant pour leurs pasteurs, qui ne sont que les organes du Consistoire, mais pour eux-mêmes, mais pour la dignité et la sincérité du culte, que l'on efface de la liturgie ce legs du catholicisme, et cette fâcheuse trace du régime des confessions de foi.

Le Consistoire, après une discussion préalable, a renvoyé l'examen de cette pétition à sa commission du culte. La question lui reviendra pleine et entière, avec un préavis de cette commission. Dans une brochure intitulée : *Plus de Credo*, M. le pasteur Gaberel examine la pétition soumise au Consistoire et conclut qu'on veut abolir le Symbole, non point à cause des articles énumérés, mais parce qu'il contient ces mots : *Jésus est ressuscité le troisième jour.* « On veut un Jésus mort, sans doute, sur la croix, enseveli comme un homme ordinaire, mais rien de plus ! Point de résurrection. Point de pouvoir céleste, ni d'influence sur le sort de l'homme par ce Jésus dont la poussière corporelle se trouve quelque part sous les ruines de Golgotha ! Voilà le véritable but du parti libéral ! » Nous craignons fort que M. Gaberel n'ait raison.

Si nous mentionnons encore la conférence de M. Martin-Paschoud à l'occasion du manifeste du christianisme libéral, conférence dans laquelle il ne s'est séparé de M. Buisson que sur l'admission dans la nouvelle église des matérialistes et des athées, nous aurons consigné, je crois, tous les faits importants de ces dernières semaines concernant l'Eglise nationale.

M. le curé de Genève a prononcé à Notre-Dame une série de discours sur le concile qui doit se tenir prochainement à Rome. Il ne pouvait manquer une occasion si belle de mettre en saillie les divisions de l'Eglise protestante, et d'insister sur l'opportunité pour les réformés de répondre d'une manière affirmative à l'invitation que leur adresse « le vieillard du Vatican » de rentrer dans le giron de l'Eglise romaine. Le catholicisme seul est en possession de la

vérité, seul il a gardé Jésus-Christ. — Le protestantisme a abandonné Jésus-Christ pour les aberrations du libre examen. La crise qu'il subit aujourd'hui en fait foi. — Tels sont les deux arguments dont il s'est servi pour appuyer sa conclusion : Si vous voulez retrouver Jésus-Christ et la vérité, rentrez dans l'Eglise. — M. Mermillod s'est aussi attaché à combattre les préjugés qui pouvaient arrêter les protestants sur la voie du retour à l'unité. C'est à tort qu'on a accusé le catholicisme de proclamer l'adoration de la Vierge et des saints, à tort qu'on l'accuse de battre monnaie avec les indulgences et les terreurs du purgatoire ; à tort qu'on l'accuse de faire payer les messes et les enterrements; à tort qu'on reproche au catholicisme genevois d'avoir fait cause commune avec le radicalisme ; à tort enfin qu'on affirme que les prêtres paient *les laitières pour qu'elles assistent le dimanche matin au prône.* (Sic.) — Il est vrai que dans son discours, qui a duré une heure et demie, M. Mermillod n'a pas parlé une seule fois de la Vierge, n'a pas même, à la fin de son discours, prononcé l'*Ave Maria* traditionnel, qu'il a beaucoup parlé de Jésus-Christ, beaucoup de son attachement pour les libertés modernes, mais.... dans quel but ? C'est une question que je pose et que je ne résous pas. — Certainement les circonstances sont graves. Les déchirements du protestantisme nuisent singulièrement à sa cause auprès des âmes superficielles ; mais plus que jamais il faut savoir distinguer entre le protestantisme qui nie et celui qui affirme, entre la libre pensée qui s'abrite sous le drapeau de l'Eglise et la foi humble, ferme, vivante, qui embrasse, qui saisit Jésus-Christ. Puissent les chrétiens évangéliques de tous les pays, ceux de Genève en particulier, être fidèles et se séparer de plus en plus des éléments de mort qui les entourent pour s'attacher uniquement à Celui qui est la vie, parce qu'il est la vérité. Puissent-ils s'unir les uns aux autres pour la défense de la foi qui leur est commune. A cet égard nous ne saurions trop recommander la lecture de « l'Appel aux évangéliques de Genève, par M. le professeur Pronier. « *Qu'ils soient un, ô Père, comme nous sommes un.* »

LOUIS RUFFET.

Italie.

Florence, 5 juin 1869.

Contrairement à l'espoir que nous avions exprimé (janvier 1866) de donner au *Chrétien évangélique* des communications plus fréquentes sur la mission italienne, nous avons dû, vu nos circonstances personnelles, garder le silence pendant plus de trois ans, et laisser cette tâche intéressante à une meilleure plume que la nôtre. Nous croyons pouvoir reprendre la parole, après le Synode qui vient d'avoir lieu à la Tour, du 18 au 21 mai.

L'évangélisation doit aboutir à une église évangélique; quand et comment doit-elle y aboutir? En théorie, cette question peut se résoudre assez facilement ; dans la réalité, il n'en est pas de même. Nous estimerons cependant n'avoir pas souffert en vain, si la décision prise à l'égard de la congrégation de Florence dans notre dernier Synode est un acheminement à la solution de ce grave problème. Avant de vous mettre sous les yeux cette importante décision, il convient d'exposer l'état de l'évangélisation en général, et ce qui s'était déjà fait de divers côtés pour la formation d'églises italiennes. Accordons-nous aussi le plaisir de dire, à la gloire de l'Evangile, que si l'Italie a beaucoup et longuement souffert de la part des nations étrangères, elle a reçu encore plus de bienfaits des chrétiens étrangers. Ce n'est pas seulement par des contributions pécuniaires que cette charité s'est démontrée, mais par la sympathie et l'extrême indulgence avec laquelle ces chrétiens ont soutenu chacun leur œuvre particulière.

Les méthodistes ont d'abord paru tendre à une action commune, et ne vouloir pas établir à part leur propre dénomination. Mais ensuite, pressés par le besoin de donner de la consistance à leur œuvre, ils se sont fait une douce violence, et ont arboré leur drapeau particulier, autour duquel se réunissent dans le nord de l'Italie six ou sept églises et à peu près autant dans le midi, sous le nom d'Eglise méthodiste évangélique italienne. « Nous savons, dit le *Corriere Evangelico*, leur journal dans l'Italie septentrionale, qu'il y a, même parmi les ouvriers qui ont le plus mérité de l'œuvre

évangélique en Italie, des hommes qui caressent l'idée de voir s'établir dans leur patrie une seule église (Chiesa Evangelica Italiana), dans laquelle devraient disparaître les diverses dénominations qui divisent la communion évangélique en d'autres pays. Belle et attrayante pensée assurément; mais à notre avis (que nos amis nous pardonnent) c'est une utopie qu'il est impossible de réaliser....... Or si parmi les ouvriers ou les églises de l'évangélisme italien, il y en a qui trouvent dans les doctrines méthodistes l'expression des vérités chrétiennes la plus conforme à leurs croyances, et dans le système méthodiste l'organisation qui leur paraît la plus adaptée aux besoins de l'œuvre, certainement nul ne dira qu'il font mal de s'unir à la communauté qui est si bien en harmonie avec leurs convictions. C'est là ce qu'ont fait ceux qui veulent désormais être connus sous le titre d'Eglise méthodiste Evangélique Italienne. » — Le cercle des églises méthodistes du midi est composé de celles de Naples, de Caserta, de Salerne et de Cosenza. Leur journal, l'*Aurora*, avec une allure plutôt anglaise qu'italienne, publie dans chaque numéro l'horaire de toutes les réunions dans chacune de ces villes.

Nous savons un peu ce que sont les congrégations italiennes: elles ne sont en réalité ni méthodistes, ni vaudoises, ni vraiment plymoutistes: elles sont antipapistes, anticléricales, attachées à l'Evangile comme on l'était précédemment à l'Eglise: ce sont leurs ministres ou les principaux d'entre les frères qui les rattachent à ceux de qui ils ont reçu ou l'Evangile ou les moyens d'évangéliser. Quoi qu'il en soit, voilà déjà un certain nombre de congrégations italiennes qui ont trouvé dans les méthodistes un appui qui ne leur manquera pas, pourvu qu'elles ne se manquent pas à elles-mêmes.

L'Eglise « chrétienne libre » existait avant l'Eglise méthodiste, sans autre profession de foi que la Bible, mais avec certaines vues communes, au nom desquelles on repousse le protestantisme aussi bien que le catholicisme, et l'on écarte toute alliance et rapprochement avec d'autres églises. De là, le nom que ces frères ont pris, mais qui pourra difficilement supplanter celui de Plymouthistes qu'on leur donne peut-être un peu malicieusement. Nous nous plaisons à reconnaître parmi eux de vrais chrétiens, en particulier bon nombre de ceux qui les premiers reçurent l'Evangile: nous voyons avec joie chez quelques-uns l'étude assidue de la Bible, et une certaine cohésion au moins négative, provenant d'une forte opposition à tous les systèmes. On se félicitait, il y a quelques années de posséder une abondance de ministres sans caractère officiel; mais nous constatons aussi que cette abondance a bien diminué, et que là où elle se trouve elle devient une cause de tiraillements et de souffrances. Ces églises se sont imposées telles quelles à qui veut les protéger et faciliter leur existence et leur œuvre; et elles ont trouvé dans les comités de Genève et de Nice d'abord, puis dans un comité anglais qui a succédé à ces derniers, des chrétiens assez désintéressés pour leur fournir les moyens de se constituer avec des vues et des formes assez différentes de celles des églises auxquelles les divers membres de ces comités appartenaient. Leur journal, le *Risveglio* de Gênes, laisse du reste entrevoir déjà beaucoup plus de largeur, et le besoin de meilleurs rapports avec les autres églises.

L'œuvre des Américains n'a peut-être pas peu contribué à fondre cette glace. Le Comité américain fait pour d'autres églises qui veulent aussi être appelées « l'Eglise libre, » ce que les susdits comités ont fait pour celles qui ne veulent pas être appelées plymouthistes. Or de l'une à l'autre de ces églises il n'y a guère que des nuances, ou des différences d'humeur, ou quelque diversité dans le caractère des principaux frères ou des conducteurs. Le Comité américain paraît n'accorder son appui qu'aux églises qui sont dépourvues d'autre soutien, à celles qui s'écartent également de la branche exclusive de l'Eglise libre et de l'Eglise vaudoise. Il y en a de telles en Piémont, en Vénétie, en Toscane et dans le Midi. A Milan, il y a une espèce d'école théologique, où se préparent des évangélistes à l'usage de toutes les églises libres, de la chrétienne comme des autres. A Florence, les Américains se bornent à soutenir les écoles et l'orphelinat de M. Ferretti,

qui ne leur coûteront guère moins de quinze mille francs par an.

Nous pourrions ajouter que les anglicans ont aussi tenté divers essais de réforme épiscopale et liturgique, et que les Irwingiens ont aussi leur mission, qu'à Florence ils ont pasteur, ange et je ne sais quoi encore.

Ainsi il y en a pour tous les goûts, ou pour mieux dire, pour toutes les croyances: il n'en est aucune qui n'ait trouvé ses protecteurs.

Il ne nous appartient pas de juger si tous ces comités étrangers n'auraient pu agir d'une manière plus avantageuse pour avancer le règne de Dieu en Italie. Nous avons plutôt cherché à voir le bon côté de ce grand concours de moyens, et à en retirer quelque enseignement.

Nous en venons à l'œuvre de l'Eglise vaudoise. Une prévention défavorable à son égard devait résulter de ce que les comités étrangers favorisent l'autonomie de toutes les églises italiennes et leur caractère essentiellement laïque. Notre commission d'évangélisation, à la vérité. laisse aux ministres une grande liberté d'action; mais loin de procurer au plus tôt aux congrégations leur autonomie, elle a trouvé plus prudent de l'éviter le plus possible; de sorte que tandis qu'il y a une église méthodiste, une église chrétienne libre, il n'a pas d'Eglise vaudoise italienne, mais de simples *stations* de la Commission vaudoise. Là où nous sommes seuls, le mal n'est pas grand, il est à peine sensible; mais quand à côté de notre station il y a une ou deux de ces églises, leurs adhérents font croire aux nôtres qu'eux sont libres et que nous ne le sommes pas; et il n'en faut pas davantage pour rendre la situation critique.

C'est ce qui a eu lieu à Florence, où toutes les dénominations ont ou cherchent à avoir leur Saint-siége. Force nous fut d'y prendre garde pour notre propre conservation; et ne devant point, pour nous soutenir nous-mêmes, faire aux autres la guerre, ni leur nuire en quoi que ce soit, il nous fallut faire comme eux en ce qui est bon, légitime et convenable à l'édification. Nous crûmes devoir diriger le sentiment de la congrégation plutôt que lui résister. Dès le 15 décembre 1865 une pétition tout à fait spontanée des principaux membres de la congrégation nous demandait de la constituer en paroisse, en conformité des autres paroisses de l'Eglise vaudoise. C'était vouloir courir plus vite qu'on ne le pouvait; il fallut modérer l'élan, mais faire un pas, s'organiser en église conformément à la constitution vaudoise à titre d'essai, en informer le Synode, et travailler à remplir les conditions matérielles de notre admission. Le Synode de 1866 accueillit de la manière la plus sympathique l'information qui lui fut transmise, il chargea son bureau d'exprimer sa satisfaction et le vœu que des liens toujours plus étroits unissent la congrégation de Florence avec l'Eglise vaudoise. La station de Florence, encouragée par une adresse si libérale, prit la forme d'église, sous la direction d'un consistoire composé d'anciens et de diacres, mais n'ayant encore pour pasteur que le professeur de théologie qui l'avait évangélisée et dirigée précédemment, avec l'un ou l'autre de ses collègues.

Soumettre à une règle une congrégation italienne n'est pas ce qu'il y a de plus difficile: l'habitude et l'affection y sont si puissantes! La difficulté principale réside plutôt dans le rôle des conducteurs. Certes il importe de savoir où l'on va, où l'on veut arriver, il est indispensable de supporter quelques écarts, d'être faible avec les faibles; il faut que l'éducation des conducteurs se fasse en même temps que celle du reste de la famille. Nous estimons néanmoins que le bien surmonte le mal, dans cette œuvre de patience.

C'est dans cette entreprise que notre ligne de conduite s'est isolée pour un temps, et a dû finalement se croiser avec celle de la Commission, mais grâce à Dieu, sans dommage pour personne, et au seul profit de l'avancement de la vérité et de la liberté, si non de la charité.

Nous n'entrerons pas dans le récit de notre récente lutte synodale, qui dura un jour et demi, et qui n'offrit qu'au dernier moment une issue bien plus heureuse que ne l'aurait été une conciliation équivoque et temporaire. Si l'église de Florence peut vivre ou non, Dieu seul le sait. Le fait est qu'elle veut vivre, et se passer de la tutelle de la Commission. Une lettre altière et aigre, par laquelle son consistoire protestait

contre le rapport de la Commission, en ce qui la concerne, arriva au jour décisif pour avertir le synode qu'il serait plus qu'inutile de renvoyer à l'avenir ou de soumettre à des conditions l'exercice d'un droit que plus d'une fois déjà le Synode lui-même avait proclamé. Ici le Seigneur éclaira notre route; la modération et le libéralisme prévalurent, et l'on vota presque à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

« Reconnaissant aux frères qui forment une église à Florence, sous la conduite pastorale de M. le professeur Geymonat, le droit de se conduire et de s'administrer comme bon leur semble et de déterminer tout ce qui concerne cette église selon ses intérêts;

Reconnaisssant en même temps la distinction qui existe entre l'église dont il s'agit et l'évangélisation poursuivie à Florence par les soins de la Commission d'évangélisation;

Considérant qu'il convient de maintenir à la fois, et la liberté de l'église, et l'indépendance de la Commission, lesquelles ne sont pas inconciliables;

Considérant que si la Commission n'a nul droit de s'ingérer dans les affaires de l'église, l'église n'a nul droit de s'immiscer dans la direction de l'œuvre d'évangélisation entreprise et poursuivie par la Commission;

Considérant qu'il y a eu et qu'il y a lieu pour la Commision d'évangélisation de poursuivre dans un esprit de conciliation et de fermeté l'œuvre qu'elle a entreprise à Florence;

Le Synode laisse à la future Commission le soin de prendre les mesures nécessaires pour le bien à venir de cette œuvre. »

L'avantage de cette décision sera toujours celui d'avoir traduit en fait un principe sur l'application duquel nous étions loin de nous entendre nous-mêmes, et dont la simple proclamation n'avait inspiré aux églises italiennes libres aucune confiance. Nous pouvons maintenant user du droit, et cela suffit pour qu'on en fasse un usage très modéré, qui ne dérangera rien. L'usage qu'on en fera, sera une preuve incontestable que la Commission aussi respecte la liberté. L'Eglise vaudoise ne paraîtra plus absorber les congrégations italiennes, ni leur ôter toute vie propre, les tenir à l'état de stations dépendant de la Commission d'évangélisation. L'union avec l'Eglise vaudoise n'en sera que plus aisée, et l'accord avec toutes les autres églises plus facile. Le plus grand avantage d'ailleurs, le tout, pour mieux dire, c'est que la mission ne demeure pas perpétuellement l'œuvre de comités et de commissions, c'est qu'elle tende à devenir en chaque lieu l'œuvre des églises; car s'il est heureux qu'elle ait pu commencer par ces moyens divers et s'il n'est que trop nécessaire qu'elle continue encore de cette manière, il est probable aussi qu'elle demeurerait bien insuffisante, si elle ne devenait une source intarissable au sein de notre patrie, à travers toute notre péninsule. Pouvoir commencer, en avoir le droit, c'est tout ce que nous demandions de notre Eglise. Un peu de sympathie et de secours, pour commencer efficacement, c'est ce que nous oserions aussi demander aux amis de notre cause. Vie, force, et succès, c'est ce que nous demandons au Seigneur.

P. GEYMONAT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

JOHN WESLEY, sa vie et son œuvre, par Math. Lelièvre pasteur. *Paris*, librairie évangélique 1868, gr. in-18.

L'ouvrage qu'a publié l'année dernière sur J. Wesley M. le pasteur Lelièvre est instructif, édifiant, d'une lecture facile et attachante; il se recommande par l'esprit qui l'anime, par la clarté et la vie de l'exposition, non moins que par le sujet qui y est traité. Essentiellement biographique, il suit chronologiquement la vie du fondateur du méthodisme; les quatre périodes dans lesquelles se partage cette longue carrière (1703 à 1791) fournissent chacune la matière d'un livre.

Le livre I est intitulé *La préparation*, et s'étend de 1703 à 1738: après d'intéressants détails sur la famille Wesley, nous assistons aux études de John, aux premières réunions *méthodistes* d'Oxford, au voyage de J. Wesley en Amérique et aux relations qu'il soutient avec les Moraves;

nous voyons paraître ses principaux collaborateurs : son frère Charles et Georges Whitefield; une étude sur l'état moral et religieux de l'Angleterre au commencement du XVIII[e] siècle prépare à la suite du récit. Le livre II, *Les débuts de l'œuvre*, retrace la naissance du grand mouvement de réveil qu'opère le méthodisme à partir de 1738, les luttes auxquelles il donne lieu, les succès qu'il obtient jusqu'à sa première *Conférence* en 1744. La période de 1744 à 1770 fait l'objet du livre III, *Les développements de l'œuvre*, qui nous transporte successivement en Angleterre, en Irlande, en Amérique, et se termine par l'exposé de l'organisation et de la discipline dans la nouvelle société. Enfin dans le livre IV, *Le soir de la vie*, sont décrits les travaux des vingt dernières années de l'énergique ouvrier, l'organisation de l'Eglise méthodiste américaine, les derniers moments de J. Wesley ici-bas, et son caractère. Un dernier chapitre résume avec clarté *l'œuvre de Wesley et ses résultats*.

L'auteur est wesleyen ; il le dit au début de son ouvrage. Il est très naturel que la vie du père du méthodisme soit retracée par un homme appartenant à cette importante et respectable fraction de l'église de Christ, et nous ne pouvons qu'écouter avec intérêt et attention ce que les Méthodistes eux-mêmes ont à nous dire de celui qui a inauguré le mouvement d'où ils sont sortis, surtout quand ils s'expriment avec autant de sérieux et de largeur que le fait M. Lelièvre. Cependant il nous semble qu'il abonde un peu trop dans le sens de son héros. On peut signaler à son endroit certaines exagérations de détail : appeler Wesley « le réformateur du dix-huitième siècle, » c'est aller bien loin ; le titre de réformateur implique pour nous l'introduction, la mise en lumière de quelque grand principe de doctrine méconnu, oublié ou étouffé ; il n'est guère applicable qu'aux promoteurs du mouvement qui a reçu par excellence le nom de réformation ; si quelque autre théologien postérieur le mérite, ce serait, pensons-nous, Spener plutôt que Wesley.

Mais ce qui motive la remarque que nous présentons, c'est moins tel ou tel détail de ce genre que l'esprit général de l'ouvrage. L'impartialité, condition essentielle d'un travail vraiment historique, ne nous paraît pas y être suffisamment observée. Peut-être est-ce chez l'auteur un trait de caractère, l'effet d'une disposition naturelle à saisir les choses et les hommes par le côté digne d'éloges, à admirer plutôt qu'à examiner en juge. Disposition fort respectable, assurément, d'autant plus qu'elle est peu commune, qui est même nécessaire à l'historien, mais à condition de rester dans une certaine mesure et de trouver un contrepoids. Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de notre observation, cependant. Ce que nous reprocherions à M. Lelièvre, ce n'est nullement d'être sympathique à Wesley et de partager ses vues : impartialité ne signifie pas indifférence ; un wesleyen très prononcé peut être impartial à l'égard de Wesley, un calviniste à l'égard de Calvin, si la sympathie qu'il éprouve pour l'homme et ses tendances ne l'empêche pas de juger, s'il sait mêler des critiques à ses éloges (et quel est l'homme ou l'œuvre humaine qui n'appelle quelques critiques), s'il réserve, en un mot, son appréciation indépendante. L'histoire doit être un jugement, et dans le livre qui nous occupe, nous n'avons guère qu'une face du procès, un mémoire apologétique plutôt qu'un jugement ; cela peut être très bon, très utile comme renseignement, c'est un élément précieux, dont nous remercions sincèrement l'auteur ; mais le débat n'est pas vidé : on sent très bien qu'il y aurait encore une réplique à entendre, et après elle, le dernier mot à prononcer.

Il est une remarque, d'un tout autre genre, que nous suggère la vie de Wesley, et qu'elle n'a pas suggérée à son biographe, précisément parce qu'il ne voit pas assez ce qui a manqué à ce vénérable serviteur et ouvrier de Dieu.

Voilà un homme, un théologien protestant, qui n'est arrivé que difficilement et tard à saisir la doctrine qui est la pierre angulaire du christianisme évangélique : la justification par la foi et la gratuité du salut, qui même, sur ce dernier point, ne l'a jamais, à ce que nous croyons, saisie avec une entière clarté. Comment se fait-il que cet homme ait eu, de bonne heure et longtemps, une action aussi puissante, et, ajoutons-nous avec joie et actions de grâces,

aussi bénie dans le royaume de Dieu? Nous pensons que ce phénomène étrange, peut-être unique dans l'histoire de l'Eglise s'explique par le rôle prépondérant que Wesley donna dès l'abord, pour lui et pour les autres, à l'élément moral du christianisme, à la conscience, au besoin de sainteté. Chez lui, même quand l'intelligence n'est pas au clair, même quand la doctrine de la vérité n'est que confusément entrevue, la conscience parle fort et net, le sentiment du péché est profond, l'effort vers la sainteté est persévérant, presque passionné. Là est la puissance de Wesley et du méthodisme, et non pas dans la doctrine, qui est faible au contraire, non pas dans l'organisation et la discipline, qui prêtent flanc à de sérieuses objections. Là, inversément, est la faiblesse du christianisme évangélique de nos jours; et c'est par là que l'œuvre de Wesley peut être utilement présentée en exemple à nos églises réformées. Celles-ci sont placées sur un terrain dogmatique et ecclésiastique meilleur que celui où il se plaçait, mais elles auraient à s'inspirer de sa fidélité, de son esprit pratique, et de son sens moral si profondément sérieux. Nous estimons qu'à cet égard le livre de M. le pasteur Lelièvre peut faire un véritable bien.

C. O. VIGUET.

OU FAUT-IL ENTRER ET COMMENT? Sermon prêché à Genève par Ed. Barde, pasteur. *Genève*, Cherbuliez, libraire-éditeur, 1869.

CEUX QUI ONT CRU. Discours prononcé à Genève par F. Coulin, pasteur. *Genève*, Cherbuliez, libraire-éditeur, 1869.

Une tempête ne s'apaise pas tout d'un coup : pendant un temps assez prolongé des vagues continuent à battre le rivage, alors que le vent a déjà cessé de souffler. Ainsi en est-il de l'orage causé par les attaques brutales du christianisme libéral, dont M. Buisson s'est fait le porte-drapeau. Il faut s'attendre à ce que, pendant des mois encore, la chaire chrétienne retentisse d'apologies en faveur de vérités que la science moderne trouve trop vieillies pour être encore de saison. Mais ne nous plaignons pas de l'insistance des croyants à défendre l'objet de leur foi; puisque c'est à elle que nous devons les deux discours que nous annonçons.

Le premier, celui de M. Barde, se résume dans ces quelques mots qui le terminent: « Ne consumons plus notre temps à résoudre ce problème si favori du monde: être chrétien tout en ne l'étant pas. Nous avons tous un choix à faire: Ici, je ne sais quelle porte et je ne sais quel chemin, menant je ne sais où, à je ne sais quelles conditions. Là, une porte étroite, un chemin étroit, des conditions absolues et qui ne sont point sans sévérité; mais au bout, la vie, la vraie vie, la vie éternelle, l'espoir des mourants et la consolation de ceux qui pleurent. N'est-ce pas le moment de vous dire comme autrefois Josué à tout Israël : choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir? »

Le second discours, celui de M. Coulin, développe la thèse suivante : « Aujourd'hui, comme aux premiers jours de l'Eglise, la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ est la clef de voûte de la doctrine chrétienne, et par une conséquence naturelle la clef de voûte de la foi chrétienne, et par une conséquence non moins naturelle, la clef de voûte de la vie chrétienne elle-même. »

Ces deux discours complètent à quelques égards les nombreuses réfutations qui ont été faites des conférences de MM. Buisson et Réville. Nul ne les lira sans en retirer de l'édification; mais de tous les lecteurs ceux qui pourraient en profiter le plus, ce sont les chrétiens libéraux que MM. Barde et Coulin combattent avec tant d'amour et une conviction si persuasive: « Frères! leur dit le dernier, si la colombe sortie de l'arche ne trouve pas un lieu où poser son pied sur la terre désolée, qu'elle revienne sans honte; plus vite elle reviendra, plus vite elle sera fêtée. Mais fût-elle brisée de fatigues, souillée de boue, traînant l'aile à demi-morte; plus elle aura souffert, plus il y aura pour elle de tendresse et de soins. Allez, partez! Mais croyez-moi, conservez quelque part dans le secret de votre cœur, conservez à tout événement le souvenir sacré de Celui qui disait, avec l'accent d'une divine autorité, au monde fatigué de systèmes, de fausse philosophie et de fausses religions: *Venez à moi, vous qui êtes travail-*

lés et chargés! apprenez de moi. Je suis le chemin, la vérité, la vie. Nul ne vient au Père que par moi! Votre inconséquence d'aujourd'hui, sera votre salut, demain! »

P. B.

La vie humaine avec et sans la foi, par Frédéric de Rougemont. *Neuchâtel*, Sandoz 1869, in-12.

Parmi les livres d'édification que nous nous souvenons d'avoir lus avec un vif intérêt et auxquels nous avons été heureux de revenir à diverses reprises, nous nous plaisons à citer le volume intitulé *Soirées d'un pasteur* par Fr. Théremin, publié par la Société fondée à Neuchâtel pour mettre à la portée des lecteurs français les principaux ouvrages évangéliques de l'Allemagne, ce livre reproduisait en grande partie les *Abendstunden* du pieux auteur des *Confessions d'Adalbert*. C'était un recueil de méditations instructives et pratiques sous des formes très variées, réunissant à un caractère littéraire d'un haut intérêt la la fermeté de la doctrine et l'intelligence des questions théologiques et scientifiques à l'ordre du jour.

L'ouvrage de M. de Rougemont dont nous saluons aujourd'hui l'apparition a reproduit en nous le genre d'impressions que nous avions éprouvées il y a un quart de siècle, et nous a agréablement rappelé le livre du pasteur berlinois. Une liberté d'allures trop rare dans des ouvrages de cette nature, une sensibilité expansive, des vues ingénieuses, une profonde expérience chrétienne, donnent une haute valeur à cette série de méditations sur les sujets les plus importants et les plus sérieux. Les unes sous forme de dialogues entre deux adversaires, ou entre l'âme du fidèle et son Sauveur, les autres sous forme de recueillement pieux ou de dissertations sur quelque parole de l'Ecriture, elles offrent toutes une nourriture saine pour le cœur, en même temps qu'elles ouvrent à l'intelligence des aperçus riches et féconds. Plusieurs d'entre elles rappellent sous le rapport de la concision et de l'énergie, le style de quelques-unes des *Pensées* de Pascal. Souvent aiguisées d'un trait propre à fixer le souvenir, à exciter la réflexion et à réveiller la conscience, peu étendues pour la plupart, elles offrent une lecture attrayante qui ne demeurera pas sans fruits. L'insistance constante du pieux auteur sur la sanctification, s'imposant au pécheur grâcié, non-seulement comme conséquence de sa gratitude envers le Sauveur qui l'a racheté, mais comme répondant seule à l'idéal de sainteté que nous portons au fond de notre conscience, est bien propre à rappeler aux cœurs droits cette merveilleuse morale évangélique, conciliant la paix dans le sentiment de la miséricorde divine avec une poursuite incessante de la sainteté, et réunissant comme le dit M. de Rougemont « après un passé plein de souillure, la joie au milieu d'un présent plein d'infirmités et une aspiration ardente à une pureté parfaite. » Ce besoin de sanctification qui ne peut trouver à se réaliser que dans l'union intime avec Celui qui seul est la vie du fidèle après s'être soumis à la mort pour lui, cette nécessité d'être crucifié avec Christ afin de ressusciter avec Christ en nouveauté de vie, apparaît à l'auteur comme le vrai préservatif contre ce déplorable antinomianisme vers lequel sont poussées tant d'âmes qui abusent à leur insu de la doctrine du salut, et auxquelles St. Paul aurait encore lieu de dire : « Quoi donc! Demeurerons-nous dans le péché afin que la grâce abonde! »

Parmi les morceaux plus étendus que renferme le volume de M. de Rougemont, on remarquera celui qu'il a intitulé : *Les trois étages de la vie*, où, sous la forme animée d'un dialogue entre un jeune incrédule et un chrétien affermi, il montre ce dernier vivant dans une sphère spirituelle dont toute la vie intellectuelle des gens du monde n'est pas capable de leur faire connaître et goûter le prix. Dans les méditations sur *les lieux célestes*, sur les *Béatitudes*, sur l'*Oraison dominicale*, tout comme dans le dernier morceau formant comme un résumé du volume entier sous le titre de *La vie humaine avant et après la foi*, on trouvera une multitude de pensées profondes, de vues saines sur l'Evangile de la grâce et sur l'œuvre divine dans le cœur du croyant. Peut-être serait-on en droit de relever par-ci par-là et en particulier dans les *Béatitudes* des traits où l'imagina-

tion joue un rôle un peu trop prédominant. Mais si le lecteur refuse parfois de se laisser entraîner dans un domaine où il craindrait de sentir ses pas mal affermis, il ne tardera pas à se rattacher à tout ce que son guide lui présente de bon et de sanctifiant. Nous souhaitons à un grand nombre de lecteurs le bien que pourra leur faire ce livre.

J. CH.

DOCTRINE CHRÉTIENNE, quatre discours, par Adolphe Monod. *Paris*, Meyrueis, 1869, in-8.

Les grands écrivains partagent avec les simples fidèles le privilége de parler après leur mort. Pleins d'admiration pour eux, et souvent pas assez jaloux de leur gloire, ceux qui les ont connus et aimés durant leur vie, livrent peu à peu à la publicité ce qui est sorti de leur plume, et une fois entrés dans cette voie, ils ne savent pas toujours s'arrêter à temps.

Sans doute, on lira encore avec plaisir et avec fruit ce nouveau volume du bienheureux Adolphe Monod; mais il est certain qu'on ne le placera pas sur la même ligne que ses devanciers.

Des sept discours qui devaient exposer *la doctrine chrétienne*, le troisième sur le péché originel, et les deux derniers sur la régénération ont dû être supprimés, attendu qu'ils n'existaient qu'à l'état d'analyse ou de notes fort incomplètes. Quant aux quatre restants, l'éditeur assure ne leur avoir fait subir aucun changement considérable; mais on reconnaît facilement qu'ils n'ont pas reçu de l'auteur la dernière main; on n'y trouve pas au même degré que dans les autres sermons de l'auteur l'élévation de style et la grandeur des pensées qui ont caractérisé Adolphe Monod.

De ces quatre discours, qui ont pour sujet la tradition, — la trinité, — la grâce ou l'œuvre du Père, — la propitiation ou l'œuvre du Fils, — le premier est le plus travaillé, et aussi y a-t-il çà et là des pages qui révèlent le grand orateur. Ce n'est pas la tradition de Rome qu'il attaque, mais celles de la multitude, — de l'Eglise, de la famille, — et de la raison propre, tyrans qui usurpent souvent sur nous les droits de Dieu et de sa parole. Qu'il nous soit permis de citer un fragment de ce discours : « La multitude tient une école permanente et universelle, dont nous sommes tous volontairement ou involontairement les écoliers-nés. Dans cette école vraiment mutuelle, tout le monde instruit tout le monde. Là se débattent sans cesse et se communiquent de tous à tous, sous le nom vulgaire de bon sens, ou sous le nom scientifique de conscience universelle, peu importe, certaines maximes qui nous prennent au dépourvu, qui se glissent chez nous sans justification ni préambule, qui flottent inaperçues dans l'air que nous respirons, qui nous enveloppent et nous pénètrent tous à notre insu..... Ainsi se forme et s'impose à tous un catéchisme populaire où chacun puise sans qu'il soit écrit nulle part, et qui défraie également petits et grands, jeunes et vieux, la rue et l'intérieur, le cabaret et le salon, le magasin et le comptoir, la tribune et le barreau, pour ne rien dire de l'Eglise. Composé qu'il est par la multitude, le catéchisme populaire est fait à l'image de la multitude et dans son intérêt. Justifier les voies où elle marche et la rassurer contre les jugements de Dieu, voilà la tâche qu'il s'est prescrite et à laquelle il subordonne tout le reste. Son premier article, c'est qu'on ne risque pas de se perdre en vivant comme tout le monde, Dieu n'ayant à coup sûr pas donné la vie à l'homme qui ne la lui demandait pas, pour son malheur, ni surtout pour le malheur du plus grand nombre. »

P. B.

RÉCITS DIVERS et anecdotes authentiques, recueillis par l'auteur des Réalités de la vie domestique. *Toulouse*, Société des livres religieux, 1869, in-12.

Dire que les histoires reproduites dans ce volume sont toutes tirées des dix premières années (1826-1835) de la *Feuille religieuse du canton de Vaud*, c'est recommander l'ouvrage à quiconque aime la vérité racontée avec simplicité. Comme il s'agit ici de *faits vrais*, on ne peut objecter ni l'invraisemblance, ni l'exagération, et si parfois on rencontre le mystérieux et le surnaturel, et où n'y en a-t-il pas? le parti le plus sage est de s'incliner et de l'admettre.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE.

—

Notice sur le docteur Auguste Huc-Mazelet.

Il y a de la gloire pour un chef qui tombe sur le champ de bataille, en marchant avec sa troupe contre un ennemi puissant; et l'on redit volontiers les noms des héros qui sont morts sur la brèche en défendant leur patrie. C'est un sentiment semblable, mais d'un caractère particulièrement solennel, qui pénétra les personnes réunies dans la chapelle des Terreaux, à Lausanne, l'après-midi du 20 mai 1869, lorsque le docteur Mazelet cessa tout à coup la lecture qu'il faisait, s'affaissa sur lui-même, et rendit le dernier soupir entre les mains des frères qui s'étaient précipités vers lui pour le secourir. Membre de la commission des études de l'église libre et chargé par elle de rédiger le rapport annuel qu'elle devait présenter au synode, il avait conçu ce rapport comme une application du texte dans lequel St. Paul exige que tout pasteur soit « capable et d'exhorter par l'enseignement sain, et de reprendre les contredisants. » (Tite I, 9.) A peine remis d'une pneumonie, lorsque s'ouvrit la session du synode, il s'abstint d'y prendre part, jusqu'au jour fixé pour

la lecture de son rapport. Ce jour-là, il assista toute la matinée aux travaux de l'assemblée, qui durent l'intéresser vivement, puisqu'il s'agissait de savoir si l'on voulait utiliser, en faveur des missions, quelques-uns des élèves de cette faculté de théologie qui lui tenait particulièrement à cœur. Et c'est en lisant son rapport qu'il fut enlevé à la vue de ses collègues, en apparence par la mort, mais en réalité par le Prince de la vie, qui a dit: « Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Les services que cet homme éminent a rendus à l'Eglise de Dieu, nous font un devoir de raconter comment le Seigneur l'avait préparé de loin pour en faire un instrument de bénédiction.

Jean-Jacques-Henri-Auguste Huc-Mazelet naquit le 20 juillet 1811, à Morges, où sa famille, venue des Cévennes, s'était naturalisée dans le siècle passé. Il était fils d'un médecin distingué, et par sa mère, petit-fils du landamman Monod. Trois personnes principalement contribuèrent à son éducation: son père, sa mère et sa tante; il est donc nécessaire que nous disions d'abord quelques mots de chacune d'elles.

Le père, homme de beaucoup d'esprit et d'une intelligence supérieure, se faisait particulièrement estimer par son caractère aimable, doux, parfaitement naturel

et vrai. Quoiqu'il fût rempli de science, et d'une science extrêmement bien ordonnée, au jugement de ses collègues, il était cependant d'une modestie extraordinaire. Il avait fait ses études médicales à Paris, durant la Révolution, dont il admirait fort les hommes, parce qu'ils étaient morts pauvres. En 93, par suite d'une méprise, il avait été mis en prison; mais il en était sorti bientôt, grâce à son enthousiasme pour celui qu'il appelait « monsieur de Robespierre! » Les études variées qu'il avait faites, sous l'influence des encyclopédistes, avaient laissé quelque chose d'irrésolu dans son caractère. Il n'aimait pas à conclure, et on le croyait d'un tempérament sceptique. Cependant il prenait un réel intérêt aux questions religieuses, et il en dissertait volontiers avec ses amis, tenant le milieu entre ceux qui étaient nettement prononcés pour le christianisme et ceux qui prenaient la vie du côté le moins sérieux. Il admettait la charité, et disait que sans elle il n'aurait pas été du tout chrétien. Une personne de sa société, qui aurait bien voulu l'amener à la foi, lui dit un jour: « La vérité est pour vous une dame de bonne compagnie; vous ne la recherchez pas; mais quand vous la rencontrez, vous vous asseyez volontiers auprès d'elle! » Et lui, tournant vers elle ses yeux pétillants d'esprit, lui répondit: « Oui; vous avez peut-être raison. » Cette espèce de scepticisme dans lequel il semblait se complaire, ne l'empêcha pas de travailler avec une constante sollicitude à l'éducation de ses enfants; aussi son influence fut-elle grande sur Auguste, qui était l'aîné. Il l'excitait par des questions et ne perdait pas une occasion de l'instruire, ayant toujours soin de rattacher les nouvelles notions qu'il lui communiquait, à celles qu'il possédait déjà. Où qu'il se trouvât et quelle que fût son occupation du moment, il n'avait jamais l'air pressé lorsqu'il avait commencé avec lui une recherche, une explication.

La mère de notre ami n'exerça pas sur lui une influence moindre; car elle était douée des qualités les plus propres à former au bien un fils tel que lui. Femme de cœur et profondément chrétienne, quoiqu'elle eût été élevée dans un siècle incrédule, elle avait beaucoup de rapport avec son mari, pour la modestie, la droiture et la bonté. Comme lui elle unissait à un grand sens beaucoup de douceur, et une grande bonhomie à beaucoup d'esprit. C'était, dit-on, un ménage particulièrement uni.

La tante d'Auguste, sœur de son père, avait passé plusieurs années à la cour de Russie auprès d'une des jeunes grandes-duchesses, pendant que La Harpe y formait le futur empereur Alexandre Ier. Sa tâche achevée, elle était revenue au milieu des siens pour recommencer la vie modeste qu'on y menait avant son départ. Ses goûts simples et sévères furent choqués des changements qui s'étaient introduits durant son absence, et elle trouva le moyen, en sortant d'une cour impériale, de donner l'exemple de la simplicité dans une famille qui en était déjà un modèle. Son frère, sa belle-sœur, les enfants, qui apparurent plus tard, subirent volontiers l'influence de cette femme remarquable, dont l'esprit égalait le bon sens.

Les visites prolongées qu'elle avait faites à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, son ancienne élève, l'avaient mise

en relation avec Wieland, Schiller, Gœthe, etc., et elle soutenait une correspondance presque aussi active avec ces grands écrivains qu'avec son ancienne élève. Quoique sa parfaite discrétion l'obligeât de garder beaucoup de choses pour elle, elle ne pouvait du moins pas cacher le fait de ces hautes relations, et il en résultait inévitablement des influences particulières sur la formation de l'esprit et du caractère des enfants de son frère. La délicatesse des sentiments, la distinction de l'esprit, la simplicité des manières, le parfait naturel enfin, que l'on remarquait chez notre ami, ont certainement dû leur origine à des dispositions naturelles, et leurs premiers développements aux soins du père et de la mère; mais c'est sans doute l'influence de la tante qui fit parvenir à la maturité tous ces beaux dons.

Voici maintenant ce que nous avons appris sur l'enfance et sur les études de celui qui fait l'objet de cette notice.

Un vieil ami de sa famille nous assure que jamais encore on n'avait vu un fils chez qui se montrassent réunies aussi complétement toutes les qualités du père et de la mère.

L'originalité de son esprit se fit remarquer de très bonne heure; il avait des réparties charmantes et ordinairement très inattendues. Un jour que sa tante lui avait donné un bonbon pour le consoler de quelque mésaventure, une amie de sa tante lui dit: « On te gâte, Auguste! » «Non, répliqua-t-il, on me raccommode. » Lorsqu'on le laissait à lui-même, il savait toujours se créer une occupation; son esprit inventif était toujours en éveil, se faisant des ressources de tout. Lui donnait-on un jouet nouveau, au lieu de s'en servir, il cherchait à en faire un pareil. Un jour on le trouva fort appliqué à tailler une bûche pour en faire un fusil semblable à celui qu'il avait reçu la veille. Elevé à la dure, un peu selon la théorie de Rousseau, il devint indépendant à l'excès, se plaisant à contredire quand on lui commandait quelque chose, et devenant introuvable lorsqu'il s'agissait d'étudier; non qu'il fût animé d'un esprit de désobéissance proprement dit, car dans toute sa manière on voyait en lui autant de douceur que d'ardeur; mais il n'aimait pas le frein, et il causait de grands soucis à son père, qui cherchait à lui apprendre la régularité du travail et qui n'y parvenait pas. Cette vivacité d'imagination, qui lui faisait oublier ses devoirs, l'entraînait d'autant plus aisément qu'il pouvait les faire au mieux en très peu de temps, une fois qu'il voulait bien s'y appliquer, étant doué d'une facilité merveilleuse pour l'étude.

L'artiste se révélait déjà chez ce collégien qui mettait tant de vie dans tout ce qu'il faisait. C'était lui qui inventait les jeux, qui mettait en train ses camarades, qui les conduisait presque toujours; car il avait pris sur eux un ascendant extraordinaire, grâce à une bonté de cœur rare, unie à beaucoup de hardiesse. Très individuel, jamais dominateur, il était chéri d'eux tous, parce qu'il se dépensait volontiers lui-même pour eux. C'est ainsi qu'il les avait organisés en troupe militaire, et qu'en faisant les frais de l'armement, il était devenu leur chef sans conteste. C'est ainsi encore qu'il avait créé un sénat d'écoliers, qu'il recevait chez lui, dans une salle prêtée par ses parents, et où les collégiens pouvaient se croire chez eux, car on lisait au-des-

sus de la porte cette inscription : *Salle du sénat*. Il poussa cet esprit d'industrieuse et bienveillante sociabilité jusqu'à fabriquer, à l'aide de ses amis, un bateau qui pouvait porter quatorze personnes. Le jour qu'ils l'amenèrent de la campagne (de Tolochenaz) et le lancèrent sur le lac, fut une de leurs plus joyeuses fêtes.

Comme il était d'ailleurs brave garçon, sage, point polisson, et l'un des meilleurs écoliers de la ville, ses maîtres l'aimaient également beaucoup.

Au fond, il était avide d'instruction ; et cependant son père, qui avait un sentiment extrême du devoir, souffrait de la façon légère avec laquelle il prenait la vie; son insouciance l'affligeait d'autant plus qu'il était lui-même soucieux à l'excès. Mais lorsque le père faisait remarquer avec douleur les négligences du jeune écolier, la mère, qui le jugeait plus favorablement, mais qui était calme et très réservée, s'efforçait de dissiper ses craintes. Elle aurait eu cependant des raisons graves pour les partager, puisqu'elle n'avait pu assujettir son fils à ses propres leçons. En effet, quoique Auguste montrât des goûts et des dispositions d'artiste, il ne sut pas profiter des leçons de sa mère, lorsqu'elle voulut lui enseigner la musique. Le jour qu'elle ferma le piano, elle lui dit : « Hé bien, plus de leçons, mais tu t'en souviendras. » Trop véridique prophétie ! Nous l'avons vu en effet s'en souvenir, nous avons été témoin de son amer et silencieux regret, lorsqu'il dut recourir à d'autres mains que les siennes pour faire essayer sur le piano les airs des cantiques qu'il était appelé à choisir pour le recueil de l'église libre. Il prononça même un jour avec une énergie toute particulière ces mots : « Ma mère aurait dû doubler le nombre des leçons et redoubler les soufflets. »

Auguste n'en fut pas moins toute sa vie le soleil de sa famille.

A Lausanne, il fut admis dans l'auditoire de belles-lettres dès sa quinzième année, et il continua ses études sous la surveillance du landamman Monod, son grand-père. Il se montra à l'académie ce qu'il avait été au collége, travaillant à ses heures et insouciant du résultat, jusqu'aux approches des examens, où la fièvre le prenait et lui faisait faire des efforts toujours couronnés de succès, grâce à son excellente mémoire et à sa prompte conception. Cependant il ne brilla point par des succès académiques, il avait trop de désinvolture devant ses professeurs. S'il eût discipliné son étonnante facilité d'élocution, nul doute qu'il ne fût devenu orateur ; mais il n'avait pas assez d'ambition pour se donner cette peine. Sa modestie était d'ailleurs si grande qu'il se croyait toujours inférieur à ceux-là même qui le prenaient pour modèle. Et quoiqu'il eût, comme son père, une vaste intelligence et l'esprit ouvert à tout, il ne fit jamais rien pour paraître ; mais il conserva toujours sa simplicité héréditaire et fut l'homme le plus naturel qu'on ait connu. A l'académie, on le retrouva bon camarade comme il l'avait été au collége ; sa nature ronde et franche et sa bonté inaltérable lui gagnèrent l'estime et l'affection des nouveaux condisciples qu'il y rencontra. Jamais il n'eut aucune brouillerie avec ses amis, parce qu'il ne voyait jamais que le beau côté des choses et des gens. Son heureux caractère le rendait abordable en tout temps.

C'est à Lausanne que sa nature d'artiste prit l'essor. Il s'y montra tout à la fois littérateur, poëte et philosophe. Très sensible au bon style français, aucun défaut de forme ne lui échappait, et cependant il n'était nullement puriste. Tout ce qui était vulgaire lui répugnait; aussi écrivait-il d'une manière ravissante, lorsque la nature du sujet laissait à son esprit toute sa liberté d'allures. Dès cette époque il montra un grand penchant pour les beaux-arts, ce qui affligeait et inquiétait fort ses parents. Lui qui n'avait jadis fait aucun cas des leçons de piano de sa mère, il se mit avec ardeur à la musique et l'étudia pratiquement et spéculativement.

Il créa parmi les étudiants une société de musique, où il donnait des concerts avec ses camarades. C'est alors, et par lui, que furent organisés les premiers quatuors de la société de Zofingen, à la suite desquels se sont formés les chœurs zofingiens de Lausanne. En même temps il s'occupait déjà des hautes spéculations qui le captivèrent toute sa vie, et auxquelles il donnait une attention particulière ces dernières années. Un jour il réunit chez lui ses camarades pour étudier quelques-unes de ces questions abstruses dont les esprits jeunes et vifs ont toujours été si friands; et bientôt ils formèrent, sous sa direction, une société de philosophie, qui avait ses séances plus ou moins régulières, et où l'on discutait à perte de vue, nous dit l'un d'entre eux. Il est à remarquer que la plupart de ces jeunes gens, amateurs de littérature, de musique et de philosophie, sont devenus par la suite des hommes distingués. Plusieurs d'entre eux, encore vivants, font l'honneur du pays, soit au dedans, soit au dehors; quelques-uns même ont produit des travaux scientifiques qui ne sont pas sans importance. On peut juger par les articles de philosophie qu'a publiés notre ami, de ce qu'il aurait pu faire en ce genre, si la mort n'était pas venue briser sa plume. Sa puissance de spéculation avait toujours une tendance pratique, selon l'esprit de sa race. Quelqu'un nous fait remarquer à cette occasion qu'il était un véritable philosophe, non-seulement en théorie, mais dans le sens pratique du mot, n'ayant jamais l'air de s'appesantir sur les choses, prenant tout avec calme, montrant toujours une bienveillance parfaite, se faisant remarquer par une véracité scrupuleuse, héritage des parents, et assez jovial pour attribuer lui-même son heureux tempérament à l'excellence de son estomac.

Après avoir passé trois ou quatre ans à l'académie de Lausanne, il se rendit à Paris en octobre 1830, pour y faire ses études médicales. Dans un premier séjour de dix mois, il s'occupa beaucoup plus de beaux-arts que de médecine; un désir ardent de se vouer à la musique, ou à la peinture, lui fit perdre beaucoup de temps et causa de grands soucis à son père, qui redoutait pour lui les entraînements de la jeunesse.

Pendant la grande épidémie de choléra, en 1832, on créa dans Paris un vaste hôpital provisoire qui contenait 800 lits. Des fonctionnaires particuliers allaient dans les maisons chercher les cholériques abandonnés, pour les apporter dans ces salles improvisées. Le soin de l'établissement fut confié aux meilleurs étudiants en médecine. Mazelet, qui était du nombre, dut coucher dans

les salles comme tous ses collègues. Lorsqu'on l'apprit à Morges, des amis en témoignèrent de l'inquiétude à son père; mais celui-ci répondit avec simplicité: « C'est son devoir; il est bon qu'il se forme de cette manière. » Ces généreux étudiants ne songeaient qu'à se dévouer pour n'importe quels malheureux. Un jour les fonctionnaires dont nous avons parlé apportèrent, au lieu de malades, quatre petits enfants qui étaient restés seuls dans une maison; ces pauvres orphelins furent accueillis par les étudiants, qui en prirent tous les soins imaginables, et pas un ne succomba au fléau.

Dès le commencement de son séjour à Paris, Mazelet se trouva en relation avec plusieurs compatriotes des cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, qui étudiaient la médecine ou le droit, et ils eurent toujours de bons rapports entre eux. C'était un moment de surexcitation politique, dont ils prirent bien leur part. « Cependant, nous écrit l'un d'eux, c'était plutôt en amateurs et en spectateurs que nous assistions aux nombreuses émeutes de cette époque. Mazelet n'aurait jamais consenti à y participer autrement; il avait trop l'instinct de la vraie liberté, qui respecte celle des autres tout en cherchant le plus grand développement possible. Un des souvenirs de cette période fut une poignée de main du roi Louis-Philippe, que reçut l'un de nous, et qui fut conservée dans un bocal d'esprit de vin, destiné à contenir une préparation anatomique, avec cette inscription: « Poignée de » main de Louis-Philippe, reçue sur » la place du Panthéon. » Ce fut aussi dans notre petit appartement de la rue Vaugirard que se rédigea la lettre au *Constitutionnel*, qui ne cessait de débiter des bourdes sur la Suisse, et dans laquelle la cavalerie bernoise chargeait le peuple sur le Niesen; les habitants de Morat sortaient de leur ville pour faire le siége de Murten, etc. Le *Constitutionnel*, houspillé par les petits journaux, qui avaient reçu le mot, fit *peccavi*, avoua qu'il avait été mystifié et promit d'être plus circonspect. Ce fut l'avocat de M.... qui fut le principal auteur de cette plaisanterie.

» A côté de cette fièvre politique, il y avait le mouvement littéraire auquel Mazelet ne resta pas étranger, et nous nous pressions souvent dans les salles de l'Odéon et de la Porte Saint-Martin pour assister aux drames de Dumas et de Victor Hugo.

» Mais c'était surtout la musique qui passionnait Mazelet; il prenait des leçons de violoncelle, et plus d'une fois nous nous sommes passés de dîner pour assister à une représentation du théâtre Italien ou du Grand-Opéra. Il est vrai que les chefs-d'œuvres de Rossini étaient représentés dans l'un par Mme Malibran, MM. Rubini, Lablache, Tamburini, secondés par un excellent orchestre; tandis qu'à l'Opéra Meyerbeer avait pour interprètes de sa musique Mme Damoreau-Cinti, Dorus, Falcon, et MM. Nourrit, Levasseur, etc.

» S'il est des souvenirs qui nous laissent des regrets et que nous jugerions plus sévèrement qu'alors, je dois dire que l'influence sainte et bénie des souvenirs de la famille nous arrêta bien des fois sur une pente glissante et nous empêcha souvent de commettre des fautes trop graves.

» A côté des plaisirs, il y avait aussi

l'entraînement du mouvement scientifique, et Mazelet était un des auditeurs des brillants cours de Cuvier, de Duméril et de Geoffroi Saint-Hilaire. Tout cela sans négliger les études médicales proprement dites ; et je vous assure qu'une journée était bien remplie.

» Le matin à 5 heures, clinique de l'hôpital ; on partait de la rue Vaugirard pour se rendre à la Pitié, près du Jardin des Plantes, suivre la visite et assister aux leçons pratiques. Un petit pain d'un sou était mangé en route ; plus tard on prenait une tasse de café au lait, avant de passer deux ou trois heures à faire de l'anatomie dans l'amphithéâtre de Clamart. Auguste fut dirigé dans ses premières dissections par M. Gustave Monod, qui était alors prosecteur. — Après l'anatomie venaient les cours de l'école de médecine. Ensuite un modeste dîner à 22 sous nous réunissait dans un petit restaurant près de la place de l'Odéon, après lequel nous allions prendre le café à l'eau et lire les journaux au café Voltaire.

» Pendant ses études, Mazelet a suivi les leçons d'Orfila, de Chomel, de Richard, etc., etc., les cliniques de Dupuytren, de Louis, d'Andral, etc.

» Enfin, après cinq années d'études complètes et consciencieuses, il est revenu à Morges, où il a débuté sous le patronage de son digne père, médecin distingué par son savoir et par son expérience. Auguste joignait à un tact médical remarquable des connaissances acquises et un véritable talent ; aussi a-t-il marché dignement sur les traces de son père et s'est-il acquis une réputation méritée. — On doit regretter que le temps qu'il consacrait à ses clients, à ses devoirs de famille, à ses études littéraires, musicales et philosophiques, ne lui ait pas permis de rédiger des observations médicales, qui auraient eu certainement une grande valeur.

» C'est à cette puissance d'attraction d'un caractère aimable et spirituel, d'un cœur bienveillant et d'une âme élevée, que Mazelet a dû d'être si tendrement aimé des siens, de ses nombreux amis, et de tous ceux qui avaient pu apprécier ses belles qualités. »

Ce fragment de lettre d'un ancien condisciple de Mazelet, aujourd'hui l'un des principaux médecins de la Suisse romande, nous dispense d'autres détails sur le temps de ses études médicales. Ajoutons seulement qu'à cette époque-là ses opinions philosophiques se rattachaient à l'école de Cabanis, qui expliquait tous les phénomènes humains par la physiologie : ainsi la bonne humeur venait d'un bon état de l'estomac, etc.

De retour au pays avec le grade de *doctor medicus parisiensis*, il fut appelé à la cour de Weimar pour suivre à l'université le jeune prince héréditaire. Mazelet demeura un an avec le prince, tantôt à Weimar, tantôt à Iéna. Ce fut dans cette place qu'il fit sa véritable éducation littéraire. Obligé de préparer à l'avance des lectures de classiques français, qu'ils faisaient ensemble et dont le choix lui était confié, Mazelet put se développer lui-même dans le sens des facultés esthétiques dont il était si richement doué, en même temps que son tact naturel s'exerçait et se perfectionnait au plus haut point.

En quittant Weimar, où il laissa le plus honorable souvenir et de fermes amitiés, il alla passer quelque temps à Berlin pour

perfectionner encore ses études médicales. Et comme le choléra y régnait, il put faire de précieuses observations sur cette maladie, alors peu connue, en comparant ce qu'il avait vu précédemment à Paris.

Enfin il rentra dans son pays, où il commença à pratiquer sous les auspices de son père. Mais son goût pour les beaux-arts et pour la littérature le domina d'abord plus que le soin de se faire une clientèle. La mort de son père (1843) qui fut pour lui un grand chagrin, le fit rentrer tout à fait dans la carrière médicale, qu'il a parcourue dès lors avec tant de distinction jusqu'à sa fin. On a vu plus haut en quelle estime il était sous ce rapport auprès des hommes compétents. Le jugement du public confirme le leur, et ses nombreux clients sont unanimes pour rappeler son savoir, sa patience, son courage, sa bienveillance inépuisable et son dévouement. Les pauvres et les riches n'ont qu'une voix pour exprimer leur reconnaissance, et la consternation où sa mort les a tous plongés.

Un jeune docteur disait de lui qu'il était artiste, même en médecine ; et cela est parfaitement vrai, si l'on entend désigner par là sa recherche ardente et persévérante de l'idéal, c'est-à-dire, de la guérison de ses malades. Mais le mot artiste est faible ici ; car il faut ajouter, pour être tout à fait dans le vrai, que si Mazelet poursuivait avec tant d'ardeur les maux de ses clients, c'est qu'il était poussé, porté et soutenu, par une bonté de cœur réellement extraordinaire. La douceur pleine de fermeté avec laquelle il conseillait, le courage plein de sympathie avec lequel il opérait, la tendre vigilance avec laquelle il observait les phases pathologiques, avançaient pour le moins de moitié la guérison désirée.

Son défaut était de négliger les maux imaginaires, à moins qu'il n'y eût hypocondrie réelle ; auquel cas il agissait principalement par d'aimables conversations, n'y épargnant point son temps ; et toujours il réussissait à laisser son malade dans des dispositions plus heureuses.

Mais autant il refusait sa visite pour des cas qu'il savait ou croyait insignifiants, autant il se prodiguait dans les cas graves. On peut dire qu'alors il apparaissait sans s'en douter dans toute la puissance de son talent médical, et dans toute la beauté de son noble caractère. Il dominait par la pensée la maladie qu'il venait attaquer, et s'y appliquait avec une intensité sans égale, tout entier à la chose ; et cependant sans effort, avec simplicité, ne se doutant pas de la haute admiration qu'il inspirait, tant il pensait peu à lui-même. Dans ces occasions sa modestie, ou pour mieux dire son humilité, égalait au moins l'ardeur de sa lutte contre la maladie, et même la science qu'il y déployait. Combien d'exemples nous pourrions citer à l'appui du juste témoignage que nous lui rendons ici !

Et que dirons-nous de son désintéressement, si connu de chacun, et qu'il poussait souvent au delà de tout ce qu'on peut imaginer ? Tous les pauvres en parlent, et avec eux un grand nombre de personnes qui auraient été en position de s'acquitter envers lui, et auxquelles il ne l'a jamais permis. Enfin, pour terminer ce sujet où il y aurait tant de choses à dire, nous rappellerons l'estime singulière qu'avait pour lui la magistrature, pour ses rapports d'expertise en

matière de médecine légale ; nul ne savait mieux que lui préciser la nature des faits et fournir aux juges les moyens de se prononcer en connaissance de cause.

Il ne s'entendait pas moins à diriger sa famille qu'à éclairer un tribunal, si l'on en juge par l'éducation qu'il a donnée à ses enfants. Exact et même sévère au besoin, il était cependant leur ami autant que leur père, ne s'imposant jamais à eux. Il les a élevés, disent-ils eux-mêmes, dans le respect de la science et du travail; leur recommandant surtout la droiture et l'honnêteté. Apprenons-leur à être généreux et consciencieux, disait-il à sa femme, et le bon Dieu fera le reste. Les punitions étaient excessivement rares; mais il ne manquait pas de corriger avec la verge le mensonge et autres péchés semblables. Incapable de colère, il la simulait quand il le fallait. Voulant les accoutumer à se conduire par eux-mêmes, il cherchait à développer en eux le sentiment de la responsabilité, par la liberté. Quand il leur commandait quelque chose, il usait de paroles nettes et brèves, sans exercer aucune pression sur eux, et les laissant faire. C'est ainsi qu'ayant la liberté de causer de tout avec lui, ils ont pu choisir eux-mêmes leurs carrières, sous sa direction.

Pour en revenir à ses relations extérieures, il faut dire un mot de la position qu'il prit par suite des événements de 1845. Ce fut cette année que le radicalisme, jusqu'alors libéral, se fit autoritaire, et que l'on commença d'introduire dans nos républiques, au nom de la démocratie, un système d'exclusion aussi odieux et non moins ignoble que celui de l'ancien patriciat, tombé en 1830. La démagogie, maîtresse du pouvoir, se fit féroce, autant que le permettait l'état des mœurs; et les citoyens qui tenaient au respect des droits individuels, se virent contraints d'aviser au salut de la liberté. Ils formèrent bientôt un parti considérable, et dont les principes à la fois libéraux et conservateurs ne pouvaient manquer d'obtenir peu à peu une influence sérieuse sur l'opinion publique. Le docteur Mazelet avait trop d'indépendance pour pouvoir devenir jamais en aucun sens un homme de parti. Mais en 1845 la neutralité était devenue impossible; notre ami dut se décider, et il n'hésita pas un instant. L'opposition libérale acquit en lui un champion aussi ferme que modéré, et ses lumières la servirent très bien. Il publia pendant quelque temps une série de petits pamphlets, dont le format exigu et la couverture rose faisaient assez pressentir la tendance pacifique; mais pour n'être que des *Propos en l'air*, comme ils s'appelaient, ils n'en firent pas moins une salutaire impression. Les idées les plus saines et les plus élevées y étaient exprimées dans un langage exquis de verve, de politesse et de fine satire. C'étaient de petits chefs-d'œuvre, qui rappelaient Paul-Louis Courrier, moins la licence que cet auteur se permet çà et là. Mazelet publia aussi dans le même temps une comédie, *Jacques Bonhomme*, où nos historiens futurs pourront choisir avantageusement leurs couleurs, quand ils voudront peindre la vie vaudoise de cette époque.

En la même année 1845, les ministres du culte protestant national furent molestés de diverses manières dans l'exercice de leurs fonctions par le pouvoir nouveau. Leur zèle pastoral était odieux à ce radicalisme insolent, et leur indé-

pendance de caractère était insupportable à des niveleurs de profession. Il fallait à tout prix les abaisser ou les supprimer. Après une série de vexations, qu'ils supportèrent avec une patience inattendue, on crut les tenir par la bourse, et l'on osa les placer devant l'alternative de ployer leurs consciences sous le bon plaisir du pouvoir, ou de renoncer à leur salaire. Leur choix fut bientôt fait. La plupart d'entre eux renoncèrent à leurs fonctions officielles, et se mirent gratuitement au service de quiconque désirait leurs soins pastoraux. De là la formation de petites églises libres qui se groupèrent autour d'eux dans toutes les parties du pays. Au premier moment elles comptèrent beaucoup plus de membres qu'aujourd'hui; parce que la question religieuse était impliquée, aux yeux de plusieurs, dans la question politique; de sorte que ceux-ci, qui n'adhérèrent à l'église libre que provisoirement et par des motifs politiques, la quittèrent aussitôt qu'elle se fut constituée d'une manière définitive. Quelques-uns cependant lui restèrent fidèles; parce qu'elle avait fait naître, et développé en eux, des sentiments religieux qui leur rendirent nécessaire son culte et ses institutions. Le docteur Mazelet fut de ce nombre. Le vieux esprit huguenot avait repris le dessus dans son âme; et quoique la plupart de ses amis fussent retournés à l'église officielle, il s'attacha définitivement à celle qui lui rappelait si vivement les assemblées du désert, où ses ancêtres avaient été nourris du pain de vie.

Ce fut pour l'église libre une acquisition particulièrement précieuse, puisqu'il la dota, en ce qui concerne la musique, de ce *Recueil de psaumes et cantiques* où elle trouve une abondante source d'édification, et par lequel son influence chrétienne s'étend bien au-delà de sa propre enceinte.

Il faut admirer ici la divine sagesse du Chef de l'Eglise, qui prépare de loin ses ouvriers, et que toutes choses servent. C'est lui qui avait doué Mazelet de ce sens esthétique si vif et si délicat dont on a parlé; c'est lui qui avait inspiré à cette âme d'élite un goût si prononcé pour la musique; c'est lui qui a fait servir la légèreté même du jeune homme à lui fermer la carrière d'artiste où il aurait tant voulu entrer, et d'où il ne serait probablement jamais revenu à la foi de ses pères; c'est lui enfin qui l'a mis en contact avec cette humble église qui devait lui communiquer la vie de Christ, et à laquelle il devait en retour procurer la musique de ces beaux cantiques, qui seront chantés, s'il plaît à Dieu, durant bien des générations, en attendant que le Seigneur vienne.

A Morges on se souviendra longtemps de toute la peine que notre ami s'est donnée pour enseigner le chant de nos cantiques dans des réunions spéciales, tous les hivers, depuis l'année où il en choisit les airs, en les faisant essayer par quelques chanteurs, auprès du lit de mort d'une sœur âgée, jusqu'à ce dernier printemps, qui devait marquer le terme de ses travaux.

Chose frappante, lorsqu'il s'endormit au Seigneur, il venait de corriger, pour la cinquième édition qui se prépare, le N° 116, ainsi conçu:

Encor quelques jours sur la terre,
Encor quelque peu de misère,
Et vers mon Dieu mon âme se rendra.
Je vois déjà le bout de la carrière
Où pour toujours mon combat finira.

Encor quelques maux, quelques larmes,
Quelques ennuis, quelques alarmes,
Et quelque temps de faiblesse et d'erreur;
Puis je verrai les ineffables charmes
De ce séjour où règne le Seigneur.

Ainsi, Jésus ! plein d'espérance,
J'attends en paix, en assurance,
Selon ton gré, la fin de mes travaux.
Tu vas venir, et ta toute-puissance
M'introduira dans l'éternel repos.

C'est ici le lieu de parler de ses recherches philosophiques et du développement de sa pensée. Les années qu'il passa dans l'étranger furent un temps de travail intérieur assez peu marqué, mais très réel cependant. Il se trouva dans des milieux très divers, en contact avec des civilisations fortement caractérisées, et il en revint, non pas sceptique, mais hésitant. Peu après son retour, on put voir qu'en parcourant les divers systèmes de philosophie, il avait procédé, avec plus ou moins de conscience de la chose, à un long travail d'élimination, et qu'il s'était arrêté en face des deux systèmes les plus complets, le panthéisme et le christianisme. Et comme sa tendance pratique ne l'abandonnait jamais, « il n'y a, disait-il, que deux alternatives, être panthéiste ou de la religion de Pascal. » Entre Hegel et le grand penseur français, il ne voyait plus rien qui méritât l'attention. Ce jugement a été définitif chez lui. Mais comment choisir ? A quoi se rattacher ? Comme on ne naît pas chrétien, on ne le devient pas non plus par soi-même. C'est Dieu qui produit en nous et le vouloir et le faire, selon son bon plaisir. Sans l'action toute puissante de sa grâce, on demeure l'homme naturel qu'on a toujours été ; et si, à force de méditations, l'on est parvenu jusqu'au panthéisme, c'est là qu'on s'arrêtera, et c'est là qu'on restera, malgré la présence du christianisme. C'est en effet ce que fit notre ami. Il fut et demeura panthéiste, du moins provisoirement, jusqu'à l'apparition de la *Philosophie de la liberté* en 1849. Cette belle construction de Ch. Secrétan fut pour lui, ainsi qu'elle l'est sans doute dans l'intention de l'auteur, un pont jeté sur l'abîme entre le panthéisme et le christianisme. Mazelet passa le pont d'un pied leste et joyeux, et il vit bientôt, avec une satisfaction suprême, que toutes les vérités contenues dans le panthéisme, soit en germe, soit dans un état de développement quelconque, se retrouvent dans le christianisme, mais éclairées et vivifiées par les puissantes et splendides vérités qui constituent proprement ce dernier. Dès lors son choix fut arrêté pour jamais.

Il y eut toutefois d'autres circonstances qui contribuèrent à l'amener là, et nous ne saurions les passer sous silence. Depuis la fondation de l'église libre, il s'était trouvé associé à une multitude de chrétiens convaincus, sincères, dont plusieurs montraient par leurs œuvres qu'il y avait chez eux plus que des convictions religieuses, et mieux que des opinions chrétiennes. Ils avaient la vie de Christ en eux. Mazelet ne les comprenait pas encore, mais il n'était pas loin de dire comme Socrate : « Je sais une chose, c'est que je ne sais rien. » Parmi les personnes de cet ordre qu'il fréquentait, il y en avait qui ne se gênaient pas de lui parler du christianisme avec des intentions plus ou moins aggressives, dans le bon sens. L'une d'elles l'interpella un jour d'une manière indirecte en lui prenant la main : « Allons, lui dit-elle, que je vous dise la bonne aventure ! Mon cher monsieur,

vous deviendrez chrétien. » — « Peut-être bien, » reprit-il. Deux décès, arrivés dans sa famille en ce temps-là, augmentèrent sensiblement ses préoccupations religieuses. Ce fut d'abord, en 1847, celui de son frère Henri, jeune homme excellent, qui, après avoir terminé ses études à l'école polytechnique de Paris, avait passé à l'école d'artillerie de Metz. En quittant la maison paternelle, ce frère avait emporté la petite Bible de poche dans laquelle ses sœurs avaient fait leur instruction religieuse, et l'on y trouva divers passages soulignés ou annotés. Auguste voulut l'avoir, et il se mit à étudier ces textes avec une attention et un sérieux tout particuliers. Sa mère, qu'il aimait beaucoup, mourut en 1848, dans une grande paix ; et cela fit aussi sur lui une impression très profonde.

Quelqu'un a dit de lui que, comme son père, il s'occupait de philosophie plutôt en artiste que par un ardent désir de connaître. A la vérité, il ne se passionnait pas aisément. Ses facultés intellectuelles étaient en si juste proportion et son caractère si bien pondéré, qu'il serait difficile de rencontrer plus d'harmonie dans un homme. Rien ne débordait en lui. De là peut-être les lenteurs de son travail quand il entreprenait une étude philosophique, de là encore ce style difficile et un peu embarrassé, qui se retrouve parfois jusque dans ses productions les plus remarquables. Il n'était pas arrivé à une expression nette, achevée, de sa propre pensée. Mais y serait-il jamais parvenu ? Où est le penseur artiste qui ait atteint à l'idéal de précision, dans son langage ? Ce qu'on peut dire à coup sûr, c'est que Mazelet aimait la vérité, la vérité vraie ; elle lui plaisait, mais il ne la poursuivit pas toujours vivement. Elle lui fit plus d'avances qu'elle n'en reçut de lui ; mais elle finit par s'emparer de lui, en y mettant beaucoup de temps. Une fois à elle, il lui a été fidèle, et il l'a cultivée avec un amour croissant jusqu'à son dernier soupir. C'est elle qui lui a inspiré les articles de philosophie qui ont paru ici même, et dans d'autres recueils ; et pour elle il n'aurait pas hésité à se jeter dans la mêlée des controverses du jour, malgré sa répugnance pour ce genre de discussions, si l'antichristianisme avait poussé jusqu'à lui ses provocations. C'est sur le terrain de la philosophie qu'il aurait porté le débat, et il s'y préparait, lorsqu'il a plu au Seigneur de le soustraire à toutes les luttes.

La philosophie s'était donc peu à peu transformée en religion chez notre ami, et cette religion était celle des apôtres. Ni plus ni moins.

Après les aperçus que nous venons de donner sur cette évolution, il reste à dire comment un esprit aussi parfaitement laïque, et d'une trempe aussi forte, a pu céder la place au sentiment, jusqu'à devenir réellement religieux et positivement chrétien. Mais qui le dira ? Celui qui fut son pasteur pendant ces derniers vingt ans, et qui a vu poindre les premières apparences de la nouvelle plante, qui en a soigné de son mieux les développements, qui a été le témoin journalier de sa croissance et l'heureux spectateur de sa floraison, qui a même joui de jour en jour de quelques-uns de ses fruits les plus exquis, le dira-t-il ? — Non ! Il y a une pudeur de l'amitié ; et ce n'est pas d'aujourd'hui que nous en connaissons le charme austère. En rendant compte autrefois (dans les *Archives du*

christianisme) des *Oeuvres d'Adolphe Lèbre*, qui nous avait pris pour son confident le plus intime à l'époque de sa nouvelle naissance, nous tînmes religieusement le voile étendu sur ces délicates matières. Ainsi ferons-nous aujourd'hui. Mais nous pouvons exprimer sans scrupule ce que tout observateur attentif et intelligent pourrait découvrir, à savoir que notre ami n'est pas entré dans le sanctuaire de la foi chrétienne par une seule porte, mais par plusieurs. Une nature aussi riche que la sienne et aussi parfaitement harmonique, ne pouvait être saisie tout entière par un seul côté, ni conquise par un seul moyen.

A la vérité, c'est la *raison* qui semble avoir joué le rôle principal dans cette conversion remarquable, et cela même en pourrait expliquer les lenteurs excessives. Mais tout ce qu'on nous a raconté de sa vie, joint à ce que nous avons connu, nous atteste que le *sens esthétique*, l'intuition de l'idéal, eut une grande part dans ce phénomène complexe. C'est même par-là que, selon nous, les premiers attraits de la grâce agirent sur Mazelet. La beauté morale du christianisme enchantait son âme et la ravissait déjà, quand il se croyait encore lui-même très peu chrétien. L'idéal moral, qui est l'idéal absolu, réalisé en la personne du Christ, devait peu à peu, mais immanquablement, imprimer sa splendeur dans une âme comme la sienne. Par suite de cette action, cachée mais sûre, de la beauté éternelle, la *conscience morale*, déjà éveillée dès l'enfance, fit entendre plus haut sa voix impérieuse ; et le sentiment de la responsabilité, non plus seulement de l'homme envers Dieu, mais du pécheur envers le Père qui pardonne, se fit jour en quelque sorte naturellement ; assez du moins pour exciter en notre ami le désir de participer à la sainteté, et le besoin de trouver grâce devant Dieu. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Le Saint-Esprit ne répond-il pas toujours à l'âme que cette soif dévore ? Et n'est-ce pas le Père qui attire vers le Fils tous ceux qu'il a élus ?

Ce passage de la mort à la vie s'est effectué très insensiblement chez notre ami ; on en discernait à peine le mouvement, parce qu'il s'opérait d'une manière paisible, selon les besoins de son individualité. Peu de personnes ont su le remarquer ; il y fallait cette attention soutenue qui naît de l'amitié, ou d'une sympathie profonde.

En résumé, c'est par l'esthétique, la philosophie et la morale, que Mazelet a été conduit au christianisme. Le beau, le bien et le vrai, voilà les trois portes par où il a pénétré dans le sanctuaire : le beau d'abord, dont il était avide ; le vrai, qu'il recherchait plus calmement, mais auquel il n'aurait pas eu l'idée de renoncer ; enfin le bien, qu'il vénéra toujours, et qu'il apprit à aimer en le pratiquant.

Nous avons déjà beaucoup parlé du caractère distingué que le Créateur avait donné à cet homme, et nous n'avons pas tout dit, pas même ce qu'il y avait chez lui de plus rare, l'absence d'ambition et de fraude, qui nous a toujours étonné, chaque fois qu'un événement mettait en évidence cette espèce de lacune. Et je m'en étonne encore en traçant ces lignes ; car après vingt années d'intimité avec lui, et malgré des observations, en quelque sorte scientifiques, entreprises dans le dessein de trouver l'ambition et la

fraude quelque part dans cette âme, jamais je n'ai pu en découvrir la moindre trace.

Cette notice s'étendrait indéfiniment si nous voulions transcrire ici, même par extraits, tous les témoignages d'estime, d'affection, d'admiration et de regret, qui nous sont parvenus concernant notre bienheureux ami. Ce que nous avons dit suffira pour le faire connaître aux lecteurs de cette Revue, et pour le rappeler à ceux qui aiment à parler de lui. Notre désir, conforme au sien, est que chacun, en pensant à lui, rende toute gloire à Dieu; car toute gloire appartient à Dieu, puisque toute grâce excellente vient de lui. Quand vous admirez quelqu'un de ces beaux paysages que le Créateur a multipliés dans nos contrées comme les tableaux d'une exposition permanente, pouvez-vous empêcher votre âme d'élever jusqu'à lui de silencieuses adorations? Hé bien, que la plus belle de ses œuvres, l'homme, dans la vivante harmonie des facultés qui le constituent, arrête vos regards; contemplez-le surtout lorsque l'Esprit saint a rallumé en lui l'étincelle divine de sa nature première; et vous n'aurez pas assez de mots pour exprimer la louange de son Auteur.

Les funérailles de notre ami ont été célébrées avec simplicité, comme il convenait à sa mémoire, et comme on a coutume de le faire d'ailleurs parmi nous. Mais si la modestie de sa famille n'y invita que quelques personnes, elle ne put empêcher la douleur publique de se faire jour. Le président du synode, M. L. De Rameru, à la tête d'une députation nombreuse, vint lui adresser quelques paroles émues, très simples, mais profondément senties. Une foule immense, très recueillie, vint aussi spontanément grossir le convoi funèbre. Jamais encore on n'en avait vu un pareil, et pour le nombre et pour la tenue. Sur le cimetière, M. le professeur Chappuis se fit l'interprète d'un si grand deuil, en prononçant un discours sobre et modeste, où la vie du défunt était rappelée par ces paroles, qu'il affectionnait particulièrement: «Que toutes les choses qui sont vraies, toutes les choses graves, toutes les choses justes, toutes les choses pures, toutes les choses aimables, toutes les choses de bonne réputation, tout ce qui a quelque vertu et où il y a quelque louange, que ces choses soient l'objet de vos pensées!» (Philip. IV, 8.) Puissions-nous tous les réaliser à notre tour!

H. BERTHOUD.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

Rome et la France.

CINQUIÈME ARTICLE.

La force du catholicisme.

En étudiant les publications modernes les plus diverses, nous avons vu que le catholicisme de nos jours, particulièrement au sein de la France, prise comme terme moyen entre la bigote Espagne par exemple et la savante Allemagne, est au fond ce qu'il était il y a trois siècles; en sorte que nos pères, reparaissant sur la scène, diraient de lui, dans leur langage un peu rude: C'est toujours du papisme et toujours de l'idolâtrie.

On comprend que le premier de ces mots soit « odieux » aux catholiques, comme le remarque avec soin le *Dictionnaire de l'A-*

cadémie; mais si, par condescendance, nous nommons leur église, l'église catholique, c'est-à-dire universelle, quoiqu'elle ne soit rien moins que cela, ne pourraient-ils pas nous permettre d'appeler papisme une religion qui, en droit et en fait, a pour centre visible et pour autorité suprême un homme qu'ils appellent le Pape-roi? Ils disent bien le *czarisme* pour désigner l'Eglise orthodoxe russe, et le *calvinisme* ou le *luthéranisme* pour nous caractériser nous-mêmes! Or, ces appellations sont moins vraies au fond que celle de *papisme.* Quant à l'accusation d'idolâtrie, c'est ce que les catholiques ont encore plus de peine à supporter. Ils repoussent le mot hautement; est-ce à dire qu'ils soient innocents de la chose? Si nous prétendions que l'idolâtrie romaine du XIXe siècle est l'exact équivalent du paganisme antérieur à Constantin, il y aurait certainement lieu de se récrier. Mais l'idolâtrie a de tout temps revêtu des formes assez diverses, et c'est ce qui lui a facilité, anciennement et toujours, l'accès des peuples mêmes auxquels Dieu s'est spécialement révélé. Les fils d'Abraham furent idolâtres quand ils célébrèrent une fête à l'Eternel, en faisant marcher leur Dieu devant eux sous l'image symbolique d'un petit bœuf en or. Ils ne l'étaient pas moins lorsqu'ils offraient des parfums devant le serpent d'airain, monument respectable toutefois d'une des grandes délivrances du désert et souvenir imposant de Moïse et de son ministère. La question est de savoir s'il y a idolâtrie dans le fait de rendre à des créatures une partie quelconque des hommages religieux que Dieu réclame pour lui seul; ou plutôt, c'est une question que ne se posent pas même ceux qui croient aux Saintes Ecritures, ou qui seulement font un usage légitime de leur intelligence. Il n'y a qu'un esprit de sophisme qui puisse appeler autrement les honneurs rendus à la Vierge et aux saints, avec leurs conséquences naturelles d'images, de reliques et d'amulettes vénérées. Cette idolâtrie et ce polythéisme sautent aux yeux quand on considère certains tableaux d'église. Là, vous voyez sur le fond de la toile et dans un espèce de troisième ciel, une représentation quelconque de la divinité; des chœurs d'anges environnent le trône, et sur le premier plan, toujours dans le ciel, mais plus voisin de la terre, vous avez quelques saints faisant cortége à une jeune et belle femme au regard bénissant. C'est sur elle évidemment que se sont concentrées la pensée et les affections de l'artiste; c'est sur elle aussi, non sur le dieu, que s'arrêtent tout particulièrement les regards; c'est d'elle que le tableau tire son nom, et s'il fut, dans son ensemble, destiné à provoquer le sentiment de l'adoration ou à le nourrir, il n'est pas difficile de dire sur qui ce sentiment devra s'épuiser. Se partageât-il même d'une manière égale entre la créature et le Créateur, quelle indignité qu'un tel partage!

Tout ceci nous est si manifeste, à nous que Dieu a comme inondés de la lumière de l'Evangile, que nous nous demandons avec une sorte d'anxiété comment s'explique la permanence du catholicisme en dépit de si graves erreurs, et comment il se pourrait que, selon ses espérances hautement proclamées, il eût quelques chances de conquêtes dans le monde civilisé? Toutefois, ne nous étonnons pas trop de ses prétentions. Il se sent fortement appuyé par ses amis; et ses antagonistes sont à l'occasion ses défenseurs. Le bras séculier lui fait défaut, il est vrai, sauf pour le maintien de l'indépendance politique du roi-pontife. Ses représentants les plus accrédités le reconnaissent et ils en prennent leur parti, nous l'avons vu. Ils sentent même que la question de Rome, capitale d'Italie, n'est qu'ajournée, et ils se préparent sagement à la catastrophe en disant et en répétant que le dogme n'y est pas intéressé, parce qu'il faut en effet que,

la ruche se vidant, les abeilles puissent suivre leur reine partout. Mais si les pouvoirs publics retirent de plus en plus leur main, il est dans la société d'autres pouvoirs.

Voici d'abord la philosophie. M. Vacherot, dont le nom se fait illustre, a publié l'an dernier dans la *Revue des Deux Mondes* un article qui a produit quelque sensation[1]. Il n'y dissimule pas son aversion pour l'Eglise romaine, celle-ci étant à ses yeux le vrai boulevard du christianisme. Or, c'est au christianisme qu'en veut M. Vacherot, parce que c'est une religion et que toute religion doit disparaître devant la science et la philosophie. Toutes les religions, il est vrai, y compris la religion chrétienne, sont, à l'entendre, nées spontanément du cœur humain; mais le temps des éclosions est passé; l'Orient, d'où nous sont venues nos doctrines religieuses est trop dégradé pour en produire de nouvelles qui fussent acceptables[2], et les efforts tentés par de nobles esprits, dit M. Vacherot, pour substituer au christianisme une religion née de la science moderne et de notre nouvel état social, comme de la philosophie, ont misérablement échoué. Pourtant, et c'est une citation qui vaut la peine d'être lue :

« Quel tableau que l'histoire de l'avénement du christianisme pour les rêveurs de religions futures ! C'est là qu'on voit ce que peut l'ardente initiative d'un petit nombre d'inspirés pour renouveler en moins de deux siècles la face du monde. Une simple légende, éclose dans le plus petit et le plus pauvre pays de la terre, engendre la plus grande religion qui ait présidé aux destinées de la civilisation, et ce miracle se fait par la foi, par le désir, par l'amour, par les seules puissances de l'âme, malgré toutes les résistances de la tradition, de la loi, de la science elle-même. Quel exemple! quel encouragement aux ambitions religieuses ! »

Il paraît qu'il en est de M. Vacherot comme de tous ceux qui s'absorbent dans la métaphysique; la pleine intelligence du langage des faits leur échappe. S'il lui plaisait d'appliquer la force de sa pensée à ceux qu'il résume dans ce tableau si bien esquissé, il ne dirait plus : « légende, » et il serait chrétien comme nous. Mais non, il a établi dans son esprit et *a priori* que toute religion est absurde; il peut donc, sans inconvénient, dire de la religion du Christ qu'elle est « la plus grande. » Cela signifie simplement qu'elle est la moins absurde. On acceptera donc provisoirement le catholicisme tel qu'il est, attendu que, par le nombre de ses adhérents il est le principal organe du christianisme, doctrine que la philosophie est heureuse de tenir pour la religion définitive, c'est-à-dire celle d'où l'on passera sans intermédiaire au culte de la science pure. Nulle réforme du catholicisme par lui-même ne saurait aboutir; l'expérience l'a démontré. Elle ne démontre pas moins qu'il demeure inébranlable devant les efforts du protestantisme, et c'est avec une satisfaction manifeste que M. Vacherot transcrit les paroles bien connues de l'un des trois prophètes du catholicisme moderne; j'entends MM. de Châteaubriand, de Maistre et Lamennais, prophètes d'étoffe singulière, j'en conviens, mais dont les oracles n'ont pas laissé d'avoir un grand retentissement. Voici donc ce qu'a écrit Lamennais dans son bon temps: « L'église de l'avenir ne sera rien qui ressemble au protestantisme, système bâtard, inconséquent, étroit, qui, sous une apparence trompeuse de liberté, se résout pour les nations dans le despotisme brutal de la force, et pour les individus dans l'égoïsme. » « Au fond, ajoute M. Vacherot, toutes les écoles sorties du sein du catholicisme, si libérales qu'elles soient devenues, sont restées essentiellement catholiques par leur fidélité au

[1] *La crise religieuse au XIXe siècle*. 15 octobre 1868.

[2] Pourquoi ne pas lui reprendre sa religion comme on lui a repris sa philosophie ? Du reste, on est en train de le faire.

principe de la raison et de la volonté générale.... »

Il y a bien au milieu du protestantisme un mouvement auquel notre philosophe panthéiste porte un paternel intérêt. C'est celui qu'ont provoqué en Allemagne Baur et Strauss ; aux Etats-Unis, Channing et Parker ; en France, l'école théologique libérale, justement ainsi nommée, c'est M. Vacherot qui le dit. Il l'appellerait encore plus volontiers l'Ecole théologique *positiviste*, à raison de ce qu'elle aussi procède par élimination, jusqu'à ce qu'il ne reste rien ou pas grand'chose. Mais, à son avis, pour produire un effet réel, il y a dans le christianisme de ces libres-penseurs, du trop et du trop peu. Leur doctrine toute simplifiée qu'elle est, sauf peut-être celle de M. F. Buisson, conserve trop de dogmes pour être une philosophie. « Croire à la réalité de l'être métaphysique qu'elle appelle Dieu, croire à la réalité de l'être historique qu'elle nomme le Christ, c'est toujours croire à un dogme.... » Cette école, d'autre part, professe trop peu de dogmes pour que sa doctrine devienne une religion et pour qu'elle fournisse matière à un culte. En sorte, dit M. Vacherot, qu'il est « difficile de se faire illusion au point de croire que le christianisme puisse conserver la foi des sociétés modernes dans des conditions aussi équivoques.... » Force est donc de subir le catholicisme pour un temps d nt est impossible de limiter la durée.

Ainsi parle M. Vacherot. Et qu'a dit assez récemment l'homme qui fut son maître et qui tint si longtemps en France le sceptre de la philosophie, M. Victor Cousin ? « Je fais profession de croire que le christianisme est la philosophie du genre humain, et que l'expression la plus large (!) et la plus haute (!!) du christianisme est la religion catholique. Je défends Rome comme nécessaire au monde avec la sincère conviction d'un philosophe[1]. » Ceci est prononcé du ton qui convient aux oracles ; mais ce qui importe, c'est le fond de la pensée. Or, le respect philosophique de M. Cousin, comme le visible découragement de M. Vacherot, ne se montrent-ils pas en parfaite harmonie avec les espérances du catholicisme ? MM. Vacherot et Cousin ne sont pas, il est vrai, toute la philosophie; mais s'ils ne représentent que deux écoles, ils personnifient en religion une foule innombrable de gens; à savoir la masse des indifférents et des hommes sans Dieu, qui, puisqu'il faut un culte, aiment autant celui de Rome que tel autre; puis, le nombre fort considérable aussi des déistes, trop éloignés du catholicisme pour qu'il leur porte ombrage, comme le pourrait, ce semble, le protestantisme.

Parmi les écrivains catholiques ayant quelque renom, je ne connais guère que M. Edgar Quinet qui avoue hautement une préférence pour la réforme ; mais l'illustre exilé ne consentirait sûrement pas à ce qu'on le donnât comme l'interprète attitré de l'opinion générale. Ce rôle appartient mieux, je pense, à la collection Duruy. Or, voici ce qu'on y lit à propos de la duchesse d'Etampes « gagnée par les protestants : »

« Toutes les chances paraissaient donc en faveur de la religion réformée; mais elle avait contre elle quelque chose de plus puissant qu'une cour, de plus durable qu'une mode: le génie national de la France. La France, en admettant la réforme, eût constitué comme l'Angleterre, une Eglise nationale isolée au sein de l'Europe. Elle eût renoncé à cette grande idée de république chrétienne qui a rempli le passé et qui veille encore aux portes de l'avenir. Le peuple de l'unité, le peuple qui relie entre elles toutes les régions de l'occident, ne pouvait se laisser entraîner par la réaction exclu-

[1] Lettre de M. V. Cousin à M. L. Veuillot, en date du 8 avril 1866. *Univers*, 6 déc. 1867.

sive du Nord, ni rompre avec les nations du Midi, avec la race néo-latine à laquelle lui-même appartient. D'ailleurs c'était trop ou trop peu pour la France que cette religion négative importée de Germanie. Les révolutions de France n'ont pas ce caractère : elles affirment, elles créent et ne *protestent* pas. La France refusa donc d'accepter le protestantisme comme religion, tout en gardant un principe analogue, mais antérieur au protestantisme et plus fécond que lui : le libre examen [1]. »

Les écrivains catholiques ne sont pas seuls à courir en aide à la foi romaine, tout en ne la partageant point. Un de nos plus éminents coreligionnaires n'a-t-il pas pris la plume, il y a quelques années, pour défendre le pouvoir temporel des papes, et ne vient-il pas encore dans de belles *Méditations religieuses* de réclamer avec une impartialité qu'on a pu trouver excessive, le respect de tous pour le catholicisme, cette « grande école de respect ? » Comme si un éloge de cette nature pouvait appartenir à une Eglise qui, sans parler de son peu de respect pour les droits de la conscience, usurpe ceux de Dieu et respecte si peu l'honneur dû à sa Parole et à lui-même dans le culte religieux ! N'avons-nous pas même entendu tel philosophe chrétien d'entre nous parler de Rome, sinon avec tendresse, du moins avec une aménité qui trahissait bien quelque sympathie ? En général, nos conservateurs politiques se montrent, par moments, fort amis du clergé romain. Ce clergé lui apparaît comme le principe incarné de l'ordre et de la stabilité. Je me souviens d'un de nos officiers vaudois qui avait fait à contre-cœur la guerre au Sonderbund. Une nuit, il logea chez un curé très aimable, instruit et bien disant : il y en a beaucoup de tels, soyez-en sûrs. L'officier, après avoir entendu son hôte, rentra dans ses foyers assez enclin à penser en effet que le catholicisme est, de toutes les religions, la meilleure pour garantir aux riches leur argent et à ceux qui gouvernent leur autorité. On l'a bien vu à Genève, par exemple ! Non, non ! « abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise, » avait dit Boileau. Vers oublié, comme « l'art poétique, » car c'est au nom du bon ordre et de la paix que partout, et notamment en France, le catholicisme a pour appui, avec les philosophes les politiques, et avec l'aristocratie nobiliaire celle aussi de la finance.

Il faut reconnaître toutefois que ces appuis, souvent trompeurs, ne sont pas de force suffisante pour maintenir debout le colossal édifice. Les vraies assises sur lesquelles repose le catholicisme, nul ne l'ignore, c'est l'ensemble solide et bien cimenté de ce qu'il appelle lui-même l'Eglise par opposition au monde ; à savoir le clergé. C'est une armée innombrable, surtout si l'on compte, comme il faut, la multitude d'ordres monastiques et de confréries qui en sont les utiles auxiliaires. Ces soldats du pape marchent au combat par centaines de milliers ; ils doivent à leurs chefs et à leurs sous-chefs une obéissance aveugle, et, au moment donné, tous reçoivent le même mot d'ordre. Chacun sait où l'on peut aller avec cela. On va parfois se faire geler dans les plaines de la Moscovie, mais auparavant on fut à Amsterdam, à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Milan et à Naples, sans parler des lieux intermédiaires. Et puis, s'il y a des échecs possibles, et peut-être un jour ou l'autre, débâcle, il y a aussi des victoires, ou seulement des prouesses dont la gloriole du soldat se nourrit au feu du bivouac, j'allais dire de la sacristie. Mieux que cela, de même que chaque militaire français a le bâton de maréchal dans sa giberne, du moins on le lui a dit, il n'y a pas de prêtre ou d'abbé auquel il ne soit permis de sentir pousser sous sa calotte, à défaut de la tiare à triple couronne, le cha-

[1] *Histoire de la littérature française* par Demogeot, chap. XXIV ; avec ce renvoi en note : H. Martin, *Histoire de France*, tom. IX, pag. 466.

peau rouge du cardinal ou la mitre épiscopale, sans compter cette foule d'honneurs ecclésiastiques dont nous ne possédons ni le nom ni l'idée, et qui donnent un si grand relief dans un certain monde ; il faut voir! Mais que parlé-je d'honneurs mondains ? N'est-ce pas essentiellement du sein du clergé que surgissent les saints dont le pape prononce la canonisation ; et se peut-il rien de plus propre à imprimer un puissant élan aux forces pontificales? Certes, c'est un bel avancement dans la sainte milice, et il y a bien là de quoi rendre catholique romain jusqu'au martyre !

Le clergé lui-même ne serait pas d'un secours suffisant s'il n'avait pas à ses ordres une puissance dont la force et les effets sont incalculables. C'est l'imagination. Exposée plus qu'aucune autre de nos facultés à sortir de la droite voie, l'imagination, par ses jeux, nous procure de vives jouissances et tout ce qui l'exerce a pour nous de puissants attraits. La religion de Dieu faisant appel à toutes les forces vives de nos âmes, le protestantisme, fondé sur les Ecritures, ne demeure pas étranger à leur sainte poésie ; mais le catholicisme va plus loin. Par ses dogmes spéciaux, par les légendes d'où il les tire, par tout son culte, il donne à l'imagination infiniment plus que ce qui est convenable, aux dépens, je le crois, de la raison et de la conscience. C'est à tel point que le premier des MM. Ampère, illustre savant, ayant voulu reconstituer, après d'Alembert, le tableau encyclopédique des connaissances humaines en les classant selon les facultés de l'esprit, plaça la science chrétienne sous la rubrique de l'imagination. Comme V. Cousin, sans doute, il voyait dans l'Eglise catholique la plus haute expression du christianisme, et dès lors c'est à peine si l'on peut dire qu'il ait commis une méprise. Lisez les conférences du P. Félix sur les *Progrè de l'art par le christianisme* [1]. Il y démontre victorieusement sa thèse, à la condition toutefois de substituer au mot « christianisme » celui de « catholicisme, » ce qui est bien sa pensée. Du reste, c'est la vieille thèse de Châteaubriand. Eh bien, oui, ces messieurs ont raison. Le catholicisme, en ce qui lui appartient, agit avec une grande force sur l'imagination, qui est elle-même une grande puissance. Qui n'a été frappé de ce fait en lisant le *Récit d'une sœur?* Qui ne le serait surtout en entendant le Père Hyacinthe rendre grâce aux magnificences du temple de St. Pierre à Rome, pour avoir à tout le moins achevé la conversion de sa dame américaine?

Quand l'imagination catholique se porte sur le monde invisible, nous savons jusqu'où elle s'égare, et je dirai tout à l'heure combien ces égarements néanmoins servent la cause du catholicisme ; mais St. Pierre de Rome appartient au monde des sens ; les tableaux d'église, les statues, le parfum des fleurs joint à celui de l'encens, les oratorio, grands et petits, les costumes riches de dentelles, brillant de couleurs, resplendissant parfois d'or et de perles ; tout cela est de l'ordre matériel. Qu'il y ait là de quoi nourrir une sorte de dévotion que nous ignorons, c'est ce que je ne voudrais pas nier; mais ce qu'on devra m'accorder pareillement, c'est qu'il y faut l'esprit créateur de l'imagination avec son talent de broderie ; véritable ivresse des sens avec ses inévitables entraînements. Encore une fois, relisez le « Récit d'une sœur. » Au milieu de beautés morales d'une vraie grandeur, vous trouverez de ces mots qui n'appartiennent qu'à la dévotion catholique. Peu après son abjuration et ses premières séances au confessional de l'abbé Gerbet, madame Albert de Laferronnays écrit ces lignes : « Je fus à la grand'messe à Saint-Sulpice. C'était la Fête-Dieu. Tout y était *charmant*, les chants, les encensoirs, les fleurs jetées. Eugénie me disait de regarder autour de moi, mais je baissais toujours

[1] Conférences de 1867.

la tête, je ressentais de nouveau cette vive contrition et douleur de mes péchés que j'avais eue la veille ; » ce qui ne l'empêchait pas cependant d'être *charmée*. Deux ans après eut lieu sa confirmation par l'évêque de Meaux. Elle se fit dans la *charmante* petite chapelle de monseigneur ; puis vint une *superbe* grand'messe dans la cathédrale, « où j'ai eu, dit-elle, de vifs élans de joie pour la grâce du Saint-Esprit (conférée par l'onction épiscopale, comme on sait) et la douceur de notre religion. La musique, l'architecture, la pompe de notre cher culte, tout me remplissait de bonheur.... » Je ne m'étonne pas que les auteurs catholiques ne cessent d'exprimer la tristesse que leur inspirent nos temples. De vastes et froids sépulcres, disent-ils ? Il est vrai ; nous ne croyons pas devoir parler aux sens et à l'imagination par de là les propres institutions de Jésus-Christ, lequel savait bien de quoi l'homme est fait et ce qui est de nature à le pénétrer d'une vraie dévotion. Il en résulte que notre culte ne saurait plaire comme un de ces spectacles qu'on prépare d'avance pour que chacun y joue bien son rôle [1]. Nous confessons donc sans honte, comme sans regret, que sous ce rapport le catholicisme dispose d'une force immense qui nous fait absolument défaut.

Quant à la tendance de l'imagination vers le monde invisible en dehors et au-delà de ce que l'Ecriture révèle à la foi des élus, nous avouons tout aussi franchement que nous la redoutons beaucoup, et nous voudrions la redouter encore davantage. Il n'y a pas au contraire de disposition que le catholicisme exploite avec plus de succès pour l'affermissement de son règne. Comme nous, il se meut au milieu d'un monde foncièrement incrédule ; mais le monde catholique, à la fois incrédule et bigot, semblable à celui qui entourait Jésus-Christ, demande à voir des signes venant du ciel. Oh ! si les prêtres avaient toujours su lui dire avec le Sauveur : « Il ne vous sera pas donné d'autre signe que celui de Jonas, le prophète ! » Au lieu de cela, le catholicisme entasse miracles sur miracles, prodiges sans rapports avec la foi vivante et qui ne font que nourrir la superstition. Oui ! le cœur humain a besoin de croire ; mais c'est par la conscience et non par l'imagination qu'on arrive à la véritable foi. Oui, encore ! la foi religieuse a pour objet les faits de l'ordre divin surnaturel et supra-sensible ; mais l'absurde et le merveilleux, inventions très compromettantes pour le vrai miracle, sont les produits tout humains de l'imagination. Si bien, que vous trouverez tel catholique romain parfaitement incrédule aux miracles de la Bible, et tout de flamme pour les merveilles de la légende, vieille ou nouvelle. L'imagination d'ailleurs est insatiable, ainsi que les appétits factices. Si celui qui croit du cœur aux faits miraculeux attestés par les Ecritures repousse instinctivement tous les autres, son besoin de croire ayant reçu de Dieu même une pleine satisfaction, l'homme au contraire qui croit aux miracles prétendus de l'Eglise en demande toujours de nouveaux, et l'Eglise les produit avec une fécondité d'imagination et une persévérance d'action qu'on serait tenté d'appeler elles-mêmes merveilleuses. Et si vous voulez savoir comment les miracles les plus apocryphes deviennent authentiques, écoutez M. L. Barthès au sujet de Notre-Dame de la Salette. « Les deux pâtres (jeunes enfants témoins de l'apparition) partirent comme de nouveaux apôtres, et leur voix a parcouru aujourd'hui le monde entier ; et cette voix... a fait surgir en l'honneur de Marie dans toutes les nations de l'univers, près de cinq cents sanctuaires dédiés à Notre-Dame de la Salette... enfin cette voix... a ému le siége de Pierre lui-même ; et après

[1] Voir dans le *Récit d'une sœur* la répétition qui se fait du cérémonial à suivre pour la première communion d'Olga.

le plus mûr examen, Pie IX a autorisé des fêtes et des confréries en mémoire du céleste message... » Or, « nous estimons, est-il dit dans une note, que pour tout catholique intelligent, l'autorisation expresse de cette dévotion à Rome par le chef de la sainte Eglise, est à elle seule le meilleur et le plus probant de tous les livres [1]. »

Non contente d'opérer chaque année des miracles sur la terre, l'imagination catholique en accomplit journellement dans le ciel par milliers, en faisant sortir des âmes du purgatoire, miracles difficiles à vérifier l'on en conviendra. Et puis, par les décrets de ses papes, l'Eglise convertit en intercesseurs divins des êtres qui gisaient plus ou moins ignorés dans leurs tombeaux ; qui y sont encore couchés n'en déplaise à leur canonisation. Pour eux comme pour tous, le corps est retourné en terre et il n'en sortira qu'au dernier jour et transmué. Cela n'empêche pas que les tableaux d'église où l'on voit quelque saint devant Dieu dans le paradis céleste, ne nous représentent le saint sous la figure même qu'il avait ici-bas : figure de convention, souvent bizarre, comme nous l'avons vu à propos des moines du mont Athos. Tout ceci n'est qu'une fantasmagorie dont il semble que les catholiques ne sauraient être dupes ; mais non, ces peuples enfants, si j'ose le dire, font comme nous fîmes tous dans notre premier âge, ils se bornent à admirer et c'est toujours un exercice pour leur imagination ; mais quel exercice !

Je viens de risquer un mot que je dois justifier. Quand on s'est occupé quelque peu de pédagogie comparée, on demeure convaincu que le grand vice de l'éducation catholique est de ne pas savoir former des hommes. Je crois l'avoir suffisamment fait sentir dans un ouvrage auquel il m'est peut-être permis de renvoyer [2]. Il y a en religion un état de perpétuelle enfance que Dieu aime ; il en est un dans lequel se plaît l'homme naturel. Tout le monde a remarqué la lettre d'Albert de la Ferronnays à un jeune Anglais. Il y expose ce qu'il appelle ses « prédilections pour sa foi, » et il le fait avec une candeur et une animation touchantes. C'est une âme droite qui a senti vivement le besoin de poser son pied sur « une base » de laquelle il pût « s'élancer vers le ciel par une amélioration constante, » et il pense avec bonheur que l'Eglise, « forme visible de la foi, » est cette base. De la sorte, il n'a pas eu à chercher péniblement sa foi dans la Bible, que du reste il a peu lue. Il lui a suffi d'écouter la voix du prêtre parlant au nom de l'Eglise; car « le prêtre ne peut ni se tromper ni nous tromper. La doctrine qu'il nous enseigne n'est pas la sienne. Il nous transmet celle dont l'Eglise est dépositaire. » A prendre la Bible pour « point de départ, » on voit s'ouvrir toutes sortes de chemins entre lesquels il faut choisir, au grand danger de s'égarer, et ce danger on en est à couvert dans « l'unité catholique. » Et puis, quelle douceur que d'avoir un homme à qui l'on confesse tous ses péchés, qui en prononce l'entière absolution au nom de Dieu et qui donne « des directions de conduite détaillées qu'on ne trouve dans aucun livre !.... » Eh bien, ce bonheur, je ne le conteste pas ; ce repos d'esprit qui se trouve dans la fausse unité, je le comprends ; mais que ce repos et ce bonheur soient convenables à la dignité humaine ; que la religion ainsi conçue et pratiquée élève l'âme réellement, c'est ce qu'il me paraît impossible de soutenir.

Penser et vouloir par l'organe d'autrui ; croire Dieu sur la parole d'un homme ; ne faire aucun pas hors du chemin que cet homme me trace ; l'avoir pour intermédiaire obligé entre Dieu et moi ! J'ai dû en user ainsi avec mon père et ma mère, quand j'étais petit enfant, et je dois le faire

[1] *La régénération de la famille par St. Joseph*, pag. 366 et 384.

[2] *Histoire littéraire de l'éducation morale et religieuse, etc.*, 2 vol. in-8. — Lausanne, G. Bridel.

encore maintenant avec Dieu, en la présence de Jésus-Christ; mais demeurer toute ma vie, pour mes intérêts éternels, sous la tutelle d'un pécheur tel que moi; sujet, quoi qu'il en dise, à l'erreur comme moi, et qui ne saurait être prêtre, ou sacrificateur, à d'autres conditions que moi, simple fidèle! parvenu à la blanche vieillesse, ne pouvoir mourir en sûreté qu'après avoir ouvert ma conscience à un clerc, jeune peut-être, que je dois appeler « mon Père,» et ne m'en aller en paix que s'il me donne son viatique! N'est-ce pas me condamner à n'être jamais un homme fait; jamais l'homme de St. Paul, « créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité? »

Aussi voyez ces peuples catholiques qu'on instruit comme les enfants au moyen d'images, et qu'on amuse par des fêtes soi-disant religieuses et toutefois d'une pompe toute mondaine. Est-ce ainsi que se formera le grave père de famille, le citoyen dévoué [1], l'homme sérieux, le chrétien modèle? En attendant, ce qui se produit de la sorte, ce sont des associations d'idées indélébiles dont la puissance se fait sentir toute la vie. Datant de l'enfance, elles laissent une constante impression de bonheur, et comment n'être pas pour toujours attaché à une religion qui procure tant de joies dès le jeune âge? Comment d'autre part s'étonner de l'incontestable infériorité des peuples qui sont élevés dans cette atmosphère? Incontestable, dis-je, et pourtant contestée par les catholiques, qui jugent si souvent des choses à la manière des enfants. Je ne prétends pas d'ailleurs que les peuples catholiques n'aient rien d'aimable et de gracieux, qu'ils ne soient susceptibles d'aucun élan, qu'ils ne puissent être braves jusqu'à la témérité, entraînés par de vifs attachements et soutenus par une grande patience dans leurs maux: mais cela se voit chez des enfants et ce n'est pas là tout l'homme.

A l'ordre de faits que je viens de signaler se rattache une circonstance qui ne contribue pas peu à la force du catholicisme, c'est le langage de suprême autorité qui lui est propre. Je ne dis rien du ton de haut dédain avec lequel mes RR. PP. parlent « *d'un certain* Hudry-Menos, » qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, s'est permis de reprocher à St. Dominique d'avoir fait répandre plus de sang qu'Attila, ou « d'*un* M. Bungener qui a fait un roman sur le Concile de Trente; » mais il est sûr que le moindre prestolet bénéficie de l'infaillibilité dont l'Eglise s'attribue le privilége. Et que sera-ce des docteurs, des prélats, des prédicateurs tels que le P. Félix. Il argumente, je dois en convenir, parfois même on le prendrait pour un rationaliste; mais au fond c'est toujours un dogmatisme écrasant. A bout de raisons, il invoque son apostolat, et, comme on a pu le voir dans une de mes citations, il lui arrive assez fréquemment de jurer ce qu'il dit, en étendant la main vers l'autel. Puissant moyen d'action sur l'ingénuité des multitudes, on ne saurait le nier. Celles-ci ont le bon sens de comprendre qu'une religion, si elle est divine, doit, comme Jésus-Christ, « parler avec autorité et non pas comme les scribes. » D'autre part, elles n'ont pas assez de sens pour se dire que l'autorité divine ne saurait se transmettre d'homme à homme, et leur indolence est trop grande pour consentir à « éprouver les esprits afin de savoir s'ils sont de Dieu. » Ce qui plaira toujours infiniment à l'homme naturel, c'est une autorité visible, matérielle, palpable, telle que la leur offre le romanisme; autorité bien amoindrie depuis qu'elle ne dispose plus des cachots et des bûchers, mais autorité considérable encore, n'hésitant jamais sur le dogme et conservant les apparences de la fixité, même quand elle se contredit; autorité d'ailleurs qui s'impose aux actes

[1] « Nous nous croyons des hommes; nous ne sommes encore que des enfants. » Ainsi parle, dans le *Correspondant* du 10 février 1869, M. de Forblanc, ancien représentant. Il s'agit précisément de l'exercice des droits politiques.

plus qu'à la pensée et à laquelle il est possible de se soumettre formellement tout en conservant ses opinions personnelles; autorité en cela bien différente de celle de Dieu qui veut une obéissance non pas subie, mais cordialement acceptée, et qui ne sachant pas gré de la simple adhésion, commande une vraie transformation du cœur. Or, l'Eglise romaine, en exigeant la soumission, n'ose guère pourtant aller jusque là. Elle impose des croyances et ne saurait commander la foi, parce qu'elle ne peut la produire. C'est justement ce qu'aime le monde.

Il l'aime d'autant plus que tout cela lui permet de se croire passablement libre; et il est vrai que le catholicisme se faisant à sa manière « tout à tous, » prétend bien n'être point une loi d'esclavage. *Rome et la liberté!* ces deux mots ne semblent pas pouvoir marcher de compagnie. Or, non-seulement, il y a de nos jours dans l'Eglise romaine un parti de catholiques libéraux dont les chefs, hommes pieux et fort dévoués à Rome, portent de grands noms [1]: mais encore, s'il est un mot d'ordre adopté avec une sorte de passion par les Jésuites eux-mêmes, c'est Rome et Liberté. Rome! cela va sans dire; quant à la liberté, quelque étonnante que la chose paraisse, il est de fait que les RR. PP. ne cessent de rompre des lances en sa faveur. Ils déplorent l'absolutisme de certains monarques, absolutisme, disent-ils, qui ne date que du XVI[e] siècle et dont ils se gardent bien d'attribuer, en quoi que ce soit, l'honneur à leur société. Si on les voit plus que jamais hostiles à la Réforme et au Jansénisme, c'est que Luther, Calvin et Jansénius ont nié le libre arbitre; c'est-à-dire qu'ils se sont refusés à entendre la liberté morale au sens du pélagianisme et de la philosophie. Cette liberté, que, selon leur sentiment, toute loi tend à amoindrir, il faut la proclamer, si l'on veut parvenir à rendre la religion « suave. » Ce dernier mot est encore un de ceux qu'ils affectionnent. L'austérité du calvinisme et de Port Royal leur est en sainte aversion, aujourd'hui comme au temps de Calvin et à celui de Pascal, cette austérité n'étant rien moins que suave pour le monde. Quant à la vie des couvents ou à celle des dévôts, elle est sans doute d'une extrême suavité; mais cette suavité ne saurait être appréciée que par un petit nombre d'âmes. Il faut donc au monde plus de liberté, et on la lui donne. Si les gens engagés dans le siècle admettent d'ailleurs en bloc tout ce que l'Eglise croit, sans même s'être jamais informés à fond de ce qu'elle croit, cette foi « implicite, » comme ils l'appellent, est parfaitement suffisante, et à côté de cela, pleine liberté. Et puis, on ne va plus fouiller indiscrètement dans la vie privée des individus, et abusassent-ils quelque peu de leur liberté, leur respect pour les choses saintes et pour les hommes d'église, est une circonstance qui atténue tout. Il est clair enfin qu'il y a dans tout ceci du plus ou du moins suivant le rang et la fortune des personnes, surtout s'il s'agit des dispenses qui sont aux mains du clergé.

Voilà pour les laïques essentiellement. Parlerai-je des docteurs? Ils jouissent d'une liberté beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément. D'abord, ils peuvent se donner carrière sur toutes les questions qui n'ont pas été tranchées officiellement par l'Eglise, et le nombre en est considérable. Puis, ce qui fait autorité chez les catholiques, ce ne sont pas seulement les bulles papales et les Canons des conciles, ce sont encore les écrits des Pères et des grands docteurs. Or ici la liberté n'a que l'embarras du choix. C'est même là-dessus qu'est fondé le système du probabilisme,

[1] « Le terrain de la liberté est le vrai terrain sur lequel doivent maintenant lutter les catholiques, leur dernière, mais leur infaillible espérance! » — C'est là ce que vous pouvez lire mot pour mot dans le *Correspondant* du 25 juin, pag. 1167.

système qui n'a pas été inventé par les Jésuites. Un écrivain de poids, fût-il seul, mais pourtant homme d'Eglise, rend une opinion probable; deux ou trois écrivains la rendent plus probable; un plus grand nombre très probable. Très probable ne veut pas dire certain et hors de contestation, puisqu'il reste quelque probabilité pour l'opinion contraire, soutenue par un seul docteur. C'est pourquoi l'on peut en sûreté, sinon avec certitude, adopter l'opinion simplement probable, en dépit de celle qui l'est davantage. De là encore une liberté presque sans limites, ce qui est bien précieux, j'allais dire bien suave pour tout le monde, et en premier lieu pour les docteurs eux-mêmes.

Il y a, en outre, une liberté peu enviable, dont les prédicateurs et les écrivains catholiques usent et abusent largement. Elle consiste à présenter les faits sous le jour le plus favorable à leur cause, fût-il de toute fausseté. C'est ainsi que le P. Félix ne craint pas de placer les peuples protestants sur un degré de civilisation fort inférieur à celui des pays catholiques. On sait d'ailleurs, en général, avec quel sans-façon ils se permettent de transformer et d'arranger la statistique et l'histoire; conséquence toute naturelle de la maxime que la fin justifie les moyens.

Il y a enfin les libertés d'interprétation qu'on s'accorde à l'égard des actes les plus solennels du souverain chef de l'Eglise. Mgr Dupanloup en a fourni un illustre exemple par son commentaire sur le fameux *Syllabus*, du 8 décembre 1864, et j'ai sous les yeux celui d'un autre prélat qui ne le cède en rien au précédent [1]. Il est de Mgr Ketteler, si connu par son libéralisme. On ne saurait être à la fois plus respectueux pour la personne du pape, ni moins respectueux pour sa pensée évidente. Sur tous les points où le pape se montre l'homme du passé, les deux évêques se déclarent, autant que possible, des hommes du temps présent. En vérité, les théologiens rationalistes de l'Allemagne, dans leur guerre aux saintes Ecritures, n'ont jamais poussé plus loin la hardiesse, la subtilité et l'esprit de sophisme. Ainsi, à l'autorité qui plaît au monde, les romanistes savent unir une sorte de liberté qui ne lui plaît pas moins. Ceci joint à tout le reste, expliquerait parfaitement la puissance du catholicisme. Il y faut pourtant encore autre chose.

(A suivre.)

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1867.

MORALE CHRÉTIENNE.

La liberté et la grâce.

M. P* à M. C*****

Cher ami.

Ta lettre exige une réponse. J'ai voulu, je veux être juste. N'imagine pas que ma critique soit parti-pris, affectation de clairvoyance, absence de sympathie pour l'auteur. Moi aussi je l'admire et je l'aime. Mais, la vérité est la vérité. Conduisons-nous en hommes libres, après avoir lu un livre si beau sur la liberté.

Tu m'as, je le crains, écrit avec précipitation. Ne faisais-je pas mes réserves? Ai-je dit que M. de Gasparin n'a parlé ni de l'Evangile, ni de la grâce? Si je l'avais fait, j'aurais eu tort. Mais il me semble que tu n'as pas tenu compte de mes réserves. Au reste, il faut que je coule à fond ce sujet. Puisque l'étendue de ma première lettre ne t'a pas rebuté, je prends courage, dans l'espoir que celle-ci ne te rebutera pas non plus malgré son étendue.

Servons-nous des termes de l'école; ils sont commodes. C'est de la *liberté réelle* que je t'ai d'abord entretenu. Cette liberté est un but à atteindre, un idéal à réaliser; elle se confond avec la perfection à laquelle

nous sommes appelés par le Dieu qui a fait de nous des créatures morales, des esprits. Mais cette perfection, l'humanité, prise dans son ensemble, ne saurait l'atteindre; personne ne peut y parvenir sans que Dieu s'en mêle. C'est à lui qu'il appartient d'accomplir en nous et par nous notre destinée glorieuse.

Cet enseignement est celui qu'on appelle en style d'école, la doctrine de la grâce. C'est celui du christianisme et tu le connais aussi bien que moi. Qu'il soit évangélique tu n'en as aucun doute. Les textes abondent dans ton souvenir; ils se présentent en foule à ma mémoire pour en attester le caractère chrétien. Il faut toutefois, pour se bien entendre, s'expliquer un peu. Permettons-nous cette licence, puisqu'aussi bien nous dissertons ensemble.

A sa plus grande hauteur, et pour ainsi parler, dans sa plus forte concentration, la grâce est simplement la résolution que Dieu, le créateur, a prise librement en lui-même de maintenir et de sauver l'œuvre de ses mains. Il avait créé le monde pour être son royaume. A la tête du monde, il avait placé l'homme fait à son image. C'est à l'homme qu'il appartenait, suivant le plan de la création, de réaliser, d'abord en lui-même, la volonté suprême de son Dieu; puis, l'ayant réalisée en s'unissant à Lui par un acte voulu, conscient et délibéré, d'amener, roi de la terre, toutes les créatures, obéissantes et joyeuses, à la communion de la gloire divine. Mais l'homme a failli dans cette grande mission. A l'heure solennelle où, la tentation étant présente, il a dû choisir entre les séductions d'une fausse indépendance qui rompait sa communion avec Dieu, et l'acte d'obéissance, qui, l'enracinant dans l'amour divin, devait le rendre maître de lui-même, du monde et pour ainsi dire de la suprême puissance, en cette heure dis-je, la plus mystérieuse et la plus décisive de notre histoire, l'homme a manqué le bon chemin. Il est tombé, et par sa désobéissance a jeté le désordre dans le plan même de la création. Dieu aurait pu, s'il l'avait voulu, faire rentrer alors dans le néant, l'homme et le monde nouvellement nés; il aurait pu abandonner aux désordres de sa volonté rebelle et aux dernières conséquences du péché sa créature déchue. — Il ne l'a point voulu, il a décidé au contraire de sauver ce qu'il avait créé, c'est-à-dire de le créer comme une seconde fois. Rien ne l'obligeait que lui-même à être fidèle à son premier dessein. Il était libre. Ayant librement créé, c'est librement qu'il a voulu restaurer son œuvre. Cette résolution intime, cette décision libre de Dieu en notre faveur, c'est sa grâce, cause première du salut.

Les effets en ont été manifestes. Où cela? Dans l'existence prolongée de l'humanité pécheresse? dans le mouvement progressif de l'espèce humaine et de la civilisation? dans l'intervention divine qui donne à l'histoire la vie qui l'anime? Oui, mon ami, oui. Je ne puis admettre que le monde ait subsisté, malgré l'iniquité qui le souille et sa séparation volontaire d'avec Dieu, sans une grâce d'en haut qui lui a maintenu l'existence. S'il y a dans l'histoire humaine quelque ordre et quelqu'unité, cet ordre dans l'histoire d'un être dont le péché a naturellement livré la vie à tous les désordres, est quelque chose de divin. C'est le fruit de la grâce poursuivant à travers les siècles le rétablissement graduel du royaume de Dieu, le salut de l'homme, l'accomplissement de notre destinée. Le rôle extraordinaire, rempli dans l'humanité par les enfants de Jacob qui deux fois au moins nous ont donné la vérité religieuse; les révélations, les prophéties, les miracles, au moyen desquels fut conservée dans cette nation, naturellement idolâtre, la croyance au Dieu vivant et à la rédemption promise; l'apparition de Jésus, sa mort expiatoire, sa résurrection, l'effusion du Saint-Esprit, sont des effets de la grâce de Dieu en activité, des suites admirables de la détermination

que Dieu a prise en lui-même de ramener à lui, sa créature égarée ; c'est l'exécution d'un plan d'amour qu'il a librement conçu et qu'il poursuit librement en notre faveur. De ce plan une partie seulement nous apparaît; la connaissance de ce qui doit s'en accomplir encore, ne nous est que symboliquement donnée par les prophéties. Mais toute l'œuvre de Dieu dans l'histoire, celle du passé, celle du présent, celle de l'avenir s'attache, longue chaîne de bénédictions, comme à son premier anneau, à la résolution que Dieu a prise en lui-même de sauver les pécheurs.

Est-ce tout? Pélage dirait oui, je dis non. Pélage croyait aux révélations de Dieu, à son intervention surnaturelle dans l'histoire, à l'œuvre de Christ, mais occupé de sauvegarder — il le pensait du moins — la liberté des individus et la morale avec elle, il n'admettait pas qu'une action intérieure de la grâce fut nécessaire à personne. Chacun peut et doit, selon sa doctrine, en présence des témoignages croissants de l'amour de Dieu visibles dans les révélations et dans la personne de Jésus-Christ, décider soi-même son propre salut par un acte de sa volonté libre. Ce n'est pas à mon sens l'enseignement des Ecritures. Que St. Augustin me paraît plus fidèle à cet enseignement, plus consolant et plus profond! Il déclare que sans l'action de la grâce dans l'âme, personne ne peut croire, comme il faut, en Jésus rédempteur. — L'homme est préparé par l'Esprit-Saint à recevoir avec joie la parole évangélique; par Lui son intelligence éclairée en découvre l'excellence et la vérité; par Lui son cœur est touché d'une vraie repentance, ému du désir de la délivrance, de l'expiation et du pardon; par l'Esprit-Saint, il reconnaît, trouve et saisit en Jésus, son Sauveur ; régénérée par Lui, l'âme du croyant, est par Lui sanctifiée, elle sera glorifiée par Lui au dernier jour. Ainsi, dans l'œuvre du salut personnel, tout ce qui est décisif appartient à l'action du Saint-Esprit. De même que l'humanité déchue ne peut remplir sa destinée sans la grâce agissant au milieu d'elle, de même l'individu pécheur et déchu ne peut, sans une action de Dieu dans son âme, avoir part à la rédemption, ni atteindre à sa perfection. Cet enseignement me paraît conforme à celui des Ecritures. Il achève, complète et couronne la doctrine de la grâce, sans lui mutilée.

C'est à cette doctrine, tu le sais, que je suis attaché. Je la prends tout entière. J'y crois, et toi aussi, comme à l'Evangile même. Elle en est pour moi l'essence. Rien sans elle qui puisse distinguer sérieusement le christianisme des autres religions positives et de la philosophie. C'est cette grande parole : « vous êtes sauvés par grâce » qui imprime selon moi à tous les enseignements de la Bible leur cachet distinctif et leur unité. Je croirais abandonner l'Evangile avec toutes ses bénédictions si je cédais ce point. — Mais ne nous le cachons pas, mon cher, ce qui est essentiel en dogmatique ne saurait être indifférent en morale. La foi au salut par grâce produit dans la vie de l'âme une révolution aussi profonde que fait la doctrine de la grâce dans l'ordre de la pensée, et ces deux révolutions qui s'accompagnent mutuellement ne peuvent ni l'une ni l'autre, être tenues dans l'ombre par le penseur chrétien.

Les religions non chrétiennes et les philosophies nous ont toutes présenté le bonheur matériel ou spirituel, présent ou futur comme le premier mobile de la vie morale. Elles ont dit à chacun : « accomplis ces pratiques, remplis ces obligations, ne te relâche point dans l'observation de ces préceptes, fais ton devoir et tu seras heureux. Tu le seras peut-être dès cette vie présente; tu le seras à coup sûr, dans une autre vie. Car si le soleil de midi réchauffe l'athmosphère et si les ondées fertilisent le sol ouvert par la charrue, la vertu produit aussi le bonheur. C'est l'ordre éternel,

immuable, divin. » Voilà ce qu'ont prêché en Chine, aux Indes, à Athènes et à Rome les religions et les philosophies. C'est ce que prêche encore aujourd'hui le spiritualisme déiste par la bouche de ses représentants les plus nobles, aux matérialistes et aux athées. C'est le système de la rigoureuse justice, plus rigoureusement formulé dans les livres de l'Ancien Testament que partout ailleurs. Le christianisme tient un autre langage, conforme à la doctrine de la grâce. « Pour devenir saint, nous dit-il, il faut, ô homme, que tu sois heureux. Hé bien, je t'apporte la joie. Voici une bonne nouvelle. Ce Dieu que tu connais à peine et que tu redoutes quand tu l'entrevois dans ton obscurité, ce Dieu t'aime. Depuis l'heure funeste où les ténèbres ont commencé d'envahir ton cœur et ton intelligence, jusqu'au jour où nous sommes et jusqu'à la fin des jours, il va travaillant à ta délivrance. Il s'est révélé, il a envoyé son Fils. Voici la croix dressée au Calvaire pour l'effacement de tes péchés; voici la vie éternelle conquise pour toi par Jésus ton représentant devant la justice de Dieu. Que la joie règne donc en ton cœur! Ne cherche plus si tu mérites une récompense ou un châtiment, laisse ton âme s'épanouir, adore et rends grâces à ton Père; sois saint puisque tu es heureux; aime-le Lui, et tes compagnons d'exil sur la terre, puisqu'il vous a aimés le premier, toi comme eux, eux comme toi, et d'un même amour pour vous délivrer de la même misère. »

Les religions non chrétiennes ont toutes fait directement appel à la force personnelle de chacun; elles ont toutes compté sur notre vigueur native pour l'accomplissement du devoir. Chose étrange! les systèmes d'ailleurs les plus opposés sont ici d'accord. Qu'ils soient fatalistes, ne connaissant point de Dieu personnel et créateur, comme le brahmanisme, le boudhisme et le stoïcisme, — qu'ils soient indifférents aux choses du ciel et ne connaissent guères que les nécessités de la vie sociale, comme le moralisme chinois, — qu'ils affirment l'existence du Dieu créateur, comme le déisme, — tous disent à l'individu que son sort dépend de lui-même, — qu'il lui suffit de vouloir faire le bien pour le faire en réalité, et de vouloir y revenir, s'il s'en est éloigné, pour y revenir en effet. Toutes ont confiance en lui, toutes l'invitent à compter sur ses forces propres, en ajoutant, quelques-unes du moins, que Dieu est trop bon pour punir sévèrement des pécadilles d'un jour et ne pas récompenser sans mesure le moindre effort vers le bien.— Le christianisme proclame précisément la doctrine inverse, en déclarant que sans l'action de la grâce divine, l'individu comme l'humanité ne peuvent remplir leur destinée. Cette déclaration revient à dire que nul ne se suffit à soi-même et que l'humanité tout entière n'a pas les forces pour parvenir, le voulût-elle, sans secours étranger, au but glorieux qui lui est assigné. La force véritable est ailleurs; elle est en Dieu et c'est lui seul qui la donne. Pour bien connaître le but, pour y marcher avec persévérance et pour l'atteindre, ce que l'homme doit faire, ce n'est pas de compter sur lui-même mais de compter sur Dieu, pas de croire en lui-même mais de croire au Dieu rédempteur, pas de faire appel avant tout à sa propre volonté, et à son intelligence, mais d'en appeler au Dieu de Jésus-Christ, Dieu des promesses et de l'exaucement.

Quelle révolution! On parle de celle qu'a produite dans les sciences, l'introduction de la méthode expérimentale; on parle du grand mouvement philosophique inauguré par Descartes, et des transformations sociales inaugurées par la révolution française. Dans la science morale, la révolution produite par la doctrine du salut gratuit n'est pas moins profonde. Quel changement! Je ne puis le comparer qu'à celui qui eût été accompli dans le système des mondes, si Ptolémée avait dit

aussi vrai que Copernic, si la terre immobile ayant occupé pour un temps le centre de notre système, s'était un jour mise en marche pour graviter autour du soleil réduit désormais à l'immobilité. — Qui! cher ami, dans le système moral des philosophies et des religions non chrétiennes c'est, du plus au moins, Dieu qui gravite autour de l'homme. L'homme ne tourne guères que sur lui-même entraînant dans le cercle de son influence, le Dieu tout-puissant qui agit après lui, et règle son action sur celle de sa créature. Dans le système chrétien c'est l'homme au contraire qui gravite, si j'ose ainsi dire, autour de Dieu. Dieu est mis au centre de toute vie; c'est sa place. Il ne dépend plus de l'homme, c'est l'homme qui dépend de lui. Le centre de gravitation morale est donc déplacé par le christianisme; il met la puissance suprême et réelle là où on ne la mettait pas avant lui, il fait décider la destinée de l'homme par celui même qui n'en décide point selon les philosophies. Changement immense qui retourne toutes les questions, réorganise tout le système des devoirs, transforme et transfigure toutes les anciennes vertus.

La première, pour le moraliste non chrétien, c'est — ce devrait être au moins — le sentiment de l'indépendance et de la propre force. Oui, voilà la vertu cardinale mère de toutes les autres. Si je perds ce sentiment, tout est perdu; que me resterait-il? Dans la morale chrétienne, la première des vertus est au contraire le sentiment de notre dépendance absolue vis-à-vis de Dieu, et de notre incurable faiblesse, quand nous sommes livrés à nous-mêmes. Quelle différence! Mais ce n'est pas tout. Une telle opposition de principes doit produire dans l'état des âmes et dans la vie pratique des contrastes continuels. Le chrétien croyant à la grâce de Dieu, ne peut faire dans le monde le même personnage que l'homme plein de confiance en sa propre force. Malgré les ressemblances qui peuvent exister entr'eux, les différences seront habituellement profondes, leurs vies devraient paraître contradictoires.

Si je me figure un croyant conséquent et ferme, je le vois rempli d'une confiance joyeuse envers son Dieu par Jésus-Christ. Cette confiance est humilité. Le plus grand déploiement d'énergie n'exclut pas cette vertu; elle s'associe aux plus nobles, aux plus grandes, aux plus fortes œuvres du croyant. La prière ne s'y associe pas moins. Quand on ne croit pas posséder en soi-même la force dont on a besoin, on va la demander à qui la possède, on l'attend, on veille, on écarte les obstacles qui pourraient en gêner la communication, on tient son âme ouverte aux saintes influences de l'Esprit, de la parole divine et de l'exemple. Aux heures de la tentation surtout, en ces jours mornes et ternes, où les complications de la vie en s'accumulant forment comme un épais brouillard sur notre chemin, que doit faire le croyant qui ne compte que sur son Dieu, si ce n'est prier? Alors il se souviendra de la lumière que l'Esprit d'en haut peut répandre dans notre esprit, de la puissance victorieuse qu'il peut communiquer à la volonté, de la joie qu'il peut réveiller dans les âmes. Il se rappellera les obscurités, les souffrances, les combats, l'angoisse mortelle de son Sauveur. Il n'oubliera point le pardon qui fut obtenu, ni les paroles de consolation, ni les promesses de délivrance. En face de la mort, il puisera dans ces souvenirs une confiance triomphante. Est-il au contraire dans la prospérité? Reconnaissance, louange à Dieu! A lui appartient la gloire. Je vois alors le chrétien expansif, généreux, humble encore et prêt à soutenir l'assaut de nouvelles calamités. En effet les biens et les maux lui venant de Dieu, il doit les bien porter les uns et les autres; les uns ne doivent point l'enorgueillir, les autres ne doivent point l'abattre. Il doit user avec

sagesse des premiers et n'y point mettre son cœur, car le Dieu qui les lui donna, les lui peut enlever bientôt; il doit et il peut dans le malheur se courber sans colère ou mieux, avec amour et résignation, sous la main qui le frappe; c'est celle du Père qui lui a donné pour consolation d'immortelles promesses et une impérissable espérance.

Telles sont, dans la vie morale, les conséquences de la foi à la grâce de Dieu. Mais comment devrait-il vivre, l'homme qui croit pouvoir, par le simple exercice de sa volonté, atteindre le but magnifique qui nous est proposé? Ah! mon cher ami, j'ai peine à me figurer une telle vie. Cet homme se croit indépendant, il s'imagine être fort sans Dieu; Dieu sera donc banni de sa vie, peut-être le sera-t-il bientôt de sa pensée, car c'est nier Dieu, que de nier son absolue souveraineté et notre dépendance vis-à-vis de lui. A quoi bon d'ailleurs un Dieu dont on peut se passer? Qu'est-il cet inutile souverain? Pourquoi l'aimer, pourquoi la craindre ou l'adorer cette vaine majesté qui ne gouverne pas. Et s'il ne règne pas aujourd'hui, comment affirmer qu'il régnera demain? Sa puissance sans action sur ma vie présente en aura-t-elle sur ma vie future? Qui le dira? — Logiquement point de prière, ni d'humilité, dans la vie de l'homme qui se croit fort. Un indomptable orgueil devrait le caractériser. Orgueil dans la prospérité, il doit s'attribuer toute la gloire de ce qu'il est; orgueil quand il est pressé par d'inévitables malheurs, il ne les a point mérités. Mais ce caractère ne se soutient pas. L'homme qui compte sur lui-même, lorsqu'il est humilié par le malheur tantôt se redresse avec des paroles de blasphème à la bouche, tantôt perd confiance et commence à douter de sa propre force. C'est ce qui peut lui arriver de meilleur. Mais plus souvent, humilié par ses propres fautes, se sentant une faiblesse qu'il a peur de s'avouer, il s'excuse lui-même, abandonne le grand idéal que nous appelons « liberté réelle, » s'en fait un commode et facile où son égoïsme étant à l'aise, il peut rester persuadé de sa propre force, être content de lui sans trop d'illusions, transformer ses vices mêmes en vertus et plein de sa sagesse, dire avec la satisfaction tranquille d'une honnêteté terre-à-terre: « Dieu ne peut exiger l'impossible, personne n'est parfait. »

Ne va pas croire, cher ami, qu'en parlant ainsi je prétende faire un portrait d'après nature. Ni les uns, ni les autres, nous ne vivons d'une manière parfaitement conséquente avec nos principes. Nous sommes tous en réalité pires ou meilleurs que notre foi. L'homme qui croit que toute grâce excellente et tout don parfait viennent d'en haut, sent, pense, agit souvent comme s'il ne le croyait point. Celui qui proclame le plus haut la force et l'indépendance de l'homme, crie sans doute à Dieu, dans les heures de détresse, peut-être même le prie-t-il en secret. Ce que j'en dis, est simplement pour établir qu'il n'est pas indifférent en morale de croire ou de ne pas croire à la doctrine de la grâce. Selon moi deux hommes qui sont en désaccord sur ce point professent inévitablement deux religions et deux morales opposées. Leur opposition n'éclatera sans doute pas à tous les yeux dans leur vie réelle; elle existera pourtant, et toujours en quelque mesure se reproduira dans la réalité. Il importe donc à mon sens de ne laisser personne dans l'illusion. Il faut dire nettement aux pécheurs que, s'ils comptent orgueilleusement sur eux-mêmes, ils seront brisés; qu'avec la grâce de Dieu seulement, proclamée et offerte dans l'Evangile, agissant avec efficace dans les cœurs par le Saint-Esprit, ils peuvent espérer de réaliser un jour l'idéal de l'homme saint et libre. — Il importe d'autant plus de poser franchement cette assertion qu'il est facile à chacun, dans son amour-propre, de caresser des illusions flatteuses, et que l'ap-

pel à la volonté personnelle est indispensable. Cet appel est le moyen divinement établi pour éveiller dans les âmes les sentiments généreux qui y sont assoupis, les humilier, leur faire enfin chercher et trouver dans la grâce la délivrance et la force.

Mais je te vois venir: « Hé, diras-tu, tous les chrétiens admettent ces vérités. Elles leur sont familières, au point d'en être banales. Prétendrais-tu affirmer qu'aux yeux de M. de Gasparin l'homme est capable d'accomplir sa destinée par le simple effort de sa volonté? Voudrais-tu dire que cet auteur, si décidé dans sa foi, ne croit pas à la nécessité de la grâce et à l'action indispensable du Saint-Esprit dans une âme pour la rendre véritablement libre? » Non, cher ami, et puisqu'il s'agit entre nous de la critique que j'adressais au livre de M. de Gasparin, expliquons-nous. Tu y tiens et j'y tiens autant que toi.

Cette critique la voici:

Je ne dis pas que notre auteur ait affirmé nulle part dans son livre que l'homme puisse remplir sa destinée, c'est-à-dire parvenir à la liberté réelle par le seul exercice de sa volonté. Je ne prétends pas qu'il ait écarté de son ouvrage cette doctrine du salut gratuit qui est par excellence la doctrine évangélique; je suis loin de penser qu'il ait oublié, omis et passé sous silence, Dieu, Jésus-Christ, le Saint-Esprit régénérateur. Toutes ces critiques-là seraient injustes; mais je ne les ai point faites. Il s'agit d'autre chose. J'estime qu'à prendre l'ensemble du livre de M. de Gasparin, il n'en ressort pas avec assez de relief cette vérité, fondamentale à mes yeux, que l'homme incapable de faire le bien, ne peut ni franchir les obstacles infranchissables accumulés par le péché sur le chemin de la perfection, ni conquérir la liberté réelle, sans la grâce toute puissante de Dieu. Je voudrais qu'après une lecture sur ces sujets de morale, toute âme sincère fût obligée de crier: « Aie pitié, Seigneur, sauve-moi, viens à mon secours. Sans toi je ne puis rien. » Ce n'est pas, me semble-t-il, l'impression finale qu'on reçoit de ce livre. Il nous excite plutôt à mettre en œuvre nos propres forces, si ce n'est même à compter sur elles. En conséquence il est excellent pour ces âmes inexprimablement légères qui n'ont jamais pris la vie au sérieux, ni poursuivi l'idéal de la sainteté; mais que dit-il aux âmes profondes, fatiguées de luttes, désespérées de leur impuissance? Peu de chose. Car il ne fait pas resplendir sur elles avec assez d'éclat le soleil de la grâce. — N'est-ce pas là, sauf les termes, ce que je t'avais dit?

Tu t'écries: erreur! et tu me renvoies à trois endroits différents de l'ouvrage de M. de Gasparin. Voyons un peu.

Tu me cites le second volume pag. 30. J'y lis en effet les assertions les plus catégoriques touchant la gratuité du salut. « Est-ce à dire que nous opérions nous-même notre relèvement?.... L'Evangile, on le sait, n'est pas de cet avis.... Que nous enseignent les apôtres: que la chute est profonde, que sans la rédemption nous serions perdus, que sans le Saint-Esprit nous rejetterions la rédemption, que ceux qui ne la rejettent pas n'ont pas à se glorifier, car ils ont tout reçu, *l'œuvre extérieure qui expie leurs péchés, et l'œuvre intérieure qui accepte le pardon.* » — Et un peu plus loin, pag. 33, « *le salut vient de Dieu et l'acceptation du salut vient aussi de Dieu.* » Voilà qui est clair. J'en conclus aussitôt que dans la pensée de notre auteur l'homme ne possède le pouvoir, ni de faire son salut, ni de l'accepter; — que du commencement à la fin ce qu'il y a décisif dans cette œuvre appartient à Dieu, — que sans l'action de sa grâce hors de nous et en nous, personne ne remplirait sa destinée. Mais ces paroles et d'autres semblables sont noyées dans la matière de deux volumes de près de 500 pages chacun. Est-ce assez pour une

doctrine qui déplace et qui change entièrement le centre de la morale? Remarque en outre qu'elles se lisent dans un chapitre où M. de Gasparin plaide énergiquement la cause du libre arbitre? — Or le libre arbitre, qu'est-ce donc? C'est évidemment le pouvoir de choisir, la capacité de rejeter ou d'accepter spontanément le salut. Mais si l'homme possède ce pouvoir comment affirmer que tout, y compris l'acceptation du salut, vient de Dieu? Comment, ce qui revient au même, affirmer que sans une action divine exercée sur son âme, nul ne pourrait accepter le salut offert? N'est-ce pas dire tout ensemble l'homme peut et il ne peut pas; la grâce est nécessaire et elle ne l'est pas? — Ne serait-il pas plus simple de dire: l'homme ne peut pas remplir sa destinée, et le pouvoir même de rentrer décidément dans la voie du vrai bien lui est communiquée par la grâce?

Tu signales ensuite la partie du second volume intitulée « Causes de liberté. » Ne te l'ai-je pas signalée moi-même? Encore ici M. de Gasparin touche à la question selon moi la plus importante: Comment réaliser la perfection? Il a écrit de belles, d'admirables pages. Mais ne nous parle-t-il pas des conditions au sein desquelles se développe la liberté réelle, plutôt que de ses causes? Pour en signaler les causes, ou mieux, la cause vraie, première, décisive, celle à défaut de laquelle toutes les autres réunies sont insuffisantes, ne fallait-il pas mentionner cette action libre et volontaire de Dieu, que nous appelons la grâce? N'était-ce pas le lieu d'en étudier les rapports avec l'action spontanée de notre propre volonté et la réalisation de notre fin? La foi en Dieu, la prière, la lutte extérieure, le travail, le recueillement, la famille, très bien. C'est dans ces conditions-là que nous marchons à la liberté. Mais qui nous placera dans ces conditions? Y est-on par cela seul qu'on est homme? Non, nous sommes naturellement dans l'incrédulité ou l'ignorance à l'égard de Dieu, asservis à nos passions, paresseux, dissipés. La foi, la prière, le courage et la force de lutter, doivent être formés en nous par la grâce. Elle est seule la vraie cause de notre liberté morale.

Tu me signales enfin la dernière partie du premier volume. « La grande doctrine de liberté. » Il résulte, en effet, de ces pages intéressantes, d'abord, que l'Evangile comparé aux autres religions est une religion de liberté. C'est une vérité qui, aujourd'hui et surtout dans ce pays de France où les adversaires du christianisme ne le connaissent guère que coiffé de la mitre papale, doit être énergiquement prêchée. Il en résulte ensuite que tout homme trouve incontestablement dans les doctrines et dans l'atmosphère chrétiennes un milieu favorable au développement de son individualité. Mais s'en suit-il qu'ayant secoué les entraves de doctrines asservissantes, il sera, lui, libre vis-à-vis de ses passions, débarrassé de l'esclavage du péché et transporté dans le royaume de Dieu? Non. On peut croire que le christianisme est une religion de liberté, on peut croire que toute autre est en comparaison une religion de servitude; et rester l'esclave du péché, pour n'avoir pas été intérieurement soumis à l'action libératrice de cette force divine qui brisant le joug intérieur nous rend forts pour crucifier la chair avec ses convoitises. Encore ici, M. de Gasparin me semble avoir effleuré le sujet qui importe le plus, sans y avoir pénétré.

En somme, cher ami, il est deux sujets que toute morale doit traiter, deux missions distinctes qu'elle doit remplir: 1° nous signaler le bien, la perfection, l'idéal auquel nous devons tendre; 2° nous dire par quels moyens décisifs nous pourrons le réaliser, si ces moyens sont en nous, dans l'exercice intelligent et spontané de notre volonté libre, ou ailleurs dans une force qui peut nous être communiquée et que nous pouvons recevoir. De ces deux missions, M. de

Gasparin me semble avoir dans son livre rempli supérieurement la première qui est importante, mais la seconde, importante aussi, la seconde, qui concentre en elle tout le problème pratique, la seconde où se dressent mille écueils, l'a-t-il remplie aussi bien ? Je ne le pense pas. Voilà, cher ami, à quoi se monte ma critique.

Et maintenant, il est temps de poser la plume. Adieu, tout à toi.

Ton P***.

M. C*** à M. P***.

Mon cher ami,

Si j'assurais que ta dernière lettre m'a fait plaisir, je ne dirais pas la vérité: Après l'avoir lue, je te l'avouerai, j'étais triste. C'est donc ainsi que vous prenez les questions, vous, hommes de cabinet? Que vous êtes malheureux ! Quelle raideur dans ces formules ! Quelle sécheresse dans ces raisonnements ! Quelle sévérité dans ces jugements, et combien, cher ami, tu dois mal jouir de ce que tu lis ! Laisse-toi donc aller aux mouvements de ton cœur. Quand tu es touché ne refoule pas ton émotion en rougissant; quand tu te sens entraîné ne te cramponnes pas à la table, en disant à ton auteur : je serai plus fort que toi, tu ne m'entraîneras pas ! Ah ! qu'il est bon de pleurer, cher ami, quand on sent son cœur se gonfler ! Qu'il est bon aussi de rire, oui de rire à son aise sans s'occuper de savoir s'il ne vaudrait pas mieux sourire finement à la mode du jour ! Je te l'ai dit cent fois. Chasse le cauchemar d'abstractions qui te tourmente. Jouis, admire, savoure ; c'est là ce qui te manque.

Pardonne-moi ! mais après t'avoir lu, j'ai senti le besoin de prendre l'air. J'ai voulu voir notre belle nature, communiquer avec les hommes, vivre enfin. Le temps était magnifique. Un de ces derniers beaux jours de l'année, voilés et mélancoliques, sans doute, mais si recueillis qu'ils sont pour l'âme agitée un véritable apaisement. Tu ne te promènes guères ; tu as tort. Malgré la tyrannie de tes occupations multipliées, tu devrais, mon cher ami, respirer parfois une autre atmosphère que celle de ton cabinet. Tu t'en trouverais bien, j'en suis sûr. Pour moi, en considérant nos champs, nos prés, nos vignes qui s'abaissent en gradins jusqu'au lac immobile et brillant; en inspectant mes rosiers empaquetés déjà pour l'hiver et mes abeilles bourdonnantes autour de la ruche, joyeuses d'un jour de soleil, je me rappelais involontairement une page du père Gratry, qui naguères m'a beaucoup frappé. Tu la connais sans doute. Il compare le sentiment qu'on éprouve en présence de la nature, à celui qu'on ressent après un travail un peu prolongé de l'esprit ! Quelle différence ! Voyez la nature par un beau jour : c'est la vie pleine de mouvement et de réalité, surabondante, certaine, lumineuse ; voyez au contraire le monde des idées, laborieusement évoqué des profondeurs du cerveau, comme tout y est morne, froid, incertain, obscur ! Plus on y enfonce, plus les ténèbres s'y font épaisses ! On se prend involontairement à douter que le monde des esprits ait une réalité. Des abstractions, comme disait Lèbre, y embrassent des abstractions, et sont là grelottantes ensemble. Là-dessus je suis allé voir mes malades et mes pauvres. Nous avons lu la Parole de Dieu, nous avons prié ensemble. J'ai vu, j'ai touché la vie. C'est avec ces impressions, mon cher, qu'ayant relu ta lettre, je te réponds maintenant.

Sais-tu ce qui me plaît dans les livres qu'on fait à Valeyres ? c'est d'y sentir le mouvement et la vie. Mettons que tu n'aies pas tort dans les critiques que tu adresses aux derniers volumes de M. de Gasparin; mettons que l'ouvrage manque de proportion, que des questions vraiment essentielles n'y soient pas traitées comme il conviendrait à leur dignité, est-ce donc après tout

l'important pour le grand public, lecteur de cet ouvrage? Non, l'important, à ses yeux, ce n'est pas la rigueur de votre logique, à vous, dialecticiens, ni les distinctions sans fin que vous chérissez? L'important, c'est pour lui la vérité, non pas seulement en idée, mais en fait, la vérité prise sur le vif, fondée sur les observations que chacun peut contrôler soi-même; la vérité, je veux dire la vie de l'âme avec ses mouvements variés à l'infini, ses passions tumultueuses, ses joies, ses douleurs, ses remords, ses contrastes sans cesse renouvelés, ses inconséquences et ses contradictions. Quand nous ouvrons un livre, ce que nous aimons à y rencontrer, nous, du grand public, ce sont des idées sans doute, et de la conviction. Nous n'aimons pas les auteurs flasques qui ne sont jamais de leur avis. Il nous faut au contraire des opinions d'une couleur bien franche et bien décidée. Mais, comme dit Pascal, quand, au lieu d'un auteur qui nous tient à une honnête distance de sa personne sacrée, nous trouvons un homme qui vit devant nous, un homme qui nous dit rondement tout ce qu'il pense, tout ce qu'il sent, comme il le pense et comme il le sent, nous écoutons, nous sommes pris. Nous ne lâchons pas pour cela nos propres convictions, mais nous admirons et nous jouissons sans trop nous embarrasser si les déductions de notre homme sont rigoureuses et mathématiques. Or, voilà justement ce que l'on rencontre chez M. de Gasparin, et, sois-en sûr, cela produit bien plus d'impression que des argumentations justes, mais glacées. Tu as pris notre auteur par le mauvais bout, et tu n'es pas satisfait, je le crois bien.

J'ai d'ailleurs plus d'une observation à te faire.

Avec quelle surprise j'ai lu dans ta lettre que « la liberté morale » convient aux âmes inexprimablement légères. Quand tu dirais vrai, ah! je n'en serrerais pas avec moins d'enthousiasme et de joie les mains de M. de Gasparin. Les âmes légères! Tu conviendrais que c'est tout le monde ou peu s'en faut, si comme moi tu voyais de très près des hommes de toute classe. Ils sont rares ceux qu'anime un désir soutenu de la perfection; elles sont rares les consciences délicates, qui, prenant au sérieux leur faiblesse, leur péché, leur culpabilité, cherchent avec persévérance la force et le pardon. Dans l'exercice du ministère, notre œuvre la plus difficile, cher ami, est justement de rendre les gens sérieux. Quand nous avons gagné cela, tout, presque tout est gagné: on arrive comme de soi-même à l'Evangile. Aussi est-ce une grande œuvre, je te le déclare, que M. de Gasparin accomplit en mettant les âmes en face de l'idéal. Et s'il réussit à faire sincèrement rentrer ses lecteurs en eux-mêmes, il aura rendu un inappréciable service à la cause que nous servons. Mais dis-tu vrai? Laisse-moi en douter. Je n'aime pas l'étrange distinction que tu fais entre les âmes légères et celles que tu nommes profondes. Toute âme d'homme est un abîme. Cet abîme s'entr'ouvre parfois à des profondeurs immenses; il se fait parfois si large et si ténébreux que les yeux les plus distraits sont contraints d'y regarder. Mais sans insister là-dessus, je puis t'affirmer que l'expérience te dément quand tu prétends que le livre de M. de Gasparin ne convient pas aux hommes sérieux. Je ne suis pas profond, c'est entendu. Tu ne me prends pourtant pas pour une âme légère. Hé bien, la lecture du livre de M. de Gasparin a produit sur moi précisément l'effet que tu désires. Oui! je me suis senti, après l'avoir lu, petit, coupable, impuissant. J'ai dit: ô mon Dieu, je t'en supplie, fais de moi un homme libre, délivre-moi, par ta grâce, de toutes mes faiblesses. Et en même temps, j'étais heureux, encouragé, plein du désir de lutter vaillamment, plein d'espoir de triompher. Crois-tu que si l'auteur m'avait dogmatiquement et doctement démontré que je ne peux rien sans Dieu, il aurait produit le

même effet? Non. Mais comme il a fait paraître devant moi, dans un tableau vivant, la réalité de mes misères et de mes fragilités, comme il m'a fait voir en action un homme libre, j'ai été tout ensemble humilié et pressé d'agir.

Autre observation.

Est-ce bien toi qui reproches à notre auteur ses pages sur la négation du libre arbitre? toi qui les juges trop courtes? toi qui les accuses de contradiction? Affirmer le libre arbitre et dire que l'homme ne peut pas même accepter, sans la grâce de Dieu, le salut offert, c'en est une, d'accord. Et après? Cette contradiction, qu'en vas-tu faire? Nieras-tu le salut, la régénération, la sanctification par l'action seule efficace du Saint-Esprit? Non. Nieras-tu l'existence du libre arbitre? Je le crois presque. Si tu la niais, tous les arguments de M. de Gasparin en sa faveur te répondraient victorieusement. Ils sont à mes yeux irréfutables; tu les tiens certainement pour tels. Que feras-tu donc? Une chose, celle précisément que tu reproches à M. de Gasparin. Homme, tu affirmeras le libre arbitre; chrétien, tu affirmeras que nul n'est sauvé sans l'action souveraine de la grâce. Comme lui, tu tiendras ferme les deux termes du problème. Mais l'esprit systématique exige une conciliation. Il n'admet pas la brusque opposition de termes qui semblent s'exclure, et toi, préoccupé non des faits et de la vie, mais de la logique, tu aurais voulu que l'auteur se fût arrangé à éviter le contraste. Mais, mon cher, cette opposition est un fait constaté. L'homme ne peut agir en dehors de la prescience divine....... et pourtant il a conscience de sa liberté! Le chrétien se sent libre, c'est librement qu'il a saisi le salut... et pourtant toute la gloire en est à Dieu; rien n'a été fait sans la grâce! Tu voulais un système, et M. de Gasparin s'en est tenu aux faits. Lui reprocheras-tu sa réserve? Elle n'est pas complète, pas assez, selon moi. Mais, mon cher, rappelle-toi ce que tu m'écrivais naguères: « Le mot de l'énigme n'est pas trouvé, il ne se trouvera sans doute jamais. Ce n'est pas moi qui veux le chercher encore. » Tu avais raison. Il faut vivre à la fois comme pouvant tout et comme recevant tout de Dieu. Je crains que tu ne sois pas assez résigné à cette apparente contradiction. Quoi que tu en dises, la faiblesse de la science ne t'est pas encore démontrée. Tu ne connais pas l'étroitesse de ses limites dans l'ordre des vérités spirituelles.

Et d'ailleurs, que de questions n'aurais-je pas à t'adresser sur la façon dont tu entends le pouvoir de remplir notre destinée! On croirait presque à te lire que, dans ta pensée, le libre arbitre n'existerait pour chacun de nous que si chacun, soustrait à toutes les influences, à tous les motifs, aussi bien qu'à toutes les contraintes, pouvait faire seul tout son salut? Mais, si notre destinée, c'est ton avis, est d'être éternellement unis par l'amour à Dieu et à nos frères; n'est-il pas naturel de penser qu'en tous cas, une part dans l'accomplissement de notre destinée personnelle appartient soit à Dieu, soit à l'homme, c'est-à-dire à des influences, à des motifs, à des forces qui ne sont pas proprement notre force? Ne devrais-tu donc pas, tenant compte du fait primitif de la solidarité, modifier sérieusement ta façon de concevoir le libre arbitre? Ne serait-il pas une position plutôt qu'une force, l'absence de contrainte plutôt que le pouvoir d'accomplir tel ou tel acte? Dans ce cas l'homme serait toujours placé sous quelque influence. Sans être passif, jamais il n'accomplirait sa destinée par son propre effort seulement. L'action salutaire de la grâce consisterait d'abord à soumettre notre volonté rebelle et notre intelligence, à la pensée, à la volonté divines, en réveillant en nous le sentiment de notre coupable déchéance; elle consisterait ensuite à nous fortifier constamment contre la puissance des influences mau-

vaises. Notre pouvoir vis-à-vis de la grâce consisterait non pas tant à l'accepter qu'à ne pas résister à ses attraits. N'étant soumis à aucune contrainte, nous garderions toujours notre pleine liberté.

Mais, en vérité, que fais-je? un système sur l'accord de la grâce et du libre arbitre. Vanité des vanités! Brisons là. Je me contente de vivre sous le régime de la grâce, dans la liberté glorieuse des enfants de Dieu, je me résigne à ignorer un secret qui est celui même de la vie. Après m'être bien torturé l'esprit à le retourner, ah! mon cher, je regarde vers la vallée où dort notre beau Léman, — je pense aux malades, aux pauvres, aux enfants à qui je distribue le pain de l'Evangile, — je lève mes yeux vèrs Jésus-Christ, mon chef, mon Sauveur, mystère inaccessible lui-même dans sa personne et dans son œuvre. Je me sens petit, petit en présence de ces infinis, la nature, l'âme humaine pécheresse et souffrante, le ciel ouvert et le pardon. Et me disant « qu'un jour nous connaîtrons comme nous avons été connus, » — je suis disposé à adorer l'amour de mon Dieu, plutôt qu'à m'irriter des secrets de cet océan où depuis des siècles, notre courte intelligence a vainement jeté la sonde.

Reprenons, cher ami, reprenons souvent l'attitude de l'adoration. Jouissons de ce que Dieu nous donne, sans trop chercher au delà! Et quand il nous donne un bel et bon livre, plein de jeunesse et de séve, encourageant, fortifiant, entraînant, passons par dessus les inévitables imperfections de toute œuvre humaine, et bénissons Dieu! C'est ce que j'essaie de faire, hélas! pas toujours avec succès.

Adieu. Me répondras-tu? Ta chambre est toujours prête, tu te le rappelles. Fais-toi donc quelques jours de vacances.

Ton C***

P. S. Tiens! en ouvrant le volume des Provinciales de Pascal, je tombe sur d'admirables pages, où notre sujet est traité. C'est dans la 18me. Relis-la. Je ne demande rien de plus. Quel style et quelle clarté!

M. P*** à M. C***

Cher ami,

Répondre à ta dernière lettre, impossible. Au premier moment j'avais fortement envie de renvoyer à ton adresse les reproches de sévérité. Mais je ne veux pas prolonger l'entretien. Nous n'en finirions pas. Peut-être d'ailleurs as-tu raison.

Non pas que j'accepte sans réserve ni tes reproches, ni ton système littéraire, ni tes vues sur le mérite des ouvrages de M. de Gasparin, ou sur le fond de la question discutée. Tu voudrais définir le libre arbitre, l'absence de contrainte. Tu penses rendre ainsi au fait de la solidarité, la part qu'il réclame. Je ne puis adopter cette définition toute négative. Que la liberté suppose l'absence de contrainte, c'est évident. Que sous l'action des influences humaines qui nous enveloppent ou sous celles de la grâce de Dieu, nous ne nous sentions point contraints, c'est certain. Mais la liberté considérée ailleurs que dans l'ordre social, n'est-ce pas plus que cela? Faut-il la confondre absolument avec l'exercice sans entrave de la volonté? Tout acte volontaire est-il libre? L'abbé Bautain, dans ses traités de morale, affirme que non. Ses arguments me paraissent justes. Il semble qu'il faudrait accorder le libre arbitre aux animaux, si tout acte volontaire était vraiment un acte libre. Non, en présence des influences qui agissent sur nous, il faut, ce me semble, définir la liberté formelle, cet attribut de la volonté humaine en vertu duquel, l'individu est capable, à son gré et sciemment, de se soustraire aux mauvaises influences et de suivre les bonnes. Or, s'il est incontestable que notre volonté n'est sous l'empire d'aucune contrainte, il est

incontestable aussi que nous ne pouvons nous soustraire de nous-mêmes aux mauvaises influences, suites de la solidarité. Au contraire, grâce à la puissance du péché, elles l'emportent dans notre vie et dans notre âme; elles nous subjuguent, elles nous dominent, elles nous tiennent en esclavage. Si c'est là nier l'existence du libre arbitre, dans l'homme actuel, hé bien oui, je la nie; j'affirme que nous n'avons pas conscience de cette liberté-là; je dis que les sentiments d'obligation, de responsabilité, de culpabilité, la délibération et autres phénomènes, d'où, par une rapide induction, nous concluons que nous sommes formellement libres, proclament notre déchéance et notre servitude, sans attester la présence actuelle d'une force qui nous rendrait possible l'accomplissement de notre destinée. Et pourtant... non... je n'ose... Les arguments d'expérience les plus décisifs me disent d'une voix que je ne puis étouffer: l'homme n'est pas libre, il ne peut donc pas remplir sa destinée sans la grâce; mais une voix non moins forte et non moins claire, semble-t-il, me crie: l'homme est libre, car il est responsable s'il ne fait pas ce qu'il faut pour l'accomplissement de sa glorieuse destinée. Luther me parle avec une force invincible et je dis à Luther tu as raison; Erasme le réfute et je lui dis tu n'as pas tort. Je combats Luther par Erasme, Erasme par Luther et ne comprends rien, mon cher, à cette question irritante, si ce n'est qu'elle est incompréhensible.

« Résignes-toi donc, me diras-tu, tiens les deux bouts de la chaîne et sois satisfait. » Je le veux, j'essaie de me tenir en repos. Je ne puis. Ma raison ne se fait pas à cette formidable obscurité, elle s'irrite d'un mystère qu'elle rencontre partout. En philosophie, en théologie, en morale, en droit, en politique, partout où s'agitent les plus solennelles questions, touchant le sort de l'individu et de l'humanité, le voilà, ce mystère qui se dresse devant moi. Comment vivre d'une vie raisonnable sans l'avoir percé? Comment se résigner à trouver partout, partout des ténèbres, à se contredire sans cesse? Il faut se soumettre? bien; mais je me reprends toujours à espérer des lumières, et à ceux qui m'en promettent, je leur en veux des déceptions qu'ils me donnent. Ce que je regrette le plus dans le livre de M. de Gasparin, hé bien! ce sont les prétendues conciliations qu'il nous offre dans son chapitre sur le libre arbitre. — Pourtant, elles le satisfont. Qu'il est heureux d'être satisfait et toi d'être résigné! Prie pour moi!

Ton P***

Tel est, cher lecteur, le dossier que j'ai cru pouvoir vous communiquer sans indiscrétion. Mes amis C. et P. ne m'en voudront pas, je l'espère. — Deux mots pour conclure.

Si l'embarras de mon ami P. était le vôtre, j'aurais le plus grand plaisir à vous en tirer tous deux. Mais à cet effet, il faudrait que je possédasse moi-même la conciliation des termes dont l'opposition est parfois si troublante. Or je ne la possède pas et je dois vous répondre comme M. le professeur Naville, l'an dernier, à la même question: j'ignore. J'ajouterai pourtant: cherchez, pensez, méditez, — interrogez l'Ecriture, interrogez la vie, ne soyez pas trop systématique et peut-être, voyant partout s'unir en fait ce que votre esprit sépare logiquement, trouverez-vous quelque repos dès aujourd'hui, en attendant la pleine lumière d'un monde sans ténèbres.

Quant au livre de M. de Gasparin, vous voulez savoir ce que j'en pense? Comme il vous plaira, cher lecteur. Mon ami — C...,

vous l'avez vu, est enchanté. Depuis longtemps, je me plais à le dire, il n'a rien lu qui ait saisi sa conscience et son imagination plus fortement que « La liberté morale. » Mon ami P.... ne méconnaît pas les mérites de l'ouvrage, mais il formule de sérieuses critiques. L'ordre de la composition, la proportion de ses diverses parties, la place donnée aux idées essentielles, lui paraissent défectueuses. Il croit pouvoir signaler des lacunes importantes et aussi des longueurs.— C.... a lu avec enthousiasme les chapitres sur la Chine, sur le boudhisme, sur Rome, contenus au premier volume. Il a trouvé l'un parfaitement spirituel et amusant, les deux autres écrits avec verve, pleins de vérité, d'élévation et d'une admirable éloquence. Dans le second volume la description des diverses servitudes et de la littérature, l'a tout à la fois instruit, averti et charmé. « Quelle grâce naturelle, dit-il, quelle loyauté ! que d'observations fines et profondes. P.... qui s'est attaché aux discussions philosophiques, seules importantes à ses yeux, les juge insuffisantes et incomplètes. Et d'ailleurs, encombrement de détails, dit-il sans se gêner. — Que voulez-vous ? C.... est un homme de cœur et de sentiment. Tous les jours il est aux prises avec les réalités de la vie pratique, pasteur de campagne, il est homme d'action. Ce qu'il veut ce sont de bonnes vérités, simples et claires, des réponses populaires aux objections croissantes contre l'Evangile, des traits de mœurs, vrais et pris sur le vif, du mouvement et de la vie. P.... au contraire demeure à la ville. Il travaille dans une mansarde tapissée de bouquins, où jamais il ne voit personne. C'est un esprit systématique et soucieux. Il connaît la bataille des idées, mieux que les combats de la vie; les problèmes de la raison plus que ceux de la pratique. Il voudrait en toute chose saisir d'abord les principes, il voudrait, le malheureux ! ne jamais agir que d'après une règle fixe, formulée une fois pour toutes. — Aussi C.... a-t-il rencontré ce qu'il aime dans le livre de M. de Gasparin, tandis que P.... abordant la lecture des mêmes volumes avec les préoccupations d'un systématique rigoureux a été déçu. — Ressemblez-vous, cher lecteur, à mon ami C....? vous jugerez comme lui les livres de notre généreux auteur, vous le direz nouveau, original, entraînant, une seule lecture ne vous suffira pas. Si vous ressemblez au contraire à P.... peut-être jugerez-vous comme lui. — Quant à moi, je dois vous le confesser, je n'ai pas d'opinion personnelle. J'ai celle de ces deux amis, mes intimes. Je ne suis ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre. Ils me semblent avoir tous deux raison, l'un dans ses critiques, l'autre dans ses louanges. Les corrigeant l'un et l'autre je dirais volontiers à l'un : n'exige pas que tout le monde soit systématique à l'excès comme toi, apprends à jouir largement de ce qui ne l'est point à ton jugement — et à l'autre : ne te contente pas trop aisément l'esprit avec ce qui plaît à ton cœur.

Cet avis, lecteur, vous va-t-il ? Je l'espère, car j'aime à croire qu'il est juste. Lisez au surplus les volumes de M. de Gasparin, jouissez-en, méditez-les et puis dites-m'en votre idée. J'y ai bien quelque droit n'est-ce pas ? puisque je vous communique si libéralement l'avis de mes amis, sans compter celui de votre affectionné

C. PRONIER.

HISTOIRE RELIGIEUSE
CONTEMPORAINE.

—

Les Molokans ou chrétiens spirituels russes.

II

La profession de foi qui va nous servir à fixer la position des Molokans dans l'église d'Orient semble trahir, déjà par sa forme, une influence protestante. Elle s'ouvre par un avant-propos dont le thème et le mouvement rappellent de loin, tout en l'abrégeant beaucoup, la vigoureuse argumentation de Calvin dans son épître dédicatoire de l'*Institution*. L'inculpation que des novateurs ne sauraient être que des hérétiques y est repoussée par le même procédé agressif, en retournant l'accusation de nouveauté contre les enseignements de l'église russe. Il est impossible de ne pas supposer que l'écrit du réformateur français ait déteint sur cette page. Le plan d'après lequel est conçue l'exposition dogmatique contenue dans le corps de l'ouvrage suit de même l'ordre généralement adopté en ces matières par les traités d'origine protestante et paraît dénoter quelque connaissance des classifications familières aux docteurs. Une première partie renferme tout un système spéculatif sur la nature de Dieu, sur celle de l'homme et sur leurs rapports religieux ; une seconde, consacrée à l'examen du décalogue, passe en revue les devoirs du fidèle; une troisième enfin, traite plus spécialement de l'église et du culte. Il y a là évidemment des emprunts de méthode, que nous constatons, sans nous y arrêter d'ailleurs davantage, car ils ne gênent point la libre expansion d'une pensée remarquablement ferme.

Cette pensée pourtant n'est pas non plus absolument originale; nous avouons même qu'elle a, comme on s'en convaincra bientôt, une incontestable parenté avec certaines tendances au moins du protestantisme occidental ; mais ce serait en méconnaître singulièrement la portée que de ne vouloir y trouver qu'une servile reproduction de dogmes importés du dehors. Quelle qu'en soit la filiation originelle, elle vit actuellement de son seul fonds, sans obéir à d'autres inspirations qu'à celles qu'elle puise en elle-même. Nous sommes en présence d'un ensemble de doctrines qui s'engendrent et se fondent en un système parfaitement un ; point de pièces de rapport péniblement agencées; partout l'empreinte d'un esprit maître de soi, conséquent, logique, qui ne subit d'autre joug que celui d'une conception première développée et acceptée dans toute sa rigueur.

Une autorité néanmoins est franchement reconnue par les Molokans, c'est celle de l'Ecriture. Affranchis de la tutelle ecclésiastique, on dirait qu'ils éprouvent d'autant plus le besoin de se mettre sous la sauvegarde des enseignements bibliques, en y cherchant l'appui et la justification de leur foi religieuse. L'écrit que nous étudions en fournit le témoignage. Non-seulement aucune proposition n'y est avancée sans l'étai de nombreux passages empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament avec une sagacité qui dénote une remarquable intelligence de leur contenu, mais encore nous y recueillons sur la valeur de ces documents comme règle de la foi les déclarations les plus explicites. Quoi de plus formel en effet à cet égard que ces lignes-ci :

« Toute notre propagande consiste en la lecture des Livres saints, ce qui prouve que nos doctrines ne sont pas un rêve de notre imagination, mais ont leur unique source dans la parole de Dieu. »

Et plus loin :

« Nous adorons dans la Bible toute la profondeur de la sagesse de Dieu ; elle est un guide sûr pour nous conduire à lui ; elle nous raconte l'histoire du peuple juif et

nous montre en même temps comment l'esprit humain a été amené par un développement graduel à la connaissance divine ; aussi, bien que ce livre ait été écrit il y a fort longtemps, le regardons-nous comme toujours jeune et inépuisable...... Dieu s'y manifeste lui-même ; il s'y révèle à nous dans sa vérité. »

Cette valeur absolue reconnue à la révélation écrite conduit naturellement les Molokans, d'accord encore en cela avec les symboles de la Réforme, à subordonner au témoignage scripturaire tout autre enseignement et à n'accorder en particulier à la tradition ecclésiastique qu'une autorité dérivée et par conséquent discutable.

« Nous ne regardons comme divins, disent-ils, ni les écrits des pères, ni les traditions de l'église gréco-russe.... Nous ne reconnaissons pas d'autre autorité infaillible et éternelle que la Bible seule. »

On ne saurait rien demander de plus net. Cependant l'autorité de la Bible, même admise avec la plus pieuse soumission, laisse encore un libre jeu à la pensée humaine, qui n'est réellement dominée par la révélation divine qu'autant qu'elle s'en approprie le contenu. C'est peut-être par cela que cette autorité est de toutes la plus bienfaisante ; au lieu d'annihiler l'individu en le dispensant de tout travail intérieur, elle le forme en réclamant son concours intellectuel et moral ; mais par cela aussi l'inspiration personnelle peut d'autant plus, facilement se substituer sans en avoir conscience à la parole divine livrée à son alimentation. Il est aisé à l'homme de mettre dans l'Ecriture son propre sens. L'histoire de bien des sectes est là pour nous le rappeler. Les Molokans se tiennent-ils suffisamment en garde contre de tels empiètements? nous ne le croyons pas. Sincères, convaincus, pleins de respect pour la Bible, ils le sont; mais la méthode vers laquelle ils inclinent dans leur interprétation des écrits sacrés nous paraît laisser un champ par trop vaste à l'arbitraire. Cette méthode, pour avoir exercé de tout temps une espèce de fascination sur certaines natures religieuses, n'en est pas moins inadmissible. En réalité, elle évapore l'Ecriture sous prétexte d'en extraire le suc. Elle consiste à chercher dans les récits bibliques, conçus comme autant de symboles, un sens spirituel et profond qu'ils ne comportent point pour un esprit sobre.

Veut-on savoir par exemple ce que devient la résurrection de Lazare, interprétée suivant ce procédé ? « Lazare, malade, représente notre pauvre humanité ; Marthe et Marie, ses deux sœurs, désignent la chair et l'âme ; le cercueil figure les soucis terrestres ; la pierre du sépulcre, l'endurcissement du cœur ; le mort lié de bandes, l'esprit captif dans les chaînes du péché ; la résurrection enfin, la nouvelle vie produite par la repentance et par la conversion. »

Cette interprétation, il est vrai, n'est pas extraite de la profession de foi qui fait le sujet de notre étude ; nous l'empruntons aux renseignements que le livre de M. Kelsieff, déjà mentionné, fournit sur les dissidents russes ; mais, si nous ne craignions d'anticiper sur le cours de ce travail en introduisant ici par nos citations d'autres questions qui trouveront leur place plus bas, nous pourrions aisément montrer qu'en plusieurs points l'ouvrage que nous analysons ne connaît pas d'autre exégèse.

Une telle liberté d'interprétation peut en certains cas ne pas présenter de bien graves inconvénients. Nous ne nous étonnons pas trop d'entendre tel prédicateur sacrifier la réalité historique des récits évangéliques au développement d'une pensée pieuse, en faisant disparaître par exemple le lépreux ou le paralytique guéris par Jésus pour leur substituer l'âme humaine nettoyée de ses péchés ou remise en possession de sa vie par la vertu du Seigneur ; mais ces licences ne sont plus tolérables quand

il s'agit d'établir le dogme sur des textes sacrés. On ne saurait alors assez strictement déterminer leur sens propre et vrai et se garder des fantaisies de l'imagination.

Nous ne prétendons pas que les Molokans n'invoquent la Bible que pour couvrir de son crédit les conceptions de leur pensée religieuse. Nous devons même leur rendre cette justice que souvent ils se pénètrent remarquablement de son esprit et ne vont pas au delà de son enseignement immédiat. Ils désirent se laisser guider par elle et déclarent avec une candeur touchante qu'ils ne doutent pas d'en recevoir une intelligence plus parfaite en la sondant toujours mieux. Cependant il y a chez eux une tendance marquée à négliger la forme pour ce qu'ils appellent l'esprit, et nous avons dû signaler cette tendance, qui nous explique comment ils parviennent à concilier des doctrines qui peuvent paraître bien hasardées avec leur dogme fondamental de l'autorité des Ecritures.

Ces observations faites, attachons-nous maintenant au contenu du symbole molokan, et pour le faire avec le même sérieux dont il porte l'empreinte, qu'on nous laisse transcrire ici la belle invocation qui en marque le ton :

« Dieu tout puissant, roi des rois, seigneur des seigneurs, à Toi gloire aux siècles des siècles ! Toi, seul sage, instruis-nous, afin que nous n'obscurcissions pas devant les hommes la clarté magnifique de Ton nom ; aide-nous, ô Tout-Puissant, à enseigner ta sainte vérité à ceux qui l'ignorent encore, afin qu'ils te connaissent dans l'amour et dans l'adoration ! »

C'est avec cette élévation religieuse qu'est abordé le grand sujet sur lequel les lèvres humaines n'articuleront jamais que des mots imparfaits, le mystère de l'Essence divine et de la plénitude de ses perfections. Comment atteindre à ces hauteurs sans être pris de vertige ! Et cependant, un invincible instinct ramène incessamment l'âme avide de clarté à la contemplation de Celui qui est la source même de la lumière ; elle veut le connaître ; elle veut le saisir ; elle ne saurait y renoncer, car cette recherche est l'aliment de sa vie intellectuelle. Ce n'est qu'autant que l'Etre des êtres devient compréhensible à notre intelligence que nous nous comprenons nous-mêmes. D'en haut descend le jour. Aussi peut-on dire que la pensée génératrice de tout système religieux doit se chercher dans la conception de Dieu qui lui est propre ; mais cela est vrai surtout du système qui nous occupe. Plus qu'un autre en effet il se résume en une théosophie. Il convient donc que nous reproduisions avec quelque détail ses doctrines sur la nature divine, et pour cela qu'on nous permette des citations un peu étendues.

Il est un sentiment avant tout dont les Molokans nous paraissent profondément pénétrés, c'est celui de l'inépuisable plénitude que recouvre le nom de l'Etre devant lequel ils se prosternent en adorant. Ce sentiment déborde déjà dans l'accumulation des attributs dont ils font sa couronne de gloire. Ecoutons-les multiplier les termes dont dispose la langue des hommes pour tenter d'exprimer l'ineffable :

« Dieu est Esprit, car il est infini, indivisible, animant tout. Il est vérité, car hors de lui il n'y a que mensonge. Il est liberté, cette autre face de la vérité, car il ne subit aucune contrainte. Il est beauté, car le contempler tel qu'il est en esprit et en vérité, est le bonheur suprême ; il n'y a pas de joie par delà. Il est le bien, car il est tout, le mal excepté..... Il est amour, car il est le lien de tout ce qui est ; on ne peut le connaître que dans l'amour, celui qui n'aime pas, ne le connaît pas. Il est lumière, car il est la raison en nous et la loi dans le monde ; hors de la raison et de la loi, tout est folie, tout est ténèbres. Il est force, car c'est lui qui soutient et meut toutes choses ; sans lui tout tombe en défaillance. Il est

vie, car il donne au monde l'existence et à l'homme la liberté. Il est infini, car il remplit toutes choses, et il n'y a pas de bornes à son être. Il est éternel, car le temps est en lui. Il est présent partout, car il enlace l'étendue. Il est infiniment petit, car l'infiniment petit le contient; infiniment grand, car l'infiniment grand est renfermé en lui. Il se meut continuellement et dans ce mouvement il reste toujours le même. Ses manifestations sont sans nombre, comme ses noms; mais dans toutes ses manifestations, il est toujours le Dieu qui est, un seul Dieu indivisible, et tous ses noms, un oui ineffable..... Dieu se montre, dans tout ce qui est hors de nous et en nous, comme la cause, le bien, la vie et le but de toutes choses. Malheur à qui ne voit pas la lumière! Pour nous, nous discernons partout sa présence. Toute la beauté, toutes les splendeurs du monde le réflètent, Lui, seul beau, seul magnifique et rayonnant dans sa gloire !.... »

L'immanence de Dieu dans l'univers, on le voit, est fortement accentuée. Il y a plus, le monde semble divinisé dans son essence, et c'est là, pensons-nous, le point caractéristique du symbole molokan, le nœud de tout le système. Sans doute, nous admettons aussi que l'univers, en tant que reposant sur un acte de l'Esprit éternel, contient un principe divin, comme tout effet contient sa cause; mais il importe de maintenir cet univers dans une dépendance absolue de la volonté dont il est l'expression, ce qui ne se peut qu'en lui reconnaissant une substance inférieure et dérivée; autrement Dieu est attiré dans le monde par un rapport consubstantiel, et l'on glisse irrésistiblement vers le gouffre du panthéisme. N'est-on pas en effet sur cette pente en traçant ces lignes-ci, où nous trouvons bien, il est vrai, le mot de création, mais où nous préférerions l'idée au mot lui-même, singulièrement détourné de son sens premier?

« Dieu est le créateur du monde; il l'a créé en six jours; à nous au moins cette création nous apparaît ainsi, successive, car nous voyons tout dans le temps, mais Dieu domine le temps. (2 Pier. III, 8.) En réalité Dieu a non-seulement créé le monde à une époque indéterminée, mais encore il demeure son créateur persistant (Eccl. III, 1, 2), car Dieu est éternel, immuable; il n'y a pour lui ni passé, ni avenir, mais le présent seul... Dieu est esprit; il n'a donc, pas besoin de matériaux pour la construction du monde; il le crée en se distinguant lui-même de lui-même. Le monde est de Dieu; il est la Parole de Dieu. (Ps. XXXIII, 6.) En aimant le monde Dieu s'aime lui-même; mais il s'aime dans le monde comme quelque chose de différent, de distinct; il se voit en dehors de son propre être. La beauté du monde est sa beauté et la vie du monde est sa vie; cependant la beauté et la vie du monde sont distinctes de la beauté et de la vie de Dieu. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la gravité de cette conception. Il en sort immédiatement une double conséquence: une transformation de la doctrine orthodoxe de la Trinité et une affinité de nature entre l'homme et Dieu.

Le dogme de la Trinité est effectivement nié dans sa forme traditionnelle pour en revêtir une autre toute différente. Le monde est identifié avec le Verbe; il est au moins virtuellement contenu en lui, type éternel et substance primordiale de toutes les réalités visibles; il est impliqué dans l'acte qui est à la base de la vie de Dieu, sa distinction de lui-même d'avec lui-même; il devient un élément essentiel de la Trinité. Ce n'est pas là un simple prolongement logique des prémisses posées dans le passage que nous venons de transcrire; cette déduction est franchement acceptée.

« Nous ne sommes pas d'accord avec l'église orthodoxe sur sa doctrine des trois personnes divines. Dieu est indivisible.... Les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit ne sont que les noms de Dieu, diffé-

rents selon la sphère dans laquelle nous le contemplons. Nous pouvons le considérer comme créateur des cieux et de la terre, comme âme et vie du monde et enfin comme principe de la vie supérieure, telle qu'elle se montre dans le fidèle; mais la vraie notion de Dieu n'en demeure pas moins qu'il est esprit, partant un et indivisible. Il est impossible d'admettre en lui ces rapports grossiers de Père et de Fils autrement que dans un sens figuré. »

Si le monde est une émanation de Dieu, un dédoublement de son être, il en résulte de même, nous l'avons dit, que l'homme à plus forte raison, doit participer de la nature divine et en réfléchir les perfections. Nous ne dénions pas à cette proposition tout élément de vérité, nous souvenant qu'elle est textuellement extraite d'un passage biblique. (2 Pier. I, 4.) Nous ne faisons pas difficulté d'accorder que la personnalité humaine s'élève sur un fond divin, mais on comprend en même temps combien il est dangereux de trop presser cette parenté originelle. C'est plutôt, nous semble-t-il, à l'humanité restaurée et glorifiée que la Bible donne le privilége d'entrer avec son chef, le fils de l'homme, dans le déploiement de la vie divine et d'en renvoyer les rayons. On pourrait répliquer, il est vrai, que si tel est le rôle de l'humanité arrivée à sa perfection, ce rôle doit être cherché déjà dans l'idée créatrice dont l'homme est la réalisation. L'humanité idéale serait ainsi, dans son principe éternel, l'objet aimé sur lequel repose la pensée du Père. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est bien là le courant intellectuel où se complait la théologie dont nous faisons l'exposé. On peut en juger du reste par les passages suivants :

« La couronne de la création, c'est l'homme. Sans lui le monde n'est pas complet; sans lui le monde n'exprime pas la pleine essence de la divinité, car le monde n'est pas libre, il n'est pas doué de raison; sa liberté et sa raison sont hors de lui, aussi ne peut-il point rendre à Dieu amour pour amour. Le monde n'est pas encore l'image et la ressemblance de Dieu; cette image et cette ressemblance sont dispersées en lui; elles n'y sont point concentrées en une liberté, en un amour; c'est pourquoi le monde est fini et n'a pas conscience de lui-même; la conscience et la raison ne lui sont pas possibles. »

« L'homme est cette possibilité incarnée; il est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu; il possède par nature la raison divine; il est la plénitude de la pensée divine, qui est contenue en lui comme l'arbre est contenu dans son germe. Mais ce germe n'est pas encore l'arbre; de même, pour que l'image et la ressemblance de Dieu se réalisent en l'homme, pour que celui-ci soit vraiment l'expression de la pensée divine, il faut qu'il arrive à connaître Dieu comme le bien infini, à avoir conscience de sa propre origine et à s'en montrer digne en la conquérant pour ainsi dire successivement. Alors seulement il répond à sa destination, il est la couronne et le roi de la création, il rend à Dieu amour pour amour. »

Ainsi la ressemblance de l'homme avec Dieu, telle que l'admet le dogme chrétien, est pressée jusqu'à devenir une identité primordiale. L'homme est divin dans son essence. Seulement l'élément divin est d'abord à l'état de germe, il a besoin d'être développé et ce n'est qu'à mesure qu'il se développe en l'individu que celui-ci prend possession de lui-même. Quelque tempérées que soient ces assertions par la profondeur du sentiment religieux dont elles portent l'empreinte, leur gravité ne saurait échapper à personne. Nous ne leur reprochons pas de relever l'homme outre mesure; nous ne pensons pas que nous puissions jamais porter trop haut la grandeur d'un être avec lequel le Dieu vivant a daigné s'unir en Christ; s'il n'est pas divin, il est fait pour Dieu qui veut habiter en lui, ce qui,

comme titre de gloire, n'est guère moins. Le danger des propositions que nous examinons est d'un autre ordre. En considérant l'homme comme une émanation de l'Esprit éternel et en ne le distinguant pas assez fermement de son auteur, on est conduit par un enchaînement inévitable à faire remonter à celui-ci les défaillances de la créature et par conséquent à les présenter comme rentrant dans l'harmonie universelle. Le péché, la chute perdent aussitôt de leur caractère pernicieux et destructeur. Ils n'apparaissent plus comme une perturbation radicale de l'œuvre divine ; ils en deviennent au contraire un des éléments. Nous ne prétendons pas que les Molokans justifient le mal et s'en accommodent ; leur sens moral est trop droit pour ne pas les préserver de ces aberrations d'un panthéisme grossier. Nous nous plaisons à constater qu'ils placent aussi haut que personne l'idéal de la sainteté chrétienne. Ils font de sa poursuite un sérieux devoir, le premier de tous. Ils réprouvent le mal sous toutes ses apparences et en reconnaissent l'étendue. Personne n'échappe à ses atteintes.

« Dieu a laissé au libre arbitre de l'homme de faire le bien ou le mal, et l'homme fait surtout le mal. (Eph. II, 1, 2.) Il n'a pas encore compris l'essence du bien, l'essence de Dieu ; Dieu lui apparaît comme étranger, éloigné, et la loi divine, la loi du bien, lui semble pénible, dure ; il s'en écarte constamment. »

La liberté et par conséquent la responsabilité du pécheur sont donc maintenues. Une chute primitive est admise. « L'homme, lisons-nous, a été chassé du paradis et de la présence de Dieu. » Toutefois la conséquence logique de la conception intellectuelle reprend bientôt ses droits compromis par les concessions faites aux exigences de la conscience. La chute, sur laquelle la profession de foi que nous avons entre les mains s'explique assez confusément, nous paraît atténuée. Le mal est conçu comme quelque chose d'essentiellement négatif, plutôt que comme un principe mauvais subsistant par lui-même. Nous relevons entr'autres le passage suivant, qui est caractéristique :

« Le mal n'a point d'existence indépendante ; il n'existe que comme négation de Dieu ; il est néant, et toute sa force gît dans la négation ; pareil aux ténèbres, il n'est que parce que la lumière est. »

L'homme, à l'origine, était dans un état d'inconscience d'où il devait sortir ; de même chaque individu est aujourd'hui pécheur en ce sens que son être véritable est comme enveloppé dans une ignorance spirituelle, d'où il doit être tiré ; c'est un état embryonnaire fâcheux, mais non une perversion positive de la nature humaine. Le mal est une privation de Dieu, plus qu'une révolte consciente. Telle est, si nous la saisissons bien, la pensée des Molokans sur ce point.

Dès lors la rédemption ne saurait être présentée comme une expiation, ni même comme l'apport d'une vie nouvelle. Il ne s'agit pas en effet de recréer en quelque sorte à nouveau par une action spirituelle notre nature viciée, mais de la dégager des langes dans lesquels elle est prisonnière. Il n'y a pas lieu à apaiser la justice de Dieu, mais à découvrir la face du Père. Le Sauveur est ainsi avant tout un Révélateur. Sa mission consiste à apprendre à l'homme ce qu'est Dieu et à lui donner en même temps dans cette connaissance la connaissance de ses devoirs. Tout cela, sans doute, n'est pas énoncé en termes exprès, mais cela ressort clairement de la conception que nous analysons. En voici du reste les déclarations les plus essentielles sur l'œuvre de Christ.

« Il a annoncé la vérité au monde ; il a proclamé bienheureux ceux qui sont purs de cœur, car ils verront Dieu ; il a mis au jour notre union avec Dieu ; il a nommé Dieu un Père et soi-même et nous ses fils ; du lien de la crainte il a fait un lien d'a-

mour; de la loi de la contrainte, une loi de liberté.... Il nous a montré le chemin du bonheur et du salut, mettant le sceau à son enseignement par sa mort sur la croix.»

Qu'il y ait là une diminution, un amoindrissement inquiétant de l'œuvre du Sauveur, telle que l'a comprise l'église primitive et telle que la conçoit aujourd'hui encore l'église orthodoxe, restée fidèle sur ce point capital aux traditions apostoliques, c'est ce que nous ne pouvons nous cacher, et nous le constatons avec tristesse. Nous rassurerons-nous en ajoutant qu'au moins la divinité de Jésus-Christ est formellement reconnue? C'est vrai, ce titre de gloire ne lui est pas marchandé; mais cela ne saurait nous donner le change sur ce qu'entend le symbole molokan; oui, Christ est Fils de Dieu, mais, ne l'oublions pas, tout homme aussi, nous l'avons vu, est divin dans son essence, dans le fond substantiel de son être. Entre le Christ et les autres hommes il y a une distinction certainement importante à faire, et nous en tenons compte; il est parfait, il est saint, tandis que ceux-ci sont encore en partie dans l'ignorance et le non-être; mais, encore une fois, il n'y a pas entr'eux une différence de nature. Nous n'avons qu'à citer:

« En vérité nous sommes tous enfants de Dieu et l'Esprit saint habite en nous; mais notre divin Sauveur est le Fils de Dieu par excellence; il a manifesté en sa personne humaine toute l'essence de la divinité; il est la véritable Parole de Dieu et le parfait Dieu-homme, car il a été le plus parfait d'entre les hommes; il n'y a point eu de défauts en lui, tandis que nous, nous péchons continuellement et par là nous obscurcissons en nous l'image de Dieu. »

Ce résultat ne nous surprend pas: il était logiquement impliqué dans les prémisses du système. La mesure de la personne de Christ sera toujours celle de la distance à laquelle l'âme pécheresse se trouve du Dieu saint. Si entr'elle et le Père il n'y a qu'ignorance et non point perversion morale' il n'est besoin pour médiateur que d'un être qui fasse resplendir la lumière éternelle; il n'est pas nécessaire d'un Sauveur dans la force du mot.

Eclairer le monde, voilà donc la gloire de Christ. Soleil radieux, il s'est levé sur les peuples assis dans les ténèbres; ils les vivifie en faisant pénétrer en eux les rayons de la vérité divine. Cette lumière du reste n'est pas conçue exclusivement comme une simple illumination intellectuelle, et c'est en quoi le symbole molokan reprend sa valeur religieuse; elle est aussi une lumière morale. Celui-là seul est vraiment éclairé qui a appris à aimer Dieu comme son Père et les hommes comme ses frères. L'amour est la véritable connaissance spirituelle.

De là le caractère de la loi évangélique promulguée par Jésus et ce qui la distingue de la législation du Sinaï: elle n'est pas écrite sur la pierre mais dans le cœur. Obéissance et amour, pour le disciple animé de l'esprit de Christ, sont une seule et même chose. Ainsi s'explique l'insistance avec laquelle les Molokans reviennent sur ce grand principe que les commandements ne doivent pas être entendus seulement selon la lettre, mais selon l'esprit. Tout le Décalogue est commenté par eux dans ce sens, et cela le plus souvent avec une profondeur morale à laquelle nous ne pouvons que donner notre adhésion la plus entière.

« En quoi consiste la vraie adoration de Dieu, sinon dans l'observation de ses commandements, et en quoi consiste cette observation sinon dans l'obéissance à l'esprit qui les a dictés? Jésus-Christ lui-même ne nous a-t-il pas dit que si notre justice ne dépasse pas celle des Scribes et des Pharisiens nous ne pouvons pas être de son royaume? Ne soyons donc pas des Pharisiens dans l'observation de la loi, mais aimons Dieu de toute notre âme, et dans cet amour pour lui nous trouverons la force

nécessaire pour garder ses commandements sans hypocrisie. »

Cette tendance spiritualiste est frappante chez les molokans. Elle est parfois même poussée si loin qu'elle les conduit à rejeter entièrement tout ce qui dans le culte chrétien se rattache à quelque acte matériel. Ainsi ils repoussent les sacrements, le baptême et l'eucharistie en particulier, ou du moins ils ne les retrouvent que dans l'union spirituelle de l'âme avec Dieu.

« Le vrai baptême est l'immersion de l'âme dans l'enseignement des saintes Ecritures. Jésus l'a clairement indiqué à ses disciples quand il leur a dit: Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint-Esprit.... Jean lui-même avait déjà rendu le même témoignage: Pour moi je baptise d'eau, mais il en vient un autre qui est plus grand que moi, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu. Il savait donc que le baptême d'eau devait faire place au baptême spirituel. L'église gréco-russe n'a pas pris dans un sens littéral le baptême de feu ; elle ne songe point à faire passer ses adeptes par les flammes; pourquoi donc ne veut-elle pas entendre le baptême d'eau de l'immersion du fidèle dans la Parole et dans l'amour de Dieu? C'est pourtant bien ainsi que l'ont pratiqué les apôtres. St. Paul le déclare aux Corinthiens, Jésus-Christ l'a envoyé non pour baptiser mais pour annoncer l'évangile. (1 Cor. I, 17.) De même quand il dit que par le baptême nous sommes ensevelis dans la mort de Christ (Rom. VI, 3-12), de quel baptême parle-t-il? Est-ce d'un baptême matériel? Evidemment non; car être baptisé en la mort du Sauveur, c'est faire mourir en nous le péché et vivre conformément à la loi de Dieu. Est-ce que l'on peut atteindre à cela par un lavage d'eau? L'eau procure la purification corporelle, mais non la purification de l'âme; celle-ci ne s'obtient que par la connaissance de Dieu et par l'étude de sa parole : voilà le vrai baptême. »

L'eucharistie de même est ramenée par une argumentation analogue à l'appropriation intérieure des enseignements évangéliques. Néanmoins les Molokans rompent encore le pain en commun, mais sans y voir autre chose qu'un mémorial de la mort de Jésus et un repas fraternel :

« A l'anniversaire de la dernière cène de Notre Seigneur, nous dit leur apologiste, nous nous réunissons pour rompre le pain en souvenir de lui, et nous avons alors de pieux entretiens, mais nous n'avons garde de nommer cela un sacrement. »

Quelques mots encore sur leurs mœurs religieuses. Ils refusent de prêter serment; ils contestent à l'homme le droit de prononcer une sentence capitale et s'abstiennent de frapper même pour leur défense personnelle; cependant, ajoutent-ils, toujours fidèles à leur conception profonde de la Loi, « le pire des meurtres est le meurtre spirituel, quand on mène son frère à la mort par le péché et l'impiété. »

Les jeûnes, les abstinences et en général toutes les petites pratiques d'une dévotion étroite ne leur sont pas moins antipathiques :

« Nous n'admettons pas, nous disent-ils, la distinction que l'église russe établit entre les aliments gras ou maigres. Le jeûne consiste dans l'abstinence et non dans le poisson ou les champignons. Le jeûne matériel n'a en soi aucune valeur; il peut faciliter l'élan de l'esprit et être ainsi un moyen pour atteindre au bien, mais il n'est pas le bien......... Le jour de la passion de Jésus-Christ, nous jeûnons en souvenir des souffrances que Notre Seigneur a volontairement subies en sa chair; ces jours-là nous ne mangeons et ne buvons presque rien, mais nous rejetons tous les autres jeûnes, ou du moins, nous n'imposons à cet égard aucune obligation. Chacun jeûne volontairement, non selon des règles fixes, mais quand il en sent le besoin. »

L'observation du dimanche est justifiée par le grand fait qu'il rappelle, la résurrection de Jésus d'entre les morts; toutefois, la véritable sanctification de ce jour consiste bien plus dans la prière et dans les œuvres de miséricorde que dans la suspension du travail; ce doit être avant tout un jour consacré au service de Dieu.

Il est presque superflu d'ajouter que les Molokans condamnent le culte des reliques, l'adoration des images, l'invocation des Saints, en un mot toutes les cérémonies dont le culte chrétien s'est surchargé dans des temps d'ignorance et de superstition. Leur polémique contre l'église russe est sur ce sujet d'une verve amère, qui s'explique par les abus dont ils sont journellement les témoins, mais qui ne sait pas toujours se renfermer dans les bornes d'une charitable impartialité. Il nous serait aisé d'en fournir des preuves par des citations; cependant, comme cette controverse ne saurait avoir pour nous le même intérêt d'actualité, nous passons, préférant transcrire encore quelques passages qui achèveront de nous faire connaître les Molokans, en nous exposant leur organisation ecclésiastique :

« A l'exemple de l'Eglise primitive, nous nous réunissons pour le culte et l'adoration en commun. Notre culte consiste dans la lecture des Saintes Ecritures, accompagnée quelquefois d'une courte explication, puis dans le chant des psaumes ou d'autres portions des livres saints, et enfin dans la prière.

» Afin que tout se passe avec ordre, la lecture et la prière sont faites par un ancien ou évêque que chaque congrégation se choisit elle-même. Deux aides lui sont adjoints pour le suppléer en cas d'absence ou de maladie. Dans ces élections nous nous conformons aux prescriptions de l'apôtre. (1 Tim. III, 1-5.) Nos évêques ont aussi des devoirs en dehors du culte. Ils doivent surveiller la conduite des membres de leurs troupeaux et pourvoir à leurs besoins spirituels. (1 Pier. V, 1-3.) Elus par l'Eglise, ils peuvent être destitués par elle, s'ils deviennent infidèles. Ils ne reçoivent aucun salaire; et comment en accepteraient-ils un? Dieu nous distribue ses dons gratuitement, Christ a donné son sang gratuitement, ils regarderaient comme un péché et un déshonneur de se faire, comme les prêtres grecs, payer chaque prière.

» Nous ne considérons pas nos évêques comme ayant domination sur nos âmes. Dans notre église, il n'y a ni supérieurs, ni inférieurs; nous sommes tous égaux, tous frères, unis devant Dieu; nous n'avons pas d'autre maître que Christ. C'est là le signe de la véritable église.

» Pour notre culte, nous n'usons pas de locaux spéciaux; nous nous réunissons dans nos demeures. Nous ne croyons pas que le bâtiment ajoute quelque sainteté à la réunion; c'est l'assemblée au contraire qui sanctifie le lieu. Du temps des apôtres on se réunissait et priait partout indifféremment.

» Notre service religieux s'ouvre par l'oraison dominicale dite à haute voix par l'évêque, puis on s'assied et la lecture de l'Ecriture commence. Chaque verset est d'abord lu par l'évêque et ensuite chanté en répons par toute l'assistance. Après la lecture et le chant, qui durent plusieurs heures, on s'agenouille pour la prière. L'évêque la prononce et, comme pour le chant des psaumes, toute l'assemblée s'y joint en répétant phrase après phrase.

» Nous nous abstenons de toute autre cérémonie. Nous ne faisons pas le signe de la croix, car c'est une invention inutile, la main s'y fatigue sans donner pour cela le salut. Nous n'avons que faire pareillement de tous les rites superstitieux si aimés de l'église russe, non plus que d'images, de cierges, d'encensements et d'aspersions. Tout cela ne sert à rien. Nos évêques n'ont pas davantage de vêtements sacer-

dotaux; ils conservent leurs habits ordinaires. L'église russe donne au costume de ses prêtres une origine apostolique, mais où a-t-elle vu que les apôtres eussent des vêtements particuliers? Qu'elle jette les yeux sur ses propres images et les compare donc aux manteaux dorés de ses popes!...»

Cette simplicité du culte molokan se retrouve dans tous ses actes et leur prête un sérieux qui, nous n'en doutons pas, doit souvent laisser sur les assistants une impression plus profonde que les pompes de l'église officielle. Quoi de plus touchant, par exemple, que cette description de la manière dont ils célèbrent leurs mariages:

« Les parents des époux leur donnent d'abord leur bénédiction en ces termes: Enfant, souviens-toi de ton créateur pendant les jours de ta jeunesse; honore-le toute ta vie et ne transgresse pas ses saints commandements; fais ce qui est juste et garde-toi du péché, etc. Puis on chante le Ps. CXXXIII et l'on dit une prière: Seigneur, souviens-toi de nous selon tes compassions et nous visite par ton salut. Cette prière prononcée, les époux sont interpellés et déclarent s'unir d'un consentement mutuel en prenant l'engagement suivant: Sous le regard de l'Eternel notre Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, en présence du conseil et de cette assemblée, nous demandons à être unis, selon le commandement divin, par un mariage légitime, etc.; après quoi on dit quelques prières du livre de Tobie, on lit Eph. V, 20-23, et l'on termine par une exhortation adressée aux époux. »

Citons encore, pour en finir avec ces détails, qui nous rendent d'ailleurs bien l'esprit dont sont animées les humbles et pieuses assemblées des Molokans, la traduction d'un des cantiques dans lesquels s'unissent leurs voix et leurs adorations:

Troupeau spirituel,
Réunissons-nous, frères,
Aux pieds de l'Eternel,
En esprit, en prières.

Seul il nous entendra,
Nous fera voir sa face;
Seul il nous bénira,
Dans sa paix, dans sa grâce.

Frères, poussons à Lui
Le soupir de notre âme;
Seigneur, sois notre appui,
Notre voix te réclame!

O Toi, suprême auteur
Des cieux et de la terre,
Affranchis notre cœur,
Finis notre misère.

Qu'en méditant ta loi,
Notre esprit, qui t'appelle,
Librement jusqu'à toi
Nous porte sur son aile.

C'est ta sagesse, ô Dieu,
Qui fit notre science.
De ton peuple, en ce lieu,
Entretiens l'espérance.

Nous avons achevé l'analyse des doctrines professées par les Molokans russes; nous croyons en avoir donné un résumé fidèle, tout en regrettant de n'avoir pas pu faire ressortir, par des extraits plus abondants, les sentiments de piété dont est empreinte leur confession de foi. Nous avons dû nous borner à relever ce qui nous paraissait surtout les distinguer de l'église orthodoxe et leur faire une place à part dans la chrétienté.

Si maintenant on nous demande de résumer les impressions sous lesquelles nous laisse cette étude, nous répondrons qu'il nous semble reconnaître un double courant dans les conceptions religieuses que nous avons analysées. Nous y sommes frappés d'abord d'une tendance spiritualiste qui se fait jour essentiellement dans l'ordonnance du culte et dans le domaine de la vie pratique. Le fond préféré à la forme, souvent même accentué aux dépens de celle-ci; l'autorité de l'Ecriture mise au-dessus de celle des corps ecclésiastiques; l'esprit dégagé de la lettre; l'adoration débarrassée des rites

et des cérémonies parlant aux sens; la vie intérieure opposée à une dévotion formaliste; l'église affranchie de la domination du sacerdoce: voilà bien ce qui caractérise, à première vue, la position prise par les Molokans en face du culte national. Par ce côté, ils constituent une espèce de protestantisme russe, qui n'est pas sans avoir de nombreux points de contact avec le protestantisme évangélique de l'Occident. Leur manière de considérer les sacrements pourrait même nous conduire à leur chercher une parenté spirituelle plus étroitement circonscrite en les rapprochant des Quakers, avec lesquels ils ont une certaine analogie, quoiqu'ils n'insistent pas, comme ceux-ci, sur l'inspiration immédiate du fidèle et surtout ne fassent pas consister cette inspiration dans une surexcitation psychologique anormale.

Mais par un autre côté de leur physionomie religieuse ils nous obligent à remonter plus haut pour retrouver leurs ancêtres. A ces instincts réformateurs que nous venons de rappeler s'allie, nous l'avons vu aussi, une tendance spéculative très prononcée, fortement empreinte de mysticisme, une théosophie hardie qui remanie les dogmes fondamentaux du christianisme et les présente sous un jour qui n'est pas celui de l'orthodoxie traditionnelle. Par là les Molokans tiennent à toute une catégorie d'esprits qui, à travers les temps et les distances, se rencontrent entr'eux par une singulière prédisposition intérieure à poser et à résoudre de même les grands problèmes de l'existence. Ils descendent en droite ligne de ces associations mystiques qui, au XIVe siècle, exerçaient une si grande influence sur les bords du Rhin et dont la piété profonde faisait seule contrepoids aux conceptions intellectuelles les plus aventureuses. Sans que cela puisse s'expliquer autrement que par une affinité de nature, leurs doctrines sont, à bien des égards, la reproduction presque identique des enseignements du fameux dominicain Eckart, l'un des penseurs les plus remarquables du moyen-âge. Peut-être même qu'en y regardant de plus près encore on pourrait retrouver dans ces doctrines, qui, émises par de simples paysans, ont lieu de nous surprendre, des traces effacées du gnosticisme oriental. Imparfaitement extirpé du sol de l'église, il ne serait pas impossible qu'il se fût conservé par quelques racines plus vivaces au sein des populations slaves, dont le tempérament incline aisément au mysticisme, et qu'après avoir longtemps échappé aux regards, il eût tout à coup repoussé par quelque jet vigoureux dans les contrées où se rencontrent aujourd'hui les Molokans.

Quoi qu'il en soit, la distinction que nous faisons entre le système théologique des Molokans et l'esprit de leurs institutions demeure. Si par la forme de leur piété ils paraissent continuer les traditions évangéliques, par leurs tendances spéculatives ils s'en éloignent. De la prépondérance de l'une ou de l'autre de ces directions dépend, pensons-nous, l'avenir de leur influence. Déjà aujourd'hui, il faut distinguer entre les Molokans purs, dont le caractère propre est un attachement persistant à l'Ecriture à travers certaines oscillations de doctrine, et une autre secte, aussi nombreuse, qui s'est détachée de leur sein pour prendre une position plus avancée, la secte des Douchobortzi ou Lutteurs spirituels, dont le mysticisme, plus entaché d'éléments malsains, s'est bien davantage affranchi de toute discipline scripturaire. Il est à désirer que l'opposition faite par les Molokans à ces derniers les rejette eux-mêmes toujours davantage sur le ferme terrain de l'Evangile. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront contribuer pour leur part au développement religieux des classes populaires auxquelles ils appartiennent. Mais alors même qu'ils devraient disparaître dans les exagérations d'un mysticisme dissolvant, leur apparition

n'en resterait pas moins un fait remarquable. Nous y verrions encore une promesse pour l'avenir de l'église orthodoxe, certain qu'une église dans laquelle peut se produire un travail spirituel tel que celui que nous venons d'étudier, recèle des forces vives qui tôt ou tard doivent porter leurs fruits.

FRANÇOIS DUMUR.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Le dimanche 20 juin a eu lieu à Aigle la consécration au St. ministère de M. Henri Mouron, licencié de la faculté de théologie de l'Eglise libre. Cette cérémonie, qui avait lieu pour la première fois dans cette localité, avait attiré un grand nombre d'assistants, dont plusieurs appartenaient à des Eglises de dénominations différentes. M. le professeur Clément a prêché sur Math. IX, 36. « Jésus voyant la foule, fut ému de compassion à leur sujet, parce qu'ils étaient défaillants et dispersés, comme des brebis qui n'ont pas de berger. » Partant du fait que Jésus est le souverain pasteur des âmes, il a montré que la compassion du Christ était la source du ministère évangélique; d'où il a conclu que le ministre n'est que le serviteur de la compassion de Jésus, qu'il doit être animé de la même compassion que lui, et que le but auquel il doit tendre est d'amener les âmes à vivre dans la compassion ou dans l'amour de Christ. Il s'est enfin attaché à la pensée que, s'il y a un seul berger, il doit aussi n'y avoir qu'un seul troupeau.

Avant de recevoir l'imposition des mains, le candidat a intéressé l'assemblée en lui exposant sa foi personnelle, et en réclamant de ceux qu'il est chargé d'édifier désormais le concours de leurs prières et de leur affection chrétienne. Des frères, soit de la localité, soit du dehors, ont successivement pris la parole pour adresser des exhortations et des encouragements adaptés à la circonstance, et on s'est séparé après une séance de plus de deux heures, que personne n'a trouvé trop longue. L'Eglise d'Aigle a offert une généreuse hospitalité à tous ceux qui ont voulu en profiter; et le soir une prédication du délégué de la commission synodale a terminé une journée qui laissera, nous l'espérons, à côté de doux souvenirs, des bénédictions spirituelles et éternelles.

P. B.

Avec ses 23000 membres, l'Eglise morave entretient à elle seule 316 missionnaires, sans avoir passé depuis plus de soixante ans par l'épreuve des déficits. Si les dépenses ont grandi avec l'accroissement de l'œuvre, l'esprit de sacrifice s'est développé dans la même proportion. Aujourd'hui toutefois, par suite de terribles ouragans, qui ont comme balayé plusieurs stations des Antilles, nos frères moraves accusent une dette de 60000 fr. que les chrétiens au cœur large se hâteront de combler [1].

Berne.

8 juillet 1869.

La crise que traverse l'Eglise nationale de Berne s'accentue de jour en jour davantage. Retraçons-en les phases principales à partir de notre correspondance de mars dernier.

M. Buisson, appelé par le parti réformiste, a arboré le drapeau du christianisme libéral à Berne, à St-Imier, à Sonvillier et à Bienne. Il a été réfuté immédiatement: à Saint-Imier, vingt-quatre heures après l'attaque, par le pasteur du lieu; à Sonvillier, par M. Félix Bovet; à Bienne, par un jeune ministre de l'Eglise libre, qui a montré foi, talent et courage en face d'ouvriers grossiers et menaçants, lesquels formaient une partie de son auditoire.

J'ignore quels ont été les résultats de l'attaque et de la défense. Il est probable qu'encore ici cette parole de Jésus se sera vérifiée: « A celui qui a, il lui sera donné, et à celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté. » Les incrédules se seront confirmés dans leurs négations et pécheront

[1] Les dons peuvent être remis au bureau du journal, qui les transmettra à leur destination.

avec une nouvelle sécurité, les fidèles auront été affermis dans la foi et chercheront Dieu avec plus d'ardeur. La presse radicale chante, triomphe et applaudit au programme du christianisme libéral.

A Berne, les séances publiques des réformistes ont fini un peu en pointe. Les négations deviennent vite monotones. Je ne pense pas que la collecte qui se faisait à l'issue des séances ait produit grand' chose. D'ordinaire, l'incrédulité n'est libérale qu'en paroles.

Aucun pasteur de la ville n'ayant jugé à propos de relever le gant, un homme remarquable, répondant aux besoins des fidèles, annonça huit discours pour la défense de la foi outragée. Cet homme, jadis célèbre, émergeant tout à coup de l'obscurité où le retiennent ses modestes fonctions actuelles, est le ministre irwingien Jean Evangéliste Lutz, dont la vie religieuse, toujours identique au fond, présente au dehors des variations peu ordinaires. Né à Burg, près Augsbourg, en Bavière, en 1801, de parents catholiques, il devint l'un de ces prêtres évangéliques dont Martin Boos est le type le mieux connu, et qui, avec Gossner, Henhofer, Lindl, Helferich, appartenaient à l'école de l'admirable évêque Michel Sailer. De 1830 à 1833 Lutz était connu et aimé des fidèles de tout pays, par suite du réveil extraordinaire de Karlshuld, colonie nouvellement fondée sur le Donaumos (immense marais desséché sur les bords du Danube, près Ingoldstadt, en Bavière). Nommé curé de Karlshuld en 1826, Lutz se trouva à la tête d'une paroisse de 1300 âmes, triste agglomération de gens corrompus, Bavarois, Wurtembergeois, Alsaciens, Prussiens, etc., catholiques, luthériens, réformés. A l'aspect de tant de misères physiques et morales, ce jeune pasteur de 25 ans ne se découragea pas; il enveloppe son troupeau, tel quel, d'une ardente charité; il travaille si bien à la prospérité matérielle de la colonie, que le roi le décore de l'ordre du mérite. Mais c'est surtout la conversion et le salut des âmes qui le préoccupent: il prêche avec une extrême vigueur la justification par la foi en Jésus-Christ; tout en conservant les formes du culte catholique, il explique les Ecritures avec force et onction: il répand la Bible, des traités, le *vrai christianisme* d'Arndt; on chante les beaux cantiques de l'église luthérienne dans des réunions particulières. Le Saint-Esprit opère puissamment à Karlshuld; de vieilles inimitiés font place à la réconciliation; les mœurs se transforment; rien de si touchant que ces assemblées en plein air, autour d'une estrade servant de chaire, les uns debout, les autres assis par terre ou à genoux, priant, pleurant leurs péchés et se laissant pénétrer de la sainte Parole de Dieu. Ce furent des jours bénis pour Karlshuld. Plus de 600 personnes s'étaient tournées vers le Seigneur. Hélas! cette floraison fut de courte durée! Les auditeurs de Lutz qui endurcirent leur cœur, le dénoncèrent comme hérétique et crypto-protestant. L'évêque le nomme curé de Bayersoyen, à 50 lieues de distance de Donaumoos. Lutz refuse et se fixe à une lieue de Karlshuld; la prédication lui étant interdite, il publie une confession de foi que la paroisse accepte et qu'elle présente au roi, demandant l'autorisation de se constituer en une église indépendante qui ne serait ni protestante, ni catholique. Cette requête ayant été repoussée, Lutz abjure le catholicisme et se fait agréger au clergé protestant de Bavière. Six cents de ses paroissiens suivent son exemple, dans l'espoir de le conserver comme pasteur. Par des raisons qui me sont inconnues, Lutz ne fut point nommé pasteur de son troupeau. Le clergé protestant de Bavière étant alors rationaliste, ne lui inspira point de confiance, et dans sa détresse il retourna au catholicisme par des raisons qu'il allègue dans une lettre que j'ai sous les yeux. « L'apostasie de l'église protestante, dit-il, est effroyable et devient pire de jour en jour: des milliers de protestants nient la divinité de Jésus-Christ et le salut par son sang; des centaines de pasteurs prêchent ces hérésies à l'église, et les professeurs des universités les enseignent aux futurs ministres de l'Evangile; vous aussi, mes paroissiens bien-aimés, vous pourriez vous laisser séduire, et sinon vous, vos enfants et vos petits-enfants courront le plus grand danger. »

Sa rentrée dans l'Eglise romaine entraîna son troupeau, sauf 180 fidèles qui demeurent protestants. Cependant il était mal à l'aise dans ses fonctions de curé, et, de concert avec son ami Thiersch, il adopta l'irwingisme, qui lui paraissait répondre à ce qu'il avait désiré dès l'origine du réveil de Karlshuld.

On me pardonnera peut-être cette digression, puisqu'elle fait connaître l'homme qui, armé d'arguments solides et populaires, d'une science théologique étendue, d'une éloquence onctueuse et sobre, arbora courageusement le drapeau du pur Evangile. Il ne pouvait, en commençant, compter sur aucune prévention favorable; l'humble troupeau qu'il paît ne brille ni par le nombre, ni par la position sociale de ses membres. Depuis des années, Lutz vit à Berne presque ignoré, la chapelle irwingienne est peu fréquentée, et ce pasteur pieux aime l'ombre et le silence; mais ses

huit conférences lui ont valu l'estime et la reconnaissance de tous les chrétiens de Berne. L'affluence des auditeurs était énorme; le Casino ne les pouvait contenir. J'ai rarement entendu des discours aussi pénétrants et je n'ai pas remarqué un seul mot qui ne fût purement évangélique et qui portât l'empreinte du parti religieux auquel l'orateur appartient. Ce qui m'a agréablement surpris, c'est le témoignage rendu aux réformateurs : il se plaisait à redire qu'aucun docteur de l'Eglise, depuis St. Paul, sans en excepter St. Augustin et St. Bernard, n'avait compris la doctrine du salut aussi bien que Luther, Zwingli, Calvin et Mélanchthon. Pour terminer cet épisode de nos luttes religieuses, je dois ajouter que Lutz a publié sur l'authenticité du Nouveau Testament un opuscule plein de clarté et de preuves solides. Il insiste surtout sur le témoignage permanent et ininterrompu, rendu aux saints Livres par le peuple de Dieu de tous les siècles.

Sur ces entrefaites, l'une des cures de Berne (Nydegg), vacante par la démission de M. le pasteur Gerber, dut être mise au concours. D'après notre loi, les aspirants s'inscrivent à la direction des cultes, la paroisse s'assemble et fait une double présentation, non obligatoire, au gouvernement, lequel nomme les pasteurs. Or, l'un des cinq aspirants était M. Langhans de la Waldau, le chef du parti réformiste, engagé, dit-on, par le gouvernement à se mettre sur les rangs. Le consistoire paroissial de la Nydegg, composé d'hommes très sérieux, fut effrayé, ainsi que la plupart des familles, par la perspective d'avoir un pareil pasteur pour baptiser les enfants, distribuer la Ste-Cène et instruire la jeunesse ; l'idée de donner à M. le doyen Güder pour collègue son adversaire le plus haineux et le plus passionné, révoltait la généralité de la paroisse. Aussi fit-on les démonstrations les plus énergiques : un comité, chargé par une assemblée de pères de famille de combattre la nomination de M. Langhans, que l'on croyait résolue en haut lieu, disait dans une adresse imprimée : « Nous ne le voulons point, car il est *parjure*, ayant prêté, lors de sa consécration, le serment de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ sans altération, et il altère évidemment les doctrines chrétiennes; il est *hérétique* puisqu'il nie la divinité du Sauveur ; il est *apostat*, ayant renié les bases doctrinales de notre Eglise; jamais cet homme ne sera notre pasteur. »

La paroisse, appelée à voter, donna environ 200 voix aux candidats orthodoxes, et une trentaine seulement à M. Langhans. Jugez de la fureur du parti réformiste (qui avait aussi, de son côté, imprimé une adresse) et du dépit du gouvernement : il s'exécuta cependant, et M. Dubuis fut nommé.

A la suite de ces débats, dix-sept membres de notre ministère (MM. Bitzius, les trois Langhans, le pasteur protestant de Soleure, celui de Morat, etc.) publièrent une protestation contre la triple accusation de parjure, d'hérésie et d'apostasie. Quant au parjure, ils le nient, mais, par le fait, ils l'affirment. Voici les termes du serment de consécration: « Je promets de prêcher Jésus-Christ, selon le contenu des saintes Ecritures, et de me conformer, dans mon enseignement, aux principes de la doctrine réformée, tels qu'ils sont renfermés dans la confession de foi helvétique. » — Or, ils ont fait tout le contraire; mais ils ne sont pas parjures, car ils entendaient jurer de ne jamais se soumettre à aucune autorité quelconque, de ne jamais limiter leur libre examen et de prêcher selon leurs convictions individuelles.

On les calomnie, disent-ils, lorsqu'on les accuse de ravir à Jésus la dignité de Fils de Dieu, et cependant ils affirment qu'il était un simple homme, sans origine surnaturelle, sans préexistence. On les calomnie lorsqu'on les accuse de nier le pardon des péchés par la mort de Christ, et cependant ils repoussent toute idée d'expiation. On les calomnie en prétendant qu'ils nient la résurrection de Christ, et cependant ils n'admettent point qu'il soit ressuscité corporellement. Pour ressusciter, il faut avoir été mort; or l'esprit ne meurt point, donc il ne peut ressusciter; parler d'une résurrection spirituelle, c'est un non-sens; mais aux yeux de ces messieurs, c'est de la science sublime. On les calomnie en les accusant d'avoir porté atteinte au respect dû à la Bible; mais ils prétendent qu'il ne s'est jamais fait de miracles. Que reste-t-il de la Bible, si tous les récits de miracles sont faux? On les calomnie lorsqu'on les accuse de nier l'exaucement des prières, et cependant ils avouent repousser l'idée que la prière détermine Dieu à agir; elle n'a d'autre effet que d'élever l'âme à Dieu. En conséquence, toutes les promesses de Jésus (quand deux s'accordent pour demander etc.), tous les exemples des croyants tels qu'Elie, ce sont des mots vides de sens. La science le veut ainsi. On leur fait tort en les accusant de nier l'immortalité et le jugement; ils admettent l'ordre moral dans le monde : c'est-à-dire que le péché se punit et que la vertu trouve sa récompense dès ici-bas; mais les idées bibliques du jugement et de la rémunération leur sont *inassimilables*.

Quant au symbole des apôtres, ils n'en veulent plus et trouvent que c'est une honte

qu'on lise encore dans le culte protestant ce produit indigeste du catholicisme romain.

« Plus de dogmes, » s'écrient les dix-sept réformistes; que le « chrétien » soit libre de penser, de croire et de professer ce qui est sa conviction la plus sacrée, sans qu'aucune formule ne prête aux esprits étroits l'occasion d'exercer l'inquisition sur les consciences. Nous admettons ce principe pour tout homme en son particulier, mais non pas pour le pasteur chargé de nourrir les âmes; celui-là doit à son église de lui prêcher la doctrine de cette église, et s'il ne le peut plus, d'en sortir. A supposer qu'un pasteur arrivât à la conviction *sacrée* que les sacrements sont des figures symboliques, et que, comme les quakers, il refusât de baptiser et de distribuer la sainte cène, la paroisse devrait-elle subir les conséquences de ces convictions *sacrées?* Non, elle dira: Tu es libre de croire ce que tu voudras, mais nous maintenons l'usage des sacrements. On peut supposer plusieurs cas semblables: que, par exemple, le pasteur, en vertu du libre examen, arrivât à être ritualiste comme en Angleterre, darbyste, swedenborgien, catholique romain, etc., en résulterait-il pour lui le droit de prêcher tout ce qui lui passe par la tête, de changer l'ordre du culte selon le caprice de ses convictions *les plus sacrées?* Et cependant toutes ces dénominations sont moins distantes de la doctrine de notre église que les principes des réformistes. N'est-il pas évident qu'il est impossible de tolérer chez les pasteurs toutes les opinions que le libre examen peut leur suggérer?

Enfin, les dix-sept terminent en disant: l'Evangile n'est pas une règle de foi, mais un bon message. Eh bien je leur demanderai: qui envoie ce message? Le dire, c'est déjà un dogme; car un Dieu qui envoie des messagers, qui leur donne une mission, un message de pardon, c'est un Dieu personnel qui pense, qui aime, qui pardonne, qui sauve. L'affirmer, c'est établir un dogme et par conséquent repousser la doctrine contraire. Si l'Evangile affirme une vérité, il est règle de foi et condamne l'affirmation du contraire, à moins que le *oui* et le *non* ne soient également vrais, que la pensée ne soit plus qu'une confusion, et que la parole soit donnée à l'homme pour embrouiller les idées. La déclaration des dix-sept ministres réformistes ne contient de clair que l'injure adressée à quatre excellents citoyens de la Nydegg, accusés de mensonge et de calomnie contre les réformistes.

La réponse des mandataires de la Nydegg ne fut ni longue ni confuse: « Nous maintenons, avec des preuves nouvelles, que vous êtes parjures, hérétiques et apostats; nous sommes prêts à le prouver devant les tribunaux. »

C'est au milieu de ces débats que se sont ouverts les sept synodes de districts, composés de laïques et d'ecclésiastiques, délégués des consistoires paroissiaux. Les synodes de districts donnent leur préavis au synode cantonal composé de délégués des synodes de districts.

Cette année, les séances de ces différents corps furent marquées d'un sceau particulier de sérieux. Les âmes pieuses se réunissaient pour demander au Seigneur de glorifier sa Parole et de confondre l'esprit d'erreur et d'impiété. Aussi a-t-on senti dans nos assemblées l'influence de l'Esprit-Saint: on a rendu témoignage à la vérité, mais sans polémique amère, sans chicanes théologiques, sans fades douceurs, mais avec charité.

Je résumerai les discussions des synodes pour le prochain numéro.

B.

PENSÉES.

Quand on a un peu vieilli et comparé, cela rabat l'orgueil de voir à quel point le fond de nos destinées, en ce qu'elles ont de misérable, est le même. On croit posséder en son sein d'incomparables secrets; on se flatte d'avoir été l'objet de fatalités singulières; et, pour peu que le cœur des autres, le cœur de ceux qui nous coudoient dans la rue, s'ouvre à nous, on s'étonne d'y apercevoir des misères toutes semblables, des combinaisons équivalentes.

SAINTE-BEUVE.

Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance de l'humanité.

PASCAL.

Les pays où Dieu et le devoir nous mènent sont toujours les plus près du ciel.

OBERLIN.

Fautes à corriger dans le numéro du 20 mai.

Page 318, 2e colonne, 14e ligne, *au lieu de:* « vérité et théorie, lourde faute et duperie! » *lisez:* « vérité en théorie, en pratique lourde faute et duperie! » — Page 320, 1re colonne, 8me ligne, *au lieu de:* « aux trois idées du camp libéral, » *lisez:* « aux tristes idées, etc. »

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

Rome et la France.

SIXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

La force du catholicisme (suite).— *L'Avenir*.

C'est beaucoup, sans doute, d'avoir pour soi les suffrages de la philosophie et de la politique, le dévouement et l'ambition d'un nombreux clergé, l'imagination et l'ignorance des peuples, le langage d'une autorité bruyante et des attraits de liberté; mais ce qui fait surtout la force du catholicisme, c'est à la fois sa valeur intrinsèque et celle qu'on lui attribue de confiance. Il est une foule de personnes, je n'en disconviens pas, qui lui sont cordialement attachées par les lumières et les grâces dont il est l'intermédiaire avec toutes les églises chrétiennes, et plus encore peut-être par les faveurs qu'il prétend conférer lui seul. Ces biens, et les personnes qui s'y confient, sont les vrais pilastres de l'édifice, et non de simples arcs-boutants l'appuyant du dehors. « Tout schisme religieux, dit le P. Hyacinthe[1], renferme dans son sein deux éléments contraires: l'élément négatif et l'élément positif..... Non-seulement distincts, mais hostiles, ces deux éléments sont rapprochés pourtant jusque dans leurs combats; les ténèbres et la lumière, la vie et la mort s'y mêlent sans se confondre, et il en résulte ce que j'appellerai le mystère complexe et profond de la vie et de l'erreur. Pour moi, je ne fais pas à l'erreur cet honneur immérité de supposer qu'elle puisse vivre de sa propre vie, respirer de son propre souffle et nourrir de sa propre substance des âmes qui ne sont pas sans vertus et des peuples qui ne sont pas sans grandeur! »

[1] *Discours pour la profession de foi catholique*, etc., pag. 9.

Le schisme religieux dont parle le P. Hyacinthe avec sa bienveillance et sa largeur ordinaires, c'est le protestantisme, on l'a compris. Le P. Félix, de son côté, ne perd pas une occasion pour inculquer à ses auditeurs, peu instruits des faits, la conviction que ce qu'il y a de bon, de vrai, de chrétien parmi nous, protestants, c'est ce que nous tenons du catholicisme par héritage. Eh! bien, il me sera permis, j'espère, d'appliquer au « schisme » romain la belle et féconde pensée du P. Hyacinthe. Mettant le catholicisme en face, non de la Réforme, dont il a trop peu profité, mais du christianisme, son point de départ, je dis que s'il exerce encore un si grand pouvoir sur des hommes tels que l'illustre carme déchaussé, c'est, en grande partie, à raison du fond de vérité chrétienne sur lequel reposent ses nombreuses erreurs.

Pour bien dire, le catholicisme est chrétien comme peut être ressemblant un portrait riche en couleurs et pourtant manqué. A première vue, on ne reconnaît pas l'original; on a beau chercher, on ne trouve pas; le nom de la personne est-il

donné? alors il en revient quelque idée et l'on dit d'un ton moitié satisfait: mais oui! puis l'on n'y retourne pas, à moins que ce ne soit pour la beauté de la peinture. Que le catholicisme d'aujourd'hui soit, à tout prendre, une fidèle image de ce qu'on appelait, il y a quatre cents ans, le christianisme, c'est ce que j'ai établi, preuve en main; mais si le vrai patron d'une église chrétienne, avec son cachet de profonde spiritualité et de participation commune à l'édification de tous, se trouve dans les Actes et les Epîtres des apôtres; si le dogme chrétien ne peut se déduire légitimement que des faits consignés dans le livre des chrétiens; si les œuvres de la foi doivent, en tout temps, revêtir les caractères essentiellement moraux, et non ritualistes, de la sainteté selon le siècle apostolique, — alors il faudra bien quelque condescendance pour voir dans la religion romaine une réalisation quelconque du christianisme primitif, et plus que de la condescendance pour ne reconnaître qu'en elle la religion de Jésus-Christ. Pourtant, c'est une sorte de christianisme. Je ne rechercherai pas s'il est plus ou moins chrétien que cette autre grande déviation du pur Evangile qui se nomme l'église grecque orthodoxe; mais il l'est assez pour tenir tête aux attaques infiniment diverses du rationalisme, bien qu'il lui donne prise par tant de côtés.

Je devrais, semble-t-il, mettre en première ligne, dans ce qui fait la force chrétienne du catholicisme, la foi qu'il professe aux saintes Ecritures comme révélation divine. Mais acharné, faut-il dire, à rendre cette révélation peu connue, peu décisive, suspecte même ou du moins incomplète, et partant inutile, le catholicisme ruine lui-même le fondement sur lequel il prétend reposer. Cela n'empêche pas qu'en reproduisant à satiété certaines paroles de Jésus-Christ: « Tu es Pierre, etc., » « Ceci est mon corps, etc., » ou des déclarations comme celle de St. Paul: « L'Eglise, colonne et appui de la vérité, » il ne se donne une puissance énorme, bien que de mauvais aloi.

Il en a une autre bien meilleure et qu'il doit aux Ecritures plus légitimement. Un Dieu vivant et vrai, en sa mystérieuse et adorable trinité; une création première avec une organisation préméditée; une Providence qui voit en grand, sans mépriser les moindres détails; un séjour à venir d'éternelle rétribution: voilà les grands traits de lumière par lesquels le catholicisme est en bénédiction au monde, de concert avec toutes les Eglises chrétiennes; c'est par là qu'il survivra partout aux sectes philosophiques, comme à ces trop nombreuses chaires protestantes qui ne possèdent du christianisme que le nom; et s'il doit tomber une fois, ce ne sera pas, soyez-en sûrs, devant les efforts de l'incrédulité. Celle-ci ne fait que raviver les forces du catholicisme, même le plus ultramontain: on le voit si clairement aujourd'hui!

Ceci convenu, et sortant des dogmes qu'on pourrait appeler préliminaires, je fais vainement de sincères efforts pour en découvrir de propres au catholicisme qui ne pèchent par excès ou par diminution, et souvent des deux manières à la fois. La doctrine du péché, l'incarnation du Fils de Dieu, l'expiation par son sang, la régénération par le Saint-Esprit, la repentance et la conversion, la justification du pécheur, la sainteté, la grâce, la foi, la prière, tout y est; mais sur chacun de ces points, les catholiques parlent autrement que les Ecritures, ajoutant à ce qu'elles disent, retranchant ce qui les gêne, transformant la pensée du Saint-Esprit au gré de prétendues révélations qui se seraient perpétuées dans l'Eglise. De là toute une théologie et une religion qui, dans leur ensemble, sont en opposition flagrante avec le vrai christianisme. Pourtant les mots primitifs demeurent; les faits qu'ils expriment

de droit sont fondamentaux; faits et mots sont de Dieu; ils correspondent aux saintes nécessités de notre nature morale, et l'Esprit Saint se meut toujours sur la face des eaux, quelque enveloppées de ténèbres qu'elles soient. Par l'action mystérieuse de cet Esprit, et encore que l'église romaine ne glorifie pas suffisamment son œuvre de grâce, il arrive que bon nombre de catholiques redressent et rectifient dans la pratique de leur cœur et de leur vie, souvent sans qu'ils en aient conscience, les doctrines infimes ou pernicieuses de leur église. C'est par les langes du catholicisme qu'ils ont passé; c'est encore à l'aide des lisières tissues par lui qu'ils marchent en trébuchant, mais ils sont au fond plus chrétiens que catholiques: je parle des gens sincèrement pieux.

Il est vrai, et c'est une remarque du pasteur J. Claude que j'ai laissée en arrière, ces gens sincèrement pieux ne sauraient trouver dans le catholicisme, même épuré, la pleine satisfaction de leur conscience. J'ai constaté ce fait en étudiant la correspondance de Bossuet, et je l'ai consigné quelque part[1]. En renouvelant, chaque jour, pensent-ils, le sacrifice de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et en ajoutant sans cesse confessions à confessions, absolutions à absolutions, pénitences à pénitences, le catholicisme obscurcit l'idée fondamentale de l'expiation accomplie par le Rédempteur, et ce n'est pas ainsi que les âmes droites et les consciences délicates sont introduites dans le chemin de la paix. Au lieu de cela, on termine une carrière de piété en prononçant des paroles que, devant l'Evangile de l'amour de Dieu, nous avons le droit de trouver énormes. Un Fénelon, mourant, écrit une dernière lettre à Louis XIV et lui dit: « Je prierai pour vous, si je puis voir Dieu. » Et plus près de nous, Eugénie de la Ferronnays, sur son lit de mort en quelque sorte, n'osait pas dire: « Seigneur, celle que vous aimez est malade, » mais elle osait lui dire: « Celle qui vous aime tant! Et, ajoutait-elle, cela est bien vrai[1]. »

Incapable de donner aux cœurs foncièrement chrétiens une pleine assurance, et même couvrant de ses anathèmes cette assurance estimée présomptueuse, le catholicisme, pour qui la fausse humilité des gens pieux devient ainsi une force véritable, offre d'autre part de merveilleux attraits à l'orgueil pharisaïque, de tout temps plus abondant que la piété timide ou timorée. On expie soi-même ses péchés par la souffrance; puis on fait des œuvres méritoires par lesquelles on se sauve et l'on en sauve d'autres avec soi.... Non pas précisément cela, dira quelque théologien à qui les subtilités du Vatican sont familières. Eh! bien, que mes lecteurs en jugent. La citation sera longue, mais ils ne la trouveront ni peu importante, ni hors de place:

« Chaque bonne action d'un chrétien dans l'état de grâce renferme un mérite, une impétration et une satisfaction. Le mérite donne droit aux récompenses célestes et ne peut être aliéné; l'impétration est la valeur de l'acte comme obtention de grâces et peut s'appliquer à d'autres; enfin, la satisfaction est cette part de réparation et d'expiation du péché que, devant la justice divine, toute bonne œuvre renferme, part dont on peut n'avoir pas besoin pour soi-même: ainsi, par exemple, le Sauveur Jésus, sa très digne Mère et *un grand nombre de saints* ont amassé pendant leur vie un trésor de mérites satisfactoires qui n'eussent pu leur être appliqués à cause de leur grande sainteté; ils n'en avaient pas besoin: ils étaient sans péché. Or, comme toutes ces satisfactions ne doivent pas demeurer inutiles, parce que ce serait une perte regrettable, Dieu en a donné la suprême dispensation au vicaire de Jésus-Christ dans l'Eglise, au très saint père le

[1] *La Réformation au XIXme siècle.* Tom. II, pag. 30. 24 sept. 1846.

[1] *Récit d'une sœur.* Tom. II, pag. 327.

pape, ce qui est une application de ces paroles de Notre Seigneur : « Tout ce que vous déliez sur la terre sera délié dans le ciel. » Et voici comment cette dispensation a lieu : Lorsque l'Eglise veut encourager ses enfants dans la pratique d'une prière ou d'une bonne œuvre (œuvre de dévotion s'entend) dont elle espère qu'ils retireront beaucoup de fruits, elle accorde, à titre d'encouragement et de récompense pour la récitation de ces prières ou l'accomplissement de ces actes, un certain nombre de jours ou d'années d'indulgence, souvent même une indulgence plénière; c'est-à-dire que le fidèle qui gagne ces indulgences, est gratifié du *seul mérite satisfactoire* qu'il eût acquis devant Dieu en faisant tant de jours ou tant d'années de pénitence par le jeûne et les autres pratiques disciplinaires qui étaient en usage dans les premiers siècles de l'Eglise, pour la satisfaction des péchés commis ou accusés publiquement. Par exemple, la récitation du *Memorare,* à laquelle est attachée une indulgence de trois cents jours, équivaut à la *satisfaction* qu'on gagnerait en faisant trois cents jours de pénitence. Et lorsqu'on gagne une indulgence plénière, on se libère de la satisfaction totale que Dieu serait en droit d'exiger pour tous les péchés qu'on aurait commis, que cette satisfaction due fût seulement de cent jours ou de cent ans et plus ; d'où il peut arriver que, selon l'état de l'âme, une indulgence partielle soit plus considérable dans une personne qu'une plénière dans une autre ; car la dette totale de l'une peut ne pas équivaloir à la dette partielle de l'autre, et il ne faut pas oublier que la confession ne remet que la coulpe du péché, et non la peine due au péché, peine qu'il faut toujours subir dans ce monde ou dans le purgatoire, à moins d'une contrition parfaite, *ce qui est très rare,* ou d'un gain suffisant d'indulgences, ce qui est le sujet dont nous parlons. Or, ces indulgences qu'on gagne, on peut les garder pour soi ou les appliquer aux âmes du purgatoire, si elles leur sont applicables, ce qui est alors désigné dans l'acte de leur promulgation. Et les âmes qui reçoivent cette application ont une satisfaction équivalente à payer en moins à la justice divine, ce qui abrége leur temps de pénitence. Il est donc bien facile de les soulager par ce moyen. Nous ajoutons qu'il suffit pour gagner toutes les indulgences accordées aux actes et prières que l'on fait dans la journée, d'offrir à Dieu, dès le matin, une seule fois par jour, mais avec un cœur contrit, parce que la contrition est toujours exigée, le désir et l'intention de gagner ces indulgences, alors même qu'on ne les connaîtrait pas. Cette direction d'intention peut précéder immédiatement l'oblation à Marie. Cependant, si l'on tient à savoir ce que l'on gagne, on ne peut mieux faire que de consulter les deux recueils d'indulgences attachées aux prières, œuvres pies, confréries, tiers-ordre, etc., de Paillard, 2 vol. séparés, 1 fr. 50 chacun. Ces deux recueils ont reçu, non-seulement l'approbation de la cour romaine, mais encore ont été gratifiés, dans le but d'exclure toute possibilité d'erreur, d'une sanction générale et radicale, c'est-à-dire d'une confirmation souveraine de toutes les faveurs telles quelles qui y sont indiquées[1]. »

« Par ces moyens, dit ailleurs M. Barthès, c'est-à-dire par la prière (et la prière, ce sont des *ave Maria* encadrés dans quelques *Pater*, il ne faut pas l'oublier), par le saint sacrifice de la messe, et surtout les indulgences applicables aux âmes du purgatoire, vous pouvez soulager et même délivrer un certain nombre d'âmes, les faire entrer plus tôt dans le ciel, et vous en faire des amis que la reconnaissance et la justice obligeront à prier pour vous et à vous secourir efficacement, pendant tout le temps que durera votre combat sur la terre. Quel avantage pour vous ! Aussi, il

[1] Louis Barthès. *La régénération de la famille*, etc., pag. 356.

est des chrétiens qui ont la générosité de ne réserver pour eux aucune des satisfactions qu'ils gagnent, soit par les indulgences, soit par leurs bonnes œuvres, et qui remettent toutes ces richesses entre les mains de leur mère du ciel, de Marie, pour qu'elle les distribue à son gré, lui témoignant ainsi leur dépendançe et leur amour. Ste-Gertrude, notamment, abandonnait toutes ses indulgences aux âmes du purgatoire, et elle y fut encouragée par Notre Seigneur lui-même (dans une vision sans doute). « Craindriez-vous, mon fils (c'est St. Joseph qui est censé parler), craindriez-vous de vous égarer en suivant les traces des saints, lors surtout que Jésus-Christ les approuve? » Et en note: « Pie IX a accordé de très grands priviléges à ceux qui feraient l'acte héroïque de donation (à la vierge) dont nous parlons; en particulier, il rend *pour eux,* toutes les indulgences qu'ils gagnent applicables sans exception aux âmes du purgatoire. »

Si vous avez eu la patience de lire jusqu'au bout cette double citation, vous aurez été douloureusement affecté du sans gêne et de l'aplomb avec lesquels le catholicisme, cette prétendue école de respect, décide des moyens par lesquels la justice de Dieu doit se satisfaire, et place sous le haut patronage de Jésus-Christ des inventions si antipathiques à l'esprit et à la lettre de son Evangile. Peut-être vous sera-t-il arrivé comme à moi, de ne pas comprendre tout de suite ce système de Doit et Avoir, semblable à celui d'un compte-courant, compte d'ailleurs si compliqué que, pour y voir clair, un *Barème* en deux volumes n'est pas detrop. Ce qui, dans tous les cas, ne vous aura pas échappé, c'est l'immense satisfaction dont le système tout entier est destiné à remplir le cœur naturel des dévôts. Non pas seulement, comme je l'ai dit, leur cœur vaniteux et égoïste, mais encore leurs inclinations affectueuses, en les stimulant jusqu'à une sorte d'héroïsme. Monter à genoux la *scala sancta* comme Mesdames de la Ferronnays, non dans l'intérêt de leur propre âme, mais à l'intention de Mlle d'Alopeus, pour sa conversion au catholicisme et pour son salut; ou bien, enrichir la Vierge Marie de toutes les indulgences qu'on s'est acquises, lui laissant la liberté de les appliquer à qui elle voudra! ce sont-là, sans contredit, des œuvres très propres à séduire des cœurs aimants, sensibles aux douceurs du sacrifice et qui en ont la sainte ambition, dit le Père Félix. Et que sera-ce encore si les objets de leurs plus tendres attachements venant à leur êtres enlevés, il leur est permis d'intercéder pour ces êtres chéris, de leur gagner d'abondantes indulgences et de se recommander à leur médiation. Tout ceci constitue un culte particulièrement cher au cœur naturel, à savoir le culte des morts, seule religion du peuple parisien, disait l'autre jour *le Correspondant,* sans y ajouter aucune parole de blâme ou de douleur!

C'est chez les moines surtout qu'on se plaît à voir l'héroïsme du dévouement catholique. Je ne veux refaire assurément ni leur histoire, ni leur procès. Je sais les services qu'ils ont pu rendre jadis à la civilisation; je sais aussi le tort immense qu'ils ont causé en divers temps à la morale publique. Je laisse tout cela de côté, me bornant à faire remarquer que, si la vie monacale avec ses renoncements, avec ses abstinences, ses macérations et ses supplices, est si fort appréciée par les catholiques croyants, c'est à raison de la vertu rédemptrice qu'ils lui attribuent. Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas seulement de l'expiation que le moine est censé parfaire de la sorte pour ses péchés à lui, mais des titres de grâce que, par là, il acquiert à ses amis, à sa famille, à son église, à son pays, au monde entier. C'est ainsi que le romanisme comprend et applique le principe de la solidarité. En prenant le voile, une jeune fille se persuade que ses parents

en tout premier lieu, seront au bénéfice de son obéissance et de sa pauvreté et de sa chasteté volontaires; un dominicain ou tel autre qui se fait fustiger jusqu'au sang, a l'intime conviction que ce sang profite au monde entier, et tous les bons catholiques le croient fermement. Ainsi s'explique comment, de nos jours encore, le monachisme est une des grandes forces morales de la religion romaine.

Tout ceci, dira-t-on, ne saurait être vrai que pour les lecteurs bénévoles de M. L. Barthès, ou pour les nobles cœurs de femmes dont Mme Augustus Craven nous a dévoilé le précieux trésor, ou enfin pour des âmes profondément ancrées dans la vase du bigotisme. Eh ! non. Je puis vous parler d'un catholique de grande distinction intellectuelle et morale, de M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy. Auteur, en particulier, d'une *Théodicée* d'une très grande valeur, c'est un homme qui certes ne fait pas une petite place à la raison dans la découverte et la démonstration de la vérité. Eh ! bien, M. de Margerie ayant affaire avec M. Guizot et repoussant l'espèce de compromis que l'illustre protestant [1] offrait aux catholiques au nom des dogmes qu'il estime essentiels, parce qu'ils abordent et résolvent franchement les problèmes religieux naturels à l'homme, — M. de Margerie, dis-je, pose cette triple question: « Est-ce que le dogme du Purgatoire, ne résout pas le problème que nous posons avec angoisse à propos de toute âme qui quitte ce monde avant d'y avoir suffisamment expié ses fautes? Est-ce que l'enseignement catholique touchant le sacrement de pénitence, qui est aussi un dogme, ne résout pas pour chacun de nous le pressant problème de la rémission ou de la non-rémission de ses péchés? Est-ce que le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise ne résout pas le premier problème de l'intelligence humaine qui demande avant tout à qui, dans l'ordre religieux, elle doit s'adresser pour avoir la vérité ? » — Ces trois questions, faisons-le remarquer, s'unissent entre elles par un lien logique fort étroit. A défaut, ou même en dépit des Ecritures, c'est sur l'infaillibilité de l'Eglise que tout repose ; celle-ci prescrit certaines pénitences pour l'expiation des péchés, et par ses soins, les pénitences inachevées ici-bas se complètent sur le seuil du paradis. En prononçant ce dernier dogme, l'Eglise romaine, avouons-le, résout à sa manière un problème inévitable et contente un besoin naturel du cœur humain. Si naturel en effet que, pour ne pas se laisser emporter par lui à toutes sortes d'inventions, il faut une lumière plus réellement divine que celle qui luit sur Rome et sur ses ténèbres, et même sur un philosophe chrétien tel que M. de Margerie. Il est si doux, répétons-le, d'avoir à prier pour ceux qu'on pleure ! c'est ainsi que la terre se marie avec le ciel, et qu'on vit au ciel et sur la terre tout à la fois. Se pourrait-il une plus grande félicité? Le chrétien évangélique connaît bien quelque chose de pareil, mais pour lui, il s'agit de « la vie cachée avec Christ en Dieu, » et le cœur naturel y a moins d'attraits.

Une autre douceur du catholicisme, ou dirai-je, un de ses agréments particuliers, c'est d'offrir aux âmes dévotes une foule de pratiques qui, par leur diversité, sont de nature à prévenir l'ennui, ce redoutable ennemi du genre humain. Les énumérer toutes, je ne le saurais. Mais je vois qu'il est souvent parlé de la dévotion au sacré cœur de Jésus, à sa couronne d'épines, à sa croix, à ses plaies; puis au sacré cœur de Marie et à son immaculée conception. En suite, il y a les dévotions dont chacun s'acquitte envers son ange gardien et son saint patron. Ce sont aussi des pèlerinages, des processions, des pains bénis, des visites aux églises et des cierges qu'on y porte.

[1] Dans ses *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne.*

Il existe même un étrange moyen de varier son culte: c'est d'invoquer la vierge Marie sous toutes sortes de vocables : notre Dame de Paris, notre Dame de Genève, notre Dame de Lorette, notre Dame des Hermites, notre Dame de la Salette, notre Dame de Fourvière, etc., etc., et pour plusieurs des saints la même chose. Chaque jour de l'année montre au calendrier le nom de quelque saint ou de quelque sainte à fêter; et chaque métier, chaque art, chaque emploi de la vie a son saint ou sa sainte. Ne le nions pas; ce culte est vraiment fait pour plaire à des peuples enfants et à leurs mobiles esprits.

Ce n'est pas que la religion romaine ne sache aussi faire une grande place au mysticisme. Ses interprétations de la Bible en sont toutes pleines. C'est Rome et non pas St. Paul qui nous a appris que la Parole de Dieu écrite ne peut que tuer les âmes. Dans la pratique, beaucoup de catholiques pieux échappent au matérialisme de leur culte et à la stérilité de leurs rites par un certain mysticisme; mais ce mysticisme même, tout spiritualiste qu'il s'estime, est une force pour le grossier catholicisme qu'il prétend dépasser. En fait de dogmes et de formes, il accepte tout, il s'accommode de tout, il se nourrit même de ce qui lui est le plus contraire. C'est un spiritualisme qui, tenant les formes pour peu importantes, suit avec une prédilection marquée le culte le plus chargé de formes et d'observances !

Il y aurait peut-être quelque chose de choquant à taxer de matérialisme cette espèce de spiritualité; mais si l'on disait de réalisme, serait-on loin du vrai mot? Désirer de posséder Dieu, d'en nourrir son corps et son âme, d'être fait ainsi participant de la nature divine! quoi de plus élevé et de plus en rapport avec le plan divin de notre entière restauration? C'est à quoi nous, chrétiens évangéliques, nous arrivons par le regard de la foi vers Jésus-Christ crucifié et ressuscité, selon les Ecritures. Selon le dogme romain, c'est par le sacrement de la messe que le mystère se réalise. On ne dit pas que la foi et surtout la contrition ne soient pas nécessaires, plus ou moins, pour que l'acte rituel porte ses fruits; mais administrée à l'incrédule comme au croyant, l'hostie est Dieu, le bon Dieu, dit le peuple; et en la recevant, c'est bien réellement Jésus-Christ, Dieu et homme, corps et âme, chair et sang, qu'on s'assimile ou avec qui l'on se met en communion par la seule manducation de la prétendue victime. Il n'est pas de dogme dans le romanisme auquel tous se montrent plus fortement attachés. J'ai connu une personne de grande distinction qui, née catholique et amenée par la grâce de Dieu à la connaissance du pur Evangile, avait rejeté de son cœur depuis longtemps toutes les erreurs romaines, et que le prestige de l'Eucharistie retenait encore. Nous avons d'ailleurs entendu le P. Hyacinthe. Les protestants, nous a-t-il dit, possèdent le divin; mais n'ayant pas l'hostie transubstantiée, ils ne possèdent pas Dieu. Hélas! si les catholiques nous plaignent d'avoir perdu l'idée de l'unité, nous pouvons à plus juste titre les plaindre d'avoir perdu l'idée de la foi et de sa puissance mystique, non moins que celle de la présence constante et constamment spirituelle de Jésus-Christ dans son Eglise.

Et ce ne sont pas les prêtres seuls qui préconisent ce grand sacrifice de la messe par lequel ils disposent de Dieu et des âmes à leur gré. Mme Alexandrine de la Ferronnays ne posséda Dieu et ne put se réjouir en lui qu'après avoir reçu le Saint Sacrement des mains de l'abbé Gerbet. Ainsi en fut-il d'une dame Seton, américaine qui ressemblait fort à la néophyte du P. Hyacinthe, et dont on vient de publier l'histoire. Si je n'avais volontairement restreint le champ de mon étude, j'aurais vu sans doute l'expression des mêmes sentiments chez un

abbé Perreyve et chez Mlle Eugénie de Guérin. Mieux vaut écouter encore sur ce sujet un homme grave tel que M. de Margerie, dans sa réponse à M. Guizot. Après ce que nous en avons déjà cité, il dit que « la religion appartient à l'ordre surnaturel ; que, par conséquent, son œuvre essentielle n'est pas seulement de résoudre les problèmes naturels, mais d'élever l'homme à une vie supérieure en lui révélant des vérités et en lui donnant des secours qui dépassent non-seulement les forces mais les exigences de ses facultés naturelles ; » — puis, appliquant d'abord ce principe au dogme de la Trinité, il continue en disant : « Ainsi encore, s'il a plu à celui que M. Guizot adore avec nous comme le Dieu fait homme de prolonger la vertu de son immolation par un sacrifice toujours subsistant dans l'Eglise ; s'il a voulu par un miracle de son amour, se communiquer personnellement à tous les chrétiens et demeurer au milieu d'eux pour y être la source intarissable de toutes les grâces et de toutes les vertus ; si le sacerdoce catholique tout entier atteste que là est la garde de sa virginité; si l'immense armée de la charité catholique, quand nos frères protestants lui demandent le secret de ces dévouements qu'ils admirent et qu'ils envient, répond en nommant l'Eucharistie, il faudra dire avec M. Guizot que ce dogme qui est le chef-d'œuvre de la tendresse divine n'est point essentiel au christianisme tel que Jésus-Christ l'a constitué... ! » Or c'est évidemment ce qui pour M. de Margerie serait monstrueux.

Ainsi, comprenons-le bien, les messes qui se disent toutes les semaines et tous les jours en nombre infini, partout où existe un autel consacré et un prêtre pour y faire le service, c'est là ce qui constitue la force, la très grande force du catholicisme, comme ces messes mêmes en résument l'essence, par une idolâtrie à la fois matérielle et mystique. Nos pères de la Réformation le voyaient mieux que nous. Ainsi s'explique l'importance qu'ils attachaient au dogme de la sainte cène dans leur controverse avec Rome et entr'eux. Les Huguenots qui, sous Louis XIV, acceptèrent les galères, l'exil sinon l'échafaud, plutôt que d'aller à la messe, ne se faisaient pas de scrupules chimériques. D'autre part, les romanistes qui, en Angleterre et ailleurs, suivant les temps, s'exposèrent à tous les maux plutôt que de renoncer à l'immolation sans laquelle il n'y avait pour eux point de salut et point de Dieu véritablement présent, ne cédaient pas à un entêtement incompréhensible. Nous ne devons pas nous étonner enfin si les livres catholiques, ceux surtout qui se publient avec des intentions de propagande, mettent en saillie ce dogme spécial et parlent de ce « grand mystère » en des termes propres à ébranler des âmes mal assurées. Quant aux catholiques eux-mêmes, il est tout simple, aujourd'hui comme toujours, que leur croyance se concentre sur ces deux points fondamentaux, le Pape et la messe. C'est là qu'est leur vraie force.

II

L'avenir est dans les mains de Dieu, et je ne suis pas de ceux qui estiment pouvoir en écrire d'avance l'histoire détaillée à l'aide des prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ces prophéties toutefois ne sauraient être entièrement muettes sur des faits aussi considérables que l'usurpation papale se substituant à l'autorité de Jésus-Christ, avec la prétention exorbitante de renouveler sans cesse et à volonté le sacrifice du Fils de Dieu. En dehors des prophéties proprement dites, il y a, dans la connaissance que les Ecritures nous donnent de Dieu et du cœur humain, comme il y a aussi, en dehors des Ecritures, dans l'étude des temps passés, suffisamment de lumière pour éclairer nos conjectures sur ce que seront probablement les temps nouveaux.

J'ai commencé tout ce travail en mettant sous les yeux de mes lecteurs les vastes espérances du catholicisme; le moment me paraît venu de se demander si ces espérances sont dénuées de fondement. Réduites à leur plus simple expression et restreintes à un avenir prochain, elles proclament comme infaillibles la permanence et les progrès du romanisme. C'est dur pour des oreilles protestantes; mais il est de dures vérités qu'il faut savoir entendre. Les raisons mêmes qui nous tiennent éloignés du papisme devraient nous faire sentir la force, en soi inexpugnable, de cette forme de religion. C'est une doctrine de servitude, nonobstant toute apparence contraire. J'en conviens, mais est-il bien prouvé que la généralité des hommes aiment la vraie liberté? C'est une négation virtuelle de l'autorité des Ecritures! mais n'est-ce pas tout ce que le cœur incrédule peut demander de mieux? C'est l'homme partout: dans le ciel et sur la terre; l'homme à la place du Dieu vivant! mais ne fut-ce pas toujours et partout la tendance universelle du genre humain? C'est une sorte de matérialisme fantastique, une ombre de culte interprété par l'imagination, pervertissant les consciences ou du moins les endormant! mais n'est-ce pas là ce que les pécheurs veulent de préférence, tant qu'ils ne sont pas nés de nouveau? On parle souvent du papisme comme s'il avait un auteur, tel que Mahomet pour l'islamisme et Jésus-Christ pour la religion chrétienne. Eh! non; il est sorti tout armé des entrailles mêmes des peuples christianisés. Ces peuples comptaient dans leur sein des poëtes, des peintres, des sculpteurs, des philosophes, même des savants, dans la mesure de l'époque. Tous, du plus au moins, ont aidé la foule à reproduire son image et la leur propre dans le culte nouveau, et cette image c'est le pharisaïsme et le saducéisme de tous les temps. Il n'y a donc rien de merveilleux à voir aujourd'hui ces mêmes hommes, quand il leur faut un culte pour eux ou pour les leurs, préférer hautement le culte romain à tout autre. S'il fait des esclaves, ces esclaves ont leurs saturnales. Et puis, comme il sait bien, selon les cas, accorder ses prétendus bienfaits à quiconque se prête à les subir, n'importe l'indignité! Quel est, par exemple, le prince, si dissolu soit-il, qui ne trouve un prêtre pour l'absoudre, et même un saint pape pour lui décerner une rose d'or. Quant aux masses non converties, il est clair que le catholicisme romain dut être toujours leur religion favorite. Aussi, rangées à un moment donné sous les lois plus austères du christianisme évangélique, ces mêmes masses conservent dans leur cœur et dans leurs habitudes assez de l'ancien ferment pour que, sans aucun miracle, l'effet se produise en temps opportun. C'est l'histoire lamentable de la Pologne, de la Bohême, de l'Autriche, de la France, royaumes où la population presque tout entière de certaines provinces appartint une fois au protestantisme. N'est-ce pas aussi l'histoire de pays très voisins du nôtre: le pays de Gex et le Chablais? Au XVIIe siècle, cent ans environ après la Réforme, le pasteur de Prangins se plaignait de ce que ses paroissiens avaient encore « des idoles » dans leurs maisons, et de ce que plusieurs continuaient de se rendre à Gex pour entendre la messe [1].

Il serait donc inutile de se le dissimuler, le catholicisme est le christianisme agréable au monde parce que c'est le monde qui l'a fait ce qu'il est. S'il y a dans l'Eglise romaine un nombre considérable de personnes, espérons-le, dont le cœur appartient à l'Evangile, on découvre hélas! par une triste compensation, dans beaucoup de nos théologiens la profession de théories toutes papistiques sur la valeur par excellence des sacrements, et sur le rôle de l'Eglise, comme dans une foule de protes-

[1] *Registres de la Classe de Morges.*

tants, des sentiments et des désirs qui ne sauraient trouver qu'à Rome leur pleine satisfaction. Laissant à part les ritualistes anglais, et les ultra-luthériens d'Allemagne et de France, lesquels ne sont qu'à deux pas de Rome, combien qui confondent les croyances avec la foi, les dehors du culte avec le culte lui-même, l'uniformité en matières religieuses avec l'unité spirituelle, l'autorité doctorale avec la puissance de la vérité, le clergé avec l'Eglise, la vraie humiliation avec le suicide moral des couvents, et, avec la religion, le respect qu'on rend aux édifices et aux hommes consacrés ! Combien pour qui tout est vrai s'il correspond aux aspirations du cœur humain, même à ce cœur gâté par le péché; pour qui Jésus n'est qu'un demi-Sauveur, le pécheur ayant, dans l'œuvre à faire pour être sauvé, une part plus grande que Dieu; ou un Sauveur tellement aveugle et inconscient qu'il retire du feu la balle non moins que le bon grain, espérant sans doute que, réunis dans son grenier, l'une finira par valoir l'autre! Combien qui, semblables aux papistes, placent au-dessus de l'unité de la foi l'union ecclésiastique qu'on obtient par une organisation et une bourse communes. Combien qui, pensant comme eux que l'inspiration divine, en ce qui fait son essence, a passé des apôtres aux docteurs de l'Eglise, se joignent à eux pour signaler les prétendus dangers qu'offre la lecture de la Bible, et lui préfèrent hautement des *Manuels* d'histoire sainte, nos *Royaumont* à nous; mieux encore *l'Imitation de Jésus-Christ* et les *Lettres spirituelles de Fénelon*, ou plus bas, les *Heures dévotes* de Zschokke; plus bas encore la *Science du bonhomme Richard* par Francklin. Combien, d'un autre côté, qui déplorent amèrement l'absence de l'art dans le culte évangélique, le chant même de nos cantiques ne leur suffisant pas s'il n'est accompagné des sons éclatants de l'orgue, gens qu'attirent en foule les spectacles quelque peu émouvants qui leur sont offerts de loin en loin dans nos temples! Combien qui accusent de puritanisme tout l'ensemble des doctrines morales et religieuses du réveil évangélique, ou qui, en d'autres termes, leur auraient voulu plus de « suavité ! » Enfin, et pour tout dire, qu'ils sont peu nombreux les protestants dont la religion soit une affaire personnelle, réfléchie, efficace et se manifestant en dehors des temps et des lieux consacrés; peu nombreux, ceux qui savent rendre nettement compte de leurs raisons pour croire certains dogmes et n'en pas croire d'autres, moins nombreux encore les protestants qui, comprenant quel genre de guerre nous avons contre la papauté, se sentent sérieusement engagés dans un combat devant lequel devraient s'affaiblir nos luttes intestines! Pourtant, le Pape n'a d'ennemis vraiment redoutables que le protestantisme. L'incrédulité, je le répète, ne lui peut rien parce que le papisme est une religion; d'un autre côté, nulle religion nouvelle ne saurait l'abattre parce qu'il parle au nom de la religion définitive, bien qu'en altérant son langage.

Ce n'est pas que le protestantisme soit prêt à déserter en masse, pour se ranger sous les drapeaux de l'évêque-roi, pas plus que le romanisme à passer dans le camp de la Réforme. Il y a généralement parmi nous une telle aversion pour les prêtres et pour ce qu'ils appellent les pompes de leur culte, pompes auxquelles nous donnons un autre nom; le rite de la confession auriculaire est à nos yeux quelque chose de si contraire à la dignité de l'individu, aux convenances morales les plus élémentaires, à la noblesse innée de la conscience; nos idées sur le mariage et sur la valeur réelle du célibat, sur les vrais caractères de l'obéissance et de la sainteté, sur la bienfaisance privée et non de corporation, sont à une si grande distance du système romain, qu'on ne saurait envisager comme

prochaine une immigration générale du protestantisme dans le giron de l'église catholique.

D'ailleurs, une sorte de prestige s'attache au seul nom de nation protestante, comme à celui de nation catholique. Si, en France particulièrement, on voit une secrète horreur se peindre sur les visages à la seule idée que l'antique royaume de Clovis pût devenir protestant, les peuples évangéliques, à leur tour, sont justement fiers de leur titre. Demandez-le à l'Angleterre; demandez-le même aux Etats-Unis, où pourtant « religion nationale » ne veut pas dire « église d'état. » Le temps des conversions en bloc est passé, partout du moins où les effets de la civilisation moderne se font sentir, et avec eux les droits de l'individu. Pour ces grands coups d'Etat religieux, il fallait à la fois une autocratie et un servilisme qui ne se rencontrent plus au degré nécessaire. Quand le premier Napoléon menaça de se faire protestant, ce à quoi, je pense, il ne songeait pas trop, et d'entraîner toute la France après lui, il se trompait d'époque. Les princes peuvent encore avoir de folles idées et se lancer dans des entreprises bien hasardées, à la condition toutefois qu'ils se sentent secondés par l'enthousiasme d'une partie notable de leurs peuples. Nul monarque ne saurait, sans extravagance, songer à se donner ou à se soustraire au pape, et du même coup tout son peuple avec lui.

Mais ce qui ne peut plus se faire par la force, ne pourrait-il pas s'accomplir par voie de conquête amicale? N'y a-t-il pas eu même tout récemment des tentatives dans ce sens? L'invitation du pape aux protestants n'est-elle pas une espèce de réponse aux avances de quelques membres du clergé anglican, notamment du Dr Pusey, dans son *Eirénikon*? Une réponse! Si vous voulez connaître la réponse vraie, lisez-la dans les *Etudes religieuses* des RR. PP. Jésuites. Des rebelles qui prétendent traiter avec le souverain chef de l'Eglise! Commencez par vous soumettre et après on verra. Peut-être ne rebaptisera-t-on pas toute l'Angleterre, mais quant à ses évêques et à ses prêtres, que vaut leur ordination schismatique? Il faut lire aussi de quel ton M. de Margerie déclare à M. Guizot qu'une entente est impossible. L'ancien ministre d'Etat, nous l'avons vu, demandait pourtant une chose bien simple. Mais parler de vérités essentielles! La vérité essentielle, c'est l'autorité et l'infaillibililé de l'Eglise. Celle-ci exige une foi implicite à tout ce qu'elle enseigne. Rejeter un seul de ses dogmes, c'est rompre avec elle. Comme le seigneur de l'économe infidèle, j'admire la prudence et la décision des romanistes. Avec eux, pas de compromis. Ils feront, s'il leur plaît, quelques concessions, mais sans qu'il y paraisse; et, nous l'avons entendu, encore faudra-t-il, qu'il ne s'agisse pas du dogme. *Sint ut sunt,* c'est la condition même de leur existence. Le catholicisme et le protestantisme, en ce qui les caractérise sont aux antipodes l'un de l'autre; toute conciliation est irréalisable.

Toute conciliation, comme toute brusque conquête, à la bonne heure; mais non pas toute lente absorption. Ce qui le prouve, dira-t-on, c'est que le catholicisme est partout en progrès. En progrès! Si l'on entend par là que, selon les localités, les catholiques déploient un zèle tout nouveau; que des églises et des chapelles, des cathédrales même sont érigées par eux dans les pays protestants, n'importe le nombre des fidèles; que ce nombre, à Genève comme aux Etats-Unis, et aux Etats-Unis comme en Angleterre, s'accroît par une sorte d'irruption de catholiques, là d'origine française, ici d'origine irlandaise; qu'il se fait des conversions d'autant plus propres à fixer les regards qu'elles ont lieu surtout chez les gens riches et titrés; si enfin l'on entend que le catholicisme est en progrès comme toute chose dans ce siècle, et comme le protes-

tantisme lui-même, le fait ne saurait être contesté, par moi, du moins, pour autant que j'en ai connaissance. Mais qu'est-ce à dire, si ce n'est que, grâce à Dieu, le catholicisme, malgré ses progrès, ne menace pas encore de couvrir toute la terre!

Cela ne signifie pas, d'un autre côté, qu'il ne puisse se promettre un grand avenir. Même en tenant pour bientôt accomplie, dans tous les pays chrétiens, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce qui fait la principale force du romanisme subsistera. De plus, je n'admets pas que les choses doivent se passer dans notre vieux monde comme dans le nouveau. L'effet des vieilles coutumes, même des lois abrogées, s'y fera longtemps sentir. Bien peu de gens en Europe consentiront à être décidément classés, dans une statistique, parmi les non-chrétiens. Il n'y a qu'à voir combien répugnent à ce titre ceux même qui écrivent contre le christianisme et conjurent son anéantissement. Aussi, quelle superbe perspective pour les églises grossièrement multidinistes, en particulier pour celle de Rome, la plus multitudiniste de toutes, la plus habile à pratiquer « l'englobement, » ou, comme le disait M. Cousin, « la plus large. » Rien n'est plus incontestable, en effet, que la complaisance avec laquelle les prêtres se plient aux nécessités sociales, pourvu que leur pouvoir demeure intact. Ici, vous les verrez, par un beau jour d'été, officier en habits pontificaux sur un alpage des hautes montagnes d'Uri, devant les pâtres et leur nombreux bétail, objet principal de la cérémonie. Là, c'est un train de chemin fer faisant sa première course, et l'évêque lui-même bénissant religieusement la locomotive; comme ailleurs, dit-on, l'on baptise les cloches. Piété naïve, pensez-vous, et partant respectable! Mais si les prêtres catholiques interviennent en des circonstances où une certaine piété est seule en jeu, dira-t-on toujours piété naïve quand on les verra poser la couronne sur la tête d'un puissant monarque, ou bénir des arbres de liberté avec messe solennelle et tout ce qui s'en suit? Iront-ils jusqu'à brûler leur encens devant la république socialiste? Pourquoi non, si le pape reste à la tête de cet énorme despotisme, comme le voulait M. Louis Blanc dans un de ses livres? Ils disent et répètent avec nous que le christianisme qui vient de Dieu, fait son œuvre de rédemption spirituelle sous toutes les formes de gouvernement civil, ne réclamant que la liberté, la liberté de vivre. Il prétendent ne vouloir, pour eux, rien de plus; mais en réalité, c'est la domination qu'il leur faut. Or, pour dominer les peuples, il faut se faire peuple, c'est-à-dire se rapprocher toujours plus du monde en s'éloignant toujours plus de l'Evangile.

Ma pensée bien assise est donc que le catholicisme n'ira qu'en empirant, ne fût-ce que parce qu'il est irréformable et qu'en ne se corrigeant pas de temps en temps, toute institution doit se détériorer. Après l'immaculée conception et l'infaillibilité papale, qu'aurons-nous? L'apothéose de St. Joseph; et puis quoi? Je l'ignore; mais quand on glisse sur une pente, l'abîme est bien près. Le mal a-t-il un terme facilement assignable? Porté à l'excès, il semblerait devoir éveiller le bon sens du monde entier; mais non pas, s'il s'agit d'un mal qui tende à endormir de plus en plus la conscience. Or, la conscience qui dort se plaît aux rêves, et le romanisme est-il autre chose que le mauvais rêve de l'imagination et du cœur naturel? Et si le monde moral lui-même devait aller en empirant [1]; si d'un autre côté il devait exercer sur le faux christianisme dont il se repaît son influence accoutumée, qui pourra dire jusqu'où l'église de Rome est capable de descendre et qui ne verrait pour elle, dans sa dégradation même, le gage d'un long avenir, non de gloire, mais de puissance?

[1] Apoc. XXII, 11.

J'ai dit le monde. Cela ne signifie pas l'universalité des humains, Dieu merci. Ce pourrait être longtemps encore la grande majorité; majorité qui se composerait, comme à présent, de gens pieux, captivés par le côté chrétien du catholicisme, et d'une multitude confuse, fière de retrouver dans cette forme de religion le paganisme qu'elle lui a inspiré. Mais, n'en déplaise aux catholiques, qui aiment tant à se compter, qui font même du nombre un argument, comme certains protestants envers certaines de leurs églises, ceci n'est pas une question de chiffres. A la bonne heure quand les intérêts de la foi se liquidaient sur un champ de bataille, mais les temps ont changé. Dix personnes possédant la vérité peuvent tenir tête à des milliers d'adversaires. C'est ce qu'il faut que nous nous disions résolûment. La Compagnie des pasteurs de Genève, après avoir fait une très digne réponse à l'appel du pape, a ouvert un concours d'une grave importance. Je n'ai pas de conseil à donner aux concurrents, qui, je n'en doute pas, chercheront leurs lumières en bon lieu. Le travail couronné sera rendu public, et nous en profiterons tous. Je me permets donc d'y renvoyer d'avance mes lecteurs, me bornant à quelques mots pour finir.

La force du protestantisme contre les prétentions ambitieuses de Rome est dans l'extrême diversité de nos églises; en sorte que personne au monde ne saurait pactiser en notre nom collectif. Eh bien, que Dieu nous garde à toujours de l'espèce d'unité que plusieurs semblent réclamer! Notre force défensive et offensive tout ensemble, gît essentiellement dans la liberté de nos petites églises et dans la pureté de leurs doctrines. Nul doute que les grandes églises protestantes, celles qui comptent dans l'Etat et avec qui l'Etat compte, ne renferment bon nombre de vaillants défenseurs de la vérité évangélique; nul doute encore, pour le redire, que ces grandes églises n'aient servi et ne servent aujourd'hui même à former et à maintenir un salutaire esprit de protestantisme au sein des masses; toutefois, par leurs institutions générales et par leurs allures, elles peuvent être aussi envisagées comme le côté faible par où l'ennemi aurait quelque facilité à faire brèche et à s'introduire dans la place. En Angleterre, pour ne prendre que cet exemple, on concevrait à la rigueur que le parti de la haute Eglise venant un jour à dominer, le passage à Rome s'effectuât sans trop de peine. Mais la portion de l'Angleterre qui se groupe en quatorze ou quinze mille congrégations dissidentes, vraie postérité du puritanisme, on peut hardiment prononcer le mot: Jamais.

Et puis, voyez ce qui s'est passé sous les yeux de vos vieillards et en partie sous les vôtres. Quand le respectable et fidèle Vaucher-Veyrassat, de Genève, entreprit personnellement l'œuvre du colportage des Livres saints en France, on sortait d'une longue période de ces calmes plats où le navire, les voiles flottantes, tourne sur lui-même sans avancer. Dans notre Suisse, on avait été scrupuleusement attentif à ne pas troubler ce qu'on appelait la paix confessionnelle, comme si un nouveau Villmergen pouvait éclater d'un moment à l'autre En France, les protestants, heureux de vivre, se tenaient coi le plus possible et crièrent à l'imprudence quand le cher Frédéric Monod, dans les *Archives du christianisme,* se mit à relever quelques-unes des énormités dont il était le témoin. Ainsi donc, en France comme en Suisse, l'action anti-catholique du protestantisme était nulle, et nous laissions tranquillement dire aux prophètes du romanisme ce que j'ai entendu moi-même de la bouche de l'abbé Fraissinous, prêchant dans une église de Paris, qu'il n'y avait pas de différence à faire entre le calvinisme et toutes les incrédulités imaginables.

Il a fallu le réveil religieux et la forma-

tion de petites églises, libres de leurs mouvements et fermes dans la foi, pour qu'on ait pu reprendre l'œuvre commencée par les réformateurs du XVIme siècle, compromise par les théologiens du XVIIe, lâchement abandonnée par le rationalisme socinien du XVIIIe. La pierre détachée de la montagne était bien petite, mais elle portait cette grande inscription : « L'autorité souverainement infaillible de la Parole de Dieu; la justification par la foi; le salut par pure et libre grâce; l'Eglise cessant d'être une fiction pour devenir une réalité. » Le colosse en eut peur. Le curé Vuarin, entr'autres, vit bien ce qui se préparait. Partout, des prêtres romains se joignirent à nos rationalistes de l'époque pour courir sus aux *mômiers*, ou, en termes plus honnêtes, aux méthodistes: on dit même que ce sont eux qui, les premiers, suggérèrent le mot le moins flatteur. Maintenant ils disent; « Nos frères protestants, frères égarés et pourtant bien-aimés ! » Nouvelle tactique pour atteindre le même but. Qu'est-ce donc qui a produit ce langage insolite? — l'œuvre de ces mêmes méthodistes, œuvre continuée par eux et par quelques-uns de leurs frères des autres églises, œuvre grandissant de jour en jour par la bonté de Dieu.

Cependant, qu'elle est faible encore relativement au résultat désiré ! Que sont ces quelques milliers de catholiques convertis en France et en Belgique, ces quelques centaines en Italie, ces quelques vingtaines en Espagne? Eh bien, c'est là devant que Rome tremble. Oui, elle tremble; son ton radouci nous en donne la certitude. Nous donc, c'est avec un saint tremblement devant Dieu que nous devons poursuivre cette bonne guerre, et retirer les âmes une à une des erreurs du romanisme. Le P. Félix nous félicite de ce que nous avons cessé de voir dans le pape un antichrist. C'est vrai de quelques-uns parmi nous, mais j'ose les supplier de considérer la question de nouveau. L'illustre prédicateur nous loue aussi d'avoir fait trêve à nos hostilités. A prendre les protestants en masse, il n'a que trop raison; mais il se trompe peut-être par simple illusion, s'il entend parler des chrétiens évangéliques, fils de nos réveils. Quand tous dormaient, ils dormaient aussi, bercés par une grande indifférence sur ce sujet, non moins que sur tant d'autres. Mais depuis qu'ils ont compris et reçu dans leur cœur les doctrines de la grâce, si horriblement outragées par le système romain, et quand leur est venu, avec l'amour des âmes, quelque zèle pour la gloire du Seigneur et pour la propagation du pur Evangile, ils se sont montrés tout à la fois amis des catholiques et ennemis du catholicisme; et celui-ci a bien vu qu'aujourd'hui comme toujours, il n'a pas de plus rudes adversaires que ces protestants évangéliques dont certains protestants feraient volontiers bon marché. Oh ! si l'esprit des pères venait à revivre de plus en plus dans leurs enfants! Si la nouvelle génération savait conserver ou ranimer ce qui fit la force de la précédente contre Rome et contre toute hérésie, l'avenir du catholicisme pourrait être plus tristement splendide encore que son passé, et toutefois celui du protestantisme ne laisserait pas d'être magnifique en bénédictions et en conquêtes spirituelles!

L. BURNIER.

P.S. Un lecteur de ce Journal, trouvant sans doute que l'auteur des articles *Rome et la France* n'insistait pas suffisamment sur l'idolâtrie romaine en son péché capital, lui a fait tenir un carré de papier imprimé dont voici le contenu. Rien n'est plus connu en pays catholique que ces sortes d'amulettes. Celle-ci se distribue à l'ermitage de St. Maurice. Sur un des côtés de la feuille on voit une image de Marie, qui, la tête dans le ciel et les pieds sur le globe terrestre, foule l'ancien serpent. Cette vignette précède la prière de St.

Bernard mentionnée dans un des articles précédents : « Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, etc. » Puis, en apostille, ce mot de St. Bonaventure : « D'un Dieu juste irrité, Marie brise les traits. »

Tout ceci déjà ne sent pas mal l'usurpation et le blasphème; mais tournez le feuillet, et vous y lirez avec consternation :

MAR.

Pour aller à Jésus, j'invoquerai Marie,
Mon guide et mon témoin, je les trouve en Marie,
Voulant uniquement penser, plaire à Marie,
Ma langue, au point du jour, murmurera Marie,
Et souvent j'écrirai le doux nom de Marie,
Je prendrai mes repas sous les yeux de Marie,
Ma joie et mes transports seront tous pour Marie,
Dans les pleurs, j'offrirai mes soupirs à Marie,
A l'ombre du péril, je fuirai vers Marie,
J'aurai pour bouclier le saint cœur de Marie,
Et mon refrain d'amour sera : VIVE MARIE,
Au fond de la douleur je fixerai Marie,
Pour remède à mes maux, je ne veux que Marie,
La nuit, mon cœur battra de l'amour de Marie,
La mort m'endormira sur le sein de Marie,
Sur ma tombe on lira, pour l'honneur de Marie :
« Qu'il est doux de mourir dans les bras de Marie !
» Passant, qui lis ces mots, vis, espère en Marie. »

Aimons, servons Marie, et le ciel est à nous.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

—

Le roman de l'Egypte.

L'Egypte est à la mode, l'enthousiasme qu'excite son étonnante civilisation grandit et déborde à vue d'œil : vous diriez le Nil dans ses crues. Je me suis demandé pourquoi cet enthousiasme ne gagnait pas certains esprits. Je me suis interrogé, pour ce qui me concerne personnellement, sur les causes de ma froideur, qui ressemble un peu à de l'antipathie. Le lecteur veut-il me permettre de lui communiquer la réponse que je me suis faite[1]?

I

C'est un sot métier que de déprécier. Loin de chercher querelle à l'antique Egypte, je tâche de ne perdre de vue aucun de ses titres à l'admiration. Si son immobilité me choque, et je dirai plus, m'épouvante (voilà mon grief proclamé d'emblée), je n'oublie ni les explications ni les excuses qu'on peut en donner.

Le mouvement est-il en soi une chose si bonne et si nécessaire? La gravité des peuples qui bougent peu ne vaut-elle pas l'instabilité des peuples qui bougent beaucoup? Faut-il absolument qu'on fasse des révolutions, qu'on remanie sans cesse les lois, qu'on discute et dissèque les croyances, que la politique, la philosophie et la religion soient d'éternels champs de bataille? Refusera-t-on toute estime aux races chez lesquelles la pensée individuelle est absorbée par la tradition?

Qui nous dit d'ailleurs que le mouvement et le progrès aient été étrangers à l'Egypte? Ses temples, en somme, sont aussi variés que ceux de la Grèce. Si les règles hiératiques compriment les membres de ses statues, l'expression de la tête est souvent sublime et moins que personne j'aurais le droit d'en douter, moi qui vois encore le divin sourire errer sur les lèvres des Osiris.

Il est vrai que cette beauté calme devient sur-le-champ un type et qu'on ne s'en écartera plus. Jusqu'à la fin on ne sculptera, on ne peindra, on ne gravera qu'à la condition de chercher à reproduire ce type, en même temps qu'on donnera la direction voulue au visage, aux bras et aux pieds. Mais l'art des grandes époques n'adopte-t-il pas des types? Ne me prouverait-on pas, au besoin, que l'art gothique a toujours bâti la

[1] Voir le chapitre consacré à l'Egypte dans le premier volume de ma *Liberté morale*.

même église, comme aussi l'art grec a toujours bâti le même temple?

Voilà ce qu'on peut dire; voilà ce que je me suis dit. Il faut bien que j'ajoute que ces arguments ne m'ont pas convaincu. L'immobilité égyptienne ne se borne point à l'art; elle a un caractère si général et si absolu, elle enveloppe si complétement la vie dans ses diverses manifestations, qu'on ne parvient guère à la confondre avec d'autres immobilités. Il ne s'agit plus ici d'un effet d'optique; nous ne saurions imaginer pour la civilisation égyptienne comme pour d'autres qu'elle a avancé et reculé, qu'elle a débattu des questions, que certains problèmes l'ont inquiétée, et qu'il ne nous manque que de le savoir. L'Egypte nous est plus connue que l'Inde, que la Chine, que la Perse, et nous savons que le mouvement des idées s'est produit dans la Perse, dans la Chine et dans l'Inde. En Egypte, rien La perfection dès le premier moment, le définitif dès le premier moment. Qui a vu l'Egypte du temps des patriarches a vu l'Egypte du temps d'Alexandre.

II

Cela me consterne, je l'avoue. Cela suffit, selon moi, à justifier la formule de M. Michelet qui, parlant de l'Egypte, a écrit ces mots : le moyen âge de l'antiquité.

Encore un coup, d'ailleurs, je ne me refuse pas à admirer. Comment ne pas applaudir aux magnifiques travaux de déchiffrement et de découverte qui se poursuivent aujourd'hui? Comment ne pas se sentir ému, en présence d'une antiquité vieille de plus de quatre mille ans qui se lève tout à coup de sa tombe, qui sort des pyramides et des chambres sépulcrales, qui se redresse à mesure qu'on dénoue les bandelettes des momies, et qui nous révèle ce qu'on croyait, ce qu'on faisait, ce qu'on écrivait en Egypte avant Abraham?

Je serai sincère, cela n'est pas seulement merveilleux à titre d'antiquité, il arrive souvent que cela est beau, que cela est bon en soi. Je n'échappe pas plus que d'autres à l'impression que produit la traduction de certaines inscriptions et de certains papyrus. Quant à l'art égyptien, j'ignore s'il nous remue selon les règles; je ne suis sûr que d'une chose, il nous remue. Je l'ai dit, mes souvenirs de voyageur sont encore vivants. Impossible, selon moi, de se promener parmi ces pylones, de pénétrer dans ces temples, de contempler ces Osiris et ces Ramsès, sans comprendre, en partie du moins, la grande harmonie qui existe en Egypte depuis qu'il y a une Egypte, entre le pays, le fleuve, les hommes et les monuments.

On n'y voudrait rien changer; on n'y pourrait rien changer. L'idée de l'immobilité absolue s'impose à l'esprit dès qu'on a mis le pied dans la mystérieuse vallée du Nil. L'immuable a un charme que je ne conteste pas, mais contre lequel je me mets en garde. Le mystère aussi a son charme. Il est tel ici, que la science des égyptologues s'y brisera. Ils nous liront à haute voix tout ce que les anciens Egyptiens ont écrit; et qu'arrivera-t-il? Quand ils auront tout lu, ils n'auront pas supprimé le mystère, le voile d'Isis n'aura pas été levé. Il restera à expliquer comment l'Egypte a eu du génie et pas de progrès, des idées et pas de mouvement, de la morale et pas de vie, des livres et pas de littérature. Il restera à expliquer cette religion qui touche par un bout au spiritualisme et par l'autre au fétichisme, ce peuple qui ne cesse d'enterrer avec ses morts des formules d'immortalité et qui ne cesse pas non plus d'adorer dévotement ses ibis, ses crocodiles et ses chacals. En d'autres termes, il restera à expliquer tout. Plus les trouvailles scientifiques grandissent, plus grandit en face d'elles l'indéchiffrable mystère.

On voit dans quel sens je me permets de dire que les égyptologues sont en train de nous donner le ***roman de l'Egypte***. Je com-

prends et je respecte leur illusion, les découvertes ne vont point sans cela. Le dix-huitième siècle faisait le roman de la Chine; le dix-neuvième fait le roman de l'Egypte, rien de plus naturel. Il importe cependant d'y regarder d'un peu près, car ce qui n'est qu'exagération naïve chez les savants devient chez d'autres une arme de guerre dirigée contre la vérité biblique. Le roman de l'Egypte a pour corollaire le roman général des religions païennes. Il faut voir comme elles s'idéalisent depuis quelque temps, ces religions panthéistes, idolâtriques, impures! Il faut voir comme on tient peu de compte de ce qu'elles sont pour s'attacher à ce qu'elles auraient pu être, comme la religion du peuple s'efface devant la religion des initiés! Une fois débarrassés du paganisme réel et en possession du paganisme idéal, les ennemis de l'Evangile sont à l'aise pour construire « la science des religions. » Ne leur parlez pas de l'absorption brahmanique, du nirvâna boudhique, du dualisme persan, de l'Olympe grec, du culte sanglant et ignoble de l'Assyrie et de la Phénicie, des fétiches de l'Egypte, des milliers de dieux qui d'un bout du monde à l'autre reçoivent les adorations de la foule; ils n'ont point aperçu ces énormités: ils ne voient qu'une chose, la notion de Dieu se faisant jour çà et là au travers des dieux, l'indestructible instinct de vie s'affirmant çà et là au sein des absorptions et des métempsycoses, une fugitive clarté interrompant çà et là les ténèbres. Et cela suffit, avec cela on démontre que la vérité religieuse a toujours existé sur la terre et que le Dieu de l'Ecriture n'a rien révélé.

Autant que personne assurément j'apprécie les vérités fragmentaires qu'on nous signale et qui sont précisément des restes de la révélation primitive. De récents écrits nous ont rendu un vrai service en faisant connaître les faits et en mettant les résultats des études égyptiennes à la portée de tout le monde. Grâce à eux, nous pouvons constater, et ceci est frappant, qu'une des civilisations des plus précoces est aussi une de celles où la révélation primitive a laissée le plus visiblement son empreinte[1].

III

C'est beaucoup, sans doute, mais c'est tout. L'Egypte ressemble à ses momies. On l'a embaumée au temps des pyramides, et telle elle était alors, telle elle est encore sous les Ptolémées, telle elle apparaît aux regards des savants du dix-neuvième siècle. En elle, rien ne s'est dérangé, rien ne s'est corrompu; mais aussi rien n'a bougé. Sa beauté est la beauté de la mort.

Il s'exhale de l'histoire d'Egypte comme une odeur de nécropole. Ce qui est beau est beau dès la première heure. On donnerait beaucoup pour que, de temps en temps, cela devînt moins beau. Hé bien, non, n'espérez pas une déchéance: déchoir, c'est remuer, et l'Egypte ne remue pas.

Il ne lui manque qu'une chose, la vie. Mais que penser d'un pays qui a passé deux ou trois mille ans à ne pas vivre!

[1] Je pense en particulier au manuel de M. Lenormant et au cours de M. Matthey. Je ne conteste aucune de leurs assertions et je lis avec un vif intérêt et souvent avec une admiration réelle les documents qu'ils nous communiquent; sur un seul point je me sépare d'eux et des égyptologues dont ils ont résumé les travaux. Mon impression d'ensemble est différente, je conclus autrement. Je ne saurais prendre comme eux mon parti de cette Egypte immuable, de cette civilisation égyptienne « qui se montre à nous toute formée » (*Mariette*). Ceux qui trouveront ma sévérité excessive voudraient-ils bien ne pas oublier le point de vue auquel je me place? Préoccupé depuis longtemps de ce qui manque à la vigueur et à l'indépendance de nos âmes, étudiant sous ce rapport les diverses civilisations, je n'ai pas pu ne pas voir que l'Egypte a été ici-bas une très grande école de servitude. Je comprends que l'on vante l'art égyptien et cette sagesse égyptienne dans laquelle Moïse fut élevé; on comprendra aussi, je l'espère, qu'une civilisation au sein de laquelle la pensée individuelle n'a jamais donné signe de vie enchante médiocrement quiconque s'est mis en quête de la liberté morale.

Faut-il s'extasier? Quant à moi, cette beauté immuable, cette grande civilisation morte, ce peuple entier, qui semble se mouvoir et qui reste toujours à la même place, m'inspirent un sentiment qui ressemble à de l'effroi.

Quelle est la puissance qui s'est ainsi emparée de l'Egypte? Qui l'a enveloppée d'aromates? Qui l'a emprisonnée dans ses bandelettes? D'où vient ce moyen âge égyptien, plus long et plus étonnant que le nôtre? Qui a fixé les formules de la religion? Qui a déterminé les procédés obligatoires de l'art? Qui a consacré pour toujours les institutions? Qui a rendu impossibles les progrès, les variations, et jusqu'aux décadences? Qui a arrêté le mouvement même de la pensée? Voici des aptitudes artistiques et littéraires, des mœurs polies, des notions élevées sur le devoir et sur l'âme; qui a frappé tout cela de stérilité?

Je voudrais qu'on me fît voir quelque part en Egypte quelque chose qui ait changé. Mais non, les plus anciens papyrus nous montrent la religion définitive de l'Egypte, les plus anciens temples nous montrent l'art définitif de l'Egypte, les plus anciennes sculptures nous montrent les mœurs définitives de l'Egypte, les plus anciens rituels nous montrent les formulaires définitifs de l'Egypte, les plus anciennes confessions des morts nous montrent la morale définitive de l'Egypte, les plus anciens livres nous montrent la littérature définitive de l'Egypte. Ce beau pays, pris dans les glaces de la domination cléricale, n'a plus remué d'aucune manière; il n'a pas abrogé une loi, il n'a pas discuté une idée, il n'a pas modifié une habitude.

A quelque époque de son histoire que vous vous adressiez, vous découvrirez que les mêmes rituels ont été disposés dans les cercueils faits de la même façon; ils renferment les mêmes paroles sur la divinité et sur l'immortalité. Or, nul n'en a jamais demandé davantage; les générations successives se sont toutes accommodées de ce clair-obscur; et jamais personne n'a aspiré à plus de lumière; et jamais personne n'a discuté, n'a douté, n'a nié. On a beau déployer des papyrus, on en est encore à découvrir quelque chose qui ressemble à une opinion personnelle, à une recherche, à un pas en avant ou en arrière.

En vérité, l'Egypte a bien fait d'ensevelir sa religion, sa morale, sa métaphysique au fond de ses hypogées; elle a bien fait de la peindre sur ses cercueils. Religion morte, morale morte, méthaphysique morte, leur place est là. Le brahmanisme a eu de la vie; il a connu les mouvements de la pensée et de la foi, la grande rupture des boudhistes le prouve. Le boudhisme a vécu aussi; ses travaux missionnaires, sa littérature religieuse, ses philosophies en témoignent. L'hellénisme a eu ses penseurs et ses esprits forts; Socrate a bu la ciguë. Essayez de vous représenter un Socrate égyptien, un dissident égyptien, un philosophe égyptien, je dis plus, un croyant égyptien!

Ce moyen âge, comme tout moyen âge, a des croyances universelles; mais plus elles sont universelles, plus elles sont impersonnelles. Le croyant égyptien mérite peu le nom de croyant, car il croit tout simplement ce qu'il faut croire, ce qu'il est impossible de ne pas croire, ce qu'on a cru avant lui, ce qu'on croira après lui. La croyance n'est-elle pas réglée une fois pour toutes, et la vie aussi? Lorsque M. Mariette ouvre les sépultures de la plaine de Gizeh, lorsqu'un rayon de lumière tombe sur ces peintures ensevelies depuis quatre mille ans, qu'y trouve-t-on? L'existence égyptienne, telle qu'elle a été et telle qu'elle sera. A la ville, aux champs, dans les occupations rurales, en société, le type invariable est déjà là. Les peintures des siècles postérieurs nous montreront ces danseurs, ces musiciens, ces joutes sur l'eau, ces meubles, et le reste.

En vertu de son immobilité unie à sa précocité, la civilisation égyptienne a possédé un avantage que j'ai reconnu, elle s'est moins écartée que d'autres de ce niveau des idées et des mœurs qui portaient l'empreinte des relations primitives entre Dieu et l'homme. Certaines notions sur la divinité, quelques demi-clartés sur la vie à venir, de beaux préceptes de morale, un état de famille qui, sans exclure la polygamie, semble assurer aux femmes une position que l'antiquité leur a bien rarement accordée, autant de faits remarquables qui prouvent que le type égyptien s'est fixé pour toujours à une époque peu éloignée de Noé.

Mais plus vous mettez ces faits én lumière, plus je m'épouvante de voir qu'il n'en sort rien. Ce peuple en possession des idées de religion, d'immortalité et de morale dont on nous parle, ce peuple qui a des artistes, ce peuple qui a des écrivains, ce peuple qui a des habitudes sociales distinguées et même raffinées, tourne incessamment dans le tread-mill de sa civilisation première, content de son immobilité, content de son uniformité, content de son spiritualisme doublé de fétichisme..... Content? Du moins je le suppose. S'il avait connu le travail douloureux de la pensée et les fortes aspirations au progrès, il l'aurait manifesté sans doute de quelque manière.

Et qu'on ne prétende pas que l'Egypte est ainsi faite! Au contact de la philosophie grecque, elle a eu plus tard ses néoplatoniciens. Plus tard encore, au contact du christianisme, elle a eu ses théologiens d'Alexandrie; elles a eu ses moines, tantôt contemplatifs, tantôt violents et batailleurs.

Et qu'on ne prétende pas que l'Orient est ainsi fait! L'Inde elle-même, nous l'avons vu, protesterait par ses grandes controverses et ses grands poëmes. Surtout Israël se lèverait pour prouver qu'en Asie comme ailleurs, la vie de l'âme se montre à d'incontestables symptômes.

Qui dit vie dit mouvement. L'homme qui ne bouge pas est mort. Ce spectacle de mort que présente le long moyen âge égyptien a quelque chose de glaçant et de funeste. Cela fait mal de regarder cette horloge magnifique arrêtée avant l'époque de Jacob et dont l'aiguille a continué à marquer imperturbablement la même heure sur le même cadran.

Que l'aiguille marche ou non, le roman de l'Egypte s'en inquiète peu et je n'en suis pas surpris; la science qui par des merveilles de patience et de génie parvient à déchiffrer les papyrus, s'absorbe naturellement dans la contemplation des trésors qu'elle a découverts.

Ces trésors sont-ils toujours aussi admirables qu'on le dit? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

IV

Indépendamment du phénomène d'immobilité que je me suis attaché à définir et qui en dit long sur la valeur des croyances de l'Egypte, voyons ce que sont ces croyances considérées en elles-mêmes.

Je ne sais pas s'il y a jamais eu sur la terre un pays où la religion ait tenu autant de place qu'en Egypte. La religion est gravée sur tous ses monuments; la religion est écrite dans tous ses livres; la religion est ensevelie dans tous ses cercueils; la religion est la directrice suprême de sa vie. La vie nationale est réglée par la religion, la vie individuelle est réglée par la religion, et cela à un point tel qu'un Egyptien ne peut accomplir un acte quelconque sans se conformer aux rites. L'Egypte est la patrie par excellence de la casuistique, de la direction, de la discipline cléricale. Nulle part les hommes n'ont été *administrés* à ce point.

On nous vante le théisme élevé de l'Egypte! on nous cite des phrases où figure

le mot de Dieu: « Mon âme aima Dieu.» — Est-ce bien ainsi qu'il faut traduire? L'idée de l'unité divine peut-elle se concilier avec l'ensemble de la théogonie égyptienne? Et quant à l'idée vague d'un Dieu suprême, ne la trouverait-on pas, plus ou moins voilée, dans tous les polythéismes? La littérature grecque et latine ne renferme-t-elle pas, sans que cela tire fort à conséquence, de nombreux passages où figure, en dépit de l'Olympe, le mot Dieu employé au singulier?

Je remarque que tel papyrus, qui vient de parler de Dieu, se charge de nous apprendre lui-même ce qu'il entend par là. Ce Dieu est le dieu Schou, la lumière du soleil.

Lorsque, dans le poëme historique de Pentaour, Ramsès II s'adresse à Dieu en termes touchants: « N'ai-je pas marché sur ta parole, ô mon père? » il se trouve que ce Dieu est Amon-Ra, le soleil, le chef de la triade thébaine.

La prière qu'on a trouvée au centre de la troisième pyramide, dans le plus vieux sarcophage qui soit au monde, désigne le pharaon défunt comme « engendré du ciel, conçu de Thout. » Que Thout soit l'espace céleste, je le veux bien; cela n'empêche pas qu'elle ne soit aussi une déesse.

Un livre du même âge (j'emprunte ces détails à l'excellent livre de M. Matthey) semble affirmer l'idée abstraite d'unité divine; mais à qui s'adresse cet écrit? A Osiris « dieu double crocodile. »

L'inscription de Karnak met dans la bouche d'Amon-Ra, le dieu suprême de Thèbes, l'histoire militaire de Toutmès III. « Viens à moi, tressaille de joie en voyant mes travaux, ô mon fils. » Et le dieu continue en répétant avec une insistance qui a sa grandeur: « Je t'ai donné. » Tous les exploits du monarque sont des dons du dieu.

Avons-nous le droit d'oublier que ce dieu faisait partie de la triade thébaine, que chaque nôme d'Egypte avait sa triade, que la plus populaire et la plus rapprochée de l'homme, celle d'Osiris, d'Isis et d'Horus, recevait les adorations du pays entier, et qu'on est mal placé pour parler de monothéisme au sein de cette armée de dieux.

L'armée de dieux, dit-on, s'explique par le symbolisme! Ajoutez que le symbolisme n'explique pas moins bien le culte rendu aux animaux: chacun d'eux « symbolisait » un des attributs, une des forces de la divinité (ou de la nature, c'est tout un). Au moyen de cette interprétation d'un usage facile et universel, les polythéismes, quels qu'ils soient, se ramèneront toujours au théisme.

Soyons simples et voyons les choses comme elles sont. Si l'idée du Dieu unique a été entrevue par les prêtres d'Egypte, je dirai volontiers que c'est tant pis, car le *crime* d'un corps sacerdotal qui aurait cru au Dieu unique et qui aurait toléré, je ne dis pas assez, consacré le culte national des idoles pendant quelques dizaines de siècles, dépasserait en énormité les plus célèbres attentats à la vérité et à la justice. Jamais mensonge aussi monstrueux n'aurait eu une telle universalité et une telle durée. Décidément, pour l'honneur du clergé égyptien, j'aime mieux penser et je pense effectivement que son théisme est célébré à tort, qu'il n'agissait pas contre sa conscience lorsqu'il dirigeait les adorations présentées par le peuple aux diverses triades, aux animaux, au bœuf Apis.

Je suis décidé, pour ce qui me concerne, à tenir très peu de compte des prétendues religions d'initiés et des sublimités interdites au vulgaire. La vraie, la seule religion d'un pays, c'est celle du peuple. Les belles phrases de certains papyrus m'intéressent infiniment moins que les croyances réelles du plus petit village d'Egypte. Je ne sais pas de quel front j'oserais parler du monothéisme, fort contestable d'ailleurs, des rituels, quand le polythéisme universel

et ininterrompu de la nation a duré autant que l'antique Egypte elle-même, sans que les initiés et les prêtres aient cessé un seul jour de le pratiquer officiellement, sans qu'il leur soit arrivé une seule fois de le mettre en doute ou d'en essayer l'interprétation spirituelle.

Selon M. de Rougé lui-même, dont la compétence est si incontestée et qui découvre partout en Egypte l'unité d'un Dieu suprême, « l'idée d'émanation divine servit à concilier cette unité suprême avec le polythéisme le plus développé. » Or l'idée d'émanation nous conduit en plein panthéisme. Le soleil apparaissant au sein des ténèbres primordiales, voilà la révélation du Dieu suprême. Le soleil symbolise la plus éclatante et la plus *créatrice* des forces de la nature, de même que d'autres forces sont symbolisées par les taureaux Apis et par les boucs. Le panthéisme, avec ses émanations et ses symboles, est le vrai lien qui unit la religion populaire à la religion sacerdotale. C'est ainsi que les rituels peuvent parler d'un Dieu « seul générateur dans le ciel et sur la terre, » d'un Dieu qui s'engendre lui-même éternellement.

V

Comment font ceux qui parviennent à croire à une Egypte adorant le Dieu personnel, le père, celui qui entend les prières, celui qui aime, celui qui se révèle, celui qui juge? Partout où une pareille doctrine a réellement existé, elle a agi. « On connaît l'arbre à ses fruits. » Si l'on ne cueille pas des figues sur les épines, on ne cueille pas non plus des épines sur les figuiers. Au contact du Père céleste, l'âme humaine s'éveille, la soif du vrai la saisit. La vie de l'âme a ses lois, non moins certaines que celles de l'organisation matérielle.

En réalité, les doctrines qu'on nous fait très claires étaient très obscures, les doctrines qu'on a soin de mettre à part se perdaient au sein d'une multitude de doctrines contraires. De même qu'on nous parle du Dieu unique, oubliant que « les dieux » sont nommés sans cesse dans le rituel, et que, même dans la scène si souvent citée du jugement, Osiris a auprès de lui Anubis, Horus, Hermès et Thot, de même l'on nous parle de l'immortalité de l'âme comme d'un dogme admis couramment en Egypte. Ne dirait-on pas que les Egyptiens croyaient ainsi que nous à leur existence individuelle dans l'éternité!

Il s'en fallait cependant. La persistance future de l'individu (tout est là) recevait une première atteinte par le fait que l'âme du méchant traversait des métempsycoses, entrant dans le corps d'animaux immondes et aboutissant à l'anéantissement. Elle recevait une seconde atteinte par ce fait que l'âme du juste se perdait finalement en Dieu: l'unification avec Osiris était le terme marqué d'avance. Aussi tout homme, M. Lenormant en fait la remarque, est-il nommé, dès l'instant de sa mort, « l'Osiris un tel. »

Je ne nie pas qu'il n'y ait des passages du rituel qui paraissent annoncer l'immortalité personnelle: « Ils habitent les demeures de gloire, où ils jouissent de la vie du ciel. » Mais là précisément est le mystère, l'impénétrable mystère de l'Egypte; le vrai et le faux, la lumière et les ténèbres, le oui et le non s'y mêlent en toute chose. Le Dieu unique et le polythéisme, les hymnes parfois sublimes et les fétiches, l'immortalité de l'âme et l'anéantissement, la personnalité persistante et l'absorption, cela marche ensemble. Il n'y a pas à choisir, et jamais les Egyptiens ne choisirent. Le tort unique des égyptologues, c'est qu'ils choisissent. Ils nous font des recueils de passages qui affirment le Dieu unique et l'immortalité: puis ils s'écrient: Voilà l'Egypte!

Non, ce n'est pas l'Egypte, c'est son roman. Je n'en voudrais pour preuve que le

livre d'Hérodote : à qui fera-t-on croire qu'un observateur tel que lui, ayant vécu dans la familiarité des prêtres égyptiens, n'aurait rien aperçu de cette doctrine de l'immortalité et n'aurait vu que la métempsycose, si les prêtres égyptiens et par-dessus le marché la nation entière (car telle est la thèse) avaient nettement admis l'éternité personnelle?

VI

En vain cherche-t-on à supprimer le mystère ; le voile d'Isis ne se lève pas.

On nous cite des préceptes de morale qui sont vraiment beaux ; mais je doute que la vie morale fût très développée chez des gens qui se proposaient de prononcer au jour du jugement et en présence des dieux la fameuse formule de *confession négative :* je n'ai pas volé, je n'ai pas été glouton, et ce qui suit. Tout cela se résume en un mot qui est la suppression même du progrès moral : je n'ai pas péché.

Les inscriptions funéraires développent ce thème: « J'ai vécu dans la vérité, ou plutôt de la vérité. » — « J'ai donné à manger à celui qui avait faim; j'ai donné à boire à celui qui avait soif; j'ai vêtu celui qui était nu. »

A les prendre en elles-mêmes et comme règle de conduite, ces paroles sont bien touchantes ; on dirait un pressentiment de l'Evangile.—Je ne voudrais affaiblir en rien l'éclat des couleurs que les savants ont employées pour peindre la civilisation égyptienne. C'est à bon droit qu'ils insistent sur la situation qu'elle paraissait faire à la femme : en dépit des harems royaux qui ont laissé leur trace dans les papyrus et sur les murailles de Médinet-Abou, la monogamie était en Egypte le fait général, et les peintures de Beni-Hassan indiquent qu'on pratiquait sur les bords du Nil une galanterie de bon ton. J'ai vu cela de mes yeux; j'ai vu au fond des hypogées les reproductions encore fraîches de la vie égyptienne d'autrefois, les cultivateurs, les artisans, les musiciens, les danseurs, les bouffons. Voici la harpe à huit cordes ; voici le jeu de dames. Mais l'avouerai-je, j'aimerais mieux trois paroles de vérité, de liberté et de vie interrompant la monotonie des belles manières et la paix inaltérable des traditions.

Rien de plus désolant sous ce rapport que ce qu'on appelle la littérature égyptienne. Une littérature, cela ! Les nations littéraires ont eu, Dieu merci, autre chose que des livres. Consultez la Grèce et Rome, vous verrez de quelle façon l'esprit humain, lorsqu'il est véritablement en vie, agite les questions de philosophie, de morale, de politique, comment il exprime les luttes tragiques de la passion et du devoir, comment il sait donner une voix au patriotisme, à la conscience, comment même il en donne une aux vices, aux instincts mauvais, aux lâchetés épicuriennes. Ouvrez les grands poëmes de l'Inde, vous trouverez aussi la passion et le devoir, et les fortes tendresses, et les douleurs profondes, et les rudes combats de la lutte intérieure.

En Egypte je ne découvre quoi que ce soit de semblable. Si l'on n'avait retrouvé chez elle que des rituels, on pourrait penser que ses vrais écrivains ne sont pas parvenus jusqu'à nous; mais elle entendait trop bien son métier d'embaumeuse pour ne les avoir pas conservés avec le reste.

La liste des livres égyptiens qu'on a déchiffrés est déjà longue. Il y a des chroniques, des listes de rois, des traités de médecine, de géométrie, de géographie, d'astrologie, des catalogues d'étoiles, des voyages, des calendriers, des rapports sur les travaux publics; il y a des recueils d'exercices littéraires, il y a des hymnes, il y a des romans; il y a des contes fantastiques; il y a des satires, qui décrivent tantôt les maux du paysan, tantôt les misères de la vie d'officier.

Mais que tout cela est froid, officiel, mé-

me quand la raillerie se risque à esquisser quelques souffrances sociales! L'énergique sentiment du juste et du vrai, cette inspiration des grandes littératures, fait ici complétement défaut. Nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que sous Ramsès II, au siècle de Louis XIV de l'Egypte, les écrivains étaient enrégimentés et marchaient au pas. Neuf lettrés, les plus distingués sans doute, étaient particulièrement attachés à la personne du roi, et leur chef se nommait « le maître des livres. »

C'est la belle époque, je le répète, en tant qu'il peut y avoir du mieux et du moins bien au sein de l'uniformité qui pèse sur la terre des Pharaons. Alors paraît le seul poëme égyptien qui ait du souffle, le poëme où Pentaour raconte l'expédition de Ramsès contre les Khétas : « O Ramsès, je suis près de toi; je suis ton père, le soleil! Ma main est avec toi, et je vaux mieux pour toi que des milliers d'hommes. » Cela vit, sans doute, cela sort des régions de la littérature officielle pour entrer quelque peu dans celle de la vraie littérature. Et pourquoi? Parce que Pentaour s'est emparé du sentiment qui tenait toute la place en Egypte, le sentiment religieux. Si l'histoire de l'Egypte est un long moyen âge, ne nous étonnons pas de voir qu'elle ressemble à notre moyen âge par l'action qu'exercent les croyances. Ces croyances ne sont ni individuelles ni progressives; mais leur universalité même, leur souveraineté indiscutée, leur acceptation aveugle, leur immutabilité, l'empire qu'elles possèdent sans conteste de génération en génération, tout se réunit pour leur donner une certaine grandeur.

En ceci, l'Egypte l'a emporté sur d'autres contrées. Là est sa supériorité, là est aussi son infériorité fatale. Il ne faut pas abuser de l'immuable; les charmes d'un moyen âge peuvent être très grands, seulement ils se paient un peu cher.

Notez qu'on fait beaucoup d'honneur à l'Egypte quand on compare ses annales à notre moyen âge. Malgré le despotisme clérical, malgré la persécution et la scolastique, notre moyen âge n'est point parvenu à emprisonner l'esprit humain dans ses formules. Il y avait là un reste de christianisme qui entretenait le feu sacré : les problèmes se posaient, les progrès se préparaient, le monde moderne se disposait à paraître. Cherchez quelque chose d'approchant en Egypte! Dites-nous quelle préoccupation de vérité ou d'indépendance s'y est fait jour!

L'Egypte officielle, l'Egypte sacerdotale n'a pas eu à combattre la moindre velléité d'opposition. Ce moyen âge-là n'aboutira certes ni à une Renaissance, ni à une Réforme.

Et ne nous dites pas qu'en dépit du nombre et de la diversité des papyrus retrouvés, la pensée égyptienne nous est demeurée inconnue parce que la bibliothèque d'Alexandrie a péri. La bibliothèque d'Alexandrie était grecque; ce sont des livres grecs qui ont été brûlés dans l'insurrection réprimée par César[1]. A peine, en effet, les Grecs mettent-ils les pieds en Egypte que le réveil des esprits s'opère et qu'une vraie bibliothèque se forme dans la ville où domine l'élément grec. Quant à la bibliothèque qui avait existé à Thèbes et qui portait cette inscription : *Remèdes de l'âme*, j'ignore ce qui nous autoriserait à supposer que ses papyrus aient différé essentiellement de ceux que nous découvrons dans les caisses à momies.

VII

Comment expliquer l'immobilité de l'ancienne Egypte? Je l'ai déjà dit, la cause principale de ce fait saute aux yeux.

Nulle part et jamais le clergé n'a eu un tel rôle; l'Egypte est la société cléricale par excellence. N'est-il pas remarquable

[1] On a décidément renoncé à mettre cet incendie au compte d'Omar.

que la fameuse pierre de Rosette soit un décret rendu par les prêtres? Ainsi, dès le premier jour où nous avons pu pénétrer un peu le mystère des hiéroglyphes, nous avons rencontré devant nous un acte de la puissance sacerdotale.

Cette puissance, cela va sans dire, s'effaçait et laissait aux rois les apparences de l'autorité. Les inscriptions et les livres célèbrent les rois; les rois sont des dieux; tout Pharaon adore ses prédécesseurs et par-dessus le marché s'adore lui-même. C'est mieux que le droit divin! le monarque n'est pas seulement un représentant de la divinité, il est une divinité sur la terre!

Mais qui ne sent que cette déification des rois est le vrai moyen de les soumettre au clergé? Un dieu ne saurait régner comme un simple mortel: ses moindres démarches intéressent la religion, les rites s'introduisent de plein droit dans sa vie publique et dans sa vie privée. Le voilà au rang des idoles de l'Egypte; il habite un palais qui est un temple; il ne sort pas du sanctuaire; il y a des prêtres entre son peuple et lui.

Outre l'avantage d'avoir un roi qui était un Dieu, le sacerdoce égyptien possédait de prodigieux priviléges. La classe sacerdotale jugeait; la classe sacerdotale administrait; la classe sacerdotale faisait cultiver par des paysans attachés à la glèbe (les fellahs d'alors) ses immenses propriétés.

Dans un pays où les prescriptions religieuses se mêlaient à tout, où tous les actes étaient réglés, où l'on ne pouvait à la lettre ni vivre ni mourir sans se conformer aux directions des prêtres, il était difficile, on en conviendra, que la pensée individuelle prît son essor.

Enfin, les prêtres (on nous l'affirme et il faut bien le croire en partie) étaient investis d'un privilége auquel nul autre ne peut se comparer, ils avaient seuls ces notions du Dieu unique et de la religion spirituelle qui formaient avec le culte national un si étonnant contraste.

Je doute que ces notions aient été bien claires, je l'ai déjà dit, et qu'une classe d'hommes en possession de croyances élevées ait pu respecter, consacrer, pratiquer pendant des siècles une des plus grossières et des plus honteuses idolâtries qui aient souillé notre terre. Le roman de l'Egypte dresse ici contre le clergé égyptien un acte d'accusation terrible; l'histoire est moins sévère, ce me semble.

Elle se contente de nous montrer une nation prise de partout dans les pratiques, dans les règlements, dans les mille plis de la direction cléricale, et au-dessus d'elle un sacerdoce aux mains duquel se concentrent les pouvoirs avec les lumières. Ce monopole des lumières n'est que trop favorisé par le système égyptien d'écriture; on a beau déclarer aujourd'hui que les hiéroglyphes sont plus intelligibles qu'on ne le croyait jadis, on ne parviendra pas à les supposer populaires. Entre les caractères figuratifs, les caractères symboliques et les caractères phonétiques, la lecture, même celle des textes démotiques, demeurait forcément une vraie science inaccessible au vulgaire. Elle l'était d'autant plus, que les allusions aux mythes égyptiens abondent dans les hiéroglyphes et que, sous ce rapport aussi, les hommes de la religion, prêtres ou scribes, pouvaient seuls en avoir la clef.

Une dernière remarque. Le roman de l'Egypte n'est pas seul de son espèce. On nous fait le roman du bouddhisme, le roman du zoroastrisme, le roman de l'hellénisme, et pour tout dire en un mot, le roman du paganisme. Emanation, perte en Dieu, nirvâna, croyances dualistes, idolâtries, divinités innombrables, divinités corrompues et adultères, cultes féroces, cultes ignobles, orgies sacrées, on explique tout, on ne se scandalise de rien. Ne faut-il pas dégager l'esprit de la lettre et retrouver le fond qui est sublime sous la forme qui

est souvent grossière! N'est-il pas juste de découvrir la religion au travers des religions, de découvrir Dieu au travers des dieux!

Il ne s'agit effectivement que d'interpréter les symboles. Cette traduction opérée, et à la condition de ne pas tenir compte des faits, on en vient de très bonne foi à ne plus voir ni la métempsycose conduisant à l'absorption chez les brahmanes, ni l'aspiration au néant (ou au vide) chez les bouddhistes, ni les deux principes ennemis et créateurs chez les Persans. Partout et toujours on aperçoit le Dieu suprême apparaissant au-dessus des folies de la religion populaire.

Eh bien, folle ou non, la religion populaire est la seule qui importe. Qu'il s'agisse du christianisme, qu'il s'agisse du paganisme, il n'y a qu'une chose à examiner: quelle doctrine est annoncée *au peuple?* Ce ne serait pas la peine de s'occuper de l'Evangile, s'il n'avait fait que communiquer à une élite des vérités refusées à la foule. — Ceci suffirait pour réduire à sa juste valeur le roman du paganisme, alors même qu'on n'aurait pas étrangement exagéré la réalité et la clarté des idées dont l'élite était, dit-on, en possession.

A. DE GASPARIN.

Le Brahmanisme.

SECOND ARTICLE.

II

Le Brahmanisme proprement dit.

Le brahmanisme revit sous nos yeux dans ses livres, surtout dans le livre de la loi de Manou, qui est son code. L'époque exacte où ce livre a été rédigé ne nous est pas mieux connue que l'histoire du prétendu rédacteur. Le dogme s'y présente avec la gravité des temps qui ont suivi la conquête, et tous les législateurs indiens en invoquent l'autorité. La date de la première rédaction remonterait ainsi à douze siècles environ avant notre ère. Quant aux auteurs réels cachés derrière le nom du premier homme ou plutôt de l'intelligence divine révélée dans l'humanité, ce sont certainement les Brahmanes. Ils y ont édicté un système social consacrant les priviléges qu'ils s'étaient peu à peu arrogés et mettant entre leurs mains les destinées de l'Etat, l'inspection de la famille, et la tutelle de l'individu.

Le livre de Manou n'est pas un code dans le sens moderne du mot, c'est le livre de la loi comme l'entendaient les anciens peuples. Outre les matières dont traite un code ordinaire, on y trouve un système de cosmogonie, des idées métaphysiques, des préceptes de conduite, des règles relatives aux devoirs religieux, des notions de politique, d'art militaire, de commerce, enfin un exposé des peines et des récompenses après la mort, ainsi que des moyens d'obtenir celles-ci et d'éviter celles-là. Cette encyclopédie sacrée est distribuée en douze livres écrits dans un style qui respire la simplicité patriarcale associée à la dignité législative.

L'éclat des Devas védiques s'était effacé et la confiance en eux s'était évanouie: l'esprit populaire engourdi, énervé par l'influence d'un climat brûlant et par les produits séduisants de la nature indienne tomba de plus en plus dans d'étranges superstitions. Les formules magiques se substituèrent aux anciens chants. En même temps la puissance des brahmanes s'était singulièrement accrue. On s'était attaché dans la période de conquête et d'établissement, à conserver toutes les coutumes relatives au sacrifice, expression par excellence de la religion aryenne. Un rituel fixant les actes, les mots, les chants de ce culte avait été composé. Cette minutieuse détermination obligea les pères de famille à renoncer à offrir eux-mêmes les sacrifices. On

en laissa le soin à ceux qui, chargés peut-être déjà des sacrifices publics, possédaient une science qu'ils durent appliquer pour le profit de tous. Telle est l'origine de la caste des brahmanes dont le nom signifie hommes de prière. Versés dans les rites, ils se posèrent en représentants de la divinité, s'élevant au-dessus du reste de la nation aryenne autant que les Aryas se mettaient au-dessus des indigènes. Pendant cette décadence de l'esprit religieux général, les brahmanes tirèrent des anciennes croyances au moyen de la spéculation la doctrine d'un être unique, âme universelle, souverain de tout. Cet être seul existant, c'est Brahm, mais Maya habite en Brahm et par elle subsistent tous les autres dieux sans en excepter Brahma, c'est-à-dire Brahm déterminé. Ainsi le monde n'a d'existence que par Maya et qu'en Brahm. Une seule existence procédant d'un seul principe anime l'univers où dieux, hommes, êtres, créations, destructions se succèdent sans fin en Brahm et par Maya. Mais en serrant plus étroitement cette conception, elle se simplifie au point d'échapper à la pensée qui la saisit, comme l'indique le nom de Maya, dont la traduction est l'Illusion. Tout est donc le rêve d'un rêve. Telle est la doctrine qui perce au milieu de symboles dans certains hymnes du Rig-Véda où Maya unie à l'ancien dieu suprême Varouna paraît comme la mesure en vertu de laquelle la force créatrice est déployée. Entre ces deux conceptions de Maya, il y a, non pas un abîme, mais la transition logique du panthéisme à l'athéisme. Cette doctrine se prêta sans effort aux superstitions populaires. Quelque considérable que fût la foule sans cesse accrue des divinités, elle les ramenait toutes au type de Brahm, hermaphrodite confondant la diversité dans la dualité et conservant l'unité dans cette dualité aux éléments inséparables. C'est de la fusion de ce monothéisme abstrait et des croyances de la multitude que sortent toutes les sectes dont l'ensemble a reçu légitimement le nom de brahmanisme, car le nom commun des membres de ces divers sacerdoces est le trait le plus frappant d'unité signalé entre elles.

Brahma, le créateur, prit d'abord après l'époque védique une supériorité marquée sur les autres dieux formés comme lui de Brahm à travers le mirage de Maya; il est même souvent identifié avec Brahm. Un épisode du Sama-Véda raconte que les dieux en qui les éléments de l'air, de l'eau et du feu sont personnifiés, vainqueurs des mauvais esprits ou Assouras, par le secours de Brahma resté invisible, se disputaient l'honneur du triomphe. Soudain une apparition ineffable les éblouit. Nul ne reconnaît l'être mystérieux qui présente à Agni et à Vayou, un brin de paille que celui-ci ne peut soulever, que celui-là ne peut enflammer. Indra plus clairvoyant proclame le nom de Brahma et se déclare supérieur à ses deux compétiteurs par le fait de cette reconnaissance. Tel était le modeste rôle auquel était réduit le grand dieu de l'époque védique: après avoir supplanté Varouna, il ne tenait plus le premier rang que dans la troupe des courtisans de Brahma. Mais ce dernier vit à son tour sa suprématie passer à deux divinités à peine connues de l'âge précédent, Çiva et Vishnou. Le premier est le dieu de la vie et de la mort, et cette alliance des deux principes opposés détermine en son honneur un culte rigoureux et sensuel. Ce fut au nom du second qu'une réforme fut tentée dans ce culte pour l'adoucir et le spiritualiser. Tandis que les Çivaïtes en se soumettant à de rudes austérités et à une méditation constante pensaient devenir participants de la nature du dieu qu'ils adoraient, les Vishnouites discernant mieux les attributs de la divinité, recommandèrent l'amour et la foi comme les moyens les plus propres à s'approcher de leur Dieu. C'est dans le temps où l'Inde est à peu près partagée entre le Çivaïsme et le Vishnouisme

que sont rédigés les Pouranas exposant la théologie brahmanique, et les vastes épopées où Vishnou est surtout exalté. Voici en quels termes Brâhma salue ce dieu incarné dans le héros Rama : on dirait qu'il parle de Brahm dont lui-même est cependant la manifestation primordiale : « Tu es vu, fléau des ennemis, au commencement et à la fin des mondes, mais on ne connaît de toi ni le commencement ni la fin. On te voit dans tous les êtres... On dit que la lumière fut avant les mondes, on dit que la nuit fut avant la lumière, mais ce qui fut avant, ce qui était avant tout, on raconte que c'est toi, âme suprême !... » Cette âme suprême, le livre de Manou ne la localise pas ainsi comme le Ramayana, dans une personnalité divine, il mentionne avec une prudence qui est un signe d'antériorité sur les autres ouvrages, les divers noms de Brahm, d'Agni, d'Indra, etc., qui lui sont donnés, sans se prononcer entre eux, aimant mieux déclarer celui qui les porte « concevable seulement dans le sommeil de la méditation la plus profonde. »

Durant une longue période, les Civaïtes et les Vishnouites furent en guerre ; ce ne fut qu'à la longue qu'une conciliation s'établit entre eux. Comme Brahma avait encore ses partisans, il servit de conciliateur entre les deux émules. La fameuse Trimourti, ou trinité indienne, exprimée dans le buste à triple face de Brahma, de Civa et de Vishnou, fut le symbole de la paix entre les sectes brahmaniques. Indra demeura comme Varouna et Agni, relégué définitivement après ces trois formes de Brahma ou de l'être absolu. Cette formule d'entente était adroite : elle n'était pour les docteurs du brahmanisme qu'un jeu de Maya, et elle répondait aux sentiments populaires enclins au polythéisme. Pendant que les brahmanes réservent pour eux-mêmes une métaphysique que le bouddhisme, qui la leur empruntera, prêchera à tous et fera accepter de tous sous l'enveloppe de sa morale et par une prédication désintéressée, la masse de la nation prend pour des réalités les caprices inépuisables de Maya. L'esprit aryen, toujours fécond, mais corrompu, se donne carrière ; la mythologie s'étend, grâce à la poésie populaire dont les brahmanes reçoivent avec complaisance toutes les fantaisies. L'Inde fourmille d'une génération continue de dieux et de déesses : les uns sont des noms et même des surnoms d'anciens dieux impersonnels transformés en être humains ; les autres sont au contraire des personnages changés en divinités. Le corps sacerdotal, aspirant à l'absorption dans l'être universel, ne conteste même pas à la multitude le ciel qu'elle rêve en se le représentant sous les couleurs les plus sensuelles. Satisfait de ses propres lumières et voilant son dédain, il se console d'être impuissant à régler le courant du sentiment religieux dont il utilise à son profit la déviation. C'est ainsi que la religion brahmanique, comme presque toutes les religions de l'antiquité, édifiée sur la base de la croyance à l'unité absolue, présente aux regards un polythéisme effréné de divinités bizarres, monstrueuses, pouvant, dans la pensée du petit nombre, être ramenées à une même individualité, mais extérieurement distinctes et acceptées comme telles par l'immense majorité de la nation.

Le dogme de la triade, qui a sa représentation dans quelques sanctuaires fameux, notamment à Eléphanta, devait être et fut peu sympathique à la population. Chacun aima mieux s'attacher à quelques dieux particuliers pris pour protecteurs spéciaux. Vishnou se détacha bientôt du groupe qu'il composait avec Brahma, inactif depuis la création, et l'insensible Civa, type de la nature, pour devenir le dieu national et populaire de l'Inde. On doit voir dans les grands poëmes les mouvements d'une action du sentiment religieux désireux de s'adresser, dans la foule des êtres

divins à un dieu personnel intervenant dans les affaires humaines, et, par conséquent, une tendance vraiment monothéiste aussi éloignée du fétichisme populaire que du panthéisme des docteurs. De là, toute cette théorie des incarnations de Vishnou, soit à l'état latent, comme dans le Ramayana, sous le personnage du roi Rama, soit au grand jour comme dans le Mahabharata, sous la figure de Krishna qui a eu pour l'Inde un attrait tout particulier.

Qui fut Krishna? un roi d'un petit état de l'Inde occidentale dont la vie et la mort, débarrassées des ornements légendaires, n'ont rien de merveilleux. Il n'est pas même certain qu'il ait appartenu à la race aryenne. Dans son royaume de Gouzerat, en sanscrit Koushastahli, c'est-à-dire la demeure des Coushites, l'élément indigène dominait. Les traits de sa physionomie, comme son nom, signifiant « le noir, » autorisent aussi à le classer parmi les vaincus. Cependant c'est sous la personnalité de Krishna que Vishnou est devenu l'objet principal du culte brahmanique. Tout s'explique: le dieu a répondu au sentiment de la population générale de l'Inde. Sans être exclusivement aryen, il disait à tous: « Quels que soient vos crimes, invoquez mon nom au moment de la mort et vous serez sauvés. » Chaque fois qu'il parle, c'est pour railler l'humanité osant s'attribuer la responsabilité de ses œuvres. Que doit donc faire l'homme? se donner au dieu qui aime d'un amour égal, absolu, tous ceux qui se donnent à lui. Tel est le Joguisme exposé notamment dans un chant célèbre du Mahabharata, le Bhagavad-Gita, c'est-à-dire le chant du bienheureux. Là, entre deux armées composées d'enfants de la même race prêts à s'égorger à la lueur du splendide soleil indien, Krishna dévoile sa doctrine à son favori Arjouna. Déjà les instruments de guerre ont retenti; chacun est à son rang, il ne reste plus qu'à donner le signal. Arjouna hésite à cet instant suprême; il se demande, les yeux pleins de larmes, si ce n'est pas un crime que de tuer des adversaires qui sont ses parents et s'il ne ferait pas mieux de se laisser frapper que de frapper. Krishna, placé auprès de lui sur un char, le tire de cette défaillance en le rappelant au devoir, le devoir du guerrier de se montrer ferme, puis, le sourire sur les lèvres, il expose à son protégé la doctrine de l'irresponsabilité humaine et de la quiétude. « L'homme, lui dit-il, n'est pas responsable du résultat de ce qu'il entreprend pour accomplir son devoir; qu'il demeure donc indifférent au succès comme au revers et il atteindra l'égalité d'âme exprimée par le mot Joga, union avec l'âme immortelle. Pour y arriver, il suffit de bannir de son cœur tout désir, toute volonté propre. Il n'est pas permis à l'homme de rester inactif; qu'il agisse donc, qu'il pratique les devoirs de son état, mais sans s'intéresser aux résultats de son œuvre... s'il y a des actes mauvais, c'est que le désir et la colère nés de la passion remplissent les cœurs des mortels... Pour arriver à vaincre les passions, les mortels suivent les lois d'une religion et pratiquent un culte. Il est bon d'avoir une religion et de présenter des offrandes aux dieux. Le meilleur de tous les cultes est celui qui purifie le mieux l'âme et le cœur, c'est l'étude de la sagesse, la connaissance de la profonde doctrine du Joguisme. »

Cette religion facile et douce devait sourire à l'Inde. Le mysticisme de l'Arya et le sensualisme du Coushite, qui avait aisément gagné l'âme des conquérants dans une région où toutes les impressions sont sensuelles, y trouvaient leur compte. Les Brahmanes admirent le culte de Krishna à cause de sa donnée mystique, tandis que la population l'adoptait avec frénésie parce qu'il flattait ses instincts. C'est même par le Joguisme, que le brahmanisme, qui ne l'a entièrement constitué qu'après le bouddhisme, a pu reprendre l'empire des âmes,

sur le point de lui être enlevé par les sectateurs de la Bonne Loi. Le culte de Krishna a résisté aux persécutions de l'islamisme, qui s'est montré impitoyable à son égard. Avec son dieu mal défini et sa tolérance universelle, cette doctrine, inclinant visiblement vers un panthéisme fataliste, qui paraît toujours le dernier terme de la pensée religieuse de l'Inde et étouffant toute vie de l'âme pour la plonger dans une indifférence absolue, est la vraie religion de l'Inde contemporaine. Les Joguis de nos jours continuent à tomber dans un idiotisme volontaire qui prouve que les préceptes de Krishna ne sont pas restés dans les livres. En outre, le Joguisme a renouvelé, multiplié même tous les excès contre lesquels il protestait. C'est sous le char à six roues de son idole monstrueuse, le Jagannatha ou Seigneur du monde, que les dévots se font écraser; c'est en l'honneur de son dieu qu'ont lieu les bacchanales des fêtes nocturnes. Cependant la bouche de Krishna avait proféré des mots comme ceux-ci : « Chaque fois que la vertu décline et que le vice prend le dessus, je me crée moi-même sous une forme sensible. Pour la défense des bons et la destruction des méchants, pour consolider la justice et la piété, je renais d'âge en âge. » Puis la religion dont il est le dieu ne tend-elle pas à dégager l'homme des choses terrestres et ne se propose-t-elle pas l'union des âmes avec Dieu? Comment donc protége-t-elle la dépravation et le suicide? Force est à l'intelligence de l'homme d'avouer que livrée à elle-même, elle se confond avec la folie. St. Paul savait cela. « Se flattant d'être sages, dit-il, des sectateurs du paganisme, ils sont devenus insensés. »

La cosmogonie brahmanique est exposée au commencement du livre de Manou. Suivant le législateur, Brahm, résolu à déployer sa splendeur au sein des ténèbres, produisit les eaux et y déposa un œuf brillant comme l'or; il y naquit lui-même sous le nom de Brahma, puis d'une des moitiés de l'œuf, il forma le ciel, de l'autre la terre. On retrouve là le mythe célèbre de la cosmogonie des Coushites. Qui dira si ce mythe est dans l'Inde comme en Perse et en Grèce, un emprunt aux croyances de la race vaincue, ou s'il remonte à une antiquité si reculée que les Aryas, aussi bien que les Coushites, seraient en droit de le revendiquer comme un legs d'aïeux communs? Ensuite le dieu créa lui-même les éléments, les divinités, les phénomènes réguliers de la nature physique et de l'âme, puis il laissa au premier homme, Manou, le soin de la création des habitants de la terre et des phénomènes accidentels de l'univers.

Ainsi le monde fut mis au pouvoir de l'homme, représenté par son type l'ancêtre de l'espèce humaine. Entendons-nous cependant, l'Inde ne voit pas d'humanité hors de ses frontières : l'humanité c'est la nation. Au delà des frontières est l'étranger, en sanscrit le Pareya d'où vient notre mot de Paria qui éveille en nous une idée exprimant assez bien le sentiment de l'Inde pour l'étranger. On le désigne encore par un terme analogue à celui de barbare chez d'autres peuples; les deux expressions signifiant « bègue » caractérisent la difficulté à prononcer la langue de la nation choisie. Ce sentiment passe dans le droit politique. « Le roi, dit Manou, doit considérer comme un ennemi tout prince qui est son voisin. » L'homme s'habitue lentement à envisager comme ses égaux, des êtres exclus des privilèges attribués à la société à laquelle il appartient et de plus hostiles à cette société, quelquefois en vertu de prétentions analogues.

La loi brahmanique divise la société indienne en castes parfaitement déterminées. La science, les vertus guerrières, le commerce et la servitude sont le lot de quatre castes, celles des brahmanes, des kshatryas, des vaisyas et des soudras. Il ne faut pas

s'étonner si dans l'Inde on ne trouve pas trace de chronologie : la distinction des temps est un élément nécessaire de la personnalité ; et la société indienne se compose de quatre êtres collectifs que l'hérédité des fonctions a pour ainsi dire éternisés sur la terre.

Le texte le plus ancien qui concerne les castes est ce verset d'un hymne du Rig-Véda. « Quand les dieux immolèrent Pourousha (le premier être), en combien de parties le partagèrent-ils ? Qu'est-ce qui fut sa bouche ? Qu'est-ce qui fut ses bras, ses cuisses ? Qu'est-ce qui fut ses pieds ? Sa bouche fut le brahmane, ses bras furent le kshatrya, ses cuisses furent le vaisya, et ses pieds furent le soudra. » Du Rig-Véda où elle est probablement une interpolation, l'explication a passé dans la loi de Manou en changeant de forme. « Brahma, dit Manou, produisit le brahmane de sa bouche, le kshatrya de son bras, le vaisya de sa cuisse et le soudra de son pied. » Sous cette forme l'allégorie est devenue un dogme populaire inscrit dans tous les livres religieux qui, selon l'esprit qui les anime, attribuent ce système tantôt à Brahma, tantôt à Vishnou, tantôt à Civa. Bien que la Bonne Loi ait porté un rude coup aux préjugés de caste chez les peuples attachés au brahmanisme, ces préjugés sont demeurés vivants jusqu'à nos jours. L'histoire de l'Inde démontre que l'indien cherche sa patrie moins dans le sol que dans la caste. Naturellement douces, timides même, les populations de cette contrée sont restées à peu près indifférentes à l'invasion et à la conquête de leur territoire, mais dès qu'on touche à la constitution même de leur société, le système des castes, elles résistent avec toute l'énergie du désespoir. Ainsi s'expliquent et la facilité des conquêtes musulmane et européenne, et la persistance des institutions brahmaniques à travers les révolutions.

A l'époque où la majorité des hymnes du Rig-Véda fut composée, rien de pareil au système des castes n'existait dans la nation aryenne. Tous les Aryas étaient égaux et les populations soumises leur obéissaient sans être encore courbées sous une discipline de fer au nom de principes sacrés. C'est cependant à cette époque que se trouve l'explication de l'infériorité de Vaisya et de l'abaissement de Soudra.

Après la conquête, les Aryas réglèrent leurs rapports avec les vaincus : l'esprit national les engagea à prendre des mesures pour maintenir leur race aussi pure que possible, en l'empêchant de se perdre dans la foule soumise. Ils se répartirent en trois castes, dont deux se réservèrent l'autorité spirituelle et temporelle ; les brahmanes ou prêtres et les kshatryas ou guerriers. La troisième fut formée soit de familles d'Aryas mêlées à des indigènes, soit de familles de vaincus reçues dans la nation védique : ce fut la classe mixte des vaisyas, agriculteurs et artisans, soumise aux deux autres castes, mais admise à la jouissance des droits civils dans l'ordre politique, comme au salut dans l'ordre religieux. Quant aux indigènes, enfants déshérités de la nationalité indienne, ils furent exclus sous le nom de soudras de tout avantage social et moral. La loi en ne leur reconnaissant aucun droit, leur impose tous les devoirs dans un seul : « servir les autres castes sans déprécier leur mérite. » Elle considère le soudra comme d'une valeur si mince que la pénitence prescrite pour le meurtre d'un soudra est la même que celle qu'on doit s'imposer pour la mort d'un chien. C'est ainsi que la société aryenne se modifia en passant de la vie nomade à une existence sédentaire. Devenus prêtres, guerriers, propriétaires, les fils des vieux Aryas laissèrent aux soudras comme une fonction subalterne la garde des troupeaux dont le soin absorbait toute l'activité de leurs aïeux.

Il y a, comme on le voit, des rapports

assez frappants entre la société indienne et celle de l'Europe au moyen âge: les trois castes représentent le clergé, la noblesse et le tiers-état des temps féodaux, et le soudra rappelle le serf des mêmes temps. La diversité physique favorisa l'établissement du système: elle put toujours servir de contrôle à la classification officielle. En sanscrit un même mot (varna) désigne « la caste » et signifie « couleur. » En général, les brahmanes et les kshatryas sont plus blancs que les vaisyas, d'un teint moins foncé eux-mêmes que le soudra. Réduites rigoureusement à trois, les vieilles castes de l'Inde représenteraient donc encore les colons, les mulâtres et les naturels de nos colonies européennes. Qu'était-ce en effet que l'Inde brahmanique, sinon une colonie de l'Aryane?

L'Inde ancienne compte des existences plus avilies que celles du soudra : ce sont les classes illégitimes sorties de l'union d'individus de castes différentes. La société brahmanique punit avec la dernière atrocité dans le Tchandala le crime involontaire d'avoir brisé par la naissance ses barrières artificielles. Le Tchandala est, dans le sens que nous donnons à ce mot, le vrai *paria* de l'Inde. Vivre loin de la société des autres hommes sous le feuillage des arbres, se vêtir de la dépouille des morts, se servir d'ustensiles ébréchés, ne posséder pour animaux domestiques que des ânes et des chiens : telle est la condition que Manou fait à ces hommes. Les plus cruels châtiments menacent ceux qui par des unions illicites entretiennent cette tribu maudite. La femme des castes privilégiées qui déroge, doit être dévorée par des chiens, et le soudra qui a osé mêler son sang impur à celui de ses maîtres brûlé sur un lit de fer ardent.

L'enseignement de la loi n'est pas le seul apanage du brahmane; en principe il est le souverain de la création. « Tout ce que le monde renferme, dit le code, est la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance, il a droit à tout ce qui existe. » Et ailleurs: « un brahmane âgé de dix ans et un kshatrya parvenu à l'âge de cent ans doivent être considérés comme le père et le fils; mais des deux c'est le brahmane qui est le père et qui doit être réputé comme tel. » Le langage des livres de l'Inde brahmanique ne contredit pas ces déclarations. « Un brahmane ne doit jamais être méprisé, est-il dit dans le Mahabharata, qu'il pratique le bien ou le mal, quelle que soit l'œuvre dont il s'occupe, agréable ou fâcheuse, grande ou petite. »

Cependant le brahmane, s'il obéit à ses règles, évitera toute dignité dans l'ordre temporel. C'est par l'influence seule de ses conseils qu'il est autorisé à exercer son action sur les princes réduits au simple rôle d'exécuteurs d'une volonté partie du sanctuaire. Le monde est sa propriété; mais il peut recevoir sous forme d'aumônes la redevance de son domaine. Il suffit que celui qui donne sache que sous l'apparence de la libéralité, il ne fait qu'acquitter une dette. C'était de la part de la caste sacerdotale habilement ménager sa dignité tout en pourvoyant à ses intérêts. On ne peut, en effet, qu'admirer la sagesse des vieux prêtres comprenant que leur influence serait d'autant plus réelle qu'elle resterait plus spirituelle. C'est le brahmanisme qui prépare à la seconde naissance l'homme des trois classes privilégiées, « le deux fois né. » Par l'éducation, il régit l'individu, à qui Manou recommande plus de respect et plus de prévenances pour son instituteur que pour ses parents, « car c'est de ce précepteur qu'il tiendra la naissance qui n'est assujettie ni à la vieillesse ni à la mort. »

A côté du brahmane est le dévot ascète. L'Inde a eu de tout temps une estime spéciale pour ceux qui sont allés au sein des forêts vivre dans l'abstinence et la prière.

Qui pourrait dire le degré de puissance auquel peut s'élever un ermite qui, dans la retraite se prépare ainsi à l'immortalité ? Selon les légendes, les dieux ont tremblé devant la perfection de ces sages qui menaçaient de les confondre par leurs mérites; pour conjurer le pouvoir de ces saints hommes, ils ont dû avoir recours aux séductions des Apsaras, bayadères célestes contre lesquelles la piété des solitaires n'a pas toujours été un garant.

Le kshatrya est le bras de la société indienne comme le brahmane en est la tête. Le roi, en qui la caste entière a son expression, a le devoir de faire respecter la loi, mais non le droit de se placer au-dessus d'elle.

Manou fait un magnifique éloge de la royauté. « Un roi a été formé de particules tirées de l'essence des principaux dieux et il surpasse en éclat tous les mortels... on ne doit pas mépriser un monarque encore enfant, en disant: c'est un simple mortel ! car c'est sous la forme humaine une grande divinité. » En vertu de sa divinité, il possède le châtiment, « ce gage de l'accomplissement du devoir dans les quatre castes. »

Mais le monarque ne peut-il pas abuser de son autorité? Rassurez-vous, les brahmanes sont vigilants ; ils se sont réservés le droit mentionné dans le code, de provoquer l'insurrection contre le despote. D'ailleurs, tous les devoirs du prince sont réglés, depuis la perception des impôts jusqu'à la conduite des expéditions militaires. Il est surtout chargé de rendre la justice. La loi fait de ce droit de châtiment dont le roi est le dépositaire une peinture d'une profondeur effrayante.

« Pour aider le chef de l'Etat dans ses fonctions, Brahm produisit dès le principe le génie du châtiment, protecteur de tous les êtres, exécuteur de la justice et dont l'essence est toute divine. C'est la crainte du châtiment qui permet à toutes les créatures de jouir de ce qui leur est propre et qui les empêche de s'écarter de leurs devoirs. Le châtiment est un roi plein d'énergie; c'est un administrateur habile, c'est un dispensateur de la loi. Le châtiment gouverne le genre humain, le châtiment le protége, le châtiment veille pendant que tout dort, le châtiment est la justice, disent les sages. Si le roi ne châtiait pas sans relâche, le plus fort rôtirait le plus faible, comme des poissons sur une broche, la corneille viendrait becqueter l'offrande de riz, le chien lècherait le beurre offert aux dieux, il n'existerait plus de droit de propriété. Le châtiment est l'énergie la plus puissante, et il est une arme dangereuse pour ceux dont l'âme n'a pas été fortifiée par l'étude des lois. Il détruirait avec toute sa race un roi qui s'écarterait de son devoir. Il dévasterait les châteaux, les pays habités avec les êtres qui y vivent, et affligerait même les dieux et les saints dans le ciel. »

On croirait entendre le diplomate qui écrivit à la fin du siècle dernier l'apologie du bourreau. Quelque progrès que nous puissions faire, ces idées seront toujours justes à certains égards. Nous avons il est vrai appris que si la répression du crime est un devoir social, c'en est aussi un que de travailler à le prévenir. Mais l'Inde des temps anciens regarde le châtiment comme un bienfait pour le criminel, comme un sacrifice expiatoire. C'est ce que dit à un ennemi qu'il a abattu, le héros Rama. « Les hommes entachés de crimes sont lavés de leurs souillures dans le châtiment qui leur est infligé par les rois, et ils montent au ciel grâce au supplice, comme les gens de bien y montent par leurs bonnes œuvres. » Et le mourant acquiesce à cette doctrine.

En armant le roi d'un terrible pouvoir, le brahmanisme lui recommande de prendre garde à l'usage de cette arme à deux tranchants; il a fait plus, il a entouré

l'exercice de la justice des formes les plus bienveillantes, et il a mis à côté du juge sous le nom de conseillers, des surveillants choisis parmi ses représentants les plus directs.

Prenons place à l'audience du monarque dont l'attitude même est réglée ; modeste dans son maintien et dans ses vêtements, il prête l'oreille à tous. Les témoins déposent sous la foi du serment : au brahmane il suffit d'affirmer. La loi a pris soin d'épouvanter les parjures. Si le roi n'est pas éclairé par les dépositions, il ordonne les épreuves par l'eau ou le feu. Nous retrouvons ainsi dans l'Inde ces étranges coutumes judiciaires transportées en tant de lieux par les peuples sortis de l'Aryane et qui ont été surtout en faveur dans les races germaniques.

Le roi prononce enfin la sentence. S'agit-il d'un simple délit : la peine est une amende ; si la faute atteint la gravité d'un crime, le bannissement est ordinairement décrété. La peine capitale est rare ; elle peut cependant être infligée au recéleur comme au voleur. Combien cette procédure et cette jurisprudence diffèrent du vieux droit germanique, né pourtant aussi du droit primitif aryen. Le juge germain est requis de siéger « comme un animal furieux, » le glaive à portée de la main, recourant au besoin au témoignage des créatures inanimées et la bouche pleine d'atroces sentences. Nous tromperions-nous en supposant que le corps sacerdotal a rempli dans l'antique état indien le rôle du clergé au moyen âge, en entourant le faible et l'innocent de toutes les garanties à sa disposition contre la violence et l'iniquité ?

Comment les brahmanes ont-ils pu organiser ainsi la société au commencement de laquelle ils n'avaient qu'une position subalterne auprès des chefs ? L'importance qu'ils acquirent en s'emparant du culte, leur assura dans la nation une valeur politique qui ne fit que s'accroître. Mais tout comme la puissance des Aryas ne s'était pas établie sans résistance, ainsi celle des brahmanes rencontra une vive opposition de la part des kshatryas. Il parut dur aux princes de subir comme directeurs les descendants de ceux qui avaient mendié les aumônes de leurs aïeux. Plusieurs rois mentionnés dans les traditions des épopées et des Pouranas osèrent lever un bras impie contre « les dieux humains. » Véna qui prétendit diriger les cérémonies religieuses, fut étouffé par les prêtres sous des monceaux de gazon ; Nahousha qui contraignait des hommes de la sainte caste à porter sa litière, fut changé en serpent ; Soudasa, qui avait frappé de son fouet un jeune brahmane qui n'avait pas voulu lui céder le pas, alla errer pendant douze ans dans les bois où il se nourrissait de chair humaine. La liste de ces monarques contempteurs de la caste sacerdotale n'est pas épuisée. Ce qui est sûr, c'est que les prêtres ont triomphé ; mais ce qui peut paraître étrange, un roi leur assura la victoire. Le féroce Paraçou-Rama dont des kshatryas ont tué le père, le venge en teignant des lacs entiers du sang de ses ennemis ; puis, dans un sacrifice solennel, il donne le territoire entier aux brahmanes qui avec plus d'habileté que de modération en confient la gestion à de nouveaux chefs qui acceptent toutes leurs conditions. Cette révolution, qui ne s'accomplit que par le concours que la caste brahmanique alliée à l'autorité monarchique trouva dans la masse de la nation contre l'aristocratie des chefs, eut lieu au XIII[e] siècle avant notre ère. Paraçou-Rama est le Philippe II et le Louis XI de l'Inde : plein du fanatisme religieux du premier, il écrasa comme le second les grands vassaux de la féodalité aryenne.

Aujourd'hui les kshatryas ont à peu pr disparu de la société indienne. Grâce à l'agriculture, à l'industrie, au commerce fa-

vorisés par la paix et même par la domination étrangère, la troisième caste a gagné tout ce que la deuxième perdait. Les vaisyas ont depuis longtemps la fortune entre les mains. Vers la fin de la période d'indépendance, à l'arrivée des navires européens, par la route nouvellement découverte du Cap de Bonne Espérance, ils occupaient même le trône de presque toutes les petites principautés de l'ouest et du sud de la presqu'île, et cet état de choses n'était pas nouveau au XVe siècle de notre ère, puisque déjà Krishna, roi d'un état de ces parages avant de devenir le dieu Krishna, était le fils d'un vaisya. Le temps a amélioré aussi la position du soudra. L'émigration aryenne ne porta pas dans la presqu'île proprement dite l'oppression que la nation fortement constituée entre l'Indus et le Gange faisait peser autour d'elle. Grâce à leur proportion numérique et aussi à cause de leur culture supérieure à celle des tribus de l'Inde septentrionale, les Dravidiques ne subirent pas un asservissement rigoureux et avilissant. La masse du peuple classée naturellement dans la caste des soudras eut même une véritable importance politique fort semblable au rang légal des kshatryas dans la société prise pour type. Les relations portugaises du XVIe siècle signalent ce fait. Ainsi une fusion s'opéra par la force des choses entre les Aryas et les indigènes. Partout sur le sol de l'Inde l'action réciproque des uns sur les autres se manifeste dans le caractère des physionomies, dans la religion et dans le langage. Cependant la prépondérance exercée même à l'extrémité de la péninsule par les Aryas a pour témoignage le type des brahmanes dont l'origine se reconnait dans la pureté de leurs traits et dans la nuance plus claire de leur teint; leur nom n'est pas moins significatif; ce sont pour les Tamils des Araïs, dénomination à peine altérée du nom national qui leur est exclusivement appliquée. Enfin la victoire aryenne se constate encore dans la profession générale du brahmanisme quelque envahi qu'il ait été par des croyances et des pratiques étrangères, et dans la langue sanscrite qui dans tous les vocabulaires de l'Inde a introduit ses éléments en nombre si considérable que même dans les dialectes congénères du sud elle a presque effacé l'élément aborigène.

(*La suite au prochain numéro.*)

F. MARTIN-ARZELIER.

REVUE CRITIQUE.

—

LA BIBLE ET LE LIBÉRALISME. Lettres à un pasteur vaudois. Lausanne, Meyer, éditeur, in-8°.

L'auteur est un *naturaliste*. Du moins, il l'affirme si fort, qu'il n'est pas permis d'élever un doute à cet égard. Il est bien un peu *théologien ;* et son style a un cachet qui rappelle, de prime abord, l'observateur curieux, que préoccupent l'emploi des méthodes abstraites et le goût des classifications scientifiques. Il cède, sans trop de compliments, au désir d'un pasteur son ami, qui l'engage, vu l'impartialité que garantissent son caractère et sa position, à dire aussi son mot sur la crise religieuse actuelle. On pourrait regretter que ce soit déjà un peu tard. Mais cette objection n'arrête pas le naturaliste. Quel plaisir que celui de réviser tout un vaste procès! Et quand on doit dire son mot sur tout le monde, ne faut-il pas attendre que chacun ait parlé ?

Cette brochure contient six lettres du naturaliste à son ami, et une réponse de celui-ci, qui sert de conclusion. Qu'on nous permette une observation préliminaire sur la forme de cet écrit. De la part d'un savant, habitué à étudier les faits de la nature, nous nous attendions à une exposition claire, précise, progressive et nettement articulée. Or à cet égard, nous avons été un peu déçu ; non que la méthode fasse dé-

faut, loin de là ; car en un sens, nous nous plaindrions plutôt qu'elle occupe trop de place. Le genre épistolaire, nous le savons, a ses immunités. Dans la vie privée, ce qui en fait le charme, c'est l'abandon. Mais, quand on s'en sert, comme d'un cadre commode, pour exposer les côtés variés d'un sujet, cet abandon n'a de prix pour le lecteur, qu'à la condition qu'il sache d'où il part et où on le mène, et qu'on le rafraîchisse de temps en temps, en le faisant jouir des résultats acquis. Cela nous semblait d'autant plus nécessaire, que l'auteur s'est donné la tâche difficile, et quelque peu ingrate, de discuter sur une discussion, et qu'il n'est pas aisé de réchauffer l'intérêt pour une controverse connue, quand on n'a pour cela que des citations, toujours un peu froides en comparaison du souvenir palpitant que chacun garde encore des écrits d'où elles sont tirées. Il faudrait du moins pouvoir y apporter quelques idées vraiment nouvelles.

Le naturaliste nous fait donc un peu défaut sous ses côtés avantageux ; en revanche ses côtés défectueux ne se font que trop sentir. — Que fait-il ?

Il s'assied à son pupitre et citant à sa barre M. Buisson et ceux qui lui ont répondu les premiers, MM. Godet, Paroz, Borel, Barde, etc, il agit avec eux comme s'ils n'étaient que les *sujets* de ses collections. C'est vraiment se mettre trop à l'aise. Sa personne et sa méthode occupent toute la place, il ne nous fait grâce d'aucun de ses mouvements et de ses procédés. Comme s'il s'agissait de *crustacés*, il les prend, il les pose, il les tourne, il les reprend, il met « machinalement » (pag. 11) la main sur M. Robert ; il s'interrompt pour réfléchir ; il se parle à lui-même. En outre, il a la fâcheuse habitude de noyer ses propres réflexions dans des citations par trop abondantes ; ce qui est loin d'abréger et de simplifier la marche. D'où il résulte, que le lecteur fatigué, et assez mal orienté du reste, a grand peine à ne pas oublier, comme on dit, le procès pour la procédure. Nous le regrettons d'autant plus que ces lettres, sauf les réserves que nous aurons à faire, ont une valeur réelle. L'auteur est un homme de pensée, qui donne à penser ; et la vivacité de notre critique s'explique par l'estime particulière que nous avons pour lui.

La première lettre n'est qu'une sorte d'introduction. Nous y trouvons quelques lignes d'un ami, nommé Pertinax, à qui nous voudrions voir tenir la plume d'un bout à l'autre, s'il n'était un peu bourru dans sa franchise, et passablement libre penseur. Rien de plus spirituel et de plus juste que ses appréciations sur la conférence de M. Réville, à Lausanne. Nous avons surtout trouvé piquante la remarque qu'il fait sur ceux qui, dans le canton de Vaud, accueillent favorablement les doctrines du christianisme libéral. « Tu me demandes, dit-il à son ami, dans quels rangs de la société les idées nouvelles trouvent surtout de l'écho ? Un peu dans tous, comme c'est ordinairement le cas. Mais, tu l'auras sans doute deviné, certains dévots personnages, qui, ces dernières années, craignaient qu'on n'ébranlât l'antique église de nos pères en changeant les psaumes de David, se font particulièrement remarquer par leur zèle pour le libéralisme. »

Nous ne donnerons pas le plan et l'analyse de ces lettres, ce qui serait assez difficile et resterait sans profit pour le lecteur. C'est surtout par les détails qu'elles ont de la valeur. L'auteur enveloppe avec habileté M. Buisson dans ses contradictions, il le pourchasse de détour en détour et de retraite en retraite. Il lui montre que c'est bien à l'Ancien Testament qu'il en veut, et que sa réforme urgente doit aboutir, s'il ose l'avouer, à la proscription pure et simple de ce livre. Il relève les méprises du professeur de Neuchâtel sur diverses doctrines, entr'autres, sur la prédestination. Il lui prouve avec érudition, que souvent il enfonce des portes ouvertes, en prêtant à ceux qu'il veut combattre des opinions qu'ils n'ont jamais eues. Enfin, il démontre avec évidence, que le prétendu fondateur d'une église nouvelle arrive nécessairement, par ses principes, à refuser à Dieu toute liberté, et à nier en l'homme tout sentiment religieux. Ces idées ne sont pas nouvelles sans doute, mais l'auteur a su y ajouter des développements intéressants ; et on doit lui savoir gré de l'intention qu'il a eue, de grouper sous nos yeux les points essentiels de cette controverse.

Ce qu'il y a de plus caractéristique dans cet ouvrage, se trouve, dans la sixième lettre du naturaliste au pasteur, et dans la réponse de celui-ci. Le naturaliste passe en revue les réponses faites à M. Buisson, au sujet des mensonges d'Abraham, des ruses de Jacob, etc. M. Buisson, on le sait, voudrait que ces actes répréhensibles fussent au moins blâmés dans l'Ecriture; mais, au contraire, dit-il, l'Eternel est présenté comme les louant et les récompensant. — On a répondu que, si le blâme n'est pas explicitement exprimé, les faits ne laissent aucun doute sur la réprobation divine.

Abraham est humilié, — il ne reçoit la promesse que plus tard, — la vie agitée de Jacob est une punition, etc. — Le naturaliste trouve toutes ces réponses arbitraires. Puis il ajoute (pag. 68) : « Je vous l'avouerai, monsieur le pasteur, ces expédients-là ne sont pas de mon goût. Ils ne peuvent satisfaire que les fidèles estimant que leur croyance est intéressée dans le débat. Du moment qu'il leur faut une réponse à tout prix, ils n'ont plus le droit d'être difficiles. Je craindrais fort que l'autorité de la Bible ne fût compromise sans retour, aux yeux de bien des gens, si on ne pouvait l'établir qu'après avoir trouvé une réponse orthodoxe à toutes les questions de détail. » — Ces jugements et ce langage, nous l'avouons, nous ont causé un pénible étonnement. Que l'écrivain nous accuse de n'être pas difficiles, parce que nous trouvons que les réponses faites à M. Buisson ne sont pas sans valeur, à la bonne heure. Mais de quel droit insinuer que, chez nous, c'est affaire de parti pris, parce que notre croyance serait intéressée à trouver une « réponse orthodoxe à toutes les questions de détail ? » Qu'il convienne à M. Buisson de nous prêter gratuitement les vues théopneustiques les plus étroites, cela se comprend; mais ce qui ne se comprend pas, c'est que l'auteur se joigne à lui et qu'il renouvelle la même inculpation d'une façon encore plus catégorique, à la page 82 : « Est-ce qu'il se trouverait donc encore des gens pour défendre cette infaillibilité absolue et abstraite du volume ?.... M. Buisson est-il autorisé à se placer sur ce terrain? On serait porté à le supposer en voyant qu'il a été accepté par la plupart de ses adversaires, qui se croient obligés de tout justifier, et qui le font de leur mieux. J'avoue que leur conduite m'a encore plus surpris que celle de M. Buisson. »

Ce qui a lieu de nous surprendre à notre tour, c'est un tel langage. Il est à regretter qu'avant de l'employer l'auteur n'ait pas lu, entre autres, la brochure de M. Terrisse[1]. Il aurait vu qu'on peut défendre la Bible, prise en détail, sans pour cela mériter le reproche d'étroitesse théopneustique ou autre, puisque, chose à noter, M. Terrisse, qui discute l'une après l'autre les attaques de M. Buisson contre l'Ancien Testament, est un de ceux qui accentuent le plus nettement la loi du progrès dans les révélations divines. Nous le demanderons à l'auteur, pour n'être pas suspect d'étroitesse, qu'aurait-il fallu faire ? « Remiser sans retour, comme le dit Pertinax, l'ânesse de Balaam ? entrer d'emblée dans un système de concessions et de largeur, qui nous permette de ne pas tout défendre ? » en un mot, nous dépêcher de jeter par dessus le bord une partie de notre bagage? Oui, c'est bien là ce que l'auteur voudrait de nous! Et c'est sans doute, parce que nous y mettons trop de compliments, que notre conduite « le surprend encore plus que celle de M. Buisson ! » Cela s'accorde parfaitement avec ces explications, timidement essayées, que nous lisons ailleurs (pag. 77) : « Je crois à la révélation ; néanmoins les manifestations et les interventions de Dieu me paraissent bien fréquentes dans l'Ancien Testament. Faut-il donc croire que chaque fois qu'un personnage biblique dit : Dieu s'est manifesté à moi, l'Eternel m'a parlé, Dieu m'a ordonné, etc., il y a une intervention directe, spéciale, *surnaturelle ?* ou bien les fidèles de l'ancienne alliance auraient-ils interprété certains événements naturels, des coïncidences, des songes, etc., de façon à y voir des directions particulières de Dieu qui leur étaient spécialement adressées ? » Conformément à cette supposition, l'auteur suggère que les écrivains de l'Ancien Testament pourraient bien n'avoir attribué à Dieu l'ordre de massacrer les peuples de Canaan que parce que les Israélites, en face de leur révoltante corruption, et de-

[1] *L'Histoire sainte et le protestantisme libéral.*

vant, sur la promesse de Dieu, occuper le pays, se seraient cru sincèrement les instruments de sa justice? Nous lisons encore (pag. 80) : « Il est donc fort probable que l'Ancien Testament contient, en outre, des éléments légendaires. » Maintenant, nous comprenons ce que l'on voudrait de nous! Mais, ce qui nous retient, l'auteur devrait le savoir, c'est cette parole de Jésus : « Il est écrit. » Il nous semble surtout, puisqu'on veut nous faire « aller de Jésus-Christ à la Bible, » que le moins que nous puissions faire est de respecter les Ecritures comme Jésus le faisait lui-même.

La pensée de l'auteur se dévoile plus complétement dans la réponse du *Pasteur au naturaliste*, qui forme la dernière lettre de cette correspondance.

Le pasteur fait prompte et bonne justice des vues étroites sur l'inspiration que M. Buisson attribue à ceux qu'il combat. Le pasteur les représente, au contraire, comme très larges, si larges que, selon nous, il leur prête un peu ses propres vues, ce qui est une manière fort habile de les recommander. Avec des citations de MM. de Rougemont et Bost, et même de Vinet (que quelquefois l'auteur s'efforce de tirer à lui, avec un peu trop de complaisance, pag. 86, 106), le pasteur représente ses collègues comme prêts à signer, sans réserve, cette formule : « Il faut aller de Jésus-Christ à la Bible, et non pas de la Bible à Jésus-Christ » (pag. 90), et comme disposés à embrasser, dans la plus vaste liberté, la distinction importée d'Allemagne entre l'Ecriture et la Parole de Dieu.

Mais ici se pose une question bien naturelle. S'il en est ainsi des antagonistes de M. Buisson, pourquoi ne se sont-ils pas mieux expliqués? Cela aurait prévenu bien des difficultés. C'est le secret de ces messieurs, répond le pasteur. Puis il insinue que s'ils ont dissimulé la largeur de leurs vues, c'est un peu par insouciance, et beaucoup pour ménager leur influence et leur autorité, que sert très bien la théorie d'un livre inspiré dont ils sont les interprètes. Ils ont craint aussi, dit-il, que, s'ils eussent fait certains aveux, ceux qu'ils avaient à défendre ne se crussent mal défendus.

Si nous avions à répondre à ce correspondant du naturaliste, nous lui dirions : « Non, cher frère, vous vous trompez! Si nous ne sommes pas étroits comme M. Buisson nous représente, nous ne sommes pourtant pas aussi larges, aussi libéraux que vous aimeriez à le croire. Nous n'avons rien à dissimuler, et nous n'y mettons point de diplomatie religieuse, ni de calcul autoritaire, pas plus que nous n'avons mis de préméditation à étouffer depuis 1845, comme nous en accuse Pertinax, toute discussion sur la question de l'inspiration des Ecritures. » Cette dernière accusation n'a pas même pour elle l'ombre de la vraisemblance; car, à cette époque critique, nos préoccupations étaient tout naturellement ailleurs. La preuve que prétend donner Pertinax qu'il y avait, à l'égard de la question de l'inspiration, une conspiration de silence, est vraiment amusante. Il cite, à l'appui de son dire, l'article d'adieu du journal *Les Deux-Patries*, le mot désespéré de M. Durand à ses lecteurs, en prenant congé d'eux : *Dormez bien!* Mais Pertinax croirait-il par hasard que ce journal fut consacré spécialement à des questions théopneustiques? Et peut-il ignorer que le peuple vaudois, qui est bien capable à l'occasion de faire malicieusement la sourde oreille, souffre surtout d'un engourdissement *chronique* dont le rédacteur des *Deux-Patries* déplorait de n'avoir pu le réveiller?

Soyons justes, cependant. S'il y eut des voix perdues dans le désert, il n'en fut pas ainsi partout. Dans ces temps agités, où, dit-on, la question de l'inspiration aurait été étouffée par crainte d'ébranler le clocher, nous pourrions citer telle conférence de pasteurs où l'on a lu et analysé avec soin la plupart des ouvrages essentiels qui ont paru sur cette matière. Et, pourrait-on oublier les mémorables débats amenés par l'affaire Schérer et, entre autres, les discussions engagées entre MM. Astié et de Gasparin, et la brochure de celui-ci intitulée : *La Bible défendue contre ceux qui ne sont ni pour ni contre M. Schérer?* Non, la discussion n'a point été étouffée. Ceux-là seuls pourraient le prétendre, qui ont souffert peut-être de ce qu'ils n'ont pas osé dire, ou qui, n'ayant pas réussi à faire bien comprendre ce qu'ils voulaient, n'ont pas rencontré d'échos sympathiques. Mais ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Dites-le, je vous prie, à Pertinax et à votre ami le naturaliste; et quant à vous, cher frère, ne répandez plus le bruit que nous usons aujourd'hui encore de « diplomatie religieuse. » Ce serait une erreur manifeste, et d'autant plus fâcheuse à propager qu'elle ne peut que déconsidérer notre caractère. Voilà ce que nous répondrions à ce pasteur. Parviendrions-nous à le convaincre? Nous ne savons. Il est des préventions qui ne se détruisent que difficilement. Et puis, nous le sentons, nos points de vue sont différents et ne tendent pas à se rapprocher.

Le pasteur attache une souveraine importance à ce que nous nous élargissions et à ce que nous fassions passer cette largeur « de la théorie dans la pratique. » Le salut est là, à ses yeux. C'est notre étroitesse qui a été le prétexte, si non l'occasion du débat. La largeur seule nous sauvera, car nous aurons apparemment des points à rendre.

Quant à nous, la largeur, telle qu'il l'entend, nous effraie un peu. Nous ne croyons pas que ce qu'il appelle chez nous étroitesse ait été l'occasion de la crise, et il sait trop bien à quoi l'on s'attaque pour le croire lui-même. Enfin, nous ne pensons pas que cette largeur pût servir à grand' chose dans la crise actuelle. Dans les pays où l'on est soi-disant plus large, a-t-on pu la prévenir? est-on plus avancé pour la combattre? Jusqu'à présent du moins, les faits ne semblent pas donner tort à notre étroitesse; bien au contraire.

Nous sommes donc loin de nous entendre avec le pasteur quant à l'appréciation des faits. Mais nous différons bien plus encore sur le fond des choses. Pour lui, la largeur n'est pas seulement une planche de salut: c'est un principe, c'est « l'usage *spirituel* des Ecritures, » et spirituel dans tous les sens; non-seulement en ce qu'il exclut l'asservissement à la lettre, mais encore en ce qu'il respecte seul les droits de la conscience religieuse qui doit, comme on dit, s'assimiler la vérité. C'est donc un principe qui, tout en influant sur les conceptions théopneustiques, se lie à des vues nouvelles sur la manière de formuler la vérité religieuse et de se l'approprier. Aussi ne faut-il pas nous étonner si notre pasteur dédaigne un peu la « théologie courante, » s'il blâme l'orthoxie (pag. 105) de ce que, « pour éviter de se faire une théologie, elle la prend dans la Bible infaillible, tout en l'interprétant par la tradition, c'est-à-dire par la raison du passé. » Il se joint à Edgar Quinet pour n'admirer dans la Réforme que ses variations, estimant que ce qui fait sa puissance sociale, « c'est qu'elle ne s'est pas donnée dès la première heure pour une œuvre complète, mais pour un germe qui doit avoir son développement et sa progression. » (*Ibidem.*) Enfin, il considère toute doctrine arrêtée comme un reste de « catholicisme. »

Aussi, s'il combat M. Buisson sur les détails, il ne se défend pas pour son apostolat d'une sorte de tendresse. Sans se soucier de l'ébranlement des convictions causé chez plusieurs par la crise actuelle, il n'est préoccupé que de la crainte que M. Buisson, par la faiblesse de ses attaques et par ses exagérations, ne compromette l'avénement de ce progrès théologique, auquel il pouvait facilement concourir. Il s'exprime là-dessus en paroles significatives, qui sentent même un peu la passion: « Nous allons voir, dit-il (pag. 102), si le public du réveil possède encore assez de souplesse et de spiritualité pour subordonner la théologie à la religion. Je le désire vivement, mais mon espérance est mêlée de crainte. Voilà pourquoi je regrette comme vous, mon cher ami, que les attaques de M. Buisson soient si faibles, si mal motivées quand il a raison, si exagérées quand il a tort. En circonscrivant le débat, en appuyant vivement sur les points délicats, il eût pu rendre à ses adversaires un immense service. Je crains que par suite de la nature de ses attaques, ils ne se croient dispensés de reconnaître même les faibles portions de vérité qu'il met en avant. Quel déplorable service il leur rendrait, si, bien loin de triompher de leurs idées favorites, il allait les confirmer même dans leurs erreurs ! Ce serait la plus funeste des solutions: au lieu de nous réveiller, nous retomberions — et pour longtemps peut-être — dans un sommeil plus profond que par le passé. »

Pauvre pasteur !....

Un peu après, il est saisi, et nous le comprenons, d'une préoccupation naïve. Il se

demande si M. Buisson ne pourrait pas le tenir pour un auxiliaire?... de même que son collaborateur?.... « Ce serait là une illusion, » répond-il...

Nous ne sommes pas surpris que la *Gazette de Lausanne*, dans un article communiqué, considère ces *Lettres d'un pasteur vaudois* comme l'apparition d'un drapeau nouveau sur le champ du combat. Quel est ce drapeau? Il n'est pas très aisé de le dire. Ce n'est pas le drapeau d'un ennemi. Ce n'est pas non plus le drapeau d'un «imprudent ami.» Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est bien nuancé des couleurs du libéralisme. Il y a sans doute entre l'auteur et le libéralisme la divinité des Ecritures, que son sens chrétien lui fait encore discerner. Mais que devient cette digue, quand on est si porté à l'entamer, et quand on dit que la Bible nous a été donnée pour que nous puissions nous faire « d'abord une religion, et ensuite une théologie? » (Pag. 106.)

X.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Berne.

9 août 1869.

Le 19 mai dernier, les sept synodes de districts du canton de Berne se réunissaient en séance ordinaire annuelle. Quelques-uns ne firent aucune mention des réformistes; d'autres repoussèrent la motion d'adresser aux paroisses un mandement synodal pour les mettre en garde contre les erreurs du christianisme qui se dit libéral. En revanche, le synode du Jura fut unanime à voter cette mesure, et celui de Berne l'adopta par 74 voix contre 23.

A Berne, ce résultat fut obtenu à la suite d'une discussion fort animée. Dans toute assemblée délibérante il se trouve des membres muets et d'autres qui parlent toujours. Cette fois, ce sont les muets qui ont parlé; les orateurs ordinaires ont pu observer le silence. Parmi ces muets se range un pasteur malade depuis 19 ans, sans pour cela négliger son ministère, homme humble, sérieux, ardent à la prière. Pénétré du danger que fait courir aux âmes la doctrine réformiste, ayant vu mourir dans la détresse un élève de M. Langhans, ce muet parla comme rarement de ma vie j'ai entendu parler. Il s'adressa aux adversaires avec l'accent d'une conviction si mâle et si sainte, qu'il me semblait impossible que tous n'en fussent pas émus, d'autant plus qu'aucune parole amère ou passionnée n'avait terni l'éclat de ce discours. Je m'attendais sans doute à des objections : une fois qu'on a pris parti et que l'on s'estrangé ostensiblement sous un drapeau, il est difficile de faire brusquement volte-face. Mais je n'aurais jamais cru devoir entendre les cris haineux, presque féroces, dont se rendirent coupables les défenseurs du *libéralisme*. Deux pasteurs et un laïque se signalèrent surtout par un emportement démesuré. Toute âme honnête dut être frappée du contraste, et le choix leur fut rendu facile, lorsqu'un vieillard, longtemps rationaliste, confessa le Sauveur avec une émotion visible. D'humbles campagnards, des juristes, des officiers, des membres du Grand-Conseil, défendirent avec chaleur la cause de l'Evangile; le mandement fut voté et l'on se sépara tout heureux d'avoir été profondément édifié au synode; ce qui arrive rarement!

Il faut dire que ces débats tenaient en éveil les membres vivants de l'Eglise, lesquels entouraient le synode de leurs prières; aussi nous sentions-nous forts de cet appui. Chacun comprenait qu'il ne s'agissait pas de quelque débat théologique d'une importance secondaire, mais de l'existence même de l'Eglise.

Aussi attendait-on l'ouverture du Synode cantonal avec impatience et quelque anxiété. Le 15 juin il se réunit de bonne heure pour le culte d'usage. Le prédicateur, homme excellent du reste, nous sembla manquer d'à-propos en prêchant la paix; l'Ecriture tient un tout autre langage vis-à-vis des faux docteurs. Qu'aurait dit St. Paul, si on lui avait prêché la paix avec Hyménée et Philète dont les paroles rongeaient comme la gangrène? « Fuis l'homme hérétique après un premier et un second avertissement, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pèche, étant condamné par soi-même. » (Tite III, 10 sq.) Comme cependant il est facile de mêler à la défense de la vérité des sentiments char-

nels, nous avons cherché à profiter du sermon, pour purifier nos cœurs de toute animosité et pour éloigner tout feu étranger de l'autel du Seigneur.

Le discours d'ouverture du président, M. le doyen D[r] Ruetschi, ne partit point de cette manière de voir apostolique. Il prit une position intermédiaire, et ses paroles les plus amères furent à l'adresse des orthodoxes. Relevant les avantages des luttes actuelles qui réveillent les esprits et les font sortir de l'indifférence, il se constitua défenseur du libre examen que personne n'attaque. Il se plut à ne voir dans nos combats qu'une différence théologique qui ne porte pas atteinte à la vie religieuse. On peut errer en théologie et vivre chrétiennement. Les laïques ne doivent point se mêler de théologie qu'ils ne comprennent pas. Appliquant à nos circonstances les paroles de Saint-Paul, Rom. XIV, il envisagea les réformistes comme *les forts*, les orthodoxes comme les *faibles;* il défendit aux deux partis de se juger réciproquement. D'ailleurs la vérité triomphera. — Passant à un autre sujet, le président exhorta le synode à ne pas pousser à la séparation de l'Eglise et de l'Etat qu'il envisagerait comme un grand malheur. Il veut l'Eglise libre, mais *dans* l'Etat libre [1].

Ces quelques mots révèlent toute la pensée de nos Vermittlungstheologen à la tête desquels se mettent tous les professeurs de théologie. Pour les négations les plus extrêmes, tolérance plus ou moins sympathique; pour toute manifestation de zèle religieux, pour toute affirmation de foi et de vie, anthipathie et haine. Ce qu'ils détestent, c'est la Société évangélique de Berne; ils eussent probablement voté des deux mains un mandement synodal, condamnant les réunions des *piétistes*; aussi plusieurs d'entr'eux en parlèrent-ils ouvertement. A leurs yeux, le nec plus ultra de la sagesse, c'est de se taire, de faire les morts en face des attaques les plus audacieuses et les plus impies. Et pourquoi ce silence absolu? C'est que, disent-ils, la vérité triomphera! Oui, sans doute, elle triomphera, mais par la confession des fidèles, par l'opprobre et les souffrances de ceux qui se mettent à la brêche, et non par le mutisme si commode de ceux qui ne veulent pas se compromettre.

Dans la discussion qui suivit le discours du président, 34 orateurs, dont 10 laïques, prirent successivement la parole. Un vif intérêt s'attachait à nos débats. La tribune et les couloirs de la salle du Grand-Conseil où le synode tient ses séances, regorgeaient d'auditeurs attentifs: quelques journaux politiques y avaient envoyé leurs sténographes. Il faut dire, que, sauf de rares exceptions, les discours furent dignes et sérieux; plusieurs se distinguèrent par une éloquence pénétrante. Ce qui réjouit le cœur des amis du règne de Dieu, ce fut d'entendre plusieurs membres laïques défendre la cause de l'Evangile avec connaissance des questions actuellement agitées et avec un zèle religieux qui contrastait avec l'apathie sceptique de plusieurs ecclésiastiques. De simples campagnards, anciens d'église de leur village, rendaient un témoignage vivant à la vérité chrétienne.

Personne ne prit directement parti pour les réformistes, aucun membre de cette société ne faisant partie du synode. Selon les adversaires du mandement, l'Eglise actuelle est incapable de formuler aucun dogme avec sûreté; il faut laisser toute liberté à cet égard et ne pas refuser le titre de chrétiens ni de pasteurs, à des hommes qui nient l'inspiration des Ecritures, la divinité du Sauveur, sa résurrection et le jugement. Nous avons encore, disait-on, des points de contact avec eux: ce n'est pas rien de reconnaître à Jésus une haute dignité mo-

[1] Voici d'après un journal politique les paroles de M. Ruetschi: « Une complète séparation de l'Etat d'avec l'Eglise prive celle-ci de son influence pédagogique sur la multitude. L'Eglise descend bientôt à n'être plus qu'une secte, qu'un conventicule: la masse du peuple retombe pour des générations dans le paganisme: ce que ne saurait désirer aucun de ceux qui aiment leur patrie. Qu'on se garde donc de faire de semblables expériences dangereuses qui pourraient coûter cher. Qu'on ne provoque pas avant le temps une crise qui ne peut être sans danger et salutaire que si elle se fait d'elle-même, et que si elle est le fruit venu à maturité d'un développement historique. Que plutôt on supporte pour l'amour de Dieu les inconvénients assurément grands et pénibles qui résultent pour l'Eglise et pour son libre développement de son étroite union avec l'Etat.» (Note de la rédaction.)

rale et de l'appeler fils de Dieu; ce n'est pas rien que de conserver la prière, non pas, il est vrai, comme pouvant espérer l'exaucement, mais comme moyen d'élévation de l'esprit; ce n'est pas rien d'admettre, non un jugement dernier, mais au moins une organisation morale du monde, en vertu de laquelle le bien se récompense dès ici-bas et le mal trouve son châtiment par la nature même des choses. Puis donc qu'ils conservent quelques éléments de piété, restons unis avec eux, ne les compromettons pas devant leurs paroisses par une adresse au peuple. Supportons-nous les uns les autres en paix; il y a place pour eux et pour nous dans l'Eglise de notre pays.

A cette manière de voir, partant d'un latitudinarisme incroyable, fruit d'un long enseignement théologique dissolvant, quelques adversaires du mandement projeté ajoutaient qu'il fallait sans doute combattre les erreurs des réformistes chacun dans sa sphère, le pasteur en chaire et dans la cure d'âme, l'ancien d'Eglise par la profession fidèle de ses convictions chrétiennes; mais que le synode ferait mieux d'observer le silence et de se maintenir au-dessus des partis. Patience et longueur de temps, vaut mieux que force ni que rage.

Malgré toutes ces objections, le devoir sacré de repousser les négations du christianisme *libéral*, de faire une profession ouverte de la foi des saints, de tranquilliser les âmes que régents et pasteurs troublent en bien des paroisses, — ce devoir fut défendu avec tant de force et de conviction, que le synode finit par voter l'adresse au peuple protestant de notre canton par 41 voix, contre 31 qui demandaient un ordre du jour motivé (c'est-à-dire désapprobation des réformistes, mais sans mandement). Le bureau fut chargé de la rédaction du mandement de concert avec trois membres du synode qui lui furent adjoints. La majorité crut devoir user de courtoisie envers le président, en lui témoignant une grande confiance, malgré la position assez hostile qu'il avait prise dans son discours d'ouverture. Pour ménager autant que possible les pasteurs réformistes, on décida que le mandement serait adressé aux consistoires; que ceux-ci pourraient selon leur convenance ordonner la lecture en chaire.

La pièce a paru, rédigée par M. le Dr Ruetschi; elle est faible et passablement incolore; néanmoins elle maintient les principes essentiels, mais sans ardeur ni clarté. Elle a été expédiée aux consistoires de toutes les paroisses (200 environ) et lue en chaire dans la plupart. En revanche 7 ou 8 consistoires l'ont renvoyée avec plus ou moins de grossièreté et se sont ainsi mis en révolte contre l'autorité constitutionnelle. — Le parti réformiste, loin d'être reconnaissant des ménagements du synode et de la modération excessive du mandement, fulmine ses plus violentes injures contre les modérés aussi bien que contre les hommes franchement déclarés. Dans une assemblée tenue à Berne le 1er août, un jeune pasteur s'est permis contre le synode des invectives que la convenance ne nous permet pas de reproduire. Ce parti nie que le synode ait eu le droit de lancer son adresse aux paroisses; c'est, à ses yeux, le gouvernement qui est évêque et qui seul est autorisé à parler au peuple. Il demande une nouvelle loi ecclésiastique, la nomination du synode directement par le peuple; il va organiser une grande assemblée populaire pour protester contre l'orthodoxie et le piétisme... Du bruit, beaucoup de bruit, beaucoup d'audace! Cette méthode réussit quelquefois en politique. Dieu permet à la violence et au mensonge de renverser ce que le mensonge et la violence avaient construit. Peut-être que nos jeunes téméraires ne tarderont pas à s'apercevoir que l'on n'insulte pas impunément au Rocher d'Israël.

B.

Angleterre.

20 juillet.

Il est probable que ce 20 juillet sera un jour mémorable dans l'histoire de notre vie parlementaire. Ce soir, la chambre des lords va être mise à l'épreuve. Se soumettra-t-elle à la décision maintes fois exprimée de la chambre des communes relativement à l'Eglise d'Irlande? Voilà la question. Permettez-moi d'expliquer l'intérêt immense qui se rattache à ce débat.

Le 16 juillet, la chambre des lords a accepté l'un des deux principes qui sont à la base du bill; celui de la suppression de l'Eglise d'Irlande comme Eglise établie (disestablishment); mais elle a rejeté l'autre principe, celui d'enlever à l'Eglise les biens qui appartiennent à la nation, en ne lui laissant que les fonds qui lui ont été légués de temps à autre par des particuliers, les édifices religieux et une assez forte somme pour dédommagement aux évêques et aux pasteurs (*disendowment*). Bien plus, les lords, non contents de le rejeter, l'ont remplacé dans le bill par le principe de *concurrent endowment*, comme on l'appelle. En d'autres termes, ils veulent renter (endow) les catholiques et les presbytériens en leur allouant des sommes assez fortes pour l'achat de terrains et pour l'érection de presbytères. Or la chambre des Communes estimant que ces amendements changent complétement l'esprit du bill qu'elle a adopté à une forte majorité, y a réintroduit le principe de *disendowment;* et le bill ainsi rétabli sur ses bases primitives avec quelques légères modifications, a été renvoyé à la Chambre des lords. Ce soir donc, le comte Granville, comme organe du gouvernement et chef du parti libéral, proposera aux lords d'accepter le bill restauré pour répondre au vœu du pays, qui s'est prononcé depuis quelques mois en faveur du *disestablishment* et du *disendowment* de l'Eglise irlandaise.

En s'opposant assez souvent aux désirs de la nation, les lords se sont placés dans une position critique. Encore quelques actes d'entêtement, et le peuple demandera avec instance l'abolition ou du moins l'entière réforme d'une Chambre dont l'idée dominante paraît être d'arrêter le progrès des opinions modernes. En tout cas, il est probable que les évêques, presque tous animés du vieil esprit conservateur, seront bientôt congédiés de la chambre haute, afin que leur influence funeste ne s'y fasse plus sentir et qu'ils aient plus de temps pour s'occuper des intérêts spirituels de leurs diocèses. Pour tout homme réfléchi, la conduite de ces prélats dans la discussion irlandaise est un sujet d'étonnement. Ce sont eux qui, sous la direction de l'archevêque de Cantorbery, ont fait tout leur possible pour assurer à la future église épiscopale libre d'Irlande toutes les richesses dont elle a joui comme Eglise d'Etat; puis, voyant que leurs efforts dans ce but étaient inutiles, ils ont travaillé à faire accorder une certaine portion de ces biens aux catholiques et aux presbytériens, afin d'en retenir le plus possible en faveur des épiscopaux.

Presque tous les amendements relatifs aux propriétés de l'Eglise introduits dans le bill par les lords ont été proposés par les évêques, et ces messieurs ont presque tous voté en faveur du *concurrent endowment.* On les croyait animés d'un grand zèle pour leur propre Eglise et fort opposés à l'Eglise catholique, mais ils préfèrent, à ce qu'il paraît, voir les prêtres catholiques placés dans une position plus favorable, plutôt que d'exposer leur propre Eglise à la chance d'être privée de son influence extérieure et de ses richesses. Pour eux, il ne s'agirait pas d'un principe, mais de sauvegarder les richesses terrestres de leur Eglise. L'évêque d'Oxford s'est distingué par un argument dont il s'est servi en faveur de *concurrent endowment.* Selon lui, chaque prêtre a deux faces, il est catholique et il est romaniste. Comme catholique, il appartient à la grande Eglise catholique, comme romaniste, il est soumis au joug de l'ultramontanisme. Par conséquent si vous pouvez le rendre plus catholique, vous le rendrez moins romaniste, et en lui donnant un bon et confortable presbytère avec un morceau de terrain, vous le rendrez moins dépendant de Rome. Je laisse aux lecteurs à juger de la valeur et de l'honnêteté d'une pareille argumentation.

21 juillet.

Les lords ont nettement refusé de céder aux Communes. Ils ont jeté le gant. On peut facilement prévoir le résultat de cet imprudent défi. Je n'examinerai pas quelle sera la conduite probable du gouvernement et du pays. Je dirai seulement, par rapport à l'Eglise irlandaise, que le jour de son abolition approche, et que plus il sera différé, plus difficile sera la position de cette Eglise lorsque son dernier jour

arrivera. Un proverbe dit qu'à quelque chose malheur est bon. Par le moyen de cette agitation prolongée, l'éducation du peuple se fait. Tout le monde est obligé d'examiner tant soit peu les relations entre l'Eglise et l'Etat, et il est étonnant de voir comment les principes des églises libres s'imposent aux esprits. A mesure que les anglicans, c'est-à-dire les évêques et le clergé avec leurs grands amis les Disraéli qui n'hésitent pas à dire qu'une Eglise officielle est une institution propre à réprimer le zèle surabondant des sectes dissidentes et à sauvegarder le caractère « respectable » *(gentlemanly)* de l'Eglise épiscopale, à mesure, dis-je, que les anglicans se montrent plus confiants en César qu'en Christ, et plus désireux de conserver les richesses énormes de l'Eglise établie que d'adapter celle-ci aux besoins du siècle; à mesure aussi les membres fidèles de cette Eglise se scandalisent d'une pareille manifestation de l'*amour du monde,* et un plus grand nombre encore commence à sentir le contraste choquant qui existe entre les apôtres et leurs prétendus successeurs. Cette atmosphère de controverse où nous nous trouvons depuis quelque temps est assez malsaine; elle ne favorise pas le développement de la vie spirituelle, et dans l'intérêt du royaume de Christ l'on pourrait désirer plus de tranquillité. Mais, d'un autre côté, l'influence d'une Eglise d'Etat est tellement nuisible; elle favorise à un si haut degré le mauvais levain du multitudinisme, que, si nous pouvions nous en débarrasser au prix même de plusieurs années de combats, ce serait encore un grand gain pour le règne de Dieu. La lutte ayant commencé et bien des victoires inopinées ayant été gagnées, il est à désirer que cette lutte ne cesse pas jusqu'à ce que la victoire complète soit remportée et que nous puissions dire que, dans la *mother courtry* ainsi que dans nos colonies lointaines, toutes les Eglises sont libres et que l'égalité religieuse règne partout. Il se peut que l'*Alliance évangélique*, institution qui a toujours eu en Angleterre une vie languissante et même factice, disparaisse entièrement, et avec elle d'autres institutions analogues; mais une fois que les Eglises se trouveront toutes sur le même niveau, il sera bien plus facile de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a des moments où une guerre vaut mieux que la paix.

Je n'ai rien dit de nos grandes réunions du mois de mai; mais en réalité, sauf le fait important que, malgré les difficultés commerciales de l'année passée, les revenus de presque toutes les sociétés ont été plus grands que jamais, il n'y a rien de particulier à mentionner. Les deux archevêques se sont honorés en prenant part aux réunions de la Société biblique, lesquelles ont présenté cette année plus d'intérêt qu'à l'ordinaire, à cause de l'ouverture de la nouvelle maison biblique. Les frais de ce beau et vaste magasin se sont élevés à la somme de 1 150 000 fr.; mais cette somme a été recueillie sans diminuer en rien les revenus ordinaires de la société. La Société des missions de Londres a reçu la nouvelle réjouissante que la reine de Madagascar, après une instruction convenable, et après s'être soumise à un examen sérieux par rapport à ses sentiments religieux, a été baptisée par un des pasteurs indigènes. Cet exemple, ainsi que celui du premier ministre d'état, qui a aussi été baptisé, a donné dans cette île une grande impulsion au christianisme. L'année dernière, 20 000 personnes ont fait profession d'accepter l'Evangile, et cette année on pense que le nombre sera encore plus grand. Tout cela s'accomplit en présence d'environ 40 prêtres catholiques, qui font tous leurs efforts pour tirer profit de cette excitation, mais en vain. Le peuple préfère un christianisme plus simple et plus scripturaire que celui de Rome. Or, c'est au milieu de cette contrée, où l'Evangile fait des progrès étonnants, qu'une section de l'église anglicane désire placer un évêque, afin de présenter à ces pauvres gens les vrais sacrements (*sic*) et de les délivrer des mains de ces pasteurs sans autorisation qui leur ont apporté les premiers la connaissance de l'Evangile! Que l'évêque y aille avec ses acolytes, et si je ne me trompe, il recevra le même accueil que ses confrères de Rome!

27 juillet.

La reine a donné son consentement au bill. La victoire est remportée. Les lords,

reculant devant les conséquences de leur propre conduite, ont accepté un compromis assez humiliant. Ils ont ainsi évité un conflit qui eût été désastreux pour eux, et assez dangereux pour le pays. Pour le moment tous se félicitent de ce que cette question épineuse va cesser d'agiter les esprits. Mais bientôt, si je ne me trompe, la conduite des lords dans toute cette affaire attirera de nouveau l'attention publique, et l'on demandera la réforme d'une chambre qui met périodiquement en péril la paix du pays.

Le 1er janvier 1871, l'église irlandaise deviendra donc une église *libre*. Dès ce moment, il n'y aura plus une seule église d'Etat en Irlande. En 1867, la Chambre des communes à douze voix de majorité (en 1856 la majorité sur la même question était de 70) s'était refusée à discuter les biens et les priviléges de cette église. Aujourd'hui, la condamnation de cette même église a été prononcée, et le jour de l'exécution a été fixé. On se demande comment s'est opéré ce revirement de l'opinion publique. Les conservateurs l'attribuent à M. Mall, le rédacteur du *Non conformist,* et à l'action de la société pour soustraire la religion au contrôle de l'Etat. Mais M. Mall et les membres de cette société s'étonnent plus que personne du progrès rapide des opinions libérales à l'égard de la séparation de l'Etat et de l'Eglise. Sans doute l'influence croissante des dissidents y est pour quelque chose; mais il faut croire aussi que les relations entre les deux pouvoirs devenant tous les jours plus tendues et plus difficiles, l'opinion publique se prépare pour le moment où l'Etat cessera de s'occuper directement des intérêts des églises. Et quant à l'Irlande, où règne tant de mécontentement, on a vu, grâces aux discours de Gladstone, de Bright et d'autres, la nécessité d'abolir entièrement une église qui, par le petit nombre de ses adhérents et l'immensité de ses richesses, était une anomalie des plus choquantes aux yeux du peuple. Du reste, que l'explication du progrès soit celle que j'ai donnée ou non, le fait du progrès est très frappant, et j'ajouterai très encourageant pour l'avenir, en vue d'un conflit infiniment plus grave que celui qui vient de se terminer, le conflit au sujet de l'Eglise anglicane dans la Grande-Bretagne elle-même. Il reste à savoir ce que fera l'église épiscopale d'Irlande. Elle sera l'église la plus libre du monde. Mais des biens considérables, un grand nombre de temples et de bénéfices, ne suffiront pas seuls à la rendre capable de lutter contre les difficultés de tout genre qu'elle rencontrera sur le terrain de l'égalité religieuse. Le *Times* d'aujourd'hui annonce la convocation d'une assemblée qui doit s'occuper de l'organisation de l'église nouvelle. C'est assurément le désir de tout protestant sincère, ainsi que de ceux qui s'intéressent à la prospérité spirituelle de l'Irlande, de voir une grande et puissante église, riche en biens spirituels, s'établir sur les ruines de l'église d'Etat, et être ce que la vieille église n'a jamais été, une véritable église missionnaire. Que Dieu lui fasse la grâce de sortir des ornières des temps passés et d'entrer dans une voie plus large et plus hardie!

R. S. A.

Etats-Unis.

Un événement d'une assez grande importance religieuse et ecclésiastique vient de s'accomplir vers la fin de mai aux Etats-Unis. Les deux grandes branches de l'église presbytérienne, séparées depuis trente ans, viennent de se réunir pour ne plus former qu'un seul corps. C'est du moins dans ce sens que se sont prononcées les deux assemblées générales. Quelques orateurs auraient voulu que leur décision fût définitive; mais, pour éviter toute apparence de précipitation, et aussi pour sauvegarder entièrement certains droits de propriété, on a décidé de soumettre aux presbytères la ratification de cette mesure. Une nouvelle réunion des assemblées, qui doit se tenir en novembre, couronnerait alors l'union.

Tout porte à croire que les presbytères ne feront pas d'opposition. D'abord l'assemblée générale de la nouvelle école a été unanime pour accepter la base d'union, et dans l'ancienne école il n'y a eu que quelques voix de minorité. Ce qui semble aussi garantir ce résultat, c'est que les négocia-

tions qui l'ont précédé n'ont pas duré moins de trois ans. Rien n'a donc été fait par engouement et avec précipitation. Après avoir passé par diverses phases, le projet paraissait en dernier lieu ne pas devoir aboutir, lorsqu'on a vu prévaloir tout à coup les idées d'harmonie et de rapprochement. Sans se dissimuler les difficultés de l'entreprise, tout en se disant qu'en s'unissant on s'exposait à des frottements qui n'existaient plus entre les deux corps devenus simplement amis et entretenant de bons rapports, on a fini par se persuader, dans les deux camps, que les intérêts du règne de Dieu réclamaient cette fusion. Il n'y a plus eu alors qu'une voix pour demander que la question ecclésiastique cédât le pas à la question évangélique.

Ce qui a surtout surchargé les tractations, c'était le besoin qu'éprouvait chaque église d'obtenir des garanties pour la tendance qu'elle représentait. Le projet de réunion a paru un instant vouloir échouer contre cette série de précautions minutieuses. Mais, soit qu'en négociant on ait appris à se mieux connaître, soit qu'on ait vu le danger de compromettre la mesure, on s'est heureusement ravisé à la dernière heure, de part et d'autre on a franchement reconnu les droits de la tendance opposée. Il a été ainsi possible de s'unir cordialement sans que personne fît le moindre sacrifice. Conservateurs et libéraux se sont alors tendu la main pour fonder une seule église, dont l'orthodoxie sera libérale et dont le libéralisme sera orthodoxe. L'antique confession de foi presbytérienne, — qu'aucune des deux branches n'avait abandonnée, — demeure la base commune, mais chacune sera libre, comme par le passé, de l'interpréter à sa manière. C'est à cette condition seulement, acceptée de bonne foi de part et d'autre, que la tendance conservatrice et la tendance progressive pourront vivre en paix dans la même église. On a proclamé franchement les droits des deux écoles et on a cru ainsi pouvoir maintenir la confession de foi sans exalter le formalisme.

Ce n'est guère qu'aux Etats-Unis ou en Ecosse qu'on pourrait trouver de grandes églises s'écartant ainsi par une simple nuance des symboles de la Réformation. L'Amérique qui à tant d'égards devance l'Europe, est, en fait de dogmatique, d'un conservatisme exemplaire. Il ne s'agit de rien abandonner des dogmes du XVI[e] siècle ; il n'y a qu'une simple différence d'interprétation loyalement admise par les deux partis.

Sur un point, cependant, l'Europe et l'Amérique se rencontrent. Il paraît qu'en dépit du congrégationalisme primitif, — qui répond mieux qu'aucune autre forme ecclésiastique aux allures des Anglo-saxons, — le prestige attaché aux grands corps ecclésiastiques a passé l'océan. On a eu beau s'en défendre publiquement, plus d'une antipathie a cédé devant la pensée que, grâce à la fusion, on formera la plus influente si non la plus nombreuse des sectes des Etats-Unis. Que parlons-nous de sectes? Le mot commence, même là-bas, à être employé par quelques personnes dans une acception défavorable qu'il faudrait réserver pour désigner l'esprit sectaire. On veut absorber les petites dénominations qui, il est vrai, n'ont pas toujours des raisons d'être sérieuses, mais, en se disant que l'esprit sectaire serait moins à son aise dans les corps imposants et puissants que dans des sections moins considérables. L'exemple de Rome, — la plus sectaire de toutes les églises, puisqu'elle seule déclare que hors de son sein il n'y a pas de salut, — a beau être là, on cède toujours à l'illusion qui fait croire que l'esprit sectaire diminue à mesure que le nombre des adhérents augmente!!

Il est assez probable que la génération actuelle ne pourra pas apprécier complétement les effets de la fusion qui est à la veille de se consommer. Mais si on tient compte de ce qui s'est passé pendant les trente dernières années, il faut quelque courage pour jeter la pierre au schisme qui va prendre fin. Les raisons qui lui servirent de prétexte ne furent ni bien sérieuses, ni même toujours avouables ; les sentiments pénibles auxquels il a donné lieu doivent être déplorés, mais, malgré cela, il est hors de doute qu'il laisse les presbytériens dans leur ensemble plus nombreux et plus puissants qu'ils n'auraient été en formant une seule église. La rivalité naturelle qui s'est établie entre les deux branches est loin d'avoir été funeste aux intérêts communs

que chacune travaillait à faire prévaloir à sa façon. C'est à l'avenir seul qu'il appartient de dire si dans trente ans le presbytéranisme fusionné sera aussi influent qu'il l'aurait été en demeurant scindé en deux branches distinctes. L'histoire est là pour nous enseigner que les églises les plus nombreuses et les plus puissantes ne sont pas nécessairement les plus influentes, et surtout pas les plus spirituelles. Les intérêts religieux ne gagnent jamais à être confiés à de grandes et puissantes administrations, organisées comme des corporations industrielles ou financières, et prenant toujours plus ou moins les allures d'un Etat dans l'Etat. L'idée de la séparation d'avec l'Etat implique nécessairement une pluralité d'églises: ce n'est que dans ce fait que l'Etat peut trouver la garantie de sa propre indépendance. Une nation entière qui se servirait de sa liberté religieuse pour se prononcer dans le sens d'une seule église nous ferait l'effet de l'abdiquer de peur de s'en servir à mal. Les dés nous feraient l'effet d'être pipés, pour parler avec Pascal.

De tout temps, mais plus que jamais dans notre société moderne si profondément divisée, la sincérité des convictions doit se traduire par la variété et la diversité. Chaque église a beau viser à être aussi large que possible pour recevoir un grand nombre d'adhésions, il n'en est point qui puisse se flatter de satisfaire les besoins religieux de tout un peuple. Condamnées à être inévitablement plusieurs, elles doivent protester contre l'esprit sectaire, non pas en visant à une absorption chimérique de leurs rivales, mais en vivant dans les meilleurs termes et en entretenant des rapports fraternels, tout en demeurant distinctes. Ce sont, il est vrai, les sacrifices qui déplaisent le plus à l'esprit sectaire, apparemment ce n'est point parce qu'ils lui coûtent moins que d'autres.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Chansons lointaines. Poèmes et poésies, par Juste Olivier. Nouvelle édition. *Lausanne*, L. Meyer, éditeur, 1869. Prix : 3 fr.

C'était en 1847 ; je partais pour l'Allemagne, et, entre autres volumes destinés à me tenir, en quelque mesure, lieu de la patrie absente, je glissai dans ma petite malle d'étudiant, les *Chansons lointaines*, de Juste Olivier. — Le volume sortait de presse, et je me promettais de ces fleurs de poésie toutes fraîches écloses, nombre d'heures agréables. Et, en effet, que de fois sous la froide et brumeuse atmosphère du Nord, ne me suis-je pas transporté avec le poète dans cette *patrie de Vaud*, alors si agitée, si tourmentée, si semblable à une mère qui, dans un accès de folie, rejetterait de son sein les enfants qu'elle a nourris et jusqu'à ses fils les plus dévoués ! Et comment n'aurions-nous pas senti, pensé, chanté avec le poète, lorsqu'il faisait vibrer tour à tour toutes les cordes de nos âmes? lorsqu'il nous disait, avec tant de cœur, ses regrets, ses tristesses, ses découragements mêmes ? En parcourant du regard les plaines monotones de l'Allemagne du nord, nous répétions alors tout bas :

« De la patrie
O douce voix !
Alpestres scènes,
Bleus horizons,
Images vaines !
Chansons, chansons
Lointaines. »

C'était pour la vingtième fois que, l'œil humide, on relisait : *La vie en pleurs*, *Et in Arcadia* et ce beau chant de l'*Avenir*, tout plein de déception en même temps que d'espoir ! D'espoir, on en avait alors besoin, en effet ; et après avoir entendu le poète s'écrier :

« Jeunes amis, la tempête est venue,
Et sur nos fronts, touffus ou dépouillés,
Comme un torrent la voilà descendue.
Voilà du nid les brins éparpillés ; »

on saisissait avec d'autant plus d'ardeur les promesses d'un meilleur avenir :

« Consolez-vous, la vérité demeure,
Gardant l'abîme et la porte des cieux,
Toujours veillant, certaine de son heure.
Toujours debout, guerrier silencieux, etc. »

Que de mots heureux, frappants, que de bonne philosophie dans ces *Chansons loin-*

taines! Que de traits malicieux! jamais méchants toutefois, car le poète l'avait promis et il tenait parole. Que d'élans patriotiques, si bien reproduits vingt ans plus tard dans les *Chansons helvétiques*, les *Chansons du soir!* Et ces *Chants politiques* enfin, où venait se refléter avec tant de vie l'histoire du moment, et dont la verve amère, l'ironie poignante émouvait si puissamment notre âme encore sous le coup de l'ébranlement produit, dans le canton de Vaud, par la révolution de 1845! Le cœur patriotique du poète exilé saignait à la pensée des illusions détruites et des biens perdus, et c'était tout naturellement, sans effort et en nous livrant à nos propres impressions, que nous éprouvions nous aussi la tristesse du poète.

La première édition des *Chansons lointaines* avait paru en 1847. Moins de dix ans après, M. Olivier en publiait une seconde, augmentée de tout un livre. En outre, de nombreux morceaux étaient ajoutés aux quatre livres de la première édition. L'auteur, dans une courte préface, avertissait le lecteur qu'il avait « tâché de rendre à sa manière ce qu'il entendait du chant infiniment varié de la vie et comme il l'entendait. » Tel est bien, en effet, le caractère particulier, distinctif de la poésie de M. Olivier; elle est singulièrement *originale* et subjective.

Les *chansons* de M. Olivier sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les recommander au public. Cette nouvelle édition est identique, moins les illustrations, à celle de 1855. Ceux qui n'auraient pu, vu son prix élevé, se procurer cette dernière édition, retrouveront dans celle que nous annonçons aujourd'hui, soit les divers morceaux du 5me livre, soit surtout ce délicieux poème des *Campagnes*, que Vinet appelait un *charmant ouvrage*. C'est dans ce genre surtout que M. Olivier est passé maître. Elevé dans les champs, il a ouvert chez nous à la poésie champêtre une voie nouvelle. Son poème des *Campagnes*, dont on ne sent jamais mieux toute la poésie intime, profonde, mélancolique, que lorsqu'on le lit en automne, alors que les jours déjà courts rappellent si bien la fuite du temps, que les feuilles jaunies commencent à tomber des arbres et que les vapeurs qui montent de la terre enveloppent la campagne comme d'un mouvant linceuil, — ce poème, disons-nous, est, dans sa rustique simplicité, une élégie des plus touchantes et des plus vraies.

C'est avec plaisir, également, que l'on retrouvera dans cette nouvelle édition des *Chansons lointaines*, plusieurs des morceaux insérés primitivement dans les *Deux voix* et signés des initiales de la poétique compagne de M. Olivier. Bornons-nous à signaler celui qui a pour titre *Le sapin;* ce morceau dont M. Vinet disait que « l'esprit et le cœur l'avaient médité. » — On sait, en effet, combien Mme Olivier sent vivement la grande poésie de la nature et tout particulièrement de la nature des Alpes. La forte saveur de cette poésie alpestre se mêle ici, d'une manière parfaitement naturelle, avec la poésie plus douce, plus calme de la vie des champs.

J. CART.

L'HISTOIRE SAINTE ET LE PROTESTANTISME LIBÉRAL. Réponse à M. le professeur Buisson, par Ed. Terrisse, pasteur. *Lausanne*, Georges Bridel. Broch. de 56 pag.; prix : 60 centimes.

« La brochure de M. Buisson (Réforme urgente, etc.) lance contre l'Ancien Testament des accusations positives et directes; elle cherche à les appuyer sur des faits, c'est-à-dire sur des passages bibliques, et enfin elle repousse les explications de ces faits données par l'orthodoxie. »

Le but de M. Terrisse est de « critiquer ces accusations, de rétablir les faits, de maintenir les interprétations reçues, et de convaincre ses lecteurs que l'Ancien Testament est le meilleur guide à suivre dans l'enseignement religieux de l'enfance. »

Dans le premier chapitre, M. Terrisse établit que l'Histoire sainte ne mérite nullement le reproche que lui fait M. Buisson de mettre obstacle au développement de l'intelligence des enfants et de fausser leur sens moral; dans le second il montre que M. Buisson « dénature l'Ancien Testament et que, des faits estimés favorables à ses vues, ne se dégagent que des idées justes et saines à tous égards, admirablement appropriées à l'enseignement de la

jeunesse; » enfin, « les objections élevées contre les interprétations de l'orthodoxie heurtent de front les principes les plus reconnus, ceux-là mêmes sur lesquels l'école libérale prétend s'appuyer. »

M. Terrisse a-t-il atteint son but? Nous avons lu son travail avec un véritable intérêt; nous y avons trouvé des convictions fortes et saines, une grande connaissance de la Parole de Dieu, une discussion serrée des faits de l'Ancien Testament attaqués par le parti libéral, un esprit large et vraiment chrétien. Convaincra-t-il MM. Buisson, Réville, etc.? .... Nous ne pouvons nous empêcher de penser que ces messieurs sont de ceux que la résurrection d'un mort ne convaincrait pas, encore moins une brochure quelconque; mais nous sommes certains que la brochure de M. Terrisse réjouira tous ceux qui aiment la Parole de Dieu, les affermira dans leur respect pour cette Parole et leur donnera d'utiles exemples pour l'interprétation des faits de l'Ancien Testament.

X.

SOUVENIRS DU PASTEUR L. F. F. GAUTHEY, Directeur des écoles normales du canton de Vaud, et de l'école normale de Courbevoie près Paris. *Toulouse*, Société des livres religieux, 1869.

CATÉCHISME HISTORIQUE, ou leçons élémentaires sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament par demandes et par réponses par L. F. F. Gauthey, pasteur. *Paris*. Grassart, 1869.

Tant d'intérêts divers remplissent nos jours, et nous vivons au milieu de distractions si multipliées, qu'il peut facilement arriver que le juste meure sans que personne y prenne garde. Nous avons ainsi à lutter contre l'effacement des souvenirs; et c'est ce qu'a cherché à faire l'auteur de la notice que nous annonçons. Ce n'est pas que M. Gauthey courût le risque d'être oublié de ses contemporains et de la nombreuse génération des instituteurs qu'il a formés. Il a d'ailleurs élevé lui-même un monument à sa mémoire dans les ouvrages qu'il a publiés, tels que son livre bien connu et justement apprécié: *L'Education, ou principes de pédagogie chrétienne; l'Année évangélique*, et le *Catéchisme historique*, mentionné en tête de cet article. Néanmoins personne ne se plaindra de cette biographie qui nous conduit dans la maison paternelle de M. Gauthey, et qui nous initie à son enfance, à ses études, à ses débuts dans la carrière pastorale, et à son rôle d'éducateur, qui a été sa principale occupation durant la dernière moitié de sa vie. On aime à le suivre dans le développement de sa piété, qui est de bon aloi, et qui remplit sa vie si remplie elle-même. On peut toutefois regretter que le rédacteur se soit trop laissé aller à ses impressions, j'allais dire, à son affection; car cette biographie, comme celle de Constantin par Eusèbe, ou celle de Calvin par Théodore de Bèze, tourne au panégyrique: les faits les plus ordinaires y sont racontés d'un ton emphatique; et la vénération pour la personne y est poussée à un tel point qu'on pourrait presque lui donner un autre nom. L'auteur dit bien que M. Gauthey participait aux défauts de la nature humaine; mais à part une susceptibilité qu'il explique par une nature délicate et sensible à l'excès, il ne nous laisse soupçonner aucune de ces faiblesses inhérentes à la postérité du premier homme. En montrant davantage le côté humain de son héros, le biographe eut fait une œuvre plus vraie et par là même plus utile.

P. B.

SAVEZ VOUS BIEN CE QUE C'EST QU'UN VRAI PROTESTANT, par L. Fréd. Galland, pasteur. *Toulouse*, Société des traités religieux, 1869.

AU PAPE PIE IX. Réponse à sa lettre apostolique à tous les protestants par César Pascal, pasteur. *Paris*, Grassart libraire éditeur, 1868.

Ce sont deux livres de controverse destinés soit à disculper les protestants des attaques des catholiques, soit à signaler les erreurs que le papisme a entées sur la vérité chrétienne. Ces résumés, sans offrir rien de neuf, peuvent être utiles aux catholiques qui désirent s'éclairer, et aussi aux personnes qui appelées à discuter avec eux, n'ont pas à leur portée *l'anatomie du papisme* par Puaux, ou tel ouvrage de controverse de plus grande étendue.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE.

—

Le Brahmanisme.

TROISIÈME ARTICLE.

Le Brahmanisme proprement dit (suite).

Comme toutes les religions, le brahmanisme prend l'homme au berceau et le conduit jusqu'à la tombe. La direction de l'âme, en effet, a éveillé l'attention des législateurs tout autant qu'a pu le faire l'organisation sociale.

On fait goûter au nouveau né du miel et du beurre clarifié dans une cuiller d'or en récitant des paroles sacrées. Quelques jours après le père donne un nom à l'enfant. La loi ne le laisse pas tout à fait libre dans le choix de ce nom. L'esprit de caste se trahit jusque dans cette circonstance: ainsi le nom du soudra exprimera toujours l'abjection. Dans le quatrième mois de sa vie, on sort l'enfant, « afin, dit un commentaire, de lui montrer le soleil; » et à dix ans, s'il appartient à la société privilégiée, on lui donne le signe caractéristique des «deux fois nés,» le cordon à trois fils passé en sautoir sur l'épaule gauche et dont l'extrémité flotte sur la hanche. Alors aussi l'enfant est confié au maître spirituel.

Les Indiens ainsi que tous les peuples aryens ont considéré la naissance d'un fils comme une faveur supérieure. Voici en quels termes un livre sacré la célèbre: « Lorsqu'un père voit le visage d'un fils né et vivant, grâce à lui, il paie sa dette; grâce à lui, il devient immortel. Le plaisir qu'un fils cause à son père est plus grand que tous les plaisirs que peuvent donner la terre, le feu et l'eau. C'est toujours au moyen d'un fils qu'un père dissipe les ténèbres qui l'entourent; c'est lui qui renaît en lui... la nourriture nous soutient, le vêtement nous couvre, l'or nous pare, le bétail nous sert; notre femme est une amie, notre fille est un objet de soucis, mais notre fils est la plus éclatante des lumières..... Les dieux ont dit à l'homme: en la femme et par la femme tu revivras.»

Le mariage est l'objet de règlements étendus. A certains passages le code n'interdit plus absolument les unions entre les castes : son impuissance à contenir le sentiment dans des limites conventionnelles, se trahit par le fait qu'il se borne à menacer du courroux des dieux ceux qui enfreignent ses dispositions. Nous aimons mieux l'entendre conseiller au jeune homme de ne prendre sa compagne que dans une famille où la loi soit étudiée, et de la choisir « bien faite, au nom agréable, au corps doux au toucher, aux dents petites...» A mesure que l'élément aryen se fond dans l'élément indigène, le sensualisme perce toujours davantage à travers le mysticisme indien.

Quel que soit le mode d'union auquel on s'arrête, car la loi en reconnaît plusieurs, parmi lesquels de fort simples au point de vue rituel, le père ne doit jamais recevoir de son gendre le moindre présent. Cette

prescription est opposée aux coutumes des Sémites chez lesquels le fiancé achète réellement sa future compagne aux parents qui l'ont élevée. Mais l'Aryen de la Gaule et celui de la Germanie ont surpassé leur frère de l'Inde en désintéressement conjugal. C'est le Celte qui a conçu dans toute l'antiquité avec le plus de délicatesse l'idéal féminin, et en a été le plus dominé. César nous apprend que ses adversaires s'associaient littéralement leur compagne: le régime de la communauté présidait aux hymens de la Gaule. Enfin c'est aux Bretons, les derniers des Celtes, que l'esprit chevaleresque de la France du moyen âge a emprunté le type de perfection physique et morale qu'il a attribué à la femme.

Le livre de la loi de Manou est sévère pour la femme; il lui dénie tout mérite personnel. Elle n'a de valeur que celle qui lui vient de son époux. Fût-il le dernier des hommes, elle doit le vénérer comme un dieu. Sans s'arrêter ni à l'âge, ni à la condition, Manou considère toujours la femme comme une mineure: « une petite fille, dit-il, une jeune femme, une femme avancée en âge, ne doivent jamais rien faire suivant leur volonté même dans leur maison.» C'est pourquoi dans la célèbre tragédie de Sacountala, le sage qui a élevé la pauvre femme méconnue, arrête sur ses lèvres une plainte trop bien fondée par ces brusques paroles: « Femme, tais-toi ; ton langage indépendant va te rendre aussi criminelle que ton époux.»

Cependant plusieurs versets du code sont pleins d'une bienveillance et d'une considération remarquables pour la femme. Tel est ce précepte généreux malheureusement contredit par l'autorisation de la polygamie: « Le mari ne fait qu'une personne avec sa femme.» La loi rend aussi un hommage implicite au principe de liberté inséparable de la vraie vertu en reconnaissant que « les seules femmes fidèles sont celles qui se gardent elles-mêmes.» Elle veut enfin que le nom d'une fille soit «une parole de bénédiction.» Mais un commentateur a dépassé de beaucoup l'esprit du texte en y introduisant comme glose la recommandation suivante: « Gardez-vous de frapper une femme, même avec une rose, lors même qu'elle eût commis cent fautes.»

Nous voudrions oublier que l'Inde a admis la polyandrie comme la polygamie. Ainsi dans le Mahabharata, Draupadi est la femme commune des cinq frères, héros du poème. Ces monstrueuses alliances sont empruntées aux mœurs des indigènes, et selon toute vraisemblance à celles des Dravidiques. Comme Camoëns le constate dans les Lusiades, les Portugais les retrouvèrent encore au sud de l'Inde. La société brahmanique sent le besoin de justifier cet emprunt, et elle essaie de prouver que la pudeur et la chasteté peuvent se rencontrer dans son sein avec des usages contraires à ces vertus. Un jour Draupadi est insultée, par un guerrier à qui le sort du jeu vient de la livrer comme esclave, et qui en présence d'une nombreuse assemblée lui arrache ses vêtements. Il allait la priver de son dernier voile, lorsque l'infortunée invoque Krishna. Soudain par l'intervention du Dieu, le voile grandit à mesure que le brutal le tire, et la jeune femme reste toujours enveloppée de l'étoffe merveilleuse. Cet épisode sublime nous fait voir le vrai génie indien sous les traits d'une divinité compatissante prenant sous sa protection la vertu outragée.

La littérature indienne doit une grande partie de sa valeur à la manière dont elle présente le caractère de la femme. De tous les personnages des grands poèmes sanscrits, il n'en est pas de plus intéressants que les héroïnes. La compagne du héros du Ramayana, Sita, est le type féminin de la société brahmanique. C'est Sita qui, ne voulant rien faire sans la permission de son époux auquel elle est ravie, refuse de réduire en cendres son ravisseur comme elle

le pourrait, et qui, recevant dans sa prison le messager de Rama, s'informe, avant de s'épancher en paroles pleines de tendresse, si la conduite de son époux est toujours celle d'un juste. Qu'elle est grande lorsqu'acceptant l'épreuve du feu pour justifier son innocence devant tous, elle laisse tomber sur Rama ces fières et touchantes paroles: «Je prends ma vertu à témoin... je n'ai jamais failli envers toi, même par une simple pensée. Eh quoi! notre ancienne vie n'a pu te faire connaître ni mon âme, ni ma vertu, ni mon caractère? c'est là ce qui me tue... Tu as méconnu ma conduite et ma nature, tu as repoussé ma main que jeune tu avais pressée dans ta jeunesse, et tu as dédaigné mon attachement et mon dévouement pour toi.» Le Mahabharata reproduit cet idéal en le variant, mais sans l'amoindrir, dans plusieurs figures inspirant l'intérêt le plus légitime. C'est Damayanti qui, au milieu du fracas des batailles et des périls de la vie anachorétique, préfère aux dieux mêmes son époux qui après l'avoir réduite à la misère, l'abandonne et auquel elle pardonne sans effort; c'est Savitri qui s'attache au sien qu'elle sait avant son hymen devoir mourir dans un an, et qu'elle arrache par ses touchantes importunités au Dieu des morts qui l'emporte, etc., toutes images parfaites de candide innocence, de fidélité conjugale, de tendresse maternelle et d'abnégation sublime, toutes pouvant servir de modèles à tous les âges.

On ne voit dans la loi de Manou, aucune prescription contraignant la veuve à monter sur le bûcher qui consume le corps de son époux défunt. Il lui est au contraire conseillé de se nourrir de végétaux, de n'avoir de familiarité avec aucun homme et de se consacrer à des exercices de piété. L'affreux usage des *suttees* est un de ces emprunts déplorables faits par la société brahmanique aux coutumes des peuples touraniens.

Le brahmanisme n'a pas renié les traditions de piété du védisme. Il prescrit «la prière permanente par laquelle on vit en union avec la divinité.» Le devoir dont le chef de famille est le plus fier, bien qu'il en confie généralement l'accomplissement au brahmane, lorsque ses moyens le lui permettent, c'est l'obligation des offrandes domestiques. C'est à lui de les jeter dans les flammes, suivant les anciens rites rigoureusement maintenus. Tous les membres de la famille, tous les hôtes de la maison assisteront à ce culte; le maître veillera aussi à ce qu'il ne se glisse dans l'assemblée, ni un marchand de viande, ni un borgne, ni un marin, ni un panégyriste, ni aucun de ceux à qui une difformité physique ou une profession exécrée interdit d'assister à une cérémonie que sa seule présence souillerait et frapperait de stérilité.

Tous les adorateurs de Brahm doivent se signaler par une conduite pure et décente. Le brahmane est sommé de joindre à tous ses priviléges celui de donner le bon exemple. Le code de Manou recommande aux hommes de veiller sur leurs sens; et on y rencontre quelques paroles graves tout à fait à leur place sur les lèvres du législateur d'un peuple qui, en se plongeant dans la sensualité, resta passionné pour l'austérité. «Le désir n'est jamais satisfait par la jouissance de l'objet désiré; semblable au feu dans lequel on répand du beurre clarifié, il ne fait que s'enflammer davantage. Comparez celui qui jouit de tous les plaisirs des sens et celui qui y renonce complétement: l'abandon entier des désirs est préférable à leur réalisation.»

Les codes postérieurs à la Loi contiennent des règlements pour modérer la passion du jeu fort développée chez une nation aimant les amusements de toutes sortes, tels que les dés, les échecs, les combats d'animaux, les luttes, etc. Manou blâme entièrement le jeu, alléguant que «le vol y trouve une occasion facile de se produire.» Les vieilles traditions sont d'ailleurs pleines

des malheurs que la passion du jeu a entraînés. N'est-ce pas au jeu que Nala perdit pour un temps ses trésors, sa couronne, et que l'aîné des Pandous, Youdishtira perdit de même temporairement plus encore ?

Les règles de plusieurs anciennes législations sur les aliments se retrouvent dans l'Inde. Manou paraît vouloir interdire l'usage de la chair des animaux; cependant après avoir dit que « le meurtre d'un animal ferme l'accès du ciel, » il ne défend pas toujours de se nourrir de viande. Seulement la chair des quadrupèdes dont le pied n'est pas fendu demeure interdite. Puis l'homme des classes supérieures qui mangerait un champignon ou un oignon, serait dégradé pour ce fait. De quoi donc vivra celui qui voudra accomplir exactement la Loi? Le poisson lui est encore défendu : il se nourrira de laitage et des fruits de la terre. Les cas exceptionnels sont prévus : le législateur est le premier à approuver un sage qui, pressé par la faim, commet une double transgression en acceptant une cuisse de chien de la main d'un Tchandala.

Enfin vient l'heure où l'homme doit quitter ce monde. Il n'a tenu qu'à lui de s'assurer sa nouvelle destinée. Juste, il sera absorbé en Brahm ; imparfait, il revivra pour compléter l'œuvre de la perfection; criminel, il passera par l'expiation d'un enfer d'où il sortira pour s'élever de nouveau de degré en degré dans l'échelle des êtres, et recommencer l'épreuve dans laquelle il a échoué. L'enfer brahmanique est horrible : le patient y est tour à tour dévoré par des corbeaux et des hiboux, réduit à manger des gâteaux ardents, consumé dans un brasier, etc. La durée de l'expiation est déterminée pour chacun par le nombre et l'importance de ses fautes. Celui par exemple qui aura fait couler le sang d'un brahmane restera dans ce lieu autant de milliers d'années qu'il aura souillé de grains de poussière de ce sang précieux.

Voici de belles paroles de Manou sur la fin de l'homme. « L'homme naît seul, meurt seul, reçoit seul la récompense de ses bonnes œuvres et seul la punition de ses crimes. Après avoir abandonné son cadavre à la terre comme un morceau de bois ou une poignée d'argile, les parents de l'homme s'éloignent en détournant la tête, mais la vertu accompagne son âme . . . . Qu'il augmente donc sans cesse sa vertu, afin de ne pas aller seul dans l'autre monde. »

Ces paroles semblent en désaccord avec l'absorption en Brahm ; véritable anéantissement déguisé sous l'artifice du langage, et que la loi offre ailleurs comme le but des efforts moraux de l'homme. Rien de plus vrai. Le brahmanisme, sans s'arrêter à la contradiction que ce dogme introduisait dans son système, a cru à la persistance de la personnalité humaine après la vie terrestre, ou à l'immortalité de l'âme. L'Inde affirme cette notion exprimée sous des formes saisissantes dans les grands poèmes. L'absorption en Brahm change complètement de caractère dans ces mots mis par le Ramayana dans la bouche même de Rama: « Ceux qui ont accompli le devoir par des actes vertueux et par les sacrifices ordonnés arrivent, lavés de leurs souillures, dans le séjour de Brahm, l'auteur des créatures. » C'est surtout dans le Mahabharata, répertoire principal des antiques souvenirs, que cette croyance s'épanouit. « De même, dit Krishna à Arjouna dans son exposition du Joguisme, que l'homme échange ses vieux vêtements contre des vêtements neufs, de même l'âme rejetant un corps vieilli, se couvre d'un corps nouveau. Le fer ne saurait la blesser, le feu la brûler, l'eau la noyer, l'air la dissoudre . . . Elle est réelle, illimitée, permanente, immuable, éternelle . . . . » Toutefois dans ce passage la pensée garde un reflet de l'idée d'une assimilation vague de l'absolu avec le relatif, du créateur avec la créature. Il n'en est plus ainsi dans l'adieu que le chef des Kourous, Douryodhana mourant sur le champ de bataille

adresse à ses amis : « Je crois que je deviens maintenant l'égal d'Indra. Bonheur à vous! Obtenez la félicité; nous nous retrouverons au ciel. » En général l'espoir de la vie éternelle soutient les héros indiens jusqu'au dernier soupir, et, comme plus tard les rudes fils de la Scandinavie, ils jugent qu'une mort guerrière les absout de tout le mal accompli pendant leur existence.

Deux épisodes du Mahabharata l'ascension d'Arjouna au ciel et la descente d'Youdishtira aux enfers méritent d'être mentionnés.

C'était vers les sommets de l'Himalaya dont la tête neigeuse domine les nuages, tandis que de leurs pieds s'élancent les grands fleuves, que l'Indien dirigeait sa prière. Au dessus de ces monts il se représenta les âmes s'élevant dans leur épuration graduelle jusqu'au dernier terme de la béatitude. Un char céleste transporte dans ces régions Arjouna se préparant à la grande guerre exposée dans le poème. Le héros voit d'abord voltiger des corps aériens que n'illuminent ni le soleil, ni la lune, mais qui brillent de l'éclat de leurs vertus. Ce sont ces êtres qui nous semblent des astres, à nous placés trop loin d'eux pour en sonder la grandeur. » Il s'avance dans une forêt retentissante des concerts des Apsaras sous les arbres en fleurs, « retraite réservée aux fidèles, où ne sont pas admis ceux qui négligent la pénitence, qui omettent les offrandes du feu, qui fuient lâchement le combat, qui se dispensent du sacrifice, de l'abstinence, des prières des Védas; que ne contempleront jamais ceux qui évitent les sanctuaires, dédaignent l'ablution et l'aumône, ni les impies profanateurs du culte, ni les ivrognes, ni les mangeurs de chair, ni les adultères. » C'est ainsi qu'Arjouna parvient au palais d'Indra où il est accueilli par les dieux et les saints. Le second fragment est encore plus remarquable. Ce n'est plus une sorte de vision magique, mais une peinture réelle de la destinée humaine. Le frère d'Arjouna, Ioudishtira, privé de ses frères et de son épouse, est allé les chercher dans la région céleste sans les y rencontrer. Au contraire, il y a vu ses ennemis, et à leur tête Douryodhana, persécuteur acharné de sa famille. La mort sur le champ de bataille, en les absolvant des méfaits de l'existence, leur a ouvert le ciel. Ioudishtira poursuit sa recherche jusqu'aux enfers; il descend avec la permission des dieux « dans ce séjour des âmes coupables, enveloppé d'épaisses ténèbres, encombré de végétations impures, empesté de l'odeur de la chair et du sang corrompus... où fourmillent les insectes et les vers, d'où jaillissent des flammes dévorantes, où planent des corbeaux, des vautours, des monstres ailés s'élevant sur des monceaux de morts mutilés. » Bientôt apparaissent le fleuve infranchissable roulant des ondes flamboyantes, la forêt dont les feuilles sont des glaives acérés, les rochers de fer, les cuves de lait bouillant, tous les supplices des pervers. Découragé à l'aspect de ces scènes d'horreur, il va revenir sur ses pas. Alors des plaintes parviennent à son oreille : il reconnaît l'accent de ceux vers lesquels il est venu et qui saluent sa présence comme un adoucissement à leur peine. « Va, dit-il à son guide, remonte vers ceux dont tu remplis les ordres. Quant à moi, je reste. Que les dieux me voient immobile en ce lieu, et puisse ma présence adoucir les tourments de mes frères malheureux. » Les dieux laissent un moment Ioudishtira dans l'enfer, puis ils y descendent eux-mêmes, et « à l'éclat de leurs vertus » l'horrible lieu revêt l'aspect des lieux célestes : « Salut, roi magnanime, dit Indra au généreux prince, ton œuvre est accomplie; tu as atteint la perfection suprême et l'heureuse immortalité. Pèse mes paroles avec réflexion. Il faut nécessairement que tout homme voie l'enfer. car chacun a sa part de vertus et de vices. Pour une seule parole mensongère tu as mérité cette souffrance,

de même que tes frères et ton épouse l'ont méritée. Viens à présent, libre de toute souillure, rejoindre dans le ciel ceux qui ont succombé sous ton bras. Vois ici couler le fleuve sacré purificateur des trois mondes, le Gange céleste. où tu dois te baigner pour t'affranchir de la nature terrestre et pour oublier à jamais toute crainte, toute douleur et toute haine. » Ioudishtira obéit et s'élève avec les siens vers la céleste demeure où les guerriers ennemis, les Pandous purifiés et les Kourous morts les armes à main. errent reconciliés sur des chars étincelants. Mais Douryodhana et les siens doivent renaître à la vie terrestre, tandis que leurs anciens adversaires définitivement affranchis par l'expiation ont acquis avec la perfection un bonheur sans fin, « car, a dit encore Indra, la jouissance anticipée du bien entraîne le retour vers la terre. » Paroles dans lesquelles nous pouvons applaudir la revendication de justice contre le vieux préjugé qui donnait aux chances funestes de la guerre le mérite de toute une vie morale.

S'il y a assez d'analogie entre le gouffre où pénètre le Pandou et le Tartare des peuples pélasgiques, pour que certains traits se retrouvent dans les deux peintures, il n'y a pas à comparer au Léthé de la mythologie helléno-latine ce Gange céleste dont le simple contact régénère les âmes et transforme les corps en substance éthérée. Quelle différence encore entre ce ciel d'Indra résidence des âmes justes, et l'Olympe des divinités pélasgiques, inaccessible aux êtres humains, ou l'Elysée de ces derniers, confinés au sein de la terre avec une vie inférieure à la vie qu'ils ont perdue. Ici le soleil et la lune ont disparu ; ils éclairent des régions inférieures. Les esprits bienheureux, éclipsant l'éclat de la matière, brillent de leur propre splendeur. Ainsi l'auteur de l'Apocalypse entrevoit les élus à la clarté de la lumière divine dans une région où n'ont accès ni les rayons du soleil ni ceux de la lune. Peut-être cette doctrine faisait-elle partie de l'exposition présentée aux adeptes des mystères helléniques ; mais à peine colore-t-elle la pensée de Pythagore et de Platon. Parmi les peuples de la famille aryenne, plusieurs, les Celtes, les Germains entre autres, ont dû à l'idée qu'ils se faisaient de leur destinée immortelle ce courage, ce mépris de la mort qui les portait à s'enorgueillir du sang coulé de leurs blessures; mais l'Indien avec ses vues sur la sainteté conçut un idéal supérieur qui lui fit accomplir quelque chose de plus grand que les exploits héroïques des guerriers, la vertu. Il se montra en cela vraiment frère du Perse, qui a encore mieux compris que lui que la sainteté élève au ciel.

Nous avons dit que le livre de Manou avait été le code de la nation indienne. Les épopées nous font voir une société toujours régie par l'autorité de ce livre. De ces épopées, l'une le Mahabharata a pour sujet principal les querelles des princes de la dynastie lunaire régnant au XII[e] siècle avant notre ère à Hastinapoura, l'autre le Ramayana est la glorification du héros Rama, appartenant à la dynastie solaire, souveraine au XIV[e] siècle avant notre ère à Ayodhya. Entre les deux actions se place la révolution qui sous Paraçou-Rama assura la prééminence de la caste brahmanique. Quelle que soit la date de composition des deux poèmes, différente assurément de celle des événements qui y sont célébrés ils sont postérieurs au code de Manou. Ce dernier proclame la suprématie de Brahma, manifestation primordiale de Brahm ; les épopées célèbrent Vishnou dont le culte est plus récent et que Manou, qui ne le nomme qu'une seule fois, ne connaît que comme simple génie solaire. Civa, l'émule ou l'associé de Vishnou n'est pas mieux traité par le législateur qui ne voit en lui qu'un modeste génie de l'air. Tableaux exacts de la société, les deux poèmes nous offrent des idées, des

sentiments, des mœurs en parfaite conformité avec la législation. Ce que le code a laissé d'obscur s'y éclaire et y resplendit. Nous y trouvons moins la peinture d'un état social que celui d'une caste dirigeant cet état. Le peuple n'apparaît que dans les cérémonies et les armées; seul le brahmane agit, et comme c'est lui seul encore qui chante, ce qui l'intéresse surtout dans la composition, c'est ce qui se prête au développement de la pensée spéculative: à son insu même il rédige un commentaire pratique de la loi qu'il a faite et qu'il impose. Voyez ces brahmanes dirigeant les princes, ces ermites dont les rois partagent l'existence; voyez cette exactitude générale dans l'accomplissement des rites; voyez cette multitude toujours fidèle à ses instincts religieux et récitant des paroles sacrées même en mangeant; c'est bien l'Inde comme le brahmanisme l'a formée. Les héros donnent l'exemple. Quel type accompli selon l'idée brahmanique que ce Rama dont toutes les paroles sont des discours et dont les discours sont des traités de morale et de métaphysique. S'il repousse la couronne dont une surprise a donné la jouissance à un frère qui vient le supplier de rentrer dans son droit, il ne se sert pas pour exprimer son refus des arguments ordinaires des plaidoiries; sa dialectique est toute en axiômes. C'était le langage qu'il devait tenir. Indien parfait, il avait pour auditeurs d'autres Indiens comprenant cette perfection; il a prêché : les esprits sont gagnés. Tel se montre le vrai héros du Mahabharata, Ioudishtira, autre personnification du devoir, de la justice. Survivant aux siens restés en arrière pour avoir été trop accessibles aux passions de la terre, il parvient à la porte du ciel. Seul son chien a suivi ses pas. Sur le point d'entrer, Ioudishtira réclame, dans un dévouement qui n'exclut personne, l'accès de la demeure céleste pour son compagnon. Indra refuse de recevoir l'animal immonde. Le prince insiste. Il partagera la disgrâce de son ami, s'il ne peut lui faire partager sa prospérité. Alors caché sous la forme du chien se révèle Yama, le dieu de l'abîme, et Dharma, dieu de la justice, personnalité détachée de celle d'Yama avec laquelle elle se confondait d'abord, adresse ces paroles au héros, son fils selon la légende. «En disant: ce chien est mon compagnon fidèle, tu as renoncé à monter sur le char d'Indra; c'est pourquoi il n'est au ciel, roi des hommes, personne qui te vaille.» — Preuve nouvelle qu'Ioudishtira comme Rama doit son apothéose à son parfait attachement au devoir. Le devoir c'est le mot qui résume la morale de la loi de Manou, des grands poèmes et en général de toute la littérature brahmanique. Le bouddhisme substitua à ce mot celui de bienveillance. Il en est un plus beau et plus fécond, celui d'amour. Le christianisme fit mieux que le prononcer, il le manifesta en créant cette intime communion entre Dieu et l'homme, et par suite entre tous les hommes, source de tout ce qu'il y a de bien dans l'individu et de tout ce que l'individu peut faire de bien.

Nous ne voulons pas faire l'histoire du brahmanisme; ce serait faire celle de la nation indienne. Nous n'avons pas davantage à nous occuper ici du bouddhisme qui, à partir du VII[e] siècle avant notre ère, se posa de plus en plus hardiment en face de la vieille religion et fut sur le point de lui enlever l'Inde. Le Bouddha semble s'être proposé d'arracher à la fois les esprits au joug des théories métaphysiques du brahmanisme qu'il simplifia en les poussant à leur dernière conséquence, et aux erreurs d'un polythéisme accepté par le corps sacerdotal parce que sa supériorité s'y trouvait maintenue. Sans s'attaquer aux croyances et respectant la division sociale en castes, sa doctrine eut pour adversaires les brahmanes qui comprirent bientôt que la Bonne Loi était plus redoutable pour eux qu'une déclaration de guerre, puisqu'elle les sup-

primait en les rendant inutiles. Par contre les autres castes furent avec le Bouddha. Les vaiyas se laissèrent gagner en masse et les kshatryas, vassaux des brahmanes bien que sur les trônes, secouèrent une tutelle de plusieurs siècles. Les soudras eurent avec l'animal le bénéfice de la nouvelle prédication bienveillante à tous les êtres vivants. Le brahmanisme leur avait refusé la jouissance du ciel qu'il admettait du moins dans son enseignement officiel, le bouddhisme leur ouvrit comme aux autres hommes son néant. Et aussi lui donnèrent-ils quelques-uns de ses plus fervents apôtres. Pendant quelques siècles l'Inde fut bouddhiste, c'est-à-dire passionnée pour la vertu sans attendre d'autre fruit que l'anéantissement pour les efforts les plus nobles et les plus constants.

Mais les systèmes sont prompts à se former dans l'Inde, cette terre classique de la spéculation: ils sortirent en foule de la littérature sacrée bouddhique et étouffèrent la pensée primitive du bouddhisme. Au lieu de rétablir l'harmonie, la controverse accrut la division. Le bouddhisme devint inintelligible au peuple et son autorité s'évanouit avec sa forme populaire. On revint aux anciens dieux dont les brahmanes, mettant à profit la sévère expérience qu'ils venaient de faire, avaient travaillé à populariser le caractère et l'histoire légendaire. C'est à cette époque que les épopées ont reçu la forme sous laquelle elles nous sont parvenues. Le brahmanisme regagna peu à peu le terrain qui lui avait été rapidement enlevé. Enfin lorsque des circonstances favorables survinrent, les brahmanes prononcèrent la proscription formelle du bouddhisme et exécutèrent cette sentence par le fer et par le feu. Le nom même du bouddhisme fut interdit, et sauf à l'extrême frontière, dans le Népal, il est oublié dans l'Inde. Les nations étrangères qui occupèrent le nord-ouest de l'Inde depuis le III[e] siècle avant Jésus-Christ jusqu'au IV[e] de notre ère, s'étaient converties, il est vrai, à la Bonne Loi, mais les brahmanes excitèrent le patriotisme à la fois contre les étrangers et contre la doctrine qu'ils avaient reçue, et c'est ainsi que le bouddhisme fut presque entièrement expulsé de son berceau.

Après sa victoire, le brahmanisme resta partagé, comme il l'est encore entre les cultes de Krishna et de Civa définitivement réglés alors. Il sut tenir compte de l'attachement des peuples pour certaines institutions bouddhiques. Les fêtes de Djagan-Natha (Iaggrenat) pendant lesquelles toute distinction de caste est suspendue, sont la continuation d'une grande fête bouddhique célébrée à la même époque. Trois noms sacrés constituant une sorte de triade bouddhique, le Bouddha, la Loi et l'Assemblée, sont devenus trois idoles qui sont les divinités de ces fêtes. Enfin le Bouddha lui-même fut rangé parmi les incarnations de Vishnou avec Krishna. La caste sacerdotale exerça avec modération sa suprématie regagnée, ménageant les princes, s'assurant les bonnes grâces des commerçants enrichis et disciplinant la classe inférieure par l'enseignement plutôt que par des procédés tyranniques. La société indienne compta de nouveau quelques siècles d'existence depuis l'expulsion du bouddhisme jusqu'au jour où elle subit le joug qui pesait dans son sein sur une partie de ses membres. C'est à peine si pendant cette période les Djaïnas, héritiers plus ou moins directs des bouddhistes dans leur doctrine éclectique, protestèrent, au nom du spiritualisme, contre l'autorité des brahmanes plus que tolérante à l'égard du sensualisme des populations. Au XI[e] siècle, la prise de Dehli par Mahmoud le Gaznévide ouvrit la conquête de l'Inde par les Musulmans, achevée au XVIII[e] par la défaite devant la même ville, des Mahrattes, derniers défenseurs de l'indépendance et de la religion nationales. L'islamisme ne triompha que pour tomber devant la domination anglaise, mais il a

laissé dans la presqu'île une foule d'hommes supérieurs par la force physique et par l'ardeur de leur foi aux Indiens abâtardis par le mélange des races et par les cultes sortis du brahmanisme. Dans le dernier soulèvement, l'Angleterre a trouvé ses ennemis au moins en aussi grand nombre parmi les sectateurs du Coran que parmi les lecteurs des Védas.

Nous avons reconnu dans la religion proprement indienne deux courants, l'un sacerdotal, l'autre populaire; celui-ci s'exprimant dans un polythéisme sensuel, celui-là dans le panthéisme. Le brahmanisme demeure toujours la synthèse de ces deux éléments. Il est évident qu'en tenant compte de l'un et de l'autre, lorsqu'on parle du brahmanisme et surtout lorsqu'on veut juger de sa valeur, c'est à l'idée vraiment brahmanique qu'on doit s'attacher de préférence. L'idolâtrie indienne est au fond l'idolâtrie de tous les pays. Le système religieux brahmanique est au contraire une création particulière à l'Inde où le génie aryen en a porté le germe et en a dirigé le développement. La religion de l'Inde est une greffe de ce système dont la possession était une prérogative du corps sacerdotal sur les croyances populaires des Aryas ou des peuples soumis, tous confondus dans l'unité nationale. La pensée du sacerdoce seul autorisé à modifier, à discuter et même à comprendre le système religieux, resta prépondérante. Battue par la marée des superstitions et exposée aux ouragans plus redoutables encore des innovations, elle semble quelquefois entraînée dans l'abîme, elle reparaît toujours avec le calme, portant plus ou moins la trace des épreuves récentes, mais défiant de nouveaux cataclysmes.

Nous avons vu les brahmanes à l'œuvre. Après la conquête du sol indien, traitant les autres hommes comme des êtres inférieurs, ils ont élevé des barrières infranchissables entre les vainqueurs et les vaincus, et ils les ont fait marcher séparément dans le chemin qu'ils leur traçaient. L'obéissance à la volonté sacerdotale était le principal lien rattachant les unes aux autres ces castes, nationalités distinctes dans une même nation. Depuis lors tous les efforts des brahmanes tendent à maintenir leur suprématie. Rien ne leur coûte pour atteindre ce but; suivant les circonstances ils usent de la violence et de l'astuce et ils pactisent avec les opinions les plus opposées aux leurs pour les mettre en harmonie avec un système qu'elles risquent d'ébranler. Le brahmanisme est sans contredit une religion, mais il est surtout une théocratie. Quel qu'il soit, il peut être jugé d'après ses fruits. On n'ignore pas ce qu'il a fait de la nation indienne. En les voyant associer les pensées les plus abstraites aux superstitions les plus grossières, manifester l'horreur du sang et le répandre avec frénésie, passer de la servilité de la brute à l'exaltation la plus effrénée, aspirer à l'infini en se vautrant dans la fange, incapable de se conduire, comment ne pas accuser le brahmanisme. Nul peuple n'est plus religieux que le peuple indien; il a besoin de croire et de pratiquer un culte. Le brahmanisme, au lieu d'élever les esprits et de purifier les cœurs, a jeté l'abrutissement et la corruption dans les âmes; il s'est fait adorer lui-même par ce peuple en le frappant d'étonnement par sa métaphysique raffinée, en l'éblouissant par ses conceptions poétiques, son art gigantesque, sa science imperturbable; en acceptant, en caressant, en excitant ses instincts féroces, stupides, bas, du moment qu'ils servaient ses intérêts.

Est-ce à dire que le brahmanisme n'ait pas eu quelque influence salutaire sur la destinée de la nation indienne. Nous croyons, au contraire, que cette nation lui doit en partie son antique grandeur et la prospérité dont elle a longtemps joui. Dépositaires de l'idée dans la société indienne, si les brahmanes ont usé égoïstement de ce

dépôt, ils ont du moins empêché la lumière de s'éteindre, sous le souffle de la barbarie. C'est à eux que nous devons la conservation des hymnes védiques et presque tous les monuments, compositions ou édifices, de l'art indien. Enfin il suffirait pour leur éviter la malédiction de la postérité d'avoir reconnu la supériorité de la sainteté sur toutes les puissances du corps et de l'âme, et d'avoir estimé le devoir le soleil du monde moral. N'oublions pas non plus qu'il était dans la nature de toutes les religions anciennes d'entrevoir la vérité à travers une brume si épaisse qu'elles ne pouvaient impunément côtoyer l'abîme. L'Inde brahmanique a osé le sonder. Sachons le regarder avec elle, nous qui sommes éclairés par le vrai soleil aux rayons duquel nulle profondeur n'échappe.

F. MARTIN-ARZELIER.

LITTÉRATURE.

De la poésie religieuse en France au XVII[e] siècle.

PREMIER ARTICLE.

En France, au XIX[e] siècle, du moins jusqu'à présent, la poésie religieuse est généralement panthéiste ; au siècle précédent elle était déiste ; au XVII[e], chrétienne, catholique et janséniste ; janséniste, surtout quand elle s'aventure dans le domaine si sévèrement condamné par Nicole et MM. de Port-Royal ; — en lisant *Polyeucte* on prendrait Corneille pour un des leurs. Au XVI[e] siècle, elle était protestante avec une empreinte judaïque bien marquée. Il y a deux ans, nous faisions notre gerbe en champ huguenot, les catholiques ne fournissant rien ou à peu près rien [1]. Il en sera différemment pour cette étude-ci ; nous aurons peu à prendre chez les protestants.

Une série de hautes défections et de longues persécutions contre lesquelles la vie intérieure ne réagissait plus suffisamment, avaient fait au protestantisme français une position humiliée malgré le mérite de ses prédicateurs et la constance de ses témoins.

La centralisation commencée par Louis XIV et l'influence omnipotente de sa cour avaient monopolisé les lettres au profit d'une société à laquelle ceux de la religion n'inspiraient que dédains quand ils n'excitaient pas sa colère. M[me] de Sévigné plaisante sur les dragonades : « Les dragons ont été jusqu'ici de fort bons missionnaires. » Le bon Lafontaine applaudit à la révocation de l'édit de Nantes, cette mesure aussi impolitique qu'odieuse, que le pape lui-même blâma, — peut-être un peu par rancune de l'assemblée du clergé de 1682 :

> Louis veut bannir de la France
> L'hérétique et très sotte engeance....

Quant au St. Père:

> Il n'est pour nous ni saint ni père ;
> Nos soins de l'erreur triomphants
> Ne font qu'augmenter sa colère
> Contre l'aîné de ses enfants.

Le judicieux Boileau félicite Arnauld d'avoir triomphé sans peine « des sophismes de Claude. »

Plus on approche de Port-Royal et plus les expressions deviennent vives. Dans le prologue d'*Esther*, Racine après avoir exalté les rigueurs de Louis contre « l'affreuse hérésie » déclare net que le pape plus tolérant a été aveuglé « par les vapeurs funèbres de l'enfer. »

Bientôt, à Paris comme à Versailles, on se persuada qu'il n'y avait plus d'obstinés en France. C'était à la frontière, aux galères, aux Cévennes qu'il aurait fallu aller pour s'assurer que la race persistait encore ; et l'on ne prenait pas le coche pour si peu !

Nous ferions de grosses bévues si nous étions réduits aux conjectures sur la littérature des persécutés. Nous y mettrions des hymnes de deuil et d'exil, des élégies,

[1] Chrétien évangélique, année 1867.

de ces chants où la poésie se fait l'écho, ou, comme disaient les Hébreux, la fille de la voix de la douleur. Point! Les psaumes de David furent les *messéniennes* de nos pères. Et quand les psaumes ne leur suffirent plus, ils composèrent des poëmes didactiques, des poëmes épico-bibliques qui ne péchaient ni les uns ni les autres par la brièveté. — Le trop modeste Philippe Lenoir s'excuse de s'être borné à 9000 vers pour son poëme d'*Emmanuel.*

Où prenaient-ils le loisir? Un siècle est long; puis, il y avait des intervalles de répit entre les rigueurs du pouvoir. Quoi qu'il en soit, ces divers poëmes constituent pour le bibliophile une veine copieuse, imparfaitement exploitée et où le bouquiniste heureux peut encore espérer quelque découverte. Deux seuls poëtes de ce temps sont encore populaires dans les églises réformées parce qu'ils ont eu l'esprit d'être courts.

Nous savons par cœur le sonnet: *Jeunesse, ne suis point ton caprice volage ;* nos grand' mères l'avaient déjà fait réciter à nos pères; probablement sans les prévenir que le frère de l'auteur était médecin à Orbe, que son père, pasteur à Charenton, était un prédicateur plein d'onction et un éminent controversiste, et qu'enfin lui-même, Laurent Drelincourt, l'aîné de seize enfants d'une seule mère, fut pasteur premièrement à la Rochelle, puis à Niort.

Ce *Sonnet sur la jeunesse*, qui serait mieux intitulé *Sonnet à la jeunesse*, a ses défauts: antithèses saillantes, inversions tourmentées, vers prosaïques. Je lui préfère le sonnet sur l'*Ecriture sainte* :

Qui peut assez louer, ô grand Dieu! ta Parole ;
C'est un glaive tranchant, un trésor précieux,
Un son qui retentit de l'un à l'autre pôle,
Un miroir de ta face, un rayon de tes yeux.

C'est de ta vérité l'admirable symbole ;
C'est le lait des enfants, c'est le vin des plus vieux ;
C'est aux pauvres mortels le phare et la boussole
Qui conduit sûrement leur vaisseau vers les cieux.

C'est la douce rosée et la riche semence
Qui fait germer la foi, qui produit l'espérance
Et qui nous fait revivre au milieu du trépas.
Ainsi, malgré la mort et malgré son envie,
Ni vivant, ni mourant, je ne périrai pas
Puisque j'ai dans mon cœur ce principe de vie.

Liv. IV, sonnet 2.

Notons encore, avec éloges, le suivant; il est adressé à l'astre que les poëtes de l'antiquité célébraient avec une pieuse vénération et qui n'a inspiré que trop de sottises aux poëtes français.

Sur la lune.

Sœur de l'astre du jour, vigilante courrière,
Tu règnes sur les eaux; et d'un cours diligent
Sous un lambris d'azur, dans un trône d'argent,
Tous les mois tu fournis ton illustre carrière.

Tu passes tour à tour l'un et l'autre hémisphère :
Et lorsqu'on voit ton frère en l'onde se plongeant
Par différents aspects, ton visage changeant,
En dépit de la nuit ramène la lumière.

Mais, ô belle planète, où ton visage luit
Règnent pourtant toujours les ombres de la nuit,
Et ta faible clarté n'en peut rompre les voiles.
Quand pourrai-je monter jusqu'au brillant séjour
Où sans ombre, sans nuit, sans lune et sans étoiles,
Du soleil éternel je verrai le grand jour !

Liv. I, sonnet 18.

Ces derniers vers sont-ils indignes d'être signalés comme précurseurs de ceux que tous nous avons redits quelque soir d'été?

Le jour s'éteint sur tes collines,
O terre ! où languissent nos pas
Quand pourrez-vous, mes yeux, quand pourrez-
[vous, hélas !
Saluer les splendeurs divines
Du jour qui ne s'éteindra pas !

LAMARTINE.
(*Hymne à la nuit.*)

Il est plus que probable que Lamartine n'a jamais lu notre Drelincourt dont le nom ne se trouve pas même dans le dictionnaire de Bouillet. Chez plusieurs des poëtes protestants qui l'ont lu il a laissé des réminiscences qui, trop libres pour faire accuser de plagiat, suffisent pourtant pour établir l'éloge de celui qui les a four-

nies ; ce n'est qu'aux riches que l'on peut emprunter si copieusement.

Un souffle habituel d'onction et de saine piété se fait sentir dans les sonnets de Drelincourt ; il lui arrive même quelquefois d'atteindre fort haut, ainsi dans le sonnet à *Dieu directeur :*

Grand Dieu, qui remplis tout par ton immensité
Et qui fais éclater ta sagesse profonde,
Dans le désordre même et dans l'obscurité
Tes propres ennemis travaillent à ta gloire ;
Ils poussent de leurs mains le char de ta victoire
Et contre leurs projets ils font ta volonté.

Liv. I, sonnet 38.

Dubartas nous avait montré Dieu faisant

Ses plus grands ennemis à sa solde marcher.

Mieux avisé que Dubartas, Drelincourt renonce aux ornements mythologiques :

« Aille, s'écrie-t-il, aille qui voudra dresser ses autels sur le Parnasse et boire à la fontaine castaline, c'est un lieu où je n'eus jamais envie d'aller. Jamais, grâce au vrai Dieu, je n'invoquai ni le faux dieu Apollon, ni les muses profanes que l'on dit qui lui tiennent compagnie. J'ai toujours porté mes vœux en la montagne de Sion et au ruisseau de Siloé. Aussi qu'est-ce, je vous prie, du violon de cette idole de la Phoride et de la lyre de ces neuf filles fabuleuses, au prix de la harpe de David et de la musette du sanctuaire? Et que sont tous les lauriers de l'Achaïe en comparaison des palmes de la Terre Sainte. »

Il dédaigne donc les oripeaux de la mythologie et n'a pas souci davantage d'émailler ses vers des fleurs de la rhétorique; ces beautés artificielles ne le tentent pas; s'il succombe parfois aux séductions de l'antithèse, du moins il ne la cherche pas ; la rusée abuse de sa candeur; hélas! n'a-t-elle pas séduit plus d'un père de l'Eglise ! C'est de sages leçons, d'enseignements pratiques qu'il est en quête ; ses sonnets sont des sonnets catéchisants.

De cette intention constante et de la forme toujours la même, résulte quelque monotonie. Aussi, je ne saurais conseiller de lire de suite beaucoup de ces sonnets; ce serait leur faire tort.

Il y en a en tout 160, répartis en quatre livres : le *premier* sur la nature et son auteur ; le *second* sur diverses histoires du Vieux Testament ; le *troisième* sur diverses histoires du Nouveau Testament, et le *quatrième* sur diverses grâces et divers états. Les deux livres historiques me paraissent fort inférieurs aux autres.

L'édition de Genève en 1670 est probablement la première ; celle de Moudon en 1780 pourrait bien rester la dernière.

A Genève, dans la seconde moitié du XVIIme siècle vivait Benoit ou Bénédict Pictet (1655-1724), bon théologien et versificateur médiocre. Nous avons de lui 54 cantiques, imprimés en 1705. Une doctrine nettement établie procure à l'âme une ferme et joyeuse assurance qui peut devenir un avantage poétique réel. Pictet en fournit la preuve ; l'orthodoxie l'inspire; il se sent à l'aise au milieu des dogmes, même des dogmes les plus discutés et les plus difficiles. Quelle puissante, large et magistrale exposition de la doctrine de la Sainte-Cène dans le cantique pour la communion de septembre !

Peuple chrétien, ton Sauveur charitable
Vient aujourd'hui t'inviter à sa table ;
Ce bon Pasteur par un excès d'amour
Se donne à toi lui-même dans ce jour.
Après avoir par son grand sacrifice
Du Tout-Puissant satisfait la justice,
Il vient t'offrir et sa coupe et son pain
Pour apaiser et ta soif et ta faim
. . . .
Mais qui pourrait ainsi manger et boire
Le corps sacré, le sang du roi de gloire ?
C'est le chrétien, qui, plein de charité,
Croit en Jésus mort et ressuscité,
Qui, s'appliquant son parfait sacrifice,
Cherche en lui seul sa vie et sa justice.....

Cant. XXIII.

Une simple question : si B. Pictet eût été semi-arien, un peu socinien ou d'une théologie timide et relâchée, nous n'aurions pas ce cantique, assurément ; en aurions-nous un autre ? Quels cantiques nous ont laissés ses successeurs ? Otez à Pictet sa théologie, vous lui ôtez la voix. Ses dogmes et les conséquences morales qui pour lui s'y rattachent nécessairement, c'est son terrain ; il y est chez lui, fort comme le vieil Antée. Quand son cantique n'est plus qu'historique, il dégénère vite en ritournelle :

Ce fut sous l'empereur Auguste
Et sous Hérode Iduméen
Que naquit le saint et le juste
Dans la petite Bethléhem.
Cant. VII.

A titre de renseignement sur les anciennes mœurs locales, je recommande les cantiques XLVIIIme et XLIXme *pour le jour des Elections* et surtout le LIe *pour les marchands qui voyagent pour leur commerce.* Le marchand génevois partait à l'aube après avoir reccommandé à Dieu sa femme et ses enfants ; les routes étaient peu sûres en pays catholiques :

Nous sommes exposés sans cesse
A des maux sans nombre, Seigneur!
. . . .
Garantis-nous des maladies,
Des voleurs, des gens inhumains.

Puis, en prenant sa valise, le marchand génevois ne se séparait pas de son cœur naturel ; il demandera donc à Dieu de le garder « d'envie, d'injustice et de *trop* d'avidité.... »

Ce *trop* me semble charmant.

Dix-huit cantiques de B. Pictet ont été introduits dans le recueil de l'Eglise libre et ne sont pas ceux qui se chantent le moins souvent dans ses assemblées. La plupart des fidèles en chantant

Monarque souverain des hommes et des anges,
Arbitre des états, notre libérateur,

ne se doutent pas que ce cantique fut composé pour un anniversaire de l'*Escalade*.

En général ces cantiques sont beaux, beaux surtout à force d'être bons. Leur piété pratique, leur sage doctrine, leur style à la fois simple et ferme, justifient la place qu'ils occupent dans le culte.

Toutes les églises réformées de langue française doivent à Bénédict Pictet beaucoup de reconnaissance. Sans lui notre répertoire pour les jours de grandes fêtes serait singulièrement restreint ; c'est lui et les frères moraves qui en ont fait presque exclusivement les frais. Notre piété à nous est trop subjective, nous nous inspirons de nos impressions et nous oublions de célébrer les grands faits sur lesquels repose l'édifice de notre foi.

Si maintenant nous passons des protestants aux catholiques, nous avons d'emblée à affronter toute une légion de poëtes plus ou moins obscurs. Ulysse fut assiégé de moins d'ombres vaines dans l'Erèbe. C'est Claude de Malleville, qui lui aussi paragrapha des Psaumes ; c'est le Père Lemoine avec son estimable poëme de *St. Louis ;* Desmarets, sous le poids de *Clovis,* s'avance lentement ; voici Bribeuf, qui revient de Pharsale catholique fougueux ; puis Chapelain, chargé d'écus et criblé d'épigrammes ; puis tant d'autres, parmi lesquels je distingue le bonhomme Godeau, évêque de Grasse. Celui-ci du moins fut ici-bas content de son sort :

A l'ombre des verts orangers,
J'ai de si douces destinées !

Sachons-lui gré d'avoir mentionné notre cher lac, quand même c'est à l'occasion de l'ordre de la Visitation fondé sur ses bords, et surtout de l'avoir appelé de son propre nom : *Léman.* Godeau prend plaisir à ses cantiques et dit à Dieu :

Je veux bien prendre la houlette,
Pourvu qu'un menant tes troupeaux,
Pour toi, sur les bords des ruisseaux,
Je puisse accorder ma musette.

Dégageons - nous de ces fadeurs et hâ-

tons-nous vers les grands maîtres, qui, dans le grand siècle, ont tous, Molière excepté, payé par quelque poëme plus ou moins long, plus ou moins senti, plus ou moins chrétien, leur tribut au sujet qui nous occupe. Au plus vieux l'honneur, commençons par Malherbe.

Il y a quelques années, un pasteur du Jorat, pasteur sans cure et pourtant toléré dans son village, voyait arriver chaque soir chez lui une joyeuse bande de petits garçons; futurs syndics, assesseurs ou gendarmes, chacun d'eux était encore

Aimable et franc comme on l'est au bel âge.

Ce qui les attirait, c'étaient les histoires de l'Ancien Testament.

Au récit succédaient quelques questions du pasteur, questions peu variées, toutes simples et par conséquent propres à former l'esprit et le cœur; celles-ci, par exemple: Fit-il bien? Fit-il mal? Et pourquoi?

Un soir on en était aux souffrances de Job et à l'arrivée des trois amis qui « s'assirent à terre avec lui pendant sept jours et sept nuits, et nul d'entr'eux ne lui dit aucune parole; car ils voyaient que sa douleur était fort grande. » (Job L, 13.)

— Que pensez-vous, mes enfants, d'un tel silence? — Que c'était bien trop long. — Toi, Ramuz, tu n'as pas l'air d'être de l'avis de tes camarades. — Non. — Et pourquoi? — Egalement quand ils se mirent à parler, cela ne servit à rien.

La réponse du petit Ramuz me revient à la mémoire à propos de Malherbe, qui lui aussi consola tard, consola long et consola mal. Déjà grisonnant, Malherbe, âgé de cinquante-quatre ans, prit, dès ses débuts et de plain-pied, sa position bien connue d'arbitre du goût, de régent littéraire. Ce que l'on a moins remarqué, c'est la position de consolateur attitré qu'il occupa du même coup. Malherbe devint le consolateur à la mode pour les diverses infortunes en général, et spécialement pour celles qui, toujours avouées, quelquefois étalées, sont plus aisées que d'autres à entreprendre, pour les deuils.

« Je viens d'apprendre, écrit-il à M. de Termes, la perte que vous avez faite de monsieur votre fils; et celui même qui m'en a donné la nouvelle m'a donné cette vanité que de tous ceux qui en cette occasion vous consoleront, je suis celui que vous écouterez le plus volontiers et qui aura le plus de pouvoir sur votre esprit. » Malherbe n'avait pas besoin qu'on lui donnât cette assurance, l'opinion du public et la sienne étaient qu'en pareille occurence il devait exceller.

Les consolations mortuaires tiennent une place considérable dans le volume qu'il a légué à la postérité. Il console en vers et il console en prose; il console des maréchaux de France et des premiers présidents; il console des princesses et des reines; il console, lui laïque, jusqu'à des évêques; il console les mânes des trépassés; enfin, quand des méchants lui tuèrent son fils et qu'il fut entré en arrangement avec les meurtriers moyennant dix mille écus destinés à un mausolée, il se consola lui-même en remplaçant le mausolée par un sonnet.

Il arrivait parfois que les consolations de Malherbe, comme celles des amis de Job, se faisaient attendre; ainsi les stances à M. de Verdun pour le consoler de la mort de sa femme demeurèrent trois ans sur le chantier; pendant ce temps, M. Verdun se remaria; « ce qui, — remarque judicieusement Racan, — leur fit perdre beaucoup de leur grâce. »

La plus consolante de ces consolations est incontestablement celle que nous avons apprise par cœur au collége, *la consolation à M. Duperrier, à l'occasion de la mort de sa fille*. Quand je dis que nous avons appris par cœur ces stances, je me vante et vous problement aussi: sur vingt et une, nous en avons su de six à neuf, suivant la chrestomatie que l'on a mise entre nos mains.

Entre ces six ou neuf stances d'élection, il y a de notables différences de mérite.

La *quatrième* respire une mélancolie douce et résignée :

Mais elle était du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

On assure que le vers : Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, se lisait dans le manuscrit de l'auteur :

Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses.

Messieurs les imprimeurs n'ont pas toujours la faute si heureuse. Quoi qu'il en soit, la strophe est pleine d'une grave suavité. Pouvons-nous en dire autant de la précédente?

Je sais de quels appas sa jeunesse était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami de soulager ta peine.
Avecque son mépris.

Appas, mépris, que ces expressions sont grossement appuyées ?

Passons à la *seconde :*

Le malheur de ta fille au tombeau descendue,
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?

Sincèrement, pensez-vous que le bonhomme Duperrier se soit senti bien fortifié par de telles considérations ? même en y joignant celles-ci :

Priam aussi y a passé ; François Ier, — l'exemple est bien choisi ! — François Ier y a passé ;

Et moi déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus ;
Et deux fois la raison m'a fait si bien résoudre
Qu'il ne m'en souvient plus.

Celui qui meurt jeune est chéri des dieux, disaient les anciens, et ils offraient aux mères éplorées cette prédilection comme un apaisement à leur douleur. La pensée d'une préférence du ciel pour les enfants prématurément ravis à leur tendresse est encore aujourd'hui chère aux mères chrétiennes. Elle a servi de thème à la touchante poésie de Reboul : *L'ange et l'enfant.* Malherbe, lui, trouve suffisant d'assurer à Duperrier que sa fille n'a pas été plus mal accueillie dans l'autre monde, y entrant jeune, que si elle fût devenue vieille, car on n'y fait pas plus de cas des vieux que des jeunes. Cette bizarre consolation rampe dans trois strophes, avec force exemples mythologiques à l'appui :

Penses-tu que plus vieille, en la maison céleste
Elle eut eu plus d'accueil ?

« Non, non, mon Duperrier, Pluton égale les mérites du jeune Archémore et de Tithon le décrépit. »

Les dernières stances sont consacrées à cette vérité incontestable : Nous sommes tous mortels, tous sans exception. Le lieu commun éternellement vrai est ici rajeuni avec un admirable bonheur d'expressions :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois.
Et le garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

La seule pensée religieuse du poëme se trouve dans les deux derniers vers :

Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous tienne en repos.

Un cœur compatissant, peu habitué à consoler, trouvera pourtant toujours auprès des affligés quelques simples paroles qui font du bien ; et s'il se tait, son silence même est sympathique. Le chrétien véritable est de la famille de ce frère qui accueillit St. Paul délaissé, et que l'on nommait Barnabas, c'est-à-dire fils de consolation. Tout disciple de Jésus hérite en quelque mesure de son Esprit promis sous le nom de Consolateur. D'un autre côté, les plus amples consolations que débite un égoïste demeu-

rent inefficaces. Cet homme qui s'approche de l'affligé sans prière et sans amour, fait sur lui une impression semblable à celle que produit en hiver dans une chambre chaude quelqu'un qui arrive du dehors, le manteau tout imprégné de frimas. Cette comparaison, que je trouve dans la *Feuille religieuse*, me paraît très juste et rend bien l'effet que font les consolations de Malherbe. En général il les emprunte à la philosophie la plus vulgaire, aux axiomes qui ont cours sur la fragilité de la vie, l'inexorabilité du destin et l'égalité des hommes devant la mort; les pensées chrétiennes y sont rares; et si elles s'y joignent, le mélange est déplaisant.

« Réveillez-vous, écrit-il dans sa seconde lettre à M. de Termes qui pleurait son fils, réveillez-vous, monsieur, en la considération du flux et du reflux des choses du monde..... Il n'y a pas bien longtemps que vous vîtes le Louvre troublé du plus effroyable accident que le malheur y pouvait faire naître; aujourd'hui le ballet de madame s'y prépare avec une magnificence à qui l'on croit qu'il ne se vit jamais rien de pareil. S'il plaît à Dieu, il en sera ainsi de votre maison. Réservez-vous à cette vicissitude et la méritez en vous conformant à la volonté de Celui qui ne fait jamais rien que pour notre salut. C'est de sa grâce que doit vous en venir la résolution. Je la lui demande pour vous, etc., etc. [1]. »

Dis-moi comment tu consoles et je te dirai qui tu es!

Passer sous silence le poëme de Malherbe intitulé *Les larmes de St. Pierre*, mauvaise ébauche restée inachevée, c'est le meilleur parti à en tirer; on y trouve les louanges de Henri III et des vers emphatiques sur le massacre des Innocents, rien de ce que le titre pouvait faire attendre!

[1] Après la mort de M. de Termes, Racan adressa à son père, M. de Bellegarde, une *consolation* où se trouvent des accents plus émus que dans celle de Malherbe. — Le vent était aux consolations.

Restent quelques paraphrases de psaumes plus vigoureuses que les traductions affadies de Godeau [1]. « Malherbe, remarque M. Sainte-Beuve, avait compris que la disposition heureuse des choses et des mots l'emporte le plus souvent sur les mots et les choses mêmes.» Boileau avait déjà loué Malherbe pour cette science de disposition.

Comme exemple de mots bien amenés, on peut citer la célèbre paraphrase :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.

C'est beau; c'est fort beau, quoique on sente sans cesse l'artifice des mots à effet, régulièrement réservés pour la fin de la strophe.

Ce qui manque à Malherbe, ce sont les accents sincèrement émus.

C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive.

Il dispose savamment ses mots, et puis il les mène à l'assaut de la strophe, comme faisaient ces condottieri qui conduisaient leurs soldats au combat pour une cause qu'ils n'avaient pas épousée.

Un sujet, un seul a le privilége de le mettre en verve; il ne rime pas à froid dans ses grands jours d'insulte contre les Rochellois, et les malheureux huguenots. Alors, ou je m'abusé, on pourrait le croire inspiré.

HENRI CERMOND.

[1] On se fait d'étranges illusions sur son propre compte; le bon Godeau, dans son discours préliminaire, dit entre autres naïvetés : « David ne touche pas toujours sa harpe de mesme sorte, et elle a quelquefois des tons qui semblent bien aigres..,. Quand nous altérons cela dans nos traductions, nous ostons l'âme à l'original, et si notre outrage plaît aux oreilles délicates, il offense les oreilles religieuses et ne fait aucune impression sur le cœur.... C'est ce qui m'a fait prendre la résolution d'être plutôt traducteur que paraphraste des Psaumes. »

REVUE CRITIQUE.

—

Le problème du mal. Sept discours par Ernest Naville. — In-8, 1868.

Nous assistons de nos jours à un émouvant spectacle. Jamais peut-être la société n'a été plus agitée en sens divers, ni plus impatiente de cette agitation même; jamais tant de problèmes et de si graves ne se sont posés. Jamais non plus, pour répondre à un besoin général de lumière et de vérité, l'instruction n'a été plus largement répandue, ni les ressources de la science mieux mises à la portée de tous. Quelques personnes s'en affligent. « Mieux vaudrait, pensent-elles, ne pas tant discuter. Les avocats de la vérité ne font que la compromettre. Ils parlent à bonne intention; mais de fait ils éveillent la curiosité, le doute, ils ébranlent les bases de la certitude au lieu de consolider la foi. » De pareilles craintes ne sont pas fondées. L'expérience de la libre discussion ne les justifie pas, et, les justifiât-elle, il serait trop tard pour en tenir compte. En effet, la situation nous est faite, les conditions de la lutte nous sont données; nous ne les créons pas à notre fantaisie, nous les recevons, à charge d'en tirer le meilleur parti possible, et sans nul doute les hommes qui comprennent leur temps sont aujourd'hui ceux qui acceptent franchement le combat et se tiennent courageusement sur la brèche.

Il faut placer dans les premiers rangs de cette petite troupe d'élite M. le professeur Ernest Naville. Ses trois séries de conférences, suivies, soit à Genève, soit à Lausanne, par une immense affluence d'auditeurs de toute classe, comptent parmi les ouvrages les plus solides et les plus brillants qu'ait produits de nos jours l'apologétique chrétienne. Elles ont eu, chacune à leur moment, un très grand succès, un succès de popularité. M. Naville a le talent de saisir ceux qui l'entendent. Est-ce par le prestige d'une parole éloquente et subtile? Est-ce par la clarté de l'exposition? Est-ce par la vigueur du raisonnement? En vérité, je n'ose me prononcer. Il y a de tout cela dans l'impression que me retracent mes souvenirs. Mais à quiconque se défie des surprises oratoires, je propose une expérience, celle-là même que je viens de faire. J'ai relu avec attention la *Vie éternelle*, le *Père céleste*, le *Problème du mal*, et je demeure convaincu que la force de ces remarquables discours est dans les choses mêmes, dans la sincérité et le sérieux de la discussion, bien plus que dans la forme ou dans les ressources artificielles de la rhétorique. La parole ne manque pas de vie, mais elle a plus encore de clarté; elle s'échauffe, mais de la chaleur de la pensée; elle s'enflamme par instant, mais quand jaillit l'étincelle, c'est du foyer même de la discussion et d'une discussion toujours sévère. L'orateur, on le sent, n'a qu'une passion, celle du philosophe : il aime le vrai; il le cherche parce qu'il l'aime; aussi, quand il pense l'avoir trouvé, ne se donne-t-il pas à demi. Voilà pourquoi l'on s'associe de si bon cœur soit à ses recherches, soit aux mouvements de son éloquence. M. Naville a le droit de nous inviter à le suivre dans la poursuite de la vérité; car il n'en est plus à faire timidement les premiers pas, il sait où il veut nous mener, il a exploré le pays en tous sens et, dans la multitude des sentiers de traverse que l'on rencontre tout en cheminant, il n'en est pas un dont il ne sache nous dire l'issue. M. Naville a également le droit de nous parler avec chaleur, car il n'est pas au nombre de ces penseurs qui font de l'indifférence absolue et persistante le caractère essentiel de l'esprit philosophique. Il ne s'est pas toujours interdit de conclure. Il a entrepris ses recherches

parce qu'il avait besoin de vérité, et il a trouvé quelque chose, il a acquis une conviction qui lui est chère, d'autant plus chère qu'elle est le fruit d'un travail personnel et soutenu.

Cette conviction peut se résumer en un mot : Jésus-Christ. La *Vie éternelle* aboutit à Jésus-Christ qui a *mis en évidence la vie et l'immortalité*. Le *Père céleste* nous conduit à Jésus-Christ « par lequel le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est devenu le Dieu de l'humanité. » Le *Problème du mal* nous amène également à Jésus, grâce auquel le mal peut être surmonté par le bien. De quelque point que l'on parte dans la recherche de la vérité, on arrive à Jésus-Christ, car il n'a pas dit en vain : « *Je suis la vérité.* » (Jean XIV, 6.) Cette pensée est bien celle de M. Naville, et c'est là, pour le dire en passant, ce qui assure à ses *Discours* une actualité durable. On les relira aussi longtemps qu'il se trouvera des hommes pour prétendre que la culture philosophique éloigne de l'Evangile.

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* connaissent depuis longtemps les conférences sur le *problème du mal*. Ces discours se distinguent de prime abord par l'ordonnance des matières. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la table qui est en tête du volume. Quelques mots donnent le canevas de l'ouvrage entier, et tout se lie si bien au point de départ que, celui-ci admis, le reste en découle très naturellement. M. Naville définit le bien et le mal. Le bien est *ce qui doit être ;* le mal, *ce qui ne doit pas être.* Puis partant de cette définition, il écarte toutes les explications du mal qui la contredisent, toutes celles qui, à un degré quelconque, tendraient à prétendre que ce qui ne doit pas être doit être, c'est-à-dire que le mal est nécessaire ou qu'il est bon. Telle est la méthode suivie surtout dans la fin du second discours et dans le commencement du troisième. Si nous n'en connaissions que cette indication sommaire, nous aurions une crainte, c'est que de cette manière on n'introduisît par une sorte de surprise comme un principe absolument certain un des points essentiels du débat, la *liberté*. La définition proposée est très large, si large que personne ne refusera d'y souscrire. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Si l'on est parvenu à réunir toutes les déterminations du bien et du mal en une seule formule, l'accord n'est qu'apparent ; il est dans les mots seulement ; la division reparaît, sitôt que l'on veut s'entendre sur le sens. Qu'est-ce en effet que ce *doit être* de la définition du bien ? Pour le panthéiste, pour le matérialiste, pour tous ceux qui ne concèdent pas à l'homme le libre arbitre, c'est celui de la nécessité, nécessité logique ou matérielle, celui de la force des choses. Pour le philosophe spiritualiste, ce *doit être* est avant tout celui de la conscience. La définition est donc très large ; mais il est à craindre qu'après l'avoir proposée dans toute sa largeur, bientôt, pour en faire un instrument de dialectique, une arme de combat, on ne la prenne dans un sens restreint, celui du *doit être* de la conscience. « Vous vous contredisez, dira-t-on aux panthéistes. Après avoir accepté notre définition, vous prononcez le *doit être* sur ce qui ne doit pas être, vous appelez le bien mal. » Le défaut de cette argumentation saute aux yeux, quand elle est ainsi ramenée à ses termes rigoureux. Aussi la réponse ne se fait-elle pas attendre : « Votre *doit être* est celui de la conscience, nous ne le reconnaissons pas. Le nôtre embrasse tout ce qui est. » Ainsi parleront les disciples de Spinoza et de Hégel, et l'on sera ramené au point de départ de la démonstration, c'est-à-dire à montrer que le *doit être* de la définition du bien ne peut être que celui de la conscience. M. Naville l'a-t-il suffisamment appuyé, ce sens restreint du *doit être*? Il l'a expliqué, il l'a développé ; l'a-t-il solidement établi? On peut regretter

qu'il n'ait pas donné place à une discussion approfondie et concentrée du libre arbitre et des droits de la conscience. Cependant les éléments de cette discussion sont là, épars dans les divers discours ; le lecteur attentif n'a qu'à les réunir. Qu'on lise tout ce qui se rapporte à la *négation du mal*[1], la réfutation des arguments qui tendent à prouver que le mal est nécessaire, entre autres de celui qui consiste à confondre le jugement moral et le jugement de hiérarchie, le plus et le moins avec le bien et le mal! On cherche à montrer par cette confusion d'idées que le mal est la condition nécessaire de tout développement, de tout progrès. M. Naville établit avec grand soin la distinction entre le progrès régulier, le progrès dans le bien et d'autre part l'éloignement du mal. Il la rend sensible par cette comparaison : « Un bouton est une fleur à l'état de développement, une fleur encore imparfaite. Avez-vous jamais pensé qu'un bouton fût une mauvaise fleur? Voyez ce gracieux enfant dont la seule présence fait la joie de toute une famille, qui ne saurait bégayer un mot qu'il estropie, sans appeler un sourire de bonheur, et dont les pas chancelants font les délices de sa mère. Cet enfant est un homme à l'état de développement; c'est un homme imparfait dans le sens de l'inachevé; vous est-il jamais venu à la pensée qu'un enfant fût un mauvais homme? Cela est absurde. » (Pag. 98.) Vient ensuite le développement de cette formule tirée de Plotin et trop souvent reproduite de nos jours : *Sans l'existence du mal le monde serait moins parfait.* Ce développement est un éloquent appel à la conscience, et c'est bien ainsi que l'entend M. Naville. « Il s'agit ici d'un intérêt bien grave, dit-il, car il s'agit de la conscience humaine. La conscience est morte, disait naguère dans notre ville un écrivain célèbre. Elle n'est pas morte, messieurs; elle ne mourra pas, parce que son gardien a pour nom l'Eternel. Mais, sans mourir, la conscience peut devenir malade, et les doctrines que je combats sont de nature à produire ce triste résultat. Lorsqu'on pense théoriquement que le mal est nécessaire, il est impossible qu'on n'arrive pas pratiquement à prendre plus ou moins son parti du mal chez les autres et en soi-même. (Pag. 102-103.)» Ailleurs, pour nous mettre en garde contre le scepticisme moral, M. Naville fait quelques remarques excellentes sur le parti que l'on cherche à tirer de la variation des idées morales. (Pag. 25 et suiv.) Ailleurs encore (pag. 120 et suiv.), il aborde directement la question de la liberté. On pourrait ainsi recueillir des éléments importants d'une discussion sur le libre arbitre de l'homme et la souveraineté de la conscience. Cela suffit pour montrer que ce côté du sujet n'a pas été perdu de vue. On peut même dire que le corps entier de l'ouvrage tend à établir le fait de la liberté. Qu'on accorde seulement qu'il y a du mal dans le monde, si peu que ce soit, M. Naville démontre que ce mal ne peut s'expliquer que par la liberté, et par le fait même il établit la liberté.

M. Naville réfute brièvement ce qu'il appelle les *solutions trompeuses*, celles qui s'en tiennent aux occasions du mal ou aux agents qui le transmettent (le corps, les institutions sociales), sans remonter jusqu'à la source même d'où il découle. Il montre ensuite ce qu'a d'insuffisant la *solution incomplète* qui s'arrête à la liberté individuelle. Elle rend difficilement compte de la *généralité* du mal et n'explique pas du tout qu'il soit maintenant *essentiel*, inhérent à la nature humaine. Il faut donc chercher ailleurs une solution qui ne néglige aucune des données fondamentales du problème. Cette solution, la voici : « L'humanité est corrompue, parce qu'elle s'est corrompue. Une acte primitif de l'humanité a créé, par l'abus du libre arbitre,

[1] *Problème du mal*, pag. 86-107.

par une révolte contre la loi, le cœur mauvais de l'humanité. D'où résulte que dans chaque individu il faut distinguer deux choses: 1° Sa volonté personnelle, responsable de ses actes et de son consentement aux inclinations de la nature; 2° la nature humaine qui est en lui, et dont il est responsable pour sa part, non comme individu, mais en sa qualité d'homme. Il se trouve ici deux affirmations qui doivent être maintenues avec une égale fermeté: la responsabilité collective de l'humanité et la responsabilité individuelle de chacun de ses membres. » (Pag. 156.) Un acte primitif de l'humanité créant, par l'abus du libre arbitre, le mauvais cœur de l'humanité! C'est la doctrine biblique. M. Naville ne s'en cache pas: «*Le dogme chrétien de la chute de l'humanité*, dit-il, *renferme la doctrine philosophique qui rend le mieux compte à la raison des données de l'expérience à l'occasion desquelles se pose le problème du mal*[1] » Le mal s'explique donc par la liberté; mais à côté des actes libres et personnels de chaque individu, il faut admettre un acte primitif, également libre, de l'humanité. Cet acte devient dès lors l'objet unique de la discussion. Il est le fait d'une volonté libre et créée pour le bien. Mais voici une première difficulté: Comment la volonté bonne de l'homme a-t-elle pu se déterminer pour le mal? Comment a-t-elle pu même être accessible à la tentation? M. Naville « ne veut pas répondre par une définition abstraite de la liberté, en disant que la volonté, étant libre, peut, par cela même, se décider pour le mal sans aucune sollicitation. » Il reconnaît « qu'en l'absence de toute tentation, le péché est inexplicable. » Aussi cherche-t-il si, dans un état de parfaite pureté de cœur, il n'y aurait pourtant pas quelque tentation inhérente à la volonté même. Cette tentation, il la trouve: c'est celle de la liberté. « Une puissance libre et créée se sent comme puissance un principe d'action; mais comme créature, elle n'est pas et ne peut être dans une indépendance absolue; elle se trouve en présence de la loi universelle, ou de Dieu, dont la loi exprime la volonté. Or, de cette situation même résulte pour la puissance créée la tentation de méconnaître les conséquences de sa position de créature et de se faire sa propre loi à elle-même, en rejetant la loi qui la soumet à Dieu. C'est la tentation de la révolte pure et simple. » (Pag. 216-217.) Qui ne connaît cette séduction de l'indépendance, cet attrait du fruit défendu, attrait qu'il ne possède pas en lui-même, mais que la défense lui donne. Pareille tentation n'est que trop réelle. Combien d'enfants qui se révoltent, combien de jeunes gens qui agissent follement, qui souffrent même pour le seul plaisir d'affirmer leur indépendance! Mais une chose paraît moins clairement démontrée, c'est que cette tentation à la révolte puisse se produire dans un état de parfaite pureté du cœur. Le cas proposé par M. Naville à notre examen n'a pas grande valeur probante: « Vous avez envie de faire un certain acte. Quelqu'un qui n'a aucun pouvoir légitime sur vous vient vous commander avec arrogance de faire la chose même que vous désirez accomplir. Que va-t-il arriver? Presque tous, vous allez vous rebeller contre ce commandement indu, et peut-être (je ne dis pas que vous agirez sagement, mais vous agirez naturellement), peut-être allez-vous renoncer à faire ce dont vous aviez envie, et faire une chose qui n'excitait en vous aucun désir, simplement pour affirmer votre indépendance. » (Pag. 217.) Nous sommes excités à la révolte, mais excités par quoi? Par l'*arrogance* d'un de nos semblables. Il resterait à prouver que, dans l'état de parfaite pureté, ou plutôt en l'absence de tout germe de mal dans l'univers, une créature ou Dieu lui-même pourrait nous parler avec arrogance. M. Naville ajoute, il est

[1] Pag. 169. C'e t M. Naville qui souligne.

vrai, que « cet esprit d'indépendance existe également en présence de l'autorité légitime de la conscience, de la loi de Dieu, » ce qu'il est aisé d'observer aujourd'hui en soi et chez d'autres; mais il est plus difficile de comprendre qu'à l'origine, dans l'état de parfaite pureté du cœur, il en ait été de même. L'esprit d'indépendance, c'est déjà la révolte, c'est le joug senti comme joug, et bientôt odieux, c'est l'obéissance devenue pénible. Quand l'esprit d'indépendance est éveillé, nous sommes déjà bien éloignés de la soumission cordiale, du libre et joyeux élan de l'amour, et par conséquent de l'entière pureté du cœur. Un tel esprit ne se conçoit pas au sein de l'innocence parfaite. M. Naville paraît le juger nécessaire pour qu'il y ait choix possible.

« Le fruit défendu, dit-il, a la saveur de la révolte. Enlevez, par la pensée, cette tentation-là: il n'y a plus de mal possible. Mais où il n'y a plus de mal possible, il n'y a plus de liberté. La forme élémentaire de la liberté, dont elle doit partir pour s'élever elle-même à la liberté pleine en détruisant la possibilité du mal, cette forme élémentaire de la liberté suppose le choix. Otez le choix entre l'obéissance et la révolte, et vous aurez tué l'être libre dans votre pensée. » (Pag. 218.) N'y aurait-il point ici quelque confusion d'idées? Autre chose est la connaissance théorique du péché, autre chose l'attrait du péché; autre chose est la simple vue d'une révolte possible, autre chose le désir de se révolter. Il suffit de cette vue purement hypothétique du mal pour qu'il y ait choix et choix libre. Mais comment le mal a-t-il pris une figure souriante? Comment est-il parvenu à exercer sur la volonté de la créature une sorte de fascination? Comment, en un mot, l'être libre et pur a-t-il passé de la vue toute négative au désir de la révolte? Voilà quel est au fond le problème de l'origine du mal. Suffira-t-il, pour le résoudre, d'en appeler à une simple « situation de la puissance libre et créée en présence de la loi universelle ou de Dieu, » comme si la loi, bonne et donnée pour le bien, devait par elle-même éveiller l'esprit d'indépendance? Je ne le pense pas. De fait, le problème demeure tout entier. Qu'on le veuille ou non, il faut toujours en revenir à l'affirmation pure et simple de la liberté. On n'a pas encore réussi à remonter au delà. Après avoir lu M. Naville, on comprend mieux quelle est pour l'être libre la tentation la plus prochaine; mais cette tentation même est séparée encore par un abîme de l'état de parfaite innocence, et l'on se demande toujours: « Comment un désir de révolte a-t-il pu naître dans une âme pure formée à l'image de Dieu? »

Le voile n'est donc pas entièrement levé, et l'on aurait tort de s'en étonner outre mesure. Toutes les origines ne sont-elles pas enveloppées de mystère? Pourquoi le sont-elles? Parce qu'elles appartiennent au domaine de l'esprit, c'est-à-dire de la liberté, et que la liberté, M. Naville l'a montré mieux que personne, déroute les inductions de la science, ou du moins l'oblige à élargir ses cadres, à transformer ses méthodes. On ne peut traiter un être libre tout à fait comme une chose. Est-il vrai cependant que la liberté soit pour la science un obstacle réel? Oui, sans doute, si, comme on le prétend souvent de nos jours, la science a pour but de nous montrer que l'ensemble de toutes les réalités se résout en un enchaînement logique, nécessaire de phénomènes. Mais pour le savant qui n'aspire qu'à la connaissance exacte de ce qui est, et qui pense qu'un seul fait certain a plus d'autorité que toutes les théories, je ne vois pas en quoi la liberté est une gêne. C'est un fait de plus à enregistrer, un fait considérable; or un fait, quel qu'il soit, est toujours une richesse pour la science, jamais un embarras. Et quel fait plus riche que celui de la liberté! Un des mérites de M. Naville est

d'avoir tiré de ce trésor des choses anciennes et des choses nouvelles, nouvelles au moins pour la grande majorité de ses auditeurs. Il a élargi le domaine de la liberté en y comprenant, non-seulement l'individu, mais l'humanité elle-même qui, en la personne du premier de ses représentants, s'est tout entière librement portée vers le mal. « Notre solution affirme notre participation à tous, non pas individuelle, mais réelle cependant, à la chute commune ; c'est l'humanité qui s'est révoltée et porte les conséquences de sa révolte. » (Pag. 220.) Ainsi parle M. Naville, et il montre que, d'une manière il est vrai que nous ne saurions comprendre, tous les hommes ont existé dans le premier homme, comme tous les sapins du monde dans le premier sapin.

Mais voici une grave objection, qui se fonde sur la plus respectable des autorités, sur la voix même de la conscience : « Nous existions peut-être avant notre naissance, c'est possible, dit-on, mais assurément pas sous une forme qui nous permît d'être des agents responsables. Il reste donc toujours qu'au point de vue moral, nous souffrons d'une faute qui nous est étrangère, et cela est injuste. » (Pag. 228.)

M. Naville répond à cela que la volonté se manifeste souvent sous une forme qui n'est pas purement individuelle ; par exemple, quand on agit sous l'empire des sentiments profonds de l'amour ou de l'amitié, ou bien dans l'action commune d'un corps de société, dans les phénomènes de l'habitude. Et la responsabilité morale, qui voudrait soutenir qu'elle soit purement individuelle ? Nous sommes unis à nos semblables par les liens multiples d'une étroite solidarité. « Tout acte est essentiellement personnel dans son accomplissement, mais nul acte n'est exclusivement personnel dans ses origines. » (Pag. 233.) Nous avons une grande part dans la vie de notre prochain, sans compter celle que nous y prenons volontairement par la sympathie ; nous souffrons des faiblesses et des fautes de nos pères, comme nos descendants auront à souffrir des nôtres. Il est donc certain que dans la réalité les individus ne sont pas isolés, ils sont au contraire intimement liés ; on ne peut en frapper un sans que plusieurs, souvent même un très grand nombre soient atteints. « Or, nul ne supporte *justement* que la conséquence des actes qu'il a accomplis : tel est l'axiome de de la conscience. Il faut donc choisir entre ces deux idées : Nous souffrons pour la faute d'êtres dont nous sommes tout à fait séparés, qui sont autres dans un sens absolu ; et, dans ce cas, l'injustice est à la base de l'univers, puisque la solidarité est un fait général. Ou bien, le genre humain est relié, sous la diversité des individus, par une unité réelle, de telle sorte qu'une responsabilité collective s'unit justement pour nous à notre responsabilité personnelle. Telle est l'alternative qui s'offre à la pensée, à moins qu'elle ne renonce à la solution du problème. Admettre que l'injustice est à la base de l'univers, c'est violenter la raison et détruire la conscience. Nous sommes donc rejetés vers la conception d'une unité humaine, d'une responsabilité collective ; et nous l'acceptons, malgré ses obscurités, comme la seule idée qui concilie l'expérience et la raison, les réalités de la vie et la parole de la conscience. » (Pag. 240.)

La solution adoptée repose donc sur deux faits, qui sont comme les piliers de l'édifice : la liberté de l'homme et la solidarité de l'humanité. Ces deux faits ont également concouru à faire du genre humain ce qu'il est aujourd'hui. On les sacrifie habituellement l'un à l'autre. Il faut savoir gré à M. Naville de les avoir vaillamment maintenus tous les deux et de ne pas avoir reculé devant la conséquence, c'est-à-dire devant la notion d'une humanité réelle, distincte des individus, quoi-

qu'elle n'ait pas d'existence en dehors d'eux. Ces idées ont eu déjà à soutenir le feu de la contradiction. M. le professeur Ch. Secrétan les développait avec chaleur, il y a un certain nombre d'années ; on les a non moins vivement combattues. « Nous sommes donc devenus pécheurs, sans pouvoir l'éviter, sans le savoir, sans nous en souvenir, écrit M. Edmond Scherer. Jamais on n'a plus évidemment outragé le sentiment moral, au moment où il s'agissait précisément de le défendre et de le sauvegarder[1]. »

Mais s'il y a de l'injustice quelque part, ce n'est pas dans les théories, c'est dans les faits, dans ces faits irrécusables de solidarité qui nous montrent partout les hommes agissant l'un sur l'autre, souffrant l'un pour l'autre, et nous obligent à voir dans l'humanité, dès son origine, autre chose qu'un assemblage fortuit d'individus. Le genre humain formant un organisme, un corps, aucune des parties qui le composent n'est absolument isolée. Si éloignées qu'elles soient, elles se rejoignent dans le premier homme, dans le père commun, qui est ainsi au sens réel un chef de race. Elle existent en lui, elles vivent en lui ; sa révolte est la nôtre. Si nous en subissons les tristes effets, où est l'injustice ? Elle serait en Dieu, au dire de M. Scherer. Voici comment il s'exprime : « A-t-on mieux justifié Dieu par ces théories ? Nullement. Si nous sommes constitués pécheurs par le fait d'un autre, il faut bien que Dieu soit l'auteur du péché, puisque c'est lui qui a établi ces étranges conditions en vertu desquelles l'acte d'un seul homme constitue tous les autres à la fois coupables et corrompus. » Dieu serait donc l'auteur du péché. Que lui reproche-t-on ? La révolte ? Non, la révolte a été le fait de la créature libre. On reproche à Dieu les conditions qu'il a fixées à la vie de l'humanité, on lui reproche d'avoir fait du genre humain un ensemble organisé, un corps dont tous les membres sont solidaires en une certaine mesure. Mais on oublie que cette organisation aurait servi au développement du bien plus encore qu'elle n'a contribué à l'extension du mal. On oublie qu'elle est la condition même de tout bien. Où en serions-nous si chaque individu était absolument indépendant et devait en quelque sorte recommencer à nouveau l'histoire de l'humanité ? Aucun progrès, aucune civilisation ne seraient possibles. Il n'y aurait rien alors de plus stérile ni de plus vain que la liberté. Le lien étroit qui relie l'homme à son semblable, les générations actuelles et futures aux générations du passé, est une des marques les plus frappantes que notre nature a été originairement disposée en vue du bien ; et cela est si vrai qu'il nous faut aujourd'hui, pour revenir à notre destination primitive, remplacer par la charité le dissolvant de l'égoïsme. L'homme a tourné en dissolution les grâces de son Dieu. Fils doublement ingrat, il lui reproche ces grâces elles-mêmes.

La chute a été commune, le relèvement est individuel. Cela est dans l'ordre, car tous les deux, chute et relèvement, doivent être l'œuvre de la liberté ; or l'humanité n'existe que dans les individus et n'a d'autre liberté que la leur. Il s'agit pour chacun de briser la solidarité dans le mal, non pour s'isoler de ses semblables, mais pour établir en vue du bien une solidarité nouvelle et travailler par un immense concours d'efforts individuels au relèvement de l'humanité. Grande tâche ! Véritable *combat* qui réclame les forces et le dévouement de tous ! Qui s'engage dans cette sainte lutte ne sera jamais sans *secours* ; il soutient « la cause du Tout-Puissant. »

Qu'on lise ces deux derniers discours,

[1] *Du péché*, par Edmond Scherer, travail publié dans la *Revue de théologie* de Strasbourg, en 1853, et reproduit par M. Charles Secrétan dans ses *Recherches de la méthode*. Voir pag. 164 de ce dernier volume.

le *Combat de la vie* et le *Secours*, qui forment la conclusion pratique de l'ouvrage! On y verra que, si M. Naville mérite la reconnaissance de tous les hommes de pensée, pour avoir remis en lumière des vérités fécondes trop longtemps méconnues, il n'a pas moins droit à celle de tous les amis du bien, qui prennent au sérieux les devoirs de la vie et tiennent en honneur ce grand commandement: *Tu aimeras ton prochain comme toi-même!* Il a fait d'éloquents discours, mais plus encore, une œuvre excellente.

M. Naville rend en particulier un grand service à la science philosophique, en lui rappelant la loi de l'impartialité. Il est de mode aujourd'hui de poser comme un axiome indiscutable que le christianisme est détrôné par la science moderne, qu'il est irrévocablement condamné et n'a plus même droit à l'examen. On ne saurait protester avec trop d'énergie contre ces procédés violents. Ils sont bons tout au plus pour les démagogues de la science, mais indignes d'un esprit sérieux. « Liberté, universalité: ce sont là deux caractères de la philosophie. Dans votre recherche de l'explication du monde, dit M. Naville à quiconque poursuit la vérité, vous rencontrez le témoignage des chrétiens, qui occupe une grande place dans l'histoire. Que faut-il penser du fait sur lequel se fonde leur foi? Cette question vous est-elle interdite? votre recherche n'est pas libre. Cette question vous est-elle étrangère? votre recherche n'est pas universelle. Dans un des cas comme dans l'autre, vous sortez des conditions de la philosophie. Il faut donc, dans une étude vraiment sérieuse et libre, se poser directement la question de la foi, c'est-à-dire la question de la nature du témoignage de Jésus-Christ: » (Pag. 313.)

M. Naville la posera-t-il, la question de la foi? Tous ses auditeurs, et ses lecteurs plus nombreux encore, le désirent, l'espèrent. Les trois premières séries de discours tendent évidemment à une quatrième, qui sera comme le lien de la gerbe et achèvera de montrer l'unité de l'œuvre totale. Voici quelques lignes qui sont la conclusion de pages éloquentes: « Jésus, je le répète, est le plus grand nom, un nom dont aucun autre n'approche, dans la lutte contre le mal. La question se pose donc pour tout esprit attentif et impartial: Quel était cet homme dont la position est si exceptionnelle dans l'histoire du développement du bien? Je pose cette question, je ne l'aborde pas; elle sortirait de notre programme, et elle vaut la peine d'être traitée à part. » (Pag. 329.)

Notre désir nous trompe-t-il en nous faisant voir ici une promesse?

FRÉD. RAMBERT.

VARIÉTÉS.

FRAGMENTS INÉDITS DE L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE CANTON DE VAUD, par A. Gindroz. — *Second fragment.*

Poursuites dirigées contre MM. Vinet et Monnard.

L'Académie de Lausanne suivait paisiblement le cours de ses travaux, lorsque cette paix fut interrompue d'une manière douloureuse. Depuis plusieurs années le pays était agité par des troubles religieux. La loi du 20 mai 1824 contre les sectaires et les réunions religieuses appelées conventicules, l'agitation que cette loi, loin de calmer, entretenait sourdement, enfin les besoins de l'opinion publique dirigeaient l'attention générale sur la liberté religieuse.

Un ancien élève de l'académie qui a répandu sur elle, d'abord à ce titre et ensuite comme l'un de ses professeurs, le plus beau lustre, prit une noble part à ce grand débat.

Nous voulons parler de M. Vinet. Il était alors professeur à Bâle et jetait les fondements de la grande réputation qu'il a su conquérir en se plaçant au nombre des critiques français les plus éminents, et au premier rang des écrivains religieux dans les églises réformées. Alors déjà la pensée à laquelle nous devons quelques-unes de ses plus belles pages, régnait dans son âme: cette pensée, c'était la liberté de la pensée elle-même avec ses diverses directions et dans ses manifestations variées. Au moment qui nous occupe, la liberté religieuse était en cause, en péril; disons mieux, elle avait succombé: la loi du 20 mai 1824 l'avait comprimée, étouffée, mais non anéantie. Quelle est la liberté qui meurt? Aucune. Elles peuvent être abattues, méconnues, oubliées pendant des années, des siècles: mais le droit ne périt point, et son jour arrive une fois. La liberté religieuse était proscrite par la loi; mais elle avait des défenseurs dans tous les cœurs généreux; et des hommes de cœur et de talent veillaient sur elle pour la protéger jusque dans ses chaînes.

La *Gazette de Lausanne*[1] qui a dans tous les temps pris pour devise que la raison du plus fort est toujours la meilleure, et qui gardait une froide neutralité, lorsqu'elle ne découvrait pas la meilleure, la *Gazette*, sans attaquer de front et franchement la liberté religieuse, rôle odieux que les despotes les plus absolus n'ont jamais ouvertement accepté, soutenait la loi du 20 mai contre les sectaires, proclamait la maxime du Grand-Conseil et du Conseil d'Etat: liberté, à condition que personne n'en use; elle lançait habilement ses flèches, à la manière des Parthes, contre les hommes religieux, appelés alors mômiers. D'un autre côté, le *Nouvelliste vaudois*, rédigé alors par M. Fischer, le même qui a été fait conseiller d'Etat par la révolution du 14 février 1845, défendait la cause de la liberté religieuse; il était soutenu et fortifié par M. Monnard, professeur de littérature française, ami de M. Vinet. La *Gazette de Lausanne* publia dans son numéro du 13 mars 1829 un article intitulé: *A l'auteur d'une réponse sur les sectaires.* Cette réponse avait été insérée dans le *Nouvelliste*. M. Vinet crut voir dans l'article de la *Gazette* la négation de la conscience et la proscription de la liberté religieuse. Il écrivit sur cet article une brochure de 12 pages intitulée: Observations sur l'article sur les sectaires, inséré dans la *Gazette de Lausanne* du 13 mars 1829. M. Vinet habitait Bâle: il était professeur à l'Université: il envoya son manuscrit à M. Monnard en le priant de voir s'il pourrait être inséré dans le *Nouvelliste vaudois*, et dans le cas contraire de le faire imprimer et mettre en vente. M. Fischer, rédacteur et éditeur du *Nouvelliste*, refusa l'insertion qui lui était demandée. M. Monnard livra le manuscrit à l'impression, corrigea les épreuves, puis anéantit le manuscrit. La brochure ne portait ni le nom de l'auteur, ni celui de l'imprimeur, ni même l'indication du lieu de l'impression. L'auteur n'étant pas domicilié dans le canton, l'écrit aurait dû être soumis à la censure; cette disposition de la loi fut violée. M. Monnard chargea le libraire Fischer de la vente de cet ouvrage; l'édition entière, tirée à mille exemplaires, fut déposée dans son magasin et promptement vendue.

Le Conseil d'Etat ayant trouvé que cet écrit renfermait des passages et une doctrine contraire à l'ordre public, ordonna des enquêtes pour en découvrir le ou les auteurs. L'enquête, dirigée par le juge de paix de Lausanne, révéla les faits que nous venons de rapporter, et de plus que la brochure était sortie des presses de l'imprimeur Hignou de Lausanne. Nous ne sommes pas appelés à exposer ici les doctrines qui encoururent le blâme du Conseil d'Etat; mais il est à propos d'en signaler les deux

[1] Ceci a été écrit vers 1850, et dès lors la *Gazette* a maintes fois pris la défense des faibles et des opprimés. P. B.

propositions qui irritèrent surtout l'autorité et que depuis cette époque on a souvent reproduites et jetées comme un souvenir injurieux à la face de leur auteur, M. Vinet, et de son éditeur, M. Monnard. Voici ces deux propositions que le Conseil d'Etat, dans son rapport au Grand-Conseil, appelle des plus orageuses. « Une loi injuste, disait M. Vinet, doit être respectée par moi, quoique injuste, lorsqu'elle ne blesse que mes intérêts; et mes concitoyens, également lésés, lui doivent le même respect; mais une loi immorale, une loi irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, si on ne peut la faire révoquer, il faut la braver. » M. Vinet ajoutait, et c'est la seconde proposition orageuse: « Ce principe, loin d'être subversif, est le principe de vie des sociétés. C'est la lutte du bien contre le mal. Supprimez cette lutte, qu'est-ce qui retiendra l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant de causes réunies la poussent à l'envi? C'est de révolte en révolte, si l'on veut employer ce mot, que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit. »

M. Monnard avait aussi commis son délit: d'un côté, il était éditeur de la brochure inculpée; d'un autre côté, il avait publié avec sa signature dans le *Nouvelliste vaudois* du 10 avril 1829 un article destiné à justifier son ami. Il prétendait sur la première proposition, que M. Vinet n'avait pu vouloir dire autre chose, sinon que celui qui brave la loi agit en cela à ses périls et risques; et sur la seconde proposition, il expliquait qu'en parlant des perfectionnements qu'on obtient en passant de révolte en révolte, l'auteur avait seulement rappelé historiquement un fait général. Le Conseil d'Etat n'admettait aucune de ces deux explications: il condamnait les propositions de M. Vinet dans leur sens général et dans l'application qu'il accusait l'auteur d'en faire au canton de Vaud. En conséquence, il s'occupa de cet objet sous deux points de vue: 1° question légale du délit; 2° question administrative.

Pour la question légale du délit, le Conseil d'Etat décida à l'unanimité: 1° que l'affaire serait renvoyée devant les tribunaux pour y être suivie conformément aux lois; 2° qu'il serait écrit à l'accusateur public en chef, pour le prévenir de ce renvoi et l'inviter à faire déployer l'office de la partie publique devant les tribunaux, pour la répression du délit principal de provocation au crime ou au délit, aggravé par le ton et l'esprit de la brochure toute entière.

Pour la question administrative le Conseil d'Etat expliquait que, si le délit eût été commis par de simples citoyens, sans fonctions publiques, il aurait rempli sa tâche en remettant les prévenus aux tribunaux; et après cela l'affaire n'aurait plus été de son ressort. Mais telle n'était point la position des accusés; et le Conseil d'Etat devait à la justice administrative d'examiner leur conduite sous le rapport de leur caractère et des fonctions publiques, dont l'un d'eux était revêtu dans le canton.

MM. Vinet et Monnard étaient tous les deux ministres consacrés à l'Académie de Lausanne, avec le droit d'exercer le ministère dans le canton et d'y prendre une cure. Le Conseil d'Etat estimait que l'on ne saurait admettre que les ministres de la religion nationale réclament ouvertement la liberté de prosélytisme, des missions et de tous leurs désordres, suite nécessaire de la liberté illimitée des cultes, et qu'ils établissent que l'Etat doit à tous les cultes, même à ceux dont les doctrines seraient réprouvées par la raison ou par la morale chrétienne, une égale protection. M. Monnard se trouvait dans une position plus spéciale vis-à-vis de l'Etat par sa qualité de professeur de littérature, employé dans le canton à l'instruction publique de la jeunesse. Pour remplir des fonctions aussi im-

portantes, il faut posséder sans reproche toute la confiance de l'Etat, représenté par le gouvernement. La conduite de M. Monnard ne pouvait qu'altérer cette confiance, puisque celle-ci ne saurait demeurer intacte à côté des principes dangereux à la publication desquels il a concouru. Et comme jusque-là rien n'atténuait aux yeux du gouvernement les torts graves qu'il a eus dans cette affaire, le Conseil d'Etat prit un arrêté par lequel M. Monnard était suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que le jugement des tribunaux fût intervenu, et sans rien préjuger sur ce qui pourrait être décidé ultérieurement après ce jugement rendu, tant à l'égard de M. Monnard qu'à l'égard de M. Vinet; décision dans laquelle le Conseil d'Etat pèserait ce qui pouvait n'être attribué qu'à l'erreur d'un moment, à l'irréflexion ou à l'inadvertance, et ce qui pourrait offrir un caractère plus grave et plus sérieux.

Les tribunaux nantis de l'affaire portèrent aussi leurs jugements. Le tribunal de première instance déclara que la brochure de M. Vinet ne renfermait point de provocation à la révolte; délit qui lui était imputé par la partie publique, et que par conséquent il n'y avait pas lieu à mettre en jugement MM. Vinet et Monnard. Le tribunal d'appel confirma cet arrêt, en observant toutefois qu'il y avait dans l'écrit de M. Vinet l'énonciation irréfléchie d'une doctrine dangereuse sur la faculté de l'homme de résister à la loi d'après le dictamen de sa conscience.

Mais le tribunal d'appel arrêta en même temps que le tribunal de première instance procèderait contre les dits accusés sous le rapport de la contravention à l'article premier de la loi sur la liberté de la presse par le fait de la publication de la brochure susmentionnée, sans que cet imprimé eût été soumis à la censure. Un jugement du tribunal de première instance, confirmé par le tribunal d'appel le 29 juin 1829, libéra complétement M. Monnard et condamna M. Vinet à 80 francs d'amende et aux frais. Telle fut sous le point de vue juridique la conclusion de cette affaire.

M. Monnard resta pendant une année sous le poids de la suspension prononcée contre lui, cessation de toute fonction académique et privation de son traitement. Enorme peine! Elle exprimait un blâme sévère; l'honneur de l'homme n'était pas atteint sans doute, mais celui du professeur était flétri par une décision de la première magistrature du pays. La privation du traitement pendant une année équivalait à une amende d'environ deux mille francs; le professeur était laissé sans moyens de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille. Les tribunaux n'avaient condamné M. Vinet qu'à une amende de 80 francs. Mais, sévère ou non, la peine était-elle juste? là était la question principale. Les tribunaux l'avaient résolue négativement sous le rapport du droit. Au point de vue administratif la décision du Conseil d'Etat manquait également de justice: les devoirs de M. Monnard dans sa position académique n'avaient reçu aucune atteinte, et les propositions dont il s'était fait le défenseur ne renfermaient que l'expression d'une vérité forte, énergique, surtout dans son énoncé, mais qui restait pourtant vérité, et contre laquelle aucune objection péremptoire ne peut s'élever d'une manière directe. Le Conseil d'Etat eut aussi le tort de ne consulter ni l'Académie, ni le Conseil académique: ces deux autorités furent émues de cette violation des formes protectrices de leur honneur et de celui des fonctionnaires placés sous leur inspection immédiate: elles protestèrent courageusement. Mais ce fut surtout dans l'opinion publique, que M. Monnard trouva un puissant appui, nous dirions presque un vengeur. Elle fut unanime pour blâmer le Conseil d'Etat; le professeur suspendu reçut mille témoignages de sympathie et de confiance. Un suppléant, M. le ministre Fabre

le remplaça dans la chaire académique; mais lui-même ouvrit un cours auquel le public accourut avec empressement; bien plus, il fut invité à en donner également un à Genève, qui s'était émue en faveur du jeune professeur si durement frappé par le pouvoir. Ainsi les consolations ne manquèrent pas à M. Monnard, et le produit de ses cours le dédommagea de la privation de son traitement.

Alexandre Vinet.

M. Leresche, professeur de théologie pratique, dont les registres académiques avaient dit qu'il était le dernier bienfait de leurs Excellences de Berne, fut le dernier professeur que l'académie vit s'éloigner d'elle avant la réorganisation qui s'approchait. Depuis longtemps M. Leresche envisageait sa carrière académique comme accomplie; il estimait que l'état religieux du canton réclamait un changement dans l'enseignement qui appartenait à sa chaire. Certainement cette opinion n'était point unanimement acceptée; mais elle avait cependant quelque vérité. Il n'est donné à aucun homme d'être l'homme de tous les temps; chacun a sa mission providentielle. Honneur à celui qui, après l'avoir accomplie, sait comprendre qu'il doit donner à sa vie une autre direction. Honneur à cet homme, car il rend ainsi un grand témoignage de son intelligence et de son dévouement au devoir! M. Leresche voulut entrer dans la carrière pastorale: il obtint la paroisse de Lutry: on était en 1837. Le Conseil d'Etat lui accorda le titre de professeur honoraire, hommage justement mérité.

L'état religieux du canton donnait une haute importance à l'enseignement théologique dans l'Académie. La révocation en 1834 de la loi du 20 mai 1824 avait ramené la liberté religieuse. On voyait enfin reparaître au milieu de nous la vie chrétienne: elle se révélait dans les églises dissidentes; elle se déployait dans l'église nationale. A côté du mouvement religieux qui a son siége au fond des âmes et qui les ramène à la foi et à la charité, il y avait un mouvement de discussion théologique qui quelquefois les éloigne de la foi et plus souvent de la charité. C'était principalement sur les questions d'organisation ecclésiastique que l'attention se portait à cette époque. Les ordonnances ecclésiastiques de Berne avaient accompli leur temps; l'église ne pouvait plus s'en contenter, et la constitution ordonnait qu'elles fussent remplacées par une loi vaudoise.

Il fallait que le professeur de théologie comprît la position du pays, s'identifiât avec les nouveaux besoins et se dévouât à préparer le jeune clergé à la mission qui l'attendait, en l'initiant à tout ce qu'il y a de grand et de puissant dans le ministère évangélique. Heureusement, le canton avait un de ses enfants, l'Académie un de ses élèves, que la Providence semblait garder et réserver pour cette grande destinée. M. Vinet, professeur à Bâle, fut nommé par toutes les bouches dès que M. Leresche eut prononcé son dernier adieu à l'Académie. Il est certain qu'il eût été difficile de trouver un professeur mieux approprié, mieux adapté à la chaire vacante, si nous osons ainsi parler. A une grande culture littéraire M. Vinet unissait les dons du prédicateur, du moraliste et du philosophe chrétien. Son nom, sans être encore placé aussi haut que nous le voyons aujourd'hui, ses écrits littéraires, avaient fixé l'attention. Ses tendances religieuses étaient en accord avec les vœux les plus légitimes de nos églises réformées. Un regard élevé, juste, bienveillant sur le monde religieux dans ses diverses zones, une intelligence étendue, profonde et flexible, douée des plus belles facultés, un cœur chrétien, une élocution admirable par la pureté, par la grâce et par la richesse; tous ces mérites faisaient déjà de M. Vinet un homme à part. Notre canton l'enviait à la ville de Bâle;

la ville de Bâle était glorieuse de le posséder. Il fut nommé par vocation, sans épreuves et installé le premier novembre 1837. Dans cette même cérémonie M. Lesche reçut son brevet de professeur honoraire. Le recteur de l'Académie pouvait dire avec raison : « la solennité qui nous rassemble ne sera pas, comme souvent, attristée par de pénibles souvenirs. Au moment où notre compagnie s'associait un nouveau membre, elle était dans le deuil et ne pouvait en formant de nouveaux lieus s'empêcher de déplorer ceux que la mort avait rompus. Messieurs, de si tristes pensées ne jettent pas leur ombre sur cette mémorable installation.»

M. Vinet, de son côté, montra dans son discours inaugural qu'il comprenait les devoirs de la chaire qu'il acceptait dans leurs rapports avec les besoins de l'époque et du pays. « Appelé désormais, dit-il, à diriger mes pensées sur la prédication, ce levier principal du ministère évangélique, je n'ai pu l'envisager dans un sens purement abstrait: elle n'a pu se présenter à moi comme un art seulement, dont j'aurais à rechercher les principes et à tracer la théorie, mais comme un fait actuel à la direction duquel j'allais être appelé à concourir, comme une œuvre chrétienne à laquelle je venais m'associer; je ne pouvais m'empêcher de la placer par la pensée au point de vue d'un certain temps qui est le nôtre, et d'un certain lieu qui est notre pays; et dès l'entrée une double question réclamait de mon esprit une solution précise: En quoi les circonstances du temps et celles du lieu ont-elles modifié la prédication? et que peut à son tour la prédication sur ce même état qui l'a modifiée? » Et plus loin, le professeur précisant sa pensée ajoute : « On voit qu'il est incontestable à nos yeux qu'un mouvement a eu lieu dans la sphère des choses religieuses. Les plaintes des uns, les bénédictions des autres, l'attention de tous, attestent ce mouvement. Et comme nous sommes de ceux qui le bénissent, la question que nous avons posée se traduit naturellement en celle-ci : Qu'est ce que la prédication a reçu du mouvement religieux, et que peut-elle lui donner à son tour ? »

Charles Monnard.

Si l'on peut dire que la littérature est l'expression de la société, il est permis de dire aussi que l'enseignement de la littérature est l'expression du professeur. A la vérité, tout enseignement est une manifestation de l'âme; mais comme aucune étude ne s'adresse d'une manière plus pénétrante que celle des lettres aux forces intellectuelles et morales de l'homme, l'enseignement de la littérature devient plus que tout autre ce qu'est le professeur lui-même. Tel en effet il se présenta dans le successeur de M. Manget. M. Monnard s'y montra ce que sa vie entière l'a proclamé, un homme complet. Toutes les facultés qui constituent l'homme se sont trouvées en lui, à des degrés divers sans doute, mais aucune n'a fait défaut ; et toutes ont été cultivées, soit par un travail personnel, intelligent et opiniâtre, soit par l'action extérieure des événements. Pour M. Monnard cette action extérieure, cette éducation indépendante de l'homme lui-même, se montra très variée : souvent ce fut le bonheur, les succès, les honneurs qui la donnèrent ; souvent aussi elle apparut sévère, rude, n'épargnant ni les revers, ni les échecs à l'homme public, ni les douleurs, ni les peines de l'âme à l'homme privé. En disant ici ce que devint sous sa direction l'enseignement de la littérature, nous ferons connaître l'homme dans l'étude. Nous laisserons à l'histoire le soin de le montrer dans la vie publique: ce sont deux aspects d'une même figure.

Rattacher à des principes fixes les jugements sur le beau et sur le vrai en littérature fut toujours le soin principal de M. Monnard: et comme ces principes ne peu-

vent être demandés qu'à l'âme humaine dans les profondeurs que la philosophie s'efforce d'explorer, son enseignement devint nécessairement philosophique. En se plaçant à ce point de vue, l'horizon de la littérature s'étend indéfiniment : elle comprend toutes les productions de l'esprit humain dont le langage est l'expression ; elle les étudie non-seulement dans leur forme, mais aussi dans les rapports de cette forme avec le vrai et le beau. Ce point de vue est fécond : il trace l'enceinte de l'étude, si toutefois il y a une enceinte à tracer ; il en unit les objets par les relations de l'espace et du temps; de l'espace, car la littérature d'un pays entre en relation avec celle des autres peuples; du temps, car elle a un développement historique dont il faut chercher les périodes et les lois dans les évolutions naturelles de l'esprit humain et les états successifs de la société. Et pour rendre notre pensée avec plus de simplicité, nous dirons que la littérature, considérée à ce point de vue, nous apparaît tour à tour élémentaire didactique, critique supérieure, historique et enfin comparée. Ce n'était même pas assez pour le professeur de donner à son enseignement théorique ces diverses directions : il avait de jeunes élèves auxquels il devait des conseils pratiques pour la composition, pour la lecture et la diction à haute voix ; et ce dernier art, M. Monnard le possédait avec une grande supériorité.

Montrer quel fut l'enseignement de M. Monnard, c'est en faire connaître le mérite. Combinaison de l'esprit et du goût du littérateur avec les lumières qui appartiennent à la philosophie, connaissance approfondie de la langue et de la littérature allemande, notions suffisantes sur les autres littératures de l'Europe, science de l'antiquité grecque et romaine, accord intelligent entre le goût sévère de l'école classique et le goût plus libre et souvent indomptable des écoles indépendantes, tels étaient les traits qui distinguaient ses leçons. Un seul reproche un peu sérieux fut encouru peut-être par M. Monnard : le point de vue du vrai l'occupait plus que celui de beau: il était plus philosophe que littérateur, plus critique qu'artiste. La culture littéraire des élèves semblait un peu en souffrance. Les cours de M. Monnard embrassèrent tour à tour l'esthétique théorique et l'histoire de la littérature, tantôt en tableaux généraux rapidement tracés, tantôt en études spéciales par périodes ou par genres. Depuis les origines de la langue française jusqu'à nos jours, aucune époque ne fut omise. Cet enseignement, élevé et savant dans les facultés de droit et de théologie, devenait élémentaire et simple dans les cours de rhétorique que le professeur donnait aux élèves de la faculté des lettres.

Il a manqué à M. Monnard une chose que ni la nature ni ses propres travaux ne pouvaient lui donner : il lui manquait du temps. Des cours de sept mois, à six heures par semaine également réparties entre les cours supérieurs et les leçons élémentaires, c'était tout ce qu'on avait cru pouvoir accorder à la littérature française dans l'ensemble de l'institution académique.

Les cours de M. Monnard étaient suivis avec empressement; les étudiants les aimaient; les étrangers les recherchaient; ils y trouvaient à la fois une instruction solide et un modèle de langage et de diction.

HISTOIRE RELIGIEUSE

CONTEMPORAINE.

Enormités romaines.

La grande énormité romaine du moment, c'est le futur concile, avec la prétention toujours plus évidente de replacer le monde politique sous les lois de l'Eglise, et de cor-

roborer les superstitions anciennes par une nouvelle superstition.

Deux faits, ou deux aveux récents et que j'ose dire énormes, donneront une idée de ce que Rome peut oser, et oser avec succès.

Les Etudes religieuses, historiques et littéraires, par des Pères de la compagnie de Jésus, continuent, dans leur numéro du mois d'août, un travail fort bien fait sur les *Règles de la critique historique.* Au nombre des précautions à prendre par l'historien, l'auteur de ce travail, le savant P. Ch. de Smedt, signale avec force l'importance de se souvenir que les mots n'ont pas toujours été entendus dans la même acception, et il en donne pour exemple le mot *sacramentum.* « Au temps de St. Augustin,» et par conséquent de St. Jérôme, « cette expression désignait toutes sortes de choses saintes et mystérieuses, soit en elles-mêmes, soit dans leurs effets, et en particulier une représentation mystique d'une grande vérité religieuse. C'est dans ce dernier sens que d'illustres théologiens, entre autres Vasquez, entendent ce mot dans les passages où St. Augustin s'en sert à propos du mariage. Ils prétendent que le saint docteur a voulu marquer simplement que le mariage chrétien est une image de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, union qui n'aura toute sa perfection que dans la paix et les splendeurs de la cité céleste. » — Le P. Smedt abonde dans ce sens; il en démontre la légitimité; il ne comprend pas « comment il peut encore, après cela, rester un doute sur la signification du mot *sacramentum* en cet endroit (et sans doute aussi dans la Vulgate); » puis il ajoute, et c'est ici qu'est l'énormité :

« Il nous semble avoir lu quelque part dans un ouvrage théologique sur le mariage, qu'il fallait néanmoins soutenir que St. Augustin n'entend l'employer que dans un sens identique au sens rigoureux du mot *sacrement* dans son acception moderne; car autrement, ajoutait-on, nous ne trouverions plus dans la tradition écrite des premiers siècles aucune arme efficace pour défendre la vérité du sacrement de mariage. La belle raison vraiment! Nous comprenons qu'elle puisse émouvoir les théologiens anglicans, qui sont complétement aux abois dès qu'une de leurs croyances n'est pas démontrée par la Bible ou par la tradition écrite de la primitive Eglise. Mais pour nous, catholiques, dont la règle de foi principale se trouve dans une autorité infaillible et toujours vivante, pour nous qui nous glorifions à bon droit de posséder dans les définitions de cette autorité un fondement solide de nos croyances, auquel ne peuvent suppléer aucun des secours qu'ont à leur disposition les sectes dissidentes, il y aurait inconséquence et danger à vouloir montrer que nous pouvons prouver péremptoirement tous nos dogmes en dehors de ces définitions. »

Le second fait paraîtra moins grave. Je le prends également dans les *Etudes* du mois d'août. Le R. P. C. Sommervogel y rend compte d'une *Encyclopédie de famille* publiée par MM. Firmin Didot frères, avec toutes sortes de précautions catholiques, paraît-il. Le critique, toutefois, fait ses réserves. Elles sont nombreuses; je ne citerai que celles-ci: « Les grâces et les faveurs dont Dieu a comblé Marie Alacoque (née en 1647, morte en 1690) sont constatées, plus que par le récit de ses biographes; car elle a été béatifiée par Pie IX. » — Et quelques lignes plus bas: « Quels sont les *contes puérils* dont sont remplies les légendes concernant St. Antoine de Padoue? Dans les légendes des saints, tout n'est pas de foi; mais nous aimerions à voir traiter moins légèrement ces pieux récits. »

Donc, tout n'est pas vrai dans les légendes des saints, le jésuitisme en fait l'aveu; mais tout y est digne de respect, et quand le pape a canonisé ou seulement béatifié, son décret rend vrais des récits

faux en tout ou en partie. Ainsi en a-t-il été du miracle de la Salette et de tant d'autres. C'est une omnipotence qui dépasse celle de Dieu : c'est une énormité.

Ce qui n'est pas moins énorme, c'est de voir le monde catholique accepter un pouvoir qui s'impose soi-même avec cette effronterie de mensonge. Et ce qui est profondément douloureux pour des chrétiens, c'est de penser que toutes ces énormités, celle du mariage-sacrement et des prétendus miracles des saints, etç., se présentent sous le couvert et au nom de Jésus-Christ. En sorte que c'est au nom de Jésus-Christ qu'on pervertit les croyances, au grand détriment de toute foi, et qu'on menace la paix et la sûreté des Etats. Cela se voit en Espagne, en Italie, en Allemagne, et qui dira de quelles contre-révolutions le futur concile ne pourrait pas être l'avant-propos, en parlant à des populations fanatisées comme les prêtres savent le faire? Serait-il possible, d'autre part, que dans la puissance et la bonté du Seigneur, tant d'audace finît par ouvrir les yeux des aveugles, et qu'elle fût destinée à préparer la grande ligue des rois et des peuples contre la papauté? Toujours est-il que c'est le temps de nous réveiller de notre sommeil.

L. BURNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Le Synode de l'Eglise libre s'est réuni du 7 au 9 septembre en session extraordinaire pour réviser son règlement et pour examiner la question d'une mission à fonder par l'Eglise libre en pays païen. C'est à Sainte-Croix qu'a eu lieu cette assemblée. L'Eglise de cette localité, qui recevait pour la première fois le Synode, a exercé à son égard l'hospitalité la plus large et la plus cordiale : chacun se sentait au milieu de frères et d'amis, lors même que pour le plus grand nombre il y eut une première connaissance à faire.

La journée du 7 septembre a été consacrée tout entière à la question de la mission. Il ne faudrait pas croire que l'Eglise libre soit restée jusqu'ici indifférente à cette œuvre. Bien que, dans les premières années de son existence, elle ait eu essentiellement à pourvoir à ses propres besoins, elle a toujours témoigné son intérêt pour les missions, soit par des réunions mensuelles, soit par des collectes en faveur des sociétés existantes, soit en préparant des missionnaires dans sa faculté de théologie, comme MM. Paul Germond et Louis Duvoisin, soit en accordant des subsides aux jeunes gens peu fortunés qui se sentent appelés à porter l'Evangile aux nations païennes. Cette fois-ci il s'agissait de faire un pas en avant. Deux élèves de la faculté de théologie, MM. E. Creux et P. Berthoud demandaient, en effet, à l'Eglise libre de les prendre à son service pour l'œuvre des missions. La réponse à faire pouvait paraître embarrassante. En présence d'une vocation qui semble venir du Seigneur, l'Eglise reculera-t-elle ? D'un autre côté, avec les deux sociétés déjà existantes à Bâle et à Paris, convient-il d'en fonder une nouvelle, et n'est-il pas à craindre qu'une troisième ne nuise aux deux premières? La société de Paris manifestait à cet égard des appréhensions que justifient les fréquents déficits de ses exercices annuels. Puis, l'Eglise libre, avec les modestes traitements qu'elle est réduite à offrir à ses pasteurs, est-elle en état de fonder et d'entretenir une œuvre missionnaire, quelque restreinte qu'elle soit? N'a-t-elle pas déjà à soutenir l'évangélisation de l'Espagne? Et les nombreux élèves venus de l'étranger qu'elle prépare gratuitement au ministère de la parole, ne sont-ils pas un contrepoids suffisant à l'égoïsme ecclésiastique qui étiolerait bientôt l'Eglise libre, du moment où elle se renfermerait dans son petit cercle ? Telles sont quelques-unes des questions qui s'agitaient dans les esprits, et qui se sont reproduites dans les débats. Sans les résoudre complétement, le Synode a paru incliner vers la pensée que l'œuvre missionnaire doit être faite par l'Eglise

(Act. XIII, 1, 2 et XIV, 26, 27), et il a pris à une grande majorité la résolution suivante.

Le Synode,

Ouï la demande de nos frères E. Creux et P. Berthoud d'être envoyés par notre Eglise comme missionnaires chez les païens,

Considérant que le moment paraît venu pour notre Eglise de s'occuper d'une manière plus directe de l'œuvre des missions.

Décrète :

1° L'intérêt de la cause missionnaire dans l'Eglise libre du canton de Vaud est représenté par un corps permanent de cinq membres, appelé la *Commission des missions*.

2° Cette commission, nommée par le Synode, est chargée de recueillir les dons en faveur des missions, de les faire parvenir à leur destination et de prendre toutes les mesures propres à exciter le zèle missionnaire dans nos églises.

3° Cette commission est actuellement chargée d'une façon spéciale d'examiner la meilleure manière de faciliter aux frères Creux et Berthoud l'accomplissement de leur dessein par la coopération de notre Eglise.

4° Cette commission fera rapport au Synode de mai 1870, lequel pourra alors prendre une résolution définitive, soit sur la question de fond, soit le mode d'exécution.

Un concours considérable d'auditeurs, soit de la localité, soit du dehors, montrait le grand intérêt que l'objet en délibération avait excité chez tous ceux qui ont à cœur l'avancement du règne de Dieu.

Avant de s'occuper de son règlement le Synode a eu un pénible devoir à remplir, celui de remplacer à la vice-présidence M. le professeur Chappuis, que l'état de sa santé a contraint de résigner cette fonction. C'est à l'unanimité qu'une lettre de regrets et de sympathie a été votée à ce cher frère.

P. B.

Lausanne, 14 septembre.

Il y a plus d'un mois que les journaux politiques ont parlé de la dernière réunion de la Société pastorale. Le comité central s'est engagé à publier très prochainement les rapports et le résumé des discours. Je n'ai donc pas à m'en occuper. Mais je tiens à répondre à quelques critiques dont la Société pastorale est depuis longtemps l'objet et qui se sont renouvelées avec une force particulière à propos de sa dernière session.

D'abord on l'accuse de n'avoir pas de base solide et, malgré ses trente ans d'existence, de n'être qu'un amas de contradictions. Toute association suppose des intérêts ou des principes communs. Une association religieuse doit donc avoir un symbole, une confession de foi si élémentaire, si restreinte soit-elle. Et si l'on ne veut rien formuler, il faut au moins être d'accord sur les vérités fondamentales de la religion. Or, quelles sont, nous dit-on, les bases de votre société? Vous différez sur tout et peut-être jusque sur la doctrine de la personnalité de Dieu! Est-ce le seul fait que vous êtes des prédicateurs, qui vous rassemble? Vous savez bien que, sous ce titre que vous portez les uns et les autres, vous ne faites pas la même œuvre. Sans que vous le vouliez, sans même que vous vous en doutiez, l'existence de votre société crée toutes sortes de malentendus chez le public qui en vient à ne voir que de légères nuances dans les différences capitales qui vous séparent. Et qui sait si vous-mêmes ne prenez pas plus ou moins le change.... Je l'avoue, l'objection me semble irréfutable pour qui ne s'arrête qu'aux mots. La société pastorale n'est pas une société. Un grand nombre de ses membres ne sont pas pasteurs. Même si l'on adopte le titre que lui donnent nos confédérés de la Suisse allemande: *Société de prédicateurs*, on doit reconnaître qu'il y a de ces prédicateurs qui ne prêchent jamais. Le titre de la société est donc fautif et il faudrait le remplacer par celui de *Conférences théologiques*, le seul qui convienne à une réunion dont le but unique est la discussion. — Puis, le titre changé, pourquoi ne pas élargir le cadre et appeler à ces conférences tous ceux qu'elles peuvent intéresser? Pourquoi exclure tant de laïques versés dans l'étude de l'Ecriture sainte et des sciences théologiques autant et plus que tel et tel de nos pasteurs? — Ce n'est pas là toutefois ce que veulent les personnes auxquelles je

réponds. A leurs yeux, le cadre n'est pas trop étroit, mais trop large. Pourquoi, disent-elles, abriter sous un même toit des éléments aussi différents, souvent même aussi complétement opposés? Ici, je crois la critique mal fondée. Si les compromis sont funestes, l'isolement ne l'est pas moins. Et qu'aurons-nous gagné le jour où un cercle de préjugés et de préventions aurait interdit entre théologiens toute discussion publique en matière religieuse. Que dis-je? Ces discussions religieuses éclatent sur tous les points et toujours plus intenses. Congrès de la paix, réunions scientifiques, clubs ou tribunaux, la religion se glisse partout; et plus on s'efforce de la considérer avec indifférence, plus elle soulève de luttes véhémentes et passionnées. Mais n'est-il pas à désirer avant tout que le débat ait lieu dans des assises dignes et graves, étrangères à tous les intérêts de la politique et de l'amour-propre personnel? Prétendrait-on qu'un tel débat fût inutile et que les adversaires de l'Evangile n'y viendraient qu'avec un parti pris dont rien ne saurait triompher? Ce serait un jugement peu charitable. Craindrait-on pour la cause de la vérité? mais ce serait lui faire injure; car elle a tout à gagner à une discussion franche et loyale.

La société pastorale a pour devise celle de votre journal: « Aucun des collaborateurs n'est responsable des opinions des autres. » Cette parole elle la prend dans le sens le plus étendu. Comment donc lui faire un grief des opinions diverses qui se manifestent dans son sein? Autant que personne je redoute les compromis. J'ai regretté, je l'avoue, dans la réunion de Genève certains élans du cœur auxquels la réflexion aurait donné peut-être une expression différente. On a pu s'étonner aussi que le parti rationaliste genevois ait gardé un aussi complet silence. MM. Viollier, Bret et Cougnard étaient-ils donc tellement d'accord avec MM. Coulin, Bungener et Godet? Ou bien le silence était-il aussi dans le programme?

Pourquoi, se demandait-on encore, l'église libre du canton de Vaud ne nous a-t-elle envoyé que le quart à peine de ses pasteurs en fonction? Est-ce étroitesse? On ne saurait l'en accuser sans injustice. Est-ce indifférence? Mais les sujets traités touchent à ce qu'il y a de plus intime dans la doctrine du salut et sont comme la clef de toutes les questions ecclésiastiques. C'est un beau rôle, que celui des minorités; mais c'est un rôle dangereux, si l'on n'y prend garde. Après avoir sauvé de l'oubli tel droit ou telle vérité méconnue, souvent elles s'arrêtent comme épuisées par cet effort. Elles contemplent ce qu'elles ont fait et oublient ce qu'il leur reste à faire. Ainsi les hommes de l'avenir deviennent quelquefois les hommes du passé. Le cercle, qui un moment paraissait si vaste, se rétrécit, se rétrécit encore. Malheur à qui s'isole, attendant que les autres viennent à lui, s'ils en éprouvent le besoin. Les pasteurs de l'Eglise libre vaudoise n'ont pas l'intention de s'isoler; mais il n'est peut-être pas inutile de leur rappeler qu'ici encore, comme en tant d'autres choses, pour trouver le temps et l'occasion, il faut les conquérir.

Reste une dernière critique qui me semble fondée. Dans un moment aussi solennel, ai-je entendu dire, d'où vient qu'on n'a pas donné plus de place à la prière et à l'adoration? Sans doute que l'on ne pouvait pas inviter à la prière des hommes qui ne croient pas à son efficacité. Que sont-ils allés faire à St. Pierre? Que font-ils tous les dimanches, quand ils lisent la liturgie? C'est à eux de répondre. Impossible de les supposer confondant leurs requêtes avec celles de leurs frères devant le trône du Seigneur. Mais ceux qui prient, pourquoi ne se sont-ils pas réunis la veille de ces importants débats pour supplier le Seigneur de les faire tourner à la conversion des âmes? Pourquoi les repas, d'ailleurs pleins de tant de cordialité, n'ont-ils pas été abrégés au profit de l'édification avec des chrétiens qui eussent voulu eux aussi se trouver réunis à tant de pasteurs fidèles venus de tous les coins de la Suisse?

Je ne suis pas puritain, et je crains ce christianisme méticuleux qui dit des choses les plus innocentes: n'y touche pas, n'en goûte pas. Mais permettez-moi de le dire, ces interminables toasts, je veux dire si longs et si nombreux, ne pouvaient-ils pas être diminués de moitié? L'Eglise n'y aurait rien perdu.

Ah! qui nous apprendra à vivre au milieu

du monde sans nous laisser envahir par le monde. C'est le secret de l'Esprit. Lui seul peut nous l'enseigner. Demandons-lui qu'il nous le révèle sans cesse dans les temps difficiles où tout nous appelle à nous mêler à la masse, non pour nous laisser dessavourer par elle, mais pour la pénétrer de la vivifiante saveur de la vérité.

L. GERMOND.

Genève.

Août 1869.

Le Consistoire de l'Eglise nationale, par deux mesures qu'il a prises récemment, semble vouloir s'opposer à la vague montante du libéralisme. Nommé par la partie vivante et évangélique de l'Eglise, il tient à continuer les traditions larges mais chrétiennes des dix dernières années. C'est ainsi qu'il a repoussé la demande tendant à la suppression du symbole des apôtres dans la liturgie. Le consistoire a compris qu'accorder cette suppression, c'était ouvrir la voie aux innovations les plus dangereuses. « Qu'avons-nous vu partout où ce nouveau christianisme a réussi à s'implanter? écrit un membre de ce corps dans une brochure justificative. Sa première mesure prise a toujours été la suppression du symbole des apôtres, et cela non point à cause de tel ou tel de ces articles sur lesquels les honorables pétitionnaires genevois ont basé leurs principaux chefs d'accusation, mais à cause de ceux qui, tels que la naissance miraculeuse de Jésus et sa résurrection, affirmaient catégoriquement la divinité du fils de Dieu, et étaient, par conséquent, en contradiction formelle avec les nouveaux dogmes. De telle sorte que l'abolition du Credo est devenue comme le mot de ralliement de la nouvelle école, et que lorsqu'on dit aujourd'hui que telle Eglise a supprimé cette partie de la liturgie, c'est comme si l'on disait que cette Eglise a passé au protestantisme libéral, de la couleur Coquerel, Buisson, Réville, Fontanès et consorts, c'est-à-dire, pour nous autres protestants traditionnels de toutes nuances, à la négation du christianisme. »

Il va de soi que la sage décision du Consistoire formulée dans les termes les plus adoucis n'a pas satisfait les opposants. Une « lettre au Consistoire au sujet du Credo, par un protestant genevois, » exprime avec une mordante ironie les sentiments des pétitionnaires évincés.

Une autre mesure plus grave peut-être a mis le feu aux poudres. M. Fontanès, pasteur, président du Consistoire du Hâvre, ancien élève de la faculté de théologie, étant venu à Genève « pour affaire de famille, » M. le pasteur Viollier lui offrit sa chaire. Sur un préavis défavorable de la Vénérable Compagnie, le Consistoire interdit l'usage de la chaire à M. Fontanès, à cause d'attaques récemment dirigées par lui contre les Ecritures, qu'il avait appelées je ne sais dans quel écrit, « un colosse aux pieds d'argile. » De là grand émoi : vive protestation dans le sein de la Compagnie et dans la presse, appel au peuple, convocation d'une grande assemblée au Cirque sous prétexte d'entendre une conférence de M. Fontanès sur le christianisme et la société moderne, mais en fait pour fournir au jeune *martyr* de la libre pensée l'occasion de déverser sa bile contre les réactionnaires, et d'adresser au peuple genevois quelqu'un de ces appels mi-religieux, mi-patriotiques qui ne manquent jamais leur effet sur notre population fort inflammable. Une pétition circule en ce moment pour demander la destitution d'un Consistoire qui ne représente plus l'opinion du pays. Il est évident que le refus de la chaire à M. Fontanès après les prédications de M. Cougnard a quelque chose d'inexplicable, mais il y a un article organique de l'Eglise nationale, qui place l'autorité des Ecritures inspirées de l'Ancien et du Nouveau Testament à la base de cette Eglise; article que M. Fontanès aura sans doute refusé de signer, et que M. Cougnard a juré de vouloir maintenir; de là sans doute la différence. La manifestation du Cirque a pleinement réussi; aussi nous promet-on pour l'hiver prochain l'exhibition des principaux libéraux de l'Eglise réformée de France. Ah! quand donc les membres évangéliques de l'Eglise nationale, qui veulent le maintien de la pure doctrine, s'écrieront-ils avec un grand chrétien : « Bel état de l'Eglise quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! »

A côté de ces faits affligeants il est précieux d'en pouvoir signaler d'autres d'une nature différente, comme la belle cérémonie de l'imposition des mains de MM. A. Carrasco, et Léop. Monod. Le premier, après neuf mois de ministère à Madrid, venait demander à ses amis de la Suisse romande, nationaux et libres, la reconnaissance de sa vocation par le Seigneur à l'œuvre évangélique.

Les assemblées de nos diverses sociétés religieuses ont aussi eu lieu. La société évangélique a perdu durant l'année deux de ses meilleurs membres : Henri Lasserre et Louis Quiblier... L'enseignement de l'Ecole de théologie a été suivi, cette année, par un nombre assez considérable d'auditeurs. Si l'on retranche quelques hôtes venus de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, il s'élève à cinquante-cinq étudiants. Ce chiffre est le maximum que l'Ecole ait atteint depuis sa fondation. Il est intéressant de remarquer que depuis la fondation de l'Ecole de Lausanne, ce chiffre ait été en augmentant. Ce fait prouve que les deux institutions sont, non des rivales, mais des sœurs, qui répondent l'une et l'autre à des besoins croissants. L'œuvre de l'évangélisation, et celle du colportage ont eu aussi des bénédictions. Puissent les grâces du passé encourager notre foi et accroître notre amour pour celui qui ne délaisse point ses enfants !

LOUIS RUFFET.

Neuchâtel.

Il a été évident, dès l'origine, que notre mouvement religieux tendait plutôt à un effet négatif. Il s'agit de détruire et non d'édifier. Il faut détruire l'Eglise, telle qu'elle a subsisté chez nous depuis la Réformation. Deux partis sont intéressés à cette destruction : le parti gouvernemental et autoritaire qui se croit troublé dans sa sécurité par l'influence qu'exerce l'Eglise ; d'autre part, un parti religieux aux tendances relâchées et qui sent le besoin d'atténuer par le système rationaliste la *folie de la croix*. Ces deux partis se sont coalisés ; et l'objectif de leurs attaques, c'est *l'orthodoxie*, représentée par les pasteurs et ministres neuchâtelois. Jusqu'à ce jour, l'œuvre de décomposition n'a pas produit de résultats appréciables ; je ne pense pas qu'un seul membre vivant de l'Eglise ait été ébranlé ; ni l'éloquence académique de M. Buisson, ni les foudres de M. Réville n'ont fait brèche dans la citadelle de l'orthodoxie. Cependant, le plan se poursuit, soyez-en persuadé, et nous n'en avons pas fini avec la lutte religieuse. Pour le moment, l'autorité législative de notre pays a été saisie de la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Par un vote presque unanime, notre Grand-Conseil a renvoyé cet objet au Conseil d'Etat qui est chargé de préparer un rapport pour la session de novembre. Faut-il se réjouir ? convient-il de s'affliger de ce vote ? Si la sincérité régnait et s'il était possible de bannir de son esprit toute défiance, nous dirions : le canton de Neuchâtel cherche à donner le premier l'exemple de l'application d'un des grands principes de la liberté, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais nous avons depuis longtemps renoncé à des illusions de cette nature, et nous sommes forcés, malgré tout ce qu'il nous en coûte, de répéter tristement, à l'occasion des prétendus bienfaits qui tombent de telle main bien connue, le fameux proverbe :

Timeo Danaos et dona ferentes.

En effet, la discussion au sein du Grand-Conseil a laissé percer des réticences, des arrière-pensées, qui prouvent que l'on cherche autre chose que l'établissement d'une situation conforme à la vraie liberté. Le parti gouvernemental, qui a voté avec le parti libéral le renvoi au Conseil d'Etat, est bien décidé à empêcher de tout son pouvoir une séparation qui, à ses yeux, a le tort de laisser à l'Eglise toute son autonomie ; ce qu'il cherche au contraire, c'est l'infiltration de l'élément rationaliste dans l'Eglise nationale ; il espère que, le jour où cet élément aura acquis une certaine importance dans l'Eglise, grâce aux élections ecclésiastiques qui permettent à chacun de donner sa voix pour la nomination d'un pasteur, alors les croyants se retireront, abandonnant l'Eglise au rationalisme et se constituant en communautés libres de tout lien avec l'Etat. Il y aurait dans cette solution de grands avantages pour l'Etat : il

dominerait vraiment l'Eglise, et son influence n'aurait rien à redouter des communautés libres que l'on rendrait impopulaires en les taxant d'étroitesse, de tendances aristocratiques, que sais-je, en leur imputant mille défauts de cette nature qui ne sont guère véniels à notre époque.

Mais, dira-t-on, pour éviter ce résultat, travaillez, vous, les croyants, pour hâter le moment de la séparation, avant que l'Eglise nationale et rationaliste ait eu le temps de se développer.

Le conseil est bon, mais dans la pratique il paraît bien illusoire: nos populations, qui sont souveraines dans les questions d'Eglise, ne sont pas du tout converties à l'idée de la séparation; elles ne la comprennent pas; il règne, à cet égard, des préjugés incroyables et surprenants chez un peuple généralement éclairé. Ce n'est pas que les pasteurs aient travaillé à enraciner ces préjugés, car pour eux ils sont en grande majorité partisans de la séparation; mais l'attitude des populations s'explique par le fait que notre Eglise a vécu pendant trois siècles unie à l'Etat, sans inconvénient, et l'on se demande pourquoi il ne continuerait pas d'en être ainsi. Le peuple a une certaine bonne foi qui ne lui permet pas de prévoir les maux de si loin; heureuse simplicité! Mais aussi, il se réveille facilement, et il montre de l'énergie quand on touche à l'arche sainte de ses libertés. Il se réveillera quand il verra le danger, et espérons qu'il ne sera pas trop tard; espérons qu'il ne laissera pas la confusion s'établir dans notre Eglise comme nous le voyons maintenant à Genève, où les disputes ont remplacé l'édification; espérons que Dieu qui nous a toujours si visiblement bénis, continuera à nous conduire en nous manifestant sa volonté par un de ces signes qui font jaunir la moisson comme par enchantement.

Etats-Unis.

Une des plus heureuses conséquences qu'on se promet de la fusion des deux branches du presbytérianisme, c'est qu'elle permettra d'offrir un front respectable aux prétentions du catholicisme qui tend à prendre une position agressive. Il va sans dire que ce résultat ne peut être assuré que si, bien loin de renier les conséquences du principe protestant, on lui devient toujours plus fidèle. Il n'y aurait rien de plus fallacieux que de s'imaginer triompher du papisme par la force de sa propre organisation, le caractère imposant de sa puissance extérieure et matérielle. Les protestants seront toujours misérablement battus sur ce terrain-là. Le catholicisme peut seul satisfaire les hommes qui ont un faible pour le matérialisme religieux. C'est à la fois la force et la faiblesse des protestants de ne pouvoir triompher qu'à condition d'être franchement des chrétiens spirituels.

Fidèle à sa tactique, Rome a des allures entièrement différentes. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, grâce à l'appoint important des Irlandais, toujours à sa disposition, elle tend à se poser en arbitre dans le monde politique, prête à donner son concours au plus offrant. Grâce à ces pratiques, elle a réussi, dans l'Etat de New-York, à fausser sensiblement les institutions américaines. C'est à tel point qu'une revue publiait dernièrement un article sous ce titre: *Notre église établie.* On montrait que, malgré la séparation du civil et du religieux, l'église romaine a réussi à s'assurer divers avantages financiers dont ne jouissent pas les autres sectes. Enhardie par ces succès, elle s'est attaquée à un des boulevards de la civilisation américaine, les écoles primaires non confessionnelles. La législature de l'Etat de New-York a voté une loi permettant aux catholiques de réclamer une partie des fonds publics pour soutenir leurs propres écoles qui seraient exclusivement sous leur contrôle. La prétention est tellement monstrueuse et contraire aux idées des Américains, justement fiers de leurs écoles, qu'on compte sur une prompte réaction de l'élément protestant. Il est même probable que le gouverneur de l'Etat opposera son *veto* à cette loi inspirée par les intrigues du clergé.

Plusieurs succès de ce genre qui seraient des défaites pour une église vraiment spirituelle, paraissent avoir beaucoup exalté les espérances de la hiérarchie. On parle déjà du jour où elle aurait la haute main dans les affaires de la grande république.

Autrefois on se bornait à demander : Croyez-vous que ce pays devienne jamais catholique? Aujourd'hui la question se pose autrement : dans *combien de temps* ce pays sera-t-il catholique? Rome, pour arriver à ses fins, compte sur l'immigration et l'excès des naissances parmi ses sectateurs, sur son unité politique et sur les divisions des partis américains. On se dit que la masse de la population protestante, ne se doutant pas le moins du monde du danger, ne s'en apercevra que quand il sera trop tard pour échapper à l'action combinée d'une organisation multiple et diverse.

Du reste, les catholiques ne demeurent pas oisifs ; ils savent fort bien qu'un résultat de cette importance ne peut être obtenu sans de grands efforts. On construit donc à grand bruit de magnifiques cathédrales dans les villes les plus considérables et qui offrent le plus d'avenir ; à côté de chaque église s'élèvent une école primaire et des pensions, la première pour soustraire les enfants à l'influence de la civilisation américaine, les secondes pour gagner, par l'attrait d'une instruction supérieure, les enfants des protestants. On affirme que les sept dixièmes des jeunes filles élevées dans ces pensions deviennent catholiques. Un autre moyen de propagande consiste à élever des asiles pour des malades ; les protestants fournissent une bonne partie de l'argent; en retour, on convertit leurs indigents. Les législateurs et les conseils municipaux qui refuseraient des allocations pour des œuvres pieuses ou religieuses sont plus coulants quand il s'agit simplement d'établissements de bienfaisance. Pour ce qui est de la polémique, on est tout aussi sincère que Bossuet. Se présentant comme l'innocence calomniée, Rome insinue ses dogmes particuliers sous le couvert de certaines vérités chrétiennes admises par les protestants.

Jusqu'à présent le moyen le plus efficace a été l'organisation politique des catholiques. En votant comme un seul homme dès que leurs intérêts sont en jeu, ils réussissent à imposer leur volonté aux partis politiques. A la faveur de cette tactique, ils se sont emparés d'une forte proportion des diverses fonctions municipales dans la ville de New-York. Tandis que les catholiques ne fournissent guère que douze centièmes des revenus de la ville, ils reçoivent de 75 à 80 pour cent du budget des dépenses. Il s'agirait maintenant d'étendre ce contrôle aux autres Etats de l'Union et de s'emparer ainsi de l'influence dans la confédération tout entière. Les plus ardents se disent que la chose ne saurait tarder à se réaliser.

Avant d'apprécier la valeur de ces espérances, il faut ajouter que tous les catholiques ne sont pas d'accord pour les partager. Si les uns voient tout en beau et sont pleins de confiance, il en est d'autres qui proclament le catholicisme en péril et jettent des cris d'alarme. Un journal catholique prétend qu'on serait loin d'être satisfait à Rome si on connaissait le véritable état des choses. L'église romaine aux Etats-Unis n'est qu'une section de l'église irlandaise, hors d'état de conserver tout ce que la mère-patrie lui envoie journellement. Comment se vanter des progrès du catholicisme quand il ne perd pas moins de vingt mille de ses enfants par an dans chaque grande ville? Ces enfants restés en Irlande y seraient peut-être morts de bonne heure dans la misère, mais aucun d'eux n'aurait passé au protestantisme, grâce à l'influence sanctifiante de ce pays, éminemment catholique. On ne saurait estimer à moins de deux-cent mille le nombre des enfants baptisés catholiques qui deviennent annuellement protestants aux Etats-Unis. Il n'est pas étonnant que les protestants se montrent libéraux et généreux en face de pareilles accessions.

Que penser de ces opinions si contradictoires, qui partent du camp romain? On serait tenté de se demander s'il n'y aurait pas ici une ingénieuse distribution du travail, en vertu de laquelle certains organes se chargeraient d'encourager les fidèles, tandis que d'autres auraient pour mission d'entretenir les protestants dans une funeste sécurité.

Ce dernier but ne semble pas devoir être obtenu : l'attention publique est éveillée ; on a l'œil ouvert sur les entreprises de l'ennemi sans s'alarmer outre mesure. On ne se dissimule pas que les empiétements des catholiques, alliés aux divers partis politiques, puissent provoquer des troubles

dans un temps peu éloigné, mais on est rassuré quant à la question de prépondérance. Les faits constatés par la statistique paraissent confirmer cette manière de voir. C'est à tort qu'on fait grand bruit du nombre des émigrants catholiques. Ceux qui viennent des pays protestants sont plus nombreux encore. Durant l'année dernière, le port de New-York a vu arriver 213 686 étrangers, dont 47 571 Irlandais, catholiques pour la plupart. Si on ajoute les émigrants venus de France, d'Italie et d'autres pays, on peut élever à 52 000 le nombre des émigrants catholiques. D'autre part, il n'est pas arrivé moins de 54 000 émigrants venant de divers pays protestants, comme l'Angleterre et le pays de Galles, l'Ecosse, la Hollande et les Etats scandinaves. Reste l'émigration allemande qui s'élève au chiffre respectable de 101 989 âmes. Malheureusement, la statistique officielle, qui à l'avenir réparera cette omission, ne dit rien du caractère religieux de cette nombreuse population. Il est cependant généralement admis que la grande majorité de l'émigration allemande n'est pas catholique. Si on remontait de vingt ans en arrière, la proportion ne serait pas la même, mais aujourd'hui le courant a complétement changé. Depuis la guerre d'Amérique, le nombre des émigrants irlandais a été sans cesse en diminuant, tandis que celui des étrangers d'une autre origine allait en augmentant.

On voit que s'il y avait lieu de s'alarmer les chiffres seraient bien faits pour rassurer. Il est constant que le nombre des catholiques va sans cesse en augmentant aux Etats-Unis; mais les protestants augmentent plus vite encore. Or comme la différence entre les deux populations est très grande, tout porte à croire que la proportion qui a régné dans le passé se maintienne également à l'avenir. Ce fait suffirait amplement pour garantir la prépondérance de l'esprit protestant, car les organes du catholicisme ne se vantent pas de gagner du terrain au moyen des conversions. Pour peu que les protestants aient l'œil ouvert et sachent faire leur devoir, les pessimistes d'entre les papistes pourraient bien avoir raison. Ce qu'il y a surtout à redouter pour la population américaine, ce n'est pas tant le zèle des Irlandais que la grossière incrédulité de ces populations allemandes qui arrivent bien et dûment baptisées et confirmées dans le sein des églises nationales du continent. Ceci nous met en face de la grande question: le christianisme américain sera-t-il de force à s'assimiler tous les éléments fâcheux que l'Europe ne cesse de lui envoyer, ou bien perdra-t-il du terrain devant les efforts continus du paganisme européen et chinois? Les habitants du Céleste-Empire accourent en effet en foule et ils ne peuvent tarder à exercer une sensible influence. Malgré les professions officielles du catholicisme, ceux qui ont vu de près les populations qu'il a façonnées, bien loin de se forger un papisme de fantaisie plus mystique que chrétien, ne croiront pas le calomnier en redoutant pour la bonne cause son trop grand développement aux Etats-Unis.

Les Américains sont tous les jours plus de cet avis. A l'exception des esprits naturellement superstitieux et chimériques qui se trouvent inévitablement dans chaque pays et dans chaque église, ils sentent que l'influence prépondérante du catholicisme compromettrait l'avenir des Etats-Unis, et mettrait un terme à la complète liberté religieuse et politique, leur plus beau titre de gloire.

Les organes de l'opinion publique se disent que le sentiment de ce danger ne doit pas être perdu de vue sans qu'il faille d'autre part se l'exagérer. Il convient aux amis de la vérité d'avoir pleine confiance en elle sans rien négliger pour assurer son succès. Le papisme a beau se vanter de ses prétendues conquêtes dans les pays hérétiques, il est certain que ses places fortes s'écroulent les unes après les autres. L'Autriche et l'Espagne ont été prises d'assaut par l'esprit moderne: et on sait assez ce que serait devenue Rome elle-même, sans le secours constant des fils de Voltaire qui devront bien tôt ou tard revenir à leur naturel et se fatiguer de garder un tombeau qu'ils ne vénèrent plus.

Nous ne sortons pas de cet important sujet en disant un mot de l'Eglise épiscopale, dont la paix est toujours plus troublée. Dans le diocèse de Chicago, une des principales villes de l'ouest, le parti évan-

gélique et anti-clérical est entré en lutte avec l'évêque. La controverse a été provoquée par les poursuites de l'autorité diocésaine contre un pasteur pour avoir omis le mot *régénéré* en lisant la liturgie du baptême. Environ 200 députés, laïques et ecclésiastiques, se sont réunis en convention pour protester contre les tendances au ritualisme. On s'est engagé à préserver la pureté du culte de l'Eglise épiscopale qui court dans ce moment le plus grand danger. Tous les orateurs, sauf un seul, se sont prononcés en faveur d'une réforme immédiate de la liturgie. La conférence a déclaré qu'il fallait supprimer toutes les phrases, tous les mots ayant l'air d'enseigner que le ministère évangélique est une prêtrise, la sainte cène un sacrifice et de présenter la régénération comme inséparable du baptême d'eau.

La question des droits politiques des femmes est toujours du nombre de celles qui occupent particulièrement l'attention. Pour comprendre sa portée, il faut savoir qu'il s'agit de réagir contre des mœurs tout à fait particulières. La femme est plus respectée aux Etats-Unis que partout ailleurs; ce respect va même jusqu'à lui interdire non-seulement les travaux des champs, mais les simples fonctions de marchandes débitant les articles nécessaires à la toilette de leur sexe. L'inconvénient n'est pas très grand pour celles qui élèvent une famille, car le mari pourvoit alors aux besoins de la communauté. Mais la position devient intolérable pour les femmes qui demeurent en dehors des liens du mariage. Presque toutes les carrières leur étant fermées, il leur devient très difficile de se suffire à elles-mêmes par suite même du respect excessif dont elles sont l'objet. Certains économistes se sont hâtés de conclure de ce fait, qu'en conférant aux personnes du sexe les droits politiques on les mettrait en position de concourir à la formation de lois qui leur seraient favorables. Il est probable que quelques états finiront par leur conférer le droit de suffrage, mais jusqu'à présent rien n'indique que la mesure doive devenir générale. On semble vouloir se borner à élargir la sphère d'activité des femmes. Au droit au suffrage il s'agit de substituer le droit aux emplois. Plusieurs d'entre elles occupent déjà des positions dans l'administration des postes. Un écrivain bien connu de la nouvelle Angleterre, tout en leur refusant le droit de suffrage dans un ouvrage qu'il a intitulé une *Réforme contre nature*, entre dans la voie des concessions. Il demande que les personnes du sexe puissent fréquenter les académies et les diverses facultés, exercer la médecine, se rendre utiles dans l'église, comme diaconesses, et même prendre la parole dans les assemblées pour concourir à l'édification commune ainsi que la chose se pratique déjà chez les Quakers. Mais il repousse avec force l'idée de femmes remplissant les fonctions de juge et d'avocat; il ne veut ni des théologiennes, ni des présidentes rappelant à l'ordre des assemblées mélangées. Bien loin de voir un droit féminin dans la faculté de voter, il montre qu'on tombe dans une funeste exagération, remontant au *Contrat social* de J.-J. Rousseau, lorsqu'on confère les droits politiques à tous les hommes âgés de 21 ans. Vouloir envoyer les femmes dans les assemblées législatives, c'est violer les lois les plus manifestes de la nature. Autant vaudrait prétendre transformer les flûtes en trompettes, les violettes en tournesols.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LA VRAIE LIBERTÉ, quatre discours par E. de Pressensé. 1 vol.— prix 1 fr. 25. — *Paris*. Ch. Meyrueis, 1869.

A peine est-il besoin de recommander un nouvel ouvrage de M. de Pressensé. Celui que nous annonçons est d'un incontestable à propos, surtout en France, où les vives préoccupations politiques des derniers mois sont loin d'être entièrement calmées. Les quatre discours qu'il renferme s'adressent au grand public autant qu'à l'auditoire de le chapelle Taitbout, qui a eu le privilége de les entendre.

En se rattachant à la parole de Jésus-Christ: « Si le Fils vous affranchit, vous serez véritablement libres, » l'auteur commence par montrer en quoi consiste la vraie liberté.

Elle n'est pas, ainsi qu'on le pense souvent, la simple possibilité de se décider arbitrairement en un sens quelconque, pour le mal comme pour le bien. Voyez l'enfant prodigue; en quittant la maison paternelle il a été conduit à la misère et à la honte. Il s'est perdu par l'usage qu'il a fait de sa liberté. Du moment où nous sommes tous, par nature, sous la servitude du péché, nous ne devenons libres qu'en la secouant pour rentrer dans la voie de l'obéissance. « Obéir à Dieu, disait Sénèque, voilà la liberté.» — M. de Pressensé adopte cette définition en la complétant. « La liberté c'est l'accomplissement volontaire de notre destinée supérieure, qui est l'union avec Dieu.» (Pag. 12.) — Elle comprend à la fois le libre choix et le bon choix. Christ seul nous la procure après l'avoir pleinement réalisée en sa personne. Sainte victime il s'est offert à Dieu pour nous, par amour; puis il nous invite à accepter son salut, en d'autres termes, à nous unir à lui par la foi.

Dans son second et dans son troisième discours, M. de Pressensé rappelle comment les diverses facultés de l'âme humaine ont part à l'œuvre d'affranchissement accomplie par le Sauveur. Jésus-Christ nous apporte la liberté de la pensée, car loin d'agir sur nous par une pression matérielle quelconque, il ne veut nous gagner à lui que par la puissance de la vérité. La foi qu'il réclame de ses disciples repose sur la conviction, sur la libre adhésion à l'Evangile. Cette adhésion nous devient possible quand nous consultons les profondes et nobles aspirations de notre nature première, qui a faim et soif de vie éternelle et qui ne la trouve qu'en Jésus-Christ. Si les libres penseurs repoussent l'Evangile, c'est qu'ils ne l'ont pas suffisamment étudié et qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes.

Tout comme Jésus-Christ apporte la liberté à notre intelligence, il affranchit notre volonté et notre cœur; notre volonté esclave de la passion, notre cœur esclave de l'égoïsme. Nous ne sommes libres qu'en obéissant à Dieu par amour. Essayer de lui obéir sans l'aimer ce serait nous faire une religion de pratiques formalistes ; l'aimer sans lui obéir est impossible, car le cœur qui aime est heureux de se donner.

C'est dans son dernier discours que M. de Pressensé se meut le plus à l'aise ; il s'y trouve en présence d'un sujet qu'il affectionne entre beaucoup d'autres, la liberté de l'Eglise. Cette liberté ressort manifestement de la parole du Sauveur à Pilate: «Mon royaume n'est pas de ce monde.» Au despotisme antique, par lequel l'Etat prétendait s'emparer de l'homme tout entier, lui imposer jusqu'à sa religion, Jésus-Christ a substitué un ordre de choses absolument différent; il a fondé le règne de la conscience chrétienne, qui proteste contre toutes les tyrannies parce qu'elle est joyeusement soumise à son divin Roi. D'aucune manière la société religieuse ne doit s'unir au pouvoir civil ; elle ne le ferait qu'en se reniant elle-même.

Dans une page éloquente, où l'ironie se mêle à l'indignation, l'auteur relève le contraste entre l'assemblée apostolique de Jérusalem et le concile de Nicée, où l'asservissement de l'Eglise à l'empereur fut consommé. « Nous sommes à Nicée. Ce n'est plus une chambre haute, c'est un palais. Je n'y vois que des évêques et des clercs. Où est le peuple chrétien, où est la sacrificature universelle? Hélas! elle est représentée par un seul laïque, par le César qui se croit et se dit chrétien, et néanmoins retarde d'année en année son baptême pour se livrer en toute sécurité à ses passions. Voilà le vrai président du concile. Vers lui sont tournés tous les yeux, son opinion a un poids considérable, si bien que les décrets de Nicée avec tout leur grondement d'anathèmes pourraient être précédés par ces mots: *Il a semblé bon à l'Empereur et à nous.* Je sais bien qu'on invoque le Saint-Esprit; mais il passe après Constantin. Quand le formulaire a été rédigé ou forgé comme un joug, on le présente au maître... Un grand banquet de réjouissance est donné par lui à tous les Pères du concile. J'y vois de saints évêques, qui portent encore les stigmates de la persécution, les flétrissures du Christ. Ah! que ne se lèvent-ils pour rappeler à leurs frères les grands jours de la liberté, pour protester contre tant d'abaissement, pour évoquer, sanglante et glorieuse, l'image de l'Eglise des confesseurs devant l'Eglise asservie, ou plutôt l'image même du Crucifié! » (Pag. 113, 114.)

En défendant avec une généreuse ardeur

la complète indépendance de l'Eglise, M. de Pressensé se fait peut-être quelques illusions sur le prochain triomphe de cette cause, si excellente soit-elle. Il est trop porté, me paraît-il, à croire sur ce point ce qu'il désire. A l'entendre, l'union du spirituel et du temporel est, en France au moins, près d'être brisée. N'est-il pas permis d'en douter un peu ? Voit-on, en tout cas, les églises libres de France et de mainte autre contrée, prospérer d'une façon exceptionnelle, gagner en foule de nouveaux membres, ce dont je ne serais pas le dernier à me réjouir ?

M. de Pressensé ne pouvait traiter son sujet sans protester énergiquement et à bon droit contre la prétention des libéraux modernes d'ouvrir l'Eglise à toutes les doctrines, qu'elles soient ou non conformes au christianisme évangélique. L'Eglise n'est pas un club, ni Jésus-Christ le président d'une association quelconque. Ceux-là seuls lui appartiennent qui consentent à se ranger sous sa loi.

La plupart des pensées que M. de Pressensé développe dans notre volume se retrouvent dans les nombreux ouvrages qu'il à déjà publiés; mais il a le talent de les faire valoir à nouveau. A la clarté de l'exposition, à la variété des images, à la vigueur du raisonnement, il joint la chaleur de la conviction. Voilà la principale source de sa force. On reconnaît en lui, non-seulement le penseur occupé à méditer des idées, mais l'homme qui sent vivement, le chrétien à l'âme émue, rendant compte de sa foi parce qu'elle est ardente et qu'il tient à la communiquer à ses frères.

P. C.

COURS DE MUSIQUE. Chiffre et portée, par Alphonse Meylan ; 1 vol., prix : 2 fr. — CHANTS D'ÉCOLE A DEUX VOIX (Musique chiffrée), par Alphonse Meylan. Broch. ; prix : 20 cent. — *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur, 1869.

De nos jours les tentatives de réforme se multiplient dans tous les domaines, mais pour quelques-unes qui réussissent, combien d'autres qui échouent misérablement ! Tel personnage pense avoir fait une importante découverte; il se hâte de la communiquer au public, et celui-ci, tantôt s'en occupe à peine, tantôt s'aperçoit, après examen, qu'elle est de médiocre valeur. Il n'y a pas longtemps, l'on proposait un remaniement complet de l'orthographe en usage. Cette idée, d'une exécution difficile, pour ne pas dire impossible, a trouvé fort peu d'écho. Aujourd'hui, c'est la réforme de la musique qui a son tour. D'après un nouveau système, qui compte de zélés partisans, les notes sont remplacées dans l'écriture musicale par des chiffres. M. Meylan expose avec clarté et défend avec chaleur cette méthode, généralement appelée méthode Galin-Paris-Chevé, du nom de ses inventeurs.

Aux notes placées sur la portée il s'agit de substituer les sept premiers chiffres. Les défenseurs de ce système assurent qu'il présente, entre autres avantages, les suivants: permettre aux élèves de saisir beaucoup mieux les rapports entre les différents sons, simplifier la théorie musicale en la débarrassant d'un seul coup des clefs, des armures, de l'incommode et fatiguant appareil qui rebute les chanteurs; faciliter enfin par là l'étude des gammes en tons divers.

Très convaincu des avantages de ce système, M. Meylan ne se fait pas faute de répondre énergiquement à ceux qui le critiquent. « Quoi, s'écrie-t-il dans un élan d'indignation, nous profanons l'art en portant une main criminelle sur ces affreux signes qui torturent et atrophient l'intelligence des enfants et des grands ! Nous détruisons le sentiment en traduisant les plus sublimes chefs-d'œuvre mélodiques et harmoniques par des chiffres ; comme si le sentiment résidait dans des points noirs ou blancs, à double ou à triple crochet, escaladant plus ou moins gracieusement un treillis ; dans des soupirs, demi-soupirs, quarts de soupirs, représentés par le chiffre 7 tourné en sens divers ! Ah ! c'est bien toujours cela ; cacher les idées les plus simples sous des signes mystérieux, les entourer d'armures hérissées pour empêcher le plus grand nombre possible d'en avoir la clé. » (Pag. 31.) En d'autres passages M. Meylan n'est pas moins vif contre l'ancienne théorie musicale, à laquelle il reproche ses « monstruosités. » — « Y chercher, dit-il, de la

logique, de la conséquence, c'est vouloir cueillir des tulipes sur la surface du Léman. » (Pag. 73.)

En dépit de ces assertions, il est permis de croire que l'ancienne méthode ne laisse pas de présenter des avantages, et la nouvelle des inconvénients.

Qu'on daigne d'abord avoir quelque pitié de tous ceux qui ont été formés d'après la première et qui auraient grand'peine, quoi qu'on en dise, à apprendre la seconde. Qu'on leur épargne, si possible, un complet bouleversement de leurs notions musicales. A l'âge de vingt, de quarante, de soixante ans et plus, l'on ne se remet pas facilement sur les bancs de l'école, qu'il s'agisse de musique ou de toute autre science. Puis la nouvelle méthode prête le flanc à cette grave critique de ne pouvoir être employée pour la musique instrumentale. Dans celle-ci, chaque note correspond à une place fixe de l'instrument, tandis que dans la musique chiffrée, le même chiffre représente des sons divers. L'*ut*, par exemple, s'y chante de façons très différentes, qui varient avec le ton du morceau. Placer ainsi l'élève, suivant qu'il chante ou qu'il joue, en présence de deux systèmes de notation musicale absolument dissemblables, ne semble, en définitive, ni fort pratique, ni fort rationnel.

M. Meylan a sans doute une réponse toute prête, c'est que l'on passe aisément de la nouvelle méthode à l'ancienne. Je veux bien le croire s'il est question d'élèves habiles; j'en suis moins sûr s'il s'agit d'élèves médiocrement ou moyennement doués. Quoi qu'il en soit, il est un fervent adepte de cette nouvelle méthode; on pourrait même l'en appeler l'apôtre, tant il met de feu à la défendre dans ses publications et dans ses cours.

L'expérience seule montrera ce que vaut le système dont nous venons de donner une idée. A l'heure qu'il est, il paraît réussir pour les chants faciles. Enseigné concurremment avec l'ancien à l'école normale de Lausanne, il s'introduit peu à peu dans mainte école primaire de notre canton. L'approbation accordée à l'ouvrage de M. Meylan par les directions de l'instruction publique de Vaud, Genève et Neuchâtel, parle aussi en sa faveur. Ajoutons que le recueil de psaumes et cantiques pour les églises nationales de ces trois cantons vient d'être imprimé en musique chiffrée à l'usage des amis des nouveautés. Jusqu'ici, toutefois, cette méthode, si vantée par ses partisans, n'a été essayée qu'en France et dans la Suisse française; elle n'a pu s'introduire ni en Allemagne, ni en Italie, pays éminemment musicaux. Ce fait ne témoigne-t-il pas qu'elle est loin d'être parfaite?

Ceux qui prendraient plaisir à s'occuper en détail de ces matières liront avec profit le volume de M. Meylan. Sans être indifférentes, les questions très controversées qu'il soulève ne sont heureusement pas de celles qui touchent aux grands intérêts de l'humanité. Il convient de les étudier avec calme, en se disant d'avance qu'en musique, pas plus qu'en autre chose, l'on n'arrivera sur cette terre à la perfection. Quelque théorie qu'on adopte, il y aura toujours des non chanteurs en nombre considérable, et à côté d'eux un contingent non moins fort de voix mal assurées, criardes, désagréables, en un mot. Sachons nous y résigner de bonne grâce, jusqu'à ce que vienne dans un autre monde la céleste harmonie que rien ne troublera plus.

P. C.

PIERRE LEROUX. DES CONCILES OU DE L'ORIGINE DÉMOCRATIQUE DU CHRISTIANISME. *Lausanne*, chez Joseph Leroux, avenue de Beaulieu, 1869.

Ce petit volume ne touche pas aux questions religieuses proprement dites. Il expose la formation et le déclin de la monarchie spirituelle en occident. Le pouvoir spirituel fut installé par le pouvoir temporel lui-même dans la convocation du concile de Nicée. La forme en fut d'abord démocratique, puisque les évêques, dont se composait cette assemblée, étaient les représentants élus de leurs diocèses. Le siége de Rome n'exerça aucun pouvoir dans les premiers conciles généraux, qui formulèrent les points principaux du dogme. Le concile de Nicée consacra la division ecclésiastique de l'empire en quatre patriarcats: Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. Le concile de Constantinople y

ajouta celui de cette nouvelle capitale, qui prit rang après l'évêque de Rome, germe en apparence insignifiant de la suprématie romaine. Les patriarches reçurent à Chalcédoine le privilége de consacrer les métropolitains, supérieurs choisis par les évêques, auxquels ils donnaient l'ordination. Cette ordination par les supérieurs, devenant sacramentelle, ébranlait l'élection démocratique au profit de l'aristocratie des évêques, tout en subordonnant cette aristocratie elle-même à l'autorité des patriarches. En protestant contre le démembrement de sa vaste province au profit de Constantinople, le siége romain jeta le fondement de ses prétentions à la suprématie universelle, quoiqu'il ne fût question que de savoir dans quelles contrées il exercerait les attributions très limitées du patriarcat. Et comme Constantinople était la capitale de l'empire, l'opposition des deux cités devint pour l'imagination des peuples, l'opposition des deux pouvoirs temporel et spirituel. C'est l'ordination, ce droit de l'évêque déjà nommé de recevoir à sa communion les nouveaux évêques, qui a fait passer l'Eglise de l'état démocratique à l'aristocratie et de l'aristocratie à la papauté. Mais entre l'Eglise des conciles et celle du pape la différence est du tout au tout. Chronologiquement elles ne se succèdent pas, un grand vide les sépare, un temps de désordre, où le pouvoir spirituel ne se manifeste clairement nulle part. S'il existe en occident, ce n'est pas aux mains de l'évêque de Rome, c'est aux mains des rois barbares, qui l'exercent partout avec l'assistance de leurs évêques acceptés, et le plus souvent choisis par eux. Charlemagne gouverna l'Eglise par ses capitulaires, il censura en supérieur spirituel l'évêque de Rome, qu'il enrichit, et présida lui-même un concile pour juger le pape.

Mais cette restauration du pouvoir spirituel, cette organisation de l'ordre ecclésiastique sous l'autorité de l'empereur décida la crise. Les évêques conspirent contre son faible successeur, ils font venir d'Italie l'évêque de Rome, et se groupant autour de lui, ils dégradent solennellement le fils de Charlemagne. Ainsi le grand précédent est posé, la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, le droit effectif de lier et de délier se dégage d'une révolte.

Au VIIe siècle le pape écrit à l'empereur : « Indigne serviteur de votre piété, parlant à mes maîtres, que suis-je que poudre et vermisseau. »

Au XVIe le pape écrit : « Placé dans le trône suprême de la justice, nous possédons par une institution non humaine, mais divine, une puissance souveraine sur tous rois et princes de la terre, sur tous peuples et toutes nations. »

Nous ne poursuivrons pas le résumé de ce résumé, qui nous a paru très clair et d'une remarquable impartialité d'intention, quoique la préoccupation d'unité et d'organisation n'ait pas permis à l'auteur d'être entièrement juste envers le protestantisme, qui a dès l'entrée voulu faire une œuvre intérieure, et qui le comprend de plus en plus. Nous avons peine à croire que l'Eglise des premiers temps ait été une société secrète rêvant le renversement du monde politique. S'il en était ainsi, l'histoire nous montrerait les insurrections des chrétiens répondant aux persécutions des chrétiens. Ces dissentiments et d'autres encore ne nous empêchent pas de recommander cette lecture. Les personnes versées dans la matière y trouveront de quoi réfléchir ; le public y trouvera des informations d'une actualité singulière, au moment où la papauté se prépare à s'affranchir désormais de tout contrôle et réunit à cet effet le dernier concile

C. S.

L'INSTITUTION DU DIMANCHE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ ; par Alex. Lombard. *Genève.* 1869.

C'est la quatrième brochure sur le dimanche que publie M. Lombard. Elle se compose de deux parties : dans la première l'auteur expose *les avantages de l'institution du dimanche pour la société et pour l'individu*; dans la seconde, il indique la place du jour du repos *dans la législation.* Ce livre nous a profondément remué. Il nous semble impossible qu'il ne gagne pas à la cause du jour du repos, nous ne dirons pas tout chrétien, mais tout homme aspirant au titre d'ami de sa race. Il prouve par *des faits,* que le travail et les plaisirs du dimanche

ainsi que le chômage du lundi, entrent pour une large part dans les maux qui affligent notre époque. *Esclavage, souffrance, dissolution de la famille, dégénération physique, irréligion, vice*, tel est le cortége des malheurs qu'entraîne nécessairement à sa suite l'oubli du dimanche comme jour de repos et jour de culte.

Nous remercions M. Lombard d'avoir traité la question avec une grande largeur. Le plus scrupuleux anti-sabbatiste ne trouvera pas chez lui trace de judaïsme. C'est au point de vue humanitaire et social, que l'auteur considère le dimanche. Chacun sait que l'une des questions les plus délicates et les plus difficiles à résoudre est celle des rapports des capitalistes avec les classes laborieuses. Or la solution tient par plus d'un bout à l'institution du dimanche. L'ouvrier sera-t-il pour son maître une *machine à gagner,* ou bien doit-il être un employé aimant et consciencieux? La réponse ne sera pas douteuse, si d'une part le maître est bienveillant et laisse à l'ouvrier son dimanche, et si de son côté l'ouvrier apprend à faire de son repos un usage rationnel et chrétien. Le dimanche observé ou profané exerce ainsi une grande influence sur le bonheur matériel et sur la moralité de toutes les classes de la société. Aussi, malgré leur légèreté et leur indifférence religieuse, les commis dans différentes branches de commerce de Paris se sont-ils émus et réclament-ils le droit d'être libres le dimanche. L'importance de cette question est de tous les temps et elle a été reconnue par tous ceux qui se sont occupés avec sérieux des intérêts de leurs semblables. M. Lombard a eu l'heureuse idée de faire entendre sur ce sujet des voix autorisées bien que très diverses, des médecins, des hommes politiques et jusqu'à *Diderot* et *Proudhon*, qui ont à leur façon rendu hommage au christianisme dont l'un des traits distinctifs est: *Bienveillance envers les hommes; bienveillance envers les petits.* — C'est là l'esprit du livre de M. Lombard. Il est convaincu que si personne ne consent, qu'à son corps défendant, à être *galérien*, personne non plus n'a le droit de faire de son prochain *un galérien*. Aussi son travail a-t-il une valeur apologétique réelle. Gardez le dimanche et le dimanche vous gardera; — profanez le dimanche et vous lâchez la bride à tous les vices.

J. HOCART.

IN MEMORIAM. Les leçons de la mort, sermon sur Ps. XC, 12, prêché à Montpellier le 25 avril 1869 à l'occasion de la mort de M. le pasteur Rognon, par N. Recolin. *Montpellier*, Poujol, 1869, in-8°.

Après avoir rendu un hommage bien senti au pasteur distingué que l'Eglise réformée de France vient de perdre et qui avait exercé son ministère à Montpellier avant d'être appelé à Paris, l'auteur de ce discours relève quelques-uns des enseignements que nous donne la mort: l'humilité, la foi, la justice et la charité; il recommande ces dispositions avec la chaleur d'un cœur ému et d'une manière d'autant plus propre à faire impression qu'il ne veut que prêter sa voix aux instructions que le Seigneur donne à ses enfants par ces dispensations solennelles de sa providence et se mettre lui-même avec ses auditeurs à l'école de la parole de Dieu.

SOUVENIR DES DEUX TEMPLES DE GENTHOD (1648-1869). *Genève*, Joël Cherbuliez éditeur, 1869.

Souvenir de deux belles cérémonies. Le 14 juillet 1867, M. Coulin, devant un nombreux auditoire, disait adieu à l'ancien temple de Genthod, qui allait être démoli. Dans sa chaleureuse improvisation, il demandait à ses paroissiens de faire le compte de tous les avertissements qu'ils y avaient reçus, et comme des gens qui en abandonnant une maison emportent tout ce qui leur appartient, de recueillir et de serrer dans leur cœur le bagage de souvenirs et de responsabilité que chacun d'eux avait dans cette vieille église.

Deux ans après, le même pasteur consacrait le nouveau temple bâti sur l'emplacement de l'ancien. Il ne rappelle en rien «l'idéal du *local*» que décrivait récemment une plume spirituelle[1]: «une vaste salle de

[1] *Une séance de l'Eglise libérale; songe d'une nuit d'été.*

forme rectangulaire, blanchie à la chaux, garnie de nombreuses banquettes.» Ici au contraire, couleurs et ornements n'ont pas été épargnés. « Ce travail de polychromie, dit l'auteur de la brochure, heurte sans doute quelques scrupules, sinon quelques préjugés ; mais, par l'intermédiaire de l'œil, il ne répond pas moins à un besoin de l'esprit que la mélodie du cantique n'en satisfait un autre par le moyen de l'oreille. Tant qu'une surface reste blanche ou grise, pour nous elle n'est pas terminée et fait naître dans l'esprit l'idée de l'incomplet, c'est-à-dire du désordre. Ce besoin du dessein et de la couleur est inhérent à notre espèce et se remarque aussi bien chez le sauvage qui peint la tablette dont il fait sa vaisselle que chez l'homme cultivé qui paie au poids de l'or un tableau de maître.» — Pour nous, nous avouons préférer la simplicité en usage dans nos petites églises, par principe d'abord, par économie ensuite: les besoins sont si grands dans l'œuvre du Seigneur!

Quoi qu'il en soit, nous demandons à Dieu que le nouveau temple ne retentisse jamais que du pur évangile de Christ, comme dans ce dimanche 25 avril 1869, où M. Coulin y a fait entendre pour la première fois sa parole éloquente et fidèle.

J. M.

LIBERTÉ PARTOUT, — CONFUSION NULLE PART. Réponse au Consistoire de l'Eglise réformée du Hâvre, par Frédéric de Coninck, membre du Consistoire. *Hâvre*, juin 1869.

Les débats soulevés par M. Buisson dans la Suisse romande se renouvellent au Hâvre. L'Eglise réformée de cette ville possède en effet deux pasteurs, l'un orthodoxe et l'autre appartenant au christianisme dit libéral. C'est ce qui explique comment les âmes pieuses qui étaient au temple national le 9 mai dernier ont pu entendre M. Ath. Coquerel fils prêcher *contre la divinité de Jésus-Christ;* et trois semaines plus tard, M. Fontanès *ébranler la foi de ses auditeurs dans l'autorité et l'inspiration de la Bible.* En présence de ces négations, un membre du Consistoire, M. de Coninck, qui n'appartient point à la classe des timides, n'a pas hésité à faire distribuer le dimanche 16 mai, sur le trottoir en face du temple, une protestation sur le verso de laquelle il engageait les fidèles à se tenir en garde contre de si sceptiques et de si sardoniques enseignements. Cette démarche eut pour conséquence d'engager le Consistoire à infliger *officiellement un blâme public* à M. de Coninck, sentence qui fut exécutée par l'impression et la distribution d'un mandement renfermant ce blâme. Ne voulant pas rester sous le poids d'un arrêt qui pourrait lui nuire dans l'esprit de ses concitoyens, l'inculpé a porté plainte *comme d'abus*, au ministre des cultes contre la sentence du Consistoire, et il a en même temps cité devant la police correctionnelle M. le pasteur Fontanès, signataire du mandement.

Ces faits sont tristes sans doute: mais ce qui l'est davantage, c'est l'obstination des chrétiens à former un même corps avec les incrédules. S'il y a, comme on n'en peut douter, deux partis, que ne forment-ils deux camps? et puisque le budjet de l'Etat est le seul lien qui les unisse, combien n'est-il pas à désirer que ce budjet soit supprimé? Alors la vérité sera partout, et M. de Coninck, dont nous admirons le zèle et le courage, ne sera plus exposé à dire au sortir de son lieu de culte: *On a enlevé mon maître, et je ne sais où on l'a mis.*

P. B.

CHARITÉ HELSTONE, par Mme Carey-Brock, traduit de l'anglais, par Mlle H. Janin. *Paris*, Société des traités religieux, 1869, in-12.

A prendre ce livre pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un roman, on peut certainement le louer à divers égards: il se fait bien lire, quelquefois même il est d'un intérêt saisissant; on y trouve un esprit de piété chrétienne très réelle, quoique sobre dans ses manifestations, et un lecteur attentif y recueillera plus d'une utile leçon. La traduction nous paraît aussi fort satisfaisante. Mais avec la meilleure volonté, on ne saurait envisager de pareils livres comme des *traités religieux*, et il est évident que pour la presque totalité de ceux qui liront Charité Helstone, l'intérêt romanesque

l'emportera sur l'intérêt religieux et moral. Aussi croyons-nous devoir reproduire une observation que nous avons présentée précédemment à propos d'une publication analogue, *la Famille Halliburton,* savoir que les *Sociétés de traités religieux* ne nous paraissent nullement appelées à publier des romans. Pour peu qu'ils vaillent la peine d'être lus, de tels livres trouveront aisément un éditeur, et il n'est pas nécessaire d'organiser des associations et de faire des collectes pour les mettre au jour.

S. C.

GEORGES WAYLAND ou le PETIT MESSAGER DU DOCTEUR, traduit de l'anglais, par Mme S. Le Page. *Toulouse,* 1869.

LES ÉPREUVES DU PETIT HENRI, traduit de l'anglais. *Toulouse,* 1869.

Ces deux charmants ouvrages font partie de la bibliothèque des écoles, et seront lus avec profit non-seulement par les enfants, mais aussi par leurs parents. G. Wayland montre que dans un âge peu avancé on peut déjà se rendre utile, et qu'avec la piété on peut trouver le bonheur, même dans la position la plus humble. Le petit Henri est un triste exemple des tentations et des dangers auxquels un enfant est souvent exposé, même dans sa famille : c'est aussi un avertissement aux jeunes gens à fuir l'oisiveté, le jeu et le cabaret, qui pour plusieurs sont le chemin du vol et de la perdition.

P. B.

PETIT A PETIT, premier livre de lecture, par deux sœurs. *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur, 1868.

Les personnes qui se sont occupées de l'enseignement de la lecture savent que ce n'est pas une bagatelle que d'apprendre à lire aux enfants. Il est probable qu'une partie des difficultés que ceux-ci rencontrent dans cette étude proviennent de la méthode qu'on suit généralement. L'ouvrage que nous annonçons est destiné à diminuer ces difficultés par l'emploi d'une méthode plus simple et mieux appropriée à l'intelligence des enfants. « Cette méthode, » disent les auteurs de ce livre, consiste à » faire épeler par cœur des mots qui se » ressemblent et qui présentent une idée à » l'enfant, longtemps avant de leur montrer » les lettres. On peut ainsi faire épeler » toute la première partie de ce livre avant » que l'enfant connaisse aucune lettre. Le » grand avantage de cette méthode est d'é» pargner le temps et la patience de la mère » ou de l'institutrice. »

La nouvelle méthode proposée par deux sœurs nous semble présenter une heureuse innovation, et l'impression favorable que nous avons reçue en lisant ce petit livre a été confirmée par l'expérience d'un ami, qui s'en est servi pour enseigner la lecture à ses enfants.

C'est donc avec confiance que nous osons recommander ce modeste, mais utile travail

A. MEYLAN.

MAZZARELLA, della critica libri tre, Vol. II : DELLA CRITICA COME SCIENZA ET COME ARTE. Un vol. in-8. *Gênes*, 1868.

Nous avons deux fois déjà entretenus nos lecteurs de M. Mazzarella, de ses écrits sur la critique et de leur valeur [1]. Nous l'avons vu, dans un premier volume, faire l'histoire de la critique; dans ce second, il traite de la critique comme science d'abord, puis comme art. Il dit la méthode qui lui est propre, et ce qu'elle est comme science; puis il l'applique à la religion, à la philosophie, à l'esthétique, à l'histoire. Il passe aux rapports de la science et de l'art, à l'étude de la critique comme art et comme éducation; il finit par appliquer l'instrument dont il a reconnu le prix et marqué l'usage, à ses usages divers, dans la composition, dans les jugements à porter sur les livres, les faits, les témoignages, dans tout ce qui sert au développement des peuples libres. Dans cette œuvre nouvelle, M. Mazzarella se montre tel que nous le connaissions, l'un des esprits les plus fins et les plus ouverts, l'une des intelligences les plus riches et l'un des chrétiens les plus fermes de l'Italie moderne.

V.

[1] *Chrétien évangélique.* Tom. III, 454; X, 644.

Manuel alphabétique et synoptique de l'orthographe française, en trois parties, par Fréd. Hisely. *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur, 1868.

On comprend que les difficultés de l'orthographe française aient suggéré à plusieurs personnes l'idée de remplacer cette orthographe compliquée par le système phonétique. Il est vrai que ce système ne paraît pas jouir d'une grande faveur, et nous croyons que l'époque de son adoption générale est encore fort éloignée, ce dont nous ne nous affligeons pas trop. Il n'est donc pas superflu de travailler à surmonter les difficultés de notre système orthographique actuel. Or, c'est précisément à cela qu'a visé l'auteur du livre que nous annonçons. « Donner un guide pratique, dit-il, à l'instituteur chargé d'enseigner aussi l'orthographe absolue et faciliter les recherches et la comparaison fructueuse aux élèves d'écoles supérieures, et en général aux personnes qui tiennent à écrire sans maltraiter les mots : tel est le but principal que s'est proposé l'auteur de ce Manuel. » La première partie contient l'orthographe au commencement des mots, la seconde dans les finales, et la troisième dans le corps des mots. Cette dernière partie renferme en outre la dérivation. L'ouvrage de M. Hisely nous paraît être le fruit d'un travail consciencieux, et nous pensons que les personnes qui s'occupent de l'étude ou de l'enseignement de la langue française le consulteront avec profit.

A. MEYLAN.

Le Dr John Brown, étude biographique, par Clément de Faye, pasteur. *Bruxelles*, 1867.

Cette brochure de 26 pages est destinée à faire connaître aux chrétiens de langue française un des docteurs les plus éminents de l'Eglise presbytérienne unie d'Ecosse. Homme de foi et de science, et en même temps plein de zèle et d'activité, John Brown a servi son maître comme prédicateur, comme controversiste et comme exégète, et c'est sous ces trois points de vue qu'il nous apparaît successivement. Une de ses maximes peut caractériser sa conduite : « Avant de tenir tête à un homme, soyons sûrs qu'il mérite d'être blâmé ; mais cette certitude acquise, résistons-lui en face. » En ne nous donnant qu'une esquisse de la vie de John Brown, M. de Faye a peut-être voulu nous faire désirer la biographie complète, tel que l'a publiée J. Cairns. Si tel a été son but, nous pouvons lui dire qu'il l'a atteint.

P. B.

L'Enfant prodigue, par l'auteur des traités. La religion pure et sans tache ; — La prière ; — L'ami chrétien des familles, etc. *Paris*, 1868.

Une parabole est une comparaison, et dans toute comparaison il faut chercher l'idée fondamentale, qui est la vérité, et ne pas s'attacher à l'accessoire, qui pourrait égarer. Or l'auteur du traité que nous annonçons a complétement perdu de vue cette notion élémentaire, et aussi n'a-t-il pas saisi le vrai sens de l'admirable parabole qu'il voulait développer. Tandis que l'Ecriture désigne par le fils aîné, les prétendus justes, les scribes et les pharisiens qui murmuraient de ce que Jésus recevait les pécheurs et mangeait avec eux, l'auteur voit en lui ceux qui se contentent de ce que eux, et quelques-uns avec eux, sont à Dieu ; ceux qui n'ont aucun zèle pour l'avancement du règne de Christ ; ceux qui, par sainteté mal entendue, se tiennent à distance des péagers et des gens de mauvaise vie ; ceux qui sont embarrassés lorsqu'on parle du retour de Jésus ; et que sais-je encore. Puis, que de digressions inutiles, sur Zachée, sur le mot *compté*, qui ne se trouve pas même dans la parabole de la brebis perdue ! Certes, c'est trop compter sur des lecteurs bonasses.

P. B.

PENSÉE.

L'homme s'attache à la vie par ses misères autant que par ses prospérités.

CHATEAUBRIAND.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE.

—

Souvenirs de Charles Scholl.

PREMIER ARTICLE.

La mort du pasteur Scholl, justement regretté de tous ceux qui l'ont connu, est venue éclaircir encore les rangs déjà si réduits de ces hommes du réveil dont la génération disparaît, et qui, par leurs luttes pour la cause de la vérité, appartiennent déjà à l'histoire. Il est donc à désirer que les générations qui suivent, prêtent une oreille attentive aux derniers échos de cette époque mémorable, à mesure qu'ils vont s'affaiblissant. — C'est là ce qui justifie la demande d'une notice biographique sur chacun de ces vieux témoins de Jésus-Christ, à mesure qu'ils sont retirés de ce monde. Il s'agit moins encore d'eux, que de leur temps. Ils n'ont été que de faibles instruments entre les mains du Seigneur ; mais l'église qui jouit du fruit de leurs travaux, veut, pour son édification, savoir avec quelque détail, comment Dieu s'est servi d'eux pour l'avancement de son règne.

Le pasteur Scholl, qui a passé loin de sa patrie toute l'époque du premier réveil, n'y a pris, il est vrai, qu'une part indirecte, bien qu'elle soit plus réelle qu'on ne le croit généralement. Mais, en revanche, il a été l'un des acteurs les plus en vue dans cette autre période de 1845, plus orageuse et, à quelques égards, plus importante que la première.

Le *Chrétien évangélique* a jeté les yeux sur moi pour recueillir les souvenirs de cette vie si bien remplie. Mes relations intimes et prolongées avec cet ami semblent justifier l'appel qui m'a été adressé. Je me suis cependant demandé si c'était bien à moi qu'incombait cette tâche. Pour reproduire avec ensemble un paysage, une situation, et aussi une vie, il faut les voir dans une certaine perspective, c'est-à-dire à distance. Or j'ai vécu trop près du pasteur Scholl ; nos vies ont été trop mêlées l'une avec l'autre, pour que j'ose prétendre à porter sur lui un jugement impartial.

Je le tente néanmoins. Mais je devais cet avis au lecteur, au risque, je le sens, de parler trop de moi-même. — Toutefois je serai bref dans l'appréciation de l'homme et du pasteur, après quoi je me bornerai à raconter sa vie et à le laisser quelquefois parler lui-même. Pour accomplir cette tâche, je consulterai plus ma mémoire que mon cœur.

I

Comme prédicateur, on cherche vainement, dans les qualités de Charles Scholl, un côté assez saillant pour l'éle-

ver à une supériorité éminente. Et néanmoins, dans l'ensemble, il attirait, il captivait, il pénétrait les cœurs, il remuait les consciences, et partout où il a exercé le ministère, il est devenu un prédicateur populaire dans le sens le plus relevé et le plus étendu de ce mot, c'est-à-dire aimé et recherché de toutes les classes de la société, intéressant les pauvres et les riches, les lettrés et les ignorants. — Sans doute un esprit facile, une intelligence nette, une richesse de pensées et de détails, des raisonnements clairs et logiques, un enchaînement heureux des idées, une puissance d'analyse qui s'appliquait au cœur humain comme à la Parole de Dieu, formaient chez lui, un ensemble bien fait pour produire ce résultat. Mais il y avait plus encore. Sa popularité tenait beaucoup aussi au naturel, à la simplicité, à l'absence de toute recherche, qui formaient un des traits distinctifs de son caractère comme de sa prédication. Bien qu'ayant le travail très facile, il prenait beaucoup de peine et de soin à préparer ses sermons, et même à les refaire plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il eût atteint le degré de justesse et de force qu'il jugeait propre à faire impression sur son auditoire. Il était difficile envers lui-même ; mais c'était uniquement dans l'intérêt de ceux qui l'écoutaient, et non en vue de sa propre gloire, ni par la recherche d'une éloquence brillante qui eût attiré l'attention sur lui. Il semblait s'oublier entièrement pour ne songer qu'au salut des âmes immortelles qui lui étaient confiées. Il ne connaissait pas ce genre pompeux qui, trop souvent, passe par-dessus la tête des auditeurs. Sa prédication avait quelque chose d'intime, de personnel, quelquefois même de familier, qui faisait presque oublier qu'on assistait au sermon du dimanche. Tout en portant, dans la forme, l'empreinte du caractère naturellement doux, aimable et bienveillant du prédicateur, elle avait reçu, de son long ministère en Angleterre et de son commerce habituel avec les chrétiens éminents de ce pays, une énergie dans l'exposition fidèle et sans fard des grandes vérités du salut, une vigueur dans ses appels à la conscience, qui donnaient beaucoup de puissance à sa parole. C'est là ce qui explique, tout à la fois, les fruits qu'elle a portés partout où il a exercé son ministère, et l'irritation que cet homme si aimé, si inoffensif de sa personne, a partout excitée de la part des ennemis de la vérité. Un étranger qui l'avait quelquefois entendu prêcher à Lausanne, rendait son impression, par une image empruntée aux combats en disant: « Il tire en pleine poitrine! »

Ce qu'il y avait de cordial, d'attachant, d'humain dans sa prédication, se retrouvait également, vivifié par une charité infatiguable, dans l'exercice de son ministère privé, auprès des pauvres, des malades, des mourants, des malheureux de toute nature, et même aussi des simples pécheurs. Il savait pleurer avec ceux qui pleurent. Il avait toujours une parole de sympathique consolation, adaptée à l'état de chacun. — Nul vrai nécessiteux ne le quittait complétement à vide. Ce qu'il ne pouvait pas faire par lui-même, il avait le courage de le demander, et le don de l'obtenir de ses amis et de ses connaissances selon le Seigneur. On a pu lui reprocher d'être trop large dans ses aumônes, et de se laisser tromper quelquefois par des mendiants dont il favorisait, sans le vouloir, la vie fainéante ou même

déréglée. Il y avait peut-être dans cette remarque quelque chose de fondé. Toutefois il ne négligeait ni correspondance ni information pour s'assurer du véritable état matériel et moral du pauvre qui recourait à son assistance. Mais dans les cas assez fréquents où l'incertitude persiste, il avait pour maxime qu'il vaut mieux s'exposer à secourir un pauvre indigne, qu'à laisser souffrir un honnête indigent.

L'instruction religieuse de la jeunesse était une des fonctions de son ministère où il réussissait le mieux, et qui ont porté le plus de fruits salutaires. Il entretenait avec un grand nombre de ses anciens catéchumènes des relations prolongées qui contribuaient beaucoup à leur affermissement dans la foi. Et s'ils avaient besoin d'un conseil ou d'un appui, ils trouvaient toujours en lui un ami fidèle. A cause des nombreuses pensions de tous genres qui forment comme une branche de l'industrie lausannoise, les catéchumènes des deux sexes sont ici dans une proportion beaucoup plus forte que ne le comporterait la population. Il en résulte pour les pasteurs un champ plein d'intérêt à cultiver, et la semence qu'ils y jettent, se répand ainsi jusque dans les contrées les plus reculées. On peut juger de quel prix il est pour ces jeunes gens, privés souvent, chez eux, de secours religieux, d'y suppléer par une correspondance pastorale avec le serviteur de Dieu qui les a instruits.

L'esprit de la prière était encore un des dons les plus précieux qu'il eût reçus du Seigneur. Dans le secret du cabinet, dans ses relations d'amitié, dans ses visites pastorales, partout il sentait le besoin de répandre son âme devant Dieu, et d'y inviter avec lui ses frères. La louange, les actions de grâce, les requêtes débordaient de son cœur avec une ferveur et une abondance qui entraînaient bientôt son auditoire. L'intercession était comme un besoin de son âme; et il l'exerçait avec une richesse et une persévérance que le Seigneur a souvent couronnées de succès. Depuis que l'âge l'avait forcé de résigner son ministère à Lausanne, c'est par la prière, surtout, qu'il aimait à élever encore la voix au milieu de son ancien troupeau; et l'on n'oubliera pas celle qu'il prononça, quinze jours avant sa mort, à la suite de la prédication d'un pasteur étranger, avec une force et une onction sacerdotales dont l'auditoire fut profondément ému.

Je ne puis omettre entièrement ici un trait de son caractère qui, au fond, était plus du domaine de la nature que de celui de la grâce, mais que la grâce avait aussi sanctifié. — Charles Scholl aimait la société. Il y était aimé, et il y était tout particulièrement aimable. Sa conversation intéressante, son ouverture de cœur, sa familiarité affectueuse, son esprit gracieux et original, apportaient beaucoup d'agrément dans les cercles d'amis où l'on était si heureux de le recevoir. Tout cela faisait bien vite pardonner ses distractions qui amenaient parfois quelques petits oublis des règles, et dont ses amis ne pouvaient s'empêcher de sourire. — Mais là encore, au milieu de ces réunions intimes où il se délassait de ses travaux, il ne cessait pas d'être un messager de l'Evangile, et trouvait toujours le moyen de tourner les pensées vers les choses d'en haut. Si la soirée ne se terminait pas par la Parole de Dieu et la prière, il savait du moins entremêler de bonnes lectures les conversations quelquefois sé-

rieuses elles-mêmes. Il lisait fort bien ; et il avait toujours à offrir aux conviés quelques fragments d'ouvrages nouveaux, quelque lettre intéressante, quelque récit où se montrait la puissance et la miséricorde de Dieu. Ainsi, même dans ses délassements, il ne perdait pas de vue le grand objet de ses soins et de ses efforts : la conversion et l'édification des âmes.

II

Charles Scholl est né à Lausanne le 14 octobre 1793. Il était le second de onze enfants, et l'aîné des six (quatre frères et deux sœurs) qui ont seuls dépassé l'âge de l'enfance. Son père, médecin très estimé, avait pratiqué successivement à Morat, à Vevey et à Lausanne. Il le fit toujours avec un esprit de bienfaisance qui lui valut plus d'une fois des témoignages de la reconnaissance publique. Le canton de Berne, entre autres, lui décerna, en 1815, une riche médaille d'or, pour les soins désintéressés qu'il avait prodigués, à Lausanne, aux ressortissants bernois pendant une épidémie de typhus. Ce fut pour Charles Scholl, devenu plus tard pasteur dans cette ville, une précieuse découverte, de retrouver chez les pauvres qu'il visitait, un souvenir vivant et reconnaissant des soins qu'ils avaient reçus jadis de son père. En 1811 le docteur Scholl se fit naturaliser vaudois pour soustraire ses fils à la conscription établie à Bienne, sa ville natale qui, appartenait alors à l'empire français. Il acheta la bourgeoisie de Rossinière, village du *Pays d'enhaut* qui devint dès lors la commune de la famille, comme il l'avait été de la femme du docteur. Elle y avait vécu jusqu'à la mort de M. le pasteur Henchoz, son père. — Toute la famille est restée fort attachée à cette localité alpestre ; et c'est dans la cure, où leur mère était née, que Charles et ses frères aimaient à passer chaque année le temps des vacances, auprès d'un parent éloigné qui avait succédé à leur grand-père et qui portait le même nom. Célibataire et exerçant une large hospitalité, leur cousin les accueillait et les aimait comme ses fils. Cette vie paisible les charmait, et c'est là que Charles sentit naître et se développer en lui le désir de se vouer au ministère, contrairement aux intentions de son père, qui le destinait à la médecine et le jugeait particulièrement propre à y réussir.

Charles fit sans quitter la maison paternelle, ses études générales, puis théologiques, avec un succès que devait lui assurer la facilité de son esprit. Ce succès toutefois eût été plus grand encore, si le jeune homme n'avait eu un goût prononcé pour les sociétés et les dissipations mondaines. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans ce milieu si peu favorable aux études ; et l'on conçoit que l'esprit de l'époque et l'atmosphère dans laquelle il avait grandi, ne lui fournissaient guère d'armes pour résister à cet attrait. C'était avant notre premier réveil religieux : des formes, une connaissance incomplète et sans vie des vérités du salut, faisaient assez généralement tout le fond religieux de nos églises. Chacun trouvait le moyen d'accorder avec cette piété tout humaine le monde dans ce qui répondait le mieux à ses goûts. C'est ainsi que l'on voyait quelquefois de jeunes théologiens, du reste très rangés dans leurs mœurs, prêcher, le matin, à la place de quelque pasteur empêché, et se hâter de revenir le soir pour jouer la comédie. — Je rap-

pelle ces circonstances, non-seulement à notre confusion, mais encore « à la louange de la gloire de la grâce de Dieu, » qui a tiré de ces profondes ténèbres, bien des témoins fidèles de sa vérité.

Le Seigneur s'est servi pour cela des moyens les plus variés et quelquefois les plus extraordinaires. On aurait quelque peine, par exemple, à deviner par quel organe il adressa à Charles Scholl le premier avertissement sur sa vie dissipée. Mme de Staël habitait souvent le château de Coppet, d'où elle venait faire d'assez fréquents séjours à Lausanne. L'élégant jeune homme lui fut présenté et il eût même l'honneur de la conduire, sur sa demande, entendre une prédication de M. le doyen Curtat qui jouissait d'une juste réputation. Mais elle le rencontrait surtout dans les petites fêtes qui se donnaient en l'honneur de l'illustre étrangère. Frappée de l'entrain avec lequel elle venait de le voir danser, elle lui dit un soir : « Vous avez tort de vous destiner au saint ministère ; vous vivez trop dans le temps. » — Cette parole porta coup, et toute sa vie il se l'est rappelée comme un avertissement d'autant plus sérieux qu'il ne se serait pas attendu à le recevoir de cette bouche.

En juillet 1817, Ch. Scholl fut consacré au ministère de la Parole, qu'il commença bientôt après d'exercer à Rolle comme suffragant. Les graves fonctions qu'il y remplit eurent sur lui-même une influence salutaire. Il y mit toute sa conscience ; et si elles n'eurent pas le pouvoir de vivifier ses connaissances évangéliques, elles produisirent cependant en lui une impression sérieuse qui prépara les voies à sa conversion. Cette disposition se manifesta entre autres par la sollicitude toute nouvelle qu'elle éveilla en lui pour les intérêts spirituels des jeunes membres de sa famille.

Un autre fait de cette époque servit encore à le réveiller. A la fin de 1818, il fut atteint d'une grave maladie, une fièvre gastrique qui le mit près de la mort. Il n'avait jamais vu l'éternité de si près et sa conscience en fut assez ébranlée pour lui faire comprendre la nécessité de tirer au clair la suprême question du salut de son âme.

C'est dans ces dispositions, qu'à la fin de janvier 1819, il partit pour Londres, où l'Eglise française pensait à l'appeler comme pasteur. — Ce premier départ fut très émouvant. La séparation, douloureuse pour tous, le fut surtout pour le cœur de sa mère, qui, après avoir appelé la bénédiction de Dieu sur son fils bien-aimé, ajouta qu'elle ne savait pas si la joie de le revoir sur cette terre lui était réservée, mais qu'il pouvait emporter la consolante assurance de n'avoir jamais fait à ses parents un véritable chagrin. Cette tendre mère ne devait en effet pas revoir son enfant. Elle mourut une année après ce départ. Mais elle avait, dans cet intervalle, entretenu avec lui une correspondance si intime et si fréquente, que l'absence en avait été bien adoucie.

C'est à Londres que le Seigneur l'attendait pour lui communiquer une connaissance plus complète et plus vivante de la voie du salut ; c'est là qu'il devint ce qu'il a été jusqu'à sa mort, le prédicateur de la grâce. — En effet, telle qu'était alors notre église, telles étaient les études par lesquelles nous étions préparés à la servir. — Il est vrai que les grandes doctrines de l'Evangile, moins celle

de la conversion, nous avaient été enseignées, sinon par nos professeurs, en tout cas par un des pasteurs de la ville, M. le doyen Curtat, qui nous recevait familièrement chez lui, et qui insistait avec force sur la divinité de Jésus-Christ, la misère de l'homme, l'éternité des peines à venir, la rédemption par le sang de la croix, etc. Nous lui en devons une vraie reconnaissance. Nous jouissions en cela d'un grand privilége que les étudiants du canton voisin étaient loin de posséder. Notre maître nous avait même communiqué quelque chose de son zèle. Il me souvient que, dans nos relations juvéniles avec nos voisins, tout étrangers que nous fussions à la vie de Dieu, nous prenions chaudement la défense de la vérité contre leur rationalisme. Mais si les os desséchés épars sur la campagne avaient été rapprochés, il leur manquait encore le souffle vivifiant de l'Esprit. — Eh bien, ce souffle de l'Esprit que nous n'avions pas, Charles Scholl le reçut en Angleterre. Son christianisme, sa prédication, son ministère, la nuance particulière de son caractère chrétien, ont toujours conservé l'empreinte de ce qu'il y avait vu et reçu.

III

Le nouveau pasteur de l'Eglise française à Londres gagna bientôt par son aimable caractère l'amitié des chrétiens éminents qu'il rencontra dans cette grande cité. Il fut nommé membre du comité de la *Société biblique britannique et étrangère* qui comptait alors quinze ans d'existence. Il visita souvent, en cette qualité, les sociétés auxiliaires où il excitait une attention bienveillante, et ce fut pour lui l'occasion de lier avec les chrétiens les plus vivants de la province, des relations qui contribuèrent beaucoup à ses progrès spirituels. Je citerai, comme exemples, Chalmers, Daniel Wilson devenu plus tard évêque de Calcutta, Irwing, Erskine. Il reçut aussi du bien par la connaissance d'Elisabeth Fry, dont il aimait à fréquenter le culte à la prison de Newgate. Plus tard, la *Société des traités religieux de Londres* l'appela aux fonctions de son secrétaire pour l'étranger, ce qui augmenta encore son activité chrétienne.

Charles Scholl avait eu parmi ses condisciples des hommes devenus aussi des chrétiens éminents. Quoique le plus souvent séparés de lui pendant l'époque de développement spirituel dont je parle, ils avaient grandi avec lui dans la foi; et leur amitié fut une des douceurs et des bénédictions de sa vie. Pour m'en tenir à ceux qui l'ont devancé dans le repos de Dieu, je citerai, entre autres, Gauthey, Germond, Vinet[1]. — Mais son séjour en Angleterre lui fournit l'occasion d'accroître encore le nombre de ses amis de langue française. — Célibataire comme il l'a été toute sa vie, il fut heureux de trouver dans la famille d'une sœur de MM. Monod de Paris, femme excellente, mariée à Londres, un intérieur et une intimité qui répondaient aux besoins de son cœur affectueux. Il y passa plusieurs années de son séjour en Angleterre, et il eut ainsi mainte occa-

[1] Ses relations avec Vinet ne remontent pas jusqu'au temps de leurs études quoiqu'ils fussent contemporains. Ce fut pendant son séjour à Londres, que des visites de Scholl passant à Bâle formèrent entre ces deux hommes si dignes de s'aimer cette intimité qui est allée en croissant jusqu'à la mort de Vinet. Dès lors jusqu'à son propre départ, Scholl a été membre du Comité chargé de recueillir les manuscrits de Vinet et de les préparer pour la presse.

sion de se lier d'amitié avec la plupart des frères de son hôtesse, qu'il visitait régulièrement à Paris, dans ses fréquents voyages de Londres à Lausanne. Il fit de même à Paris la connaissance de plusieurs personnes distinguées par leur piété et par leur intelligence, telles que M. de Staël, Mme de Broglie sa sœur, M. Stapfer, et d'autres encore. Si je ne craignais pas d'allonger cette notice outre mesure, je pourrais citer bien des lettres intéressantes, remarquables même, qu'il a reçues de ces amis, et qui attestent l'intime confiance qu'ils avaient mise en lui.

Il existe, en particulier, plusieurs lettres d'Adolphe Monod, que des liens d'une nature plus intime encore unissaient à Ch. Scholl. Sur son lit de mort, Adolphe Monod dicta une lettre d'adieu, adressée aux trois hommes qui avaient été les principaux instruments de sa conversion, et Ch. Scholl était du nombre. Voici cette lettre dont je ne retranche que ce qui a exclusivement rapport aux deux autres :

A MM. Gaussen, Scholl et Erskine.

Paris 1er décembre 1855.

Il y a trois amis dont j'aime à associer les noms, pour la part considérable qu'ils ont eue tous trois, en des temps et à des titres divers, à la conversion de mon âme. Je veux leur rendre témoignage de ma reconnaissance, aujourd'hui que je m'attends à passer bientôt de ce monde au Père, et que je puise toutes mes consolations dans la foi qu'ils m'ont apprise. Ce sont Louis Gaussen, Charles Scholl et Thomas Erskine. Le premier a opéré lentement sur mon esprit par son commerce bienveillant, par sa prédication, par ses exemples et par ses pieux entretiens de Satigny. Le second m'a présenté l'Evangile, dans des entrevues plus courtes, sous un aspect pratique et aimable et en même temps si sage et si vrai qu'il lui a gagné mon cœur. Le troisième à Genève a déraciné mes préjugés intellectuels et réconciliant, dans mon esprit, l'Evangile avec la saine philosophie; après quoi, à Naples, il a mis la dernière main à l'œuvre autant que cela dépendait de l'homme, en éclairant, et tout ensemble en achevant d'attrister ma mélancolie par le contraste de sa paix parfaite et de sa tendre charité.....

Ces trois amis à qui j'adresse ces lignes n'ont pas été seuls à travailler pour mon âme. Comment oublierais-je.....? Mais ils ont été appelés de Dieu à exercer sur moi une influence combinée, dans laquelle ils se complétaient mutuellement sans le savoir. Je commence par donner toute gloire à Dieu; et puis je leur dis à eux-mêmes de quel amour je suis pénétré pour eux, et de quel cœur je demande à Dieu de les bénir de ses bénédictions les plus précieuses, dans la vie et dans la mort, en leur épargnant, s'il est possible, la fournaise par laquelle sa miséricorde me fait passer; pour qu'ils couronnent le bien qu'ils m'ont fait en demandant pour moi la grâce de ne pas laisser échapper ma patience, et de glorifier Dieu jusqu'au bout de mon combat, en proportion de l'amertume de mes douleurs. Je prie Gaussen de faire passer cette lettre à Scholl, et Scholl à Erskine: ce sera un lien de plus entre eux, comme entre chacun d'eux et moi, dans l'amour de Christ.

ADOLPHE MONOD.

Adieu, (puis en grec:) *frères et pères bien-aimés.*

Le ministère de Scholl à Londres croissait en force avec sa vie spirituelle; et quoiqu'une colonie de commerçants étrangers, absorbés qu'ils sont par la hâte de faire fortune, soit en général un champ peu fertile pour le serviteur de Jésus-Christ, il eut la joie et l'encouragement de voir des fruits de son ministère un peu dans toutes les classes de la société. Il est tel pasteur, aujourd'hui vieilli au service de son Maître, qui fait remonter à la prédication de Ch. Scholl à Londres, d'abord sa conversion, puis

son entrée dans la carrière pastorale, pour laquelle il abandonna sa vocation primitive de négociant.

La bienveillance naturelle de Ch. Scholl, sanctifiée par la charité chrétienne, trouva à Londres d'amples occasions de s'exercer. Alors plus qu'à présent peut-être, un grand nombre de jeunes personnes de la Suisse française allaient y chercher, comme bonnes ou comme institutrices, les ressources qu'elles ne trouvaient pas dans leur pays, quelquefois même le pain qui devait faire vivre des parents dans leur vieillesse. Elles arrivaient souvent à Londres sans recommandation et sans place ; leur unique ressource était alors le pasteur français qui ne se lassait pas de les aider à tous égards, et qui, grâce à ses nombreuses relations, manquait rarement de leur trouver de l'emploi. Il est aisé de se représenter de quel prix un guide aussi sûr était pour de jeunes personnes perdues dans ce « désert d'hommes » et exposées à mille dangers divers.

Pendant son séjour en Angleterre, Scholl publia deux volumes de sermons, les seules productions originales que nous ayons de lui. L'un parut en 1828 par souscription, et nous trouvons en tête de la liste la reine d'Angleterre, pour un nombre d'exemplaires qui était évidemment un témoignage donné au prédicateur. Ce volume est bien connu en Suisse, ayant été, avec la permission de l'auteur, réimprimé à Genève par les soins de l'excellent pasteur Gonthier. Ces sermons lui avaient paru si propres à favoriser et à bien diriger notre réveil, qu'il avait désiré les mettre à la portée de la Suisse française. Le second volume de sermons fut publié en 1836, au moment où l'auteur quittait l'Angleterre, et comme un souvenir laissé à son troupeau. Il a été promptement épuisé et ne nous est parvenu qu'à un petit nombre d'exemplaires. Je mentionne ici en passant plusieurs traductions dont l'avaient chargé divers amis d'Angleterre, telles qu'une traduction nouvelle du *Voyage du chrétien*, de Bunyan [1]; celle du *Père Clément*, qu'il traduisit à la demande de l'auteur, miss Kenedy ; enfin quelques essais de traduction du grand *Commentaire biblique* de Scott, dont il n'a paru que trois livraisons [2].

Son activité en Angleterre ne l'empêcha pas d'exercer, chez nous aussi, une bonne influence sur notre réveil. Sa correspondance active avec ses amis y contribua bien pour quelque chose. Quoique éloignés, nous marchions d'un pas à peu près égal ; le Seigneur nous conduisait tout doucement dans le chemin de la vie ; nous, à travers les épreuves de l'antipathie que le monde nous vouait et qui nous était toute nouvelle ; lui, par l'atmosphère chrétienne qu'il respirait et par le moyen d'une activité évangélique qui se déployait dans la liberté. Ainsi nous pouvions nous être mutuellement utiles. Il avait peut-être quelque chose à recevoir du zèle un peu juvénile dont nous étions animés ; et nous avions beaucoup à profiter de tout ce qu'il acquérait de maturité et d'expérience.

Mais c'est dans ses visites en Suisse, qu'il a surtout pris une part active à notre réveil religieux. Tous les deux ans il obtenait un congé de trois mois, qu'il ve-

[1] Ce livre reçut alors le titre de *Pèlerinage du chrétien*, qui rend mieux celui de l'original.

[2] L'Evangile selon Matthieu, les Actes des apôtres, et l'Epître aux Romains.

nait passer à Lausanne. Chaque fois, nous trouvions son christianisme plus vivant, plus complet et sa prédication plus puissante. Elle avait d'abord plu à tout le monde ; mais de visite en visite, elle faisait un peu plus dresser les oreilles à ceux (ecclésiastiques et laïcs) qui redoutaient ce qu'on appelait ses « exagérations. » Il finit par ne plus avoir accès aux chaires de Lausanne, et fut réduit, pour satisfaire aux vœux de ses nombreux amis, à prêcher dans quelque temple voisin où ils allaient en foule l'entendre. Ce n'était jamais sans bénédiction, soit pour les simples fidèles, soit pour les jeunes pasteurs qui en recevaient un grand encouragement.

C'est également dans un de ces séjours, qu'il suggéra une pensée, dont la réalisation subsiste aujourd'hui encore. Vers l'automne de 1825, se promenant avec deux amis, sous les beaux ombrages de Montbenon, il leur parlait, d'après ce qu'il avait vu en Angleterre, des moyens de donner au réveil religieux dont le Seigneur nous favorisait, une impulsion plus forte et une direction plus sûre. Il insista entre autres sur la grande influence des journaux religieux pour faire pénétrer l'Evangile jusque dans les recoins les plus ignorés, pour entrer dans des détails familiers que ne comporte pas la chaire chrétienne, pour faire connaître le travail du règne de Dieu dans le monde, et pour engager les fidèles à y prendre part selon leurs moyens. Il suggéra donc à ses deux amis l'idée de publier (chose alors à peu près inouïe chez nous) un journal populaire d'édification, qui répondît à ce but, et qui fît connaître, entre autres, l'œuvre des missions évangéliques, dont alors on connaissait à peine l'existence. Il promettait en même temps, — et il l'a bien tenu, — de coopérer à leur œuvre, en leur communiquant ce que l'Angleterre fournissait de plus propre à les aider dans leur dessein. Cette conversation porta ses fruits, et dans le mois de janvier suivant, paraissait le premier numéro de la *Feuille religieuse*.

Il fut aussi, comme secrétaire de la Société des traités religieux de Londres, le premier instigateur d'une association semblable parmi nous, et il n'a cessé d'encourager le Comité des livres religieux de Lausanne, soit par ses conseils, soit par les dons en livres et autres, qu'il obtenait pour nous du comité anglais.

Après dix-huit ans de service pastoral sur la terre étrangère, Ch. Scholl put réaliser enfin son désir de consacrer aux églises de sa patrie, le temps et les forces que lui réservait encore le Seigneur. Mais en quittant l'Angleterre, il y laissa un bon souvenir, non-seulement dans son église et chez ses amis, mais en général dans le public évangélique. Et ce souvenir n'est point encore éteint aujourd'hui. Nous en avons eu la preuve dans les nombreux témoignages de regret et de sympathie, provoqués par la nouvelle de sa mort, qu'un avertissement inséré dans le *Times* avait rapidement répandue, même avant que ses amis intimes eussent pu l'apprendre directement.

IV

Ch. Scholl venait d'être appelé aux fonctions de pasteur suffragant à Ouchy, qui est le port de Lausanne. Il y arriva au printemps 1836 ; mais en 1839 déjà, il fut nommé pasteur de la ville pour la paroisse de Saint Laurent, que la mort de l'excellent pasteur *Louis Manuel* ve-

nait de laisser vacante. Ce n'était plus le même régime sous lequel les temples de Lausanne lui avaient été fermés.

Dans ce double ministère il fit voir cet affranchissement des hommes, cette indépendance d'opinion, qui étaient peu, alors surtout, dans le caractère vaudois, et qu'il avait appris pendant son long séjour dans la libre Angleterre. Il fut, par exemple, le premier qui osât offrir aux malades et aux mourants la consolation de la sainte cène, que la crainte d'abus superstitieux avait, depuis le temps de la Réforme, fait défendre aux pasteurs de porter dans les maisons. Ainsi encore, bien que sincèrement attaché, alors, à l'Eglise nationale, il n'a jamais pu prendre sur lui de présider ces admissions en masse à la cène du Seigneur, qu'il regardait comme une vaine forme, et comme une pression morale que la force de l'habitude exerçait sur une jeunesse ignorante et irréfléchie.

Sa prédication ne se ressentait pas moins de cette sainte hardiesse. Si elle le poussait à rompre les entraves que l'indifférence opposait à l'action d'un ministère consciencieux, elle lui dictait aussi des sermons qui portaient la sonde jusqu'au fond des plaies publiques, et en particulier de ce formalisme religieux qui recouvrait tant d'incrédulité et de misères. On se souvient, par exemple, qu'une prédication sur « Les signes des temps » excita l'irritation d'un journal politique, qui, en lui rétorquant son attaque, la signalait à son tour, comme étant elle-même un signe des temps de fanatisme et d'exagération.

Nous arrivons à la période la plus orageuse de la vie de Scholl, qui fut aussi celle où il déploya le plus d'énergie et de courage chrétien, ainsi que le firent au reste beaucoup de ses compagnons d'œuvre.

Cette même période ne fut pas moins orageuse, ni d'une moindre importance pour l'Eglise et pour l'Etat. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'histoire, même la plus abrégée. Je me bornerai donc à rappeler ce qui concerne immédiatement l'ami qui fait le sujet de cette notice.

A peine la révolution de 1845 eut-elle éclaté dans le canton de Vaud, que le gouvernement provisoire, afin de consolider sa position, exigea de tous les fonctionnaires publics, une adhésion formelle aux actes de l'assemblée révolutionnaire de Montbenon. Voici la réponse que lui fit le pasteur Scholl, six jours après les résolutions populaires :

Lausanne, le 20 février 1845.

A Monsieur le président et Messieurs les membres du gouvernement provisoire.

Messieurs,

Pour répondre au plus près de ma conscience, à l'invitation contenue dans la lettre de M. le préfet, reçue hier au soir, je viens vous dire que, quoique je ne puisse pas donner mon assentiment aux actes de l'Assemblée populaire, je reconnais l'obligation de me soumettre au gouvernement provisoire, et suis prêt à continuer mes fonctions de pasteur.

Recevez, etc.

Malgré la franchise de cette réponse qui ne renfermait guère l'adhésion demandée, elle fut tenue pour suffisante et Ch. Scholl poursuivit son ministère, doublement utile à l'Eglise dans ce temps de violente opposition. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Les ennemis de l'Evangile, ou du moins de ceux qui le professaient et le prêchaient hardiment,

trouvèrent d'autres occasions de les combattre, et toute cette année-là fut marquée par une suite d'attaques dont le résultat dépassa probablement de beaucoup les intentions de ceux qui les dirigeaient. — Le gouvernement, très opposé à tout ce qui sortait des formes officielles du culte, intima aux pasteurs l'ordre de s'abstenir de toute réunion religieuse en dehors des heures et des lieux prescrits par la loi. Scholl qui, conformément à l'ordre de St. Paul, s'estimait obligé de « prêcher en temps et hors de temps » partout où l'occasion lui en était offerte, ne pensa pas qu'il lui fût permis de renoncer à des réunions où bien des âmes venaient chercher la prédication de l'Evangile. Il fut, en conséquence, suspendu de ses fonctions pour trois mois. — Vint ensuite l'ordre adressé aux pasteurs de lire en chaire une proclamation politique; ce qui donna lieu à de nouvelles suspensions, infligées à tous ceux qui s'y refusèrent.

Ainsi se préparait, après diverses remontrances du clergé repoussées par le gouvernement, la démission générale de 185 ministres et pasteurs, qui eut lieu le 11 novembre 1845. Ici encore, Ch. Scholl fut dirigé, — et bien dirigé, — par ce même esprit d'indépendance que nous lui connaissions. Il redoutait une démission en masse, qui pouvait si aisément, par une sorte de pression morale, entraîner dans cette démarche des hommes qui l'eussent faite sans conviction. Et l'on vit, en effet, un assez grand nombre de pasteurs reculer dans cette voie où il leur eût mieux valu ne pas entrer. — Scholl aurait préféré des démissions individuelles et spontanées. Aussi en donna-t-il l'exemple, ainsi qu'un ou deux autres pasteurs. Peu de jours avant la démission générale, il écrivit au Conseil d'Etat qu'il se retirait du ministère de l'Eglise officielle ; et l'avant-veille, le 9 novembre, il fit à sa paroisse de Saint-Laurent, dans le service du dimanche matin, des adieux qui eurent quelque chose de particulièrement solennel. L'église était comble. L'auditoire se composait en grande partie de membres de son troupeau, qui venaient tout émus entendre pour la dernière fois dans cette enceinte la voix aimée et bénie de leur pasteur. Mais avec un certain nombre de curieux, se trouvaient aussi en face du prédicateur, quelques-uns des principaux magistrats, ennemis du réveil, qui n'y apportaient pas la même sympathie, et qui étaient là évidemment pour savoir ce qu'il oserait dire en leur présence. — Il avait pris pour texte ces paroles de Jésus-Christ : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (l'Eglise) [1]. » Il fallait du courage chrétien, en face de ceux qui osaient la persécuter, pour développer ces paroles avec autant de franchise qu'il lui fut donné de le faire. Voici quelques passages de son discours :

« ....Attachez-vous donc de toutes les puissances de votre âme à cette Eglise de Jésus-Christ, qui, semblable à l'arche de Noé au sein du déluge, ne doit jamais être submergée. Quelque forme qu'elle puisse prendre au milieu de nous, sachez la reconnaître et la discerner. Unissez-vous à elle par des liens toujours plus intimes, toujours plus réels, toujours plus forts, en vous unissant toujours plus à Celui qui en est le Sauveur et le Chef unique. Sachez souffrir avec elle, combattre avec elle, prier pour elle, espérer

[1] Matth. XVI, 18.

pour elle, travailler pour elle, chacun à votre place, en étant de vrais membres de Jésus-Christ, animés de son Esprit, vivant de sa vie, et glorifiant son saint nom par vos œuvres et par vos paroles. Que les circonstances actuelles ne vous troublent et ne vous alarment pas trop sur les destinées de la religion dans notre pays. Ce qui semble à plusieurs être sa mort, pourrait bien, dans la main du Seigneur, être sa vie. Souvenez-vous que « l'Eternel règne, et qu'il ne laisse aux passions des hommes que ce qu'il leur faut pour servir à l'accomplissement de ses desseins; qu'il leur dit, comme aux vagues de la mer : « Tu iras jusques là, et là s'arrêtera la fureur de tes ondes! » — Que cette conviction vous tranquillise. Ne soyez en souci que d'une seule chose, savoir d'appartenir réellement au Sauveur.....

» Il me reste, mes frères, la partie la plus pénible de ma tâche, celle qui m'est personnelle et à laquelle il m'est impossible de me soustraire aujourd'hui. Car, si cette tâche est facile à ma conscience, elle est douloureuse à mon cœur. A moins d'événements auxquels il est impossible de s'attendre, c'est aujourd'hui la dernière fois que je vous annonce la Parole de Dieu comme pasteur officiel de cette paroisse. Vous savez que j'ai été suspendu pour trois mois des fonctions de mon ministère, pour le fait de ma participation au service divin qui se célèbre à quelques pas d'ici, à l'Oratoire. Ce jugement me force à renoncer à ma place; je veux dire qu'il force ma conscience. Car comme je suis condamné pour un fait que j'ai répété chaque dimanche dès lors, que j'ai l'intention de répéter aujourd'hui même, et que je répéterai, Dieu aidant, aussi longtemps que j'exercerai un ministère quelconque dans cette ville, je n'ai plus d'autre alternative que de me retirer. S'il ne s'agissait, pour demeurer à mon poste, que de sacrifier un droit personnel, que de subir paisiblement une sentence dont chacun a pu apprécier et la forme et le fond, j'espère que, par la grâce de mon Dieu, j'en serais bien capable. Mais il s'agirait de renoncer à ce que je regarde comme un devoir sacré envers le Sauveur dont je suis l'indigne ministre, et envers les âmes auxquelles je dois, de sa part, distribuer le pain de vie en toute occasion et selon leurs besoins. Or, à ce que je regarde comme un devoir sacré, je ne peux, ni ne dois renoncer; je ne veux pas laisser tomber le ministère que je tiens du Chef de l'Eglise, sous la direction arbitraire d'une autorité humaine quelconque. La liberté du ministère, dans les limites que l'Evangile a posées, me paraît tout à fait essentielle à sa dignité d'un côté, et à son utilité de l'autre. Or, cette liberté me paraît détruite. J'ai interrogé ma conscience, et elle m'a répondu que, dans une telle position, il n'y a, pour un ministre de Jésus-Christ, qu'un seul parti à prendre, celui de soustraire, en se retirant, son ministère à cette autorité de l'Etat, que l'Etat veut mettre par ses circulaires, et met par sa sentence, au-dessus de ce qui est pour moi l'autorité de la conscience, l'autorité du devoir, l'autorité de Dieu même. »

V

Dès lors, Ch. Scholl eut devant lui un genre de ministère auquel il n'était guère accoutumé, mais pour lequel le Seigneur l'avait préparé d'avance, un ministère

sous la croix. De concert avec ses collègues et unis entre eux dans un même esprit, ils rassemblèrent en une église libre ceux qui partageaient leurs sentiments, et le temple fut remplacé par la chambre haute. Chez la plupart, pasteurs et ouailles, c'était moins une affaire de principe que de fidélité. Ce n'était pas tant d'après une théorie préconçue, pour affranchir l'église du joug de l'Etat, qu'ils avaient pris ce parti, que simplement parce qu'on voulait les contraindre à une marche que réprouvait leur conscience. Mais lorsqu'ils eurent une fois respiré l'air pur et vivifiant de la liberté, bien peu, sans doute, même avec les concessions les plus larges, eussent consenti à rentrer sous le joug humain qu'ils avaient dû secouer.

L'interdiction de tous cultes non officiels, les pleins pouvoirs donnés au Conseil d'Etat pour les réprimer, les pénalités administratives et judiciaires réunies, se succédèrent bientôt sans intimider ni les pasteurs ni les chrétiens que poursuivait ainsi le despotisme radical. Les assemblées de culte se morcelèrent en de nombreux groupes disséminés chez des membres de l'Eglise qui ne craignaient pas de partager avec leurs pasteurs les dangers de la situation.

Mais ce régime, dur à la chair sans doute, et surtout humiliant pour des amis de leur patrie qui la voyaient ainsi avilie par un joug oppresseur, — portait aussi avec lui bien des compensations spirituelles. On se sentait et l'on se tenait plus constamment sous la dépendance du Seigneur. La fidélité est toujours bénie; et l'une de ces bénédictions était ici le courage joyeux avec lequel tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, faibles et forts, affrontaient, pour le service de Dieu, la police et les émeutes. Sa Parole, qu'on ne venait pas écouter sans quelque danger, en avait plus de prix. Sa présence se faisait sentir avec plus de puissance. Bien des traits de l'histoire évangélique acquéraient par là une réalité, une actualité frappantes, qui en accentuaient plus fortement la signification. L'on n'a point oublié cette assemblée du vendredi saint, plus nombreuse qu'à l'ordinaire, où le prédicateur nous dépeignait l'arrivée des soldats envoyés pour saisir Jésus, lorsque des coups redoublés frappés à la porte, annoncèrent les gens de la police venant mettre la main sur de paisibles adorateurs de Celui qui avait lui-même souffert une si grande contradiction de la part des méchants.

Souvent aussi une délivrance signalée venait nous rappeler que *Celui qui garde Israël ne sommeille point*[1], et qu'Il est toujours puissant pour préserver ceux qui le servent. Qu'il me soit permis d'en citer un exemple.

Ch. Scholl devait prêcher le dimanche dans la maison d'un ami. La veille il s'y rencontra avec M. Merle d'Aubigné, auquel il demanda de le remplacer dans cette maison, ce qui lui permettrait d'aller présider une autre assemblée. M. M., quoique un peu malade, y consentit. Sa présence, le lendemain, attira plus d'auditeurs que de coutume, en sorte que la réunion fut remarquée dans le voisinage et dénoncée à la police. Celle-ci se rendit dans la maison désignée, mais ne put découvrir la réunion qui occupait cependant trois chambres contiguës, bien qu'elle passât et repassât à plusieurs re-

[1] Ps. CXXI, 4.

prises devant la porte qui donnait sur l'escalier. Renonçant enfin à ses recherches, elle attendit dans la cour la sortie de Scholl, et deux groupes de curieux peu bienveillants l'attendaient avec elle. Dans ce moment on le vit tout à coup arriver paisiblement d'une réunion qu'il avait eue dans un autre quartier. En voyant entrer dans la maison celui qu'on s'attendait à en voir sortir, les deux groupes de curieux poussèrent un grand éclat de rire, ne doutant pas que la police n'eût été mystifiée par un faux rapport. Quelques moments après, les auditeurs purent retourner tranquillement chez eux, et Scholl fut, cette fois-là, préservé d'être banni de Lausanne.

Cependant une quarantaine d'églises libres s'étaient formées dans le canton, toutefois sans avoir encore de lien arrêté entre elles. Elles avaient envoyé des députés à un synode constituant. Mais la difficulté de se réunir en aussi grand nombre pour délibérer, et celle, plus grande encore, d'arriver, dans des circonstances aussi nouvelles, à la rédaction d'un acte qui satisfît des opinions assez divergentes dans les détails, retardèrent beaucoup les travaux de cette assemblée. Enfin après plusieurs sessions et un grand nombre de séances qui avaient lieu dans des locaux sans cesse variés, la constitution put être arrêtée, et c'est à la suite d'une dernière et solennelle séance, dans le salon du pasteur Scholl, qu'elle fut signée, au milieu de beaucoup d'actions de grâces et de prières, par la totalité des membres du synode, le 12 mars 1847.

A mesure que l'église libre se consolidait, les persécutions suivaient leur cours et prenaient par moments une intensité nouvelle. Des scènes de violence se manifestèrent sur divers points du canton Plusieurs pasteurs furent relégués dans leur commune d'origine. Si le délinquant avait été surpris dans sa propre commune, le conseil d'Etat désignait arbitrairement une autre localité pour lieu de son exil. Ici encore le Seigneur a quelquefois manifesté d'une manière frappante cette miséricordieuse sagesse qui tire le bien du mal que font ses adversaires. Ainsi deux pasteurs, MM. Germond et Baup, furent à peu près en même temps *confinés*, comme s'exprimait la loi. M. Germond dut quitter Echallens et fut conduit par les gendarmes dans sa commune, à Lovattens, village reculé du Jorat où ses travaux apostoliques donnèrent bientôt naissance à une nouvelle église libre. Quant à M. Baup, bourgeois de Vevey, où il exerçait son ministère, le conseil d'Etat avait à lui désigner, pour lieu d'exil, une autre commune du canton. Et par des motifs (si motif il y a eu) que l'on n'a jamais connus ni compris, mais en tout cas par une direction miséricordieuse du Seigneur, le choix tomba sur ce même Echallens dont l'église libre venait d'être plongée dans le deuil par une mesure semblable[1].

L'histoire de Ch. Scholl va nous four-

[1] M. Baup, banni de Vevey, s'arrêta chez un ami à Lausanne : « Je n'ai point de relations avec Echallens, lui dit-il, je ne saurais qu'y aller faire, et je préfère m'expatrier pour un temps. » — « Mais vous ne savez donc pas, lui répondit son ami, que notre frère Germond est banni d'Echallens, et que vous y êtes envoyé tout exprès pour prendre sa place? » — « Oh! s'il en est ainsi, c'est Dieu qui m'y envoie et j'y vais dès demain. » — A Echallens, deux voisines, membres de l'Eglise, se rencontrèrent en rue. « Ah! dit l'une, quelle affliction qu'on nous ôte notre pasteur ! » — « Oui, répond la voisine, mais on nous en envoie un autre. » — « Et qui nous l'envoie? » — « Le conseil d'Etat. » — « Pas possible! »

nir un nouvel exemple de ces directions providentielles qui font tourner le mal en bien. Lui aussi, il fut, et même des premiers, envoyé en exil, loin de son église. Pris en flagrant délit d'assemblée religieuse chez la veuve de notre cher et excellent Vinet, il fut cité ainsi qu'elle devant les tribunaux. Et par des coïncidences signalées dans le plaidoyer de l'avocat, « le jour où la réunion fut dissoute chez Mme Vinet, était l'anniversaire de celui où Vinet, l'année précédente, avait quitté son domicile pour n'y plus rentrer. Le jour où Mme Vinet avait reçu le mandat, la citant devant le tribunal, était l'anniversaire de la mort de Vinet. Le jour, enfin, où elle comparaissait, était l'anniversaire de celui où Vinet fut enseveli, au milieu du concours de ses concitoyens[1]. » — Ch. Scholl prit la parole après son avocat; et je voudrais pouvoir reproduire tout entier le calme, simple, mais énergique discours, par lequel il justifia sa conduite au point de vue de son *devoir*, puis aussi de son *droit*. Mais je dois me borner à citer quelques passages de sa première partie qui peignent bien le chrétien et le pasteur:

Qu'il me soit permis, messieurs, de vous rappeler en passant mon caractère pastoral et de m'en prévaloir. Ministre du Saint-Evangile depuis longues années, je le suis encore aujourd'hui aussi complétement, plus complétement que jamais. En renonçant à mes fonctions de pasteur national, je n'ai pas même songé à renoncer à ma qualité de ministre de l'Evangile. Je suis pasteur de l'Eglise évangélique libre de cette ville. C'est pourquoi je me suis senti obligé en ma conscience de présider les cultes de cette église. Ma conscience, dis-je, m'en faisait un devoir, et j'ai dû lui obéir. J'eusse pu hésiter sans doute si ce que je croyais m'être prescrit par la conscience eût été de nature à porter atteinte même indirectement aux droits et à la liberté; mais ici, je ne faisais aucun tort à qui que ce soit, je ne blessais les droits de personne: j'ai dû obéir au sentiment impérieux que j'avais de mon devoir.

Ce que j'ai fait, j'y étais obligé, en outre, devant mon Seigneur et Maître. Il m'a pris à son service; je lui appartiens comme son serviteur et son racheté; je dois le suivre partout où sa douce et sainte voix me commande d'aller; je l'ai entendue, cette voix, si clairement, si fortement, me disant par sa Parole et par son Esprit: « *Pais mes brebis!* » qu'à moins de lui être infidèle et et de me séparer de lui, auquel je dois toute ma paix et toutes mes espérances, je ne pouvais pas ne pas lui répondre: « *Me voici, Seigneur, fais de moi ce que tu voudras.* »

Obligé encore, messieurs, envers le troupeau qui m'a choisi pour son pasteur. Pouvais-je et devais-je lui refuser la nourriture spirituelle qu'il me demandait? Si je l'avais fait, aurais-je été conséquent, et surtout y aurait-il eu en moi le moindre degré de charité, de zèle et dévouement?

Obligé enfin, messieurs, par les expériences que j'ai faites des miséricordes divines et des bénédictions de l'Evangile. Messieurs, peut-on avoir éprouvé que l'Evangile est la source de la paix, de la joie et du bonheur, du renouvellement spirituel et moral de notre nature; peut-on avoir connu par expérience qu'il est la vie de l'âme, sa vraie force, sa vraie consolation, sans se sentir obligé de faire tout ce qu'on peut pour répandre et pour augmenter chez ses semblables les immenses richesses spirituelles de l'Evangile? Quand on l'a trouvée, peut-on garder pour soi seul la perle de grand prix, la seule chose nécessaire, la seule qui donne à la vie humaine sa vraie valeur, sa vraie dignité, sa vraie signification? Car, messieurs, la vie humaine sans l'Evangile est une énigme impénétrable, un cahos monstrueux.

Si donc vous me condamnez, messieurs, vous me condamnerez pour avoir obéi à ma conscience sans blesser les droits de personne, pour avoir obéi à Jésus-Christ notre divin Maître, pour avoir aimé mon

[1] Voyez la brochure: *Procès intenté à M. le pasteur Scholl et à Mme Vinet*, etc., etc.

troupeau, pour avoir voulu faire aux âmes le bien que Dieu m'a fait à moi-même.

Les deux prévenus furent condamnés chacun à 50 francs d'amende et solidairement aux frais.

Mais ce n'était encore là que légère blessure. La peine administrative réservée au pasteur Scholl, était le véritable châtiment. — Dès le 29 avril, il avait reçu du préfet la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Etat a décidé votre renvoi immédiat dans votre lieu d'origine, conformément à l'article 7 de l'arrêté du 28 mars dernier sur les assemblées religieuses en dehors de l'Eglise nationale.

Cette mesure a été ordonnée, parce que, le 23 avril courant, vous avez officié dans une assemblée interdite par l'arrêté susmentionné.

Vous êtes en conséquence prévenu qu'un terme de six jours vous est accordé pour vous rendre dans votre commune.

Si vous n'obtempérez pas à cette invitation, il sera pris d'ultérieures mesures pour vous y contraindre.

Agréez, monsieur, mes civilités empressées.

Le préfet
M.

Ch. Scholl tenta auprès du Grand Conseil une démarche fondée sur ce qu'il n'était banni qu'en vertu d'un arrêté du Conseil d'Etat, qui dépassait la compétence à lui accordée par les pleins pouvoirs. Cette pétition, forte de raisons, de clarté et de franchise, fut, on le devine, dédaigneusement écartée. Il fallut donc songer à l'exil. Mais Ch. Scholl eut au moins la consolation d'y être accompagné des regrets unanimes de son Eglise. Une adresse, revêtue de 420 signatures, les lui exprimait avec énergie et sentiment :

Vos paroissiens, y est-il dit, profondément affligés du coup qui les frappe en vous séparant momentanément d'eux, éprouvent le besoin de verser dans votre cœur l'expression de leur douleur et de leurs regrets. Ils se sentent aussi pressés, sous le poids de cette grande épreuve, de vous redire avant votre départ, tout ce qu'ils éprouvent pour vous d'affection et de reconnaissance. Ce que vous avez fait pour l'édification, pour la consolation de tous, votre sollicitude pour les malades, votre infatigable charité pour les pauvres, cet amour chrétien qui embrasse tout votre troupeau pour le porter sur votre cœur devant le trône des miséricordes, tout cela se groupe aujourd'hui dans notre souvenir pour nous faire mieux apprécier ce que nous perdons en vous.

Soyez assuré, cher et bien aimé pasteur, que si la certitude de l'attachement profond de votre troupeau peut adoucir en quelque chose la tristesse de la séparation, vous pouvez en emporter le témoignage dans toute sa plénitude. On ne parviendra jamais à vous arracher de notre cœur. Puis, si nos vœux et nos prières sont exaucées, votre retour ne se fera pas trop attendre. Alors, s'il plaît à Dieu, cette séparation momentanée en nous faisant sentir plus vivement combien il nous a bénis en nous donnant un tel pasteur, nous imposera l'obligation plus sérieuse de profiter davantage de vos exhortations, de vos conseils et de votre exemple.

Nos cœurs vous suivent dans l'exil. Que le Seigneur fasse concourir au bien de tous, les coups douloureux de sa verge. Qu'il soit avec vous partout ou vous porterez vos pas et qu'il vous fasse trouver de douces compensations à la coupe amère que vous buvez avec nous!

(*La suite au prochain numéro.*)

PENSÉE.

Le talent de ne voir que ce qu'on veut voir est aussi commun qu'il est merveilleux.

VINET.

THÉOLOGIE.

La lutte entre la théologie unioniste et l'orthodoxie luthérienne touchant la doctrine de la sainte cène.

Tandis qu'au sein du protestantisme français la lutte entre ceux qui maintiennent la révélation consignée dans les saintes Ecritures et ceux qui la rejettent, gagne d'année en année plus d'étendue et d'intensité, nous assistons en Allemagne à des disputes d'un genre bien différent. Depuis l'annexion de vastes territoires à la monarchie prussienne, les uns ont craint, les autres ont espéré que bientôt s'opérerait la fusion des populations luthériennes de ces nouvelles provinces avec l'Eglise unie de la Prusse. De là grande agitation dans le camp luthérien, assemblées nombreuses dans plusieurs villes, afin de repousser les tendances unionistes qu'on imputait à tort ou avec raison au gouvernement prussien, fondation d'un nouveau journal dans le but de défendre les droits menacés de la confession luthérienne, quantité de brochures destinées au même but. De l'autre côté aussi beaucoup d'agitation, une assemblée tenue à Berlin en octobre dernier pour proposer un mode d'union capable de satisfaire les deux partis, en outre une foule d'articles de journaux, de brochures, même des livres entiers consacrés à la cause de l'union.

De quoi s'agit-il au fond? Il est impossible de répondre à cette question, sans aborder le dogme. Or, ici il ne s'agit pas simplement du dogme réformé mis en regard du dogme luthérien, mais du dogme unioniste tel qu'il a été formulé par les théologiens défenseurs de l'union et repoussé par les représentants du confessionalisme luthérien tout aussi bien que le dogme réformé proprement dit. Il s'agit de la lutte entre la théologie unioniste qui tend à combiner ce que les deux doctrines renferment de vérité, d'une part, et l'orthodoxie luthérienne qui maintient le dogme luthérien dans sa plus stricte expression, d'autre part.

Dernièrement cette lutte a de nouveau pris un caractère marqué par la discussion que deux des théologiens les plus considérés des deux partis ont eue ensemble. Nous avons ici en vue l'article de *Tholuck* sur « *le dogme de la sainte cène dans la théologie luthérienne de nos jours,* » qui a paru dans *les études et critiques*, 1869, 1er cahier, et le contre-article de *Thomasius*, professeur à Erlangen, sur « *la base de la doctrine luthérienne de la sainte cène*, » inséré dans le *journal pour le protestantisme et l'église*, 1869, cahier de janvier.

C'est la sainte cène qui est toujours le point principal de controverse entre l'Eglise unie et l'Eglise luthérienne. Le repas d'amour, destiné à cimenter l'union des chrétiens entre eux, a depuis une série de siècles le triste sort d'être, par suite de l'infirmité humaine, une vraie pomme de discorde.

Nous n'avons pas l'intention de faire de la controverse proprement dite sur un sujet déjà tant débattu. Notre but est d'exposer simplement et fidèlement les vues des deux grands théologiens précités. Si nous y ajoutons quelques observations critiques, ce ne sera que pour mettre en lumière les deux types de la doctrine en question.

I

Tholuck attaque les théologiens luthéthériens, c'est-à-dire, non pas les personnes, mais les défenseurs du dogme, plus vertement qu'on n'y est accoutumé de sa part. Cela s'explique en partie par un nouvel essor de la tendance unioniste en Prusse, qui date de la nouvelle tâche échue à l'Eglise prussienne à la suite des annexions mentionnées plus haut. Tholuck s'attache à prouver que le dogme luthérien de la sainte cène, tel qu'il a été formulé par Luther et

ses disciples jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle *n'existe plus au fond* (c'est Tholuck qui souligne). Il faut avouer que, si cet énoncé peut être prouvé, un grand pas est fait dans le sens de l'union, et l'incorporation des populations luthériennes des nouvelles provinces dans l'Eglise unie de la Prusse doit être singulièrement facilitée.

Tholuck s'en réfère aux modifications qu'a subies de nos jours la théologie luthérienne et aux conséquences qui en résultent. Il combat les théologiens luthériens en se plaçant sur leur propre terrain. Dans l'argumentation même il prend son point de départ dans l'institution de la sainte cène par le Seigneur, posant en principe et comme hors de doute que la première cène a dû être essentiellement la même que le sont toutes les subséquentes et qu'elle en est la norme. Conformément à ces prémisses il dit: « depuis que la *communication des idiomates* a été abandonnée par Thomasius, et cela pour ce qui concerne *l'état d'humiliation* du Seigneur, on n'est plus en droit d'enseigner que le corps du Seigneur assis au milieu de ses disciples a pu leur être distribué.

Que veut dire cela, si nous le traduisons du langage théologique dans le langage ordinaire? D'après l'épître aux Philippiens II, 7, 8, 9, l'état d'humiliation ou d'inanition (κένωσις) du Seigneur est celui où il s'est trouvé depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'état d'exaltation et de glorification est celui où le Seigneur est entré par la résurrection. La communication des idiomates (c'est-à-dire des attributs), n'équivaut pas, comme certain théologien le prétendait, à la confusion des langues lors de la construction de la tour de Babel, mais c'est la communication mutuelle qui se serait opérée en Christ dès son incarnation entre les attributs de sa nature humaine et ceux de sa nature divine, de sorte que les attributs de l'une seraient échus en partage à l'autre. Pour couvrir ou mitiger quelque peu l'énormité de ces assertions inconnues à l'antiquité chrétienne, les théologiens luthériens ont fait une de ces distinctions qui feraient honneur à des théologiens catholiques. Les attributs de l'une des natures, ont-ils dit, ne deviennent pas attributs de l'autre dans le sens strict de l'expression, ils en deviennent de simples prédicats; mais toujours faut-il dire d'après eux, par exemple: Dieu est né, Dieu est mort, d'une part, et d'autre part: la nature humaine de Christ est toute présente. C'est ce qu'on a appelé l'*ubiquité* du corps du Seigneur. Luther lui-même et ses disciples, embarrassés par les objections des réformés, ont mitigé cette doctrine en enseignant que la nature humaine de Christ avait déjà pendant la vie ici-bas la vertu d'être présente dans l'espace partout où elle voulait. A cette occasion le vocabulaire théologique a été doté d'un nouveau mot non moins joli que le premier; on a parlé de la *multivoliprésence* du corps de Christ.

Ces données ont été appliquées à la sainte cène, afin de prouver que le corps du Seigneur, assis au milieu de ses disciples, était encore présent d'une autre manière, d'une manière non locale, comme le Dieu tout présent, et qu'en vertu de cette toute présence, ou, seulement de cette multivoliprésence, il pouvait et il peut encore toujours être distribué *avec*, *dans* et *sous* le pain et le vin de la sainte cène. C'est là ce qu'on a en vue, quand on dit que la communication des idiomates est la base de la doctrine luthérienne sur la sainte cène. On n'a proprement en vue que l'une des faces de cette communication, par laquelle la vertu de la toute présence est donnée au corps du Seigneur.

Nous ajoutons en passant que Luther, qui n'a jamais craint de pousser à outrance ses idées, quelque choquantes qu'elles fussent pour la raison et le bon sens, a étendu cette manière de voir même à la descente de Christ aux enfers. Selon lui le corps du Seigneur est resté dans le tombeau et cepen-

dant le Seigneur est descendu aux enfers dans sa nature divine et humaine, qui sont inséparablement unies. C'est exactement la même merveille qui s'opérerait dans la sainte cène.

Or, Thomasius ayant modifié la doctrine de la communication des idiomates dans ce sens que l'ubiquité ou la multivoliprésence du corps de Christ n'est pas applicable à son état d'humiliation, qu'elle ne date que de la résurrection, et non pas du moment de l'incarnation, Tholuck prétend que par là la base sur laquelle repose la doctrine luthérienne, est sapée et par conséquent la doctrine même réduite à néant. Car si Christ, quand il institua la sainte cène, n'avait pas cette vertu citée plus haut, comment pouvait-il distribuer son corps à ses disciples au milieu desquels il était assis? Cette objection se rapporte à toutes les cènes postérieuses en vertu de leur identité avec la première. Tholuck en conclut que Thomasius doit nécessairement supposer un miracle de la toute-puissance divine, ce que celui-ci d'ailleurs concède pleinement.

Tholuck estime de même que Hofmann dans son Schriftbeweis (II, 2, pag. 215 de la nouvelle édition) n'admet pas la présence corporelle par cela seul qu'il enseigne « que le Seigneur a bien distribué dans la sainte cène son corps d'alors, mais en tant qu'il était identique avec celui qu'il devait avoir après la résurrection. » Evidemment Hofmann reconnait la difficulté d'admettre que le Seigneur a distribué à ses disciples le corps dont il était revêtu étant assis au milieu d'eux, et il cherche à atténuer cette difficulté par la supposition de l'identité de son corps d'alors avec son corps glorifié. Il veut en même temps éviter la difficulté qui naîtrait de la supposition que Jésus, avant d'être glorifié, a donné son corps glorifié aux siens. Comme Hofmann ne donne aucune explication de sa pensée, on est réduit à deviner ce qu'il a voulu dire. Tholuck suppose que c'est ceci: dans le corps de Christ, au moment où il institua la sainte cène, le corps glorifié existait en principe (potentiel). Ce qui conduit Tholuck à demander avec parfaite raison: si le corps glorifié de Christ n'existait alors qu'en principe et si Jésus a distribué à ses disciples son corps non glorifié, comment cela a-t-il pu se faire? Il en résulte, dit le théologien de Halle, que la présence corporelle du Seigneur ne peut être expliquée, selon Hofmann, que par un miracle de la toute-puissance divine, ce que ce dernier, en cela d'accord avec son collègue Thomasius, affirme hautement.

Or, Tholuck proteste contre l'idée d'un tel miracle par la raison qu'il impliquerait une contradiction logique qui n'appartient pas du tout nécessairement à l'idée du miracle en elle-même, contradiction que Dieu lui-même ne serait pas en état de résoudre. La contradiction consiste en ceci, qu'un corps matériel est censé être distribué, sans qu'il soit détruit, et qu'il peut être doué de toute présence ou de multivoliprésence. « Les anciens théologiens, dit Tholuck, se défendaient contre une telle objection en disant, qu'il ne s'agit pas d'un corps purement matériel, mais du corps du Dieu-homme. Mais comment les théologiens de nos jours pourront-ils se défendre, depuis qu'ils ont mis de côté la communication des idiomates? »

D'autres théologiens luthériens de notre temps, tout en mettant de côté cette même doctrine, ont cherché d'une autre manière à maintenir intacte la doctrine de la présence corporelle; c'est-à-dire, ils ont appliqué les paroles de l'institution de la sainte cène au corps glorifié existant en germe dans le corps matériel, et c'est ce corps en germe qui serait, selon eux, l'objet de la première cène. Un autre théologien a éludé la difficulté en disant, que la première cène n'avait qu'un caractère prophétique et testamentaire, c'est-à-dire, qu'elle préfigurait d'une manière symbolique la distribution

du corps glorifié qui devait se faire dans les cènes suivantes. Tholuck, se plaçant sur le terrain de la Bible, réfute facilement ces deux hypothèses.

Maintenant il en vient à ce qui sans aucun doute l'a engagé à prendre la parole. « Vis-à-vis d'une telle divergence dans l'explication du point essentiel de la controverse confessionnelle, comment peut-on justifier le manque de sentiments fraternels des théologiens confessionnels envers les théologiens unionistes qui, tout en se soumettant de cœur à l'Ecriture, trouvent que l'explication donnée par Luther des paroles : Ceci est mon corps, provient de ce qu'il est encore sous la dépendance de la tradition catholique? Après que Hofmann a mis de côté la doctrine de l'expiation, Thomasius la doctrine de la communication des idiomates, Luthardt celle de l'inspiration verbale, Kahnis la doctrine ecclésiastique sur la trinité et la sainte cène, lequel entre tous les théologiens luthériens de nos jours est encore entièrement fidèle à la profession de foi de son Eglise ? » Tholuck rappelle ici les aveux frappants d'un théologien luthérien d'une couleur foncée : « chacun fait avec la profession de foi son concordat spécial, auquel seul il donne force de loi, et la profession est par là plus ou moins altérée. » Tholuck exhorte « les honorables représentants de la théologie luthérienne » à ne pas oublier, que la théologie a un développement, et que celui qui vit au XIX° siècle ne peut plus avoir la théologie du XVII° siècle. Il mentionne aussi la différence d'esprit entre les deux confessions, luthérienne et réformée, concédant que dans un certain sens Luther pouvait dire aux réformés : « Vous avez un autre esprit que nous, » c'est-à-dire, d'après l'opinion de Tholuck, les luthériens ont une pieuse vénération envers la tradition de l'Eglise, tandis que les réformés se tiennent au principe abstrait de l'autorité de la Bible. Cependant, poursuit-il, ces différences ne sont de nos jours plus les mêmes qu'autrefois. En vue de ce nouvel état de choses, il invite les luthériens à faire ce qui leur est le plus antipathique, c'est-à-dire, à se placer sur le terrain de l'union pour travailler à l'avancement de l'Eglise sous le rapport de la doctrine, du culte, de l'organisation ecclésiastique. Il finit par dire que, même parmi ceux qui montrent le plus de zèle, il en est qui sacrifieraient sans hésiter la doctrine luthérienne de la sainte cène, s'ils ne se sentaient liés par l'autorité de leur Eglise.

Sous ce dernier rapport nous abondons dans le sens du théologien de Halle. Combien y a-t-il aussi de théologiens catholiques, auxquels la même observation pourrait s'appliquer ? Le cardinal Pierre d'Ailly, le célèbre chancelier de l'université de Paris, rejetait pour sa personne la doctrine de la transsubstantiation. Il aurait préféré une autre manière d'expliquer la présence du Seigneur dans la sainte cène, si l'église, comme il le disait, n'avait pas décidé le contraire (nisi ecclesia determinasset contrarium). Le cardinal de Lorraine, Charles de Guise, déclara au colloque de Poissy être d'accord avec Théodore de Bèze, sur l'article de la sainte cène, disant qu'il n'avait jamais pensé autrement. S'il acquiesça finalement à la formule proposée par les théologiens de la Sorbonne, c'était, à son dire, parce que ces messieurs devaient savoir ces choses mieux que lui. Le même homme termina la dernière séance du concile de Trente en vociférant : Maudits soient les hérétiques ! probablement pour se laver du soupçon d'hérésie. Et quand le cardinal de Richelieu opinait que, si les protestants faisaient mine de vouloir entrer dans le giron de l'église, on pourrait leur donner quelques explications rassurantes au sujet de la présence du Seigneur dans la sainte cène, il est plus que probable qu'il n'admettait pas purement et simplement le dogme catholique.

Tholuck ne parle pas explicitement de ses idées particulières sur la doctrine en question, mais elles ressortent de l'ensemble de son argumentation. Il nous paraît évident qu'il maintient essentiellement le point de vue du dogme réformé, sans que nous soyons à même de dire quelle nuance il lui donne. Ce qui est certain, c'est qu'il accepte le sens figuré des paroles de l'institution. Du reste, quand il dit que Luther est encore sous la dépendance de la tradition catholique, il veut dire, non pas que le grand réformateur ne se fonde pas dans un sens sur l'Ecriture, mais que son interprétation de l'Ecriture se ressent encore de l'influence catholique, ce qui est parfaitement conforme à la vérité ; Luther lui-même le déclare avec sa franchise accoutumée. C'est ainsi qu'il écrit en 1532 au duc Albert de Prusse : « Le consentement unanime de toute l'Eglise, — *si nous n'avions que cela*, — doit nous suffire comme motif pour adhérer à cet article sur la sainte cène et pour ne donner aucun accès à l'esprit sectaire. Car il est dangereux et horrible d'entendre énoncer ou de croire quelque chose qui est en désaccord avec le consentement unanime, la foi et la doctrine de toute l'Eglise. Celui qui met cela en doute, agit comme s'il ne croyait pas qu'il existe une église chrétienne. » Quant à Tholuck, quoiqu'il mentionne le principe biblique réformé avec une teinte de reproche comme « un principe abstrait, » on peut dire qu'il suit ce principe, même dans ce qu'il présente d'abstrait selon les théologiens luthériens ; car dans ses vues sur la doctrine en question il fait abstraction du fatras des idées et définitions scolastiques, pour se rattacher résolument aux données bibliques et aux axiomes du bon sens.

Mais en tout cela a-t-il prouvé ce qu'il voulait prouver, savoir que l'ancien dogme luthérien n'existe plus virtuellement, que la base sur laquelle il repose est sapée ? Nous aurons occasion de répondre à cette question en traitant l'autre face de notre sujet.

II

On devait s'attendre à ce que cette polémique contre le dogme luthérien ne resterait pas sans réplique. Comme c'est à Erlangen qu'ont paru depuis deux ans une foule de brochures et d'articles de journaux pour défendre les droits de la confession luthérienne qu'on croyait menacés, il ne faut pas s'étonner que d'Erlangen aussi soit partie la réponse à Tholuck. On sait que la faculté de théologie de cette université est actuellement un des siéges principaux de l'orthodoxie luthérienne. Du rationalisme, dans lequel elle avait donné vers la fin du XVIIIme siècle, elle est revenue premièrement à une tendance luthérienne adoucie, qui avait pour principal représentant Olshausen, connu par ses commentaires sur le Nouveau Testament. Depuis lors cette faculté à tourné à l'orthodoxie luthérienne, au point de vue de laquelle la doctrine d'Olshausen sur la sainte cène, telle qu'il la formule par exemple dans son explication de Math. XXVI, 26, est bel et bien une hérésie, tout autant que l'est celle de Calvin, avec laquelle elle a d'ailleurs la plus grande ressemblance.

Le chef dogmatique de cette nouvelle école d'Erlangen, Thomasius, a relevé le gant jeté par Tholuck à la théologie luthérienne contemporaine. Thomasius a entrepris de réfuter l'assertion « exorbitante, » comme il dit, de son ancien professeur, qui est encore son ami, assertion propre, à son avis, à le compromettre lui personnellement et tous ses collègues. On doit donc s'attendre à ce qu'il défende son église aussi vaillamment que Tholuck l'a attaquée. Cependant tout ce qu'il dit est marqué au coin de la plus parfaite convenance. Il en est de même de ce qu'a dit Tholuck. Nous aimons à signaler cette par-

ticularité d'un combat livré d'ailleurs avec chaleur de part et d'autre: particularité qui du reste ne présente rien que de très naturel pour quiconque connaît le caractère des deux honorables athlètes.

Thomasius proteste avant tout contre cette assertion, qu'en mettant de côté la communication des idiomates on a détruit le fondement du dogme luthérien. Son véritable fondement ce sont, d'après l'aveu unanime de la théologie luthérienne, les paroles de l'institution de la sainte cène. On n'a eu recours, dit Thomasius, à la communication des idiomates qu'en seconde ligne, comme à un argument destiné à réfuter les objections soulevées par les réformés contre la présence corporelle. Pour faire ressortir son caractère secondaire, Thomasius ajoute qu'il est des théologiens et des provinces entières de l'Eglise luthérienne qui n'ont pas accepté ce dogme. Il aurait pu ajouter, que Luther lui-même, pressé qu'il était par les objections réformées, a fini par le passer à peu près sous silence, se fondant soit sur la toute-puissance divine, soit sur les paroles de l'institution, pour prouver la présence corporelle du Seigneur.

Mais maintenant il s'agit de savoir comment les paroles de l'institution, sur lesquelles chaque confession se fonde, peuvent être le fondement de la doctrine luthérienne. Elles le sont, dit Thomasius, en tant qu'on les interprète littéralement. Cela conduirait à dire que l'interprétation littérale est la base du dogme luthérien. Mais voici une nouvelle difficulté. La doctrine catholique prétend aussi de son côté donner l'interprétation littérale, et cependant elle arrive à un résultat différent de celui auquel aboutit le luthéranisme. Il faudrait donc dire proprement, que le fondement de la doctrine luthérienne est l'interprétation luthérienne des paroles de l'institution, ce qui ne ressemble pas mal à une pétition de principes, imputable, il est vrai, plutôt à l'ensemble de la doctrine de l'église qu'à tel ou tel théologien.

Thomasius précise le sens littéral d'après Hofmann, le principal exégète de la nouvelle école d'Erlangen. Voici les propres paroles de ce dernier: « Ce n'est pas le pain, abstraction faite de ce qu'on le mange, ce n'est pas le vin, abstraction faite de ce qu'on le boit, que le Seigneur appelle son corps et son sang, mais il dit aux disciples ce qu'ils font en mangeant et en buvant ce qu'il leur présente, c'est-à-dire qu'ils mangent son corps, quand ils mangent ce pain, et qu'ils boivent son sang, quand ils boivent cette coupe remplie de vin. » Nous avouons franchement que nous ne sommes pas charmé de cette interprétation autant que l'est Thomasius, qui en vante la simplicité, la clarté et la netteté tout comme le caractère concluant. Car notez qu'il s'agit d'une interprétation littérale. Luther dit: Il en est des paroles de l'institution comme si je disais à quelqu'un: « Voici du pain, mange-le, voici un verre de vin, bois-le. » Mais veux-je donc dire par là que le pain et le vin ne sont pas là, abstraction faite du manger et du boire, que le pain n'est là que quand on le mange, que le vin n'est présent que quand on le boit? En vérité, je vois bien où Hofmann vise avec son habile interprétation; il veut, conformément d'ailleurs à ce que Luther enseigne autre part, exclure l'idée que le corps et le sang de Christ sont sur l'autel avant et après la communion des fidèles, il veut exclure l'adoration des espèces, la fête-Dieu, la bénédiction avec le ciboire, le « deus in pyxide, » comme disaient les anciens théologiens c'est-à-dire l'idée que le Dieu-homme est enfermé dans la boîte aux hosties. Tout cela est fort bien, mais on n'y parvient qu'en déviant du sens proprement littéral. Aussi Frank, un autre théologien de la nouvelle école d'Erlangen (théologie de la Formule de Concorde, III, pag. 35), a-t-il dit avec raison que l'interprétation catho-

lique est la plus littérale. Mais il se serait plus rapproché de la vérité en disant qu'elle est la seule littérale. La théologie luthérienne n'y échappe que par un heureux expédient, et par des motifs qui n'ont rien à faire avec les règles de l'herméneutique. Il faut opter entre l'interprétation catholique et la réformée, c'est-à-dire entre le sens strictement littéral et le sens figuré, dans toute la force du terme. Toute autre interprétation n'est ni chair ni poisson.

Thomasius s'étend au long sur ces matières dans son grand ouvrage de dogmatique, très célèbre, très répandu, et qui lui mérite le titre de chef dogmatique de la nouvelle école d'Erlangen. Qu'il nous soit permis de nous y arrêter quelques instants.

Partant de la supposition que, si Christ veut nous donner son sang à boire, il faut avant tout qu'il l'ait, l'auteur se trouve embarrassé par le fait que le sang a été répandu sur la croix. Depuis longtemps les théologiens luthériens avaient aperçu la même difficulté et cherché à la résoudre par différentes hypothèses. L'auteur les passe en revue, tant il met d'importance à la chose. Les uns ont été jusqu'à dire que le Seigneur ne nous offre que son corps et non pas son sang. Thomasius rejette à juste titre cette singulière idée. D'autres ont établi à cette occasion la doctrine de la *réassomption* du sang, c'est-à-dire ils ont enseigné que le sang répandu sur la croix a été lors de la résurrection miraculeusement *réassumé* ou réintroduit dans les artères du corps. Ils ont trouvé la confirmation de cette opinion dans le psaume XVI, car que n'a-t-on pas trouvé dans la Bible ? Thomasius rejette aussi cette hypothèse. Il est des théologiens non moins profonds qui pour se tirer d'embarras ont établi la doctrine de la *réintégration* ou restitution du sang, qui suppose que les mollécules du sang restées dans le corps ont été englobées dans la glorification de tout le corps, et qu'elles forment maintenant la source d'où coule le sang offert aux fidèles dans la sainte cène. Thomasius se prononce en faveur de ce dernier essai de solution de la difficulté.

Mais en voici une nouvelle. Si la présence corporelle du Seigneur est prise au sérieux, on ne comprend pas comment il se fait que le Seigneur donne séparément son corps et son sang. Car il faut présumer que le corps n'est pas sans le sang, de sorte que l'administration séparée du sang paraît être un hors d'œuvre. C'est là-dessus, comme l'on sait, que se fonde l'église catholique pour soustraire le calice aux fidèles. L'église luthérienne ne va pas si loin, mais elle ne parvient pas à expliquer la chose d'une manière satisfaisante, selon l'avis de Thomasius, qui confesse ingénument qu'il ne saurait dire pourquoi le Seigneur agit de la sorte.

Ces difficultés ainsi que les tentatives faites pour les lever, qui ne font qu'en soulever de nouvelles, seraient de nature à inspirer quelque doute sur la doctrine en question à un homme moins fidèlement attaché au dogme de l'église. Il n'en est point ainsi de Thomasius. Il ne voit aucune difficulté à affirmer que dans les paroles de l'institution il n'y a absolument rien qui exige l'interprétation figurée, et pourtant ces paroles-ci: «Ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang» (Luc 22, 20), nous semble-t-il, ne peuvent absolument pas être prises au pied de la lettre. Thomasius lui-même dit que la nouvelle alliance n'est pas dans le sang mais qu'elle est fondée par le sang de Christ, ce qui équivaut à dire qu'il faut entendre les paroles citées au sens figuré.

On comprendra maintenant dans quel désaccord profond un si fidèle disciple de Luther doit se trouver avec Tholuck. Il nie même avoir abandonné la communication des idiomates pour ce qui concerne l'état d'humiliation. Ceci nous surprend, car il admet que l'ubiquité ou la multivoliprésence du corps de Christ ne date que de la résurrection, de sorte que Christ n'en était pas doué lors-

qu'il institua la sainte cène. Nonobstant cela, il prétend avoir maintenu la dite communication pour l'état d'humiliation d'une manière suffisante pour donner une base solide au miracle de la présence corporelle. Car il prétend avoir enseigné que Christ dans l'incarnation, nonobstant les bornes étroites de la nature humaine par lesquelles il a bien voulu se laisser limiter, n'a pourtant pas cessé d'être libre et indépendant, tout comme il avait la puissance de donner sa vie et de la reprendre. Thomasius trouve que par de telles considérations le miracle de la présence corporelle est démontré comme possible. Nous ne voulons point examiner si cette assertion peut être soutenue ou non; l'essentiel est que le théologien luthérien admet le miracle, un grand miracle, il le faut bien, puisqu'il dit qu'il peut tout aussi peu s'en rendre compte que du miracle de l'incarnation. Quant à l'objection de Tholuck, que le prétendu miracle implique une contradiction logique, cela n'arrête pas un instant Thomasius; il faut l'admettre, dit-il, nonobstant les embarras qu'il cause à notre logique.

En cela, il faut l'avouer, Thomasius est parfaitement d'accord avec l'esprit de son église, avec Luther en particulier, avec la forme essentielle de son enseignement. La différence qui existe entre lui et la doctrine symbolique se réduit à très peu de chose, à la considérer de plus près. Car, soit que je dise avec Luther et les anciens théologiens luthériens : le Seigneur assis au milieu de ses disciples pouvait leur distribuer son corps *parce qu'il* avait la vertu d'ubiquité ou de multivoliprésence, soit que je dise avec Thomasius : le Seigneur a distribué son corps aux disciples *quoiqu'il* ne fût au moment de l'institution de la sainte cène, pas doué de cette vertu, la chose revient au même. L'un et l'autre cas supposent un miracle de la toute-puissance divine. D'après Luther nous sommes en présence d'un miracle qui date de la naissance même de Christ, d'après Thomasius il s'agit d'un miracle qui s'est produit instantanément dans la première sainte cène. Lequel de ces deux miracles est le plus exorbitant? Il est difficile de le dire, mais nous opinerions plutôt pour placer le miracle supposé par Luther au-dessus de celui qu'admet Thomasius. Evidemment celui-ci, avec sa modification de la communication des idiomates, a voulu mitiger ce que l'ancienne doctrine symbolique de son église avait de trop choquant pour le bon sens d'une part, de trop contradictoire aux données bibliques d'autre part; mais se fondant, pour prouver la présence corporelle, avant tout sur les paroles de l'institution et sur la toute-puissance divine, il n'a fait que suivre l'exemple de Luther qui, comme nous l'avons déjà dit, a bientôt passé sous silence ses idées outrées sur l'ubiquité du corps de Christ. Car le grand réformateur savait aussi battre en retraite quand il voyait que son ardeur l'avait porté trop loin. Sa dispute avec nos réformateurs en fournit encore plusieurs autres preuves.

On pourrait signaler à l'égard du miracle de la présence corporelle une autre contradiction. On ne l'a d'ailleurs fait nulle part jusqu'à présent, que nous sachions. — Le fait est qu'il n'y a pas de rapport logique entre ce miracle et le but pratique qu'on lui assigne; il y a une grande disproportion entre la cause et les effets qu'on lui attribue. Représentons-nous vivement l'état de la question. Nous sommes en présence d'un phénomène qui est tout aussi bien miraculeux que l'incarnation, il s'agit d'une multiplication de ce phénomène à l'infini et même pour chaque communiant en particulier. Mais à quoi sert cette profusion immense d'actes miraculeux, de miracles physiques? s'agit-il de frapper quelque grand coup pour briser la résistance à l'Evangile, pour conduire les hommes à la foi, des ténèbres à la lumière, de la mort du péché à la vie en Dieu? nullement. Tous les commu-

niants sont censés être croyants, et appartenir à Christ, et avoir reçu la justification par la foi. La sainte cène, dit Luther dans son grand catéchisme, est pour les croyants un *gage* et un *signe* de la rémission de leurs péchés, fruit de la mort du Seigneur. Et dans le fameux sermon sur le sacrement du corps et du sang de Christ, il dit que la prédication annonce, il est vrai, le même pardon des péchés à tous ceux qui croient, mais la communion applique cette grâce à chaque croyant en particulier. Cependant, notez-le bien, la sainte cène n'est qu'un signe, un gage affirmatif, et cela est tellement vrai, ce point de vue est maintenu si strictement par l'église luthérienne qu'elle n'admet à la table du Seigneur que ceux qui ont reçu l'absolution, c'est-à-dire non pas seulement ce qu'on appelle la justification par la foi, mais aussi la rémission de tous les péchés qu'ils ont commis depuis qu'ils se sont donnés à Christ. — Pourquoi faut-il un miracle pour atteindre ce but? Le dogme réformé assigne à la sainte cène le même but en général, et nous ne doutons pas qu'il ne soit atteint auprès des croyants qui communient avec les dispositions requises par l'Ecriture.

Luther a senti cette difficulté. C'est pourquoi dans son grand catéchisme, il ajoute aux mots gage et signe, ces autres mots: « Ou plutôt la chose elle-même, ce bien même qui m'est donné comme préservatif contre mon péché. » Plus loin il enseigne, que « dans le sacrement est le trésor par lequel et dans lequel nous recevons le pardon des péchés. » Ces énoncés reposent sur l'idée développée de nos jours par *Kahnis* que, puisque Christ a opéré notre rédemption par le sacrifice de son corps, la vertu rédemptrice reste attachée à ce corps, de sorte que nous recevons la rédemption sous cette condition que nous mangions ce corps. On le voit, cela jure avec les énoncés précédents, d'après lesquels la sainte cène est simplement le gage et signe affirmatif de la justification déjà opérée dans l'âme du fidèle. D'ailleurs comment prouver que la vertu rédemptrice de la mort de Christ est enfermée dans son corps de sorte que nous n'en sommes vraiment rendus participants que quand nous mangeons ce corps? Luther se fonde à cet égard sur les paroles: Ceci est mon corps donné, rompu pour vous (Luc XXII, 19; 1 Cor. XI, 24); donné, dit-il, rompu dans la sainte cène. Luther insiste avec force sur cette interprétation; il rejette ouvertement l'opinion que le Seigneur ait en vue dans ces paroles sa passion; il s'agit uniquement du corps de Christ qui est rompu et distribué aux disciples dans la sainte cène. (Oeuvres de Luther, éd. d'Erlangen, XXIX, 281.) On voit jusqu'à quel point Luther, pour motiver la présence réelle, se rapproche forcément de la doctrine catholique.

Après cela on comprend, certes, pourquoi Luther a commencé par rejeter avec tant d'humeur et de mépris la question que lui adressaient nos réformateurs: A quoi sert la présence corporelle, quand on n'admet pas le sacrifice expiatoire de la messe? On comprend qu'il ait laissé échapper dans le sermon précité des paroles comme celles-ci: « Que m'importe de savoir s'il est nécessaire ou non pour mon salut de manger le corps et de boire le sang de Christ? Dieu sait bien pourquoi il doit en être ainsi. » A Marburg aussi, pour cacher son embarras, il a répliqué à nos réformateurs: « Si le Seigneur me donnait à manger des pommes sauvages, je n'aurais pas le droit de lui demander: pourquoi? » Jusqu'à l'heure présente la théologie luthérienne n'a pas fait de réponse satisfaisante à cette question[1].

[1] Au commencement de la dispute sur la sainte cène, Luther a voulu motiver la présence corporelle par la nécessité de préparer la résurrection des corps, mais il a bientôt abandonné cette idée comme ne cadrant pas avec d'autres idées fondamentales de la doctrine du salut. De nos jours plusieurs disciples de Luther sont retournés à son

Thomasius ne concède pas à Tholuck, cela va sans dire, que Luther se ressente encore de l'influence catholique. Il est en général curieux de voir comme il fait la contrepartie du théologien de Halle sur tous les points, à une seule exception près, déjà citée, savoir qu'il concède à Tholuck que la présence corporelle suppose un miracle de la toute-puissance divine. Mais tout de suite il signale la différence d'avec Tholuck. Il trouve que la difficulté de ce miracle n'existe pas pour Tholuck, puisque celui-ci ne l'admet pas et paraît adopter le sens figuré des paroles du Seigneur. C'est l'inverse qui est vrai. Tholuck est poussé vers le sens figuré, parce que sans cela il lui faudrait supposer un miracle tellement anormal, tellement contradictoire en soi, qu'il résisterait même à la toute-puissance divine. Si Tholuck exhorte les théologiens luthériens à ne pas rester attachés à la théologie du XVIIe siècle, Thomasius réplique, en vue de sa modification de la communication des idiomates, qu'on peut concevoir une exposition fidèle de la doctrine de l'Eglise sans rester attaché à la lettre de la théologie du XVIIe siècle. Quand Tholuck met en doute qu'il y ait de nos jours encore des théologiens luthériens qui professent exactement et correctement la doctrine symbolique de leur Eglise, Thomasius lui rappelle qu'il y en a, qu'il existe une théologie professant le dogme ecclésiastique et qui se distingue nettement de cette théologie de conciliation (Vermittlungstheologie) dans laquelle Tholuck aimerait à la transformer. Si celui-ci se plaint de ce que les théologiens luthériens ne reconnaissent par les théologiens de son bord comme frères, Thomasius riposte que c'est uniquement par un motif de conscience que les théologiens confessionnels se mettent sur un pied d'opposition vis-à-vis des théologiens du bord unioniste, et qu'ils ne nourrissent pas envers eux des sentiments contraires à l'amour fraternel. Il termine en disant: « Nous tenons fermement à la doctrine de notre Eglise sur la sainte cène, parce que nous savons dans quel étroit rapport elle est avec notre manière de concevoir la justification, l'économie du salut, avec notre espérance pour la vie future.» Ainsi donc la béatitude éternelle est en jeu dans cette dispute sur la sainte cène? Toutefois ce serait faire injure à l'illustre théologien d'Erlangen que d'entendre ses dernières paroles comme s'il avait voulu exprimer un doute absolu au sujet du salut de ceux qui ne pensent pas à la manière luthérienne sur l'article de la sainte cène. Il s'est prononcé là-dessus dans son dernier ouvrage, fort intéressant, qui traite du réveil de la vie chrétienne dans l'Eglise bavaroise. Il y est dit clairement, que les membres des autres confessions, pourvu qu'ils reconnaissent Christ comme le fondement de leur foi et de leurs espérances, peuvent bien être sauvés, mais « plus difficilement. » — Il y a là certainement un grand progrès à signaler sur les temps anciens, où même le vénérable Spener, le restaurateur de la vie chrétienne dans l'Eglise affadie de son temps, n'avait pas échappé au jugement de réprobation de la part des champions de l'orthodoxie luthérienne.

Ceci nous conduit à une dernière observation. La lutte entre les théologiens unionistes et les luthériens confessionnels est essentiellement une lutte entre le dogme réformé et le luthérien. Les théologiens unionistes, quelle que soit la vénération qu'ils professent pour Luther, et quoiqu'ils critiquent sous plusieurs rapports la doctrine de nos réformateurs, ne peuvent en somme se dispenser de rendre hommage à ces républicains, qui ont eu le courage de résister

idée primitive, et l'ont même renforcée. L'un d'eux est allé jusqu'à dire, que le but de l'institution des sacrements est simplement de déposer en nous le germe d'une nature corporelle glorifiée, abstraction faite de tout autre but ayant trait à l'action sur l'âme des fidèles.

au roi de la pensée religieuse dans la réformation et de maintenir ferme leur conviction, nonobstant toutes les accusations, toutes les avanies dont ils ont été abreuvés. Ainsi donc nous nous trouvons avoir passé en revue dans notre exposition la différence fondamentale entre les deux confessions du protestantisme évangélique du XVIe siècle, et nous avons eu amplement occasion de nous convaincre avec quelle ardeur surtout le dogme luthérien est défendu encore de nos jours, et quelle profonde différence il y a entre ce dogme et le dogme réformé, du moins pour ce qui concerne la sainte cène.

X.

LITTÉRATURE.

De la poésie religieuse en France au XVIIe siècle.

SECOND ARTICLE.

Le grand Corneille appartient à notre sujet par deux de ses tragédies et par ses traductions, dont la plus importante est celle de *l'Imitation de Jésus-Christ*, labeur de près de quatorze mille vers, entrepris à la demande de ses amis les Pères Jésuites et publié de 1651 à 1656. Quoique Corneille à cette époque eût à peine atteint la cinquantaine, la période du déclin avait déjà commencé pour lui, puisque *Pertharite* date de 1653; au reste ce déclin fut mêlé de répits et de relèvements.

Le discret Fontenelle apprécie en ces termes la traduction de l'*Imitation* :

« Cet ouvrage eut un succès prodigieux; cependant si j'ose en parler avec une liberté que je ne devrais peut-être pas me permettre, je ne trouve point dans la traduction de Corneille le plus grand charme de *l'Imitation de Jésus-Christ* je veux dire sa simplicité et sa naïveté. Elle se perd dans la pompe des vers qui était naturelle à Corneille et je crois même qu'absolument la forme du vers lui est contraire. Ce livre, le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas, n'irait pas droit au cœur comme il fait, ne s'en saisirait pas avec tant de force, s'il n'avait un air naturel et tendre, à quoi la négligence du style aide beaucoup. » (Fontenelle, *Vie de Corneille*.)

Une traduction de *l'Imitation* en vers est au fond une entreprise malheureuse, et mon oncle était moins qualifié qu'un autre pour la tenter : telle est en résumé l'opinion de Fontenelle. Je ne la partage pas sur le premier point.

Ençor que ses leçons me semblent un peu tristes,

je crois que *l'Imitation* peut supporter ce genre de traduction. « En effet ce n'est pas un livre systématique, son auteur a en horreur les discussions et les formules; il tourne tout en sentences, en prières, en plaintes et en adoration. » (*Chrétien évangélique*, 1865.) Donc ce livre aurait pu être écrit primitivement en vers; il peut par conséquent être traduit en vers, pourvu que ces vers soient toujours d'un style assorti à l'esprit du livre, qu'ils soient de ce style « humble, modeste, le plus souvent négligé, élevé seulement par le fond, médiocre pour la forme, aisément méprisé des docteurs, sublime aux cœurs simples » (Sainte-Beuve, *Châteaubriand*, I), style qui était venu naturellement à l'auteur et que le traducteur retrouverait à l'aide de beaucoup de tact, de beaucoup d'art. Dans sa *Préface au lecteur*, Corneille mentionne spécialement deux difficultés venant l'une des *fréquentes redites*; l'autre *des termes qui n'ont pas un assez beau son dans les vers et qui sont devenus populaires*, ainsi *communier*, *dire la messe*, etc. Ces difficultés ne sont pas insurmontables, si tant est qu'elles soient à surmonter; la piété, comme l'amour, ne craint

pas les redites[1], et quant aux expressions dites populaires, le plus simple est d'en user sans scrupule, d'autant mieux que Corneille lui-même reconnaît qu'elles ont été consacrées par la vénération.

La plus grande difficulté venait du génie de Corneille. En avait-il trop? Je ne dis pas cela; jamais personne n'a été embarrassé de génie, pas même un traducteur. La difficulté venait de la nature de son génie ou plutôt des défauts de son génie, qui tout d'une pièce manquait de souplesse et de complaisance. Le dépouillement de soi-même, que *l'Imitation* recommande au parfait disciple, doit être également, dans une sphère différente, recommandé à chaque traducteur. Or, le poëte du *Cid* et d'*Horace* arrivait plein du souvenir de ses héros, tout préoccupé de sublime et point soucieux de mortifier le vers cornélien. Ce n'est pas à lui, je l'avoue, que je me serais adressé pour cette traduction. Je serais allé vers l'homme qui avait du tact autant que Racine et qui mieux que pas un possédait le secret de faire passer sous un air de négligence ses charmants artifices. Je m'attache à ses pas rêveurs; j'épie le moment favorable; quand je le crois arrivé je présente un exemplaire de *l'Imitation*, bien imprimé, jolie reliure, édition portative, pour la lisière des grands bois; et je dis: c'est encore plus beau que Baruch; vous y trouverez bien plus d'agrément que vous n'en avez eu avec la *Captivité de Saint Malc*. Il accepte. Ah! quelle *Imitation!* Les éditions se succèdent. Nous imprimons la centième avec l'épigraphe:

La prière et l'amour ont un charme suprême.

Je n'ai qu'une crainte, c'est que cette *Imitation* traduite par Lafontaine ne fasse négliger la lecture du Nouveau Testament... Hélas! le bonhomme n'accepte pas. Il sourit et me rend le livre en demandant si l'auteur avait autant d'esprit que Rabelais[1].

Perrette a sa revanche; riez, laitiers, de notre déconvenue; chacun son tour!

Nous disions que le poëme a environ quatorze mille vers; sur le nombre il en est d'excellents. Le recueil de l'Eglise libre doit à Corneille quatre de ses plus beaux cantiques: le 82me, *Source de tous les biens où nous devons prétendre;* le 184me, *Seigneur Jésus, sois à jamais ma gloire;* le 213me, *O Dieu de vérité* et le 214me, *Parle, parle Seigneur, ton serviteur écoute*. Ils n'ont pas été extraits sans modifications, arrangements et surtout retranchements indispensables. Corneille lui-même avait senti le besoin de serrer sa ceinture; sous le titre d'*Instructions chrétiennes* et de *Prières chrétiennes*, il a reproduit les passages essentiels de l'*Imitation*, corrigés, changés partiellement et, ce qu'il y avait surtout de mieux à faire, émondés. Ainsi nos quatre cantiques ont passé par une double révision. L'on est confondu en voyant de quel fouillis primitif en 35 strophes est sorti l'immortel cantique: *O Dieu de vérité!* Telle strophe du fouillis est du galimatias psychologique, telle autre du galimatias métaphorique où la renommée est comparée à un bruit lequel devient fumée, laquelle se change en vapeur. Rien n'est plus aisé que de faire dans ce long ouvrage une copieuse cueillette de beaux vers, mais il est impossible d'en trouver vingt de suite écrits d'un style soutenu. Vous admirerez moyennant coupure le passage relatif à la vocation

[1] Et la redite est douce, en tout temps, en tout lieu,
A quiconque pour vous de tout son cœur soupire.
(Trad. de *l'Imitation*, Liv. III, chap. 24.)

[1] Le propos est presque historique. Nous lisons dans Walckenaer: « Dans une réunion chez Boileau le frère de celui-ci, docteur en Sorbonne, fit un pompeux éloge de St. Augustin. Lafontaine écoutait sans entendre. Cependant il se réveille comme d'un profond sommeil et pour prouver qu'il avait bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur s'il croyait que St. Augustin eût plus d'esprit que Rabelais! Le docteur surpris le regarda de la tête aux pieds et pour toute réponse: — Prenez garde, dit-il, monsieur de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. — Ce qui était vrai. (*Vie de La Fontaine*.)

des apôtres ; le poëte s'adresse à Dieu :

Tu n'as point fait ici dans l'or et dans l'ivoire
Le choix de tes amis et de tes commensaux,
Mais dans le plus bas rang et les plus vils travaux
Que le monde orgueilleux ait banni de sa gloire.

. . . .

De quel ordre éminent les avais-tu tirés ?
Et quelle était la pourpre et de Jean et de Pierre
Dans une barque usée et des rets déchirés ?
Cependant sans se plaindre ils ont traîné leur vie.

. . . .

Les opprobres pour toi ne les pouvaient lasser,
Et ce que fuit le monde à l'égal des supplices
C'était ce qu'avec joie ils couraient embrasser.

(Liv. III, chap. 22.)

Ne me demandez pas où Corneille a pris cette *barque usée* et ces *rets déchirés ?* Il ne les a pas trouvés dans le texte. Sans doute vous ne vous figurez pas le bateau de St. Pierre semblable aux embarcations d'Ouchy, peintes et coquettes, mais vous préférez que pour le service du Maître il ait quitté un bateau en bon état et que le futur *pêcheur d'hommes* se montrât soigneux de ses filets à poisson. Je suis de votre avis, et de plus j'avoue que je n'aime pas entendre parler des apôtres *traînant leur vie.* Ils ne traînèrent pas leur vie ; ils portèrent vaillamment leur croix, ce qui est fort différent. Ici encore Corneille a prêté au texte. Voici le texte, traduction de Lamennais :

« Ils ont passé dans ce monde sans se plaindre, purs de tout artifice et de la pensée même du mal, si simples et si humbles qu'ils se réjouissaient de souffrir des outrages pour votre nom et qu'ils embrassaient avec amour tout ce que le monde abhorre. »

Cependant si Corneille s'est écarté du texte, il est demeuré, en ce dernier point, les apôtres *traînant leur vie,* assez fidèle à l'esprit général de *l'Imitation* qui ne pousse pas à la vaillante activité, et dont le héros mortifié, le disciple modèle, plein de la langueur des saints désirs, enrichi de vertus négatives, ressemble peu à St. Paul qui joyeux de la justice imputée, en règle avec Dieu sur l'article capital, se jette résolûment dans la mêlée, combat le bon combat et tombe glorieusement sur la brèche en s'écriant : « J'y ai travaillé plus qu'eux tous !

La première chose qu'on demande à un traducteur c'est d'être fidèle ; aussi je ne fais pas un reproche à Corneille des lacunes ou des défauts de l'*Imitation*, ce que je lui reproche, c'est de n'avoir pas compris que le principal charme de ce livre se trouve dans le ton très simple, égal et tempéré. Ce ton, il ne le manque pas toujours ; quand il l'a, il l'a très juste, mais il ne le garde pas.

Il l'a dans ce cantique, qui pourrait passer pour un cantique morave :

Doux arbitre de mon sort,
Daigne m'accorder ta grâce !
Qu'elle aide mon faible effort,
Et que sa pleine efficace
Dure en moi jusqu'à la mort !

Fais, Seigneur, que mon désir
N'ait pour but invariable
Que ce que ton bon plaisir
Aura de plus agréable,
Que ce qu'il voudra choisir.

Que ton vouloir soit le mien ;
Que le mien partout le suive,
Et s'y conforme si bien
Qu'ici-bas quoi qu'il m'arrive
Sans toi je ne veuille rien.

Fais-le toujours prévaloir
Sur quoi que je me propose,
Et mets hors de mon pouvoir
De vouloir aucune chose
Que ce qu'il te plaît vouloir.

En cette union, Seigneur,
A ta volonté suprême,
En cette unique douceur,
Ou, pour mieux dire, en toi-même
Fais le repos de mon cœur ?

Malheureusement, on peut dire de Corneille que le sublime le démange ; il n'y résiste pas longtemps, et du sublime il chûte au très mauvais ; quand Corneille tombe, il tombe à plat. Il tombe à plat dès la pré-

face; je ne connais rien de plus pâteux ni d'aussi lourdement obséquieux que sa *Dédicace* (en prose) au souverain pontife Alexandre VII. Là-dessus, pour se ravoir le cœur, il faut relire la leste et charmante dédicace de *Mahomet*, à un pape aussi.

Corneille a encore traduit l'*Office de la Vierge*, les *sept Psaumes pénitentiaux*, et, dit-on, toutes les *Hymnes du bréviaire romain*. Cela, comme la traduction de l'Imitation, paraît avoir été fait assez rapidement, sans le travail nécessaire.

Voici un spécimen de ses Psaumes pénitentiaux, les plus traduits de tous les psaumes; ils ne valent pas ceux de notre Drelincourt, tant s'en faut : Psaume XXXII, verset 1er : Texte : Heureux celui dont la transgression est pardonnée et duquel le péché est couvert. Traduction :

Heureux sont les mortels dont les saints artifices
Ont lavé les péchés par des pleurs assidus,
Et par le rude choix de leurs justes supplices,
Les ont si bien couverts que Dieu ne les voit plus.

Verset 9 : Texte : Ne soyez pas comme le cheval et comme le mulet, sans intelligence, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein pour s'en faire obéir. Traduction :

Vous donc, si vous voulez éviter les tempêtes
Que son juste courroux roule à chaque moment,
Mortels, ne soyez pas semblables à des bêtes
Qui manquent de raison et de discernement.

Domptez avec le mors, domptez avec la bride,
Ces esprits durs et fiers, ces naturels brutaux
Qui refusent Seigneur, de vous prendre pour guide,
Hommes, mais après tout, moins hommes que che-
[vaux.

Malgré ces sénilités d'autant plus regrettables qu'elles étaient précoces, *Corneille restera toujours le grand Corneille*.

Laissant en chemin la triste *Théodore*, nous arriverons à *Polyeucte* quand nous en serons au chapitre de la poésie religieuse dramatique et de l'influence janséniste. Celle-ci fut étrangère à la traduction de l'Imitation, entreprise sous une influence tout opposée à celle de Port-Royal et des amis de Boileau.

Nous ne dirons pas de mal de Nicolas, non-seulement parce que « cela porte malheur, » mais parce que nous en pensons beaucoup de bien. D'un caractère très ferme et droit, il était en outre, — c'est le signe des cœurs bien placés, — capable de vertueuse indignation. C'est à ce dernier sentiment que nous devons l'épître sur l'*amour de Dieu*.

On nomme *attrition* une douleur d'avoir offensé Dieu causée par la seule crainte du châtiment; on nomme *contrition* la douleur du péché, produite, non-seulement par l'effroi de l'enfer, mais par l'horreur qu'inspire le péché lui-même et par l'amour du Dieu que l'on regrette d'avoir offensé. Les Jésuites enseignaient que la contrition n'est pas absolument indispensable pour être sauvé; l'attrition, à la rigueur, peut suffire, pourvu qu'elle soit accompagnée du sacrement. « Dans la loi de grâce du Nouveau Testament il a été raisonnable que Dieu levât l'obligation fâcheuse et difficile d'exercer un acte de parfaite contrition pour être justifié et qu'il instituât des sacrements pour suppléer à son défaut, à l'aide d'une disposition plus facile. » (Xme Prov.) — « Cette licence, continue Pascal, se porte jusqu'au renversement entier de la loi de Dieu. On viole *le grand commandement qui comprend la loi et les prophètes* : on attaque la piété dans le cœur; on en ôte l'esprit qui donne la vie; on dit que l'amour de Dieu n'est pas nécessaire au salut, et on va même jusqu'à prétendre que *cette dispense d'aimer Dieu est l'avantage que Jésus-Christ a apporté au monde*. C'est le comble de l'impiété. Le prix du sang de Jésus-Christ sera de nous dispenser de l'aimer! Avant l'incarnation, on était obligé d'aimer Dieu; mais depuis que *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique*, le monde, racheté par lui, sera déchargé de

l'aimer! Etrange théologie de nos jours! on ose lever l'*anathème* que St. Paul prononce *contre ceux qui n'aiment pas le Seigneur Jésus!* on ruine ce que dit St. Jean, que *qui n'aime point demeure en la mort*; et ce que dit Jésus-Christ lui-même, que *qui ne l'aime point ne garde point ses préceptes!* Ainsi, on rend dignes de jouir de Dieu, dans l'éternité, ceux qui n'ont jamais aimé Dieu dans toute leur vie. »

Comme Pascal, Boileau tenait pour la nécessité d'aimer Dieu et la défendait avec une extrême vivacité. Mme de Sévigné nous a laissé un bien joli récit d'une scène qui se passa chez M. de Lamoignon, après dîner: « Les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le lui dire. Corbinelli se joint au jésuite et conjure Despréaux de nommer ce livre, afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui répond en riant: « Ah! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit: « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit: « Mon Père, vous le voulez; eh bien! morbleu, c'est Pascal. — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, reprit Despréaux, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. »—Le Père répond: Il n'en est pas plus vrai. Despréaux s'échauffe et criant comme un fou: « Quoi! mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer, dans un de ses livres, qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu? Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! et prenant Corbinelli par le bras, il s'en fuit au bout de la chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père et s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la chambre où l'on mange. »

Dieu ne fait jamais grâce à qui ne l'aime point,

tel est le résumé de l'Epître sur l'*amour de Dieu*, c'est-à-dire l'amour *pour* Dieu. Je regrette que Boileau n'y ait pas suffisamment montré comment l'amour que Dieu nous a témoigné devient l'origine de l'amour que nous ressentons pour lui. *Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier.* Je regrette aussi qu'il n'ait pas ramené le débat à la déclaration si simple de l'Ecriture: *Nous sommes sauvés par la foi. Par la foi,* cela dit tout; la foi est un sentiment complexe comme tous les sentiments féconds; il y a dans la foi frayeur de l'abîme, dégoût du péché, espoir en Dieu, amour; la foi, c'est le cri de l'âme en détresse, c'est la main tendue par le submergé à Jésus qui vient à lui. Sans disséquer davantage ce sentiment, comme on ferait d'un cadavre refroidi, crions à Dieu qu'il le ressuscite dans nos âmes! Au XIXe siècle, on devrait faire cette prière chaque matin. — Enfin, je regrette que Boileau, dans son Epître, se soit cru tenu de répéter ce qu'on débitait, à Port-Royal comme à la Sorbonne, sur le compte de Luther, *ce moine aux transports frénétiques, qui prétend que la salutaire frayeur de l'enfer nous rend haïssables aux yeux de Dieu.*

D'un autre côté, notons la fermeté avec

laquelle il soutient que le sacrement demeure inefficace s'il y a absence de bonnes dispositions chez celui qui le reçoit, et le courage avec lequel il apostrophe ces *confesseurs insensés qui se figurent avoir le pouvoir sans limite de justifier le pécheur alarmé*, et ceux qui prétendent, par des formalités, gagner le paradis. Après l'insuffisance des sacrements, voici le droit des laïques : on me demande où j'ai pris mes degrés pour m'occuper de ces questions ?

.... Pour décider que l'homme, qu'un chrétien
Est obligé d'aimer l'unique auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint, par sa mort, donner un second être,
Faut-il avoir le bonnet doctoral?

Pour un demi-janséniste, Boileau a des opinions fort libérales.

Dans cette Epître se trouvent encore bien des passages excellents, comme celui-ci :

Chez nous l'amour de Dieu, fécond en saints désirs,
N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs,
Souvent le cœur qui l'a ne le sait pas lui-même.

Elle se termine par une prosopopée à effet; c'est l'air de bravoure :

Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts,
Et des humbles agneaux, objet de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira, sévère ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi, réprouvé, bouc infâme,
Va brûler, dira-t-il, dans l'éternelle flamme,
Malheureux qui soutins que l'homme dût m'aimer,
Et qui sur ce sujet trop prompt à déclamer,
Prétendis qu'il fallait, pour fléchir ma justice,
Que le pécheur touché de l'horreur de son vice,
De quelque ardeur pour moi sentît les mouvements,
Et gardât le premier de mes commandements!
— Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage,
Mais à vous, tendre agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe ennemi d'un dogme si blâmé, —
Venez, vous dira-t-il, venez, mon bien-aimé,
Vous qui dans les détours de vos raisons subtiles,
Embarrassant les mots d'un des plus saints conciles,
Avez délivré l'homme, ô l'utile docteur!
De l'importun fardeau d'aimer son Créateur;
Entrez au ciel : venez, comblé de mes louanges,
Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges.
A de tels mots, si Dieu pouvait les prononcer,
Pour moi, je répondrais, je crois sans l'offenser:
Oh! que pour vous mon cœur, moins dur et moins farouche,
Seigneur, n'a-t-il, hélas, parlé comme ma bouche!

L'épître fit du bruit; les *attritionnaires*, humiliés, rentrèrent pour un temps dans leur coquille; tandis que les *contritionnaires*, réjouis, accouraient en foule féliciter leur poëte dans sa jolie retraite d'Auteuil[1]. Racine demandant un jour au jardinier s'il venait bien du monde chez son maître? — Oui, monsieur, lui dit-il, c'est cet *Amour de Dieu* qui amène tout cela. — C'était un malin ce jardinier: un jour le P. Bouhours, jésuite, le félicitait sur ce que son maître lui avait adressé une épître en vers: « N'est-il pas vrai, maître Antoine, lui dit le Père d'un air riant et moqueur, que vous faites plus de cas de cette pièce que de toutes les autres de votre maître? — Nenni-dà, mon Père, répondit le jardinier; m'est avis que c'est l'*Amour de Dieu* qui est la meilleure; celle-là passe toutes les autres. »

Nicolas Boileau n'avait pas l'âme mystique; disciple de St. Jaques plutôt que de St. Jean, il ne connaissait guère par expérience personnelle

... ce doux saisissement,
Ces transports pleins de joie et de ravissement.
(Ep. XII.)

Assurément, il aimait Dieu. Avec délices? j'en suis moins sûr. Or, à peine les jésuites font-ils mine de donner dispense d'aimer Dieu, quelle vertueuse indignation! quel feu! quelle passion! quel beau courroux! C'était moins un sentiment froissé que le bon sens révolté qui, chez lui, protestait avec tant de véhémence.

Dieu a planté à l'entrée de la voie étroite deux bornes qui la rétrécissent beaucoup,

[1] *Attritionnaires* et *contritionnaires* du temps auraient pu profiter du conseil de l'*Imitation:*

Il vaut mieux sentir la douleur de ses fautes
Que savoir définir ce qu'est cette douleur.

jusqu'à en faire un défilé; l'une c'est la morale, l'autre le surnaturel. Au XVII[e] siècle c'était la première qui devenait pierre d'achoppement : de l'autre on semblait ne pas se douter. Les jésuites, afin d'élargir l'entrée, reculaient l'obstacle importun, le boute-roue gênant pour les carrosses de la cour. Boileau voyait clairement qu'une dispense du sommaire de la loi équivaut à une dispense de la loi entière, que sans amour pour Dieu il n'y a plus d'obéissance véritable, partant plus de morale, et voilà pourquoi il prit la verge en main.

De nos jours, c'est l'autre borne, le surnaturel, qui fait surtout obstacle, c'est-à-dire que c'est d'elle dont on se plaint le plus[1]. De complaisants ministres, des lévites libéraux veulent y mettre ordre, en reculant le plus possible cette pierre d'achoppement, comme les jésuites la première; quelques-uns même la voudraient arracher tout à fait, cette borne importune, sujet de scandale. Ah ! si le vieux Boileau, l'homme raisonnable par excellence, l'homme au tempérament point porté vers le merveilleux, apparaissait dans leurs temples, il ramasserait son fouet de corde, criant aux desservants : Au nom du bon sens, sortez d'ici ! Comme il n'y a pas de morale sans obéissance, il n'y a pas de religion sans surnaturel, ni de christianisme sans résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts ! HENRI GERMOND.

REVUE CRITIQUE.

EVANGILE ET LIBERTÉ. Conférences par M. *Charles Bois*, professeur à la faculté de théologie de Montauban. — *Paris*, 1869.

Le but de l'auteur est de réconcilier l'esprit moderne avec l'Evangile et de faire cesser un malentendu qui peut avoir les suites les plus fâcheuses.

Chacun sait avec quel fracas les représentants de l'école dite libérale proclament que l'orthodoxie est une doctrine de servitude, enlevant toute liberté à l'individu, opprimant la pensée, la religion des arriérés, des partisans du passé. A entendre les promoteurs des idées nouvelles, il n'y aurait à espérer d'affranchissement, de liberté, de progrès que dans leurs propres vues philosophiques et religieuses, quelque divergentes qu'elles soient d'ailleurs. Cette fâcheuse opinion, quelques orthodoxes, animés du reste d'excellentes intentions, mais peu éclairés, contribuent peut-être à l'accréditer. Peu de choses exercent dans le monde un plus grand prestige que la liberté. « Quand une fois, a dit Bossuet, on a trouvé moyen de prendre la multitude par cet appât, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » Il en est plus d'un déjà, que ce préjugé a contribué à éloigner de l'Evangile et à amener aux idées de la nouvelle école. Or, dans l'opinion de M. Bois, qui est, lui, un vigoureux champion de l'orthodoxie, rien n'est plus contraire à la vérité que ce jugement. La liberté morale, gage et garantie de toutes les libertés particulières, est le caractère fondamental, l'essence de l'Evangile. Au milieu des systèmes contemporains, la foi chrétienne est la seule vraiment libérale, la seule qui assure le progrès des sociétés. C'est donc là un déplorable malentendu qu'il faut se hâter de faire cesser. Cette question a fait le sujet de conférences, réunies dans ce volume, et qui ont été tenues, l'an dernier, par M. le professeur Bois devant les étudiants de la faculté de théologie de Montauban.

Dans la première conférence, *Position de la question*, M. Bois indique quels sont et son point de vue dans le débat religieux, et le but qu'il cherche à atteindre. La seconde conférence, *Le libre examen*, traite la question de méthode ; l'auteur envisage, au point

[1] Hélas ! le temps vient et même il est déjà venu que l'on se plaindra des deux à la fois !

de vue spécial de la liberté, les Saintes Ecritures, document de la foi chrétienne. Dans les cinq discours qui suivent : *Dieu, l'Homme, la Rédemption, le Saint-Esprit, l'Eglise,* l'orateur examine successivement ces divers sujets, dans un parallèle prolongé de l'Evangile avec les systèmes philosophiques contemporains, le matérialisme, le panthéisme, le théisme. Partant d'une idée fataliste de la divinité, ces systèmes aboutissent infailliblement à la suppression, à la négation de la liberté morale individuelle, et par conséquent aussi de toutes les libertés particulières. Par la place qu'il fait à la personnalité de Dieu, et par suite à la vie morale de l'individu, l'Evangile est, sur tous ces points, vraiment grand, vraiment libéral. Un appendice, de peu d'étendue, placé à la fin du volume, est consacré à la critique du dernier ouvrage de M. Pécaut, *le Christianisme libéral et le miracle*, qui a paru depuis que l'impression de ce volume était commencée.

L'auteur a-t-il atteint son but ? Il me le semble. M. Bois est bien qualifié pour la difficile tâche qu'il s'est imposée. Naturellement porté à la spéculation philosophique, il est très capable, en même temps, de mettre à la portée des simples la pensée des maîtres. Son jugement est juste, sûr, éloigné des extrêmes. La mesure et une certaine profondeur sont deux de ses caractères.

Envisagé comme apologiste et comme écrivain, il est d'une grande solidité. Il possède bien les systèmes qu'il combat, si bien qu'il semble parfois en avoir, pour un temps, subi l'ascendant. On remarquera, à cet égard, le tableau de la fascination qu'exerce le panthéisme. Par ce trait de son esprit et de son talent ouvert à toutes les influences, pour lequel la foi est une victoire remportée sur un ennemi avec lequel on s'est mesuré, l'auteur est bien de son temps. Ses réfutations sont substantielles, pleines de pensée ; son argumentation est serrée. Il ne procède pas par étincelles, mais par jets d'une lumière soutenue, égale, grandissante. Son style possède les qualités de son esprit. Il est précis, correct, un excellent style didactique. Il est en même temps suffisamment oratoire. Il s'élève avec le sujet ; la conférence sur la Rédemption en est un exemple. Somme toute, l'auteur me paraît avoir clairement démontré sa thèse, et mis en même temps sa preuve à la portée de tous les esprits cultivés.

Du reste on le comprend, pour le fond et l'essentiel, ces idées ne sont pas nouvelles. Cette esquisse de philosophie et d'apologie chrétienne, au point de vue particulier de la liberté morale, procède des écrits de Vinet et de M. Charles Secrétan, et vient se placer à leur suite, dans notre littérature religieuse.

Félicitons d'abord l'auteur de la position qu'il a prise au milieu des partis qui divisent l'Eglise de France. Un homme de sa trempe aurait pu se sentir poussé à constituer, avec ses amis, une école intermédiaire, une espèce de tiers-parti. Cette tentation s'est-elle peut-être présentée à lui ? Il semble le dire ; si cela est, il l'a repoussée et il a bien fait. « C'est, dit-il, une question de vie ou de mort pour notre église, » que celle qui s'agite actuellement. « C'est le fond même de la foi chrétienne qui est en débat. Quel est le croyant qui puisse rester neutre en cette controverse redoutable ? » (Pag. 24 et 25.) M. Bois donne ici un exemple qu'on serait heureux de voir toujours imiter.

Nous avons aussi remarqué avec satisfaction que l'auteur se tient habituellement dans la région élevée des principes, des idées. Ces conférences ont été écrites et prononcées au fort de la lutte ; et cependant on n'y trouve pas la plus petite allusion à des questions de personnes ; jamais on n'éprouvera, en les lisant, cette impression particulièrement pénible que l'on ressent en voyant mis en scène des individus, là

où les principes seuls devraient être en cause. Peut-être même l'auteur pousse-t-il trop loin cette noble délicatesse. On peut, me semble-t-il, demander sans « rigorisme excessif, ridicule même » que les mots de notre vocabulaire religieux ne soient pas détournés, comme c'est si souvent le cas, de leur signification réelle. Les mots ont un sens, qu'on doit respecter.

Nous voici sur le terrain de la critique. Faisons d'abord une réserve. Le système de M. Bois, est, je le répète, celui de la liberté. L'opinion des lecteurs du *Chrétien évangélique* est depuis longtemps formée sur ces vues. Elles sont les nôtres, pourvu que l'on se souvienne que le christianisme ainsi compris, cette suprême raison, ne cesse pas pour cela d'être une révélation, et comme tel de réclamer, en un sens, à l'origine un vrai sacrifice de la raison elle-même, portée par sa pente naturelle à l'indépendance. La raison se retrouve en se perdant, mais elle a commencé par se perdre. Nos adversaires nous le disent, et ils n'ont pas entièrement tort: « l'Evangile est une religion d'autorité. » Reste à savoir quelle est la nature de cette autorité, si celle-ci ne se concilie pas avec la vraie liberté, si l'homme est organisé de manière à se passer de ce guide, s'il perd ou gagne en acceptant l'Evangile. Il y a dans le protestantisme évangélique contemporain deux notions distinctes de l'autorité religieuse. Les uns acceptent le contenu de la Bible parce qu'il est écrit; les autres, parce qu'il répond aux besoins de leur conscience. Peut-être croit-on trop souvent que ces deux notions de l'autorité s'excluent absolument l'une l'autre. En prenant la seconde dans ce qu'elle a de plus strictement religieux, de plus positif, elles nous paraissent pouvoir se confondre, comme les influences du sang, du milieu qui nous entoure, de l'éducation, se confondent quelquefois avec celles de l'expérience individuelle et intérieure. Elles subsistent ensemble en nous, parce que l'homme est un. Dans un développement normal de la foi, les croyances de l'enfance doivent même devenir les convictions personnelles et raisonnées de l'âge mûr. Ces deux notions de l'autorité, ces deux genres de foi, se superposent en l'homme moral, comme, sur nos têtes, les années et les saisons de la vie. Dans ces limites, aussi longtemps qu'on nous parle de philosophie religieuse conçue dans l'esprit du Livre de Dieu, et conforme à ces lumières qui éclairent tout pour nous dans ces matières, c'est fort bien. Je vois, dans cet essai de légitimer la foi aux yeux de la conscience et de la raison, un progrès réel, que j'envisage presque comme nécessaire, un gage de vie, de sincérité. Si au contraire, l'autorité venait à se déplacer et à passer à la conscience chrétienne, si cette limite, aussi importante que facile à perdre de vue, était franchie, je concevrais, je l'avoue, aussitôt des doutes: entre ces deux autorités, s'il fallait opter, mon choix serait fait.

Et ici, que l'auteur d'*Evangile et liberté* nous permette une première observation sur la seconde de ses conférences: *le libre examen*. La vraie et, en un sens, unique source de vérité religieuse, la Bible, ne nous paraît pas entrer en scène, dans cette arène où vont s'entrechoquer les doctrines contemporaines, avec la majesté, je dirais presque avec la franchise qui lui convient. Détail d'expression, peut-être; je ne le crois pas; en tout cas ce détail, si c'en est un, a son importance. Et pourtant, l'Ecriture est bien l'autorité de M. Bois. Le Dieu, l'homme, le Rédempteur, le Saint-Esprit, l'Eglise qu'il va nous montrer, seront, avec d'inévitables divergences secondaires d'interprétation, pourtant toujours ceux de la Bible. Pourquoi cette timidité? Sans doute il ne faut pas effaroucher la jeunesse par de tranchantes allures autoritaires. Mais la vérité gagne-t-elle quelque chose à être amoindrie, à se glisser subrepticement, à se

faire petite pour mieux s'insinuer dans l'esprit? J'ai lu quelque part dans un livre de mythologie, qu'un nain se présenta un jour à la porte du ciel, demandant à y être admis, et à y occuper une petite place, l'espace de trois de ses pas. On lui ouvre; et soudain, grandissant, atteignant en un instant des proportions fabuleuses, le nain, devenu géant, en trois pas mesura les mondes, le ciel, la terre, et l'enfer. Ce mythe bizarre m'est involontairement venu à l'esprit, en comparant l'ensemble du livre de M. Bois au chapitre du libre examen. J'aurais désiré que l'aveu de soumission qu'il y avait à faire ici, fût plus explicite. Vous aurez beau faire. Il faudra toujours, pour venir à Jésus-Christ, ou à la Bible, comme vous le voudrez, renoncer à chercher la lumière en soi-même, abdiquer devant un plus grand que nous, consommer le grand sacrifice. Présentez-le comme il vous plaira, ce sacrifice, vous ne parviendrez pas à le supprimer. Personne ne s'y trompe et chacun le sent. D'ailleurs la céleste et libre lumière, obtenue par là et vainement demandée à tous les systèmes, est assez belle pour que cet aveu ne nous coûte pas.

Pourquoi aussi, dans cette même seconde conférence, et c'est là une autre remarque, l'auteur ne tient-il pas plus de compte de la méthode de l'école libérale? Cette méthode, c'est le triage de l'Ecriture, dont le surnaturel est éliminé. Ce n'est pas là notre libre examen; ce n'est pas celui de M. Bois. Cette méthode devait, me semble-t-il, être mentionnée, examinée et rejetée au nom de la liberté. M. Bois ne s'y est pas arrêté. Cette lacune m'a surpris. Du reste ce second chapitre, partie essentielle du livre, manque un peu de cette précision habituelle à l'auteur. On peut rester dans le domaine des idées générales, sans cependant tomber dans le vague.

L'épouvantable désordre produit par le péché dans l'être moral ne me paraît pas non plus ressortir de ces conférences avec une clarté suffisante. L'auteur est trop préoccupé de montrer dans l'homme tombé les traces de la liberté perdue, plus que celles de la servitude. Je crains qu'il n'ait pas fait là assez de concessions à ses adversaires, en même temps qu'à ses amis, pas assez reconnu et rappelé jusqu'où va la Bible sur ce point. Selon l'Ecriture, l'homme sans la grâce est un esclave. Quand on vient, comme M. Bois, l'affranchir, avec Jésus-Christ et St. Paul on peut le lui dire sans déguisement. Si l'on veut que nous voyions la liberté là où elle est, il ne faut pas vouloir nous la montrer partout, ni surtout où elle n'est pas.

Enfin, j'aurais préféré, pour le livre de M. Bois une autre disposition générale des matières. Il y aurait eu avantage, me semble-t-il, à prendre successivement à partie les divers systèmes, en leur consacrant une conférence ou une portion de conférence, de manière à ne pas y revenir, pour édifier finalement sur ces ruines, dans un certain nombre de discours consacrés exclusivement à ce sujet, la liberté selon l'Evangile. L'auteur aurait évité de morceler, d'éparpiller les éléments de sa réfutation. Il n'aurait pas été non plus contraint de revenir à chaque conférence, par un retour périodique un peu uniforme, sur le même ordre d'idées. L'impression finale y aurait peut-être gagné.

Du reste, malgré ces quelques observations, cet ouvrage est, à notre avis, un bon livre, que nous sommes heureux de signaler à l'attention des lecteurs de ce journal. Les personnes désireuses de s'orienter, à la suite d'un guide sûr et sympathique, dans le conflit des systèmes contemporains, les étudiants en théologie surtout, feront bien de le lire et de le relire. Ils en retireront du profit. En le publiant, l'auteur a rendu un vrai service à la cause évangélique, non-seulement en France, mais chez nous aussi.

Maintenant, plus que jamais, il est démontré qu'orthodoxie et oppression des in-

telligences, obscurantisme, ne sont pas synonymes, comme tant de gens le proclament ; que l'Evangile peut encore être défendu sur le terrain de la pensée libre; que ceux qui l'accusent d'être dépassé par l'esprit moderne, se rendent coupables, quoiqu'involontairement peut-être, d'une réelle calomnie. Certes, avant d'avoir lu M. Bois, nous n'en doutions pas. Cela avait été déjà fréquemment prouvé. Mais nous avons été bien aise d'en avoir, après d'autres, cette nouvelle et consciencieuse démonstration. Nous en remercions sincèrement M. Bois. Il y a encore, grâces à Dieu, dans nos églises, bien des personnes qui, sincèrement attachées à Christ et à sa Parole, ne croient pas cependant que tout soit dit sur la grande question religieuse avec le système particulier qu'elles se sont fait, et qui résume pour elles l'Evangile, tel qu'elles le conçoivent. Ces personnes n'estiment pas que la foi tue la pensée; il leur semble bien plutôt qu'elle la développe. Elles accueillent avec sympathie tout effort fait pour étendre le champ de l'intelligence religieuse, et pour appliquer sur les plaies de la société malade le baume divin de la vérité chrétienne. Ces personnes, et elles sont nombreuses, voudront lire le livre de M. le professeur Bois, et, après l'avoir lu, elles remercieront avec nous l'auteur de l'avoir écrit.

ED. TERRISSE.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Le Congrès de la Paix et de la Liberté.— Deux jours s'étaient à peine écoulés depuis la déclaration de guerre prononcée par le *Congrès de l'Association internationale des travailleurs,* réuni à Bâle, guerre à l'héritage et à la famille, guerre à la propriété, guerre à la bourgeoisie, que l'étroite enceinte du Casino de Lausanne donnait asile aux membres du *Congrès de la Paix et de la Liberté. Post tenebras lux!* Fille du despotisme, la guerre, en effet, est ténèbres, la guerre sociale surtout; fille de la liberté, la paix est lumière: c'est du moins bien ainsi que le comprend V. Hugo.

Les peuples ont soif et faim de paix et de liberté. Ce n'est là qu'un instinct, à vrai dire, mais que la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, par l'action individuelle et collective de ses membres, s'efforce de rendre plus vif, plus précis, plus conscient, plus pratique.

Les peuples, dit-on encore, veulent la paix, mais la liberté leur fait défaut; les gouvernements qui les administrent veulent la guerre. Il y a donc conflit entre gouvernés et gouvernants: de là, la perpétuité de l'état de guerre entre les nations. Faites libres les peuples, mettez entre leurs mains la direction des affaires publiques, donnez-leur en particulier le droit de se fédérer, de conclure entre eux des alliances, d'instituer une sorte de gouvernement fédéral qui jugerait de leurs différents, et vous aurez la paix.

Mais la liberté même, au sens dans lequel messieurs du Congrès l'entendent, ne saurait subsister et se développer que grâce au régime républicain. Seule la république est capable d'assurer aux peuples la liberté. Supprimons donc les monarchies, constitutionnelles aussi bien qu'absolutistes, substituons-leur la république fédérative, et la cause de la liberté sera gagnée.

Gagnée, oui, mais non pas à jamais. Républicains par leurs institutions, les peuples doivent l'être par leurs idées et par leurs mœurs. Or, pour créer le sens de la souveraineté populaire chez tous les membres d'une nation, et pour la cultiver, il s'agit d'éclairer ces membres, de porter en particulier à leur connaissance les effets désastreux engendrés par la guerre: donc enseignement obligatoire, gratuit et même *laïque.*

Ainsi le seul moyen de fonder la paix en Europe consiste dans l'établissement d'une fédération de peuples sous le nom d'*Etats-Unis d'Europe,* dans la *forme républicaine* donnée aux gouvernements de ces différents peuples, enfin dans l'*enseignement laïque, obligatoire et gratuit.*

Une fédération européenne, un gouvernement international ! L'idée, certes, est hardie, bien que non pas nouvelle, puisqu'on peut la faire remonter à l'an 1713, c'est-à-dire à l'époque où l'abbé de Saint-Pierre publia son *Projet de paix perpétuelle.* Mais depuis notre abbé les choses ont marché. Evidemment les peuples se rapprochent ; les échanges de toute nature deviennent de plus en plus fréquents entre eux ; d'un bout du monde à l'autre on se cherche, on s'appelle, on s'unit pour travailler ensemble à la poursuite d'un but commun : politique, social, économique, scientifique, religieux. Et plus les communications de pays à pays sont faciles, plus les barrières entre les Etats sont abaissées, plus aussi le sentiment de la confraternité humaine fera de progrès, et plus encore, par conséquent, l'idée de la fédération des peuples sera près de se réaliser.

Nous constatons un fait que nous croyons providentiel : le sentiment toujours plus vif de la solidarité humaine, le groupement des peuples autour d'un même symbole social et politique.

Mais de ce fait sortira-t-il la paix ? Oui, nous répondent les membres du Congrès, à condition toutefois que la fédération projetée repose sur le principe de la *souveraineté populaire,* en d'autres termes, que chacun des états fédérés ait à sa tête un gouvernement républicain.

La république est donc la meilleure forme possible de gouvernement ? — Qui pourrait en douter, lorsque d'ailleurs chaque citoyen possède une somme de lumières suffisante pour assurer sa propre indépendance vis-à-vis de tous les autres citoyens, et pour s'intéresser d'une manière active et vraiment utile aux affaires publiques ? « Une nation a-t-elle jamais eu l'audace de vouloir la paix et la liberté sans la république ? » (M. Rousselle.)

La source unique donc de toutes les misères que présente notre état social, la source en particulier de toutes les guerres qui n'ont cessé jusqu'à nos jours d'ensanglanter notre globe, c'est le défaut d'instruction chez les classes dites populaires. Eclairez le peuple, et l'ère de la paix universelle et permanente aura sonné pour l'humanité. « Quand nous aurons partout des citoyens, déclare en terminant son très judicieux discours M. le professeur *Buisson,* nous ne pourrons plus avoir de soldats ! » « Les paysans, messieurs, seront avec nous, s'écrie M. *Gatineau,* le jour où ils sauront tous lire.... Il faut donc que le Congrès témoigne sa sympathie pour l'*instruction gratuite et obligatoire,* qui sera la plus puissante des auxiliaires. » « Faites la lumière entre les peuples, ainsi s'exprime M. *Edgar Quinet ;* vous ferez en même temps la paix. » « Il est incontestable que la cause de l'état misérable de l'ouvrier est dans le fait qu'il n'est pas éclairé, » affirme M. *Rousselle.*

Que ces messieurs nous le pardonnent, mais le moyen par eux proposé pour obtenir la paix nous paraît être d'une insuffisance rare. La sauvegarde de la paix entre les hommes et de la liberté ne doit nullement être cherchée dans les institutions, républicaines ou autres, non plus que dans le degré d'instruction auquel peuvent être parvenus les citoyens. Tant vaut l'individu, tant valent les institutions, tant vaut aussi l'instruction que possède l'individu. Seul un peuple *moral* est tout ensemble capable et digne de jouir de la liberté. Seul un peuple *moral* peut vivre dans la paix. La cause de tous maux et de toutes guerres, c'est le *péché :* je n'en connais pas d'autres. La liberté, l'instruction, pour l'être dont le cœur est asservi aux convoitises, ce ne sont là que des leviers pour commettre le mal, pour troubler l'ordre. Moralisez tout d'abord les peuples, éclairez leur conscience, parlez-leur de justice, de tempérance et de jugement à venir, et vous les disposerez à la paix. Rappelez-leur, ainsi que vous le rappelait courageusement à vous-mêmes M. le pasteur *Paul,* la parole de Jésus : *Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres.*

Mais on n'a garde d'user de ce moyen. A ce même M. Paul qui disait, parlant à M. *Mie :* « La justice dans ce monde est le fouet sur le dos du nègre, si Dieu ne s'en mêle pas, » M. Mie répondit : « *Dieu n'a rien à faire là dedans ;* c'est le peuple, lorsqu'il est libre, qui brise le fouet. »

Et cependant on a parlé dans le Congrès d'*idées* et de *morale humanitaires.* M. *Buisson* ne veut pas qu'en ce problème de la paix la voix de l'intérêt soit la seule entendue :

« Faisons aussi et surtout, dit-il, vibrer la *conscience humaine,* » cette conscience qu'il appelle si bien « une force incompressible.» M. *Ch. Lemonnier* émet aussi le principe que « l'économie sociale doit être comme la politique, une application de la *morale ;* » il ajoute que « toute lumière doit venir ici de la *conscience éclairée par la raison.* »

Mais que signifie tout cela ? Ces termes mêmes de *morale humanitaire* et de *conscience éclairée par la raison* ne laissent que trop voir qu'en effet *Dieu n'a rien à faire là dedans,* le Dieu vivant et vrai, le Dieu de l'Evangile, et que l'unique religion de la très grande majorité de messieurs les membres du Congrès n'est autre que celle de M. *Mie* de Périgueux, lorsqu'il demandait à ses auditeurs « de bien croire que ses paroles sortaient d'un cœur qui n'avait eu d'*autre religion dans sa vie que celle de la liberté.* »

Et puis enfin cette paix et cette liberté si ardemment revendiquées, pourquoi les orateurs les plus influents du Congrès les déclarent-ils impossibles à conquérir sans effusion de sang? « La première condition de la paix, c'est M. *Victor Hugo* qui parle, c'est la délivrance. Pour cette délivrance il faudra *à coup sûr* une *révolution* qui sera la suprême, et peut-être, hélas ! une *guerre* qui sera la dernière.» Et M. *Gœgg* : « Notre tâche est donc de combattre avec courage et patience pour la liberté et la paix.... Mais nous n'y arriverons que par une *révolution.* » Et M. le rapporteur *Posako* : « La *guerre* pour l'indépendance et la liberté des peuples subjugués est *inévitable.* »

Et nous aussi nous prévoyons une guerre au terme de toutes ces discussions d'où l'idée de Dieu est absente. Guerre terrible, et non pas la dernière, décrétée, non plus par des Césars portant la pourpre, il est vrai, mais, ce qui ne vaut pas mieux, par des Césars en haillons, alimentée par les plus pernicieux instincts du cœur humain. Et qui sera en grande partie responsable de cette guerre et de ses conséquences désastreuses? sinon ces hommes qui n'ont pas craint, du haut des tribunes populaires, de la déclarer *nécessaire* au triomphe de la paix et de la liberté, et d'exciter des passions qu'il eût fallu flétrir.

Somme toute, cependant, le Congrès de Lausanne a fait preuve, dans ses décisions, d'une sagesse à laquelle il ne nous avait guère habitué jusqu'ici ; des orateurs d'un incontestable mérite y ont élevé la voix ; mais, hélas ! toute cette éloquence, puisée aux seules sources de la raison naturelle, ne portera jamais de fruits durables.

E. BARNAUD.

Les *assemblées religieuses de Lausanne* ont eu lieu, cette année comme d'habitude, à la fin du mois de septembre. A plusieurs reprises nous avons entendu exprimer le regret de ne pas voir, comme il y a trente ans, un nombre considérable de pasteurs accourir au milieu de nous à cette occasion. Il faut nous rappeler que les temps ont changé dès lors. Ce n'est plus seulement une fois par an que les pasteurs évangéliques ont l'occasion de se rencontrer, mais au contraire la vie sociale est devenue tellement surabondante que les assemblées publiques et les réunions de comité tendent à envahir l'existence. Et pourtant les frères qui nous édifient le plus perdraient bientôt toute action sur nous, si, à force de leur demander sans cesse leur concours, nous arrivions à diminuer pour eux les heures si nécessaires de la solitude et du recueillement, passées dans le silence du cabinet.

Du reste, les réunions de cette année ont été intéressantes et suivies jusqu'à la fin par un public recueilli et nombreux. Nous y avons salué avec joie non-seulement bon nombre de frères venus des diverses parties du canton, mais aussi des délégués de Genève, Neuchâtel et Bâle. Il est parmi ceux-ci des voix amies qu'on ne se lasse pas d'entendre à Lausanne.

La première place appartenait, par droit d'aînesse tout au moins, à la *société biblique*, qui célébrait son 42e anniversaire. Malgré les attaques dont la parole de Dieu a été l'objet pendant le courant de l'année, il est sorti du dépôt 8160 exemplaires des livres sacrés (2958 Bibles et 5202 Nouveaux Testaments). Un grand nombre ont été répandus par l'activité d'un pieux colporteur, qui a parcouru le Jura bernois et le département de l'Ain, en dehors des limites de notre canton. Il y a certainement parmi les chrétiens plus d'une manière de

comprendre la nature de l'inspiration, et une divergence de vues s'est fait jour au sein même de l'assemblée, mais il n'y a qu'une seule opinion sur le devoir imposé à tous les croyants de répandre la parole de Dieu de plus en plus abondamment.

On nous a cité plusieurs traits touchants qui montrent la joie avec laquelle elle est parfois accueillie. Ici, c'est une mère qui achète la Bible pour son fils, mais ne la lui remettra pas avant le soir de peur que dans son bonheur il n'abandonne son travail pour se mettre aussitôt à la lecture. Ailleurs, c'est un pauvre cordonnier qui, ayant reçu une Bible d'un pasteur, témoigne sa reconnaissance en lui faisant une paire de souliers dont la mesure a été prise sur l'empreinte laissée dans une terre argileuse.

Mais nous ne résistons pas au plaisir de citer encore un trait. Un négociant protestant, en séjour dans une ville catholique, faisait un samedi soir un trajet de quelques lieues pour prendre part à un culte évangélique qui se célébrait le lendemain. Il rencontre un manœuvre qui travaille à la route et lie conversation avec lui. Celui-ci désire posséder le Nouveau Testament, qui lui est aussitôt donné. Environ un an plus tard, le négociant, se retrouvant au même endroit, va heurter à l'humble demeure du pionnier. « Et que vois-je? nous dit l'orateur avec une vive émotion : sur un lit de maladie est couchée une vieille grand'mère qui va mourir; un vieillard est à ses côtés et près d'eux leur fils, qui lit avec un profond sérieux le Testament que je lui avais remis. C'était pour mon cœur un bien doux spectacle. »

Le comité des *traités religieux* a édité cette année non moins de 27 nouvelles publications, dont 3 pour enfants. Il en a répandu environ 198000 exemplaires (60000 de plus que l'année passée), et qui dira tout le bien qui a été fait par ce moyen? L'action de ces petits livres est si puissante que nous avons entendu, il y a peu de temps, un des orateurs du congrès de la paix engager ses auditeurs à se servir d'écrits semblables pour faire pénétrer les idées sociales dans toutes les classes de la société. Ce sont des gouttes d'eau, mais qui à force de tomber, finissent par creuser le roc le plus dur. Nos frères de Genève et de Neuchâtel voudraient toutefois des traités nouveaux composés en vue de la classe ouvrière des villes, dont les besoins ne sont pas absolument ceux des campagnards. Le conseil est fort bon, et nous pensons que ceux qui l'ont donné fourniront aussi les moyens de le suivre.

Malgré sa grande activité, le comité est parvenu à boucler ses comptes annuels avec un solde en caisse de 3 fr. 45 cent. En cela nous le louons bien sincèrement et nous espérons qu'il persévérera dans une voie aussi sage. Quoi qu'en disent certains frères, les déficits annuels ne sont pas une preuve absolue de foi, sinon il y aurait vraiment bien de la foi de nos jours sur la terre. Nous pensons d'ailleurs qu'un seul traité donné avec prière et approprié à des besoins connus, fait plus de bien que des centaines que l'on répand au hasard.

La société des *écoles du dimanche* continue à travailler avec zèle au bien de la génération nouvelle. Dans notre seul canton il y a 232 communes qui ont une ou plusieurs écoles du dimanche. Celles-ci sont au nombre de 380 environ, fréquentées par 13 000 enfants et dirigées par 1000 monitrices ou moniteurs. Les fruits du travail de ceux-ci ne sont pas toujours apparents, néanmoins un des pasteurs du canton a raconté deux traits si touchants que bien des larmes de reconnaissance coulaient dans l'assemblée. Il reste pourtant encore beaucoup à faire, puisque dans près de 150 communes vaudoises, il n'y a point encore d'instruction religieuse à la portée des petits enfants.

Le comité de la *sanctification du dimanche* n'est pas resté non plus oisif. Sa réunion annuelle est toujours une des plus intéressantes et des plus fréquentées. Seulement, ce n'est pas tout que d'approuver les orateurs qui nous émeuvent et de se laisser un instant entraîner par eux; il s'agit de mettre aussitôt la main à l'œuvre pour extirper nos mauvaises habitudes, quelque enracinées qu'elles puissent être. Qu'un jour de repos par semaine soit rendu à tous et pour cela gardons-nous d'imposer aux autres un joug que nous ne voudrions pas porter!

L'*alliance évangélique* avait naturellement sa place parmi les assemblées reli-

gieuses de Lausanne. Il est difficile de dire si elle est en progrès et dans quelle mesure. Peut-être le temps est-il venu où il serait bon de rappeler une bonne fois sur quels principes elle a été fondée : nous pensons qu'il y a beaucoup de vague à cet égard dans bon nombre d'esprits.

C'est autour de la table du Seigneur que se réunit l'assemblée, à la fin du troisième jour, dans un esprit de communion fraternelle dont nous conservons un bien doux souvenir.

R. DUPRAZ.

L'ouverture des cours de la *Faculté de théologie de l'Eglise libre* a eu lieu cette année comme précédemment en séance publique, dans la chapelle des Terreaux, le 12 octobre dernier. Les représentants de nos églises étaient venus en bon nombre témoigner de l'intérêt qu'ils portent à cette œuvre et implorer sur elle la bénédiction du Seigneur. Le discours d'ouverture, prononcé par M. le professeur Berdez, traitait des caractères spéciaux des historiens de l'Ancien Testament: nous espérons le communiquer plus tard à nos lecteurs. Pour aujourd'hui recueillons seulement quelques détails communiqués à l'assemblée par le président de la commission des études.

Les cours qui seront donnés pendant le semestre d'hiver dans l'*auditoire de théologie*, sont les suivants :

Par M. *Chappuis :* Fin de la théologie biblique du Nouveau Testament. Introduction au Nouveau Testament.

Par M. *Clément :* Exégèse de l'épître aux Romains. Catéchétique. Exercices homilétiques.

Par M. *Berdez :* Exégèse de certaines portions de Job, des Psaumes, de la Genèse. Introduction à l'Ancien Testament.

Par M. *Viguet :* Histoire générale de l'Eglise depuis Grégoire VII à nos jours. Exercices homilétiques.

Par M. *Astié :* Histoire de la théologie moderne.

Dans l'auditoire d'*Introduction* à la théologie, M. *Chappuis* donnera le cours d'Encyclopédie théologique; M. *Berdez*, l'histoire d'Israël ; M. *Clément*, l'histoire de la Rédemption ; M. *Viguet*, l'archéologie biblique ; M. *Astié*, l'histoire de la philosophie ; M. *Faure*, le cours de langue hébraïque. D'autres cours encore se donneront soit à l'auditoire d'Introduction, soit dans l'*Ecole préparatoire*.

Le nombre total des élèves actuellement inscrits est de 63. Quatorze d'entre eux ne suivent plus les leçons, mais ont encore des examens à subir pour obtenir le diplôme de licencié. Vingt-un étudiants doivent suivre les cours de l'auditoire de théologie; l'auditoire d'introduction compte dix élèves et l'école préparatoire dix-huit.

De ces 63 élèves, 32 sont Vaudois, 3 Neuchâtelois, 1 du Jura bernois, 11 Français, 13 Espagnols, 1 Danois, 1 Canadien, 1 Syrien.

Dans le courant de l'année huit candidats (dont 4 Vaudois, 3 Français et 1 Italien) ont obtenu le diplôme de licencié. Ce sont MM. *Jaulmes*, *Lemaire*, *Rapin*, *Laune*, Paul *Berthoud*, *Adamina*, *Creux*, *Michelino*.

Le parti du soi-disant *Christianisme libéral* travaille à se constituer dans la Suisse romande. D'après un *communiqué* adressé au *Nouvelliste vaudois*, une réunion de pasteurs vaudois et genevois a eu lieu à Lausanne, à l'hôtel des Alpes le 23 septembre, afin « d'arrêter les bases d'une marche à suivre pour sauvegarder les grands intérêts du christianisme qui leur ont été confiés.... Ils ont pensé qu'après dix-huit siècles d'erreurs et de systèmes, il était temps d'en revenir à la vérité et aux faits, d'en revenir à Jésus de Nazareth, à ce Christ de l'Evangile, etc. » « Des résolutions importantes ont été prises, dit encore l'auteur du *communiqué*, et nous croyons pouvoir saluer l'aurore d'une ère nouvelle qui se lève pour l'église nationale de la Suisse romande, ère de vie et de liberté. »

Quelles sont ces résolutions importantes? L'une d'elles au moins a été communiquée dès lors au public: « Il a été décidé qu'un journal religieux serait créé pour la Suisse romande et paraîtrait prochainement. » Le comité de rédaction de ce journal doit siéger à Genève; il est composé de MM. Cougnard, Chantre et Viollier. La réunion de l'hôtel des Alpes se composait, dit-on, de vingt pasteurs vaudois et de neuf pasteurs genevois.

R.

Neuchâtel.

15 octobre 1869.

Le synode de l'Eglise neuchâteloise a siégé du 20 au 30 septembre dernier. Son ordre du jour l'a appelé à discuter la grande question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. La délibération a abouti à une mesure pratique dont l'effet est à longue échéance, selon toute probabilité, mais qui n'en est pas moins une résolution sage et efficace. Vous savez que nous ne sommes pas dans la situation de ces philosophes de l'antiquité qui se faisaient poser un thème intéressant sur lequel ils spéculaient tout à loisir, en ne quittant pas les régions sereines de la métaphysique. Le synode a compris qu'il y a quelque chose à faire en présence du mouvement rationaliste qui s'est manifesté pendant l'hiver dernier; il s'agit de maintenir intacte dans l'église la vérité chrétienne, telle qu'elle s'exprime dans la Bible. Le devoir de l'autorité supérieure d'une église chrétienne est nettement tracé, lorsqu'une opposition cherche à ébranler les piliers sur lesquels s'appuie l'édifice. Il est plus difficile d'indiquer les bons moyens à employer pour la défense de ce que l'on a mission de sauvegarder. Toutes les opinions se sont fait entendre, sans réticence, avec une honorable franchise, au sein de notre synode. Tous s'accordent à reconnaître que la polémique, si elle s'introduisait dans la chaire du prédicateur, serait inconciliable avec l'édification que le chrétien va chercher dans un temple. Lorsque nos églises deviendraient des arènes pour des batailles théologiques, la vie chrétienne périrait dans ces luttes; le christianisme n'est pas une sagesse, mais une puissance de Dieu. Cet état de choses, si redoutable pour la vie chrétienne, pourrait être introduit chez nous par la nomination de pasteurs non croyants. En effet, la loi ecclésiastique qui nous régit actuellement, ne détermine pas suffisamment les conditions à remplir pour être apte à voter dans les affaires religieuses, d'où résulte la conséquence très fâcheuse qu'un matérialiste déclaré, un sceptique, un indifférent, un ennemi du christianisme, s'ils sont citoyens, peuvent se présenter au scrutin aussi bien qu'un chrétien vivant, et user des mêmes droits que lui. Une anomalie semblable enlève à l'église toute autonomie; elle est à la merci de tous les caprices de l'opinion ou de la mode, elle peut devenir le terrain d'essai des théories les plus bizarres et même les plus dangereuses.

Que faire? Demander une révision de la loi ecclésiastique? Ce moyen, qui s'offre le plus naturellement, a cependant été écarté par le rapporteur de la commission, parce qu'il est peu probable que l'église obtienne du Grand Conseil la révision telle qu'elle la désire, et surtout parce que ce moyen donnerait à l'Etat un droit d'intervention dans les affaires intérieures de l'église, que celle-ci ne peut accepter. — Reste la séparation, qui paraît être le remède à tous les maux qui nous menacent. Par la séparation, l'église redevient ce qu'elle doit être, une société dans laquelle on entre librement pour prendre part à la vie religieuse qui s'y développe et pour travailler en retour, dans la mesure de ses forces, au progrès de cette société. Là, plus de querelles, plus de surprises désagréables, mais une marche ferme, assurée, progressive, dans la foi, l'espérance et la charité; là, la communion des fidèles, l'édification du corps de Christ.

Mais si, en théorie, la solution est simple et naturelle, il n'en est pas moins vrai qu'il répugne, dans la réalité, d'établir un divorce complet entre l'église et la nation, surtout dans un pays où depuis trois siècles l'église et l'Etat ont vécu en bonne intelligence. Il en coûte au vrai chrétien de penser que l'influence directe de l'Evangile ne pénétrera plus le peuple dans sa masse, mais qu'elle se concentrera sur un petit troupeau. Il en coûte de penser que l'école sera entraînée dans ce mouvement de séparation, et qu'à leur entrée dans la vie, les enfants seront éloignés les uns des autres et développés nécessairement dans des sentiments d'intolérance. Il en coûte de penser que l'église pourrait subir l'influence toujours fâcheuse du capital qui la soutiendrait.

Toutes ces considérations ont été présentées; la question a été débattue sous toutes ses faces dans la dernière réunion de notre synode. Malgré les divergences d'opinions, l'unanimité s'est prononcée pour accepter une adresse composée par un mem-

bre de la commission, M. Henriod, destinée aux églises du canton de Neuchâtel. Cet écrit, qui paraîtra prochainement, développe les diverses phases historiques par lesquelles notre église a passé; il indique les dangers qui résultent, pour la foi chrétienne, de la situation actuelle, et il a pour but de préparer les esprits à une transformation plus ou moins rapide; d'accord avec la commission, cette adresse propose, pour le moment, les mesures suivantes:

1° L'église renonce à toute autre subvention de l'Etat que celle qui provient du revenu des biens ecclésiastiques.

2° En échange, elle réclame le droit de s'administrer et de s'organiser elle-même.

Ces deux points ont une importance capitale; par le premier, l'Eglise renonce à une position fausse; par le second, elle recouvre son autonomie.

Le Grand Conseil de notre canton traitera prochainement (session de novembre) la même question, qui lui a été soumise par une pétition d'un millier de citoyens réclamant la suppression du budget des cultes. L'autorité législative placera naturellement la discussion sur un tout autre terrain que l'autorité ecclésiastique. Il semble qu'elle se trouve plus libre de prendre un parti, plus dégagée de ces scrupules et de ces appréhensions morales qui paralysent les résolutions. Cependant, je serais fort surpris si la question fait un pas en avant au sein du Grand Conseil.

Sept jeunes ministres ont reçu la consécration à Neuchâtel, le 29 septembre. Dans une époque positive comme la nôtre, ce nombre est un encouragement pour l'église. Puissent-ils, à l'exemple de Jésus-Christ, chercher toujours la gloire qui vient de Dieu plutôt que celle qui vient des hommes! L'oubli de ce précepte explique malheureusement plus d'une défection religieuse dans le temps actuel. La pente est glissante pour tous. Que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe! **

France.

Nimes, octobre 1869.

Il est pour les églises comme pour le commerce une morte saison: nous venons de la traverser. Les fortes chaleurs de l'été dispersent les auditoires. La chapelle Taitbout elle-même ne rappelle guère au mois d'août l'aspect qu'elle présente les deux tiers de l'année. En revanche, comme l'Esprit de Dieu n'a jamais besoin de repos, nous pouvons supposer que la semence de la vérité se répand avec non moins de succès sur un terrain nouveau, dans ces mille lieux de bains et de villégiature où affluent de plus en plus les familles aisées. Entre les localités favorisées à cet égard citons Beuzeval-Houlgate, cette charmante station balnéaire de Normandie. C'est presque une ville protestante: son joli temple construit sur la plage, la Maison évangélique, la sérieuse et aimable société qu'on y rencontre, y attirent nombre de nos coreligionnaires de Paris et d'ailleurs. Une excellente institution est celle des établissements qui mettent les bains de mer à la portée de la classe pauvre, c'est-à-dire de ceux qui, à plusieurs égards, en ont le plus pressant besoin. Signalons dans notre voisinage la maison du Grau-le-Roi, dirigée par un comité de Nimes, et le *Lazaret* de Cette, fondé par M. le pasteur Benoit-Leenhardt.

Durant ces derniers mois, il ne s'est rien passé de saillant dans notre *Union*. Elle s'est fait représenter par M. Ed. de Pressensé auprès de la conférence de l'Alliance des églises évangéliques tenue à Bruxelles le 19 août; par M. Crozat auprès du synode des vallées vaudoises, et par nous auprès du *Kirchentag* de Stuttgart. Cette dernière assemblée nous laisse une très bonne impression et nous semble marquer un progrès dans le sens de la réalisation des principes de l'Eglise libre. Nous faisons allusion surtout à une proposition du Dr Wichern, tendant à abolir la première communion en masse, à la rendre sérieuse et individuelle en la séparant de l'instruction religieuse. On constituerait ainsi, au sein de l'Eglise de multitude, une église de professants, *ecclesiola in ecclesia*.

Deux conférences de groupe ont eu lieu, l'une à Mâcon, l'autre à Saint-Jean-du-Gard. Le discours prononcé à l'ouverture de cette dernière par M. Ch. Luigi, pasteur à Marseille, parut assez remarquable pour qu'on en votât l'impression. *Le Trésor dans les vases de terre* [1] est une exposition populaire,

[1] Imprimé à Nice. Prix: 30 cent.

nette, élégante et chaleureuse des convictions spéciales sur lesquelles reposent nos églises séparées de l'Etat. Qu'on nous permette d'en transcrire ici un ou deux beaux passages.

«Notre idéal, — s'écrie M. Luigi, — c'est l'Eglise des premiers jours; et nous avons voulu rompre tous les liens qui nous empêchaient de remonter à cet idéal. Nous prêchons l'Eglise distincte du monde, non pour le dédaigner, ou l'ignorer, ou le haïr, mais pour mieux agir sur lui et le gagner à Dieu; l'Eglise concentrant toutes ses forces en elle-même pour mieux remplir sa mission, n'ayant d'autre roi que Dieu, d'autre époux que Jésus-Christ, d'autres membres que ceux qui se joignent volontairement à elle; se gouvernant elle-même suivant des lois toutes différentes des lois civiles, supérieures à celles-ci, et impraticables à tout pouvoir terrestre.

» Mes frères, quand on défend de pareils principes, on a pour soi toute la puissance de la vérité. Nous portons l'épée tranchante et acérée de l'Evangile, mais nous avons jeté loin de nous le fourreau du concordat. Nous prêchons la Vérité essentielle, Jésus-Christ, Jésus-Christ crucifié, parfait Sauveur de tous ceux qui viennent à Lui, mais en même temps la vérité dans les rapports de son Eglise avec Lui et de l'Eglise avec le monde, dans les relations des pasteurs avec les fidèles et des chrétiens entre eux. Or, mes chers auditeurs, la vérité est toujours grande, et elle doit prévaloir. Le monde lui appartient. Elle paraît à chaque instant vaincue par lui, mais elle se fraye son chemin à travers tous les obstacles, elle filtre sous les sables et sous les rochers, jusqu'à ce que, s'élevant soudain, elle emporte ses digues comme un torrent. De temps en temps elle semble disparaître; les ténèbres couvrent des régions entières, l'obscurité s'étend sur les peuples; les plus mauvaises traditions, les pires erreurs du passé voltigent comme des chauves-souris. On se croirait plongé dans une nuit sans fin; mais ne craignez rien, le travail qui se faisait en plein jour se continue dans l'ombre; Dieu poursuit son œuvre, la vérité qui n'est pas encore prêchée sur les toits se dit à l'oreille; si les prédicateurs se taisent, les livres parlent; et si même les livres manquent, la conscience ne s'éteint point. Elle prophétise le retour de la lumière; elle répond ainsi à cette parole du Seigneur: «Prenez courage, »j'ai vaincu le monde; vous serez dans la » tristesse, mais votre tristesse sera changée » en joie.» Et l'on s'étonne de voir par quelle puissance merveilleuse, plus grande que les armes et les lois, la vérité s'empare des âmes; elle se glisse dans les forteresses; elle semblait n'être nulle part hier; elle sera partout demain. Celle que nos églises représentent a passé longtemps pour une utopie; elle retentit maintenant comme un clairon jusque dans les journaux politiques, et tout nous annonce sa prochaine victoire.»....

«Du reste, pour nous élever à la hauteur de nos principes, apprécions-les davantage. Et ici, permettez-moi d'exprimer une pensée que j'ai depuis longtemps sur le cœur. Je déplore souvent de voir la jeunesse des Eglises libres, les enfants des chrétiens, si peu enthousiastes de leur Eglise, et flottant entre diverses doctrines. Oh! montrons à la jeunesse combien notre cause est digne de l'enflammer! Disons-lui que l'Eglise libre, c'est un nouvel avenir ouvert devant nous par l'ancien Evangile; que nous sommes les précurseurs de temps plus heureux, où la croix de Jésus-Christ régnera sur un peuple de franche volonté, où la foi, ne cherchant sa force qu'en elle-même, la déploiera tout entière. Disons-lui que l'Eglise libre, c'est la religion, plus jeune et plus vivante que jamais, nous donnant une nouvelle patrie; c'est le peuple devenu enfin *majeur*, et n'acceptant plus sa religion des mains du pouvoir, mais la choisissant désormais lui-même; c'est la France régénérée; car le catholicisme même, dans des conditions nouvelles, prendrait peut-être un esprit nouveau. Oh! si la jeunesse, attentive à nos principes d'indépendance, de sacerdoce universel, de libre gouvernement, regardait cet avenir, certainement notre Eglise lui deviendrait chère!»

Le nouveau défenseur de notre cause, la vaillante et spirituelle *Eglise Libre* [1], annonce que dès l'année prochaine elle se corrigera de son principal défaut, l'exiguïté des proportions. Son format sera agrandi et au lieu de quatre pages, elle en aura régulièrement huit. M. Pilatte a l'intention

[1] Journal rédigé par M. Pilatte.

d'en faire le plus grand et le plus complet des journaux hebdomadaires protestants de langue française. Le premier parmi nous, il entend le journalisme religieux à la façon américaine. Jusqu'ici le succès couronne son entreprise. Malgré la demande de notre rédacteur, aucun de nos autres journaux n'ose faire connaître le chiffre de ses abonnés en regard de celui de *L'Eglise Libre*, lequel monte à 1150 environ. Dans sa nouvelle phase, elle coûtera 10 francs pour la France, 11 fr. 50 pour la Suisse[1].

Pendant quelques semaines que nous avons passées à Paris, nous avons obtenu des détails sur une œuvre d'évangélisation qui y a été entreprise et poursuivie sans distinction d'églises particulières. Elle est digne de l'attention la plus sérieuse de tous les chrétiens. Nous la devons à des étrangers. Ce n'est pas la première fois, du reste, que des Anglais sont venus soit en Suisse, soit en France, stimuler le zèle attiédi des fidèles du continent. A Paris, on se souvient surtout de M. Radcliffe et de lord Radstock. Cet hiver le missionnaire de franche volonté qui nous est arrivé d'Outre-Manche était M. le pasteur Guiness, puissamment secondé par un russe converti, le prince Paul Démidoff, neveu, assure-t-on, du mari de la princesse Mathilde. Poussés par le vif désir de faire entendre l'appel de la grâce aux masses populaires, ces messieurs ont ouvert des conférences sur l'Evangile dans divers quartiers de l'immense métropole. La chapelle méthodiste des Ternes, celle des indépendants anglais, située rue Royale Saint-Honoré, et nos deux chapelles évangéliques du faubourg Saint-Antoine et du faubourg du Temple furent mises à leur disposition. La tactique employée pour recruter des auditeurs était à la fois simple et hardie. On abordait les passants dans la rue et on les engageait à entrer, en leur remettant une invitation dans ce genre : *M. Guiness* (d'Angleterre) *et quelques amis vous invitent à des conférences religieuses qui auront lieu ce soir et les autres soirs de la semaine à 8 heures, dans la chapelle évangélique, rue Saint-Maur, 142. — J'ai un mot à te dire de la part de Dieu. — Eprouvez toutes choses ; retenez ce qui est bon.— Entrée libre. Les places sont gratuites.* — On remettait en même temps à chacun un de ces traités religieux dont il s'est fait une si grande consommation depuis l'Exposition universelle de 1867. Nos intrépides évangélistes entraient à l'occasion dans les restaurants et les cabarets du voisinage pour y adresser aux habitués leur cordiale invitation. Elle ne resta pas sans effet. Ces appels individuels et insolites, ajoutés aux cartes qu'on remettait dans les maisons, furent dans la meilleure acception du terme un véritable *coge intrare*. Pour la première fois probablement, le peuple de ces divers quartiers fut véritablement atteint et mis en contact avec l'Evangile. Les lieux de culte se remplirent de gens jusque-là indifférents ou incrédules, superstitieux ou formalistes. Les hommes s'y rencontrèrent en proportion considérable. Le seuil de nos chapelles fut franchi par ceux qui n'avaient jamais encore eu cette idée, tout en passant journellement devant la porte. Ne pensez pas que cet auditoire si peu préparé manifestât les dispositions tapageuses que l'on prête non sans quelque raison à la population parisienne. Au faubourg Saint-Antoine, cette patrie des émeutes, tous furent attentifs, ou du moins calmes et respectueux, dès le commencement. A Saint-Maur il y eut d'abord quelques mécontents, des paroles de protestation, des portes fermées avec violence ; mais ces cas furent rares, et les auditeurs improvisés, toujours mieux disposés, se chargèrent spontanément de la police de la salle. La tranquillité devint bientôt parfaite et constante. — Les orateurs ne prêchent pas, ils parlent, au pied de la chaire, avec une grande liberté, tenant avant tout à présenter à ces âmes neuves les grandes vérités qui constituent l'essence du christianisme. Plusieurs *speechs* se succèdent, séparés quelquefois par le chant de cantiques qu'on a distribués sur feuilles volantes à l'entrée. Pour commencer et pour finir, une prière extrêmement courte. Voilà tout le mécanisme de ces réunions, tenues, nous l'ajoutons avec plaisir, dans un esprit d'unité chrétienne. Les pasteurs des chapelles respectives en avaient la direction ; d'autres pasteurs et

[1] S'adresser à M. le Gérant de *l'Eglise Libre*, à Nice (Alpes-Maritimes), ou aux librairies protestantes.

des laïques y apportaient un concours varié. Et maintenant quel résultat permanent avons-nous à signaler? Nos renseignements sont incomplets sans doute; d'ailleurs Dieu seul pourrait nommer toutes les âmes en qui l'étincelle céleste a été déposée. Toutefois voici ce que nous pouvons dire au sujet du faubourg du Temple, d'après la meilleure autorité, M. le pasteur Robineau: Après une interruption, deux réunions de ce genre se tiennent chaque semaine et attirent régulièrement de nombreux assistants; l'auditoire du dimanche a sensiblement augmenté; enfin dix-huit nouveaux candidats-prosélytes se sont fait inscrire pour recevoir une instruction particulière, suivie en outre par un assez grand nombre d'autres personnes. En somme, les récits les plus sobres sont fort encourageants. Lorsque ces conférences auront avec l'hiver repris toute leur fréquence, et que toutes les forces dispersées en été seront de nouveau concentrées, nous comptons que le succès ira grandissant. Nous sommes heureux de cette courageuse entreprise de mission intérieure. Elle s'est faite dans l'esprit le plus sérieux: chaque soir, avant de s'adresser à la foule, les frères engagés dans cette œuvre imploraient ensemble le secours de Dieu. La charité s'unissait à la foi: M. Démidoff, par exemple, a fondé dans la rue aux Ours un atelier où les ouvrières sans travail trouvent de l'occupation et une excellente nourriture, sans parler de l'influence religieuse. Enfin le mélange de nationalités dont les qualités se complètent, est une circonstance heureuse quand il s'agit de convaincre les esprits les plus divers et de gagner tous les cœurs, tandis que d'autre part la vue d'un grand de ce monde se consacrant au relèvement matériel et moral des prolétaires est à elle seule une prédication des plus émouvantes. Nous voudrions voir surgir en France quelques nouveaux laïques aussi dévoués que celui-là.

Passant à la mission extérieure, nous avons à signaler la visite que fait en Europe un des nombreux fils de Moshesh, le chef mossouto Tsékélo, accompagné de M. Buchanan. Le 3 août, malgré la saison peu favorable, un nombreux public était rassemblé pour les entendre dans le temple de l'Oratoire à Paris. Le jeune prince noir, premier représentant que le Lessouto nous ait envoyé, a fait preuve d'une éloquence incisive et pleine de noblesse. Sans avoir encore reçu le baptême, il est très favorable au christianisme et plein de la plus sincère reconnaissance pour les hommes de cœur qui ont apporté à sa tribu les lumières et les consolations de la parole de Dieu.

Mais une voix plus éloquente encore que celle de ce nègre illustre a retenti dès lors du fond d'un couvent catholique, ébranlant la savante hiérarchie au haut de laquelle trône le pape-roi, et réveillant un sympathique écho au fond des consciences droites. Tout le monde a lu, tout le monde sauf les ultramontains, a admiré la fameuse lettre du père Hyacinthe au général de son ordre. L'illustre conférencier, qui naguère encore dans la séance annuelle de la ligue de la paix donnait une nouvelle preuve de sa largeur chrétienne, ne veut pas accepter la muselière et se laisser réduire à l'état de ces « chiens muets qui ne savent aboyer: *canes muti, non valentes latrare.* » Avec quelle virile énergie il revendique, vis-à-vis de ses supérieurs ecclésiastiques, la *royale liberté* que nous a donnée l'Evangile et que nul n'a le droit de nous ravir! Quels nobles accents quand il s'écrie, en quittant et le couvent qu'il dirigeait et la chaire retentissante de Notre-Dame: « J'élève donc, devant le saint-père et devant le concile, ma protestation de chrétien et de prêtre contre ces doctrines et ces pratiques qui se nomment romaines, mais ne sont pas chrétiennes... Je proteste contre le divorce impie autant qu'insensé qu'on s'efforce d'accomplir entre l'Eglise, qui est notre mère selon l'éternité, et la société du XIXme siècle, dont nous sommes les fils selon le temps, et envers qui nous avons aussi des devoirs et des tendresses.

» Je proteste contre cette opposition plus radicale et plus effrayante encore avec la nature humaine, atteinte et révoltée par ces faux docteurs dans ses aspirations les plus indestructibles et les plus saintes. Je proteste par-dessus tout contre la perversion sacrilége de l'Evangile du Fils de Dieu lui-même, dont l'esprit et la lettre sont

également foulés aux pieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle.

» J'en appelle au concile....

» Et enfin, j'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus! *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello !...* »

Dans notre siècle où rien n'est plus rare qu'un caractère, dans cette Eglise romaine où les têtes ont pris l'habitude de rester courbées sous le joug de l'homme, on est heureux de rencontrer une si généreuse indépendance. La courte réponse de l'excarme déchaussé à Mgr Dupanloup nous fait voir qu'il n'est nullement tenté de se rétracter. A cet évêque, qui lui conseille de se jeter aux pieds du souverain pontife pour retrouver « la paix de sa conscience et l'honneur de sa vie, » le P. Hyacinthe répond avec une simplicité antique: « Ce que vous appelez une grande faute commise, je l'appelle un grand devoir accompli. »

Ainsi juge notre génération; ainsi jugera la postérité.

Dieu veuille donner à l'illustre prédicateur, au grand chrétien, la force de suivre jusqu'au bout sa conscience éclairée par l'Ecriture! On l'a comparé à l'un des précurseurs de la Réforme. Tout en souhaitant qu'il évite le sort que subit Jean Huss lors du concile de Constance, nous ne saurions méconnaître l'analogie des positions. Puisse, comme jadis, la petite flamme allumer un grand incendie! Déjà, à ce qu'affirme un journal politique, « une légion » est prête à suivre le *protestant* de fraîche date. En tous cas, un prêtre des plus distingués, Mgr Maret, évêque de Sura, doyen de la faculté de théologie de Paris, vient de publier, dans l'esprit gallican, un livre intitulé: *Du concile général et de la paix de l'Eglise.* Malgré les oppositions qui de divers côtés semblent devoir prévenir de nouveaux pas dans le sens autoritaire, nous n'attendons rien de bon du futur concile. L'esprit clérical est une ivresse qui ne connaît aucun obstacle. Par bonheur, de l'excès du mal sort par réaction le remède: telle est la sagesse de l'ordre divin.

CHARLES BYSE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—

LA SUISSE ROMANDE ET LE PROTESTANTISME LIBÉRAL; appel adressé aux évangéliques de Genève, par C. Pronier, professeur de théologie. *Lausanne*, Georges Bridel, 1869.

Nous ne sommes pas au bout des brochures suscitées par les attaques violentes de M. Buisson. Dans cette bonne guerre, chacun, selon ses forces et selon la mesure de ses dons, est tenu de venir au secours de la bonne cause. C'est ce qu'a éprouvé M. Pronier qui a « laissé passer la première échauffourée et se calmer un peu les esprits, » espérant que puisque le fruit de l'esprit se sème dans la paix, il n'aura rien perdu en gardant le silence pendant l'agitation et le tumulte.

L'auteur trace d'abord la marche du rationalisme dans les pays de langue française, puis se restreignant à Genève, il montre qu'il n'y a rien à attendre du catholicisme, qui s'applaudit de l'apparition de protestants démolisseurs de la bible et ennemis de la religion chrétienne. Il n'y a pas davantage à espérer de l'Eglise nationale qui, comme église, n'a aucune foi nette et décidée. La vérité n'a ainsi pour défenseurs que les églises évangéliques indépendantes de l'Etat; et c'est à ces églises que M. Pronier invite tout chrétien à s'unir, en renonçant aux traditions et aux vieilles habitudes. Ce conseil sera-t-il suivi? Nous n'osons l'espérer: mais ce dont nous sommes assurés, c'est que cet ouvrage gagnera, si non à la cause qu'il défend, du moins à l'écrivain la sympathie de quiconque est attaché à la saine doctrine.

P. B.

LES CHRÉTIENS ET LA QUESTION SOCIALE. Discours prononcé dans les temples de St. Pierre et de St. Gervais, par A. Bouvier, professeur, *Genève*, 1869.

Voici un discours à qui l'on ne reprochera pas de manquer d'actualité, comme le titre seul le fait déjà pressentir; à cet égard il pourrait servir de modèle à bien

des pasteurs qui craignent trop de sortir des vieilles ornières de la prédication. M. Bouvier trace d'abord un tableau vrai, quoique adouci, des misères de toute espèce qui caractérisent notre état social. Les multitudes ressemblent à des brebis qui n'ont pas de bergers. Or, ces bergers ne seront ni les gouvernements, ni les savants, ni les démagogues, mais les chrétiens. Jusqu'ici nous nous associons en plein aux idées de l'auteur ; mais quand il examine les dispositions des diverses églises chrétiennes vis-à-vis de la tâche qui leur incombe, le reproche qu'il adresse aux églises libres nous paraît injuste : « Ces communautés évangéliques, dit-il, par leur principe excellent qui est celui de la sainte et libre individualité, par leur pratique instructive pour tous, qui est celle de l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, par leur foi, qui est sérieuse et solide, sembleraient faites pour instruire et guider les multitudes, si elles en avaient davantage l'ambition. Mais c'est justement cette ambition qui leur manque. Trop heureuses d'avoir, après beaucoup de luttes, conquis leur paisible indépendance, pour s'aller jeter dans l'arène populaire, trop occupées de la formule, trop anxieuses sur le sort de la lettre, plus jalouses de la pureté de la profession que de la puissance expansive et conquérante de l'action, ces communautés, craignant d'exposer la foi au contact de l'incrédulité de la foule, s'éloignent d'elle, se nourrissent d'une édification privée et inoffensive, et se préservent au dedans, mais aux dépens de leur influence au dehors. » Nous ignorons jusqu'à quel point ces reproches s'appliquent aux chrétiens indépendants de Genève ; nous sommes heureux d'avoir en M. Pronier[1] un défenseur de l'Eglise libre du canton de Vaud. « Cette église, dit-il, ne subsiste pas seulement, elle vit. Sa présence dans le canton, sa profession de foi, la prospérité croissante de sa faculté de théologie, sa prédication, sont des faits puissants par eux-mêmes. La persévérance patiente de cette église à poursuivre son œuvre sous la direction d'hommes éminents, les uns par leur piété, d'autres par leur science et par leur zèle, ont consolidé les efforts et continué l'œuvre salutaire commencée par le réveil, dont elle possède encore quelques-uns des plus énergiques représentants. »

[1] *La Suisse romande et le protestantisme libéral*, par C. Pronier, Genève, 1869.

Passant aux remèdes à apporter au mal, M. Bouvier se montre particulièrement faible. Les moyens qu'il indique : se former des idées puisées dans son expérience personnelle, se transporter par l'imagination dans les existences difficiles, prendre part aux associations charitables, se mêler aux foules, etc., sont de petits moyens qui ne peuvent être de quelque efficace que si celui qui les emploie est ému de la même compassion dont le Sauveur était animé envers les multitudes. Mais pour aimer, il faut croire à l'amour de Dieu, en Jésus-Christ. Or, cette foi, comment l'attendre de membres d'une église à qui, sur les vérités capitales de l'évangile, on prêche le oui et le non, sans parler de ceux qui ne disent ni oui, ni non? — Ajoutons que, malgré ce défaut fondamental, le discours de M. Bouvier est de ceux qui se lisent avec intérêt, qui font réfléchir, et dont l'utilité ne saurait être contestée.

P. B.

OBSERVATIONS CRITIQUES d'un vrai protestant, à l'occasion des « Réflexions sur le catholicisme » par un soi-disant protestant genevois. — *Genève*, 1869.

Les faux-frères sont de tous les temps et de toutes les églises : mais il n'y a que le catholicisme pour autoriser ses prosélytes à garder le nom et les allures extérieures du protestantisme. Or, c'est à cette classe que paraît appartenir le malheureux défenseur du protestantisme, dévoilé dans la brochure que nous annonçons. Il a beau déclarer que par sa naissance, par son baptême et par sa réception dans l'Eglise nationale de Genève, il est un vrai protestant ; il est assez instruit pour savoir que, quand on croit à la tradition et à l'autorité de l'Eglise, quand on vante la confession auriculaire et le célibat des prêtres, et quand on affirme que le catholicisme seul peut produire des saints, tandis que le protestantisme conduit tout au plus à l'honnêteté et à la piété, on est bien et dûment papiste et romain, et que, pour être conséquent et vrai, on doit se réclamer de ces titres.

P. B.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE.

—

Souvenirs de Charles Scholl.

SECOND ARTICLE.

VI

Cependant son Maître lui avait ménagé d'avance un bel et utile emploi de son exil. Ici encore on reconnaîtra le gouvernement paternel de Dieu envers son Eglise. — Dès le mois de mars, l'église libre d'Ecosse, sœur aînée de celle du canton de Vaud, avait demandé qu'un représentant fût envoyé du milieu de nous, à son assemblée générale (synode) qui a lieu, chaque année, au mois de mai. Il était d'un grand intérêt pour notre église d'entretenir, avec celle d'Ecosse, des relations déjà si heureusement commencées. Et voilà qu'à point nommé, le Seigneur suscite un délégué en la personne du pasteur banni, qui réunissait toutes les conditions désirables. Familiarisé avec la langue anglaise, connu et apprécié dans le Royaume-Uni, obligé d'ailleurs de se séparer de son église, Ch. Scholl était évidemment désigné pour cette importante mission.

Les trois mois qui suivirent ont été probablement les mieux remplis de sa vie. Il y aurait tout un livre, et un livre fort intéressant, à extraire de sa volumineuse correspondance, sur le caractère écossais, les mœurs religieuses de l'Ecosse, la vie d'église, le dévouement chrétien, et en général sur les fruits de l'Evangile prêché dans l'église libre avec énergie et fidélité. Mais ce sujet m'entraînerait trop loin [1]. Je dois également renoncer à transcrire ici le beau rapport sur sa mission, qu'il présenta, après son retour, à la Commission synodale, et par elle aux églises. — Je me bornerai au fragment d'une lettre particulière sur la séance de l'Assemblée générale où il fut appelé à parler.

Lundi, 22 mai. Une heure du matin. Je reviens de l'assemblée de l'église libre, et j'en suis si pénétré, je pourrais ajouter si bien éveillé, que, plutôt que de me coucher, je veux, sous cette impression, essayer de vous en rendre compte.

Je suis arrivé ici samedi à 10 heures du soir. J'ai vu quelques amis hier dimanche. On m'a annoncé que mardi, dans la séance du soir, devait avoir lieu le rapport du Comité continental, auquel on rattache toujours la présentation et les discours des frères étrangers. J'avais heureusement passé la matinée à réfléchir un peu à ce que je dirais, quand tout à coup m'est arrivé un billet d'un ami, m'avertissant qu'on avait été forcé d'avancer d'un jour, c'est-à-dire de fixer à ce soir, à 8 heures, ce rapport

[1] La *Feuille religieuse*, année 1846, N° 17, pag. 195, et N° 19, pag. 323, a publié sur ce sujet quelques extraits de ses lettres qui peuvent en donner une idée.

et notre présentation à l'assemblée. Je ne saurais dire combien cette circonstance, comparativement insignifiante, m'a momentanément troublé et presque inquiété. Je n'étais pas dans ce que j'appelle une vraiment bonne disposition d'esprit, en pleine paix et en confiance simple dans l'assistance du Seigneur. Je me reprochais plus ou moins de n'avoir pas assez pensé en route à cette séance, de ne m'être pas assez clairement rendu compte de ce que je devais dire; et comme on m'avait témoigné de toutes parts depuis mon arrivée la plus cordiale et la plus touchante sympathie, j'étais d'autant plus en peine, non pas pour moi, mais pour la cause que je représentais. Après avoir fait tant bien que mal le plan de mon discours, j'ai beaucoup demandé au Seigneur qu'il me fît la grâce de lui remettre entièrement la chose, de me tenir pour assuré que sa force s'accomplirait dans ma faiblesse, et que je ne ferais pas trop honte à la cause dont je devais être l'avocat. Une chose qui me contrariait encore, c'était la nécessité de parler le soir, dans la nuit, ce qui m'est toujours plus difficile que le matin.

A sept heures et un quart je me suis rendu à l'assemblée. Elle a lieu dans une salle immense, d'une architecture très simple, dont le centre est occupé par les membres ecclésiastiques et laïques, au nombre, je crois, d'environ 400 et dont le reste est rempli par le public. Cette salle est la même où, il y a cinq ans, les membres de l'assemblée officielle que leur conscience contraignait à s'en retirer, se rendirent à travers un immense concours de peuple et au milieu des témoignages du plus profond respect, pour fonder l'Eglise libre. Ce soir elle était encore plus remplie qu'à l'ordinaire, comme il arrive quand des frères étrangers doivent parler. On m'a assuré que l'auditoire entier comprenait environ 3000 personnes. Cela n'était pas très rassurant. Ce qui me réjouissait, en revanche, c'est que je devais être présenté à l'assemblée par ce bon M. Gray que vous avez vu à Lausanne, et que l'assemblée elle-même était présidée par le docteur Claison, qui nous a aussi visités dans le canton de Vaud. Après la lecture du rapport, M. Gray a introduit deux députés étrangers; puis il m'a présenté à mon tour dans les termes les plus affectueux, les plus sympathiques et les plus honorables pour nous. Par la bonté de Dieu, mon embarras s'était en grande partie évanoui. La situation avait conquis et absorbé l'homme. Il était 10 heures quand j'ai commencé et j'ai parlé 50 minutes. J'ai été bien mécontent de moi. J'ai oublié plusieurs choses importantes. J'ai été, à mon sens, un peu tendu, j'ai eu peu de véritable et entier abandon. Mais il m'est revenu par mes amis les plus francs et les plus intéressés à nos affaires, que, par la bonté de Dieu, mon discours, malgré toutes ses imperfections du fond et de la forme, a fait sur l'assemblée une très bonne impression. Vous rendrez grâce à Dieu avec moi; car c'est bien à lui que nous le devons, si je n'ai pas été trop au-dessous de la circonstance et de la cause. Après avoir rendu témoignage à nos principes communs sur l'indépendance de l'Eglise, j'ai exposé avec quelque détail nos difficultés intérieures et extérieures, puis aussi nos encouragements, reçus de Dieu et des hommes. Lorsque tous les députés étrangers ont été entendus, le docteur Candlish, un des membres les plus distingués de l'assemblée, a fait un discours plein de tact, de chaleur et d'énergie, en même temps que de bienveillance pour nous. Il a entre autres traduit et commenté ma lettre de bannissement, ce qui a excité à un haut degré l'intérêt de l'assemblée. Celle-ci a, pendant ce discours, donné toutes les marques possibles de sympathie. Enfin, le modérateur (président) nous a adressé, et particulièrement à moi pour le canton de Vaud, quelques paroles pleines de cordialité, d'affection et d'intérêt chrétien. Plus d'une fois j'ai senti pendant ces discours les larmes me venir aux yeux. Là-dessus nous avons quitté l'assemblée passablement fatigués. Il était minuit et demi, j'étais à trois quarts de lieue de chez moi. Ces braves, intrépides, infatigables Ecossais sont restés pour expédier encore quelques affaires.

Je passerai probablement quelques semaines en Ecosse. Je me mets à la disposition de nos amis pour qu'ils fassent de moi tout ce qu'ils croiront utile à notre cause. Je suis venu pour elle, je ne veux rien négliger de ce qui peut, de ma part,

lui être bon. Des visites de moi aux principales églises et des assemblées publiques sur les affaires du canton de Vaud serviront à entretenir un intérêt actif et spirituel en notre faveur et à soutenir la persévérance dans la prière.

Quoiqu'en ait pensé notre ami, je puis ajouter, d'après les journaux écossais du moment, que son discours avait fait une profonde impression sur l'Assemblée, non-seulement par l'intérêt des choses que racontait le pasteur banni, le délégué de l'église vaudoise, mais encore par la simplicité, la modération, la douceur, avec lesquelles il a parlé de la persécution.

Sa mission principale était accomplie. Mais, ainsi qu'il le dit, il passa encore trois ou quatre semaines à visiter les principales églises libres, prêchant à peu près chaque dimanche, et ayant trois, quatre et jusqu'à cinq assemblées par semaine, en présence de nombreux et sympathiques auditoires, exposant les circonstances et l'histoire de l'église libre du canton de Vaud. Arrivait-il dans une ville, il y trouvait déjà affichée à tous les carefours l'annonce de la réunion qui devait avoir lieu dans la journée. On lui avait donné pour guide un pasteur qui le présentait aux assemblées et qui pourvoyait à tous les arrangements. Il va sans dire qu'il n'entra pas dans un hôtel durant ces quatre semaines.

Ce qui m'a frappé surtout pendant cette petite excursion, c'est l'affection que montraient pour notre Eglise tant de gens qui n'avaient jamais vu le canton de Vaud, ni la Suisse; c'est l'intelligence des questions ecclésiastiques, l'intérêt profond pour ces questions et pour nos affaires, qui se montrait non-seulement par l'affluence des auditeurs, mais encore par leur recueillement, par l'expression de leur regard pendant que je parlais, et par des signes évidents de sympathie; c'est la cordialité avec laquelle j'étais reçu partout. Pour l'amour du Seigneur, en qui tous les chrétiens sont un, et aussi pour l'amour de notre Eglise, non-seulement chaque maison, mais en quelque sorte chaque cœur m'était ouvert. J'étais reçu par ces frères que je n'avais jamais vus, comme un vieil ami, tant le lien spirituel qui unit les enfants du même Dieu, est reconnu et senti dans cette contrée privilégiée.

Ces trois semaines furent, en effet, pour notre frère comme une longue ovation à travers l'Ecosse. Aussi écrivait-il à la fin de cette excursion :

Si je ne portais pas en moi tant de sujets d'humiliation, je serais tenté de m'enorgueillir de l'accueil qui m'est fait, quoique je sache bien que c'est à notre Eglise et non à moi qu'il s'adresse.

Il me reste, sur cette période importante de la vie de Charles Scholl, à citer encore quelques fragments de sa correspondance qui révèlent ses sentiments intimes et sa vie intérieure. On y verra que, s'il était préservé du danger de s'enorgueillir, il ne l'était pas moins de celui d'oublier sa patrie et son troupeau.

De Besançon, déjà, le lendemain de son départ, il écrivait à sa famille:

..... J'avais le cœur bien serré en vous quittant, pour moi d'abord, pour vous ensuite. Mais peu à peu, d'abord en trouvant à la poste pour compagnons de voyage nos amis C. S. et G. B., puis en repassant dans mon cœur toutes les bontés de Dieu envers moi pendant ces jours pénibles, je me suis trouvé mieux. J'ai pu tout remettre avec abandon au Seigneur, vous, moi, le présent, l'avenir, le connu et l'inconnu, et je me suis senti de nouveau et plus que jamais pénétré de cette paix intérieure qui adoucit et, pour ainsi dire, sanctifie la tristesse.

.... J'ai passé une partie de ma matinée à relire ou plutôt à lire les lettres particulières que j'ai reçues à l'occasion de mon départ et que je n'avais fait que parcou-

rir. Plus je les ai lues, plus je me suis senti pénétré de reconnaissance envers Dieu pour tant de sympathie, de prières et d'encourageantes découvertes, relatives aux fruits de mon ministère, que cette épreuve a mis au jour. Puisse cette reconnaissance ne pas s'évaporer, mais se traduire par moi en actes qui en démontrent la réalité et la permanence! Plus je réfléchis à toutes les circonstances de cette affaire, plus la main de Dieu s'y montre à mes yeux d'une manière frappante qui permet d'espérer qu'il en tirera du bien de toutes sortes de manières.

Il terminait par les lignes suivantes une lettre écrite le 12 mai, de Paris, qu'il avait trouvé en pleine révolution et où il avait assisté aux assemblées religieuses.

Je ne vous ai pas encore fait mon histoire intérieure. Lausanne et vous, en êtes les héros constants. Rien ne me distrait et ne me fait oublier ce que j'ai laissé derrière moi, au contraire. Il y a place en moi pour tout. Mais Dieu me tient dans sa paix, — dans la soumission, — la confiance, — l'espérance. Qu'il vous y tienne tous constamment aussi. Soyons *prompts à écouter, lents à parler. Possédons nos âmes par la patience. Que notre douceur soit connue de tous les hommes : le Seigneur est près. Ne nous inquiétons d'aucune chose.* — Tout cela est excellent : Dieu nous donne par sa grâce de le mettre en pratique!

D'Edimbourg, il écrivait à un ami :

Vous pouvez être tranquille sur mon compte quant aux engagements que je pourrais prendre ici. Vous ne voudriez pas que je m'exposasse à être séparé de mon troupeau plus longtemps que cela ne sera nécessaire. Vous n'avez pas besoin de me le recommander. Mon cœur même avant ma conscience m'en avait fait prendre la résolution. Et cette résolution n'a rien de difficile, au contraire. J'ai besoin pour moi-même de l'espérance d'un retour tant soit peu prochain. Je l'espère, je dirais presque que j'y compte. Les mauvaises nouvelles que je viens de recevoir de Lausanne, quant aux dispositions du Grand Conseil, n'ébranlent pas cette espérance. Dieu la maintient au dedans de moi, et tout ce que j'éprouve l'entretient. Jamais je n'ai plus soupiré après Lausanne et mon troupeau. Mon cœur y est toujours et avant tout, et quelquefois je m'y souhaite avec une vivacité de désir et de regret qui vous étonnerait. Rien ne me fait oublier même pour un instant ma patrie, mes frères, mes amis; rien ne m'en tient lieu et ne me console entièrement d'en être séparé. Ce n'est pas, vous le comprenez, que je ne jouisse beaucoup de mon séjour en Ecosse. Il faudrait n'avoir ni cœur ni âme pour n'en pas jouir. Mais malgré toute cette jouissance, malgré les bontés universelles dont je suis l'objet, au delà même de toute attente, malgré l'atmosphère d'affection fraternelle au milieu de laquelle je vis, rien ne me serait plus agréable que la nouvelle que je puis repartir pour Lausanne. Ce sentiment est si fort en moi que je me semble quelquefois ingrat et insensible. Je suis *en général* heureux, parce que le Seigneur est puissamment miséricordieusement avec moi. Mais rien ne diminue en moi le sentiment que je viens d'exprimer. Entre nous je vous avoue que ce que j'éprouve à cet égard m'étonne moi-même, et je doute que tout en soit bon. Il y entre beaucoup d'égoïsme. Aucun climat moral n'est aussi sain pour moi que celui de Lausanne : c'est ce dont je suis tous les jours plus convaincu. Tout étrange que cela puisse vous paraître et que cela soit en effet, nulle part mon âme ne se porte aussi bien. Et, d'un autre côté, l'affection qu'on m'a tant témoignée dans cette circonstance, m'a toujours plus attaché à mon petit troupeau par des liens d'amour. Rien ne balance pour moi, où que ce soit, ces deux avantages.

A la fin de mai, il écrivait, dans une lettre destinée en partie à son troupeau :

Mes frères savent déjà qu'au milieu de tous mes regrets de les quitter et de toutes les incertitudes de l'avenir, ces trois semaines ont été très douces pour moi, essentiellement parce que le Seigneur s'est tenu près de moi avec une grande fidélité. Il a tout aplani, tout adouci, et si j'avais été fidèle envers lui comme lui envers moi, j'aurais éprouvé bien plus profondément que

sa présence, après tout, est la vie et la joie de l'âme. C'est un témoignage que je lui dois au milieu de toute ma faiblesse et de toute mon indignité. Puissent tous ceux qui veulent bien me regretter, l'éprouver comme moi et plus que moi ! Puissent-ils se tenir, par une foi vivante, par de ferventes prières, par une entière soumission et un véritable amour, fruits du Saint-Esprit, dans une communion intime, habituelle avec le Seigneur, et je leur promets que, quoi qu'ils aient à souffrir, ils jouiront d'une mesure suffisante de ce qui fait notre vrai bonheur ici-bas. Notre vrai bonheur tient à l'état spirituel où nous sommes, et je suis convaincu que l'épreuve, sous toutes ses formes, est bonne pour notre âme, quand Dieu nous donne de la recevoir de sa bonne main, de l'accepter paisiblement, de nous réfugier dans son amour et dans ses promesses et de chercher à l'honorer et à le glorifier en tout et partout. Si le cœur est vraiment humilié aux pieds du Seigneur, vraiment confiant dans son salut, vraiment tourné vers lui, soyez assurés, chers frères, que l'état où se trouve maintenant Lausanne est aussi bon *pour vous*, que la liberté et les priviléges dont l'Ecosse jouit. C'est du moins le résultat de mon expérience personnelle.

Après quelques jours de repos comparatif passés à Edimbourg, Charles Scholl en repartit le 15 juillet pour Londres. Sa première lettre, de cette capitale, nous montre bien tout ce que l'Ecosse était devenue pour lui, après deux mois de séjour seulement :

Londres, 16 juillet. Je ne puis assez dire avec quel regret j'ai quitté hier l'Ecosse, et combien j'y suis attaché. Elle diffère beaucoup plus de l'Angleterre qu'on ne pourrait le penser d'un pays qui lui est uni par sa position géographique, par sa langue, par un gouvernement commun et par un protestantisme vivant. Je comprends mieux, aujourd'hui, pourquoi Irving (Ecossais) me disait un jour à Londres : « Nous sommes deux étrangers en pays étranger. » Quoi qu'il en soit, j'ai été enchanté des Ecossais, individus, familles, églises. Je les aime cordialement. Il y a beaucoup de bonhomie, de simplicité de mœurs, de cordialité, contenue et pourtant manifeste. Ils sont très sympathiques, plus qu'aucune nationalité à moi connue. L'affection fraternelle, au milieu d'eux, est une réalité qui se produit sans cesse dans les effets plus que dans les paroles. J'en ai reçu mille preuves : on m'a, entre autres, fait tant de cadeaux que j'ai dû acheter un porte-manteau pour les loger. Je me suis surtout attaché à la famille **. Je ne crois pas avoir jamais rencontré des gens aussi conséquents habituellement, partout, en toutes choses, avec leurs principes, et cela sans aucune espèce de raideur, d'exagération ni d'affectation, avec un naturel parfait et même avec de l'abandon, un abandon réel quoique toujours sous la garde d'une vigilance non interrompue et d'une abondante provision de sentiments chrétiens ; de telle sorte que rien, au milieu d'eux, ne sent jamais l'effort et ne trahit aucune espèce de contrainte. Non-seulement avec moi, mais entre eux, avec les enfants, les domestiques, les étrangers, je les ai trouvés toujours les mêmes, toujours animés du même esprit de profonde bienveillance, de constante bonté réfléchie. — Quelqu'un demandait à Mme ** s'il était possible que quelque chose la mît hors d'elle-même (to put her out). Elle a été forcée de convenir que rien ne produisait en elle cet effet, si ce n'est de voir ses amis se mettre hors d'eux-mêmes pour elle ou à son sujet. Elle m'a surtout frappé dans le gouvernement de sa maison et de sa famille. Je l'appellerais tout à fait patriarcal. On respire dans la maison — et les enfants les premiers, — l'air de la liberté. Cependant tout marche sous une direction, qui, pour être inaperçue en elle-même, est sensible dans tous les effets qu'elle produit. Le grand principe de Mme ** est de gouverner le moins possible, de concéder à ses enfants toute la liberté innocente qu'elle peut leur laisser, de les traiter même déjà un peu comme de grandes personnes, dans ce sens qu'elle leur permet tout ce qu'il est possible de leur permettre, peut-être même trop, sans faire, quand il y a quelque écart, autre chose qu'un signe ou dire un mot ferme et affectueux qui rétablit immédiatement l'or-

dre. Elle tient par-dessus tout à maintenir dans ses enfants une sincérité, une ouverture de cœur, une franchise, une confiance entières. C'est pour cela qu'elle pousse l'indulgence extrêmement loin. Elle est persuadée que la sévérité détruit ces dispositions précieuses. Après tout, néanmoins, elle tient le gouvernail; et je ne l'ai jamais vue en user pour conduire le navire sans le voir immédiatement changer de direction. Je n'ai jamais aperçu, entre elle et ses enfants, la moindre trace de lutte. Quand elle parle, l'obéissance est immédiate; on croirait qu'ils ne lui ont jamais résisté en rien. Elle les consulte souvent sur ce qui les concerne, écoute leurs avis, leurs désirs, et souvent amène le résultat le meilleur, comme s'il venait d'eux. Ils croient souvent faire leur volonté, tandis qu'ils font la sienne, spontanément acceptée. A leur tour ils la consultent fréquemment. C'est très joli à voir et à entendre. Ils sentent le besoin d'être conduits par elle, et viennent se placer sous sa main douce et ferme tout à la fois. — Elle compte, pour eux, sur les promesses de Dieu, sur la prière, sur l'avenir, si l'on peut ainsi dire. Elle ne s'attend pas à moissonner au moment où elle a semé. Elle attend, elle croit, elle espère.

A Londres, de vieux amis et de précieux souvenirs l'attendaient. Il exprime avec énergie tout ce que les uns et les autres lui causèrent de douces joies et d'émotions profondes. Il y passa deux mois à faire de petits séjours chez diverses familles chrétiennes ; et partout il fut accueilli avec une grande cordialité.

Il visita la maison de cette Société des traités religieux dont il avait été si longtemps le secrétaire.

Le lendemain, écrivait-il, je devais me rendre, à 8 h. du matin, au comité des traités. La maison est maintenant immense. On m'y a fait le meilleur accueil. Mais que de vides, que de morts dans ce comité que j'ai tant fréquenté jadis ! Que de nouveaux visages ! Quelle image en petit de l'instabilité des choses humaines, de la fragilité de la vie ! Avec un cœur moins léger, ou si l'on veut plus profond que le mien, j'aurais beaucoup senti là, au milieu d'un tel changement de scène et de personnes. Il n'y avait dans ce comité de vingt-quatre membres que quatre de mes connaissances d'autrefois ! Tout le reste s'est évanoui. Et moi je suis encore debout, moi si indigne ! monument pourtant de la patience et des miséricordes de Dieu qui pardonne et qui sauve les plus misérables ! Ce n'est pas que je ne sache que je suis moins mauvais, en apparence du moins, que beaucoup d'autres. Mais quand je pense à tous les avantages spirituels dont j'ai joui, à tous les exemples distingués que j'ai eus sous les yeux, aux encouragements de tout genre que Dieu m'a donnés, aux amis excellents dont il m'a accordé la connaissance, l'affection, les prières, — je suis quelquefois confondu des chutes que je puis avoir faites, des oublis de Dieu dans mon cœur, en un mot de ma misère spirituelle, et de l'infinie miséricorde du Sauveur, qui ne m'a pas encore abandonné à moi-même et qui, j'en ai la ferme espérance, ne m'abandonnera jamais. Un fruit de mon expérience chrétienne pendant ces trois mois, est que ce qu'il y a de plus difficile et de plus important, c'est de ne jamais mettre aucune confiance dans l'état spirituel où l'on se trouve, de ne jamais se reposer sur ce qu'on est devenu, de ne jamais se croire fort ni ferme, de ne jamais croire qu'on est ou qu'on a quelque chose sur quoi l'on puisse se fier. Je me souviens toujours de ce que m'écrivait Mme de Broglie dans sa dernière lettre : « Je ne vois rien dans mon caractère qui me donne la moindre confiance. » Quand elle parlait ainsi, elle était dans le vrai. Et c'est parce qu'elle ne regardait pas du tout à elle-même pour sa tranquillité, qu'elle a été sur son lit de mort si paisible et si joyeuse.

Il prêcha aussi dans cette même église écossaise où plus de 15 ans auparavant, il avait entendu les prédications puissantes d'Irving qui était alors au commencement de son ministère. Une autre fois il y prit la cène avec une grande bénédiction.

L'impression que cette communion a produite sur moi a été grande et forte au delà de tout ce que j'ai éprouvé depuis longtemps. Je ne me souviens presque pas d'avoir été aussi ému. Cela tenait sans doute en partie à ma disposition particulière. Mais la cérémonie elle-même était de nature à mettre en jeu cette disposition. Le recueillement et le sérieux qui règnent dans cette église, le sentiment qu'on est, en général, au milieu de frères, la force et l'onction des exhortations qui précèdent, accompagnent et suivent l'acte même de la communion, la réalité et l'abondance des prières, le silence solennel pendant la participation à la cène, silence qui met et laisse chacun en présence du Seigneur, sans que rien vienne détourner l'attention de l'âme, tout cela ajoute beaucoup à l'effet déjà si puissant de la sainte cène. Je ne sais pas si je pourrais dire qu'en définitive, ce soit la meilleure communion à laquelle j'aie participé. L'avenir plus que le présent en sera la preuve. Car il faut dire des communions ce que Jésus-Christ disait des hommes : *Vous les connaîtrez à leurs fruits.*

Le 26 septembre mit fin à ces semaines passées en Angleterre, qui furent pour le cœur de Ch. Scholl comme une fête continuelle. Il en revint par le Havre, où il avait aussi des parents et de bons amis à visiter, s'arrêta quinze jours à Paris, et arriva précisément à Yverdon le 14 octobre, anniversaire de sa naissance, pour le célébrer avec sa famille et un ami auxquels il avait donné rendez-vous chez une parente. On peut se figurer tout ce que ce revoir et cette fête eurent d'émouvant pour tous.

VII

La joie du retour, néanmoins, fut un peu troublée par une préoccupation qui n'avait pas quitté Ch. Scholl, depuis son départ d'Ecosse. Quel parti allait-il prendre pour l'avenir? Où irait-il passer l'hiver qui était à la porte?... Plusieurs fois en Ecosse et en Angleterre, on l'avait pressé d'y passer le temps de son exil. A Paris, on l'avait même sollicité avec instance d'accepter des fonctions pastorales, en attendant qu'il pût rentrer au sein de son église de Lausanne. Il ne désirait que de connaître et de faire la volonté de Dieu. Mais sa perplexité avait été d'autant plus grande que ses amis intimes étaient très partagés sur ce qu'il devait faire et lui donnaient les conseils les plus opposés.

Aller passer l'hiver dans sa commune du Pays-d'Enhaut, répugnait beaucoup à sa chair. Il lui semblait que c'était une espèce d'exil en Sibérie. Mais après avoir inutilement cherché un moyen de s'établir avec sa famille dans quelque autre localité du canton de Vaud, il en vint à prendre spontanément la résolution de se rendre à Rossinières. Il comprit que, puisque tous ses projets rencontraient des difficultés, c'était sans doute que Dieu le voulait là-même où il avait été envoyé par les hommes. Il marcha par la foi dans la route que le Seigneur lui avait tracée ; et il fut bientôt confirmé dans l'assurance que c'était là qu'il devait être béni.

La santé de Ch. Scholl n'éprouva pas, des rigueurs du climat, une atteinte aussi forte qu'on aurait pu le craindre. — Son Maître lui avait aussi ménagé la douceur de trouver, dans le pasteur national de l'endroit, un frère et un ami, qui l'accueillit à bras ouverts. La paix et la communion du Seigneur se fit puissamment sentir à son âme. On en trouve la preuve partout dans sa correspondance. Et si l'on y découvre ici et là une légère teinte de mélancolie, elle n'en fait que

mieux ressortir la profondeur et la divine origine de sa paix.

L'accueil qu'il reçut des habitants de Rossinières fut aussi pour lui le sujet d'une grande joie. A peine arrivé, il fut prié d'ouvrir des réunions d'édification ; et il eut la douceur de se voir bientôt entouré d'un nombre croissant d'âmes avides de vérité. Dès lors Rossinières est demeuré une annexe florissante de l'église libre la plus voisine.

Quelques fragments de ses lettres révéleront mieux encore les dispositions qui marquèrent pour lui cet hiver d'exil :

Vevey, novembre 1848 (en route pour Rossinières). J'ai très bien fait ma route d'Yverdon ici, grâces à Dieu. Décidément il valait mieux ne pas passer par Lausanne. Y passer ainsi m'aurait fait très mal au cœur ; et j'en aurais été plus attristé que réjoui, à présent surtout que j'ai vu la plus grande partie de mon monde..... Dans ces temps si tristes, on a besoin d'avoir souvent des nouvelles de ceux qu'on aime. Que le Seigneur tienne nos regards fixés sur Lui, le Bon, le Puissant, le Fidèle ! Qu'il nous tienne dans la foi, dans la soumission, dans l'humiliation ! Qu'il nous remplisse de son Esprit, et par son Esprit, de la lumière, de la consolation et de la joie de sa présence qui embellit et adoucit tout. Qu'il nous donne, en tout cas, de marcher par la foi même obscure.

Mais quoi qu'il en soit, Dieu ne nous abandonnera pas si nous nous abandonnons à lui, comme tout nous en fait sentir le besoin, nous en impose le devoir, et nous en donne le privilége. Il compte les cheveux de nos têtes, et ne nous éprouvera pas au delà des forces qu'il nous donnera. Prenons toutes les précautions raisonnables. Mais la grande précaution, c'est de ne s'inquiéter de rien, de se confier au Seigneur, d'avoir sa paix, d'être prêt à tout en Lui, de vivre de ses bonnes promesses, de se donner et redonner à Lui. Qu'il nous accorde à tous de le faire chaque jour sincèrement et sérieusement. Simplicité de la colombe: voilà ce qu'il nous faut lui demander. — Au reste, la pensée d'être à Rossinières m'est plutôt douce en ce qui me concerne, bien qu'elle soit triste quant à mes affections. Je m'en veux presque de pouvoir éprouver la moindre satisfaction à être loin des débats, dans un endroit paisible.

Rossinières, 9 novembre. — Si je devais juger de mon séjour ici par mon voyage d'hier, j'aurais lieu d'en bien augurer. La journée a été splendide et le voyage charmant. Je n'ai point souffert du froid et n'ai pas fait usage de mon manteau...

J'ai trouvé la maison bien vide, bien silencieuse, bien triste, quoique les habitants m'y aient fort bien accueilli. On m'attendait et l'on m'avait préparé la réception la meilleure. — Sous le rapport temporel, je puis très peu en juger. Cependant, aujourd'hui déjà, le mot de Sibérie ne serait pas sans quelque application. Ma chambre m'a paru très froide; mais le lit était chaud et bon, et si je n'y ai pas dormi, ce n'était pas sa faute. Le corps, aussi bien que l'esprit, a de la peine à s'accoutumer à être ici. Ce n'est pas l'affaire d'un jour. La civilisation et le confort n'ont pas pénétré jusque dans ces montagnes. J'en excepte la table, qui est saine et bonne, dans sa simplicité.

Voilà quant aux faits extérieurs. Quant à l'intérieur, il me serait difficile d'en rendre un compte exact et complet. Je ne suis pas gai, je l'avoue. Ma position, la vôtre qui est contraire à tous mes plans, le présent, l'avenir, l'avenir prochain, l'avenir éloigné: tout est triste à vue humaine. Il faudrait que le soleil d'En Haut luisît sans cesse dans l'âme, pour changer, embellir, sanctifier tout cela ; et il n'en est pas toujours ainsi. Ma vie ici, même pendant quelques semaines, sera une vraie solitude ; et je ne suis pas toujours, tant s'en faut, bonne société pour moi-même. Si seulement j'ai toujours celle du Seigneur ! C'est là l'essentiel ; c'est ce qu'il faut désirer, chercher, demander par-dessus tout; car sans sa présence tout est bien triste. Mais cela peut, cela doit être bon ; c'est un peu le *solitary confinement* (la réclusion solitaire) des prisonniers. Cela nous aide à nous voir tels que nous sommes en nous-mêmes. Cela nous fait toucher du doigt notre pauvreté, notre néant, notre ingratitude quant au passé.

Que de temps pour rentrer en soi-même, pour faire le compte de ses voies devant le Seigneur, pour sortir des dispositions légères auxquelles entraînent si aisément même les distractions innocentes d'une société agréable et aimée ; légèreté d'esprit qui s'associe si aisément, dans certains caractères, à la foi la plus sérieuse et aux plus sincères convictions ! Mon séjour ici est un bannissement, un exil, non-seulement local, mais intellectuel, domestique, social... Mais quand on sait que l'on a mérité d'être banni du ciel et exilé loin de Dieu, on doit trouver que le bannissement à Rossinières est peu de chose.

Toute la vallée est couverte de neige. Les sentiers sont glissants. Je n'ai pas encore pu faire une promenade; c'est une calamité véritable. car il faut marcher et surtout ici.

Rossinières, 12 novembre. — Hier, M. M. m'a prié de présider sa réunion du jeudi ; et je l'ai fait avec un vrai plaisir. Il n'y avait que deux hommes qui m'ont beaucoup plu, et seize femmes. Le Seigneur était, je crois, présent dans cette petite assemblée; qui m'a réjoui et fait du bien. L'auditoire paraissait bien aise de me voir et de m'entendre. Il ne faisait pas froid dans la salle du culte. Avant-hier, nous avons eu huit degrés de Réaumur au-dessous de zéro. Il y en a beaucoup moins aujourd'hui ; et cependant il y a plus de glace et de neige que je n'en ai jamais vu. On me dit que la saison est beaucoup plus rigoureuse qu'à l'ordinaire. Cet air si vif et si pénétrant n'est pas agréable ; mais je ne suis pas sans en ressentir quelques bons effets. Mes impressions du second jour sont donc plus favorables que celles du premier. Nous verrons plus tard comment m'ira cette petite Sibérie. Il me tarde de savoir si Dieu m'y donnera à faire quelque chose pour lui.

Le 15 novembre. — La journée passée hier, dimanche, à Château-d'Oex, m'a merveilleusement réussi. J'ai joui de tout. Le temps était beau, les routes meilleures, ce petit culte m'a fait du bien aussi, et j'ai été accueilli par M. M. et son collègue avec une cordialité qui m'a touché. Les heures que j'ai passées avec eux m'ont été fort douces. Parlez-moi des privations pour faire apprécier les choses et les gens ! C'est admirable. Et puis cette course m'a si bien réchauffé, que je suis aujourd'hui beaucoup moins sensible au froid. Ce matin ma chambre, si glacée la veille, me paraissait presque bonne.

Le 18 novembre. — Aujourd'hui, dimanche, j'ai présidé à Rossinières deux petites réunions de culte. Le matin j'avais une dizaine d'auditeurs; le soir, il y en avait entre cinquante et soixante. Dans ce nombre il y avait des membres de l'Eglise nationale et quelques darbystes. — Ce qu'il y a de simple et de clair dans ma prédication va à ces braves montagnards. Ces cultes si simples, si recueillis me font du bien. J'ai fait aussi avec bénédiction quelques visites de malades. Le temps est splendide, le soleil brillant, le ciel bleu, les montagnes superbes sous leur manteau de neige. Je trouve l'air vivifiant et me porte bien. Voilà, sans doute, de quoi bénir le Seigneur.

Le 27 novembre. — Je suis maintenant installé chez M. M., receveur de l'Etat et syndic de la commune : c'est une position assez originale pour un banni ! Me voilà du moins, sous bonne protection. M. M. m'a reçu par bonté et par amitié, pour me tirer d'embarras, lorsqu'il a su que l'on ne voulait pas me prendre en pension au B., et que, par discrétion, je ne voulais pas y rester plus longtemps sur le pied de simple visiteur. La pensée d'un nouveau changement de logis et d'habitudes m'a d'abord contrarié. Mais le premier moment passé, j'ai rendu grâce à Dieu de ma translation forcée, et reconnu qu'en cette occasion comme en tant d'autres, il avait tout dirigé pour mon plus grand bien. Ma chambre au second est éclairée par quatre petites fenêtres à la façon des montagnes. Le soleil qui luit beaucoup ici en hiver l'égaye et la réchauffe. Quant au reste du matériel tout est très bien. J'aime mes hôtes. M. M. est un homme intelligent, instruit, national, mais très tolérant et fort opposé à toute persécution. Chez lui, je suis sous une sorte de protection de l'Etat et de la commune, aux yeux des malveillants qui pourraient en vouloir à nos réunions de culte. Il y a, du reste, dans la vallée, très peu de malveillants. Une seule fois, en traversant le village, j'ai entendu chanter une chanson contre les démissionnaires, et cela par des voix plus ou moins avinées. Mme M. est de

l'Eglise libre, et s'est fait un plaisir de me donner l'hospitalité. Elle a plus d'ouverture de cœur que l'on n'en a généralement ici : tous deux sont pleins de bonté et d'attentions pour moi. Je leur fais, le soir, un petit culte domestique, chose très rare dans la commune. La maison est d'un calme, d'une tranquillité, qui forme un contraste avec mes séjours de Paris, de Londres et d'Edimbourg. On se croirait transporté dans un autre monde. J'ai encore l'avantage d'être dans la même maison qu'habitent les P., qui sont pleins de cordialité, et où je puis aller à toute heure. J'y trouve aussi un feu de cheminée, ce qui m'est parfois fort agréable, et ce qui est très rare ici. Mme P. est ma compagne fidèle dans les réunions du soir sur semaine ; et c'est elle qui, un cantique à la main, me sert de guide dans le village.

En quittant Rossinières il emporta les regrets de tous ceux qui l'avaient approché. Une lettre du conseil de l'Eglise de Château-d'Oex en fut l'expression bien sentie. J'en transcris les passages essentiels :

Par une dispensation bien évidente de l'amour dont il embrasse toutes les portions de son peuple, le souverain Chef de l'Eglise vous a envoyé en mission dans nos montagnes. Vous y avez été, pour beaucoup d'âmes, en grande bénédiction. Les membres de notre Eglise ont été réjouis, consolés, fortifiés par les dons que vous avez reçus du Seigneur. Vos exhortations, vos encouragements, vos visites pastorales ont été entre les mains de Dieu un moyen de ranimer le zèle de plusieurs. En nous faisant goûter les joies de l'union fraternelle en Jésus, vous nous avez fait sentir toujours plus vivement le prix inestimable de la communion de notre adorable Sauveur qui seul consomme ses rachetés dans l'unité.

Il vous a été donné de faire à Rossinières une œuvre qui a reçu le sceau de l'approbation divine. Beaucoup d'âmes ont été amenées à s'occuper de ce qui regarde leur paix éternelle et sont désireuses d'entendre la prédication de la bonne nouvelle du salut.

Pour toutes ces choses, que le saint nom de notre Dieu, à qui appartient la gloire, soit béni ! Mais nous nous sentons pressés aussi de vous témoigner notre vive reconnaissance pour la cordiale affection que vous nous avez témoignée. Nous ne sommes pas à l'étroit dans votre cœur, et vous ne l'êtes pas non plus dans les nôtres. Notre Eglise conservera toujours le souvenir du bien que vous lui avez fait. Elle serait heureuse de vous garder plus longtemps. Mais nous savons que l'église de Lausanne vous désire, et nous comprenons tous ses droits à votre sollicitude pastorale. Nous savons tous les renoncements auxquels vous vous êtes soumis en vivant au milieu de nous. Mais nous savons aussi que vous faites tout pour le Seigneur. Nous osons espérer que, désormais, vous nous considérerez aussi un peu comme votre église, celle où le Seigneur vous a extraordinairement envoyé.

Ch. Scholl n'oublia point ses amis de la montagne. Il entretint avec eux une correspondance propre à continuer de loin, l'œuvre de son exil. Il avait même conservé, de son séjour là-haut, un souvenir plein de douceur, à en juger, du moins, par une lettre que lui écrivit bien des mois après, une simple sœur de Rossinières. Je la cite sans y corriger autre chose que l'orthographe.

Votre excellente lettre nous a réjouis tous, soit parce qu'elle venait d'une personne que nous aimons, soit à cause des vérités, des exhortations et des directions chrétiennes qu'elle renferme. Il nous a été bien doux de penser que, même à Lausanne, vous avez pu, cher monsieur, regretter quelquefois Rossinières, et que les semaines que vous avez passées au milieu de nous vous ont laissé des souvenirs doux et précieux : preuve nouvelle que la paix de Dieu et sa douce communion tiennent lieu de toutes choses, et qu'aucune chose ne peut les remplacer.

Les nouveaux témoignages de votre affection et de votre bon souvenir nous ont touchés. Du reste, nous n'en avons jamais douté. Nous avons aussi été heureux d'ap-

prendre que votre santé est meilleure. Nous en bénissons Dieu. Nous conservons l'espérance de vous revoir à Rossinières dans la belle saison, et d'avoir encore l'avantage de nous réunir ensemble autour de la Parole de Dieu. En attendant ce moment heureux, nous souhaitons que Dieu vous fortifie de plus en plus, vous dirige, vous accompagne et vous bénisse.

Quant à notre état spirituel et à notre marche habituelle, ils sont à peu de chose près les mêmes. Nous nous recommandons à vos prières, à votre affection et à vos conseils, pour qu'il nous soit donné de glorifier Dieu, chacun dans la position où il le place.

Nous continuons à avoir deux fois par semaine des réunions de prières, mais composées seulement de femmes de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale. De plus, nous avons à peu près tous les dimanches un culte dirigé par les pasteurs de Château-d'Œx.

Tous les membres de notre Eglise sont restés fidèles et ne se sont laissé détourner ni d'un côté ni de l'autre.

Scholl était descendu de Rossinières plus tôt qu'il ne l'avait cru, appelé par un ancien collègue de Londres auquel l'avait uni dès lors une étroite amitié. M. Louis Bonnet, alors pasteur à Francfort, se trouvant malade, l'avait engagé à le remplacer pendant la semaine très chargée des fêtes de Pâques. Et sa correspondance de cette ville porte la même empreinte d'activité, d'entrain, de communion avec le Seigneur qui avaient marqué son année d'exil.

(La suite au prochain numéro.)

PENSÉE

Les chaînes du vice sont plus pénibles encore à porter qu'à rompre.

MISS KENNEDY.

LITTÉRATURE.

De la poésie religieuse en France au XVIIe siècle.

TROISIÈME ARTICLE.

On prétend qu'au lit de mort du grand fabuliste sa servante tirait le confesseur par la manche pour qu'il abrégeât : « Ne le tourmentez pas tant, il est encore plus bête que méchant ! »

La pauvre fille en disait plus long qu'elle ne le pensait ; les simples rendent quelquefois des oracles sans le savoir. Une affinité secrète, une amitié de parentage avait de tout temps attiré son maître vers le grand troupeau des créatures qui s'en vont comme elles sont venues, que le problème de l'infini n'a point tourmentées et dont le remords n'a jamais troublé le sommeil. Il s'était établi comme une sorte de lien fraternel entre l'homme qui, jusqu'à l'âge de 71 ans, paraît être demeuré étranger à tout sentiment de responsabilité morale, et ces êtres qui n'ont pour loi que leurs instincts.

Lavater, au moyen de tableaux de dégradations successives, ramène toutes les figures humaines à certains types d'animaux : qui tiendra du lion, qui du cheval. Au moral l'instinct populaire saisit tout aussi facilement ces ressemblances, l'on dit de quelqu'un c'est un agneau, c'est une oie, c'est un renard. Or le bonhomme qui avait beaucoup philosophé sur l'âme des bêtes, qui sur ce point était arrivé, — à une seule différence près, — aux mêmes conclusions que le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences mort il y a un an, duquel des nombreux animaux qu'il a mis en scène tient-il le plus? La question n'est nullement irrévérencieuse. Le fabuliste ne s'en offenserait point, et s'il s'en offensait il aurait tort. Je la pose donc. — Il ne s'agit plus de ressemblance physique.

Charles Nodier vieillissant disait mélancoliquement :

Je n'aime plus la vie et j'aime le sommeil.

Lafontaine aima toujours l'un et l'autre; la vie pour le sommeil dont il jouissait avec délices[1].

Jean-Jacques Rousseau s'aigrissait des bienfaits qu'il recevait des grands; Lafontaine fut habituellement leur commensal sans en souffrir dans son amour-propre, tant il y mettait de simplicité et de candeur, et sans s'avilir, tant il y gardait d'indépendance.

Chacun sait qu'il fut ami fidèle, et au besoin courageux. Hélas! chacun sait aussi qu'il fut loin d'être le modèle des pères et des époux.

Par tous ces points, et d'autres encore, il me paraît tenir particulièrement de cet animal qui passe, lui aussi, la moitié de sa vie à sommeiller, animal de libre domesticité, fidèle en amitié, que Mme de la Sablière garda chez elle avec son chat et son Lafontaine quand elle vendit ses chevaux.

Vers l'an 1671 ses amis, non pas ceux de la société du Temple, les sages amis justement inquiets de ses dérèglements et du tort qu'il faisait à sa réputation, complotèrent de l'amener à quelque amendement. Cédant à leurs instances, il consentit à suspendre la publication des *Contes*, à fréquenter messieurs de Port-Royal et à célébrer les louanges du Roi. L'enfant prodigue avait alors cinquante ans; il se laissa convertir comme vingt-quatre ans auparavant il s'était laissé marier, c'est-à-dire fort mal.

Les jansénistes, tout jubilants *du coup de la Grâce*, comme ils disaient, s'empressèrent d'en demander un gage ostensible. Une occasion s'offrit que l'on jugea providentielle. Précisément dans ce temps-là, le comte Loménie de Brienne, homme peu sûr, quoique ancien ministre d'état, achevait une sorte de chrestomathie intitulée *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, en trois volumes, avec une préface probablement de Nicole. L'idée de faire paraître le recueil sous le nom de l'auteur des *Contes* parut intéressante. Le bonhomme accéda. Parrain généreux, il fit l'*Epître dédicatoire* et donna en outre une paraphrase du Ps. XVIIIe. Il faut avouer que dans cette prétendue paraphrase le fabuliste ne se gêne pas avec le psalmiste ; il lui prête; il lui ôte et fait tant que le roi David, même après explication de «ce Gange et de ces deux hémisphères où il doit étendre ses conquêtes,» aurait de la peine à reconnaître son psaume si bouleversé.

Les nouveaux amis exigèrent plus *encore*. Le néophyte de Port-Royal dut se soumettre à une seconde épreuve plus difficile que la première : on lui imposa un poëme sur la chasteté. Il se mit bravement à l'œuvre; et l'année 1673 vit paraître la *Captivité de St. Malc*, d'après le récit de St. Jérôme, poëme d'environ six cents vers.

On a comparé la complaisance de Lafontaine dans cette occasion à celle qu'il eut en composant neuf ans plus tard son poëme du *Quinquina*, sur la demande de la duchesse de Bouillon. La comparaison est des plus boiteuses ; il chanta avec joie le quinquina, et si ce poëme ne vaut pas grand' chose, la faute en est à la drogue, non à l'inspiration.

C'étaient de terribles gens que les médecins et les apothicaires du XVIIe siècle! Si Molière ne les a pas épargnés, eux n'épargnaient pas leurs clients. Aussi dans le monde des mangeurs et des buveurs que fréquentait Lafontaine et où ils comptaient leurs meilleures pratiques, la joie fut grande quand le chevalier Talbot arriva avec sa panacée aussi simple qu'infaillible, le quin-

1. Les soins de sa famille et ceux de sa fortune
Ne causent jamais son réveil.
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil.
Il se lève au matin sans savoir pourquoi faire ;
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.
Abbé Vergier.

quina. L'Anglais fut accueilli comme un libérateur, comblé des faveurs royales, de fêtes, de dîners et de couplets. L'allégresse tint du délire.

Lafontaine célébra donc volontiers le quinquina, tandis que pour *St. Malc* il fit un acte de complaisance résignée, de véritable abnégation.

En outre, la vie très édifiante que mena St. Malc au désert est semée de situations qui durent donner au poëte gaulois de furieuses envies de les égayer en passant de quelques joyeusetés. Voltaire n'y eût pas tenu. La tentation fut grande pour Lafontaine. Mais jaloux de justifier la confiance de ses pieux commanditaires, il va gravement jusqu'au bout de la tâche, quoique évidemment ennuyé. En le voyant aller ainsi, je pense involontairement au chien, — ah ! cette fois le mot est lâché ! — au chien portant le dîner de son maître, mais qui le porterait fidèlement. Cette fois-là Lafontaine résista au diable.

Combien de temps dura ce stage port-royaliste qui n'aboutit pas? Il est assez difficile de le dire exactement. M. P. Lacroix lui assigne une durée de cinq à six ans, de 1671 à 1676. C'est trop, à moins d'admettre de graves rechutes durant son cours, car déjà, en 1674, paraissent de *nouveaux Contes*, aussi licencieux que les précédents, et imprimés sur une copie de la main de l'auteur. M. Lacroix me semble prolonger cette période d'amendement pour y placer les épîtres sur les campagnes de 1675 et 1676, épîtres très jansénistes de ton et qu'il attribue à Lafontaine. Je laisse de plus habiles décider sur cette paternité qui me paraît douteuse. Si Lafontaine est réellement l'auteur des trois épîtres au Roi sur la campagne de 1675 et de celle à M. de Pomponne sur la campagne de 1676, il aurait fait chez ses nouveaux maîtres de rapides progrès en bons sentiments et en mauvais vers. Son langage a pris le goût du terroir. La personnification de la Grâce y est habituelle; elle demeure dans le cœur, elle sanctifie les vertus naturelles et remplit le rôle du Saint-Esprit. En pleine récidive de *Contes*, Lafontaine prie pour le roi et le moralise:

Les précieux trésors que la Grâce te donne
Sont d'un bien plus grand prix que ceux de ta couronne,
Détruire ses erreurs, vaincre ses passions
Par les divines lois régler ses actions,
Est le plus haut degré de la gloire suprême.

Quoiqu'il en soit de l'authenticité des épîtres et de la durée de la réforme, il retourna sans contrainte à ses égarements; et si possible la seconde condition fut pire que la première.

Quand il fut admis à l'Académie en 1684, sous promesse « d'être sage, » le récipiendaire, alors âgé de 63 ans, s'entendit admonester en ces termes par l'abbé de la Chambre, alors directeur de l'illustre corps: « Songez jour et nuit que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un prince qui s'informera du progrès que vous ferez dans le chemin de la vertu... Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons dans nos registres; plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage.... » Pour s'attirer de tels compliments de bienvenue, il fallait avoir une réputation bien détestable.

La belle épître qu'il adressait cette même année à Mme de la Sablière marque-t-elle quelque retour vers le bien? Il y déplore le temps mal employé:

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.

Pour dire toute ma pensée, ce repentir s'exprime en termes qui font douter de la sincérité de ses aiguillons.

Lafontaine se dit perverti par

Les romans et le jeu, peste des républiques,

Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois.

Ces vastes expressions sont trop grandes pour être remplies par un sentiment réel. Jamais le bonhomme ne fut atteint de la rage séditieuse qui se moque des lois.

Sa conclusion, c'est qu'il faudrait régler sa vie, modérer ses désirs,

.... S'en tenir à l'antique sagesse
Qui du sobre Epicure a fait un demi-dieu
(A. DE MUSSET,)

mais qu'il n'en a ni le courage ni la force.

Dans ses *Fables* il n'y a pas trace de pensée chrétienne. Le sentiment du devoir y fait également défaut. L'utilitarisme serait son système, s'il en avait un. On a beaucoup vanté pour son sens profond la dernière : *Le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*. Socrate n'eût pas désavoué ces vers:

Apprendre à se connaître est le premier des soins
Qu'impose à tous mortels la majesté suprême.

St. Antoine aurait signé avec empressement les suivants :

Vous-êtes vous connu dans le monde habité ?
On ne le peut qu'aux lieux pleins de tranquillité.
Chercher ailleurs ce bien est une erreur extrême.

Seulement, St. Antoine commença par se convertir ; Dieu l'accompagnait dans sa solitude, tandis que Lafontaine fait au moine avant d'être chrétien.

En attendant, les *Contes* et les Phyllis allaient leur train.

Cependant, comme ce nouveau Jonas dormait au fond du navire, une grave maladie le réveilla à salut, vers la fin de l'année 1692. Alors, il cria avec une componction sincère au Dieu qu'il avait trop oublié, jamais pourtant renié.

Le P. Ponget, de l'Oratoire, alors vicaire de la paroisse où demeurait Lafontaine, nous a laissé, dans une lettre à l'abbé d'Olivet, une précieuse relation de cette conversion. Le jeune prêtre y paraît très ferme, point homme à se laisser tirer par la manche[1], et en même temps très pieux, sensé et fort zélé, visitant le vieux pécheur pendant dix à douze jours, deux fois par jour. Lafontaine saisissait le vrai et s'y rendait, il ne cherchait point à chicaner, et remarque son confesseur « c'était un homme fort ingénu et fort simple avec beaucoup d'esprit. » Le dogme de l'éternité des peines fut celui qu'il eut le plus de peine à admettre. « Je me suis mis, disait-il au P. Ponget, à lire le Nouveau Testament. Je vous assure que c'est un fort bon livre, oui, par ma foi, c'est un bon livre: mais il y a un article sur lequel je ne me suis pas rendu, c'est celui de l'éternité des peines ! Je ne comprends pas comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. »

Une fois convaincu et confessé, il communia, après avoir, devant une délégation de l'Académie, condamné ses *Contes* comme un livre abominable. Cette rétractation lui coûta, et l'on eut bien de la peine à lui persuader que le livre fût si pernicieux.

Cette conversion d'un homme qui « ne mentit jamais en prose, » présente tous les caractères désirables de sincérité, et, s'il en fallait d'autres preuves encore, je mentionnerais comme telles : la nouvelle répudiation de ses *Contes* qu'il fit solennellement devant l'Académie entière, après sa guérison ; sa renonciation à sa part de profit de la nouvelle édition qui s'en préparait en Hollande ; la destruction du

[1] Quoiqu'en dise Walckenaer, je présume que le confesseur avec lequel la servante de Lafontaine prenait cette liberté, était ce bon religieux que, lors des premières atteintes de la maladie, Boileau et Racine avaient amené à leur ami. — Comme il l'exhortait à des prières et à des aumônes, « pour des aumônes, dit Lafontaine, je n'en puis faire : je n'ai rien, mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne ; vous les ferez vendre pour les pauvres. « Le confesseur, presque aussi simple que le poëte, alla consulter un célèbre prédicateur, nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvait recevoir cette aumône. » (S. M. Gir. I, 366.)

manuscrit d'une comédie sur laquelle il fondait beaucoup d'espérances et qu'il jeta au feu; enfin la vie édifiante qu'il mena jusqu'à sa fin, qui eut lieu plus de deux ans après, le 13 avril 1695.

Je disais qu'aussitôt après sa conversion il avait renoncé à sa part d'une nouvelle édition des *Contes* pour laquelle il était en négociation; le même jour un enfant de onze ans, le duc de Bourgogne, l'ayant appris, lui envoyait spontanément cinquante louis, en lui exprimant son regret de ne pouvoir lui envoyer davantage, mais c'était tout ce qui restait du *mois* que son grand-père faisait compter au jeune prince.

Pour joindre à sa foi nouvelle des œuvres probantes, Lafontaine se mit à traduire en vers français les hymnes de l'Eglise. « J'espère, écrivait-il à Maucroix, que nous attraperons tous les deux quatre-vingts ans, et que j'aurai le temps de finir mes hymnes. » Maucroix dépassa de huit les quatre-vingts; mais son ami se faisait pour lui-même illusion de six.

Les vers postérieurs à sa conversion sont peu nombreux, sincères et émus. La première fois qu'il put assister à une séance de l'Académie, il y lut sa traduction du *Dies iræ*. Nous avons dit que quand il fut visité par le P. Ponget, le point sur lequel il objectait était l'éternité des peines. Or, chose curieuse, dans la paraphrase du *Dies iræ*, il suit fidèlement l'hymne jusqu'à l'endroit où il rencontre son ancienne pierre d'achoppement, les peines éternelles:

Sed tu bonus, fac benigne
Ne perenni cremer igne,

Alors, brusquement, il évite le passage, comme fait un cheval du lieu où il a eu peur une fois.

Depuis ce moment son allure change:

Avant, il ne perd rien du texte; au contraire, il l'enrichit, comme il avait fait pour Esope dans ses *Fables*:

Esope me soutient par ses inventions;
J'orne de traits légers ses riches fictions.

Le latin farouche s'attendrit dans sa traduction:

La prière et l'amour ont un charme suprême.

Sa pénitence se complaît dans les épanchements qui la soulagent; elle devient même ingénieuse sans cesser d'être touchante:

Empêche malgré moi que mon cœur ne retombe
Et ne te force enfin de retirer ta main.

Après, il se hâte; on dirait qu'il est pressé d'en finir avec cette terrible hymne d'église, et, pour la première fois de sa vie, il abrége. Etait-ce caprice de poëte? lassitude de vieillard? délicatesse d'homme de goût? Etait-ce peut-être autre chose encore? Je le croirais.

Quelque beaux que soient les vers de la traduction du *Dies iræ*, surtout ceux du commencement, je préfère encore *La Prière à Dieu*, publiée en 1863 par M. Paul Lacroix dans les *Œuvres inédites* de Lafontaine. Je la citerai en entier, non-seulement parce qu'elle est moins connue, mais encore parce qu'elle est personnelle et particulièrement touchante.

PRIÈRE A DIEU.

Où puis-je trouver un refuge?
Où vivrai-je un moment sans trouble et sans effroi,
Si vous êtes, Seigneur, ma partie et mon juge,
Et si tous mes péchés s'élèvent contre moi?
Pour éviter le terrible supplice
Que mes crimes ont mérité,
J'ai besoin que votre bonté
Me sauve de votre justice.
Seigneur, c'est tout l'espoir qui peut me soutenir
Dans votre courroux légitime,
Vous êtes toujours prêt de pardonner le crime,
Et toujours lent à le punir;
Vous ne demandez pas que le pécheur périsse,
Mais qu'il se convertisse;
Et vous l'avez même traité,
Après sa chute criminelle
Avec un tel excès d'amour et de bonté,
Que pour le délivrer de la mort éternelle,
Par votre propre sang vous l'avez racheté.
Ne souffrez pas, vous, sur qui je me fonde,

Vous, ô Seigneur, en qui je croi,
Que ce sang répandu pour le salut du monde
Devienne inutile pour moi.
Après ce bien inestimable,
Que désormais je trouve abominable
L'égarement honteux dont mon cœur fut charmé,
Et, si j'en suis capable
Que je vous aime autant que vous m'avez aimé!
Que les plaisirs, les grandeurs, l'opulence
Dans leurs piéges mortels ne puissent m'engager!
Que je ne craigne ni souffrance
Ni pauvreté, ni perte, ni danger!
Ainsi mes sentiments, ô Seigneur débonnaire;
Seront toujours réglés par votre sainte loi;
Et, dans les soins ardents que j'aurai de vous [plaire,
Je serai tout en vous, et vous serez en moi.
Je sais bien que du monde il faut qu'on se détache,
Si l'on veut être à vous étroitement uni;
Qu'on doit être sans tache
Et que de mes péchés le nombre est infini.
Mais déjà par l'esprit je ne tiens plus au monde,
Et j'ai pour mes péchés, dans ma douleur profonde,
Un long torrent de pleurs qui les effacera;
Ou, si dans mon espoir je suis trop téméraire,
Au moins je me promets que votre sang fera
Ce que mes pleurs n'auront pu faire.
Ah! je tremble dans ce moment
Et je crains bien qu'à vos menaces
Ne succède le châtiment.
J'ai mille fois juré de marcher sur vos traces,
Et mille fois j'ai faussé mon serment,
Hélas! jamais je ne persiste
Dans mon amour, ni dans ma foi!
Quand vous me relevez je sens toujours en moi
Quelque chose qui vous résiste.
Mon cœur à ma raison n'est jamais bien soumis;
Dans le moindre combat ma faiblesse est extrême,
Je suis environné de mortels ennemis,
Et je n'en eus jamais de plus grand que moi-même
A quoi donc à la fin serai-je destiné,
Si tant de fois je me suis détourné
De l'unique sentier qui conduit à la gloire?
Et si pour être couronné
Il faut remporter la victoire?
Vous êtes l'auteur de tout bien;
Et pour une victoire et si grande et si belle
Votre grâce, Seigneur, doit être mon soutien:
Je puis tout avec elle
Et sans elle, je ne puis rien.

Quelle simplicité, quelle plénitude de repentir! quelle effusion touchante dans ces vers de coupe inégale qui se succèdent comme des sanglots! Pas une expression ambitieuse, pas un mot à effet! pas une parole qui n'eût pu sortir de la bouche de Madeleine quand elle trempait les pieds de Jésus de ses larmes et les essuyait avec ses cheveux! Pourtant au premier moment on serait tenté de souligner une, même deux de ces expressions *trop vastes* comme nous en avons noté, dans l'épître à Mme de la Sablière:

Que les plaisirs, les *grandeurs*, l'*opulence*
Dans leurs piéges mortels ne puissent m'engager.

On se demande ce que le nouveau pénitent avait à craindre de grandeur et d'opulence? mais oui! la *grandeur*, l'*opulence*... lisez les Vendôme, les Bouillon, ces grands seigneurs avec lesquels il s'était perdu et qui le réclamaient encore.

Il appelle ses égarements des crimes; c'est ainsi qu'au XVIIe siècle on nommait les péchés; plus modestes nous appelons les nôtres des *misères* et nous ne nous aviserions pas de dire comme Racine dans sa prière du matin:

Que ce jour se passe sans crime!
Hymnes de Landes.

Je ne trouve qu'un mot, un seul, qui me paraisse moins senti et amené pour la rime:

Que je ne craigne ni souffrance
Ni pauvreté, ni perte, ni *danger!*

Une conversion, sous Louis XIV, ne faisait courir de danger que si l'on devenait protestant. Quant à *perte,* ce n'était pas pour le pauvre vieillard un vain mot: sa conversion lui avait coûté une somme assez ronde.

En 1694, nous trouvons *les stances sur la soumission que l'on doit à Dieu.*

Malgré toute la sympathie religieuse qu'elles nous inspirent, il faut avouer qu'un certain déclin littéraire s'y fait sentir; l'instrument est usé, les cordes n'ont plus

l'élasticité première. Lafontaine s'en allait, mais s'en allait chrétiennement.

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, écrivait-il le 10 février 1695 à Maucroix, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre une si grande faiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher, mourir n'est rien : mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Hélas ! nous nous imaginons trop souvent qu'avec les restes d'une vie dissipée nous aurons encore de quoi fournir un honorable sacrifice; et lorsqu'enfin, ce sacrifice, nous nous décidons à l'offrir, à peine se trouve-t-il quelque miette à porter sur l'autel ! Lafontaine ne fit pas ce calcul, il n'en faisait d'aucune sorte ; toujours est-il qu'il se convertit trop tard. Vingt ans plus tôt, il serait devenu l'un des premiers, peut-être le premier de nos poëtes chrétiens. Comme d'autres il avait l'abondance et l'onction, la force au besoin et la haute éloquence ; plus qu'aucun il avait la candeur. Cette naïveté du cœur prête un charme suprême au génie et sied si bien aux louanges du grand Dieu qui tient pour les plus parfaites celles qui sortent de la bouche des petits enfants !

HENRI GERMOND.

REVUE CRITIQUE.

L'ÉGALITÉ, par M. le comte de Gasparin. — 1 vol. in-12. *Paris*, 1869.

Les hommes âgés se rappellent fort bien l'époque où la banqueroute de l'Angleterre paraissait inévitable, imminente et formait le sujet d'innombrables conversations. Depuis quelque trente ans, on n'en parle plus guère. Ce n'est pas que le danger soit absolument écarté. Si la Grande-Bretagne venait à perdre tout à fait une supériorité navale aujourd'hui sérieusement ébranlée, son commerce outre-mer s'en ressentirait; la production industrielle subirait le contre-coup de cette décadence; du malaise naîtraient les agitations et du désordre, la misère qui tarirait les ressources du trésor. L'amortissement de la dette publique dont nous admirons si fort le contraste avec la politique financière du continent, paraît impérieusement commandé par une prudence élémentaire, et peut-être trouvera-t-on quelque jour qu'il était beaucoup trop lent pour le besoin. Mais aujourd'hui ce qui frappe surtout dans le Royaume-uni, c'est la diminution des charges et l'accroissement des recettes publiques, les budgets soldant régulièrement par des excédants actifs, et la puissance du crédit national. Un danger plus général, plus ancien, dont on ne parlait guère à l'époque indiquée, quoique auparavant on s'en fût ému plus d'une fois, la guerre sociale, la crainte ou l'espoir d'une révolution sociale universelle, voilà ce qui préoccupe avec raison tout homme capable de songer au lendemain.

La démocratie a renversé les derniers priviléges politiques, et dans un siècle passionné de bien-être, de luxe et de jouissances, l'égalité des droits tranche avec l'inégalité des conditions. Quoi de plus naturel que d'employer l'égalité des droits à procurer

l'égalité des conditions! Les priviléges de fait subsistent encore, mais dépouillés, nus, sans force, sans prestige et sans garanties. L'unique règle reconnue est la règle des majorités; l'intérêt de tout et de tous flotte à la merci du grand nombre. La vague monte, elle nous jette déjà son écume à la face; le mur est affouillé: qu'il croule et la liberté personnelle, ce prix glorieux et sanglant de tant d'efforts, va s'abîmer dans les flots avec la propriété qui en est inséparable!

Etant donnée la liberté de l'individu, la propriété s'en suit et réciproquement; leur union est indissoluble: chacun le comprend, ceux qui ont quelque chose et ceux qui n'ont rien. Ce qui rendrait le conflit si terrible, c'est justement ce qui le pose inévitable; et pour toute issue, on voit la destruction.

Le dénuement et l'insécurité sont de si grands maux que la plupart des réformateurs n'hésitent pas à proposer le sacrifice de la liberté. Ils savent parfaitement que l'humanité n'a que ce qu'elle gagne, et que si l'ouvrier ne disposait plus du fruit de son travail, il ferait petite besogne. Attribuer au pouvoir la répartition des produits, c'est placer tout le monde entre la famine et les travaux forcés. Sans l'avouer toujours, ils ne l'ignorent point. Mais l'alternative ne les fait pas reculer, leur choix est fait; ils ont opté pour les travaux forcés. Nombreux sont leurs partisans, et pourquoi pas? Il ne s'agit que d'imposer aux autres le joug qu'ils portent dès leur jeunesse et qu'ils désespèrent de secouer. Ils se flattent qu'à ce prix leur table sera plus abondante. N'en fût-il rien d'ailleurs, l'égalité serait toujours un plaisir.

Quelques-uns, sentant l'énormité d'un tel sacrifice, se tournent d'un autre côté; ils ont trouvé mieux. Puisque la liberté ne va pas sans propriété, la raison, qui veut que l'homme soit libre, veut aussi qu'il ait son bien propre: il faut donner à chacun le sien, et pour cet effet il faut partager. La grande majorité des propriétaires semble mal portée à se dépouiller pour lotir les déshérités; ainsi le nouveau procédé n'évite pas les collisions; on ne les redoute pas, on les appelle.

Il est pourtant quelques riches assez disposés, quelques-uns du moins se croient disposés à se contenter de leur part proportionnelle, sous deux conditions: c'est que l'égalité ainsi obtenue puisse se maintenir, et qu'après le partage chacun puisse désormais vivre de son lot. Malheureusement ces conditions ne sont pas remplies. L'égalité des parts ne saurait se concilier avec la liberté d'en disposer, c'est-à-dire avec la propriété; elle exigerait une intervention continuelle dans la répartition des produits, qui ramènerait immédiatement l'esclavage. Ensuite le père n'a pas de quoi doter tous ses enfants. Si l'on veut posséder, c'est pour jouir, et la masse est insuffisante. Négligeons l'exception, oublions les nonpropriétaires que l'accès à la propriété par ce chemin dépouillerait en supprimant leur industrie; ne tenons pas même compte des capitaux anéantis par cette suppression; éliminons par l'hypothèse impossible d'un consentement général le chiffre énorme de ceux qu'engloutiraient les résistances. Divisons la somme des biens d'un pays qu'on appelle riche par le chiffre de sa population, le quotient sera mesquin: si le possesseur de ce petit trésor entend vivre un peu mieux qu'il ne faisait, il en consommera tout le revenu; il n'y aura plus de place pour l'épargne. Le capital, loin de s'accroître, diminuera, et avec le capital s'en iront l'aisance, la sécurité, le progrès, le travail, la société toute entière. Non, l'idéal n'est pas la suppression de l'opulence, l'opulence a sa fonction; l'idéal n'est pas l'extinction de la misère, la misère a sa raison d'être: l'idéal, c'est que l'opulence des riches fasse le bien-être des pauvres honnêtes; l'idéal, c'est que le pauvre s'enrichisse en travaillant, que tout travail utile et régulier four-

nisse un entretien suffisant à celui qui l'exécute, et lui laisse encore un excédant assez considérable pour former au bout de sa carrière un capital digne de ce nom. Cet idéal, c'est la liberté et c'est la justice, puisque toutes les richesses existantes ne se composent que du produit du travail, après que les aliments nécessaires ont été prélevés. La société actuelle n'a pas encore atteint ce but, convenons-en, mais elle en est moins éloignée que les systèmes révolutionnaires imaginés pour la remplacer.

Nous n'insistons pas sur ces considérations. C'est un soin superflu de justifier l'ordre social aux yeux des propriétaires, ils sont convaincus d'avance; peut-être même le sont-ils souvent trop, ne voyant bien que ce côté de la question. Pour réfuter entièrement les objections, il faudrait en avoir senti toute la force; et pratiquement, pour préserver l'édifice, il faudrait faire à temps la part du feu. Le nom de conservateur est un méchant nom, qui trahit une obscurité dans la pensée; gardons-le puisqu'on nous l'impose; mais appliquons-nous à ne le point mériter. On ne conserve qu'en réformant, l'affaire n'est pas de défendre ce qui existe : accepter cette position serait accepter une défaite inévitable. Si les choses étaient dans l'ordre, en équilibre, il y aurait des plaintes encore, mais il n'y aurait pas de danger, et qui ne voit le danger? Il ne s'agit pas de conserver ce qui est, sans distinction; il s'agit de voir le mal où il est et de le corriger, afin de maintenir ce qui est bon, de le développer et de l'étendre. Dans le sujet qui nous occupe, ce qui est bon, c'est la liberté et la propriété; ce qui est mauvais, c'est tout ce qui empêche accidentellement l'homme laborieux et rangé d'arriver à la propriété par son travail. Quand cet accident devient la règle; quand l'épargne se prend sur le nécessaire et non sur le superflu, quand elle n'est véritablement possible qu'aux talents exceptionnels, aux entrepreneurs, et dans les professions mieux rétribuées que la moyenne en raison des études, du long apprentissage, c'est-à-dire du capital qu'elles exigent; quand en un mot l'acquisition n'est possible qu'aux détenteurs du capital déjà créé; quand c'est le capital qui accumule ou qui consomme tous les excédants du travail actuel, alors le désordre règne et les conditions de la paix font défaut. Les économistes, les hommes d'Etat, les moralistes qui acceptent un tel état de choses comme normal, qu'en dirons-nous? Qu'ils manquent de charité? qu'ils n'aiment pas la liberté? Peut-être, mais avant tout nous dirons que l'origine et le sens de la propriété leur échappent, qu'ils en renversent la notion scientifique, tandis qu'en fait ils facilitent l'œuvre des démolisseurs. La propriété ne saurait être autre chose que le produit non consommé du travail. Les économistes ne la définissent pas autrement, et c'est sur cette définition qu'ils s'appuient pour en démontrer la légitimité. Mais si de fait le travail n'a pas la puissance de produire un excédant capitalisable, s'il faut que l'ouvrier dépense tout ce qu'il gagne pour vivre assez mal, que signifie cette origine prétendue de la propriété et que valent les conséquences qu'on en déduit? Le travail avait donc autrefois des vertus qu'il ne possèderait plus aujourd'hui. — Mais, non point! ces vertus, le travail les possède encore. Les capitaux s'accumulent durant la paix, la matière imposable augmente de jour en jour, et cet accroissement de la richesse nationale ne représente autre chose que l'excédant du produit collectif sur la consommation. La question est simplement de savoir si la juste part de cet excédant du travail reste au travailleur, la juste part, qui est ici la grosse part.

Je dis la grosse part, je ne dis pas le tout, comme le voudraient messieurs les socialistes. Le profit du capital est légitime, et le crédit gratuit n'est qu'une des mille formes ingénieusement inventées par l'utopie pour

anéantir toute richesse et rendre la misère universelle en la portant au maximum. C'est le capital qui fournit au travailleur l'outil et l'ouvrage. Le capital est indispensable, mais le capital est produit par l'épargne: le crédit gratuit, en supprimant la raison d'être de l'épargne, fait évanouir le capital; le crédit gratuit c'est la négation du crédit. L'intérêt du capital est donc légitime, parce qu'il est indispensable. Le travailleur d'aujourd'hui n'est pas l'unique auteur du produit, tous les facteurs de la production doivent concourir au partage; mais puisque tout l'édifice social repose en dernière analyse sur cette propriété du travail de laisser un excédant, il est clair que le travailleur actuel doit en avoir sa part. Si la constitution sociale y met obstacle, il faut la réformer: dans l'intérêt de la justice d'abord, puis dans un intérêt de conservation. Seulement, avant d'opérer, il faut avoir constaté le siége du mal. Gît-il dans l'impôt, qu'on change l'assiette de l'impôt; gît-il dans l'hérédité, il faut, non pas abolir l'héritage, qui est de droit, au même titre que l'intérêt du capital, au même titre que la propriété personnelle, au même titre que la liberté, tout autant de notions inséparables; mais il faut modifier les conditions de l'hérédité dans la juste mesure du besoin réel. Si la source du mal se trouve dans la concurrence, avisez aux effets de la concurrence. C'est à ce point de vue qu'il convient de se placer pour juger l'association internationale des travailleurs, par exemple, levier formidable, organisation dangereuse au plus haut degré, mais qui repose sur un fondement juridique inébranlable. Le concert des démarches résulte nécessairement et justement de la solidarité des intérêts. Ceux qu'une anxiété personnelle porterait à sacrifier le droit d'autrui, se seraient condamnés eux-mêmes.

Il ne faut pas se hâter trop de proclamer en matière économique des principes de justice inviolables, et de les placer au-dessus des lois. On arriverait par là précisément au résultat qu'on redoute, à mettre en question l'ordre social. Chez les peuples civilisés, l'hérédité n'est réglée que par des lois, qui ont suivi les mœurs sans doute, mais enfin que le législateur dispose à son gré, et qui diffèrent très sensiblement d'un pays à l'autre. Les règles du droit positif sont dictées tantôt par la considération de l'individu, tantôt par celle de la famille, ou plutôt par l'intérêt social considéré dans la famille, tantôt par le même intérêt considéré comme en opposition avec l'esprit de famille et l'arbitraire individuel. Il ne faut donc pas contester la compétence de la loi dans ces matières, ce serait renverser ce qu'on veut soutenir. Et l'impôt! L'idée d'une société politique est inséparable de l'idée d'impôt. Sans impôt, il n'y a pas d'Etat possible. On ne conteste pas le principe de l'impôt, et cependant quelle qu'en soit l'assiette, l'impôt modifie l'équilibre de la propriété; il agit comme un courant qui ronge ses bords pour former ailleurs des attérissements. Bref, la fortune n'a rien d'inviolable, les questions de répartition ont été constamment traitées comme une matière d'ordonnance, et le sont encore. L'Etat dispose en fait de la propriété; il faut donc bien lui permettre d'en disposer. Il ne s'agit pas de lui contester cette faculté, il ne peut être question que d'en marquer les limites; et si nous élargissons un peu notre horizon, si nous embrassons la marche de la société sur un théâtre étendu pendant une période un peu longue, nous verrons que dans l'histoire elle ne connaît pas de limites. Si l'Etat paraissait aujourd'hui disposé à se restreindre à cet égard, ce ne pourrait être que dans l'intérêt social. Tout revient donc, en définitive, à déterminer cet intérêt.

Qu'il exige le maintien de la propriété dans ses bases essentielles, nous ne saurions en douter un instant, car sans propriété nous ne comprenons ni la richesse,

ni la liberté, nous ne trouvons plus que l'esclavage, et la misère dans l'esclavage. Cependant il ne faut pas méconnaître l'existence d'antagonismes qui ne sont pas l'effet des fausses doctrines et des mauvaises passions, mais leur cause, et qui ont leurs racines dans l'organisation de nos sociétés. Ces maux sont-ils sans remède; tiennent-ils à la nécessité des choses? C'est possible, c'est probable même en quelque mesure, et la mesure en tels sujets importe infiniment. Absolument sans remède, il n'y a pas d'apparence. L'affirmer reviendrait à dire que le régime social, qui n'est pas immuable, puisqu'il a déjà changé du tout au tout à diverses reprises, se trouve avoir atteint dans notre siècle le plus haut degré de perfection dont il soit susceptible. Quand tout se transforme, quand tout avance, les progrès seraient désormais impossibles dans le domaine où il s'en est fait de si grands auparavant et où le besoin s'en fait encore si vivement sentir à tant de monde? C'est invraisemblable: en tout cas il ne faut pas le croire avant d'avoir tout examiné, s'il était possible, nous dirions avant d'avoir tout essayé. Il ne faut pas l'avouer avant d'en être trois fois certain; et la conviction la plus complète et la plus légitime elle-même, il ne convient pas de l'exprimer sans précaution.

En effet s'il est impossible de faire aboutir la révolution sociale, il ne l'est pas de l'entreprendre. Plus les projets des novateurs seraient irréalisables, plus leur mise à l'essai causerait de ruines. Mais de quels moyens disposent les défenseurs de l'ordre établi pour la prévenir? Somme faite, ils n'ont pas le nombre. La force peut d'un moment à l'autre se tourner contre eux. Il n'y a de salut que dans une entente. Leur affaire est de persuader aux salariés qu'ils n'ont rien à gagner dans une telle entreprise. Une indispensable condition, qui n'est pourtant pas la plus importante, ce serait d'avoir raison, absolument raison sur tous les points, et de pouvoir l'établir avec évidence, de manière à réfuter tout contradicteur. Mais avant tout, il faudrait se faire écouter. Aujourd'hui chacun parle dans son camp, et se fait applaudir de son public. Il faudrait lier les adversaires; il faudrait les obliger à la discussion; il faudrait leur inspirer une confiance qui manque aujourd'hui des deux parts. Comment obtenir cette confiance indispensable sans entrer soi-même autant qu'il est possible dans la manière de sentir des adversaires? Comment, si l'on ne prouve avant tout par des faits concluants qu'on accepte toutes les revendications légitimes, qu'on est prêt à tous les sacrifices utiles? Tenter le possible, l'impossible même afin d'établir leur bon vouloir et leur bonne foi, sans négliger les précautions en cas d'accident; gagner du temps et le mettre à profit pour éclairer les populations déshéritées sur leurs véritables intérêts, en se plaçant sincèrement à leur point de vue; augmenter autant que possible, et rapidement, le nombre des personnes directement intéressées au maintien de la société; telle doit être, ce nous semble, la conduite des intérêts conservateurs. Il n'est pas certain qu'en la suivant ils réussissent à conjurer l'orage, ni qu'ils s'assurent la victoire au jour du conflit, mais ils améliorent leur chance en suivant cette ligne, qui est la ligne même du devoir.

C'est un courant d'idées analogues qui nous semble avoir suggéré les belles conférences du comte A. de Gasparin. Il y prend l'égalité dans un sens plus général et plus haut que nous n'avons fait; mais c'est bien la question sociale qui forme le cœur de son ouvrage. En terminant, du reste, il dessine son plan lui-même avec une précision qui nous dispense de le résumer.

« Nous avons, dit-il, commencé par chercher l'égalité en nous. Là nous avons aperçu des inégalités et des égalités que rien ne

saurait détruire. Première découverte qui a son prix : il n'y a pas à chercher une égalité absolue qui est impossible ; il n'y a pas à créer de toutes pièces une égalité qui existe en bonne partie dès à présent.

» Après l'égalité en nous, nous avons considéré l'égalité dans l'histoire. Là encore nous avons reconnu que tout n'est pas à faire, tant s'en faut. Depuis l'Evangile et selon que nous sommes plus ou moins fidèles à l'Evangile, l'égalité gagne du terrain. Il faut hâter sa marche providentielle, sans oublier le chemin déjà parcouru.

» La question de méthode se présentait ensuite. Voici deux égalités, celle qui abaisse et celle qui élève, celle qui retranche les supériorités et celle qui vient en aide aux infériorités, celle qui se nomme nivellement et celle qui mérite seule le nom d'égalité. Nous avons choisi.

» Il fallait cependant aborder les faits actuels. La question de l'égalité se pose aujourd'hui sur le terrain du communisme ; la propriété est dénoncée comme le véritable obstacle à l'égalité : il est injuste que l'un n'ait rien et que l'autre ait trop ; donc il convient soit d'opérer un partage direct, soit de recourir au partage indirect par le moyen de droits énormes de succession, de l'impôt unique et progressif, de la suppression ou de l'écrasement des hérédités collatérales ! En présence de telles doctrines, qu'on croyait abandonnées depuis 1848 et qui sont toutes debout, nous nous sommes demandé si la société est faite ou si elle est à faire. Nous avons prouvé qu'en ébranlant une de ses bases divines, la propriété, on ébranlait les autres, à commencer par la justice et par la famille. Puis, nous avons montré que l'égalité du communisme menait droit à la ruine universelle et sans remède, surtout à celle des pauvres. Le communisme faisant appel à l'Etat, nous avions à nous occuper spécialement des rapports de l'égalité et de la liberté. Nous les avons étudiés sur le terrain des problèmes sociaux et sur celui des problèmes politiques. L'égalité séparée de la liberté nous est apparue sous son vrai nom, le despotisme. Ce despotisme de l'Etat socialiste et de la majorité maîtresse de tout est à la fois le plus absolu des despotismes et le seul possible désormais. Nous nous sommes tournés alors vers l'égalité unie à la liberté. Notre avenir entier se rattache au triomphe de la démocratie libérale.

» De la liberté à l'Evangile, le chemin était aisé. L'Evangile contient la solution supérieure. Nous avons admiré les égalités chrétiennes, celles du salut, de la morale, des institutions. Grâce à l'Evangile, l'égalité devient fraternité. Et la fraternité accomplit son œuvre ; les pays où la parole de Dieu est en honneur sont les initiateurs du mouvement qui détruit l'esclavage, qui abolit les priviléges, qui prend soin des droits du grand nombre.

» Enfin, l'idée d'harmonie s'imposait à nous. Y a-t-il antagonisme ou accord des intérêts ? Sommes-nous appelés à poursuivre le progrès en ennemis ou en amis ? L'économie domestique proclame l'accord et elle a raison ; mais que cet accord est insuffisant ! que d'injustices à réparer ! que de blessures à panser ! Sans la vie à venir la vie actuelle ne s'explique pas ; sans le devoir et la charité les harmonies terrestres sont imparfaites jusqu'à devenir souvent mensongères. Il nous faut du devoir dans nos consciences, de l'amour dans nos cœurs et du ciel sur nos têtes ; alors les inégalités se métamorphosent en harmonies ; alors la douleur même se fait harmonie, et la paix descend ici-bas[1]. »

Ce programme a été rempli avec conviction, avec effusion, avec éloquence. Le livre est d'une lecture facile, il laisse une impression bienfaisante. Seulement, comme il parle à tout le monde, il ne s'adresse à personne en particulier. Ceux qu'il importerait le plus de persuader ne le liront peut-être guère, et quand ils le feraient, je ne sais s'il produirait un effet bien décisif. L'ouvrage n'est pas absolument calculé pour eux, c'est un conservateur bienveillant qui plaide la cause de la société, tout en reconnaissant qu'elle aurait quelques progrès à faire. Il n'est pas question de ces progrès dans le résumé qu'on vient de transcrire, quoique l'ouvrage en parle et fort bien. Mais ce détail montre qu'ils ne tenaient

[1] L'Egalité, pag. 393-395.

qu'une place accessoire dans la pensée de l'orateur. Nous attendrions un effet plus marqué de la parole d'un réformateur qui, poursuivant tout d'abord la correction des abus, reconnaîtrait après discussion, sans empressement, mais vaincu par la force des choses, la nécessité de respecter les bases de l'ordre social établi. — Quant à l'autre bord, qui sera très satisfait, le comte de Gasparin lui dit d'excellentes vérités, mais s'il n'avait parlé qu'à lui, peut-être en aurait-il dit davantage.

Les conclusions où s'arrête l'auteur sont à nos yeux d'une incontestable justesse, et tout en éprouvant un certain désir de les compléter sur quelques points, nous serions assez embarrassé pour le faire. L'argumentation est admirable aussi : limpide, brillante, pleine de bon sens et de cœur, elle nous a paru souvent décisive. Trois passages seulement nous ont laissé quelque doute à la première lecture.

Le comte de Gasparin, s'autorisant des démonstrations de la science économique, trouve dans le travail l'origine et la justification de la propriété. Voilà pour le principe, qui est incontestable. Il reconnaît toutefois que toutes les fortunes ne provenaient pas de cette source. *La propriété*, dit-il, ne vient pas toujours du travail accumulé. Mais le droit est indépendant de la façon dont on l'a acquis.

« Il s'agit d'un droit *antérieur et supérieur ;* moins que tout autre il peut être ébranlé. Il en va de la propriété comme de la famille, de même qu'un mauvais père est un père et qu'un mauvais mari est un mari, de même une propriété dont l'origine est mauvaise est une propriété. » Pag. 195.

Le raisonnement nous paraît obscur et les rapprochements qui l'accompagnent nous porteraient à le juger défectueux. Si la propriété se définit par le produit non consommé du travail, et si c'est pour ce motif qu'on a pu dire : « la propriété, c'est le droit » ; il nous semblerait en résulter clairement qu'au point de vue de l'économiste et du moraliste, au point de vue de la théorie, en un mot au sens de la définition, ce qui n'est pas du travail accumulé ne peut être appelé propriété et ne saurait en invoquer le droit. Le vice du raisonnement est facile à déterminer. Le mot propriété reçoit successivement deux significations différentes : il s'agit d'abord de la propriété dans le sens philosophique, puis dans le sens du droit positif, et l'on applique à toute propriété de droit positif ce qui n'a été prouvé que de la propriété dans le sens philosophique. Si le droit antérieur et supérieur dont il est question est le droit de propriété lui-même, il emporterait la conséquence diamétralement opposée à celle qu'on tire : « Une soi-disant propriété dont l'origine est mauvaise n'est pas une propriété. »

Et pourtant la conclusion de l'auteur est pratiquement la seule raisonnable, il n'est pas besoin de le dire. Mais ce n'est pas un droit antérieur et supérieur qu'il faut invoquer, c'est plutôt un droit très inférieur, mais sans lequel rien ne subsisterait sur la terre, c'est l'utilité sociale, c'est la nécessité : ce n'est pas le principe de la propriété, c'est la *prescription*, prescription de temps, prescription de forme, parce que les lois et les arrêts participent à l'erreur humaine et que cependant les lois et les arrêts doivent être obéis dans tout état social quelconque. L'auteur a senti qu'il était sur un terrain glissant, il cherche à noyer son argument dans des considérations d'intérêt social irréfutables. Il aurait mieux valu, je crois, le sacrifier.

Le second point tient de près au premier : C'est la question fameuse de la rente des terres et de l'appropriation du sol. Le comte A. de Gasparin n'essaie pas d'établir que le prix du sol soit invariablement l'équivalent des capitaux affectés à le mettre en valeur. Il sait que la fertilité naturelle y entre pour une part, du moment

où des terres de seconde qualité peuvent être cultivées avec avantage. Toutefois il lui importe d'étendre au sol la définition générale de la propriété qui en manifeste si bien la justice. « La propriété de la terre est, elle aussi, du travail accumulé en dépit des facultés productrices du sol. » Pourquoi? — Parce que ces vertus premières sont comprises dans le prix d'achat où s'est absorbé l'épargne. « La fertilité naturelle n'a profité qu'aux premiers occupants, *qui depuis longtemps ne sont plus en cause.* » (Pag. 191.)

Il est aisé de reconnaître que c'est encore l'idée de la prescription qui domine ici. Les après venus sont déchus de leur part au don de la nature. Que la primitive appropriation fut ou non légitime, le propriétaire actuel ou ses ancêtres ont tout payé, par conséquent on ne peut rien leur réclamer. Plus cette chose délicate est de nature à passionner, plus sérieux devient ici le devoir de la franchise. La question ne nous semble pas prise à sa vraie hauteur. Il est incontestable que les propriétaires actuels ont acheté la fertilité du sol. Mais il s'agit de savoir s'il était permis de la leur vendre, parce que ce qui a été mal vendu ne saurait avoir été bien acheté. Que vaut le droit de prescription et quelles en sont les limites? Voilà proprement l'affaire. Mes titres d'acquisition me couvrent sans doute vis à vis de tel individu qui prétendrait entrer en compte avec moi pour mon terrain. Mais la société qui repose sur l'appropriation exclusive par quelques-uns de biens naturellement communs à tous, ne doit-elle rien de ce chef aux déshérités? Les raisons alléguées ne le montrent pas. Elles auraient peut-être acquis plus de force, lorsqu'on aurait essayé d'abord de justifier la première appropriation, et cette tâche ne serait pas trop difficile s'il était vrai que la propriété foncière est le seul ou le meilleur moyen d'appliquer le travail à la terre pour en tirer les produits dont tous ont besoin. Nécessité, prescription, on n'évite pas facilement l'emploi de ces mots un peu tristes. Ce qui est nécessaire est légitime; mais il faudrait établir la nécessité. Une autre considération, c'est que la société contre laquelle une prétention s'élève n'a rien, hors les biens des particuliers, lesquels sont personnellement irrecherchables. Nous ne prétendons pas que ceci réponde à tout. Il y en a plus qu'assez pour prouver aux uns qu'ils n'ont rien à rendre: il n'y en a peut-être pas assez pour convaincre les autres qu'ils n'ont rien à réclamer. Mais si l'on déterminait par un chiffre la fraction de la valeur des terres, qui dépend exclusivement de leur fertilité naturelle avant tout travail quelconque, on verrait qu'elle se réduit à peu de chose, et qu'en tel pays où le travail du journalier est franc d'impôt, il reçoit par l'usage des routes et des bâtiments publics, par la gratuité de l'instruction primaire pour ses enfants, par les hôpitaux, l'équivalent approximatif de sa part aliquote; sans parler de nos biens communaux, qui ne demanderaient qu'une gestion intelligente, de ces biens communaux qu'on s'efforcera péniblement de refaire après les avoir laissé complaisamment se détruire, sous l'inspiration des légistes de la Convention.

La question n'est pas posée de même en tout pays. Ni la justice, ni la charité, ni l'intérêt social ne me conseillent d'épouser la solidarité d'un système exclusif: je voudrais bien plutôt dégager le droit de tout ce qui n'est pas le droit, pour concentrer la défense sur ce qui se légitime, soit comme bien moral positif, soit au titre non moins sérieux de moindre mal et de mal nécessaire. Les conservateurs qui l'entendent autrement seront bientôt débordés par l'histoire. Dans les pays de grande propriété fondée sur des spoliations fraîches encore, il ne suffira pas de dire que « la propriété c'est le droit, quelle qu'en soit

l'origine. » En Irlande, par exemple, l'heure paraît déjà venue où les classes moyennes épousant l'intérêt du prolétariat agricole vont forcer la révision de tous les rapports. En Russie, les péréquations les plus violentes ont passé hier à l'état de fait accompli. Ne voir là que des spoliations serait accorder à la spoliation des précédents bien redoutables.

Notre dernière remarque n'excitera pas un moins grand récri que les précédentes. Nous la voulons pourtant risquer. Il s'agit des droits politiques du sexe féminin, qui font l'objet d'une note supplémentaire. L'auteur les leur refuse, ou plutôt il déconseille aux femmes de les réclamer, en se fondant sur des raisons très judicieuses, mais qui ne portent guère que sur l'état de mariage. Il reconnaît d'ailleurs qu'au point de vue de l'égalité et de la liberté civiles, les femmes sont mal traitées, et que la plupart des législations de l'Europe, en particulier la loi de ce pays-ci, sont d'une partialité mal justifiée et témoignent d'une défiance à contre fins. La question est discutée avec beaucoup de mesure et de libéralisme, sans toutefois nous sembler épuisée. Il s'agit proprement de savoir si, de fait, l'égalité civile et l'égalité politique sont séparables, et si, pour obtenir la première, une moitié du genre humain, propriétaire légitime d'une moitié des biens matériels, peut se remettre sans réserve à la générosité de l'autre. Il s'agit de savoir ce que vaut, dans ce monde d'égoïsme et d'injustice, une liberté à bien plaire. Voilà l'objection. Nous la soumettons au comte de Gasparin, qui ne laisse pas de l'avoir plus ou moins sentie. Nous savons d'ailleurs très bien qu'aujourd'hui le gros du public et particulièrement du public féminin, lui donnera raison, et nous ne voulons pas prétendre non plus qu'il ait tort. Nous répétons seulement que le procès n'est pas vidé.

Ceci nous conduit à la remarque générale par laquelle nous voulons conclure. Il semble jusqu'ici que nous ayons perdu de vue et le titre du recueil qui nous accorde l'hospitalité et l'esprit religieux élevé de l'ouvrage dont nous avions à parler. Eh bien, non, l'idée chrétienne n'a pas cessé un instant d'être présente à notre pensée. C'est elle qui nous a fait poser les questions précédentes. Le christianisme du noble auteur est certainement du meilleur aloi, sa manière de comprendre la fonction morale de l'individu lui mérite une sympathie à laquelle nos éloges ne sauraient ajouter. Mais c'est affaire de sentiment plus encore que de pensée. Nous nous demandons si son appréciation de notre état social est vraiment prise à la source chrétienne. Il ne souffre pas qu'on oublie le mal, qui s'attache à tout, qui corrompt tout dans ce monde. Nous ne savons s'il en suit la trace assez avant. Il insiste avec une conviction généreuse sur les grands progrès dans l'ordre social inspirés par le christianisme jusque dans ces derniers temps, et certainement les consciencieux révoltés qui s'appliquent à rabaisser cette influence pourraient apprendre beaucoup de lui. Mais, à l'entendre, il semblerait que cette tâche est presque achevée. Par sa façon d'envisager l'établissement actuel, il est à peu près optimiste, tandis qu'il apprécie tout différemment la moralité des individus. Est-ce bien conséquent? Il semblerait que la civilisation moderne n'est pas l'ouvrage d'hommes pécheurs, mais une institution toute divine. Nous serions trop heureux de le croire; nous n'y parvenons pas. Jean-Jacques était d'avis tout contraire. Il prétendait que les hommes étaient naturellement bons, et qu'ils n'ont été corrompus que par les vices de la société. Mille fois on lui a répondu que des hommes vraiment bons n'auraient pas établi une société si mauvaise. Inversement, à plus forte raison peut-être, on peut affirmer qu'une société parfaite dans ses bases ne saurait sortir du péché. Tous deux ont tort et tous deux ont raison. Les erreurs et les passions

humaines ont profondément altéré les institutions sociales, produit du génie humain. Les institutions, à leur tour, multiplient les antagonismes, alimentent les passions, dépravent les caractères, et rendent le parfait accomplissement de la loi morale impossible.

Le mal qui était d'abord dans les cœurs est descendu dans les choses. Les nécessités naturelles se compliquent de nécessités adventices; la réciprocité d'action est continue, le cercle fatal, et la liberté garrottée. Et malgré tout cela, le progrès s'affirme, au mépris de toute logique, attestant un Dieu libérateur.

Il nous semblerait donc que le comte de Gasparin enseigne l'excellence de l'ordre établi avec une confiance trop absolue, et qui le détourne d'aller assez loin chercher des remèdes à des douleurs qu'il ne voudrait pas voir. — Il nous semble qu'il ne fait pas assez la part du mal à la racine des choses, ou, pour exprimer la même idée en d'autres termes, qu'il affaiblit sa défense de la civilisation en plaidant trop la justice absolue des institutions sociales. Il est malaisé de rendre cette justice évidente, et leur avocat serait plus fort et plus vrai en parlant de leur nécessité.

CH. SECRÉTAN.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Glanures en terre romaine.

I

Ce n'est pas à Rome pourtant que nous voulons conduire nos lecteurs ; mais Rome est partout dans ce moment, et en France plus que nulle part. Le P. Hyacinthe aux Etats-Unis, c'est encore Rome et la France par de là l'Océan. Un homme tel que lui, maintenant excommunié et noté d'infamie comme un vil apostat ! On en parle moins; mais ce n'est pas une raison pour que nous le perdions de vue. Nul n'ignore le bruit qu'a fait un moment dans les journaux politiques sa noble protestation, chacun l'ayant applaudie ou censurée dans un esprit de parti plus ou moins manifeste; mais il est peu de personnes parmi nous, je crois, qui sachent ce qu'en ont pensé les catholiques dits libéraux. Or voici comme leur organe avoué s'exprimait cinq jours après le 20 septembre : « La lettre du P. Hyacinthe nous a surpris autant qu'attristés... Le R. Père a cédé à un mouvement évident de colère. Or la colère rend injuste. Il a été injuste envers l'Eglise.... injuste envers le grand concile dû à la libre et souveraine initiative de Pie IX... injuste envers cet habit de sainte Thérèse qui l'environnait comme d'un voile de sainteté... Le P. Hyacinthe a manqué de patience, d'équité, de confiance, il a sacrifié sa gloire et, ce qui est bien plus que sa gloire, sa sainte mission... Hélas ! la position qu'il a prise est bien périlleuse... Nous voulons croire qu'il ne fera pas un pas de plus. Dieu nous garde d'exagérer sa démarche ou d'être ingrats envers son glorieux passé! Nous le blâmons hautement comme catholique, mais nous n'oublions ni ses services, ni ses accents, ni ses douleurs. Nous prions notre commun maître d'apaiser son âme en révolte... et nous ne cessons pas, en blâmant celui qui hier encore était l'un de nous dans ce recueil, de le plaindre, de l'attendre et de l'aimer. »

Le gérant du journal, M. Ch. Douniol, auteur de l'article [1], donne bien à entendre que le P. Hyacinthe a vu sa chaire entourée de détracteurs, comme « toute ruche a ses frelons ; » il ne tient pas pour innocents « ceux qui l'ont poussé à bout, bien qu'il n'ose pas les nommer ; en attendant, l'illustre moine qui, la veille du 20 septembre, était un des collaborateurs du *Correspondant*, s'est vu, cinq jours après, excom-

[1] *Correspondant* du 25 septembre, pag. 1174.

munié par son propre parti, juste mesure de ce qu'on peut attendre du catholicisme libéral. Dès lors il est clair que les adversaires du P. Hyacinthe avaient carte blanche, et d'avance, ils le savaient bien. Aussi a-t-on pu voir sans étonnement la grande revue des Jésuites, les *Etudes religieuses, historiques et littéraires,* du 15 octobre, garder sur toute cette affaire le plus parfait silence. A quoi bon plaider une cause toute jugée? Et nous savons maintenant quelle était la sentence voulue et prévue avec certitude. Sous le poids de cette note d'infamie, le P. Hyacinthe n'est plus que l'abbé Loyson. Ce n'est assurément ni un abbé Chastel, ni un abbé Lamennais: cela n'empêche pas que, pour tout vrai catholique, l'illustre prêtre ne soit un homme fini, à moins qu'il ne fasse plus tard sa soumission. Un tel événement serait bien lamentable, mais il n'est pas impossible si, nonobstant les protestations de sa conscience, l'ex-moine demeure, quant à la doctrine, ce qu'il est encore, aussi catholique romain que nul autre. Toutefois son histoire n'est pas achevée, et savons-nous bien quelles lumières nouvelles la grâce de Dieu prépare peut-être à cette grande âme?

Ces lumières, en tout cas, ne lui viendront pas du concile. Il faut lire dans le *Correspondant* le récit des splendides préparatifs qui se font à St. Pierre de Rome, pour y faire apparaître le pape dans toute sa divinité. C'est bien un dieu en effet qu'on se dispose à proclamer par acclamation, si du moins on laisse faire les Jésuites. Quelles habiles gens! on le dit pour la millième fois; et comme ils savent inoculer leur habileté au parti même qui désavoue leur action! Ils disent et redisent, puis tous disent et redisent après eux, que le concile qui va s'assembler a été voulu spontanément par le pape, par le pape lui seul, sans aucune influence étrangère. Ce serait donc aussi de lui et de lui seul que serait née l'étonnante pensée de se faire diviniser par acclamation. Pourtant c'est trop fort, dit le *Correspondant* du 10 octobre, dans un grand article de fond; travail infiniment remarquable. Remarquable déjà par le mode d'impression, à larges interlignes; remarquable encore par le fait qu'il n'est pas signé, ce qui est contre toutes les habitudes du journal, et par cet autre fait qu'au lieu du nom de l'auteur nous avons : *pour le conseil de rédaction,* P. Douhaire; remarquable enfin par le grand talent d'écrivain qui s'y révèle, comme par la parfaite connaissance des choses. On l'attribue à M. le prince de Broglie; mais il pourrait tout aussi bien être de Mgr Dupanloup, si ce n'est même de l'archevêque de Paris, deux hommes qui seraient probablement cardinaux s'ils n'avaient pas le malheur de se montrer moins ultramontains que beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, voici, en très grand résumé, le fond de l'article, résumé que je ferai dans mon style à moi, et non dans le style élégant et noble d'un monseigneur académicien.

« Quelle belle et grande chose que le futur concile, plus de quinze cents ans après le premier et plus de trois siècles après le dernier! Quelle preuve de la vitalité de l'Eglise et quelles admirables dispensations de la Providence n'a-t-il pas fallu pour rendre possible cette énorme assemblée! Quelle reconnaissance on doit, et au pieux pontife dont la foi simple n'a reculé devant aucun obstacle, et aux transformations politiques qui laissent toute liberté d'aller et de venir; à la science elle-même, par « ces » courants de feu qui sillonnent le monde, et » domptent l'espace en doublant le temps. » Au moyen de quoi les membres du concile » accourent tous à jour fixe et à point nommé, avec la régularité mathématique que » cette force savante produit elle-même et, » esclave du calcul, sait imprimer à tous ses » mouvements. »

Cette admiration cependant et cette reconnaissance sont troublées par des

craintes, les unes de l'ordre religieux, les autres de l'ordre politique [1]. On craint que le concile ne statue l'infaillibilité personnelle du pape, et qu'il n'imprime une forme dogmatique à des principes qui sont en contradiction formelle avec l'ordre social lui-même. « Bruits vulgaires, craintes dénuées de toute vraisemblance et que nous ne partageons pas, » dit l'auteur de l'article. Tout son travail néanmoins est destiné à dissiper ces craintes. Mais le dirai-je? il les dissipe, comme certain vent fait disparaître les petits nuages en les agglomérant dans un coin du ciel, d'où ils reviennent chargés de tempête. Ce qui n'est pas fort rassurant d'abord, c'est ce que nous dit l'écrivain sur le secret absolu qui recouvre encore les futures délibérations du concile, secret qui n'a été révélé pas même aux évêques. Partant de là, il s'autorise à ne voir dans ces craintes que l'effet de « bruits vulgaires. » Mais ce qui n'est pas un simple bruit, c'est le secret lui-même, ce secret absolu dont les évêques s'étonnent et se plaignent. Un pareil mystère ne cache-t-il rien que du bon? N'a-t-il pas tout l'air, au contraire, d'un premier pas fait par le pape dans le gouvernement absolu de l'Eglise, à l'instigation on sait bien de qui? ce dernier point n'est un secret pour personne, quand même on feint de l'ignorer.

Que les craintes qui agitent tant de cœurs catholiques, soient des craintes légitimes, c'est ce que l'auteur de l'article aurait pu avouer, car il m'est évident qu'il les partage ; quoi qu'il en dise. Le nombre, l'étendue, la force de ses arguments m'en sont la preuve, et j'admire le talent avec lequel il proteste d'avance contre les résolutions absurdes que, dans sa pensée intime, le concile lui paraît très capable de prendre, en même temps qu'il dit tout ce qu'il y a de plus propre à lui montrer un meilleur chemin. C'est ainsi qu'il dira: « Comment croire qu'une assemblée véritablement œcuménique, sur laquelle ne pèse aucune pression, dont n'est exclu aucun membre légitime, sera assez abandonnée de l'Esprit saint pour se dépouiller elle-même sans motifs, au profit d'un autre pouvoir, de ce qu'il y aurait d'essentiel, d'exclusif et de divin dans ses prérogatives? Supposer chez une assemblée purement humaine un renoncement irréfléchi de cette nature, ce serait déjà une absurde hypothèse ; mais appliquée à une assemblée infaillible, la supposition est presque sacrilége, car c'est admettre que l'esprit saint prendrait plaisir à nous égarer sur le choix de ses interprètes. »

Il est d'ailleurs suffisamment connu que les canons des conciles furent toujours proclamés d'une voix unanime, et c'est là, dit le *Correspondant*, une forte garantie dans le cas actuel. Oui, mais à la condition, ajoute-t-il, que le dogme nouveau ne soit pas énoncé par simple acclamation, comme quelques-uns prétendent qu'on s'y prépare. Que des usurpateurs d'empires se soient fait acclamer, cela s'est vu, mais un pape et encore un saint pape tel que que Pie IX!

« Et puis, proclamer n'est pas définir, et c'est une définition, avant tout, qui serait nécessaire au principe de l'infaillibilité pontificale, car, dit notre auteur, les partisans les plus déterminés de ce dogme ne sont pas encore arrivés à une solution commune. » De plus, « il n'en n'est pas des décrets des conciles comme des lois humaines, qui ne stipulent que pour les cas à naître et n'engagent que l'avenir. La force principale des décisions dogmatiques, au contraire, est toujours rétrospective. » Donc, ce qu'on accordera au pape régnant, sera, *ipso facto*, un privilége dont jouiront rétrospectivement tous ses prédécesseurs, même les plus indignes, et qui couvrira de

[1] Nous n'avons pas attendu ce moment pour nous dire que le concile ne saurait inspirer de réelles craintes qu'aux pays catholiques et dans ces pays, aux catholiques à foi sincère.

son manteau sacré tous les actes de leur pontificat. Puis par une conséquence naturelle, le pape régnant héritera des prétentions et des actes de ses prédécesseurs ; en sorte que « Pie IX, qu'il le veuille ou non, sera obligé de traiter Napoléon III comme Boniface traitait Philippe le Bel, et de parler à François-Joseph sur le même ton dont Innocent III commandait à Frédéric de Hohenstauffen. » Inutile ici de faire la distinction subtile de *l'ex cathedrâ* et des matières de pure discipline, puisque l'acclamation ne définira rien, donnant ainsi carte blanche au souverain pontife.

Quelle inadvertance après cela et quelle bévue, chez les partisans de l'infaillibilité papale ! Pendant les trois derniers siècles, le pouvoir spirituel de la papauté n'a-t-il pas, par la force des choses, profité de tout celui que les évêques ont perdu, grâce à la disparition des conciles ? Que n'a-t-on laissé aller les choses de leur train naturel ? Mais il y a partout un bon côté. Le concile du Vatican ne sera que le premier des conciles modernes. « Du moment où les conciles auront été une fois possibles, ils seront toujours nécessaires. » C'est par la considération de semblables éventualités que le collaborateur du *Correspondant* cherche à « rassurer les préventions. » Il suppose de la sorte que ceux qui ont « des préventions » contre l'infaillibilité papale, n'en ont aucune contre celle des conciles. Il ne voit pas, j'ai tort de parler ainsi, il veut ne pas voir que, si les Jésuites ont besoin de ce concile, c'est précisément pour établir un dogme qui rendra tout concile futur inutile ; le maniement d'un seul homme leur étant plus aisé que celui de quelques cents évêques. C'est ce que méconnaît aussi Mgr. Maret, évêque de Sura [1]. Je ne saurais l'oublier dans mes *Glanures ;* mais en vérité, l'épi me paraît léger. Il s'agit d'un plaidoyer en faveur du gallicanisme. « Les libertés de l'Eglise gallicane ! » Voilà des mots qui sonnent merveilleusement, surtout aux oreilles de ceux qui ne les comprennent pas. Cette église, ce sont les évêques, ni plus ni moins, et la liberté qu'on réclame pour eux, c'est d'être, chacun dans son diocèse, un pape au petit pied. Contre un tel système les Jésuites sont forts, comme on peut le voir dans le dernier numéro de leur journal [1]. Il faut dire pourtant qu'il y a quelque chose d'autre dans le système du catholicisme gallican ; non au point de vue essentiel du culte et de la doctrine, chacun le sait bien, mais au point de vue des rapports de l'église avec l'état, ou de l'action civile dans le domaine religieux, et réciproquement de celle de l'église dans le domaine civil. C'est sur ce point aussi que le prochain concile inspire de vives craintes, et l'article du *Correspondant* n'a garde de les passer sous silence.

Mais quoi ! l'évidence des faits anciens doit pleinement rassurer. Il est vrai qu'une encyclique de Grégoire XVI risqua de bouleverser la Belgique à l'époque de sa grande révolution, et que, récemment, le *syllabus* de Pie IX mit le monde entier dans un grand émoi par la condamnation qui s'y faisait des principes fondamentaux de la société moderne. Mais les évêques, dans l'un et l'autre cas, sont sagement intervenus ; ils ont expliqué, remarquez ce mot, ils ont expliqué la pensée du saint père, et tout s'est calmé : le pape, lui-même s'est montré satisfait, témoin soit le bref pleinement approbatif dont Mgr Dupanloup fut honoré.

Que conclure de là, sinon que les évêques réunis en concile et venant de tous les bouts du monde, seront unanimes à bénir les institutions libérales de notre temps? « Tous devront dire que le premier bien réclamé par leur église, c'est sa liberté,

[1] *Du concile général et de la paix religieuse ;* mémoire soumis au prochain concile œcuménique du Vatican.

[1] *Etudes religieuses* du 15 octobre 1869, pag. 614 et suivantes.

mais qu'ils n'ont d'autre moyen pour assurer cette liberté sainte, que de la garantir par la liberté commune de tous leurs concitoyens. En d'autres termes, tous devront déclarer que le règne du privilége a péri pour l'église, et que le droit commun est la seule défense qu'elle puisse désormais invoquer.» Ainsi parle notre honorable écrivain dont j'expose les idées, mais il faut, dit-il plus loin, que la proclamation de la liberté, et de toutes les libertés par le concile soit tellement catégorique qu'on ne puisse pas nous soupçonner « de nous glisser dans les institutions modernes pour les saper et les miner plus à l'aise. » Or, c'est ce qu'on croira tant que de « dangereux amis » crieront sur les toits que « la vérité ayant seule des droits dans ce monde, les catholiques peuvent les réclamer tous et ne sont tenus d'en respecter aucun. »

« Telles sont, est-il dit enfin, nos espérances sur les deux questions que l'imprudence de quelques écrivains a livrées à une discussion prématurée. Peu nous importe que ces questions soient mal jugées par la presse; elles seront bien jugées par le concile, par le souverain pontife, uni aux évêques, et pour toute conscience catholique, la voix de l'Eglise est la voix de Dieu. » C'est pourquoi le concile du Vatican « est déjà par avance maître de l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants catholiques de toutes les écoles, de toutes les langues, de tous les pays.» Je le crois bien, quand on a pu dire précédemment que si l'infaillibilité n'est pas là, elle n'est nulle part.

(*La suite au prochain numéro.*)

L. BURNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

Vaud.

Le dix novembre dernier, le *Synode de l'Eglise libre* s'est réuni à Lausanne pour achever la révision de divers règlements qui avaient besoin d'être modifiés dans plusieurs de leurs parties. De ce nombre était le règlement sur les conditions exigées pour recevoir l'imposition des mains et sur l'inscription dans le registre des ministres et des candidats au ministère. L'esprit libéral qui anime le Synode ne s'est pas démenti en cette circonstance. Loin de fermer la porte aux ecclésiastiques étrangers, le règlement leur laisse toute latitude de se présenter aux suffrages des églises indépendantes, pourvu seulement qu'ils prouvent, par des examens, qu'ils possèdent des connaissances équivalentes à celles des licenciés de la faculté libre de théologie. Les délibérations sur des matières en apparence assez arides n'ont point été sans intérêt, et elles ont été remarquables par l'esprit de liberté et de charité qui a régné dans les discussions. On sentait qu'il n'y avait là que des frères, et nullement des partis rivaux.

P. B.

Académie de Lausanne. — Lundi, 25 octobre dernier, dans une séance publique fort intéressante, l'Académie de Lausanne célébrait tout ensemble l'ouverture des cours annuels et sa récente réorganisation. Cette année-ci marque en effet dans le développement de cette antique institution cantonale. Ainsi que le rappelait M. le conseiller d'état Ruchonnet, qui présidait à la cérémonie d'inauguration, une nouvelle faculté, la faculté technique, a été ajoutée aux quatre autres que possédait déjà l'Académie; de plus, la faculté des lettres et celle des sciences qui, précédemment, étaient essentiellement considérées comme des classes préparatoires pour d'autres études, subsisteront désormais pour elles-mêmes et seront parallèles à la faculté technique ainsi qu'à celles de théologie et de droit; enfin, ces diverses facultés ont été renforcées par la nomination de nouveaux professeurs, ordinaires ou extraordinaires, dont le nombre ne s'élève pas à moins de dix-huit. Dans la faculté de théologie, en particulier, ont été nommés, comme professeurs ordinaires, M. L. Durand, pour la théologie systématique, et M. Vuilleumier

fils, pour l'exégèse de l'Ancien Testament, puis comme professeur extraordinaire M. Dandiran, pour la théologie historique. Ainsi donc, dit M. Ruchonnet, un grand pas a été fait. Ce n'est qu'une étape sans doute dans la voie du progrès; il faudrait pouvoir ouvrir l'Académie à toutes les professions qui ont besoin d'une instruction supérieure spéciale, et nous n'avons, par exemple, ni faculté de médecine ni école de pharmacie. Mais il faut savoir se contenter de ce qui est possible: chaque chose en son temps. Il n'en est pas moins intéressant, touchant même, de voir un petit peuple faire des efforts relativement considérables pour prendre ou maintenir sa place dans le monde de l'intelligence. Enfin l'orateur, après avoir rappelé aux représentants des diverses facultés que de grandes et graves questions, religieuses, sociales, scientifiques, sont à l'ordre du jour et attendent leur solution, s'adresse en terminant aux étudiants. Vous êtes des privilégiés, leur dit-il; l'Etat fait pour vous ce qu'il ne fait pas pour tous. Nous touchons là à l'un des vices de notre organisation sociale, à un problème dont la solution ne s'improvise pas sans doute; mais en attendant travaillez à faire oublier le privilége de votre position en le faisant concourir au bien général.

Cette dernière pensée de l'orateur m'a frappé par ce qu'elle renferme de vrai et de triste, et je ne renonce qu'à regret à en faire le sujet d'une digression.

Après le discours de M. Ruchonnet, le recteur sortant de charge, M. le professeur Duperrex, relève ce fait qu'il n'y a pas solution de continuité entre l'ancienne Académie et la nouvelle; puis il présente le nouveau recteur, M. le professeur Dufour, bien connu et aimé des étudiants.— Ce dernier prend à son tour la parole, et après avoir remercié son prédécesseur pour les soins qu'il a mis à préparer la marche du nouvel ordre de choses; après avoir rappelé que jamais jusqu'ici le corps enseignant n'avait reçu en une seule fois d'accroissement aussi considérable qu'aujourd'hui; après avoir souhaité la bienvenue à ses nouveaux collègues, M. Dufour s'adresse spécialement aux étudiants. Il leur recommande le travail, le travail indispensable pour tous les degrés d'intelligence, indispensable pour réussir, indispensable aussi à quiconque veut avoir le droit d'être écouté au milieu des crises sociales qui pourraient survenir.

Les nouveaux professeurs devaient aussi être entendus; mais vu leur grand nombre, deux seulement avaient été invités à monter à la tribune. M. Carrard, professeur de droit commercial, remercie au nom des récipiendaires le gouvernement et l'académie; puis dans une esquisse rapide, semée de traits heureux et spirituels, il retrace l'histoire du droit civil dans notre canton; il indique les progrès accomplis, et ceux qui restent à faire, comme par exemple de restituer aux femmes les droits civils dont elles sont privées. Le spirituel professeur trouve même moyen de rattacher à la doctrine de la séparation de la religion et du droit la légitimité de l'union de l'état et de l'église. Mais j'avoue que sur ce point la valeur probante de sa déduction m'a complétement échappé.

Enfin, M. le professeur Durand, qui a dû accepter, dit-il, la tâche difficile de prendre encore la parole en peu de mots devant une assemblée fatiguée, ne se fait pas écouter avec moins d'attention et d'intérêt que les précédents orateurs. Ceux qui attendaient en cette occasion du nouveau professeur l'exposé de son programme ou de son point de vue théologique auront pu sans doute être déçus; mais il n'eût guère été possible d'aborder, à la fin d'une séance déjà prolongée, un sujet qui eût exigé à lui seul une séance entière. Quoi qu'il en soit, l'orateur s'est borné à marquer la position quasi-tragique de la théologie au milieu du tumulte de notre société moderne. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de son prédécesseur, M. Piguet, qui, il y a peu d'années, fut si malheureusement atteint par une locomotive et jeté sans vie sur la voie ferrée, M. Durand se demande si ce funeste accident serait peut-être le symbole de la situation de la théologie dans la société actuelle, si le progrès aux bras de fer, au souffle embrasé, menace dans sa course impitoyable de jeter expirant sur la voie l'évangile et la science de la religion. Dans le cas où pareille supposition se réaliserait, de nombreux critiques de l'avenir ne manqueraient pas sans doute

de prouver, au nom de l'impartiale science, que le récit de la mort tragique d'un professeur de théologie renversé par une locomotive n'est pas autre chose qu'un mythe naïf, dans lequel notre génération actuelle a déposé l'expression de ses sentiments. Mais, dit M. Durand, nous pouvons bénir Dieu de ce que, chez nous du moins et dans notre pays, on comprend le progrès autrement; on n'y voit pas une guerre à la poésie, à la philosophie, à l'évangile et à la théologie. Notre réorganisation académique en est la preuve.

A l'appui de cette dernière thèse, on aurait pu ajouter une preuve encore à celle qu'indiquait l'orateur; car enfin les nations et la société ne sont pas entièrement résumées dans leurs représentants d'office. A côté de l'activité publique officielle, il y en a une autre beaucoup moins apparente sans doute, mais qui pour ne pas couler dans des canaux construits *jussu et sumptu publico*, n'en est pas moins réelle et féconde. Cela est vrai en particulier du christianisme, qui en vertu de sa nature intime réclame bien l'union avec la société, mais qui répudie avec non moins de décision l'union légale avec l'Etat. Si de nos jours la religion occupe beaucoup moins de place que jadis dans le pays légal, ce fait n'est pas à lui seul une preuve qu'elle tient moins de place dans la société; un déplacement n'est pas toujours une diminution. Quelque graves reproches que notre siècle mérite au point de vue religieux, nous ne pouvons, pour être justes à son égard, oublier le développement qu'y ont pris les œuvres dues uniquement au principe volontaire, dans le domaine des missions évangéliques d'abord, et aussi dans le domaine ecclésiastique et théologique. Voilà ce que je me disais à part moi, tout en écoutant la piquante allocution de M. Durand, fort étonné que j'étais de me trouver en cette occasion du parti des optimistes. Mais trêve aux réflexions; il est temps de conclure. Si j'ajoute que la séance s'ouvrit par une prière de M. le professeur Vuilleumier père; qu'elle fut entremêlée de chants fort bien exécutés par un chœur d'étudiants, et que ces derniers, fidèles aux traditions académiques, applaudirent vigoureusement chacun des orateurs, j'aurai achevé de recueillir les souvenirs que m'a laissés l'inauguration de la nouvelle période de notre Académie cantonale.

A. R.

Genève.

Novembre 1869.

De rudes et sérieux combats se préparent. On sent que l'orage est dans l'air, que les positions se tendent, que les combattants méditent leurs coups. D'un côté les libéraux dessinent plus nettement leurs tendances. De l'autre les évangéliques semblent décidés à la résistance par tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

On peut considérer le refus de la chaire fait à M. Fontanès comme la première escarmouche de cette guerre. Ce refus a amené de la part de la minorité libérale la protestation suivante qui dessine bien l'attitude qu'elle songe à prendre, ou plutôt le terrain sur lequel elle pense se placer:

« Les soussignés considérant:

» Que des mesures restrictives de la liberté de la chaire ne peuvent que compromettre la cause de l'Evangile, qui est celle de la vérité;

» Que les confesssions de foi imposées ou introduites par des moyens détournés, sont contraires au principe protestant, qui veut que chaque chrétien se forme une foi libre et personnelle;

» Que les membres de l'Eglise nationale protestante de Genève sont aptes à examiner toutes choses et à retenir ce qui est bien, et qu'ils doivent être appelés à juger, en connaissance de cause, des manières diverses de comprendre l'Evangile de Jésus-Christ;

» Que les décisions qui excluent de nos chaires des pasteurs étrangers rompent les liens de fraternité qui ont uni, dès le temps de la Réforme, l'Eglise de Genève avec les églises de langue française;

» Considérant enfin que M. le pasteur Fontanès, président du consistoire du Hâvre, édifie par la prédication l'église où il exerce le saint ministère et celles où il se fait entendre;

» Déclarent protester contre les décisions que vient de prendre la compagnie des pasteurs, de donner au Consistoire un préavis défavorable à la prédication de M. le pas-

teur Fontanès, et demandent, pour dégager leur responsabilité, que la présente déclaration soit, avec leurs noms, insérée au procès verbal. »

Suivent douze signatures.

Ce que revendiquent donc les libéraux c'est la pleine et entière liberté de la chaire, c'est un droit égal pour la négation comme pour l'affirmation; c'est le refus de se soumettre aux articles organiques de l'Eglise nationale de Genève qui ne sont autre chose qu'une confession de foi ; c'est le renversement de la liturgie. Et la preuve que je ne vais pas trop loin dans mes assertions, c'est une circulaire du Consistoire à MM. les pasteurs qui les invite à ne rien changer à la liturgie en vigueur dans l'Eglise nationale. Le corps dirigeant de l'Eglise prend en effet, vis-à-vis du mouvement libéral, une attitude de résistance. De même qu'il a repoussé la pétition demandant la suppression de la lecture du crédo ; de même il refuse aux pasteurs libéraux le droit d'éluder cette décision en modifiant en chaire le symbole. « Le Consistoire qui doit s'inspirer des désirs et des vœux du corps électoral dont il est sorti, lisons-nous dans une pièce officielle, a la certitude complète que parmi les personnes qui fréquentent le culte et prennent une part active à la vie de l'Eglise, une majorité considérable serait profondément froissée si, en vertu d'une mesure émanée de l'autorité ecclésiastique, la lecture du symbole était supprimée dans nos services. » Le Consistoire ne se dissimule point, on le voit, qu'il est l'élu de la partie vivante et fidèle du troupeau, qu'il doit à cette majorité la conservation de son culte et le maintien des doctrines et des principes qui ont fait jusqu'ici sa vie. Ce qui le prouve surabondamment, c'est une dernière décision qu'il vient de prendre et qui est très vivement critiquée par les journaux libéraux. Chaque année le Consistoire dispose de 36 prédications, appelées prédications électives, qu'il confie d'ordinaire aux orateurs les plus distingués de l'Eglise. D'habitude M. Cougnard figurait dans cette liste. Cette année son nom n'y paraît point. Tous les libéraux sauf un, et encore appartient-il aux modérés du parti, en ont été aussi écartés. Les conférences annuelles ont été confiées à M. le pasteur Coulin. — De leur côté les pasteur évangéliques prennent leurs mesures. Dans plusieurs paroisses de la campagne et de la banlieue, les pasteurs désireux de répondre aux besoins actuels de leurs troupeaux se disposent à faire, par eux-mêmes ou avec l'aide de leurs collègues, des discours apologétiques ayant pour but d'affermir la foi en la parole de Dieu. La première de ces prédications a eu lieu dimanche 7, aux Eaux Vives. M. le pasteur Choisy, l'un des hommes les plus distingués du parti évangélique par la solidité de la pensée et par le talent d'exposition, a traité « de la date et des auteurs de nos Evangiles. »

Les laïques libéraux réveillés sans doute par le manifeste neuchâtelois réclament aussi l'usage des temples ou du sacerdoce universel. Une pétition au Consistoire qui circule en ce moment, demande :

1° Que les temples ou au moins un, à Genève, soient accordés aux laïques protestants qui voudront y parler, et affectés à des assemblées de l'Eglise où tous, sans distinction de pasteurs ou de laïques, pourront prendre la parole sous la présidence d'un membre choisi par eux.

2° Qu'un service spécial des candidats aux charges pastorales soit établi, où chacun d'eux pourra prêcher à son tour selon l'ordre d'inscription.

3° Que l'usage des liturgies, en partie ou en totalité ou sous une forme nouvelle, soit laissé livré à la volonté du prédicateur.

Résistance donc de la part du Consistoire aux menées libérales ; mouvement en avant de la part des pasteurs libéraux soutenus par un certain nombre d'adhérents; voilà la position d'aujourd'hui qui sans doute s'aggravera demain.

L'approche du 8 décembre attire l'attention du public sur le concile œcuménique qui doit se réunir ce jour-là au Vatican. M. Mermillod, parti le 2 novembre pour Rome, a adressé à l'occasion de son départ une lettre au clergé et aux fidèles du canton. Ce qui donne à cette pièce épiscopale une valeur particulière, c'est le soin avec lequel l'Auxiliaire de Genève s'efforce de rassurer son troupeau sur les bruits de pression exercée sur les évêques pour les amener à proclamer l'absolutisme théocra-

tique et l'asservissement de la société moderne sous les principes du syllabus.

« Ne craignez pas, dit-il dans cette lettre du reste fort bien écrite, que les pontifes subissent une pression et qu'ils soient infidèles à la liberté de la parole évangélique, eux à qui il a été dit au jour de leur sacre de ne jamais faiblir devant les séductions ou les menaces du pouvoir.

» Pourquoi aussi s'imagine-t-on que l'Eglise va patronner un régime politique au détriment des autres? Jamais elle ne s'est inféodée à ces formes changeantes, variables et perfectibles des constitutions humaines. D'ailleurs notre réunion aura des représentants de toutes les races et de toutes les tribus. S'ils abordent les brûlantes questions de notre temps, ils le feront avec l'intelligence des difficultés sociales. N'est-ce pas déjà un grand bienfait de rappeler à notre siècle fier de ses succès matériels, que le royaume de Dieu et sa justice sont la base des sociétés, que l'Evangile a des droits, et que l'Eglise réclame légitimement son autonomie et la liberté qu'elle tient de Dieu son fondateur. Le travail du concile ne sera qu'un travail de lumière, d'apaisement des peuples et de conversion des âmes.

M. Mermillod pense aussi que son départ pour Rome en qualité d'évêque auxiliaire de Genève, *le jardin des Olives de l'épouse de Christ*, comme il nomme cette ville, doit être pour son troupeau le sujet d'une joie particulière. « Nous osons vous le dire sans trop de témérité: Réjouissez-vous de ce que de Genève même, de cette cité qui s'est appelée jadis la Rome protestante, un évêque aura sa place dans ces assises chrétiennes. A l'époque du concile de Trente, Genève avait banni les prêtres et le pontife; l'évêque ne put aller dans cet auguste réunion qu'en partant des terres de l'exil. »

Le dimanche 31 octobre au soir, dans la nouvelle église de St. Joseph, aux Eaux-Vives, les fidèles prenaient congé de leur évêque. M. le curé Dunoyer, vicaire général, s'est fait l'interprète des vœux de l'assemblée. Il a félicité les catholiques de Genève de ce qu'ils seraient représentés au concile du Vatican par un évêque qui connaît leurs besoins, les difficultés particulières de leur position comme citoyens et comme membres de l'Eglise, et qui *comprend tous les périls et toutes les nécessités* des sociétés modernes.

A l'heure où les évêques se réuniront autour de la personne du pape dans la vaste basilique de St. Pierre, des chrétiens évangéliques se réuniront autour des Ecritures dans la Rome protestante pour affirmer leur foi et pour rendre grâce au Seigneur de ce qu'il les a gardés de l'erreur romaine. Un certain nombre de conférences suivies de prières auront lieu en décembre dans la salle de la Réformation. En ce moment, M. le ministre Trivier examine dans deux conférences l'*Invitation du pape relativement au concile*. « M. Trivier, écrit un de ses auditeurs, a eu salle comble au local de l'union évangélique. On lui sait gré (c'est un ancien prêtre) de se maintenir sur le terrain purement historique et de traiter scientifiquement un sujet qui n'est par lui-même que trop propre à passionner les esprits. Il a fait voir dans sa première séance que, suivant l'expression de St. Bernard, les pontifes romains sont en réalité, dans le double pouvoir qu'ils revendiquent, les successeurs de Constantin le Grand et non ceux de l'apôtre Pierre. Dans la seconde il indiquera la réponse que la sagesse dicte à ceux qui sont invités à profiter de l'occasion du concile pour rentrer dans le giron de Rome.

P. S. Au moment où s'écrivaient ces lignes, la terre recevait la dépouille d'un écrivain bien connu des amis des sciences religieuses. M. le pasteur André Archinard, l'auteur de l'histoire des *Origines de l'Eglise romaine*, d'une *Chronologie sacrée*, etc., a été retiré de ce monde après avoir longtemps souffert. Il avait perdu la vue depuis deux ans environ, mais avait conservé au milieu de l'épreuve la plus admirable sérénité. Quoique séparé de lui par nos convictions dogmatiques, en particulier sur la divinité de Jésus-Christ, nous n'avons pu nous empêcher d'éprouver pour lui le plus sincère respect.

L. RUFFET.

Zurich.

Octobre 1869.

Dans les cantons tout protestants, comme Zurich, on ne s'occupe guère du concile œcuménique qui s'ouvrira prochainement à Rome. Cependant, comme une forte proportion du peuple suisse appartient à l'Eglise romaine, il nous importe de savoir où en est le catholicisme dans notre pays. Il est évident qu'en politique, à part les cantons du Sonderbund, Rome a perdu de son influence; le nonce, ni les évêques, ne sont des pouvoirs politiques; à Lucerne même, le Grand conseil a voté des lois qui allaient à l'encontre des vœux exprimés par le clergé. Mais, dans le domaine social, dans l'école, dans la famille, le catholicisme est au bénéfice du réveil religieux de ce siècle. Les prêtres, gagnés presque tous à l'ultramontanisme, instruments dociles des évêques et du saint siége, travaillent avec ardeur à rattacher plus intimement les tièdes, les indifférents, la masse au giron de l'Eglise. On se groupe, on se serre. Dans la Suisse centrale, si les maisons des jésuites restent fermées, ou semblent avoir passé en d'autres mains, la dévotion jésuite par contre est très florissante. Les premières familles font élever leurs filles dans les couvents, où on les forme à la piété du catholicisme moderne : adhésion absolue aux décisions de la hiérarchie, jointe à une dévotion plus ou moins facile.

Sur ce point cependant l'opposition ne fait pas défaut. L'ancienne guerre entre les catholiques radicaux et les ultramontains se poursuit, tantôt ici, tantôt là, avec des degrés divers de vivacité. Cette année en particulier deux attaques dirigées contre Rome par la presse radicale, ont eu un certain retentissement. Dans une lettre précédente, j'ai fait de la première de ces attaques une mention sommaire, qui ne me dispense pas d'y revenir aujourd'hui avec plus de détails.

A la fin de 1868, parut dans la *Gazette de Saint-Gall* un article de fond, dans lequel on lisait, en toutes lettres que: « l'Eglise romaine faisait cause commune avec le brigandage. » M. Greith, évêque de Saint-Gall, envoya au rédacteur une protestation énergique et une demande de rétractation. Dans sa réponse à l'évêque, *la Gazette*, tout en disant que l'article en question avait été écrit par un catholique, déclara ouvertement qu'elle acceptait la lutte avec le siége épiscopal. L'évêque déposa alors une plainte contre l'auteur de l'article, M. l'avocat Frei, et rechercha l'appui de son troupeau. La plupart des paroissiens votèrent des adresses de soumission à l'évêque. L'article incriminé était d'une grande violence, il est vrai; cependant les gens calmes s'étonnèrent de la soudaine susceptibilité de M. Greith à l'endroit d'une feuille connue depuis longtemps pour la crudité de sa polémique. Quelques-uns pensèrent même que l'évêque avait saisi la première occasion venue pour travailler son diocèse et préparer le veto contre le concordat en matière de mariage. Il se peut que cette conjecture soit erronée et que réellement la patience ait échappé à M. Greith.

De leur côté les radicaux convoquèrent dans les divers districts des assemblées populaires, où la cause du progrès, de l'affranchissement du joug de Rome, et de l'esprit moderne trouvèrent de violents défenseurs. Cette phase de la lutte serait du plus haut intérêt, s'il y avait eu plus de spontanéité dans les manifestations populaires, mais de part et d'autre on avait à se reprocher l'emploi de moyens d'agitation trop artificiels : l'évêque exerçait une certaine pression sur les paroisses par l'intermédiaire des curés ; et les radicaux mettaient tout en œuvre pour enflammer contre l'évêque la partie la moins religieuse de la population. — Pour nous, l'intérêt de cette lutte se concentre dans les manifestes imprimés, dont trois surtout méritent notre attention.

Le premier est celui des radicaux. Il a pour titre « le petit livre rouge; » rouge, il faut le dire, plus par la couverture que par le contenu, mais les gens de l'évêque le trouvaient bien nommé, parce que, disaient-ils, il a honte de ses parents. Cette brochure est un manifeste collectif du parti radical en faveur de la *Gazette de Saint-Gall* et contre la conduite de l'évêque dans toute cette affaire. L'auteur [1] reprend une

[1] M. Henne, père, ancien professeur d'histoire, l'un des vétérans du radicalisme dans le canton de Saint-Gall.

thèse de la lettre adressée par l'évêque au rédacteur de la *Gazette*, et dans laquelle M. Greith montrait que l'Eglise chrétienne par ses organes légitimes, les papes et les évêques avait, au prix de peines et de sacrifices infinis, fait passer l'humanité de la fange du paganisme dans les demeures de la vérité et de la lumière. — Le « livre rouge » nie le fait et cherche à prouver qu'à la naissance de l'Eglise chrétienne, le genre humain jouissait d'une grande prospérité morale et intellectuelle, et que l'antiquité avait dans ses écoles, dans ses philosophes et ses mystères, des éléments suffisants de progrès et de piété. Le christianisme, que plus loin M. Henne met fort haut tout en le ramenant aux proportions de la religion naturelle, le christianisme n'aurait guère apporté au monde que les troubles, les guerres, les disputes théologiques, l'inquisition, les ténèbres du moyen âge, et le *Syllabus*, dont M. Greith cherche à établir le règne dans le canton de Saint-Gall.

Qui dit trop ne dit rien. Pour ceux du moins qui connaissent l'histoire, la démonstration de M. Henne n'aura pas une grande valeur. Mais les dix mille exemplaires de cette brochure qui ont été vendus, sont tombés pour la plupart dans les mains de gens peu instruits, auprès desquels la réputation de l'auteur, le ton péremptoire de son langage, son imperturbable assurance, auront donné à ses assertions une grande autorité. D'ailleurs, sans méconnaître ce qu'il y a de verve généreuse et de pensées justes dans cette brochure, nous en regrettons la publication et le succès, parce qu'en dépit du ton affirmatif qui y règne, elle est plus négative que positive; elle détruit mais n'édifie pas; elle arrache le bon grain en même temps que l'ivraie: on y trouve un vague ou même une absence de principes sérieux que les lieux communs à la mode et quelques phrases pieuses ne suffisent point à compenser.

Cette brochure, dont le succès a été très grand dans la Suisse orientale, exigeait une réponse. M. Greith ne la fit pas attendre: il la publia, en février dernier, sous le titre un peu long de: « Péril de l'ordre légal dans l'Eglise et dans l'Etat, de la part de la presse radicalo-socialiste. »

M. Henne avait rendu la hiérarchie responsable de tous les maux de la chrétienté. M. Greith vit avec plus de raison dans la tendance de ses adversaires le germe des exagérations les plus énormes de l'extrême gauche socialiste, des doctrines professées à Bruxelles, à Genève, à Bâle par les Bakounine et consorts. En traitant ainsi la question, l'évêque avait beau jeu, et sa brochure renferme des pages vraiment éloquentes. Il met en parallèle l'œuvre de l'esprit socialiste et celle de l'Evangile: le premier pousse l'ouvrier aux derniers excès en encourageant ses mauvaises passions, et en l'aveuglant sur lui-même; le christianisme au contraire résout le grand problème social en rappelant au capitaliste ses devoirs envers ses frères, et à l'ouvrier sa propre responsabilité en même temps que le secours puissant du Père céleste. La défense de l'Eglise chrétienne et de son œuvre à travers les siècles, est écrite dans un style plein de dignité. Habile et populaire tout à la fois, elle touche aux points essentiels et les plus propres à intéresser non-seulement les lecteurs catholiques, mais tout homme qui croit à la vérité de l'Evangile. Un chrétien évangélique pourrait faire cause commune avec l'honorable prélat, s'il n'apparaissait pas ci et là d'une manière trop évidente que M. Greith ne conçoit guère le christianisme que sous la forme romaine. Ce que d'autres églises ont fait, est complétement passé sous silence. Il n'y a que l'Eglise de Rome avec sa puissante hiérarchie qui représente l'Evangile et puisse entretenir la vie religieuse. Elle est le boulevard de la vérité: elle seule accomplit l'œuvre du Christ, toujours et en tout temps. C'est le temple du Dieu trois fois saint, dont la fange humaine peut avoir atteint les parties extérieures les plus basses, mais qui reste pur et sans tache. Combattre cette église, c'est s'attaquer à Dieu même. D'ailleurs les ennemis n'y pourront rien, car c'est de l'Eglise romaine qu'il a été dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

Nous retrouvons là le caractère sectaire du christianisme romain, et partant l'un des graves défauts de l'église catholique. Ce n'est ni la continuité extérieure, ni l'antiquité, ni même des œuvres plus ou moins remarquables qui font la force d'une église

chrétienne ; c'est l'esprit du Seigneur. La hiérarchie, dont s'enorgueillit le vénérable prélat, doit crouler un jour ; elle demeure encore debout, comme ces aqueducs romains dont les eaux détournées depuis longtemps se sont frayé d'autres chemins. La vérité seule est éternelle, se créant toujours de nouvelles formes. C'est elle qu'il s'agit, non de défendre, mais de présenter aux hommes aussi pure, aussi dégagée que possible de tout élément étranger, et dont il faut se servir comme d'une arme invincible pour renverser les forteresses de l'ennemi.

Ce n'est pas le catholicisme seulement mais le christianisme biblique, que le «petit livre rouge» avait attaqué. Il était donc naturel qu'une voix autorisée s'élevât pour rappeler au public que les assertions de M. Henne n'étaient rien moins qu'admises par les croyants de l'Eglise réformée. Monsieur Pfeiffer, pasteur à Saint-Gall, l'a fait avec science, conviction, et tact dans une petite brochure qui a paru en mars, et qui, très modeste de ton, se distingue par la vigueur de la pensée. Invoquant le témoignage des auteurs anciens, M. Pfeiffer prouve, par des citations de leurs écrits, le non-fondé des assertions du livre rouge, et il montre à quel point l'antiquité était et se sentait elle-même pauvre. Puis sur ce fond sombre et ténébreux, il met en relief la nouvelle foi, le nouvel amour, la nouvelle espérance qui sont venus éclairer le monde. Dégageant des textes et de l'histoire les grands principes évangéliques, il rappelle les dons que nous a faits le Christ et qui constituent encore aujourd'hui le plus précieux trésor de l'humanité.

Tels sont les principaux produits littéraires de cette lutte. Dès lors, après bien des retards causés par des conflits de compétence, le Conseil d'Etat a donné suite à la plainte portée par l'évêque contre M. Frei et a chargé de cette affaire le tribunal de district. M. Frei a été acquitté, mais je viens d'apprendre que M. Greith en a appelé[1]. J'ai peine à croire cependant qu'il gagne son procès. Les hommes d'Etat des deux partis chercheront plutôt à étouffer cette affaire, vu le caractère inflammable des populations.

Autre a été l'issue de la seconde attaque dont le catholicisme a été l'objet cette année dans notre pays. M. Möllinger, depuis 33 ans professeur de mathématiques au gymnase de Soleure, a été révoqué de ses fonctions par le Conseil d'Etat, pour avoir publié quelques conférences qu'il avait faites à Soleure sur la notion moderne de Dieu.

Sa brochure en effet est la confession de foi d'un adorateur de la science moderne. Selon M. Möllinger, c'est à partir de ce siècle-ci que l'humanité a été mise par la science en possession de la vérité. Autrefois tout était obscur, l'homme se mouvait dans le monde de l'illusion, du vague et de l'erreur ; mais depuis que la chimie, la physique, la paléontologie, etc,... ont parlé, les ténèbres ont dû faire place à la lumière. Aujourd'hui, grâce à la découverte des lois invariables de la nature, on sait que le seul Dieu admissible, c'est cette force insondable et immanente, qui est comme l'âme de l'univers, et qui, inconsciente dans la nature, parvient enfin dans l'esprit de l'homme à la conscience d'elle-même. C'est du Hegel tout pur, mais naïf, enfantin, non sans grâce, ni sans bienveillance. L'auteur professe une confiance sans borne en la bonté foncière du cœur humain ; il a quelque chose du vicaire savoyard. Sans doute le mal existe, il y a des malheureux que la fatalité a comme voués au crime et que nous abandonnons à leur sort ; mais la tâche de ceux qui ont eu la chance d'être bien élevés, est de lutter contre le mal par l'extension des lumières et surtout par la bienfaisance. Les caisses de secours richement alimentées par des dons et des legs, sont pour lui l'idéal à atteindre, un remède universel.

Il va sans dire que M. Möllinger ne veut ni église romaine, ni église réformée, ni judaïsme, en un mot, aucune des anciennes religions. La foi aux miracles est à ses yeux une des choses les plus pernicieuses qu'on puisse inculquer aux enfants. En fait de prière, il ne laisse subsister qu'une sorte d'élévation plus ou moins rêveuse par la contemplation de l'unité et de l'harmonie mystérieuse de l'univers. Le Dieu de l'Evangile est pour lui un faux dieu.

Le clergé soleurois s'émut, et fit une

[1] Ce n'est pas l'évêque, mais le Conseil d'Etat qui en a appelé, considérant que l'Eglise catholique a été réellement lésée par l'article de l'avocat Frei.

campagne ecclésiastique en règle contre le malencontreux professeur. On dit que c'est à la demande de l'Eglise ou à son influence qu'on a cédé, en mettant M. Möllinger à la porte avec une pension de retraite.

On comprend sa douloureuse surprise. Jamais, paraît-il, on ne s'était plaint de son enseignement; les conférences incriminées avaient été faites en dehors du gymnase devant un auditoire mélangé ; l'impression n'en pouvait guère aggraver la portée. D'ailleurs on connaissait depuis longtemps l'auteur, et, dans sa brochure il ne faisait que répéter sans ménagement ce qu'il avait toujours professé, ce que des hommes haut placés ne se gênent pas de professer aussi dans l'occasion. M. Möllinger ne pouvait voir dans l'arrêté du Conseil d'Etat et n'y a vu en effet qu'une injuste persécution, un attentat à la liberté religieuse.

D'un autre côté on ne saurait s'étonner des démarches du clergé soleurois. C'était son droit sans doute de défendre la religion avec toute l'énergie dont il est capable. Mais le Conseil d'Etat a-t-il bien fait de frapper un maître de mathématiques pour ses convictions religieuses? C'est une autre question. Quoi qu'il en soit, cette décision a valu à la brochure de M. Möllinger un succès inattendu, et à l'auteur les sympathies enthousiastes de ceux qui, de près ou de loin, se rattachent au rationalisme moderne.

Ceci me ramène à Zurich, où les sympathies ont pris un caractère semi-officiel. Le synode scolaire avait sa session ordinaire à Winterthur, au mois de septembre dernier. Or, vers la fin d'un dîner auquel assistaient la plupart des membres de cette assemblée, un orateur attira l'attention de ses collègues sur le coup dont M. Möllinger venait d'être frappé, et proposa d'envoyer par le télégraphe à l'apôtre des lumières et de la liberté de pensée une adresse de sympathie de la part du corps enseignant du canton de Zurich. L'adresse fut votée avec enthousiasme et expédiée séance tenante.

Une pareille démonstration n'aurait rien de surprenant, si elle avait été faite contre la violation, réelle ou supposée, de la liberté de conscience; mais la dépêche étant adressée à l'*apôtre de la vérité*, ceux qui l'ont envoyée, c'est-à-dire la majorité des maîtres d'école de notre canton, ont ainsi pris fait et cause pour les principes du professeur soleurois et rompu ouvertement avec le christianisme évangélique. Cela se passait au dessert, il est vrai. Toutefois sans recourir à l'adage *in vino veritas*, nous n'en sommes pas moins sûrs que dans nos écoles ce n'est plus du tout la Bible qu'on met à la base de l'instruction religieuse, mais la philosophie moderne, telle qu'elle peut être dans la tête du premier régent de village venu. — Du reste les maîtres d'école ont actuellement la haute main dans le pays, on en trouve dans toutes les autorités, au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, au Conseil national, et des deux députés que le canton de Zurich envoie au Conseil des Etats, l'un est aussi maître d'école. Le fait en lui-même n'a rien de fâcheux, loin de là. Mais on peut regretter que tous ces instituteurs aient emporté de l'école normale de Küssnacht l'idée arrêtée que la culture intellectuelle suffit aux individus et aux peuples, et que la Bible a fait son temps. Certes c'est une puissance que cette école normale, pépinière de maîtres d'école imbus d'un même préjugé contre l'Evangile et contre toute religion positive !

En agissant de concert avec le clergé rationaliste, ce leur sera chose facile de rendre le christianisme biblique impossible dans les établissements publics.

Un tel état de choses appelle naturellement une réaction et stimule le zèle des croyants. Ceux-ci, malgré leur petit nombre, travaillent, non sans succès, à répandre la connaissance de l'Evangile dans notre canton et à y combattre l'influence de la négation. Je ferai de leurs travaux le sujet de ma prochaine lettre.

E. JACCARD.

Italie.

Le protestantisme italien à Naples.

Je désire faire connaître l'état actuel du mouvement protestant à Naples, exposer pour quelles causes il n'a guère abouti et de quelle manière il sera possible à l'avenir de travailler un sol pierreux et couvert d'épines.

Jusqu'en 1860, et depuis une trentaine d'années, le protestantisme était toléré à Naples chez les étrangers. Il avait ses assemblées de culte, ses hôpitaux, son campo-santo. Mais les pasteurs des communautés évangéliques devaient s'interdire toute espèce de prosélytisme et voyaient même leur activité pastorale souvent entravée. Un pasteur suisse en particulier ne pouvait visiter à la caserne ou même à l'hôpital ses coreligionnaires des régiments capitulés, et l'on se rappelle encore à Naples une ordonnance venue de haut lieu et interdisant l'entrée des établissements militaires à « il nominato » Vallette. M. Vallette, actuellement dans l'église luthérienne de Paris, fut en effet de longues années le pasteur de la communauté évangélique allemande-française au sein de laquelle il a laissé les meilleurs souvenirs.

En 1860, la vive antipathie qu'excitait un clergé réactionnaire auquel on attribuait pour une bonne part et avec raison le misérable état du pays, l'absolue liberté qui succédait à de longues années de despotisme, semblaient promettre au protestantisme un succès assuré et immédiat; c'était trop espérer d'un peuple auquel le despotisme religieux et politique avait enlevé l'amour de la vérité et l'énergie morale.

Dès les premiers jours de la liberté, deux hommes se mirent à l'œuvre et cherchèrent à produire un mouvement dans le sens évangélique. L'un d'eux fut le père Gavazzi, l'autre fut le marquis Crési. Gavazzi fut au commencement bien plus un orateur politique qu'un orateur religieux. Son éloquence était celle d'un tribun, il exprimait les idées avec plus de violence que de force, mais il était capable par sa passion de remuer un peuple mobile et souverainement impressionnable. Sa haute stature, sa mâle figure, sa voix tonnante et jusqu'à sa chemise rouge de Garibaldien disposaient le peuple à l'écouter.

Dans cette première phase, il parlait sur les places publiques, au Mercatello, à San Francesco di Paolo; mais bientôt il se restreignit volontairement à un public moins nombreux et donna une suite de conférences religieuses où la polémique l'emportait encore trop sur l'apologétique. Quoi qu'il en soit, sa parole pleine de verve, de sarcasmes, souvent généreusement indignée, amena bien des gens à secouer le servilisme moral dans lequel le catholicisme les avait longtemps tenus. Plus d'un dévot superstitieux sentit s'affaiblir en lui sa crédulité à toute épreuve pendant que d'une voix tonnante l'ex-Carmélite étalait sans ménagement les scandales et les artifices cléricaux devant une foule attentive.

M. le marquis Crési était étudiant en droit lorsqu'il dut quitter Naples, très jeune encore, compromis qu'il était dans une des nombreuses conspirations d'il y a vingt ans. Converti au protestantisme, il avait fait à Genève, dans l'école de l'Oratoire, des études régulières pour le saint ministère. Sa position sociale, ses relations politiques, son intelligence active, sa connaissance du caractère napolitain en faisaient l'homme d'une œuvre d'initiative, et ses convictions évangéliques donnaient tout lieu d'espérer qu'il pourrait exercer une action religieuse excellente et profonde. M. Crési établit à Naples un culte régulier et organisa une œuvre de colportage assez considérable qui s'étendait dans les provinces. — Une dame russe qui avait compris l'immense importance des femmes dans le relèvement moral et religieux des peuples, la comtesse Steinbock, voulait fonder une école de jeunes filles. Elle trouva en M. Crési un collaborateur actif; l'école fut ouverte sous le nom d'asile Garibaldi. Ces différentes entreprises furent immédiatement couronnées de succès.

La prédication de M. Crési était originale, populaire, tout en ayant cependant un caractère spéculatif assez marqué; elle réunit un auditoire restreint, mais intelligent et cultivé. Le colportage, sous la direction d'un homme qui avait la parfaite connaissance du pays, permit de répandre en peu de temps un nombre considérable d'exemplaires du saint livre. Le clergé eut beau faire, l'école établie dans le quartier de Mergellina, au milieu des pêcheurs et des marins, réunissait au bout d'un an d'existence 40 élèves. Ces jeunes filles subissaient entre des mains intelligentes et dévouées une transformation remarquable au triple point de vue de la vie religieuse,

du sentiment moral et de la propreté physique. Aux grossières superstitions succédait dans ces jeunes âmes la connaissance de la vie de Jésus-Christ; à l'esprit de mensonge et d'intrigue, la notion du devoir et le respect de la vérité, à la malpropreté de Saint Labre, les soins du corps qui contribuent si puissamment au développement de la dignité personnelle.

Dans le courant de l'hiver 1861, quelques chrétiens évangéliques français, suisses et anglais fondèrent la « Société de secours pour l'évangélisation napolitaine. » Elle fut en grande partie due à l'initiative de M. Roller, pasteur de l'église française, homme de cœur et d'activité qui habitait Naples depuis quelques années. Cette société n'entendait en aucune façon diriger le mouvement, mais simplement le seconder. C'est ainsi qu'elle salaria l'institutrice qui aidait M. Crési, et qu'elle procura au père Gavazzi et à ceux qui vinrent après lui des salles pour des conférences publiques. Elle faisait également imprimer à ses frais des traités de controverse, d'édification et donnait des subsides aux prêtres convertis qui désiraient étudier pour le saint ministère.

Gavazzi était avant tout un homme d'avant-poste et un tirailleur. Au bout de quelques mois, il quitta Naples et retourna dans la haute Italie. A ce moment, un avocat dès longtemps converti au protestantisme. M. Albarella d'Afflitto, demanda à la Société de secours une salle pour des conférences. C'était un homme doué d'une facilité de parole vraiment surprenante; il avait parfois de l'élévation dans la pensée, un grand bonheur d'expressions et ce charme de la couleur qui est le privilége des orateurs du Midi. On le connaissait pour avoir dès longtemps fait profession de christianisme évangélique. Aussi sa demande fut favorablement accueillie; bientôt il s'établissait dans une grande salle à San Pietro Maiella, à côté du célèbre conservatoire de musique de Naples, et y réunissait rapidement un auditoire qui s'éleva à trois cents personnes. Après un temps assez court, les auditeurs réguliers de M. Albarella se constituaient en une association qui prit le nom de *Società evangelica italiana di Napoli;* c'était aller bien vite en besogne, on ne devait pas tarder à s'en apercevoir. Une école avait été établie dans la salle de réunion et était en quelques mois fréquentée par 80 garçons de la classe populaire. M. Buscarlet, pasteur de l'église libre d'Ecosse, qui déjà à cette époque s'occupait avec ardeur de l'évangélisation se chargea de l'instruction religieuse de ces enfants.

Ces succès rapides encouragèrent la Société de secours à louer deux grandes salles dans le quartier de San Tomaso d'Aquino; elle y mit une école, le jour pour les enfants et le soir pour les adultes. Un homme fort instruit, versé dans la science pédagogique, ce qui est rare en Italie, et alors complétement dévoué aux intérêts du mouvement évangélique, le docteur Boschi se chargea de l'inspection et de la direction, et M. Roller, pasteur de l'église française, accepta les fonctions de chapelain dans la nouvelle école. Tel était l'état des choses en mai 1862.

L'année suivante, les conférences furent transportées de San Pietro Maiella, à San Tomaso d'Aquino; mais M. Albarella rentrait dans la magistrature et s'en allait à Campobasso comme substitut du procureur du roi; il n'avait jamais reçu de salaire pour les fonctions ecclésiastiques qu'il avait remplies. La Società Evangelica dut chercher un homme qui remplaçât M. Albarella dans la prédication. Elle crut l'avoir trouvé dans la personne de M. Leopoldo Perez. Ce dernier était un ancien jésuite dont ce qu'on peut dire de mieux, c'est qu'il possédait cette souplesse d'assimilation qui semble être un des caractères distinctifs du peuple italien. Il avait conservé l'esprit d'intrigue et de domination qui caractérise l'ordre fameux auquel il avait appartenu. Cet habile homme n'était pas précisément ce qu'espéraient les membres de la *Società Evangelica.* Aussi se séparèrent-ils violemment de lui et prièrent-ils M. Crési de leur prêter momentanément son aide. Il le fit sans abandonner pour cela l'œuvre qu'il avait entreprise seul et qu'il avait continuée jusqu'alors avec persévérance. Mais ce concours ne pouvait être que momentané. Les personnes qui se réunissaient à San Tomaso d'Aquino firent alors des démarches auprès de M. Georges Appia

évangéliste de l'église vaudoise du Piémont à Palerme. M. Appia accepta ; dès son arrivée à Naples, il entreprit d'organiser l'église, d'instituer la cène et de donner une solide instruction religieuse à ses auditeurs. Des écoles du dimanche furent établies dans chaque lieu de culte. Enfin, M. Appia et M. Crési eurent un moment l'espoir d'arriver à s'entendre sur la question d'église sur laquelle ils différaient tout en s'accordant sur le reste. L'un, M. Appia partageait le point de vue ecclésiastique de l'église vaudoise, l'autre, M. Crési avait, quant à la constitution de la communauté religieuse et quant au ministère, les principes de l'église libre de Genève.

Malheureusement on ne parvint pas à s'entendre, et le fractionnement non-seulement se maintint mais encore s'augmenta. En effet, bientôt M. Crési retournait à son œuvre spéciale et M. Albarella revenait de Campobasso. Ayant trouvé à son retour son ancien troupeau sous la direction de M. Appia, il essaya d'entreprendre une œuvre nouvelle. C'est alors que M. Albarella entra en rapport avec M. Jones, missionnaire wesleyen qui venait d'être envoyé à Naples par son église et qui cherchait à se créer un cercle d'activité. M. Perez qui était parvenu à réunir quelques ouailles avait fondé une réunion microscopique à laquelle il avait donné le nom de *Radunanza Evangelica.* Elle vécut peu. Trois œuvres restèrent donc seules en présence, celle de l'église vaudoise, celle de M. Crési et l'entreprise de M. Albarella de concert avec M. Jones. Si l'évangélisation eût offert un champ immense, ces différentes activités eussent trouvé à se satisfaire sans se heurter. Mais elles se coudoyaient trop pour ne pas engendrer un malaise qui chez quelques-uns devint facilement de l'irritation. L'antagonisme ecclésiastique ne tarda pas à naître. Il fut créé, entretenu, excité sans cesse par M. Albarella qui, grâces aux subsides de l'église wesleyenne, avait fondé un journal, la *Coscienza.* Cet homme, auquel personne ne refusera certaines qualités, n'avait pas précisément celle de la modération. La passion l'aveuglait et mettait au bout de sa plume d'odieuses épithètes, d'indignes suppositions qu'il versait chaque semaine sur la tête de ses adversaires ecclésiastiques. Les prêtres riaient et ils avaient raison. Les honnêtes gens qui avaient pris part au mouvement s'attristaient et se décourageaient. Le Napolitain est de sa nature soupçonneux, plus pénétré de la bassesse que de la grandeur de l'âme humaine. Un certain nombre de personnes qui jusqu'alors avaient fréquenté le culte évangélique, le quittèrent en 1865 sous l'influence de la polémique d'Albarella. Ce fut le commencement de la décadence. Ceux qui abandonnaient ainsi le protestantisme auquel ils s'étaient attachés appartenaient au *celo-mezzano,* c'est-à-dire à la classe moyenne. Dès lors tous les gens appartenant à la classe bourgeoise se sont retirés du mouvement ; il en reste à peine quelques-uns dans les églises italiennes de Naples qui sont dans leur grande majorité composées de gens du *basso celo.* Ajoutez à cette cause de ruine le fait que beaucoup d'hommes qui s'étaient joints aux églises dans l'espoir d'en faire une machine politique, s'en retiraient en voyant qu'elles ne pouvaient leur donner cette satisfaction. Constatons également que l'inexpérience où ils étaient du plus rusé des peuples exposa quelques évangélistes à de rudes écoles. Que de prêtres soi-disant convertis qu'on prônait alors, que d'hommes qu'on avait accueillis à bras ouverts, et qu'il fallait maintenant chasser sans oser dire la hideuse gangrène morale qui les rongeait jusqu'à la moëlle! Cette dernière cause de ruine déconsidéra l'œuvre aux yeux de beaucoup d'hommes estimables, qui reconnaissaient la vérité et la grandeur de l'Evangile, mais qui ne voulaient pas entrer en rapport fraternel avec des hommes dont ils suspectaient la droiture et la moralité. N'oublions pas enfin que le peuple napolitain est de sa nature aussi facilement enthousiaste que rapidement désenchanté : c'est un enfant souvent injuste et capricieux. Considérez toutes ces causes réunies ; souvenez-vous en particulier que le sérieux moral manquait aux gens du pays qui avaient quelque influence dans le mouvement, que les étrangers n'avaient guère l'intelligence de la situation, et vous comprendrez facilement comment l'auditoire diminua peu à peu, perdit les gens cultivés et se restreignit exclusivement aux *popolani.*

Enfin, la maladie et la mort d'un homme qui s'était généreusement intéressé au mouvement priva M. Crési des ressources nécessaires à l'œuvre qu'il poursuivait. Ce fut un malheur. Napolitain, ayant mieux que personne l'intelligence de la situation, évangélique, instruit, éminemment doué pour la parole, M. Crési aurait rendu de grands services et justifié toutes les espérances qu'il avait fait naître, nous en avons le sentiment.

A ce moment, M. Appia quittait Naples et acceptait une place de professeur de théologie à Florence. M. Albarella avait cessé d'écrire la *Coscienza* et était entré de nouveau dans la magistrature. Il ne restait donc plus à Naples que l'église vaudoise et l'église wesleyenne ; M. Jones était pasteur de cette dernière. Dans l'église vaudoise, M. Gregori succédait à M. Appia, qu'il avait longtemps assisté. On lui adjoignit au bout de quelque temps M. Mardochée *de Vita*, ancien capucin de Salerne, un des rares prêtres sur lequel l'appréciation avait été juste et qui répondit aux bonnes intentions de la Société de secours en allant pendant trois ans se préparer au saint ministère dans l'école de théologie que les Vaudois du Piémont ont à Florence, et cela à la pleine satisfaction de ses professeurs.

Dès lors les deux communautés sont restées presque stationnaires ; mais elles entrent dans une vie spirituelle plus réelle ; la sanctification, la charité semblent y pousser de profondes racines, et je connais, dans l'une et l'autre, des âmes pieuses pour lesquelles j'ai un profond sentiment de respect et d'affection. L'évangélisation a fait quelques conquêtes en province : les Vaudois, par le ministère de M. Gregori, ont formé une petite communauté vivante, mais peu nombreuse, aux environs de Bénévent; les wesleyens ont des écoles et des cultes réguliers à Salerne, à Castellamare et à Sainte-Marie de Capoue. Un événement important pour l'évangélisation fut, il y a deux ans, la fondation d'un orphelinat évangélique. Cet établissement est le patrimoine commun de toutes les églises évangéliques de Naples, mais seules les églises italiennes en ont jusqu'ici recueilli le bénéfice. Il est entretenu exclusivement par des protestants anglais, français et suisses, renferme une douzaine d'enfants et marche très bien grâces au dévouement d'une pieuse directrice et à l'inspection de M. le pasteur Buscarlet. Cet orphelinat est dû en grande partie à l'initiative de M. Gregori. Cet excellent pasteur mourut en 1867, du choléra, à Catane. Ce fut une perte sensible. C'était un homme ferme, d'un esprit conciliant, plein de tact, d'une piété sincère et droite, d'un cœur ardent. Il est vrai que M. Appia retourna à l'œuvre à laquelle il s'était si longtemps dévoué, mais il l'a quittée de nouveau cette année et, selon toute probabilité, d'une manière définitive.

La polémique ardente contre le catholicisme s'est maintenue dans l'église wesleyenne. L'histoire des papes, les défauts des prêtres sont le thème inépuisable de diatribes virulentes ; la politique met trop souvent son mot dans les discours. Je doute fort qu'il y ait là quelque moyen d'action sérieuse.

L'évangélisation n'a guère abouti. Je crois avoir assez fait connaître pour quelles causes, m'efforçant d'être aussi explicite que me le permettait mon respect pour la vérité et ma charité pour les personnes. Elle n'a donc pas répondu aux espérances qu'on avait conçues au début et qu'exprimait en 1861 M. Maxime du Camp dans un article de la *Revue des deux mondes* intitulé « Naples et la Vie napolitaine. » Cependant si le présent est triste, il ne faut pas désespérer de l'avenir. L'avenir est à la vérité, et j'ai le ferme espoir que, profitant d'expériences douloureuses mais salutaires, l'évangélisation entrera dans une phase nouvelle et prospère; mais voici à quelles conditions son succès me paraît possible. Et d'abord, il est de toute nécessité de n'admettre dans le personnel de l'évangélisation que des hommes d'un caractère honorable et éprouvé, se souvenir que dans l'œuvre de Dieu on ne peut pas faire flèche de tout bois pour peu qu'il se laisse façonner. Qu'on use en particulier d'une prudence excessive à l'égard de la gent cléricale. Sauf des exceptions honorables, et d'autant plus honorables qu'elles sont relativement peu nombreuses, les prêtres défroqués sont le plus souvent peu recommandables; et ce n'est pas à eux généralement qu'il faut confier le soin des âmes.

A cette prudence dans le choix des ouvriers doit s'ajouter le plus grand sérieux dans l'admission à la cène. L'évangéliste a toujours la tentation d'admettre trop facilement dans l'église; s'il y cède, il se prépare de tristes déboires. Les ardents du jour deviennent trop souvent les tièdes du lendemain, quand ils ne renient pas avec raillerie et imprécation ce qu'ils avaient adoré. Des hommes qui formaient les églises il y a huit ans, il en reste à peine quelques-uns dans chacune d'elles. C'est là un enseignement dont il faut profiter.

Qu'on ne l'oublie pas non plus, l'œuvre doit être faite essentiellement par des gens du pays. L'étranger, qui parle difficilement une langue, n'est pas l'homme de l'évangélisation; outre qu'il a de la peine à se faire comprendre, il est incapable de connaître les mœurs, les habitudes intellectuelles et morales dont l'intelligence est de toute nécessité pour celui qui veut propager ses idées. Il faut à Naples des Napolitains.

Les évangélistes doivent également se souvenir que ce n'est pas avec des courses au clocher qu'on réveille les âmes. On ne s'empare pas d'un pays en battant la campagne, mais en faisant le siége des places fortes; et pour cela il faut du temps. Il en faut aussi pour réveiller les consciences, pour éclairer les esprits; on ne peut pas y aller tambour battant.

Enfin il est bon que la prédication évangélique acquière plus de substance. Elle est fidèle, je le reconnais, mais elle ignore toutes les richesses auxquelles peut puiser le prédicateur qui fait du livre éternel l'objet d'une méditation respectueuse et profonde. Elle doit se méfier des improvisations rapides, des banalités redondantes, des affirmations superbes; elle doit se garder d'une polémique d'invectives. Qu'elle cherche davantage une apologétique scientifique et morale.

Le seul moyen d'arrêter l'incrédulité qui descend de la classe instruite dans les masses populaires, c'est d'opposer aux négations des affirmations sérieuses; le seul moyen de triompher du catholicisme, c'est d'opposer à ses subtilités et à ses anathèmes l'Evangile dans sa vérité et sa charité.

Ces désidérata fussent-ils réalisés, l'évangélisation sera longtemps encore à Naples une œuvre difficile, pleine d'amertumes et de déboires. Le peuple napolitain manque de réceptivité morale; le long triomphe du catholicisme a avili la conscience générale; l'immoralité est grande. Mais si nous ne pouvons pas beaucoup espérer des hommes de cette génération, les enfants nous appartiendront plus facilement. La vie morale se relève lentement avec l'instruction; l'école précède et prépare l'Evangile.

En particulier, quel bien ne font pas nos écoles évangéliques? cette œuvre excellente sur laquelle nous appelons chaque année l'intérêt de nos frères étrangers et dont nous parlerons plus au long quelque jour.

JOHN PETER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DE LA PEINE DE MORT, par L. Bonnet, Dr en théologie, pasteur à Francfort, 44 pages in-8. *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur. — ABOLITION DE LA PEINE DE MORT, par Petit de la Tour, 304 pages in-12. *Paris*, Meyrueis.

Ces deux ouvrages plaident l'un et l'autre pour l'abolition de la peine de mort.

Il est un certain nombre de questions qui finissent par fatiguer le public. Je range dans cette catégorie les questions religieuses relatives soit à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, soit à la sanctification du dimanche, et les questions sociales relatives à la guerre et à la peine de mort.

D'où peut venir l'espèce de lassitude, je dirais presque d'ennui, qu'on éprouve à les voir reparaître sans cesse? Je crois que cela tient essentiellement à ce que ce sont des causes gagnées en principe, et qui n'offrent plus au lecteur le charme d'un débat contradictoire. Les adversaires sont encore, par la force d'inertie, les maîtres du champ de bataille; ils ont pour eux les traditions, les habitudes, les lois existantes, la routine, le fait; ils se croiraient maladroits s'ils engageaient une discussion sur le terrain du droit et de la raison. Soit qu'ils tiennent à ce qui est, soit que, sans y tenir, ils reculent devant les dangers ou

la responsabilité d'un changement, ils se taisent, ils s'abstiennent; ils ne prétendent pas que l'on ait tort, mais ils veulent, si l'on a raison, que la force des choses amène toute seule ce nouveau progrès; ils pensent qu'il y a dans l'humanité un courant, et ils remettent au courant la direction des affaires. Naturellement la guerre est une odieuse chose, mais ces philosophes philanthropes partent de l'idée qu'on ne peut pas l'empêcher. L'union de l'Eglise et de l'Etat est condamnée en principe; elle a fait son temps; mais la sagesse veut qu'on attende, au lieu de procéder révolutionnairement; et aussi longtemps que le vieil édifice tiendra debout, les sages estiment qu'il faut en respecter les murs sous peine de les voir s'écrouler sur les imprudents novateurs. Personne ne dit de mal du dimanche; tout le monde au contraire trouve que c'est une bonne institution; mais il y a des difficultés pratiques, des complications d'intérêts, des libertés à respecter, etc., etc. Comment voulez-vous qu'une discussion soit intéressante quand tout le monde est d'accord et que les seuls adversaires qu'on ait à craindre se renferment dans le silence du laisser-faire et du laisser-aller?

Ce que nous disons-là s'applique de tous points à la question de la peine de mort. Que de plaidoyers, que de livres, que de brochures, que de discours, que d'articles pour en demander la suppression! On ferait tout un catalogue de ce qui a paru depuis quelques années dans ce sens. Je cherche les réponses et je n'en trouve pas. Une fois, il y a quatre ou cinq ans, la question pratique s'est posée devant le Grand Conseil de Genève; il s'agissait d'un recours en grâce : douze ou quatorze orateurs ont parlé en faveur du condamné, pas un n'a parlé contre, et cependant la grâce a été refusée par une majorité de trois ou quatre voix. S'agit-il du principe et non d'un cas spécial, les plus ardents avoueront presque toujours que cette irréparable pénalité doit être supprimée; seulement ils n'en voteront pas encore la suppression parce que le moment n'est pas venu, parce que la question n'est pas mûre, ou que les circonstances du pays ne sont pas favorables. « Que messieurs les assassins commencent, » a dit facétieusement Alphonse Karr; et il s'est trouvé des gens qui ont pris cette plaisanterie pour une raison. Pour les criminalistes de notre siècle, ce n'est presque plus qu'une question de temps; Rossi l'a dit. Mittermayer en Allemagne, Beccaria en Italie ont résolument franchi le pas. Un jurisconsulte russe, d'une rare distinction, M. Dimitry de Glinka, ministre plénipotentiaire au Brésil, qui maintient encore la peine de mort au point de vue de la justice, n'ose pas en réalité se prononcer d'une manière absolue; il hésite : « La sécurité de la société, dit-il, présente un motif de plus pour justifier l'application de la peine capitale; mais l'imperfection de la nature humaine fait naître des doutes sur l'admission d'une peine irréparable en cas d'erreur, et qui suppose ainsi l'infaillibilité du jugement judiciaire. Et comme c'est au contraire la possibilité de la méprise dans le jugement humain qui doit être présumée, il en résulte une contradiction intérieure insoluble; aussi les discussions sur la peine capitale ne sauraient jamais arriver à une solution satisfaisante [1]. »

Voilà où en sont les savants, les théoriciens. La question nous paraît donc bien près d'être tranchée, mais jusqu'à ce qu'elle le soit, il ne faut ni perdre courage, ni se relâcher. On l'a étudiée au point de vue du sentiment, au point de vue légal, au point de vue utilitaire, au point de vue moral, au point de vue religieux. Les poëtes, les philanthropes, les docteurs en droit, les théologiens, l'ont étudiée sous toutes ses formes. Presque toutes les assemblées délibérantes de l'Europe s'en sont préoccupées. M. d'Olivecrona parle même d'un mémoire qui aurait été fait sur cette question par une tête couronnée, le roi de Suède actuel. Nous ne croyons donc pas qu'il puisse y avoir beaucoup de découvertes à faire dans ce domaine, ou beaucoup d'arguments nouveaux à mettre en avant.

Ce que l'on doit craindre surtout ce sont les déclamations et le parti pris. Il y a des choses à dire en faveur de la peine de mort; elle n'est ni complétement injuste,

[1] La Science de la société humaine, par Dimitry de Glinka. 4e édition entièrement refondue. 450 pages in-8. Rio Janeiro, 1867.

ni complétement immorale; si elle l'était, comme on l'a prétendu, elle aurait été abolie depuis longtemps. Si elle se maintient, c'est qu'elle répond encore à certaines notions de justice, telles que la loi du talion, et à certains besoins de sécurité publique. Ce sur quoi il faut insister, c'est qu'il y a ordinairement disproportion entre le crime commis, presque toujours sous l'empire d'une passion quelconque, et la longue, lente, froide, solennelle agonie que la loi inflige au condamné. Ce qu'il faut achever de démontrer, c'est, d'une part, que la société peut se mettre à l'abri des coups d'un meurtrier autrement qu'en le tuant; c'est, d'autre part, que la solennité d'une exécution capitale n'exerce pas une salutaire influence sur les populations auxquelles on offre ce genre de spectacle. John Bright, dans son célèbre discours sur la peine de mort (3 mai 1864) n'hésite pas à dire que, même en Angleterre (ce pays que Voltaire et Mirabeau estiment le plus cruel, *the most mercyless*, de l'Europe), on pourrait sans difficulté comme sans danger, laver le code des traces de sang et de vengeance qu'il contient encore.

Après avoir passé en revue les différents principes sur lesquels repose la justice pénale en général, M. le pasteur Bonnet examine quelques-unes des six ou huit théories par lesquelles les partisans de la peine de mort essaient de la justifier, presque toutes empruntées au droit romain, une seule à la théocratie juive. Il montre que cette peine n'est pas juste, en ce sens qu'elle reconnaît à l'Etat un droit qu'il n'a pas; il prouve qu'elle n'est pas nécessaire, la société ayant d'autres moyens moins extrêmes pour se protéger; il montre que cette peine n'est qu'un expédient et qu'elle n'exerce aucune influence sur les méchants; il montre qu'elle fausse jusqu'à la conscience des juges et des jurés, qui cherchent par tous les moyens à ne pas prononcer une condamnation à mort; il insiste sur le caractère irréparable de cette peine; il invoque enfin la redoutable question du salut éternel ou de la ruine sans remède du criminel.

Ces 44 pages sont écrites avec chaleur, mais sans phrases banales; c'est une conviction forte qui parle; c'est la vraie charité du philosophe chrétien qui espère tout: « L'humanité marche, et, rencontrant sur sa route un objet odieux, l'échafaud, qu'elle ne peut traîner à sa suite jusqu'à ses hautes destinées, elle le brise et le laisse gisant au bord du chemin avec tant d'autres restes de ses anciens jours malheureux. »

M. le pasteur Petit-de-Latour a divisé son livre en trois parties et il présente la peine capitale comme une pratique monstrueuse condamnée au triple point de vue religieux, philosophique et social. Le côté religieux de ce travail est particulièrement intéressant à étudier. Le style de l'auteur est vif et rapide; ses idées sont claires, il écrit au courant de la plume, comme un homme qui a vu de près les choses dont il parle. On regrette qu'il n'ait pas insisté davantage sur le caractère irréparable de la peine de mort. Nous aurions également aimé qu'à propos de l'argument cent fois répété qui justifie la peine capitale au nom de la légitime défense, il eût fait ressortir la vanité de cet argument, puisque l'homme que la société va tuer n'est plus qu'une victime enchaînée, impuissante à faire aucun mal. Une lettre de Victor Hugo qui sert de préface, et à la fin un récit dramatique, ajoutent à l'intérêt que présente la lecture de ce volume.

J. AUG. BOST.

LE BON MESSAGER pour l'an de grâce 1870. — *Lausanne*, Georges Bridel; prix : 30 centimes.

Pour la 41me fois le *Bon Messager* nous annonce un nouvel *an de grâce*. Bonne nouvelle! On a hâte d'en avoir fait avec l'an qui finit et de prendre possession de l'an qui vient. Voulez-vous savoir la date précise des fêtes, des éclipses, des lunaisons, des foires, des marchés pour 1870, consultez le *Bon Messager!* Voulez-vous vous remettre en mémoire quelques-uns des grands événements ou des grands travaux qui ont eu dans ces dernières années le plus de retentissement, ouvrez le *Bon Messager!* Vous y trouverez des récits d'un vif intérêt sur les *inondations en Suisse*, les *tremblements de terre en Amérique*, le *percement de l'isthme de Suez*, etc. Désirez-vous faire plus ample

connaissance avec les hommes qui ont illustré notre pays, lisez encore le *Bon Messager!* Après Troyon, Porchat, Vinet, voici *Gabriel Eynard le philhellène,* dont il nous donne aujourd'hui la biographie et le portrait. C'est une noble figure. On la salue au passage avec admiration, puis, tout en feuilletant, on rencontre une telle richesse de récits instructifs et de renseignements utiles, qu'on ne peut se détacher du gentil petit livre, sans en avoir épuisé le contenu, y compris la jolie couverture rose, couverte elle-même de texte et de chiffres. Mais le *Bon Messager,* — et c'est là son meilleur titre au bon accueil qu'il reçoit de plus en plus, — croirait avoir bien mal annoncé un nouvel *an de grâce,* s'il nous permettait d'oublier que la sagesse éternelle est le seul guide sûr à travers les temps et la vie. Il n'y aura pas de sa faute bien certainement si pendant l'année 1870 nous errons à l'aventure, « *suivant chacun notre propre chemin.* » Devient-il pour ce fait un almanach prêcheur, sermonneur? A coup sûr on n'adressera pas ce reproche aux deux anecdotes si frappantes intitulées: *Priez sans cesse!* et *Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton Dieu en vain.* Il ne resterait donc à accuser que les quelques passages de l'Ecriture mis en regard de la liste des jours ou réunis en une page sous le titre: *La famille et la Bible.* Mais ici le vrai coupable ne serait plus le *Bon Messager.* Remercions plutôt les rédacteurs pour l'influence religieuse et morale qu'ils exercent au moyen de leur publication. Félicitons-les du caractère simple, pratique qu'ils ont su lui donner, et de la forme attrayante autant qu'incisive sous laquelle ils présentent souvent les plus graves leçons. Parmi les ouvrages populaires répandus dans nos campagnes il n'en est aucun de plus recommandable et peu d'aussi bien réussis que le *Bon Messager.*

F. RAMBERT.

LE RÈGNE DE DIEU, essai d'un cours systématique d'instruction religieuse à l'usage des catéchumènes. — *Lausanne*, 1869.

Sans adopter officiellement ce petit volume, le synode de l'Eglise nationale du canton de Vaud en a décidé l'impression le recommandant par là, ainsi qu'un autre travail de même nature, à l'attention du public religieux. Ce témoignage approbateur nous semble très mérité. En comparant le manuel qui nous occupe à l'abrégé d'Osterwald, aujourd'hui en usage dans l'Eglise nationale, l'on ne tarde pas à reconnaître la supériorité marquée du premier, soit pour le fond, soit pour la forme. Au lieu de s'en tenir à la vieille méthode des demandes et des réponses stéréotypées, que l'enfant apprend d'ordinaire machinalement, il expose avec clarté les principaux points de la vérité évangélique, en entremêlant cette exposition de passages scripturaires fort bien choisis. Chaque paragraphe se termine en outre par quelques questions, qui résument le sujet traité, et sont excellentes pour développer chez les élèves le travail de la réflexion.

« Le déclin des croyances chrétiennes, écrivait Vinet, n'a pas eu de cause plus directe ou de symptôme plus évident que la substitution absolue du catéchisme à la Bible dans l'instruction religieuse de l'enfance, et le réveil du christianisme dans les pays protestants a dû tout ensemble être amené et caractérisé par la préférence donnée à la Bible sur le catéchisme, non pas exclu dès lors, mais réduit à son seul usage raisonnable, qui est de résumer la vérité biblique au lecteur de la Bible. » — Ces paroles de Vinet, placées en tête de notre volume, expriment bien la pensée qui a dirigé son auteur. Il veut en première ligne mettre l'élève en présence des faits bibliques. Tout en les supposant déjà connus, il les rappelle à maintes reprises: c'est sur eux qu'il fait reposer toute la doctrine et toute la morale chrétiennes, envisagées ainsi dans leur vivante unité.

Le plan de l'ouvrage nous paraît simple et logique. Pour savoir comment le règne de Dieu s'établit sur la terre, nous avons à étudier le Dieu vivant et vrai tel qu'il se fait connaître à nous dans sa Parole: 1° Comme Dieu créateur et conservateur de toutes choses, ou *Dieu au-dessus de nous;* 2° Comme Dieu sauveur, rédempteur du monde, ou *Dieu avec nous;* 3° Comme Dieu Saint-Esprit, ou *Dieu en nous.* — Voilà les trois parties principales du livre qui se termine par une conclusion, où les destinées pas-

sées, présentes et futures de l'Eglise sont esquissées à grands traits.

Ce qui se rapporte à la personne et à l'œuvre de Jésus-Christ tient à juste titre dans ce volume une place considérable. Partout d'ailleurs on y sent le souffle évangélique. Si les doctrines chrétiennes fondamentales n'y sont pas toujours exprimées d'après les formules des anciens symboles, elles se retrouvent néanmoins avec le cachet d'originalité que sait leur donner l'auteur. Le paragraphe sur l'institution des sacrifices lévitiques est mélangé de vues nouvelles, qui, au premier abord, inspirent quelque inquiétude sur la manière dont il faut entendre la rédemption qui est en Christ; mais les lignes suivantes peuvent rassurer à cet égard. Bien que le mot d'expiation y soit évité à dessein, la chose elle-même s'y trouve. « C'est *par vous* que je meurs, nous a dit Jésus-Christ; c'est aussi *pour vous*. — Pour vous, — cela signifie non-seulement dans votre intérêt, pour vous instruire, pour vous donner un exemple sublime et vous inspirer une sainte horreur du péché, — non-seulement cela, mais pour vous, c'est-à-dire à votre place; oui, pour payer, au nom de l'humanité coupable, la dette qu'elle avait contractée et qu'elle ne pouvait absolument pas payer sans moi, pour arracher ainsi à l'éternelle condamnation tous ceux qui s'en iront à leur Sauveur par une foi vivante et vraie. » (Pag. 68 et 69.)

Tout en constatant avec joie que les grandes doctrines chrétiennes sont traitées et bien traitées dans ce volume, nous regrettons que l'auteur n'ait pas cru devoir consacrer à telle d'entre elles, la justification par exemple, un paragraphe spécial. Ne pourrait-on pas lui signaler aussi des répétitions pour certains sujets de morale? Ainsi nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, sommairement indiqués dans la 2me partie (§§ 32-35), reparaissent, plus développés, il est vrai, dans la 3me partie (§§ 68 et suivants). N'est-ce pas à cette dernière place seule qu'il aurait convenu de les aborder?

L'auteur est partisan très convaincu des églises nationales. Nous lui savons d'autant plus gré de passages comme celui-ci, où la liberté de l'église vis-à-vis des pouvoirs politiques est réclamée avec énergie: « L'Eglise chrétienne aspire de plus en plus, non pas à se séparer des nations, mais à séparer ses intérêts de ceux des pouvoirs de ce monde, et à se constituer comme une société spirituelle, qui répudie toute contrainte, qui ne veut connaître d'autre autorité que celle que donne la vérité, et qui ne réclame pour elle-même d'autre faveur que cette sainte liberté qu'elle donna au monde et qu'elle doit garantir avant tout à ses propres membres. » (Pag. 138.)

Ces lignes permettent de juger de la manière d'écrire de l'auteur. A son style sobre, précis et toutefois heureusement imagé, l'on reconnaît un homme qui s'entend à tenir la plume et qui n'en est pas à son coup d'essai. Malgré quelques réserves à faire sur telles de ses idées, un peu nouvelles, un peu hardies et qui auraient besoin peut-être d'être tempérées ou expliquées, nous regardons l'apparition de son livre comme un vrai progrès pour l'Eglise nationale de notre pays.

P. C.

LES SOUFFRANCES DE LA FAMILLE et les remèdes de trois de ses médecins, le P. Hyacinthe, J. Michelet, E. Legouvé, lettres-conférences par un Huguenot. Première lettre : Le P. Hyacinthe niant l'usurpation du prêtre. — *Paris*, Ch. Meyrueis. Brochure de 36 pages.

Au mois de décembre de l'année dernière, le père Hyacinthe donnait à Notre-Dame de Paris une conférence sur les souffrances morales et religieuses de la famille. Il cherchait à montrer que ces souffrances ne sont pas du tout le fait du prêtre, qui aurait usurpé le gouvernement religieux de la famille, mais le fait du chef de famille lui-même, qui a abdiqué son sacerdoce chrétien. L'auteur de la brochure que nous annonçons s'est cru appelé à protester contre les erreurs qu'il trouve dans le discours de l'illustre orateur. En opposition avec celui-ci, il estime que le prêtre est coupable du grand mal de la famille par usurpation, en même temps et au moins autant que le père en est coupable par abdication. (Pag. 11.) — L'autorisation de se faire entendre

dans une conférence publique lui ayant été refusée, il a tenu à ce que personne ne fût privé de connaître ses idées et les a mises au jour sous forme de lettre imprimée.

Les protestants des Eglises nationales et des Eglises libres, ces derniers surtout, ont, nous dit-il, encensé le P. Hyacinthe, sans avoir le courage de combattre ce qu'il y a de faux dans ses vues. Lui, au contraire, en entreprend une réfutation dans les règles. Bornons-nous à indiquer deux des réflexions que nous a suggérées la lecture de sa brochure.

En premier lieu, la polémique de notre Huguenot nous paraît inopportune. Que le P. Hyacinthe ait méconnu les fautes souvent commises par le prêtre catholique, soit au confessionnal, soit ailleurs, nous ne le nierons point. Mais ne serait-il pas plus convenable et plus juste de le remercier de la noble franchise avec laquelle il reproche aux chefs de famille l'oubli de leurs devoirs religieux ? Au lieu de relever vivement les lacunes de son discours, ne serait-il pas à propos d'en faire voir les beautés, la chrétienne et mâle éloquence? Pourquoi, quand il défend avec tant de force une bonne cause, s'attacher avec une prédilection marquée aux points sur lesquels, nous protestants, nous pouvons être en désaccord avec lui? La démarche si courageuse qu'il vient d'accomplir en sortant du couvent des Carmes ne nous engage-t-elle pas à lui tendre la main comme à un allié plutôt qu'à le combattre comme un adversaire?

Donnons ensuite à l'auteur de notre brochure le conseil d'écrire en meilleur français quand il veut répondre au P. Hyacinthe. S'il en est incapable, qu'il renonce à faire, lui aussi, des conférences ou à publier ses œuvres. L'on a peine à comprendre qu'il ait songé à s'adresser en un pareil style à un auditoire parisien. Ses raisonnements sont lourds, ses périodes embrouillées, ses expressions parfois étranges.

Au reste, l'auteur lui-même a senti que ses auditeurs ou ses lecteurs pourraient bien n'être pas convaincus par ses démonstrations peu claires. A la fin de son travail, il le confesse ingénument. C'est dans des intentions excellentes qu'il a pris la plume; mais si les nouvelles lettres qu'il annonce ressemblent à la première, nous doutons que le public leur fasse un accueil très empressé.

P. C.

La vie des deux côtés de l'Atlantique, *autrefois et aujourd'hui*, traduit de l'anglais par Mme de Witt. — *Paris*, Reinwald, 1869, in-12. Prix : 2 fr.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre un peu prétentieux ne renferme pas, comme on pourrait s'y attendre, des études de mœurs sur les divers pays que baignent les eaux de l'Atlantique. Il se compose simplement de quelques nouvelles traduites de divers auteurs, et dont la scène se place soit en Angleterre, soit en Amérique. Quoique de valeur très inégale, ces récits, où la part du réel et de l'imagination est difficile à déterminer, se lisent tous avec plaisir et intérêt. Le meilleur du livre, remarquable par sa simplicité et sa grâce naïve, est assurément *les souvenirs d'un vieux bedeau.* La religion ne fait sans doute pas défaut dans ce volume; toutefois on y regrette l'absence de ce christianisme positif qui fait au péché et à la rédemption par Jésus-Christ la place qui leur appartient.

S. B.

Emmanuel, pain quotidien avec poésies, par Ch. Chatelanat, pasteur, 3e édition, revue avec soin. — *Lausanne*, Georges Bridel, 1869. Prix : 1 fr. 25.

L'usage des pains quotidiens se généralise de plus en plus et si celui-ci est parvenu en peu d'années à sa troisième édition, c'est dire qu'il a été lu avec fruit. Chaque jour forme un ensemble et offre à l'esprit du lecteur une pensée simple et substantielle.

Nous savons que des catholiques l'ont lu avec bénédiction, que des souffrants et des mourants en ont fait leur compagnon journalier. Des jeunes gens très nombreux — des cathécumènes surtout — y ont trouvé une nourriture édifiante. Nous souhaitons de voir ce petit livre prendre sa place dans chaque famille chrétienne.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

BIOGRAPHIE.

—

Souvenirs de Charles Scholl.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

VIII

Enfin, au mois de mai, les pleins pouvoirs en vertu desquels le Conseil d'Etat sévissait contre l'Eglise libre, cessèrent de plein droit, le Grand Conseil ayant refusé de les renouveler; et les conséquences qu'ils avaient eues tombèrent avec eux. Les pasteurs bannis rejoignirent leurs églises; et Ch. Scholl se hâta, après douze mois d'exil, de rentrer à Lausanne où il fut accueilli avec la joie qu'on peut se figurer, par son troupeau et par ses collègues.

Quinze ans d'un ministère zélé et béni suivirent cette année d'épreuve qui avait été elle-même si riche en bénédictions. Retrempé par l'exil et par les nombreux témoignages de la fidélité du Seigneur, il unissait à une mesure de force physique encore suffisante, une maturité et une expérience pastorale qui ajoutaient un nouveau prix à son dévouement. Ce fut peut-être une des meilleures époques de son long ministère, jusqu'au moment où la diminution de ses forces et l'altération de sa santé l'obligèrent de songer à la retraite.

En 1852, il fut envoyé à Paris comme délégué au Synode des Eglises libres de France qui s'étaient constituées trois ans après celles du canton de Vaud. Ce fut pour lui une grande joie d'y retrouver ses amis, et en particulier la famille Monod qui, peu d'années après, devait être décimée par la mort successive d'Adolphe et de Frédéric.

Vers ce temps-là, Ch. Scholl eut avec un homme de la dernière révolution vaudoise, des rapports pastoraux qui furent pour lui une consolation précieuse. Quoiqu'il ne fût pas insensible aux outrages, il n'en conservait aucun ressentiment dans le cœur. Sa sollicitude pour les âmes prenait même une intensité plus grande quand il s'agissait d'hommes qu'il pouvait considérer comme ses ennemis personnels, ou tout au moins comme ses adversaires. Il le montra envers trois des principaux fauteurs de la révolution de 1845, qui furent successivement atteints par la mort. Dès que Ch. Scholl sut qu'ils étaient gravement malades, il leur fit offrir ses visites avec une simplicité et une humilité bien propres à leur gagner le cœur et à les mettre à l'aise. L'un d'eux, M. K., refusa avec politesse, alléguant que leurs points de vue étaient trop divergents. Un autre, M. H., l'accueillit très bien à plusieurs reprises. Mais sa maladie fut abrégée, et

je ne saurais dire, en définitive, quel fut le fruit de ces relations. Le troisième, enfin, M. L., reçut avec joie, non-seulement le messager de Jésus-Christ, mais encore le message de paix qu'il lui apportait de la part de son Maître. L. vécut encore une couple d'années dans des souffrances qui mirent bien à l'épreuve sa jeune foi. Recueilli chez une sœur qui habitait la campagne, il entretint avec son nouveau guide spirituel une correspondance qui montre combien sa piété était sincère. En 1856, il lui écrivait peu de temps après avoir perdu sa sœur :

V. le 10 janvier 1856.

Monsieur le pasteur,

Je ne saurais mieux répondre à votre bonne lettre du 27 écoulé, qu'en appelant sur vous la bénédiction d'En Haut, en remerciement de l'intérêt que vous continuez à me porter et pour la précieuse consolation que vous avez pris la peine de présenter à mon âme, attristée par la perte de ma sœur bien-aimée, aujourd'hui par la bonté de Dieu au séjour des bienheureux où mon vif désir est d'aller la rejoindre, tout en attendant patiemment, dans mes circonstances, qu'il plaise au Seigneur de m'appeler.

Ah! qu'on est heureux d'avoir le Seigneur charitable pour espérance et pour appui, dans le moment solennel de l'épreuve! et combien je lui rends grâce d'avoir tourné vers lui mes pensées et mon attente! — Puisse-t-il m'humilier à salut et me faire la grâce de fortifier ma foi en ses glorieuses promesses! Puisse-t-il aussi bénir abondamment les personnes chrétiennes du ministère desquelles il s'est servi pour aider à ma conversion, hélas! encore bien imparfaite. Je vous ai particulièrement à cet égard, monsieur, les plus grandes et les plus vives obligations.

..... Pour ce qui est de l'âme, après une vie agitée par la vanité, comme l'a été la mienne, j'ai de bien rudes combats à soutenir. Je serais écrasé sous le poids de mon indignité, si le Sauveur ne me donnait cette consolante assurance qu'il est venu dans le monde pour sauver les plus misérables pécheurs. Dieu veuille me faire la grâce de n'avoir aucun doute sur ses précieuses promesses.

Ch. Scholl avait souvent désiré revoir les lacs italiens et le nord de l'Italie, qu'il avait visités l'année 1838, mais d'une manière trop rapide, en compagnie de quelques amis. En 1859, l'occasion s'en présenta, et il la saisit d'autant plus volontiers qu'elle lui permettait de visiter en même temps un certain nombre de ses anciens catéchumènes. Une famille qu'il avait connue à Londres et qui habitait alors Bergame était venue passer à Lausanne le temps nécessaire à l'instruction religieuse d'un fils, qui fut confiée au pasteur Scholl. Cette famille l'invita à passer quelques semaines à Bergame, et lui avait donné rendez-vous à Zurich, pour faire le voyage ensemble. Son départ, en septembre 1859, coïncida avec la mort du fils de Vinet, que nous avions tous appris à aimer à Lausanne, et qui venait de passer les derniers temps de sa vie à Muri, près de Berne, dans un état particulièrement douloureux. Il se joignit, dans cette circonstance, aux nombreux amis qui étaient accourus dans ce village pour rendre les derniers devoirs au fils de l'homme excellent qui nous avait été enlevé douze années plus tôt, et pour entourer de leur sympathie sa mère affligée, mais consolée aussi par le sentiment de la miséricordieuse et glorieuse délivrance accordée à son enfant.

Après avoir visité quelques anciens amis à Berne, il arriva le 9 à Zurich, où se trouvait justement alors réuni le congrès qui devait dresser le traité de paix à la suite de la guerre d'Italie. Ces

explications données, je transcris quelques fragments de sa correspondance. Ils paraîtront bien familiers; mais c'est sous cet aspect que l'on juge quelquefois le mieux un caractère.

Zurich, vendredi 9. — Me voici arrivé à Zurich où tout est si rempli, grâce à la fameuse conférence de la paix, que ce n'est qu'à grand'peine que j'ai pu obtenir à l'hôtel de l'Epée une chambre, ou plutôt une mansarde fort peu avenante, au 5me ou 6me étage. Il a pourtant fallu m'y installer. J'y suis fort tranquille et fort près du ciel : si ce bon voisinage m'aide à tenir mes pensées et mon cœur en haut, je prendrai bien mon parti de ce logement peu confortable. — Ce n'a pas été la seule contrariété de la journée. Mes amis Zuricois se trouvent tous absents, — et un billet m'annonce que mes compagnons de voyage sont à Schaffhouse, d'où ils ne reviendront que dans deux jours.

Samedi 10. — J'ai bien dormi dans ma mansarde; ce qui m'a presque réconcilié avec elle.— Le mal de gorge qui m'avait saisi a disparu en grande partie. Je me l'étais attiré par une succession de petites imprudences. J'espère pouvoir vous dire bientôt que je suis tout à fait remis, grâce à cette même bonté de notre Dieu qui a permis ce petit malaise, pour me rendre plus prudent et pour me rappeler que tout notre bien-être tient à un fil qui est dans sa main puissante et bonne; c'est ce que nous oublions trop souvent, jouissant avec orgueil et présomption, plutôt qu'avec reconnaissance, — avec sécurité, plutôt qu'avec vigilance et sagesse. Nous avons à apprendre quelque chose, partout et toujours.

Samedi soir. — Point de lettre de Lausanne. Il me semble qu'il y a un siècle que je vous ai quittés. Quand la vie est si remplie, les journées semblent s'allonger; et puis vous savez à quel point *partir* est contraire à ma nature. Il me faut bien des jours pour me réconcilier avec l'absence. Décidément, les voyages sont plus attrayants en perspective qu'en réalité; et ce n'est peut-être que par les souvenirs, qu'ils deviennent une véritable source de jouissances.

J'ai enfin réussi à voir quelques amis. M. L. a voulu me faire les honneurs de sa ville natale. Il m'a conduit entre autres dans la succursale de l'hôtel Baur, qui est beaucoup plus considérable et plus splendide que l'hôtel lui-même. Nous n'avons pas visité la maison; mais nous avons parcouru les jardins qui s'étendent jusqu'au lac et qui sont charmants. On y voyait des membres du congrès, qui attiraient naturellement la curiosité des promeneurs. — Le propriétaire de l'hôtel aime à bâtir, ce qui le met quelquefois à bout de ressources. Il a entrepris de faire, sur le lac, la conquête d'un terrain qu'il appelle *Venise;* nom bien trouvé, car la construction est tout entière sur pilotis; ce qui en fait un travail ruineux. Quelqu'un lui demandait l'autre jour comment allaient les conférences qui se tiennent chez lui: « Je n'en sais rien, quant au fond, répondit-il. Mais ce que j'espère, c'est que, si elles durent encore quelques mois, Venise sera conquise. » Il l'entendait de sa Venise; mais chacun saisit l'allusion à la vraie Venise que convoitent les Italiens. — Les dépenses qui se font dans cet hôtel sont énormes, par la masse d'étrangers que le congrès y attire.

Nous avons visité le jardin botanique qui est admirablement bien tenu. — J'y ai vu de petits garçons, occupés à laver et à essuyer avec un soin extrême les feuilles de certaines plantes, que la poussière avait envahies. Que de soins pour ce qui se voit! et que d'oubli, hélas! pour ces souillures de l'âme que le sang de Christ laverait bien mieux encore que la poussière ne l'est par l'eau.

J'ai enfin vu la famille D., qui habite une charmante maison, à dix minutes du lac. Sachant comment j'étais logé, Mme D. ne m'a permis de retourner à l'hôtel, que pour y prendre mon bagage, et revenir chez elle.— Plusieurs de mes catéchumènes ayant exprimé un grand désir d'entendre leur ancien pasteur, je suis heureux d'utiliser mon dimanche en demandant pour demain la chaire de l'Eglise française, qui m'a été accordée sans difficulté. Il me sera doux de leur annoncer encore une fois l'Evangile dont nous nous sommes si souvent

occupés ensemble à Lausanne. Et j'espère qu'il y aura bénédiction pour nous tous.

Lundi 12. — Je suis allé visiter M. P., ancien conseiller d'Etat, que j'avais connu à Lausanne à l'époque de nos troubles politiques et religieux. Il est un des actionnaires qui se sont chargés de la publication des œuvres de Vinet. Il m'a donné un petit livre sur *La croix de Christ et les croix du chrétien,* que j'avais vu entre les mains de M. S. à Lausanne. C'est M. P. qui l'a fait imprimer, à l'imitation d'un ouvrage catholique du même genre, qu'il a dégagé de toute erreur, de toute superstition, et rendu purement évangélique. Si l'on voulait en faire une édition française, M. P. prêterait bien les planches des gravures, qui en sont l'essentiel. Elles représentent : Le chrétien choisissant lui-même sa croix et laissant de côté la croix de Christ ; — Le chrétien traînant sa croix au lieu de la porter ; — Le propre-juste portant sa croix avec ostentation ; — Le chrétien avec sa croix précédant Christ par une vaine confiance en lui-même ; — Le chrétien suivant Christ et portant humblement sa croix en fixant ses regards sur lui ; — Le chrétien appelé à se charger chaque jour de nouveau de sa croix ; — Le chrétien cherchant à amoindrir la croix que son Maître lui donne à porter ; — Le chrétien contemplant l'issue glorieuse des luttes terrestres, enfin — Le chrétien sentant son courage se ranimer par l'espérance de l'héritage céleste, et sa croix allégée par l'amour avec lequel il la porte.

Bergame, palais Fr. 19 septembre 1859. — Quoique fort péniblement préoccupé de votre silence et un peu découragé d'écrire des lettres qui n'ont jusqu'ici obtenu aucune réponse, je reprends la plume dans l'espoir que pendant que je serai occupé à vous écrire, je recevrai enfin de vos nouvelles. — Causer avec vous m'aidera à prendre patience.

Vous aurez appris par J. mon heureuse arrivée à Bergame et la cordiale réception qui m'y a été faite par toute la famille Fr. M. A. Fr. a eu de sa seconde femme deux garçons et deux filles ; celles-ci parlent seules le français ; ce sont de charmantes petites filles de 11 et 12 ans et qui m'ont bien vite gagné le cœur, soit Rose qui est très timide et très réservée, soit Juliette qui est très ouverte et très affectueuse. Il règne dans cette maison une union douce, tendre et paisible. Ce sont des gens fort riches qui vivent dans un véritable palais. Ma chambre, qui a été celle du général Sobel et en dernier lieu celle du général français Audemar, est deux fois plus vaste et deux fois plus élevée que la mienne à Lausanne. L'escalier rappelle celui des Tuileries. Derrière le palais est un parc et un immense jardin d'où l'on a une vue magnifique sur la ville haute. Bergame est une des villes les plus pittoresques que j'aie vues. En grand et par certains rapports de position, elle m'a rappelé l'aspect général de Lausanne. La noblesse habite la ville haute, tandis que le commerce et l'industrie occupent les quartiers moins élevés.

Il y a dans Bergame environ 200 protestants qui ont un culte, célébré alternativement en allemand et en italien. Cela ne m'a pas empêché de prêcher. On a changé le service italien qui devait avoir lieu hier, en service français. J'ai eu une assez bonne congrégation qui paraît avoir été enchantée d'entendre une prédication française, et me l'a vivement témoigné. Le pasteur, M. R. de Zurich, est un homme éclairé et pieux, mais qui ne prêche pas en français, de sorte que mon arrivée a paru une véritable bonne fortune au petit troupeau protestant. Dieu veuille mettre sa précieuse bénédiction sur les paroles qu'il m'a été accordé de lui adresser avec tant de plaisir et avec bon espoir.

Il y a ici huit mille soldats français. J'ai visité à l'hôpital de la Grâce, et à l'hôpital du Paradis, des blessés et surtout des amputés ; les uns ayant perdu les deux jambes, hélas ! d'autres une jambe, un bras, une main. Tous ces Français, soit catholiques, soit protestants, m'ont fort bien reçu et fort bien écouté. Plusieurs d'entre eux m'ont beaucoup touché. J'ai vu entre autres un jeune Barbier de l'Eglise évangélique de Lyon qui a perdu une jambe à 23 ans ! et un jeune V., fils d'un pasteur des Vallées vaudoises ; il a reçu une balle dans les doigts du pied, et souffre encore beaucoup de sa blessure. — J'ai aussi causé avec plusieurs Français en parcourant la ville, et ils m'ont fait une bonne impression. Ils

sont gais, polis, intelligents et de bonne humeur, questionnant bien, écoutant bien les réponses qu'on leur fait. J'en avais invité quelques-uns à assister à mon service et il en est venu trois ou quatre.

La présence de cette petite armée donne à Bergame quelque chose de très animé, et cependant la ville n'est point bruyante. Il y a des parades, de la musique militaire et beaucoup de mouvement, voilà tout.

Mardi 20. — Toujours point de lettres. Je m'y perds, et mille appréhensions me troublent, en dépit des efforts que je fais pour tout remettre au Seigneur..... Si cela dure je télégraphierai pour savoir à quoi m'en tenir. Pour me consoler un peu, en cherchant à consoler de plus malheureux que moi, je suis allé ce matin visiter un hôpital immense, où, d'abord après la guerre, il y a eu trois mille blessés et où il n'y a plus à présent que deux ou trois cents Français : — ce sont plutôt des malades que des blessés. Ils appartiennent au corps du prince Napoléon ; on les a tant fait voyager en Toscane pendant les grandes chaleurs que beaucoup sont tombés malades ou le deviennent encore maintenant. Je suis toujours frappé de l'humeur aimable, de la sérénité et parfois de la gaieté de ces pauvres gens. Aujourd'hui nous avons été accompagnés de salle en salle par le jeune prêtre chargé des soins pastoraux dans cet hôpital. Il a été très courtois et n'a, je crois, pas même soupçonné ma qualité de ministre protestant.

Cependant la vieillesse finit par peser de plus en plus lourdement sur Ch. Scholl. Et le principe du mal, qui a marqué ses dernières années, vint s'y joindre pour l'obliger de songer, peut-être un peu trop tard, à la retraite. Mais il aimait tant son ministère, qui avait fini par s'identifier avec son existence même ! Il était si cordialement attaché au service du Seigneur ! Ce ne fut donc ni sans combat ni sans déchirement qu'il prit la résolution de se démettre de sa place. Et quoiqu'il ait toujours continué d'agir selon ses forces au milieu de son ancienne église, il ne s'est jamais consolé entièrement de sa comparative oisiveté. La séparation fut également sensible à son troupeau. Il le lui témoigna par l'organe de son Conseil, dans une lettre dont je citerai quelques lignes :

L'impression de tristesse et de regrets affectueux que nous avait causée votre première lettre, était encore bien présente à nos cœurs, quand nous nous sommes réunis hier en conseil ; elle a été ravivée par les mots toujours si affectueux pour nous et pour notre église, par lesquels vous maintenez votre demande d'être déchargé de vos fonctions de pasteur, dès le 1er juillet prochain.

Nous avons, cher frère, accédé à votre demande avec une émotion que la connaissance que vous avez de notre affection pour vous, vous fera mieux comprendre que des paroles. Mais nous ne serions pas les représentants de notre église, si nous n'exprimions pas en son nom et au nôtre, les sentiments d'actions de grâces que nous devons à notre Dieu, pour le bien qu'il a fait au milieu de nous par votre ministère, et la reconnaissance pleine d'affection qui remplit nos cœurs à votre égard.

Désireuse de conserver à son Conseil le bénéfice des lumières et de l'expérience de ses anciens pasteurs, l'Eglise libre de Lausanne appela aux fonctions d'*ancien* Ch. Scholl et son bien-aimé collègue, M. le pasteur Monneron qui venait également de prendre sa retraite.

Mais l'Eglise de Lausanne n'avait pas été seule à profiter des dons et du zèle de Ch. Scholl. Il avait été, dès l'origine, membre du Synode, et longtemps aussi de la Commission synodale, qu'il avait présidée durant plusieurs années. Celle-ci lui écrivit, en date du 24 juin 1864, une lettre dont voici la partie essentielle:

Nous ne pouvons oublier ce que vous avez fait pour l'Eglise libre en général, pendant les longues années où vous avez

été membre de la Commission synodale. Nous nous souvenons et de l'activité et du zèle que vous avez déployés pour l'avancement du règne de Dieu dans notre patrie. Aussi nos meilleurs vœux vous accompagnent-ils dans le repos forcé que le Seigneur vous impose; et nos prières ne cesseront de monter à Dieu, pour qu'il adoucisse l'épreuve qu'il a jugé à propos de vous dispenser.

IX

Si la révolution de 1845 avait été extérieurement, pour Ch. Scholl, l'époque la plus orageuse de sa vie, il est d'autres orages, d'autres combats qui éclatent au dedans, loin des regards des hommes, et qui ne sont pas les moins douloureux pour une âme chrétienne. Telle fut pour notre frère la période qu'il me reste à raconter.

J'ai un moment hésité à le faire. M'était-il permis de divulguer les luttes d'un ami, auxquelles il m'avait en quelque sorte associé? Ne serait-il pas mal jugé par un monde qui ne comprend rien aux combats de la foi? — Mais non. Je ne devais pas taire des circonstances qui témoignent si hautement de la fidélité de notre Père céleste. Quand il s'agit d'un homme qui a tant de titres à la vénération, le vain souci de sa mémoire ne devait pas priver ceux qu'il laisse après lui dans la lutte, des leçons salutaires que ses expériences renferment pour eux. Et quel est le chrétien qui, se souvenant de ses jours de tristesse, ne sympathisera pas aux souffrances que je vais raconter?

Oui, celui qui, pendant près d'un demi-siècle, avait annoncé aux pécheurs le salut gratuit par Jésus-Christ, a été pour un temps privé lui-même de la joie du salut. Dieu a voulu montrer que le serviteur le plus fidèle n'a rien en lui sur quoi il puisse s'appuyer, et qu'il lui faut, chaque jour de nouveau, aller puiser à leur source la grâce et le pardon, comme le plus chétif de ceux à qui il a prêché l'Evangile. — Quoique souvent méconnu du monde depuis qu'il était sérieusement entré dans le bon combat, notre frère avait été entouré, de la part de ceux à qui il distribuait le pain de vie, d'un amour, d'une vénération parfois exaltée peut-être, comme il arrive souvent aux fidèles serviteurs de Dieu. Cette position n'est pas sans danger pour leur âme. Ils ont toujours prêché aux autres, et personne ne leur a prêché. Mais le Maître qui le sait, veut être lui-même le Pasteur des pasteurs qui le servent. Il les conduit, pour cela, dans des voies salutaires, et les fait passer par le creuset, afin de les purifier de tout orgueil, de toute propre justice, qui, à leur insu, aurait pu s'attacher à leur âme, tandis qu'ils veillaient sur celles d'autrui. Quelques serviteurs de Dieu ont été mis à une école semblable. Bunyan, par exemple, n'a-t-il pas passé plusieurs années de sa vie, dans les angoisses du découragement, sans jouir de cette paix du Seigneur, dont il connaissait pourtant si bien le chemin?

Dieu se servit, pour dispenser cette épreuve à notre frère, d'un mal chronique dont le caractère particulier est d'engendrer la tristesse. L'hypocondrie, probablement, se mêle plus ou moins aux luttes prolongées qui viennent troubler certains chrétiens. Il est naturel que cette disposition se porte sur ce qui préoccupe le plus vivement le malade. Sous l'empire de ce mal mystérieux, l'avare se croit ruiné; l'ambitieux se dit perdu de répu-

tation; le chrétien n'ayant rien de plus précieux que le salut de son âme, c'est tout naturellement sur ses intérêts spirituels que se porte son anxiété.

Ch. Scholl ressentit la première atteinte de ce mal en 1849 déjà, après son retour à Lausanne. Il est probable que les commotions des années précédentes et les fatigues de celle qu'il venait de passer en exil, n'y furent pas étrangères. Au reste cette crise fut de courte durée, et il put bientôt reprendre les fonctions de son ministère, qu'il remplit encore de longues années, avec zèle et bénédiction. — Mais dans les derniers temps de sa vie, et à mesure que son corps s'affaiblissait, le mal reparut avec une intensité croissante.

Le côté par lequel l'adversaire s'efforçait de le troubler, est précisément un des traits qui caractérisent le plus une âme chrétienne. Il s'était fait un idéal si élevé de ce que doit être le chrétien d'après la Bible, qu'il en était saisi d'effroi. Ce n'est pas qu'il cherchât à fonder son salut, à aucun degré, sur quelque propre justice. Il savait bien que son espérance ne pouvait reposer que sur la justice parfaite de Christ. Mais après tant d'années passées à servir le Seigneur en sondant et en prêchant sa Parole, il se sentait à une si grande distance de son idéal, qu'il en venait à se demander s'il avait jamais cru d'une foi réelle et vivante. Vainement alors eût-on voulu le rassurer en lui persuadant qu'il s'exagérait son état de péché. Ah ! l'on était bien plutôt tenté de courber avec lui le front dans la poussière et d'envier pour soi-même ce sens spirituel qui lui révélait avec tant de puissance les plaies de son âme ! Il fallait entrer dans sa pensée, et lui rappeler même que, quelque vue distincte qu'il eût de ses misères, « Celui dont les yeux sont comme des flammes de feu, » en voyait encore davantage. Il fallait ensuite lui rappeler cette « grâce qui surabonde là où abonde le péché, » étaler devant lui ces trésors de miséricorde qui sont offerts au plus grand coupable, lui montrer cette « patience de Dieu, qui est une preuve qu'il veut notre salut. » Puis le cœur brisé à la vue de ce cœur brisé, il fallait s'agenouiller avec lui pour crier grâce et pardon au nom de Jésus, et pour supplier le Seigneur, si souvent contristé par les misères de ses enfants, qu'il leur donnât, du moins, de glorifier sa miséricorde en croyant à son grand amour.

Au reste, dans ses plus mauvais jours, il n'a jamais cessé de lutter, comme Jacob, par la prière, avec le Seigneur duquel seul il attendait la délivrance. — Dans aucun moment il ne s'est élevé en lui le moindre doute sur l'efficacité du sang de Christ, sur la pleine réalité de l'Evangile qu'il eût été prêt à sceller de son sang. Toutes ses anxiétés se rapportaient à lui-même et à son état devant Dieu.

Il se reprochait parfois de prêcher un salut qui le laissait si malheureux, et d'aller porter aux affligés des consolations qui avaient si peu de prise sur sa propre âme. Il oubliait, — ce qu'il savait pourtant si bien, — qu'aussi longtemps que, dans ses enseignements, il ne dépassait pas la limite de ses convictions intimes, il n'avait pas le droit de se soustraire à « l'obligation qui lui était imposée d'évangéliser, » et que d'ailleurs la réalité et l'efficacité des vérités évangéliques ne dépend pas des dispositions

de celui qui les prêche. Il en faisait quelquefois l'expérience lui-même, alors que la parole de grâce qu'il annonçait, réagissant sur sa propre âme, lui donnait des moments d'espérance et de paix.

Il était bien difficile que sa manière d'être ne se ressentît pas d'une lutte aussi douloureuse. On ne trouvait pas toujours auprès de lui cette prévenance cordiale, cet accueil affectueux qu'on lui avait connus. Et comment, avec une âme oppressée, jointe à un corps souffrant, aurait-il pu avoir la même sérénité que dans ses bonnes années? — A son insu, la distraction qui lui était naturelle avait augmenté, et avec elle aussi les petites excentricités qui en étaient la suite. Mais si l'on avait pu lire ce qui se passait dans son cœur, tout autre sentiment aurait fait place à la sympathie. Au reste quand il reconnaissait avoir fait ainsi de la peine à quelqu'un, il s'empressait de lui en exprimer ses regrets.

La sévérité avec laquelle il se jugeait lui-même, se reportait parfois sur autrui; et sa sollicitude pour les âmes qui vivent dans l'illusion sur leur état spirituel, a pu l'entraîner à faire un usage trop fréquent de ses avertissements salutaires. Mais auprès des cœurs brisés par la repentance, il redevenait le messager de la miséricorde, et leur annonçait avec plénitude la gratuité du salut qui est en Jésus-Christ.

Malgré tout ce que j'ai dit pour expliquer l'état spirituel de notre frère, il faut reconnaître que cette difficulté qu'il éprouvait parfois à s'appliquer personnellement les promesses, constituait une certaine lacune momentanée dans sa foi, d'ailleurs si ferme sur tout le reste. L'adversaire profitait d'un mal physique pour lui livrer ses assauts. Et ce qui augmentait encore sa peine, c'est que, par une illusion ordinaire en pareil cas, bien loin de reconnaître que ses souffrances morales étaient l'effet d'un état maladif, il attribuait plutôt le dérangement de sa santé au trouble de son âme.

Ces pénibles circonstances n'arrêtèrent pas complétement son activité dans le règne de Dieu. Depuis sa retraite, il a prêché quelquefois, soit à Lausanne, soit dans les églises des environs. Pendant un certain temps, il s'était chargé avec d'autres frères, du service du dimanche matin à l'Asile des aveugles. Il aimait aussi à se rendre auprès des personnes privées du culte public par la maladie ou par le deuil, pour y suppléer par une méditation familière de la Parole. — Mais c'est surtout à la visite des malades qu'il consacrait le plus volontiers les forces qui lui restaient. Et quand l'intensité du mal l'en empêchait, il remplissait son temps par une correspondance très étendue et toujours dirigée vers l'édification. — Il s'occupait encore à préparer, pour la société de Lausanne, des traités religieux, le plus souvent historiques, qu'il traduisait de l'anglais. Elle en a reçu de lui une dixaine, pendant les derniers mois de sa vie [1]. Celui qui était sous presse au moment de sa mort raconte le fait d'un pasteur retiré subitement de ce monde et sur le bureau duquel on trouva un papier portant ces seules paroles: *J'ai l'intention*... C'étaient les derniers mots qu'il eût écrits.

Cependant le mal de Ch. Scholl s'aggravait. Les intervalles de répit devenaient moins fréquents et moins durables.

[1] Les traités dus à Ch. Scholl sont en plus grand nombre. Quelques-uns sont originaux.

La faiblesse, en même temps, croissait à vue d'œil. C'est avec peine qu'il a pu, dans les six derniers mois, faire deux ou trois visites hors de Lausanne. Suivant son état et sa disposition, il aimait encore à passer quelques heures de la soirée dans le cercle étroit de ses relations les plus intimes.

A mesure que ses alentours le voyaient dépérir, leurs cris redoublaient auprès du Seigneur, pour obtenir en faveur de ce cher malade, un regard de délivrance et de paix. Et aussi ce grand Dieu s'est-il montré fidèle au delà de ce qu'ils osaient espérer. — Depuis deux mois, la délivrance spirituelle se préparait dans le silence. Mais c'est quatre semaines avant sa mort, seulement, que notre frère a pu déposer son fardeau au pied de la croix du Sauveur. Dès le premier moment, le repos fut complet. Tout depuis lors a été paix et lumière dans son âme, bien que ce ne fût pas, disait-il lui-même, sans ressentir encore par moments les assauts de l'ennemi.

Cette délivrance si pleine, si miséricordieuse, remplissait son cœur de reconnaissance. Non-seulement il éprouvait le besoin d'en rendre grâce et gloire à Dieu avec ceux qui s'étaient associés à ses luttes par la prière ; mais il a écrit dans ce sens à des amis éloignés qui avaient eu connaissance de ses combats. — J'extrais de deux lettres datées de dix et de huit jours avant sa mort, les passages qui suivent :

..... Je suis sensiblement plus faible que quand vous étiez ici (l'automne précédent). Je le sens tous les jours. Pourtant je puis écrire beaucoup, aller, venir, lire, causer avec ma famille et mes amis, et faire quelques visites pastorales ou amicales. — Vous voyez que je suis loin de pouvoir me plaindre, et je dois plutôt rendre grâces; d'autant plus que Dieu a daigné, dans ses compassions infinies, et en réponse aux prières de quelques amis fidèles qui ne m'oublient pas quand ils s'approchent de lui, me tirer de cet abîme de découragement, de ce pot au noir, dans lequel j'étais plus ou moins plongé depuis quelques années, qui me rendait très malheureux et m'empêchait de marcher réellement dans les voies du Seigneur. Je crois que je puis dire, avec tremblement toutefois, que je jouis depuis trois semaines d'un état de paix et de bonheur intérieur que je ne goûtais plus depuis longtemps que très occasionnellement..... Je trouve dans ce bonheur intérieur, une grande consolation et une puissance toute nouvelle pour accepter avec soumission la volonté de notre Père céleste. Rendez grâce avec moi, car Dieu m'a fait beaucoup de bien... Et demandez au Seigneur de me tenir toujours dans un esprit de vigilance, de prière et de dépendance de sa grâce... Je me suis laissé entraîner à vous écrire tout à fait à cœur ouvert, non à ma gloire, mais à celle du Seigneur.

D'après la portion de ces lettres que je ne cite pas, Ch. Scholl se sentait plutôt mieux, à part la faiblesse. Il ne souffrait pas ; il croyait le mal contenu. L'issue a montré combien cette appréciation était illusoire. Mais il est de fait que, avec la paix, il avait retrouvé un contentement d'esprit qui lui rendait tout fardeau plus léger, et qui avait changé un sentiment très vif de ses maux, en une disposition d'esprit tout opposée.

Bien peu de jours avant sa mort, le lundi 15 mars, il désira aller dîner avec quelques amis du dehors, chez la veuve d'un ancien collègue à laquelle il était fort attaché. Il y fut aimable et même gai plus qu'à l'ordinaire. Mais c'était sans qu'il s'en doutât, le dernier effort d'un corps épuisé. En revenant l'après-midi, il eut peine à regagner sa demeure. Saisi par le froid, il dut prendre un fiacre

pour achever son chemin. — Il se mit immédiatement au lit avec beaucoup d'oppression et une toux fréquente. Au bout d'une heure, toutefois, du thé chaud et divers soins calmèrent cet état violent. Se sentant mieux, il demanda qu'on lui lût un psaume; et le choix tomba sur le XLme, qu'il aimait de prédilection. La toux cessa complétement durant cette lecture, et au moment où elle fut terminée, il éclata en actions de grâces et en prières qui rappelaient celles du psaume qui venait d'être lu.

Sois béni, ô Dieu! disait-il. Sois mille fois béni de toutes tes miséricordes envers moi! Sois béni aussi de m'avoir retiré par ta grâce de ce bourbier du découragement dans lequel je m'étais laissé tomber! O Seigneur, ne t'éloigne pas de moi, garde-moi, soutiens-moi! Que cette grâce qui vaut mieux que la vie, m'accompagne toujours et qu'elle me purifie de cette misère profonde, de ce péché, qui ne peut être lavé et vaincu que par le sang de Christ. Couvre-moi de ce sang précieux, ô Seigneur! Je le réclame sur moi et sur les miens [1]! Ce que je te demande pour eux tous, ô Dieu, c'est ta grâce et la lumière de ton Esprit, oui, avant tout, ta grâce et la lumière de ton Esprit!

Souviens-toi de tous ceux qui souffrent, et console-les comme tu peux seul consoler. — Répands ton Esprit sur l'église universelle, ô Seigneur, et sur la nôtre en particulier. Augmentes-y cette foi, cette espérance et cette charité, qui sont la vie des églises, aussi bien que des âmes. Bénis les pasteurs que tu lui as donnés. Garde-les dans la simplicité de la foi, et fais-leur la grâce de nourrir les âmes du pain de vie qui est Christ, et de les amener à lui et à lui seul, afin qu'elles se donnent à lui sans réserve et sans partage, sachant qu'il a les promesses de la vie éternelle. — Seigneur, bénis tous ceux qui m'ont soutenu par leurs prières et dont l'affection fidèle et chrétienne m'a aidé à sortir de cet état de découragement qui m'a tant fait souffrir. Rends-leur le bien qu'ils m'ont fait; rends-le-leur au centuple. — Que ta bénédiction soit avec nous tous, avec tous ceux qui t'aiment, avec tous ceux qui t'invoquent, avec tous ceux qui te désirent et dont l'âme a soif de toi! Pose sur eux tous, sur nous tous, ta main bénie. Amen! Oui, Seigneur, Amen!

[1] Suivait une prière d'intercession en faveur de chacun des membres de sa famille, même en faveur des plus éloignés, et aussi de quelques amis, mentionnant leurs difficultés et leurs circonstances extérieures avec une lucidité remarquable.

Pendant toute cette prière, bien plus longue que les réminiscences qu'on vient d'en lire, le malade ne toussa pas une seule fois. Sa voix était non-seulement ferme et distincte, mais vibrante et pleine de chaleur et d'onction. Evidemment il était au large avec son Dieu, et il lui parlait comme un fils à son père dont il se sait aimé. Il y avait là une vivante réalisation de la présence de Dieu, qui rappelait ce qu'il avait dit peu de jours auparavant à la suite d'une lecture édifiante: « Il me semble que je n'ai jamais saisi les réalités éternelles, comme il m'est donné de le faire à présent. » — Tout fut préparé pour la nuit: mais il voulut rester seul, assurant qu'il dormirait moins bien s'il sentait que quelqu'un veillait pour lui. — Il dormit, en effet, paisiblement pendant quelques heures. Vers le matin il fut réveillé par la toux, et il ne retrouva plus le sommeil; mais il demeura dans une disposition d'esprit calme et paisible.

A trois reprises, le mardi, il demanda une courte lecture de la Bible, qui fut, chaque fois, suivie d'une prière, moins longue et moins ardente que celle de la veille, mais toujours excellente. Il dicta deux lettres, l'une à une amie malade, l'autre en faveur d'une pauvre famille dont il s'était occupé tout l'hiver. Il resta levé pendant quelques heures de l'après-midi, et se plut à la lecture qui lui fut

faite d'un édifiant ouvrage anglais. — Plus tard, il reçut une lettre d'un ami, qu'il se fit lire contre son ordinaire, ne se sentant pas assez fort pour le faire lui-même. Il en demanda une seconde lecture plus tard. C'est la seule qu'il ait reçue pendant sa maladie. Elle parut lui faire un grand plaisir.

Le mercredi se passa à peu près de même: lectures de la Bible ou de livres édifiants, suivies de prières; pas d'autre souffrance que la difficulté de respirer; fort peu de nourriture; disposition paisible; pas de visites, le médecin les ayant interdites. — Le soir il demanda que l'on appelât les domestiques, et fit lui-même un culte court, mais plein de vie et de douceur. — A plusieurs reprises, dans la journée, il avait exprimé une vive reconnaissance pour toutes les miséricordes de Dieu envers lui. Le soir il dit encore: « Nous sommes bien ingrats ! Je n'ai jamais senti comme aujourd'hui le privilége d'avoir habité si longtemps une si bonne chambre, si commode, si vaste, si tranquille ! Et quelle grâce de Dieu, d'être soigné avec tant d'affection ! Ah ! que les malades qui ne se sentent pas aimés sont à plaindre !... Oui, Dieu a été bien miséricordieux envers moi. » Il eut aussi, pour ses alentours, des paroles d'une tendresse particulièrement vive et profonde. — La faiblesse augmentait d'une manière sensible. Il se leva, mais avec peine, et ne put rester longtemps debout. A la fin de la journée, le médecin lui trouva des symptômes plus alarmants. Néanmoins, pour la nuit, il ne voulut toujours personne dans sa chambre.

Pendant la nuit il eut encore jusqu'à deux heures quelques moments d'un sommeil paisible, après lesquels il ne put plus se rendormir. « L'insomnie n'est rien, quand Dieu est là, » dit-il le matin en signalant le fait.—Dès cette heure, l'état du malade empira de manière à ne laisser aucune espérance. La journée s'écoula lente et silencieuse, mais toujours très paisible. Des lectures moins prolongées, de courtes prières, toujours à haute voix, toujours débordant de reconnaissance et manifestant sa sollicitude pour tous, venaient seules rompre la monotonie de ces heures si calmes où nulle souffrance aiguë ne se faisait sentir. — Un seul moment d'absence, qui pouvait être une distraction aussi bien qu'une rêverie, vint durant ces trois jours, voiler cette lucidité d'esprit et de pensée, si frappante dans une position semblable.

Comme il n'y avait plus rien à ménager, quelques amis furent, dans l'après-midi, autorisés à venir lui serrer la main; et il les reçut avec une affection toute cordiale. Il dit à l'un d'eux: « Tu vois que Dieu prépare mon délogement. » C'est la seule allusion à sa mort, qui soit sortie de sa bouche. Il a voulu, sans doute, par ce silence, épargner à sa famille de pénibles adieux. D'un autre côté, nul ne s'est senti appelé à lui parler de sa fin prochaine. Dieu était si évidemment là, avec son enfant; il lui avait donné et conservé, pendant ces jours solennels, une paix si profonde, une acceptation si entière, que la pensée de troubler, même pour un instant, cette communion si douce avec Dieu, eût semblé aussi téméraire qu'inutile. — A 7 heures arriva le garde-malade qu'il avait accepté pour cette nuit. Vers 8 heures, après avoir pris une légère nourriture, il fit avec sa

famille un dernier culte auquel le garde-malade assista. Celui-ci, frappé de son calme et de sa présence d'esprit, a déclaré plus tard, qu'il n'avait jamais vu mourir ainsi qu'une seule personne.

Peu après, il demanda qu'on le laissât dormir, et il s'endormit en effet; mais ce ne fut pas sans avoir encore donné, dans ce moment solennel, une dernière preuve de sa sollicitude pour les âmes. — Cinq heures s'écoulèrent dans ce paisible sommeil, dont il ne devait se réveiller que dans l'éternité. Dès minuit, le pouls s'affaiblit rapidement; et à une heure et demie, Dieu recueillit dans son sein cette âme rachetée. Miséricordieux exaucement de la prière d'Adolphe Monod pour ses trois amis : « S'il est possible, ô Dieu, épargne-leur les souffrances auxquelles j'ai été appelé ! »

Le pasteur qui a pris la parole, à l'heure du dernier adieu, a caractérisé Ch. Scholl, comme le « prédicateur de la grâce : » il en a aussi été un témoin frappant en sa mort. Gloire à Dieu !

J.

HISTOIRE DES RELIGIONS.

—

Le Mazdéisme ou religion de Zoroastre.

De toutes les formes religieuses qui se partagent aujourd'hui l'humanité, la plus ancienne est le mazdéisme ou religion des adorateurs de Mazda : nom qui désigne le principe du bien, et correspond à celui de Dieu. Cette religion, qui remonte à une époque très reculée, prit naissance dans la Bactriane; elle s'établit ensuite comme religion nationale dans l'empire iranien ou perse, et elle n'est plus professée de nos jours que par quelques milliers de sectateurs, au pied du Caucase ou près des bouches de l'Indus. L'histoire du mazdéisme embrasse quarante siècles : ce qui permet de supposer qu'il a dû subir de nombreuses modifications depuis sa naissance presque anté-historique jusqu'à son agonie actuelle. Or les témoignages historiques confirment en plein cette supposition.

Nous ne suivrons pas le mazdéisme dans les phases de ce long développement, mais nous le reconstituerons tel qu'il devait être dans la pensée de son fondateur. Pour cela, sans dédaigner complétement le secours d'Hérodote, de Xénophon et d'autres écrivains grecs, dont aucun n'a étendu bien loin ses investigations, nous extrairons la doctrine mazdéenne des livres sacrés qui la renferment.

Ces écrits n'ont sans doute pas encore livré à la science tous leurs mystères; toutefois le sens en est suffisamment compris; et nous sommes loin d'être aussi bien renseignés à l'égard du brahmanisme par les Védas et à l'égard du bouddhisme par la Triple-Corbeille, que nous le sommes à l'égard de la conception religieuse de Zoroastre par le Zend-Avesta.

C'est à la fin du siècle dernier, que Anquetil-Duperron rapporta les livres mazdéens de l'Inde, où il était allé les demander à la colonie mazdéenne de ce pays. Si la traduction qu'il en publia ne lui donna pas un titre de plus à la reconnaissance du monde savant, Eugène Burnouf compléta son œuvre, en rectifiant les publications antérieures plus propres à induire en erreur qu'à favoriser les recherches, et en traduisant le premier les documents originaux du mazdéisme. C'est à cet homme d'élite que l'Europe doit les premières connaissances positives sur une religion méconnue et sur une langue inconnue, toutes deux également vénérables. Dès lors, des savants allemands, MM. Spiegel et

Haug entre autres, ont marché avec succès sur les traces du grand orientaliste français.

I

Le Zend-Avesta.

Le Zend-Avesta, recueil des livres sacrés du mazdéisme, se compose d'ouvrages écrits à des époques différentes. Il en résulte que les diverses parties de ce recueil nous font connaître le mazdéisme à des périodes distinctes de son histoire. Aussi le premier soin de quiconque étudie les textes canoniques mazdéens doit-il être de fixer la date propre à chacun. Cette détermination de l'âge relatif des sections du Zend-Avesta n'est pas une opération difficile; car les diverses langues dans lesquelles ces ouvrages sacrés sont composés indiquent avec une exactitude suffisamment rigoureuse l'époque de leur rédaction.

Le Zend-Avesta comprend des ouvrages rédigés en trois langues. Ceux en langue dite zende, et préférablement bactrienne, sœur du plus vieil idiome sanscrit, dans lequel sont écrits les Védas ou livres sacrés du Brahmanisme, doivent être réputés les plus anciens de la collection. La langue dans laquelle ils sont conçus cessa d'être usitée avant la fin de la dynastie des Achéménides, au IVe siècle avant notre ère. Mais ces ouvrages remontent, au moins en partie, à une époque bien plus reculée. Si en effet nous pouvons signaler dans l'histoire la fin de la langue bactrienne, son commencement, tout comme celui de la langue védique, se perd dans un âge où les ancêtres des peuples qui ont parlé ces deux langues ne formaient dans l'Asie centrale qu'un seul et même peuple, le peuple arien, en d'autres termes entre le XVIIIe et le XXe siècle avant Jésus-Christ.

Nous donnerons une valeur bien moindre aux autres livres, tels que le Boundehesch et une partie du Yescht, écrite en pehlvi ou houzvaresch. Cette langue, formée d'éléments aryens et d'éléments sémitiques, est le produit de la fusion des Perses et des peuples de l'Asie occidentale, dans l'empire des Achéménides; elle fut la langue officielle des monarques sassanides. Enfin nous accorderons une valeur plus restreinte encore à la partie du Yescht, écrite en parsi, langue plus jeune que le pehlvi et qui n'a été remplacée qu'au Xe siècle de notre ère par le persan moderne.

Toute la partie du Zend-Avesta, écrite en pehlvi ou en parsi, est connue dans la tradition mazdéenne sous le nom de Zend. Ce mot, malgré une erreur accréditée dans le monde scientifique, ne désigne donc pas la langue dans laquelle est écrite la portion la plus ancienne du recueil, savoir la langue bactrienne ou bactro-persique. Quant à la partie de la littérature sacrée écrite dans cette dernière langue, elle a reçu la dénomination spéciale d'Avesta.

D'après ces considérations, on comprend que l'Avesta dont les autres ouvrages du Zend-Avesta ne sont que le développement sous le nom de Zend, soit dans la collection la partie sainte par excellence. Les mazdéens modernes qui nous le désignent comme renfermant d'une façon spéciale la révélation divine, ajoutent l'autorité de la tradition à celle des arguments tirés de la philologie. Aussi ferons-nous de l'Avesta le principal objet de notre étude, en examinant sommairement les livres dont il se compose et qui peuvent nous renseigner sur le pur mazdéisme. Ces livres sont au nombre de trois, le Vendidad, le Yaçna et le Vispered.

Le Vendidad est un dialogue entre Ormuzd, le principe du bien, et Zoroastre, le fondateur du mazdéisme, en vingt-deux chapitres dont quatorze (du IIIe au XVIIe) renferment le catalogue des souillures que peut contracter l'adorateur d'Ormuzd, et des purifications par lesquelles il peut retrouver la pureté. Les autres chapitres sont plus intéressants. Les deux premiers

contiennent une sorte de Genèse du mazdéisme. On y trouve aussi une énumération des contrées professant le mazdéisme; énumération qui a servi à éclaircir une période assez obscure de l'histoire.

Le Yaçna est un assemblage d'hymnes d'époques très différentes, au nombre de soixante et douze. Quelques-unes groupées dans la seconde partie du Yaçna en divisions désignées par le nom de Gâthâs, composent la plus ancienne portion de l'Avesta. En procédant par élimination de ce qui, dans le recueil sacré, n'appartient pas à la première élaboration de la pensée mazdéenne, nous arrivons à ces Gâthas, hymnes primitifs, dont nous devons respecter l'intégrité.

Nous nommerons seulement le Vispered qui offre beaucoup de rapport avec le Yaçna.

A en croire la tradition des mazdéens, le Zend-Avesta ne serait qu'un reste d'une littérature sacrée plus considérable, anéantie par les ordres du destructeur de l'empire des Achéménides. L'Avesta aurait été formé des fragments de manuscrits échappés à la proscription grecque ou conservés dans la mémoire des fidèles: mais rien n'autorise à ajouter foi à cette tradition. Par ce que nous savons d'Alexandre, nous pouvons le considérer comme disposé plutôt à adopter les mœurs et les idées des Perses qu'à sacrifier la religion des vaincus à un prosélytisme religieux qui n'était point dans les tendances de l'esprit hellénique. De plus l'histoire nous garantit qu'on n'anéantit point par un décret la littérature religieuse d'un peuple, quels que soient les moyens dont la persécution dispose. Ce qui reste hors de toute contestation dans cette assertion légendaire, c'est le caractère fragmentaire des livres de l'Avesta. On ne s'est pas même donné la peine de lier ces fragments entre eux et de les placer dans un ordre chronologique. Ce que nous avons dit du contenu et de la disposition des chapitres de ces livres a mis suffisamment en évidence ce caractère dont est sortie la légende comme le meilleur mode d'explication. La science moderne en a donné un plus rationnel en attribuant à une diminution de la foi mazdéenne la perte d'une grande partie de la littérature sacrée. Il est vraisemblable qu'à partir de la conquête macédonienne les prêtres mazdéens abandonnèrent insensiblement les livres sacrés pour les ouvrages liturgiques qui suffisaient au formalisme toujours plus puissant. Au bout de quelques générations, les mazdéens n'eurent plus, au lieu des livres sacrés, d'abord délaissés et finalement perdus, que les fragments de ces livres introduits dans la liturgie. Sous les Sassanides, restaurateurs de la religion comme de l'indépendance de l'Iran au IIIe siècle de notre ère, ces fragments servirent à composer l'Avesta. En même temps comme la langue bactrienne était depuis longtemps une langue morte, une traduction du recueil fut publiée en pehlvi, langue qui était alors dans sa splendeur. Cette hypothèse a pour elle plus que de la vraisemblance. La liturgie mazdéenne, le Vendidad-Sadé, nous est restée: or cette liturgie renferme, quoique dans un autre ordre, les fragments qui constituent les trois ouvrages de l'Avesta.

En résumé, pour nous servir d'une expression usitée dans les sciences théologiques, le canon des écritures mazdéennes formé de l'Avesta et des ouvrages complémentaires ou Zend, était clos avant la conquête musulmane. Depuis le VIIe siècle de notre ère, nul livre ne s'y est introduit, mais le mazdéisme que l'islamisme ne supplanta point d'une manière aussi brutale qu'on le suppose quelquefois, produisit encore de nombreux ouvrages qui dénotent chez les mazdéens la persistance d'une vie religieuse postérieure à la catastrophe nationale. Parmi ces livres écrits en persan, le Zerdouscht-Nameh, récit légendaire de la vie de Zoroastre, composé au XIIIe siè-

de, et le Sadder, règlement de vie fort minutieux, qui date du XVe, occupent une place à part dans la vénération des modernes mazdéens. Si ces livres peuvent être consultés avec profit, relativement au mazdéisme actuel, nous accorderons une valeur moindre à d'autres écrits que l'orthodoxie mazdéenne n'a consacrés qu'en vertu de cette complaisance que montre assez ordinairement une religion agonisante. Deux de ces livres ont trompé plus d'une fois la science européenne, ce sont : le Desatir et le Dabistan, nés au XVIe siècle de l'impulsion éclectique d'Akbar le Grand qui aurait voulu ramener toutes les religions à un déisme commun : rêve qui a séduit presque tous les grands princes mongols. Ces ouvrages, déjà par la date de leur composition, ne sauraient avoir une grande importance dans l'histoire des religions, et ils ne peuvent rien nous apprendre sur l'œuvre de Zoroastre.

II

Zoroastre.

Qu'était Zoroastre (Zara-Thoustra, c'est-à-dire Astre d'or), le fondateur du mazdéisme ? Sa patrie nous est inconnue. Il n'est pas une contrée de l'Asie centrale ou occidentale qui n'ait été présentée comme le berceau de ce sage. Plusieurs se fondant sur l'antiquité encore controversée de la société assyro-chaldéenne, en font un Chaldéen ; d'autres s'appuyant sur des motifs moins plausibles encore, le voient sortir de l'Asie-mineure. Les livres sacrés et la tradition se contentent de nous apprendre qu'il vécut dans la Bactriane, mais qu'il était né dans une contrée plus occidentale. Or, comme dans la géographie de l'Avesta la Médie, par sa ville de Ragha, est la région la plus reculée à l'Occident, nous pouvons avec assez de vraisemblance considérer Zoroastre comme un mède. Il n'y a même pas trop de hardiesse à lui assigner Ragha comme lieu natal. Une déclaration du Yaçna nous apprend que la foi mazdéenne fut rejetée par cette ville au temps de Zoroastre. Le sage aurait donc fait aussi l'expérience que « nul n'est prophète en son pays. » Il reste dans tous les cas hors de doute que la Bactriane fut le théâtre où se déploya son génie.

Il est difficile de préciser l'époque où Zoroastre vécut. D'une part, Aristote le faisait vivre cinq mille ans avant la guerre de Troie ; de l'autre, Ammien-Marcellin le donne pour contemporain à Darius, fils d'Hystapes, par suite d'une confusion, longtemps en crédit, de ce dernier personnage avec un Vistaçpa, chef de tribu, indiqué par le Yaçna comme un ami de Zoroastre et dont les traditions persanes ont fait le roi Goustap. A défaut d'une date, nous avons dans les livres mazdéens le tableau de la société dans laquelle le sage vécut. Or cet état social tout primitif est certainement fort antérieur au développement de l'empire iranien sous Darius. La Perse n'est pas nommée parmi les contrées énumérées dans le Vendidad : ce qui prouve que les contemporains de Zoroastre en ignoraient jusqu'au nom qui peut-être n'existait pas encore. L'Avesta nous montre les hommes auxquels Zoroastre s'adresse, divisés en tribus, agglomérant dans un pays désert leurs chétives demeures, autour desquelles les loups viennent déchirer les bestiaux, commerçant entre eux par échange, vivant presque sans industrie, opposant aux maladies des conjurations ou des prières, passant enfin avec lenteur de l'existence nomade à une vie sédentaire, à demi-bergers et à demi-agriculteurs. Une semblable société nous force à diriger nos regards vers la Bactriane, berceau de presque tous les peuples répandus depuis l'Inde jusqu'aux extrémités de l'Europe occidentale. A plusieurs égards, ce pays, aujourd'hui le Turkestan méridional, ne nous offre pas après quarante siècles un aspect sensiblement différent.

D'ailleurs ce qu'Hérodote nous apprend sur la religion des Perses ses contemporains, aussi bien que ce que Xénophon nous en révèle en le rapportant à l'époque de Cyrus, coïncide d'une manière frappante avec les enseignements de l'Avesta. Une source de documents plus positifs existe dans les inscriptions en caractères cunéiformes des souverains achéménides, qui proclament les croyances de l'Avesta. En un mot, l'antiquité héllénique et les monuments nationaux de la Perse s'accordent pour nous signaler dans les temps les plus anciens de l'empire iranien, une religion identique aux dogmes et aux rites de l'Avesta. Que faut-il de plus pour faire remonter aux temps primitifs de l'histoire la formation de cette religion? Ainsi Zoroastre a établi le mazdéisme à une époque où les ancêtres des Perses habitaient encore la Bactriane, c'est-à-dire, parmi les Aryas, représentants, sur la terre de leurs pères, d'une famille qui avait déjà jeté dans le monde en courants successifs les peuples pélasgiques, celtiques, germains et slaves, et qui allaient former encore par deux émigrations nouvelles, la nation indienne et la nation iranienne ou perse.

La communauté d'origine des deux nations ne se trahit pas seulement dans les analogies des langues qu'elles parlaient; elle se manifeste aussi dans la comparaison des deux religions. Les Indiens et les Perses décorent l'enfant parvenu à l'âge de raison d'un cordon posé en sautoir par les uns, noué autour des flancs par les autres et destiné à lui rappeler les devoirs qui lui incombent comme membre d'une société privilégiée. Le Rig-Véda d'une part, et le Yaçna de l'autre, exaltent la libation d'une liqueur végétale, symbole divin qui porte le même nom sur les deux rives de l'Indus, Soma dans le védisme, Haoma dans le mazdéisme. Les prières adressées à cette divinité sont, dans les deux cultes, conçues dans des termes à peu près semblables; seulement Haoma, liqueur naturelle employée dans un culte grave est de couleur dorée, et Soma, soumis à la fermentation par un culte frénétique, a perdu, comme dit le Rig-Véda, la couleur qui le fait ressembler à l'Asoura, et est devenu blanc. Cette coïncidence des rites se retrouve dans les traditions. Quelques personnages communs aux deux mythologies, y ont conservé la même physionomie; mais les divinités principales ont été douées d'un caractère tout à fait contradictoire qui constitue la plus éloquente des analogies. D'un côté, Indra, dieu suprême des Indiens à leur entrée dans l'Inde, a pris place sous le nom d'Andra dans l'enfer du mazdéisme; de l'autre, le dieu du mazdéisme, Ormuzd (Ahoura-Mazda), a servi de type aux Asouras, adversaires d'Indra; bien que plusieurs poëtes védiques, par une réminiscence de l'ancienne croyance, donnent encore aux divinités le nom d'Asouras. Pris en masse les Devas ou dieux de l'Indien sont par contre les mauvais génies du Perse. Nous voyons par là que le brahmanisme et le mazdéisme sortis d'une même tige, ont suivi une tendance opposée, en se développant. Il est impossible dès lors de ne pas se demander, si la conception religieuse de Zoroastre ne vient pas se placer au point de bifurcation des deux doctrines. C'est ce que nous allons examiner. Soit que Zoroastre, novateur dans toute l'acception du terme, ait entièrement tiré son système de sa pensée, soit, comme cela semble plus probable, nulle doctrine n'apparaissant en ce monde sans antécédents qui en expliquent la manifestation et en préparent le succès, soit, disons-nous, qu'il ait seulement fait triompher un principe qui existait déjà dans le peuple aryen, on est disposé à rapporter à son action la division de ce peuple. Il ne faut pas sans doute accorder trop de confiance à l'appel que fait Zoroastre à l'autorité d'anciens sages dont il sait les noms et qu'il présente comme ayant établi jadis la vraie

religion à laquelle il veut ramener les hommes; car la plupart des réformateurs ont employé cette méthode pour vaincre la tradition par elle-même: mais l'Avesta est certainement dans le vrai, lorsqu'il nous montre la doctrine mazdéenne acceptée par une partie de la nation aryenne, et repoussée par l'autre. La lutte dut être violente. L'œuvre de Zoroastre par sa double portée morale et sociale, remuait de fond en comble l'édifice national. En même temps qu'à un polythéisme né de la contemplation trop exclusive du monde extérieur qui offre une incessante variété de phénomènes, il substituait l'adoration d'un seul Dieu, produit du monde intérieur de l'âme où tout est ramené à l'unité, il faisait succéder à la vie nomade la vie agricole. On a remarqué que l'incompatibilité entre ces deux genres de vie doit être bien absolue, pour que la tradition assigne partout les plus anciens crimes, guerre ou meurtre, à l'antagonisme entre ces deux formes sociales.

Une scission définitive s'accomplit. Tous les Aryas qui se rallièrent à Zoroastre, devirent les adorateurs d'Ormuzd, et s'adonnèrent à la culture de la terre. Fixés désormais au sol, ils ne le quittèrent que peu à peu sous la pression des Mongols leurs voisins, et allèrent par les défilés du Khorassan fonder à l'Occident l'empire médo-perse ou iranien. Les fils de ceux qui restèrent dans les vallées bactriennes, y résident encore, sous le nom de Sarts ou de Tadjicks, parmi les Mongols répandus comme une marée de nomades sur le territoire bactrien. Au contraire les Aryas hostiles à la réforme, gardant l'ancien culte et l'ancien mode d'existence, dirigèrent, aux jours de la rupture, leurs chariots vers l'Orient à travers les gorges de l'Hindou-Kouch. D'étapes en étapes, paissant leurs troupeaux et entonnant en l'honneur des Devas les hymnes conservés dans le Rig-Véda, ils arrivèrent aux bords de l'Indus qu'ils finirent par franchir. Nous n'insistons pas sur l'importance historique de cette division nationale longtemps cachée dans les mystérieuses annales de l'Asie, où la critique moderne est allée la découvrir.

Il n'est cependant pas probable que Zoroastre ait été témoin de cette conséquence de son action en Bactriane. Plusieurs générations furent sans doute usées dans cette rencontre de deux cours d'idées et dans cette collision de goûts et d'intérêts opposés. Nous pouvons supposer que l'accroissement du nombre de ses adhérents et la consistance toujours plus grande que prit son parti, garantirent à Zoroastre un succès posthume. Les livres sacrés veulent que, de son vivant, la victoire de la réforme n'ait déjà plus été douteuse. Le législateur s'y montra assez fort pour repousser toute proposition de conciliation de la part de ceux qu'il traite « d'enfants de la déraison ravissant aux hommes qu'ils trompent les avantages du bon sens. » Tout l'Avesta proclame nettement l'incompatibilité des deux doctrines. « Choisissez, dit le Yaçna, entre les deux esprits, ou celui qui trompe, artisan du mal en ce monde, ou celui qui est vrai et saint. Vous ne pouvez servir les deux. » La doctrine mazdéenne interdit comme un crime toute union entre les deux partis. On sait que les hommes qu'elle proscrivait de l'Etat, firent régner un même esprit d'intolérance dans la formation de la société qu'ils allèrent organiser dans l'Inde.

Indépendamment des avantages que sa réformation offrait aux hommes en élevant les idées, en épurant les sentiments et en généralisant le bien-être, Zoroastre s'assura la victoire par la constance avec laquelle il poursuivit son œuvre. Le Génie du mal a été placé par la légende auprès de lui pour ébranler son courage: l'empire de la terre lui fut offert au prix de l'abandon de son œuvre, selon le Vendidad; mais le sage préféra obéir à sa conscience. « Non, répondit-il, je ne maudirai pas la loi mazdé-

enne, quand même mes os, mon âme et ma force vitale seraient brisés. »

Zoroastre eut à redouter des embûches plus réelles, non, comme dit l'Avesta, de la part des Devas qui voulurent souvent le faire périr, mais de la part de leurs adorateurs. Les légendes désignent sous le nom de mages, que nous sommes habitués à donner aux prêtres mazdéens, les plus implacables ennemis du sage. Ces prétendus mages sont les prêtres consacrés au culte d'Agni, qui fut un des grands dieux de la Bactriane avant la scission des adorateurs d'Ormuzd et d'Indra. Réformateur des vieilles croyances et des vieux rites, Zoroastre réservait à un Dieu unique l'hommage du feu sacré, symbole d'Agni ou plutôt Agni lui-même. On a pensé que le réformateur avait puisé chez les peuples sémitiques de l'Asie occidentale, limitrophes de la Médie, cette tendance au monothéisme qui se remarque chez plusieurs de ces peuples et que l'Avesta ne dissimule pas. Ammien-Marcellin dit positivement que les Chaldéens furent les instituteurs de Zoroastre. Ce que nous savons des croyances chaldéennes, ne favorise guère l'adoption de cette assertion. Nous trouverions mieux établie l'opinion qui fait au contraire installer par Zoroastre dans la Bactriane un sabéisme plus ou moins épuré. C'est en effet le culte des astres que l'Asie occidentale eût communiqué de préférence à celui qui à cette époque lui eût demandé un enseignement religieux. Beaucoup confondant le mazdéisme astrolatrique postérieur à Zoroastre, avec le mazdéisme primitif, ont pensé qu'il en avait été ainsi. Mais il suffit d'étudier l'Avesta pour reconnaître que l'objet de la réforme zoroastrienne fut le vieux culte aryen, auquel le sabéisme de l'Asie occendentale n'avait à communiquer aucun élément supérieur de régénération.

Zoroastre eut des soutiens. La conversion du chef de tribu Vistaçpa après une résistance de sept années, exerça une influence considérable sur l'avenir du mazdéisme. Les légendes attribuent cette conversion à la guérison du cheval favori du chef, atteint d'une maladie impossible qui lui avait fait rentrer les jambes dans le corps. L'Avesta ne contient aucune ineptie de ce genre. Nous pouvons regretter de n'y pas rencontrer non plus quelque détail sur la fin du réformateur. Ce sont les légendes qui nous montrent dans le sac de la ville de Balkh, capitale de la Bactriane, surprise par des nomades mongols, le feu sacré, l'Atesch-Gah, éteint dans le sang de Zoroastre. En résumé contentons-nous de savoir d'après les déclarations de l'Avesta, qu'étranger à la terre aryenne, Zoroastre y fit prédominer une réforme religieuse à laquelle son nom est souvent attaché. Ce que le mazdéisme nous apprend de plus sur ce personnage célèbre, appartient à cette tradition dont la critique historique n'a aucun compte à tenir, parce que le bon sens si vanté dans les livres mazdéens nous en interdit même l'examen.

III

La doctrine mazdéenne.

Un simple coup d'œil sur le mazdéisme de l'Avesta y fait voir un dualisme parfaifaitement défini dans le monde physique, comme dans le monde moral. Dans l'un de ces mondes deux images symboliques, la lumière et les ténèbres, dans l'autre deux êtres, Ormuzd (Ahoura-Mazda, c'est-à-dire l'être sage) et Ahriman (Agra-Manyous, c'est-à-dire le méchant esprit) y représentent l'opposition du bien et du mal. A une époque moins ancienne du mazdéisme, on a rapporté l'origine de ces deux principes opposés à un principe antérieur, Zervana-Akarana, mais outre que ce nom ne désigne que l'éternelle durée, idée abstraite par excellence, on le chercherait en vain dans l'Avesta. « Dès le commencement, dit expressément le Yaçna, existent deux esprits

jumeaux avec une activité propre. C'est le bien et le mal en pensées, en paroles et en actions. » Rien n'est mieux exprimé dans le mazdéisme que le dualisme. Ce dogme est d'ailleurs le dogme fondamental des vieilles religions asiatiques, seulement en Chaldée, en Phénicie, etc., l'opposition des deux principes contraires est bornée au monde matériel. Le mazdéisme se distingue par son caractère moral ; son dualisme est celui du bien et du mal; et il relègue au rang de manifestations accessoires ou même de purs symboles les dogmes du dualisme naturel.

Cette conception relativement supérieure de l'univers eut sa récompense en elle-même, elle mettait presque à la portée du mazdéen la notion de l'existence d'un seul être divin Si le mazdéisme n'a pas formellement proclamé l'idée monothéiste, dont l'énonciation distincte eût été en contradiction avec le principe du dualisme mis à la base de l'édifice, il a montré une tendance au monothéisme tellement vivace, qu'elle apparait constamment à travers les réseaux de la croyance fondamentale, quoique sans jamais les rompre. Le dualisme n'est même dans le mazdéisme que le fait du présent, l'avenir verra succéder à la lutte des deux adversaires le triomphe d'un vainqueur. Ormuzd demeurera le seul maître de l'univers. En imposant au principe du bien le soin de défendre son empire et de l'accroître au détriment de l'usurpation du mal, le mazdéisme ne s'est pas, à vrai dire, donné un Dieu, mais il se l'est préparé, en nous révélant le résultat de la collision. Enfin pour donner une ample satisfaction à ce besoin d'unité naturel à l'esprit, qu'il avait d'abord gravement méconnu en décrétant la coexistence des deux principes, il n'a pas voulu résoudre la question débattue, par un simple anéantissement de l'un au profit de l'autre, conception dogmatique, qui n'eût pas été plus audacieuse, que celle de leur naissance primordiale, il a préféré, suivant une impulsion vraiment morale absorber Ahriman dans Ormuzd. Ainsi Ormuzd est en réalité Dieu désigné. La guerre peut être poursuivie par sa milice : la palme est pour tous dans le triomphe du chef. Jamais les Brahmanes n'élaborèrent au sein des mythes du polythéisme que les adversaires de Zoroastre amenaient dans l'Inde une idée aussi féconde pour la morale humaine. Aux yeux du Brahmane le monothéisme est peut-être un fait appartenant au passé ; le mazdéen l'entrevoit avec assurance dans l'avenir. L'un et l'autre eurent sans doute le tort de soumettre l'absolu au temps, mais l'erreur du mazdéen entretenait l'espérance et sous-entendait la loi du progrès.

Ormuzd a été l'auteur de tout ce que l'univers présente de bien; Ahriman y a introduit le mal sous toutes les formes ; son activité pernicieuse a suivi pas à pas celle de son rival. L'œuvre d'Ormuzd consiste à tout rétablir dans l'ancienne perfection. Ces deux adversaires disposent chacun d'une armée dont les légions luttent sans cesse entre elles à outrance. Ormuzd a pour auxiliaires les sept amschaspands (ameschaçpenta, c'est-à-dire les saints immortels). L'idée antique qui comprenait Ormuzd lui-même dans le nombre des amschaspands est déjà modifiée : dans l'Avesta le principe du bien est élevé au-dessus de tous les êtres. Les Amschaspands personnifient les vertus d'Ormuzd : le mazdéisme a fini par y voir des génies préposés aux diverses régions de l'univers, à la terre, aux bestiaux, au feu, etc. Au-dessous de ces êtres supérieurs prennent place les vingt-huit Jzeds (Jzatas, c'est-à-dire les êtres dignes de vénération), personnification des forces de la nature créée par Ormuzd. Le premier de tous est Mithra, ancien symbole de la lumière naissante et mourante dans la vieille mythologie bactrienne et qui a dans un temps presque supplanté Ormuzd lui-même dans la vénération du mazdéisme La poésie iranienne.

a épuisé ses hyperboles les plus séduisantes pour orner Mithra, entre le culte duquel et le christianisme on a pu dire que le monde fut un moment incertain. Enfin les Ferouhers (Fravaschi) composent la masse de l'armée d'Ormuzd. Dans le mazdéisme des âges plus rapprochés de nous, ces Ferouhers sont ou des anges gardiens, ou les âmes des hommes qui ont vécu ou qui doivent vivre, mais le mazdéisme de l'Avesta ne nous en donne pas une idée aussi précise: le Yaçna en assigne à Ormuzd et à la vache. Nous verrons donc en eux les types des êtres, ou encore l'âme universelle, divisée en chacune de ses propriétés spéciales, le phénomène donnant à chaque objet sa valeur propre. Frères des Ferouhers, les Pitris du védisme en présentent la nature complexe. A la fois mânes et génies protecteurs des hommes, ils sont réputés plus anciens que les dieux, par la loi de Manou. Il serait aisé de rattacher à cette doctrine indécise plusieurs conceptions spéculatives, qui ont eu par la suite assez de succès dans le domaine de la pensée.

Dirigés et soutenus par ces êtres, les hommes et les autres créatures d'Ormuzd doivent lutter contre Ahriman et ses légions. L'organisation de l'armée des mauvais esprits est à peu près calquée sur celle de l'armée céleste. Ahriman, bien que le premier dans la hiérarchie, partage la puissance avec six autres chefs. Détail digne d'être noté! Ormuzd, prince des sept Amschaspands, est pour ainsi dire mis hors de tout parallèle tandis que son adversaire n'est en définitive que l'un de ces sept mauvais esprits opposés aux sept conseillers d'Ormuzd. Mais alors comment Ahriman est-il encore qualifié de frère jumeau d'Ormuzd? Cette contradiction dans l'Avesta nous signale, dans le mazdéisme le plus ancien, une satisfaction donnée à la tendance monothéiste à laquelle le mazdéisme s'est toujours à peu près tenu sans la dépasser. Tous les satellites d'Ahriman sont distribués en nombreuses catégories parmi lesquelles nous mentionnons celle des Pairikas (les Péris de la Perse musulmane), démons féminins qui séduisent les hommes par leurs attraits. Le nom commun de tous est celui de Devas (les Divs des légendes musulmanes). Enfin, Ahriman voit ses efforts secondés par les hommes et les autres êtres qu'il a créés. Un instinctif penchant au mal est le lien qui unit tous ces êtres.

Tel est l'univers mazdéen, champ-clos de deux puissances qui se le disputent sur tous les points. Le mazdéisme, nous l'avons vu, nous a rassurés sur l'issue de la lutte. Indiqué dans l'Avesta, le triomphe d'Ormuzd paraît toujours plus accentué dans les livres mazdéens postérieurs aux fragments réunis dans l'Avesta. Si le Vendidad entrevoit, dans un avenir indéfini, l'anéantissement du mal comme l'œuvre d'un personnage mystérieux, Caoschyanc, ou le Victorieux; déjà avant la chute des Achéménides, Théopompe sait, par les confidences des prêtres mazdéens, qu'Ahriman doit succomber à la suite de trois mille ans de guerre, et Plutarque, qui nous a conservé ce fragment de l'historien grec, sait, de plus, que la dernière manifestation du vaincu sera une irruption de fléaux dans le monde. L'apocalypse du mazdéisme est déjà formée.

Cette doctrine du rétablissement final supposait la croyance à l'immortalité de l'âme. Or, sur ce point l'Avesta s'explique clairement. Trois jours après la sortie du corps, l'âme pure s'achemine vers la demeure d'Ormuzd, escortée par les Izeds selon l'Avesta, par ses bonnes œuvres transformées en un être gracieux selon une croyance moins ancienne, et l'âme du méchant traînée par les Devas ou par un être hideux dans lequel ses méfaits se sont incarnés, est reléguée «pour longtemps» dans les ténèbres, où ceux qui l'ont perdue insultent à sa détresse.

Quant à la résurrection des corps, con-

séquence presque aussi rigoureuse de la grande croyance au retour à l'harmonie, elle ne fait point partie des dogmes de l'Avesta; mais, au rapport de Diogène de Laerce, avant Alexandre le mazdéisme l'a professée. En effet, maître par la mort d'un corps qui est l'œuvre d'Ormuzd, Ahriman devait dans sa défaite restituer à Ormuzd les dépouilles de sa victoire momentanée.

Un système assis sur une telle dogmatique ne pouvait être que moral. Dans le monde, l'homme est le lieu de rencontre où les deux ennemis luttent de préférence. Enlever l'homme à Ormuzd, c'est le but d'Ahriman et des siens. L'esprit du mal est l'auteur des infirmités physiques et des défaillances morales : en un mot, l'en nemi est déjà dans la place. Si l'on joint à cette situation l'assaut continuel de toutes les créatures mauvaises, la condition de l'homme au point de vue du mazdéisme paraîtra exactement définie dans cette parole du livre de Job: «La vie de l'homme est un combat.» L'Avesta le rappelle sans cesse au mazdéen. Il est le soldat infatigable d'Ormuzd. Le sommeil lui est à peine permis.

Cette nécessité physique est encore une œuvre d'Ahriman. «Veille, crie le Vendidad, dont le langage se rapproche ici singulièrement de celui de l'Evangile, veille surtout en priant.» — Que nul ne se lève après le chant du coq créé par Ormuzd pour rappeler l'homme à l'action, à la bataille. Du reste, ce combattant ne doit pas s'alarmer. Il viendra à bout de toutes les épreuves par une vie réglée sur les enseignements d'Ormuzd, et par la prière qui met à sa disposition les forces de la milice d'Ormuzd, celles d'Ormuzd lui-même. C'est ainsi qu'il assurera sa propre destinée et coopérera au rétablissement du règne d'Ormuzd son maître, dont la cause est sa cause. Simple et sublime conception. Les Aryas-Mazdéens laissent bien loin derrière eux les Aryas-Védiques leurs frères, dont le système religieux doit avoir pour dernier mot le mysticisme compliqué et inactif du brahmanisme.

Nous ne devons plus être surpris d'entendre l'Avesta prêcher la pureté sans restriction. La révélation d'Ormuzd à Zoroastre se propose de délivrer l'homme, en le nettoyant des souillures qu'il a contractées et en le garantissant de nouvelles atteintes. C'est une pureté absolue, la pureté du corps et de l'esprit, la pureté dans les pensées, dans les paroles, dans les actions, que la pureté mazdéenne. Quiconque s'en éloigne est considéré comme un transfuge qui passe dans le camp ennemi.

C'est parce que la vie agricole paraît au législateur plus favorable à la pureté des mœurs qu'il fait l'éloge de cette vie. En louant le prêtre et le guerrier, l'Avesta réserve ses complaisances à l'agriculteur. S'il reconnaissait des castes, il placerait évidemment celle des agriculteurs au-dessus des autres. Le code sacré du brahmanisme, plusieurs siècles après la séparation des deux partis aryens, consacrait encore les sentiments traditionnels de la nation indienne en ces termes: «Certaines gens approuvent l'agriculture, mais ce moyen d'existence est blâmé des hommes de bien.» Pour relever les mérites et les avantages de la culture de la terre, la Vendidad prête une voix au sol qui se plaint de ne pas être cultivé. «A celui qui cultive la terre de gauche à droite et de droite à gauche, à celui-là, la terre dit: Homme qui me cultives de gauche à droite et de droite à gauche, je veux toujours être fertile; je veux toujours te fournir une nourriture succulente dans mes fruits! A celui qui ne cultive pas la terre de gauche à droite et de droite à gauche, à celui-là la terre dit: Homme qui ne me cultives pas de gauche à droite et de droite à gauche, tu iras toujours mendier ta nourriture de porte en porte.» Le même livre range le travail des champs parmi les actes les plus importants

de la piété; il vaut mieux que de nombreux sacrifices. «Quand les champs produisent des fruits, alors les Devas sifflent, quand les plantes poussent, alors les Devas toussent; quand le chaume se lève, alors les Devas pleurent; quand les épis sont entassés, alors les Devas se sauvent. C'est dans la maison qui regorge de gerbes que la défaite des Devas est surtout assurée.» L'agriculture offre ainsi à l'homme un puissant moyen de salut individuel et de rétablissement universel.

Nous n'entrerons pas dans le détail des injonctions légales naturellement fort nombreuses dans une religion qui entreprend de guider l'homme depuis la naissance jusqu'à la mort. On devine l'esprit de ce système de prescriptions. Quelques-unes sont entièrement différentes des prescriptions brahmaniques. Si l'unité d'origine des deux religions se reconnaît dans une commune recherche de la pureté, la divergence de leur développement se manifeste dans les deux codes de pureté légale de l'Inde et de la Perse. En face de l'Indien qui se conforme aux rites du brahmanisme en jetant les cadavres dans les cours d'eau, le mazdéen renonce à un usage funeste à l'hygiène générale, attendu que l'eau est une substance pure qui ne doit pas être souillée par les cadavres, impurs en tant que propriété d'Ahriman. L'ensevelissement fut interdit par un semblable motif. Exposé en plein air le cadavre sera la pâture des chiens et des oiseaux. Plaçons-nous au point de vue du mazdéisme, n'oublions point sa revendication de l'immortalité, et nous serons moins révoltés du peu de souci qu'il a d'un corps dont Ahriman a pris possession. Il est tout à fait nécessaire d'ailleurs pour comprendre les coutumes de l'antiquité, de se rendre compte du génie des sociétés primitives. Tandis que nous vivons dans une inconséquence plus ou moins heureuse de nos pensées et de nos œuvres, les hommes des vieux âges poussent l'esprit de conséquence jusqu'aux dernières limites de l'absurde: Une fois, par exemple, le chien accepté comme figure d'un ordre d'idées sacrées tout est devenu sacré dans cet animal. Agent de purification de la terre qu'il débarrasse des immondices, il fut reçu comme agent de purification morale: il en a été de même pour les oiseaux de proie. D'après cela nous comprendrons mieux encore la coutume mazdéenne signalée par Cicéron chez les Hyrcaniens, et par Justin chez les Parthes, et nous pouvons aussi hélas! accepter comme provenant de renseignements exacts, l'assertion de Strabon, qui nous présente les Bactriens, livrant non-seulement les morts, mais les mourants à la dent purificatrice des chiens. Les Tibétains et les Mongols pratiquent encore de nos jours ce mode d'ensevelissement. Disons à ce propos que l'Arya de l'Inde se sépara sur ce point de son frère l'Iranien. Tandis que le Vendidad édicte la peine de mort contre celui qui repousserait de sa demeure une chienne errante avec ses petits, la doctrine védique partagée par la plupart des peuples sortis de l'Aryane, ne voit dans le chien qu'un être méprisable.

Le culte de l'Avesta se recommande par la simplicité et l'élévation. Hérodote constatait l'absence dans le culte des Perses de toute réprésentation de divinité. Jamais le mazdéisme ne s'est essayé dans l'œuvre vaine de donner un corps à l'immatériel. Les mazdéens, par leur culte comme par leur adoration de génies purement moraux, sont vraiment les spiritualistes du monde païen. Si des motifs puisés dans l'hostilité de races et dans l'opposition des intérêts politiques armèrent les Aryas de la Perse contre les Sémites et les Couschites de l'Asie occidentale, serait-on dans l'erreur en attribuant en partie à l'antipathie religieuse, les violences des soldats des Achéménides contre ces populations que le dualisme physique qu'elles professaient avaient pourvues d'un riche panthéon d'idoles. Pas

plus dans le Rig-Véda que dans l'Avesta, il n'est d'ailleurs question de temples ou d'images sacrées. Les deux fractions de la nation aryenne étaient au jour de la rupture également fidèles aux usages de leurs aïeux.

Le mazdéisme a dans le feu un symbole bien connu. Il a ainsi transformé en symbole une des deux grandes divinités des Aryas. Dans la vieille mythologie aryenne l'élément igné, ouvrier du monde, personnifié dans Agni partageait la vénération avec l'élément liquide, séve génératrice circulant dans les êtres, personnifiés dans Soma ou Haoma. Tous les deux représentaient dans le sacrifice le monde organisé, bien plus ils étaient en réalité dans ce sacrifice dont la théologie brahmanique des Pouranas a retenu le sens, le soutien du monde ainsi alimenté, renouvelé, conservé par les offrandes de l'homme. C'était le culte du monde aryen. En Grèce, en Italie, dans le nord celtique, germanique et slave, comme en Perse et dans l'Inde, on se rendait à des heures sacrées, au sein des forêts pour extraire le feu du bois et pour distiller l'eau des plantes avec les mêmes cérémonies et les mêmes paroles sacramentelles. Dans l'Avesta, le feu n'est qu'un symbole et au plus un témoignage de la présence d'Ormuzd dont les « paroles véridiques, disent les Gâthas, sont révélées par le feu pur et brillant qui résulte du frottement du bois. » Mais le feu est aussi un don précieux fait à l'univers. Le mazdéen n'appréhende pas moins que l'homme du Rig-Véda d'en être privé. Chez celui-ci l'apparition de l'aurore qui devance le jour et la fuite du crépuscule qui le suit, éveille les sentiments de dépendance, de crainte, de joie, de douleur, d'espoir, de foi en des puissances supérieures, qui éclatent dans ses hymnes. Le zèle du mazdéen redoutant par-dessus tout d'être plongé dans les ténèbres répandues par Ahriman, est stimulé par les pressantes instances du Vendidad. « Lève-toi, dit-il au maître de la maison, lève-toi, habille-toi, lave tes mains, cherche du bois et apporte-le-moi. Fais-moi briller à l'aide d'un bois pur et de tes mains pures, sinon les Devas me raviraient au monde. »

Le mazdéisme eut cependant d'autres autels que la pierre du foyer de chaque maison. Comme leurs aïeux et leurs frères dissidents, les mazdéens se réunissaient autour de l'autel commun des familles de la tribu : — « Qu'Ahoura-Mazda me protége avec le dieu de la tribu, » s'écrie le roi Darius dans ses inscriptions. Au temps de Darius un sanctuaire environnait déjà cet autel, mais aucun toit ne s'interposa jamais dans ces édifices consacrés entre le fidèle et le ciel vers lequel se dirigeaient le regard de ses yeux et l'aspiration de son âme. Plus tard, il s'opéra dans la société une révolution sérieuse, analogue à celle qui s'accomplit dans l'Inde entre l'époque de la composition des hymnes védiques et les grands poëmes sanscrits. C'en fut fait de l'autorité des chefs de tribu. Investis du culte public, les brahmanes d'un côté, les Athravas de l'autre, envahirent même le domaine des rites domestiques, la maison privée. L'Etat leur appartint entièrement, au moins pour un temps. A partir de Darius, ils n'eurent plus d'antagonistes sous le rapport religieux. Jusqu'alors la Médie, pays peuplé par une population touranienne, quoique les Aryas y formassent la classe dominante, avait conservé sa religion propre, le magisme, et lutté contre le mazdéisme. Devenus un moment maîtres de l'empire avec l'usurpateur Gomatès. un des leurs, les mages ou prêtres du magisme, succombèrent alors définitivement avec leur culte, qui ne se perpétua plus que dans des sectes mazdéennes spéciales où, comme par un suprême acte d'opposition, l'adoration d'Ahriman était hardiment subtituée à celle d'Ormuzd.

Nous venons de recomposer dans ses traits principaux la physionomie du maz-

déisme de Zoroastre, à l'aide d'une partie du Zend-Avesta. Dans le reste de la collection sacrée nous aurions pu retrouver le mazdéisme de l'époque des Sassanides. Un intervalle de cinq siècles sépare la chute de Darius Codoman de l'insurrection victorieuse d'Ardeschir Babekan. Pendant ce temps le mazdéisme toléré par les conquérants ne cessa pas d'être professé par les habitants du vieil empire iranien. Il prêta son appui au mouvement national, et selon les traditions recueillies dans son livre des Rois par le grand poëte persan Ferdousi, le fondateur de la nouvelle dynastie prescrivit au lit de mort à son successeur de ne jamais séparer les intérêts du trône de ceux de l'autel. Jusqu'à la conquête musulmane, c'est-à-dire du III° au VII° siècle, le mazdéisme vit donc se reproduire la splendeur dont il avait joui sous les Achéménides.

Il s'en fallait de beaucoup que le mazdéisme des Sassanides fût identique au mazdéisme zoroastrien. Cette religion avait subi la double influence d'un mouvement intérieur et d'une action étrangère. En comparant l'esprit des derniers livres de l'Avesta avec l'esprit des premiers, on apprécie l'importance des modifications subies par la loi mazdéenne. Le spiritualisme des anciens temps s'est perdu peu à peu dans une casuistique puérile, et l'imagination s'affranchissant toujours davantage du joug du bon sens tant estimé jadis, a créé et imposé à la croyance, de merveilleuses légendes qui ne sont pas toujours en rapport avec l'esprit général de la doctrine.

L'action des religions étrangères n'est pas moins évidente. Vainqueurs des peuples polythéistes de l'Asie Occidentale, les Perses avaient rencontré chez ces nations une civilisation supérieure à la leur. Avec une facilité d'imitation que constate en eux Hérodote, ils empruntèrent une foule d'usages aux vaincus, surtout aux Assyro-Chaldéens. C'est ainsi que par le mode de construction, l'ornementation et même le style des inscriptions, l'architecture perse n'est qu'une imitation de l'architecture assyrienne. Pour Esdras comme pour Pline, le roi de Perse est un monarque d'Assyrie; il fallait donner à Suze le temps de faire oublier Ninive et Babylone. Mais les Perses ne bornèrent pas leurs emprunts aux choses techniques. Les historiens de l'antiquité classique nous dénoncent l'invasion de la mythologie assyro-chaldéenne dans le mazdéisme. Cette nouvelle déesse symbolisant l'étoile du matin et du soir, et naturellement associée à Mithra, ancienne personnification de l'aurore et du crépuscule, c'est la Vénus-Uranie des Grecs, et mieux Mylitta, Istar, Astarté. Bien d'autres divinités sidérales l'ont suivie dans l'Iran. Déjà les mazdéens répètent avec les Chaldéens que les astres ont une influence directe sur la destinée humaine. L'orthodoxie des livres les plus récents du Zend-Avesta, en particulier du Boundehesch, leur assigne un rôle dans la collision des deux principes. Certaines sectes vont jusqu'à substituer cette armée des cieux à l'armée spirituelle d'Ormuzd; une d'entre elles confondue quelque fois à tort, par Creuzer notamment, avec le mazdéisme orthodoxe, est celle qui subordonne les deux principes à Zervana-Akarana, c'est-à-dire au temps infini. En un mot, en conservant le dogme fondamental du dualisme, le mazdéisme n'est guère sous les Sassanides qu'une forme du sabéisme. Il fut pourtant arrêté sur cette pente dégradante par une autre influence étrangère à laquelle tout le portait à céder

On a sans doute observé les rapports nombreux de la doctrine mazdéenne avec la religion d'Israël. L'une et l'autre étaient monothéistes, celle-ci ouvertement, celle-là à demi-voix. Un semblable dégoût pour les représentations figurées caractérisait le culte mosaïque et le culte zoroastrien. Les deux législations avaient plus d'un point de

contact ; il suffit de rappeler la préférence accordée de part et d'autre à la vie agricole sur tous les autres genres de vie, et le système des souillures et des purifications si soigneusement réglementé des deux côtés. Les mazdéens comme les Israélites se distinguèrent enfin par une même foi au triomphe universel de leur société religieuse ; foi qui dans les époques de détresse fut aussi leur consolation et leur force. La haine d'ennemis communs n'eût pas suffi pour expliquer la faveur constante des Juifs auprès des Sassanides comme des Achéménides. Par les analogies remarquables des deux religions, tout s'explique. Le mazdéisme fut donc aisément pénétré par l'élément israélite: Ainsi le Boundehesch s'empare de la cosmogonie des six jours de la Genèse et calque sur l'histoire d'Adam et d'Eve le mythe de Meschia et de Meschianeh, ces premiers ancêtres de la race humaine, toujours plus profondément déchus à mesure qu'ils échangent contre une nourriture toujours plus matérielle l'eau qui suffisait d'abord au soutien de leur existence.

Depuis que le recueil des Ecritures mazdéennes a été clos, le mazdéisme a subi de nouvelles influences extérieures. Le bouddhisme essaya de l'entraîner dans le mysticisme; mais, grâce à ce qu'il avait conservé de son caractère primitif si pratique, le mazdéisme résista. L'influence bouddhique se montra dans des sectes que l'orthodoxie mazdéenne a rejetées, et au premier rang desquelles il convient d'inscrire le manichéisme, et la secte de Mazdak qui, au VI[e] siècle, convertissait un roi sassanide à la doctrine de l'anéantissement et à ses projets d'une réforme sociale communiste.

Nous ne pouvons qu'indiquer toutes ces influences auxquelles l'islamisme joignit enfin la sienne, assez visible dans le mazdéisme contemporain.

Aujourd'hui le mazdéisme est représenté dans quelques villes d'Asie, surtout à Bombay et à Bakou, par quelques milliers de sectateurs, connus sous les noms de Guèbres ou de Parsis. Près de la dernière de ces villes, le feu éternel alimenté dans les entrailles du sol par des sources de naphte, sort de nombreux puits. Au milieu de tous ces feux, dans un bâtiment carré couronné lui-même de feux, brûle sur l'autel un feu particulièrement sacré. Il y a quelques années, trois prêtres veillaient seuls dans ce sanctuaire. Au dehors les flammes que le vent déploie, courbe, redresse, couche jusqu'à terre, élève au ciel et qui sans jamais s'éteindre, ne répandent que dans les ténèbres une lueur blafarde, peuvent être envisagées comme le symbole du mazdéisme. Le jour a éclipsé, sans que cependant elle cesse d'être, la clarté que la religion de Zoroastre a projetée dans la nui antique, en proclamant le ciel et la terre comme une patrie unique, en faisant appel aux forces de tous contre le mal, et en n'excluant personne du bonheur suprême représenté comme le fruit d'une existence de foi, de pureté et de travail.

F. MARTIN-ARZELIER.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Glanures en terre romaine.

II

Quand cette nouvelle glane joindra la gerbe en construction, tous les journaux du monde auront raconté l'ouverture du Concile et les pompes folles par lesquelles, sans doute, il aura constaté sa descendance en ligne directe de l'humble et sainte conférence qu'on appelle le Concile de Jérusalem[1]. On nous aura introduits dans la vaste basilique de Saint-Pierre, d'où l'on nous aura montré du doigt la chapelle des saints Processus et Martinien, petite nef plus

[1] Actes des apôtres XV.

grande que bien des cathédrales, nous dit-on, ornée pour la circonstance des portraits de beaucoup de papes. Là, nous aurons vu le chef suprême de la chrétienté catholique s'étalant sur un trône élevé de onze degrés au-dessus du parvis. Ni la robe éclatante, ni les pierreries, ni, je pense, la triple couronne, n'auront manqué au costume officiel du bon vieillard. En hémicycle, à droite et à gauche du trône, mais quatre degrés plus bas, nous aurons admiré les cardinaux dans leurs vêtements rouges, rouges partout, du chapeau à la pantoufle. Plus bas que les cardinaux et en files droites, partent de chaque côté trois rangées de siéges dont la première est au niveau du sol et les deux autres quelque peu en amphithéâtre. Sur ces siéges sont assis, et dans cet ordre, les patriarches, les primats, les archevêques, et évêques effectifs, les archevêques et évêques *in partibus infidelium*, les abbés dits *nullius* et les généraux d'ordre : on connaît la riche simplicité de leur costume d'apparat. On ne connaît pas moins leurs vieilles disputes de préséance. Cette fois, il n'y en aura pas : la date de leur préconisation décidera de leur rang. Derrière ces grandeurs et faisant contraste, nous avons, en deux tribunes superposées, une foule de soutanes noires et de simples calottes qui recouvrent toute la science du concile, car ce sont les théologiens amenés par les évêques.

Quand je dis que nous aurons vu tout cela, c'est une manière de parler, attendu qu'une cloison très haute, construite exprès, sépare la chapelle du concile d'avec la grande-nef, et par là d'avec l'immense foule qui s'y sera entassée pour ne rien voir. Il y a bien une grande porte au centre de la cloison ; mais dût-on l'ouvrir, ce qu'on ne sait pas encore, il ne sera pas donné à tous d'en approcher. C'est par là, toutefois, pensez-vous, que le pape fera son entrée habituelle ? Nullement ; « derrière le trône est située l'issue par laquelle le saint père arrivera aux sessions sans avoir besoin de traverser l'enceinte ; cette issue aboutit à un corridor invisible et à un escalier secret conduisant au Vatican[1]. » Le grand spectacle ne sera donc pas pour tout le monde ; mais il y a du mérite à adorer sans voir, et la foule ne manquera pas sans doute d'être avertie du moment où cardinaux et évêques se prosterneront devant le prétendu vicaire de Jésus-Christ. C'est par là qu'aura débuté cette assemblée, où jésuites et gallicans se plaisent à chanter, sur tous les tons, que la plus entière liberté régnera.

Si l'on veut dire que les mécontents pourront se retirer tout aussi librement qu'ils seront venus, il n'y a là rien de nouveau ; si l'on entend que les pères du concile n'obéiront à aucune pression du dehors, les princes s'abstenant et l'opinion publique étant pour l'église de faible poids, c'est chose possible ; s'il s'agit simplement enfin d'une liberté qui ne saurait plus aboutir aux supplices d'un Jean Huss et d'un Jérôme de Prague, je me plais à l'admettre, Toutefois, est-il bien sûr que si le père Hyacinthe présentait en personne son appel au concile, il fût libre de se loger ailleurs que dans le couvent de son ordre, et pense-t-on qu'il lui échût en partage la meilleure cellule ? Je ne me flatte pas de connaître toutes les raisons qui ont rendu nécessaire, disent-ils, la convocation de l'auguste assemblée : mais je comprends qu'on ait tenu à ce qu'elle se réunît à Rome, dans l'intérêt surtout du pouvoir temporel des papes. C'était un moyen de dire aux États catholiques : vous le voyez, il faut au saint père un pays sur lequel il règne souverainement, car sans cela nul concile ne serait possible désormais, et, pour refuser au pape une pauvre petite souveraineté temporelle, vous lui accorderiez une souveraineté spirituelle que la grande voix de l'église, le Concile, ne pourrait plus contrôler. Sous ce rapport, je conçois qu'on ait pu attribuer

[1] *Correspondant* du 25 octobre.

aux conseils de Mgr Dupanloup la résolution soi-disant spontanée de Pie IX, car on sait que l'évêque d'Orléans s'est montré l'un des plus chauds défenseurs de la couronne terrestre des prétendus successeurs de St. Pierre. Toujours est-il que voilà le concile du Vatican solidement établi sous la haute protection, ou, dirai-je, sous la pleine domination d'un prêtre-roi auquel ne manquent ni gendarmes, ni soldats, ni fusils perfectionnés, ni canons rayés, ni geôles, ni même échafauds et galères au besoin. Pis que cela; c'est une assemblée de prêtres présidée par le roi de tous les prêtres, avec quatre vice-présidents ou légats apostoliques nommés par lui ; et si, comme le *Correspondant* l'annonçait, le cardinal Bilio doit être un de ces quatre légats, il y a là tout un augure ; car c'est à lui qu'on attribue la rédaction principale du fameux *Syllabus*[1]. Les canons à proclamer sont d'ailleurs préparés d'avance, tout le monde en convient. Les formes à suivre dans les discussions et les délibérations, tout ce qu'on pourrait appeler le règlement du concile est arrêté souverainement et avec une sûreté infaillible, car on ne fera que copier la procédure des conciles précédents. Sera-t-il loisible de présenter des amendements ? on l'ignore ; mais ce qui est bien sûr, c'est que la seule voix du pape suffira pour contrebalancer au besoin la voix unanime de l'assemblée ; c'est que le pape ajournera celle-ci ou la congédiera *proprio motu*, comme il l'a convoquée ; c'est que les commissions sont nommées par lui ; c'est qu'il a tous les droits et que le concile n'en a aucun. Cela n'empêche pas que, par une étrange confusion d'idées, on ne donne le concile comme l'assemblée représentative de l'Eglise entière et comme jouissant de toute la liberté qui appartient à celle-ci.

[1] C'est comme les noms des évêques qui composent la première commission conciliaire. Ultramontains ! ultramontains ! et les plus *ultrà* parmi les ultramontains !

Non, des évêques qui, la plupart, sont nommés par le pape, ou qui du moins ont tous reçu de lui l'institution canonique, des évêques qui croiraient leur charge déshonorée s'ils y arrivaient par la voix du peuple, comme cela se faisait autrefois, de tels évêques, assemblés, ne sont nullement les mandataires et les représentants de l'Eglise ; ou, si l'on veut, ils ne peuvent représenter que la servitude dans laquelle ils s'aident à la retenir.

Que penserait-on des préfets de l'empire, en y joignant même les sous-préfets si, délibérant sous la présidence personnelle du chef de l'Etat, dans son château des Tuileries, ils se vantaient d'être la libre représentation du peuple français ?

Le pape a beau s'appeler Pie et non pas Léo, un Concile assemblé dans les conditions que nous avons vues ne laisse pas de me faire l'effet de la cour du lion.

Comment d'ailleurs être libre quand on pousse jusqu'à l'insanité la manie de l'unité extérieure. C'est à ce point qu'un homme sérieux, le P. Douhaire, propose, sans rire, que le concile décrète, pour l'avenir, que tous prononceront le latin à l'italienne, afin que la langue de l'Eglise soit réellement la même aux oreilles des clercs de toutes les nations.

Ce serait une nouvelle manière de dissimuler les profondes divergences qui caractérisent les partis de cette église. Elle prétend posséder seule l'unité ! mais il y a, disent nos ménagères, des taches qui ne paraissent qu'au blanchissage. Un concile se réunit pour manifester hautement l'accord unanime des églises romaines du monde entier, et voilà que, au préalable, les docteurs de la catholicité se divisent en trois ou quatre camps bien tranchés, sur le point même où il leur importerait le plus d'unir toutes leurs forces.

Les conciles, disent les uns, sont infaillibles quand ils ont le pape avec eux ; même sans le pape, ajoutent quelques-uns. Le

pape est personnellement infaillible, prétendent les autres, avec, sans et même contre tout concile. Soit, disent les plus modérés, reconnaissons *in petto* l'infaillibilité du pape, mais ne la proclamons pas, par égard pour les protestants qui inclinent de notre côté.

L'église romaine n'est pas UNE; nous le savions depuis longtemps. Qui lirait tout ce qui se publie en ces temps-ci, non par le monde incrédule, mais par les croyants, serait frappé des accents discordants qui partent de la moderne Babel. Les fougues de M. Veuillot et les véhémences de Mgr. Dupanloup, ne sont pas à cet égard plus significatives que les discussions modérées des *Etudes religieuses* des RR. PP. Jésuites, et les paroles plus calculées encore des catholiques libéraux, rédacteurs du *Correspondant.* Et pourtant il faut l'unité, il la faut à tout prix, on lui sacrifiera jusqu'aux réclamations de sa conscience: quant à la soumission que Dieu réclame pour lui dans les Ecritures, soumission qui affranchit les cœurs, personne ne s'en avise. C'est pourquoi tous, sans exception, déclarent accepter d'avance tout ce que le concile décidera; et l'on se flatte que ses décisions seront parfaitement acceptables, grâce à la liberté qu'on s'y promet.

Mais avec cette passion d'unité qu'arrivera-t-il? C'est que, pour éviter toute apparence de schisme, on profitera de sa liberté pour voter contre ses plus intimes convictions: c'est qu'une minorité opiniâtre se rendra maîtresse de la majorité; c'est que plusieurs, ceux surtout qui ne sont pas là aux frais du pape, dégoûtés par tant d'intrigues et de partis-pris, déserteront leur siége, et laisseront un concile fort diminué voter unanimement ce que le concile au complet aurait rejeté. Je fais ici de l'histoire; mais c'est une histoire qui va se renouveler, car si les hommes et les temps sont autres, l'institution n'a pas changé, et il sera éternellement vrai qu'on « ne cueille pas du raisin sur des épines, ou des figues sur des chardons. » Toutefois, comme on a promis d'obéir quoi qu'il arrive, quand les prunelles et les chardons seront cueillis, on les acceptera des deux mains et on les distribuera au bon peuple des fidèles pour vrai raisin et figues bien mûres. C'est le principe catholique; le principe même contre lequel la conscience chrétienne du P. Hyacinthe s'est insurgée. Je voulais en parler aujourd'hui; mais un tel homme vaut à lui seul toute une gerbe, et j'ai la main pleine de renseignements qui m'avaient manqué jusqu'ici.

Terminons ceci par une page assez curieuse que je lis dans le *Correspondant* du 25 novembre, à l'occasion, non plus du concile, mais du voyage de l'impératrice des Français:

« Depuis huit cents ans, la France est la nation chrétienne et européenne par excellence. Dans les pays orientaux, et malgré bien des erreurs et des défaillances, elle y conserve encore un prestige et un ascendant qui imposent des devoirs à la politique. Comment n'a-t-on pas vu que le pèlerinage de l'empereur d'Autriche au saint-sépulcre et la visite respectueuse du futur roi de Prusse aux Lieux-Saints nous obligeaient à sauvegarder, contre des actes aussi caractéristiques, une influence déjà trop amoindrie? Avec la hardiesse et la décision déployées à Sadowa, l'héritier de la couronne germanique, sans s'attarder aux fêtes du sérail, est allé droit à Jérusalem, et il y a pris position pour une puissance nouvelle en achetant l'église de l'ordre de Saint-Jean. C'est la première fois que la Prusse apparaît sur cette terre sacrée, où jamais le protestantisme n'avait encore montré sa bannière (!), et le jour où quelque dissention éclaterait entre la France et la Russie au sujet de la coupole ou d'un autre intérêt, on comprendrait bien vite, à l'intervention hâtive du cabinet de Berlin, la longue portée de l'acte, simple en appa-

rence, que vient d'accomplir celui qui sera peut-être empereur d'Allemagne. Pour le moment, c'est un ami et presque un représentant de la Russie, c'est un successeur des Conrad et des Frédéric qu'ont vu passer triomphalement les populations chrétiennes, habituées aux souvenirs de la vieille grandeur française, et leur imagination surprise aura pu difficilement interpréter d'une manière favorable à notre puissance l'effacement inattendu des protecteurs séculaires de la croix. L'impératrice, il est vrai, a fait admirer, à Constantinople et sur le Nil, tout le luxe et le haut goût de nos arts et de nos modes, mais nous craignons que cette promenade ne soit insuffisante à contrebalancer l'impression laissée par nos rivaux, et qu'une excursion en Italie sans Rome et un voyage en Orient sans Jérusalem n'arrivent pas à maintenir les traditions et le rôle de notre catholique pays dans le monde. »

Ainsi parle le chroniqueur du *Correspondant*. Il ignore qu'il existe à Jérusalem, depuis nombre d'années, un évêque protestant de par la Prusse et l'Angleterre. Il ne veut pas voir que si le pape se passe des princes pour tenir un concile, il s'expose à devoir se passer d'eux pour la garde des Lieux-Saints. De là ses douleurs. Mais comme il se réjouit par compensation du fameux coup de lance porté à M. L. Veuillot par Mgr Dupanloup, et combien n'a-t-il pas été édifié du mandement par lequel l'illustre évêque a pris congé de son diocèse ! « Ici, dit-il, il s'élève et nous élève avec lui, dans cette atmosphère de paix, d'union et de charité d'où nul ne réussira jamais à faire descendre la majestueuse unité de l'Eglise. Il semble que nous pénétrions déjà dans l'enceinte sacrée, et que nous entendions le cri de dévouement unanime à Jésus-Christ, à son Eglise et à son vicaire, qui va sortir de la poitrine de tous ces élus du Seigneur, et que nos yeux voient luire au-dessus de leur tête la flamme de l'Esprit-Saint qui doit les guider. » — Ces grands mots peuvent être sincères; mais moins d'enflure n'y gâterait rien.

6 décembre.

L. BURNIER.

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE CRITIQUE.

—

LA MAISON DU RAVIN. Idylle vaudoise, par M. U. Olivier. — *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur, 1869. Prix : 3 fr.

Je suis un de ceux qui ont lu le plus assidûment et, je pense pouvoir ajouter, le plus sympathiquement, les ouvrages de M. U. Olivier. Hier encore, j'achevais la lecture du dernier-venu, de la *Maison du ravin*, comme l'a nommé son aimable auteur. Mais, cette fois, en fermant le volume, j'ai voulu me rendre compte du genre de talent de M. Urbain Olivier, et c'est le résultat de mes réflexions que je dépose ici, en passant.

M. Olivier est un homme qui, très certainement, a derrière lui déjà un bon nombre d'années de vie et qui de plus a recueilli, chemin faisant, un nombre d'expériences très considérable. Il n'est pas de ceux qui ont traversé la vie sans rien voir, sans rien observer ; sorte de grands enfants, dépourvus de la naïveté qui fait le charme de l'enfance, tout autant que de la sagesse qui est le propre d'un âge avancé.

Tout au contraire, M. Olivier réunit de la manière la plus heureuse la naïveté de l'enfance et la sagesse de l'âge mûr. — Il a vu, il a observé, et pour être venu tard se placer au rang des écrivains, il n'en a eu qu'une plus ample provision d'expériences à utiliser, au plus grand profit de ses lecteurs. — Tout cela, ces derniers ont pu le constater à mesure qu'un nouveau volume est venu leur prouver que l'imagination

inventive est chez M. Olivier une faculté d'une inépuisable richesse.

Mais par le fait de circonstances qui lui sont personnelles, M. Olivier est devenu ce qu'on appelle un *spécialiste:* c'est-à-dire qu'appelé à vivre au sein des campagnes et au milieu des paysans, l'auteur de la *Maison du ravin* s'est fait un genre à part dans notre littérature nationale et un nom honorable dans ce genre. Se limitant lui-même, de propos délibéré ou non, à ne peindre que des tableaux champêtres, il y est devenu extrêmement habile, sans que toutefois je puisse dire absolument qu'il y est devenu passé maître. Mais cultiver une spécialité, est le vrai moyen pour y réussir; il était donc naturel que, doué comme il l'est, M. Olivier devînt dans sa spécialité un homme distingué. C'est ce qui est arrivé et c'est ce que prouverait au besoin le succès de ses écrits. Certainement, cet auteur est un fin observateur des populations au sein desquelles il vit; certainement, il met en œuvre avec un très grand bonheur le riche trésor de ses expériences et de ses observations; certainement, il connaît fort bien le cœur humain et la nature humaine en général; mais de plus, M. Olivier possède en lui-même un crible à travers lequel il fait passer ses diverses observations sur les gens et sur les choses, — une pierre de touche sur laquelle il éprouve les produits de sa propre imagination. Il réalise ainsi, semble-t-il, les conditions indispensables pour réussir de tous points dans ses portraits campagnards, dans ses idylles, dans ses histoires de paysans.

Maintenant serait-ce me mettre en contradiction avec moi-même, que de faire quelques réserves et d'apporter quelques tempéraments à l'éloge qui précède? — Je ne sais, et toutefois je me hasarde à avancer des critiques qui me paraissent fondées.

M. Olivier s'est assigné une mission que nous n'hésitons pas à qualifier de belle. Il veut, — c'est lui-même qui nous le dit dans son dernier ouvrage: — « amuser et intéresser le lecteur; instruire l'homme des champs, venir en aide à son développement moral et religieux.» Voilà qui est beau et noble, assurément; et personne ne contestera à M. Olivier les succès qu'il a obtenus à cet égard. Mais je me demande jusqu'à quel point il a rempli tout son programme. Qu'il ait amusé et intéressé, cela n'est pas douteux, mais a-t-il *dans la même mesure* instruit *l'homme des champs* et contribué à son développement moral et religieux? Voilà, je le reconnais, une question très grave très indiscrète et probablement insoluble. Pour la résoudre ne faudrait-il pas avoir reçu les confidences des lecteurs campagnards dont l'auteur pourrait invoquer le témoignage? C'est donc sur des impressions personnelles que je vais fonder ma critique, et qu'y a-t-il de plus trompeur que de telles impressions! Cependant, si je n'ai pas l'immense avantage que possède M. Olivier d'avoir toujours vécu avec *l'homme des champs,* j'ai eu l'occasion de voir de près pendant quelques années les habitants de nos campagnes vaudoises, et c'est lorsque je me remémore mes impressions, mes expériences d'autrefois; lorsque j'évoque dans mon souvenir les nombreuses figures de paysans qui ont passé devant mes yeux; — lorsque je retrouve dans quelque recoin de mon esprit des conversations tenues auprès de l'âtre dans les chaumières ou au pied de quelque arbre touffu dans les champs, que j'éprouve le plus vivement le besoin de présenter à M. Olivier les timides observations suivantes qui, jusqu'à preuve du contraire, me semblent justes.

Nul, assurément, ne connaît mieux les habitants des campagnes que M. Urbain Olivier, et ses peintures en ce genre seraient parfaites, s'il se bornait à faire figurer parmi ses personnages des paysans *tels quels*, c'est-à-dire les *vrais* paysans. Quel est le lecteur un peu assidu des nombreux

romans champêtres sortis de la plume de ce fécond écrivain, qui n'ait fait, comme moi, la remarque que M. Olivier est *du dernier fini* lorsqu'il peint le paysan tel qu'il s'offre aux yeux de tous et, qu'en revanche, il touche à faux lorsqu'il *idéalise* ses personnages ? C'est que le paysan ne supporte guère l'idéalisation et qu'à cette heure où nous ne vivons plus sur la foi des idylles du temps jadis, nous voyons les choses d'un peu plus près, ou bien que le paysan s'est gâté en s'abandonnant aux instincts les plus grossiers de sa nature. — Qu'il y ait parmi les populations des campagnes des caractères beaux, nobles, élevés, — des caractères *idéaux*, si l'on veut employer ce mot, je ne songe point à le nier, seulement je ferai remarquer que cette espèce d'idéal n'est pas absolument celle que nous rencontrons dans les livres de M. Olivier. Non, c'est autre chose, c'est moins bien et c'est mieux. C'est moins fin, moins policé, moins beau parleur; mais, en revanche, c'est plus fort, plus mâle, plus discret aussi, plus réservé, et si l'on veut plus embarrassé d'un rôle que l'on voudrait faire jouer à ce personnage.

J'ai eu le vrai bonheur de rencontrer des campagnards qui auraient pu servir de modèles aux hommes de leur condition; chez lesquels on trouvait de la droiture, — de la franchise, — chose rare pourtant dans les campagnes ! — des campagnards point cauteleux, — point en dessous, vrais, et avec cela, possédant une certaine instruction, — de la lecture, des connaissances; — mais je n'en ai jamais rencontré qui, avec ces solides qualités, eût les agréments de fin langage, — de politesse sans reproche, — de poétiques conceptions des paysans idéaux de M. Olivier. J'en conclûrai, si l'on veut' que je n'ai pas su découvrir ces êtres exceptionnels, et que c'est ma faute à moi et uniquement à moi. Néanmoins, je ne puis m'empêcher de croire que de tels paysans ne se trouvent guère que dans les campagnes privilégiées de la petite Côte et de Chânay, — je veux dire de Givrins, et je me surprends à être jaloux du bonheur de M. Olivier.

Voilà, je l'avoue, ce qui me paraît être le côté faible des productions littéraires de l'aimable auteur de la *Maison du ravin*, et voilà aussi ce qui me fait craindre que l'influence exercée par ses ouvrages sur le développement moral et religieux de *l'homme des champs* ne soit pas aussi rapide, ni aussi assuré que, de concert avec tous les bons citoyens, M. Olivier ne le voudrait. Quand on sent qu'il y a trop de marge entre soi et tel de vos semblables que l'on vous présente comme un modèle, et quand, d'un autre côté, on ne vous montre pas clairement comment ce modèle en est devenu un, alors on se dit, comme un personnage de la *Maison du ravin*, — que cela *n'est pas naturel*, — ou, en d'autres termes, on ne se sent pas en présence d'une vérité de fait qui vous oblige et vous entraîne.

Chose curieuse ! M. Olivier réussit admirablement lorsqu'il peint les bas côtés de la nature humaine, — ces caractères trop vrais d'ivrognes, de ladres, de médisants et de calomniateurs; ces personnages toujours reconnaissables pour quiconque les a vus une fois; mais sitôt qu'il aborde les caractères, non pas simplement *bonhommes* mais réellement sérieux, pieux, comme il s'en trouve aussi, alors M. Olivier charge sa palette de couleurs étranges, et ses portraits ne ressemblent plus tout à fait. — La piété, le sérieux, lorsqu'ils se rencontrent chez les campagnards sont plus simples, plus réservés, plus timides, plus embarrassés de jouer un rôle. Je l'ai dit et je le répète, même en présence du Lucien Desbois de la *Maison du ravin*.

Cette remarque, que j'avais faite à chaque lecture des œuvres de M. Olivier, je l'ai faite de nouveau en achevant la *Maison du ravin;* et cette reproduction constante de la même impression, je finis, en vérité, par croire

qu'elle est fondée sur autre chose que sur une idée préconçue ou sur un préjugé de lecteur en quête de critiques à faire. Je n'oserais pas prétendre qu'il n'y ait aucune Lina Corse ni aucun Lucien Desbois dans le monde de nos campagnes, — mais j'avoue que je crois davantage à l'existence au milieu de nous des Théodore, des Joël, des Prosper Crot et des Agathe Cerbier. Cela est triste assurément, mais si cela est, nous n'y pouvons autre chose que le constater et travailler à y remédier.

Y remédier? Mais c'est précisément là ce que se propose M. Olivier! Je le sais, et c'est parce que je le sais que j'éprouve pour cet auteur un profond respect accompagné de la plus vive sympathie. Mais c'est aussi pour cela que je me demande avec quelque inquiétude si, sauf les exceptions toujours possibles, la première partie de son programme, — « amuser et intéresser le lecteur, » — ne se réalise pas plus souvent que la seconde : « instruire l'homme des champs, venir en aide à son développement moral et religieux. » Pour que cette seconde partie du programme se réalisât, ne faudrait-il pas, d'un côté, faire apparaître des campagnards pieux plus réellement *vrais*, et, de l'autre, indiquer discrètement, délicatement, je le veux bien, mais encore indiquer le travail accompli dans le cœur de ces hommes-là par l'Esprit de Dieu, afin que tous comprennent que ces transformations admirables, — que ces *idéaux* sont l'œuvre de Dieu lui-même.

Les ouvrages de M. Urbain Olivier sont beaucoup lus, et j'en suis plus heureux que personne, — mais ne serait-il pas curieux de connaître un peu exactement par quelle classe de lecteurs ils sont surtout lus? — Ou je me trompe fort, ou cette classe est celle de la bourgeoisie, petite ou haute n'importe, et particulièrement la bourgeoisie pieuse, — sérieuse si le mot de pieuse est trop fort. — Les paysans, les vrais paysans sont-ils les lecteurs les plus habituels et les plus assidus de M. Olivier? Je voudrais le croire, mais je ne l'ose[1]. S'il y a de localités où il en est ainsi, — localités privilégiées, — il en est malheureusement d'autres où les campagnards qui n'aiment pas, en général, à être mis en scène dans des romans, se plaignent un peu d'être caricaturés quand on parle d'eux avec vérité, et d'être raillés quand on les idéalise. Mais quoi ! ce n'est peut-être pas là une preuve, — pas même un indice que M. Olivier se trompe ni que j'aie, moi, raison de le critiquer sur ce point. Je m'arrête donc en faisant les vœux les plus sincères pour que l'auteur de la *Maison du ravin* et de tant d'autres charmants écrits, soit abondamment récompensé de tout le bien qu'il veut faire et de tout celui qu'il a déjà fait.

J. CART.

IL FAUT CHOISIR. Conférences contre le déisme et contre le matérialisme, par F. de Rougemont. — *Lausanne*, Georges Bridel, éditeur.

L'impression que laisse la lecture de ces conférences rappelle tout à fait l'émotion d'un voyageur que l'on a conduit sur un sommet élevé, d'où son œil peut embrasser du regard et admirer dans son ensemble, tout un vaste pays qu'il ne connaissait qu'en partie. Quel saisissement quand il y arrive et quand, pour la première fois, il perçoit les harmonies de cet immense horizon ! — Certes la parole de Dieu, lorsque nous l'écoutons, nous transporte toujours à des hauteurs sublimes. Mais lorsqu'elle est comprise avec profondeur, lorsque les pensées et les plans de Dieu sont exposés dans leur enchaînement puissant, alors on peut le dire, l'homme est conquis plus en-

[1] J'apprends cependant que dans la contrée de Nyon, les campagnards lisent avec avidité les ouvrages de M. Urbain Olivier.

tièrement, car ce n'est pas seulement le cœur, c'est aussi l'esprit qui s'incline dans l'adoration.

Les conférences de M. de Rougemont ont précisément ce résultat; et on peut dire que chez lui tout y concourt. L'humble simplicité du croyant, la profondeur de la science biblique, la vaste érudition, l'art fécond des rapprochements historiques et scripturaires, la richesse des vues, tout captive la pensée et sert à l'amener aux pieds de Celui en qui résident les trésors de la sagesse et de la science. Joignez à cela la parfaite connaissance des systèmes dont il s'agit, une discussion constamment élevée où tout respire la force et la candeur, et vous aurez une idée de la valeur de ces conférences. En voici une rapide analyse qui donnera sans doute à plusieurs le désir de les lire tout entières. En ce temps, où la question du surnaturel est partout à l'ordre du jour, où l'on a même à réfuter les doctrines d'un ignoble matérialisme, on ne saurait trouver d'arsenal mieux fourni.

Les quatre conférences contre le *déisme* ont été données à Genève en janvier 1868. Les deux suivantes, qui ont pour objet le matérialisme, ont été tenues peu de temps après dans le Val Saint-Imier.

Le volume s'ouvre, comme introduction, par un discours sur le *vrai Dieu* prononcé à Genève dans la salle de la Réformation, l'automne précédent. Ce discours nous ouvre de sublimes perspectives sur les perfections de Dieu et aboutit à un de ces éloquents parallèles comme il s'en trouve dans les prophètes, à une sorte de défi jeté par le Dieu des chrétiens à tous les dieux du monde; depuis ceux du paganisme, à ceux de la philosophie moderne, au dieu de Fichte, de Schelling ou de Hegel.

Dans sa première conférence : *le Dieu mort ou le Dieu vivant*, l'auteur esquisse à grands traits la généalogie philosophique du déisme, qu'il fait remonter jusqu'à Aristote. Par Pélage, Abélard, Socin, Herbert de Cherbury et J.-J. Rousseau, il descend jusqu'à Jules Simon qui dans son livre sur la *religion naturelle* est de nos jours le plus célèbre représentant du déisme. Voici le jugement de M. de Rougemont sur cet ouvrage. « Ce grand écrivain français a considérablement affaibli le déisme de Rousseau, en voulant le doubler d'Aristote. Le Dieu de ce philosophe païen est l'Immuable, l'être qui ne pense, n'aime et ne veut que lui-même, et qui ne pourrait même connaître le fini sans déchoir ; il n'a ni créé la matière, ni formé le monde, qui est éternel. Ce dieu-là diffère radicalement de Celui de la Bible, dont le dieu de Rousseau est la contrefaçon. Mais cette radicale différence n'empêche pas M. J. Simon de les accoler l'un à l'autre ; et il fait très habilement apparaître notre Dieu quand il s'agit de créer le monde ou de réparer dans la future vie les injustices de la vie présente, et le dieu païen quand il arrive à la question de la prière exaucée et des miracles. »

« Le déisme, sous sa forme scientifique ou populaire, est (comme on l'a fort bien dit) le produit d'une raison qui a été évangélisée à son insu. Aussi est-il à nos yeux, ainsi que son fondateur, mi-lumière, mi-ténèbres, et le voit-on tantôt défendre le christianisme, et tantôt l'attaquer. » (Pag. 37.)

Sur cette situation intermédiaire des déistes M. de Rougemont porte un jugement qui mérite l'attention de plusieurs. « Il est un certain juste-milieu, dit-il, qui n'est qu'un équilibre instable, et cet équilibre n'a jamais été plus difficile à garder que dans un siècle comme le nôtre, où les éléments contraires s'isolent, où les masques les plus inconscients tombent, et où par un jugement spontané, tous les esprits se précipitent vers deux camps opposés, celui du Dieu du Paradis, du Sinaï et du Golgotha, et celui de l'athéisme panthéiste et matérialiste. Aussi les déistes sont-ils de nos jours vivement sollicités, en sens con-

traires, de sortir de leur position ambigue et de devenir tout croyants ou tout mécréants... »

Avant d'en venir à l'étude de l'idée que les déistes se font de Dieu, l'auteur fait remarquer que leur méthode pour y arriver se basant exclusivement sur la déduction, est en dehors de la théorie philosophique de la connaissance, en ce qui concerne les faits, et ne pourra jamais produire une certitude comparable à la conviction chrétienne, qui s'appuie non-seulement sur la déduction, mais sur des témoignages authentiques donnés de Dieu aux hommes et sur l'expérience intime de sa communion.

Quant à l'idée de Dieu elle-même, voici ce qui nous sépare des déistes : ils accordent son existence, ils lui reconnaissent certains attributs métaphysiques et moraux, mais ils le proclament absolument incompréhensible. Nous au contraire, nous déduisons des mêmes attributs que Dieu est esprit, et que, par conséquent, bien que voilé, il ne demeure pas absolument incompréhensible pour nous, car l'esprit qui se définit par la vie spontanée, la conscience de soi et la liberté, a pour attributs de penser, d'aimer et de vouloir. En outre la Bible nous révèle que Dieu a fait l'homme à son image. « Il y a analogie entre l'esprit fini de l'homme et l'esprit infini de Dieu. Nous pouvons donc entrer par la porte étroite de la psychologie dans le domaine incommensurable de la théologie, et le langage anthropomorphique de la Bible est fondé sur la vraie et semblable nature de Dieu et de l'homme...... » Le créateur a déposé dans l'âme de ses créatures, des idées, des affections, des volontés, qui sont de même nature que les siennes, qui sont non pas approximativement semblables, mais identiques à celles-ci ; en un mot, qui sont absolument vraies, légitimes et saintes dans leur intime essence et dans leur idéale perfection. Cette assertion paraît peut-être hardie, et pourtant elle ne fait que formuler une vérité qui est d'instinct en nous tous... Pouvons-nous douter que la loi du devoir inscrite dans notre cœur soit identique avec la loi de la divine justice d'après laquelle nous serons rémunérés ? L'amour que nous avons pour Dieu, serait-il d'une autre nature que celui de Dieu pour nous? Mettez en doute, je ne dis pas la ressemblance, mais l'identité de nos idées du bien, du vrai et du beau avec les idées divines correspondantes ; à l'instant même les bases de notre vie morale, intellectuelle et religieuse s'ébranlent sous nos pieds, vacillent et s'écroulent. Ne sachant plus rien de certain de la divinité que son existence, il nous devient impossible de l'aimer, de la craindre, de la servir, de l'invoquer. Le ciel se ferme sur nos têtes, l'infini disparaît à nos yeux, l'idéal s'évanouit, la foi meurt avec l'espérance, et nous ne vivons plus que sur la terre, de la terre et pour la terre » (64.)

La question de l'anthropomorphisme vidée, les déistes s'entendent assez avec nous sur la toute-science de Dieu, mais un abîme nous sépare sur la question de son action incessante. Ici, on le comprend, nous sommes au centre de la question du surnaturel. L'esprit infini est la vie infinie, c'est-à-dire l'activité infinie. Mon Père agit jusqu'à maintenant dit Jésus-Christ, et ce *maintenant* est un présent perpétuel. — Non, disent les déistes. Dieu est immuable. Son immuabilité constitue sa perfection absolue. Étant infini, il est hors du temps. Il ne peut y avoir en lui des pensées, des sentiments, des volontés qui se succèdent comme le font les nôtres.

Les déistes accordent pourtant que Dieu a créé le monde, ce qui est une grande inconséquence et ne se concilie guère avec leur système. Aussi n'essaient-ils pas de les concilier. M. J. Simon reconnaît franchement que la création du monde est un problème insoluble, « un décret inexplicable. » Il va même jusqu'à dire qu'il faut

souffrir cette dérogation à la rigueur des principes. Il tend ainsi la main au panthéisme, pour qui la création du fini est une défaillance, une chute de l'infini ; et l'impossibilité où il est d'expliquer la création devrait l'avertir qu'il est dans le faux.

Quant à nous, nous ne saurions faire consister la perfection de Dieu dans sa seule immutabilité, nous ne pouvons concevoir la perfection de l'esprit infini sans la vie et l'activité infinies. Et ce qui les concilie à nos yeux l'une avec l'autre, c'est la spiritualité de Dieu et l'éternité de sa volonté.

« Ici, observe M. de Rougemont, nous ne distinguons pas entre son activité régulière ordinaire, conforme aux lois connues du monde physique et du monde moral, et son activité extraordinaire et miraculeuse ; car Dieu agissant sans cesse selon la totalité de ses attributs, ses actes ne peuvent à ses yeux se ranger ainsi sous deux rubriques contraires. — Si la nature de Dieu est spirituelle, si la vie et l'activité en font une partie intégrante, et si elle n'est parfaite qu'à la condition que l'activité divine soit infinie, il est contre toute logique de dire que cette activité infinie apporte à l'essence de Dieu une série de modifications qui seraient destructives de sa perfection... Indivisible, incommunicable et complète, l'invidualité divine ne se mêle point au monde en le gouvernant, et ce n'est point être emporté par les siècles que de leur imprimer, immobile, leur marche progressive..... Nous oublions d'ailleurs que nous tous, et les écrivains inspirés avec nous, voyons du temps l'éternité, comme de la terre le soleil et les astres... et que nous ne pouvons parler de Dieu qu'en un langage irrationnel. Les volontés de l'Eternel sont toutes éternelles. Elles nous paraissent se succéder les unes aux autres, tandis que, en Dieu, qui vit hors du temps, elles existent simultanées, en un moment unique qui est l'éternité... Dieu qui sait tout, voit dans ses moindres détails l'histoire de notre race et celle de tous ses membres. L'avenir lui étant connu comme le passé, rien pour lui ne peut être imprévu. Il a préconnu et prédisposé toutes choses ; préconnu les actes d'obéissance et ceux de rebellion, et prédisposé les récompenses des premiers et les châtiments des seconds.... préconnu toutes les prières et prédisposé les circonstances qu'en exigeait l'exaucement ; préconnu et préparé tous les miracles, etc. »

Comme dernier mot dans cette discussion, M. de Rougemont voit dans la sainteté de Dieu l'attribut par lequel Dieu agit toujours en conformité avec toutes ses perfections. C'est donc la perfection qui les résume toutes, en les groupant en un même faisceau, et dont l'idée concilie toutes les oppositions. Mais cette notion de sainteté, qui n'est que le couronnement nécessaire de notre idée de Dieu, reste étrangère au langage philosophique ; et c'est une inconséquence de la part des déistes de la passer sous silence. Le débat étant clos, l'auteur oppose au dieu des déistes le Dieu des chrétiens, et ici se trouvent de magnifiques pages sur l'amour de Dieu. En terminant, M. de Rougemont demande si l'on préfère à ce Dieu d'amour, le Dieu oisif qui, du haut des cieux, regarde à sa fenêtre et les bras croisés, ses enfants qui succombent sous les coups du péché et de la mort... qui l'appellent à leur secours... mais qui ne se soucie pas de leur détresse....

On peut voir par ce résumé quel est l'intérêt et la valeur de cette première conférence. Forcés d'être bref sur les suivantes, nous nous bornerons à indiquer le plan de la deuxième et de la troisième. La deuxième a pour titre *le naturel* et traite de l'action de Dieu dans la création, la conservation et la consommation du monde. La troisième est intitulée *le surnaturel*. C'est là que l'auteur traite des jugements de Dieu sur les nations, de l'exaucement

des prières, des faits divins de notre vie spirituelle, de la prophétie, des miracles et de la théophanie.

La quatrième conférence, l'*histoire du surnaturel*, n'est pas la moins remarquable. Après avoir décomposé l'activité divine en ses divers éléments et en avoir étudié séparément les rouages et les ressorts, l'auteur veut, dit-il, contempler Dieu à l'œuvre dans la lente éducation de son peuple élu. Suivre le plan de Dieu, qui aboutit au Dieu-homme, à travers les livres de la bible, ce sera contrôler par la philosophie de l'histoire biblique l'authenticité et la véracité de chacun d'eux ; car si l'un d'eux venait à manquer la chaîne serait interrompue. Ce sera donc répondre par une preuve interne aux objections critiques du déisme.

Dieu crée le progrès en révélant la vérité, et voici l'ordre constant que l'on peut observer dans ses plans. Au commencement de chaque âge de l'humanité, Dieu révèle aux hommes la vérité dans la mesure appropriée à leur portée intellectuelle, puis il se retire et les laisse faire l'essai de leurs forces. Mais l'homme est déchu, il se corrompt, jusqu'à ce que Dieu, vers la fin de chaque âge, se voie pour ainsi dire contraint d'intervenir pour l'arrêter et le châtier. Voici donc la formule de l'intervention de Dieu dans l'histoire de l'humanité : création par révélation, puis repos, et enfin, jugement. Ces trois termes se reproduisent dans le même ordre d'âge en âge.

M. de Rougemont distingue dans l'histoire de l'humanité trois âges, conformément à la triple nature de l'homme. D'abord l'homme est appelé à s'assujettir la terre ; ensuite, à créer et à perfectionner l'Etat ; enfin à fonder et étendre l'Eglise. Dès lors, l'histoire se divise très naturellement en trois périodes. 1° D'Adam au déluge, l'homme s'assujettit la terre. 2° Du déluge à Jésus-Christ, l'homme en continuant à s'assujettir la terre fonde et perfectionne l'Etat. 3° De Jésus-Christ à la fin du monde, l'homme voit l'extension du règne spirituel de Jésus-Christ, concurremment à tous les autres progrès. Ceci, remarque notre auteur, va bien à l'encontre de la théorie de nos philosophes modernes qui voient dans la religion une maladie de l'enfance des peuples, maladie dont ils auraient peu à peu à s'affranchir, pour trouver la perfection et la vérité dans le progrès matériel de l'athéisme.

A côté de cette loi du progrès qui divise l'histoire de l'humanité en trois âges, M. de Rougemont insiste sur l'action d'une autre loi qui s'harmonise avec la première, sans se confondre avec elle. C'est la loi du développement, résultant de la nature de tous les êtres organisés. Cette loi nous fait discerner quatre moments essentiels. D'abord unité confuse, ensuite séparation, différenciation des éléments ; puis tendance au rapprochement, aspiration à l'unité ; enfin réalisation de l'unité.

En suivant M. de Rougemont dans l'application qu'il fait de ces larges classifications, soit à l'histoire du monde primitif, soit à l'histoire du peuple hébreu, on est frappé de voir, effectivement, comment les faits y rentrent sans effort. On est étonné surtout de remarquer avec lui la sobriété des interventions surnaturelles de Dieu ; des centaines et des milliers d'années s'écoulent souvent sans que nos livres sacrés en mentionnent aucune. — Ceci est bon à remarquer, car les déistes accusent au contraire les auteurs de la bible de semer partout des mythes et des légendes. Enfin, c'est avec émotion qu'on retrouve constamment appliquée cette loi qui nous montre l'Eternel n'intervenant que dans les époques de fondation, puis rentrant dans l'ombre jusqu'au temps du jugement ; et proportionnant toujours ses révélations et ses miracles au degré de développement de ses enfants. — C'est là ce que nous

avons appelé arriver au sommet de la montagne. Il est certain que quand on se laisse conduire par l'auteur à travers le vaste champ de l'histoire, ce contact avec le plan divin qu'il vous fait toucher du doigt, vous jette, nous ne dirons pas dans l'enchantement, car nous craindrions qu'on ne crût avoir à faire ici à quelque enchanteur, nous dirons plutôt, dans le ravissement et l'adoration.

Après l'histoire des temps primitifs et du peuple hébreu, l'auteur passe en revue l'histoire de l'Eglise au point de vue de l'intervention de Dieu. Il jette même un regard dans l'avenir prophétique. Il porte sur l'avenir prochain du déisme le jugement suivant : « Je ne nie point que l'esprit du siècle ne nous soit contraire, et je disais tout à l'heure, d'après la prophétie, que notre Europe va entrer pour la seconde fois dans une de ces nuits profondes où il n'y a plus de foi. Mais que le déisme de droite, qui veut bien encore faire à Jésus-Christ l'honneur de parler de lui dans nos chaires, et que le déisme de gauche, qui le chasse sans fausse honte, ne se fassent pas illusion : Ils ne vivent que de nous, et en tuant notre foi, ils signent leur propre arrêt de mort. Car ils abattent le chêne dont ils ne sont que le gui parasite. — Il nous est du reste très aisé de tirer leur horoscope. Il nous suffit de consulter les annales de la philosophie.

» Le déisme a fait son apparition dans le monde au déclin de la Grèce, avec Aristote. Et Aristote a été suivi de très près du panthéiste athée Zénon et de l'athée matérialiste Epicure.

» Dans notre Occident, les catholiques de France ont vu se succéder le spiritualiste Descartes, le panthéiste athée Spinosa et les athées matérialistes Helvétius et consorts. Chez les protestants le déisme de Rousseau et de Kant a abouti au panthéisme de Fichte et de Hegel, qui a fait place à l'athéisme matérialiste de Feuerbach et de Vogt. — Le déisme actuel n'a certainement pas plus de force que ses prédécesseurs.....

» Sous toutes ses formes, le déisme moderne n'est qu'une des vagues qui surgissent sur le fleuve des erreurs humaines, et qui passent les unes après les autres au pied du rocher de l'Evangile. »

Les deux dernières conférences du volume ont pour sujet le *matérialisme*. Dans la première partie de ce travail, le matérialisme des Vogt, Moleschott, Buchner et consorts est discuté pièces en main, et réfuté avec une vigueur et un entrain qui rappellent les *Provinciales*. Dans la seconde partie, l'auteur jette un coup d'œil sur l'histoire du matérialisme. Il nous montre les époques hideuses où le matérialisme a dominé, toujours suivies de catastrophes, disons plutôt de jugements formidables. C'est pourquoi sans doute nos docteurs en matérialisme n'en parlent guère.

Peut-être notre auteur insiste-t-il trop sur certaines divisions systématiques qu'il affectionne en histoire. Quoi qu'il en soit, l'effet de ce coup d'œil historique est saisissant. Le cœur se serre en voyant tant d'aveuglement et d'inimitié provoquer de tels jugements ; mais en même temps, ce qui console, c'est de voir la foi se retremper au milieu de ces orages, prendre un nouvel essor et rester toujours triomphante. — En définitive, toute l'histoire atteste que la foi est la victoire par laquelle le monde est vaincu, et que rien ne saurait prévaloir contre cette grande voix qui dit : les royaumes de ce monde appartiennent à notre Seigneur et à son Christ.

C. C.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

—

Vaud.

Le 25 novembre dernier a eu lieu, dans l'église libre de Morges, la consécration au saint ministère de M. Aloys Berthoud, élève de la faculté de théologie de Lausanne. Après avoir travaillé comme évangéliste à Bienne et aux bains de Lavey, M. Berthoud a été appelé par l'église libre du Sentier à remplir au milieu d'elle les fonctions pastorales. C'est un laïque, M. Derameru, président du Synode, qui a prononcé la formule de consécration, et qui a imposé les mains au candidat, conjointement avec le père de celui-ci, et le pasteur officiant, M. L. Centurier. Ce dernier avait pris pour texte de son discours, 2 Cor. V, 20: *C'est pour le Christ que nous sommes ambassadeurs;* et il a montré en quoi consistait cette charge et dans quel esprit il fallait la remplir. Le candidat, s'adressant à l'assemblée, lui a rappelé qu'il avait été élevé dans le sein de cette église, et qu'il lui était redevable de grandes bénédictions spirituelles. Puis il a fait ressortir avec force tout le bien que l'église libre avait fait, et faisait encore même à ceux qui lui sont le plus opposés. L'attention soutenue de l'auditoire a montré le vif intérêt qu'il prenait à cet acte.

Une semblable cérémonie a eu lieu le 12 décembre dans l'église libre de Château-d'Œx, où M. J. Adamina, nommé second pasteur de cette église, a reçu l'imposition des mains par le ministère de MM. Morel et P. Burnier.

En même temps que l'église libre gagnait deux nouveaux serviteurs, elle en perdait un de ses anciens et de ses plus fidèles, M. Jules Bornand, pasteur à Moudon. Joignant la douceur à la fermeté, et ayant avec un esprit humble beaucoup de tact et un vrai zèle pour la cause du Maître qu'il servait, il semblait appelé à faire encore beaucoup de bien, lorsque le Seigneur l'a enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Il se repose de ses travaux, et il nous laisse un bel exemple à suivre.

En réponse à l'appel fait par MM. Merle et Kinnaird, à l'occasion du concile de Rome il y a eu le 8 décembre, des réunions de prières à Lausanne et dans plusieurs églises de notre canton. Ces réunions ont eu un peu partout un caractère d'alliance évangélique. A Montreux, en particulier, le culte, qui a eu lieu dans la chapelle de l'Eglise libre, a été célébré en anglais, en allemand et en français, par tous les pasteurs de la localité, nationaux, libres, anglicans, allemands et écossais. Il était présidé en français par un pasteur hollandais qui parle les trois langues. Il n'y a point eu de discours, sauf quelques mots d'introduction pour rappeler l'occasion et le but de la réunion, mais uniquement des chants, des lectures de la parole de Dieu et des prières. Le tout avait un cachet particulier de simplicité et de sérieux, qui a laissé une bonne impression : on se sentait heureux d'être tous réunis devant le Seigneur : et cette expérience encourageante engagera les fidèles à profiter plus souvent à l'avenir des occasions qui leur seront offertes de se rencontrer visiblement devant le trône de la grâce.

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que dans les régions gouvernementales on croyait enterrée pour longtemps, vient de se poser inopinément devant le Grand Conseil à la suite d'une pétition de quelques citoyens d'Aigle, qui croient le moment venu pour le canton de Vaud de résoudre le problème qui est la tâche et la gloire du dix-neuvième siècle: *rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* Il est à désirer que les partisans de l'autonomie de l'Eglise n'abandonnent pas la question qui vient d'être posée, jusqu'à ce qu'elle ait reçu une solution conforme à la justice et à la vérité, aussi bien qu'aux vrais intérêts des deux pouvoirs en présence.

P. B.

Neuchâtel.

9 décembre 1869.

Dans ma dernière lettre, je mentionnais les délibérations de notre synode sur la séparation de l'église et de l'Etat, et je relevais les deux points fondamentaux sur lesquels on était tombé d'accord pour établir un mode de vivre provisoire et servant de

transition entre l'état actuel et la séparation pure et complète. Dès lors il a paru deux documents qui ont une grande valeur dans le débat, puisqu'ils expriment l'opinion des conseils de l'église sur cet important objet: ces documents sont *le rapport présenté au Synode*, le 28 septembre, par M. Jacottet, pasteur à la Chaux-de-Fonds, et l'*adresse du Synode à l'église neuchâteloise*. Ces deux écrits exerceront une influence considérable pour éclairer et diriger l'opinion publique. Le rapport de M. Jacottet fournit tous les éléments nécessaires à l'intelligence du débat auquel nous assistons. La première partie renferme les informations que la commission du synode a recueillies de la part des colloques de district; ces colloques, autorité intermédiaire entre l'église et le synode, sont chargés de veiller aux intérêts de l'église et d'exposer au synode les inquiétudes ou les vœux des paroisses. Dans la question actuelle, la presque unanimité des colloques signale les dangers du statu quo et la nécessité d'obtenir des garanties pour le maintien de la pureté de la doctrine. Mais la même unanimité n'existe pas dans l'expression des vœux formulés: le colloque de la Chaux-de-Fonds se prononce seul pour la séparation pure et simple; d'autres estiment qu'une révision de la loi ecclésiastique suffirait; le plus grand nombre demande pour l'église le droit de s'administrer elle-même, renonçant, en échange de ce droit, à toute subvention de l'Etat autre que le revenu des biens ecclésiastiques qui ont été réunis en 1848 au domaine de l'Etat. — Après cet exposé des craintes et des vœux de l'Eglise, l'auteur du rapport développe les motifs qui engagent la Commission synodale à demander un changement dans les relations actuelles entre l'Eglise et l'Etat. Tandis que l'Etat ne subit en aucune façon l'influence officielle de l'Eglise, celle-ci ne peut pas se flatter de posséder une liberté parfaite d'organisation et d'administration; elle est soumise, de par la loi, à l'influence de l'Etat qui, si elle ne s'est pas fait sentir jusqu'à maintenant d'une manière fâcheuse, n'en est pas moins un danger très réel pour l'avenir; quoi qu'il en soit, c'est une condition anormale et pour l'Etat et pour le chrétien, dont le mot d'ordre, dans une question semblable, est la parole de Jésus-Christ: « Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Parmi les nombreux articles de la loi ecclésiastique de Neuchâtel que M. Jacottet cite comme offrant des dangers plutôt que des garanties pour l'Eglise, il nous suffira de relever l'art. 6, qui définit la *paroisse* en ces termes: « la paroisse comprend tous ceux de ses ressortissants, âgés de vingt ans, *qui acceptent les formes de l'Eglise protestante*. » A la rigueur on se contenterait de cette définition lorsque l'interprétation s'en ferait sans passion et dans le point de vue du législateur; mais elle prend un sens bien différent aux yeux d'adversaires dont l'intention avouée est de bouleverser l'Eglise en pénétrant dans l'édifice par cette porte qui n'est pas précisément la porte royale. C'est d'après cet art. 6 que nos rationalistes revendiquent hautement des droits d'électeur, sans se souvenir que, dans leur manifeste du 3 février 1869, ils conviaient à se joindre à eux les matérialistes et les athées. Or il y a, dans cette rapide transformation du matérialiste et de l'athée en un paroissien défini par l'art. 6, un vrai miracle auquel les théories du manifeste ne nous avaient pas préparés. En présence d'une revendication aussi absurde, on ne discute pas, on répond hardiment: Quelle que soit la livrée qu'il vous plaise de prendre, rédacteurs et disciples du *manifeste*, nous ne vous reconnaîtrons jamais comme membres de l'Eglise nationale de Neuchâtel! Que malgré cela et contre tout droit réel vous obteniez des bulletins d'électeurs dans une circonstance quelconque, nous n'en sommes point surpris: le bureau qui les délivre ne peut s'ériger en juge des consciences, il croit à la sincérité de ceux qui se présentent comme électeurs ecclésiastiques; à vous de vous juger! Et c'est là précisément, dans un état de lutte, le grand danger, parce que la tentation est grande et que l'on peut appliquer à des moments pareils le mot de La Rochefoucauld, en le transformant: « La conscience est souvent la dupe de la passion. »

Est-il besoin d'autres arguments pour démontrer que la loi ne fournit pas à l'Eglise toutes les garanties dont elle a besoin, spécialement pour le maintien de

la pureté de la doctrine? Tant il est vrai qu'une situation fausse doit, tôt ou tard, aboutir à des conséquences regrettables! Voici, du reste, comment M. Jacottet s'exprime à cet égard: « Aujourd'hui encore notre Eglise forme un corps compact; jusqu'à aujourd'hui on peut dire qu'elle n'a pas été véritablement entamée. Tous les pasteurs sont unis dans la doctrine de piété; la grande majorité de nos troupeaux, et dans cette majorité la partie la plus saine de notre peuple, est disposée à se serrer autour de ses conducteurs spirituels, parce qu'ils tiennent haut élevé le drapeau de l'Evangile. Mais qui nous dit que dans dix ans, dans cinq ans, il en sera encore ainsi? Si l'impuissance de la loi ecclésiastique pour empêcher l'introduction de pasteurs rationalistes dans nos paroisses est démontrée, ne devons-nous pas nous attendre à ce que bientôt ce que nous redoutons le plus soit un fait accompli? — Et qu'on ne se le dissimule pas, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Il suffira que, n'importe dans quelle paroisse de notre canton, mais principalement dans l'un de nos grands centres où la brèche est plus facile à faire que partout ailleurs, il suffira qu'un pasteur de cette tendance ait été installé, avec ou sans l'assentiment du Colloque et du Synode, pour que c'en soit fait de l'unité de notre Eglise dans un prochain avenir. — Autour de lui viendront se grouper tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent dans notre pays à ses opinions religieuses. La prédication, l'instruction religieuse, celle des catéchumènes en particulier, propageront rapidement les nouvelles doctrines dans les masses. Alors peut-être nous serons tous d'accord pour réclamer la séparation; mais alors aussi il y a bien risque que l'on nous dise: *La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir*. Séparez-vous si vous voulez; pour nous, nous restons.

Et voyez-vous les conséquences probables d'un tel état de choses? Nous n'aurons plus la séparation dans le sens que nous attachons à ce mot, mais bien le *séparatisme*, la dissidence. A côté de l'Eglise unie à l'Etat, qui restera l'Eglise du grand nombre, qui tolérera toutes les opinions et toutes les doctrines, nous verrons bientôt se fonder, partout où il se trouvera un noyau de chrétiens décidés à ne pas entendre prêcher du haut de la même chaire les principes les plus contradictoires, des églises indépendantes qui auront tout à créer à nouveau, qui deviendront de plus en plus particularistes et sectaires et qui resteront probablement entachées, aux yeux de la nation, de ce caractère aristocratique que l'on reproche à tort ou à raison aux églises libres des cantons voisins. »

Vous le voyez, M. Jacottet aboutit directement à la séparation. Avec les prémisses qu'il a posées, la conclusion découle naturellement. Ce que l'on pourrait peut-être contester, ce sont les prémisses elles-mêmes, c'est-à-dire la puissance qu'il attribue à l'opinion rationaliste dans notre pays; il me paraît qu'à ce point de vue, l'auteur du rapport s'est laissé un peu effrayer par des manifestations qui ont un caractère trop négatif et trop frivole pour inspirer un grand effroi aux chrétiens ou pour donner confiance aux adversaires de l'Evangile. — Quoi qu'il en soit, cette séparation est un sujet d'appréhensions pour un grand nombre d'hommes qui chez nous ne se sont pas encore familiarisés avec cette idée. C'est donc en vue de ménager une transition, que le rapporteur propose ce que l'on est convenu d'appeler le *moyen terme*, c'est-à-dire un intermédiaire entre la situation actuelle et la séparation pure.

Ces conclusions, que je vous ai données dans ma dernière lettre, ont été soumises à l'examen de l'Eglise par *l'adresse du Synode à l'Eglise neuchâteloise:*

« Nous ne demandons pas la séparation, dit ce document, nous ne cherchons pas à la provoquer, craignant de devancer la Providence dans les vues qu'elle peut avoir à l'égard de notre Eglise et de notre peuple; mais si elle nous était donnée, nous ne la craindrions pas; et si elle devenait nécessaire pour assurer l'indépendance de l'Eglise et pour lui conserver son caractère chrétien, nous l'appellerions de tous nos voeux.

» Pour le moment, ce qui nous semblerait désirable, ce serait que, sans cesser d'être l'Eglise nationale neuchâteloise, et en continuant à travailler, comme du passé, au bien spirituel de tous ceux d'entre les ha-

bitants du pays qui se rattachent à elle, notre Eglise pût s'organiser et s'administrer elle-même; et que, pour cela, la loi ecclésiastique actuelle fît place à une loi qui se bornerait à déterminer *les rapports de l'Etat avec l'Eglise*, selon l'expression dont se servent et la constitution de 1848 et celle de 1858.

»Nous voudrions, de plus, que l'Eglise, en devenant ainsi autonome, ne reçût de l'Etat d'autre subvention que celle à laquelle elle a droit en stricte justice, et nous envisagerions comme étant de sa dignité, en même temps que cela serait conforme au principe de la justice et à celui de la liberté religieuse, qu'aucun citoyen ne pût se plaindre de contribuer pour quoi que ce soit à l'entretien d'une église à laquelle il se déclarerait étranger.

» Enfin, nous saisissons cette occasion pour rappeler à l'Eglise qu'il est pour elle d'une importance capitale de conserver la vérité évangélique, cette vérité qui est la base de son existence, et de repousser toute invasion d'un christianisme faussé et contraire à la Parole de Dieu.»

Cette adresse a reçu en général un accueil favorable et elle a montré une fois de plus aux membres de l'Eglise que la défense de leurs intérêts religieux est entre les mains d'hommes qui se tiennent à la hauteur de la situation.— Les rationalistes, de leur côté, ont cherché à déconsidérer cette adresse en l'appelant un abus de pouvoir du Synode au détriment de l'Eglise, ou en lui reprochant de ne faire aucune part aux communautés rationalistes dans la répartition des biens ecclésiastiques. L'un et l'autre de ces reproches tombent à faux, car, quant au premier, l'adresse réserve la sanction de l'Eglise, et, quant au second, elle parle des biens ecclésiastiques à un point de vue tout à fait général, sans s'occuper des compétitions qui pourront se produire à cet égard lors de la répartition. Cet empressement du *National Suisse* et de *l'Emancipation* à réclamer pour qu'on ne les oublie pas, ne dénote pas un droit bien évident; lorsqu'on a des prétentions légitimes à faire valoir, on montre plus de calme, et l'on ne crie pas au *machiavélisme*. avant même que l'adversaire se soit expliqué. L'adresse du synode garde donc le silence sur cette question de la répartition des revenus des biens ecclésiastiques. Il n'en est pas moins vrai qu'il y aura là matière à contestation. Au point de vue de la justice absolue, dont on ne pourrait pas dire ici: *summum jus, summa injuria,* les rationalistes n'ont absolument aucun droit à faire valoir, par la raison bien simple qu'on ne peut leur accorder le droit de cité dans l'Eglise nationale du canton de de Neuchâtel. En se plaçant au point de vue de l'équité, en leur attribuant une part de ces biens, serait-ce respecter l'intention de ceux qui ont fait des legs à l'Eglise? Le Grand Conseil de Neuchâtel sera appelé en mai 1870 à traiter cette question. Dans sa session de novembre dernier, il a entendu un rapport du Conseil d'Etat, qui, appuyé sur l'autorité de Vinet, conclut à la séparation, et est suivi d'un projet de décret qui n'a soulevé, jusqu'à présent, aucune objection. Mais la discussion commencera lorsqu'il faudra définir le sens du mot paroisse ou tel autre terme du décret: alors on verra si l'Eglise dite libérale doit être mise au bénéfice du décret.

Pour être prêts à toute éventualité, les rationalistes de notre canton ont constitué dimanche dernier, 5 décembre, à la Chaux-de-fonds, ce qu'ils appellent *l'Eglise libérale*. Leur pasteur, M. Pécaut, a été installé religieusement par M. Cougnard de Genève. Plusieurs orateurs allemands se sont fait entendre, entre autres MM. Lang du canton de Zurich et Bitzius, pasteur de Douanne au canton de Berne. Le culte a été accompagné de chants et d'une prière; le texte du sermon était 2 Cor. III, 17, *Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté*. Tous s'accordent à rendre hommage au talent oratoire de M. Cougnard. Les auditeurs étaient nombreux et attentifs. Seront-ils bien assidus? Cette pensée a été exprimée par l'un des orateurs qui a fait appel au zèle religieux, pour que l'œuvre puisse réussir chez nous mieux qu'on ne l'a vu ailleurs. Le même orateur a constaté avec regret qu'aucun pasteur neuchâtelois n'était entré dans la nouvelle Eglise. — Il est vrai, tous sont fidèles à l'Evangile, et c'est là la force de notre Eglise. Que Dieu nous garde de défaillance!

* *

Berne.

Décembre 1869.

Si ma chronique bernoise doit être quelque peu complète, je dois vous tenir au courant des pulsations sensibles de notre vie religieuse et ecclésiastique dans les derniers mois de cette année.

Je mentionnerai d'abord l'assemblée générale de la Société évangélique, qui se tient au mois d'août. Sous un immense toit élevé pour la circonstance à côté du seminaire évangélique, 2500 auditeurs environ se réunirent pour célébrer la 38e fête de la société. La plupart des assistants étaient des campagnards en habits jaunes, accourus de toutes les parties du canton: c'est ce qu'un publiciste appelait: la démocratie *jaune*, en opposition à la *rouge*. Rien de plus posé, de plus digne, que ces braves cultivateurs bernois, lorsque la vie de Dieu brûle dans leurs cœurs. Parmi les assistants, j'ai compté une trentaine de pasteurs sur 200 que compte le canton: ce n'est pas beaucoup; toutefois, quand on se souvient de la haine déclarée que portent à la société les professeurs de théologie et les coryphées du parti *modéré* (sans parler des réformistes), on est réjoui de ce nombre. Les trois premières personnes que je saluai en arrivant à l'assemblée, sont l'un des chefs de l'église libre de Berne, le ministre des méthodistes et le brave doyen Lutz, irwingien, qui vient de quitter notre ville pour prêcher en Allemagne. Dans les temps de lutte, les chrétiens oublient leurs divergences de vues pour s'affermir ensemble sur le rocher du salut. Des dix orateurs qui se firent entendre, le plus piquant fut un missionnaire du Bengale qui attaqua avec vigueur et non sans ironie « les petits renards qui gâtent la vigne du Seigneur; » c'est-à-dire les ennemis de la Bible qui prédisent que dans vingt ans nul ne croira plus à la parole inspirée, que la nouvelle génération, instruite des résultats de la critique moderne, se dégagera pour toujours des langes du moyen âge. Les autres discours, passant sous silence les adversaires-hommes, livrèrent assaut à l'adversaire-péché, insistant sur la repentance, la foi et les bonnes œuvres. L'assemblée se sépara sous une impression très sérieuse.

Notre ville et notre canton ne brillent pas par la pureté des mœurs: rien de moins flatteur que la réputation de notre pays à cet égard. Pour obvier à la dissolution morale dans nos villages, un évangéliste âgé a formé dans un grand nombre de communes des associations de jeunes filles qui s'engagent à une conduite chrétienne et renoncent à d'anciennes et détestables coutumes. Le lendemain de la fête générale, elles s'assemblent à Berne et c'est un plaisir de voir des centaines de jeunes paysannes très propres, heureuses, florissantes, confirmer en présence de Dieu leurs saints engagements.

Le même jour, on a l'habitude d'imposer les mains à un certain nombre de jeunes diaconnesses formées dans l'établissement de Mme Dändliker-Wurstemberger.

Dès l'origine de la Société évangélique, ses membres ont cherché leur édification, non-seulement dans le culte public, mais aussi et de préférence dans des réunions particulières ou *conventicules*. Aucun d'entre eux n'est séparé de l'église nationale: tous fréquentent le culte public, même plus assidûment que personne: cependant ils éprouvent le besoin d'une communion fraternelle plus intime et d'une édification plus fréquente. Ces *collegia pietatis*, comme on les appelait au temps de Spener, ne laissent pas que d'avoir leurs inconvénients. Quelques pasteurs de campagne, membres de la société, les ont relevés récemment et ont provoqué dans une grande assemblée du 1er décembre une discussion intéressante. Les réunions scindent, dit-on, la paroisse en deux camps: les piétistes et les non-piétistes. Les premiers attachent plus d'importance à leurs réunions qu'au culte public; le pasteur, même fidèle, a moins de valeur à leurs yeux que le *Stundenhalter* (la plupart des réunions sont tenues par des envoyés de la société et non par des pasteurs). Ces évangélistes sont exposés à l'orgueil spirituel, étant pour la plupart hommes du peuple, sans études et sans culture extérieure. Enfin les habitués de ces réunions risquent de se croire sauvés par le fait de leur fréquentation régulière, de s'envisager comme plus pieux que d'autres et de tomber dans un pharisaïsme aussi étroit, dans des vues aussi bornées, que jadis les adversaires du Sauveur.

Ces dangers ayant été signalés par des amis de la société, le comité crut de son devoir d'examiner sérieusement la question des réunions particulières, d'autant plus qu'en ville surtout plusieurs excellents frères négligent les assemblées et préfèrent passer leurs soirées du jeudi et du dimanche au milieu de leurs familles : là, disent-ils, est leur devoir prochain ; Dieu leur demandera compte de l'éducation de leurs enfants, non de la fréquentation de réunions qui ne sont que des commandements d'hommes. L'un des membres du comité fut chargé de la partie historique de la question ; il raconta l'origine des réunions d'édification qui naquirent spontanément, providentiellement, il y a juste deux siècles à Francfort s. M., à la suite d'un sermon de Spener. Il montra que dès que les âmes sont réveillées, elles cherchent la communion fraternelle. Ce fait s'est produit à la suite de tous les réveils. Si les « ecclesiolæ in ecclesia » furent interdites presque partout après le réveil de Spener, au grand détriment de la vie religieuse de l'Allemagne, le Würtemberg fit exception. Sous l'influence du sage Dr Bengel, le Consistoire de ce pays permit, approuva et encouragea en 1743 les réunions d'édification ; elles s'y multiplièrent extraordinairement, et c'est à cela qu'on attribue le fait que le Würtemberg, «prunelle de l'œil de Dieu,» est un des pays les plus religieux du monde. On y compte, dit-on, jusqu'à 50000 «piétistes.» Un second rapport raconte l'origine de la Société évangélique à Berne. Le premier réveil date de la prédication de MM. Galland et Schaffter dès 1815. C'est dans l'Eglise française que Dieu commença son œuvre ; les premières réunions de Berne se firent en français ; ce n'est qu'après 1830 que les allemands en établirent : quatre amis réunis chez une vieille aveugle pour s'édifier, résolurent de s'associer pour propager de bons livres : ils versèrent chacun 5 fr. ; ce fut l'origine de la Société évangélique ; depuis lors elle n'a pas cessé de tenir des assemblées d'édification, comme moyen de cultiver la communion fraternelle aussi bien que la mission extérieure et intérieure. Un troisième rapport posa quelques thèses que la réunion du 1er décembre, composée d'une centaine de membres citadins et campagnards, discuta pendant plusieurs heures. Un fait digne de remarque, c'est que, quoique la presque totalité des assistants fussent des chrétiens à réunion, on remercia les auteurs des objections ; on leur sut gré d'avoir abordé franchement les dangers et de les avoir signalés : mais on fut à peu près unanime à reconnaître la nécessité des réunions privées pour maintenir l'affection fraternelle parmi les réveillés, pour se surveiller et se garder réciproquement de la mondanité, pour trouver par la prière la présence du Seigneur et enfin pour soutenir les œuvres chrétiennes qui menaceraient de tomber, sans l'appui des réunions d'édification.

Mais c'est assez de la Société évangélique : passons au camp opposé.

Après le synode les réformistes jetèrent feu et flammes. Ils convoquèrent une assemblée de leurs adhérents qui publia une déclaration comme quoi le *Reformverein* ne reconnaît au synode aucune autorité de parler au nom de l'Eglise nationale. Il lui conteste le droit d'adresser une allocution aux paroisses sans avoir auparavant obtenu le *placet* du gouvernement. Il accuse le synode de partialité en ce qu'il condamne les libéraux et non les piétistes, qui pourtant sapent les fondements de l'église. Il prétend que le synode, où siégent des aristocrates et des piétistes, a des tendances réactionnaires et que sous prétexte de religion il cherche à atteindre des buts politiques. Il déclare n'admettre, en fait de doctrines religieuses, aucune autre autorité que la libre conscience et le libre examen. Il demande que la constitution ecclésiastique soit changée au plus tôt et fondée sur une base entièrement démocratique. Il exhorte le peuple bernois à mépriser la décision du synode comme n'étant que le manifeste d'un parti politico-religieux. Il invite tous les libéraux de la ville et des campagnes à se constituer en sociétés réformistes et à propager les principes du christianisme libéral. Enfin il remercie les 17 ministres qui ont eu le « courage » de déclarer qu'ils n'admettent aucun miracle et il les encourage à persévérer dans cette voie et à profiter de leur position officielle, pour ruiner l'orthodoxie.

M. le professeur Wyss, vénérable vieillard retiré à Gerzensee, a soumis ce mani-

feste réformiste à une critique aussi digne que vigoureuse. « Continuez, dit-il en terminant aux 17 ministres libéraux, continuez à abuser de vos fonctions sacrées, tant que votre conscience vous le permettra; chaque jour montrera plus clairement l'inanité de vos doctrines et la perversité de vos démarches passionnées. — Ou plutôt, rentrez en vous-mêmes, reconnaissez votre aveuglement et prenez à cœur l'adresse du synode si bien intentionnée, au lieu de la couvrir d'injures! »

Un fait intéressant qui jette du jour sur les dispositions religieuses de notre peuple, s'est passé récemment à Münchenbuchsee. On sait que cette paroisse a pour pasteur, depuis quelque trente ans, M. Langhans père; que l'école normale des régents, où l'un des fils Langhans enseigne la religion, y a son siége; que tout ce qui tient à ce séminaire, maîtres et élèves, forme le foyer de notre radicalisme religieux. Qui aurait cru que la grande majorité de cette paroisse si mal nourrie depuis si longtemps, se prononcerait résolûment contre l'incrédulité? Le consistoire, sous l'influence du vieux pasteur, avait renvoyé assez grossièrement l'adresse du synode, malgré la protestation du président, M. le Dr Uhlmann, illustre par ses découvertes lacustres. Ce chrétien décidé, admirateur de Dieu dans ses œuvres, cœur doux et sympathique, mais fort par ses convictions, résolut d'en appeler du consistoire à la paroisse. Appuyé du Dr Muller, d'Hofwyl, successeur du célèbre Fellenberg, il fit imprimer 400 exemplaires de l'adresse du synode, les fit distribuer dans toutes les maisons et convoqua l'assemblée paroissiale le 3 octobre dernier: près de 200 citoyens, presque tous pères de famille, répondirent à l'appel. Malgré les discours de M. Langhans fils, qui doit s'être attiré, par ses sorties passionnées et par son ton vulgaire, le mépris de l'assemblée, 125 voix votèrent des remerciements au Dr Uhlmann, déclarèrent accepter avec reconnaissance l'adresse du synode et infligèrent un blâme au consistoire. Les « libéraux » ne comptaient qu'une cinquantaine de voix.

Un second fait analogue s'est passé à Melchnau. Cette paroisse était à repourvoir d'un pasteur. Le concours est ouvert et le suffragant qui y fonctionnait fidèlement depuis bien des années est proposé à la presque unanimité. Cela ne faisait pas le compte du gouvernement et de M. Kummer en particulier. Le dit suffragant, jeune homme pieux et savant, a un double tort: il est croyant et de plus fils d'un pasteur qui, par ses talents extraordinaires comme journaliste, avait battu en brèche le radicalisme bernois en 1850. Il y a 20 ans de cela; depuis longtemps la plume habile repose dans le tombeau avec la main qui savait si bien s'en servir. Mais nos radicaux sont impitoyables: ils haissent deux choses pardessus tout: la piété vivante et la politique juste et modérée. — Pour écarter le dit suffragant, le gouvernement ouvre un second concours et engage des libéraux à se présenter. La paroisse tient bon: elle veut le pasteur qu'elle connaît et apprécie; sauf 8 voix, si je ne me trompe, toute l'assemblée renouvelle son vote précédent: elle envoie ses préposés en députation auprès du Conseil d'Etat, elle insiste: on semble tout promettre, et, au jour de la nomination, le dit Conseil (quel évêque! n'est-ce pas le bouc fait jardinier?) donne à cette église pour pasteur un homme qu'aucune voix n'avait proposé, car il dépasse en incrédulité les chefs des «libéraux» puisqu'il déclare dans une brochure qu'il tient Jésus pour un simple homme et même pour un homme pécheur! Tel est le nouveau pasteur de Melchnau, italien d'origine, élevé en partie dans la maison des missions de Bâle, d'où il sortit pour étudier la théologie à Berne. Cédant à son penchant négatif qui l'avait désaffectionné de ses anciens bienfaiteurs, il est tombé dans les erreurs les plus dissolvantes. Quant à la paroisse de Melchnau, elle est dans une extrême irritation: les âmes pieuses reçoivent maintenant un évangéliste qui y tient des assemblées régulières.

La proclamation du Jeûne a donné une nouvelle preuve de l'esprit du Conseil d'Etat. Le nom du Sauveur n'y figure pas: Dieu même n'y est nommé que dans la phrase banale qui termine ce triste document: « Dieu bénisse la patrie. » Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le gouvernement a voulu contredire officiellement le synode en proclamant sa joie au sujet des manifestations actuelles du libre examen. C'é-

tait dire : nous approuvons ce que le synode a voulu stigmatiser !

On discute dans les cercles politiques radicaux la question de la séparation. M. Muller, professeur de théologie, paraît se plaire à porter devant ce forum, les débats religieux du jour. J'ai toujours l'impression que ces clubs ne veulent au fond qu'une chose : la ruine de l'église. Ceux qui croient que la séparation la dissoudra comme neige au soleil, veulent la séparation. Ceux qui craignent que, séparée de l'Etat, l'église ne fleurisse plus que jamais, votent pour l'union, le césaropapisme étant l'instrument le plus commode pour l'étouffer et en faire une momie.

Cette question si complexe, jugée si différemment même par de bons chrétiens, a fait l'objet des délibérations de la société pastorale réunie à Thun, le 22 septembre dernier. Le rapporteur, M. le doyen Hopf, avait condensé ses idées en dix thèses, dont l'idée-mère est : union, mais pas fusion. Le mot actuellement en faveur c'est : « église du peuple » et non église de l'Etat : on désirerait une constituante ecclésiastique élue par le peuple pour faire prédominer partout la démocratie pure. Le gouvernement de l'église serait confié à un Conseil dont la plupart des membres seraient nommés par le synode et quelques-uns par le Grand Conseil. Le pouvoir civil continuerait à administrer les biens de l'église et à fournir les salaires, comme jusqu'ici. — Ces thèses sont l'expression assez fidèle des pensées de la plupart des pasteurs bernois, mais de longtemps rien ne sera changé au *statu quo*.

La consécration des candidats au saint ministère n'a enrichi notre clergé allemand que de trois membres : c'est fort insuffisant et la pénurie est très sensible ; ces derniers huit jours nous avons vu mourir trois pasteurs allemands : en revanche nous avons actuellement surabondance de ministres français dont nous pouvons nous féliciter. — La consécration de cette année a été édifiante par l'excellent discours de M. le doyen Ruetschi, et choquante par le serment prêté à la confession de foi helvétique. M. le conseiller Kummer, ennemi déclaré de la foi de notre église dictait ce serment à des candidats auxquels on enseigne des doctrines tout opposées. N'est-ce pas se jouer des choses sacrées ? Peut-on espérer la bénédiction de Dieu sur des actes entachés de tant de légèreté, pour ne rien dire de plus ?

Notre Grand Conseil vient de discuter une nouvelle loi scolaire, dont le but essentiel est d'améliorer les salaires des régents primaires. L'augmentation a été votée à l'unanimité, mais les places qui jusqu'ici étaient à vie ne seront plus données que pour six ans : ainsi le principe de la réélection périodique a été admis pour les régents, et nul ne doute qu'il ne soit bientôt appliqué aux pasteurs, comme à Bâle-Campagne et à Neuchâtel. Ceci n'encouragera guère à choisir la carrière pastorale, et la pénurie risque de devenir inquiétante. Déjà le pouvoir propose de supprimer une cure de montagne.

L'enseignement de la religion dans les écoles a donné lieu à des débats intéressants au sein du Grand Conseil. Le projet gouvernemental parlait vaguement de l'enseignement religieux, sans spécifier l'espèce de religion qu'il entendait, afin de laisser aux régents réformistes champ libre d'enseigner ce que bon leur semblerait. Le Grand Conseil a voulu spécifier, et il a voté à une grande majorité que l'on enseignerait la religion *chrétienne réformée* dans les écoles de cette confession, sans cependant y astreindre les enfants d'autres confessions. La proposition de M. de Büren d'autoriser les parents réformés et nationaux à soustraire leurs enfants à un enseignement religieux qui blesserait leur conscience, a été rejetée aussi bien que la motion de quelques députés *positivistes* d'exclure entièrement la religion des écoles et de se contenter de la morale. La majorité du Grand Conseil s'est montrée hostile aux doctrines réformistes : mais il touche à sa fin. Quel sera l'esprit de cette autorité après la réélection en mai prochain ? Si l'ultra-radicalisme était vaincu, l'enseignement Langhans devrait cesser au séminaire de l'Etat.

La saison d'hiver a ramené les jeux scéniques, les concerts, les conférences, etc. ; je note en passant que jamais on n'a cultivé l'art dramatique comme aujourd'hui. Tout le monde s'en mêle ; les paysans dans nos villages, les ouvriers, surtout la société du Grütli, dans les villes, les régents et leurs

écoliers. « Ridendo castigamus, » disait Molière : j'ignore si ses successeurs réussissent comme lui.

Quelques pasteurs de Berne ont organisé une série de conférences apologétiques. M. de Greyerz a fait la première sur l'origine du christianisme. La grande salle du Casino était comble ; l'auditoire sympathique et l'effet béni de Dieu. Que d'âmes chancelantes par le doute sortent consolées et affermies de ces assemblées si utiles et qui complètent si bien l'œuvre de la prédication !

L'ouverture du concile œcuménique n'a pas passé inaperçue dans notre canton. De nombreuses réunions de prière ont eu lieu. On a prié sans colère, sans dispute et sans anathèmes, suppliant le Sauveur d'établir son règne de justice, de paix et de joie dans le Saint-Esprit. Dieu exauce, nous en avons l'assurance ; il confondra le conseil d'Achitopel. L'Esprit et l'Epouse disent : viens ! et le Seigneur répond : voici, je viens bientôt.

B.

Zurich.

Décembre 1869.

Le synode a eu sa session ordinaire les 23 et 24 novembre. L'état des esprits était autre qu'en 1868. L'année dernière, la question brûlante de la double liturgie mettait en présence les divers partis théologiques de l'assemblée ; cette année-ci, le synode était tout préoccupé de la nomination des délégués de l'Etat au conseil ecclésiastique [1]. Quelques jours auparavant le grand Conseil procédant à cette nomination n'avait pas réélu M. Alexandre Schweizer et l'avait remplacé par un professeur qui n'a pas, à beaucoup près, la popularité du doyen de la faculté. Pour un grand nombre d'ecclésiastiques, c'était un affront, presque une injure de la part des démocrates ; d'autant plus qu'on savait le peu de sérieux qui avait présidé à cette nomination.

En arrivant à Zurich, les pasteurs pensaient donc bien moins aux discussions intestines qu'aux adversaires communs du dehors. Le discours d'ouverture de l'antistès Finsler exprima avec infiniment de mesure le sentiment général dans une revue rapide des événements ecclésiastiques qui avaient eu lieu au dedans et au dehors du canton depuis le dernier synode. Il rappela que la constituante n'avait cédé qu'en partie aux vœux du clergé ; que l'Eglise nationale avait été reconnue, il est vrai, mais sans que ses relations avec l'Etat eussent été clairement déterminées ; que cependant la position faite à l'Eglise et le degré d'autonomie qui lui était accordé par la constitution, en permettaient le développement normal, à la condition toutefois que les divers partis théologiques demeurassent unis autour de leur commun chef, Jésus-Christ ; que cette union de tolérance était commandée par les circonstances, le langage de la presse démocratique dans ces derniers temps prouvant avec évidence que la gauche en théologie ne trouverait des alliés dans la gauche politique que pour ses négations, tandis que ses moindres affirmations rencontreraient chez les radicaux avancés une complète indifférence.

C'est dans cet esprit que le synode a épuisé son ordre du jour. Il avait à nommer deux membres du Conseil ecclésiastique. Un grand nombre de pasteurs étaient décidés à porter M. Alex. Schweizer, et à laver, par un vote unanime si possible, l'affront qui lui avait été fait. La veille, des négociations avaient eu lieu à ce sujet entre les négatifs et les positifs. La gauche demanda à la droite de s'unir à elle pour cette nomination, s'engageant de son côté à adopter pour l'antistès la liste orthodoxe.

L'arrangement fut conclu, et M. Alex. Schweizer fut nommé par 109 voix. Mais dans un discours fort spirituel et fort habile, l'illustre professeur chercha à convaincre le synode qu'il ne pouvait accepter, et déclina positivement l'honneur qu'on lui faisait. Un vote par acclamation n'ayant pas modifié sa résolution, les deux anciens délégués furent réélus. Néanmoins le synode avait fait sa protestation.

[1] D'après l'ancienne loi encore en vigueur le Conseil se compose de sept membres. Le grand Conseil en nomme quatre, parmi lesquels doit se trouver un professeur de la Faculté de théologie. Le synode en nomme deux directement, et présente en outre au grand Conseil une liste de trois membres du clergé, parmi lesquels le grand Conseil choisit l'antistès.

La liste de présentation pour l'élection de l'antistès fut la même qu'il y a trois ans. Elle se composait de M. l'antistès Finsler, du centre droit, de M. le doyen Zimmerman, et de M. le doyen Hirzel, tous deux de la droite. La semaine dernière, cette liste a été soumise au grand Conseil, qui a réélu M. Finsler.

Restait l'initiative à prendre au sujet de la nouvelle constitution de l'Eglise. Sur la proposition du Conseil ecclésiastique, l'assemblée a nommé une commission de onze membres, chargée d'élaborer pour le synode un projet de constitution ecclésiastique. Une fois approuvé par le clergé, le projet sera soumis au Grand Conseil, qui jusqu'ici montre peu d'empressement à aborder les questions d'Eglise. La commission, très mélangée, est une preuve de l'esprit conciliant qui régnait dans le synode. Il est probable que la constitution de l'Eglise ne subira pas de grandes transformations; car, à part le rationalisme, dont ils subissent sans trop de peine la présence, les Zurichois sont en général contents de leur Eglise. Ici et là cependant, on rencontre quelques pasteurs qui sont pour la séparation de l'Eglise. L'un d'eux, chargé du discours scientifique de la session synodale, avait choisi pour sujet la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et il l'a défendue avec la chaleur d'une conviction sérieuse. Il était intéressant d'entendre un orateur officiel exposer et soutenir les idées de Vinet dans le synode zurichois. Ce travail fut écouté avec une grande attention; mais nous ne saurions dire si M. le pasteur Heiz a trouvé beaucoup d'écho chez ses collègues.

E. J.

France.

Novembre 1869.

Eglise de Gabre (Arriège) — Dieu nous a exaucés, richement exaucés. Au commencement de mai, le réveil que nous désirions si ardemment se montra enfin. Ce fut dans une de nos réunions de prières du jeudi, spécialement consacrée à demander à Dieu la conversion de ceux qui ne lui appartenaient point encore. Il nous fut alors donné de prier comme des gens qui veulent être exaucés, et qui veulent l'être immédiatement : la réunion n'était pas terminée que six personnes pleuraient sur leurs péchés, soupirant après une vie nouvelle. Plusieurs frères restèrent pour leur parler et pour prier avec elles: quelques-unes d'entre elles passèrent bientôt des larmes amères de la repentance à la joie de la foi, confessant leur Sauveur et demandant que l'on rendît grâces pour un si grand salut. Toutes furent converties; l'une à la réunion de prières du lendemain soir, les autres les jours suivants, après une lutte des plus angoissantes. Mais les bénédictions du Seigneur n'en restèrent pas là, le réveil se continua de jour en jour. Les jeunes gens, dont nous avions failli désespérer, se réveillèrent enfin, les derniers de tous. La conversion de l'un d'entre eux, jusqu'alors indifférent et incrédule obstiné, nous réjouit tout particulièrement : il est depuis lors tout l'opposé de ce qu'il était auparavant. Ses parents n'avaient compris que depuis peu qu'ils pouvaient prier pour la conversion immédiate de leur fils.

Les réunions de prières se multiplièrent bientôt jusqu'à ce que nous en eûmes trois ou quatre chaque soir ; les jeunes gens d'un côté, les jeunes filles de l'autre, les personnes plus âgées enfin se réunissant dans deux localités différentes. Le 19 juin, nous eûmes le baptême de quatre nouveaux convertis ; deux d'entre eux avaient été baptisés enfants, mais ils ne pouvaient reconnaître la valeur de cet acte et se croyaient appelés de Dieu à témoigner eux-mêmes publiquement, par le signe établi pour cela, du salut qu'ils venaient de trouver en Christ. Le lendemain, un dimanche, nous eûmes de nouveau cinq baptêmes d'adultes à la réunion d'édification mutuelle qui compta aussi neuf admissions à la Cène et à l'église. Disons toutefois que s'il y eut des adultes qui se firent baptiser de nouveau, il y en eut aussi qui, nouvellement convertis, ne se firent pas rebaptiser. Laissant de côté tout formalisme, nous recommandâmes à chacun d'agir selon sa foi, en se gardant aussi bien d'un baptême auquel il ne se croirait pas appelé de Dieu, que d'une lâche timidité qui l'éloignerait d'un baptême qu'il reconnaîtrait être voulu de Dieu. Le soir de ce même

dimanche un repas fraternel réunit tous les membres de l'église ; et bientôt après, une réunion de prières, d'actions de grâce et d'édification mutuelle termina cette belle journée. Parmi les quinze à vingt nouveaux convertis, il n'y a pas eu, grâces à Dieu, de chutes à déplorer. Que nos frères se souviennent d'eux dans leurs prières !

*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DICTIONNAIRE BIBLIQUE POPULAIRE, comprenant l'histoire, la biographie, l'archéologie, la géographie et l'histoire naturelle dans leurs relations avec l'étude de la Bible, des introductions spéciales aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que l'exposition abrégée des principales doctrines du christianisme par Auguste Meylan, pasteur dans l'Eglise libre du canton de Vaud. — *Lausanne* 1869, Georges Bridel éditeur, 1 vol. grand in-8 de 640 pages. — Prix : 10 fr.

Ce titre est un peu long et nous lui eussions préféré celui de Dictionnaire biblique populaire, avec des notions d'histoire, de biographie, etc., propres à faciliter l'étude de la Bible. Mais l'auteur a voulu indiquer tout de suite la multitude des matières que son livre renferme, et quand on pense qu'elles se trouvent en 640 pages, on s'étonne que tant de choses puissent être contenues dans un si court espace. C'est que M. Meylan a eu le temps d'être bref, ayant consacré plusieurs années à la composition de son ouvrage.

Un dialogue qui est lui-même la substance de quelques conversations sur le dictionnaire biblique, résumera notre pensée à son sujet.

— M. *A*. Encore un dictionnaire biblique ! Il y en a à foison en anglais et en allemand, et nous n'en sommes pas dépourvus en français. Avez-vous lu celui-ci ?

— M. *B*. J'en ai lu avec attention plusieurs articles importants, parcouru d'autres, et fait des comparaisons avec quelques-uns des dictionnaires dont vous venez de parler.

— M. *A*. Et celui-ci vous paraît supérieur à tous les autres ?

— M. *B*. Ce n'est pas ma pensée, et je suis sûr que ce n'est point celle de l'auteur, mais chacun de ces écrivains ayant eu son point de vue, et s'étant proposé une certaine classe de lecteurs et un but particulier, cela joint à la différence des talents, des connaissances et à d'autres causes encore, met plus de variété qu'on ne le croit entre ces dictionnaires, et assigne à chacun une utilité spéciale.

— M. *A*. Sans rappeler la *Biographie sacrée* de M. le pasteur Coquerel, pourquoi, si peu de mois après la réimpression du dictionnaire de M. Bost, en éditer un nouveau ?

— M. *B*. Je conviens que M. Coquerel offrira toujours le mérite d'un style pur et éloquent, et M. Bost ces charmes d'esprit et d'imagination que l'on retrouve dans ses écrits. M. Meylan ne le leur conteste pas, et je ne crois pas d'ailleurs qu'il estime ne rien devoir à ses devanciers. Mais l'éloquence et l'esprit ne sont pas toujours de sûrs garants de l'exactitude, ce premier mérite que l'on requiert d'un dictionnaire. Ce sont des qualités prime-sautières que ces dons brillants, mais dans le nombre des sauts, il en est de plus ou moins heureux. M. Meylan a empreint son œuvre de la qualité de son esprit, la solidité. Or il la fallait ici avec toutes celles qui l'accompagnent d'ordinaire. — Il fallait du sérieux, de la clarté, une grande simplicité et cependant assez de correction et de coulant pour donner de l'attrait au style ; or, ces mérites, pas plus que ceux de fond, on ne saurait les contester au nouveau dictionnaire.

— M. *A*. En ouvrant ce livre, tandis que vous me parliez, j'ai été étonné de trouver des articles qui n'ont nullement un caractère biographique, comme *clochette*, *clos*, et beaucoup de détails sur des plantes et des animaux.

— M. *B*. C'est ce qui donne encore plus de valeur à l'ouvrage : il renferme une multitude de détails qui rendent intelligibles des choses que l'on ne saisit qu'à demi dans la Bible même ; avec lui on fait

de petits cours d'antiquités judaïques, de botanique, de géographie, d'histoire, etc. A l'égard de l'histoire naturelle, je me demande cependant s'il n'y a pas surabondance, c'est-à-dire plus que ne l'exige l'intelligence des saintes Ecritures. Puis le respectable Valmont de Bomarre que M. Meylan paraît avoir pris pour guide, se trouvait-il dans une édition moderne tenant compte des progrès de la science depuis la première apparition de l'ouvrage?

Peut-être aussi aurait-il été à propos, dans les articles consacrés à quelques personnages ou localités, de rappeler, en les expliquant, les mots célèbres qui s'y rattachent. Quelques prédicateurs s'en servent comme s'ils étaient connus de tout le monde. Ils disent, par exemple, d'un homme, qu'il *a eu son péniel*... son ***Ebben-Ezer***. Or l'étymologie de ces mots qui se trouve dans le *Dictionnaire* ne me semble pas suffisante pour bien des personnes.

— M. *A*. Et ces notions théologiques que je vois en ouvrant l'ouvrage çà et là ?

— M. *B*. Sont une heureuse innovation qui donne un valeur particulière au *Dictionnaire biblique*. La théologie en effet est la première des sciences, puisqu'elle a Dieu pour objet. Quand elle est purement spéculative et en dehors de la Bible, elle peut devenir très dangereuse, mais rattachée aux Saintes-Ecritures et les suivant pas à pas, elle est une lumière. Les enseignements de St. Paul sur la justification gratuite sont de la théologie, de même que ceux de St. Jean sur la personne du Christ, dans le prologue de son Evangile.

Cette théologie, quand elle n'est que dans la tête, constitue un intellectualisme sans vie, mais prétendre s'en garantir en se jetant dans je ne sais quel mysticisme, qui parle avec mépris de l'emploi de notre intelligence dans les choses religieuses, c'est une autre erreur aboutissant à d'autres précipices. Pour que j'aime le Seigneur il faut que je sache qui il est et ce qu'il a fait pour moi; ce que je ne pourrais sans mon intelligence et ma mémoire, qui sont par conséquent inséparables de mon cœur ou de de ma faculté de sentir. Jésus demande à l'aveugle-né à qui il a rendu la vue : crois-tu au Fils de Dieu? Cet homme lui répond : qui est-il, Seigneur, afin que je croie en Lui? C'est la réponse que Jésus voulait tirer de sa bouche. Avant que de croire, d'aimer et d'adorer, il faut savoir qui doit être l'objet de ces sentiments. La connaissance précède tout, mais seule elle est vaine.

On dit que quand Mme Guyon voulait composer ses traités, elle prenait pour titre le premier mot qui lui tombait dans l'esprit, par exemple, *les torrents*, sans s'inquiéter de ce qu'elle dirait, et que même elle n'écrivait qu'en sortant de son lit à moitié endormie, pour mieux éviter l'intellectualisme, en sorte que quand elle se réveillait tout à fait elle quittait la plume et se remettait entre ses draps. C'est très bien, mais a-t-on jamais vu personne raisonner et intellectualiser plus que cette dame et ses adhérents et imitateurs? Or c'est avec sobriété, clarté et mesure que M. Meylan s'est exprimé dans ses articles de théologie populaire; et je citerai comme exemple celui sur *l'expiation*.

Toutefois j'ai été péniblement surpris de ne pas trouver à leur place alphabétique les noms du *Père*, du *Fils* et du *Saint-Esprit*. Sans doute M. Meylan a réuni dans d'autres articles ce qu'il aurait dit ici. Il est même plus complet sur ces points que d'autres ouvrages de ce genre, sans en excepter *l'Encyclopédie* de M. Herzog qui n'a point d'article spécial sur le Saint-Esprit, et renvoie au mot : Trinité. — Néanmoins les noms dont je regrette l'absence, sont à eux seuls le résumé du christianisme, et à quels magnifiques développements ne donnent-ils pas lieu? C'est le Père que le Fils est venu nous apprendre à connaître et avec qui Il nous a réconciliés ; et c'est le Saint-Esprit qu'Il nous a promis et qu'Il nous donne pour rénovateur et consolateur de nos âmes. Or c'était à la suite de ces noms que ces vérités devaient être présentées.

J'ai regretté aussi l'absence du mot : *Trinité*, trop universellement connu depuis tant de siècles pour l'omettre. Sans doute il ne se trouve pas dans la Bible, mais M. Meylan aurait dû l'introduire dans son dictionnaire, quand cela n'aurait été que pour nous donner une instruction sur les mots religieux non bibliques. Il en aurait

montré la légitimité quand ils sont exacts et précis comme celui même de Trinité, et leur danger quand ils sont vagues et indéterminés comme celui de sacrement, source de tant d'erreurs romanistes.

— M. *A.* Mais croyez-vous que les Allemands regardent ce dictionnaire comme un livre de science?

— M. *B.* Si vous parlez des théologiens, je ne crois pas qu'ils regardent l'apparition de cet ouvrage comme un événement, mais je ne doute pas que ceux d'entre eux qui le liront, ne l'envisagent comme renfermant autant de science que le comportait le but particulier de l'auteur.

A. BAUTY.

POÉSIES DE Mme E. DE PRESSENSÉ. — *Paris,* Ch. Meyrueis, 43, rue des Saints-Pères. Dentu, Palais Royal.

Notre époque est peu poétique, on l'a répété à satiété; le besoin d'idéal qui ne cessera jamais de travailler l'humanité semble avoir changé de caractère. Il s'est porté vers les réformes sociales, et la poésie qui vit de contemplation, qui s'alimente surtout de souvenirs, se retire effarouchée devant cette ardeur d'application communiquée à tous les étages de la société. Et pourtant qu'y a-t-il au fond de ces tentatives dont les résultats ont des faces si diverses, tantôt grandes et utiles, tantôt chimériques et brutales? Le besoin de progrès n'est-il pas toujours l'effet du contraste entre les réalités de la vie et l'impérissable sentiment de cet idéal dont l'homme porte en lui le souvenir et l'espérance? Age d'or, auréole du berceau de l'humanité, horizon des fictions brillantes et des mélancoliques regrets, qu'est devenu le prisme de vos splendides nuances? Mais si la lueur céleste se matérialise dans la rude mêlée des intérêts et des passions, si elle passe par des verres ternis et souillés, elle n'a pourtant pas changé d'origine. L'âme de l'homme s'élance toujours vers ce qu'à tort ou à raison, elle estime *le mieux*. La religion seule peut conserver la beauté de l'idéal dans ses applications à la vie; l'esprit religieux par qui seul l'homme devient complet, a le don de pousser à l'action en maintenant l'intégrité du mobile. La poésie animée d'un vrai sentiment religieux ne saurait s'en tenir ni aux illusions décevantes, ni au charme amollissant du passé. Il y a toujours en elle un élan vers l'avenir; elle n'affaiblit pas, elle fortifie; si elle ne fait pas toujours retentir le chant du triomphe, elle fournit des armes pour la bataille.

Au moment où nous sommes parvenus, le sentiment poétique semblerait plus naturel aux femmes. La disproportion entre l'âme et la vie leur est plus sensible, la beauté de l'idéal plus sympathique, la mélancolie des regrets plus habituelle. Plusieurs femmes dans notre siècle ont été vraiment poëtes par le sentiment et par l'expression; il suffit de rappeler ici les noms de Mme Juste Olivier et de Mme Desbordes-Valmore. Hier encore l'attention vient d'être attirée par la publication des *Rayons perdus*, œuvre étrange d'une jeune fille, recueil plein de naturel et souvent de grâce et d'énergie. Mais de quel prix cette réussite a-t-elle été payée? comment un conseil salutaire n'a-t-il pas retenu la jeune imprudente? Les secrets d'un cœur virginal sont-ils faits pour être jetés en pâture à la curiosité publique? Le plaisir de louer s'efface devant la compassion qu'inspire cet avenir dépouillé où la perspective des joies légitimes a été sacrifiée aux satisfactions de la vanité.

Tout autre est l'esprit du petit volume qui porte le nom de Mme de Pressensé. Elle chante aussi la douleur, mais quel contraste avec les peines d'une affection non partagée; et plus encore avec ces douleurs de commande dont le public fut abreuvé à l'époque dite romantique! Ici, rien de convenu, tout est sincère et sérieux. L'inspiration qui anime ces vers, c'est la sympathie pour les maux de l'humanité portée jusqu'à la chaleur et l'intimité d'une passion personnelle. Ceci est la véritable originalité du recueil. L'auteur demande pardon aux pauvres, aux déshérités de ce monde de ne pas se trouver dans leurs rangs; elle répand sur leur sort des larmes amères, reproches qui montent de sa conscience à celle de ses lecteurs.

Oh! croyez-le ....

Je ne suis pas de ceux qui luttent et s'épuisent,
Pour qui tout se résume en un seul mot: souffrir.

Je ne suis pas de ceux qui chaque soir se disen
Où prendrai-je demain du pain pour me nourrir ?

. . . .

Je ne suis pas de ceux de qui les mains meurtries
Ne s'arrêtent jamais dans leur ingrat labeur.
Je ne suis pas de ceux dont les larmes taries
Ainsi qu'un plomb brûlant retombent sur leur cœur.

Je ne t'appartiens pas, multitude héroïque
Des travailleurs obscurs et des déshérités ;
Non, je suis des heureux... Dans le partage inique,
J'ai les biens d'ici-bas, vous les adversités.

. . . .
. . . .

Oh ! croyez-le, je souffre... et par cette souffrance,
Echo de vos douleurs, vos douleurs sont à moi.
(Pag. 111.)

L'impulsion que communique ce recueil est au fond toute religieuse. Qui peut lire le sonnet, *Aimons, souffrons, les Pauvres* surtout et ne pas se sentir repris dans son égoïsme et solicité à agir pour le soulagement d'autrui ?

Les Pauvres.

Ils passent près de nous. — Nous leur donnons [sans doute
Un regard de pitié,
Puis nous nous détournons et suivons notre route...
Nous avons oublié.

. . . .

Et notre cœur se serre, et nous avons peut-être
Des larmes dans les yeux,
Mais pour les consoler il faudrait les connaître,
Et que savons-nous d'eux ?

. . . .

A genoux, bien souvent, nous les nommons nos [frères
Devant le Dieu du ciel,
Mais ce mot qui s'envole à lui dans nos prières
Est menteur et cruel.

Et lorsque Dieu l'entend, je crains qu'il ne se lasse
De notre culte vain,
Et que dans notre cœur tout reflet ne s'efface
De son amour divin.

. . . .

Ce n'était pas ainsi, Jésus, toi qui consoles,
Que tu passais près d'eux
Quand tu laissais tomber les divines paroles
Du royaume des cieux.

. . . .
. . . .

Quand saurons-nous aimer assez pour tout com- [dre,
Assez pour tout souffrir ?

Par ce besoin d'action senti et inspiré, l'auteur entre dans l'esprit de notre époque; mais d'autre part elle s'élève au-dessus. Si elle presse l'obligation de secourir les malheureux, elle comprend aussi la mission providentielle de la douleur, guérir l'âme de ceux qui souffrent. Toutefois, la note de l'espérance est plus faible que celle de la sympathie et d'une douloureuse pitié. Pitié, disons-nous, plutôt que charité ; la charité, dans son étendue, demande une nuance de plus : la sérénité. La charité redouble l'âme, elle pleure avec ceux qui pleurent, elle se dépense sans relâche à les secourir, mais sa tête repose dans le ciel. Elle entre pour ainsi dire dans le secret de la volonté divine et communique la confiance de l'attente aux objets de sa sollicitude. On le sent, l'auteur n'est peut-être pas toujours dans cette atmosphère où la paix découle de la contemplation anticipée de la victoire. Ce cœur vaillant est encore au milieu de la lutte, et la poussière du combat lui dérobe quelque chose des lumineuses perspectives de l'avenir. C'est à cette cause qu'il faut attribuer les accents de doute parfois échappés de ses lèvres.

Au point de vue de la forme, il y aurait de temps en temps quelque chose à demander. On rencontre çà et là des vers faibles, des tournures un peu lâches, jamais louches pourtant ; dans certains morceaux la pensée s'extravase un peu. Les imitations de Longfellow, d'un tour mieux circonscrit nous paraissent en général heureuses. Parmi les morceaux entièrement originaux, on peut signaler, entre autres, *la Pologne, l'Epître à Alfred de Musset, Je voudrais....* et surtout le *Rêve.*

Rêve.

I

C'était sous des cieux sombres,
D'où rien ne rayonnait....
Partout des voix, des ombres,
Et la mort qui planait....

Un horizon immense,
Sinistre, désolé....
Ni repos, ni silence
Sous ce grand ciel voilé.

. . . .

II

Puis l'invisible main m'emporta dans l'espace
Au sommet d'une tour,
Et j'entendais de loin, comme un aigle qui passe,
Un bruit confus et sourd.

Et l'Esprit me parla : Tu domines la terre.
Regarde, que vois-tu ?
Et je dis : La douleur, le crime et la misère....
Grâce ! j'en ai trop vu.

. . . .

Et je me débattais. La sueur d'épouvante,
Sur mon front ruisselait ;
J'essayais d'échapper à l'étreinte puissante
De mon guide muet.

Alors il me parla : Rien de grand ne s'inspire
Sans lutte et sans effort.
Aimer n'est pas un jeu.... c'est un divin martyre
D'aimer jusqu'à la mort.

Le Fils de l'homme aussi devant ce grand abîme,
A frémi comme toi.
Son âme a défailli sous son fardeau sublime,
Mystérieux effroi....

Mais comme le héros pressant sur sa poitrine
Les glaives meurtriers,
Il livra tout son cœur à la douleur divine
De ses saintes pitiés.

Et son cœur se brisa... — Qu'il transperce ton âme,
Ce glaive de douleur !
Laisse-toi consumer par la céleste flamme ;
Laisse briser ton cœur !

Car la compassion, c'est la passion sainte,
C'est le charbon de feu.
Celui qui la connaît n'a qu'une seule crainte,
C'est de souffrir trop peu.

Par nos citations on peut juger de la vigueur de certains passages. Il y a aussi des descriptions colorées et senties. On trouve aussi de beaux vers où la pensée se revêt de cette expression pleine et serrée qui dénote le vrai talent. Ainsi :

La vie est un combat, la vie est une arène,
Où le devoir grandit du triomphe obtenu.
(Pag. 1.)

Oui, nous nous rencontrons au delà de ce voile,
Que l'apparence jette à la réalité.
A nos deux horizons brille la même étoile,
Le regard de Jésus sur le nôtre arrêté.
(Pag. 12.)

O douleur ! est-ce là ta mission sublime ?
Es-tu le messager de l'amour méconnu ?
(Pag. 31.)

On veut un jour sans ombre, on rencontre la nuit.
(Pag. 47.)

L'amour a révélé le mot du grand mystère,
C'est la mort qui féconde et notre âme et la terre...
Pour vivre il faut mourir.
(Pag. 49.)

On voit ce que pourrait faire l'auteur si l'emploi consciencieux de sa vie lui en laissait le temps. Elle s'exprime elle-même à ce sujet dans le fragment plein de grâce intitulé: *A la poésie.*

. . . .

Je veux aimer et je veux vivre,
Je veux creuser mon dur sillon ;
A ton rêve si je me livre,
J'aurai des rêves pour moisson.
La solitude est au poëte,
Et je ne le suis qu'à moitié ;
Ferme donc ton aile indiscrète,
Laisse mon âme à la pitié.
(Pag. 100.)

Disons-le pourtant, cette corde grave, noble, douloureusement sympathique, impose à la légèreté du commun des lecteurs une sorte de tension. Le grand nombre demanderait plus de variété, des impressions plus accessibles aux individualités ordinaires, des sentiments plus naturellement humains, pour ainsi dire. Toutefois, il est à remarquer, et ceci n'est pas commun, qu'une seconde, une troisième lecture attache de plus en plus au livre et à l'auteur. Elle a plus de chaleur que d'éclat, plus d'âme que d'imagination, ou plutôt ce sont les mouvements de l'âme qui éveillent l'imagination. Voici un morceau où l'intimité du sentiment et la touchante vérité de la couleur ne laissent rien à désirer.

A Henri.

Petite fleur sitôt cueillie
Avant les clartés du matin,
Tu n'as rien connu de la vie
Que ce qu'elle a de plus divin.

Tu n'as connu que la souffrance
Et l'amour.... N'est-ce pas assez ?
Sourire et pleurs, c'est l'existence,
L'un et l'autre bientôt passés.

Oui, c'est assez, car rien n'efface,
Petite fleur, ton souvenir,
Et tu gardes toujours ta place,
Toi qu'un matin vit se flétrir.

Je baise ton pâle visage
Et j'entends ton cri de douleur.
Je crois voir flotter ton image
Entre tes frères et tes sœurs.

Petite fleur chétive et frêle,
Tu n'as pas pu t'épanouir,
Mais la semence est immortelle,
Au ciel rien ne peut se flétrir.

H.

Le Culte domestique. Méditations et prières sur l'Evangile de St. Marc, par F. Chapuis, pasteur. Publié par la Société genevoise des Publications religieuses. *Genève*, E. Beroud et H. Kaufmann, 1869.

Il fut un temps où bien des personnes proscrivaient du culte domestique tout autre livre que la Bible, toute autre prière que la prière sortant librement du cœur. Aujourd'hui on sent de nouveau la nécessité de venir en aide aux familles qui veulent invoquer chaque jour le Seigneur en commun. Depuis un petit nombre d'années plusieurs ouvrages importants ont été publiés dans ce but, et l'un à la suite d'un concours ouvert par une société religieuse. Sans parler d'ouvrages plus anciens et bien connus, on peut citer *L'année évangélique*, de M. Gauthey, méditations et prières en deux forts volumes in-8°, *Le culte de famille* (par Mme Monod, ouvrage couronné), formé aussi de méditations et de prières pour tous les jours de l'année; Le *Guide pour le culte domestique* par quelques pasteurs de Neuchâtel, recueil de prières sur le plan de la *Nourriture de l'âme* de J.-R. Osterwald et destiné, semble-t-il, à remplacer par un ouvrage plus évangélique ce vieux livre tant aimé dans les campagnes.

Le petit livre que M. Chapuis, ancien pasteur à Satigny, a composé à la demande de la société qui s'en est fait l'éditeur, est plus modeste par son volume et moins complet, si l'on veut, mais il se place au premier rang par les qualités qui le distinguent. Etude suivie d'un évangile; simplicité s'unissant à la pureté, même à l'élégance et à l'élévation; popularité suffisante; pensées nettes et pratiques, appropriées aux besoins actuels, jamais banales, quelquefois neuves sans recherche, et vivement exprimées; plus de mouvement et de variété qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les livres de ce genre; des images et des mots heureux; une doctrine franchement, pleinement évangélique, mais sans affectation de dogmatisme; une morale saine et vraiment chrétienne, un ton sérieux, de l'onction, voilà sans doute de quoi ranger ce livre parmi les meilleurs du genre. Ce n'est certainement pas une œuvre de commande, faite au courant de la plume: c'est le fruit mûri de l'étude et de la méditation, de l'expérience chrétienne et de la vie pastorale.

Ce livre n'est pas un commentaire, dit l'auteur. « Je cherche à faire un peu de pain avec la divine semence, et je demande à Dieu de le bénir. Rien de plus! » Et pourtant, à sa manière, il est bien un commentaire, donnant l'intelligence du texte et jetant sur bien des endroits obscurs un jour que les commentaires ne fournissent pas. C'est que la vie est une lumière et que, pour comprendre les Ecritures, il faut les étudier dans l'esprit qui les a dictées et les aborder par leur côté religieux et pratique. L'interprétation grammatico-historique, comme on dit dans l'école, ne suffit pas à elle seule à en donner la clef. Tel récit, tel passage qui demeure fermé aux efforts de la science s'ouvre comme de lui-même et livre ses trésors à l'âme qui y cherche la volonté de Dieu.

Les péricopes sont heureusement découpées et les courtes méditations qui les suivent en découlent naturellement ou s'y rattachent sans effort. L'auteur s'est proposé de « dégager du texte la pensée principale, l'enseignement chrétien, et de le formuler d'une manière simple, édifiante, pratique. »

Ce procédé d'une interprétation fidèle a pour effet de fournir aux âmes la nourriture substantielle, bienfaisante et toujours nouvelle de la parole de Dieu. Ces méditations enseigneront à lire la Bible avec profit, à y trouver les leçons qu'elle renferme, le pain spirituel que nous y devons chercher. Puis dans chacune, l'unité du sujet, l'ordre et la clarté de la disposition, le choix des moyens d'expression ou d'action, dénotent l'homme qui possède l'art de parler pour l'édification et qui en a l'habitude. Les jeunes prédicateurs y trouveront de bons exemples soit pour le fonds soit pour la forme.

S'étonnera-t-on de la préférence donnée à St. Marc parmi les Evangiles? J'ignore les motifs de ce choix, mais je le trouve heureux et j'y vois un avantage qui recommande d'une façon particulière le travail de M. Chapuis. St. Marc est en apparence le plus extérieur des Evangiles, il semble fournir moins que les autres matière pour l'édification, et il est le moins lu et médité.

Or en exploitant cette portion un peu négligée de la Parole sainte, en montrant les richesses qui s'y trouvent pour la foi et pour la vie, l'ancien pasteur de Satigny a montré une fois de plus que l'Ecriture est tout entière utile pour enseigner, pour convaincre et pour corriger selon la justice, que la vie éternelle est contenue dans ces simples récits qui offrent le Fils à notre contemplation.

Les prières sont ce qu'elles doivent être, courtes, bien déterminées, et en rapport immédiat avec le sujet, ce qui prévient les répétitions, les demandes sans objet précis, et laisse à chacun les prières spéciales relatives aux besoins de chacun et de chaque moment. Elles expriment les sentiments que fait naître la lecture de la Bible et des réflexions qui y sont ajoutées. La vérité donnée par le texte, recueillie et élaborée par la méditation qui nous en a nourris, remonte à Dieu sous forme d'humiliations et de requêtes : nous voudrions que ce fût plus souvent sous forme d'actions de grâces. Du reste les prières dont nous nous occupons remplissent bien le rôle de la prière écrite : elles font naître la prière du cœur, elles la provoquent, la dirigent et la soutiennent; en les lisant on éprouve le besoin de dire *Amen!*

Quelqu'un trouvera-t-il peut-être que, dans un ouvrage qui doit édifier en instruisant, la doctrine pourrait être souvent plus directement et plus explicitement formulée? Je ne saurais en faire un reproche à l'auteur: le dogme chrétien s'y trouve, je le répète, il s'y trouve pleinement, clairement, partout et d'une manière vivante; mais il s'y trouve comme le grain de froment dans le pain préparé pour la famille, et c'est sous cette forme qu'il est salutaire et vivifiant, qu'il pénètre dans le cœur et dans la conviction. Quelquefois la méditation aurait gagné en originalité et en force à s'appuyer mieux sur la situation historique et sur les circonstances du moment.

R. C.

La sainteté parfaite de Jésus-Christ, par Fréd. Godet, professeur. *Neuchâtel* et *Paris*, 1869.

Jésus a-t-il été parfaitement saint, d'une sainteté sans alliage et de tous les instants? Telle est la question que se pose M. Godet, après avoir défini ce qu'est la sainteté, soit en Dieu, soit chez l'homme.

Contre la sainteté parfaite de Jésus-Christ on allègue certains faits que l'auteur de notre brochure n'a pas de peine à réfuter. Mais il n'en reste pas moins trois objections capitales auxquelles il importe de répondre : Comment pouvons-nous constater la sainteté parfaite de Christ? Si Jésus fut pleinement saint, il ne put être pleinement homme. La sainteté parfaite de Christ nous serait inutile, en vertu même de sa perfection qui la rend inaccessible à l'homme.

A la première de ces objections, M. Godet oppose le témoignage unanime des contemporains du Sauveur, témoignage qui nous amène forcément à conclure que Jésus a été l'un des meilleurs ou le meilleur des hommes. Or, plus un homme est saint, mieux il discerne le mal: de quel péché Jésus s'est-il jamais accusé? d'aucun, puisqu'il a même osé s'écrier un jour en présence des juifs qui l'entouraient : « Qui de vous me convaincra de péché? » Et comme Jésus ne peut être taxé, même par le plus libre des plus libres penseurs, d'aveuglement ou d'endurcissement, nous sommes bien obligés d'admettre la sainteté parfaite de Jésus-Christ.

La seconde des objections proposées ne résiste pas davantage à la double épreuve du raisonnement impartial et des faits sérieusement consultés. La sainteté de Christ, pour parfaite qu'elle soit, n'en a pas moins des traits parfaitement humains. Cette sainteté a été progressive, elle a eu son point de départ et son point d'arrivée; en outre, elle a subi la loi de la tentation, et par conséquent aussi de la lutte.

Humaine, bien que parfaite, la sainteté de Christ nous devient accessible, mais accessible par son moyen. Grâce à l'Esprit dont il dispose, Jésus « se reproduit lui-même dans le cœur et la vie des croyants. »

Tel est le résumé de cette conférence qui se recommande d'elle-même, à l'étude attentive de chacun de nos lecteurs.

E. Barnaud.

Rome, la France et le concile. Fragments d'histoire religieuse contemporaine par L. Burnier. — *Lausanne*, Georges Bridel éd., 1869. Prix : 2 fr.

Cet ouvrage est en majeure partie la reproduction des articles qui ont paru dans ce journal[1]. Cette étude sérieuse, calme et impartiale du catholicisme a été remarquée et généralement appréciée ; et c'est pour répondre à un désir qui lui a été exprimé, que M. L. Burnier fait paraître ce volume. La lettre de M. Martin, qui lui sert de préface, renferme un avertissement qu'il est bon de rappeler. « Il y a dans le protestantisme, même le moins indifférent et le plus rapproché d'une piété vraie, des tendances à faire bon marché de ce qu'il y a de plus substantiel, de plus ferme, de plus directement et de plus immédiatement chrétien dans la foi évangélique protestante, c'est un courant qui n'est pas sain, qui cherche le remède où il n'existe pas, qui le cherche dans la forme, dans le dehors, dans ce qui intéresse les sens et les amuse, dans l'éclat, la poésie, l'art, pour tout dire, et non dans une conviction retrempée à la source des fortes pensées, des fortes doctrines, à sa source vraie, virile et cruement scripturaire, si je puis ainsi dire. Tous les badigeons me répugnent ; cette inquiète recherche à mêler au culte je ne sais quoi de nouveau, d'inconnu, d'étrange pour le vivifier et le rendre attrayant, m'est suspect. »

L'auteur a enrichi son livre d'additions qui ne sont pas sans importance. Ainsi, une confession franche de l'idolâtrie romaine, par M. Gustave Droz (pag. 76), une réclame pressante de M. Jules Simon en faveur du catholicisme (pag. 119) ; enfin une conclusion, où sont signalées les erreurs de Rome quant à la doctrine et quant à la morale. Il nous semble que cet écrit, mis entre les mains des personnes pieuses et sincères, comme il s'en trouve encore en pays catholiques, est des plus propres à leur ouvrir les yeux et à les rapprocher du pur Evangile. Il se fait dans ce moment une traduction italienne du livre de M. Burnier.

P. B.

[1] *Chrétien évangélique* en 1869, pag. 156, 201, 282, 340, 384 et 428.

Marguerite. Scènes de la vie vaudoise en 1830, par Ch. Chatelanat. *Lausanne* 1869, Georges Bridel éditeur.

L'auteur de ce livre compte de nombreux amis dans le public religieux, et ses écrits, qui se succèdent d'année en année, sont lus avec intérêt, puisque plusieurs sont arrivés à une seconde et même une troisième édition. Toutefois, ils n'ont pas tous une égale valeur : nous préférons de beaucoup ceux où M. Chatelanat, mettant à profit ses expériences personnelles, apporte des consolations aux personnes qui souffrent comme lui, et laisse parler le cœur plus que l'imagination. Dans tous néanmoins on retrouve le cachet de cette piété convaincue qui saisit toutes les occasions de faire connaître et aimer le Sauveur. — Marguerite est comme la continuation d'une nouvelle précédente. « Dans Marthe, dit l'auteur, j'essayais de retracer les élans d'une piété simple et la vie du pasteur de campagne, au moment où notre patrie vaudaise sortait des orages de la révolution. Aujourd'hui je me suis proposé de décrire la piété de famille et l'essor du réveil religieux, au moment où le mouvement de 1830 vint donner de nouvelles espérances à ceux qui soupiraient après la liberté religieuse. Nous avons pu suivre ainsi les deux courants principaux du réveil, l'un dans l'église nationale et ses pasteurs, l'autre au milieu du peuple et chez les dissidents. »

Ce n'est pas une entreprise facile que de parler d'hommes que notre génération a personnellement connus, ou de juger des événements si rapprochés de nous. Il est tel nom propre qu'il eût sans doute été plus sage de ne point citer, et dont le retranchement ne nuirait en rien à l'intérêt que présente le récit. Et puis, quelque fidèle que l'auteur ait voulu demeurer à la vérité historique, il peut s'attendre à des accusations de partialité dans un sens ou dans l'autre. Il est des événements accomplis dans notre pays sur lesquels l'histoire n'a pas encore prononcé son jugement définitif ; jusque-là nous les voyons toujours à travers un certain prisme qui varie suivant le milieu où s'est écoulé notre jeunesse. Cela ne veut pas dire sans doute que nous devions craindre d'émettre notre jugement sur les ques-

tions qui ont agité si vivement notre pays ; mais ces jugements sont-ils bien à leur place dans le cadre d'un récit fictif? C'est là une question que plus d'un lecteur se posera avec nous.

Ce qui plaira à tous, chez l'auteur, et cela sans réserve, c'est l'amour ardent qu'il respire pour son pays. D'un bout à l'autre de son livre on sent vibrer une corde patriotique, et l'on retrouve avec plaisir cet enthousiasme un peu juvénil que nous avons tous partagé aux jours de nos études, et qui devient plus rare depuis que l'on fait de chacun de nous des citoyens du monde entier.

Et cependant nous sommes bien avant tout les enfants de ce beau pays que Dieu a placé dans une position si admirable, entre le lac, les Alpes et le Jura. M. Chatelanat, en fidèle observateur de la nature, fait parfois des descriptions charmantes de nos vallées et de nos montagnes: on voit combien il les connaît, on sent combien il les aime.

R. DUPRAZ.

LES FEMMES DE LA RÉFORMATION, par le Rev. J. Anderson, traduit de l'anglais par Mme Abric-Encontre.

Ce livre fournirait matière à plusieurs tragédies et à de nombreux romans, sans être moins vrai pour cela. Rempli de détails nouveaux et instructifs sur divers personnages historiques, il nous intéresse à des figures qui, pour être peu connues, n'en ont pas moins de droits à notre estime. L'auteur a pour but d'offrir à notre vénération et peut-être aussi à notre imitation, les vertus et la foi de ces nobles femmes qui, au sein des grandeurs ou sous l'étreinte de l'adversité, surent, en dépit de toutes les persécutions, rester fidèles à leurs convictions religieuses et placer la Bible au-dessus des traditions et des volontés humaines. Ces récits sont bien propres à nous faire apprécier le bonheur, trop souvent oublié, de vivre dans un temps où l'on peut suivre la voix de sa conscience sans avoir à craindre les poursuites du fanatisme ; car, si belle que soit l'auréole du martyre, quand on la regarde de près elle pâlit sous l'ombre des angoisses sans nom, des déchirements douloureux, des pénibles combats et des longues années de luttes domestiques qui la précèdent le plus souvent.

Le soin consciencieux de l'auteur à remonter aux sources les plus authentiques et à n'émettre une opinion qu'après s'être assuré de l'exactitude des faits qui l'appuient, est bien tel qu'il convient à l'historien d'une époque agitée par des passions violentes. Cette qualité fera passer les lecteurs difficiles, et il y en a toujours, pardessus certains inconvénients inhérents à ce genre d'ouvrages, comme un style quelque peu encombré d'épithètes, et le désir soit de n'omettre aucun trait intéressant, soit de ne pas fatiguer le lecteur par trop de détails. Il en résulte une certaine presse, un manque de transitions qui nuit à l'harmonie de l'ensemble ; l'ouvrage n'en est pas moins excellent et nous en recommandons la lecture.

M. D.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE, par A. Vulliet. 2e édition. — C. Meyrueis, éditeur. *Paris* 1869.

Jadis l'histoire de l'Eglise était l'apanage exclusif des théologiens et des érudits. Mais de nos jours on veut savoir comment l'Evangile est parvenu jusqu'à nous et quel sillon il a tracé durant les dix-huit siècles de son existence. On vit au milieu d'églises différentes, et on veut connaître les principes qui sont à leur base et les différences qui les séparent, Aussi l'histoire de l'église chrétienne entre-t-elle de plus en plus dans le programme des établissements d'instruction supérieure. Une telle étude a pour effet de prévenir l'esprit d'étroitesse et d'exclusion en faisant apparaître de nouveaux horizons: elle met sous les yeux des exemples remarquables de foi et de fidélité, et elle confirme les Ecritures en montrant comment se sont accomplies de siècle en siècle les prophéties et les promesses contenues dans la bible.

M. S. *Descombaz*, que le Seigneur a dernièrement rappelé à lui, traduisit le premier, d'après Barth, *l'histoire de l'Eglise chrétienne à l'usage des écoles et des familles*. Puis M. J. *Colondre* publia en

1858 un *précis de l'histoire de l'Eglise* traduit du docteur Clemen. Enfin, M. *Flobert* édita en 1864 une traduction de *l'histoire de l'Eglise* du docteur E. Hase. Sans méconnaître le prix de ces travaux, on peut dire qu'il nous manquait encore une histoire de l'Eglise qui fût complète et populaire, qui, d'un côté, ne péchât pas par une trop grande briévité, se bornant à une sèche nomenclature, et qui, de l'autre, ne se perdît pas dans des détails fastidieux ou dans des discussions stériles. Or tel est le travail de M. Vulliet. Au récit des faits il ajoute de brèves réflexions : il flétrit, quand il le faut, les iniquités commises, et il admire les nobles dévouements. Toutefois, s'il n'est pas un historien froidement désintéressé, il ne cesse jamais d'être impartial: il ne tait pas les côtés faibles des réformateurs, et il relève la piété catholique là où elle se montre de bon-aloi. Il n'est donc pas étonnant qu'une seconde édition de cet ouvrage soit devenue si tôt nécessaire : elle ne diffère de la première que par des améliorations de détail, par quelques abréviations, et par des adjonctions utiles, par exemple, sur Alcuin, Anschar, St. Bernard, Erasme et la réformation du pays de Vaud.

P. B.

Béhari Lal. Histoire d'un brahmane, par Auguste Glardon. — *Lausanne*, Georges Bridel éditeur.

M. A. Glardon, ancien missionnaire aux Indes, plaide dans cet ouvrage la cause des infortunés païens. Béhâri Lâl est un brahmane sincère dans ses croyances, qui découvre peu à peu l'incrédulité, les mensonges et les jongleries des hommes les plus vénérés de sa caste, et qui, après avoir passé par le doute et des combats intérieurs, arrive enfin à la paix que Jésus donne aux siens. C'est cet Indou qui raconte lui-même les événements de sa vie tant intérieure qu'extérieure ; et le tableau qu'il trace des misères morales et autres de son peuple est bien propre à exciter la commisération de tout cœur chrétien.

L'auteur connaît l'Inde dont il fait de ravissantes descriptions ; il est versé dans la littérature religieuse de ce pays ; et comme il possède en outre un style simple et élégant, il n'est pas surprenant que le lecteur se sente de suite captivé et en quelque sorte transporté au sein de cette civilisation orientale si différente de la nôtre. Nous n'avons qu'un seul regret à exprimer, c'est que M. Glardon ne soit pas resté dans les strictes limites de la vérité historique. Mais il le dit en commençant : « Ce livre n'est à proprement parler, ni un roman, ni une histoire véritable. Les événements qu'il raconte n'ont guère de fictif que leur combinaison : les personnages qui y jouent un rôle, Béhâri Lâl entre autres, ont une réalité historique, et leurs portraits sont assez fidèlement tracés pour que j'aie cru devoir changer les noms. » Après cette déclaration, le lecteur se surprend souvent à se demander : où est la vérité et où commence la fiction ? Or cette question, ne fût-ce que dans l'intérêt de la cause qu'il défend, M. Glardon n'aurait pas dû la faire naître.

P. B.

Les poetes vaudois contemporains, par A. Vulliet, directeur de l'école supérieure de Lausanne, in-8 de 310 pages. — *Lausanne*, Georges Bridel éditeur, 1870. 3 fr.

Par son sujet, ce petit volume sort quelque peu du cadre de cette revue ; il y rentre par ses tendances religieuses. Nous ne voulons pas dire par là que M. Vulliet soumette les poëtes vaudois à un examen théologique : nullement : il prête à tous une oreille sympathique, même à ceux qui sont en dehors du mouvement religieux.

Il leur fait si peu subir d'interrogatoire qu'il se borne volontiers à les écouter chanter. C'est une critique que sans doute on adressera à ce petit volume : il surabonde en citations. Si l'auteur avait voulu avant cout faire de l'histoire littéraire, ce reproche serait fondé; mais son but nous semble être d'accompagner ses notices biographiques, toujours sympathiques et parfois riches en détails peu connus, de citations assez variées et nombreuses pour faciliter au lecteur une appréciation personnelle. Peut-être M. Vulliet s'est-il arrêté à moitié chemin; peut-être aurait-il mieux fait de transformer son intéressant ouvrage en une petite chrestomathie des poëtes vaudois

avec notices biographiques. Nous souhaitons sincèrement qu'une seconde édition l'amène à se poser cette question.

Il en est une autre qu'il s'est nécessairement posée, savoir s'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à parler des contemporains ; cette question, M. Vulliet l'a résolue affirmativement. Il faut quelque courage pour parler de poëtes encore vivants, dans un petit coin de terre où chacun est connu, classé, embrigadé. Ce qui a beaucoup facilité à l'auteur sa tâche, c'est une disposition très marquée à l'indulgence; dans son livre on se croirait en pleine vie de famille, où le support des défauts est une des premières qualités requises. Pour lever plus nombreuse sa milice poétique, l'auteur n'a-t-il pas abaissé par trop le niveau ? Il a voulu encourager plutôt que juger; comme tout biographe, il a été complaisant pour ses héros.

On ne nous accusera probablement pas de pareille disposition ; aussi tenons-nous à ajouter que nous avons lu presque d'une haleine cet aimable et patriotique volume, heureux d'y retrouver tant de vers aimés et tant de figures qu'on croit connaître mais qu'il fait toujours bon de voir de plus près.

E. S.

Lettres sur la séparation de l'Église et de l'État dans le canton de Neuchatel, par un Jurassien. — *Neuchâtel*, 1869. (97 pages.)

On a déjà passablement écrit sur cette grave question ; mais il est fort à désirer que les adversaires du statu quo ne se lassent point. Chaque nouvel ouvrage sur la matière apporte sa part de lumière. Quant à l'opuscule que nous annonçons ici, nous l'avons lu avec un vif intérêt. Ce qui en fait le caractère et le mérite, c'est que l'auteur a pris la question surtout par le côté pratique: la suppression du budget du culte. On sent, en le lisant, qu'il vit dans un milieu où les esprits avancent vers la solution de la question, et où l'on se préoccupe de la manière de l'appliquer. Quoique placé au sein de la lutte, notre auteur est exempt de tout sentiment d'aigreur ; on trouve en lui le zèle pour le bien public, un cœur chaud, large et bienveillant, allié à la rigueur logique de la pensée. La forme de l'ouvrage est heureuse, quoique le style en soit parfois négligé et trop peu rapide. L'auteur, dans une série de lettres adressées à des personnes de conditions différentes : pasteurs, magistrats, instituteurs, simples citoyens, aborde familièrement les diverses faces du sujet, essentiellement au point de vue neuchâtelois, ce qui n'empêche point que ces pages n'aient leur grande utilité et leur application ailleurs qu'à Neuchâtel. La question des biens d'Eglise est traitée et analysée avec beaucoup de vigueur et de clarté. Nous souhaitons à cette utile brochure un grand nombre de lecteurs.

A. H.

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme, et des notes historiques et biographiques, par A.-L. Herminjard. Tom. III. (1533 à 1536), in-8°. — *Genève*. H. Georg, éditeur. Prix : 10 fr.

Nous avons le plaisir d'annoncer enfin la publication du troisième volume de l'ouvrage de M. Herminjard, dont nous avons précédemment signalé l'importance et l'intérêt. Ce volume, attendu avec impatience par tous les hommes versés dans l'histoire religieuse des pays de langue française, nous paraît, à premier examen, digne des volumes précédents par l'intérêt des matières qu'il contient, et le nombre de pièces inédites, qui jettent un grand jour sur cette période si agitée de l'histoire du protestantisme, comprise entre la fin de l'année 1532 et le commencement de l'année 1536. Nous y suivons avec un intérêt palpitant la continuation de l'œuvre de Farel dans notre pays, les progrès et le triomphe de la Réforme à Genève, les luttes et les souffrances des réformés de France. L'appendice et les additions contiennent en outre plusieurs pièces curieuses se rapportant aux années antérieures qui ont fait le sujet des deux premiers volumes. Mais nous aurons sans doute à revenir avec plus de détail sur une œuvre aussi sérieuse, publiée trop récemment pour que nous ayons

pu faire autre chose que la parcourir. Nous pensons bien faire, néanmoins, en recommandant aux hommes lettrés cet important travail, auquel un de nos plus savants compatriotes dévoue sa vie entière.

E. C.

NOTICE SUR PAUL LELIÈVRE, par Matth. Lelièvre pasteur. — *Paris* 1868, Librairie évangélique.

De nos jours il est de mode de livrer au grand public ce qui, ce semble, devrait rester dans le sanctuaire de la famille. C'est le cas des biographies modernes; et celle que nous annonçons n'échappe pas à ce reproche. Le but excellent que l'auteur s'est proposé peut, il est vrai, lui servir d'excuse; il a voulu répondre aux regrets exprimés par son frère mourant, d'avoir été employé si peu de temps dans la vigne du Seigneur. Et en effet ce simple et touchant récit de la mort victorieuse du jeune pasteur sera une continuation bénie de son ministère, soit en gagnant des âmes au bon berger, soit en réchauffant par une salutaire humiliation le zèle et la foi de ceux qui appartiennent déjà à Christ.

C. B.

HEURES DU MATIN. — HEURES DU SOIR. *Paris*, Schultz (1869), 2 vol. in-16.

On lit en tête de ce recueil les lignes suivantes:

Cet excellent recueil de passages de la Bible, servant en quelque sorte de commentaire à un texte choisi pour chacun des jours de l'année, a d'abord paru en anglais. L'édification qu'il a procurée à tous ceux qui l'ont médité, et la lumière qu'il a fait luire dans les âmes en les portant à « sonder les Ecritures » pour y chercher un développement que ne comportait pas le cadre restreint de l'ouvrage, m'ont inspiré le désir de le faire passer dans la langue française et de le publier, après avoir demandé au Seigneur d'y mettre sa bénédiction.

Ces quelques mots pourraient suffire pour que ces deux jolis volumes fissent leur chemin; nous y ajouterons pourtant notre recommandation. Plus étendu et plus riche que ne le sont d'ordinaire les recueils connus sous le nom de *Pain quotidien*, cet ouvrage fournit aussi plus d'éléments à l'édification. En vue d'une seconde édition, qui sans doute deviendra nécessaire, nous exprimons le vœu, que les *Heures du matin* et les *Heures du soir*, soient réunies dans un même volume: ce qui en rendra l'usage plus commode et plus général.

J. S.

LE OUI ET LE NON DANS UNE MÊME ÉGLISE, jugés par Pascal.

L'attention que les laïques prêtent à ce qu'on leur prêche est un signe réjouissant de notre époque. A Genève, par exemple, où il n'est pas rare d'entendre le oui et le non du haut de la même chaire, quelques personnes se rappellent la trop célèbre Société de Jésus, tour à tour sévère ou relâchée, tant sur les questions de dogme que sur celles de morale. Témoin cette dame, membre de l'Eglise nationale protestante, qui appelle Pascal à son secours, et qui le fait intervenir dans un débat qui est de tous les temps, parce que l'erreur cherche toujours à pactiser avec la vérité, afin de bénéficier de son prestige. Oh! quand est-ce que les chrétiens cesseront d'abriter sous leur bannière ceux qui ouvertement renversent leur foi!

P. B.

HISTOIRES D'AUTREFOIS, par l'auteur des réalités de la vie domestique. — *Toulouse*. Société des livres religieux, 1869.

La veillée a commencé, la grand'mère est assise à la table ronde, et les petits enfants, joyeux et empressés, lui demandent, pour la dixième fois, de leur raconter les souvenirs du vieux temps. Ces récits ont un cachet de vérité, de simplicité et de grâce qui charmeront les jeunes lecteurs, auxquels ils sont destinés.

C.

ANDRÉ COSTAING, histoire d'un jeune homme. *Lausanne*, Georges Bridel. — 1 vol. in-12, 1 franc.

Un jeune employé d'une maison de banque, fils de paysans pieux, arrive par son travail consciencieux et par un mariage

honorable, à une position très aisée; il succombe à la tentation de l'orgueil, arrive au bord du précipice de l'immoralité et tombe dans celui de l'incrédulité; une grave maladie et de sérieux entretiens avec de vrais amis sont les moyens bénis d'enhaut pour l'humilier et l'amener à la foi opérante par la charité. Tel est en résumé le récit qui fait l'objet du petit volume que nous nous plaisons à recommander aux jeunes gens. Plusieurs y reconnaîtront probablement bien des traits de leur propre histoire. Puisse la lecture de ces pages en avertir et en enseigner à salut un grand nombre!

C. C.

SOUVENIRS D'UN PASTEUR DE CAMPAGNE par le D[r] Buchsel. Traduit de l'allemand. *Toulouse*, Société des livres religieux, 1869.

Ce livre est la reproduction d'articles qui ont paru dans le *Chrétien Evangélique*, 1864-1866. Nous désirons que le patronage de la Société des livres religieux de Toulouse contribue à ouvrir les portes d'un grand nombre de familles à ces récits qui sont en même temps simples, instructifs et édifiants.

P. B.

BIOGRAPHIE DE WILLIAM ALLEN, membre de la société des Amis, ou Quakers, par G. de Félice. — Paris, Meyrueis et Grassart; *Toulouse*, Lagarde; 1869. In-12.

Nous consacrerons prochainement un article à cet intéressant et très recommandable volume que des circonstances diverses nous ont jusqu'ici empêché d'annoncer.

LA SŒUR CADETTE (Woodbury Farm) traduit de l'anglais par le traducteur des colons du Canada. *Lausanne*. — Librairie de L. Meyer, éditeur.

Ce roman mérite le titre de *religieux*, car il nous transporte dans une famille vraiment chrétienne, où une grande épreuve, la mort d'une enfant à la suite d'une chute dans une rivière, est acceptée avec soumission, et où elle devient entre les mains de Dieu un instrument de conversion pour une jeune fille qui s'était laissée entraîner dans la voie du mensonge et de la révolte. Ce livre, d'une lecture attrayante, peut être mis sans crainte entre les mains de la jeunesse, puisqu'il ne renferme rien qui puisse monter l'imagination ou qui sorte des réalités de la vie.

P. B.

LE JAPON ILLUSTRÉ, par Aimé Humbert, ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse, ouvrage contenant 476 vues, scènes, types, monuments et paysages, une carte et cinq plans. — *Paris*. Hachette. 2 vol. grand in-4.

Pour aujourd'hui nous nous bornons à annoncer ce magnifique et important ouvrage sur lequel nous reviendrons plus tard. Il est fort bien écrit, et imprimé avec soin, tant le texte que les nombreuses planches qu'il renferme. Le nom de l'auteur, qui a fait au Japon un séjour prolongé, est déjà, pour son œuvre, une garantie et une recommandation.

NOEL OU LE REFUGE. Quelques pages pour les enfants, par Félix Bungener. — *Lausanne*, Georges Bridel. Prix 20 centimes.

L'auteur est grand partisan des arbres de Noël, et aussi multiplie-t-il les brochures pour recommander cette importation allemande. Aujourd'hui il nous représente la population de Coppet, allant au milieu de la nuit dresser un arbre de Noël sur une pierre druidique, située dans une forêt. L'approche de la bande foyeuse devient un instrument de délivrance pour un père et un fils huguenots fuyant la France au temps des persécutions. Nous ne discuterons pas la valeur de cette mode étrangère, ni les rapports que l'on cherche à établir entre les arbres de Noël et la fête de la nativité; nous rappellerons seulement à l'auteur que, dans la domaine de la fiction, à défaut du vrai, il faut tout au moins le vraisemblable.

P. B.

TABLE DES MATIÈRES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Lausanne. — Imp. Georges Bridel.